

U d'/of OTTAWA
39003004951660

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON

TOME V

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE

7, RUE SAINT-BENOIT

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON

AVEC LA NOMENCLATURE LINNÉENNE ET LA CLASSIFICATION DE CUVIER

Revues sur l'édition in-4° de l'Imprimerie Royale

ET ANNOTÉES

PAR

M. FLOURENS

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
PROFESSEUR AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE, ETC

TOME CINQUIÈME

LES OISEAUX





PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES

6, RUE DES SAINTS-PÈRES

HISTOIRE NATURELLE

DES OISEAUX.[1]

PLAN DE L'OUVRAGE.

Nous n'entreprenons pas de donner ici une histoire des oiseaux aussi complète, aussi détaillée que l'est celle des animaux quadrupèdes; cette première tâche, quoique longue et difficile à remplir, n'était pas impossible, parce que le nombre des quadrupèdes n'étant guère que de deux cents espèces[2], dont plus du tiers se trouve dans nos contrées ou dans les climats voisins, il était possible d'abord de donner l'histoire de ceux-ci d'après nos propres observations; que dans le nombre des quadrupèdes étrangers, il y en a plusieurs de bien connus des voyageurs, d'après lesquels nous pouvions écrire; qu'enfin nous devions espérer, avec des soins et du temps, de nous les procurer presque tous pour les examiner; et l'on voit que nos espérances ont été remplies, puisqu'à l'exception d'un très-petit nombre d'animaux qui nous sont arrivés depuis, et que nous donnerons par supplément[3], nous avons fait l'histoire et la description de tous les quadrupèdes. Cet ouvrage est le fruit de près de vingt ans d'étude et de recherches[4]; et quoique pendant ce même temps nous n'ayons rien négligé pour nous instruire sur les oiseaux et pour nous en procurer toutes les espèces rares, que nous ayons même réussi à rendre cette partie du Cabinet du Roi plus nombreuse et plus complète qu'aucune autre collection du même genre qui soit en Europe, nous devons cependant convenir qu'il nous en manque encore un assez grand nombre : à la vérité, la plupart des espèces qui nous manquent, manquent également partout ailleurs; mais ce qui nous prouve que nous sommes encore bien loin d'être complets, quoique nous ayons

1. Le premier volume de l'*Histoire des oiseaux* (édition in-4° de l'Imprimerie royale) parut en 1770. Trois ans s'étaient à peine écoulés depuis la publication du XVe et dernier volume de l'*Histoire des quadrupèdes*.

L'*Histoire des oiseaux* n'était pas finie que commençait déjà celle des *minéraux*.

Cet enchaînement continu de travaux remplit la vie entière de Buffon. A quelqu'un qui s'étonnait de sa renommée, il répondit : « J'ai passé cinquante ans à mon bureau. »

2. Voyez la note de la page 32 du IIIe volume.

3. Ces *Suppléments* ou *Additions* forment le IVe volume de cette édition.

4. Aussi cet ouvrage, fruit de vingt ans d'étude, est-il resté l'ouvrage fondamental pour l'*Histoire des quadrupèdes*.

rassemblé plus de sept ou huit cents espèces, c'est que souvent il nous arrive de nouveaux oiseaux qui ne sont décrits nulle part, et que d'un autre côté il y en a plusieurs qui ont été indiqués par nos ornithologistes modernes qui nous manquent encore, et que nous n'avons pu nous procurer. Il existe peut-être quinze cents, peut-être deux mille[1] espèces d'oiseaux ; pouvons-nous espérer de les rassembler toutes? et cela n'est encore que l'une des moindres difficultés que l'on pourra lever avec le temps; il y a plusieurs autres obstacles dont nous avons surmonté quelques-uns, et dont les autres nous paraissent invincibles. Il faut qu'on me permette d'entrer ici dans le détail de toutes ces difficultés; cette exposition est d'autant plus nécessaire, que sans elle on ne concevrait pas les raisons du plan et de la forme de mon ouvrage.

Les espèces dans les oiseaux sont non-seulement en beaucoup plus grand nombre que dans les animaux quadrupèdes, mais elles sont aussi sujettes à beaucoup plus de variétés : c'est une suite nécessaire de la loi des combinaisons, où le nombre des résultats augmente en bien plus grande raison que celui des éléments; c'est aussi une règle que la nature semble s'être prescrite à mesure qu'elle se multiplie, car les grands animaux, qui ne produisent que rarement et en petit nombre, n'ont que peu d'espèces voisines, et point de variétés, tandis que les petits tiennent à un grand nombre d'autres familles, et sont sujets, dans chaque espèce, à varier beaucoup; et les oiseaux paraissent varier encore beaucoup plus que les petits animaux quadrupèdes, parce qu'en général les oiseaux sont plus nombreux, plus petits, et qu'ils produisent en plus grand nombre. Indépendamment de cette cause générale, il y en a de particulières pour les variétés dans plusieurs espèces d'oiseaux. Le mâle et la femelle n'ont, dans les quadrupèdes, que des différences assez légères, elles sont bien plus grandes et bien plus apparentes dans les oiseaux; souvent la femelle est si différente du mâle par la grandeur et les couleurs, qu'on les croirait chacun d'une espèce diverse : plusieurs de nos naturalistes, même des plus habiles, s'y sont mépris, et ont donné le mâle et la femelle d'une même espèce comme deux espèces distinctes et séparées; aussi le premier trait de la description d'un oiseau doit être l'indication de la ressemblance ou de la différence du mâle et de la femelle.

Ainsi, pour connaître exactement tous les oiseaux, un seul individu de chaque espèce ne suffit pas, il en faut deux, un mâle et une femelle; il en faudrait même trois ou quatre, car les jeunes oiseaux sont encore très-différents des adultes et des vieux. Qu'on se représente donc que, s'il existe deux mille espèces d'oiseaux, il faudrait en rassembler huit mille individus pour les bien connaître, et l'on jugera facilement de l'impossibilité de faire

1. Nous en connaissons aujourd'hui à peu près six mille.

une telle collection, qui augmenterait encore de plus du double si l'on voulait la rendre complète en y ajoutant les variétés de chaque espèce, dont quelques-unes, comme celle du coq ou du pigeon, se sont si fort multipliées qu'il est même difficile d'en faire l'entière énumération.

Le grand nombre des espèces, le nombre encore plus grand des variétés, les différences de forme, de grandeur, de couleur entre les mâles et les femelles, entre les jeunes, les adultes et les vieux; les diversités qui résultent de l'influence du climat et de la nourriture, celles que produit la domesticité, la captivité, le transport, les migrations naturelles et forcées; toutes les causes, en un mot, de changement, d'altération, de dégénération, en se réunissant ici et se multipliant, multiplient les obstacles et les difficultés de l'ornithologie, à ne la considérer même que du côté de la nomenclature, c'est-à-dire de la simple connaissance des objets; et combien ces difficultés n'augmentent-elles pas encore dès qu'il s'agit d'en donner la description et l'histoire? Ces deux parties, bien plus essentielles que la nomenclature, et que l'on ne doit jamais séparer en histoire naturelle, se trouvent ici très-difficiles à réunir, et chacune a de plus des difficultés particulières que nous n'avons que trop senties par le désir que nous avions de les surmonter. L'une des principales est de donner par le discours une idée des couleurs, car malheureusement les différences les plus apparentes entre les oiseaux portent sur les couleurs encore plus que sur les formes : dans les animaux quadrupèdes, un bon dessin rendu par une gravure noire suffit pour la connaissance distincte de chacun, parce que les couleurs des quadrupèdes n'étant qu'en petit nombre et assez uniformes, on peut aisément les dénommer et les indiquer par le discours; mais cela serait impossible, ou du moins supposerait une immensité de paroles, et de paroles très-ennuyeuses, pour la description des couleurs dans les oiseaux; il n'y a pas même de termes en aucune langue pour en exprimer les nuances, les teintes, les reflets et les mélanges; et néanmoins les couleurs sont ici des caractères essentiels, et souvent les seuls par lesquels on puisse reconnaître un oiseau et le distinguer de tous les autres. J'ai donc pris le parti de faire non-seulement graver, mais peindre les oiseaux à mesure que j'ai pu me les procurer vivants; et ces portraits d'oiseaux, représentés avec leurs couleurs, les font connaître mieux d'un seul coup d'œil que ne pourrait le faire une longue description aussi fastidieuse que difficile, et toujours très-imparfaite et très-obscure.

Plusieurs personnes ont entrepris, presque en même temps, de faire graver et colorier des oiseaux : en Angleterre, on vient de donner, sous le titre de *Zoologie britannique*, les animaux quadrupèdes et les oiseaux de la Grande-Bretagne, gravés et coloriés. M. Edwards avait de même donné précédemment un grand nombre d'oiseaux étrangers; ces deux ouvrages sont ce que nous avons de mieux dans ce genre de mauvaise peinture, que

l'on appelle enluminure. Et quoique ceux que j'ai fait publier depuis cinq ans, et qui sont déjà au nombre de près de cinq cents planches, soient de ce même genre de mauvaise peinture, je suis bien certain qu'on ne les jugera pas inférieurs à ceux d'Angleterre, et qu'on les trouvera supérieurs à ceux que M. Frisch a fait publier en Allemagne [a] ; nous pouvons même assurer que la collection de nos planches coloriées l'emportera sur toutes les autres par le nombre des espèces, par la fidélité des dessins, qui tous ont été faits d'après nature, par la vérité du coloris, par la précision des attitudes ; on verra que nous n'avons rien négligé pour que chaque portrait donnât l'idée nette et distincte de son original. L'on reconnaîtra partout la facilité du talent de M. Martinet, qui a dessiné et gravé tous ces oiseaux, et les attentions éclairées de M. Daubenton le jeune, qui, seul, a conduit cette grande entreprise ; je dis grande, par le détail immense qu'elle entraîne, et par les soins continuels qu'elle suppose : plus de quatre-vingts artistes et ouvriers ont été employés continuellement, depuis cinq ans, à cet ouvrage, quoique nous l'ayons restreint à un petit nombre d'exemplaires ; et c'est bien à regret que nous ne l'avons pas multiplié davantage. L'histoire naturelle des animaux quadrupèdes ayant été tirée à un très-grand nombre en France, sans compter les éditions étrangères, c'est avec une sorte de peine que nous nous sommes réduits à un petit nombre d'exemplaires pour les planches coloriées de l'histoire des oiseaux ; mais tous les gens d'art sentiront bien l'impossibilité de faire peindre au même nombre des planches, ou de les tirer en simple gravure ; et lorsque nous avons vu qu'il n'était pas possible de multiplier cette collection de planches enluminées autant qu'il eût été nécessaire pour en garnir tous les exemplaires imprimés, nous avons pris le parti de ne nous plus astreindre au format des animaux quadrupèdes, nous l'avons agrandi de quelques pouces dans la vue de donner à un plus grand nombre d'oiseaux leur grandeur réelle ; tous ceux dont les dimensions n'excèdent pas celles du format des planches y sont représentés de grandeur naturelle ; les oiseaux plus grands ont été réduits sur une échelle ou module tracé au-dessus de la figure : ce module est partout la douzième partie de la longueur de l'oiseau, mesuré depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue ; si le module a trois pouces de longueur, l'oiseau aura trois pieds ; s'il n'est que de deux pouces,

a. Je ne parle point ici des planches enluminées qu'on vient de faire à Florence sur une ornithologie de M. Gerini : ces planches, qui sont en très-grand nombre, ne m'ont pas paru faites d'après nature ; elles présentent, pour la plupart, des attitudes forcées, et ne semblent avoir été dessinées et peintes que d'après les descriptions des auteurs. Les couleurs, dès lors, en sont très-mal distribuées ; il y en a même un grand nombre qui ont été copiées sur les gravures de différents ouvrages, et qu'on reconnaît avoir été calquées sur celles de MM. Edwards, Brisson, etc.... On peut dire, en général, que cet ouvrage, bien loin d'éclaircir l'histoire naturelle des oiseaux, la rendrait bien plus confuse par le grand nombre d'erreurs de nom, et par la multiplication gratuite des espèces, puisque souvent on y trouve quatre ou cinq variétés de la même espèce, qui toutes sont données pour des oiseaux différents.

l'oiseau sera de deux pieds de longueur; et lorsqu'on voudra connaître la grandeur des parties de l'oiseau, il faudra prendre au compas celle du module entier ou d'une partie aliquote du module, et la porter ensuite sur la partie de l'oiseau que l'on veut mesurer. Nous avons cru cette petite attention nécessaire pour donner, du premier coup d'œil, une idée de la grandeur des objets réduits, et pour qu'on puisse les comparer exactement avec ceux qui sont représentés de grandeur naturelle.

Nous aurons donc, au moyen de ces gravures enluminées, non-seulement la représentation exacte d'un très-grand nombre d'oiseaux, mais encore les indications de leur grandeur et de leur grosseur réelle et relative; nous aurons, au moyen des couleurs, une description aux yeux plus parfaite et plus agréable qu'il ne serait possible de la faire par le discours, et nous renverrons souvent, dans tout le cours de cet ouvrage, à ces figures coloriées dès qu'il s'agira de description, de variétés et de différences de grandeur, de couleur, etc. Dans le vrai, les planches enluminées sont faites pour cet ouvrage, et l'ouvrage pour ces planches; mais comme il n'est pas possible d'en multiplier assez les exemplaires, que leur nombre ne suffit pas à beaucoup près à ceux qui se sont procuré les volumes précédents de l'*Histoire naturelle*, nous avons pensé que ce plus grand nombre, qui fait proprement le public, nous saurait gré de faire aussi graver d'autres planches noires qui pourront se multiplier autant qu'il sera nécessaire, et nous avons choisi pour cela un ou deux oiseaux de chaque genre, afin de donner au moins une idée de leur forme et de leurs principales différences : j'ai fait faire, autant qu'il a été possible, les dessins de ces gravures d'après les oiseaux vivants; ce ne sont pas les mêmes que ceux des planches enluminées, et je suis persuadé que le public verra avec plaisir qu'on a mis autant de soin à ces dernières qu'aux premières.

Par ces moyens et ces attentions, nous avons surmonté les premières difficultés de la description des oiseaux; nous ne comptons pas donner absolument tous ceux qui nous sont connus, parce que le nombre de nos planches enluminées eût été trop considérable; nous avons même supprimé à dessein la plupart des variétés, sans cela ce recueil deviendrait immense. Nous avons pensé qu'il fallait nous borner à six ou sept cents planches, qui contiendront près de huit ou neuf cents espèces d'oiseaux différents; ce n'est pas avoir tout fait, mais c'est déjà beaucoup; d'autres, dans d'autres temps, pourront nous compléter, ou faire encore plus et peut-être mieux.

Après les difficultés que nous venons d'exposer sur la nomenclature et sur la description des oiseaux, il s'en présente d'autres encore plus grandes sur leur histoire : nous avons donné celle de chaque espèce d'animal quadrupède dans tout le détail que le sujet exige; il ne nous est pas possible de faire ici de même; car, quoiqu'on ait avant nous beaucoup plus écrit sur les oiseaux que sur les animaux quadrupèdes, leur histoire n'en est

pas plus avancée. La plus grande partie des ouvrages de nos ornithologues ne contiennent que des descriptions, et souvent se réduisent à une simple nomenclature; et dans le très-petit nombre de ceux qui ont joint quelques faits historiques à leur description, on ne trouve guère que des choses communes, aisées à observer sur les oiseaux de chasse et de basse-cour. Nous ne connaissons que très-imparfaitement les habitudes naturelles des autres oiseaux de notre pays, et point du tout celles des oiseaux étrangers; à force d'études et de comparaisons, nous avons au moins trouvé dans les animaux quadrupèdes des faits généraux et des points fixes sur lesquels nous nous sommes fondés pour faire leur histoire particulière : la division des animaux naturels et propres à chaque continent[1] a souvent été notre boussole dans cette mer d'obscurités qui semblait environner cette belle et première partie de l'histoire naturelle; ensuite les climats, dans chaque continent, que les animaux quadrupèdes affectent de préférence ou de nécessité, et les lieux où ils paraissent constamment attachés, nous ont fourni des moyens d'être mieux informés, et des renseignements pour être plus instruits : tout cela nous manque dans les oiseaux; ils voyagent avec tant de facilité de provinces en provinces, et se transportent en si peu de temps de climats en climats, qu'à l'exception de quelques espèces d'oiseaux pesants ou sédentaires, il est à croire que les autres peuvent passer d'un continent à l'autre; de sorte qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de reconnaître les oiseaux propres et naturels à chaque continent[2], et que la plupart doivent se trouver également dans tous deux, au lieu qu'il n'existe aucun quadrupède des parties méridionales d'un continent dans l'autre. Le quadrupède est forcé de subir les lois du climat sous lequel il est né, l'oiseau s'y soustrait et en devient indépendant par la faculté de pouvoir parcourir en peu de temps des espaces très-grands; il n'obéit qu'à la saison, et cette saison qui lui convient se retrouvant successivement la même dans les différents climats, il les parcourt aussi successivement; en sorte que, pour savoir leur histoire entière, il faudrait les suivre partout, et commencer par s'assurer des principales circonstances de leurs voyages, connaître les routes qu'ils pratiquent, les lieux de repos où ils gîtent, leur séjour dans chaque climat, et les observer dans tous ces endroits éloignés; ce n'est donc qu'avec le temps, et je puis dire dans la suite des siècles, que l'on pourra donner l'histoire des oiseaux aussi complétement que nous avons donné celle des animaux quadrupèdes. Pour le prouver, prenons un seul oiseau, par exemple l'hirondelle, celle que tout le monde connaît, qui

1. Voyez la note 3 de la page 7 du III[e] volume.

2. Chaque continent a ses oiseaux *naturels et propres;* chaque climat déterminé a les siens. Les *migrations* ne sont qu'un fait secondaire, et d'ailleurs réglé pour chaque espèce. Les belles lois de *zoologie géographique,* posées par Buffon, se sont trouvées beaucoup plus générales que lui-même ne l'avait prévu : elles embrassent le règne animal entier.

paraît au printemps, disparaît en automne, et fait son nid, avec de la terre, contre les fenêtres ou dans les cheminées; nous pourrons, en les observant, rendre un compte fidèle et assez exact de leurs mœurs, de leurs habitudes naturelles et de tout ce qu'elles font pendant les cinq ou six mois de leur séjour dans notre pays; mais on ignore tout ce qui leur arrive pendant leur absence, on ne sait ni où elles vont ni d'où elles viennent; il y a des témoignages pour et contre au sujet de leurs migrations; les uns assurent qu'elles voyagent et se transportent dans les pays chauds pour y passer le temps de notre hiver; les autres prétendent qu'elles se jettent dans les marais[1], et qu'elles y demeurent engourdies jusqu'au retour du printemps; et ces faits, quoique directement opposés, paraissent néanmoins également appuyés par des observations réitérées : comment tirer la vérité du sein de ces contradictions? comment la trouver au milieu de ces incertitudes? J'ai fait ce que j'ai pu pour la démêler; et l'on jugera, par les soins qu'il faudrait se donner et les recherches qu'il faudrait faire pour éclaircir ce seul fait, combien il serait difficile d'acquérir tous ceux dont on aurait besoin pour faire l'histoire complète d'un seul oiseau de passage, et à plus forte raison l'histoire générale des voyages de tous.

Comme j'ai trouvé que dans les quadrupèdes il y a des espèces dont le sang se refroidit et prend à peu près le degré de la température de l'air, et que c'est ce refroidissement[2] de leur sang qui cause l'état de torpeur et d'engourdissement où ils tombent et demeurent pendant l'hiver, je n'ai pas eu de peine à me persuader qu'il devait aussi se trouver parmi les oiseaux quelques espèces sujettes à ce même état d'engourdissement causé par le froid; il me paraissait seulement que cela devait être plus rare parmi les oiseaux, parce qu'en général le degré de la chaleur de leur corps est un peu plus grand[3] que celui du corps de l'homme et des animaux quadrupèdes; j'ai donc fait des recherches pour connaître quelles peuvent être ces espèces sujettes à l'engourdissement; et pour savoir si l'hirondelle était du nombre, j'en ai fait enfermer quelques-unes dans une glacière où je les ai tenues plus ou moins de temps; elles ne s'y sont point engourdies, la plupart y sont mortes, et aucune n'a repris de mouvement aux rayons du soleil; les autres, qui n'avaient souffert le froid de la glacière que pendant peu de temps, ont conservé leur mouvement et en sont sorties bien vivantes.

1. Il y a, dans nos climats, trois espèces d'*hirondelles* : l'*hirondelle de fenêtre* (*hirundo urbica*), l'*hirondelle de cheminée* (*hirundo rustica*), et l'*hirondelle de rivage* (*hirundo riparia*). Les deux premières émigrent. Ce n'est que de la dernière que l'on a dit, et peut-être sans trop de preuves, qu'elle passait l'hiver dans un état de torpeur. « Il paraît constant qu'elle « s'engourdit pendant l'hiver, et même qu'elle passe cette saison au fond de l'eau des *marais*. » (Cuvier.)

2. Voyez les notes 1, 2 et 3 de la page 627 du IIe volume.

3. La température des *oiseaux* est d'à peu près 40° cent., c'est-à-dire supérieure d'un ou deux degrés à celle des *quadrupèdes*. (Voyez la note 2 de la p. 627 du IIe volume.)

J'ai cru devoir conclure de ces expériences que cette espèce d'hirondelle n'est point sujette à l'état de torpeur ou d'engourdissement que suppose néanmoins et très-nécessairement le fait de leur séjour au fond de l'eau pendant l'hiver : d'ailleurs, m'étant informé auprès de quelques voyageurs dignes de foi, je les ai trouvés d'accord sur le passage des hirondelles au delà de la Méditerranée; et M. Adanson m'a positivement assuré que pendant le séjour assez long qu'il a fait au Sénégal, il avait vu constamment les hirondelles à longue queue, c'est-à-dire nos hirondelles de cheminée dont il est ici question, arriver au Sénégal dans la saison même où elles partent de France, et quitter les terres du Sénégal au printemps; on ne peut donc guère douter que cette espèce d'hirondelle ne passe en effet d'Europe en Afrique en automne, et d'Afrique en Europe au printemps; par conséquent elle ne s'engourdit pas, ni ne se cache dans des trous, ni ne se jette dans l'eau à l'approche de l'hiver; d'autant qu'il y a un autre fait, dont je me suis assuré, qui vient à l'appui des précédents, et prouve encore que cette hirondelle n'est point sujette à l'engourdissement par le froid, et qu'elle en peut supporter la rigueur jusqu'à un certain degré au delà duquel elle périt; car si l'on observe ces oiseaux quelque temps avant leur départ, on les voit d'abord, vers la fin de la belle saison, voler en famille, le père, la mère et les petits; ensuite plusieurs familles se réunir et former successivement des troupes d'autant plus nombreuses que le temps du départ est plus prochain, partir enfin presque toutes ensemble, en trois ou quatre jours, à la fin de septembre ou au commencement d'octobre; mais il en reste quelques-unes qui ne partent que huit jours, quinze jours, trois semaines après les autres; et quelques-unes encore qui ne partent point et meurent aux premiers grands froids; ces hirondelles qui retardent leur voyage sont celles dont les petits ne sont pas encore assez forts pour les suivre. Celles dont on a détruit plusieurs fois les nids après la ponte, et qui ont perdu du temps à les reconstruire et à pondre une seconde ou une troisième fois, demeurent par amour pour leurs petits, et aiment mieux souffrir l'intempérie de la saison que de les abandonner : ainsi elles ne partent qu'après les autres, ne pouvant emmener plus tôt leurs petits, ou même elles restent au pays pour y mourir avec eux.

Il paraît donc bien démontré par ces faits que les hirondelles de cheminée passent successivement et alternativement de notre climat dans un climat plus chaud; dans celui-ci pour y demeurer pendant l'été, et dans l'autre pour y passer l'hiver, et que par conséquent elles ne s'engourdissent pas. Mais, d'autre côté, que peut-on opposer aux témoignages assez précis des gens qui ont vu des hirondelles s'attrouper et se jeter dans les eaux à l'approche de l'hiver, qui non-seulement les ont vues s'y jeter, mais en ont vu tirer de l'eau, et même de dessous la glace avec des filets? que répondre à ceux qui les ont vues dans cet état de torpeur reprendre peu à peu le mou-

vement et la vie en les mettant dans un lieu chaud, et en les approchant du feu avec précaution? je ne trouve qu'un moyen de concilier ces faits, c'est de dire que l'hirondelle qui s'engourdit n'est pas la même que celle qui voyage, que ce sont deux espèces différentes[1] que l'on n'a pas distinguées faute de les avoir soigneusement comparées. Si les rats et les loirs étaient des animaux aussi fugitifs et aussi difficiles à observer que les hirondelles, et que, faute de les avoir regardés d'assez près, l'on prît les loirs pour des rats, il se trouverait la même contradiction entre ceux qui assureraient que les rats s'engourdissent et ceux qui soutiendraient qu'ils ne s'engourdissent pas; cette erreur est assez naturelle, et doit être d'autant plus fréquente que les choses sont moins connues, plus éloignées, plus difficiles à observer. Je présume donc qu'il y a en effet une espèce d'oiseau voisine de celle de l'hirondelle, et peut-être aussi ressemblante à l'hirondelle que le loir l'est au rat, qui s'engourdit en effet, et c'est vraisemblablement le petit martinet ou peut-être l'hirondelle de rivage[2]. Il faudrait donc faire sur ces espèces, pour reconnaître si leur sang se refroidit, les mêmes expériences que j'ai faites sur l'hirondelle de cheminée; ces recherches ne demandent, à la vérité, que des soins et du temps, mais malheureusement le temps est de toutes les choses celle qui nous appartient le moins et nous manque le plus[3] : quelqu'un qui s'appliquerait uniquement à observer les oiseaux, et qui se dévouerait même à ne faire que l'histoire d'un seul genre, serait forcé d'employer plusieurs années à cette espèce de travail, dont le résultat ne serait encore qu'une très-petite partie de l'histoire générale des oiseaux; car, pour ne pas perdre de vue l'exemple que nous venons de donner, supposons qu'il soit bien certain que l'hirondelle voyageuse passe d'Europe en Afrique, et posons en même temps que nous ayons bien observé tout ce qu'elle fait pendant son séjour dans notre climat, que nous en ayons bien rédigé les faits, il nous manquera encore tous ceux qui se passent dans le climat éloigné; nous ignorons si ces oiseaux y nichent et pondent comme en Europe; nous ne savons pas s'ils arrivent en plus ou moins grand nombre qu'ils en sont partis; nous ne connaissons pas quels sont les insectes sur lesquels ils vivent dans cette terre étrangère; les autres circonstances de leur voyage, de leur repos en route, de leur séjour, sont également ignorées, en sorte que l'histoire naturelle des oiseaux, donnée avec autant de détail que nous avons donné l'histoire des animaux quadrupèdes, ne peut être l'ouvrage d'un seul homme, ni même celui de plusieurs hommes dans le même temps, parce que non-seulement le nombre des choses qu'on ignore est bien plus grand que celui des choses que l'on sait, mais encore parce que ces mêmes choses qu'on ignore sont presque impossibles ou du

1. C'est en effet là la solution. — Voyez la note 1 de la p. 7.
2. C'est *l'hirondelle de rivage*. — Voyez la note 1 de la p. 7.
3. Mot touchant sous la plume d'un homme aussi laborieux.

moins très-difficiles à savoir; et que d'ailleurs comme la plupart sont petites, inutiles ou de peu de conséquence, les bons esprits ne peuvent manquer de les dédaigner, et cherchent à s'occuper d'objets plus grands ou plus utiles.

C'est par toutes ces considérations que j'ai cru devoir me former un plan différent pour l'histoire des oiseaux de celui que je me suis proposé, et que j'ai tâché de remplir pour l'histoire des quadrupèdes; au lieu de traiter les oiseaux un à un, c'est-à-dire par espèces distinctes et séparées, je les réunirai plusieurs ensemble sous un même genre[1], sans cependant les confondre et renoncer à les distinguer lorsqu'elles pourront l'être; par ce moyen j'ai beaucoup abrégé[2], et j'ai réduit à une assez petite étendue cette histoire des oiseaux, qui serait devenue trop volumineuse, si d'un côté j'eusse traité de chaque espèce en particulier en me livrant aux discussions de la nomenclature, et que d'autre côté je n'eusse pas supprimé, par le moyen des couleurs, la plus grande partie du long discours qui eût été nécessaire pour chaque description. Il n'y aura donc guère que les oiseaux domestiques et quelques espèces majeures, ou particulièrement remarquables, que je traiterai par articles séparés. Tous les autres oiseaux, surtout les plus petits, seront réunis avec les espèces voisines et présentés ensemble comme étant à peu près du même naturel et de la même famille; le nombre des affinités, comme celui des variétés, est toujours d'autant plus grand que les espèces sont plus petites. Un moineau, une fauvette, ont peut-être chacun vingt fois plus de parents que n'en ont l'autruche ou le dindon; j'entends par le nombre de parents le nombre des espèces voisines et assez ressemblantes pour pouvoir être regardées comme des branches collatérales d'une même tige, ou d'une tige si voisine d'une autre qu'on peut leur supposer une souche commune, et présumer que toutes sont originairement issues de cette même souche à laquelle elles tiennent encore par ce grand nombre de ressemblances communes entre elles; et ces espèces voisines ne se sont probablement séparées les unes des autres que par les influences du climat, de la nourriture, et par la succession du temps, qui amène toutes les combinaisons possibles, et met au jour tous les moyens de variété, de perfection, d'altération et de dégénération.

1. *Plusieurs ensemble sous un même genre.* Voilà Buffon tout à fait engagé dans les voies de la *méthode*.

2. Le second avantage de la *méthode* est d'*abréger*. Le premier est de donner de l'unité aux différentes parties de l'objet qu'on étudie, d'en *former un tout*. — « Dans son *Histoire des* « *oiseaux*, Buffon se soumit tacitement à la nécessité où nous sommes tous de classer nos idées « pour nous en représenter clairement l'ensemble : aussi, quoique l'*Histoire des oiseaux* n'ait « point cette sévérité de critique, ni cette exactitude de détails qui règnent dans celle des *qua-* « *drupèdes*, elle forme un tout beaucoup plus facile à saisir et plus agréable à lire. Elle fait le « fond de tous les livres que l'on a écrits depuis sur le même sujet, et dont aucun n'offre « encore, relativement à l'époque où il a été fait, autant de critique ni d'exactitude que celui « de Buffon. » (Cuvier).

Ce n'est pas que nous prétendions que chacun de nos articles ne contiendra réellement et exclusivement que les espèces qui ont en effet le degré de parenté dont nous parlons, il faudrait être plus instruits que nous ne le sommes, et que nous ne pouvons l'être, sur les effets du mélange des espèces et sur leur produit dans les oiseaux; car, indépendamment des variétés naturelles et accidentelles, qui, comme nous l'avons dit, sont plus nombreuses, plus multipliées dans les oiseaux que dans les quadrupèdes, il y a encore une autre cause qui concourt avec ces variétés pour augmenter, en apparence, la quantité des espèces. Les oiseaux sont, en général, plus chauds et plus prolifiques que les animaux quadrupèdes, ils s'unissent plus fréquemment, et lorsqu'ils manquent de femelles de leur espèce ils se mêlent plus volontiers que les quadrupèdes avec les espèces voisines, et produisent ordinairement des métis féconds et non pas des mulets stériles[1] : on le voit par les exemples du chardonneret, du tarin et du serin; les métis qu'ils produisent peuvent, en s'unissant, produire d'autres individus semblables à eux, et former par conséquent de nouvelles espèces intermédiaires et plus ou moins ressemblantes à celles dont elles tirent leur origine. Or, tout ce que nous faisons par art peut se faire, et s'est fait mille et mille fois par la nature; il est donc souvent arrivé des mélanges fortuits et volontaires entre les animaux, et surtout parmi les oiseaux, qui, souvent, faute de leur femelle, se servent du premier mâle qu'ils rencontrent ou du premier oiseau qui se présente : le besoin de s'unir est chez eux d'une nécessité si pressante que la plupart sont malades et meurent lorsqu'on les empêche d'y satisfaire. On voit souvent dans les basses-cours un coq sevré de poules se servir d'un autre coq, d'un chapon, d'un dindon, d'un canard; on voit le faisan se servir de la poule; on voit dans les volières le serin et le chardonneret, le tarin et le serin, le linot rouge et la linotte commune, se chercher pour s'unir : et qui sait tout ce qui se passe en amour au fond des bois? qui peut nombrer les jouissances illégitimes entre gens d'espèces différentes? qui pourra jamais séparer toutes les branches bâtardes des tiges légitimes, assigner le temps de leur première origine, déterminer, en un mot, tous les effets des puissances de la nature pour la multiplication, toutes ses ressources dans le besoin, tous les suppléments qui en résultent, et qu'elle sait employer pour augmenter le nombre des espèces en remplissant les intervalles qui semblent les séparer?

Notre ouvrage contiendra à peu près tout ce qu'on sait des oiseaux, et néanmoins ce ne sera, comme l'on voit, qu'un sommaire ou plutôt une esquisse de leur histoire : seulement cette esquisse sera la première qu'on ait faite en ce genre, car les ouvrages anciens et nouveaux auxquels on a donné le titre d'*Histoire des Oiseaux* ne contiennent presque rien d'histo-

1. Les *métis* des *oiseaux* n'ont, comme ceux des quadrupèdes, qu'une *fécondité bornée* — Voyez la note de la p. 264 du II[e] volume, et celle de la p. 231 du III[e].

rique ; tout imparfaite que sera notre histoire, elle pourra servir à la postérité pour en faire une plus complète et meilleure ; je dis à la postérité, car je vois clairement qu'il se passera bien des années avant que nous soyons aussi instruits sur les oiseaux que nous le sommes aujourd'hui sur les quadrupèdes. Le seul moyen d'avancer l'ornithologie historique serait de faire l'histoire particulière des oiseaux de chaque pays : d'abord de ceux d'une seule province, ensuite de ceux d'une province voisine, puis de ceux d'une autre plus éloignée ; réunir, après cela, ces histoires particulières pour composer celle de tous les oiseaux d'un même climat ; faire la même chose dans tous les pays et dans tous les différents climats ; comparer ensuite ces histoires particulières, les combiner pour en tirer les faits et former un corps entier de toutes ces parties séparées. Or, qui ne voit que cet ouvrage ne peut être que le produit du temps? Quand y aura-t-il des observateurs qui nous rendront compte de ce que font nos hirondelles au Sénégal, et nos cailles en Barbarie? Qui seront ceux qui nous informeront des mœurs des oiseaux de la Chine ou du Monomotapa? Et comme je l'ai déjà fait sentir, cela est-il assez important, assez utile, pour que bien des gens s'en inquiètent ou s'en occupent? Ce que nous donnons ici servira donc longtemps comme une base ou comme un point de ralliement auquel on pourra rapporter les faits nouveaux que le temps amènera. Si l'on continue d'étudier et de cultiver l'histoire naturelle, les faits se multiplieront, les connaissances augmenteront ; notre esquisse historique, dont nous n'avons pu tracer que les premiers traits, se remplira peu à peu et prendra plus de corps : c'est tout ce que nous pouvons attendre du produit de notre travail, et c'est peut-être trop espérer encore, et en même temps trop nous étendre sur son peu de valeur.

DISCOURS

SUR LA NATURE DES OISEAUX

Le mot nature a, dans notre langue et dans la plupart des autres idiomes anciens et modernes, deux acceptions très-différentes : l'une suppose un sens actif et général ; lorsqu'on nomme la nature purement et simplement, on en fait une espèce d'être idéal[1] auquel on a coutume de rapporter, comme cause, tous les effets constants, tous les phénomènes de l'univers; l'autre acception ne présente qu'un sens passif et particulier, en sorte que lorsqu'on parle de la nature de l'homme, de celle des animaux, de celle des oiseaux, ce mot signifie, ou plutôt indique et comprend dans sa signification la quantité totale, la somme des qualités dont la nature, prise dans la première acception, a doué l'homme, les animaux, les oiseaux, etc. Ainsi la nature active, en produisant les êtres, leur imprime un caractère particulier qui fait leur *nature* propre et passive, de laquelle dérive ce qu'on appelle leur *naturel,* leur *instinct* et toutes leurs autres *habitudes* et *facultés naturelles*. Nous avons déjà traité de la nature de l'homme et de celle des animaux quadrupèdes; la nature des oiseaux demande des considérations particulières; et, quoique à certains égards elle nous soit moins connue que celle des quadrupèdes, nous tâcherons néanmoins d'en saisir les principaux attributs et de la présenter sous son véritable aspect, c'est-à-dire avec les traits caractéristiques et généraux qui la constituent.

Le sentiment ou plutôt la faculté de sentir, l'instinct, qui n'est que le résultat de cette faculté, et le naturel, qui n'est que l'exercice habituel de l'instinct guidé et même produit par le sentiment, ne sont pas, à beaucoup près, les mêmes dans les différents êtres : ces qualités intérieures dépendent de l'organisation en général, et en particulier de celle des sens, et elles sont relatives, non-seulement à leur plus ou moins grand degré de perfection, mais encore à l'ordre de supériorité que met entre les sens ce degré de perfection ou d'imperfection. Dans l'homme, où tout doit être jugement et raison, le sens du toucher est plus parfait que dans l'animal, où il y a moins de jugement que de sentiment; et au contraire l'odorat est plus parfait dans l'animal que dans l'homme, parce que le toucher est le sens

1. Voyez la note de la page 295 du III[e] volume.

de la connaissance, et que l'odorat ne peut être que celui du sentiment. Mais comme peu de gens distinguent nettement les nuances qui séparent les idées et les sensations, la connaissance et le sentiment, la raison et l'instinct, nous mettrons à part ce que nous appelons chez nous *raisonnement, discernement, jugement,* et nous nous bornerons à comparer les différents produits du simple sentiment, et à rechercher les causes de la diversité de l'instinct, qui, quoique varié à l'infini dans le nombre immense des espèces d'animaux qui tous en sont pourvus, paraît néanmoins être plus constant, plus uniforme, plus régulier, moins capricieux, moins sujet à l'erreur que ne l'est la raison dans la seule espèce qui croit la posséder.

En comparant les sens, qui sont les premières puissances motrices de l'instinct dans tous les animaux, nous trouverons d'abord que le sens de la vue est plus étendu, plus vif, plus net et plus distinct dans les oiseaux en général que dans les quadrupèdes; je dis en général, parce qu'il paraît y avoir des exceptions dans les oiseaux qui, comme les hiboux, voient moins qu'aucun des quadrupèdes; mais c'est un effet particulier que nous examinerons à part, d'autant que, si ces oiseaux voient mal pendant le jour, ils voient très-bien pendant la nuit, et que ce n'est que par un excès de sensibilité dans l'organe qu'ils cessent de voir à une grande lumière : cela même vient à l'appui de notre assertion, car la perfection d'un sens dépend principalement du degré de sa sensibilité; et ce qui prouve qu'en effet l'œil est plus parfait dans l'oiseau, c'est que la nature l'a travaillé davantage. Il y a, comme l'on sait, deux membranes de plus, l'une extérieure et l'autre intérieure, dans les yeux de tous les oiseaux, qui ne se trouvent pas dans l'homme : la première [a], c'est-à-dire la plus extérieure de ces membranes, est placée dans le grand angle de l'œil; c'est une seconde paupière plus transparente que la première, dont les mouvements obéissent également à la volonté, dont l'usage est de nettoyer et polir la cornée, et qui leur sert aussi à tempérer l'excès de la lumière, et ménager par conséquent la grande sensibilité de leurs yeux; la seconde [b] est située au fond

a. Cette paupière interne se trouve dans plusieurs animaux quadrupèdes; mais, dans la plupart, elle n'est pas mobile comme dans les oiseaux.

b. Dans les yeux d'un coq indien, le nerf optique, qui était situé fort à côté, après avoir percé la sclérotique et la choroïde, s'élargissait et formait un rond, de la circonférence duquel il partait plusieurs filets noirs qui s'unissaient pour former une membrane, que nous avons trouvée *dans tous les oiseaux.* — Dans les yeux de l'autruche, le nerf optique ayant percé la sclérotique et la choroïde, se dilatait et formait une espèce d'entonnoir d'une substance semblable à la sienne; cet entonnoir n'est pas ordinairement rond aux oiseaux, où nous avons presque toujours trouvé l'extrémité du nerf optique aplatie et comprimée au dedans de l'œil : de cet entonnoir sortait une membrane plissée, faisant comme une bourse qui aboutissait en pointe. Cette bourse, qui était large de six lignes par le bas, à la sortie du nerf optique, et qui allait en pointe vers le haut, était noire, mais d'un autre noir que n'est celui de la choroïde, qui paraît comme enduite d'une couleur détrempée qui s'attache aux doigts; car c'était une membrane pénétrée de sa couleur, et dont la surface était solide. *Mém. pour servir à l'Hist. des animaux*, p. 175 et 303.

de l'œil, et paraît être un épanouissement du nerf optique, qui, recevant plus immédiatement les impressions de la lumière, doit dès lors être plus aisément ébranlé, plus sensible qu'il ne l'est dans les autres animaux, et c'est cette grande sensibilité qui rend la vue des oiseaux bien plus parfaite et beaucoup plus étendue. Un épervier voit d'en haut, et de vingt fois plus loin une alouette sur une motte de terre, qu'un homme ou un chien ne peuvent l'apercevoir. Un milan, qui s'élève à une hauteur si grande que nous le perdons de vue, voit de là les petits lézards, les mulots, les oiseaux, et choisit ceux sur lesquels il veut fondre; et cette plus grande étendue dans le sens de la vue est accompagnée d'une netteté, d'une précision tout aussi grandes, parce que l'organe étant en même temps très-souple et très-sensible, l'œil se renfle ou s'aplatit, se couvre ou se découvre, se rétrécit ou s'élargit, et prend aisément, promptement et alternativement, toutes les formes nécessaires pour agir et voir parfaitement à toutes les lumières et à toutes les distances[1].

D'ailleurs le sens de la vue étant le seul qui produise les idées du mouvement, le seul par lequel on puisse comparer immédiatement les espaces parcourus, et les oiseaux étant de tous les animaux les plus habiles, les plus propres au mouvement, il n'est pas étonnant qu'ils aient en même temps le sens qui le guide plus parfait et plus sûr; ils peuvent parcourir dans un très-petit temps un grand espace; il faut donc qu'ils en voient l'étendue et même les limites. Si la nature, en leur donnant la rapidité du vol, les eût rendus myopes, ces deux qualités eussent été contraires, l'oiseau n'aurait jamais osé se servir de sa légèreté ni prendre un essor rapide, il n'aurait fait que voltiger lentement, dans la crainte des chocs et des résistances imprévues. La seule vitesse avec laquelle on voit voler un oiseau peut indiquer la portée de sa vue, je ne dis pas la portée absolue, mais relative; un oiseau dont le vol est très-vif, direct et soutenu, voit certainement plus loin qu'un autre de même forme, qui néanmoins se meut plus lentement et plus obliquement; et si jamais la nature a produit des oiseaux à vue courte et à vol très-rapide, ces espèces auront péri par cette contrariété de qualités, dont l'une non-seulement empêche l'exercice de l'autre, mais expose l'individu à des risques sans nombre, d'où l'on doit présumer que les oiseaux dont le vol est le plus court et le plus lent sont ceux aussi dont la vue est la moins étendue; comme l'on voit, dans les quadrupèdes, ceux qu'on nomme *paresseux* (l'unau et l'aï) qui

1. « L'œil des oiseaux est disposé de manière à distinguer également bien les objets de loin « et de près : une membrane vasculeuse et plissée, qui se rend du fond du globe au bord du « cristallin, y contribue probablement en déplaçant cette lentille. La face antérieure du globe « est d'ailleurs renforcée par un cercle de pièces osseuses; et, outre les deux paupières ordi- « naires, il y en a toujours une troisième placée à l'angle interne, et qui, au moyen d'un appa- « reil musculaire remarquable, peut couvrir le devant de l'œil comme un rideau. La cornée « est très-convexe, mais le cristallin est plat, et le vitré petit. » (Cuvier.)

ne se meuvent que lentement, avoir les yeux couverts et la vue basse.

L'idée du mouvement et toutes les autres idées qui l'accompagnent ou qui en dérivent, telles que celles des vitesses relatives, de la grandeur des espaces, de la proportion des hauteurs, des profondeurs et des inégalités des surfaces, sont donc plus nettes, et tiennent plus de place dans la tête de l'oiseau que dans celle du quadrupède; et il semble que la nature ait voulu nous indiquer cette vérité par la proportion qu'elle a mise entre la grandeur de l'œil et celle de la tête : car, dans les oiseaux, les yeux sont proportionnellement beaucoup plus grands[a] que dans l'homme et dans les animaux quadrupèdes; ils sont plus grands, plus organisés, puisqu'il y a deux membranes de plus; ils sont donc plus sensibles, et dès lors ce sens de la vue plus étendu, plus distinct et plus vif dans l'oiseau que dans le quadrupède, doit influer en même proportion sur l'organe intérieur du sentiment, en sorte que l'instinct des oiseaux sera par cette première cause modifié différemment de celui des quadrupèdes.

Une seconde cause qui vient à l'appui de la première, et qui doit rendre l'instinct de l'oiseau différent de celui du quadrupède, c'est l'élément qu'il habite et qu'il peut parcourir sans toucher à la terre. L'oiseau connaît peut-être mieux que l'homme tous les degrés de la résistance de l'air, de sa température à différentes hauteurs, de sa pesanteur relative, etc. Il prévoit plus que nous, il indiquerait mieux que nos baromètres et nos thermomètres les variations, les changements qui arrivent à cet élément mobile; mille et mille fois il a éprouvé ses forces contre celles du vent, et plus souvent encore il s'en est aidé pour voler plus vite et plus loin. L'aigle, en s'élevant au-dessus des nuages[b], peut passer tout à coup de l'orage dans le calme, jouir d'un ciel serein et d'une lumière pure, tandis que les autres animaux dans l'ombre sont battus de la tempête; il peut en vingt-quatre heures changer de climat, et, planant au-dessus des différentes contrées, s'en former un tableau dont l'homme ne peut avoir d'idée. Nos plans à vue

a. Le globe de l'œil, dans une aigle femelle, avait, dans la plus grande largeur, un pouce et demi de diamètre; celui du mâle avait trois lignes de moins. *Mém. pour servir à l'Hist. des animaux*, partie II, p. 257. — Le globe de l'œil de l'ibis avait six lignes de diamètre... L'œil de la cigogne était quatre fois plus gros. *Idem*, partie III, p. 484. — Le globe de l'œil, dans le casoar, était fort gros à proportion de la cornée, ayant un pouce et demi de diamètre, et la cornée n'ayant que trois lignes. *Idem*, partie II, p. 313.

b. On peut démontrer que l'aigle, et les autres oiseaux de haut vol, s'élèvent à une hauteur supérieure à celle des nuages, en partant même du milieu d'une plaine, et sans supposer qu'ils gagnent les montagnes qui pourraient leur servir d'échelons; car on les voit s'élever si haut qu'ils disparaissent à notre vue. Or, l'on sait qu'un objet éclairé par la lumière du jour ne disparaît à nos yeux qu'à la distance de trois mille quatre cent trente-six fois son diamètre, et que par conséquent si l'on suppose l'oiseau placé perpendiculairement au-dessus de l'homme qui le regarde, et que le diamètre du vol ou l'envergure de cet oiseau soit de cinq pieds, il ne peut disparaître qu'à la distance de dix-sept mille cent quatre-vingts pieds ou deux mille huit cent soixante-trois toises, ce qui fait une hauteur bien plus grande que celle des nuages, surtout de ceux qui produisent les orages.

d'oiseau, qui sont si longs, si difficiles à faire avec exactitude, ne nous donnent encore que des notions imparfaites de l'inégalité relative des surfaces qu'ils représentent : l'oiseau, qui a la puissance de se placer dans les vrais points de vue, et de les parcourir promptement et successivement en tout sens, en voit plus, d'un coup d'œil, que nous ne pouvons en estimer, en juger par nos raisonnements, même appuyés de toutes les combinaisons de notre art; et le quadrupède borné, pour ainsi dire, à la motte de terre sur laquelle il est né, ne connaît que sa vallée, sa montagne ou sa plaine; il n'a nulle idée de l'ensemble des surfaces, nulle notion des grandes distances, nul désir de les parcourir; et c'est par cette raison que les grands voyages et les migrations sont aussi rares parmi les quadrupèdes qu'elles sont fréquentes dans les oiseaux; c'est ce désir, fondé sur la connaissance des lieux éloignés, sur la puissance qu'ils se sentent de s'y rendre en peu de temps, sur la notion anticipée des changements de l'atmosphère et de l'arrivée des saisons, qui les détermine à partir ensemble et d'un commun accord : dès que les vivres commencent à leur manquer, dès que le froid ou le chaud les incommode, ils méditent leur retraite; d'abord ils semblent se rassembler de concert pour entraîner leurs petits et leur communiquer ce même désir de changer de climat, que ceux-ci ne peuvent encore avoir acquis par aucune notion, aucune connaissance, aucune expérience précédente. Les pères et mères rassemblent leur famille pour la guider pendant la traversée, et toutes les familles se réunissent, non-seulement parce que tous les chefs sont animés du même désir, mais parce qu'en augmentant les troupes ils se trouvent en force pour résister à leurs ennemis.

Et ce désir de changer de climat, qui communément se renouvelle deux fois par an, c'est-à-dire en automne et au printemps, est une espèce de besoin si pressant, qu'il se manifeste dans les oiseaux captifs par les inquiétudes les plus vives. Nous donnerons à l'article de la caille un détail d'observations à ce sujet, par lesquelles on verra que ce désir est l'une des affections les plus fortes de l'instinct de l'oiseau; qu'il n'y a rien qu'il ne tente dans ces deux temps de l'année pour se mettre en liberté, et que souvent il se donne la mort par les efforts qu'il fait pour sortir de sa captivité; au lieu que dans tous les autres temps il paraît la supporter tranquillement, et même chérir sa prison, s'il s'y trouve renfermé avec sa femelle dans la saison des amours : lorsque celle de la migration approche, on voit les oiseaux libres, non-seulement se rassembler en famille, se réunir en troupes, mais encore s'exercer à faire de longs vols, de grandes tournées avant que d'entreprendre leur plus grand voyage. Au reste, les circonstances de ces migrations varient dans les différentes espèces; tous les oiseaux voyageurs ne se réunissent pas en troupes, il y en a qui partent seuls, d'autres avec leurs femelles et leur famille, d'autres qui marchent par petits détache-

ments, etc. Mais avant d'entrer dans le détail que ce sujet exige[a], continuons nos recherches sur les causes qui constituent l'instinct et modifient la nature des oiseaux.

L'homme, supérieur à tous les êtres organisés, a le sens du toucher, et peut-être celui du goût, plus parfait qu'aucun des animaux, mais il est inférieur à la plupart d'entre eux par les trois autres sens; et, en ne comparant que les animaux entre eux, il paraît que la plupart des quadrupèdes ont l'odorat plus vif, plus étendu que ne l'ont les oiseaux; car, quoi qu'on dise de l'odorat du corbeau, du vautour, etc., il est fort inférieur à celui du chien, du renard, etc. : on peut d'abord en juger par la conformation même de l'organe; il y a un grand nombre d'oiseaux qui n'ont point de narines, c'est-à-dire point de conduits ouverts au-dessus du bec[1], en sorte qu'ils ne peuvent recevoir les odeurs que par la fente intérieure qui est dans la bouche; et dans ceux qui ont des conduits ouverts au-dessus du bec[b], et qui ont plus d'odorat que les autres, les nerfs olfactifs sont néanmoins bien plus petits proportionnellement, et moins nombreux, moins étendus que dans les quadrupèdes : aussi l'odorat ne produit dans l'oiseau que quelques effets assez rares, assez peu remarquables, au lieu que, dans le chien et dans plusieurs autres quadrupèdes, ce sens paraît être la source et la cause principale de leurs déterminations et de leurs mouvements. Ainsi le toucher dans l'homme, l'odorat dans le quadrupède, et l'œil dans l'oiseau, sont les premiers sens, c'est-à-dire ceux qui sont les plus parfaits, ceux qui donnent à ces différents êtres les sensations dominantes[2].

Après la vue, l'ouïe me paraît être le second sens de l'oiseau, c'est-à-dire le second pour la perfection; l'ouïe est non-seulement plus parfaite que l'odorat, le goût et le toucher dans l'oiseau, mais même plus parfaite que l'ouïe des quadrupèdes; on le voit par la facilité avec laquelle la plupart

a. Nous donnerons dans un autre discours les faits qui ont rapport à la migration des oiseaux.

b. Il y a ordinairement à la partie supérieure du bec, deux petites ouvertures, qui sont les narines de l'oiseau; quelquefois ces ouvertures extérieures de l'oiseau manquent tout à fait, en sorte que dans ce cas les odeurs ne pénètrent jusqu'au sens de l'odorat que par la fente intérieure qui est dans la bouche comme dans quelques palettes, les cormorans, l'onocrotal. — Dans le grand vautour, les nerfs olfactifs sont très-petits à proportion. *Hist. de l'Acad. des Sc.*, t. I, p. 430.

1. Dans les pélicans, les frégates, les cormorans, etc., la narine petite, et située très-près de la racine du bec, est précédée d'un sillon qui règne tout le long de ce bec. Dans le genre des *fous* ou *boubies*, le sillon existe, mais il ne conduit à aucun trou : il n'y a pas d'ouverture nasale extérieure.

2. Voyez la page 326 du II[e] volume et la note de cette page. — Ces vues sur la prédominance relative des divers sens dans les diverses classes sont au nombre des plus belles de Buffon. — « Ses idées concernant l'influence qu'exercent la délicatesse et le degré de développe- « ment de chaque organe sur la nature des diverses espèces sont des idées de génie qui feront « désormais la base de l'histoire naturelle philosophique, et qui ont rendu tant de services à « l'art des méthodes qu'elles doivent faire pardonner à leur auteur le mal qu'il a dit de cet art. » Cuvier.)

des oiseaux retiennent et répètent des sons et des suites de sons, et même la parole; on le voit par le plaisir qu'ils trouvent à chanter continuellement, à gazouiller sans cesse, surtout lorsqu'ils sont le plus heureux, c'est-à-dire dans le temps de leurs amours; ils ont les organes de l'oreille et de la voix plus souples et plus puissants; ils s'en servent aussi beaucoup plus que les animaux quadrupèdes. La plupart de ceux-ci sont fort silencieux, et leur voix, qu'ils ne font entendre que rarement, est presque toujours désagréable et rude; dans celle des oiseaux, on trouve de la douceur, de l'agrément, de la mélodie; il y a quelques espèces dont, à la vérité, la voix paraît insupportable, surtout en la comparant à celle des autres, mais ces espèces sont en assez petit nombre, et ce sont les plus gros oiseaux que la nature semble avoir traités comme les quadrupèdes, en ne leur donnant pour voix qu'un seul ou plusieurs cris, qui paraissent d'autant plus rauques, plus perçants et plus forts, qu'ils ont moins de proportion avec la grandeur de l'animal; un paon, qui n'a pas la centième partie du volume d'un bœuf, se fait entendre de plus loin; un rossignol peut remplir de ses sons tout autant d'espace qu'une grande voix humaine : cette prodigieuse étendue, cette force de leur voix dépend en entier de leur conformation, tandis que la continuité de leur chant ou de leur silence ne dépend que de leurs affections intérieures : ce sont deux choses qu'il faut considérer à part.

L'oiseau a d'abord les muscles pectoraux beaucoup plus charnus et plus forts que l'homme ou que tout autre animal, et c'est par cette raison qu'il fait agir ses ailes avec beaucoup plus de vitesse et de force que l'homme ne peut remuer ses bras; et en même temps que les puissances qui font mouvoir les ailes sont plus grandes, le volume des ailes est aussi plus étendu, et la masse plus légère, relativement à la grandeur et au poids du corps de l'oiseau; de petits os vides et minces[1], peu de chair, des tendons fermes et des plumes avec une étendue souvent double, triple et quadruple de celle du diamètre du corps, forment l'aile de l'oiseau, qui n'a besoin que de la réaction de l'air pour soulever le corps, et de légers mouvements pour le soutenir élevé. La plus ou moins grande facilité du vol, ses différents degrés de rapidité, sa direction même de bas en haut et de haut en

1. Les os des oiseaux sont non-seulement *vides* de moelle et *minces*, mais ils sont remplis d'air. (Voyez la note 2 de la page 373 du Ier volume.) — Les poumons des *oiseaux* sont percés de grands trous qui laissent passer l'air dans plusieurs poches ou sacs membraneux de la poitrine, du bas-ventre, des aisselles, et même de l'intérieur des os. Les os du tronc, des membres, etc., sont percés de trous qui communiquent avec la poitrine et en reçoivent l'air. Si, sur un oiseau mort, on pousse de l'air dans la trachée-artère, cet air sort par l'*humérus*, par le *fémur*, etc.; si on pousse l'air dans l'*humérus* ou le *fémur*, il sort par la trachée-artère. Il résulte de tout cela non-seulement que l'oiseau est plus léger, mais qu'il respire tout à la fois par les vaisseaux du poumon et par ceux du corps : il a une respiration double. « Deux « moineaux francs consomment autant d'air pur qu'un cochon d'Inde. » Lavoisier, *Mém. de chimie*, t. 1, p. 119.

bas dépendent de la combinaison de tous les résultats de cette conformation. Les oiseaux dont l'aile et la queue sont plus longues et le corps plus petit sont ceux qui volent le plus vite et le plus longtemps; ceux au contraire qui, comme l'outarde, le casoar ou l'autruche, ont les ailes et la queue courtes, avec un grand volume de corps, ne s'élèvent qu'avec peine, ou même ne peuvent quitter la terre.

La force des muscles, la conformation des ailes, l'arrangement des plumes et la légèreté des os, sont les causes physiques de l'effet du vol, qui paraît fatiguer si peu la poitrine de l'oiseau, que c'est souvent dans ce temps même du vol qu'il fait le plus retentir sa voix par des cris continus; c'est que, dans l'oiseau, le thorax avec toutes les parties qui en dépendent ou qu'il contient, est plus fort ou plus étendu à l'intérieur et à l'extérieur qu'il ne l'est dans les autres animaux; de même que les muscles pectoraux placés à l'extérieur sont plus gros, la trachée-artère est plus grande et plus forte, elle se termine ordinairement au-dessous en une large cavité[1] qui multiplie le volume du son. Les poumons, plus grands, plus étendus que ceux des quadrupèdes, ont plusieurs appendices qui forment des poches, des espèces de réservoirs d'air qui rendent encore le corps de l'oiseau plus léger, en même temps qu'ils fournissent aisément et abondamment la substance aérienne qui sert d'aliment à la voix. On a vu, dans l'histoire de l'ouarine, qu'une assez légère différence, une extension de plus dans les parties solides de l'organe, donne à ce quadrupède, qui n'est que d'une grandeur médiocre, une voix si facile et si forte, qu'il la fait retentir presque continuellement à plus d'une lieue de distance, quoique les poumons soient conformés comme ceux des autres animaux quadrupèdes; à plus grande raison, ce même effet se trouve dans l'oiseau où il y a un grand appareil dans les organes qui doivent produire les sons, et où toutes les parties de la poitrine paraissent être formées pour concourir à la force et à la durée de la voix[a].

a. Dans la plupart des oiseaux de rivière, qui ont la voix très-forte, la trachée résonne; c'est que la glotte est placée au bas de la trachée, et non pas au haut comme dans l'homme. *Coll. Acad. Part. Fr.*, t. I, p. 496. — Il en est de même dans le coq. *Hist. de l'Acad.*, t. II, p. 7. — Dans les oiseaux, et spécialement dans les canards et autres oiseaux de rivière, les organes de la voix consistent en un *larynx interne*, à l'endroit de la bifurcation de la trachée-artère; en deux anches membraneuses, qui communiquent par le bas à l'origine des deux premières branches de la trachée; en plusieurs membranes semi-lunaires, disposées les unes au-dessus des autres, dans les principales branches du poumon charnu, et qui ne remplissent que la moitié de leur cavité, laissant à l'air un libre passage par l'autre demi-cavité; en d'autres membranes disposées en différents sens, soit dans la partie moyenne, soit dans la partie inférieure de la trachée; enfin, en une membrane plus ou moins solide, située presque

1. « La trachée des oiseaux a ses anneaux entiers : à sa bifurcation est une glotte le plus « souvent pourvue de muscles propres, et nommée *larynx inférieur*; c'est là que se forme la « voix des oiseaux; l'énorme volume d'air, contenu dans les sacs aériens, contribue à la force « de cette voix, et la trachée, par ses diverses formes et par ses mouvements, à ses modifica- « tions. Le *larynx supérieur*, fort simple, y entre pour peu de chose. » (Cuvier.)

Il me semble qu'on peut démontrer, par des faits combinés, que la voix des oiseaux est non-seulement plus forte que celle des quadrupèdes, relativement au volume de leur corps, mais même absolument, et sans y faire entrer ce rapport de grandeur : communément les cris de nos quadrupèdes domestiques ou sauvages ne se font pas entendre au delà d'un quart ou d'un tiers de lieue, et ce cri se fait dans la partie de l'atmosphère la plus dense[1], c'est-à-dire la plus propre à propager le son; au lieu que la voix des oiseaux qui nous parvient du haut des airs se fait dans un milieu plus rare, et où il faut une plus grande force pour produire le même effet. On sait, par des expériences faites avec la machine pneumatique, que le son diminue à mesure que l'air devient plus rare; et j'ai reconnu, par une observation que je crois nouvelle, combien la différence de cette raréfaction influe en plein air. J'ai souvent passé des jours entiers dans les forêts, où l'on est obligé de s'appeler de loin et d'écouter avec attention pour entendre le son du cor et la voix des chiens ou des hommes; j'ai remarqué que dans le temps de la plus grande chaleur du jour, c'est-à-dire depuis dix heures jusqu'à quatre, on ne peut entendre que d'assez près les mêmes voix, les mêmes sons que l'on entend de loin le matin, le soir, et surtout la nuit, dont le silence ne fait rien ici, parce qu'à l'exception des cris de quelques reptiles ou de quelques oiseaux nocturnes, il n'y avait pas le moindre bruit dans ces forêts; j'ai de plus observé qu'à toutes les heures du jour et de la nuit on entendait plus loin en hiver par la gelée que par le plus beau temps de toute autre saison. Tout le monde peut s'assurer de la vérité de cette observation, qui ne demande, pour être bien faite, que la simple attention de choisir les jours sereins et calmes, pour que le vent ne puisse déranger le rapport que nous venons d'indiquer dans la propagation du son; il m'a souvent paru que je ne pouvais entendre à midi que de six cents pas de distance la même voix que j'entendais de douze ou quinze cents à six heures du matin ou du soir, sans pouvoir attribuer cette grande différence à d'autre cause qu'à la raréfaction de l'air plus grande à midi, et moindre le soir ou le matin; et puisque ce degré de raréfaction fait une différence de plus de moitié sur la distance à laquelle peut s'étendre le son à la surface de la terre, c'est-à-dire dans la partie la plus basse et la plus dense de l'atmosphère, qu'on juge de combien doit être la perte du son dans les parties supérieures où l'air devient plus rare à mesure qu'on s'élève et dans une proportion bien plus grande que celle de la raréfaction causée par la chaleur du jour! Les oiseaux dont nous entendons la

transversalement entre les deux branches de la lunette, laquelle termine une cavité qui se rencontre constamment à la partie supérieure et interne de la poitrine. *Mém. de l'Acad. des Sciences*, année 1753, p. 290.

1. L'intensité avec laquelle le son se transmet dans l'air, ou dans un gaz quelconque, est d'autant plus faible que la densité de ce gaz est moindre.

voix d'en haut, et souvent sans les apercevoir, sont alors élevés à une hauteur égale à trois mille quatre cent trente-six fois leur diamètre, puisque ce n'est qu'à cette distance que l'œil humain cesse de voir les objets. Supposons donc que l'oiseau avec ses ailes étendues fasse un objet de quatre pieds de diamètre, il ne disparaîtra qu'à la hauteur de treize mille sept cent quarante-quatre pieds ou de plus de deux mille toises; et si nous supposons une troupe de trois ou quatre cents gros oiseaux, tels que des cigognes, des oies, des canards, dont quelquefois nous entendons la voix avant de les apercevoir, l'on ne pourra nier que la hauteur à laquelle ils s'élèvent ne soit encore plus grande, puisque la troupe, pour peu qu'elle soit serrée, forme un objet dont le diamètre est bien plus grand. Ainsi l'oiseau en se faisant entendre d'une lieue du haut des airs, et produisant des sons dans un milieu qui en diminue l'intensité [1] et en raccourcit de plus de moitié la propagation, a par conséquent la voix quatre fois plus forte que l'homme ou le quadrupède, qui ne peut se faire entendre à une demi-lieue sur la surface de la terre; et cette estimation est peut-être plus faible que trop forte, car, indépendamment de ce que nous venons d'exposer, il y a encore une considération qui vient à l'appui de nos conclusions, c'est que le son rendu dans le milieu des airs doit, en se propageant, remplir une sphère dont l'oiseau est le centre, tandis que le son produit à la surface de la terre ne remplit qu'une demi-sphère, et que la partie du son qui se réfléchit contre la terrre aide et sert à la propagation de celui qui s'étend en haut et à côté; c'est par cette raison qu'on dit que la voix monte, et que de deux personnes qui se parlent du haut d'une tour en bas, celui qui est au-dessus est forcé de crier beaucoup plus haut que l'autre, s'il veut s'en faire également entendre.

Et à l'égard de la douceur de la voix et de l'agrément du chant des oiseaux, nous observerons que c'est une qualité en partie naturelle et en partie acquise : la grande facilité qu'ils ont à retenir et répéter les sons fait que non-seulement ils en empruntent les uns des autres, mais que souvent ils copient les inflexions, les tons de la voix humaine et de nos instruments. N'est-il pas singulier que dans tous les pays peuplés et policés, la plupart des oiseaux aient la voix charmante et le chant mélodieux, tandis que dans l'immense étendue des déserts de l'Afrique et de l'Amérique, où l'on n'a trouvé que des hommes sauvages, il n'existe aussi que des oiseaux criards, et qu'à peine on puisse citer quelques espèces dont la voix soit douce et le chant agréable? doit-on attribuer cette différence à la seule influence du climat? l'excès du froid et du chaud produit, à la vérité, des qualités excessives dans la nature des animaux, et se marque souvent à l'extérieur par des caractères durs et par des couleurs fortes. Les quadrupèdes dont la

1. Voyez la note précédente.

robe est variée et empreinte de couleurs opposées, semée de taches rondes ou rayée de bandes longues, tels que les panthères, les léopards, les zèbres, les civettes, sont tous des animaux des climats les plus chauds; presque tous les oiseaux de ces mêmes climats brillent à nos yeux des plus vives couleurs, au lieu que dans les pays tempérés les teintes sont plus faibles, plus nuancées, plus douces : sur trois cents espèces d'oiseaux que nous pouvons compter dans notre climat, le paon, le coq, le loriot, le martin-pêcheur, le chardonneret, sont presque les seuls que l'on puisse citer pour la variété des couleurs, tandis que la nature semble avoir épuisé ses pinceaux sur le plumage des oiseaux de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Inde. Ces quadrupèdes, dont la robe est si belle, ces oiseaux dont le plumage éclate des plus vives couleurs, ont en même temps la voix dure et sans inflexions, les sons rauques et discordants, le cri désagréable et même effrayant; on ne peut douter que l'influence du climat ne soit la cause principale de ces effets, mais ne doit-on pas y joindre, comme cause secondaire, l'influence de l'homme? Dans tous les animaux retenus en domesticité ou détenus en captivité, les couleurs naturelles et primitives ne s'exaltent jamais, et paraissent ne varier que pour se dégrader, se nuancer et se radoucir; on en a vu nombre d'exemples dans les quadrupèdes; il en est de même dans les oiseaux domestiques; les coqs et les pigeons ont encore plus varié pour les couleurs que les chiens ou les chevaux. L'influence de l'homme sur la nature s'étend bien au delà de ce qu'on imagine; il influe directement et presque immédiatement sur le naturel, sur la grandeur et la couleur des animaux qu'il propage et qu'il s'est soumis, il influe médiatement et de plus loin sur tous les autres, qui, quoique libres, habitent le même climat. L'homme a changé, pour sa plus grande utilité, dans chaque pays la surface de la terre; les animaux qui y sont attachés, et qui sont forcés d'y chercher leur subsistance, qui vivent, en un mot, sous ce même climat et sur cette même terre dont l'homme a changé la nature, ont dû changer aussi et se modifier; ils ont pris par nécessité plusieurs habitudes qui paraissent faire partie de leur nature; ils en ont pris d'autres par crainte qui ont altéré, dégradé leurs mœurs, ils en ont pris par imitation; enfin ils en ont reçu par l'éducation, à mesure qu'ils en étaient plus ou moins susceptibles; le chien s'est prodigieusement perfectionné par le commerce de l'homme, sa férocité naturelle s'est tempérée, et a cédé à la douceur de la reconnaissance et de l'attachement dès qu'en lui donnant sa subsistance l'homme a satisfait à ses besoins : dans cet animal les appétits les plus véhéments dérivent de l'odorat et du goût, deux sens qu'on pourrait réunir en un seul, qui produit les sensations dominantes du chien et des autres animaux carnassiers, desquels il ne diffère que par un point de sensibilité que nous avons augmenté; une nature moins forte, moins fière, moins féroce que celle du tigre, du léopard ou du lion, un naturel dès lors plus flexible;

quoique avec des appétits tout aussi véhéments, s'est néanmoins modifié, ramolli par les impressions douces du commerce des hommes, dont l'influence n'est pas aussi grande sur les autres animaux, parce que les uns ont une nature revêche, impénétrable aux affections douces; que les autres sont durs, insensibles ou trop défiants ou trop timides; que tous, jaloux de leur liberté, fuient l'homme, et ne le voient que comme leur tyran ou leur destructeur.

L'homme a moins d'influence sur les oiseaux que sur les quadrupèdes, parce que leur nature est plus éloignée, et qu'ils sont moins susceptibles des sentiments d'attachement et d'obéissance; les oiseaux que nous appelons *domestiques*, ne sont que prisonniers; ils ne nous rendent aucun service pendant leur vie, ils ne nous sont utiles que par leur propagation, c'est-à-dire par leur mort; ce sont des victimes que nous multiplions sans peine, et que nous immolons sans regret et avec fruit. Comme leur instinct diffère de celui des quadrupèdes et n'a nul rapport avec le nôtre, nous ne pouvons leur rien inspirer directement, ni même leur communiquer indirectement aucun sentiment relatif; nous ne pouvons influer que sur la machine, et eux aussi ne peuvent nous rendre que machinalement ce qu'ils ont reçu de nous. Un oiseau dont l'oreille est assez délicate, assez précise pour saisir et retenir une suite de sons et même de paroles, et dont la voix est assez flexible pour les répéter distinctement, reçoit ces paroles sans les entendre, et les rend comme il les a reçues; quoiqu'il articule des mots, il ne parle pas, parce que cette articulation de mots n'émane pas du principe de la parole[1], et n'en est qu'une imitation qui n'exprime rien de ce qui se passe à l'intérieur de l'animal, et ne représente aucune de ses affections. L'homme a donc modifié dans les oiseaux quelques puissances physiques, quelques qualités extérieures, telles que celles de l'oreille et de la voix, mais il a moins influé sur les qualités intérieures. On en instruit quelques-uns à chasser et même à rapporter leur gibier; on en apprivoise quelques autres assez pour les rendre familiers; à force d'habitude, on les amène au point de s'attacher à leur prison, de reconnaître aussi la personne qui les soigne; mais tous ces sentiments sont bien légers, bien peu profonds, en comparaison de ceux que nous transmettons aux animaux quadrupèdes, et que nous leur communiquons avec plus de succès en moins de temps et en plus grande quantité. Quelle comparaison y a-t-il entre l'attachement d'un chien et la familiarité d'un serin, entre l'intelligence d'un éléphant et celle de l'autruche, qui néanmoins paraît être le plus grave, le plus réfléchi des oiseaux, soit parce que l'autruche est en effet l'éléphant des oiseaux par la taille, et que le privilége de l'air sensé est, dans les animaux, attaché

1. *Principe de la parole.* Belle expression. Il y a dans la parole le *principe*, qui vient de la *pensée*, et le signe physique, l'*effet*, l'articulation du son. L'oiseau n'imite que le *physique de la parole.*

à la grandeur, soit qu'étant moins oiseau qu'aucun autre, et ne pouvant quitter la terre, elle tienne en effet de la nature des quadrupèdes?

Maintenant si l'on considère la voix des oiseaux, indépendamment de l'influence de l'homme, que l'on sépare dans le perroquet, le serin, le sansonnet, le merle, les sons qu'ils ont acquis de ceux qui leur sont naturels, que surtout on observe les oiseaux libres et solitaires, on reconnaîtra que non-seulement leur voix se modifie suivant leurs affections, mais même qu'elle s'étend, se fortifie, s'altère, se change, s'éteint ou se renouvelle selon les circonstances et le temps : comme la voix est, de toutes leurs facultés, l'une des plus faciles et dont l'exercice leur coûte le moins, ils s'en servent au point de paraître en abuser, et ce ne sont pas les femelles qui (comme on pourrait le croire) abusent le plus de cet organe; elles sont, dans les oiseaux, bien plus silencieuses que les mâles; elles jettent, comme eux, des cris de douleur ou de crainte; elles ont des expressions ou des murmures d'inquiétude ou de sollicitude, surtout pour leurs petits, mais le chant paraît être interdit à la plupart d'entre elles, tandis que dans le mâle c'est l'une des qualités qui fait le plus de sensation. Le chant est le produit naturel d'une douce émotion, c'est l'expression agréable d'un désir tendre qui n'est qu'à demi satisfait : le serin dans sa volière, le verdier dans les plaines, le loriot dans les bois, chantent également leurs amours à voix éclatante, à laquelle la femelle ne répond que par quelques petits sons de pur consentement; dans quelques espèces la femelle applaudit au chant du mâle par un semblable chant, mais toujours moins fort et moins plein; le rossignol, en arrivant avec les premiers jours du printemps, ne chante point encore, il garde le silence jusqu'à ce qu'il soit apparié; son chant est d'abord assez court, incertain, peu fréquent, comme s'il n'était pas encore sûr de sa conquête, et sa voix ne devient pleine, éclatante et soutenue jour et nuit, que quand il voit déjà sa femelle, chargée du fruit de ses amours, s'occuper d'avance des soins maternels; il s'empresse à les partager, il l'aide à construire le nid, jamais il ne chante avec plus de force et de continuité que quand il la voit travaillée des douleurs de la ponte, et ennuyée d'une longue et continuelle incubation; non-seulement il pourvoit à sa subsistance pendant tout ce temps, mais il cherche à le rendre plus court en multipliant ses caresses, en redoublant ses accents amoureux; et ce qui prouve que le chant dépend en effet et en entier des amours, c'est qu'il cesse avec elles : dès que la femelle couve, elle ne chante plus, et vers la fin de juin le mâle se tait aussi, ou ne se fait entendre que par quelques sons rauques semblables au coassement d'un reptile, et si différents des premiers qu'on a de la peine à se persuader que ces sons viennent du rossignol, ni même d'un autre oiseau.

Ce chant, qui cesse et se renouvelle tous les ans, et qui ne dure que deux ou trois mois; cette voix dont les beaux sons n'éclatent que dans la saison

de l'amour, qui s'altère ensuite et s'éteint comme la flamme de ce feu satisfait, indique un rapport physique entre les organes de la génération et ceux de la voix, rapport qui paraît avoir une correspondance plus précise et des effets encore plus étendus dans l'oiseau. On sait que, dans l'homme, la voix ne devient pleine qu'après la puberté; que, dans les quadrupèdes, elle se renforce et devient effrayante dans le temps du rut : la réplétion des vaisseaux spermatiques, la surabondance de la nourriture organique, excitent une grande irritation dans les parties de la génération ; celles de la gorge et de la voix paraissent se ressentir plus ou moins de cette chaleur irritante; la croissance de la barbe, la force de la voix, l'extension de la partie génitale dans le mâle, l'accroissement des mamelles, le développement des corps glanduleux dans la femelle, qui tous arrivent en même temps, indiquent assez la correspondance des parties de la génération avec celles de la gorge et de la voix. Dans les oiseaux, les changements sont encore plus grands : non-seulement ces parties sont irritées, altérées ou changées par ces mêmes causes, mais elles paraissent même se détruire en entier pour se renouveler : les testicules, qui, dans l'homme et dans la plupart des quadrupèdes, sont à peu près les mêmes en tout temps, se flétrissent dans les oiseaux, et se trouvent, pour ainsi dire, réduits à rien après la saison des amours, au retour de laquelle ils renaissent, prennent une vie végétative et grossissent au delà de ce que semble permettre la proportion du corps; le chant, qui cesse et renaît dans les mêmes temps, nous indique des altérations relatives dans le gosier de l'oiseau, et il serait bon d'observer s'il ne se fait pas alors dans les organes de sa voix quelque production nouvelle, quelque extension considérable, qui ne dure qu'autant que le gonflement des parties de la génération.

Au reste, l'homme paraît encore avoir influé sur ce sentiment d'amour, le plus profond de la nature ; il semble au moins qu'il en ait étendu la durée et multiplié les effets dans les animaux quadrupèdes et dans les oiseaux qu'il retient en domesticité ; les oiseaux de basse-cour et les quadrupèdes domestiques ne sont pas bornés, comme ceux qui sont libres, à une seule saison, à un seul temps de rut; le coq, le pigeon, le canard, peuvent, comme le cheval, le bélier et le chien, s'unir et produire presque en toute saison, au lieu que les quadrupèdes et les oiseaux sauvages, qui n'ont reçu que la seule influence de la nature, sont bornés à une ou deux saisons, et ne cherchent à s'unir que dans ces seuls temps de l'année.

Nous venons d'exposer quelques-unes des principales qualités dont la nature a doué les oiseaux; nous avons tâché de reconnaître les influences de l'homme sur leurs facultés ; nous avons vu qu'ils l'emportent sur lui et sur tous les animaux quadrupèdes, par l'étendue et la vivacité du sens de la vue, par la précision, la sensibilité de celui de l'oreille, par la facilité et la force de la voix, et nous verrons bientôt qu'ils l'emportent encore de

beaucoup par les puissances de la génération et par l'aptitude au mouvement, qui paraît leur être plus naturel que le repos ; il y en a, comme les oiseaux de paradis, les mouettes, les martins-pêcheurs, etc., qui semblent être toujours en mouvement, et ne se reposer que par instants ; plusieurs se joignent, se choquent, semblent s'unir dans l'air ; tous saisissent leur proie en volant, sans se détourner, sans s'arrêter ; au lieu que le quadrupède est forcé de prendre des points d'appui, des moments de repos pour se joindre, et que l'instant où il atteint sa proie est la fin de sa course : l'oiseau peut donc faire dans l'état de mouvement plusieurs choses qui, dans le quadrupède, exigent l'état de repos ; il peut aussi faire beaucoup plus en moins de temps, parce qu'il se meut avec plus de vitesse, plus de continuité, plus de durée : toutes ces causes réunies influent sur les habitudes naturelles de l'oiseau, et rendent encore son instinct différent de celui du quadrupède.

Pour donner quelque idée de la durée et de la continuité du mouvement des oiseaux, et aussi de la proportion du temps et des espaces qu'ils ont coutume de parcourir dans leurs voyages, nous comparerons leur vitesse avec celle des quadrupèdes dans leurs plus grandes courses naturelles ou forcées : le cerf, le renne et l'élan peuvent faire quarante lieues en un jour ; le renne, attelé à un traîneau, en fait trente [1], et peut soutenir ce même mouvement plusieurs jours de suite ; le chameau peut faire trois cents lieues en huit jours [2] ; le cheval élevé pour la course, et choisi parmi les plus légers et les plus vigoureux, pourra faire une lieue en six ou sept minutes, mais bientôt sa vitesse se ralentit, et il serait incapable de fournir une carrière un peu longue qu'il aurait entamée avec cette rapidité. Nous avons cité l'exemple de la course d'un Anglais [3], qui fit en onze heures trente-deux minutes soixante-douze lieues en changeant vingt-une fois de cheval ; ainsi les meilleurs chevaux ne peuvent pas faire quatre lieues dans une heure, ni plus de trente lieues dans un jour. Or la vitesse des oiseaux est bien plus grande, car en moins de trois minutes on perd de vue un gros oiseau, un milan qui s'éloigne, un aigle qui s'élève et qui présente une étendue dont le diamètre est de plus de quatre pieds : d'où l'on doit inférer que l'oiseau parcourt plus de sept cent cinquante toises par minute, et qu'il peut se transporter à vingt lieues dans une heure : il pourra donc aisément parcourir deux cents lieues tous les jours en dix heures de vol, ce qui suppose plusieurs intervalles dans le jour, et la nuit entière de repos. Nos hirondelles et nos autres oiseaux voyageurs peuvent donc se rendre de notre climat sous la ligne en moins de sept ou huit jours. M. Adanson [a] a

a. *Voyage au Sénégal*, par M. Adanson.

1. Voyez l'article de l'*élan* et du *renne*.
2. Voyez l'article du *chameau*.
3. Voyez l'article du *cheval*.

vu et tenu, à la côte du Sénégal, des hirondelles arrivées le 9 octobre, c'est-à-dire huit ou neuf jours après leur départ d'Europe. Pietro della Valle dit qu'en Perse [a] le pigeon messager fait en un jour plus de chemin qu'un homme de pied ne peut en faire en six. On connaît l'histoire du faucon de Henri II, qui, s'étant emporté après une canepetière à Fontainebleau, fut pris le lendemain à Malte, et reconnu à l'anneau qu'il portait; celle du faucon des Canaries [b], envoyé au duc de Lerme, qui revint d'Andalousie à l'île de Ténériffe en seize heures, ce qui fait un trajet de deux cent cinquante lieues. Hans Sloane [c] assure qu'à la Barbade les mouettes vont se promener en troupes à plus de deux cents milles de distance, et qu'elles reviennent le même jour. Une promenade de plus de cent trente lieues indique assez la possibilité d'un voyage de deux cents; et je crois qu'on peut conclure, de la combinaison de tous ces faits, qu'un oiseau de haut vol peut parcourir chaque jour quatre ou cinq fois plus de chemin que le quadrupède le plus agile.

Tout contribue à cette facilité de mouvement dans l'oiseau, d'abord les plumes, dont la substance est très-légère, la surface très-grande, et dont les tuyaux sont creux; ensuite l'arrangement [d] de ces mêmes plumes, la forme des ailes convexe en dessus et concave en dessous, leur fermeté, leur grande étendue et la force des muscles qui les font mouvoir; enfin, la légèreté même du corps, dont les parties les plus massives, telles que les os, sont beaucoup plus légères [1] que celles des quadrupèdes; car les cavités dans les os des oiseaux sont proportionnellement beaucoup plus grandes que dans les quadrupèdes, et les os plats qui n'ont point de cavités sont plus minces et ont moins de poids. « Le squelette [e] de l'onocrotale, disent les anato-« mistes de l'Académie, est extrêmement léger, il ne pesait que vingt-trois « onces, quoiqu'il soit très-grand. » Cette légèreté des os diminue considérablement le poids du corps de l'oiseau, et l'on reconnaîtra, en pesant à la balance hydrostatique le squelette d'un quadrupède et celui d'un oiseau, que le premier est spécifiquement bien plus pesant que l'autre.

Un second effet très-remarquable, et que l'on doit rapporter à la nature des os, est la durée de la vie des oiseaux, qui, en général, est plus longue et ne suit pas les mêmes règles, les mêmes proportions que dans les animaux quadrupèdes. Nous avons vu que dans l'homme et dans ces animaux la

a. *Voyage de Pietro della Valle*, t. I, p. 416.

b. *Observ. de Sir Edmund Scoty.* Voyez Purchass, p. 785.

c. *A voyage to the Islands... With the natural History by Sir Hans Sloane.* London, t. I, page 27.

d. Voyez sur la structure et l'arrangement des plumes, les remarques et observations de MM. de l'Académie des Sciences dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux*, partie II, à l'article de l'autruche.

e. *Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux*, partie III, article du pélican.

1. Voyez la note de la p. 19.

durée de la vie est toujours proportionnelle au temps employé à l'accroissement du corps[1], et en même temps nous avons observé qu'en général ils ne sont en état d'engendrer que lorsqu'ils ont pris la plus grande partie de leur accroissement. Dans les oiseaux, l'accroissement est plus prompt et la reproduction plus précoce; un jeune oiseau peut se servir de ses pieds en sortant de la coque, et de ses ailes peu de temps après; il peut marcher en naissant et voler un mois ou cinq semaines après sa naissance; un coq est en état d'engendrer à l'âge de quatre mois, et ne prend son entier accroissement qu'en un an; les oiseaux plus petits le prennent en quatre ou cinq mois; ils croissent donc plus vite et produisent bien plus tôt que les animaux quadrupèdes, et néanmoins ils vivent bien plus longtemps proportionnellement; car la durée totale de la vie étant dans l'homme et dans les quadrupèdes six ou sept fois plus grande que celle de leur entier accroissement, il s'ensuivrait que le coq ou le perroquet, qui ne sont qu'un an à croître, ne devraient vivre que six ou sept ans, au lieu que j'ai vu grand nombre d'exemples bien différents : des linotes prisonnières et néanmoins âgées de quatorze et quinze ans, des coqs de vingt ans et des perroquets âgés de plus de trente; je suis même porté à croire que leur vie pourrait s'étendre bien au delà des termes que je viens d'indiquer[a], et je suis persuadé qu'on ne peut attribuer cette longue durée de la vie dans des êtres aussi délicats, et que les moindres maladies font périr, qu'à la texture de leurs os, dont la substance moins solide, plus légère que celle des os des quadrupèdes, reste plus longtemps poreuse; en sorte que l'os ne se durcit, ne se remplit, ne s'obstrue pas aussi vite à beaucoup près que dans les quadrupèdes; cet endurcissement de la substance des os est, comme nous l'avons dit, la cause générale de la mort naturelle[2] : le terme en est d'autant plus éloigné que les os sont moins solides; c'est par cette raison qu'il y a plus de femmes que d'hommes qui arrivent à une vieillesse extrême; c'est par cette même raison que les oiseaux vivent plus longtemps que les quadrupèdes, et les poissons plus longtemps que les oiseaux, parce que les os des poissons sont d'une substance encore plus légère, et qui conserve sa ductilité plus longtemps que celle des os des oiseaux.

Si nous voulons maintenant comparer un peu plus en détail les oiseaux

a. Un homme digne de foi m'a assuré qu'un perroquet âgé d'environ quarante ans, avait pondu sans le concours d'aucun mâle, au moins de son espèce. — On a dit qu'un cygne avait vécu trois cents ans; une oie, quatre-vingts; un onocrotale autant. L'aigle et le corbeau passent pour vivre très-longtemps. *Encyclopédie*, à l'article Oiseau. — Aldrovande rapporte qu'un pigeon avait vécu vingt-deux ans, et qu'il n'avait cessé d'engendrer que les six dernières années de sa vie. Willughby dit que les linotes vivent quatorze ans, et les chardonnerets vingt-trois, etc.

1. Voyez, dans le *Journal des savants*, janvier 1853, le résultat de mes études sur la *longévité comparée* des animaux.

2. Voyez la page 72 du II[e] volume.

avec les animaux quadrupèdes, nous y trouverons plusieurs rapports particuliers qui nous rappelleront l'uniformité du plan général de la nature; il y a dans les oiseaux, comme dans les quadrupèdes, des espèces carnassières, et d'autres auxquelles les fruits, les grains, les plantes, suffisent pour se nourrir. La même cause physique, qui produit dans l'homme et dans les animaux la nécessité de vivre de chair et d'aliments très-substantiels, se retrouve dans les oiseaux; ceux qui sont carnassiers n'ont qu'un estomac et des intestins moins étendus que ceux qui se nourrissent de grains ou de fruits[a]; le jabot[1] dans ceux-ci, et qui manque ordinairement aux premiers, correspond à la panse des animaux ruminants; ils peuvent vivre d'aliments légers et maigres, parce qu'ils peuvent en prendre un grand volume en remplissant leur jabot, et compenser ainsi la qualité par la quantité; ils ont deux *cœcums* et un gésier qui est un estomac très-musculeux, très-ferme, qui leur sert à triturer les parties dures des grains qu'ils avalent, au lieu que les oiseaux de proie ont les intestins bien moins étendus, et n'ont ordinairement ni gésier, ni jabot, ni double *cœcum*[2].

Le naturel et les mœurs dépendent beaucoup des appétits : en comparant donc à cet égard les oiseaux aux quadrupèdes, il me paraît que l'aigle, noble et généreux, est le lion; que le vautour, cruel, insatiable, est le tigre; le milan, la buse, le corbeau, qui ne cherchent que les vidanges et les chairs corrompues, sont les hyènes, les loups et les chacals; les faucons, les éperviers, les autours et les autres oiseaux chasseurs, sont les chiens, les renards, les onces et les lynxs; les chouettes, qui ne voient et ne chassent que la nuit, seront les chats; les hérons, les cormorans, qui vivent de poissons, seront les castors et les loutres; les pics seront les fourmilliers, puisqu'ils se nourrissent de même en tirant également la langue pour la charger de fourmis. Les paons, les coqs, les dindons, tous les oiseaux à jabot représentent les bœufs, les brebis, les chèvres et les autres animaux ruminants; de manière qu'en établissant une échelle des appétits, et présentant le tableau des différentes façons de vivre, on retrouvera dans les oiseaux les mêmes rapports et les mêmes différences que nous avons obser-

a. En général, aux oiseaux qui se nourrissent de chair, les intestins sont courts, et ils n'ont que très-peu de *cœcum*. Dans les oiseaux granivores, les intestins sont beaucoup plus étendus, et ils forment de longs replis; il y a aussi souvent plusieurs *cœcums*. Voyez les *Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux*, aux articles des oiseaux.

1. C'est particulièrement dans les *gallinacés* que l'œsophage présente cette dilatation, que nous appelons le *jabot :* on le trouve dans les *oiseaux de proie diurnes ;* il manque dans les *nocturnes;* il manque aussi dans les *échassiers*, dans les *palmipèdes* (excepté dans le genre *anas*), etc.; il se trouve dans les *perroquets* et manque dans les *touracos*, etc., etc.

« En général, le *jabot* paraît appartenir, parmi les *oiseaux de proie*, à ceux qui n'avalent « pas leur proie tout entière, mais qui la dépècent et la prennent par morceaux, et, parmi les « *frugivores*, à ceux qui se nourrissent de graines dures. » (Cuvier.)

2. Les *oiseaux de proie diurnes* n'ont que des cœcums rudimentaires ou n'en ont point du tout : les *nocturnes* en ont de très-développés.

vées dans les quadrupèdes, et même les nuances en seront peut-être plus variées; par exemple, les oiseaux paraissent avoir un fonds particulier de subsistance, la nature leur a livré, pour nourriture, tous les insectes que les quadrupèdes dédaignent : la chair, le poisson, les amphibies, les reptiles, les insectes, les fruits, les grains, les semences, les racines, les herbes, tout ce qui vit ou végète devient leur pâture; et nous verrons qu'ils sont assez indifférents sur le choix, et que souvent ils suppléent à l'une des nourritures par une autre. Le sens du goût, dans la plupart des oiseaux, est presque nul, ou du moins fort inférieur à celui des quadrupèdes; ceux-ci, dont le palais et la langue sont, à la vérité, moins délicats que dans l'homme, ont cependant ces organes plus sensibles et moins durs que les oiseaux, dont la langue est presque cartilagineuse; car, de tous les oiseaux, il n'y a guère que ceux qui se nourrissent de chair dont la langue soit molle et assez semblable, pour la substance, à celle des quadrupèdes. Ces oiseaux auront donc le sens du goût meilleur que les autres, d'autant qu'ils paraissent aussi avoir plus d'odorat, et que la finesse de l'odorat supplée à la grossièreté du goût; mais, comme l'odorat est plus faible et le tact du goût plus obtus dans tous les oiseaux que dans les quadrupèdes, ils ne peuvent guère juger des saveurs : aussi voit-on que la plupart ne font qu'avaler sans jamais savourer; la mastication, qui fait une grande partie de la jouissance de ce sens, leur manque; ils sont, par toutes ces raisons, si peu délicats sur les aliments que quelquefois ils s'empoisonnent en voulant se nourrir [a].

C'est donc sans connaissance et sans réflexion [1] que quelques naturalistes [b] ont divisé les genres des oiseaux par leur manière de vivre; cette idée eût

a. Le persil, le café, les amandes amères, etc., sont un poison pour les poules, les perroquets et plusieurs autres oiseaux, qui néanmoins les mangent avec autant d'avidité que les autres nourritures qu'on leur offre.

b. M. Frisch, dont l'ouvrage est d'ailleurs très-recommandable à beaucoup d'égards (*Hist. des ois.*, avec des planches coloriées, Berlin, 1736), divise tous les oiseaux en douze classes, dont la première comprend *les petits oiseaux à bec court et épais, ouvrant les graines en deux parties égales;* la seconde contient *les petits oiseaux à bec menu, mangeant des mouches et des vers;* la troisième, *les merles et les grives;* la quatrième, *les pics, coucous, huppes et perroquets;* la cinquième, *les geais et les pies;* la sixième, *les corbeaux et corneilles;* la septième, *les oiseaux de proie diurnes;* la huitième, *les oiseaux de proie nocturnes;* la neuvième, *les poules domestiques et sauvages;* la dixième, *les pigeons domestiques et sauvages;* la onzième, *les oies, canards et autres animaux nageants;* la douzième, *les oiseaux qui aiment les eaux et les terrains aquatiques.* On voit bien que l'habitude d'ouvrir les graines en deux parties égales ne doit pas faire un caractère, puisque dans cette même classe il y a des oiseaux, comme les mésanges, qui ne les ouvrent pas en deux, mais qui les percent et les déchirent; que d'ailleurs tous les oiseaux de cette première classe, qui sont supposés ne se nourrir que de graines, mangent aussi des insectes et des vers comme ceux de la seconde : il

1. Pourquoi *sans connaissance et sans réflexion?* Le genre de nourriture, la *manière de vivre*, est un très-bon caractère, mais il faut ne l'employer qu'à son *rang*. Il y a une subordination des caractères. Buffon lui-même sépare les *oiseaux de proie* des *granivores*, les *granivores* des *piscivores*, etc.

été plus applicable aux quadrupèdes, parce que leur goût étant plus vif et plus sensible, leurs appétits sont plus décidés, quoique l'on puisse dire avec raison des quadrupèdes comme des oiseaux que la plupart de ceux qui se nourrissent de plantes ou d'autres aliments maigres pourraient aussi manger de la chair. Nous voyons les poules, les dindons et les autres oiseaux qu'on appelle *granivores*, rechercher les vers, les insectes, les parcelles de viande[1] encore plus soigneusement qu'ils ne cherchent les graines; on nourrit avec de la chair hachée le rossignol qui ne vit que d'insectes; les chouettes, qui sont naturellement carnassières, mais qui ne peuvent attraper la nuit que des chauves-souris, se rabattent sur les papillons phalènes qui volent aussi dans l'obscurité : le bec crochu n'est pas, comme le disent les gens amoureux des causes finales[2], un indice, un signe certain d'un appétit décidé pour la chair, ni un instrument fait exprès pour la déchirer, puisque les perroquets et plusieurs autres oiseaux dont le bec est crochu semblent préférer les fruits et les graines à la chair; ceux qui sont les plus voraces, les plus carnassiers, mangent du poisson, des crapauds, des reptiles, lorsque la chair leur manque. Presque tous les oiseaux qui paraissent ne vivre que de graines, ont néanmoins été nourris dans le premier âge par leurs pères et mères avec des insectes. Ainsi rien n'est plus gratuit et moins fondé que cette division des oiseaux, tirée de leur manière de vivre, ou de la différence de leur nourriture; jamais on ne déterminera la nature d'un être par un seul caractère ou par une seule habitude naturelle, il faut au moins en réunir plusieurs, car plus les caractères seront nombreux[3] et moins la méthode aura d'imperfection; mais, comme nous l'avons tant dit et répété, rien ne peut la rendre complète que l'histoire et la description[4] de chaque espèce en particulier.

Comme la mastication manque aux oiseaux, que le bec ne représente qu'à certains égards la mâchoire des quadrupèdes, que même il ne peut

valait donc mieux réunir ces deux classes en une, comme l'a fait M. Linnæus (*Syst. nat.*, édit. X, t. I, p. 85); ou bien, M. Frisch, qui prend pour caractère de la première classe cette manière de manger les graines, aurait dû faire en conséquence une classe particulière des mésanges et des autres oiseaux qui les percent ou les déchirent, et en même temps il n'aurait dû faire qu'une seule classe des poules et des pigeons qui les avalent également sans les percer ni les ouvrir en deux; et néanmoins il fait des poules et des pigeons deux classes séparées [5].

1. On distingue les êtres par leurs caractères dominants. Les *gallinacés* vivent principalements de grains.

2. Qu'ont à faire ici les *causes finales?* Le *perroquet* s'aide de son *bec crochu* pour grimper. Ce *bec crochu* a donc son utilité, sa *fin*.

3. Voyez la note de la page précédente. — Voyez aussi la note de la p. 10 du Ier volume.

4. La *méthode* classe les êtres d'après leurs rapports : l'*histoire* et la *description* considèrent l'être en lui-même. Ce sont là deux ordres d'idées très-distinctes.

5 (*b*). Cuvier divise la *classe* des *oiseaux* en six *ordres* : les *oiseaux de proie* (sous-divisés en deux familles, les *diurnes* et les *nocturnes*), les *passereaux*, les *grimpeurs*, les *gallinacés*, les oiseaux de *rivage* ou *échassiers* et les oiseaux *nageurs* ou *palmipèdes*.

suppléer que très-imparfaitement à l'office des dents[a], qu'ils sont forcés d'avaler les graines entières ou à demi concassées, et qu'ils ne peuvent les broyer avec le bec, ils n'auraient pu les digérer, ni par conséquent se nourrir, si leur estomac eût été conformé comme celui des animaux qui ont des dents; les oiseaux granivores ont des gésiers, c'est-à-dire des estomacs d'une substance assez ferme et assez solide pour broyer les aliments, à l'aide de quelques petits cailloux qu'ils avalent; c'est comme s'ils portaient et plaçaient à chaque fois des dents dans leur estomac où l'action du broiement et de la trituration par le frottement[b] est bien plus grande que dans les quadrupèdes et même dans les animaux carnassiers qui n'ont point de gésier, mais un estomac souple et assez semblable à celui des autres animaux : on a observé que ce seul frottement dans le gésier avait rayé profondément et usé presque aux trois quarts plusieurs pièces de monnaie qu'on avait fait avaler à une autruche[c].

De la même manière que la nature a donné aux quadrupèdes qui fréquentent les eaux, ou qui habitent les pays froids, une double fourrure et des poils plus serrés, plus épais, de même tous les oiseaux aquatiques et ceux des terres du nord sont pourvus d'une grande quantité de plumes et d'un duvet très-fin, en sorte qu'on peut juger, par cet indice, de leur pays natal et de l'élément auquel ils donnent la préférence. Dans tous les climats, les oiseaux d'eau sont à peu près également garnis de plumes, et ils

a. Dans les perroquets et dans beaucoup d'autres oiseaux, la partie supérieure du bec est mobile comme l'inférieure; au lieu que dans les animaux quadrupèdes il n'y a que la mâchoire inférieure qui soit mobile.

b. De tous les animaux il n'y en a point dont la digestion soit plus favorable au système de la trituration, que celle des oiseaux; leur gésier a toute la force et la direction de fibres nécessaires, et les oiseaux voraces qui ne se donnent pas le loisir de séparer l'écorce dure des graines qu'ils prennent pour nourriture, avalent en même temps de petites pierres par le moyen desquelles leur gésier, en se contractant fortement, casse ces écorces; c'est là une vraie trituration, mais ce n'est que celle qui dans les autres animaux appartient aux dents; seulement elle est transposée dans ceux-ci et remise à leur estomac, ce qui n'empêche pas ses liqueurs de dissoudre les graines dépouillées de leur écorce par le broiement ou frottement des petites pierres : avant cet estomac il y a encore une espèce de poche qui doit y verser une grande quantité de suc blanchâtre, puisque, même après la mort de l'animal, on peut l'en exprimer en la pressant légèrement. M. Helvétius[1] ajoute qu'on trouve quelquefois dans l'œsophage du cormoran des poissons à demi digérés. *Histoire de l'Académie des Sciences*, année 1719, p. 37.

c. On trouva dans l'estomac d'une autruche jusqu'à soixante-dix doubles, la plupart consumés presque des trois quarts, et rayés par le frottement mutuel et par celui des cailloux, et non pas par aucune dissolution, parce que quelques-uns de ces doubles qui étaient creux d'un côté et bossus de l'autre étaient tellement usés et luisants du côté de la bosse, qu'il n'y paraissait plus rien de la figure de la monnaie qui était demi-usée, et entière de l'autre côté que la cavité avait défendu du frottement; il est certain que cette cavité n'eût pas garanti le côté où elle était de l'action d'un esprit dissolvant. *Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux*, t. I, p. 139 et 140. — Une pistole d'or d'Espagne, avalée par un canard, avait perdu seize grains de son poids lorsqu'il l'a rendue. *Collec. Acad. partie étrangère*, t. V, p. 105.

1 (*b*). C'est très-bien de citer Helvétius. Il eût été mieux de citer Réaumur, dont les deux beaux mémoires sur la *digestion*, considérée dans les *oiseaux* (*Mém. de l'Acad. des Sci.*, 1752), nous ont donné la vraie théorie de cette fonction.

ont près de la queue de grosses glandes, des espèces de réservoirs d'une matière huileuse dont ils se servent pour lustrer et vernir leurs plumes : ce qui, joint à leur épaisseur, les rend impénétrables à l'eau, qui ne peut que glisser sur leur surface; les oiseaux de terre manquent de ces glandes, ou les ont beaucoup plus petites.

Les oiseaux presque nus, tels que l'autruche, le casoar, le dronte, ne se trouvent que dans les pays chauds; tous ceux des pays froids sont bien fourrés et bien couverts; les oiseaux de haut vol ont besoin de toutes leurs plumes pour résister au froid de la moyenne région de l'air. Lorsqu'on veut empêcher un aigle de s'élever trop haut et de se perdre à nos yeux, il ne faut que lui dégarnir le ventre; il devient dès lors trop sensible au froid pour s'élever à cette grande hauteur.

Tous les oiseaux, en général, sont sujets à la mue comme les quadrupèdes; la plus grande partie de leurs plumes tombent et se renouvellent tous les ans, et même les effets de ce changement sont bien plus sensibles que dans les quadrupèdes; la plupart des oiseaux sont souffrants et malades dans la mue, quelques-uns en meurent, aucun ne produit dans ce temps; la poule la mieux nourrie cesse alors de pondre, la nourriture organique qui auparavant était employée à la reproduction se trouve consommée, absorbée et au delà par la nutrition de ces plumes nouvelles, et cette même nourriture organique ne redevient surabondante que quand elles ont pris leur entière croissance. Communément c'est vers la fin de l'été et en automne que les oiseaux muent [a]; les plumes renaissent en même temps, la nourriture abondante qu'ils trouvent dans cette saison est en grande partie consommée par la croissance de ces plumes nouvelles, et ce n'est que quand elles ont pris leur entier accroissement, c'est-à-dire à l'arrivée du printemps, que la surabondance de la nourriture, aidée de la douceur de la saison, les porte à l'amour; alors toutes les plantes renaissent, les insectes engourdis se réveillent ou sortent de leur nymphe, la terre semble fourmiller de vie; cette chère nouvelle, qui ne paraît préparée que pour eux, leur donne une nouvelle vigueur, un surcroît de vie qui se répand par l'amour et se réalise par la reproduction.

On croirait qu'il est aussi essentiel à l'oiseau de voler, qu'au poisson de nager, et au quadrupède de marcher; cependant il y a, dans tous ces genres, des exceptions à ce fait général; et de même que dans les quadrupèdes il y en a, comme les roussettes, les rougettes et les chauves-souris,

a. Les oiseaux domestiques, comme les poules, muent ordinairement en automne; et c'est avant la fin de l'été que les faisans et les perdrix entrent dans la mue : ceux qu'on garde en parquet dans les faisanderies muent immédiatement après leur ponte faite. Dans la campagne, c'est vers la fin de juillet que les perdrix et les faisans subissent ce changement; seulement les femelles qui ont des petits entrent dans la mue quelques jours plus tard. Les canards sauvages muent aussi avant la fin de juillet. Ces remarques m'ont été données par M. Leroy, lieutenant des chasses à Versailles.

qui volent et ne marchent pas; d'autres qui, comme les phoques, les morses et les lamantins, ne peuvent que nager, ou qui, comme les castors et les loutres, marchent plus difficilement qu'ils ne nagent; d'autres enfin qui, comme les paresseux, peuvent à peine se traîner. De même, dans les oiseaux, on trouve l'autruche, le casoar, le dronte, le thouyou[1], etc., qu ne peuvent voler et sont réduits à marcher; d'autres, comme les pingoins, les perroquets de mer, etc., qui volent et nagent, mais ne peuvent marcher; d'autres qui, comme les oiseaux de paradis, ne marchent ni ne nagent, et ne peuvent prendre de mouvement qu'en volant. Seulement, il paraît que l'élément de l'eau appartient plus aux oiseaux qu'aux quadrupèdes; car, à l'exception d'un petit nombre d'espèces, tous les animaux terrestres fuient l'eau, et ne nagent que quand ils y sont forcés par la crainte ou par le besoin de nourriture : au lieu que dans les oiseaux il y a une grande tribu d'espèces qui ne se plaisent que sur l'eau, et semblent n'aller à terre que par nécessité et pour des besoins particuliers, comme celui de déposer leurs œufs hors de l'atteinte des eaux, etc.; et ce qui démontre que l'élément de l'eau appartient plus aux oiseaux qu'aux animaux terrestres, c'est qu'il n'y a que trois ou quatre quadrupèdes qui aient des membranes entre les doigts des pieds; au lieu qu'on peut compter plus de trois cents oiseaux pourvus de ces membranes qui leur donnent la facilité de nager. D'ailleurs, la légèreté de leurs plumes et de leurs os, la forme même de leur corps, contribuent prodigieusement à cette plus grande facilité : l'homme est peut-être, de tous les êtres, celui qui fait le plus d'efforts en nageant, parce que la forme de son corps est absolument opposée à cette espèce de mouvement; dans les quadrupèdes, ceux qui ont plusieurs estomacs ou de gros et longs intestins nagent, comme plus légers, plus aisément que les autres, parce que ces grandes cavités intérieures rendent leur corps spécifiquement moins pesant; les oiseaux dont les pieds sont des espèces de rames, dont la forme du corps est oblongue, arrondie comme celle d'un navire, et dont le volume est si léger qu'il n'enfonce qu'autant qu'il faut pour se soutenir, sont, par toutes ces causes, presque aussi propres à nager qu'à voler; et même cette faculté de nager se développe la première, car on voit les petits canards s'exercer sur les eaux longtemps avant que de prendre leur essor dans les airs.

Dans les quadrupèdes, surtout dans ceux qui ne peuvent rien saisir avec leurs doigts, qui n'ont que des cornes aux pieds ou des ongles durs, le sens du toucher paraît être réuni avec celui du goût dans la gueule : comme c'est la seule partie qui soit divisée, et par laquelle ils puissent saisir les corps et en connaître la forme, en appliquant à leur surface la langue, le palais et les dents, cette partie est le principal siége de leur toucher, ainsi que de

1. Le *thouyou* de Buffon est l'*autruche d'Amérique* de Cuvier.

leur goût. Dans les oiseaux, le toucher de cette partie est donc au moins aussi imparfait que dans les quadrupèdes, parce que leur langue et leur palais sont moins sensibles; mais il paraît qu'ils l'emportent sur ceux-ci par le toucher des doigts, et que le principal siége de ce sens y réside; car, en général, ils se servent de leurs doigts beaucoup plus que les quadrupèdes, soit pour saisir [a], soit pour palper les corps; néanmoins l'intérieur des doigts étant, dans les oiseaux, toujours revêtu d'une peau dure et calleuse, le tact ne peut en être délicat, et les sensations qu'il produit doivent être assez peu distinctes.

Voici donc l'ordre des sens, tel que la nature paraît l'avoir établi pour les différents êtres que nous considérons. Dans l'homme, le toucher est le premier, c'est-à-dire le plus parfait; le goût est le second, la vue le troisième, l'ouïe le quatrième, et l'odorat le dernier des sens. Dans le quadrupède, l'odorat est le premier, le goût le second, ou plutôt ces deux sens n'en font qu'un, la vue le troisième, l'ouïe le quatrième, et le toucher le dernier. Dans l'oiseau la vue est le premier, l'ouïe est le second, le toucher le troisième, le goût et l'odorat les derniers. Les sensations dominantes, dans chacun de ces êtres, suivront le même ordre : l'homme sera plus ému par les impressions du toucher, le quadrupède par celles de l'odorat, et l'oiseau par celles de la vue; la plus grande partie de leurs jugements, de leurs déterminations, dépendront de ces sensations dominantes; celles des autres sens, étant moins fortes et moins nombreuses, seront subordonnées aux premières, et n'influeront qu'en second sur la nature de l'être. L'homme sera aussi réfléchi que le sens du toucher paraît grave et profond; le quadrupède aura des appétits plus véhéments que ceux de l'homme, et l'oiseau, des sensations plus légères et aussi étendues que l'est le sens de la vue.

Mais il y a un sixième sens, qui, quoique intermittent, semble, lorsqu'il agit, commander à tous les autres, et produire alors les sensations dominantes, les mouvements les plus violents et les affections les plus intimes, c'est le sens de l'amour : rien n'égale la force de ses impressions dans les animaux quadrupèdes, rien n'est plus pressant que leurs besoins, rien de plus fougueux que leurs désirs; ils se recherchent avec l'empressement le plus vif, et s'unissent avec une espèce de fureur. Dans les oiseaux il y a plus de tendresse, plus d'attachement, plus de morale en amour, quoique le fonds physique en soit peut-être encore plus grand que dans les quadrupèdes; à peine peut-on citer, dans ceux-ci, quelques exemples de chasteté

a. Nous avons vu, dans l'*Histoire des animaux quadrupèdes*, qu'il n'y en a pas un tiers qui se servent de leurs pieds de devant pour porter à leur gueule, au lieu que la plupart des oiseaux se servent d'une de leurs pattes pour porter à leur bec; quoique cet acte doive leur coûter plus qu'aux quadrupèdes, puisque n'ayant que deux pieds ils sont obligés de se soutenir avec effort sur un seul pendant que l'autre agit; au lieu que le quadrupède est alors appuyé sur les trois autres pieds, ou assis sur les parties postérieures de son corps.

conjugale, et encore moins du soin des pères pour leur progéniture; au lieu que dans les oiseaux ce sont les exemples contraires qui sont rares, puisqu'à l'exception de ceux de nos basses-cours et de quelques autres espèces, tous paraissent s'unir par un pacte constant, et qui dure au moins aussi longtemps que l'éducation de leurs petits.

C'est qu'indépendamment du besoin de s'unir, tout mariage suppose une nécessité d'arrangement pour soi-même et pour ce qui doit en résulter; les oiseaux qui sont forcés, pour déposer leurs œufs, de construire un nid que la femelle commence par nécessité, et auquel le mâle amoureux travaille par complaisance, s'occupant ensemble de cet ouvrage prennent de l'attachement l'un pour l'autre; les soins multipliés, les secours mutuels, les inquiétudes communes, fortifient ce sentiment, qui augmente encore et qui devient plus durable par une seconde nécessité, c'est de ne pas laisser refroidir les œufs, ni perdre le fruit de leurs amours pour lequel ils ont déjà pris tant de soins; la femelle ne pouvant les quitter, le mâle va chercher et lui apporte sa subsistance; quelquefois même il la remplace, ou se réunit avec elle pour augmenter la chaleur du nid et partager les ennuis de sa situation; l'attachement qui vient de succéder à l'amour subsiste dans toute sa force pendant le temps de l'incubation, et il paraît s'accroître encore et s'épanouir davantage à la naissance des petits; c'est une autre jouissance, mais en même temps ce sont de nouveaux liens; leur éducation est un nouvel ouvrage auquel le père et la mère doivent travailler de concert. Les oiseaux nous représentent donc tout ce qui se passe dans un ménage honnête : de l'amour suivi d'un attachement sans partage, et qui ne se répand ensuite que sur la famille. Tout cela tient, comme l'on voit, à la nécessité de s'occuper ensemble de soins indispensables et de travaux communs; et ne voit-on pas aussi que cette nécessité de travail ne se trouvant chez nous que dans la seconde classe, les hommes de la première pouvant s'en dispenser, l'indifférence et l'infidélité n'ont pu manquer de gagner les conditions élevées?

Dans les animaux quadrupèdes il n'y a que de l'amour physique et point d'attachement, c'est-à-dire nul sentiment durable entre le mâle et la femelle, parce que leur union ne suppose aucun arrangement précédent, et n'exige ni travaux communs ni soins subséquents; dès lors point de mariage. Le mâle dès qu'il a joui se sépare de la femelle, soit pour passer à d'autres, soit pour se refaire; il n'est ni mari, ni père de famille, car il méconnaît et sa femme et ses enfants; elle-même s'étant livrée à plusieurs, n'attend de soins ni de secours d'aucun, elle reste seule chargée du poids de sa progéniture et des peines de l'éducation; elle n'a d'attachement que pour ses petits, et ce sentiment dure souvent plus longtemps que dans l'oiseau: comme il paraît dépendre du besoin que les petits ont de leur mère, qu'elle les nourrit de sa propre substance, et que ses secours sont plus longtemps

nécessaires dans la plupart des quadrupèdes qui croissent plus lentement que les oiseaux, l'attachement dure aussi plus longtemps ; il y a même plusieurs espèces d'animaux quadrupèdes où ce sentiment n'est pas détruit par de nouvelles amours, et où l'on voit la mère conduire également et soigner ses petits de deux ou trois portées. Il y a aussi quelques espèces de quadrupèdes dans lesquelles la société du mâle et de la femelle dure et subsiste pendant le temps de l'éducation des petits; on le voit dans les loups et les renards; le chevreuil surtout peut être regardé comme le modèle de la fidélité conjugale : il y a, au contraire, quelques espèces d'oiseaux dont la *pariade* ne dure pas plus longtemps que les besoins de l'amour [a]; mais ces exceptions n'empêchent pas qu'en général la nature n'ait donné plus de constance en amour aux oiseaux qu'aux quadrupèdes.

Et ce qui prouve encore que ce mariage et ce moral d'amour n'est produit dans les oiseaux que par la nécessité d'un travail commun, c'est que ceux qui ne font point de nid ne se marient point et se mêlent indifféremment : on le voit par l'exemple familier de nos oiseaux de basse-cour ; le mâle paraît seulement avoir quelques attentions de plus pour ses femelles que n'en ont les quadrupèdes, parce qu'ici la saison des amours n'est pas limitée, qu'il peut se servir plus longtemps de la même femelle, que le temps des pontes est plus long, qu'elles sont plus fréquentes, qu'enfin, comme on enlève les œufs, les temps d'incubation sont moins pressés, et que les femelles ne demandent à couver que quand leurs puissances pour la génération se trouvent amorties et presque épuisées : ajoutez à toutes ces causes le peu de besoin que ces oiseaux domestiques ont de construire un nid pour se mettre en sûreté et se soustraire aux yeux, l'abondance dans laquelle ils vivent, la facilité de recevoir leur nourriture ou de la trouver toujours au même lieu, toutes les autres commodités que l'homme leur fournit, qui dispensent ces oiseaux des travaux, des soins et des inquiétudes que les autres ressentent et partagent en commun, et vous retrouverez chez eux les premiers effets du luxe et les maux de l'opulence, *libertinage* et *paresse*.

Au reste, dans ces oiseaux dont nous avons gâté les mœurs en les servant, comme dans ceux qui les ont conservées parce qu'ils sont forcés de travailler ensemble et de se servir eux-mêmes, le fonds de l'amour physique, c'est-à-dire l'étoffe, la substance qui produit cette sensation, et en réalise les effets, est bien plus grand que dans les animaux quadrupèdes. Un coq suffit aisément à douze ou quinze poules, et féconde par un seul

a. Dès que la perdrix rouge femelle couve, le mâle l'abandonne et la laisse chargée seule de l'éducation des petits; les mâles qui ont servi leurs femelles se rassemblent en compagnies et ne prennent plus aucun intérêt à leur progéniture. Cette remarque m'a été donnée par M. Leroy, lieutenant des chasses de Sa Majesté, à Versailles.

acte tous les œufs que chacune peut produire en vingt jours [1]; il pourrait donc absolument parlant devenir chaque jour père de trois cents enfants. Une bonne poule peut produire cent œufs dans une seule saison, depuis le printemps jusqu'en automne. Quelle différence de cette grande multiplication au petit produit de nos quadrupèdes les plus féconds! il semble que toute la nourriture qu'on fournit abondamment à ces oiseaux, se convertissant en liqueur séminale, ne serve qu'à leurs plaisirs, et tourne tout entière au profit de la propagation; ce sont des espèces de machines que nous montons, que nous arrangeons nous-mêmes pour la multiplication: nous en augmentons prodigieusement le nombre en les tenant ensemble, en les nourrissant largement et en les dispensant de tout travail, de tous soins, de toute inquiétude pour les besoins de la vie; car le coq et la poule sauvages ne produisent dans l'état naturel qu'autant que nos perdrix et nos cailles, et quoique de tous les oiseaux les gallinacés soient les plus féconds, leur produit se réduit à dix-huit ou vingt œufs, et leurs amours à une seule saison lorsqu'ils sont dans l'état de nature : à la vérité, il pourrait y avoir deux saisons et deux pontes dans des climats plus heureux, comme l'on voit dans celui-ci plusieurs espèces d'oiseaux pondre deux et même trois fois dans un été, mais aussi le nombre des œufs est moins grand dans toutes ces espèces, et le temps de l'incubation est plus court dans quelques-unes. Ainsi, quoique les oiseaux soient en *puissance* bien plus prolifiques que les quadrupèdes, ils ne le sont pas beaucoup plus par l'*effet :* les pigeons, les tourterelles, etc., ne pondent que deux œufs; les grands oiseaux de proie n'en pondent que trois ou quatre; la plupart des autres oiseaux cinq ou six; et il n'y a que les poules et les autres gallinacés, tels que le paon, le dindon, le faisan, les perdrix et les cailles, qui produisent en grand nombre.

La disette, les soins, les inquiétudes, le travail forcé, diminuent dans tous les êtres les puissances et les effets de la génération. Nous l'avons vu dans les animaux quadrupèdes, et on le voit encore plus évidemment dans les oiseaux; ils produisent d'autant plus qu'ils sont mieux nourris, plus choyés, mieux servis; et si nous ne considérons que ceux qui sont livrés à eux-mêmes et exposés à tous les inconvénients qui accompagnent l'entière indépendance, nous trouverons qu'étant continuellement travaillés de besoins, d'inquiétudes et de crainte, ils n'usent pas, à beaucoup près, autant qu'il se pourrait, de toutes leurs puissances pour la génération; ils semblent même en ménager les effets, et les proportionner aux circonstances de leur situation. Un oiseau, après avoir construit son nid et fait sa ponte que je suppose de cinq œufs, cesse de pondre, et ne s'occupe que de leur conservation; tout le reste de la saison sera employé à l'incubation et à

1. Voyez la note 1 de la page 481 du Ier volume.

l'éducation des petits, et il n'y aura point d'autre ponte; mais si par hasard on brise les œufs, on renverse le nid, il en construit bientôt un autre, et pond encore trois ou quatre œufs, et si on détruit ce second ouvrage comme le premier, l'oiseau travaillera de nouveau, et pondra encore deux ou trois œufs; cette seconde et cette troisième pontes dépendent donc en quelque sorte de la volonté de l'oiseau : lorsque la première réussit, et tant qu'elle subsiste, il ne se livre pas aux émotions d'amour et aux autres affections intérieures qui peuvent donner à de nouveaux œufs la vie végétative nécessaire à leur accroissement et à leur exclusion au dehors; mais si la mort a moissonné sa famille naissante ou prête à naître, il se livre bientôt à ces affections, et démontre par un nouveau produit que ses puissances pour la génération n'étaient que suspendues et point épuisées, et qu'il ne se privait des plaisirs qui la précèdent que pour satisfaire au devoir naturel du soin de sa famille. Le devoir l'emporte donc encore ici sur la passion, et l'attachement sur l'amour; l'oiseau paraît commander à ce dernier sentiment bien plus qu'au premier, auquel du moins il obéit toujours de préférence; ce n'est que par la force qu'il se départ de l'attachement pour ses petits, et c'est volontairement qu'il renonce aux plaisirs de l'amour, quoique très en état d'en jouir.

De la même manière que, dans les oiseaux, les mœurs sont plus pures en amour, de même aussi les moyens d'y satisfaire sont plus simples que dans les quadrupèdes; ils n'ont qu'une seule façon de s'accoupler [a], au lieu que nous avons vu dans les quadrupèdes des exemples de toutes les situations [b] : seulement il y a des espèces, comme celle de la poule, où la femelle s'abaisse en pliant les jambes, et d'autres, comme celle du moineau, où elle ne change rien à sa position ordinaire, et demeure droite sur ses pieds [c]. Dans tous, le temps de l'accouplement est très-court, et plus court encore dans ceux qui se tiennent debout que dans ceux qui s'abaissent. La forme extérieure [d] et la structure intérieure des parties de la génération

a. « Genus avium omne eodem illo ac simplici more conjungitur, nempe fœminam mare « supergrediente. » Aristot. *Hist. anim.*, lib. V, cap. VIII.

b. La femelle du chameau s'accroupit; celle de l'éléphant se renverse sur le dos [1]. Les hérissons s'accouplent face à face [2], debout ou couchés; et les singes de toutes les façons.

c. « Coitus avibus duobus modis, fœmina humi considente, ut in gallinâ, aut stante, ut in « gruibus; et quæ ita coeunt rem quamcelerrime peragunt ut passeres. » Aristot. *Hist. anim.*, lib. V, cap. II.

d. La plupart des oiseaux ont deux verges [3] ou une verge fourchue, et c'est par l'anus que

1 (*b*). Voyez la note de la page 184 du IIIe volume.

2 (*b*). Voyez la note de la page 616 du IIe volume.

3 (*d*). Voyez la note 1 de la page 490 du Ier volume. — « Dans la plupart des genres, l'ac« couplement se fait par la seule juxtaposition des anus; les autruches et plusieurs palmipèdes « ont cependant une verge creusée d'un sillon par où la semence est conduite. Les testicules « sont situés à l'intérieur, au-dessus des reins..... Il n'y a, dans la femelle, qu'un oviducte de « développé; l'autre est réduit à une petite bourse. » (Cuvier).

sont fort différentes de celles des quadrupèdes; et la grandeur, la position, le nombre, l'action et le mouvement de ces parties varient même beaucoup dans les diverses espèces d'oiseaux [a]. Aussi paraît-il qu'il y a intromission réelle dans les uns, et qu'il ne peut y avoir dans les autres qu'une forte compression, ou même un simple attouchement; mais nous réservons ces détails, ainsi que plusieurs autres, pour l'histoire particulière de chaque genre d'oiseau.

En rassemblant sous un seul point de vue les idées et les faits que nous venons d'exposer, nous trouverons que le sens intérieur, le *sensorium* de l'oiseau, est principalement rempli d'images produites par le sens de la vue; que ces images sont superficielles, mais très-étendues, et la plupart relatives au mouvement, aux distances, aux espaces; que, voyant une province entière aussi aisément que nous voyons notre horizon, il porte dans son cerveau une carte géographique des lieux qu'il a vus; que la facilité qu'il a de les parcourir de nouveau est l'une des causes déterminantes de ses fréquentes promenades et de ses migrations. Nous reconnaîtrons qu'étant très-susceptible d'être ébranlé par le sens de l'ouïe, les bruits soudains doivent le remuer violemment, lui donner de la crainte et le faire fuir, tandis qu'on peut le faire approcher par des sons doux, et le leurrer par des appeaux; que les organes de la voix étant très-forts et très-flexibles, l'oiseau ne peut manquer de s'en servir pour exprimer ses sensations, transmettre ses affections et se faire entendre de très-loin; qu'il peut aussi se mieux exprimer que le quadrupède, puisqu'il a plus de signes, c'est-à-dire plus d'inflexions dans la voix; que, pouvant recevoir facilement et conserver longtemps les impressions des sons, l'organe de ce sens se monte comme un instrument qu'il se plaît à faire résonner; mais que ces sons communiqués, et qu'il répète mécaniquement, n'ont aucun rapport avec ses affections intérieures; que le sens du toucher ne lui donnant que des sensations imparfaites, il n'a que des notions peu distinctes de la forme des corps, quoiqu'il en voie très-clairement la surface; que c'est par le sens de la vue, et non par celui de l'odorat, qu'il est averti de loin de la présence des choses qui peuvent lui servir de nourriture; qu'il a plus de besoin que d'appétit, plus de voracité que de sensualité ou de délicatesse de goût.

sort cette double verge pour s'étendre au dehors. Dans quelques espèces cette partie est d'une grandeur très-remarquable, et dans d'autres elle est à peine sensible. La femelle n'a pas, comme dans les quadrupèdes, l'orifice de la vulve au-dessous de l'anus, elle le porte au-dessus [1], elle n'a point de matrice comme les quadrupèdes, mais de simples ovaires, etc.

a. Voyez, sur cela, l'*Histoire de l'Académie des Sciences*, année 1715, p. 11. — Les *Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux*, partie I, p. 230; partie II, p. 108, 134, 164; partie III, p. 71. — La *Collection Académique*, partie étrangère, t. IV, p. 520, 522, 525; et t. V, p. 489.

1 (*d*). L'oviducte s'ouvre au-dessus du rectum, et à gauche. L'un et l'autre s'ouvrent dans le *cloaque*. — « Le cloaque est une poche où aboutissent, dans le mâle, le rectum, les uretères « et les canaux spermatiques, et, dans la femelle, le rectum et l'oviducte : elle est ouverte au « dehors par l'anus. » (Cuv.).

Nous verrons que pouvant aisément se soustraire à la main de l'homme, et se mettre même hors de la portée de sa vue, les oiseaux ont dû conserver un naturel sauvage, et trop d'indépendance pour être réduits en vraie domesticité; qu'étant plus libres, plus éloignés que les quadrupèdes, plus indépendants de l'empire de l'homme, ils sont moins troublés dans le cours de leurs habitudes naturelles; que c'est par cette raison qu'ils se rassemblent plus volontiers, et que la plupart ont un instinct décidé pour la société; qu'étant forcés de s'occuper en commun des soins de leur famille, et même de travailler d'avance à la construction de leur nid, ils prennent un fort attachement l'un pour l'autre, qui devient leur affection dominante, et se répand ensuite sur leurs petits; que ce sentiment doux tempère les passions violentes, modère même celle de l'amour, et fait la chasteté, la pureté de leurs mœurs et la douceur de leur naturel; que, quoique plus riches en fonds d'amour qu'aucun des animaux, ils dépensent à proportion beaucoup moins, ne s'excèdent jamais, et savent subordonner leurs plaisirs à leurs devoirs; qu'enfin cette classe d'êtres légers que la nature paraît avoir produits dans sa gaieté, peut néanmoins être regardée comme un peuple sérieux, honnête, dont on a eu raison de tirer des fables morales, et d'emprunter des exemples utiles.

LES OISEAUX DE PROIE.*

On pourrait dire, absolument parlant, que presque tous les oiseaux vivent de proie, puisque presque tous recherchent et prennent les insectes, les vers et les autres petits animaux vivants; mais je n'entends ici par oiseaux de proie que ceux qui se nourrissent de chair et font la guerre aux autres oiseaux; et en les comparant aux quadrupèdes carnassiers, je trouve qu'il y en a proportionnellement beaucoup moins. La tribu des lions, des tigres, des panthères, onces, léopards, guépards, jaguars, couguars, ocelots, servals, margais, chats sauvages ou domestiques; celle des chiens, des chacals, loups, renards, isatis; celle des hyènes, civettes, zibeths, genettes et fossanes; les tribus plus nombreuses encore des fouines, martes, putois, mouffettes, furets, vansires, hermines, belettes, zibelines, mangoustes, surikates, gloutons, pékans, visons, sousliks[1]; et des sarigues, marmoses, cayopollins, tarsiers, phalangers[2]; celle des roussettes, rougettes, chauves-souris, à laquelle on peut encore ajouter toute la famille des rats, qui, trop

* *Accipitres* (Linn.). Les *oiseaux de proie*. — Ier *ordre des oiseaux* (Cuv.).

1. « Le *souslik* a un goût particulier pour la chair et n'épargne pas même sa propre espèce. » (Cuvier).

2. Les *phalangers* sont principalement frugivores.

faibles pour attaquer les autres, se dévorent eux-mêmes : tout cela forme un nombre bien plus considérable que celui des aigles, des vautours, éperviers, faucons, gerfauts, milans, buses, cresserelles, émerillons, ducs, hiboux, chouettes, pies-grièches et corbeaux, qui sont les seuls oiseaux dont l'appétit pour la chair soit bien décidé; et encore y en a-t-il plusieurs, tels que les milans, les buses et les corbeaux, qui se nourrissent plus volontiers de cadavres que d'animaux vivants; en sorte qu'il n'y a pas une quinzième partie du nombre total des oiseaux qui soient carnassiers, tandis que dans les quadrupèdes il y en a plus du tiers.

Les oiseaux de proie étant moins puissants, moins forts et beaucoup moins nombreux que les quadrupèdes carnassiers, font aussi beaucoup moins de dégât sur la terre; mais, en revanche, comme si la tyrannie ne perdait jamais ses droits, il existe une grande tribu d'oiseaux qui font une prodigieuse déprédation sur les eaux. Il n'y a guère parmi les quadrupèdes que les castors, les loutres, les phoques et les morses qui vivent de poisson; au lieu qu'on peut compter un très-grand nombre d'oiseaux qui n'ont pas d'autre subsistance. Nous séparerons ici ces tyrans de l'eau des tyrans de l'air, et ne parlerons pas dans cet article de ces oiseaux qui ne sont que pêcheurs et piscivores; ils sont pour la plupart d'une forme très-différente, et d'une nature assez éloignée des oiseaux carnassiers; ceux-ci saisissent leur proie avec les serres, ils ont tous le bec court et crochu, les doigts bien séparés et dénués de membranes, les jambes fortes et ordinairement recouvertes par les plumes des cuisses, les ongles grands et crochus, tandis que les autres prennent le poisson avec le bec, qu'ils ont droit et pointu, et qu'ils ont aussi les doigts réunis par des membranes, les ongles faibles et les jambes tournées en arrière.

En ne comptant pour oiseaux de proie que ceux que nous venons d'indiquer, et séparant encore pour un instant les oiseaux de nuit des oiseaux de jour, nous les présenterons dans l'ordre qui nous a paru le plus naturel[1] : nous commencerons par les aigles, les vautours, les milans, les buses; nous continuerons par les éperviers, les gerfauts, les faucons; et nous finirons par les émerillons et les pies-grièches : plusieurs de ces articles contiennent un assez grand nombre d'espèces et de races constantes produites par l'influence du climat; et nous joindrons à chacun les oiseaux étrangers qui ont rapport à ceux de notre climat. Par cette méthode, nous donnerons non-seulement tous les oiseaux du pays, mais encore tous les oiseaux étrangers dont parlent les auteurs, et toutes les espèces nouvelles que nos correspondances nous ont procurées, et qui ne laissent pas d'être en assez grand nombre.

Tous les oiseaux de proie sont remarquables par une singularité dont il

1. C'est-à-dire le plus conforme à la nature des êtres : cet ordre, conforme à la nature des êtres, est la *méthode*.

est difficile de donner la raison ; c'est que les mâles sont d'environ un tiers moins grands et moins forts que les femelles, tandis que dans les quadrupèdes et dans les autres oiseaux ce sont, comme l'on sait, les mâles qui ont le plus de grandeur et de force : à la vérité dans les insectes, et même dans les poissons, les femelles sont un peu plus grosses que les mâles, et l'on en voit clairement la raison, c'est la prodigieuse quantité d'œufs qu'elles contiennent qui renfle leur corps, ce sont les organes destinés à cette immense production qui en augmentent le volume apparent; mais cela ne peut en aucune façon s'appliquer aux oiseaux, d'autant qu'il paraît par le fait que c'est tout le contraire; car, dans ceux qui produisent des œufs en grand nombre, les femelles ne sont pas plus grandes que les mâles; les poules, les canes, les dindes, les poules-faisanes, les perdrix, les cailles femelles, qui produisent dix-huit ou vingt œufs, sont plus petites que leur mâle, tandis que les femelles des aigles, des vautours, des éperviers, des milans et des buses, qui n'en produisent que trois ou quatre, sont d'un tiers plus grosses que les mâles; c'est par cette raison qu'on appelle *tiercelet* le mâle de toutes les espèces d'oiseaux de proie : ce mot est un nom générique et non pas spécifique, comme quelques auteurs l'ont écrit; et ce nom générique indique seulement que le mâle ou tiercelet est d'un tiers environ plus petit que la femelle.

Ces oiseaux ont tous pour habitude naturelle et commune le goût de la chasse et l'appétit de la proie, le vol très-élevé, l'aile et la jambe fortes, la vue très-perçante, la tête grosse, la langue charnue, l'estomac simple et membraneux, les intestins moins amples et plus courts que les autres oiseaux; ils habitent de préférence les lieux solitaires, les montagnes désertes, et font communément leur nid dans les trous des rochers ou sur les plus hauts arbres; l'on en trouve plusieurs espèces dans les deux continents; quelques-uns même ne paraissent pas avoir de climat fixe et bien déterminé; enfin ils ont encore pour caractères généraux et communs le bec crochu, les quatre doigts à chaque pied, tous quatre bien séparés; mais on distinguera toujours un aigle d'un vautour par un caractère évident : l'aigle a la tête couverte de plumes, au lieu que le vautour l'a nue et garnie d'un simple duvet, et on les distinguera tous deux des éperviers, buses, milans et faucons par un autre caractère qui n'est pas difficile à saisir, c'est que le bec de ces derniers oiseaux commence à se courber dès son insertion, tandis que le bec des aigles et des vautours commence par une partie droite, et ne prend de la courbure qu'à quelque distance de son origine.

Les oiseaux de proie ne sont pas aussi féconds que les autres oiseaux : la plupart ne pondent qu'un petit nombre d'œufs, mais je trouve que M. Linnæus a eu tort d'affirmer qu'en général tous ces oiseaux produisaient environ quatre œufs [a]. Il y en a qui, comme le grand aigle et l'orfraie, ne

a. Linn. *Syst. nat.*, édit. X, t. I, p. 81.

donnent que deux œufs, et d'autres, comme la cresserelle et l'émérillon, qui en font jusqu'à sept; il en est, à cet égard, des oiseaux comme des quadrupèdes : le nombre de la multiplication par la génération est en raison inverse de leur grandeur[1]; les grands oiseaux produisent moins que les petits, et en raison de ce qu'ils sont plus petits ils produisent davantage. Cette loi me paraît généralement établie dans tous les ordres de la nature vivante; cependant on pourrait m'opposer ici les exemples des pigeons qui, quoique petits, c'est-à-dire d'une grandeur médiocre, ne produisent que deux œufs, et des plus petits oiseaux qui n'en produisent ordinairement que cinq; mais il faut considérer le produit absolu d'une année, et ne pas oublier que le pigeon, qui ne pond que deux et quelquefois trois œufs pour une seule couvée, fait souvent deux, trois et quatre pontes du printemps à l'automne; et que dans les petits oiseaux il y en a aussi plusieurs qui pondent plusieurs fois pendant le temps de ces mêmes saisons; de manière qu'à tout prendre et tout considérer il est toujours vrai de dire que, toutes choses égales d'ailleurs, le nombre dans le produit de la génération est proportionnel à la petitesse de l'animal dans les oiseaux comme dans les quadrupèdes.

Tous les oiseaux de proie ont plus de dureté dans le naturel et plus de férocité que les autres oiseaux : non-seulement ils sont les plus difficiles de tous à priver, mais ils ont encore presque tous, plus ou moins, l'habitude dénaturée de chasser leurs petits hors du nid bien plus tôt que les autres, et dans le temps qu'ils leur devraient encore des soins et des secours pour leur subsistance. Cette cruauté, comme toutes les autres duretés naturelles, n'est produite que par un sentiment encore plus dur, qui est le besoin pour soi-même et la nécessité. Tous les animaux qui, par la conformation de leur estomac et de leurs intestins, sont forcés de se nourrir de chair et de vivre de proie, quand même ils seraient nés doux, deviennent bientôt offensifs et méchants par le seul usage de leurs armes, et prennent ensuite de la férocité dans l'habitude des combats : comme ce n'est qu'en détruisant les autres qu'ils peuvent satisfaire à leurs besoins, et qu'ils ne peuvent les détruire qu'en leur faisant continuellement la guerre, ils portent une âme de colère[2] qui influe sur toutes leurs actions, détruit tous les sentiments doux, et affaiblit même la tendresse maternelle; trop pressé de son propre besoin, l'oiseau de proie n'entend qu'impatiemment et sans pitié les cris de ses petits, d'autant plus affamés qu'ils deviennent plus grands; si la chasse se trouve difficile et que la proie vienne à manquer, il les expulse, les frappe, et quelquefois les tue dans un accès de fureur causée par la misère.

1. Voyez la note de la page 592 du Ier volume, et la note de la page 205 du IVe.

2. *Ils portent une âme de colère :* expression hardie, et qui peint bien les instincts cruels, la férocité continue de l'oiseau de proie.

Un autre effet de cette dureté naturelle et acquise est l'insociabilité : les oiseaux de proie, ainsi que les quadrupèdes carnassiers, ne se réunissent jamais les uns avec les autres ; ils mènent, comme les voleurs, une vie errante et solitaire ; le besoin de l'amour, apparemment le plus puissant de tous après celui de la nécessité de subsister, réunit le mâle et la femelle ; et comme tous deux sont en état de se pourvoir, et qu'ils peuvent même s'aider à la guerre qu'ils font aux autres animaux, ils ne se quittent guère, et ne se séparent pas, même après la saison des amours. On trouve presque toujours une paire de ces oiseaux dans le même lieu ; mais presque jamais on ne les voit s'attrouper ni même se réunir en famille, et ceux qui, comme les aigles, sont les plus grands, et ont par cette raison besoin de plus de subsistance, ne souffrent pas même que leurs petits, devenus leurs rivaux, viennent occuper les lieux voisins de ceux qu'ils habitent, tandis que tous les oiseaux et tous les quadrupèdes, qui n'ont besoin pour se nourrir que des fruits de la terre, vivent en famille, cherchent la société de leurs semblables et se mettent en bandes et en troupes nombreuses, et n'ont d'autre querelle, d'autre cause de guerre, que celles de l'amour ou de l'attachement pour leurs petits ; car, dans presque tous les animaux même les plus doux, les mâles deviennent furieux dans le rut, et les femelles prennent de la férocité pour la défense de leurs petits.

Avant d'entrer dans les détails historiques qui ont rapport à chaque espèce d'oiseaux de proie, nous ne pouvons nous dispenser de faire quelques remarques sur les méthodes qu'on a employées pour reconnaître ces espèces et les distinguer les unes des autres : les couleurs, leur distribution, leurs nuances, les taches, les bandes, les raies, les lignes, servent de fondement dans ces méthodes à la distinction des espèces ; et un méthodiste ne croit avoir fait une bonne description que quand il a, d'après un plan donné et toujours uniforme, fait l'énumération de toutes les couleurs du plumage et de toutes les taches, bandes ou autres variétés qui s'y trouvent ; lorsque ces variétés sont grandes ou seulement assez sensibles pour être aisément remarquées, il en conclut sans hésiter que ce sont des indices certains de la différence des espèces ; et, en conséquence, on constitue autant d'espèces d'oiseaux qu'on remarque de différence dans les couleurs : cependant rien n'est plus fautif et plus incertain ; nous pourrions faire d'avance une longue énumération des doubles et triples emplois d'espèces faits par nos nomenclateurs, d'après cette méthode de la différence des couleurs. Mais il nous suffira de faire sentir ici les raisons sur lesquelles nous fondons cette critique, et de remonter en même temps à la source qui produit ces erreurs.

Tous les oiseaux en général muent dans la première année de leur âge, et les couleurs de leur plumage sont presque toujours, après cette première mue, très-différentes de ce qu'elles étaient auparavant ; ce changement de

couleur après le premier âge est assez général dans la nature, et s'étend jusqu'aux quadrupèdes qui portent alors ce qu'on appelle la *livrée*, et qui perdent cette livrée, c'est-à-dire les premières couleurs de leur pelage, à la première mue. Dans les oiseaux de proie, l'effet de cette première mue change si fort les couleurs, leur distribution, leur position, qu'il n'est pas étonnant que les nomenclateurs, qui presque tous ont négligé l'histoire des oiseaux, aient donné comme des espèces diverses le même oiseau dans ces deux états différents dont l'un a précédé et l'autre suivi la mue : après ce premier changement, il s'en fait un second assez considérable à la seconde, et souvent encore un à la troisième mue; en sorte que par cette seule première cause, l'oiseau de six mois, celui de dix-huit mois et celui de deux ans et demi, quoique le même, paraît être trois oiseaux différents, surtout à ceux qui n'ont pas étudié leur histoire, et qui n'ont d'autre guide, d'autre moyen de les connaître, que les méthodes fondées sur les couleurs.

Cependant ces couleurs changent souvent du tout au tout, non-seulement par la cause générale de la mue, mais encore par un grand nombre d'autres causes particulières; la différence des sexes est souvent accompagnée d'une grande différence dans la couleur; il y a d'ailleurs des espèces qui, dans le même climat, varient indépendamment même de l'âge et du sexe; il y en a, et en beaucoup plus grand nombre, dont les couleurs changent absolument par l'influence des différents climats. Rien n'est donc plus incertain que la connaissance des oiseaux, et surtout de ceux de proie dont il est ici question, par les couleurs et leur distribution; rien de plus fautif que la distinction de leurs espèces, fondée sur des caractères aussi inconstants qu'accidentels[1].

LES AIGLES.*

Il y a plusieurs oiseaux auxquels on donne le nom d'*aigles :* nos nomenclateurs en comptent onze espèces en Europe, indépendamment de quatre autres espèces, dont deux sont du Brésil, une d'Afrique, et la dernière des grandes Indes. Ces onze espèces sont : 1° l'aigle commun, 2° l'aigle à tête blanche, 3° l'aigle blanc, 4° l'aigle tacheté, 5° l'aigle à queue blanche, 6° le petit aigle à queue blanche, 7° l'aigle doré, 8° l'aigle noir, 9° le grand aigle de mer, 10° l'aigle de mer, 11° le jean-le-blanc; mais, comme nous l'avons déjà dit, nos nomenclateurs modernes paraissent s'être beaucoup moins souciés de restreindre et réduire au juste le nombre des espèces,

1. Tout cela est très-juste; mais aucun bon méthodiste n'a pris les *couleurs* pour base de classification. Les *couleurs* ne sont qu'un caractère très-secondaire. Voyez la note de la p. 31.

* *Aquila* — Ordre des *Oiseaux de proie;* famille des *Diurnes;* genre *Aigles;* sous-genre *Aigles proprement dits* (Cuv.).

ce qui néanmoins est le vrai but du travail d'un naturaliste, que de les multiplier, chose bien moins difficile, et par laquelle on brille à peu de frais aux yeux des ignorants; car la réduction des espèces suppose beaucoup de connaissances, de réflexions et de comparaisons, au lieu qu'il n'y a rien de si aisé que d'en augmenter la quantité; il suffit pour cela de parcourir les livres et les cabinets d'histoire naturelle, et d'admettre comme caractères spécifiques toutes les différences, soit dans la grandeur, dans la forme ou la couleur, et de chacune de ces différences, quelque légère qu'elle soit, faire une espèce nouvelle et séparée de toutes les autres; mais, malheureusement, en augmentant ainsi très-gratuitement le nombre nominal des espèces, on n'a fait qu'augmenter en même temps les difficultés de l'histoire naturelle, dont l'obscurité ne vient que de ces nuages répandus par une nomenclature arbitraire, souvent fausse, toujours particulière, et qui ne saisit jamais l'ensemble des caractères, tandis que c'est de la réunion de tous ces caractères, et surtout de la différence ou de la ressemblance de la forme, de la grandeur, de la couleur, et aussi de celles du naturel et des mœurs, qu'on doit conclure la diversité ou l'unité des espèces.

Mettant donc d'abord à part les quatre espèces d'aigles étrangers dont nous nous réservons de parler dans la suite, et rejetant de la liste l'oiseau qu'on appelle *jean-le-blanc,* qui est si différent des aigles qu'on ne lui en a jamais donné le nom, il me paraît qu'on doit réduire à six les onze espèces d'aigles d'Europe mentionnées ci-dessus, et que dans ces six espèces il n'y en a que trois qui doivent conserver le nom d'aigles, les trois autres étant des oiseaux assez différents des aigles pour exiger un autre nom. Ces trois espèces d'aigles sont : 1° l'aigle doré, que j'appellerai le *grand aigle;* 2° l'aigle commun ou moyen; 3° l'aigle tacheté, que j'appellerai le *petit aigle;* les trois autres sont l'aigle à queue blanche, que j'appellerai *pygargue,* de son nom ancien, pour le distinguer des aigles des trois premières espèces dont il commence à s'éloigner par quelques caractères; l'aigle de mer, que j'appellerai *balbuzard,* de son nom anglais, parce que ce n'est point un véritable aigle; et enfin le grand aigle de mer, qui s'éloigne encore plus de l'espèce, et que par cette raison j'appellerai *orfraie,* de son vieux nom français[1].

Le grand et le petit aigle sont chacun d'une espèce isolée, mais l'aigle commun et le pygargue sont sujets à varier. L'espèce de l'aigle commun est composée de deux variétés, savoir, l'aigle brun et l'aigle noir, et l'espèce du pygargue en contient trois, savoir, le grand aigle à queue blanche, le petit aigle à queue blanche et l'aigle à tête blanche. Je n'ajouterai pas à ces espèces celle de l'aigle blanc, car je ne pense pas que ce soit une espèce particulière ni même une race constante et qui appartienne à une espèce

1. Voyez, sur ces divers points, les notes et les nomenclatures suivantes.

déterminée; ce n'est à mon avis qu'une variété accidentelle produite par le froid du climat, et plus souvent encore par la vieillesse de l'animal : on verra dans l'histoire particulière des oiseaux que plusieurs d'entre eux, et les aigles surtout, blanchissent par la vieillesse et même par les maladies, ou par la trop longue diète.

On verra de même que l'aigle noir n'est qu'une variété dans l'espèce de l'aigle brun ou aigle commun ; que l'aigle à tête blanche et le petit aigle à queue blanche ne sont aussi que des variétés dans l'espèce du pygargue ou grand aigle à queue blanche, et que l'aigle blanc n'est qu'une variété accidentelle ou individuelle qui peut appartenir à toutes les espèces. Ainsi, des onze prétendues espèces d'aigles, il ne nous en reste plus que trois, qui sont le grand aigle, l'aigle moyen et le petit aigle; les quatre autres, savoir, le pygargue, le balbuzard, l'orfraie et le jean-le-blanc, étant des oiseaux assez différents des aigles pour être considérés chacun séparément, et porter par conséquent un nom particulier. Je me suis déterminé à cette réduction d'espèces, avec d'autant plus de fondement et de raison, qu'il était connu, dès le temps des anciens, que les aigles de races différentes se mêlent volontiers et produisent ensemble, et que d'ailleurs cette division ne s'éloigne pas beaucoup de celle d'Aristote, qui me paraît avoir mieux connu qu'aucun de nos nomenclateurs les vrais caractères et les différences réelles qui séparent les espèces. Il dit qu'il y en a six dans le genre des aigles; mais dans ces six espèces, il comprend un oiseau qu'il avoue lui-même être du genre des vautours[a], et qu'il faut par conséquent en séparer, puisque c'est en effet celui que l'on connaît sous le nom de *vautour des Alpes*. Ainsi reste à cinq espèces, qui correspondent d'abord aux trois espèces d'aigles que je viens d'établir, et ensuite à la quatrième et à la cinquième, qui sont le pygargue et l'aigle de mer ou balbuzard. J'ai cru, malgré l'autorité de ce grand philosophe, devoir séparer des aigles proprement dits ces deux derniers oiseaux, et c'est en cela seul que ma réduction diffère de la sienne; car, du reste, je me trouve entièrement d'accord avec ses idées, et je pense comme lui, que l'orfraie, *ossifraga* ou grand aigle de mer, ne doit pas être comptée parmi les aigles, non plus que l'oiseau appelé *jean-le-blanc*, duquel il ne fait pas mention, et qui est si différent des aigles qu'on ne lui en a jamais donné le nom. Tout ceci sera développé avec avantage et plus de clarté pour le lecteur dans les articles suivants, où l'on va voir en détail les différences de chacune des espèces que nous venons d'indiquer.

a. « Quartum genus (*aquilæ*) percnopterus ab alarum notis appellatum ; capite albicante ; « corpore majore quam cæteræ adhuc dictæ (*pygargos morphnos et melænaetos*) hæc est : sed « brevioribus alis ; caudâ longiore. *Vulturis* speciem hæc refert, subaquila et montana ciconia « cognominatur : incolit lucos degener, nec vitiis cæterarum caret, et bonorum quæ illæ obti- « nent expers est; quippe quæ a corvo, cæterisque id genus alitibus verberetur, fugetur, « capiatur : gravis est enim, victu iners ; exanimata fert corpora; famelica semper est, et que- « rula, clamitat et clangit. » Arist. *Hist. anim.*, lib. IX, cap. XXXII.

LE GRAND AIGLE. *

La première espèce est le grand aigle que Belon, après Athénée, a nommé l'*aigle royal* ou le *roi des oiseaux;* c'est en effet l'aigle d'espèce franche et de race noble, appelé par cette raison ἀετος γνήσιος par Aristote [a], et connu de nos nomenclateurs sous le nom d'*aigle doré;* c'est le plus grand de tous les aigles, la femelle a jusqu'à trois pieds et demi de longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pieds, et plus de huit pieds et demi de vol ou d'envergure; elle pèse seize [b] et même dix-huit livres [c]; le mâle est plus petit et ne pèse guère que douze livres. Tous deux ont le bec très-fort et assez semblable à de la corne bleuâtre; les ongles noirs et pointus dont le plus grand, qui est celui de derrière, a quelquefois jusqu'à cinq pouces de longueur; les yeux sont grands, mais paraissent enfoncés dans une cavité profonde que la partie supérieure de l'orbite couvre comme un toit avancé; l'iris de l'œil est d'un beau jaune clair, et brille d'un feu très-vif; l'humeur vitrée est de couleur de topaze; le cristallin, qui est sec et solide, a le brillant et l'éclat du diamant; l'œsophage se dilate en une large poche qui peut contenir une pinte de liqueur; l'estomac, qui est au-dessous, n'est pas, à beaucoup près, aussi grand que cette première poche, mais il est à peu près également souple et membraneux. Cet oiseau est gras, surtout en hiver; sa graisse est blanche, et sa chair, quoique dure et fibreuse, ne sent pas le sauvage comme celle des autres oiseaux de proie [d].

a. « Sextum genus (*aquilæ*) gnesium, id est verum, germanumque appellant. Unum hoc, « ex omni avium genere, esse veri incorruptique ortùs creditur. Cætera enim genera et « aquilarum et accipitrum, et minutarum etiam avium promiscua adulterinaque invicem pro- « creant. Maxima aquilarum omnium hæc est, major etiam quam ossifraga. Sed cæteras « aquilas vel sesqui-altera portione excedit. Colore est rufa, conspectu rara. » Arist. *Hist. anim.*, lib. IX, cap. XXXII.

b. Klein, *Ordo avium*, p. 40.

c. Voici ce que m'a écrit un de mes amis (M. Hébert, receveur général à Dijon), qui a fait de très-bonnes observations sur les oiseaux, qu'il m'a communiquées, et que j'aurai quelquefois occasion de citer avec reconnaissance. J'ai vu, dit-il, dans le pays de Bugey de deux espèces d'aigles : le premier fut pris au château de Dorlau, dans un filet à l'appât d'un pigeon vivant; il pesait dix-huit livres, il était de couleur fauve (c'est le grand aigle, le même qui est représenté dans la *Zoologie Britannique*, planche A); il était très-fort et très-méchant, et blessa cruellement au sein une femme qui avait soin de la faisanderie : l'autre était presque noir. J'ai encore vu l'une et l'autre espèce de ces aigles à Genève, où on les nourrissait dans des cages séparées; ils ont tous deux les jambes couvertes de plumes jusqu'à la naissance des doigts, et les plumes de leurs cuisses sont si longues et si touffues qu'on croirait, en voyant ces oiseaux d'un peu loin, qu'ils sont posés sur quelque petite éminence. On croit qu'ils sont de passage en Bugey; car on ne les y voit guère qu'au printemps et en automne.

d. Schwenckfeld, *Avi. Sil.*, p. 216.

* *Falco chrysaëtos* (Linn.). — L'*aigle royal* (Cuv.). — Ordre des *oiseaux de proie*; famille des *Diurnes*; genre *Aigles*; sous-genre *Aigles proprement dits* (Cuv.). — « L'*aigle royal* ne « diffère de l'*aigle commun* que par sa queue noirâtre, marquée de bandes irrégulières cen- « drées. On assure que c'est l'*aigle commun* dans son plumage parfait. » (Cuvier).



On trouve cette espèce en Grèce [a], en France dans les montagnes du Bugey, en Allemagne dans les montagnes de Silésie [b], dans les forêts de Dantzic [c] et dans les monts Carpathiens [d], dans les Pyrénées [e] et dans les montagnes d'Irlande [f]. On le trouve aussi dans l'Asie Mineure et en Perse, car les anciens Perses avaient, avant les Romains, pris l'aigle pour leur enseigne de guerre; et c'était ce grand aigle, cet aigle doré, *aquila fulva*, qui était dédié à Jupiter [g]. On voit aussi, par le témoignage des voyageurs, qu'on le trouve en Arabie [h], en Mauritanie et dans plusieurs autres provinces de l'Afrique et de l'Asie jusqu'en Tartarie, mais point en Sibérie ni dans le reste du nord de l'Asie. Il en est à peu près de même en Europe, car cette espèce, qui est partout assez rare, l'est moins dans nos contrées méridionales que dans les provinces tempérées, et on ne la trouve plus dans celles de notre nord au delà du 55e degré de latitude; aussi ne l'a-t-on pas retrouvé dans l'Amérique septentrionale, quoiqu'on y trouve l'aigle commun. Le grand aigle paraît donc être demeuré dans les pays tempérés et chauds de l'ancien continent comme tous les autres animaux auxquels le grand froid est contraire, et qui par cette raison n'ont pu passer dans le nouveau.

L'aigle a plusieurs convenances physiques et morales avec le lion : la force, et par conséquent l'empire sur les autres oiseaux, comme le lion sur les quadrupèdes; la magnanimité, ils dédaignent également les petits animaux et méprisent leurs insultes, ce n'est qu'après avoir été longtemps provoqué par les cris importuns de la corneille ou de la pie que l'aigle se détermine à les punir de mort, d'ailleurs, il ne veut d'autre bien que celui qu'il conquiert, d'autre proie que celle qu'il prend lui-même; la tempérance, il ne mange presque jamais son gibier en entier, et il laisse, comme le lion, les débris et les restes aux autres animaux. Quelque affamé qu'il soit, il ne se jette jamais sur les cadavres. Il est encore solitaire comme le lion, habitant d'un désert dont il défend l'entrée et l'usage de la chasse à tous les autres oiseaux; car il est peut-être plus rare de voir deux paires d'aigles dans la même portion de montagne que deux familles de lions dans la même partie de forêt; ils se tiennent assez loin les uns des autres pour que

a. Aristot. *Hist. anim.*, lib. IX, cap. XXXII.
b. Schwenckfeld, *Avi. Sil.*, p. 214.
c. Klein, *Ordo avium*, p. 40.
d. Rzaczynsky, *Auct. Hist. nat. Pol.*, p. 360 et 361.
e. Barrère, *Ornithol.*, class. III, gen. IV, sp. 1.
f. *Britisch Zoology*, p. 61.
g. *Fulvam aquilam Jovis nuntiam.* Cicero, *de Legibus*, lib. II. — *Grata Jovis fulvæ rostra videbis avis.* Ovid., lib. V. — *Fulvusque tonantis armiger.* Claudian.
h. « Majores (*aquilæ*) arabico nomine nesir vocantur. Aquilas docent Afri vulpibus et lupis « insidiari quibuscum prælium ineunt; verum edoctæ aquilæ unguibus dorsum et caput rostro « comprehendunt ut dentibus morderi nequeant. Cæterum si animal dorsum volvat, aquila non « desistit donec vel interimat vel oculos illi effodiat. » Léon Afr., part. II, p. 767.

l'espace qu'ils se sont départi leur fournisse une ample subsistance; ils ne comptent la valeur et l'étendue de leur royaume que par le produit de la chasse. L'aigle a de plus les yeux étincelants et à peu près de la même couleur[a] que ceux du lion, les ongles de la même forme, l'haleine tout aussi forte, le cri également effrayant[b]. Nés tous deux pour le combat et la proie, ils sont également ennemis de toute société, également féroces, également fiers et difficiles à réduire; on ne peut les apprivoiser qu'en les prenant tout petits. Ce n'est qu'avec beaucoup de patience et d'art qu'on peut dresser à la chasse un jeune aigle de cette espèce; il devient même dangereux pour son maître dès qu'il a pris de la force et de l'âge. Nous voyons, par le témoignage des auteurs, qu'anciennement on s'en servait en Orient pour la chasse du vol, mais aujourd'hui on l'a banni de nos fauconneries; il est trop lourd pour pouvoir, sans grande fatigue, le porter sur le poing; jamais assez privé, assez doux, assez sûr pour ne pas faire craindre ses caprices ou ses moments de colère à son maître; il a le bec et les ongles crochus et formidables; sa figure répond à son naturel : indépendamment de ses armes, il a le corps robuste et compacte, les jambes et les ailes très-fortes, les os fermes, la chair dure, les plumes rudes[c], l'attitude fière et droite, les mouvements brusques et le vol très-rapide. C'est de tous les oiseaux celui qui s'élève le plus haut[1], et c'est par cette raison que les anciens ont appelé l'aigle l'*oiseau céleste,* et qu'ils le regardaient dans les augures comme le messager de Jupiter. Il voit par excellence, mais il n'a que peu d'odorat en comparaison du vautour; il ne chasse donc qu'à vue; et lorsqu'il a saisi sa proie il rabat son vol comme pour en éprouver le poids, et la pose à terre avant de l'emporter. Quoiqu'il ait l'aile très-forte, comme il a peu de souplesse dans les jambes, il a quelque peine à s'élever de terre, surtout lorsqu'il est chargé; il emporte aisément les oies, les grues; il enlève aussi les lièvres et même les petits agneaux, les chevreaux; et, lorsqu'il attaque les faons et les veaux, c'est pour se rassasier, sur le lieu, de leur sang et de leur chair, et en emporter ensuite les lambeaux dans son *aire;* c'est ainsi qu'on appelle son nid, qui est en effet tout plat et non pas creux comme celui de la plupart des autres oiseaux; il le place ordinairement entre deux rochers dans un lieu sec et inaccessible. On assure que le même nid sert à l'aigle pendant toute sa vie; c'est réellement un ouvrage

a. « Oculi charopi. Charopus color qui dilutam habet viriditatem igneo quodam splendore « intermicantem, qualem in leonum oculis conspicimus. » Calepin. *Diction.*

b. Nous avons comparé l'aigle au lion, et le vautour au tigre; or, l'on sait que le lion a la tête et le cou couverts d'une belle crinière, et que le tigre les a, pour ainsi dire, nus en comparaison du lion; il en est de même du vautour, il a la tête et le cou dénués de plumes, tandis que l'aigle les a bien garnis et couverts de plumes.

c. On prétend que les plumes de l'aigle sont si rudes que, quand on les mêle avec des plumes d'autres oiseaux, elles les usent par le frottement.

1. Cela ne peut plus être dit aujourd'hui. L'oiseau qui s'élève le plus haut est le *condor.*

assez considérable pour n'être fait qu'une fois et assez solide pour durer longtemps; il est construit à peu près comme un plancher avec de petites perches ou bâtons de cinq ou six pieds de longueur, appuyés par les deux bouts et traversés par des branches souples recouvertes de plusieurs lits de joncs et de bruyères : ce plancher ou ce nid est large de plusieurs pieds et assez ferme non seulement pour soutenir l'aigle, sa femelle et ses petits, mais pour supporter encore le poids d'une grande quantité de vivres; il n'est point couvert par le haut et n'est abrité que par l'avancement des parties supérieures du rocher. La femelle dépose ses œufs dans le milieu de cette aire; elle n'en pond que deux ou trois qu'elle couve, dit-on, pendant trente jours; mais dans ces œufs il s'en trouve souvent d'inféconds, et il est rare de trouver trois aiglons dans un nid [a] : ordinairement il n'y en a qu'un ou deux. On prétend même que dès qu'ils deviennent un peu grands la mère tue le plus faible ou le plus vorace de ses petits; la disette seule peut produire ce sentiment dénaturé : les père et mère n'ayant pas assez pour eux-mêmes cherchent à réduire leur famille, et dès que les petits commencent à être assez forts pour voler et se pourvoir d'eux-mêmes, ils les chassent au loin sans leur permettre de jamais revenir.

Les aiglons n'ont pas les couleurs du plumage aussi fortes que quand ils sont adultes; ils sont d'abord blancs, ensuite d'un jaune pâle, et deviennent enfin d'un fauve assez vif. La vieillesse, ainsi que les trop grandes diètes, les maladies et la trop longue captivivé les font blanchir. On assure qu'ils vivent plus d'un siècle, et l'on prétend que c'est moins encore de vieillesse qu'ils meurent que de l'impossibilité de prendre de la nourriture, leur bec se recourbant si fort avec l'âge qu'il leur devient inutile : cependant on a vu, sur des aigles gardés dans les ménageries, qu'ils aiguisent leur bec, et que l'accroissement n'en était pas sensible pendant plusieurs années. On a aussi observé qu'on pouvait les nourrir avec toute sorte de chair, même avec celle des autres aigles, et que, faute de chair, ils mangent très-bien du pain, des serpents, des lézards, etc. Lorsqu'ils ne sont point apprivoisés, ils mordent cruellement les chats, les chiens, les hommes, qui veulent les approcher. Ils jettent de temps en temps un cri aigu, sonore, perçant et lamentable, et d'un son soutenu. L'aigle boit très-rarement et peut-être point du tout lorsqu'il est en liberté, parce que le sang de ses victimes

a. Un ami m'a assuré avoir trouvé en Auvergne un nid d'aigle, suspendu entre deux rochers, où il y avait trois aiglons déjà forts. *Ornith.* de Salerne, p. 4. — *Nota.* M. Salerne ne rapporte ce fait que pour appuyer l'opinion qu'il a adoptée de M. Linnæus, que cet aigle produit quatre œufs; mais je ne trouve pas que M. Linnæus ait affirmé ce fait particulièrement, et ce n'est qu'en général qu'il a dit que les oiseaux de proie produisaient environ quatre œufs. *Accipitres, nidus in altis, ova circiter quatuor.* Linn. *Syst. nat.*, édit. X, t. I, p. 81. Il est donc très-probable que cet aigle d'Auvergne, qui avait produit trois aiglons, n'était pas de l'espèce du grand aigle, mais de celle du petit aigle ou du balbuzard, dont la ponte est en effet de trois ou quatre œufs.

suffit à sa soif. Ses excréments sont toujours mous et plus humides que ceux des autres oiseaux, même de ceux qui boivent fréquemment.

C'est à cette grande espèce qu'on doit rapporter le passage de Léon l'Africain que nous avons cité, et tous les autres témoignages des voyageurs en Afrique et en Asie, qui s'accordent à dire que cet oiseau enlève non-seulement les agneaux, les chevreaux, les jeunes gazelles, mais qu'il attaque aussi, lorsqu'il est dressé, les renards et les loups [a].

L'AIGLE COMMUN.*

L'espèce de l'aigle commun est moins pure, et la race en paraît moins noble que celle du grand aigle : elle est composée de deux variétés, l'aigle brun et l'aigle noir. Aristote ne les a pas distingués nommément, et il paraît les avoir réunis sous le nom de μελαινάετος, aigle noir ou noirâtre [b], et il a eu raison de séparer cette espèce de la précédente [1], parce qu'elle en diffère : 1° par la grandeur, l'aigle commun, noir ou brun, étant toujours plus petit que le grand aigle; 2° par les couleurs, qui sont constantes dans le grand aigle, et varient comme l'on voit dans l'aigle commun; 3° par la voix, le grand aigle poussant fréquemment un cri lamentable, au lieu que l'aigle commun, noir ou brun, ne crie que rarement, 4° enfin par les habitudes naturelles, l'aigle commun nourrit tous ses petits dans son nid, les élève et les conduit ensuite dans leur jeunesse, au lieu que le grand aigle les chasse hors du nid et les abandonne à eux-mêmes dès qu'ils sont en état de voler.

Il me paraît qu'il est aisé de prouver que l'aigle brun et l'aigle noir [2], que je réunis tous deux sous une même espèce, ne forment pas en effet deux

a. L'empereur (du Thibet) a plusieurs aigles privées qui sont si âpres et si ardentes qu'elles arrêtent et prennent les lièvres, chevreuils, daims et renards; même il y en a d'aucunes de si grande hardiesse et témérité qu'elles osent bien assaillir et se ruer impétueusement sur le loup, auquel elles font tant de vexation et molestation qu'il peut être pris plus facilement. Marc Paul., liv. II, p. 56.

b. « Tertium genus (*aquilæ*) colore nigricans, unde nomen accepit, ut pulla et fulvia vocetur. Magnitudine minima (*minor*), sed viribus omnium præstantissima (*præstantior*) : colit « montes ac silvas et leporaria cognominatur. Una hæc fœtus suos alit atque educit : pernix, « concinna, polita, apta, intrepida, strenua, liberalis, non invida est; modesta etiam nec « petulans, quippe quæ non clangat neque lippiat, aut murmuret. » Aristot. *Hist. anim.*, lib. IX, cap. XXXII.

* *Falco fulvus*, *falco melanaëtos*, *falco niger* (Gmel.). — L'*aigle commun* (Cuv.). — Ordre *id.*, famille *id.*, genre et sous-genre *id.* — « Dans certains états de mue, on voit dans son plu- « mage le blanc de la base des plumes. C'est alors le *falco fulvus canadensis*..... Quant au « *falco melanaëtos*, il n'est fondé que sur de vagues indications des anciens. Enfin, le *falco* « *niger* ou *aigle à dos noir* n'est qu'une légère différence d'âge. » (Cuvier).

1. Voyez la nomenclature de la page 50.

2. Voyez la nomenclature ci-dessus.

espèces différentes; il suffit pour cela de les comparer ensemble, même par les caractères donnés par nos nomenclateurs dans la vue de les séparer : ils sont tous deux à peu près de la même grandeur; ils sont de la même couleur brune, seulemeut plus ou moins foncée; tous deux ont peu de roux sur les parties supérieures de la tête ou du cou, et du blanc à l'origine des grandes plumes, les jambes et les pieds également couverts et garnis; tous deux ont l'iris des yeux de couleur de noisette, la peau qui couvre la base du bec d'un jaune vif, le bec couleur de corne bleuâtre, les doigts jaunes et les ongles noirs, en sorte qu'il n'y a de diversité que dans les teintes et la distribution de la couleur des plumes, ce qui ne suffit pas à beaucoup près pour constituer deux espèces diverses, surtout lorsque le nombre des ressemblances excède aussi évidemment celui des différences : c'est donc sans aucun scrupule que j'ai réduit ces deux espèces à une seule, que j'ai appelée l'*aigle commun,* parce qu'en effet c'est de tous les aigles le moins rare. Aristote, comme je viens de le dire, a fait la même réduction sans l'indiquer ; mais il me paraît que son traducteur, Théodore Gaza, l'avait senti, car il n'a pas traduit le mot μελαινάετος par *aquila nigra*, mais par *aquila nigricans, pulla, fulvia*, ce qui comprend les deux variétés de cette espèce, qui toutes deux sont noirâtres, mais dont l'une est mêlée de plus de jaune que l'autre. Aristote, dont j'admire souvent l'exactitude, donne les noms et les surnoms des choses qu'il indique. Le surnom de cette espèce d'oiseau, dit-il, est ἀετὸς λαγωφόνος, l'*aigle aux lièvres;* et en effet, quoique les autres aigles prennent aussi des lièvres, celui-ci en prend plus qu'aucun autre; c'est sa chasse habituelle, et la proie qu'il recherche de préférence. Les Latins, avant Pline, ont appelé cet aigle *Valeria, quasi valens viribus* [a], à cause de sa force, qui paraît être plus grande que celle des autres aigles, relativement à leur grandeur.

L'espèce de l'aigle commun est plus nombreuse et plus répandue que celle du grand aigle : celui-ci ne se trouve que dans les pays chauds et tempérés de l'ancien continent; l'aigle commun, au contraire, préfère les pays froids, et se trouve également dans les deux continents. On le voit en France[b], en Savoie, en Suisse[c], en Allemagne[d], en Pologne[e] et en Écosse[f]; on le retrouve en Amérique à la baie d'Hudson[g].

a. *Melœnaetos a Grecis dicta, eademque Valeria.* Plin. *Hist. nat.*, lib. x, cap. III.

b. Dans les montagnes du Bugey, du Dauphiné et de l'Auvergne : voyez les notes ci-dessus.

c. *Aquila alpina saxatilis.* Gazoph. *Rup. Besler.*, tab. 16.

d. « Aquila nigra, melænaetos; aquila pulla, fulva, valeria, leporaria..... Colit silvas et « montes. Hieme apud nos (in Silesiâ) maxime apparet. » Schwenckfeld, *Avi. Sil.*, p. 218 et 219. — Voyez aussi Klein, *Ordo avi.*, p. 42.

e. Rzaczynsky, *Auct. Hist. nat. Pol.*, p. 42.

f. Sibbald. *Scot. illustr.*, part. III, p. 14.

g. Il y a en ce pays (c'est-à-dire dans les terres voisines de la baie d'Hudson), plusieurs autres oiseaux très-curieux quant à leur forme et force : tel est, entre autres, l'aigle à queue blanche, qui est à peu près de la grosseur d'un coq d'Inde; sa couronne est aplatie, et il a le

LE PETIT AIGLE. *

La troisième espèce est l'aigle tacheté, que j'appelle *petit aigle* [a], et dont Aristote donne une notion exacte en disant [b] que c'est un oiseau plaintif dont le plumage est tacheté, et qui est plus petit et moins fort que les autres aigles; et, en effet, il n'a pas deux pieds et demi de longueur de corps, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pieds, et ses ailes sont encore plus courtes à proportion, car elles n'ont guère que quatre pieds d'envergure : on l'a appelé *aquila planga, aquila clanga,* aigle plaintif, aigle criard ; et ces noms ont été bien appliqués, car il pousse continuellement des plaintes ou des cris lamentables; on l'a surnommé *anataria,* parce qu'il attaque les canards de préférence, et *morphna,* parce que son plumage, qui est d'un brun obscur, est marqueté sur les jambes et sous les ailes de plusieurs taches blanches, et qu'il a aussi sur la gorge une grande zone blanchâtre : c'est, de tous les aigles, celui qui s'apprivoise le plus aisément [c];

cou court, l'estomac large, les cuisses fortes, et les ailes fort longues et larges à proportion du corps; elles sont noirâtres sur le derrière, mais plus claires aux côtés; l'estomac est marqueté de blanc, les plumes des ailes sont noires; la queue étant fermée est blanche en haut et en bas, à l'exception des pointes mêmes des plumes, qui sont noires ou brunes; les cuisses sont couvertes de plumes brunes noirâtres, par lesquelles on voit en certains endroits un duvet blanc : les jambes sont couvertes jusqu'aux pieds d'un duvet brun un peu rougeâtre ; chaque pied a quatre doigts gros et forts, dont trois vont en avant et un en arrière ; ils sont couverts d'écailles jaunes, et garnis d'ongles extrêmement forts et pointus qui sont d'un beau noir luisant. *Voyage de la baie d'Hudson*, par Ellis. Paris, 1749, in-12, t. I, p. 54 et 55, avec une bonne figure. — *Nota.* On voit bien clairement, par cette description, que cet oiseau est l'aigle brun commun et non pas le pygargue, et que par conséquent l'auteur ne devait pas l'appeler aigle à queue blanche : au reste, je trouve que presque tous les naturalistes anglais sont tombés dans cette petite méprise, en prenant pour principal caractère de cet aigle la blancheur de la queue. Ray et Willughby l'ont appelé *aquila fulva chrysaëtos, caudâ annulo albo cinctâ.* Ray, *Synops. avi.*, p. 6. Willughby, *Ornithol.*, p. 28; et ils ont été suivis par les auteurs de la *Zoologie Britannique*, qui indiquent cet aigle par ce même caractère (*ringtail eagle*), tandis qu'il n'est ni jaune (*fulvus*), ni doré (*chrysaëtos*), et que le caractère de la queue blanche appartient au pygargue bien plus légitimement et plus anciennement, et dès le temps d'Aristote.

a. Voyez les planches enluminées de Frisch, planche LXXI. — L'aigle tacheté. Brisson, t. I, p. 426. — *Morphno Congener.* Aldrovand. *Avi.*, t. I, p. 214. — *Nota.* Cet auteur, et après lui Jonston, Willughby, Ray et Charleton ont donné à cet oiseau la dénomination de *morphno congener ;* et il me paraît que c'est mal à propos, puisque ce même oiseau est le vrai morphnos des Grecs.

b. « Alterum genus (*aquilæ*) magnitudine secundum et viribus ; planga aut clanga nomine, « saltus et convalles et lacus incolere solitum, cognomine anataria, et morphna a maculâ pennæ, « quasi næviam dixeris : cujus Homerus etiam meminit in exitu Priami. » Aristote, *Hist. anim.*, lib. IX, cap. XXXII.

c. « Ultra tres annos mihi familiaris, hæc aquila clanga. Quoties veniam dederam, mensæ « in plures horas insidebat mihi a sinistrâ, observans motum manûs dextræ litteras perarantis ; « permulcens aliquando suo capite mitram meam ; si titillabam sub mento, tintinnabat clarâ voce ; « familiaris fuit aliis avibus in horto, in specie lenis, non nisi recenti carni bovinæ assuefacta. » Klein, *Ordo avi.*, p. 41 et 42.

* *Falco nævius* et *Falco maculatus* (Gmel.). — Le *petit aigle* ou *aigle tacheté*, l'*aigle criard* (Cuv.). — Ordre *id.*, famille *id.*, genre et sous genre *id.*



1. _ Le Petit Aigle

2. Le [illegible] de [illegible]

il est plus faible, moins fier et moins courageux que les autres ; c'est celui que les Arabes ont appelé *zimiech* [a], pour le distinguer du grand aigle, qu'ils appellent *zumach*. La grue est sa plus forte proie, car il ne prend ordinairement que des canards, d'autres moindres oiseaux et des rats [b]. L'espèce, quoique peu nombreuse en chaque lieu, est répandue partout, tant en Europe [c] qu'en Asie [d], en Afrique, où on la trouve jusqu'au cap de Bonne-Espérance [e] dans ce continent ; mais il ne paraît pas qu'elle soit en Amérique, car, après avoir comparé les indications des voyageurs, j'ai présumé que l'oiseau qu'ils appellent l'*aigle de l'Orénoque* [1], qui a quelque rapport avec celui-ci par la variété de son plumage, est néanmoins un oiseau d'espèce différente. Si ce petit aigle, qui est beaucoup plus docile, plus aisé à apprivoiser que les deux autres, et qui est aussi moins lourd sur le poing et moins dangereux pour son maître, se fût trouvé également courageux, on n'aurait pas manqué de s'en servir pour la chasse, mais il est aussi lâche que plaintif et criard. Un épervier bien dressé suffit pour le vaincre et l'abattre [f] : d'ailleurs on voit, par les témoignages de nos auteurs de fauconnerie, qu'on n'a jamais dressé, du moins en France, que les deux premières espèces d'aigles, savoir le grand aigle ou aigle fauve, et l'aigle brun ou noirâtre, qui est l'aigle commun. Pour les instruire, il faut les prendre jeunes, car un aigle adulte est non-seulement indocile, mais indomptable ; il faut les nourrir avec la chair du gibier qu'on veut leur faire chasser. Leur éducation exige des soins encore plus assidus que celle des autres oiseaux de fauconnerie ; nous donnerons le précis de cet art à l'article du faucon. Je rapporterai seulement ici quelques particularités

a. Il y a de deux espèces d'aigles : l'une est absolument appelée *zummach ;* l'autre est nommée *zemiech*... L'aigle zummach prend le lièvre, le renard, la gazelle ; l'aigle zemiech prend la grue et oiseaux plus moindres. *Fauconnerie de Guillaume Tardif*, liv. II, cap. II.

b. « Mures ut gratum cibum devorare solet; aviculas etiam, anates et columbas venatur. » Schwenckfeld, *Avi. Sil.*, p. 220.

c. On trouve ce petit aigle aux environs de Dantzick : on le trouve aussi, quoique rarement, dans les montagnes de Silésie. Voyez *Schwenckfeld*, p. 220.

d. On le trouve en Grèce, puisque Aristote en fait mention : en Perse, comme on le voit par le témoignage de Chardin; et en Arabie où il porte le nom de *zimiech*, ou *aigle faible*.

e. On le trouve au cap de Bonne-Espérance, car il me paraît que c'est le même aigle que Kolbe appelle *aigle canardière*, qui se jette principalement sur les canards. Kolbe, part. III, page 139.

f. C'est à cette espèce d'aigle lâche qu'il faut rapporter le passage suivant. « Il y a aussi des « aigles dans les montagnes voisines de Tauris (en Perse); j'en ai vu vendre un cinq sous par « des paysans. Les gens de qualité volent cet oiseau avec l'épervier; ce vol est tout à fait « quelque chose de curieux et de fort admirable : la façon dont l'épervier abat l'aigle, c'est « qu'il vole au-dessus fort haut, fond sur lui avec beaucoup de vitesse, lui enfonce les serres « dans les flancs, et de ses ailes lui bat la tête en volant toujours : il arrive pourtant quelque-« fois que l'aigle et l'épervier tombent tous deux ensemble. » *Voyage de Chardin*. Londres, 1686, p. 292 et 293.

1. L'*aigle de l'Orénoque* est la *grande harpie d'Amérique* (Cuv.). — Voyez, plus loin l'article de l'*aigle de l'Amérique méridionale*.

que l'on a observées sur les aigles, tant dans leur état de liberté que dans celui de captivité.

La femelle qui dans l'aigle, comme dans toutes les autres espèces d'oiseaux de proie, est plus grande que le mâle, et semble être aussi, dans l'état de liberté, plus hardie, plus courageuse et plus fine, ne paraît pas conserver ces dernières qualités dans l'état de captivité. On préfère d'élever des mâles pour la chasse, et l'on remarque qu'au printemps, lorsque commence la saison des amours, ils cherchent à s'enfuir pour trouver une femelle; en sorte que si l'on veut les exercer à la chasse dans cette saison, on risque de les perdre, à moins qu'on ne prenne la précaution d'éteindre leurs désirs en les purgeant assez violemment; on a aussi observé que quand l'aigle, en partant du poing, vole contre terre et s'élève ensuite en ligne droite, c'est signe qu'il médite sa fuite; il faut alors le rappeler promptement en lui jetant son past; mais s'il vole en tournoyant au-dessus de son maître sans se trop éloigner, c'est signe d'attachement et qu'il ne fuira point. On a encore remarqué que l'aigle dressé à la chasse se jette souvent sur les autours et autres moindres oiseaux de proie, ce qui ne lui arrive pas lorsqu'il ne suit que son instinct; car alors il ne les attaque pas comme proie, mais seulement pour leur en disputer ou enlever une autre.

Dans l'état de nature, l'aigle ne chasse seul que dans le temps où la femelle ne peut quitter ses œufs ou ses petits; comme c'est la saison où le gibier commence à devenir abondant par le retour des oiseaux, il pourvoit aisément à sa propre subsistance et à celle de sa femelle; mais dans tous les autres temps de l'année, le mâle et la femelle paraissent s'entendre pour la chasse; on les voit presque toujours ensemble ou du moins à peu de distance l'un de l'autre. Les habitants des montagnes, qui sont à portée de les observer, prétendent que l'un des deux bat les buissons, tandis que l'autre se tient sur quelque arbre ou sur quelque rocher pour saisir le gibier au passage; ils s'élèvent souvent à une hauteur si grande qu'on les perd de vue, et, malgré ce grand éloignement, leur voix se fait encore entendre très-distinctement, et leur cri ressemble alors à l'aboiement d'un petit chien. Malgré sa grande voracité, l'aigle peut se passer longtemps de nourriture, surtout dans l'état de captivité lorsqu'il ne fait point d'exercice. J'ai été informé, par un homme digne de foi, qu'un de ces oiseaux de l'espèce commune, pris dans un piége à renard, avait passé cinq semaines entières sans aucun aliment, et n'avait paru affaibli que dans les huit derniers jours, au bout desquels on le tua pour ne pas le laisser languir plus longtemps.

Quoique les aigles, en général, aiment les lieux déserts et les montagnes, il est rare d'en trouver dans celles des presqu'îles étroites, ni dans les îles qui ne sont pas d'une grande étendue; ils habitent la terre ferme dans les deux continents, parce qu'ordinairement les îles sont moins peuplées d'animaux. Les anciens avaient remarqué qu'on n'avait jamais vu d'aigles

dans l'île de Rhodes; ils regardèrent comme un prodige que, dans le temps où l'empereur Tibère se trouva dans cette île, un aigle vint se poser sur le toit de la maison où il était logé. Les aigles ne font en effet que passer dans les îles sans s'y habituer, sans y faire leur ponte; et lorsque les voyageurs ont parlé d'aigles dont on trouve les nids sur le bord des eaux et dans les îles, ce ne sont pas les aigles dont nous venons de parler, mais les balbuzards et les orfraies qu'on appelle communément *aigles de mer*, qui sont des oiseaux d'un naturel différent, et qui vivent plutôt de poisson que de gibier.

C'est ici le lieu de rapporter les observations anatomiques que l'on a faites sur les parties intérieures des aigles, et je ne peux les puiser dans une meilleure source que dans les Mémoires de messieurs de l'Académie des Sciences, qui ont disséqué deux aigles, l'un mâle et l'autre femelle, de l'espèce commune [a]. Après avoir remarqué que les yeux étaient fort enfoncés, qu'ils avaient une couleur isabelle avec l'éclat d'une topaze, que la cornée s'élevait avec une grande convexité, que la conjonctive était d'un rouge fort vif, les paupières très-grandes, chacune étant capable de couvrir l'œil entier; ils ont observé, sur les parties intérieures, que la langue était cartilagineuse par le bout et charnue par le milieu; que le larynx était carré et non pas en pointe, comme il l'est à la plupart des oiseaux qui ont le bec droit; que l'œsophage, qui était fort large, s'élargissait encore davantage au-dessous pour former le ventricule ou estomac; que cet estomac n'était point un gésier dur, qu'il était souple et membraneux comme l'œsophage, et qu'il était seulement plus épais par le fond; que ces deux cavités, tant du bas de l'œsophage que du ventricule, étaient fort amples et proportionnées à la voracité de l'animal; que les intestins étaient petits comme dans les autres animaux qui se nourrissent de chair; qu'il n'y avait point de *cæcum* dans le mâle, mais que la femelle en avait deux assez amples et de plus de deux pouces de longueur[1]; que le foie était grand et d'un rouge fort vif, ayant le lobe gauche plus grand que le droit; que la vésicule du fiel était grande et de la grosseur d'une grosse châtaigne ou marron; que les reins étaient petits à proportion et en comparaison de ceux des autres oiseaux; que les testicules du mâle n'étaient que de la grosseur d'un pois et de couleur de chair tirant sur le jaune, et que l'ovaire et le conduit de l'ovaire dans la femelle étaient comme dans les autres oiseaux [b].

a Quoique MM. de l'Académie aient pensé que ces deux aigles, qu'ils ont décrits et disséqués, étaient de l'espèce du grand aigle (*chrysaëtos*), il est aisé de reconnaître, par leur propre description et en comparant leurs indications avec les miennes, que ces deux aigles n'étaient pas de la grande espèce, mais de l'espèce moyenne ou commune.

b *Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux*, partie II, article de l'aigle.

1 Voyez la note 2 de la page 30.

LE PYGARGUE. *

L'espèce du pygargue me paraît être composée de trois variétés, savoir : le *grand pygargue*, le *petit pygargue* et le *pygargue à tête blanche* [1]. Les deux premiers ne diffèrent guère que par la grandeur, et le dernier ne diffère presque en rien du premier, la grandeur étant la même, et n'y ayant d'autre différence qu'un peu plus de blanc sur la tête et le cou. Aristote ne fait mention que de l'espèce [a], et ne dit rien des variétés : ce n'est même que du grand pygargue qu'il a entendu parler, puisqu'il lui donne pour surnom le mot *hinnularia,* qui indique que cet oiseau fait sa proie des faons (*hinnulos*), c'est-à-dire des jeunes cerfs, des daims et chevreuils; attribut qui ne peut convenir au petit pygargue, trop faible pour attaquer d'aussi grands animaux.

Les différences entre les pygargues et les aigles sont : 1° la nudité des jambes; les aigles les ont couvertes jusqu'au talon, les pygargues les ont nues dans toute la partie inférieure; 2° la couleur du bec, les aigles l'ont d'un noir bleuâtre et les pygargues l'ont jaune ou blanc; 3° la blancheur de la queue, qui a fait donner aux pygargues le nom d'*aigles à queue blanche,* parce qu'il a en effet la queue blanche en dessus et en dessous dans toute son étendue; ils diffèrent encore des aigles par quelques habitudes naturelles, ils n'habitent pas les lieux déserts ni les hautes montagnes; les pygargues se tiennent plutôt à porte des plaines et des bois qui ne sont pas éloignés des lieux habités. Il paraît que le pygargue, comme l'aigle commun, affecte les climats froids de préférence; on le trouve dans toutes les

a. « Aquilarum plura sunt genera. Unum quod pygargus ab albicante caudâ dicitur, ac si « albicillam nomines. Gaudet hæc planis, et luis, et oppidis. Hinnularia a nonnullis vocata cognomine est. Montes etiam sylvasque suis fret. viribus petit; reliqua genera raro plana et lucos « adeunt. » Aristot. *Hist. anim.,* lib. IX, cap XXXII.

* *Falco ossifragus, falco albicilla* et *falo albicaudus* (Gmel.). — L'*orfraie* et le *pygargue* (Cuv.). — Ordre *id.*, famille *id.*, genre *id.*, sous-genre *aigles pêcheurs* (Cuv.). — « L'*orfraie* « et le *pygargue* ne forment qu'une espèce qui, dans ses premières années, a le bec noir, la « queue noirâtre, tachetée de blanchâtre, et le plumage brunâtre, avec une flamme brun-« foncé sur le milieu de chaque plume : c'est alors le *falco ossifragus* ou *orfraie* : avec l'âge « l'*orfraie* devient d'un gris brun uniforme, plus pâle à la tête et au cou, avec une queue toute « blanche et un bec jaune pâle, et c'est le *falco albicilla* ou *pygargue.* — On a vérifié plu-« sieurs fois ce changement à la ménagerie du Muséum. Quant au petit *pygargue, falco albi-« caudus,* ce n'est que le mâle du grand : *falco albicila.* » (Cuvier.)

1. De ces trois *variétés*, les deux premières, c'est-à-dire le *grand* et le *petit pygargue*, ne font qu'une seule espèce : le *petit* est le mâle, et le *grand* la femelle. (Voyez la nomenclature ci-dessus). Le *pygargue à tête blanche* est une espèce propre et distincte; c'est le *falco leucocephalus* (Gmel.), l'*aigle à tête blanche* (Cuv.). — « L'*aigle à tête blanche* vit dans l'Amé-« rique septentrionale, et y poursuit sans cesse le poisson. Il paraît qu'il en vient quelquefois « dans le nord de l'Europe..... On ne doit pas le confondre avec le vieux pygargue blan-« châtre. » (Cuvier.)

provinces du nord de l'Europe [a]. Le grand pygargue est à peu près de la même grosseur et de la même force, si même il n'est pas plus fort que l'aigle commun; il est au moins plus carnassier, plus féroce et moins attaché à ses petits; car, il ne les nourrit pas longtemps; il les chasse hors du nid avant même qu'ils soient en état de se pourvoir, et l'on prétend que, sans le secours de l'orfraie [b], qui les prend alors sous sa protection, la plupart périraient : il produit ordinairement deux ou trois petits et fait son nid sur de gros arbres. On trouve la description d'un de ces nids dans Willughby et dans plusieurs autres auteurs qui l'ont traduit ou copié; c'est une aire ou un plancher tout plat, comme celui du grand aigle, qui n'est abrité dans le dessus que par le feuillage des arbres, et qui est composé de petites perches et de branches, qui soutiennent plusieurs lits alternatifs de bruyères et d'autres herbes : ce sentiment contre nature, qui porte ces oiseaux à chasser leurs petits avant qu'ils puissent se procurer aisément leur subsistance, et qui est commun à l'espèce du pygargue et à celles du grand aigle et du petit aigle tacheté, indique que ces trois espèces sont plus voraces et plus paresseuses à la chasse que celle de l'aigle commun, qui soigne et nourrit largement ses petits, les conduit ensuite, les instruit à chasser, et ne les oblige à s'éloigner que quand ils sont assez forts pour se passer de tout secours; d'ailleurs le naturel des petits tient de celui de leurs parents; les aiglons de l'espèce commune sont doux et assez tranquilles; au lieu que ceux du grand aigle et du pygargue, dès qu'ils sont un peu grands, ne cessent de se battre et de se disputer la nourriture et la place dans le nid; en sorte que souvent le père et la mère en tue quelqu'un pour terminer le débat. On peut encore ajouter que, comme le grand aigle et le pygargue ne chassent ordinairement que de gros animaux, ils se rassasient souvent sur le lieu, sans pouvoir les emporter; que par conséquent les proies qu'ils enlèvent sont moins fréquentes, et que, ne gardant point de chair corrompue dans leur nid, ils sont souvent au dépourvu; au lieu que l'aigle commun, qui tous les jours prend des lièvres et des oiseaux, fournit plus aisément et plus abondamment la subsistance nécessaire à ses petits. On a aussi remarqué, surtout dans l'espèce des pygargues, qui fréquentent de près les lieux habités, qu'ils ne chassent que pendant quelques heures dans le milieu du jour, et qu'ils se reposent le matin, le soir et la nuit, au lieu que l'aigle commun (*aquila valeria*) est en effet plus valeureux, plus diligent et plus infatigable.

a. M. Linnæus dit que cet oiseau se trouve dans toutes les forêts de la Suède... qu'il est de la grandeur d'une oie, et que la femelle est plus blanchâtre que le mâle.

b. « Quæ ossifraga appellatur... nutricat bene et suos pullos et aquilæ ; cùm enim illa suos « nido ejecerit, hæc recipit eos ac educat; mittit namque suos aquila antequam tempus sit, « adhuc parentis operam desiderantes, nec volandi adeptos facultatem... Pulli a parente eji- « ciuntur et pulsantur; dejecti vociferantur, periclitanturque; sed ossifraga recipit eos benignè « et tuetur et alit dum, quantùm satis sit, adolescant. » Aristot. *Hist. anim.*, lib. IX, cap. XXXIV.

LE BALBUZARD. *

Le balbuzard est l'oiseau que nos nomenclateurs appellent *aigle de mer*, et que nous appelons en Bourgogne *craupêcherot,* mot qui signifie *corbeau-pêcheur.* Crau ou craw est le cri du corbeau ; c'est aussi son nom dans quelques langues, et particulièrement en anglais, et ce mot est resté en Bourgogne parmi les paysans, comme quantité d'autres termes anglais que j'ai remarqués dans leur patois, qui ne peuvent venir que du séjour des Anglais dans cette province sous les règnes de Charles V, Charles VI, etc. Gessner, qui le premier a dit que cet oiseau était appelé *crospescherot* par les Bourguignons, a mal écrit ce nom faute d'entendre le jargon de Bourgogne ; le vrai mot est *crau* et non pas *cros,* et la prononciation n'est ni *cros,* ni *crau,* mais *craw,* ou simplement *crâ* avec un *â* fort ouvert.

A tout considérer, on doit dire que cet oiseau n'est pas un aigle, quoiqu'il ressemble plus aux aigles qu'aux autres oiseaux de proie. D'abord il est bien plus petit [a], il n'a ni le port, ni la figure, ni le vol de l'aigle. Ses habitudes naturelles sont aussi très-différentes, ainsi que ses appétits, ne vivant guère que de poisson qu'il prend dans l'eau, même à quelques pieds de profondeur [b] ; et ce qui prouve que le poisson est en effet sa nour-

a. Il y a une différence plus grande encore que dans les aigles entre la femelle et le mâle balbuzard : celui que M. Brisson a décrit, et qui sans doute était mâle, n'avait qu'un pied sept pouces de longueur jusqu'aux ongles, et cinq pieds trois pouces de vol ; et un autre que l'on m'a apporté n'avait qu'un pied neuf pouces de longueur de corps, et cinq pieds sept pouces de vol : au lieu que la femelle décrite par MM. de l'Académie des Sciences, sous le nom d'*haliætus*, à l'article de l'aigle que nous avons cité, avait deux pieds neuf pouces de longueur de corps, y compris la queue, ce qui fait au moins deux pieds de longueur pour le corps seul, et sept pieds et demi de vol ; cette différence est si grande qu'on pourrait douter que cet oiseau décrit par MM. de l'Académie fût le balbuzard ou *craupêcherot*, si l'on n'en était assuré par les autres indications.

b. Malgré toutes ces différences, Aristote a mis le balbuzard au nombre des aigles, et voici ce qu'il en dit : « Quintum (*aquilæ*) genus est quod haliætus, hoc est marina vocatur, cervice « magnâ et crassâ, alis curvantibus, caudâ latâ ; moratur hæc in littoribus et oris. Accidit huic « sæpius ut cùm ferre quod ceperit nequeat, in gurgitem demergatur. » Aristot. *Hist. anim.*, lib. IX, cap. XXXII. Mais il faut observer que les Grecs comprenaient tous les oiseaux de proie qui volent de jour sous les noms génériques de *aëtos*, *gyps* et *hierax*, c'est-à-dire, *aquila*, *vultur et accipiter;* aigle, vautour et épervier, et que dans ces trois genres ils en distinguaient peu par des noms spécifiques ; et c'est sans doute par cette raison qu'Aristote a mis le balbuzard au nombre des aigles. Je ne conçois pas pourquoi M. Ray, qui d'ailleurs est un écrivain savant et exact, assure que l'*haliætus* et l'*ossifraga* ne sont que le même oiseau, puisque Aristote les distingue si nettement tous deux et qu'il en traite dans deux chapitres séparés ; la seule raison que Ray donne de son opinion, c'est que le balbuzard étant trop petit pour être mis au nombre des aigles, il n'est pas l'*haliætus;* mais il n'a pas fait attention que le *morphnus* ou petit aigle auquel on peut faire le même reproche, a cependant été compté parmi les aigles, comme l'*haliætus*, par Aristote, et qu'il n'est pas possible que l'*haliætus* soit l'*ossifraga*, puisqu'il en assigne toutes les différences. Je fais cette remarque, parce que cette erreur de Ray a été adoptée et répétée par plusieurs auteurs, et surtout par les Anglais.

* *Falco haliætus* (Linn.). — **Le balbuzard** (Cuv.). — Ordre *id.*, famille *id.*, genre et sous-genre *id.* (Cuv.).

riture la plus ordinaire, c'est que sa chair en a une très-forte odeur. J'ai vu quelquefois cet oiseau demeurer pendant plus d'une heure perché sur un arbre, à portée d'un étang, jusqu'à ce qu'il aperçût un gros poisson sur lequel il pût fondre et l'emporter ensuite dans ses serres. Il a les jambes nues et ordinairement de couleur bleuâtre; cependant il y en a quelques-uns qui ont les jambes et les pieds jaunâtres, les ongles noirs très-grands et très-aigus, les pieds et les doigts si raides qu'on ne peut les fléchir ; le ventre tout blanc, la queue large et la tête grosse et épaisse. Il diffère donc des aigles en ce qu'il a les pieds et le bas des jambes dégarnis de plumes, et que l'ongle de derrière est le plus court, tandis que dans les aigles cet ongle de derrière est le plus long de tous ; il diffère encore en ce qu'il a le bec plus noir que les aigles, et que les pieds, les doigts, et la peau qui recouvre la base du bec sont ordinairement bleus, au lieu que dans les aigles toutes ces parties sont jaunes. Au reste, il n'a pas de demi-membranes entre les doigts du pied gauche, comme le dit M. Linnæus [a], car les doigts des deux pieds sont également séparés et dénués de membranes. C'est une erreur populaire que cet oiseau nage avec un pied, tandis qu'il prend le poisson avec l'autre, et c'est cette erreur populaire qui a produit la méprise de M. Linnæus. Auparavant, M. Klein a dit la même chose de l'orfraie ou grand aigle de mer, et il s'est également trompé, car ni l'un ni l'autre de ces oiseaux n'a de membranes entre aucun doigt du pied gauche. La source commune de ces erreurs est dans Albert le Grand, qui a écrit que cet oiseau avait l'un des pieds pareil à celui d'un épervier, et l'autre semblable à celui d'une oie, ce qui est non-seulement faux, mais absurde et contre toute analogie : en sorte qu'on ne peut qu'être étonné de voir que Gessner, Aldrovande, Klein et Linnæus, au lieu de s'élever contre cette fausseté l'aient accréditée, et qu'Aldrovande nous dise froidement que cela n'est pas contre toute vraisemblance, puisque je sais, ajoute-t-il très-positivement, qu'il y a des poules d'eau moitié palmipèdes et moitié fissipèdes, ce qui est encore un autre fait tout aussi faux que le premier.

Au reste, je ne suis pas surpris qu'Aristote ait appelé cet oiseau *haliætos,* aigle de mer; mais je suis encore étonné que tous les naturalistes anciens et modernes aient copié cette dénomination sans scrupule, et, j'ose dire, sans réflexion; car l'*haliætus* ou *balbuzard* ne fréquente pas de préférence les côtes de la mer : on le trouve plus souvent dans les terres méditerranées voisines des rivières, des étangs et des autres eaux douces; il est peut-être plus commun en Bourgogne, qui est au centre de la France,

a. « Haliætus... victitat piscibus, majoribus anatibus, pes sinister subpalmatus[1]. » Linn. *Syst. nat.*, édit. X, t. I, p. 91.

1 (*a*). *Le pied gauche à demi palmé.* C'est bien toujours le bon Linné (voyez la note de la page 52 du III[e] volume) ; et c'est bien aussi Buffon..... « Ce qui est non-seulement faux, mais « absurde et contre toute analogie. »

que sur aucune de nos côtes maritimes. Comme la Grèce est un pays où il n'y a pas beaucoup d'eaux douces, et que les terres en sont traversées et environnées par la mer à d'assez petites distances, Aristote a observé dans son pays que ces oiseaux pêcheurs cherchaient leur proie sur les rivages de la mer, et par cette raison il les a nommés *aigles de mer;* mais, s'il eût habité le milieu de la France ou de l'Allemagne [a], la Suisse [b] et les autres pays éloignés de la mer, où ils sont très-communs, il les eût plutôt appelés *aigles des eaux douces.* Je fais cette remarque afin de faire sentir que j'ai eu d'autant plus de raison de ne pas adopter cette dénomination, *aigle de mer,* et d'y substituer le nom spécifique *balbuzard,* qui empêchera qu'on ne le confonde avec les aigles [c]. Aristote assure que cet oiseau a la vue très-perçante [d]; il force, dit-il, ses petits à regarder le soleil, et il tue ceux dont les yeux ne peuvent en supporter l'éclat; ce fait, que je n'ai pu vérifier, me paraît difficile à croire, quoiqu'il ait été rapporté, ou plutôt répété par plusieurs autres auteurs, et qu'on l'ait même généralisé en l'attribuant à tous les aigles qui contraignent, dit-on, leurs petits à regarder fixement le soleil; cette observation me paraît bien difficile à faire, et d'ailleurs il me semble qu'Aristote, sur le témoignage duquel seul le fait est fondé, n'était pas trop bien informé au sujet des petits de cet oiseau; il dit qu'il n'en élève que deux, et qu'il tue celui qui ne peut regarder le soleil. Or nous sommes assurés qu'il pond souvent quatre œufs, et rarement moins de trois; que de plus il élève tous ses petits. Au lieu d'habiter les rochers escarpés et les hautes montagnes comme les aigles, il se tient plus volontiers dans les terres basses et marécageuses, à portée des étangs et des lacs poissonneux; et il me paraît encore que c'est à l'*orfraie* ou *ossifrague,* et non pas au *balbuzard* ou *haliætus* qu'il faut attribuer ce que dit Aristote de sa chasse aux oiseaux de mer [e], car le balbuzard pêche bien plus qu'il ne chasse, et je n'ai pas ouï dire qu'il s'éloignât du rivage à la poursuite des

a. « Hanc aquilam (*haliætum*) nuper accepi a nobili Dom. Nicolas Zedlitz, in Schildlau, quam « servitor ejus bombardæ globulo, dum in Bobero pisces venaretur, interfecerat. Miræ pinguedinis avis quæ tota piscium odorem spirabat... non solum circa mare moratur, verum etiam « ad flumina et stagna Silesiæ nostræ degit, et arboribus insidens piscibus insidiatur. » Schwenckfeld, *Avi. Sil.*, p. 217.

b. Gessner dit que cet oiseau se trouve en Suisse en plusieurs endroits, et qu'il fait son nid dans certains rochers près des eaux ou dans des vallées profondes : il ajoute qu'on peut l'apprivoiser et s'en servir dans la fauconnerie.

c. M. Salerne a fait une méprise en disant que l'oiseau appelé en Bourgogne *craupécherot* est l'ossifrague ou le grand aigle de mer; c'est au contraire celui qu'il appelle le *faucon de marais* qui est le craupècherot. Voyez l'*Ornithol.* de M. de Salerne, in-4°. Paris, 1767, p. 6 et 7, et corrigez cette erreur.

d. « At vero marina illa (*aquila*) clarissimâ oculorum acie est, ac pullos adhuc implumes cogit « adversos intueri solem, percutit eum qui recuset et vertit ad solem; tum cujus oculi prius « lacrymârint hunc occidit, reliquum educat. » Aristot. *Hist. anim.*, lib. IX, cap. XXXIV.

e. « Vagatur hæc (*aquila*) per mare et littora, unde nomen accepit. Vivitque avium marinarum venatu. Aggreditur singulas. » Aristot, lib. IX, cap. XXXIV.

mouettes ou des autres oiseaux de mer; il paraît au contraire qu'il ne vit que de poisson. Ceux qui ont ouvert le corps de cet oiseau n'ont trouvé que du poisson dans son estomac, et sa chair qui, comme je l'ai dit, a une très-forte odeur de poisson, est un indice certain qu'il en fait au moins sa nourriture habituelle; il est ordinairement très-gras, et il peut, comme les aigles, se passer d'aliments pendant plusieurs jours sans en être incommodé ni paraître affaibli [a]. Il est aussi moins fier et moins féroce que l'aigle ou le pygargue, et l'on prétend qu'on peut assez aisément le dresser pour la pêche, comme l'on dresse les autres oiseaux pour la chasse.

Après avoir comparé les témoignages des auteurs, il m'a paru que l'espèce du balbuzard est l'une des plus nombreuses des grands oiseaux de proie, et qu'elle est répandue assez généralement en Europe, du nord au midi, depuis la Suède jusqu'en Grèce, et que même on la retrouve dans des pays plus chauds, comme en Égypte et jusqu'en Nigritie [b].

J'ai dit, dans une des notes de cet article, que MM. de l'Académie des Sciences avaient décrit un *balbuzard* ou *haliætus* femelle [c], et qu'ils lui avaient trouvé deux pieds neuf pouces depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue, et sept pieds et demi de vol ou d'envergure, tandis que les autres naturalistes ne donnent au balbuzard que deux pieds de longueur de corps jusqu'au bout de la queue, et cinq pieds et demi de vol; cette grande différence pourrait faire croire que ce n'est pas le balbuzard, mais un oiseau plus grand que MM. de l'Académie ont décrit : néanmoins, après avoir comparé leur description avec la nôtre on ne peut guère en douter; car de tous les oiseaux de ce genre, le balbuzard est le seul qui puisse être mis avec les aigles, le seul qui ait le bas des jambes et les pieds bleus, le bec tout noir, les jambes longues, et les pieds petits à proportion du corps; je pense donc, avec MM. de l'Académie, que leur oiseau est le vrai *haliætus* d'Aristote, c'est-à-dire notre balbuzard, et que c'était une des plus grandes femelles de cette espèce qu'ils ont décrite et disséquée.

Les parties intérieures du balbuzard diffèrent peu de celles des aigles. MM. de l'Académie n'ont remarqué de différences considérables que dans le foie, qui est bien plus petit dans le balbuzard; dans les deux *cæcum* de la femelle, qui sont aussi moins grands; dans la position de la rate, qui est immédiatement adhérente au côté droit de l'estomac dans l'aigle, au lieu

a. « Captus aliquamdo haliætus a doctissimo quodam medico, moribus satis placidus visus « fuit, ac tractabilis et famis patientissimus. Vixit dies septem absque omni cibo et quidem in « altâ quiete... Carnem oblatam recusavit, pisces sine dubio voraturus, si exhibiti fuissent, « cùm certò constaret eum hisce vivere. » Aldrov. *Ornithol.*, t. I, lib. II, p. 195.

b. Il me paraît que c'est au balbuzard qu'on doit rapporter le passage suivant : « On nous fit « remarquer quantité d'oiseaux en Nigritie, entre autres des aigles de deux sortes, dont l'une « vit de proie de terre et l'autre de poisson; nous appelons celle-ci *nonette*, parce qu'elle a le « plumage de couleur de l'habit d'une carmélite avec son scapulaire blanc. Leur vue surpasse « en clarté celle de l'homme. » *Relation de la Nigritie*, par Gaby. Paris, 1689.

c. *Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux*, partie II, article de l'aigle.

que dans le balbuzard elle était située sous le lobe droit du foie; dans la grandeur des reins, le balbuzard les ayant à peu près comme les autres oiseaux, qui les ont ordinairement fort grands à proportion des autres animaux, et l'aigle les ayant au contraire plus petits.

L'ORFRAIE. *

L'orfraie, *ossifraga*[a], a été appelé par nos nomenclateurs le *grand aigle de mer*[b]. Il est en effet à peu près aussi grand que le grand aigle; il paraît même qu'il a le corps plus long à proportion, mais il a les ailes plus courtes; car l'orfraie a jusqu'à trois pieds et demi de longueur, depuis le bout du bec à l'extrémité des ongles, et en même temps il n'a guère que sept pieds de vol ou d'envergure, tandis que le grand aigle, qui n'a communément que trois pieds deux ou trois pouces de longueur de corps, a huit et jusqu'à neuf pieds de vol. Cet oiseau est d'abord très-remarquable par sa grandeur, et il est reconnaissable, 1° par la couleur et la figure de ses ongles, qui sont d'un noir brillant et forment un demi-cercle entier; 2° par les jambes, qui sont nues à la partie inférieure, et dont la peau est couverte de petites écailles d'un jaune vif; 3° par une barbe de plumes qui pend sous le menton, ce qui lui a fait donner le nom d'*aigle barbu*[1]. L'orfraie se tient volontiers près des bords de la mer et assez souvent dans le milieu des terres à portée des lacs, des étangs et des rivières poissonneuses; il n'enlève que le plus gros poisson, mais cela n'empêche pas qu'il ne prenne aussi du gibier; et comme il est très-grand et très-fort, il ravit et emporte aisément les oies et les lièvres, et même les agneaux et les chevreaux. Aristote assure que non-seulement l'orfraie femelle soigne ses petits avec la plus grande affection, mais que même elle en prend pour les petits aiglons qui ont été chassés par leurs père et mère, et qu'elle les nourrit comme s'ils lui appartenaient. Je ne trouve pas que ce fait, qui est assez singulier et qui a été répété par tous les naturalistes, ait été vérifié par aucun, et ce qui m'en ferait douter, c'est que cet oiseau ne pond que deux œufs, et

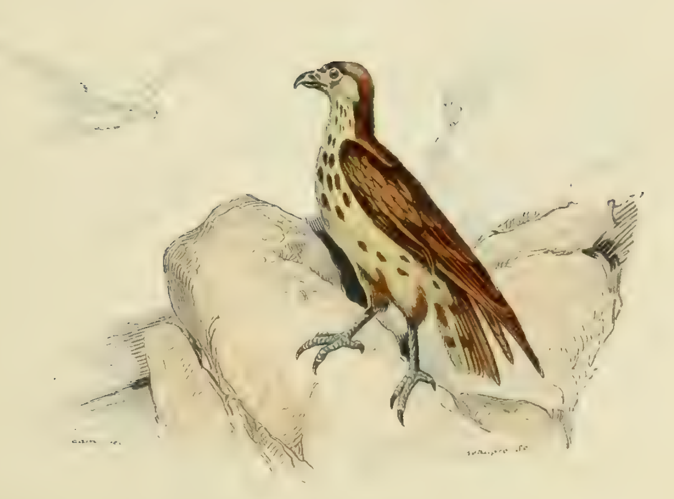
a. Les anciens lui ont donné le nom d'*ossifrague*, parce qu'ils avaient remarqué que cet oiseau cassait avec son bec les os des animaux dont il fait sa proie.

b. Le grand aigle de mer. Brisson, t. I, p. 437. — Orfraie ou ossifrague. *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, t. III, p. 140.

* C'est le *pygargue*. — Voyez la nomenclature de la page 60. « Buffon est dans une double « erreur, lorsqu'il veut que l'*ossifraga* ou le *phène* soit un oiseau qu'il nomme *orfraie*, car sa prétendue *orfraie* n'est qu'un jeune *pygargue*. » (Cuvier.) — Le *phène* des Grecs, l'*ossifraga* des Latins est, selon Cuvier, qui suit en cela Savigny, le *gypaëte* ou *læmmer geyer* (*vautour des agneaux*). — Voyez, plus loin, l'article des *vautours*.

1. Ce trait revient encore au *gypaëte*, le seul des *oiseaux de proie* qui ait une barbe.





94

n'élève ordinairement qu'un petit, et que par conséquent on doit présumer qu'il se trouverait très-embarrassé, s'il avait à soigner et nourrir une nombreuse famille. Cependant, il n'y a guère de faits dans l'Histoire des animaux d'Aristote qui ne soient vrais, ou du moins qui n'aient un fondement de vérité : j'en ai vérifié moi-même plusieurs qui me paraissaient aussi suspects que celui-ci, et c'est ce qui me porte à recommander à ceux qui se trouveront à portée d'observer cet oiseau, de tâcher de s'assurer du vrai ou du faux de ce fait. La preuve, sans aller chercher plus loin, qu'Aristote voyait bien et disait vrai presque en tout, c'est un autre fait qui d'abord paraît encore plus extraordinaire, et qui demandait également à être constaté. «L'orfraie, dit-il, a la vue faible, les yeux lésés et obscurcis par une « espèce de nuage[a]. » En conséquence, il paraît que c'est la principale raison qui a déterminé Aristote à séparer l'orfraie des aigles et à le mettre avec la chouette et les autres oiseaux qui ne voient pas pendant le jour. A juger de ce fait par les résultats, on le croirait non-seulement suspect, mais faux; car tous ceux qui ont observé les allures de l'orfraie ont bien remarqué qu'il voyait assez pendant la nuit pour prendre du gibier et même du poisson, mais ils ne se sont pas aperçus qu'il eût la vue faible, ni qu'il vît mal pendant le jour; au contraire, il vise d'assez loin le poisson sur lequel il veut fondre; il poursuit vivement les oiseaux dont il veut faire sa proie, et, quoiqu'il vole moins vite que les aigles, c'est plutôt parce qu'il a les ailes plus courtes que les yeux plus faibles. Cependant, le respect qu'on doit à l'autorité du grand philosophe que je viens de citer a engagé le célèbre Aldrovande à examiner scrupuleusement les yeux de l'orfraie, et il a reconnu que l'ouverture de la pupille[b], qui d'ordinaire n'est recouverte que par la cornée, l'était encore dans cet oiseau par une membrane extrêmement mince[1], et qui forme en effet l'apparence d'une petite taie sur le milieu de l'ouverture de la pupille; il a de plus observé que l'inconvénient de cette conformation paraît être compensé par la transparence parfaite de la partie circulaire qui environne la pupille, laquelle partie dans les autres

a. « Parum ossifraga oculis valet; nubeculâ enim oculos habet læsos. » Aristot. *Hist. anim.*, lib. IX, cap. XXXIV.

b. « Sed in oculo dignum observatione est quod uvea, quæ homini in pupillâ perforatur, tenuissimam quandam membranulam pupillæ prætensam habeat : atqui hoc est quod philosophus « dicere voluit,... subtilissimam illam membranam, nubeculam vocans. Istæc tamen ne prorsus « visionem præpediret, quòd retro et ab lateribus nigro, ut homini, colore imbuta et substantia « paulo crassior sit; itaque partem, quæ iridis ambitu clauditur, subtilissimam omnisque coloris « expertem et exacte pellucidam naturâ fabricata est : hoc ipsum visûs detrimentum non nihil « resarcire potest superciliorum aut supernæ orbitæ oculorum partis prominentia quæ seu tectum « oculos supernè operit. » Aldrov. *Avi.*, t. I, p. 226.

1. Cette membrane, *extrêmement mince*, est la *membrane nictitante* ou *clignotante*, laquelle se trouve dans tous les oiseaux (voyez la note de la page 15). — « La troisième « paupière, ou la membrane clignotante, devait avoir une certaine transparence, car les « oiseaux regardent quelquefois au travers, et c'est elle qui permet à l'aigle de fixer le soleil... » (Cuvier.)

oiseaux est opaque et de couleur obscure. Ainsi l'observation d'Aristote est bonne, en ce qu'il a très-bien remarqué que l'orfraie avait les yeux couverts d'un petit nuage[1]; mais il ne s'ensuit pas nécessairement qu'elle voie beaucoup moins que les autres, puisque la lumière peut passer aisément et abondamment par le petit cercle, parfaitement transparent, qui environne la pupille. Il doit seulement résulter de cette conformation que cet oiseau porte sur le milieu de tous les objets qu'il regarde une tache ou un petit nuage obscur, et qu'il voit mieux de côté que de face : cependant, comme je viens de le dire, on ne s'aperçoit pas par le résultat de ses actions qu'il voie plus mal que les autres oiseaux; il est vrai qu'il ne s'élève pas à beaucoup près à la hauteur de l'aigle, qu'il n'a pas non plus le vol aussi rapide; qu'il ne vise ni ne poursuit sa proie d'aussi loin : ainsi il est probable qu'il n'a pas la vue aussi nette ni aussi perçante que les aigles, mais il est sûr en même temps qu'il ne l'a pas, comme les chouettes, offusquée pendant le jour, puisqu'il cherche et ravit sa proie aussi bien le jour que la nuit[a], et principalement le matin et le soir; d'ailleurs, en comparant cette conformation de l'œil de l'orfraie avec celle des yeux de la chouette ou des autres oiseaux de nuit, on verra qu'elle n'est pas la même, et que les résultats doivent en être différents. Ces oiseaux ne voient mal, ou point du tout pendant le jour, que parce que leurs yeux sont trop sensibles, et qu'il ne leur faut qu'une très-petite quantité de lumière pour bien voir : leur pupille est parfaitement ouverte, et n'a pas la membrane ou petite taie qui se trouve dans l'œil de l'orfraie. La pupille dans tous les oiseaux de nuit, dans les chats et quelques autres quadrupèdes qui voient dans l'obscurité, est ronde et d'un grand diamètre lorsqu'elle ne reçoit l'impression que d'une lumière faible comme celle du crépuscule; elle devient au contraire perpendiculairement longue dans les chats, et reste ronde en se rétrécissant concentriquement dans les oiseaux de nuit, dès que l'œil est frappé d'une forte lumière; cette contraction prouve évidemment que ces animaux ne voient mal que parce qu'ils voient trop bien, puisqu'il ne leur faut qu'une très-petite quantité de lumière, au lieu que les autres ont besoin de tout l'éclat du jour, et voient d'autant mieux qu'il y a plus de lumière : à plus forte raison l'orfraie, avec sa taie sur la pupille, aurait besoin de plus de lumière qu'aucun autre, s'il n'y avait pas de compensation à ce défaut; mais ce qui excuse entièrement Aristote d'avoir placé cet oiseau avec les oiseaux de nuit, c'est qu'en effet il pêche et chasse la nuit comme le jour; il voit plus mal que l'aigle à la grande lumière, il voit peut-être aussi plus mal que la

a. J'ai été informé, par des témoins oculaires, que l'orfraie prend du poisson pendant la nuit, et qu'alors on entend de fort loin le bruit qu'elle fait en s'abaissant sur les eaux. M. Salerne dit aussi que, quand l'orfraie s'abat sur un étang pour saisir sa proie, elle fait un bruit qui paraît terrible, surtout la nuit. *Ornithol*, p. 6.

1. Voyez la note précédente.

chouette dans l'obscurité; mais il tire plus de parti, plus de produit que l'un ou l'autre de cette conformation singulière de ses yeux, qui n'appartient qu'à lui, et qui est aussi différente de celle des yeux des oiseaux de nuit, que des oiseaux de jour.

Autant j'ai trouvé de vérité dans la plupart des faits rapportés par Aristote dans son Histoire des animaux, autant il m'a paru d'erreurs de fait dans son traité *de Mirabilibus :* souvent même on y trouve énoncés des faits absolument contraires à ceux qu'il rapporte dans ses autres ouvrages, en sorte que je suis porté à croire que ce traité *de Mirabilibus* n'est point de ce philosophe[1], et qu'on ne le lui aurait pas attribué si l'on se fût donné la peine d'en comparer les opinions, et surtout les faits, avec ceux de son Histoire des animaux. Pline, dont le fond de l'ouvrage sur l'Histoire naturelle est en entier tiré d'Aristote, n'a donné tant de faits équivoques ou faux, que parce qu'il les a indifféremment puisés dans les différents traités attribués à Aristote, et qu'il a réuni les opinions des auteurs subséquents, la plupart fondées sur des préjugés populaires : nous pouvons en donner un exemple sans sortir du sujet que nous traitons. L'on voit qu'Aristote désigne et spécifie parfaitement l'espèce de l'*haliœtus* ou *balbuzard* dans son Histoire des animaux, puisqu'il en fait la cinquième espèce de ses aigles, à laquelle il donne des caractères très-distinctifs; et l'on trouve en même temps, dans le traité *de Mirabilibus,* que l'*haliœtus* n'est d'aucune espèce, ou plutôt ne fait pas une espèce; et Pline, amplifiant cette opinion, dit non-seulement que les balbuzards (*haliœti*) n'ont point d'espèce, et qu'ils proviennent des mélanges des aigles de différentes espèces, mais encore que ce qui naît des balbuzards ne sont point de petits balbuzards, mais des orfraies, *desquels orfraies naissent,* dit-il, *des petits vautours, lesquels,* ajoute-t-il encore, *produisent de grands vautours qui n'ont plus la faculté d'engendrer* [a]. Que de faits incroyables sont compris dans ce passage! que de choses absurdes et contre toute analogie! car en étendant autant qu'il est permis ou possible les limites des variations de la nature, et en donnant à ce passage l'explication la moins défavorable, supposons pour un instant que les balbuzards ne soient en effet que des métis provenant de l'union de deux différentes espèces d'aigles, ils seront féconds comme le sont les métis de quelques autres oiseaux, et produiront entre eux de seconds métis qui pourront remonter à l'espèce de l'orfraie, si le premier mélange a été de l'orfraie avec un autre aigle : jusque-là les lois de la nature ne se trouvent pas entièrement violées; mais dire ensuite que de ces balbuzards, devenus orfraies, il provient de petits vautours qui en produisent de

a. « Haliæti suum genus non habent, sed ex diverso aquilarum coïtu nascuntur : id quidem, « quod ex iis natum est, in ossifragis genus habet, e quibus vultures progenerantur minores, « et ex iis magni, qui omninò non generant. » Plin. *Hist. nat.*, lib. x, cap. III.

1. Buffon a raison. Le traité *de Mirabilibus* n'est point d'Aristote.

grands, lesquels ne peuvent plus rien produire, c'est ajouter trois faits absolument incroyables à deux qui sont déjà difficiles à croire; et quoiqu'il y ait dans Pline bien des choses écrites légèrement, je ne puis me persuader qu'il soit l'auteur de ces trois assertions, et j'aime mieux croire que la fin de ce passage a été entièrement altérée. Quoi qu'il en soit, il est très-certain que les orfraies n'ont jamais produit de petits vautours, ni ces petits vautours bâtards d'autres grands vautours mulets qui ne produisent plus rien. Chaque espèce, chaque race de vautour engendre son semblable; il en est de même de chaque espèce d'aigle, et encore de même du balbuzard et de l'orfraie; et les espèces intermédiaires qui peuvent avoir été produites par le mélange des aigles entre eux ont formé des races constantes qui se soutiennent et se perpétuent, comme les autres, par la génération. Nous sommes particulièrement très-assurés que le mâle balbuzard produit avec sa femelle des petits semblables à lui, et que si les balbuzards produisent des orfraies ce ne peut être par eux-mêmes, mais par leur mélange avec l'orfraie; il en serait de l'union du balbuzard mâle avec l'orfraie femelle, comme de celle du bouc avec la brebis : il en résulte un agneau, parce que la brebis domine dans la génération, et il résulterait de l'autre mélange une orfraie, parce qu'en général ce sont les femelles qui dominent, et que d'ordinaire les métis ou mulets féconds remontent à l'espèce de la mère, et que même les vrais mulets, c'est-à-dire les métis inféconds, représentent plus l'espèce de la femelle que celle du mâle [1].

Ce qui rend croyable cette possibilité du mélange et du produit du balbuzard et de l'orfraie, c'est la conformité des appétits, du naturel et même de la figure de ces oiseaux; car, quoiqu'ils diffèrent beaucoup par la grandeur, l'orfraie étant de près d'une moitié plus grosse que le balbuzard, ils se ressemblent assez par les proportions, ayant tous deux les ailes et les jambes courtes en comparaison de la longueur du corps, le bas des jambes et les pieds dénués de plumes; tous deux ont le vol moins élevé, moins rapide que les aigles; tous deux pêchent beaucoup plus qu'ils ne chassent, et ne se tiennent que dans les lieux voisins des étangs et des eaux abondantes en poisson; tous deux sont assez communs en France et dans les autres pays tempérés; mais à la vérité l'orfraie, comme plus grande, ne pond que deux œufs, et le balbuzard en produit quatre [a]; celui-ci a la peau

a. L'aigle de mer, dite *orfraie*, fait son nid sur les plus hauts chênes, et un nid extrêmement large, où elle ne pond que deux œufs fort gros, tout ronds et très-pesants, d'un blanc sale. Il y a quelques années qu'on en trouva un dans le parc de Chambord : j'envoyai les deux œufs à M. de Réaumur; mais on ne put détacher le nid. L'année dernière on en dénicha un nid à Saint-Laurent-des Eaux, dans le bois de Briou, où il n'y avait qu'un aiglon, que le maître de poste du lieu a fait élever. On a tué à Bellegarde, dans la forêt d'Orléans, une orfraie qui pendant la nuit pêchait tous les plus gros brochets d'un étang qui appartenait ci-devant à M le duc d'Antin. Une autre a été tuée depuis peu à Seneley en Sologne, dans le moment qu'elle empor-

1. Voyez la note de la page 387 du IIe volume, et la note de la page 242 du IVe.

qui recouvre la base du bec et les pieds ordinairement bleue; au lieu que dans l'orfraie cette peau de la base du bec et les écailles du bas des jambes et des pieds sont ordinairement d'un jaune vif et foncé. Il y a aussi quelque diversité dans la distribution des couleurs sur le plumage; mais toutes ces petites différences n'empêchent pas que ces oiseaux ne soient d'espèces assez voisines pour pouvoir se mêler; et des raisons d'analogie me persuadent que le mélange est fécond, et que le balbuzard mâle produit, avec l'orfraie femelle, des orfraies; mais que la femelle balbuzard, avec l'orfraie mâle, produit des balbuzards, et que ces bâtards, soit orfraies, soit balbuzards, tenant presque tout de la nature de leurs mères, ne conservent que quelques caractères de celle de leurs pères, par lesquels caractères ils diffèrent des orfraies ou balbuzards légitimes. Par exemple, on trouve quelquefois des balbuzards à pieds jaunes et des orfraies à pieds bleus, quoique communément le balbuzard les ait bleus et l'orfraie les ait jaunes. Cette variation de couleur peut provenir du mélange de ces deux espèces : de même on trouve des balbuzards, tels que celui qu'ont décrit MM. de l'Académie, qui sont beaucoup plus grands et plus gros que les autres; et en même temps on voit des orfraies beaucoup moins grandes que les autres, et dont la petitesse ne peut être attribuée ni au sexe ni à l'âge, et ne peut dès lors provenir que du mélange d'une plus petite espèce, c'est-à-dire du balbuzard, avec l'orfraie [1].

Comme cet oiseau est des plus grands, que par cette raison il produit peu, qu'il ne pond que deux œufs une fois par an, et que souvent il n'élève qu'un petit, l'espèce n'en est nombreuse nulle part, mais elle est assez répandue : on la trouve presque partout en Europe, et il paraît même qu'elle est commune aux deux continents, et que ces oiseaux fréquentent les lacs de l'Amérique septentrionale [a] [2].

tait une grosse carpe en plein jour... Le faucon de marais (balbuzard) habite parmi les roseaux, le long des eaux; il pond à chaque fois quatre œufs blancs, elliptiques ou ovalaires; il se nourrit de poisson. *Ornithologie* de Salerne, p. 5 et 7.

a. Il me paraît que c'est à l'orfraie qu'il faut rapporter le passage suivant : « il y a encore « quantité d'aigles qu'ils appellent en leur langue *sondaqua* ; elles font ordinairement leurs nids « sur le *bord des eaux* ou de quelque autre précipice, tout au-dessus des plus *hauts arbres* « ou *rochers*, de sorte qu'elles sont fort difficiles à avoir ; nous en dénichâmes néanmoins plu-

1. Je n'ai pas besoin de faire remarquer combien toutes ces idées de *généalogies mêlées* sont peu fondées. Comme le disait tout à l'heure (p. 70) Buffon : « chaque espèce de vautour pro- « duit son semblable; il en est de même de chaque espèce d'aigle, et encore de même du « balbuzard et de l'orfraie..... » Dans l'état de nature, les espèces se mêlent peu; et, quant à toutes les variations secondaires de taille et de plumage, les différences d'âge ou de sexe suffisent pour les expliquer. — « Ce n'est que de nos jours que l'on est parvenu à éclaircir l'histoire « des espèces d'aigles, et à reconnaître les changements de couleur qu'elles éprouvent avec « l'âge et qui les avaient fait multiplier par les naturalistes. Il est fort douteux, au reste, « qu'Aristote les ait mieux distinguées, quoique Buffon, qui lui-même ne les distinguait pas « bien, ait voulu lui attribuer l'honneur de les avoir mieux connues que les modernes. » (Cuvier.)

2. « On la trouve dans tout le nord du globe. » (Cuvier.)

LE JEAN-LE-BLANC.*

J'ai eu cet oiseau vivant[a], et je l'ai fait nourrir pendant quelque temps. Il avait été pris jeune au mois d'août 1768, et il paraissait au mois de janvier 1769 avoir acquis toutes ses dimensions : sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, était de deux pieds, et jusqu'au bout des ongles d'un pied huit pouces; le bec, depuis le crochet jusqu'au coin de l'ouverture, avait dix-sept lignes de longueur; la queue était longue de dix pouces; il avait cinq pieds un pouce de vol ou d'envergure; ses ailes, lorsqu'elles étaient pliées, s'étendaient un peu au delà de l'extrémité de la queue : la tête, le dessus du cou, le dos et le croupion, étaient d'un brun cendré. Toutes les plumes qui recouvrent ces parties étaient néanmoins blanches à leur origine, mais brunes dans tout le reste de leur étendue, en sorte que le brun recouvrait le blanc, de manière qu'on ne l'apercevait qu'en relevant les plumes ; la gorge, la poitrine, le ventre et les côtés étaient blancs, variés de taches longues, et de couleur d'un brun roux ; il y avait des bandes transversales plus brunes sur la queue; la membrane qui couvre la base du bec est d'un bleu sale; c'est là que sont placées les narines. L'iris des yeux est d'un beau jaune citron ou de couleur de topaze d'Orient; les pieds étaient couleur de chair livide et terne dans sa jeunesse, et sont devenus jaunes, ainsi que la membrane du bec en avançant en âge. L'intervalle entre les écailles qui recouvrent la peau des jambes paraissait rougeâtre, en sorte que l'apparence du tout, vu de loin, semblait être jaune, même dans le premier âge. Cet oiseau pesait trois livres sept onces après avoir mangé; et trois livres quatre onces, lorsqu'il était à jeun.

Le jean-le-blanc s'éloigne encore plus des aigles que tous les précédents, et il n'a de rapport au pygargue que par ses jambes dénuées de plumes, et

« sieurs nids; mais nous n'y trouvâmes pas plus d'un ou deux aiglons : j'en pensais nourrir « quelques-uns lorsque nous étions sur le chemin des Hurons à Québec; mais tant pour être « trop lourds à porter, que pour ne pouvoir fournir au *poisson* qu'il leur fallait, n'ayant autre « chose à leur donner, nous en fîmes chaudière et nous les trouvâmes fort bons; car ils étaient « encore jeunes et tendres. » *Voyage au pays des Hurons*, par Sagard Théodat, p. 297.

a. Quelques-uns ont nommé le jean-le-blanc, *chevalier blanche-queue*, peut-être parce qu'il est un peu haut monté sur ses jambes. *Ornithol.* de Salerne, p. 24... Le mâle est plus léger et plus blanc que la femelle, surtout au croupion; sa queue est fort longue, et ses jambes sont fines et d'un jaune agréable. *Idem*, *ibidem*, etc..... *Nota*. Belon et quelques autres naturalistes après lui ont cru que cet oiseau était le pygargue; mais ils se sont trompés, comme on peut s'en assurer en comparant ce que nous avons dit du pygargue avec ce que nous disons du jean-le-blanc.

* *Falco gallicus* (Gmel.). — *Falco leucopsis* (Bechst.). — *Falco brachydactylus* (Tem.). — Le *jean-le-blanc* (Cuv.). — Ordre *id.*, famille *id.*, genre *id.*, sous-genre *Circaètes* (Cuv.). — « Les *circaètes* tiennent une sorte de milieu entre les aigles pêcheurs, les balbuzards et les « buses. Ils ont les ailes des aigles et des buses, et les tarses réticulés des balbuzards. » (Cuvier.)

par la blancheur de celles du croupion et de la queue; mais il a le corps tout autrement proportionné, et beaucoup plus gros relativement à la grandeur que ne l'est celui de l'aigle ou du pygargue : il n'a, comme je l'ai dit, que deux pieds de longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pieds, et cinq pieds d'envergure, mais avec un diamètre de corps presque aussi grand que celui de l'aigle commun, qui a plus de deux pieds et demi de longueur et plus de sept pieds de vol. Par ces proportions le jean-le-blanc se rapproche du balbuzard, qui a les ailes courtes à proportion du corps, mais il n'a pas, comme celui-ci, les pieds bleus; il a aussi les jambes bien plus menues et plus longues à proportion qu'aucun des aigles; ainsi, quoiqu'il paraisse tenir quelque chose des aigles, du pygargue et du balbuzard, il n'est pas moins d'une espèce particulière et très-différente des uns et des autres. Il tient aussi de la buse par la disposition des couleurs du plumage et par un caractère qui m'a souvent frappé; c'est que dans de certaines attitudes, et surtout vu de face, il ressemblait à l'aigle ; et que vu, de côté et dans d'autres attitudes, il ressemblait à la buse[1]. Cette même remarque a été faite par mon dessinateur et par quelques autres personnes; et il est singulier que cette ambiguité de figure réponde à l'ambiguité de son naturel, qui tient en effet de celui de l'aigle et de celui de la buse; en sorte qu'on doit à certains égards regarder le jean-le-blanc comme formant la nuance intermédiaire entre ces deux genres d'oiseaux[2].

Il m'a paru que cet oiseau voyait très-clair pendant le jour et ne craignait pas la plus forte lumière, car il tournait volontiers les yeux du côté du plus grand jour, et même vis-à-vis le soleil[3] : il courait assez vite lorsqu'on l'effrayait et s'aidait de ses ailes en courant; quand on le gardait dans la chambre il cherchait à s'approcher du feu, mais cependant le froid ne lui était pas absolument contraire, parce qu'on l'a fait coucher pendant plusieurs nuits à l'air dans un temps de gelée sans qu'il en ait paru incommodé. On le nourrissait avec de la viande crue et saignante; mais en le faisant jeuner il mangeait aussi de la viande cuite : il déchirait avec son bec la chair qu'on lui présentait, et il en avalait d'assez gros morceaux; il ne buvait jamais quand on était auprès de lui, ni même tant qu'il apercevait quelqu'un; mais en se mettant dans un lieu couvert on l'a vu boire et prendre pour cela plus de précaution qu'un acte aussi simple ne paraît en exiger. On laissait à sa portée un vase rempli d'eau : il commençait par regarder de tous côtés fixement et longtemps, comme pour s'assurer s'il était seul, ensuite il s'approchait du vase et regardait encore autour de lui; enfin, après bien des hésitations, il plongeait son bec jusqu'aux yeux, et à

1. « Ses allures sont plutôt d'une *buse* que d'un *aigle.* » (Cuvier.)

2. « Il faut remarquer que le passage des *aigles* aux *buses* se fait par nuances insensibles. » (Cuvier.)

3 Voyez la note de la page 67.

plusieurs reprises dans l'eau. Il y a apparence que les autres oiseaux de proie se cachent de même pour boire. Cela vient vraisemblablement de ce que ces oiseaux ne peuvent prendre de liquide qu'en enfonçant leur tête jusqu'au delà de l'ouverture du bec, et jusqu'aux yeux, ce qu'ils ne font jamais tant qu'ils ont quelque raison de crainte : cependant le jean-le-blanc ne montrait de défiance que sur cela seul, car, pour tout le reste, il paraissait indifférent et même assez stupide. Il n'était point méchant, et se laissait toucher sans s'irriter ; il avait même une petite expression de contentement *cô... cô*, lorsqu'on lui donnait à manger ; mais il n'a pas paru s'attacher à personne de préférence. Il devient gras en automne et prend en tout temps plus de chair et d'embonpoint que la plupart des autres oiseaux de proie [a].

Il est très-commun en France, et, comme le dit Belon, il n'y a guère de villageois qui ne le connaissent et ne le redoutent pour leurs poules. Ce sont eux qui lui ont donné le nom de *jean-le-blanc* [b], parce qu'il est en effet remarquable par la blancheur du ventre, du dessous des ailes, du croupion et de la queue. Il est cependant vrai qu'il n'y a que le mâle qui porte évidemment ces caractères, car la femelle est presque toute grise et n'a que du blanc sale sur les plumes du croupion ; elle est, comme dans les autres oiseaux de proie, plus grande, plus grosse et plus pesante que le mâle : elle

a. Voici la note que m'a donnée sur cet oiseau l'homme que j'ai chargé du soin de mes volières. « Ayant présenté au jean-le-blanc différents aliments, comme du pain, du fromage, « des raisins, de la pomme, etc..... il n'a voulu manger d'aucun, quoiqu'il jeûnât depuis « vingt-quatre heures : j'ai continué à le faire jeûner trois jours de plus, et au bout de ce « temps il a également refusé ces aliments ; en sorte qu'on peut assurer qu'il ne mange rien « de tout cela, quelque faim qu'il ressente : je lui ai aussi présenté des vers qu'il a constam- « ment refusés ; car lui en ayant mis un dans le bec, il l'a rejeté, quoiqu'il l'eût déjà avalé « presque à moitié : il se jetait avec avidité sur les mulots et les souris que je lui donnais, il « les avalait sans leur donner un seul coup de bec ; je me suis aperçu que lorsqu'il en avait « avalé deux ou trois, ou seulement une grosse, il paraissait avoir un air plus inquiet, comme « s'il eût ressenti quelque douleur ; il avait alors la tête moins libre et plus enfoncée qu'à l'or- « dinaire ; il restait cinq ou six minutes dans cet état, sans s'occuper d'autre chose, car il ne « regardait pas de tous côtés comme il fait ordinairement, et je crois même qu'on aurait pu « l'approcher sans qu'il se fût retourné, tant il était sérieusement occupé de la digestion des « souris qu'il venait d'avaler : je lui ai présenté des grenouilles et de petits poissons ; il a « toujours refusé les poissons et mangé les grenouilles par demi-douzaines, et quelquefois « davantage ; mais il ne les avale pas tout entières comme les souris, il les saisit d'abord avec « ses ongles et les dépèce avant de les manger : je l'ai fait jeûner pendant trois jours, en ne « lui donnant que du poisson cru ; il l'a toujours refusé : j'ai observé qu'il rendait les peaux « des souris en petites pelotes longues d'environ un pouce ; et en les faisant tremper dans de « l'eau chaude, j'ai reconnu qu'il n'y avait que le poil et la peau de la souris, sans aucun os, et « j'ai trouvé dans quelques-unes de ces pelotes des grains de fer fondu et quelques autres par- « celles de charbon. »

b. Les habitants des villages connaissent un oiseau de proie, à leur grand dommage, qu'ils nomment *jean-le-blanc ;* car il mange leur volaille plus hardiment que le milan. Belon, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 103..... Ce jean-le-blanc assaut les poules des villages et prend les oiseaux et connins ; car aussi est-il hardi : il fait grande destruction des perdrix et mange les petits oiseaux ; car il vole à la dérobée le long des haies et de l'orée des forêts, somme qu'il n'y a païsan qui ne le connaisse. *Idem*, *ibidem*.

fait son nid presque à terre, dans les terrains couverts de bruyères, de fougère, de genêt et de joncs, quelquefois aussi sur des sapins et sur d'autres arbres élevés. Elle pond ordinairement trois œufs qui sont d'un gris tirant sur l'ardoise [a] : le mâle pourvoit abondamment à sa subsistance pendant tout le temps de l'incubation, et même pendant le temps qu'elle soigne et élève ses petits. Il fréquente de près les lieux habités, et surtout les hameaux et les fermes : il saisit et enlève les poules, les jeunes dindons, les canards privés; et lorsque la volaille lui manque il prend des lapereaux, des perdrix, des cailles et d'autres moindres oiseaux ; il ne dédaigne pas même les mulots et les lézards. Comme ces oiseaux, et surtout la femelle, ont les ailes courtes et le corps gros, leur vol est pesant et ils ne s'élèvent jamais à une grande hauteur : on les voit toujours voler bas [b] et saisir leur proie plutôt à terre que dans l'air. Leur cri est une espèce de sifflement aigu qu'ils ne font entendre que rarement : ils ne chassent guère que le matin et le soir, et ils se reposent dans le milieu du jour.

On pourrait croire qu'il y a variété dans cette espèce, car Belon donne la description d'un second oiseau « qui est, dit-il [c], encore une autre espèce « d'oiseau saint-martin, semblablement nommé *blanche-queue,* de même « espèce que le susdit jean-le-blanc, et qui ressemble au milan royal de si « près qu'on n'y trouverait aucune différence, si ce n'était qu'il est plus « petit et plus blanc dessous le ventre, ayant les plumes qui touchent le « croupion en la queue, tant dessus que dessous, de couleur blanche. » Ces ressemblances, auxquelles on doit en ajouter encore une plus essentielle, qui est d'avoir les jambes longues, indiquent seulement que cette espèce est voisine de celle du jean-le-blanc; mais comme elle en diffère considérablement par la grandeur et par d'autres caractères, on ne peut pas dire que ce soit une variété du jean-le-blanc; et nous avons reconnu que c'est le même oiseau que nos nomenclateurs ont appelé le *lanier cendré,* duquel nous ferons mention dans la suite sous le nom d'oiseau *saint-martin* [1], parce qu'il ne ressemble en rien au lanier.

Au reste, le jean-le-blanc, qui est très-commun en France, est néanmoins assez rare partout ailleurs, puisque aucun des naturalistes d'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne et du nord n'en a fait mention que d'après Belon; et c'est par cette raison que j'ai cru devoir m'étendre sur les faits particuliers de l'histoire de cet oiseau. Je dois aussi observer que M. Salerne a

a. *Ornithologie* de Salerne, p. 23 et 24.

b. Quiconque le regarde voler advise en lui la semblance d'un héron en l'air; car il bat des ailes et ne s'élève pas en amont comme plusieurs autres oiseaux de proie, mais vole le plus souvent bas contre terre, et principalement soir et matin. Belon, *Hist. nat. des oiseaux,* p. 103.

c. *Idem*, *ididem*, p. 104.

1. Voyez, plus loin, mes notes sur l'oiseau *Saint-Martin*, qui n'est que le mâle de seconde année, dans l'espèce de la *soubuse.*

fait une forte méprise[a], en disant que cet oiseau était le même que le *ring-tail* ou *queue-blanche* des Anglais, dont ils appellent le mâle *henharrow* ou *henharrier*, c'est-à-dire *ravisseur de poules :* c'est ce caractère de la queue blanche, et cette habitude naturelle de prendre les poules, communs au ringtail et au jean-le-blanc, qui ont trompé M. Salerne et lui ont fait croire que c'était le même oiseau ; mais il aurait dû comparer les descriptions des auteurs précédents, et il aurait aisément reconnu que ce sont des oiseaux d'espèces différentes; d'autres naturalistes ont pris l'oiseau appelé par M. Edwards *blue-hawk*, épervier ou faucon bleu, pour le *henharrier*[b] ou déchireur de poules, quoique ce soient encore des oiseaux d'espèces différentes. Nous allons tâcher d'éclaircir ce point, qui est un des plus obscurs de l'histoire naturelle des oiseaux de proie.

On sait qu'on peut les diviser en deux ordres, dont le premier n'est composé que des oiseaux guerriers, nobles et courageux, tels que les aigles, les faucons, gerfauts, autours, laniers, éperviers, etc... et le second contient les oiseaux lâches, ignobles et gourmands, tels que les vautours, les milans, les buses, etc... Entre ces deux ordres si différents par le naturel et les mœurs il se trouve, comme partout ailleurs, quelques nuances intermédiaires, quelques espèces qui tiennent aux deux ordres ensemble et qui participent au naturel des oiseaux nobles et des oiseaux ignobles; ces espèces intermédiaires sont : 1° celle du jean-le-blanc dont nous venons de donner l'histoire, et qui, comme nous l'avons dit, tient de l'aigle et de la buse; 2° celle de l'oiseau saint-martin que MM. Brisson et Frisch ont appelé le *lanier cendré*, et que M. Edwards a nommé *faucon bleu*, mais qui tient plus du jean-le-blanc et de la buse que du faucon ou du lanier; 3° celle de la soubuse, dont les Anglais n'ont pas bien connu l'espèce, ayant pris un autre oiseau pour le mâle de la soubuse, dont ils ont appelé la femelle *ringtail* (queue annelée de blanc), et le prétendu mâle *henharrier* (déchireur de poules); ce sont les mêmes oiseaux que M. Brisson a nommés *faucons à collier*, mais ils tiennent plus de la buse que du faucon ou de l'aigle. Ces trois espèces, et surtout la dernière, ont donc été ou méconnues ou confondues, ou très-mal nommées; car le jean-le-blanc ne doit point entrer

a. Jean-le-blanc, *pygargus accipiter subbuteo Turneri;* Ray, *Synops.* en anglais, *the ring-tail,* c'est-à-dire, *queue blanche;* et le mâle *henharrow* ou *henharrier*, c'est-à-dire, *ravisseur de poules;* il diffère des autres oiseaux de ce genre par son croupion blanc, d'où lui vient le nom de *pygargus* en grec, et par un collier de plumes redressées autour des oreilles, qui lui ceint la tête comme une couronne. M. Linnæus ne parle point de cet oiseau; apparemment qu'il ne se trouve point en Suède : il est assez commun dans ce pays-ci, et surtout en Sologne où il fait son nid par terre entre les bruyères à balais, que l'on appelle vulgairement des *brémailles. Ornithol.* de Salerne, p. 23.— *Nota.* Que si M. Salerne eût seulement vu cet oiseau, il n'aurait pas dit qu'il avait une couronne ou collier de plumes redressées autour de la tête; car le jean-le-blanc n'a point ce caractère qui n'appartient qu'à l'oiseau que Turner a nommé *subbuteo,* et que M. Brisson appelle *faucon à collier.*

b. *British Zoology*, p. 67.

dans la liste des aigles. L'oiseau saint-martin n'est ni un faucon, comme le dit M. Edwards, ni un lanier, comme le disent MM. Frisch et Brisson, puisqu'il est d'un naturel différent et de mœurs opposées. Il en est de même de la soubuse, qui n'est ni un aigle ni un faucon, puisque ses habitudes sont toutes différentes de celles des oiseaux de ces deux genres : on le reconnaîtra clairement par les faits énoncés dans les articles où il sera question de ces deux oiseaux.

Mais il me paraît qu'on doit joindre à l'espèce du jean-le-blanc, qui nous est bien connue, un oiseau que nous ne connaissons que par les indications d'Aldrovande [a], sous le nom de *laniarius*, et de Schwenckfeld [b] sous celui de *milvus albus*. Cet oiseau, que M. Brisson a aussi appelé *lanier*, me paraît encore plus éloigné du vrai lanier [1] que l'oiseau saint-martin. Aldrovande décrit deux de ces oiseaux, dont l'un est bien plus grand, et a deux pieds depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, c'est la même grandeur que celle du jean-le-blanc; et si l'on compare la description d'Aldrovande avec celle que nous avons donnée du jean-le-blanc, je suis persuadé qu'on y trouvera assez de caractères pour présumer que ce *laniarius* d'Aldrovande pourrait bien être le jean-le-blanc, d'autant que cet auteur, dont l'ornithologie est bonne et très-complète, surtout pour les oiseaux de nos climats, ne paraît pas avoir connu le jean-le-blanc par lui-même, puisqu'il n'a fait que l'indiquer d'après Belon [c], duquel il a emprunté jusqu'à la figure de cet oiseau.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX AIGLES ET BALBUZARDS.

I.— L'oiseau des Grandes Indes dont M. Brisson a donné une description exacte sous le nom d'*aigle de Pondichéry* [2]. — Nous observerons seulement que, par sa seule petitesse, on aurait dû l'exclure du nombre des aigles, puisqu'il est de moitié moins grand que le plus petit des aigles; il ressemble au balbuzard par la peau nue qui couvre la base du bec et qui est d'une couleur bleuâtre, mais il n'a pas comme lui les pieds bleus, il les a

a. *Laniarius*. Aldrov. *Avi.*, t. I, p. 380; *Icones*, p. 381 et 382.

b. *Milvus albus*. Schwenckfeld, *Theriotrop. sil.*, p. 304. — Le lanier blanc. Brisson, *Ornithologie*, t. I, p. 367.

c. *Pygargi secundum genus*. Aldrov. *Avi.*, t. I, p. 208.

1. Voyez, plus loin, mes notes sur le *lanier*.

2. *Falco ponticerianus* (Gmel.). — Le *petit aigle des Indes* (Cuv.). — Ordre, famille, genre et sous-genre *id.* — « C'est l'*aigle garuda*, qui, dans la religion des Brames, est consacré à « *Vischnou*. » (Cuvier.)

jaunes comme le pygargue : son bec, cendré à son origine, et d'un jaune pâle à son bout, semble participer, pour les couleurs du bec, des aigles et des pygargues; et ces différences indiquent assez que cet oiseau est d'une espèce particulière : c'est vraisemblablement l'oiseau de proie le plus remarquable de cette contrée des Indes, puisque les Malabares en ont fait une idole et lui rendent un culte[a] ; mais c'est plutôt par la beauté de son plumage que par sa grandeur ou sa force, qu'il a mérité cet honneur : on peut dire en effet que c'est l'un des plus beaux oiseaux du genre des oiseaux de proie.

II. — L'oiseau de l'Amérique méridionale[1], que Marcgrave a décrit sous le nom *urutaurana* (ouroutaran), que lui donnent les Indiens du Brésil, et que Fernandès a indiqué par le nom *yzquautzli*[2], qu'il porte au Mexique. — C'est celui que nos voyageurs français ont appelé *aigle d'Orénoque*[b] : les Anglais ont adopté cette dénomination[c], et l'appellent *orenoko-eagle*. Il est un peu plus petit que l'aigle commun, et approche de l'aigle tacheté, ou petit aigle, par la variété de son plumage; mais il a pour caractères propres et spécifiques les extrémités des ailes et de la queue bordées d'un jaune blanchâtre, deux plumes noires, longues de plus de deux pouces, et deux autres plumes plus petites, toutes quatre placées sur le

a. L'aigle malabare est également beau et rare; sa tête, son cou et toute sa poitrine, sont couverts de plumes très-blanches, plus longues que larges, dont la tige et la côte sont d'un beau noir de jais; le reste du corps est couleur de marron lustré, moins foncé sous les ailes que dessus; les six premières plumes de l'aile sont noires au bout, la peau autour du bec est bleuâtre, le bout du bec est jaune, tirant sur le vert; les pieds sont jaunes, les ongles noirs; cet animal a le regard perçant, il est de la grosseur d'un faucon : c'est une espèce de divinité adorée par les Malabares; on en trouve aussi dans le royaume de Visapour et sur les terres du grand Mogol. *Ornithol.* de Salerne, p. 8.

b. Il passe assez souvent de la terre-ferme aux îles Antilles une sorte de gros oiseau, qui doit tenir le premier rang entre les oiseaux de proie de l'Amérique : les premiers habitants du Tabago l'ont nommé l'*aigle d'Orénoque*, à cause qu'il est de la grosseur et de la figure d'un aigle, et qu'on tient que cet oiseau, qui n'est que passager en cette île, se voit communément en cette partie de l'Amérique méridionale, qui est arrosée de la grande rivière d'Orénoque; tout son plumage est d'un gris clair marqueté de taches noires, hormis que les extrémités de ses ailes et de sa queue sont bordées de jaune : il a les yeux vifs et perçants; les ailes fort longues, le vol rapide et prompt, vu la pesanteur de son corps : il se repaît d'autres oiseaux sur lesquels il fond avec furie, et après les avoir atterrés, il les déchire en pièces et les avale... il attaque les arras, les perroquets... on a remarqué qu'il ne se jette pas sur son gibier tandis qu'il est à terre ou qu'il est posé sur quelque branche, mais qu'il attend qu'il ait pris l'essor pour le combattre en l'air. Du Tertre, *Hist. nat. des Antilles*, p. 159. — *Nota*. Rochefort a copié ceci mot pour mot dans la *Relation de l'île de Tabago*, p. 30 et 31.

c. Voyez Browne, *Hist. nat. of Jamaïca*, p. 471.

1. *Falco harpyia* et *falco cristatus* (Linn.). — *Aigle destructeur* (Daudin). — *Grand aigle de la Guiane* (Mauduit). — *Falco harpyia* et *imperialis* (Sh.). — La *grande harpie d'Amérique* (Cuv.). — Ordre, famille et genre *id.*, sous-genre *Harpyia* ou *aigles pêcheurs à ailes courtes* (Cuv.).

2. « La grande harpie d'Amérique est incontestablement l'*yzquautzli* de Fernandès, mais « cet auteur exagère beaucoup sa taille, en le comparant à un mouton. — C'est aussi le *falco* « *Jacquini* de Gmelin. » (Cuvier.)

sommet de la tête, et qu'il peut baisser ou relever à sa volonté; les jambes couvertes jusqu'aux pieds de plumes blanches et noires, posées comme des écailles; l'iris de l'œil d'un jaune vif, la peau qui couvre la base du bec, et les pieds jaunes comme les aigles, mais le bec plus noir et les ongles moins noirs : ces différences sont suffisantes pour séparer cet oiseau des aigles et de tous les autres dont nous avons fait mention dans les articles précédents; mais il me paraît qu'on doit rapporter à cette espèce l'oiseau que Garcilasso appelle *aigle du Pérou*[a], qu'il dit être plus petit que les aigles d'Espagne.

Il en est de même de l'oiseau des côtes occidentales de l'Afrique, dont M. Edwards nous a donné une très-bonne figure enluminée, avec une excellente description sous le nom d'*eagle-crowned, aigle huppé*, qui me paraît être de la même espèce, ou d'une espèce très-voisine de celui-ci. Je crois devoir rapporter en entier la description de M. Edwards, pour mettre le lecteur à portée d'en juger[b].

La distance entre l'Afrique et le Brésil, qui n'est guère que de quatre cents lieues, n'est pas assez grande pour que des oiseaux de haut vol ne puissent la parcourir; et dès lors il est très-possible que celui-ci se trouve également aux côtes du Brésil et sur les côtes occidentales de l'Afrique[1]; et il suffit de comparer les caractères qui leur sont particuliers, et par lesquels ils se ressemblent, pour être persuadé qu'ils sont de la même espèce; car

a. *Histoire naturelle des Incas*, t. II, p. 274.

b. Cet oiseau, dit M. Edwards, est d'environ un tiers plus petit que les plus grands aigles qui se voient en Europe, et il paraît fort et hardi comme les autres aigles; le bec avec la peau qui couvre le haut du bec, et où les ouvertures des narines sont placées, est d'un brun obscur, les coins de l'ouverture du bec sont fendus assez avant jusque sous les yeux, et sont jaunâtres, l'iris des yeux est d'une couleur d'orange rougeâtre; le devant de la tête, le tour des yeux et la gorge sont couverts de plumes blanches, parsemées de petites taches noires; le derrière du cou et de la tête, le dos et les ailes, sont d'un brun foncé, tirant sur le noir, mais les bords extérieurs des plumes sont d'un brun clair. Les pennes (*pennes* est un terme de fauconnerie, pour exprimer les grandes plumes des ailes des oiseaux de proie) sont plus foncées que les autres plumes des ailes; les côtés des ailes vers le haut, et les extrémités de quelques-unes des couvertures des ailes sont blancs; la queue est d'un gris foncé, croisée de barres noires; et le dessous en paraît être d'un gris de cendre obscur et léger; la poitrine est d'un brun rougeâtre avec de grandes taches noires transversales sur les côtés; le ventre est blanc, aussi bien que le dessous de la queue qui est marqueté de taches noires; les cuisses et les jambes, jusqu'aux ongles, sont couvertes de plumes blanches, joliment marquetées de taches rondes et noires; les ongles sont noirs et très-forts, les doigts sont couverts d'écailles d'un jaune vif; il élève ses plumes du dessus de la tête en forme de crête ou de huppe, d'où il tire son nom. J'ai dessiné cet oiseau vivant à Londres, en 1752; son maître m'assura qu'il venait des côtes d'Afrique, et je le crois d'autant plus volontiers, que j'en ai vu deux autres de cette même espèce exactement chez une autre personne, et qui venaient de la côté de Guinée; Barbot a indiqué cet oiseau sous le nom d'*aigle couronné*, dans sa description de la Guinée; il en donne une mauvaise figure, dans laquelle cependant on reconnaît les plumes relevées sur sa tête, d'une manière très-peu différente de celle dont elles sont représentées dans ma figure. Edwards, *Glanures*, part. I, p. 31 et 32, pl. enluminée 224.

1. L'*aigle* dont il s'agit ici (la *grande harpie*) est propre au nouveau continent.

tous deux ont des plumes en forme d'aigrettes qu'ils redressent à volonté, tous deux sont à peu près de la même grandeur; ils ont aussi tous deux le plumage varié et marqueté dans les mêmes endroits; l'iris des yeux d'un orangé vif, le bec noirâtre; les jambes, jusqu'aux pieds, également couvertes de plumes, marquetées de noir et de blanc; les doigts jaunes, et les ongles bruns ou noirs, et il n'y a de différence que dans la distribution et dans les teintes des couleurs du plumage, ce qui ne peut être mis en comparaison avec toutes les ressemblances que nous venons d'indiquer : ainsi, je crois être bien fondé à regarder cet oiseau des côtes d'Afrique comme étant de la même espèce que celui du Brésil; en sorte que l'aigle huppé du Brésil[1], l'aigle d'Orénoque, l'aigle du Pérou[2] et l'aigle huppé de Guinée[3], ne sont qu'une seule et même espèce d'oiseau qui approche plus de notre aigle tacheté, ou petit aigle d'Europe, que de tout autre.

III. — L'oiseau du Brésil[a] indiqué par Marcgrave sous le nom *urubitinga*[b][4], qui vraisemblablement est d'une espèce différente du précédent, puisqu'il porte un autre nom dans le même pays; et en effet il en diffère : 1° par la grandeur, étant de moitié plus petit; 2° par la couleur, celui-ci est d'un brun noirâtre, au lieu que l'autre est d'un beau gris; 3° parce qu'il n'a point de plumes droites sur la tête; 4° parce qu'il a le bas des jambes et des pieds nus comme le pygargue, au lieu que le précédent a, comme l'aigle, les jambes couvertes jusqu'au talon.

IV. — L'oiseau que nous avons cru devoir appeler le *petit aigle d'Amérique*[5], qui n'a été indiqué par aucun naturaliste, et qui se trouve à Cayenne et dans les autres parties de l'Amérique méridionale. Il n'a guère que seize à dix-huit pouces de longueur, et il est remarquable, même au premier coup d'œil, par une large plaque d'un rouge pourpré qu'il a sous la gorge et sous le cou : on pourrait croire, à cause de sa petitesse, qu'il serait du genre des éperviers ou des faucons; mais la forme de son bec, qui est droit à son insertion et qui ne prend de la courbure, comme celui des aigles, qu'à quelque distance de son origine, nous a déterminé à le rapporter plutôt aux aigles qu'aux éperviers. Nous n'en donnerons pas une plus ample description, parce que la planche enluminée représente assez ses autres caractères.

a. L'aigle du Brésil. Brisson, *Ornithol.*, t. I, p. 445.

b. *Urubitinga Brasiliensibus*. Marcgrav., *Hist. nat. Bras.*, p. 214.

1. L'*aigle huppé* du Brésil est l'*urutaurana*, l'*aigle-autour varié* (Cuv.).

2. L'*aigle d'Orénoque* et l'*aigle du Pérou* paraissent être, en effet, les mêmes que la *grande harpie*.

3. L'*aigle huppé* de Guinée, l'aigle décrit par Edwards, est un aigle d'Afrique : le *falco coronatus* (Linn.).

4. *Falco urubitinga* (Linn.). — L'*urubitinga* (Cuv.). — Ordre *id.*, famille *id.*, genre *id.*, sous-genre *Aigles-autours* ou *morphnus* (Cuv.).

5. *Falco aquilinus* (Gmel.). — Le *petit aigle à gorge nue* (Cuv.). — Ordre *id.*, famille *id.*, genre *id.*, sous-genre *Circaëtes* (Cuv.).

V. — L'oiseau des Antilles appelé le *pêcheur* par le P. du Tertre [a], et qui est très-vraisemblablement le même que celui qui nous est indiqué par Catesby sous le nom de *fishing-hawk* [b], épervier-pêcheur de la Caroline [1]. Il est, dit-il, de la grosseur d'un autour, avec le corps plus allongé : ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent un peu au delà de l'extrémité de la queue. Il a plus de cinq pieds de vol ou d'envergure ; il a l'iris des yeux jaune, la peau qui couvre la base du bec bleue, le bec noir, les pieds d'un bleu pâle, et les ongles noirs, et presque tous aussi longs les uns que les autres : tout le dessus du corps, des ailes et de la queue est d'un brun foncé ; tout le dessous du corps, des ailes et de la queue est blanc ; les plumes des jambes sont blanches, courtes et appliquées de très-près sur la peau. « Le pêcheur, dit le P. du Tertre, est tout semblable au mansfeni, « hormis qu'il a les plumes du ventre blanches, et celles du dessus de la « tête noires ; ses griffes sont un peu plus petites. Ce pêcheur est un vrai « voleur de mer, qui n'en veut non plus aux animaux de la terre qu'aux « oiseaux de l'air, mais seulement aux poissons, qu'il épie de dessus une « branche ou une pointe de roc ; et les voyant à fleur d'eau, il fond « promptement dessus, les enlevant avec ses griffes, et les va manger sur « un rocher : quoiqu'il ne fasse pas la guerre aux oiseaux, ils ne laissent « pas de le poursuivre et de s'attrouper, et de le becqueter jusqu'à ce qu'il « change de quartier. Les enfants des sauvages les élèvent étant petits, et « s'en servent à la pêche par plaisir seulement, car ils ne rapportent jamais « leur pêche. » Cette indication du P. du Tertre n'est ni assez précise, ni assez détaillée, pour qu'on puisse être assuré que l'oiseau dont il parle est le même que celui de Catesby, et nous ne le disons que comme une présomption ; mais ce qu'il y a ici de bien plus certain, c'est que ce même oiseau d'Amérique, donné par Catesby, ressemble si fort à notre balbuzard d'Europe, qu'on pourrait croire avec fondement que c'est absolument le même, ou du moins une simple variété dans l'espèce du balbuzard ; il est de la même grosseur, de la même forme, à très-peu près de la même couleur, et il a, comme lui, l'habitude de pêcher et de se nourrir de poisson. Tous ces caractères se réunissent pour n'en faire qu'une seule et même espèce avec celle du balbuzard.

VI. — L'oiseau des îles Antilles, appelé par nos voyageurs *mansfeni* [2], et qu'ils ont regardé comme une espèce de petit aigle (*nisus*) ; le *mansfeni*, dit le P. du Tertre, est un puissant oiseau de proie, qui, en sa forme et en

a. *Hist. génér. des Antilles*, par le P. du Tertre, t. II, p. 253.

b. *Fishing-hawk*. Catesby, t. I, p. 2, pl. II, avec une figure coloriée.

1. Le *balbuzard de la Caroline*, selon Sonnini ; et probablement le même que le *balbuzard d'Europe*, comme le dit Buffon. « On ne connaît qu'une espèce de balbuzard, répandue aux « bords des eaux douces de presque tout le globe, avec peu de variations dans le plumage. » (Cuvier.)

2. *Falco Antillarum* (Gmel.).

son plumage, a tant de ressemblance avec l'aigle, que la seule petitesse peut l'en distinguer, car il n'est guère plus gros qu'un faucon ; mais il a les griffes deux fois plus grandes et plus fortes; quoiqu'il soit si bien armé, il il ne s'attaque jamais qu'aux oiseaux qui n'ont point de défense, comme aux grives, alouettes de mer, et tout au plus aux ramiers et tourterelles; il vit aussi de serpents et de petits lézards; il se perche ordinairement sur les arbres les plus élevés. Les plumes sont si fortes et si serrées, que, si en le tirant on ne le prend à rebours, le plomb n'a point de prise pour pénétrer; la chair en est un peu plus noire, mais elle ne laisse pas d'être excellente. *Histoire des Antilles,* tome II, page 252.

LES VAUTOURS.

L'on a donné aux aigles le premier rang parmi les oiseaux de proie, non parce qu'ils sont plus forts et plus grands que les vautours, mais parce qu'ils sont plus généreux, c'est-à-dire moins bassement cruels : leurs mœurs sont plus fières, leurs démarches plus hardies, leur courage plus noble, ayant au moins autant de goût pour la guerre que d'appétit pour la proie; les vautours, au contraire, n'ont que l'instinct de la basse gourmandise et de la voracité; ils ne combattent guère les vivants que quand ils ne peuvent s'assouvir sur les morts. L'aigle attaque ses ennemis ou ses victimes corps à corps; seul il les poursuit, les combat, les saisit; les vautours, au contraire, pour peu qu'ils prévoient de résistance, se réunissent en troupes comme de lâches assassins et sont plutôt des voleurs que des guerriers, des oiseaux de carnage que des oiseaux de proie; car dans ce genre il n'y a qu'eux qui se mettent en nombre et plusieurs contre un, il n'y a qu'eux qui s'acharnent sur les cadavres au point de les déchiqueter jusqu'aux os; la corruption, l'infection les attire au lieu de les repousser. Les éperviers, les faucons et jusqu'aux plus petits oiseaux montrent plus de courage, car ils chassent seuls, et presque tous dédaignent la chair morte et refusent celle qui est corrompue. Dans les oiseaux comparés aux quadrupèdes, le vautour semble réunir la force et la cruauté du tigre avec la lâcheté et la gourmandise du chacal, qui se met également en troupes pour dévorer les charognes et déterrer les cadavres; tandis que l'aigle a, comme nous l'avons dit, le courage, la noblesse, la magnanimité et la munificence du lion [1].

On doit donc d'abord distinguer les vautours des aigles par cette différence de naturel, et on les reconnaîtra à la simple inspection en ce qu'ils

1. Encore une peinture plus brillante que vraie. (Voyez les notes des pages 55 et 56 du IIIe volume.)

qu'ils ont les yeux à fleur de tête, au lieu que les aigles les ont enfoncés dans l'orbite; la tête nue, le cou aussi presque nu, couvert d'un simple duvet ou mal garni de quelques crins épars, tandis que l'aigle a toutes ces parties bien couvertes de plumes; à la forme des ongles, ceux des aigles étant presque demi-circulaires, parce qu'ils se tiennent rarement à terre, et ceux des vautours étant plus courts et moins courbés; à l'espèce de duvet fin qui tapisse l'intérieur de leurs ailes, et qui ne se trouve pas dans les autres oiseaux de proie; à la partie du dessous de la gorge, qui est plutôt garnie de poils que de plumes; à leur attitude plus penchée que celle de l'aigle, qui se tient fièrement droit et presque perpendiculairement sur ses pieds; au lieu que le vautour, dont la situation est à demi horizontale, semble marquer la bassesse de son caractère par la position inclinée de son corps; on reconnaîtra même les vautours de loin en ce qu'ils sont presque les seuls oiseaux de proie qui volent en nombre, c'est-à-dire plus de deux ensemble, et aussi parce qu'ils ont le vol pesant, et qu'ils ont même beaucoup de peine à s'élever de terre, étant obligés de s'essayer et de s'efforcer à trois ou quatre reprises avant de pouvoir prendre leur plein essor [a].

Nous avons composé le genre des aigles de trois espèces, savoir : le grand aigle, l'aigle moyen ou commun, et le petit aigle; nous y avons ajouté les oiseaux qui en approchent le plus, tels que le pygargue, le balbuzard, l'orfraie, le jean-le-blanc et les six oiseaux étrangers qui y ont rapport, savoir : 1° le bel oiseau de Malabar; 2° l'oiseau du Brésil, de l'Orénoque, du Pérou et de Guinée, appelé par les Indiens du Brésil *urutaurana;* 3° l'oiseau appelé dans ce même pays *urubitinga;* 4° celui que nous avons appelé le *petit aigle de l'Amérique;* 5° l'oiseau pêcheur des Antilles; 6° le mansfeni qui paraît être une espèce de petit aigle, ce qui fait en tout treize espèces, dont l'une, que nous avons appelée *petit aigle de l'Amérique,* n'a été indiquée par aucun naturaliste [1]. Nous allons faire de même l'énumération et la réduction des espèces de vautours, et nous parlerons d'abord d'un oiseau qui a été mis au nombre des aigles par Aristote, et après lui par la plupart des auteurs, quoique ce soit réellement un vautour et non pas un aigle.

a. M. Ray et M. Salerne, qui n'a fait presque partout que le copier mot pour mot, donnent encore pour différences caractéristiques entre les vautours et les aigles, la forme du bec qui ne se recourbe pas immédiatement à sa naissance et se maintient droit jusqu'à deux pouces de distance de son origine; mais je dois observer que ce caractère n'est pas bien indiqué, car le bec des aigles ne se recourbe pas non plus dès sa naissance, il se maintient d'abord droit, et la seule différence est que dans le vautour cette partie droite du bec est plus longue que dans l'aigle: d'autres naturalistes donnent aussi comme différence caractéristique la proéminence du jabot, plus grand dans les vautours que dans les aigles, mais ce caractère est équivoque et n'appartient pas à toutes les espèces de vautours; le griffon, qui est l'une des principales bien loin d'avoir le jabot proéminent, l'a si rentré en dedans, qu'il y a au-dessous de son cou et à la place du jabot, un creux assez grand pour y mettre le poing.

1. Voyez, sur les divers points de ce résumé, les notes précédentes.

LE PERCNOPTÈRE. *

J'ai adopté ce nom, tiré du grec, pour distinguer cet oiseau de tous les autres : ce n'est point du tout un aigle, et ce n'est certainement qu'un vautour, ou, si l'on veut suivre le sentiment des anciens, il fera le dernier degré des nuances entre ces deux genres d'oiseaux, tenant d'infiniment plus près aux vautours qu'aux aigles. Aristote[a], qui l'a placé parmi les aigles, avoue lui-même qu'il est plutôt du genre des vautours, ayant, dit-il, tous les vices de l'aigle sans avoir aucune de ses bonnes qualités, se laissant chasser et battre par les corbeaux, étant paresseux à la chasse, pesant au vol, toujours criant, lamentant, toujours affamé et cherchant les cadavres. Il a aussi les ailes plus courtes et la queue plus longue que les aigles; la tête d'un bleu clair, le cou blanc et nu, c'est-à-dire couvert comme la tête d'un simple duvet blanc, avec un collier de petites plumes blanches et raides au-dessous du cou en forme de fraise; l'iris des yeux est d'un jaune rougeâtre; le bec et la peau nue qui en recouvre la base sont noirs; l'extrémité crochue du bec est blanchâtre; le bas des jambes et les pieds sont nus et de couleur plombée; les ongles sont noirs, moins longs et moins courbés que ceux des aigles. Il est, de plus, fort remarquable par une tache brune en forme de cœur qu'il porte sur la poitrine au-dessous de sa fraise, et cette tache brune paraît entourée ou plutôt liserée d'une ligne étroite et blanche. En général, cet oiseau est d'une vilaine figure et mal proportionnée; il est même dégoûtant par l'écoulement continuel d'une humeur qui sort de ses narines, et de deux autres trous qui se trouvent dans son bec par lesquels s'écoule la salive. Il a le jabot proéminent, et lorsqu'il est à terre, il tient toujours les ailes étendues[b]; enfin, il ne ressemble à l'aigle que par la grandeur, car il surpasse l'aigle commun, et il approche du grand aigle pour la grosseur du corps, mais il n'a pas la même étendue de vol. L'espèce du percnoptère paraît être plus rare que celles des autres vautours : on la trouve néanmoins dans les Pyrénées, dans les Alpes et dans les montagnes de la Grèce, mais toujours en assez petit nombre.

a. Aristote en fait la quatrième espèce de ses aigles, sous le nom de Περκνόπτερος; et il lui donne ensuite pour surnom Ὑπάετος, que Théodore Gaza a bien rendu par *subaquila;* mais d'autres auteurs, et particulièrement Aldrovande, ont pensé qu'on devait lire Γυπάετος au lieu de Ὑπάετος, c'est-à-dire, *vulturina aquila* au lieu de *subaquila :* ce qu'il y a de vrai, c'est que l'une et l'autre de ces deux dénominations conviennent également à cet oiseau.

b. Cette habitude de tenir les ailes étendues appartient non-seulement à cette espèce, mais encore à la plupart des vautours et à quelques autres oiseaux de proie.

* *Vultur fulvus* (Gmel.). — Le *vautour fauve* (Cuv.). — Ordre *id.*, famille *id.*, genre *Vautours*, sous-genre *Vautours proprement dits* (Cuv.).

LE GRIFFON.*

C'est le nom que MM. de l'Académie des Sciences ont donné à cet oiseau pour le distinguer des autres vautours [a]. D'autres naturalistes l'ont appelé le *vautour rouge* [b], le *vautour jaune* [c], le *vautour fauve* [d]; et comme aucune de ces dénominations n'est univoque ni exacte, nous avons préféré le nom simple de griffon. Cet oiseau est encore plus grand que le percnoptère; il a huit pieds de vol ou d'envergure; le corps plus gros et plus long que le grand aigle, surtout en y comprenant les jambes, qu'il a longues de plus d'un pied, et le cou qui a sept pouces de longueur; il a, comme le percnoptère, au bas du cou un collier de plumes blanches; sa tête est couverte de pareilles plumes qui font une petite aigrette par derrière, au bas de laquelle on voit à découvert les trous des oreilles; le cou est presque entièrement dénué de plumes; il a les yeux à fleur de tête avec de grandes paupières, toutes deux également mobiles et garnies de cils, et l'iris d'un bel orangé; le bec long et crochu, noirâtre à son extrémité ainsi qu'à son origine et bleuâtre dans son milieu; il est encore remarquable par son jabot rentré, c'est-à-dire par un grand creux qui est au haut de l'estomac, et dont toute la cavité est garnie de poils, qui tendent de la circonférence au centre. Ce creux est la place du jabot, qui n'est ni proéminent ni pendant, comme celui du percnoptère; la peau du corps qui paraît à nu sur le cou et autour des yeux, des oreilles, etc., est d'un gris brun et bleuâtre; les plus grandes plumes de l'aile ont jusqu'à deux pieds de longueur, et le tuyau plus d'un pouce de circonférence; les ongles sont noirâtres, mais moins grands et moins courbés que ceux des aigles.

Je crois, comme l'ont dit MM. de l'Académie des sciences, que le griffon est en effet le grand vautour d'Aristote [e]; mais comme ils ne donnent aucune raison de leur opinion à cet égard, et que d'abord il paraîtrait qu'Aristote ne faisant que deux espèces, ou plutôt deux genres de vautours, le petit plus blanchâtre que le grand, qui varie pour la forme [f], il paraî-

a. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, part. III, p. 209, avec une assez bonne figure.

b. « Vultur ruber seu lateritii coloris, magnitudinis mediæ, interdum comparet in Prussia. » Rzaczynsky, *Auct. Hist. nat. Pol.*, p. 430.

c. « Vultur fulvus noster, Bætico Bellonii congener. » Willugh. *Ornithol.*, p. 36; et Ray, *Synops. avium*, p. 10, nº 7.

d. Le vautour fauve. Brisson, *Ornithol.*, t. I, p. 462.

e. Il se peut faire que l'oiseau que nous décrivons, *qui est le grand vautour d'Aristote*, soit vulgairement appelé *griffon*, parce que c'est un oiseau fort grand, etc. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie III, p. 59.

f. « Vulturum duo genera sunt : alterum parvum et albicantius, alterum majus, ac multifor-« mius. » Arist., *Hist. anim.*, lib. VIII, cap. III.

* Le même que le précédent : le *vautour fauve* (*vultur fulvus*).

trait, dis-je, que ce genre du grand vautour est composé de plus d'une espèce que l'on peut également y rapporter; car il n'y a que le percnoptère dont il ait indiqué l'espèce en particulier; et comme il ne décrit aucun des autres grands vautours, on pourrait douter avec raison que le griffon fût le même que son grand vautour; le vautour commun, qui est tout aussi grand et peut-être moins rare que le griffon, pourrait être également pris pour ce grand vautour : en sorte qu'on doit penser que MM. de l'Académie des Sciences ont eu tort d'affirmer comme certaine une chose aussi équivoque et aussi douteuse, sans avoir même indiqué la raison ou le fondement de leur assertion, qui ne peut se trouver vraie que par hasard, et ne peut être prouvée que par des réflexions et des comparaisons qu'ils n'avaient pas faites : j'ai tâché d'y suppléer, et voici les raisons qui m'ont déterminé à croire que notre griffon est en effet le grand vautour des anciens.

Il me paraît que l'espèce du griffon est composée de deux variétés : la première, qui a été appelée *vautour fauve*, et la seconde *vautour doré* par les naturalistes [a]. Les différences entre ces deux oiseaux, dont le premier est le griffon, ne sont pas assez grandes pour en faire deux espèces distinctes et séparées, car tous deux sont de la même grandeur, et en général à peu près de la même couleur; tous deux ont la queue courte, relativement aux ailes, qui sont très-longues [b]; et, par ce caractère qui leur est commun, ils diffèrent des autres vautours : ces ressemblances ont même frappé d'autres naturalistes avant moi [c], au point qu'ils l'ont appelé le vautour fauve, *congener* du vautour doré : je suis même très-porté à croire que l'oiseau indiqué par Belon sous le nom de *vautour noir* est encore de la même espèce que le griffon et le vautour doré; car ce vautour noir est de la même grandeur, et a le dos et les ailes de la même couleur que le vautour doré. Or en réunissant en une seule espèce ces trois variétés, le griffon sera le moins rare des grands vautours, et celui par conséquent qu'Aristote aura principalement indiqué : et ce qui rend cette présomption encore plus vraisemblable, c'est que, selon Belon, ce grand vautour noir se trouve fréquemment en Égypte, en Arabie et dans les îles de l'Archipel, et que dès lors il doit être assez commun en Grèce. Quoi qu'il en soit, il me semble qu'on peut réduire les grands vautours qui se trouvent en Europe à quatre

a. « Vultur aureus Alberti magni, Gessneri, Raii, Willughbei. » Klein, *Ord. avium*, p. 43, n° 1. — « Vultur bœticus, sive castaneus. » Aldrov., *Avi.*, t. I, p. 273. — Le vautour doré. Brisson, *Ornithol.*, t. I, p. 458.

b. M. Brisson donne à son vautour doré une queue de deux pieds trois pouces de longueur, et trois pieds à la plus grande plume de l'aile, ce qui me ferait douter que ce soit le même oiseau que le vautour doré des autres auteurs, qui a la queue courte en comparaison des ailes.

c. « Vultur fulvus bætico congener. » Ray, *Synops. avi.*, p. 10, n° 7; et Willughby, *Ornithol.*, p. 36.

espèces, savoir : le percnoptère, le griffon, le vautour proprement dit, dont nous parlerons dans l'article suivant, et le vautour huppé, qui diffèrent assez les uns des autres pour faire des espèces distinctes et séparées.

MM. de l'Académie des Sciences, qui ont disséqué deux griffons femelles, ont très-bien observé que le bec est plus long à proportion qu'aux aigles, et moins recourbé ; qu'il n'est noir qu'au commencement et à la pointe, le milieu étant d'un gris bleuâtre ; que la mandibule supérieure du bec a en dedans comme une rainure de chaque côté ; que ces rainures retiennent les bords tranchants de la mandibule inférieure lorsque le bec est fermé ; que vers le bout du bec il y a une petite éminence ronde aux côtés de laquelle sont deux petits trous par où les canaux salivaires se déchargent ; que dans la base du bec sont les trous des narines, longs de six lignes sur deux de large, en allant du haut en bas, ce qui donne une grande amplitude aux parties extérieures de l'organe de l'odorat dans cet oiseau ; que la langue est dure et cartilagineuse, faisant par le bout comme un demi-canal, et ses deux côtés étant relevés en haut ; ces côtés ayant un rebord encore plus dur que le reste de la langue, qui fait comme une scie composée de pointes tournées vers le gosier ; que l'œsophage se dilate vers le bas, et forme une grosse bosse qui prend un peu au-dessous du rétrécissement de l'œsophage ; que cette bosse n'est différente du jabot des poules qu'en ce qu'elle est parsemée d'une grande quantité de vaisseaux fort visibles, à cause que la membrane de cette poche est fort blanche et fort transparente[a] ; que le gésier n'est ni aussi dur ni aussi épais qu'il l'est dans les gallinacés, et que sa partie charnue n'est pas rouge comme aux gésiers des autres oiseaux, mais blanche comme sont les autres ventricules ; que les intestins et les *cæcums* sont petits comme dans les autres oiseaux de proie ; qu'enfin l'ovaire est à l'ordinaire, et l'*oviductus* un peu anfractueux comme celui des poules, et qu'il ne forme pas un conduit droit et égal, ainsi qu'il l'est dans plusieurs autres oiseaux[b].

Si nous comparons ces observations sur les parties intérieures des vautours avec celles que les mêmes anatomistes de l'Académie ont faites sur les aigles, nous remarquerons aisément que, quoique les vautours se nourrissent de chair comme les aigles, ils n'ont pas néanmoins la même conformation dans les parties qui servent à la digestion, et qu'ils sont à cet égard beaucoup plus près des poules et des autres oiseaux qui se nourrissent de grain, puisqu'ils ont un jabot et un estomac qu'on peut regarder comme un

a. Il paraîtrait par ce que disent ici MM. de l'Académie, que le griffon a le jabot proéminent au dehors; cependant je me suis assuré par mes yeux du contraire : il n'y a qu'un grand creux à la place du jabot, à l'extérieur; mais cela n'empêche pas qu'à l'intérieur il n'y ait une bosse et un grand élargissement dans cette partie de l'œsophage qui soulève la peau du creux et le remplit lorsque l'animal est bien repu.

b. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie III, article du griffon.

demi-gésier, par son épaisseur à la partie du fond : en sorte que les vautours paraisssent être conformés non-seulement pour êtres carnivores, mais granivores et même omnivores.

LE VAUTOUR OU GRAND VAUTOUR.*

Le vautour simplement dit, ou le grand vautour, est l'oiseau que Belon a improprement appelé le *grand vautour cendré*[a], et que la plupart des naturalistes après lui ont aussi nommé *vautour cendré*, quoiqu'il soit beaucoup plus noir que cendré : il est plus gros et plus grand que l'aigle commun, mais un peu moindre que le griffon, duquel il n'est pas difficile de le distinguer : 1° par le cou qu'il a couvert d'un duvet beaucoup plus long et plus fourni, et qui est de la même couleur que celle des plumes du dos ; 2° par une espèce de cravate blanche qui part des deux côtés de la tête, s'étend en deux branches jusqu'au bas du cou, et borde de chaque côté un assez large espace d'une couleur noire, et au-dessous duquel il se trouve un collier étroit et blanc ; 3° par les pieds, qui sont dans le vautour couverts de plumes brunes, tandis que dans le griffon les pieds sont jaunâtres ou blanchâtres ; et, enfin, par les doigts qui sont jaunes, tandis que ceux du griffon sont bruns ou cendrés.

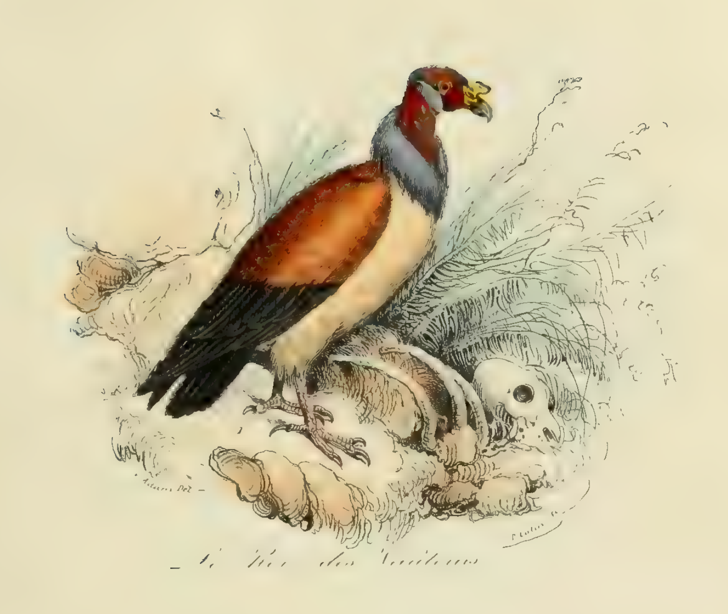
LE VAUTOUR A AIGRETTE.**

Ce vautour, qui est moins grand que les trois premiers, l'est cependant encore assez pour être mis au nombre des grands vautours : nous ne pouvons en rien dire de mieux que ce qu'en a dit Gessner[b], qui de tous les naturalistes est le seul qui ait vu plusieurs de ces oiseaux. Le vautour, dit-il, que les Allemands appellent *hasengeier* (*vautour aux lièvres*), a le bec noir et crochu par le bout, de vilains yeux, le corps grand et fort, les

a. Le grand vautour cendré. Belon, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 83, avec une figure.
b. Gessner, *Avi.*, p. 782.

* *Vultur cinereus* (Gmel.). — Le *vautour brun* (Cuv.). — Ordre *id.*, famille *id.*, genre et sous-genre *id.* (Cuv.). — Buffon a fait ici une double confusion, remarquée par Cuvier : « L'his- « toire du *grand vautour*, dans Buffon, est celle du *vautour brun* ; mais la figure est celle du « *vautour fauve.* » (Cuvier.)

** Espèce douteuse, selon Cuvier. — « Le *vautour à aigrette* ou des *lièvres* (*vultur cris-* « *tatus*, Gmel.) n'est connu que par une mauvaise figure de Gessner, faite probablement d'après « quelque espèce d'aigle. » (Cuvier.)



— 1. Roi des Vautours



— 2. Griffon 3. [illegible]

ailes larges, la queue longue et droite; le plumage d'un roux noirâtre, les pieds jaunes. Lorsqu'il est en repos, à terre ou perché, il redresse les plumes de la tête qui lui font alors comme deux cornes, que l'on n'aperçoit plus quand il vole. Il a près de six pieds de vol ou d'envergure; il marche bien et fait des pas de quinze pouces d'étendue : il poursuit les oiseaux de toute espèce et il en fait sa proie; il chasse aussi les lièvres, les lapins, les jeunes renards et les petits faons, et n'épargne pas même le poisson; il est d'une telle férocité qu'on ne peut l'apprivoiser; non-seulement il poursuit sa proie au vol en s'élançant du sommet d'un arbre ou de quelque rocher élevé, mais encore à la course; il vole avec grand bruit : il niche dans les forêts épaisses et désertes sur les arbres les plus élevés; il mange la chair, les entrailles des animaux vivants, et même les cadavres : quoique très-vorace il peut supporter l'abstinence pendant quatorze jours. On prit deux de ces oiseaux en Alsace au mois de janvier 1513, et l'année suivante on en trouva d'autres dans un nid qui était construit sur un gros chêne très-élevé, à quelque distance de la ville de Misen.

Tous les grands vautours, c'est-à-dire le percnoptère, le griffon, le vautour proprement dit, et le vautour à aigrette, ne produisent qu'en petit nombre et une seule fois l'année. Aristote dit qu'ordinairement ils ne pondent qu'un œuf ou deux [a] : ils font leurs nids dans des lieux si hauts et d'un accès si difficile qu'il est très-rare d'en trouver; ce n'est que dans les montagnes élevées et désertes que l'on doit les chercher [b]; les vautours habitent ces lieux de préférence pendant toute la belle saison, et ce n'est que quand les neiges et les glaces commencent à couvrir ces sommets de montagnes qu'on les voit descendre dans les plaines et voyager en hiver du côté des pays chauds; car il paraît que les vautours craignent plus le froid que la plupart des aigles; ils sont moins communs dans le Nord; il semblerait même qu'il n'y en a point du tout en Suède ni dans les pays au delà; puisque M. Linnæus, dans l'énumération qu'il fait de tous les oiseaux de la Suède [c], ne fait aucune mention des vautours : cependant nous parlerons dans l'article suivant d'un vautour qu'on nous a envoyé de Norwége, mais cela n'empêche pas qu'ils ne soient plus nombreux dans les climats chauds,

a. « Rupibus inaccessis parit, neque locorum plurium incola avis hæc est, edit non plus « quam unum aut duo complurimum. » Arist., *Hist. anim.*, lib. IX, cap. II.

b. En général, les vautours et les aigles qui habitent les îles et les autres terres voisines de la mer ne bâtissent pas leurs nids sur des arbres, mais contre des rochers escarpés et dans des lieux inaccessibles, de sorte qu'on ne peut les voir que de la mer lorsqu'on est sur un vaisseau. Voyez les *Observations de Belon*, depuis la page 10 jusqu'à 14. — Dapper dit la même chose, et ajoute que, quand on veut prendre leurs petits ou leurs œufs, on attache une longue corde à un gros pieu profondément enfoncé et bien affermi en terre au haut de la montagne, et qu'un homme se laisse glisser le long de la corde, en descendant jusqu'au nid de l'oiseau, dans une corbeille où il met les petits et les œufs, et qu'ensuite on le tire en haut avec sa prise. Voyez *Description des îles de l'Archipel*, par Dapper, p. 460.

c. Linn., *Fauna Suecica*, p. 16 et seq. usque ad p. 24.

en Égypte[a], en Arabie, dans les îles de l'Archipel et dans plusieurs autres provinces de l'Afrique et de l'Asie : on y fait même grand usage de la peau des vautours; le cuir en est presque aussi épais que celui d'un chevreau, il est recouvert d'un duvet très-fin, très-serré et très-chaud, et l'on en fait d'excellentes fourrures[b].

Au reste, il me paraît que le *vautour noir* que Belon dit être commun en Égypte, est de la même espèce que le vautour proprement dit, qu'il appelle *vautour cendré*[1], et qu'on ne doit pas les séparer comme l'ont fait quelques naturalistes[c], puisque Belon lui-même, qui est le seul qui les ait indiqués, ne les sépare pas, et parle des cendrés et des noirs comme faisant tous deux l'espèce du grand vautour, ou vautour proprement dit; en sorte qu'il est probable qu'il en existe en effet de noirs, et d'autres qui sont cendrés, mais que nous n'avons pas vus. Il en est du vautour noir comme de l'aigle noir, qui tous deux sont de l'espèce commune du vautour ou de l'aigle. Aristote a eu raison de dire que le genre du grand vautour était multiforme, puisque ce genre est en effet composé des trois espèces du griffon, du grand vautour et du vautour à aigrette, sans y comprendre le percnoptère, qu'Aristote avait cru devoir séparer des vautours et associer aux aigles. Il n'en est pas de même du petit vautour dont nous allons parler, et qui ne me paraît faire qu'une seule espèce en Europe; ainsi ce philosophe a eu encore raison de dire que le genre du grand vautour était plus multiforme, c'est-à-dire contenait plus d'espèces que celui du petit vautour.

a. Étant en Égypte et ès plaines de l'Arabie déserte, avons observé que les vautours y sont fréquents et grands. Belon, *Hist. nat. des Oiseaux*, p. 84.

b. Les paysans de Crète et les autres qui habitent les montagnes de divers pays, en Égypte et dans l'Arabie déserte, s'étudient de prendre les vautours en diverses manières; ils les écorchent et vendent les peaux aux pelletiers..... Leur peau est quasi aussi épaisse que celle d'un chevreau... Les pelletiers savent tirer les plus grosses plumes de la peau des vautours, laissant le duvet qui est au-dessous, et ainsi la corroyent faisant pelisses qui valent grande somme d'argent; mais en France s'en servent le plus à faire pièces à mettre sur l'estomac..... Qui serait au Caire et irait voir les marchandises qui sont exposées en vente, trouverait des vêtements de fine soie fourrés de peaux de vautours, tant de noirs que de blancs. *Id.*, *ibid.*, p. 83 et 84. — Il y a une grande quantité de vautours dans l'île de Chypre; ces oiseaux sont de la grosseur d'un cygne, fort semblables à l'aigle en ce que leurs ailes et leur dos sont couverts de mêmes plumes; leur cou est plein de duvet, doux comme la plus fine fourrure, et toute leur peau en est si couverte que les insulaires la portent sur la poitrine et devant leur estomac pour aider à la digestion : ces oiseaux ont une touffe de plumes au-dessous du cou; leurs jambes sont grosses et fortes..... Ils ne vivent que de charognes et ils s'en remplissent si fort qu'ils en dévorent en une fois autant qu'il leur en faut pour quinze jours..... Et lorsqu'ils sont ainsi remplis ils ne peuvent s'élever de terre facilement; c'est alors qu'on les tire et tue fort à l'aise; ils sont même alors quelquefois si pesants qu'on les prend avec des chiens ou qu'on les tue à coups de pierres et de bâtons. *Description de l'Archipel*, par Dapper, p. 50.

c. Le vautour noir. Brisson, t. I, p. 457.

1. Le *vautour noir* et le *vautour cendré* ne sont que des variétés du *vautour brun* (*vultur cinereus*).

LE PETIT VAUTOUR. *

Il nous reste maintenant à parler des petits vautours, qui me paraissent différer des grands, que nous venons d'indiquer sous les noms de *percnoptère, griffon, grand vautour* et *vautour à aigrette,* non-seulement par la grandeur, mais encore par d'autres caractères particuliers. Aristote, comme je l'ai dit, n'en a fait qu'une espèce, et nos nomenclateurs en comptent trois, savoir : le vautour brun, le vautour d'Égypte et le vautour à tête blanche. Ce dernier, qui est un des plus petits [a], paraît être en effet d'une espèce différente des deux premiers, car il en diffère en ce qu'il a le bas des jambes et les pieds nus, tandis que les deux autres les ont couverts de plumes. Ce vautour à tête blanche est vraisemblablement le petit vautour blanc des anciens, qui se trouve communément en Arabie, en Égypte, en Grèce, en Allemagne et jusqu'en Norwége, d'où il nous a été envoyé. On peut remarquer qu'il a la tête et le dessous du cou dégarnis de plumes et d'une couleur rougeâtre, et qu'il est blanc presque en entier, à l'exception des grandes plumes des ailes, qui sont noires [b] : ces caractères sont plus que suffisants pour le faire reconnaître.

Des autres espèces de petits vautours indiqués par M. Brisson, sous les noms de *vautour brun* et de *vautour d'Égypte,* il me paraît qu'il faut en retrancher ou plutôt séparer le second, c'est-à-dire le vautour d'Égypte, qui, par la description que Belon seul en a donnée [c], n'est point un vautour, mais un oiseau d'un autre genre, et auquel il a cru devoir donner le nom de *sacre Égyptien;* il ne nous reste donc plus que le vautour brun, au sujet duquel je remarquerai seulement que je ne vois pas les raisons qui ont déterminé M. Brisson à rapporter cet oiseau à l'*aquila heteropode* de Gessner; il me paraît, au contraire, qu'au lieu de faire de cet aigle hétéropode un vautour, on devait le supprimer de la liste des oiseaux, car son existence n'est nullement prouvée; aucun des naturalistes ne l'a vu; Gessner [d], qui seul en a parlé et que tous les autres n'ont fait que copier [e], n'en avait eu qu'un dessin qu'il a fait graver, et dont il a rapporté la figure

a. « Vultur leucocephalos. Schwenckfeld, *Avi. Sil.*, p. 375. — Le vautour à tête blanche. Brisson, *Ornithol.*, t. I, p. 466.

b. Cet oiseau, dit M. Schwenckfeld, qui se nomme en Silésie *grimmer*, a la langue assez large, l'estomac épais et ridé, la vésicule du fiel grande. Schwenckfeld, *Avi. Sil.*, p. 376.

c. Sacre égyptien. *Hierax* en grec, *accipiter Ægyptius* en latin, *sacre d'Égypte* en français. Belon, *Hist. nat. des Ois.*, p. 110 et 111.

d. « Aquila Heteropode. » Gessner, *Avi.*, p. 207.

e. « Aquila Heteropos. » Aldrov., *Avi.*, t. I, p. 232. — « Heteropos. Gessner. » Charleton, *Exerc.*, p. 71. — « Falco capite nudo fuscus. » Linn., *Syst. nat.*, édit. VI, gen. 36, sp. 2.

* *Vultur percnopterus*, *vultur leucocephalus* et *vultur fuscus* (Gmel.). — Le *percnoptère d'Égypte* (Cuv.). — La *poule de Pharaon*, en Égypte. — Ordre *id.*, famille *id.*, genre *id.*, sous-genre *Percnoptères* (Cuv.).

au genre des aigles, et non pas à celui des vautours, et la dénomination d'*aigle hétéropode* qu'il lui donne est prise du dessin dans lequel l'une des jambes de cet oiseau était bleue, et l'autre d'un brun blanchâtre; et il avoue qu'il n'a pu rien apprendre de certain sur cette espèce, et qu'il n'en parle et ne lui donne ce nom d'*aigle hétéropode* qu'en supposant la vérité de ce même dessin. Or, un oiseau dessiné par un homme inconnu, nommé d'après un dessin incorrect, et que la seule différence de la couleur des deux jambes doit faire regarder comme infidèle; un oiseau qui n'a jamais été vu d'aucun de ceux qui en ont voulu parler, est-il un vautour ou un aigle? est-il même un oiseau réellement existant[1]? Il me paraît donc que c'est très-gratuitement que l'on a voulu y rapporter le vautour brun.

Au reste, l'oiseau qui existe réellement et qui ne doit point être rapporté à l'aigle hétéropode qui n'existe pas, nous a été envoyé d'Afrique aussi bien que de l'île de Malte[a][2], nous le renvoyons à l'article suivant, où nous traiterons des oiseaux étrangers qui ont rapport aux vautours.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX VAUTOURS.

I.—L'oiseau envoyé d'Afrique et de l'île de Malte sous le nom de *vautour brun*[3], dont nous avons parlé dans l'article précédent, qui est une espèce ou une variété particulière dans le genre des vautours, et qui, ne se trouvant point en Europe[4], doit être regardée comme appartenant au climat de l'Afrique et surtout aux terres voisines de la mer Méditerranée.

II. — L'oiseau appelé par Belon le *sacre d'Égypte*[5], et que le docteur Shaw indique sous le nom *achbobba;* cet oiseau se voit par troupes dans les terres stériles et sablonneuses qui avoisinent les pyramides d'Égypte; il se tient presque toujours à terre et se repaît, comme les vautours, de toute viande et de chair corrompue. « Il est, dit Belon, oiseau sordide et non « gentil, et quiconque feindra voir un oiseau ayant la corpulence d'un « milan, le bec entre le corbeau et l'oiseau de proie, crochu par le fin bout, « et les jambes et pieds, et marcher comme le corbeau, aura l'idée de cet

a. Le vautour brun. Brisson, *Ornithol.*, t. I, p. 455.

1. Il ne l'est pas; et Buffon a tout à fait raison.

2. Le *petit vautour,* le *vautour de Norwége* et le *vautour de Malte* de Buffon ne sont que le même vautour : le *percnoptère d'Égypte.*

3. C'est le *percnoptère d'Égypte.* Voyez la note précédente.

4. Il est répandu dans tout l'ancien continent. Buffon l'a reçu de Norwége (Voyez la p. 91); mais il est plus commun dans les pays chauds, et particulièrement dans l'Arabie, l'Égypte et la Grèce.

5. Le *sacre d'Égypte,* de Belon, est un *faucon.* (Voyez, plus loin, les notes sur les *faucons.*)

« oiseau, qui est fréquent en Égypte, mais rare ailleurs, quoiqu'il y en ait « quelques-uns en Syrie, et que j'en aie, ajoute-t-il, vu quelqu'uns dans « la Caramanie ». Au reste, cet oiseau varie pour les couleurs; c'est, à ce que croit Belon, l'*hierax* ou *accipiter Ægyptius* d'Hérodote, qui, comme l'ibis, était en vénération chez les anciens Égyptiens, parce que tous deux tuent et mangent les serpents et autres bêtes immondes qui infectent l'Égypte[a]. « Auprès du Caire, dit le docteur Shaw, nous rencontrâmes « plusieurs troupes d'achbobbas, qui, comme nos corbeaux, vivent de « charogne... c'est peut-être l'épervier d'Égypte, dont Strabon dit que, « contre le naturel de ces sortes d'oiseaux, il n'est pas fort sauvage, car « l'achbobba est un oiseau qui ne fait point de mal et que les Mahométans « regardent comme sacré; c'est pourquoi le Bacha donne tous les jours deux « bœufs pour les nourrir, ce qui paraît être un reste de l'ancienne superstition « des Égyptiens[b]. » C'est de ce même oiseau dont parle Paul Lucas. « On « rencontre encore en Égypte, dit-il, de ces éperviers à qui on rendait, « ainsi qu'à l'ibis, un autre culte religieux; c'est un oiseau de proie de la « grosseur d'un corbeau, dont la tête ressemble à celle d'un vautour et les « plumes à celles d'un faucon; les prêtres de ce pays représentaient de « grands mystères sous le symbole de cet oiseau; ils le faisaient graver sur « leurs obélisques et sur les murailles de leurs temples pour représenter le « soleil; la vivacité de ses yeux qu'il tourne incessamment vers cet astre, « la rapidité de son vol, sa longue vie, tout leur parut propre à marquer « la nature du soleil, etc.[c] » Au reste, cet oiseau, qui, comme l'on voit, n'est pas assez décrit, pourrait bien être le même que le *galinache* ou *marchand,* dont nous ferons mention article IV.

III. — L'oiseau de l'Amérique méridionale, que les Européens qui habitent les colonies ont appelé *roi des vautours* [1], et qui est en effet le plus

a. Belon, *Hist. nat. des Oiseaux*, p. 110 et 111, avec figure, dans laquelle on peut remarquer que le bec ressemble beaucoup plus à celui d'un aigle ou d'un épervier qu'à celui d'un vautour; mais on doit présumer que cette partie est mal représentée dans la figure, puisque l'auteur dit dans sa description que le bec est entre celui du corbeau et celui d'un oiseau de proie, et crochu par l'extrémité, ce qui exprime assez bien la forme du bec d'un vautour.

b. *Voyage de M. Shaw*, t. II, p. 9 et 92.

c. *Voyage de Paul Lucas*, t. III, p. 204.

1. *Vultur papa* (Linn.). — Le *roi des vautours* ou *irubi cha* (Azz.). — « Son nom vient de « ce que les *urubus*, par crainte, lui cèdent la place, quand il se jette sur un cadavre qu'ils « ont commencé de dévorer. » (Cuvier.)

« J'ai vu parfois, dans l'Amérique tropicale, 70 ou 80 *gallinazos* (*urubus* et *auras*) « amassés autour d'un bœuf mort, et je puis confirmer, comme témoin oculaire, un fait que « les ornithologistes ont eu tort de révoquer en doute, à savoir que l'apparition d'un seul « *vautour royal*, quoique cet oiseau ne soit pas plus gros que les *gallinazos*, suffit pour « mettre toute la bande en fuite. Jamais il ne s'engage de combat; les *gallinazos*, dont une « nomenclature incertaine a souvent fait confondre deux espèces distinctes, le *catharte urubu* « et le *catharte aura*, sont frappés d'effroi par l'apparition soudaine et les fières allures du « *sarcoramphe papa* au brillant plumage... De même que les anciens Égyptiens protégeaient

bel oiseau de ce genre; c'est d'après celui qui est au Cabinet du roi que M. Brisson en a donné une bonne et ample description. M. Edwards, qui a vu plusieurs de ces oiseaux à Londres, l'a aussi très-bien décrit et dessiné. Nous réunirons ici les remarques de ces deux auteurs et de ceux qui les ont précédés avec celles que nous avons faites nous-mêmes sur la forme et la nature de cet oiseau; c'est certainement un vautour, car il a la tête et le cou dénués de plumes, ce qui est le caractère le plus distinctif de ce genre; mais il n'est pas des plus grands, n'ayant que deux pieds deux ou trois pouces de longueur de corps, depuis le bout du bec jusqu'à celui des pieds ou de la queue, n'étant pas plus gros qu'un dindon femelle, et n'ayant pas les ailes à proportion si grandes que les autres vautours, quoiqu'elles s'étendent, lorsqu'elles sont pliées, jusqu'à l'extrémité de la queue, qui n'a pas huit pouces de longueur; le bec, qui est assez fort et épais, est d'abord droit et direct et ne devient crochu qu'au bout; dans quelques-uns il est entièrement rouge, et dans d'autres il ne l'est qu'à son extrémité, et noir dans son milieu; la base du bec est environnée et couverte d'une peau de couleur orangée, large, et s'élevant de chaque côté jusqu'au haut de la tête, et c'est dans cette peau que sont placées les narines, de forme oblongue, et entre lesquelles cette peau s'élève comme une crête dentelée et mobile, et qui tombe indifféremment d'un côté ou de l'autre, selon le mouvement de tête que fait l'oiseau; les yeux sont entourés d'une peau rouge écarlate, et l'iris a la couleur et l'éclat des perles; la tête et le cou sont dénués de plumes et couverts d'une peau de couleur de chair sur le haut de la tête, et d'un rouge plus vif sur le derrière et plus terne sur le devant; au-dessous du derrière de la tête s'élève une petite touffe de duvet noir, de laquelle sort et s'étend de chaque côté, sous la gorge, une peau ridée, de couleur brunâtre, mêlée de bleu et de rouge dans sa partie postérieure. Cette peau est rayée de petites lignes de duvet noir; les joues, ou côtés de la tête sont couvertes d'un duvet noir, et entre le bec et les yeux, derrière les coins du bec, il y a de chaque côté une tache d'un pourpre brun; à la partie supérieure du haut du cou, il y a de chaque côté une petite ligne longitudinale de duvet noir, et l'espace contenu entre ces deux lignes est d'un jaune terne; les côtés du haut du cou sont d'une couleur rouge, qui se change en descendant par nuances en jaune; au-dessous de la partie nue du cou est une espèce de collier ou de fraise, formée par des plumes douces assez longues et d'un cendré foncé; ce collier, qui entoure le cou entier et descend sur la poitrine, est assez ample pour que l'oiseau

« les *percnoptères*, on punit au Pérou le meurtre volontaire des *gallinazos*..... Une singularité « remarquable, déjà signalée par Félix d'Azzara, c'est que le *vautour royal*, lorsqu'on « l'élève tout jeune, s'attache tellement à son maître qu'en voyage il suit sa voiture et vole à « travers les prairies durant l'espace de plusieurs lieues. » (Humboldt : *Tab. de la nat.*, t. II, page 50.)

puisse, en se resserrant, y cacher son cou et partie de sa tête, comme dans un capuchon, et c'est ce qui a fait donner à cet oiseau le nom de *moine* [a] par quelques naturalistes; les plumes de la poitrine, du ventre, des cuisses, des jambes, et celles du dessous de la queue sont blanches et teintes d'un peu d'aurore; celles du croupion et du dessus de la queue varient, étant noires dans quelques individus et blanches dans d'autres; les autres plumes de la queue sont toujours noires, aussi bien que les grandes plumes des ailes, lesquelles sont ordinairement bordées de gris; la couleur des pieds et des ongles n'est pas la même dans tous ces oiseaux; les uns ont les pieds d'un blanc sale ou jaunâtre et les ongles noirâtres; d'autres ont les pieds et les ongles rougeâtres, les ongles sont fort courts et peu crochus.

Cet oiseau est de l'Amérique méridionale, et non pas des Indes orientales, comme quelques auteurs l'ont écrit [b] : celui que nous avons au Cabinet du roi a été envoyé de Cayenne. Navarette, en parlant de cet oiseau, dit [c] : « J'ai vu à Acapulco le roi des *zopilotes* ou *vautours;* c'est un des « plus beaux oiseaux qu'on puisse voir, etc. » Le sieur Perry, qui fait à Londres commerce d'animaux étrangers, a assuré à M. Edwards que cet oiseau vient uniquement de l'Amérique : Hernandès, dans son *Histoire de la Nouvelle-Espagne*, le décrit de manière à ne pouvoir s'y méprendre; Fernandès, Nieremberg et de Laët [d], qui tous ont copié la description de Hernandès, s'accordent à dire que cet oiseau est commun dans les terres du Mexique et de la Nouvelle-Espagne; et comme dans le dépouillement que j'ai fait des ouvrages des voyageurs, je n'ai pas trouvé la plus légère indication de cet oiseau dans ceux de l'Afrique et de l'Asie, je pense qu'on

a. « Vultur monachus. Monck. Rex Warwarum. Avem Moritzburgi vidi cujus figura in aviario « picto Bareithano. Calvitium quasi rasum habet. Collum nudum in vaginâ cutaneâ, plumis « cinereis lanatis simbriatâ recondere potest. » Klein, *Ordo Avi.*, p. 46.

b. Albin dit que celui qu'il a dessiné était venu des Indes orientales par un vaisseau hollandais appelé le *Pallampank*, part. III, p. 2, n° 4. M. Edwards dit aussi que les gens qui montraient ces oiseaux à la foire de Londres assuraient qu'ils venaient des Indes orientales; mais que néanmoins il croit qu'ils sont de l'Amérique.

c. Voyez le *Recueil des voyages*, par Purchas, p. 753.

d. Il y a dans la Nouvelle-Espagne une incroyable abondance et variété de beaux oiseaux, entre lesquels on estime exceller le *cosquauhtli* ou *aura*, comme les Mexicains le nomment, de la grandeur d'une poule d'Égypte, qui a les plumes noires par tout le corps, excepté au cou et autour de la poitrine où elles sont d'un noir rougissant; les ailes sont noires et mêlées de couleur cendrée, pourpre et fauve au reste; les ongles sont recourbés, le bec, semblable au papagais, rouge au bout, les trous des narines ouverts, les yeux noirs, les prunelles fauves, les paupières de couleur rouge, et le front d'un rouge de sang et rempli de plusieurs rides, lesquelles il fronce et ouvre à la façon des coqs d'Inde, où il y a quelque peu de poil crépu comme celui des Nègres; la queue est semblable à celle d'un aigle, noire dessus et cendrée dessous..... Il y a un autre oiseau de même espèce que les Mexicains nomment *tzopilotl.* De Laët, *Hist. du Nouveau-Monde*, liv. V, chap. IV, p. 143 et 144. — *Nota.* Ce second oiseau, appelé *tzopilotl* par les Mexicains, est un vautour; car celui qu'on appelle *roi des vautours* a été aussi nommé *roi des zopilotles* [1].

1 (*d*). *Tzopilotl*, nom mexicain de l'*urubu*.

peut assurer qu'il est propre et particulier aux terres méridionales du nouveau continent, et qu'il ne se trouve pas dans l'ancien ; on pourrait m'objecter que puisque l'ouroutaran ou aigle du Brésil se trouve, de mon aveu, également en Afrique et en Amérique, je ne dois pas assurer que le roi des vautours ne s'y trouve pas aussi; la distance entre les deux continents est égale pour ces deux oiseaux, mais probablement la puissance du vol est inégale[a], et les aigles en général volent beaucoup mieux que les vautours : quoi qu'il en soit, il paraît que celui-ci est confiné dans les terres où il est né, et qui s'étendent du Brésil à la Nouvelle-Espagne, car on ne le trouve plus dans les pays moins chauds, il craint le froid; ainsi ne pouvant traverser la mer au vol entre le Brésil et la Guinée, et ne pouvant passer par les terres du Nord, cette espèce est demeurée en propre au Nouveau-Monde et doit être ajoutée à la liste de celles qui n'appartiennent point à l'ancien continent.

Au reste, ce bel oiseau n'est ni propre, ni noble, ni généreux; il n'attaque que les animaux les plus faibles, et ne se nourrit que de rats, de lézards, de serpents et même des excréments des animaux et des hommes : aussi a-t-il une très-mauvaise odeur, et les sauvages même ne peuvent manger de sa chair.

IV. — L'oiseau appelé *ouroua* ou *aura* [1] par les Indiens de Cayenne, *urubu* [2] (ouroubou) par ceux du Brésil, *zopilott* par ceux du Mexique, et auquel nos Français de Saint-Domingue et nos voyageurs ont donné le surnom de *marchand;* c'est encore une espèce qu'on doit rapporter au genre des vautours, parce qu'il est du même naturel, et qu'il a, comme eux, le bec crochu et la tête et le cou dénués de plumes; quoique par d'autres caractères il ressemble au dindon, ce qui lui a fait donner par les Espagnols et les Portugais le nom de *gallinaça* ou *gallinaço ;* il n'est guère que de la grandeur d'une oie sauvage; il paraît avoir la tête petite, parce qu'elle n'est couverte, ainsi que le cou, que de la peau nue, et semée seulement de quelques poils noirs assez rares; cette peau est raboteuse et variée de bleu, de blanc et de rougeâtre; les ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent au delà de la queue, qui cependant est elle-même assez longue : le bec est d'un blanc jaunâtre, et n'est crochu qu'à l'extrémité; la peau nue

a. Hernandès dit néanmoins que cet oiseau s'élève fort haut, en tenant les ailes très-étendues, et que son vol est si ferme qu'il résiste aux plus grands vents. On pourrait croire que Nieremberg l'a appelé *regina aurarum* parce qu'il surmonte la force du vent par celle de son vol; mais ce nom *aura* n'est pas dérivé du latin; il vient par contraction d'*ouroua*, qui est le nom indien d'un autre vautour dont nous parlerons dans l'article suivant.

1. *Vultur aura* (Linn.). — L'*aoura* (Cuv.). — Ordre *id.*, famille *id.*, genre *id.*, sous-genre *Cathartes* (Cuv.). — Voyez la note de la p. 93.

2. *Vultur jota* (Ch. Bonap.). — Ordre *id.*, famille *id.*, genre et sous-genre *id.* — « On a « longtemps confondu cet oiseau (l'*urubu*) avec l'*aura;* mais son bec est bien plus grêle. » (Cuvier.) — Voyez la note de la p. 93.

qui en recouvre la base s'étend presque au milieu du bec, et elle est d'un jaune rougeâtre; l'iris de l'œil est orangé, et les paupières sont blanches; les plumes de tout le corps sont brunes ou noirâtres, avec un reflet de couleur changeante de vert et de pourpre obscurs; les pieds sont d'une couleur livide, et les ongles sont noirs; cet oiseau a les narines encore plus longues à proportion que les autres vautours[a]; il est aussi plus lâche, plus sale et plus vorace qu'aucun d'eux, se nourrissant plutôt de chair morte et de vidanges que de chair vivante; il a néanmoins le vol élevé et assez rapide pour poursuivre une proie s'il en avait le courage, mais il n'attaque guère que les cadavres; et s'il chasse quelquefois, c'est, en se réunissant en grandes troupes, pour tomber en grand nombre sur quelque animal endormi ou blessé.

Le marchand est le même oiseau que celui qu'a décrit Kolbe sous le nom d'*aigle du Cap*[1]; il se trouve donc également dans le continent de l'Afrique et dans celui de l'Amérique méridionale, et comme on ne le voit pas fréquenter les terres du Nord, il paraît qu'il a traversé la mer entre le Brésil et la Guinée. Hans Sloane, qui a vu et observé plusieurs de ces oiseaux en Amérique, dit qu'ils volent comme les milans, qu'ils sont toujours maigres. Il est donc très-possible qu'étant aussi légers de vol et de corps, ils aient franchi l'intervalle de mer qui sépare les deux continents. Hernandès dit qu'ils ne se nourrissent que de cadavres d'animaux et même d'excréments humains; qu'ils se rassemblent sur de grands arbres d'où ils descendent en troupes pour dévorer les charognes; il ajoute que leur chair a une mauvaise odeur, plus forte que celle de la chair du corbeau. Nieremberg dit aussi qu'ils volent très-haut et en grandes troupes; qu'ils passent la nuit sur des arbres ou des rochers très-élevés, d'où ils partent le matin pour venir autour des lieux habités; qu'ils ont la vue très-perçante, et qu'ils voient de haut et de très-loin les animaux morts qui peuvent leur servir de pâture; qu'ils sont très-silencieux, ne criant ni ne chantant jamais, et qu'on ne les entend que par un murmure peu fréquent; qu'ils sont très-communs dans les terres de l'Amérique méridionale, et que leurs petits sont blancs dans le premier âge, et deviennent ensuite bruns ou noirâtres en grandissant. Marcgrave, dans la description qu'il donne de cet oiseau, dit qu'il a les pieds blanchâtres, les yeux beaux, et pour ainsi dire couleur de rubis; la langue en gouttière et en scie sur les côtés. Ximenès assure que ces oiseaux ne volent jamais qu'en grandes troupes et toujours très-

a. J'ai cru devoir donner une courte description de cet oiseau, parce que j'ai trouvé que celles des autres auteurs ne s'accordent pas parfaitement avec ce que j'ai vu; cependant comme il n'y a que de légères différences, il est à présumer que ce sont des variétés individuelles, et par conséquent leurs descriptions peuvent être aussi bonnes que la mienne.

1. L'*aigle du Cap* de Kolbe est une espèce très-distincte de l'*aura*. C'est le vautour *chasse-fiente* de Levaillant, le *vautour des Indes* de Sonnerat, le *vultur Kolbii* de Daudin; et tous ceux-là ne sont que le *vautour fauve* de Cuvier (*vultur fulvus*).

haut; qu'ils tombent tous ensemble sur la même proie qu'ils dévorent jusqu'aux os, et sans aucun débat entre eux, et qu'ils se remplissent au point de ne pouvoir reprendre leur vol : ce sont de ces mêmes oiseaux dont Acosta fait mention sous le nom de *poullazes*[a], « qui sont, dit-il, d'une « admirable légèreté, ont la vue très-perçante, et qui sont fort propres « pour nettoyer les cités, d'autant qu'ils n'y laissent aucunes charognes ni « choses mortes; ils passent la nuit sur les arbres ou sur les rochers, et au « matin viennent aux cités, se mettent sur le sommet des plus hauts édi- « fices, d'où ils épient et attendent leur prise; leurs petits ont le plumage « blanc, qui change ensuite en noir avec l'âge. » « Je crois, dit Desmar- « chais, que ces oiseaux appelés *gallinaches* par les Portugais, et *marchands* « par les Français de Saint-Domingue, sont une espèce de coqs-d'Inde[b], « qui au lieu de vivre de grains, de fruits et d'herbes comme les autres, se « sont accoutumés à être nourris de corps morts et de charognes; ils suivent « les chasseurs, surtout ceux qui ne vont à la chasse que pour la peau des « bêtes; ces gens abandonnent les chairs, qui pourriraient sur les lieux et « infecteraient l'air sans le secours de ces oiseaux, qui ne voient pas plus tôt « un corps écorché, qu'ils s'appellent les uns les autres, et fondent dessus « comme des vautours, et en moins de rien en dévorent la chair et laissent « les os aussi nets que s'ils avaient été raclés avec un couteau. Les Espa- « gnols des grandes îles et de la terre ferme, aussi bien que les Portugais, « habitants des lieux où l'on fait des cuirs, ont un soin tout particulier de « ces oiseaux, à cause du service qu'ils leur rendent en dévorant les « corps morts et empêchant ainsi qu'ils ne corrompent l'air; ils condam- « nent à une amende les chasseurs qui tombent dans cette méprise; cette « protection a extrêmement multiplié cette vilaine espèce de coqs-d'Inde : « on en trouve en bien des endroits de la Guiane, aussi bien que du Brésil, « de la Nouvelle-Espagne et des grandes îles; ils ont une odeur de cha- « rogne que rien ne peut ôter; on a beau leur arracher le croupion dès « qu'on les a tués, leur ôter les entrailles, tous ces soins sont inutiles : leur « chair dure, coriace, filasseuse, a contracté une mauvaise odeur insup- « portable. »

« Ces oiseaux, dit Kolbe, se nourrissent d'animaux morts; j'ai moi- « même vu plusieurs fois des squelettes de vaches, de bœufs et d'animaux « sauvages qu'ils avaient dévorés; j'appelle ces restes des squelettes, et ce « n'est pas sans fondement, puisque ces oiseaux séparent avec tant d'art « les chairs d'avec les os et la peau, que ce qui reste est un squelette par- « fait, couvert encore de la peau, sans qu'il y ait rien de dérangé; on ne

a. *Histoire des Indes*, par Joseph Acosta, p. 196.

b. Quoique cet oiseau ressemble au coq-d'Inde par la tête, le cou et la grandeur du corps, il n'est pas de ce genre; mais de celui du vautour, dont il a non-seulement le naturel et les mœurs, mais encore le bec crochu et les serres.

« saurait même s'apercevoir que ce cadavre est vide que lorsqu'on en est « tout près; pour cela, voici comme ils s'y prennent : d'abord ils font une « ouverture au ventre de l'animal, d'où ils arrachent les entrailles, qu'ils « mangent, et entrant dans le vide qu'ils viennent de faire ils séparent les « chairs; les Hollandais du Cap appellent ces aigles *stront-vogels* ou *stront-« jagers*[a], c'est-à-dire *oiseaux de fiente*, ou qui vont à la chasse de la fiente; « il arrive souvent qu'un bœuf qu'on laisse retourner seul à son étable, « après l'avoir ôté de la charrue, se couche sur le chemin pour se reposer; « si ces aigles l'aperçoivent elles tombent immanquablement sur lui et le « dévorent; lorsqu'elles veulent attaquer une vache ou un bœuf, elles se « rassemblent et viennent fondre dessus au nombre de cent, et quelquefois « même davantage; elles ont l'œil si excellent qu'elles découvrent leur « proie à une extrême hauteur, et dans le temps qu'elles-mêmes échappent « à la vue la plus perçante, et aussitôt qu'elles voient le moment favorable, « elles tombent perpendiculairement sur l'animal qu'elles guettent; ces « aigles sont un peu plus grosses que les oies sauvages, leurs plumes sont « en partie noires, et en partie d'un gris clair, mais la partie noire est la « plus grande; elles ont le bec gros, crochu et fort pointu; leurs serres « sont grosses et aiguës[b]. »

« Cet oiseau, dit Catesby[1], pèse quatre livres et demie, il a la tête et une « partie du cou rouges, chauves et charnues comme celui d'un dindon, clai-« rement semés de poils noirs; le bec de deux pouces et demi de long, « moitié couvert de chair, et dont le bout, qui est blanc, est crochu comme « celui d'un faucon; mais il n'a point de crochets aux côtés de la mandi-« bule supérieure; les narines sont très-grandes et très-ouvertes, placées « en avant à une distance extraordinaire des yeux; les plumes de tout le « corps ont un mélange de pourpre foncé et de vert; ses jambes sont « courtes et de couleur de chair, ses doigts longs comme ceux des coqs « domestiques, et ses ongles, qui sont noirs, ne sont pas si crochus que « ceux des faucons; ils se nourrissent de charognes et volent sans cesse « pour tâcher d'en découvrir; ils se tiennent longtemps sur l'aile, et mon-« tent et descendent d'un vol aisé, sans qu'on puisse s'apercevoir du mou-« vement de leurs ailes; une charogne attire un grand nombre de ces « oiseaux, et il y a du plaisir à être présent aux disputes qu'ils ont entre « eux en mangeant[c] : un aigle préside souvent au festin et les fait tenir à

a. Cette espèce d'aigle est appelée *turkey buzzard, dindon-buse*, par Catesby, *Hist. nat. Carol.*, tab. VI; et par Hans Sloane, *Hist. nat. Jamaïc*, etc. Note de l'éditeur de Kolbe.

b. *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, t. III, p. 158 et 159.

c. Ce fait est contraire à ce que disent Nieremberg, Marcgrave et Desmarchais, du silence et de la concorde de ces oiseaux en mangeant.

1. Buffon joint ici deux descriptions, dont l'une, celle de Kolbe, se rapporte au *vautour chasse-fiente*, au *vautour fauve*, et l'autre, celle de Catesby, à l'*aura*.

« l'écart pendant qu'il se repaît[1]; ces oiseaux ont un odorat merveilleux : « il n'y a pas plus tôt une charogne, qu'on les voit venir de toutes parts en « tournant toujours, et descendant peu à peu jusqu'à ce qu'ils tombent « sur leur proie; on croit généralement qu'ils ne mangent rien qui ait vie, « mais je sais qu'il y en a qui ont tué des agneaux, et que les serpents sont « leur nourriture ordinaire. La coutume de ces oiseaux est de se jucher « plusieurs ensemble sur des vieux pins et des cyprès, où ils restent le « matin pendant plusieurs heures les ailes déployées[a] : ils ne craignent « guère le danger et se laissent approcher de près, surtout lorsqu'ils man- « gent. »

Nous avons cru devoir rapporter au long tout ce que l'on sait d'historique au sujet de cet oiseau, parce que c'est souvent des pays étrangers, et surtout des déserts, qu'il faut tirer les mœurs de la nature : nos animaux, et même nos oiseaux, continuellement fugitifs devant nous, n'ont pu conserver leurs véritables habitudes naturelles, et c'est dans celles de ce vautour des déserts de l'Amérique que nous devons voir ce que seraient celles de nos vautours s'ils n'étaient pas sans cesse inquiétés dans nos contrées, trop habitées pour les laisser se rassembler, se multiplier et se nourrir en si grand nombre; ce sont là leurs mœurs primitives : partout ils sont voraces, lâches, dégoûtants, odieux, et, comme les loups, aussi nuisibles pendant leur vie qu'inutiles après leur mort.

LE CONDOR. *

Si la faculté de voler est un attribut essentiel à l'oiseau, le condor doit être regardé comme le plus grand de tous; l'autruche, le casoar, le dronte, dont les ailes et les plumes ne sont pas conformées pour le vol, et qui par cette raison ne peuvent quitter la terre, ne doivent pas lui être comparés : ce sont, pour ainsi dire, des oiseaux imparfaits, des espèces d'animaux terrestres, bipèdes, qui font une nuance mitoyenne entre les oiseaux et les

a. Par cette habitude des ailes déployées, il paraît encore que ces oiseaux sont du genre des vautours, qui tous tiennent leurs ailes étendues lorsqu'ils sont posés.

1. Voyez la note de la page 93.

* *Vultur gryphus* (Linn.). — Le *condor* ou *grand vautour des Andes* (Cuv.). — « Noirâtre, « une grande partie de l'aile cendrée, le collier soyeux et blanc; le mâle, outre sa caroncule « supérieure, qui est grande et sans dentelures, en a une sous le bec comme un coq. Dans le « premier âge, cet oiseau est d'un brun cendré et sans collier. La femelle manque de caroncules, « et est tout entière d'un gris brun. C'est l'espèce si fameuse par l'exagération avec laquelle on « parlait de sa taille; mais elle est seulement un peu supérieure à celle de notre *læmmer-geyer*, « dont le *condor* a aussi les mœurs. Il habite les plus hautes montagnes de la Cordillère des « Andes, et c'est l'oiseau qui s'élève le plus haut. » (Cuvier.)

quadrupèdes dans un sens, tandis que les roussettes, les rougettes et les chauves-souris font une semblable nuance, mais en sens contraire, entre les quadrupèdes et les oiseaux. Le condor possède même à un plus haut degré que l'aigle toutes les qualités, toutes les puissances que la nature a départies aux espèces les plus parfaites de cette classe d'êtres; il a jusqu'à dix-huit pieds de vol ou d'envergure, le corps, le bec et les serres à proportion aussi grandes et aussi fortes, le courage égal à la force, etc. Nous ne pouvons mieux faire, pour donner une idée juste de la forme et des proportions de son corps, que de rapporter ce qu'en dit le P. Feuillée, le seul de tous les naturalistes et voyageurs qui en ait donné une description détaillée[1]. « Le condor est un oiseau de proie de la vallée d'Ylo au Pérou.....
« J'en découvris un qui était perché sur un grand rocher; je l'approchai à « portée de fusil et le tirai; mais comme mon fusil n'était chargé que de « gros plomb, le coup ne put entièrement percer la plume de son pare- « ment; je m'aperçus cependant à son vol qu'il était blessé, car s'étant « levé fort lourdement, il eut assez de peine à arriver sur un autre grand « rocher à cinq cents pas de là, sur le bord de la mer; c'est pourquoi je « chargeai de nouveau mon fusil d'une balle et perçai l'oiseau au-dessous « de la gorge; je m'en vis pour lors le maître et courus pour l'enlever : « cependant il disputait encore avec la mort, et, s'étant mis sur son dos, « il se défendait contre moi avec ses serres toutes ouvertes, en sorte que « je ne savais de quel côté le saisir; je crois même que s'il n'eût pas été « blessé à mort, j'aurais eu beaucoup de peine à en venir à bout; enfin « je le traînai du haut du rocher en bas, et avec le secours d'un ma- « telot je le portai dans ma tente pour le dessiner et mettre le dessin en « couleur.

1. Dans ces derniers temps, M. de Humboldt nous a mieux fait connaître le *condor*. — « La « région que l'on peut considérer comme le séjour habituel du condor commence à la hauteur « de l'Etna. Elle comprend des couches d'air élevées de dix à dix-huit mille pieds au-dessus du « niveau de la mer..... Les plus grands condors que l'on trouve dans la chaîne des Andes, près « de Quito, ont 14 pieds d'envergure, les plus petits 8 pieds. D'après les dimensions de leurs « ailes et l'angle sous lequel nous vîmes souvent ces oiseaux planer verticalement au-dessus de « nous, on peut juger de l'immense hauteur à laquelle on les voit s'élever par un ciel serein. « Un angle optique de 4 minutes, par exemple, donne une distance verticale de 6,876 pieds. « Or, la grotte d'Antisana, située vis-à-vis du mont Chussulongo, et près de laquelle nous « mesurâmes le vol du *condor*, dans les Andes de Quito, est à 14,958 pieds au-dessus de la « surface de l'océan Pacifique. La hauteur absolue à laquelle s'était élevé le condor était donc « de 21,834 pieds, point où le baromètre se soutient à peine à 12 pouces, mais qui n'est pas « cependant supérieure aux sommets culminants de l'Himalaya. C'est un phénomène physiolo- « logique très-saisissant de voir le même oiseau, après qu'il a tournoyé des heures entières dans « des régions où l'air est aussi raréfié, s'abattre tout d'un coup sur le rivage de la mer, en « rasant, par exemple, la pente occidentale du volcan de Pichincha, et dans l'espace de quel- « ques heures traverser tous les climats. Ce passage rapide des couches supérieures aux couches « inférieures de l'air est une preuve de plus de la facilité avec laquelle se vident et se gonflent « les cellules aériennes des oiseaux. » (*Tab. de la nat.*, t. II, p. 46 et suiv.) — Voyez la note 2 de la page 373 du Ier volume.

« Les ailes du condor, que je mesurai fort exactement, avaient, d'une « extrémité à l'autre, onze pieds quatre pouces, et les grandes plumes, qui « étaient d'un beau noir luisant, avaient deux pieds deux pouces de lon- « gueur; la grosseur de son bec était proportionnée à celle de son corps, « la longueur du bec était de trois pouces et sept lignes, sa partie supé- « rieure était pointue, crochue et blanche à son extrémité, et tout le reste « était noir; un petit duvet court, de couleur minime, couvrait toute la « tête de cet oiseau; ses yeux étaient noirs et entourés d'un cercle brun- « rouge; tout son parement et le dessous du ventre, jusqu'à l'extrémité de « la queue, était d'un brun clair; son manteau, de la même couleur, était « un peu plus obscur; les cuisses étaient couvertes jusqu'au genou de « plumes brunes, ainsi que celles du parement; le fémur avait dix pouces « et une ligne de longueur, et le tibia cinq pouces et deux lignes; le pied « était composé de trois serres antérieures et d'une postérieure; celle-ci « avait un pouce et demi de longueur et une seule articulation, cette serre « était terminée par un ongle noir et long de neuf lignes; la serre anté- « rieure du milieu du pied, ou la grande serre, avait cinq pouces huit « lignes et trois articulations, et l'ongle qui la terminait avait un pouce « neuf lignes et était noir comme sont les autres; la serre intérieure avait « trois pouces deux lignes et deux articulations, et était terminée par un « ongle de la même grandeur que celui de la grande serre; la serre exté- « rieure avait trois pouces et quatre articulations, et l'ongle était d'un « pouce; le tibia était couvert de petites écailles noires, les serres étaient « de même, mais les écailles en étaient plus grandes.

« Ces animaux gîtent ordinairement sur les montagnes où ils trouvent « de quoi se nourrir; ils ne descendent sur le rivage que dans la saison « des pluies; sensibles au froid, ils y viennent chercher la chaleur. Au « reste, quoique ces montagnes soient situées sous la zone torride, le froid « ne laisse pas de s'y faire sentir; elles sont presque toute l'année couvertes « de neiges, mais beaucoup plus en hiver, où nous étions entrés depuis le « 21 de ce mois.

« Le peu de nourriture que ces animaux trouvent sur le bord de la mer, « excepté lorsque quelques tempêtes y jettent quelques gros poissons, les « oblige à n'y pas faire de longs séjours; ils y viennent ordinairement le « soir, y passent toute la nuit et s'en retournent le matin. »

Frézier, dans son voyage de la mer du Sud, parle de cet oiseau dans les termes suivants : « Nous tuâmes un jour un oiseau de proie appelé *condor*, « qui avait neuf pieds de vol et une crête brune qui n'est point déchiquetée « comme celle du coq; il a le devant du gosier rouge, sans plumes, comme « le coq-d'Inde; il est ordinairement gros et fort à pouvoir emporter un « agneau. Garcilasso dit qu'il s'en est trouvé au Pérou qui avaient seize « pieds d'envergure. »

En effet, il paraît que ces deux condors, indiqués par Feuillée et par Frézier, étaient des plus petits et des jeunes de l'espèce; car tous les autres voyageurs leur donnent plus de grandeur [a]. Le P. d'Abbeville et de Laët assurent que le condor est deux fois plus grand que l'aigle, et qu'il est d'une telle force qu'il ravit et dévore une brebis entière, qu'il n'épargne pas même les cerfs et qu'il renverse aisément un homme [b]. Il s'en est vu, disent Acosta [c] et Garcilasso [d], qui, ayant les ailes étendues, avaient quinze et même seize pieds d'un bout de l'aile à l'autre; ils ont le bec si fort qu'ils percent la peau d'une vache, et deux de ces oiseaux en peuvent tuer et manger une, et même ils ne s'abstiennent pas des hommes; heureusement il y en a peu, car, s'ils étaient en grande quantité, ils détruiraient tout le bétail [e]. Desmarchais dit que ces oiseaux ont plus de dix-huit pieds de vol ou d'envergure, qu'ils ont les serres grosses, fortes et crochues, et que les Indiens de l'Amérique assurent qu'ils empoignent et emportent une biche ou une jeune vache comme ils feraient un lapin; qu'ils sont de la grosseur d'un mouton; que leur chair est coriace et sent la charogne; qu'ils ont la vue perçante, le regard assuré et même cruel; qu'ils ne fréquentent guère les forêts, qu'il leur faut trop d'espace pour remuer leurs grandes ailes; mais qu'on les trouve sur les bords de la mer et des rivières, dans les savanes ou prairies naturelles [f].

a. « Ad oram (inquit D. Strong) maritimam chilensem non procul a Mochâ insulâ alitem « hanc (cuntur) offendimus, clivo maritimo excelso prope littus insidentem. Glande plumbea « trajectæ et occisæ spatium et magnitudinem socii navales attoniti, mirabantur : quippe ab « extremo ad extremum alarum extensarum commensurata tredecim pedes latitudine æquabat. « Hispani regionis istius incolæ interrogati affirmabant se ab illis valde timere ne liberos sucs « raperent et dilaniarent. » Ray, *Synops. Avi.*, p. 11.

b. *Histoire du Nouveau-Monde*, par de Laët, p. 553.

c. Les oiseaux que les habitants du Pérou appellent *condores*, sont d'une grandeur extrême et d'une telle force, que non-seulement ils ouvrent et dépècent un mouton, mais aussi un veau tout entier. *Hist. des Indes*, par Jos. Acosta, p. 197.

d. Ceux qui ont mesuré la grandeur des conturs, que les Espagnols appellent *condors*, ont trouvé seize pieds de la pointe d'une aile à l'autre..... ils ont le bec si fort et si dur qu'ils percent aisément le cuir des bœufs. Deux de ces oiseaux attaquent une vache ou un taureau, et en viennent à bout : ils ont même attaqué de jeunes garçons de dix ou douze ans, dont ils ont fait leur proie. Leur plumage est semblable à celui des pies; ils ont une crête sur le front, différente de celle des coqs, en ce qu'elle n'est point dentelée; leur vol, au reste, est effroyable, et quand ils fondent à terre ils étourdissent par leur grand bruit. *Histoire des Incas*, t. II, page 201.

e. *Histoire du Nouveau-Monde*, par de Laët, p. 330.

f. *Voyage de Desmarchais*, t. III, p. 321 et 322. — C'est aussi au condor qu'il faut rapporter les passages suivants. Nos matelots, dit G. Spilberg, prirent dans l'île de Loubet, aux côtes du Pérou, deux oiseaux d'une grandeur extraordinaire qui avaient un bec, des ailes et des griffes comme en ont les aigles, un cou comme celui d'une brebis et une tête comme celle d'un coq, si bien que leur figure était aussi extraordinaire que leur grandeur. *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, t. IV, p. 528. — Il y avait, dit Ant. de Solis, dans la ménagerie de l'empereur du Mexique, des oiseaux d'une grandeur et d'une fierté si extraordinaire, qu'ils paraissaient des monstres... d'une taille surprenante et d'une prodigieuse vora-

M. Ray[a], et presque tous les naturalistes après lui[b], ont pensé que le condor était du genre des vautours, à cause de sa tête et de son cou dénués de plumes; cependant on pourrait en douter encore, parce qu'il paraît que son naturel tient plus de celui des aigles; il est, disent les voyageurs, courageux et très-fier; il attaque seul un homme et tue aisément un enfant de dix ou douze ans[c]; il arrête un troupeau de moutons et choisit à son aise celui qu'il veut enlever; il emporte les chevreuils, tue les biches et les vaches, et prend aussi de gros poissons. Il vit donc, comme les aigles, du produit de sa chasse, il se nourrit de proies vivantes et non pas de cadavres; toutes ces habitudes sont plus de l'aigle que du vautour[1]. Quoi qu'il en soit, il me paraît que cet oiseau, qui est encore peu connu, parce qu'il est rare partout, n'est cependant pas confiné aux seules terres méridionales de l'Amérique; je suis persuadé qu'il se trouve également en Afrique, en Asie et peut-être même en Europe[2]. Garcilasso a eu raison de dire que le

cité, jusque-là, qu'on trouve un auteur qui avance qu'un de ces oiseaux mangeait un mouton à chaque repas. *Hist. de la conquête du Mexique*, t. I, p. 5.

a. « Hujus generis (*vulturini*) esse videtur avis illa ingens chilensis *contur* dicta; avis ista « ex descriptione rudi qualem extorquere potui, quin vultur fuerit ex *aurarum* dictarum « genere minime dubito; a nautis ob caput calvum seu implume pro gallopavone per errorem « initio habita est, ut et *aura* a primis nostræ gentis (*Anglicæ*) Americæ colonis. » Ray, *Synops. Avi.*, p. 11 et 12.

b. *Vultur* Gryps, *Gryphus*, Greif-Geier. Klein, *Ord. Avi.*, p. 45. — Le condor. Brisson, *Ornithol.*, t. I, p. 473.

c. Il est souvent arrivé qu'un seul de ces oiseaux a tué et mangé des enfants de dix ou douze ans. *Trans. philos.*, nº 208. Sloane. — Le fameux oiseau, appelé au Pérou *cuntur*, et par corruption *condor*, que j'ai vu en plusieurs endroits des montagnes de la province de Quito, se trouve aussi, si ce qu'on m'a assuré est vrai, dans les pays bas des bords du Maragnon : j'en ai vu planer au-dessus d'un troupeau de moutons; il y a apparence que la vue du berger les empêchait de rien entreprendre; c'est une opinion universellement répandue, que cet oiseau enlève un chevreuil, et qu'il a quelquefois fait sa proie d'un enfant : on prétend que les Indiens lui présentent pour appât une figure d'enfant d'une argile très-visqueuse, sur laquelle il fond d'un vol rapide, et qu'il y engage ses serres, de manière qu'il ne lui est plus possible de s'en dépêtrer. *Voyage de la rivière des Amazones*, par M. de la Condamine, p. 172.

1. « Les condors vivent généralement par couples ou tout à fait solitaires; cependant ils se « réunissent en troupes dans le Chili et dans les hautes plaines de Quito, pour attaquer les « moutons et les veaux ou enlever de jeunes guanacos. Les ravages qu'ils font chaque année « dans les troupeaux de brebis, de chèvres et de bœufs, parmi les vigognes, les alpacas, et les « guanacos sauvages de la chaîne des Andes, sont très-considérables. Les habitants du Chili « prétendent que ce vautour peut, en état de captivité, endurer un jeûne de quarante jours. « Mais quand il est libre, sa voracité est prodigieuse, et il l'assouvit de préférence sur la chair « morte, selon l'usage de tous les vautours. » (*Tab. de la nat.*, t. II, p. 49.) — « La chasse au « condor, par le moyen des palissades, est employée avec succès au Chili comme au Pérou. « Avant de prendre son vol, le condor, alourdi par la chair dont il s'est repu, est obligé de « parcourir une certaine distance, les ailes à moitié déployées. On entoure de pieux solides un « quartier de bœuf déjà en voie de putréfaction; les condors se pressent en foule dans cette « étroite enceinte, et comme l'excès de la nourriture et l'obstacle opposé par les palissades rend « leur essor très-difficile, les paysans les tuent à coups de bâtons ou s'en emparent en leur jetant « des nœuds coulants. » (*Ibid.*, p. 50.)

2. Il ne se trouve que dans le Nouveau-Monde. (Voyez la note de la page 106.)

condor du Pérou et du Chili [a] est le même oiseau que le *ruch* ou *roc* des Orientaux, si fameux dans les contes arabes, et dont Marc Paul a parlé; et il a eu encore raison de citer Marc Paul avec les contes arabes, parce qu'il y a dans sa relation presque autant d'exagération. « Il se trouve, dit-il, « dans l'île de Madagascar, une merveilleuse espèce d'oiseau qu'ils appellent « *roc*, qui a la ressemblance de l'aigle, mais qui est, sans comparaison, « beaucoup plus grand... les plumes des ailes étant de six toises de lon- « gueur et le corps grand à proportion; il est de telle force et puissance « que, seul et sans aucune aide, il prend et arrête un éléphant [1] qu'il « enlève en l'air et laisse tomber à terre pour le tuer, et se repaître ensuite « de sa chair [b]. » Il n'est pas nécessaire de faire sur cela des réflexions critiques, il suffit d'y opposer des faits plus vrais, tels que ceux qui viennent de précéder et ceux qui vont suivre. Il me paraît que l'oiseau, presque grand comme une autruche, dont il est parlé dans l'*Histoire des navigations aux terres australes* [c], ouvrage que M. le président de Brosses a rédigé avec autant de discernement que de soin, doit être le même que le condor des Américains et le roc des Orientaux; de même, il me paraît que l'oiseau de proie des environs de Tarnasar [d], ville des Indes orientales, qui est bien plus grand que l'aigle, et dont le bec sert à faire une poignée d'épée, est encore le condor, ainsi que le vautour du Sénégal [e], qui ravit et enlève des enfants; que l'oiseau sauvage de Laponie [f], gros et grand comme un mouton, dont parlent Regnard et la Martinière, et dont Olaüs Magnus a fait

a. *Hist. des Incas*, t. I, p. 27.

b. *Description géographique*, etc., par Marc Paul, liv. III, chap. XL.

c. Aux branches de l'arbre qui produit les fruits appelés *pains de singe* étaient suspendus des nids qui ressemblaient à de grands paniers ovales, ouverts par en bas et tissus confusément de branches d'arbres assez grosses; je n'eus pas la satisfaction de voir les oiseaux qui les avaient construits; mais les habitants du voisinage m'assurèrent qu'ils avaient assez la figure de cette espèce d'aigle qu'ils appellent *ntann*. A juger de la grandeur de ces oiseaux par celle de leurs nids, elle ne devait pas être beaucoup inférieure à celle de l'autruche. *Hist. des navigations aux terres Australes*, t. II, p. 104.

d. « In regione circa Tarnasar urbem Indiæ complura avium genera sunt, raptu præsertim « viventia, longe aquilis proceriora; nam ex superiore rostri parte ensium capuli fabricantur. « Id rostri fulvum cæruleo colore distinctum... Aliti vero color est niger et item purpureus inter- « cursantibus pennis nonnullis. » *Lud. Patritius apud Gesnerum*, *Avi.*, p. 206.

e. Il y a au Sénégal des vautours aussi gros que des aigles, qui dévorent les petits enfants quand ils en peuvent attraper à l'écart. *Voyage de Le Maire*, p. 106.

f. Il se trouve aussi dans la Laponie Moscovite un oiseau sauvage de couleur d'un gris de perle, gros et grand comme un mouton, ayant la tête faite comme un chat, les yeux fort étincelants et rouges; le bec comme un aigle, les pieds et les griffes de même. *Voyage des pays septentrionaux*, par la Martinière, p. 76, avec une figure. — Il n'y a guère moins d'oiseaux que de bêtes à quatre pieds en Laponie; les aigles s'y rencontrent en abondance; il s'en trouve d'une grosseur si prodigieuse qu'elles peuvent, comme je l'ai déjà dit ailleurs, emporter des faons de rennes lorsqu'ils sont jeunes, dans leurs nids qu'ils font au sommet des plus hauts arbres; ce qui fait qu'il y a toujours quelqu'un pour les garder. Regnard, *Voyage de Laponie*, p. 181.

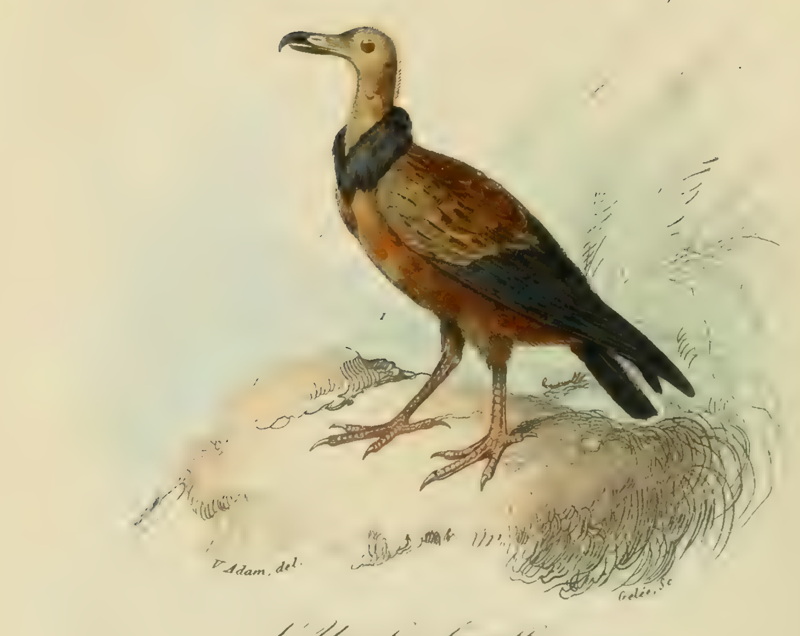
1. Un éléphant, et dans l'île de Madagascar!

graver le nid, pourrait bien encore être le même. Mais sans aller prendre nos comparaisons si loin, à quelle autre espèce peut-on rapporter le *laemmer geyer*[1] des Allemands? ce vautour des agneaux ou des moutons, qui a souvent été vu en Allemagne et en Suisse en différents temps, et qui est beaucoup plus grand que l'aigle, ne peut être que le condor. Gessner rapporte, d'après un auteur digne de foi, George Fabricius, les faits suivants : Des paysans d'entre Miesen et Brisa, villes d'Allemagne, perdant tous les jours quelques pièces de bétail qu'ils cherchaient vainement dans les forêts, aperçurent un très-grand nid posé sur trois chênes, construit de perches et de branches d'arbres, et si étendu qu'un char pouvait être à l'abri dessous; ils trouvèrent dans ce nid trois jeunes oiseaux déjà si grands, que leurs ailes étendues avaient sept aunes d'envergure; leurs jambes étaient plus grosses que celles d'un lion. leurs ongles aussi grands et aussi gros que les doigts d'un homme; il y avait dans ce nid plusieurs peaux de veaux et de brebis[a]. M. Valmont de Bomare et M. Salerne ont pensé comme moi, que le *laemmer geyer* des Alpes devait être le condor du Pérou. Il a, dit M. de Bomare, quatorze pieds de vol, et fait une guerre cruelle aux chèvres, aux brebis, aux chamois, aux lièvres et aux marmottes. M. Salerne rapporte aussi un fait très-positif à ce sujet, et qui est assez important pour le citer ici tout au long. « En 1719, M. Déradin, beau-père de M. du Lac, tua à « son château de Mylourdin, paroisse de Saint-Martin-d'Abat, un oiseau « qui pesait dix-huit livres, et qui avait dix-huit pieds de vol; il volait « depuis quelques jours autour d'un étang; il fut percé de deux balles sous « l'aile. Il avait le dessus du corps bigarré de noir, de gris et de blanc, et « le dessus du ventre rouge comme de l'écarlate, et ses plumes étaient « frisées; on le mangea tant au château de Mylourdin qu'à Châteauneuf- « sur-Loire; il fut trouvé dur, et sa chair sentait un peu le marécage; « j'ai vu et examiné une des moindres plumes de ses ailes; elle est plus « grosse que la plus grosse plume de cygne. Cet oiseau singulier sem- « blerait être le contur ou condor[b]. » En effet, l'attribut de grandeur excessive doit être regardé comme un caractère décisif, et quoique le *laemmer geyer* des Alpes diffère du condor du Pérou, par les couleurs du plumage, on ne peut s'empêcher de les rapporter à la même espèce, du moins jusqu'à ce que l'on ait une description plus exacte de l'un et de l'autre.

Il paraît, par les indications des voyageurs, que le condor du Pérou a le

a. *Diction. d'Hist. nat.*, par M. Valmont de Bomare, article de l'aigle.
b. *Ornithol.* de Salerne, p. 10.

1. Le *læmmer geyer* et le *condor* sont deux espèces très-distinctes. Ils sont même de genres différents. Le *læmmer geyer* est un *griffon* ou *gypaëte* (voyez la nomenclature de la p. 66); le *condor* est du genre des *vautours proprement dits*. Buffon confond très-souvent, dans cet article, ces deux *vautours*, dont le premier n'habite que l'ancien continent, et dont le second n'habite que le nouveau.



1. L'Urubu femelle.



2. Le Milan. 3. La Buse.

plumage comme une pie, c'est-à-dire mêlé de blanc et de noir; et ce grand oiseau tué en France, au château de Mylourdin, lui ressemble donc, non-seulement par la grandeur, puisqu'il avait dix-huit pieds d'envergure, et qu'il pesait dix-huit livres, mais encore par les couleurs, étant aussi mêlé de noir et de blanc. On peut donc croire avec toute apparence de raison, que cette espèce principale et première dans les oiseaux, quoique très-peu nombreuse, est néanmoins répandue dans les deux continents[1], et que pouvant se nourrir de toute espèce de proie[a], et n'ayant à craindre que les hommes, ces oiseaux fuient les lieux habités et ne se trouvent que dans les grands déserts ou les hautes montagnes.

LE MILAN* ET LES BUSES.**

Les milans et les buses, oiseaux ignobles, immondes et lâches, doivent suivre les vautours, auxquels ils ressemblent par le naturel et les mœurs : ceux-ci, malgré leur peu de générosité, tiennent par leur grandeur et leur force l'un des premiers rangs parmi les oiseaux. Les milans et les buses, qui n'ont pas ce même avantage, et qui leur sont inférieurs en grandeur, y suppléent et les surpassent par le nombre; partout ils sont beaucoup plus communs, plus incommodes que les vautours; ils fréquentent plus souvent et de plus près les lieux habités; ils font leur nid dans des endroits plus accessibles; ils restent rarement dans les déserts; ils préfèrent les plaines et les collines fertiles aux montagnes stériles : comme toute proie leur est bonne, que toute nourriture leur convient, et que plus la terre produit de végétaux, plus elle est en même temps peuplée d'insectes, de reptiles, d'oiseaux et de petits animaux, ils établissent ordinairement leur domicile au pied des montagnes, dans les terres les plus vivantes, les plus abondantes en gibier, en volaille, en poisson; sans être courageux ils ne sont pas timides, ils ont une sorte de stupidité féroce qui leur donne l'air de l'audace tranquille, et semble leur ôter la connaissance du danger : on les approche, on les tue bien plus aisément que les aigles ou les vautours : détenus en captivité, ils sont encore moins susceptibles d'éducation; de tout temps on les a proscrits, rayés de la liste des oiseaux nobles, et rejetés

a. Les déserts de la province de Pachacama, au Pérou, inspirent une secrète horreur; on n'y entend le chant d'aucun oiseau, et dans toutes ces montagnes je n'en vis qu'un, nommé *condur*, qui est de la grosseur d'un mouton, et qui se perche sur les montagnes les plus arides et se nourrit des vers qui naissent dans ces sables. *Nouveau voyage autour du monde*, par le Gentil, t. I, p. 129.

1. Voyez les notes précédentes.

* Ordre *id.*, famille *id.*, genre *Milans* (Cuv.).

** Ordre *id.*, famille *id.*, genre *Buses* (Cuv.).

de l'école de la fauconnerie, de tout temps on a comparé l'homme grossièrement impudent au milan, et la femme tristement bête à la buse.

Quoique ces oiseaux se ressemblent par le naturel, par la grandeur du corps [a], par la forme du bec et par plusieurs autres attributs, le milan est néanmoins aisé à distinguer, non-seulement des buses, mais de tous les autres oiseaux de proie, par un seul caractère facile à saisir; il a la queue fourchue; les plumes du milieu, étant beaucoup plus courtes que les autres, laissent paraître un intervalle qui s'aperçoit de loin, et lui a fait improprement donner le surnom d'*aigle à queue fourchue;* il a aussi les ailes proportionnellement plus longues que les buses, et le vol bien plus aisé : aussi passe-t-il sa vie dans l'air; il ne se repose presque jamais, et parcourt chaque jour des espaces immenses; et ce grand mouvement n'est point un exercice de chasse, ni de poursuite de proie, ni même de découverte, car il ne chasse pas; mais il semble que le vol soit son état naturel, sa situation favorite : l'on ne peut s'empêcher d'admirer la manière dont il l'exécute, ses ailes longues et étroites paraissent immobiles; c'est la queue qui semble diriger toutes ses évolutions, et elle agit sans cesse; il s'élève sans effort, il s'abaisse comme s'il glissait sur un plan incliné; il semble plutôt nager que voler; il précipite sa course, il la ralentit, s'arrête et reste comme suspendu ou fixé à la même place pendant des heures entières, sans qu'on puisse s'apercevoir d'aucun mouvement dans ses ailes.

Il n'y a, dans notre climat, qu'une seule espèce de milan, que nos Français ont appelé *milan royal* [b] [1], parce qu'il servait aux plaisirs des princes, qui lui faisaient donner la chasse et livrer combat par le faucon ou l'épervier; on voit en effet, avec plaisir, cet oiseau lâche, quoique doué de toutes les facultés qui devraient lui donner du courage, ne manquant ni d'armes, ni de force, ni de légèreté, refuser de combattre et fuir devant l'épervier, beaucoup plus petit que lui, toujours en tournoyant et s'élevant comme pour se cacher dans les nues, jusqu'à ce que celui-ci l'atteigne, le rabatte à coups d'ailes, de serres et de bec, et le ramène à terre moins blessé que battu, et plus vaincu par la peur que par la force de son ennemi.

Le milan, dont le corps entier ne pèse guère que deux livres et demie, qui n'a que seize ou dix-sept pouces de longueur depuis le bout du bec

a. « Milvus regalis magnitudine et habitu buteoni conformis est..... crura illi sunt crocea « humiliora, buteonis ultrà poplites propendentibus plumis similiter ferrugineis dilatis obte- « guntur. » Schwenckfeld, *Avi. Sil.*, p. 303.

b. Les Grecs appelaient ἰκτῖς le putois; et il est probable qu'ils ont donné au milan le même nom, parce que le milan attaque et tue les volailles comme le putois. — Les latins l'ont appelé *milvus, quasi mollis avis*, oiseau lâche; les noms *huau* ou *huo* en vieux français, et *wowe* en hollandais semblent être des dénominations empruntées de son cri *hu-o*. — *Glead* en anglais et *glada* en suédois sont tirés de ce qu'il paraît glisser en volant. — *Milion* est un mot corrompu de milan.

1. *Falco milvus* (Linn.). — Le *milan commun* (Cuv.). — Ordre *id.*, famille *id.*, genre *Milans*; sous-genre *Milans proprement dits* (Cuv.).

jusqu'à l'extrémité des pieds, a néanmoins près de cinq pieds de vol ou d'envergure : la peau nue qui couvre la base du bec est jaune, aussi bien que l'iris des yeux et les pieds; le bec est de couleur de corne et noirâtre vers le bout, et les ongles sont noirs; sa vue est aussi perçante que son vol est rapide; il se tient souvent à une si grande hauteur qu'il échappe à nos yeux, et c'est de là qu'il vise et découvre sa proie ou sa pâture, et se laisse tomber sur tout ce qu'il peut dévorer ou enlever sans résistance; il n'attaque que les plus petits animaux et les oiseaux les plus faibles : c'est surtout aux jeunes poussins qu'il en veut; mais la seule colère de la mère poule suffit pour le repousser et l'éloigner. « Les milans sont des animaux « tout à fait lâches, m'écrit un de mes amis[a], je les ai vus poursuivre à « deux un oiseau de proie pour lui dérober celle qu'il tenait, plutôt que de « fondre sur lui, et encore ne purent-ils y réussir : les corbeaux les insul- « tent et les chassent; ils sont aussi voraces, aussi gourmands que lâches : « je les ai vus prendre, à la superficie de l'eau, de petits poissons morts et « à demi corrompus; j'en ai vu emporter une longue couleuvre dans leurs « serres; d'autres se poser sur des cadavres de chevaux et de bœufs; j'en « ai vu fondre sur des tripailles que des femmes lavaient le long d'un petit « ruisseau, et les enlever presque à côté d'elles : je m'avisai une fois de « présenter à un jeune milan, que des enfants nourrissaient dans la maison « que j'habitais, un assez gros pigeonneau : il l'avala tout entier avec les « plumes. »

Cette espèce de milan est commune en France, surtout dans les provinces de Franche-Comté, du Dauphiné, du Bugey, de l'Auvergne, et dans toutes les autres qui sont voisines des montagnes : ce ne sont pas des oiseaux de passage, car ils font leur nid dans le pays et l'établissent dans des creux de rochers. Les auteurs de la Zoologie britannique[b] disent de même qu'ils nichent en Angleterre et qu'ils y restent pendant toute l'année; la femelle pond deux ou trois œufs qui, comme ceux de tous les oiseaux carnassiers, sont plus ronds que les œufs de poule; ceux du milan sont blanchâtres, avec des taches d'un jaune sale. Quelques auteurs ont dit qu'il faisait son nid, dans les forêts, sur de vieux chênes ou de vieux sapins : sans nier absolument le fait, nous pouvons assurer que c'est dans des trous de rochers qu'on les trouve communément.

L'espèce paraît être répandue, dans tout l'ancien continent, depuis la Suède jusqu'au Sénégal[c], mais je ne sais si elle se trouve aussi dans le

a. M. Hébert, que j'ai déjà cité comme ayant bien observé plusieurs faits relatifs à l'histoire des oiseaux.

b. « Some have supposed these to be birds of passage; but in England they certainly continue « the whole year. » *British Zoologie, Species* VI, *the kite.*

c. Il paraît que le milan royal se trouve dans le Nord, puisque M. Linnæus l'a compris dans sa liste des oiseaux de Suède, sous la dénomination de *falco cerâ flavâ, caudâ forcipatâ; corpore ferrugineo, capite albidiore. Faun. Suec.*, n° 59; et l'on voit aussi, par les témoignages

nouveau[1], car les relations d'Amérique n'en font aucune mention : il y a seulement un oiseau qu'on dit être naturel au Pérou, et qu'on ne voit dans la Caroline qu'en été, qui ressemble au milan à quelques égards, et qui a comme lui la queue fourchue. M. Catesby en a donné la description et la figure[a] sous le nom d'*épervier à queue d'hirondelle,* et M. Brisson l'a appelé *milan de la Caroline*[b][2]. Je serais assez porté à croire que c'est une espèce voisine de celle de notre milan, et qui la remplace dans le nouveau continent.

Mais il y a une autre espèce encore plus voisine, et qui se trouve dans nos climats comme oiseau de passage, que l'on a appelé le *milan noir*[3]. Aristote distingue cet oiseau du précédent, qu'il appelle simplement *milan,* et il donne à celui-ci l'épithète de milan étolien[c], parce que probablement il était, de son temps, plus commun en Étolie qu'ailleurs. Belon[d] fait aussi mention de ces deux milans ; mais il se trompe lorsqu'il dit que le premier, qui est le milan royal, est plus noir que le second, qu'il appelle néanmoins *milan noir ;* ce n'est peut-être qu'une faute d'impression ; car il est certain que le milan royal est moins noir que l'autre; au reste, aucun des naturalistes anciens et modernes n'a fait mention de la différence la plus apparente entre ces deux oiseaux, et qui consiste en ce que le milan royal a la queue fourchue, et que le milan noir l'a égale ou presque égale dans toute sa largeur, ce qui néanmoins n'empêche pas que ces deux oiseaux ne soient d'espèce très-voisine[4], puisqu'à l'exception de cette forme de la queue ils se ressemblent par tous les autres caractères, car le milan noir, quoique un peu plus petit et plus noir que le milan royal, a néanmoins les couleurs du plumage distribuées de même, les ailes proportionnellement aussi

des voyageurs, qu'il se trouve dans les provinces les plus chaudes de l'Afrique; on rencontre encore ici (en Guinée), dit Bosman, une espèce d'oiseau de proie; ce sont les milans : ils enlèvent, outre les poulets dont ils tirent leur nom, tout ce qu'ils peuvent découvrir et attraper, soit viande, soit poisson, et cela avec tant de hardiesse qu'ils arrachent aux femmes nègres les poissons qu'elles portent vendre au marché ou qu'elles crient dans les rues. *Voyage de Guinée,* p. 278. Près du désert, au long du Sénégal, dit un autre voyageur, on trouve un oiseau de proie de l'espèce du milan, auquel les Français ont donné le nom d'écouffe..... Toute nourriture convient à sa faim dévorante; il n'est point épouvanté des armes à feu; la chair cuite ou crue le tente si vivement qu'il enlève aux matelots leurs morceaux dans le temps qu'ils les portent à leur bouche. *Hist. générale des voyages,* par M. l'abbé Prévost, t. III, p. 306.

a. *Hist. nat. de la Caroline,* par Catesby, t. I, p. 4, pl. IV, avec une bonne figure coloriée.

b. Le milan de la Caroline. Brisson, *Ornith.,* t. I, p. 418.

c. « Pariunt milvi ova bina magna ex parte, interdum tamen et terna, totidemque excludunt « pullos; sed qui Ætolius nuncupatur, vel quaternos aliquandò excludit. » Arist., *Hist. anim.,* lib. VI, cap. VI.

d. Milan noir. Belon, *Hist. nat. des Oiseaux,* p. 131.

1. Elle ne s'y trouve point.

2. *Falco furcatus* (Linn.). — Le *milan de la Caroline* (Cuv.).

3. *Falco ater* (Gmel.). — Le *milan noir* ou *parasite* (Cuv.). — « C'est le *falco ater*, le *falco* « *ægyptius* et le *falco Forskahlii* de Gmelin et le *falco parasiticus* de Latham et de Shaw. » (Cuvier).

4. Ils sont d'*espèce très-voisine,* mais non de même espèce. Voyez les notes précédentes.

étroites et aussi longues, le bec de la même forme, les plumes aussi étroites et aussi allongées, et les habitudes naturelles entièrement conformes à celles du milan royal.

Aldrovande dit que les Hollandais appellent ce milan *kukenduf;* que, quoiqu'il soit plus petit que le milan royal, il est néanmoins plus fort et plus agile ; Schwenckfeld assure au contraire qu'il est plus faible et encore plus lâche, et qu'il ne chasse que les mulots, les sauterelles et les petits oiseaux qui sortent de leurs nids; il ajoute que l'espèce en est très-commune en Allemagne : cela peut être, mais nous sommes certains qu'en France et en Angleterre elle est beaucoup plus rare que celle du milan royal ; celui-ci est un oiseau du pays, et qui y demeure toute l'année; l'autre, au contraire, est un oiseau de passage qui quitte notre climat en automne pour se rendre dans des pays plus chauds; Belon a été témoin oculaire de leur passage d'Europe en Égypte ; ils s'attroupent et passent en files nombreuses sur le pont Euxin, en automne, et repassent dans le même ordre au commencement d'avril ; ils restent pendant tout l'hiver en Égypte, et sont si familiers qu'ils viennent dans les villes et se tiennent sur les fenêtres des maisons; ils ont la vue et le vol si sûrs, qu'ils saisissent en l'air les morceaux de viande qu'on leur jette.

LA BUSE.*

La buse est un oiseau assez commun, assez connu pour n'avoir pas besoin d'une ample description : elle n'a guère que quatre pieds et demi de vol, sur vingt ou vingt et un pouces de longueur de corps; sa queue n'a que huit pouces, et ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent un peu au delà de son extrémité; l'iris de ses yeux est d'un jaune pâle et presque blanchâtre; les pieds sont jaunes aussi bien que la membrane qui couvre la base du bec, et les ongles sont noirs.

Cet oiseau demeure pendant toute l'année dans nos forêts; il paraît assez stupide, soit dans l'état de domesticité, soit dans celui de liberté; il est assez sédentaire et même paresseux; il reste souvent plusieurs heures de suite perché sur le même arbre; son nid est construit avec de petites branches, et garni en dedans de laine ou d'autres petits matériaux légers et mollets; la buse pond deux ou trois œufs qui sont blanchâtres, tachetés de jaune; elle élève et soigne ses petits plus longtemps que les autres oiseaux de proie, qui presque tous les chassent du nid avant qu'ils soient en état de se pour-

* *Falco buteo* (Linn.). — La *buse commune* (Cuv.). — Ordre *id.*, famille *id.*, genre *Buses* (Cuv.). — « Les *falco communis-fuscus, variegatus, albidus* et *versicolor* de Gmelin ne sont « que différents états de la buse ordinaire. » (Cuv.).

voir aisément : M. Ray [a] assure même que le mâle de la buse nourrit et soigne ses petits lorsqu'on a tué la mère.

Cet oiseau de rapine ne saisit pas sa proie au vol, il reste sur un arbre, un buisson ou une motte de terre, et de là se jette sur tout le petit gibier qui passe à sa portée; il prend les levrauts et les jeunes lapins aussi bien que les perdrix et les cailles; il dévaste les nids de la plupart des oiseaux; il se nourrit aussi de grenouilles, de lézards, de serpents, de sauterelles, etc., lorsque le gibier lui manque.

Cette espèce est sujette à varier, au point que si l'on compare cinq ou six buses ensemble, on en trouve à peine deux bien semblables. Il y en a de presque entièrement blanches, d'autres qui n'ont que la tête blanche, d'autres enfin qui sont mélangées différemment les unes des autres, de brun et de blanc. Ces différences dépendent principalement de l'âge et du sexe, car on les trouve toutes dans notre climat.

LA BONDRÉE. *

Comme la bondrée diffère peu de la buse, elle n'en a été distinguée que par ceux qui les ont soigneusement comparées. Elles ont, à la vérité, beaucoup plus de caractères communs que de caractères différents; mais ces différences extérieures, jointes à celles de quelques habitudes naturelles, suffisent pour constituer deux espèces, qui, quoique voisines, sont néanmoins distinctes et séparées. La bondrée est aussi grosse que la buse et pèse environ deux livres; elle a vingt-deux pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, et dix-huit pouces jusqu'à celui des pieds; ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent au delà des trois quarts de la queue; elle a quatre pieds deux pouces de vol ou d'envergure. Son bec est un peu plus long que celui de la buse; la peau nue qui en couvre la base est jaune [b], épaisse et inégale; les narines sont longues et courbées; lorsqu'elle ouvre le bec, elle montre une bouche très-large et de couleur jaune; l'iris des yeux est d'un beau jaune; les jambes et les pieds sont de la même couleur, et les ongles, qui ne sont pas fort crochus, sont forts et noirâtres; le sommet de la tête paraît large et aplati; il est d'un gris cendré.

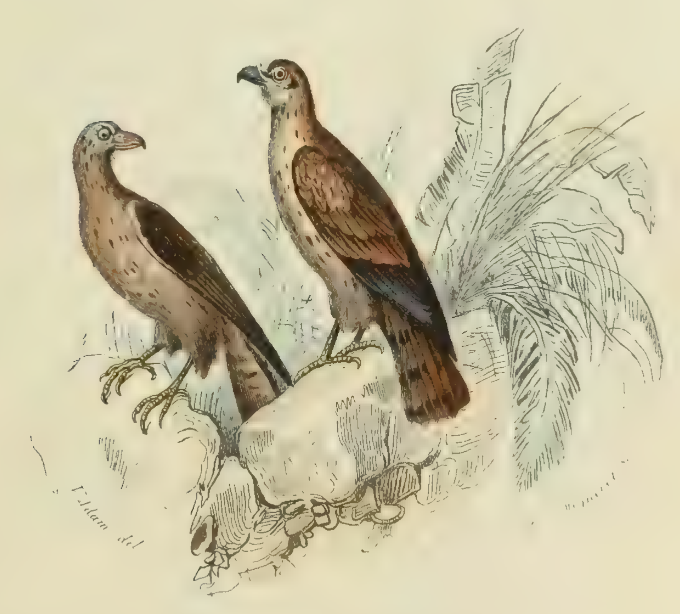
a. *Ray's Letters*, LIII. — Voyez aussi *British Zoology*, Species VII.

b. Quelques naturalistes ont dit que cette peau de la base du bec était noire; mais on peut présumer que cette différence vient de l'âge, puisque cette peau qui couvre la base du bec est blanche dans le premier âge de ces oiseaux; elle peut passer par le jaune et devenir enfin brune et noirâtre.

* *Falco apivorus* (Linn.). — La *bondrée commune* (Cuv.). — Ordre *id.*, famille *id.*, genre *Bondrées* ou *Pernis* (Cuv.).



L'Oiseau S.t Martin. La Bondrée



Le Busard. La Soubuse

On trouve une ample description de cet oiseau dans l'ouvrage de M. Brisson et dans celui d'Albin. Ce dernier auteur, après avoir décrit les parties extérieures de la bondrée, dit qu'elle a les boyaux plus courts que la buse; et il ajoute qu'on a trouvé dans l'estomac d'une bondrée plusieurs chenilles vertes, comme aussi plusieurs chenilles communes et autres insectes.

Ces oiseaux, ainsi que les buses, composent leur nid avec des bûchettes, et le tapissent de laine à l'intérieur, sur laquelle ils déposent leurs œufs, qui sont d'une couleur cendrée et marquetée de petites taches brunes. Quelquefois ils occupent des nids étrangers; on en a trouvé dans un vieux nid de milan. Ils nourrissent leurs petits de chrysalides, et particulièrement de celles des guêpes. On a trouvé des têtes et des morceaux de guêpes dans un nid où il y avait deux petites bondrées. Elles sont, dans ce premier âge, couvertes d'un duvet blanc, tacheté de noir; elles ont alors les pieds d'un jaune pâle, et la peau qui est sur la base du bec, blanche. On a aussi trouvé dans l'estomac de ces oiseaux, qui est fort large, des grenouilles et des lézards entiers. La femelle est dans cette espèce, comme dans toutes celles des grands oiseaux de proie, plus grosse que le mâle; et tous deux piettent et courent, sans s'aider de leurs ailes, aussi vite que nos coqs de basse-cour.

Quoique Belon dise qu'il n'y a petit berger, dans la Limagne d'Auvergne, qui ne sache connaître la bondrée, et la prendre par engin avec des grenouilles, quelquefois aussi aux gluaux, et souvent au lacet, il est cependant très-vrai qu'elle est aujourd'hui beaucoup plus rare en France que la buse commune. Dans plus de vingt buses qu'on m'a apportées en différents temps, en Bourgogne, il ne s'est pas trouvé une seule bondrée; et je ne sais de quelle province est venue celle que nous avons au cabinet du Roi. M. Salerne dit que, dans le pays d'Orléans, c'est la buse ordinaire qu'on appelle *bondrée;* mais cela n'empêche pas que ce ne soient deux oiseaux différents.

La bondrée se tient ordinairement sur les arbres en plaine, pour épier sa proie. Elle prend les mulots, les grenouilles, les lézards, les chenilles et les autres insectes. Elle ne vole guère que d'arbre en arbre et de buissons en buissons, toujours bas et sans s'élever comme le milan, auquel du reste elle ressemble assez par le naturel, mais dont on pourra toujours la distinguer de loin et de près, tant par son vol que par sa queue, qui n'est pas fourchue comme celle du milan. On tend des piéges à la bondrée, parce qu'en hiver elle est très-grasse et assez bonne à manger.

L'OISEAU SAINT-MARTIN. *

Les naturalistes modernes ont donné à cet oiseau [a] le nom de *faucon-lanier* ou *lanier cendré;* mais il nous paraît être non-seulement d'une espèce, mais d'un genre différent de ceux du faucon et du lanier. Il est un peu plus gros qu'une corneille ordinaire, et il a proportionnellement le corps plus mince et plus dégagé; il a les jambes longues et menues, en quoi il diffère des faucons qui les ont robustes et courtes, et encore du lanier que Belon dit être plus court *empiété* qu'aucun faucon, mais par ce caractère des longues jambes, il ressemble au jean-le-blanc et à la soubuse; il n'a donc d'autre rapport au lanier que l'habitude de déchirer avec le bec tous les petits animaux qu'il saisit, et qu'il n'avale pas entiers, comme le font les autres gros oiseaux de proie. Il faut, dit M. Edwards, le ranger dans la classe des faucons à longues ailes : ce serait, à mon avis, plutôt avec les buses qu'avec les faucons que cet oiseau devrait être rangé, ou plutôt il faut lui laisser sa place auprès de la soubuse, à laquelle il ressemble par un grand nombre de caractères et par les habitudes naturelles.

Au reste, cet oiseau se trouve assez communément en France, aussi bien qu'en Allemagne et en Angleterre. M. Frisch a donné deux planches de ce même oiseau, n°s 79 et 80, qui ne diffèrent pas assez l'une de l'autre pour qu'on doive les regarder avec lui comme étant d'espèce différente; car les variétés qu'il remarque entre ces deux oiseaux sont trop légères, pour ne les pas attribuer au sexe ou à l'âge. M. Edwards, qui a aussi donné la figure de cet oiseau, dit que celui de sa planche enluminée a été tué près de Londres, et il ajoute que, quand on l'aperçut, il voltigeait autour du pied de quelques vieux arbres, dont il paraissait quelquefois frapper le tronc avec le bec et les serres, en continuant cependant à voltiger, ce dont on ne put découvrir la raison qu'après l'avoir tué et ouvert; car on lui trouva dans l'estomac une vingtaine de petits lézards, déchirés ou coupés en deux ou trois morceaux.

a. Belon n'hésite pas à dire qu'il est de la même espèce que le jean-le-blanc, et en même temps il convient qu'il approche beaucoup du milan : « Il est, dit-il, encore une autre espèce de « jean-le-blanc ou oiseau saint-martin, semblablement nommée *blanche queue*, de même espèce « que le susdit; mais il ressemble beaucoup mieux à la couleur d'un milan royal, n'était qu'il « est de moindre corpulence..... Il ressemble au milan royal de si près qu'on n'y trouverait « différence, n'était qu'il est plus petit et plus blanc sous le ventre, ayant les plumes qui touchent « le croupion en la queue, tant dessus que dessous, de couleur blanche; aussi est-ce de cela qu'il « est nommé *queue blanche.* » *Hist. nat. des Oiseaux*, p. 104.

* *Falco cyaneus* et *falco albicans* (Linn.). — La *soubuse* (Cuv.). — Ordre *id.*, famille *id.*, genre *id.*, sous-genre *Busards* (Cuv.). — « *L'oiseau Saint-Martin* n'est que le mâle de la « seconde année. » — « C'est aussi le *falco communis* et le *falco albus* de Frisch, le *falco montanus* et le *falco griseus* de Gmelin, et même son *falco bohemicus.* » (Cuvier.) — Voyez la note de la page 75.

En comparant cet oiseau avec ce que dit Belon de son second oiseau saint-martin, on ne pourra douter que ce ne soit le même, et indépendamment des rapports de grandeur, de figure et de couleur, ces habitudes naturelles de voler bas et de chercher avec avidité et constance les petits reptiles, appartiennent moins aux faucons et aux autres oiseaux nobles qu'à la buse, à la harpaye et aux autres oiseaux de ce genre, dont les mœurs sont plus ignobles et approchent de celles des milans. Cet oiseau, bien décrit et très-bien représenté par M. Edwards, n'est pas, comme le disent les auteurs de la Zoologie britannique, le *henharrier*, dont ils ont donné la figure. Ce sont des oiseaux différents, dont le premier, que nous appelons, d'après Belon, l'*oiseau saint-martin*, a, comme je l'ai dit, été indiqué par MM. Frisch et Brisson, sous le nom de *faucon-lanier* et *lanier cendré;* le second de ces oiseaux, qui est le *subbuteo* de Gessner, et que nous appelons *soubuse*, a été nommé *aigle à queue blanche* par Albin, et *faucon à collier* par M. Brisson. Au reste, les fauconniers nomment cet oiseau saint-martin : la *harpaye-épervier*. *Harpaye* est parmi eux un nom générique qu'ils donnent non-seulement à l'oiseau saint-martin, mais encore à la soubuse et au busard roux ou rousseau, dont nous parlerons dans la suite.

LA SOUBUSE. *

La soubuse ressemble à l'oiseau saint-martin par le naturel et les mœurs: tous deux volent bas pour saisir des mulots et des reptiles; tous deux entrent dans les basses-cours, fréquentent les colombiers pour prendre les jeunes pigeons, les poulets; tous deux sont oiseaux ignobles, qui n'attaquent que les faibles, et dès lors on ne doit les appeler ni faucons ni laniers comme l'ont fait nos nomenclateurs. Je voudrais donc retrancher de la liste des faucons ce faucon à collier, et ne lui laisser que le nom de *soubuse*, comme au lanier cendré celui d'*oiseau saint-martin*.

Le mâle dans la soubuse est, comme dans les autres oiseaux de proie, considérablement plus petit que la femelle; mais l'on peut remarquer en les comparant qu'il n'a point comme elle de collier, c'est-à-dire de petites plumes hérissées autour du cou : cette différence, qui paraîtrait être un caractère spécifique nous portait à croire que l'oiseau qui n'a pas ce collier n'était pas le mâle de la soubuse femelle; mais de très-habiles fauconniers nous ont assuré la chose comme certaine, et en y regardant de près, nous avons en effet trouvé les mêmes proportions entre la queue et les ailes, la même distribution dans les couleurs, la même

* *Falco pygargus* (Linn.). — La *soubuse* (Cuv.). — Voyez la nomenclature de l'*oiseau saint-martin*.

forme de cou, de tête et de bec, etc...; en sorte que nous n'avons pu résister à leur avis : ce qui sur cela nous rendait plus difficiles, c'est que presque tous les naturalistes ont donné à la soubuse un mâle tout différent, et qui est celui que nous avons appelé oiseau *saint-martin*[1]; et ce n'est qu'après mille et mille comparaisons, que nous avons cru pouvoir nous déterminer avec fondement contre leur autorité. Nous observerons que la soubuse se trouve en France aussi bien qu'en Angleterre; qu'elle a les jambes longues et menues comme l'oiseau saint-martin; qu'elle pond trois ou quatre œufs rougeâtres dans des nids qu'elle construit sur des buissons épais; qu'enfin ces deux oiseaux, avec celui dont nous parlerons dans l'article suivant sous le nom de *harpaye,* semblent former un petit genre à part plus voisin de celui des milans et des buses que de celui des faucons.

LA HARPAYE. *

Harpaye est un ancien nom générique que l'on donnait aux oiseaux du genre des busards ou busards de marais, et à quelques autres espèces voisines, telles que la soubuse et l'oiseau saint-martin, qu'on appelait *harpaye-épervier :* nous avons rendu ce nom spécifique en l'appliquant à l'espèce dont il est ici question, à laquelle les fauconniers d'aujourd'hui donnent le nom de *harpaye-rousseau;* nos nomenclateurs l'ont nommé *busard-roux*, et M. Frisch l'a appelé improprement *vautour lanier moyen,* comme il a de même, et tout aussi improprement, appelé le busard de marais *grand vautour lanier :* nous avons préféré le nom simple de *harpaye,* parce qu'il est certain que cet oiseau n'est ni un vautour ni un busard : il a les mêmes habitudes naturelles que les deux oiseaux dont nous avons parlé dans les deux articles précédents; il prend le poisson comme le jean-le-blanc, et le tire vivant hors de l'eau; il paraît, dit M. Frisch, avoir la vue plus perçante que tous les autres oiseaux de rapine, ayant les sourcils plus avancés sur les yeux. Il se trouve en France comme en Allemagne, et fréquente de préférence les lieux bas et les bords des fleuves et des étangs; et comme pour le reste de ses habitudes naturelles il ressemble aux précédents, nous n'entrerons pas à son sujet dans un plus grand détail.

1. Voyez la nomenclature de l'*oiseau saint-martin.*
* *Falco rufus* (Linn.). — La *harpaye* (Cuv.). — Ordre, famille, genre et sous-genre *id.*

LE BUSARD. *

On appelle communément cet oiseau le *busard de marais ;* mais comme il n'existe réellement dans notre climat que cette seule espèce de busard, nous lui avons conservé ce nom simple : on l'appelait autrefois *fau-perdrieux*, et quelques fauconniers le nomment aussi *harpaye à tête blanche;* cet oiseau est plus vorace et moins paresseux que la buse, et c'est peut-être par cette seule raison qu'il paraît moins stupide et plus méchant : il fait une cruelle guerre aux lapins, et il est aussi avide de poisson que de gibier; au lieu d'habiter, comme la buse, les forêts en montagne, il ne se tient que dans les buissons, les haies, les joncs, et à portée des étangs, des marais et des rivières poissonneuses : il niche dans les terres basses, et fait son nid à peu de hauteur de terre, dans des buissons, ou même sur des mottes couvertes d'herbes épaisses : il pond trois œufs, quelquefois quatre, et quoiqu'il paraisse produire en plus grand nombre que la buse, qu'il soit, comme elle, oiseau sédentaire et naturel en France, et qu'il y demeure toute l'année, il est néanmoins bien plus rare ou bien plus difficile à trouver.

On ne confondra pas le busard avec le milan noir, quoiqu'il lui ressemble à plusieurs égards, parce que le busard a, comme la buse, la bondrée, etc., le cou gros et court, au lieu que les milans l'ont beaucoup plus long; et on distingue aisément le busard de la buse : 1° par les lieux qu'il habite; 2° par le vol qu'il a plus rapide et plus ferme; 3° parce qu'il ne se perche pas sur de grands arbres, et que communément il se tient à terre ou dans des buissons; 4° on le reconnaît à la longueur de ses jambes, qui, comme celles de l'oiseau saint-martin et de la soubuse, sont à proportion plus hautes et plus menues que celles des autres oiseaux de rapine.

Le busard chasse de préférence les poules d'eau, les plongeons, les canards et les autres oiseaux d'eau; il prend les poissons vivants et les enlève dans ses serres : au défaut de gibier ou de poisson, il se nourrit de reptiles, de crapauds, de grenouilles et d'insectes aquatiques : quoiqu'il soit plus petit que la buse, il lui faut une plus ample pâture, et c'est vraisemblablement parce qu'il est plus vif et qu'il se donne plus de mouvement qu'il a plus d'appétit; il est aussi bien plus vaillant. Belon assure en avoir vu qu'on avait élevés à chasser et prendre des lapins, des perdrix et des cailles; il vole plus pesamment que le milan, et, lorsqu'on veut le faire chasser par des faucons, il ne s'élève pas comme celui-ci, mais fuit horizontalement : un seul faucon ne suffit pas pour le prendre, il saurait s'en

* *Falco æruginosus* (Linn.). Le *busard de marais* (Cuv.). — « Le *busard de marais* passe « pour le même oiseau que la *harpaye*, mais plus âgé; cependant il est des observateurs qui le « prétendent différent par l'espèce. » (Cuvier.)

débarrasser et même l'abattre; il descend au duc comme le milan, mais il se défend mieux, et il a plus de force et de courage ; en sorte qu'au lieu d'un seul faucon, il en faut lâcher deux ou trois pour en venir à bout. Les hobereaux et les cresserelles le redoutent, évitent sa rencontre, et même fuient lorsqu'il les approche.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU MILAN, AUX BUSES ET SOUBUSES.

I. — L'oiseau appelé par Castesby[a] l'*épervier à queue d'hirondelle*, et par M. Brisson le *milan de la Caroline*[1]. « Cet oiseau, dit Castesby, pèse « quatorze onces; il a le bec noir et crochu; mais il n'a point de crochets « aux côtés de la mandibule supérieure comme les autres éperviers. Il a les « yeux fort grands et noirs et l'iris rouge; la tête, le cou, la poitrine et le « ventre sont blancs, le haut de l'aile et le dos d'un pourpre foncé, mais « plus brunâtre vers le bas, avec une teinture de vert; les ailes sont lon- « gues à proportion du corps et ont quatre pieds, lorsqu'elles sont déployées. « La queue est d'un pourpre foncé, mêlé de vert et très-fourchue, la plus « longue plume des côtés ayant huit pouces de long de plus que la plus « courte du milieu. Ces oiseaux volent longtemps, comme les hirondelles, « et prennent en volant les escarbots, les mouches et autres insectes sur « les arbres et sur les buissons. On dit qu'ils font leur proie de lézards et « de serpents, ce qui fait que quelques-uns les ont appelés *éperviers à ser- « pents*. Je crois, ajoute M. Castesby, que ce sont des oiseaux de passage « (en Caroline), n'en ayant jamais vu aucun pendant l'hiver. »

Nous remarquerons, au sujet de ce que dit ici cet auteur, que l'oiseau dont il est question n'est point un épervier, n'en ayant ni la forme ni les mœurs; il approche beaucoup plus, par ces deux caractères, de l'espèce du milan; et si on ne veut pas le regarder comme une variété de l'espèce du milan d'Europe, on peut au moins assurer que c'est le genre dont il approche le plus, et que son espèce est infiniment plus voisine de celle du milan que de celle de l'épervier.

II. — L'oiseau appelé *caracara*[2] par les Indiens du Brésil, et dont

a. *Hist. nat. de la Caroline*, t. I, p. 4, pl. IV, avec une bonne figure coloriée.

1. *Falco furcatus* (Linn.). — Le *milan de la Caroline* (Cuv.). — Ordre *id.*, famille *id.*, genre *Milans* (Cuv.).

2. *Falco brasiliensis* (Gmel.). — Le *caracara ordinaire* (Cuv.). — Ordre *id.*, famille *id.*, genre *Aigles pêcheurs*, sous-genre *Circaètes* (Cuv.).

Marcgrave[1] a donné la figure et une assez courte indication[a], puisqu'il se contente de dire que le *caracara* du Brésil, nommé *gavion* par les Portugais, est une espèce d'épervier ou de petit aigle (*nisus*) de la grandeur d'un milan; qu'il a la queue longue de neuf pouces, les ailes de quatorze, qui ne s'étendent pas lorsqu'elles sont pliées jusqu'à l'extrémité de la queue; le plumage roux et taché de points blancs et jaunes; la queue variée de blanc et de brun; la tête comme celle d'un épervier; le bec noir, crochu et médiocrement grand; les pieds jaunes, les serres semblables à celles des éperviers, avec des ongles semi-lunaires, longs, noirs et très-aigus, et les yeux d'un beau jaune; il ajoute que cet oiseau est le grand ennemi des poules et qu'il varie dans son espèce, en ayant vu d'autres dont la poitrine et le ventre étaient blancs.

III. — L'oiseau des terres de la baie d'Hudson, auquel M. Edwards a donné le nom de *buse cendrée*[b] [2], et qu'il décrit à peu près dans les termes suivants. Cet oiseau est de la grandeur d'un coq ou d'une poule de moyenne grosseur : il ressemble par la figure, et en partie par les couleurs, à la buse commune; le bec et la peau qui en couvre la base sont d'une couleur plombée bleuâtre; la tête et la partie supérieure du cou sont couvertes de plumes blanches, tachées de brun foncé dans leur milieu. La poitrine est blanche comme la tête, mais marquée de taches brunes plus grandes. Le ventre et les côtés sont couverts de plumes brunes, marquées de taches blanches, rondes ou ovales; les jambes sont couvertes de plumes douces et blanches, irrégulièrement tachées de brun; les couvertures du dessous de la queue sont rayées transversalement de blanc et de noir; toutes les parties supérieures du cou, du dos, des ailes et de la queue, sont couvertes de plumes d'un brun cendré, plus foncé dans leur milieu et plus clair sur les bords; les couvertures du dessous des ailes sont d'un brun sombre avec des taches blanches; les plumes de la queue sont croisées par-dessus de lignes étroites et de couleur obscure, et par-dessous croisées de lignes blanches; les jambes et les pieds sont d'une couleur cendrée bleuâtre; les ongles sont noirs et les jambes sont couvertes, jusqu'à la moitié de leur longueur, de plumes d'une couleur obscure. Cet oiseau, ajoute M. Edwards, qui se trouve dans les terres de la baie d'Hudson, fait principalement sa proie des gélinottes blanches. Après avoir comparé cet oiseau, décrit par M. Edwards, avec les buses, soubuses, harpayes et busards, il nous a paru

a. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 211.

b. « The ash coloured Buzzard. » Edwards, *Hist. of Birds*, t. II, p. 53, pl. LIII, avec une figure bien coloriée.

1. « C'est bien le *caracara* de Marcgrave, mais sa description ne le ferait pas reconnaître. On « en trouve une meilleure dans Azzara. » (Cuvier.)

2. *Falco cinereus* (Gmel.). — Latham et Daudin regardent la *buse cendrée* comme une simple variété de la *buse commune*. Cuvier la regarde, avec plus de raison, comme le jeune âge du *gerfault cendré* (*falco atricapillus*).

différer de tous par la forme de son corps et par ses jambes courtes. Il a le port de l'aigle et les jambes courtes comme le faucon, et bleues comme le lanier. Il semble donc qu'il vaudrait mieux le rapporter au genre du faucon ou à celui du lanier, qu'au genre de la buse. Mais comme M. Edwards est un des hommes du monde qui connaissent le mieux les oiseaux, et qu'il a rapporté celui-ci aux buses, nous avons cru devoir ne pas tenir à notre opinion[1] et suivre la sienne : c'est par cette raison que nous plaçons ici cet oiseau à la suite des buses.

L'ÉPERVIER. *

Quoique les nomenclateurs aient compté plusieurs espèces d'éperviers, nous croyons qu'on doit les réduire à une seule. M. Brisson fait mention de quatre espèces ou variétés, savoir : l'épervier commun, l'épervier tacheté, le petit épervier et l'épervier des alouettes; mais nous avons reconnu que cet épervier des alouettes n'est que la cresserelle femelle. Nous avons trouvé de même que le petit épervier n'est que le tiercelet ou mâle de l'épervier commun, en sorte qu'il ne reste plus que l'épervier tacheté, qui n'est qu'une variété accidentelle de l'espèce commune de l'épervier[2]. M. Klein[a] est le premier qui ait indiqué cette variété; il dit que cet oiseau lui fut envoyé du pays de Marienbourg. Il faut donc réduire à l'espèce commune le petit épervier aussi bien que l'épervier tacheté, et séparer de cette espèce, l'épervier des alouettes, qui n'est que la femelle de la cresserelle.

On observera que le tiercelet-sors d'épervier diffère du tiercelet-hagard, en ce que le sors a la poitrine et le ventre beaucoup plus blancs et avec beaucoup moins de mélange de roux que le tiercelet-hagard, qui a ces parties presque entièrement rousses et traversées de bandes brunes; au lieu que l'autre n'a sur la poitrine que des taches ou des bandes beaucoup plus irrégulières. Le tiercelet d'épervier s'appelle *mouchet* par les fauconniers; il est d'autant plus brun sur le dos qu'il est plus âgé, et les bandes transversales de la poitrine ne sont bien régulières que quand il a passé sa première ou sa seconde mue. Il en est de même de la femelle, qui n'a des bandes régulières que lorsqu'elle a passé sa seconde mue; et, pour donner une idée plus détaillée de ces différences et de ces changements dans la distribution des couleurs, nous remarquerons que sur le tiercelet-sors ces taches de la poitrine et du ventre sont presque toutes séparées les unes des autres,

a. Klein, *Ordo Avium*, p 53.

1. C'est pourtant l'opinion de Buffon qui était la bonne. Voyez la note précédente.

* *Falco nisus* (Linn.). — L'*épervier commun* (Cuv.). — Ordre *id.*, famille *id.*, genre ***Autours***, sous-genre *Éperviers* (Cuv.).

2. Cette réduction est très-bien faite; et Buffon a complétement raison.

et qu'elles présentent plutôt la figure d'un cœur ou d'un triangle émoussé qu'une suite continue et uniforme de couleur brune, telle qu'on la voit dans les bandes transversales de la poitrine et du ventre du tiercelet-hagard d'épervier, c'est-à-dire du tiercelet qui a subi ses deux premières mues. Les mêmes changements arrivent dans la femelle; ces bandes transversales brunes ne sont dans la première année que des taches séparées; et l'on verra, dans l'article de l'autour, que ce changement est encore plus considérable que dans l'épervier; rien ne prouve mieux combien sont fautives les indications que nos nomenclateurs ont voulu tirer de la distribution des couleurs, que de voir le même oiseau porter la première année des taches ou des bandes longitudinales brunes, descendant du haut en bas, et présenter au contraire, dans la seconde année, des bandes transversales de la même couleur. Ce changement, quoique très-singulier, est plus sensible dans l'autour et dans les éperviers, mais il se trouve aussi plus ou moins dans plusieurs autres espèces d'oiseaux; de sorte que toutes les méthodes fondées sur l'énonciation des différences de couleur et de la distribution des taches se trouvent ici entièrement démenties.

L'épervier reste toute l'année dans notre pays; l'espèce en est assez nombreuse : on m'en a apporté plusieurs dans la plus mauvaise saison de l'hiver, qu'on avait tués dans les bois; ils sont alors très-maigres, et ne pèsent que six onces : le volume de leur corps est à peu près le même que celui du corps d'une pie; la femelle est beaucoup plus grosse que le mâle; elle fait son nid sur les arbres les plus élevés des forêts; elle pond ordinairement quatre ou cinq œufs, qui sont tachés d'un jaune rougeâtre vers leurs bouts. Au reste l'épervier, tant mâle que femelle, est assez docile : on l'apprivoise aisément, et l'on peut le dresser pour la chasse des perdreaux et des cailles; il prend aussi des pigeons séparés de leur compagnie, et fait une prodigieuse destruction des pinsons et des autres petits oiseaux qui se mettent en troupes pendant l'hiver. Il faut que l'espèce de l'épervier soit encore plus nombreuse qu'elle ne le paraît, car indépendamment de ceux qui restent toute l'année dans notre climat, il paraît que dans certaines saisons il en passe en grande quantité dans d'autres pays [a], et

a. Je crois devoir rapporter ici en entier un assez long récit de Belon, qui prouve le passage de ces oiseaux et indique en même temps la manière dont on les prend. « Nous étions, dit-il, à « la bouche du Pont-Euxin, où commence le détroit du Propontide; nous étions montés sur la « plus haute montagne, nous trouvâmes un oiseleur qui prenait des éperviers de belle manière; « et comme c'était vers la fin d'avril, lorsque tous oiseaux sont empêchés à faire leurs nids, il « nous semblait étrange voir tant de milans et d'éperviers venir de la part de devers le côté « dextre de la mer Majeure : l'oiseleur les prenait avec grande industrie et n'en faillait pas un; « il en prenait plus d'une douzaine à chaque heure; il était caché derrière un buisson, au-devant « duquel il avait fait une aire unie et carrée qui avait deux pas en diamètre, distante environ « de deux ou trois pas du buisson; il y avait six bâtons fichés autour de l'aire, qui étaient de la « grosseur d'un pouce et de la hauteur d'un homme, trois de chaque côté, à la summité des- « quels il y avait en chacun une coche entaillée du côté de la place, tenant un rets de fil vert

qu'en général l'espèce se trouve répandue dans l'ancien continent[a], depuis la Suède[b] jusqu'au cap de Bonne-Espérance[c].

L'AUTOUR. *

L'autour est un bel oiseau beaucoup plus grand que l'épervier, auquel il ressemble néanmoins par les habitudes naturelles et par un caractère qui leur est commun, et qui dans les oiseaux de proie n'appartient qu'à eux et aux pies-grièches : c'est d'avoir les ailes courtes; en sorte que, quand elles sont pliées, elles ne s'étendent pas à beaucoup près à l'extrémité de la queue; il ressemble encore à l'épervier, parce qu'il a comme lui la première plume de l'aile courte, arrondie par son extrémité, et que la quatrième plume de l'aile est la plus longue de toutes. Les fauconniers distinguent les oiseaux de chasse en deux classes; savoir : ceux de la fauconnerie proprement dite, et ceux qu'ils appellent de l'*autourserie;* et dans cette seconde classe ils comprennent non-seulement l'autour, mais encore l'épervier, les harpayes, les buses, etc.

L'autour, avant sa première mue, c'est-à-dire pendant la première année de son âge, porte sur la poitrine et sur le ventre des taches brunes, perpendiculairement longitudinales; mais lorsqu'il a subi ses deux premières mues ces taches longitudinales disparaissent, et il s'en forme de transversales qui durent ensuite pour tout le reste de la vie : en sorte qu'il est très-

« fort délié, qui était attaché aux coches des bâtons, tendus à la hauteur d'un homme, et au « milieu de la place il y avait un piquet de la hauteur d'une coudée, au faîte duquel il y avait « une cordelette attachée qui répondait à l'homme caché derrière le buisson; il y avait aussi « plusieurs oiseaux attachés à la cordelette qui paissaient le grain dedans l'aire, lesquels l'oise- « leur faisait voler lorsqu'il avait advisé l'épervier de loin venant du côté de la mer; et l'épervier « ayant si bonne vue, dès qu'il les voyait d'une demi-lieue, lors prenait son vol à ailes déployées, « et venait si roidement donner dans le filet, pensant prendre les petits oiseaux, qu'il demeurait « encré léans enseveli dedans les rets; alors l'oiseleur le prenait et lui fichait les ailes jusqu'au « pli dedans un linge qui était là tout prêt expressément cousu, duquel il lui liait le bas des « ailes avec les cuisses et la queue, et l'ayant cillé, laissait l'épervier contre terre qui ne pouvait « ne se remuer, ne se débattre. Nul ne saurait penser de quelle part venaient tant d'éperviers, car « étant arrêté deux heures, il en print plus de trente; tellement qu'en un jour un homme seul « et en prenait bien près d'une centaine. Les milans et les éperviers venaient à la file qu'on « advisait d'aussi loin que la vue se pouvait étendre. » Belon, *Hist. nat. des Oiseaux*, p. 121.

a. Les éperviers sont communs au Japon, de même que partout ailleurs dans les Indes orientales. Kæmpfer, *Hist. du Japon*, t. I, p. 113.

b. Linnæus, *Fauna Suecica*, nº 68.

c. Kolbe, *Descript. du cap de Bonne-Espérance*, t. III, p. 167 et 168.

* *Falco palumbarius* (Linn.). — L'*autour ordinaire* (Cuv.). — Ordre *id.*, famille *id.*, genre *Autours* (Cuv.). « Il faut rapporter à l'*autour ordinaire* le *falco gallinarius* (Gmel.), « qui en est le jeune, et probablement aussi le *falco gyrfalco* et le *falco gentilis*, tant les « oiseaux de proie étaient mal déterminés à l'époque où nous avons donné notre première édi- « tion! » (Cuvier.)

facile de se tromper sur la connaissance de cet oiseau, qui, dans deux âges différents, est marqué si différemment.

Au reste, l'autour a les jambes plus longues que les autres oiseaux qu'on pourrait lui comparer et prendre pour lui[a], comme le gerfaut, qui est à très-peu près de sa grandeur; le mâle autour est, comme la plupart des oiseaux de proie, beaucoup plus petit que la femelle : tous deux sont des oiseaux de poing et non de leurre; ils ne volent pas aussi haut que ceux qui ont les ailes plus longues à proportion du corps; ils ont, comme je l'ai dit, plusieurs habitudes communes avec l'épervier; jamais ils ne tombent à plomb sur leur proie; ils la prennent de côté. On a vu par le récit de Belon, que nous avons cité, comment on peut prendre les éperviers : on peut prendre les autours de la même manière; on met un pigeon blanc, pour qu'il soit vu de plus loin, entre quatre filets de neuf ou dix pieds de hauteur, et qui renferment autour du pigeon qui est au centre un espace de neuf ou dix pieds de longueur sur autant de largeur; l'autour arrive obliquement, et la manière dont il s'empêtre dans les filets indique qu'ils ne se précipitent point sur leur proie, mais qu'ils l'attaquent de côté pour s'en saisir; les entraves du filet ne l'empêchent pas de dévorer le pigeon, et il ne fait de grands efforts pour s'en débarrasser que quand il est repu.

L'autour se trouve dans les montagnes de Franche-Comté, du Dauphiné, du Bugey, et même dans les forêts de la province de Bourgogne et aux environs de Paris; mais il est encore plus commun en Allemagne qu'en France, et l'espèce paraît s'être répandue dans les pays du Nord jusqu'en Suède; et dans ceux de l'Orient et du Midi, jusqu'en Perse et en Barbarie; ceux de Grèce sont les meilleurs de tous pour la fauconnerie, selon Belon : « ils ont, dit-il, la tête grande, le cou gros et beaucoup de plumes; ceux « d'Arménie, ajoute-t-il, ont les yeux verts, ceux de Perse les ont clairs, « concaves et enfoncés; ceux d'Afrique, qui sont les moins estimés, ont les « yeux noirs dans le premier âge, et rouges après la première mue; » mais ce caractère n'est pas particulier aux autours d'Afrique; ceux de notre climat ont les yeux d'autant plus rouges qu'ils sont plus âgés; il y a même dans les autours de France une différence ou variété de plumage et de couleur qui a induit les naturalistes en une espèce d'erreur[b]; on a appelé *busard* un autour dont le plumage est blond, et dont le naturel, plus lâche que celui de l'autour brun, et moins susceptible d'une bonne éducation, l'a fait regarder comme une espèce de buse ou busard, et lui en a fait donner le

a. M. Linnæus a pris le gerfaut pour l'autour, *gyrfalco*. Linn., *Hist. nat.*, édition VI, gen. 36, sp. 10. Il est néanmoins très-aisé de les distinguer, car ordinairement l'autour a les pieds d'un beau jaune, et le gerfaut les a pâles et bleuâtres.

b. M. Brisson a donné sous le nom de *gros busard* (t. I, p. 398) cet autour blond, dont il fait une espèce particulière, non-seulement différente de celle de l'autour, mais encore de toutes les autres espèces de busards; cependant il est très-certain que ce n'est qu'une variété, même légère, dans l'espèce de l'autour, car il n'en diffère en rien que par la couleur du plumage.

nom : c'est néanmoins très-certainement un autour, mais que les fauconniers rejettent de leur école. Il y a encore une variété assez légère dans cet autour blond, qui consiste en ce qu'il s'en trouve dont les ailes sont tachées de blanc, et ce caractère lui a fait donner le nom de *busard varié;* mais cet oiseau varié, aussi bien que celui qui est blond, sont également des autours[1], et non pas des busards.

J'ai fait nourrir longtemps un mâle et une femelle de l'espèce de l'autour brun ; la femelle était au moins d'un tiers plus grosse que le mâle ; il s'en fallait plus de six pouces que les ailes, lorsqu'elles étaient pliées, ne s'étendissent jusqu'à l'extrémité de la queue : elle était plus grosse dès l'âge de quatre mois, qui m'a paru être le terme de l'accroissement de ces oiseaux, qu'un gros chapon. Dans le premier âge, jusqu'à cinq ou six semaines, ces oiseaux sont d'un gris blanc; ils prennent ensuite du brun sur tout le dos, le cou et les ailes ; le ventre et le dessous de la gorge changent moins, et sont ordinairement blancs ou blancs jaunâtres, avec des taches longitudinales brunes dans la première année, et des bandes transversales brunes dans les années suivantes. Le bec est d'un bleu sale, et la membrane qui en couvre la base est d'un bleu livide ; les jambes sont dénuées de plumes, et les doigts des pieds sont d'un jaune foncé ; les ongles sont noirâtres, et les plumes de la queue, qui sont brunes, sont marquées par des raies transversales fort larges, de couleur d'un gris sale. Le mâle a sous la gorge, dans cette première année d'âge, les plumes mêlées d'une couleur roussâtre, ce que n'a pas la femelle, à laquelle il ressemble par tout le reste, à l'exception de la grosseur, qui, comme nous l'avons dit, est de plus d'un tiers au-dessous.

On a remarqué que, quoique le mâle fût beaucoup plus petit que la femelle, il était plus féroce et plus méchant; ils sont tous deux assez difficiles à priver; ils se battaient souvent, mais plus des griffes que du bec, dont ils ne se servent guère que pour dépecer les oiseaux ou autres petits animaux, ou pour blesser et mordre ceux qui les veulent saisir : ils commencent par se défendre de la griffe, se renversent sur le dos en ouvrant le bec, et cherchent beaucoup plus à déchirer avec les serres qu'à mordre avec le bec. Jamais on ne s'est aperçu que ces oiseaux, quoique seuls dans la même volière, aient pris de l'affection l'un pour l'autre; ils y ont cependant passé la saison entière de l'été, depuis le commencement de mai jusqu'à la fin de novembre, où la femelle, dans un accès de fureur, tua le mâle dans le silence de la nuit, à neuf ou dix heures du soir, tandis que

1. Le plumage de l'*autour* est sujet à beaucoup de variations : il y a des *autours* blonds ; il y en a même de tout à fait blancs. — « Parmi les *autours* étrangers, il y en a un, celui de la Nou-« velle-Hollande (*falco Novæ-Hollandiæ*), qui est souvent tout entier d'un blanc de neige : « c'est une variété d'un oiseau du même pays, cendré dessus, blanc dessous, avec des vestiges « d'ondes grises. » (Cuvier.)

tous les autres oiseaux étaient endormis : leur naturel est si sanguinaire que quand on laisse un autour en liberté avec plusieurs faucons il les égorge tous les uns après les autres; cependant il semble manger de préférence les souris, les mulots et les petits oiseaux; il se jette avidement sur la chair saignante, et refuse assez constamment la viande cuite; mais en le faisant jeûner, on peut le forcer de s'en nourrir; il plume les oiseaux fort proprement, et ensuite les dépèce avant de les manger, au lieu qu'il avale les souris tout entières. Ses excréments sont blanchâtres et humides : il rejette souvent par le vomissement les peaux roulées des souris qu'il a avalées. Son cri est fort rauque, et finit toujours par des sons aigus, d'autant plus désagréables qu'il les répète plus souvent; il marque aussi une inquiétude continuelle dès qu'on l'approche, et semble s'effaroucher de tout : en sorte qu'on ne peut passer auprès de la volière où il est détenu, sans le voir s'agiter violemment, et l'entendre jeter plusieurs cris répétés.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A L'ÉPERVIER ET A L'AUTOUR.

I. — L'oiseau qui nous a été envoyé de Cayenne sans aucun nom, et que nous avons désigné sous la dénomination d'*épervier à gros bec de Cayenne* [1], parce qu'en effet il a plus de rapport à l'épervier qu'à tout autre oiseau de proie; il est seulement un peu plus gros et d'une forme de corps un peu plus arrondie que l'épervier; il a aussi le bec plus gros et plus long, les jambes un peu plus courtes; le dessous de la gorge d'une couleur uniforme et vineuse; au lieu que l'épervier a cette même partie blanche ou blanchâtre; mais, du reste, il ressemble assez à l'épervier d'Europe pour qu'on puisse le regarder comme étant d'une espèce voisine, et qui peut-être ne doit son origine qu'à l'influence du climat.

II. — L'oiseau qui nous a été envoyé de Cayenne sans nom, et auquel nous avons cru devoir donner celui de petit *autour de Cayenne*[2], parce qu'il a été jugé du genre de l'autour par de très-habiles fauconniers. J'avoue qu'il nous a paru avoir plus de rapport avec le lanier, tel qu'il a été décrit par Belon, qu'avec l'autour; car il a les jambes fort courtes et de couleur bleue, ce qui fait deux caractères du lanier, mais peut-être n'est-il réellement ni lanier ni autour. Il arrive tous les jours qu'en voulant rapporter des oiseaux ou des animaux étrangers aux espèces de notre climat, on leur

1. *Falco magnirostris* (Gmel.). — Ordre *id.*, famille *id.*, genre *Autours*, sous-genre *Éperviers* (Cuv.).
2. *Falco cayennensis* (Gmel.). — Le *petit autour de Cayenne* (Cuv.). — Ordre *id.*, famille *id.*, genre *Aigles-autours* ou *Morphnus* (Cuv.).

donne des noms qui ne leur conviennent pas, et il est très-possible que cet oiseau de Cayenne soit d'une espèce particulière et différente de celles de l'autour et du lanier.

III. — L'oiseau de la Caroline, donné par Castesby [a] sous le nom d'*épervier des pigeons* [1], qui a le corps plus mince que l'épervier ordinaire, l'iris des yeux jaune, ainsi que la peau qui couvre la base du bec, les pieds de la même couleur, le bec blanchâtre à son origine et noir vers son crochet; le dessus de la tête, du cou, du dos, du croupion, des ailes et de la queue, couvert de plumes blanches mêlées de quelques plumes brunes; les jambes couvertes de longues plumes blanches, mêlées d'une légère teinte rouge, et variées de taches longitudinales brunes.....; les plumes de la queue brunes comme celles des ailes, mais rayées de quatre bandes transversales blanches.

LE GERFAUT*.

Le gerfaut, tant par sa figure que par le naturel, doit être regardé comme le premier de tous les oiseaux de la fauconnerie, car il les surpasse de beaucoup en grandeur : il est au moins de la taille de l'autour; mais il en diffère par des caractères généraux et constants, qui distinguent tous les oiseaux propres à être élevés pour la fauconnerie, de ceux auxquels on ne peut pas donner la même éducation. Ces oiseaux de chasse noble sont les gerfauts, les faucons, les sacres, les laniers, les hobereaux, les émerillons et les cresserelles. Ils ont tous les ailes presque aussi longues que la queue; la première plume de l'aile appelée *le cerceau*, presque aussi longue que celle qui la suit, le bout de cette plume en penne ou en forme de tranchant ou de lame de couteau, sur une longueur d'environ un pouce à son extrémité; au lieu que dans les autours, les éperviers, les milans et les buses, qui ne sont pas oiseaux aussi nobles ni propres aux mêmes exercices, la queue est plus longue que les ailes, et cette première plume de l'aile est beaucoup plus courte et arrondie par son extrémité; et ils diffèrent encore

a. Pigeon hawk. *Hist. nat. of Carol.* by Marc. Catesby, t. I, page 3, pl. III, avec une figure coloriée.

1. *Falco columbarius* (Linn.). — Ordre *id.*, famille *id.*, genre *Autours*, sous-genre *Éperviers* (Cuv.). — « Parmi les *éperviers* étrangers, on peut remarquer l'*épervier chanteur* (*falco* « *musicus*, Daud.), grand comme l'autour, cendré dessus, blanc rayé de brun dessous et au « croupion, brun varié de roux dans la jeunesse. On le trouve en Afrique, où il chasse aux per- « drix, aux lièvres, et niche sur des arbres. C'est la seule espèce connue d'oiseaux de proie qui « chante agréablement. » (Cuvier.)

* *Falco candicans* et *falco Islandicus* (Gmel.). — Le *gerfault* (Cuv.). — Ordre *id.*, famille *id*, genre *Gerfaults* ou *Hierofalco* (Cuv.). — « *Hierax*, *hierofalco*, *faucon*, *sacre*, tous noms « tenant à l'ancienne vénération des Égyptiens pour certains oiseaux de proie. *Gerfault* est « corrompu d'*hierofalco*. » (Cuvier.)

en ce que la quatrième plume de l'aile est dans ces derniers oiseaux la plus longue, au lieu que c'est la seconde dans les premiers. On peut ajouter que le gerfaut diffère spécifiquement de l'autour par le bec et les pieds qu'il a bleuâtres, et par son plumage qui est brun sur toutes les parties supérieures du corps, blanc taché de brun sur toutes les parties inférieures, avec la queue grise, traversée de lignes brunes. Cet oiseau se trouve assez communément en Islande, et il paraît qu'il y a variété dans l'espèce; car il nous a été envoyé de Norwége un gerfaut qui se trouve également dans les pays les plus septentrionaux, qui diffère un peu de l'autre par les nuances et par la distribution des couleurs, et qui est plus estimé des fauconniers que celui d'Islande, parce qu'ils lui trouvent plus de courage, plus d'activité et plus de docilité; et indépendamment de cette première variété, qui paraît être variété de l'espèce, il y en a une seconde qu'on pourrait attribuer au climat, si tous n'étaient pas également des pays froids; cette seconde variété est le gerfaut blanc, qui diffère beaucoup des deux premiers, et nous présumons que dans ceux de Norwége aussi bien que dans ceux d'Islande il s'en trouve de blancs[1]; en sorte qu'il est probable que c'est une seconde variété commune aux deux premières, et qu'il existe en effet dans l'espèce du gerfaut trois races constantes et distinctes, dont la première est le gerfaut d'Islande, la seconde le gerfaut de Norwége, et la troisième le gerfaut blanc; car d'habiles fauconniers nous ont assuré que ces derniers étaient blancs dès la première année, et conservaient leur blancheur dans les années suivantes : en sorte qu'on ne peut attribuer cette couleur à la vieillesse de l'animal ou au climat plus froid, les bruns se trouvant également dans le même climat. Ces oiseaux sont naturels aux pays froids du Nord, de l'Europe et de l'Asie; ils habitent en Russie, en Norwége, en Islande, en Tartarie, et ne se trouvent point dans les climats chauds, ni même dans nos pays tempérés. C'est, après l'aigle, le plus puissant, le plus vif, le plus courageux de tous les oiseaux de proie : ce sont aussi les plus chers et les plus estimés de tous ceux de la fauconnerie; on les transporte d'Islande et de Russie en France[a], en

a. Nous ne verrions point le gerfaut, s'il ne nous était apporté d'étrange pays; on dit qu'il vient de Russie, où il fait son aire, et qu'il ne hante ne Italie ne France, et qu'il est oiseau passager en Allemagne... C'est un oiseau bon à tous vols; car il ne refuse jamais rien, et il est plus hardi que nul autre oiseau de proie. Belon, *Hist. nat. des Oiseaux*, p. 94 et 95.

1. « Le *gerfault*, plus grand d'un quart que le *faucon*, est le plus estimé de tous les « oiseaux de fauconnerie. On le tire principalement du Nord : son plumage ordinaire est brun « dessus, avec une bordure de points plus pâles à chaque plume, et des lignes transverses sur « les couvertures et les pennes; blanchâtre dessous, avec des taches brunes longues, qui, avec « l'âge, se changent sur les cuisses en lignes transverses; enfin la queue rayée de brun et de « grisâtre; mais il varie tellement par le plus ou moins de brun ou de blanc, qu'il y en a de « tout blancs sur le corps, et où il ne reste de brun qu'une tache sur le milieu de chaque « penne du manteau; les pieds et la membrane du bec sont tantôt jaunes, tantôt bleus. » (Cuvier.)

Italie et jusqu'en Perse et en Turquie[a], et il ne paraît pas que la chaleur plus grande de ces climats leur ôte rien de leur force et de leur vivacité; ils attaquent les plus grands oiseaux, et font aisément leur proie de la cigogne, du héron et de la grue; ils tuent les lièvres en se laissant tomber à plomb dessus; la femelle est, comme dans les autres oiseaux de proie, beaucoup plus grande et plus forte que le mâle; on appelle celui-ci *tiercelet de gerfaut,* qui ne sert dans la fauconnerie que pour voler le milan, le héron et les corneilles.

LE LANIER[b]. *

Cet oiseau, qu'Aldrovande appelle *laniarius Gallorum,* et que Belon dit être naturel en France et plus employé par les fauconniers qu'aucun autre, est devenu si rare que nous n'avons pu nous le procurer : il n'est dans aucun de nos Cabinets, ni dans les suites d'oiseaux coloriés par MM. Edwards, Frisch et les auteurs de la Zoologie britannique; Belon lui-même, qui en fait une description assez détaillée, n'en donne pas la figure; il en est de même de Gessner, d'Aldrovande et des autres naturalistes modernes. MM. Brisson et Salerne avouent ne l'avoir jamais vu : la seule représentation qu'on en ait est dans Albin, dont on sait que les planches sont très-mal coloriées. Il paraît donc que le lanier, qui est aujourd'hui si rare en France, l'a également et toujours été en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Italie, puisque aucun des auteurs de ces différents pays n'en a parlé que d'après Belon; cependant il se retrouve en Suède, puisque M. Linnæus le met dans la liste des oiseaux de ce pays, mais il n'en donne qu'une légère description, et point du tout l'histoire : ne le connaissant donc que par les indications de Belon, nous ne pouvons rien faire de plus

a. C'est au gerfaut qu'il faut rapporter le passage suivant : « Il ne faut pas oublier de faire « mention d'un oiseau de proie qui vient de Moscovie, d'où on le transporte en Perse, et qui « est presque aussi gros qu'un aigle; ces oiseaux sont rares, et il n'y a que le roi seul qui « puisse en avoir. Comme c'est la coutume en Perse d'évaluer les présents que l'on fait au roi, « sans en rien excepter, ces oiseaux sont mis à cent tomans la pièce, qui font quinze cents écus; « et s'il en meurt quelques-uns en chemin, l'ambassadeur en apporte à Sa Majesté la tête et les « ailes, et on lui tient compte de l'oiseau comme s'il était vivant : on dit que cet oiseau fait son « nid dans la neige, qu'il perce jusqu'à terre par la chaleur de son corps, et quelquefois jusqu'à « une toise de hauteur, etc..... » *Voyage de Chardin*, t. II, p. 31.

b. Lanier vient du latin *laniare*, déchirer, parce que cet oiseau déchire cruellement les poules et les autres animaux dont il fait sa proie. Lanneret est le diminutif de lanier, et c'est pour cela qu'on appelle le mâle *lanneret*, qui est considérablement plus petit que la femelle.

* *Falco laniarius* (Linn.). — La *lanier* (Cuv.). — Ordre *id.*, famille *id.*, genre *Faucons* (Cuv..) — « Le *lanier* est un peu plus grand que le *faucon :* il paraît venir de l'Orient plutôt « que du Nord; son plumage est à peu près celui du jeune faucon, si ce n'est que sa mous- « tache est plus étroite, moins marquée et sa gorge mouchetée; il se rapproche du gerfault par « sa queue qui dépasse les ailes; on le tire surtout de Hongrie. » (Cuvier.)

que de les rapporter ici par extrait. « Le lanier ou faucon-lanier, dit-il, fait « ordinairement son aire en France sur les plus hauts arbres des forêts, « ou dans les rochers les plus élevés : comme il est d'un naturel plus doux « et de mœurs plus faciles que les faucons ordinaires, on s'en sert commu- « nément *à tous propos*. Il est de plus petite corpulence que le faucon-gen- « til, et de plus beau plumage que le sacre, surtout après la mue ; il est « aussi plus court *empiété* que nul des autres faucons. Les fauconniers « choisissent le lanier ayant grosse tête, les pieds bleus et orés ; le lanier « vole tant pour rivière que pour les champs ; il supporte mieux la nour- « riture de grosses viandes qu'aucun autre faucon ; on le reconnaît sans « pouvoir s'y méprendre, car il a le bec et les pieds bleus ; les plumes de « devant mêlées de noir sur le blanc, avec des taches droites le long des « plumes, et non pas traversées comme au faucon..... ; quand il étend ses « ailes, et qu'on les regarde par-dessous, les taches paraissent différentes de « celles des autres oiseaux de proie, car elles sont semées et rondes *comme* « *petits deniers*. Son cou est court et assez gros, aussi bien que son bec : « on appelle la femelle *lanier*, elle est plus grosse que le mâle, qu'on nomme « *lanneret* : tous deux sont assez semblables par les couleurs du plumage ; « il n'est aucun oiseau de proie qui tienne plus constamment sa perche, et « il reste au pays pendant toute l'année ; on l'instruit aisément à voler et « prendre la grue ; la saison où il chasse le mieux est après la mue, depuis « la mi-juillet jusqu'à la fin d'octobre ; mais en hiver il n'est pas bon à « l'exercice de la chasse. »

LE SACRE. *

Je crois devoir séparer cet oiseau de la liste des faucons, et le mettre à la suite du lanier, quoique quelques-uns de nos nomenclateurs[a] ne regardent le sacre que comme une variété de l'espèce du faucon, parce qu'en le considérant comme variété, elle appartiendrait bien plutôt à l'espèce du lanier qu'à celle du faucon[1] : en effet, le sacre a, comme le lanier, le bec et les pieds bleus, tandis que les faucons ont les pieds jaunes. Ce caractère, qui paraît spécifique, pourrait même faire croire que le sacre ne serait réellement qu'une variété du lanier ; mais il en diffère beaucoup par les couleurs, et constamment par la grandeur ; il paraît que ce sont deux espèces

a. *Falco-sacer*. Le sacre. Brisson, *Ornithologie*, t. I, p. 337. — *Nota*. Cet auteur en fait la douzième variété de l'espèce du faucon.

* *Falco sacer* (Linn.). — Dans sa première édition, Cuvier le rapportait au *gerfault*, auquel il donnait pour synonymes les *falco candicans, cinereus* et *sacer* de Gmelin ; dans sa seconde édition, il le rapporte au *lanier* : voyez la nomenclature précédente.

1. On voit, par la nomenclature ci-dessus, que Cuvier a fini par donner raison à Buffon.

distinctes et voisines qu'on ne doit pas mêler avec celles des faucons : ce qu'il y a de singulier ici, c'est que Belon est encore le seul qui nous ait donné des indications de cet oiseau ; sans lui, les naturalistes ne connaîtraient que peu ou point du tout le sacre et le lanier : tous deux sont devenus également rares, et c'est ce qui doit faire présumer encore qu'ils ont les mêmes habitudes naturelles, et que par conséquent ils sont d'espèces très-voisines. Mais Belon les ayant décrits, comme les ayant vus tous deux, et les donnant comme des oiseaux réellement différents l'un de l'autre, il est juste de s'en rapporter à lui, et de citer ce qu'il dit du sacre, comme nous avons cité ce qu'il dit du lanier. « Le sacre est de plus laid pennage « que nul des oiseaux de fauconnerie, car il est de couleur comme entre « roux et enfumé, semblable à un milan ; il est court empiété, ayant les « jambes et les doigts bleus, ressemblant en ce quelque chose au lanier ; il « serait quasi pareil au faucon en grandeur, n'était qu'il est compassé plus « rond. Il est oiseau de moult hardi courage, comparé en force au faucon « pèlerin : aussi est oiseau de passage, et il est rare de trouver homme qui « se puisse vanter d'avoir oncques vu l'endroit où il fait ses petits ; il y a « quelques fauconniers qui sont d'opinion qu'il vient de Tartarie et Russie, « et de devers la mer Majeure, et que faisant son chemin pour aller vivre « certaine partie de l'an vers la partie du midi, est prins au passage par les « fauconniers, qui les aguettent en diverses îles de la mer Égée, Rhodes, « Chypre, etc. Et combien qu'on fasse de hauts vols avec le sacre pour le « milan, toutefois on le peut aussi dresser pour le gibier et pour la campa- « gne à prendre oies sauvages, ostardes, olives [1], faisans, perdrix, lièvres, « et à toute autre manière de gibier..... Le sacret est le mâle, et le sacre la « femelle, entre lesquels il n'y a d'autre différence sinon du grand au petit. »

En comparant cette description du sacre avec celle que le même auteur a donnée du lanier, on se persuadera aisément : 1° que ces deux oiseaux sont plus voisins l'un de l'autre que d'aucune autre espèce ; 2° que tous deux sont oiseaux passagers ; quoique Belon dise que le lanier était, de son temps, naturel en France, il est presque sûr qu'on ne l'y trouve plus aujourd'hui ; 3° que ces deux oiseaux paraissent différer essentiellement des faucons en ce qu'ils ont le corps plus arrondi, les jambes plus courtes, le bec et les pieds bleus ; et c'est à cause de toutes ces différences que nous avons cru devoir les en séparer.

Il y a plusieurs années que nous avons fait dessiner à la ménagerie du Roi un oiseau de proie qu'on nous dit être le *sacre ;* mais la description qui en fut faite alors ayant été égarée, nous n'en pouvons rien dire de plus.

1. On donnait autrefois le nom d'olive à la petite outarde, *otis tetrax.*

LE FAUCON. *

Lorsqu'on jette les yeux sur les listes de nos nomenclateurs d'histoire naturelle[a], on serait porté à croire qu'il y a dans l'espèce du faucon autant de variétés que dans celle du pigeon, de la poule ou des autres oiseaux domestiques : cependant rien n'est moins vrai ; l'homme n'a point influé sur la nature de ces animaux ; quelque utiles aux plaisirs, quelque agréables qu'ils soient pour le faste des princes chasseurs, jamais on n'a pu en élever, en multiplier l'espèce ; on dompte à la vérité le naturel féroce de

a. M. Brisson compte treize variétés dans cette première espèce, savoir : le faucon-sors, le faucon-hagard ou bossu, le faucon à tête blanche, le faucon blanc, le faucon noir, le faucon tacheté, le faucon brun, le faucon rouge, le faucon rouge des Indes, le faucon d'Italie, le faucon d'Islande et le sacre; et en même temps il compte douze autres espèces ou variétés de faucons différentes de la première, savoir : le faucon-gentil, le faucon-pèlerin, dont le faucon de Barbarie et le faucon de Tartarie sont des variétés; le faucon à collier, le faucon de roche ou rochier; le faucon de montagne ou montagner, dont le faucon de montagne cendré est une variété ; le faucon de la baie d'Hudson, le faucon-étoilé, le faucon-huppé des Indes, le faucon des Antilles, et le faucon-pêcheur de la Caroline. M. Linnæus comprend sous l'indication générique de faucon vingt-six espèces différentes; mais il est vrai qu'il confond sous ce même nom, comme il fait en tout[1], les espèces éloignées aussi bien que les espèces voisines, car on trouve dans cette liste de faucons les aigles, les pygargues, les orfraies, les cresserelles, les buses, etc. Au moins la liste de M. Brisson, quoique d'un tiers trop nombreuse, est faite avec plus de circonspection et de discernement.

* *Falco communis* (Gmel.) — Ordre *id.*, famille *id.*, genre *Faucons* (Cuv.). — « Le *faucon*, grand comme une poule, se reconnait toujours à une moustache triangulaire noire qu'il « a sur la joue, plus large que dans aucune espèce du genre ; du reste, il varie pour les cou- « leurs à peu près comme il suit. Le jeune a le dessus brun et les plumes bordées de roussâtre, « le dessous blanchâtre, avec des taches longitudinales brunes. A mesure qu'il vieillit, les « taches du ventre et des cuisses tendent à devenir des lignes transverses noirâtres, et le blanc « augmente à la gorge et au bas du cou : le plumage du dos devient en même temps plus uni- « forme et d'un brun rayé en travers de cendré noirâtre ; la queue est en dessus brune, avec « des paires de taches roussâtres, et en dessous avec des bandes pâles qui diminuent de lar- « geur avec l'âge; la gorge est toujours blanche; les pieds et la cire du bec sont tantôt bleus et « tantôt jaunâtres.

« Ceux qu'on appelle *faucons pèlerins* (*falco stellaris*, *falco peregrinus* Gmel.) paraissent « des jeunes un peu plus noirs que les autres. Les *falco islandicus*, *barbarus*, etc., ne sont « que le faucon ordinaire en différents états de mue.

« C'est l'espèce célèbre qui a donné son nom à cette sorte de chasse où l'on se sert des oiseaux « de proie. Elle habite tout le nord du globe, et y niche dans les rochers les plus escarpés. Son « vol est si rapide qu'il n'est presque aucun lieu de la terre où elle ne parvienne. Le faucon « fond sur sa proie verticalement, comme s'il tombait des nues, ce qui fait qu'il ne peut prendre « les oiseaux qu'au vol; autrement il se briserait. On emploie le mâle contre les pies et autres « oiseaux plus petits, et la femelle contre les faisans et même contre les lièvres. » (Cuvier.)

1 (*a*). *Comme il fait en tout :* toujours le ton d'aigreur, quand il s'agit de Linné. Linné esquissait, à traits hardis, le premier *catalogue* de la nature. Ses grands *genres*, si prisés par Cuvier, sont devenus le type de nos *familles*. Les *genres*, proprement dits, ont dû ne plus contenir dès lors que les espèces les plus voisines. — Mais le germe heureux de la méthode n'était pas encore assez développé pour que Buffon pût bien comprendre ces idées, et Linné les bien appliquer.

ces oiseaux par la force de l'art et des privations[a]; on leur fait acheter leur vie par des mouvements qu'on leur commande; chaque morceau de leur subsistance ne leur est accordé que pour un service rendu ; on les attache, on les garrotte, on les affuble, on les prive même de la lumière et de toute nourriture pour les rendre plus dépendants, plus dociles, et ajouter à leur vivacité naturelle l'impétuosité du besoin[b]; mais ils servent par nécessité, par habitude et sans attachement; ils demeurent captifs sans devenir domestiques; l'individu seul est esclave, l'espèce est toujours libre, toujours également éloignée de l'empire de l'homme. Ce n'est même qu'avec des peines infinies qu'on en fait quelques-uns prisonniers, et rien n'est plus difficile que d'étudier leurs mœurs dans l'état de nature; comme ils habitent les rochers les plus escarpés des plus hautes montagnes, qu'ils s'approchent très-rarement de terre, qu'ils volent d'une hauteur et d'une rapidité sans égale, on ne peut avoir que peu de faits sur leurs habitudes naturelles. On a seulement remarqué qu'ils choisissent toujours pour élever leurs petits les rochers exposés au midi ; qu'ils se placent dans les *trous et les anfractures* les plus inaccessibles; qu'ils font ordinairement quatre œufs dans les derniers mois de l'hiver, qu'ils ne couvent pas longtemps, car les petits sont adultes vers le 15 de mai, qu'ils changent de couleur suivant le sexe, l'âge et la mue; que les femelles sont considérablement plus grosses que les mâles; que tous deux jettent des cris perçants, désagréables et presque continuels dans le temps qu'ils chassent leurs petits pour les dépayser : ce qui se fait, comme chez les aigles, par la dure nécessité, qui rompt les liens des familles et de toute société dès qu'il n'y a pas assez pour partager, ou qu'il y a impossibilité de trouver assez de vivres pour subsister ensemble dans les mêmes terres.

a. Pour dresser le faucon, l'on commence par l'armer d'entraves appelées *jets*, au bout desquelles on met un anneau sur lequel est écrit le nom du maître; on y ajoute des sonnettes qui servent à indiquer le lieu où il est lorsqu'il s'écarte de la chasse; on le porte continuellement sur le poing; on l'oblige de veiller : s'il est méchant et qu'il cherche à se défendre on lui plonge la tête dans l'eau; enfin on le contraint par la faim et par la lassitude à se laisser couvrir la tête d'un chaperon qui lui enveloppe les yeux; cet exercice dure souvent trois jours et trois nuits de suite : il est rare qu'au bout de ce temps les besoins qui le tourmentent et la privation de la lumière ne lui fassent pas perdre toute idée de liberté; on juge qu'il a oublié sa fierté naturelle lorsqu'il se laisse aisément couvrir la tête, et que découvert il saisit le pât ou la viande qu'on a soin de lui présenter de temps en temps; la répétition de ces leçons en assure peu à peu le succès : les besoins étant le principe de la dépendance, on cherche à les augmenter en lui nettoyant l'estomac par des cures; ce sont de petites pelotes de filasse qu'on lui fait avaler, et qui augmentent son appétit; on le satisfait après l'avoir excité, et la reconnaissance attache l'oiseau à celui même qui l'a tourmenté. *Encyclopédie*, à l'article de la Fauconnerie.

b. Lorsque les premières leçons ont réussi et que l'oiseau montre de la docilité, on le porte sur le gazon dans un jardin : là on le découvre, et, avec l'aide de la viande, on le fait sauter de lui-même sur le poing; quand il est assuré à cet exercice on juge qu'il est temps de lui donner le vif et de lui faire connaître le leurre ; c'est une représentation de proie, un assemblage de pieds et d'ailes dont les fauconniers se servent pour réclamer les oiseaux et sur lequel on attache leur viande; il est important qu'ils soient non-seulement accoutumés, mais affriandés à

Le faucon est peut-être l'oiseau dont le courage est le plus franc, le plus grand, relativement à ses forces; il fond sans détour et perpendiculairement sur sa proie, au lieu que l'autour et la plupart des autres arrivent de côté : aussi prend-on l'autour avec des filets dans lesquels le faucon ne s'empêtre jamais; il tombe à plomb sur l'oiseau victime exposé au milieu de l'enceinte des filets, le tue, le mange sur le lieu s'il est gros, ou l'emporte s'il n'est pas trop lourd, en se relevant à plomb; s'il y a quelque faisanderie dans son voisinage, il choisit cette proie de préférence; on le voit tout à coup fondre sur un troupeau de faisans comme s'il tombait des nues, parce qu'il arrive de si haut, et en si peu de temps, que son apparition est toujours imprévue et souvent inopinée : on le voit fréquemment attaquer le milan, soit pour exercer son courage, soit pour lui enlever une proie; mais il lui fait plutôt la honte que la guerre, il le traite comme un lâche, le chasse, le frappe avec dédain, et ne le met point à mort, parce que le milan se défend mal, et que probablement sa chair répugne au faucon encore plus que sa lâcheté ne lui déplaît.

Les gens qui habitent dans le voisinage de nos grandes montagnes, en Dauphiné, Bugey, Auvergne et au pied des Alpes, peuvent s'assurer de tous ces faits[a]. On a envoyé de Genève à la fauconnerie du Roi de jeunes faucons pris dans les montagnes voisines au mois d'avril, et qui paraissent avoir acquis toutes les dimensions de leur taille et toutes leurs forces avant le mois de juin. Lorsqu'ils sont jeunes, on les appelle *faucons sors*, comme l'on dit *harengs sors*, parce qu'ils sont alors plus bruns que dans les années suivantes; et l'on appelle les vieux faucons *hagards*, qui ont beau-

ce leurre; dès que l'oiseau a fondu dessus et qu'il a pris seulement une beccade, quelques fauconniers sont dans l'usage de retirer le leurre, mais par cette méthode on court risque de rebuter l'oiseau; il est plus sûr, lorsqu'il a fait ce qu'on attend de lui, de le paître tout à fait, et ce doit être la récompense de sa docilité; le leurre est l'appât qui doit le faire revenir lorsqu'il sera élevé dans les airs, mais il ne serait pas suffisant sans la voix du fauconnier qui l'avertit de se tourner de ce côté-là; il faut que ces leçons soient souvent répétées..... Il faut chercher à bien connaître le caractère de l'oiseau, parler souvent à celui qui paraît moins attentif à la voix, laisser jeûner celui qui revient le moins avidement au leurre; laisser aussi veiller plus longtemps celui qui n'est pas assez familier; couvrir souvent du chaperon celui qui craint ce genre d'assujettissement : lorsque la familiarité et la docilité de l'oiseau sont suffisamment confirmés dans un jardin, on le porte en pleine campagne, mais toujours attaché à la filière, qui est une ficelle longue d'une dizaine de toises; on le découvre, et, en l'appelant à quelques pas de distance, on lui montre le leurre, lorsqu'il fond dessus on se sert de la viande et on lui en laisse prendre bonne gorge; pour continuer de l'assurer, le lendemain on la lui montre d'un peu plus loin, et il parvient enfin à fondre dessus du bout de la filière; c'est alors qu'il faut faire connaître et manier plusieurs fois à l'oiseau le gibier auquel on le destine; on en conserve de privés pour cet usage, cela s'appelle *donner l'escap;* c'est la dernière leçon, mais elle doit se répéter jusqu'à ce qu'on soit parfaitement assuré de l'oiseau : alors on le met hors de filière, et on le vole pour lors. *Encyclopédie*, art. de la Fauconnerie.

a. Ils m'ont été rendus par des témoins oculaires, et particulièrement par M. Hébert, que j'ai déjà cité plus d'une fois, et qui a chassé pendant cinq ans dans les montagnes du Bugey.

coup plus de blanc que les jeunes[a] ; le faucon qui est de la seconde année a encore un assez grand nombre de taches brunes sur la poitrine et sur le ventre ; à la troisième année ces taches diminuent, et la quantité du blanc sur le plumage augmente.

Comme ces oiseaux cherchent partout les rochers les plus hauts, et que la plupart des îles ne sont que des groupes et des pointes de montagnes, il y en a beaucoup à Rhodes, en Chypre, à Malte et dans les autres îles de la Méditerranée, aussi bien qu'aux Orcades et en Islande ; mais on peut croire que, suivant les différents climats, ils paraissent subir des variétés différentes dont il est nécessaire que nous fassions quelque mention.

Le faucon qui est naturel en France est gros comme une poule : il a dix-huit pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, et autant jusqu'à celui des pieds ; la queue a un peu plus de cinq pouces de longueur, et il a près de trois pieds et demi de vol ou d'envergure ; ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent presque jusqu'au bout de la queue ; je ne dirai rien des couleurs, parce qu'elles changent aux différentes mues, à mesure que l'oiseau avance en âge. J'observerai seulement que la couleur la plus ordinaire des pieds du faucon est verdâtre, et que quand il s'en trouve qui ont les pieds et la membrane du bec jaunes, les fauconniers les appellent *faucons bec jaune*[1] et les regardent comme les plus laids et les moins nobles de tous les faucons, en sorte qu'ils les rejettent de l'école de la fauconnerie ; j'observerai encore qu'ils se servent du tiercelet de faucon, c'est-à-dire du mâle, lequel est d'un tiers plus petit que la femelle, pour voler les perdrix, pies, geais, merles et autres oiseaux de cette espèce, au lieu qu'on emploie la femelle au vol du lièvre, du milan, de la grue et des autres grands oiseaux.

Il paraît que cette espèce de faucon, qui est assez commune en France, se trouve aussi en Allemagne. M. Frisch[b] a donné la figure coloriée d'un faucon-sors à pieds et à membrane du bec jaunes, sous le nom de *entenstosser* ou *schwartz-braune habigt*, et il s'est trompé en lui donnant le nom d'*autour brun*, car il diffère de l'autour par la grandeur et par le naturel. Il paraît qu'on trouve aussi en Allemagne, et quelquefois en France, une espèce différente de celle-ci, qui est le faucon pattu[2] à tête blanche, que

a. Puisque le faucon-sors et le faucon-hagard ou bossu ne sont que le même faucon, jeune et vieux, on ne doit pas en faire des variétés dans l'espèce.

b. Voici ce que M. Frisch dit de cet oiseau, qu'il appelle l'*ennemi des canards* ou l'*autour d'un brun noir :* Il a été pourvu par la nature de longues ailes et de plumes serrées les unes sur les autres... C'est des oiseaux de proie l'un des plus vigoureux ; il poursuit de préférence les canards, les poules d'eau et autres oiseaux d'eau. Pl. LXXIV.

1. *Faucon à bec jaune :* variété du *faucon commun*.

2. *Falco lagopus* (Gmel.). — La *buse pattue* (Cuv.). — « La *buse pattue* est un des oiseaux « les plus répandus ; on l'a trouvée presque partout, et on l'a presque toujours regardée comme « variété de quelque autre oiseau. » (Cuvier.) — C'est le *faucon à tête blanche* de Brisson, le *falco lagopus* de Gmelin, le *falco leucocephalus* de Frisch, le *falco Sancti-Johannis* de Latham, etc.

M. Frisch appelle mal à propos *vautour*. « Ce vautour à pieds velus ou à « culotte de plume est, dit-il, de tous les oiseaux de proie diurnes à bec « crochu le seul qui ait des plumes jusqu'à la partie inférieure des pieds, « auxquels elles s'appliquent exactement; l'aigle des rochers a aussi des « plumes semblables, mais qui ne vont que jusqu'à la moitié des pieds; les « oiseaux de proie nocturnes, comme les chouettes, en ont jusqu'aux « ongles, mais ces plumes sont une espèce de duvet; ce *vautour* poursuit « toute sorte de proie, et on ne le trouve jamais auprès des cadavres [a]. » C'est parce que ce n'est pas un vautour, mais un faucon, qu'il ne se nourrit pas de cadavres, et ce faucon a paru à quelques-uns de nos naturalistes assez semblable à notre faucon de France [b] pour n'en faire qu'une variété; s'il ne différait, en effet, de notre faucon que par la blancheur de la tête, tout le reste est assez semblable pour qu'on ne dût le considérer que comme variété; mais le caractère des pieds couverts de plumes jusqu'aux ongles me paraît être spécifique, ou tout au moins l'indice d'une variété constante, et qui fait race à part dans l'espèce du faucon.

Une seconde variété est le faucon blanc [1], qui se trouve en Russie et peut-être dans les autres pays du Nord; il y en a de tout à fait blancs et sans taches, à l'exception de l'extrémité des grandes plumes des ailes, qui sont noirâtres; il y en a d'autres de cette espèce, qui sont aussi tout blancs, à l'exception de quelques taches brunes sur le dos et sur les ailes et de quelques raies brunes sur la queue [c]; comme ce faucon blanc est de la même grandeur que notre faucon et qu'il n'en diffère que par la blancheur, qui est la couleur que les oiseaux, comme les autres animaux, prennent assez généralement dans les pays du Nord, on peut présumer avec fondement que ce n'est qu'une variété de l'espèce commune, produite par l'influence du climat; cependant il paraît qu'en Islande [2] il y a aussi des faucons de la même couleur que les nôtres, mais qui sont un peu plus gros et qui ont les ailes et la queue plus longues; comme ils ressemblent presque en tout à notre faucon et qu'ils n'en diffèrent que par ces légers caractères, on ne doit pas les séparer de l'espèce commune. Il en est de même de celui qu'on appelle

a. Frisch, pl. LXXV, avec une figure coloriée. — Le faucon à tête blanche. Brisson, t. I, p. 325, et t. VI, *Supplément*, p. 22, pl. I.

b. Voyez l'*Ornithologie* de M. Brisson, p. 325.

c. Brisson, t. I, p. 326.

1. Le *faucon blanc* proprement dit est l'oiseau *Saint-Martin* (voyez la nomenclature de la p. 114); mais il peut se trouver des *faucons* tout blancs, comme il se trouve aussi des *gerfaults* tout blancs (voyez la note de la p. 127). C'est, au reste, un point encore assez mal éclairci que ce qui concerne les variétés du *faucon*. Gmelin compte parmi ces variétés les *falco communis fuscus, leucocephalus* et *albus* : le premier est la *buse ordinaire*, le second la *buse pattue*, le troisième l'*oiseau Saint-Martin* ou la *soubuse* mâle. (Voyez la note 2 de la page précédente et la nomenclature de la page 114.)

2. *Faucon d'Islande* : le *faucon commun* dans un certain état de mue (voyez la nomenclature de la page 131).

faucon-gentil[1], que presque tous les naturalistes ont donné comme différent du faucon commun, tandis que c'est le même et que le nom de *gentil* ne leur est appliqué que lorsqu'ils sont bien élevés, bien faits et d'une jolie figure; aussi nos anciens auteurs de fauconnerie ne comptaient que deux espèces principales de faucons, le faucon-gentil, ou faucon de notre pays, et le faucon-pèlerin[2], ou étranger, et regardaient tous les autres comme de simples variétés de l'une ou de l'autre de ces deux espèces. Il arrive, en effet, quelques faucons des pays étrangers qui ne font que se montrer sans s'arrêter et qu'on prend au passage; il en vient surtout du côté du Midi, que l'on prend à Malte, et qui sont beaucoup plus noirs que nos faucons d'Europe; on en a pris même quelquefois de cette espèce en France; c'est par cette raison que nous avons cru pouvoir l'appeler *faucon passager;* il paraît que ce faucon noir passe en Allemagne comme en France, car c'est le même que M. Frisch a donné sous le nom de *falco fuscus, faucon brun* et qu'il voyage beaucoup plus loin; car c'est encore le même faucon que M. Edwards a décrit et représenté tome I, page 4, sous le nom de *faucon noir de la baie d'Hudson*, et qui, en effet, lui avait été envoyé de ce climat. J'observerai à ce sujet que le faucon passager ou pèlerin, décrit par M. Brisson, page 341, n'est point du tout un faucon étranger ni passager, et que c'est absolument le même que notre faucon-hagard; en sorte que l'espèce du faucon commun ou passager ne nous est connue jusqu'à présent que par le faucon d'Islande, qui n'est qu'une variété de l'espèce commune, et par le faucon noir d'Afrique[3], qui en diffère assez, surtout par la couleur, pour pouvoir être regardé comme formant une espèce différente.

On pourrait peut-être rapporter à cette espèce le faucon tunisien ou punicien[4] dont parle Belon[a], « et qu'il dit être un peu plus petit que le « faucon-pèlerin, qui a la tête plus grosse et ronde, et qui ressemble par « la grandeur et le plumage au lanier; » peut-être aussi le faucon de Tartarie[b], qui, au contraire, est un peu plus grand que le faucon-pèlerin, et que Belon dit en différer encore en ce que le dessus de ses ailes est roux et que ses doigts sont plus allongés.

En rassemblant et resserrant les différents objets que nous venons de présenter en détail, il paraît 1° qu'il n'y a en France qu'une seule espèce de faucon bien connue pour y faire son aire dans nos provinces montagneuses; que cette même espèce se trouve en Suisse, en Allemagne, en

a. Belon, *Hist. nat. des Oiseaux,* p. 117.

b. *Ibidem,* p. 116.

1. Le *faucon niais* est celui qui vient d'être pris dans le nid; le *faucon sors*, celui qui est moins jeune, et le *faucon-gentil*, celui qui est dressé.

2. *Faucon pèlerin :* le *faucon commun* jeune (voyez la nomenclature de la page 131).

3. *Falco ater* (Lath.) : le *faucon commun*, jeune. — Le *faucon jeune* est plus noir que l'adulte.

4. *Tunisien* ou *punicien :* le *faucon commun.*

Pologne, et jusqu'en Islande vers le Nord, en Italie[a], en Espagne et dans les îles de la Méditerranée, et peut-être jusqu'en Égypte[b] vers le midi; 2° que le faucon blanc n'est dans cette même espèce qu'une variété produite par l'influence du climat du Nord; 3° que le faucon-gentil n'est pas d'une espèce différente de notre faucon commun[c]; 4° que le faucon-pèlerin ou passager[1] est d'une espèce différente qu'on doit regarder comme étrangère et qui peut-être renferme quelques variétés, telles que le faucon de Barbarie, le faucon tunisien, etc..... Il n'y a donc, quoi qu'en disent les nomenclateurs, que deux espèces réelles de faucons en Europe, dont la première est naturelle à notre climat et se multiplie chez nous, et l'autre qui ne fait qu'y passer et qu'on doit regarder comme étrangère. En rappelant donc à l'examen la liste la plus nombreuse de nos nomenclateurs, au sujet des faucons, et suivant article par article celle de M. Brisson, nous trouverons 1° que le faucon-sors n'est que le jeune de l'espèce commune; 2° que le faucon-hagard n'en est que le vieux; 3° que le faucon à tête blanche et à pieds pattus est une variété ou race constante dans cette même espèce[2]; 4° sous le nom de *faucon blanc*[3], M. Brisson indique deux différentes espèces d'oiseaux, et peut-être trois, car le premier et le troisième pourraient être, absolument parlant, des faucons qui auraient subi la variété commune aux oiseaux du nord, qui est le blanc; mais pour le second, dont M. Brisson ne paraît parler que d'après M. Frisch, dont il cite la planche LXXX, ce n'est certainement pas un faucon, mais un oiseau de rapine, commun en France, auquel on donne le nom de *harpaye*[4]; 5° que le faucon noir est le véritable faucon-pèlerin ou passager[5], qu'on doit regarder comme étranger; 6° que le faucon tacheté[6] n'est que le jeune de ce même faucon étranger; 7° que le faucon brun est moins un faucon qu'un busard[7]; M. Frisch est le seul qui en ait donné la représentation[d], et cet auteur nous dit que cet oiseau

a. Aldrov., *Avi.*, t. I, p. 429.

b. Prosper Alpin, *Ægypt.*, t. I, p. 200.

c. Jean de Franchières, qui est l'un des plus anciens et peut-être le meilleur de nos auteurs sur la fauconnerie, ne compte que sept espèces d'oiseaux auxquels il donne le nom de *faucon*, savoir : le faucon-gentil, le faucon-pèlerin, le faucon-tartaret, le gerfaut, le sacre, le lanier et le faucon tunisien ou tunicien : en retranchant de cette liste le gerfaut, le sacre et le lanier, qui ne sont pas proprement des faucons, il ne reste que le faucon-gentil et le faucon-pèlerin, dont le tartaret et le tunisien sont deux variétés. Cet auteur ne connaissait donc qu'une seule espèce de faucon naturelle en France, qu'il indique sous le nom de *faucon-gentil*, et cela prouve encore ce que j'ai avancé, que le faucon-gentil et le faucon commun ne font tous deux qu'une seule et même espèce.

d. Frisch, t. I, pl. LXXVI.

1. Voyez la note 2 de la page précédente.
2. Voyez la note 2 de la page 134.
3. Voyez la note 1 de la page 135.
4. Voyez la nomenclature de la page 116.
5. Voyez la note 3 de la page 136.
6. *Falco maculatus : faucon commun*, jeune
7. La *buse commune*, dans un état particulier de mue.

attrape quelquefois en volant les pigeons sauvages; que son vol est très-haut et qu'on le tire rarement, mais que néanmoins il guette les oiseaux aquatiques sur les étangs et dans les autres lieux marécageux; ces indices réunis nous portent à croire que ce faucon brun de M. Brisson n'est vraisemblablement qu'une variété dans l'espèce des busards, quoiqu'il n'ait pas la queue aussi longue que les autres busards; 8° que le faucon rouge [1] n'est qu'une variété dans notre espèce commune du faucon, que Belon dit, avec quelques anciens fauconniers, se trouver dans les lieux marécageux, qu'il fréquente de préférence; 9° que le faucon rouge des Indes [2] est un oiseau étranger, dont nous parlerons dans la suite; 10° que le faucon d'Italie [3], dont M. Brisson ne parle que d'après Jonston, peut encore être sans scrupule regardé comme une variété de l'espèce commune de notre faucon des Alpes; 11° que le faucon d'Islande [4] est, comme nous l'avons dit, une autre variété de l'espèce commune, dont il ne diffère que par un peu plus de grandeur; 12° que le sacre [5] n'est point, comme le dit M. Brisson, une variété du faucon, mais une espèce différente qu'il faut considérer à part; 13° que le faucon-gentil n'est point une espèce différente de celle de notre faucon commun, et que ce n'est que le faucon-sors de cette espèce commune que M. Brisson a décrit sous le nom de *faucon-gentil*, mais dans un temps de mue, différent de celui qu'il a décrit sous le simple nom de *faucon;* 14° que le faucon appelé *pèlerin* par M. Brisson n'est que notre même faucon commun, devenu par l'âge faucon-hagard [6], et que par conséquent ce n'est qu'une variété de l'âge, et non pas une diversité d'espèce; 15° que le faucon de Barbarie [7] n'est qu'une variété dans l'espèce du faucon étranger, que nous avons nommé *faucon passager*; 16° qu'il en est de même du faucon de Tartarie [8]; 17° que le faucon à collier n'est point un faucon, mais un oiseau d'un tout autre genre, auquel nous avons donné le nom de *soubuse* [9]; 18° que le faucon de roche [10] n'est point encore un faucon, puisqu'il approche beaucoup plus du hobereau et de la cresserelle, et que par conséquent c'est un oiseau qu'il faut considérer à part; 19° que le faucon de montagne [11] n'est qu'une variété du rochier; 20° que le faucon de montagne cendré [12] n'est qu'une variété de l'espèce commune du faucon; 21° que le faucon de la baie

1. Le *faucon commun.*
2. *Falco ruber Indicus.* Espèce distincte.
3. Le *faucon commun*, jeune.
4. Voyez la nomenclature de la page 131.
5. Voyez la nomenclature de la page 129.
6. Le *faucon-hagard : faucon* très-vieux.
7. Voyez la nomenclature de la page 131.
8. Le *faucon commun*, jeune.
9. Voyez la nomenclature de la page 115.
10. L'*émerillon.*
11. L'*émerillon.*
12. L'*oiseau Saint-Martin.*

d'Hudson[1] est un oiseau étranger, d'une espèce différente de celle d'Europe, et dont nous parlerons dans l'article suivant; 22° que le faucon étoilé[2] est un oiseau d'un autre genre que le faucon; 23° que le faucon huppé des Indes[3], le faucon des Antilles, le faucon-pêcheur des Antilles[4] et le faucon-pêcheur de la Caroline[5] sont encore des oiseaux étrangers, dont il sera fait mention dans la suite. On peut voir par cette longue énumération qu'en séparant même les oiseaux étrangers, et qui ne sont pas précisément des faucons, et en ôtant encore le faucon pattu, qui n'est peut-être qu'une variété ou une espèce très-voisine de celle du faucon commun, il y en a dix-neuf que nous réduisons à quatre espèces, savoir : le faucon commun, le faucon passager, le sacre et le busard, dont il n'y en a plus que deux qui soient en effet des faucons.

Après cette réduction faite de tous les prétendus faucons aux deux espèces du faucon commun ou gentil, et du faucon passager ou pèlerin, voici les différences que nos anciens fauconniers trouvaient dans leur nature et mettaient dans leur éducation. Le faucon-gentil mue dès le mois de mars, et même plus tôt; le faucon-pèlerin ne mue qu'au mois d'août; il est plus plein sur les épaules et il a les yeux plus grands, plus enfoncés, le bec plus gros, les pieds plus longs et mieux fendus que le faucon-gentil[a] : ceux qu'on prend au nid s'appellent faucons niais; lorsqu'ils sont pris trop jeunes, ils sont souvent criards et difficiles à élever; il ne faut donc pas les dénicher avant qu'ils soient un peu grands, ou si l'on est obligé de les ôter de leur nid il ne faut point les manier, mais les mettre dans un nid le plus semblable au leur qu'on pourra, et les nourrir de chair d'ours, qui est une viande assez commune dans les montagnes où l'on prend ces oiseaux; et au défaut de cette nourriture on leur donnera de la chair de poulet; si l'on ne prend pas ces précautions, les ailes ne leur croissent pas[b], et leurs jambes se cassent ou se déboîtent aisément; les faucons-sors, qui sont les jeunes, et qui ont été pris en septembre, octobre et novembre, sont les meilleurs et les plus aisés à élever; ceux qui ont été pris plus tard, en hiver ou au printemps suivant, et qui par conséquent ont neuf ou dix mois d'âge, sont déjà trop accoutumés à leur liberté pour subir aisément la servitude, et demeurer en captivité sans regret, et l'on n'est jamais sûr de leur obéis-

a. *Fauconnerie d'Artelouche*, imprimée à la suite de la Vénerie de du Fouilloux, et des Fauconneries de Jean de Franchières et de Guillaume Tardif. Paris, 1614, p. 89.

b. *Recueil de tous les oiseaux de proie qui servent à la fauconnerie*, par G. B., imprimé à la suite des Fauconneries citées dans la note précédente, p. 114, verso.

1. La *buse de la baie d'Hudson* (*falco obsoletus*. Gmel.).
2. *Lanier*, jeune.
3. *Falco cirrhatus* (Lath.). Espèce distincte.
4. Le *balbuzard américain* (Vieillot). — L'*aigle pêcheur* du P. du Tertre. — Probablement le même oiseau que le *balbuzard d'Europe* (voyez la note 1 de la page 81).
5. Le *balbuzard* (voyez la note précédente).

sance et de leur fidélité dans le service; ils trompent souvent leur maître, et quittent lorsqu'il s'y attend le moins. On prend tous les ans les faucons-pèlerins au mois de septembre, à leur passage dans les îles ou sur les falaises de la mer. Ils sont, de leur naturel, prompts, propres à tout faire, dociles et fort aisés à instruire[a]; on peut les faire voler pendant tout le mois de mai et celui de juin, parce qu'ils sont tardifs à muer; mais aussi dès que la mue commence, ils se dépouillent en peu de temps. Les lieux où l'on prend le plus de faucons-pèlerins sont non-seulement les côtes de Barbarie, mais toutes les îles de la Méditerranée, et particulièrement celle de Candie, d'où nous venaient autrefois les meilleurs faucons.

Comme les arts n'appartiennent point à l'histoire naturelle, nous n'entrerons point ici dans les détails de l'art de la fauconnerie : on les trouvera dans l'*Encyclopédie*[b], dont nous avons déjà emprunté deux notes. « Un bon faucon, dit M. Leroy, auteur de l'article *Fauconnerie*, doit avoir « la tête ronde, le bec court et gros, le cou fort long, la poitrine nerveuse, « les mahutes larges, les cuisses longues, les jambes courtes, la main large, « les doigts déliés, allongés et nerveux aux articles, les ongles fermes et « recourbés, les ailes longues; les signes de force et de courage sont les « mêmes pour le gerfaut et pour le tiercelet, qui est le mâle dans toutes « les espèces d'oiseaux de proie, et qu'on appelle ainsi, parce qu'il est d'un « tiers plus petit que la femelle; une marque de bonté moins équivoque « dans un oiseau est de chevaucher contre le vent, c'est-à-dire de se roidir « contre, et se tenir ferme sur le poing lorsqu'on l'y expose : le pennage « d'un faucon doit être brun et tout d'une pièce, c'est-à-dire de même « couleur; la bonne couleur des mains est de vert d'eau; ceux dont les « mains et le bec sont jaunes, ceux dont le plumage est semé de taches « sont moins estimés que les autres : on fait cas des faucons noirs, mais, « quel que soit leur plumage, ce sont toujours les plus forts en courage « qui sont les meilleurs..... Il y a des faucons lâches et paresseux; il y en « a d'autres si fiers qu'ils s'irritent contre tous les moyens de les appri- « voiser; il faut abandonner les uns et les autres, etc. »

M. Forget, capitaine du vol à Versailles, a bien voulu me communiquer la notice suivante :

« Il n'y a, dit-il, de différence essentielle entre les faucons de différents « pays que par la grosseur; ceux qui viennent du Nord sont ordinairement « plus grands que ceux des montagnes, des Alpes et des Pyrénées; ceux-ci « se prennent, mais dans leurs nids; les autres se prennent au passage « dans tous les pays; ils passent en octobre et en novembre, et repassent

a. *Fauconnerie de Jean de Franchières*, p. 2, recto.

b. Voyez cet article, Fauconnerie, au sujet de l'éducation des faucons, de ses maladies et des soins propres à les prévenir, ou des remèdes nécessaires pour les guérir, par M. Leroy, lieutenant des chasses de S. M., à Versailles.

« en février et mars... L'âge des faucons se désigne très-distinctement la « seconde année, c'est-à-dire à la première mue; mais dans la suite les « connaissances deviennent bien plus difficiles; indépendamment des chan-« gements de couleur, on peut les distinguer jusqu'à la troisième mue, « c'est-à-dire par la couleur des pieds et celle de la membrane du bec. »

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU GERFAUT ET AUX FAUCONS.

I. — Le faucon d'Islande[1], que nous avons dit être une variété dans l'espèce de notre faucon commun, et qui n'en diffère en effet qu'en ce qu'il est un peu plus grand et plus fort.

II. — Le faucon noir[2], qui se prend au passage à Malte, en France, en Allemagne, dont nous avons parlé, et que MM. Frisch[a] et Edwards[b] ont indiqué et décrit, qui nous paraît être d'une espèce étrangère et différente de celle de notre faucon commun; j'observerai que la description qu'en donne M. Edwards est exacte, mais que M. Frisch n'est pas fondé à prononcer que ce faucon doit être sans doute le plus fort des oiseaux de proie de sa grandeur, parce que près de l'extrémité du bec supérieur il y a une espèce de dent triangulaire ou de pointe tranchante, et que les jambes sont garnies de plus grands doigts et ongles qu'aux autres faucons; car en comparant les doigts et les ongles de ce faucon noir, que nous avons en nature, avec ceux de notre faucon, nous n'avons pas trouvé qu'il y eût de différence ni pour la grandeur, ni pour la force de ces parties; et en comparant de même le bec de ce faucon noir avec le bec de nos faucons, nous avons trouvé que dans la plupart de ceux-ci il y avait une pareille dent triangulaire vers l'extrémité de la mandibule supérieure; en sorte qu'il ne diffère point à ces deux égards du faucon commun, comme M. Frisch semble l'insinuer; au reste, le faucon tacheté dont M. Edwards donne la description et la figure[c], et qu'il dit être du même climat que le faucon noir, c'est-à-dire des terres de la baie d'Hudson, ne nous paraît être en effet que le faucon-sors ou jeune de cette même espèce, et par conséquent ce n'est qu'une variété produite dans les couleurs par la différence de l'âge, et non pas une variété réelle ou variété de race dans cette espèce. On nous

a. Frisch, t. I, pl. LXXXIII.
b. Edwards, t. I, p. 4, pl. IV.
c. Edwards, t. I, p. 3, pl. III.

1. Voyez la nomenclature de la page 131.
2. Voyez la note 3 de la page 136.

a assuré que la plupart de ces faucons noirs arrivent du côté du midi; cependant nous en avons vu un qui avait été pris sur les côtes de l'Amérique septentrionale, près du banc de Terre-Neuve; et comme M. Edwards dit qu'il se trouve aussi dans les terres voisines de la baie d'Hudson, on peut croire que l'espèce est fort répandue, et qu'elle fréquente également les climats chauds, tempérés ou froids.

Nous observerons que cet oiseau que nous avons eu en nature avait les pieds d'un bleu bien décidé, et que ceux que l'on trouve représentés dans les planches enluminées de MM. Edwards et Frisch avaient les pieds jaunes; cependant il n'est pas douteux que ce ne soient les mêmes oiseaux : nous avons déjà reconnu, en examinant les balbuzards, qu'il y en avait à pieds bleus et d'autres à pieds jaunes; ce caractère est donc beaucoup moins fixe qu'on ne l'imaginait; il en est de la couleur des pieds à peu près comme de celle du plumage, elle varie souvent avec l'âge ou par d'autres circonstances.

III. — L'oiseau qu'on peut appeler le *faucon rouge des Indes orientales*[1], très-bien décrit par Aldrovande[a], et à peu près dans les termes suivants : La femelle, qui est d'un tiers plus grosse que le mâle, a le dessus de la tête large et presque plat : la couleur de la tête, du cou, de tout le dos et du dessus des ailes est d'un cendré tirant sur le brun; le bec est très-gros, quoique le crochet en soit assez petit; la base du bec est jaune, et le reste jusqu'au crochet est de couleur cendrée; la pupille des yeux est très-noire, l'iris brune, la poitrine entière, la partie supérieure du dessous des ailes, le ventre, le croupion et les cuisses sont d'un orangé presque rouge : il y a cependant au-dessus de la poitrine, sous le menton, une tache longue de couleur cendrée, et quelques petites taches de cette même couleur sur la poitrine : la queue est rayée de bandes en demi-cercle, alternativement brunes et cendrées; les jambes et les pieds sont jaunes, et les ongles noirs. Dans le mâle toutes les parties rouges sont plus rouges, et toutes les parties cendrées sont plus brunes; le bec est plus bleu et les pieds sont plus jaunes. Ces faucons, ajoute Aldrovande, avaient été envoyés des Indes orientales au grand-duc Ferdinand, qui les fit dessiner vivants. Nous devons observer ici que Tardif[b], Albert[c] et Crescent[d] ont parlé du faucon rouge comme d'une espèce ou d'une variété qu'on connaissait en Europe, et qui se trouve dans les pays de plaines et de marécages; mais ce faucon rouge n'est pas assez bien décrit pour qu'on puisse dire si c'est le même

a. « Falco rubeus indicus. » Aldrov., *Avi.*, p. 494, fig. p. 495 et 496.

b. Rouge faucon est souvent trouvé ès-lieux pleins et en marais; il est hardi, mais difficile à gouverner. *Fauconnerie de Tardif*, première partie, chap. III.

c. Albert, verso 23, cap. XII.

d. Petr. Crescentius, lib. X, cap. IV.

1. *Falco ruber Indicus.*

que le faucon rouge des Indes, qui pourrait bien voyager et venir en Europe comme le faucon passager.

IV. — L'oiseau indiqué par Willughby[a], sous la dénomination de *falco indicus cirrhatus*[1], qui est plus gros que le faucon, et presque égal à l'autour; qui a sur la tête une huppe dont l'extrémité se divise en deux parties qui pendent sur le cou. Cet oiseau est noir sur toutes les parties supérieures de la tête et du corps; mais sur la poitrine et le ventre son plumage est traversé de lignes noires et blanches alternativement : les plumes de la queue sont aussi rayées de lignes alternativement noires et cendrées; les pieds sont couverts de plumes jusqu'à l'origine des doigts; l'iris des yeux, la peau qui couvre la base du bec, et les pieds, sont jaunes; le bec est d'un bleu noirâtre, et les ongles sont d'un beau noir.

Au reste, il paraît, par le témoignage des voyageurs, que le genre des faucons est l'un des plus universellement répandus; nous avons dit qu'on en trouve partout en Europe, du nord au midi, qu'on en prend en quantité dans les îles de la Méditerranée, qu'ils sont communs sur la côte de Barbarie. M. Shaw[b], dont j'ai trouvé les relations presque toujours fidèles, dit qu'au royaume de Tunis il y a des faucons et des éperviers en assez grande abondance, et que la chasse à l'oiseau est un des plus grands plaisirs des Arabes et des gens un peu au-dessus du commun : on les trouve encore plus fréquemment au Mogol[c] et en Perse[d], où l'on prétend que l'art de la

a. Willughby, *Ornithol.*, p. 48.

b. *Voyage de M. Shaw*, t. I, p. 389.

c. On se sert du faucon, au Mogol, pour la chasse du daim et des gazelles *Voyage de Jean Ovington*, t. I, p. 279.

d. Les Persans entendent tout à fait bien à enseigner les oiseaux de chasse, et ordinairement ils dressent les faucons à voler sur toutes sortes d'oiseaux, et pour cela ils prennent des grues et d'autres oiseaux qu'ils laissent aller, après leur avoir bouché les yeux; aussitôt ils font voler le faucon, qui les prend fort aisément..... Il y a des faucons pour la chasse de la gazelle, qu'ils instruisent de la manière qui suit : ils ont des gazelles contrefaites (empaillées), sur le nez desquelles ils donnent toujours à manger à ces faucons, et jamais ailleurs : après qu'ils les ont ainsi élevés ils les mènent à la campagne; et lorsqu'ils ont découvert une gazelle ils lâchent deux de ces oiseaux, dont l'un va fondre sur le nez de la gazelle, et lui donne en arrière des coups de pieds : la gazelle s'arrête et se secoue pour s'en délivrer; l'oiseau bat des ailes pour se retenir, ce qui empêche encore la gazelle de bien courir, et même de voir devant elle; enfin, lorsqu'avec bien de la peine elle s'en est défaite, l'autre faucon qui est en l'air prend la place de celui qui est à bas, lequel se relève pour succéder à son compagnon quand il sera tombé; et de cette sorte ils retardent tellement la course de la gazelle que les chiens ont le temps de l'attraper. Il y a d'autant plus de plaisir à ces chasses que le pays est plat et découvert, y ayant fort peu de bois. *Relation de Thévenot*, t. II, p. 200..... *Voyage de Jean Ovington*, t. I, p. 279. — La manière dont les Persans dressent les faucons à la chasse des bêtes fauves est d'en écorcher une et d'en remplir la peau de paille, et d'attacher toujours la viande dont on repaît les faucons sur la tête de cette peau bourrée, que l'on fait mouvoir sur quatre roues par une machine, tant que l'oiseau mange, afin de l'y accoutumer..... Si la bête est grande, on lâche plusieurs oiseaux après elle qui la tourmentent l'un après l'autre..... Ils se servent aussi de ces oiseaux pour les rivières et les marais, dans lesquels ils vont, comme les chiens, chercher le gibier.....

1. *Falco cirrhatus* (Lath.). — Le *faucon huppé des Indes* (Briss.).

fauconnerie est plus cultivé que partout ailleurs [a]; on en trouve jusqu'au Japon, où Kæmpfer [b] dit qu'on les tient plutôt par faste que pour l'utilité de la chasse, et ces facons du Japon viennent des parties septentrionales de cette île. Kolbe [c] fait aussi mention des faucons du cap de Bonne-Espérance, et Bosman de ceux de Guinée [d]; en sorte qu'il n'y a, pour ainsi dire, aucune terre, aucun climat dans l'ancien continent où l'on ne trouve l'espèce du faucon; et comme ces oiseaux supportent très-bien le froid, et qu'ils volent facilement et très-rapidement, on ne doit pas être surpris de les retrouver dans le nouveau continent; il y en a dans le Groënland [e], dans les parties montagneuses de l'Amérique septentrionale et méridionale [f], et jusque dans les îles de la mer du Sud [g].

V. — L'oiseau appelé *tanas* [1] par les nègres du Sénégal, et qui nous a été donné par M. Adanson sous le nom de *faucon-pêcheur*, ressemble presque en tout à notre faucon par les couleurs du plumage; il est néanmoins un peu plus petit, et il a sur la tête de longues plumes éminentes qui se rabattent en arrière et qui forment une espèce de huppe par laquelle on pourra toujours distinguer cet oiseau des autres du même genre; il a aussi le bec jaune, moins courbé et plus gros que le faucon; il en diffère encore en ce

Comme tous les gens d'épée sont chasseurs, ils portent d'ordinaire à l'arçon de la selle une petite timbale de huit à neuf pouces de diamètre, qui leur sert à rappeler l'oiseau en frappant dessus. *Voyage de Chardin*, t. II, p. 32 et 33. — La Perse ne manque pas d'oiseaux de proie; il s'y trouve quantité de faucons, d'éperviers et de lannerets, et autres semblables oiseaux de chasse, dont la vénerie du roi est très-bien pourvue, et on y en compte plus de huit cents : les uns sont pour le sanglier, l'âne sauvage et la gazelle; les autres pour voler les grues, les hérons, les oies et les perdrix. Une grande partie de ces oiseaux de chasse s'apporte de Russie; mais les plus grands et les plus beaux viennent des montagnes qui s'étendent vers le midi depuis Schyras jusqu'au golfe Persique. *Voyage de Dampierre*, t. II, p. 23 et suiv.

a. Les Persans, qui sont fort patients, prennent aussi plaisir à dresser un corbeau de la même manière qu'ils dressent un épervier. *Voyage de Dampierre*, t. II, p. 25.

b. Kæmpfer, *Hist. du Japon*, t. I, p. 115.

c. Kolbe, *Description du cap de Bonne-Espérance*, t. III, p. 146.

d. Sur cette côte de Guinée, on voit encore un autre oiseau de proie qui ressemble fort à un faucon, et qui, quoiqu'un peu plus gros qu'un pigeon, est si hardi et si fort qu'il se jette sur les plus grosses poules et les emporte. *Voyage de Guillaume Bosman*, lettre 15e, p. 258.

e. On trouve dans le Groënland des faucons blancs et gris en très-grand nombre, et plus qu'en autre lieu du monde. On portait anciennement de ces oiseaux pour grande rareté aux rois de Danemark à cause de leur bonté merveilleuse, et les rois de Danemark en faisaient des présents aux rois et princes leurs voisins ou amis, parce que la chasse de l'oiseau n'est du tout point en usage dans le Danemark, non plus qu'aux autres endroits du Septentrion. *Recueil des voyages du Nord*, t. I, p. 99.

f. On a envoyé plusieurs et diverses sortes de faucons de la Neuve-Espagne et du Pérou aux seigneurs d'Espagne, d'autant qu'on en fait grande estime. Il y a même des hérons et des aigles de diverses sortes, et il n'y a point de doute que ces espèces d'oiseaux, et autres semblables, n'y aient passé bien plus tôt que les lions et les tigres. *Hist. naturelle des Indes occidentales*, par Acosta, p. 193. — *Nota*. L'oiseau que les Mexicains appelaient *hotli*, indiqué par Fernandès, paraît être le même que le faucon noir dont nous avons parlé.

g. *Hist. des navigations aux terres Australes*, t. III, p. 197.

1 *Falco piscator* (Gmel.). — Le *faucon tanas*. — Le *faucon huppé* (Levaill.).



que les deux mandibules ont des dentelures très-sensibles; et son naturel est aussi différent, car il pêche plutôt qu'il ne chasse; je crois que c'est à cette espèce qu'on doit rapporter l'oiseau duquel Dampierre [a] fait mention sous ce même nom de *faucon-pêcheur :* « Il ressemble, dit-il, à nos plus « petits faucons pour la couleur et la figure : il a le bec et les ergots faits « tout de même; il se perche sur les troncs des arbres et sur les branches « sèches qui donnent sur l'eau dans les criques, les rivières ou au bord « de la mer; et dès que ces oiseaux voient quelques petits poissons auprès « d'eux, ils volent à fleur d'eau, les enfilent avec leurs griffes, et s'élèvent « aussitôt en l'air sans toucher l'eau de leurs ailes. » Il ajoute « qu'ils « n'avalent pas le poisson tout entier, comme font les autres oiseaux qui « en vivent, mais qu'ils le déchirent avec leur bec, et le mangent par « morceaux. »

LE HOBEREAU. *

Le hobereau[b] est bien plus petit que le faucon, et en diffère aussi par les habitudes naturelles : le faucon est plus fier, plus vif et plus courageux; il attaque des oiseaux beaucoup plus gros que lui. Le hobereau est plus lâche de son naturel, car, à moins qu'il ne soit dressé, il ne prend que les alouettes et les cailles; mais il sait compenser ce défaut de courage et d'ardeur par son industrie : dès qu'il aperçoit un chasseur et son chien, il les suit d'assez près ou plane au-dessus de leur tête, et tâche de saisir les petits oiseaux qui s'élèvent devant eux; si le chien fait lever une alouette, une caille, et que le chasseur la manque, il ne la manque pas : il a l'air de ne pas craindre le bruit et de ne pas connaître l'effet des armes à feu, car il s'approche de très-près du chasseur, qui le tue souvent lorsqu'il ravit sa proie; il fréquente les plaines voisines des bois, et surtout celles où les alouettes abondent; il en détruit un très-grand nombre, et elles connaissent si bien ce mortel ennemi, qu'elles ne l'aperçoivent jamais sans le plus grand effroi, et qu'elles se précipitent du haut des airs pour se cacher sous l'herbe ou dans des buissons : c'est la seule manière dont elles puissent échapper; car quoique l'alouette s'élève beaucoup, le hobereau vole encore plus haut qu'elle, et on peut le dresser au leurre comme le faucon

a. *Nouveau Voyage autour du monde,* par Guillaume Dampierre, t. III, p. 318.

b. Ce nom de *hobereau,* appliqué aux gentilshommes de campagne, peut venir aussi de ce qu'autrefois tous ceux qui n'étaient point assez riches pour entretenir une fauconnerie se contentaient d'élever des hobereaux pour la chasse.

* *Falco subbuteo* (Linn.). — Le *hobereau* (Cuv.). — Ordre et famille *id.,* genre *Faucons* (Cuv.).

et les autres oiseaux du plus haut vol ; il demeure et niche dans les forêts, où il se perche sur les arbres les plus élevés. Dans quelques-unes de nos provinces on donne le nom de *hobereau* aux petits seigneurs qui tyrannisent leurs paysans, et plus particulièrement au gentilhomme à lièvre, qui va chasser chez ses voisins sans en être prié, et qui chasse moins pour son plaisir que pour le profit.

On peut observer que dans cette espèce le plumage de l'oiseau est plus noir dans la première année qu'il ne l'est dans les années suivantes ; il y a aussi dans notre climat une variété[1] de cet oiseau qui nous a paru assez singulière pour mériter d'être indiquée ; les différences consistent en ce que la gorge, le dessous du cou, la poitrine, une partie du ventre et les grandes plumes des ailes sont cendrées et sans taches, tandis que dans le hobereau commun la gorge et le dessous du cou sont blancs, la poitrine et le dessus du ventre blancs aussi, avec des taches longitudinales brunes, et que les grandes plumes des ailes sont presque noirâtres : il y a de même d'assez grandes différences dans les couleurs de la queue, qui, dans le hobereau commun, est blanchâtre par-dessous, traversée de brun, et qui dans l'autre est absolument brune. Mais ces différences n'empêchent pas que ces deux oiseaux ne puissent être regardés comme de la même espèce, car ils ont la même grandeur, le même port, et se trouvent de même en France ; et d'ailleurs ils se ressemblent par un caractère spécifique très-particulier, c'est qu'ils ont tous deux le bas du ventre et les cuisses garnis de plumes d'un roux vif, et qui tranche beaucoup sur les autres couleurs de cet oiseau ; il n'est pas même impossible que cette variété, dont toutes les différences se réduisent à des nuances de couleurs, ne proviennent de l'âge ou des différents temps de la mue de cet oiseau ; et c'est encore une raison de plus pour ne le pas séparer de l'espèce commune. Au reste le hobereau se porte sur le poing, découvert et sans chaperon, comme l'émerillon, l'épervier et l'autour ; et l'on en faisait autrefois un grand usage pour la chasse des perdrix et des cailles.

LA CRESSERELLE. *

La cresserelle est l'oiseau de proie le plus commun dans la plupart de nos provinces de France, et surtout en Bourgogne : il n'y a point d'ancien

1. C'est une espèce distincte : le *hobereau gris* de la première édition de Cuvier, la *cresserelle grise* de la deuxième, le *falco vespertinus* de Gmelin.

* *Falco tinnunculus* (Linn.). — La *cresserelle commune* (Cuv.). — Ordre, famille et genre *id.* — Outre la *cresserelle commune* et la *cresserelle grise* (voyez la note précédente), il y a encore la petite *cresserelle* (*falco tinnunculoides*). « Cette espèce, longtemps confondue avec la « *cresserelle commune*, habite de préférence le midi de l'Europe. » (Cuvier.)

château ou de tour abandonnée qu'elle ne fréquente et qu'elle n'habite; c'est surtout le matin et le soir qu'on la voit voler autour de ces vieux bâtiments, et on l'entend encore plus souvent qu'on ne la voit; elle a un cri précipité, *plí, plí, plí,* ou *prí, prí, prí,* qu'elle ne cesse de répéter en volant, et qui effraie tous les petits oiseaux, sur lesquels elle fond comme une flèche, et qu'elle saisit avec ses serres; si par hasard elle les manque du premier coup, elle les poursuit, sans crainte du danger, jusque dans les maisons; j'ai vu plus d'une fois mes gens prendre une cresserelle et le petit oiseau qu'elle poursuivait, en fermant la fenêtre d'une chambre ou la porte d'une galerie, qui étaient éloignées de plus de cent toises des vieilles tours d'où elle était partie : lorsqu'elle a saisi et emporté l'oiseau, elle le tue et le plume très-proprement avant de le manger; elle ne prend pas tant de peine pour les souris et les mulots; elle avale les plus petits tout entiers, et dépèce les autres. Toutes les parties molles du corps de la souris se digèrent dans l'estomac de cet oiseau; mais la peau se roule et forme une petite pelote qu'il rend par le bec, et non par le bas, car ses excréments sont presque liquides et blanchâtres; en mettant ces pelotes, qu'elle vomit, dans l'eau chaude pour les ramollir et les étendre, on retrouve la peau entière de la souris comme si on l'eût écorchée. Les ducs, les chouettes, les buses, et peut-être beaucoup d'oiseaux de proie, rendent de pareilles pelotes, dans lesquelles, outre la peau roulée, il se trouve quelquefois des portions les plus dures des os : il en est de même des oiseaux pêcheurs; les arêtes et les écailles des poissons se roulent dans leur estomac, et ils les rejettent par le bec.

La cresserelle est un assez bel oiseau; elle a l'œil vif et la vue très-perçante, le vol aisé et soutenu; elle est diligente et courageuse; elle approche, par le naturel, des oiseaux nobles et généreux; on peut même la dresser, comme les émerillons, pour la fauconnerie. La femelle est plus grande que le mâle, et elle en diffère en ce qu'elle a la tête rousse, le dessus du dos, des ailes et de la queue, rayé de bandes transversales brunes, et qu'en même temps toutes les plumes de la queue sont d'un brun roux plus ou moins foncé : au lieu que dans le mâle la tête et la queue sont grises, et que les parties supérieures du dos et des ailes sont d'un roux vineux, semé de quelques petites taches noires.

Nous ne pouvons nous dispenser d'observer que quelques-uns de nos nomenclateurs modernes [a] ont appelé *épervier des alouettes* [1] la cresserelle femelle, et qu'ils en ont fait une espèce particulière et différente de celle de la cresserelle.

Quoique cet oiseau fréquente habituellement les vieux bâtiments, il y

a. Brisson, t. I, p. 379.

1. L'*épervier des alouettes* est, en effet, la *cresserelle femelle.*

niche plus rarement que dans les bois, et lorsqu'il ne dépose pas ses œufs dans des trous de murailles ou d'arbres creux, il fait une espèce de nid très-négligé, composé de bûchettes et de racines, et assez semblable à celui des geais, sur les arbres les plus élevés des forêts; quelquefois il occupe aussi les nids que les corneilles ont abandonnés; il pond plus souvent cinq œufs que quatre, et quelquefois six et même sept, dont les deux bouts sont teints d'une couleur rougeâtre ou jaunâtre, assez semblable à celle de son plumage. Ses petits, dans le premier âge, ne sont couverts que d'un duvet blanc; d'abord il les nourrit avec des insectes, et ensuite il leur apporte des mulots en quantité qu'il aperçoit sur terre du plus haut des airs, où il tourne lentement, et demeure souvent stationnaire pour épier son gibier, sur lequel il fond en un instant; il enlève quelquefois une perdrix rouge beaucoup plus pesante que lui; souvent aussi il prend des pigeons qui s'écartent de leur compagnie; mais sa proie la plus ordinaire, après les mulots et les reptiles, sont les moineaux, les pinsons et les autres petits oiseaux : comme il produit en plus grand nombre que la plupart des autres oiseaux de proie, l'espèce est plus nombreuse et plus répandue; on la trouve dans toute l'Europe, depuis la Suède[a] jusqu'en Italie et en Espagne[b]; on la retrouve même dans les pays tempérés de l'Amérique septentrionale[c]; plusieurs de ces oiseaux restent pendant toute l'année dans nos provinces de France; cependant j'ai remarqué qu'il y en avait beaucoup moins en hiver qu'en été, ce qui me fait croire que plusieurs quittent le pays pour aller passer ailleurs la mauvaise saison.

J'ai fait élever plusieurs de ces oiseaux dans de grandes volières; ils sont, comme je l'ai dit, d'un très-beau blanc pendant le premier mois de leur vie, après quoi les plumes du dos deviennent roussâtres et brunes en peu de jours; ils sont robustes et aisés à nourrir; ils mangent la viande crue qu'on leur présente à quinze jours ou trois semaines d'âge; ils connaissent bientôt la personne qui les soigne et s'apprivoisent assez pour ne jamais l'offenser; ils font entendre leur voix de très-bonne heure, et, quoique enfermés, ils répètent le même cri qu'ils font en liberté; j'en ai vu s'échapper et revenir d'eux-mêmes à la volière après un jour ou deux d'absence, et peut-être d'abstinence forcée.

Je ne connais point de variétés dans cette espèce que quelques individus qui ont la tête et les deux plumes du milieu de la queue grises, tels qu'ils nous sont représentés par M. Frisch (pl. LXXXV); mais M. Salerne fait mention d'une cresserelle jaune qui se trouve en Sologne et dont les œufs sont de cette même couleur jaune. « Cette cresserelle, dit-il, est rare, et « quelquefois elle se bat généreusement contre le jean-le-blanc, qui, quoi-

a. Linn., *Faun. Suec.*, n° 67.
b. Aldrov., *Avi.*, t. I, p. 356.
c. Hans Sloane, *Jamaïc.*, p. 294.



1. L'Émerillon. 2. La Cresserelle.



3. La Pie Grièche Rousse. 4. L'Écorcheur.

« que plus fort, est souvent obligé de lui céder; on les a vus, ajoute-t-il, « s'accrocher ensemble en l'air et tomber de la sorte par terre comme une « motte ou une pierre. » Ce fait me paraît bien suspect, car l'oiseau jean-le-blanc est non-seulement très-supérieur à la cresserelle par la force, mais il a le vol et toutes les allures si différentes, qu'ils ne doivent guère se rencontrer.

LE ROCHIER.*

L'oiseau qu'on a nommé *faucon de roche*, ou *rochier*, n'est pas si gros que la cresserelle et me paraît fort semblable à l'émerillon, dont on se sert dans la fauconnerie; il fait, disent les auteurs, sa retraite et son nid dans les rochers. M. Frisch est le seul avant nous qui ait donné une bonne indication de cet oiseau. En considérant attentivement sa forme et ses caractères, et en les comparant avec la forme et les caractères de l'espèce d'émerillon dont on se sert dans la fauconnerie, nous sommes très-portés à croire que le rochier et cet émerillon sont de la même espèce[1], ou du moins d'une espèce encore plus voisine l'une de l'autre que de celle de la cresserelle. On verra, dans l'article suivant, qu'il y a deux espèces d'émerillons, dont la première approche beaucoup de celle du rochier et la seconde de celle de la cresserelle; comme tous ces oiseaux sont à peu près de la même taille, du même naturel, et qu'ils varient autant et plus par le sexe et par l'âge que par la différence des espèces, il est très-difficile de les bien reconnaître, et ce n'est qu'à force de comparaisons faites d'après nature que nous sommes parvenus à les distinguer les uns des autres.

L'ÉMERILLON.**

L'oiseau dont il est ici question n'est point l'émerillon des naturalistes, mais l'émerillon des fauconniers, qui n'a été indiqué ni bien décrit par aucun de nos nomenclateurs; cependant c'est le véritable émerillon dont on se sert tous les jours dans la fauconnerie et que l'on dresse au vol pour la chasse; cet oiseau est, à l'exception des pies-grièches, le plus petit de

* *Falco lithofalco* (Linn.) — Le *rochier* (Cuv.). — « Le *rochier* n'est que le vieux mâle, « dans l'espèce de l'*émerillon*. » (Cuvier.)

1. Voyez la nomenclature ci-dessus.

** *Falco æsalon* (Linn.). — L'*émerillon* (Cuv.). — Ordre, famille et genre *id.*

tous les oiseaux de proie, n'étant que de la grandeur d'une grosse grive; néanmoins on doit le regarder comme un oiseau noble et qui tient de plus près qu'un autre à l'espèce du faucon; il en a le plumage [a], la forme et l'attitude; il a le même naturel, la même docilité, et tout autant d'ardeur et de courage; on peut en faire un bon oiseau de chasse pour les alouettes, les cailles et même les perdrix, qu'il prend et transporte, quoique beaucoup plus pesantes que lui; souvent il les tue d'un seul coup en les frappant de l'estomac sur la tête ou sur le cou.

Cette petite espèce, si voisine d'ailleurs de celle du faucon par le courage et le naturel [b], ressemble néanmoins plus au hobereau par la figure et encore plus au rochier; on le distinguera cependant du hobereau en ce qu'il a les ailes beaucoup plus courtes et qu'elles ne s'étendent pas à beaucoup près jusqu'à l'extrémité de la queue, au lieu que celles du hobereau s'étendent un peu au delà de cette extrémité; mais, comme nous l'avons déjà fait sentir dans l'article précédent, ses ressemblances avec le rochier sont si grandes, tant pour la grosseur et la longueur du corps, la forme du bec, des pieds et des serres, les couleurs du plumage, la distribution des taches, etc., qu'on serait très-bien fondé à regarder le rochier comme une variété de l'émerillon, ou du moins comme une espèce si voisine qu'on doit suspendre son jugement sur la diversité de ces deux espèces; au reste, l'émerillon s'éloigne de l'espèce du faucon et de celle de tous les autres oiseaux de proie par un attribut qui le rapproche de la classe commune des autres oiseaux : c'est que le mâle et la femelle sont dans l'émerillon de la même grandeur, au lieu que, dans tous les autres oiseaux de proie, le mâle est bien plus petit que la femelle; cette singularité ne tient donc point à leur manière de vivre, ni à rien de tout ce qui distingue les oiseaux de proie des autres oiseaux; elle semblerait d'abord appartenir à la grandeur, parce que dans les pies-grièches, qui sont encore plus petites que les émerillons, le mâle et la femelle sont aussi de la même grosseur, tandis que dans les aigles, les vautours, les gerfauts, les autours, les faucons et les éperviers, le mâle est d'un tiers ou d'un quart plus petit que la femelle. Après avoir réfléchi sur cette singularité et reconnu qu'elle ne pouvait pas dépendre des causes générales, j'ai recherché s'il n'y en avait pas de particulières auxquelles on pût attribuer cet effet, et j'ai trouvé, en comparant les passages de ceux qui ont disséqué des oiseaux de proie, qu'il y a dans la plupart des femelles un double *cœcum* assez gros et assez étendu, tandis que dans les mâles il n'y a qu'un *cœcum*, et quelquefois point du tout; cette différence de la conformation intérieure, qui se trouve toujours en plus dans les femelles que

a. Il ressemble, en effet, par les nuances et la distribution des couleurs, au *faucon sors*.

b. Plusieurs auteurs ayant fait la remarque de la conformité de l'émerillon avec le faucon, l'ont appelé *petit faucon, falco parvus merlinus*. Schwenckfeld, *Avi. Sil.*, p. 349. — *Falconellus*, Rzac., *Auct. Hist. nat. Pol.*, p. 354.

dans les mâles, peut être la vraie cause physique de leur excès en grandeur. Je laisse aux gens qui s'occupent d'anatomie [1] à vérifier plus exactement ce fait [2], qui seul m'a paru propre à rendre raison de la supériorité de grandeur de la femelle sur le mâle dans presque toutes les espèces des grands oiseaux de proie.

L'émerillon vole bas, quoique très-vite et très-légèrement; il fréquente les bois et les buissons pour y saisir les petits oiseaux, et chasse seul sans être accompagné de sa femelle; elle niche dans les forêts en montagnes et produit cinq ou six petits.

Mais indépendamment de cet émerillon dont nous venons de donner l'histoire, il existe une autre espèce d'émerillon [3] mieux connue des naturalistes, dont M. Frisch a donné la figure (pl. LXXXIX), et qui a été décrit d'après nature par M. Brisson, tome I, page 382. Cet émerillon diffère, en effet, par un assez grand nombre de caractères de l'émerillon des fauconniers; il paraît même approcher beaucoup plus de l'espèce de la cresserelle, du moins autant qu'il nous est permis d'en juger par la représentation, n'ayant pu nous le procurer en nature; mais ce qui semble appuyer notre conjecture, c'est que les oiseaux d'Amérique qui nous ont été envoyés sous les noms d'*émerillon de Cayenne* et *émerillon de Saint-Domingue* [4] ne nous paraissent être que des variétés d'une seule espèce, et peut-être l'un de ces oiseaux n'est-il que le mâle ou la femelle de l'autre; mais tous deux ressemblent si fort à l'émerillon donné par M. Frisch, qu'on doit les regarder comme étant d'espèce très-voisine, et cet émerillon d'Europe, aussi bien que ces émerillons d'Amérique, dont les espèces sont si voisines, paraîtront à tous ceux qui les considéreront attentivement beaucoup plus près de la cresserelle que de l'émérillon des fauconniers; il se peut donc que cette espèce ait passé d'un continent à l'autre, et en effet, M. Linnæus fait mention des cresserelles en Suède et ne dit pas que les émerillons s'y trouvent : ceci semble confirmer encore notre opinion que ce prétendu émerillon des naturalistes n'est qu'une variété, ou tout au plus une espèce très-voisine de celle de la cresserelle; on pourrait même lui donner un nom particulier, si on voulait la distinguer soit de l'émerillon des fauconniers, soit de la cresserelle, et ce nom serait celui qu'on lui donne dans les îles Antilles. « L'émerillon, dit le P. du Tertre, que nos « habitants appellent *gry-gry* à cause qu'en volant il jette un cri qu'ils « expriment par ces syllabes *gry gry*, est un autre petit oiseau de proie

1. *Je laisse aux gens qui s'occupent d'anatomie.* Buffon aurait beaucoup gagné à s'en occuper un peu.

2. Je l'ai vérifié dans un certain nombre d'espèces. Mais est-ce parce que les *cæcums* sont plus développés que les femelles sont plus grandes? ou les *cæcums* ne sont-ils pas, tout simplement, plus développés parce que les femelles sont plus grandes?

3. L'*émerillon commun.*

4. *Falco sparverius* (Lath.). — Espèce distincte, selon Cuvier.

« qui n'est guère plus gros qu'une grive; il a toutes les plumes de dessus « le dos et des ailes rousses, tachées de noir, et le dessous du ventre blanc, « moucheté d'hermine; il est armé de bec et de griffes à proportion de sa « grandeur; il ne fait la chasse qu'aux petits lézards et aux sauterelles, et « quelquefois aux petits poulets quand ils sont nouvellement éclos; je leur « en ai fait lâcher plusieurs fois, ajoute-t-il; la poule se défend contre lui « et lui donne la chasse; les habitants en mangent, mais il n'est pas bien « gras[a]. »

La ressemblance du cri de cet émerillon du P. du Tertre[b] avec le cri de notre cresserelle est encore un autre indice du voisinage de ces espèces; et il me paraît qu'on peut conclure assez positivement que tous ces oiseaux donnés par les naturalistes sous les noms d'*émerillon d'Europe*, *émerillon de la Caroline* ou *de Cayenne*, et *émerillon de Saint-Domingue* ou *des Antilles*, ne font qu'une variété dans l'espèce de la cresserelle, à laquelle on pourrait donner le nom de *gry-gry* pour la distinguer de la cresserelle commune.

LES PIES-GRIÈCHES. *

Ces oiseaux, quoique petits, quoique délicats de corps et de membres, doivent néanmoins par leur courage, par leur large bec fort et crochu, et par leur appétit pour la chair, être mis au rang des oiseaux de proie, même des plus fiers et des plus sanguinaires; on est toujours étonné de voir l'intrépidité avec laquelle une petite pie-grièche combat contre les pies, les corneilles, les cresserelles, tous oiseaux beaucoup plus grands et plus forts qu'elle; non-seulement elle combat pour se défendre, mais souvent elle attaque, et toujours avec avantage, surtout lorsque le couple se réunit pour éloigner de leurs petits les oiseaux de rapine; elles n'attendent pas qu'ils approchent, il suffit qu'ils passent à leur portée pour qu'elles aillent au-devant; elles les attaquent à grands cris, leur font des blessures cruelles, et les chassent avec tant de fureur qu'ils fuient souvent sans oser revenir : et dans ce combat inégal contre d'aussi grands ennemis, il est rare de les voir succomber sous la force, ou se laisser emporter; il arrive seulement qu'elles tombent quelquefois avec l'oiseau contre lequel elles se sont accrochées avec tant d'acharnement, que le combat ne finit que par la chute et la mort de tous deux : aussi les oiseaux de proie les plus braves les respec-

a. *Hist. nat. des Antilles*, par du Tertre, t. II, p. 253 et 254.

b. Le cri de la cresserelle est *prt, prt*, ce qui approche beaucoup de *gry, gry*, qui est le nom qu'on donne aux Antilles à cet oiseau à cause de son cri.

* *Lanius* (Linn.). — Les *pies-grièches* (Cuv.) — Ordre des *Passereaux*, IIe ordre des *Oiseaux*, famille des *Dentirostres* (Cuv.).

tent ; les milans, les buses, les corbeaux, paraissent les craindre et les fuir plutôt que les chercher; rien dans la nature ne peint mieux la puissance et les droits du courage que de voir ce petit oiseau, qui n'est guère plus gros qu'une alouette, voler de pair avec les éperviers, les faucons et tous les autres tyrans de l'air, sans les redouter, et chasser dans leur domaine, sans craindre d'en être puni; car quoique les pies-grièches se nourrissent communément d'insectes, elles aiment la chair de préférence; elles poursuivent au vol tous les petits oiseaux : on en a vu prendre des perdreaux et de jeunes levrauts; les grives, les merles et les autres oiseaux pris au lacet ou au piége deviennent leur proie la plus ordinaire, elles les saisissent avec les ongles, leur crèvent la tête avec le bec, leur serrent et déchiquètent le cou, et après les avoir étranglés ou tués elles les plument pour les manger, les dépecer à leur aise, et en emporter dans leur nid les débris en lambeaux.

Le genre de ces oiseaux est composé d'un assez grand nombre d'espèces; mais nous pouvons réduire à trois principales ceux de notre climat : la première est celle de la pie-grièche grise, la seconde celle de la pie-grièche rousse, et la troisième celle de la pie-grièche appelée vulgairement l'*écorcheur*. Chacune de ces trois espèces mérite une description particulière, et contient quelques variétés que nous allons indiquer.

LA PIE-GRIÈCHE GRISE. *

Cette pie-grièche grise est très-commune dans nos provinces de France, et paraît être naturelle à notre climat, car elle y passe l'hiver et ne le quitte en aucun temps; elle habite les bois et les montagnes en été, et vient dans les plaines et près des habitations en hiver ; elle fait son nid sur les arbres les plus élevés des bois ou des terres en montagnes : ce nid est composé au dehors de mousse blanche entrelacée d'herbes longues, et au dedans il est bien doublé et tapissé de laine; ordinairement il est appuyé sur une branche à double et triple fourche; la femelle, qui ne diffère pas du mâle par la grosseur, mais seulement par la teinte des couleurs, plus claires que celles du mâle, pond ordinairement cinq ou six et quelquefois sept, ou même huit œufs gros comme ceux d'une grive; elle nourrit ses petits de chenilles et d'autres insectes dans les premiers jours, et bientôt elle leur fait manger

* *Lanius excubitor* (Linn.). — La *pie-grièche commune* (Cuv.). — Ordre des *Passereaux*, famille des *Dentirostres*, genre *Pies-grièches* (Cuv.). — « Il y en a, dans le midi de l'Europe, « une race ou peut-être une espèce de couleur plus foncée, teinte de vineux en dessous (*lanius* « *meridionalis*, Temm.). L'Amérique en a de plus voisines encore. » (Cuvier.)

de petits morceaux de viande que leur père leur apporte avec un soin et une diligence admirables : bien différente des autres oiseaux de proie qui chassent leurs petits avant qu'ils soient en état de se pourvoir d'eux-mêmes, la pie-grièche garde et soigne les siens tout le temps du premier âge, et quand ils sont adultes elle les soigne encore; la famille ne se sépare pas; on les voit voler ensemble pendant l'automne entier, et encore en hiver, sans qu'ils se réunissent en grandes troupes : chaque famille fait une petite bande à part, ordinairement composée du père, de la mère et de cinq ou six petits, qui tous prennent un intérêt commun à ce qui leur arrive, vivent en paix et chassent de concert, jusqu'à ce que le sentiment ou le besoin d'amour, plus fort que tout autre sentiment, détruise les liens de cet attachement, et enlève les enfants à leurs parents; la famille ne se sépare que pour en former de nouvelles.

Il est aisé de reconnaître les pies-grièches de loin, non-seulement à cause de cette petite troupe qu'elles forment après le temps des nichées, mais encore à leur vol, qui n'est ni direct, ni oblique à la même hauteur, et qui se fait toujours de bas en haut, et de haut en bas, alternativement et précipitamment; on peut aussi les reconnaître, sans les voir, à leur cri aigu, *troui, troui*, qu'on entend de fort loin, et qu'elles ne cessent de répéter lorsqu'elles sont perchées au sommet des arbres.

Il y a, dans cette première espèce, variété pour la grandeur, et variété pour la couleur : nous avons au Cabinet une pie-grièche qui nous a été envoyée d'Italie [1], et qui ne diffère de la pie-grièche commune que par une teinte de roux sur la poitrine et le ventre; on en trouve d'absolument blanches dans les Alpes [a], et ces pies-grièches blanches, aussi bien que celles qui ont une teinte de roux sur le ventre, sont de la même grandeur que la pie-grièche grise, qui n'est elle-même pas plus grosse que le *mauvis* [b], autrement la *grive-mauviette* [c]; mais il s'en trouve d'autres en Allemagne et en Suisse qui sont un peu plus grandes, et dont quelques naturalistes ont voulu faire une espèce particulière, quoiqu'il n'y ait aucune autre différence entre ces oiseaux que celle d'un peu plus de grandeur, ce qui pourrait bien provenir de la nourriture, c'est-à-dire de l'abondance ou de la disette des pays qu'ils habitent : ainsi la pie-grièche grise varie, même dans nos climats d'Europe, par

a. « Lanius albus. » Aldrov., *Avi.*, t. I, p. 387. *Cum icone.*

b. « Lanius major. » Gessner, *Avi.*, p. 581. *Cum icone.* — « Pica cinerea seu lanius major. » Frisch, tab. LIX, avec des figures coloriées du mâle et de la femelle.

c. Elle diffère de la première en ce qu'elle est plus grande et plus grosse, et en ce qu'elle a les plumes scapulaires et les petites couvertures du dessus des ailes d'une couleur roussâtre; mais comme elle resemble pour tout le reste à la pie-grièche commune, ces différences, qui peut-être ne sont pas générales ni bien constantes, ne nous paraissent pas suffisantes pour établir une espèce distincte et séparée de la première.

1. *Lanius excubitor minor* (Gmel.). — La *petite pie-grièche*, dite d'*Italie* (Cuv.). — « C'est « une espèce très-distincte. » (Cuvier.)

la grandeur et par les couleurs; on ne doit donc pas être surpris si elle varie encore davantage dans des climats plus éloignés, tels que ceux de l'Amérique, de l'Afrique et des Indes; la pie-grièche grise de la Louisiane est le même oiseau que la pie-grièche grise d'Europe, de laquelle elle paraît différer aussi peu que la pie-grièche d'Italie; on n'y remarquerait même aucune différence bien sensible, si elle n'était pas un peu plus petite et un peu plus foncée de couleur sur les parties supérieures du corps.

La pie-grièche du cap de Bonne-Espérance[a], la pie-grièche grise du Sénégal, et la pie-grièche bleue de Madagascar, sont encore trois variétés très-voisines l'une de l'autre, et appartiennent également à l'espèce commune de la pie-grièche grise d'Europe; celle du Cap ne diffère de celle d'Europe qu'en ce qu'elle a toutes les parties supérieures du corps d'un brun noirâtre; celle du Sénégal les a d'un brun plus clair, et celle de Madagascar a ces mêmes parties d'un beau bleu; mais ces différences dans la couleur du plumage, tout le reste étant égal et semblable d'ailleurs, ne suffisent pas à beaucoup près pour en faire des espèces distinctes et séparées de la pie-grièche commune. Nous donnerons plusieurs exemples de changements de couleur tout aussi grands dans d'autres oiseaux, même dans notre climat; à plus forte raison ces changements doivent-ils arriver dans des climats différents et aussi éloignés les uns des autres : l'influence de la température se marque par des rapports que des gens attentifs ne doivent pas laisser échapper : par exemple, nous trouvons ici que la pie-grièche étrangère, qui ressemble le plus à notre pie-grièche d'Italie, est celle de la Louisiane[1]; or la température de ces deux climats n'est pas fort inégale; et nous trouvons au contraire que celle du Cap[2], du Sénégal[3] et de Madagascar[4] ressemble moins, parce que ces climats sont en effet d'une température très-différente de celle d'Italie.

a. C'est à cette espèce qu'on doit aussi rapporter l'oiseau des Indes orientales, que les Anglais qui fréquentent les côtes de Bengale ont appelé *dial-bird* (l'horloge ou le cadran), et qui a été indiqué par Albin, t. III, p. 8, avec des figures coloriées du mâle (pl. XVII), et de la femelle (pl. XVIII) : « Cette pie-grièche, dit-il, est grande à peu près comme notre pie-grièche grise, « avec le bec noir, les coins de la bouche jaunes, l'iris des yeux de la même couleur, les jambes « et les pieds bruns; le mâle a la tête, le cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessus de « la queue, les plumes scapulaires, la gorge et la poitrine noires; le ventre, les côtés et les « couvertures du dessous de la queue blanches; toutes les plumes de la queue également « longues, noires en dessus et blanches en dessous : la femelle ne diffère du mâle qu'en ce que « les couleurs sont moins foncées. »

1. *Lanius americanus* (Cuv.). — La *pie-grièche de la Louisiane* (*Id.*).

2. Le Cap a *plusieurs pies-grièches :* la *pie-grièche du Cap*, dite *fiscal* (*lanius collaris* Gmel.), la *pie-grièche brubru* (*lanius capensis* Sh.), etc.

3. *Lanius senegalensis.* — *Lanius collurio melanocephalus* (Gmel.) — Le *tchagra.*

4. Madagascar a *plusieurs pies-grièches :* la *petite pie-grièche de Madagascar* (*lanius madagascariensis* Gmel.); la *pie-grièche*, dite *pie-grièche rousse de Madagascar* (*lanius rufus* Gmel), la *pie-grièche*, dite *grande pie-grièche verte de Madagascar* ou *tcha-chert-bé* (*lanius leucocephalus* Lath.), etc.

Il en est de même du climat de Cayenne, où la pie-grièche[1] prend un plumage varié ou rayé de longues taches brunes; mais comme elle est de la même grandeur que notre pie-grièche grise, et qu'elle lui ressemble à tous autres égards, nous avons cru pouvoir la rapporter avec fondement à cette espèce commune.

LA PIE-GRIÈCHE ROUSSE. *

Cette pie-grièche rousse est un peu plus petite que la grise, et très-aisée à reconnaître par le roux qu'elle a sur la tête, qui est quelquefois rouge et ordinairement d'un roux vif; on peut aussi remarquer qu'elle a les yeux d'un gris blanchâtre ou jaunâtre, au lieu que la pie-grièche grise les a bruns; elle a aussi le bec et les jambes plus noires : le naturel de cette pie-grièche rousse est à peu très-près le même que celui de la pie-grièche grise : toutes deux sont aussi hardies, aussi méchantes l'une que l'autre; mais ce qui prouve que ce sont néanmoins deux espèces différentes, c'est que la première reste au pays toute l'année, au lieu que celle-ci le quitte en automne et ne revient qu'au printemps; la famille, qui ne se sépare pas à la sortie du nid, et qui demeure toujours rassemblée, part vers le commencement de septembre, sans se réunir avec d'autres familles et sans faire de longs vols : ces oiseaux ne vont que d'arbre en arbre et ne volent pas de suite, même dans le temps de leur départ; ils restent pendant l'été dans nos campagnes et font leur nid sur quelque arbre touffu; au lieu que la pie-grièche grise habite les bois dans cette même saison, et ne vient guère dans nos plaines que quand la pie-grièche rousse est partie : on prétend aussi que de toutes les pies-grièches celle-ci est la meilleure, ou, si l'on veut, la seule qui soit bonne à manger[a].

Le mâle et la femelle sont à très-peu près de la même grosseur; mais ils diffèrent par les couleurs assez pour paraître des oiseaux de différente espèce : nous observerons seulement au sujet de cette espèce et de la suivante, appelée l'*écorcheur*, que ces oiseaux font leur nid avec beaucoup d'art et de propreté, à peu près avec les mêmes matériaux qu'emploie la pie-grièche grise; la mousse et la laine y sont si bien entrelacées avec les petites racines souples, les herbes fines et longues, les branches pliantes

a. « Lanius minor rutilus ad cibum aptior reliquis, delicatus et salubris. » Schwenckfeld, *Theriotrop. Sil.*, p. 292.

1. *Lanius doliatus* ou *radiatus*. — La *pie-grièche rayée de Cayenne* (Cuv.). — Cayenne en a plusieurs autres.

* *Lanius collurio rufus* et *lanius pomeranus* (Gmel.). — *Lanius rutilus* (Lath.). — *Lanius ruficollis* (Sh.). — *Lanius rufus* (Naum.). — La *pie-grièche rousse* (Cuv.).

des petits arbustes, que cet ouvrage paraît avoir été tissu : ils produisent ordinairement cinq ou six œufs, et quelquefois davantage; et ces œufs, dont le fond est de couleur blanchâtre, sont en tout ou en partie tachés de brun ou de fauve.

L'ÉCORCHEUR.*

L'écorcheur est un peu plus petit que la pie-grièche rousse, et lui ressemble assez par les habitudes naturelles : comme elle, il arrive au printemps, fait son nid sur des arbres ou même dans des buissons en pleine campagne et non pas dans les bois, part avec sa famille vers le mois de septembre, se nourrit communément d'insectes, et fait aussi la guerre aux petits oiseaux; en sorte qu'on ne peut trouver aucune différence essentielle entre eux, sinon la grandeur, la distribution et les nuances des couleurs, qui paraissent être constamment différentes dans chacune de ces espèces, tant celles du mâle que celles de la femelle; néanmoins comme entre le mâle et la femelle de chacune de ces deux espèces il y a dans ce même caractère de la couleur encore plus de différence que d'une espèce à l'autre, on serait très-bien fondé à ne les regarder que comme des variétés, et à réunir sous la même espèce la pie-grièche rousse, l'écorcheur et l'écorcheur varié [a], dont quelques naturalistes ont encore fait une espèce distincte, et qui cependant pourrait bien être la femelle de celui dont il est ici question.

Au reste, ces deux espèces de pies-grièches, avec leurs variétés, nichent dans nos climats, et se trouvent en Suède comme en France; en sorte qu'elles ont pu passer d'un continent à l'autre : il est donc à présumer que les espèces étrangères de ce même genre, et qui ont des couleurs rousses, ne sont que des variétés de l'écorcheur, d'autant qu'ayant l'usage de passer tous les ans d'un climat à l'autre elles ont pu se naturaliser dans des climats éloignés encore plus aisément que la pie-grièche, qui reste constamment dans notre pays.

Rien ne prouve mieux le passage de ces oiseaux de notre pays dans des climats plus chauds, pour y passer l'hiver, que de les retrouver au Sénégal; la pie-grièche rousse [1] nous a été envoyée par M. Adanson, et c'est absolument le même oiseau que notre pie-grièche rousse d'Europe;

a. « Collurionis parvi secundum genus. » Aldrov., *Avi.*, t. I, p. 390. *Cum icone* « Collorio « varius. » L'écorcheur varié. Brisson, t. II, p. 154. « An præcedentis fœmina? » *Idem, ibidem*, p. 158.

* ***Lanius collurio*** (Gmel.). — L'*écorcheur* (Cuv.).

1. Voyez la nomenclature de la pie-grièche rousse.

il y en a une autre[1] qui nous a été également envoyée du Sénégal, et qui doit n'être regardée que comme une simple variété dans l'espèce, puisqu'elle ne diffère des autres que par la couleur de la tête qu'elle a noire, et par un peu plus de longueur de queue, ce qui ne fait pas, à beaucoup près, une assez grande différence pour en former une espèce distincte et séparée.

Il en est de même de l'oiseau que nous avons appelé l'*écorcheur des Philippines* [a], et encore de celui que nous avons appelé *pie-grièche de la Louisiane* [2], qui nous ont été envoyés de ces deux climats si éloignés l'un de l'autre, et qui néanmoins se ressemblent assez pour ne paraître que le même oiseau, et qui dans le réel ne font ensemble qu'une variété de notre écorcheur, à la femelle duquel cette variété ressemble presque en tout.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA PIE-GRIÈCHE GRISE ET A L'ÉCORCHEUR.

I. — LE FINGAH. *

L'oiseau des Indes orientales, appelé à Bengale *fingah*, dont M. Edwards a donné la description sous le nom de *pie-grièche des Indes*, à queue fourchue, qui est certainement une espèce différente de toutes les autres pies-grièches. Voici la traduction de ce que dit M. Edwards à ce sujet : la forme

a. Il nous paraît que cet oiseau est le même que celui que M. Edwards a donné sous le nom de *pie-grièche rouge* ou *rousse huppée*. « Cet oiseau, dit-il, s'appelle *charah* dans le pays de Ben-« gale, et diffère de nos pies-grièches par une huppe qu'il porte sur la tête ; » mais cette différence est bien légère, car cette huppe n'en est pas une, c'est seulement une disposition de plumes qui paraissent hérissées comme celles du geai lorsqu'il est en colère, et que M. Edwards avoue lui-même qu'il n'a vue que dans l'oiseau mort ; en sorte qu'on ne peut pas assurer si ces plumes n'avaient pas été redressées par quelque froissement avant ou après la mort de l'oiseau, ce qui est bien différent d'une huppe naturelle. La preuve de ce que je viens de dire c'est qu'on voit une semblable huppe sur la tête de la pie-grièche blanche et noire de Surinam, dont le même M. Edwards a donné la figure dans la première partie de ses *Glanures* (*Glanures* d'Edwards, part. I, p. 35, pl. CCXXVI.) : or nous avons cette espèce au Cabinet du Roi, et il est certain qu'elle n'a point de huppe ; dès lors nous ne pouvons nous empêcher de présumer que cette apparence de huppe, ou plutôt de plumes hérissées sur la tête, qui se trouve dans ces deux pies-grièches de M. Edwards, ne soit une disposition accidentelle ou momentanée, et qui probablement ne se manifeste que quand l'oiseau est en colère : ainsi nous persistons à croire que cette pie-grièche de Bengale n'est qu'une variété de l'espèce de la pie-grièche rousse ou de l'écorcheur d'Europe.

1. Voyez la note 3 de la page 155.
2. Voyez la note 1 de la page 155.

* *Lanius cærulescens* (Gmel.). — Le *drongo fingah*. — Ordre *id.*, famille *id.*, genre *Drongos* ou *Edolius* (Cuv.).

du bec, les moustaches ou poils qui en surmontent la base, la force des jambes, m'ont déterminé à donner à cet oiseau le nom de *pie-grièche*, quoique sa queue soit faite tout autrement que celle des pies-grièches, dont les plumes du milieu sont les plus longues; au lieu que dans celle-ci elles sont beaucoup plus courtes que les plumes extérieures; en sorte que la queue paraît fourchue, c'est-à-dire vide au milieu vers son extrémité : il a le bec épais et fort, voûté en arc à peu près comme celui de l'épervier, plus long à proportion de sa grosseur, et moins crochu, avec des narines assez grandes; la base de la mandibule supérieure est environnée de poils raides... La tête entière, le cou, le dos et les couvertures des ailes sont d'un noir brillant, avec un reflet de bleu, de pourpre et de vert, et qui se décide ou varie suivant l'incidence de la lumière..... La poitrine est d'une couleur cendrée, sombre et noirâtre : tout le ventre et les couvertures du dessous de la queue sont blanches; les jambes, les pieds et les ongles sont d'un brun noirâtre : je doutais, ajoute M. Edwards, si je devais ranger cet oiseau avec les pies-grièches ou avec les pies, car il me paraissait également voisin de chacun de ces deux genres, et je pense que tous deux pourraient n'en faire qu'un, les pies convenant en beaucoup de choses avec les pies-grièches; quoique personne en Angleterre ne l'ait remarqué, il paraît qu'en France on y a fait attention, et qu'on a observé cette conformité de nature dans ces deux oiseaux, puisqu'on les a tous deux appelés *pies*[a].

II. — ROUGE-QUEUE. *

L'oiseau des Indes orientales, indiqué et décrit par Albin sous le nom de *rouge-queue de Bengale;* il est de la même grandeur que la pie-grièche grise d'Europe : le bec est d'un cendré brun ; l'iris des yeux est blanchâtre, le dessus et le derrière de la tête noirs; il y a au-dessous des yeux une tache d'un rouge vif terminée de blanc, et sur le cou quatre taches noires en portion de cercle; le dessous du cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, celles du dessous des ailes et les plumes scapulaires, sont brunes; la gorge, le dessous du cou, la poitrine, le haut du ventre, les côtés et les jambes, sont blancs; le bas du ventre et les couvertures du dessous de la queue sont rouges, la queue est d'un brun clair; les pieds et les ongles sont noirs[b].

a. Edwards, *Hist. nat. of birds*, t. II, p. 56, pl. LVI, avec une figure bien coloriée.

b. Rouge-queue de Bengale. Albin, t. III, p. 24, pl. LVI, avec une figure coloriée. — La pie-grièche de Bengale. Brisson, t. II, p. 175.

* *Lanius emeria* (Linn.).

III. — LANGRAIEN * ET TCHA-CHERT. **

Les oiseaux envoyés de Manille et de Madagascar, le premier sous le nom de *langraien*, et le second sous celui de *tcha-chert*, que l'on a rapportés peut-être mal à propos au genre des pies-grièches[a], parce qu'ils en diffèrent par un caractère essentiel, ayant les ailes, lorsqu'elles sont pliées, aussi longues que la queue, tandis que toutes les autres pies-grièches, ainsi que les oiseaux étrangers, que nous y rapporterons, ont les ailes beaucoup plus courtes à proportion, ce qui pourrait faire croire que ce sont des oiseaux d'un autre genre : néanmoins, comme celui de Madagascar approche assez de l'espèce de notre pie-grièche grise, à cette différence près de la longueur des ailes, on pourrait le regarder comme faisant la nuance entre notre pie-grièche et cet oiseau de Manille auquel il ressemble encore plus qu'à notre pie-grièche; et comme nous ne connaissons aucun genre d'oiseaux auquel on puisse rapporter directement cet oiseau de Manille, nous avons suivi le sentiment des autres naturalistes, en lui donnant le nom de *pie-grièche*, aussi bien qu'à celui de Madagascar; mais nous avons cru devoir ici marquer nos doutes sur la justesse de cette dénomination.

IV. — BÉCARDES. ***

Les oiseaux envoyés de Cayenne, le premier, sous le nom de *pie-grièche grise*[1]; et le second sous celui de pie-grièche tachetée[2], qui sont d'une espèce différente de nos pies-grièches d'Europe, et que nous avons cru devoir appeler *bécardes,* à cause de la grosseur et de la longueur de leur bec, qu'ils ont aussi de couleur rouge; ces bécardes diffèrent encore de nos pies-grièches en ce qu'elles ont la tête toute noire, et l'habitude du corps plus épaisse et plus longue; mais d'ailleurs elles leur ressemblent plus qu'à tout autre oiseau. Au reste, l'une nous paraît être le mâle, et l'autre la femelle de la même espèce[3], sur laquelle nous observerons qu'il se trouve encore d'autres espèces semblables par la grosseur du bec dans ce même climat de Cayenne, et dans d'autres climats très-éloignés, comme on le va voir dans les articles suivants.

a. Brisson, t. II, p 180 et 195.

* *Lanius leucorhynchos* (Gmel.). — *Lanius dominicanus* (Sonnerat). Ordre et famille *id.*, genre *Pies-grièches*, sous-genre *Langrayen* ou *Pies-grièches-hirondelles* (Cuv.).

** La *petite pie-grièche verte de Madagascar* (*lanius viridis* Linn.). — Voyez la note 4 de la p. 155.

*** Les *bécardes* ou *psaris* (Cuv.). — « Buffon a étendu mal à propos ce nom de *bécarde* à « un *tyran* (*lanius sulfuratus*) et à une *pie-grièche* très-voisine des *merles* (*lanius barbarus*). » (Cuvier.)

1. *Lanius cayanus* (Gmel.).

2. *Lanius nævius* (Gmel.). — Le jeune ou la femelle du précédent.

3. Voyez la note précédente.

V. — BÉCARDE A VENTRE JAUNE. *

L'oiseau envoyé de Cayenne sous le nom de *pie-grièche jaune,* qui par son long bec nous paraît être d'une espèce assez voisine de la précédente et que, par cette raison, nous avons appelé la *bécarde à ventre jaune,* car elles ne diffèrent guère que par les couleurs.

VI. — LE VANGA OU BÉCARDE A VENTRE BLANC. **

L'oiseau envoyé de Madagascar par M. Poivre, sous le nom de *vanga,* et qui quoique différent par l'espèce de nos pies-grièches et de nos écorcheurs, peut-être même étant d'un autre genre, a néanmoins plus de rapport avec ces oiseaux qu'avec aucun autre ; c'est pour cette raison que nous l'avons nommé *pie-grièche* ou *écorcheur de Madagascar.* Mais on pourrait, à plus juste titre, le rapporter au genre des bécardes dont nous venons de parler, et l'appeler *bécarde à ventre blanc.*

VII. — LE SCHET-BÉ. ***

L'oiseau envoyé de Madagascar par M. Poivre, sous le nom de *schet-bé,* et dont l'espèce nous paraît si voisine de la précédente qu'on pourrait les regarder toutes deux comme n'en faisant qu'une si le climat de Cayenne n'était pas aussi éloigné qu'il est de celui de Madagascar. Nous avons appelé cet oiseau *pie-grièche rousse de Madagascar,* par la même raison que nous avons appelé le précédent *pie-grièche jaune de Cayenne;* et il faut avouer que cette pie-grièche rousse de Madagascar approche un peu plus que celle de Cayenne de nos pies-grièches d'Europe, parce qu'elle a le bec plus court, et par conséquent différent de celui de nos pies-grièches d'Europe; au reste, ces deux espèces étrangères sont plus voisines l'une de l'autre que de nos pies-grièches d'Europe.

VIII. — LE TCHA-CHERT-BÉ. ****

L'oiseau envoyé de Madagascar par M. Poivre, sous le nom de *tcha-chert-bé,* et que nous avons nommé *grande pie-grièche verdâtre,* et qui ne

* *Lanius sulfuratus* (Gmel.). — Le *tyran à ventre jaune* (Cuv.). — Ordre et famille *id.*, genre *Gobes-mouches* ou *Muscicapa,* sous-genre *Tyrans* (Cuv.). — Voyez la nomenclature *** de la p. 160.

** *Lanius curvirostris* (Gmel.). — Le *vanga* (Cuv.). — Ordre et famille *id.,* genre *Pies-grièches,* sous-genre *Vanga* (Cuv.).

*** *Lanius rufus* (Gmel.). — La *pie-grièche rousse de Madagascar* (Cuv.).

**** *Lanius leucocephalus* (Gmel.). — La *grande pie-grièche verte de Madagascar* (voyez la note 4 de la page 155.)

nous paraît être qu'une espèce très-voisine ou même une variété d'âge ou de sexe dans l'espèce précédente, dont elle ne diffère guère que parce qu'elle a le bec un peu plus court et moins crochu, et les couleurs un peu différemment distribuées. Au reste, ces cinq oiseaux étrangers et à gros bec, savoir, la pie-grièche grise et la pie-grièche jaune de Cayenne, la pie-grièche rousse, l'écorcheur et la pie-grièche verdâtre de Madagascar, pourraient bien faire un petit genre à part auquel nous avons donné le nom de *bécardes,* à cause de la grandeur et de la grosseur de leur bec, parce que dans le réel tous ces oiseaux diffèrent assez des pies-grièches pour devoir en être séparés.

IX. — LE GONOLEK. *

L'oiseau qui nous a été envoyé du Sénégal par M. Adanson, sous le nom de *pie-grièche rouge du Sénégal*, et que les nègres, dit-il, appellent *gonolek,* c'est-à-dire mangeur d'insectes. C'est un oiseau remarquable par les couleurs vives dont il est peint; il est à très-peu près de la même grandeur que la pie-grièche d'Europe, et n'en diffère, pour ainsi dire, que par les couleurs, qui néanmoins suivent dans leur distribution à peu près le même ordre que sur la pie-grièche grise d'Europe; mais comme les couleurs en elles-mêmes sont très-différentes, nous avons cru devoir regarder cet oiseau comme étant d'une espèce différente.

X. — LE CALI-CALIC ET LE BRUIA. **

L'oiseau envoyé de Madagascar par M. Poivre, tant le mâle que la femelle, le premier sous le nom de *cali-calic*, et le second sous celui de *bruia,* que l'on peut rapporter au genre de notre écorcheur d'Europe à cause de sa petitesse; mais qui du reste en diffère assez pour être regardé comme un oiseau d'espèce différente.

XI. — PIE-GRIÈCHE HUPPÉE. ***

L'oiseau envoyé du Canada sous le nom de *pie-grièche huppée*, et qui porte en effet sur le sommet de la tête une huppe molle et de plumes longuettes qui retombent en arrière, mais qui du reste est une vraie pie-grièche, et assez semblable à notre pie-grièche rousse par la disposition

* *Lanius barbarus* (Gmel.). — Le *gonolek* (Cuv.). — Voyez la nomenclature *** de la p. 160.

** *Lanius madagascariensis* (Gmel.). — La *petite pie-grièche de Madagascar* (Cuv.). — Voyez la note 4 de la page 155.

*** *Lanius canadensis* (Gmel.). — La *pie-grièche à huppe rousse d'Amérique* (Cuv.).

des couleurs pour qu'on puisse la regarder comme une espèce voisine, qui n'en diffère guère que par les caractères de cette huppe et du bec qui est un peu plus gros.

LES OISEAUX DE PROIE NOCTURNES. *

Les yeux de ces oiseaux sont d'une sensibilité si grande qu'ils paraissent être éblouis par la clarté du jour, et entièrement offusqués par les rayons du soleil : il leur faut une lumière plus douce, telle que celle de l'aurore naissante ou du crépuscule tombant; c'est alors qu'ils sortent de leurs retraites pour chasser, ou plutôt pour chercher leur proie, et ils font cette quête avec grand avantage; car ils trouvent dans ce temps les autres oiseaux et les petits animaux endormis ou prêts à l'être : les nuits où la lune brille sont pour eux les beaux jours, les jours de plaisir, les jours d'abondance, pendant lesquels ils chassent plusieurs heures de suite et se pourvoient d'amples provisions; les nuits où la lune fait défaut sont beaucoup moins heureuses, ils n'ont guère qu'une heure le soir et une heure le matin pour chercher leur subsistance; car il ne faut pas croire que la vue de ces oiseaux, qui s'exerce si parfaitement à une faible lumière, puisse se passer de toute lumière, et qu'elle perce en effet dans l'obscurité la plus profonde; dès que la nuit est bien close ils cessent de voir, et ne diffèrent pas à cet égard des autres animaux, tels que les lièvres, les loups, les cerfs, qui sortent le soir des bois pour repaître ou chasser pendant la nuit : seulement ces animaux voient encore mieux le jour que la nuit; au lieu que la vue des oiseaux nocturnes est si fort offusquée pendant le jour qu'ils sont obligés de se tenir dans le même lieu sans bouger, et que, quand on les force à en sortir, ils ne peuvent faire que de très-petites courses, des vols courts et lents de peur de se heurter; les autres oiseaux, qui s'aperçoivent de leur crainte ou de la gêne de leur situation, viennent à l'envi les insulter : les mésanges, les pinsons, les rouges-gorges, les merles, les geais, les grives, etc., arrivent à la file : l'oiseau de nuit perché sur une branche, immobile, étonné, entend leurs mouvements, leurs cris qui redoublent sans cesse, parce qu'il n'y répond que par des gestes bas, en tournant sa tête, ses yeux et son corps d'un air ridicule; il se laisse même assaillir et frapper sans se défendre; les plus petits, les plus faibles de ses ennemis sont les plus ardents à le tourmenter, les plus opiniâtres à le huer : c'est sur cette espèce de jeu de moquerie ou d'antipathie naturelle qu'est fondé le petit art de la pipée; il suffit de placer un oiseau nocturne ou même d'en contrefaire la voix pour faire arriver les oiseaux à l'endroit où l'on a tendu les

* *Strix* (Linn.). — Ordre des *Oiseaux de proie*, famille des *Nocturnes* (Cuv.).

gluaux [a] : il faut s'y prendre une heure avant la fin du jour pour que cette chasse soit heureuse; car si l'on attend plus tard, ces mêmes petits oiseaux qui viennent pendant le jour provoquer l'oiseau de nuit avec autant d'audace que d'opiniâtreté, le fuient et le redoutent dès que l'obscurité lui permet de se mettre en mouvement et de déployer ses facultés.

Tout cela doit néanmoins s'entendre avec certaines restrictions qu'il est bon d'indiquer : 1° toutes les espèces de hiboux et de chouettes ne sont pas également offusquées par la lumière du jour; le grand duc voit assez clair pour voler et fuir à d'assez grandes distances en plein jour; la chevêche, ou la plus petite espèce de chouettes, chasse, poursuit et prend des petits oiseaux longtemps avant le coucher et après le lever du soleil. Les voyageurs nous assurent que le grand duc ou hibou de l'Amérique septentrionale [b] prend les gélinottes blanches en plein jour, et même lorsque la neige en augmente encore la lumière; Belon dit très-bien dans son vieux langage [c] que *quiconque prendra garde à la vue de ces oiseaux, ne la trouvera pas si imbécile qu'on la crie;* 2° il paraît que le hibou commun ou moyen duc voit plus mal que le scops ou petit duc, et que c'est de tous les hiboux celui qui est le plus offusqué par la lumière du jour, comme le sont aussi le chat-huant, l'effraie et la hulotte; car on voit les oiseaux s'attrouper également pour les insulter à la pipée; mais avant de donner les faits qui ont rapport à chaque espèce en particulier, il faut en présenter les distinctions générales.

On peut diviser en deux genres principaux les oiseaux de proie nocturnes, le genre du hibou et celui de la chouette, qui contiennent chacun plusieurs espèces différentes; le caractère distinctif de ces deux genres, c'est que tous les hiboux ont deux aigrettes de plumes en forme d'oreilles, droites de chaque côté de la tête [d], tandis que les chouettes ont la tête arrondie sans aigrettes et sans aucunes plumes proéminentes [e]; nous réduirons à trois les espèces contenues dans le genre du hibou. Ces trois espèces sont : 1° le duc ou grand duc; 2° le hibou ou moyen duc ; 3° le scops ou

a. Cette espèce de chasse était connue des anciens; car Aristote l'indique clairement dans les termes suivants : « Die cæteræ aviculæ omnes noctuam circumvolant, quod mirari vocatur, « advolantesque percutiunt. Qua propter eâ constitutâ avicularum genera et varia multa « capiunt. » *Hist. anim.*, lib. IX, cap. I.

b. Voyage à la baie d'Hudson, t. I, p. 56.

c. Belon, *Hist. nat. des oiseaux,* page 133. — *Nota.* C'est en effet avec cette restriction qu'on doit entendre ce que disent à cet égard la plupart des écrivains, et entre autres Schwenckfeld : « Noctu perspicacissimè videntes, diu cœcutientes. » *Theriotrop. Sil.*, p. 308.

d. Ces oiseaux peuvent remuer et faire baisser ou élever ces aigrettes de plumes à volonté.

e. Il paraît que Pline avait remarqué cette différence générique, lorsqu'il dit : « Pennatorum « animalium buboni tantùm et oto plumæ velut aures. » Lib. XI, cap. XXXVII. Et ailleurs : « Otus « bubone minor est, noctuis major, auribus plumeis eminentibus, unde et nomen illi; quidam « latinè asionem vocant. » Lib. X, cap. XXIII. — *Nota* qu'il y a trois espèces de hiboux qui ont en effet des aigrettes de plumes, et que ces trois espèces sont le grand duc, *bubo;* le moyen duc, *otus;* et le petit duc, *asio*, que Pline confond avec l'*otus*.

petit duc; mais nous ne pouvons réduire à moins de cinq les espèces du genre de la chouette, et ces espèces sont : 1° la hulotte ou huette; 2° le chat-huant; 3° l'effraie ou fresaie; 4° la chouette ou grande chevêche; 5° la chevêche ou petite chouette : ces huit espèces se trouvent toutes en Europe et même en France; quelques-unes ont des variétés qui paraissent dépendre de la différence des climats; d'autres ont des représentants dans le nouveau continent; la plupart des hiboux et des chouettes de l'Amérique ne diffèrent pas assez de celles de l'Europe, pour qu'on ne puisse leur supposer une même origine.

Aristote fait mention de douze espèces d'oiseaux qui voient dans l'obscurité et volent pendant la nuit; et comme dans ces douze espèces il comprend l'orfraie et le tette-chèvre ou crapaud-volant sous les noms de *phinis* et d'*œgotilas*, et trois autres sous les noms de *capriceps*, de *chalcis* et de *charadrios*, qui sont du nombre des oiseaux pêcheurs et habitants des marais ou des rives des eaux et des torrents, il paraît qu'il a réduit à sept espèces tous les hiboux et toutes les chouettes qui étaient connus en Grèce de son temps; le hibou ou moyen duc, qu'il appelle ὦτος, *otus*, précède et conduit, dit-il, les cailles lorsqu'elles partent pour changer de climat[a], et c'est par cette raison qu'on appelle cet oiseau *dux* ou *duc* : l'étymologie me paraît sûre, mais le fait est plus qu'incertain; il est vrai que les cailles, qui, lorsqu'elles partent en automne, sont surchargées de graisse, ne volent guère que la nuit, et qu'elles se reposent pendant le jour à l'ombre pour éviter la chaleur, et que par conséquent on a pu s'apercevoir que le hibou accompagnait ou précédait quelquefois ces troupes de cailles; mais il ne paraît par aucune observation, par aucun témoignage bien constaté, que le hibou soit, comme la caille, un oiseau de passage; le seul fait que j'aie trouvé dans les voyageurs qui aille à l'appui de cette opinion, est dans la préface de l'*Histoire naturelle de la Caroline* par Catesby; il dit : « qu'à « vingt-six degrés de latitude nord, à peu près entre les deux continents « d'Afrique et d'Amérique, c'est-à-dire à six cents lieues environ de l'un « et de l'autre, il vit en allant à la Caroline un hibou au-dessus du vaisseau « où il était, ce qui le surprit d'autant plus, que ces oiseaux ayant les ailes « courtes ne peuvent voler fort loin, et sont aisément lassés par les enfants, « ce qui arrive tout au plus à la troisième volée; il ajoute que ce hibou « disparut après avoir fait des tentatives pour se reposer sur le vais- « seau[b]. »

On peut dire en faveur du fait que tous les hiboux et toutes les chouettes n'ont pas les ailes courtes, puisque dans la plupart de ces oiseaux elles s'étendent au delà de l'extrémité de la queue, et qu'il n'y a que le grand

a. « Cùm coturnices adeunt loca, sine ducibus pergunt; at cùm hinc abeunt, ducibus lingu- « laca, oto et matrice proficiscuntur. » Aristote, *Hist. anim.*, lib. VIII, cap. XII.
b. *Hist. nat. de la Caroline*, par M. Catesby. Préface, p. 7.

duc et le *scops* ou petit duc, dont les ailes, lorsqu'elles sont pliées, n'arrivent pas jusqu'au bout de la queue; d'ailleurs on voit, ou plutôt on entend tous ces oiseaux faire d'assez longs vols en criant; dès lors il semble que la puissance de voler au loin pendant la nuit leur appartient aussi bien qu'aux autres, mais que n'ayant pas d'aussi bons yeux, et ne voyant pas de loin, ils ne peuvent se former un tableau d'une grande étendue de pays[1], et que c'est par cette raison qu'ils n'ont pas, comme la plupart des autres oiseaux, l'instinct des migrations, qui suppose ce tableau pour se déterminer à faire de grands voyages; quoi qu'il en soit, il paraît qu'en général nos hiboux et nos chouettes sont assez sédentaires : on m'en a apporté de presque toutes les espèces, non-seulement en été, au printemps, en automne, mais même dans les temps les plus rigoureux de l'hiver; il n'y a que le *scops* ou petit duc qui ne se trouve pas dans cette saison; et j'ai été en effet informé que cette petite espèce de hibou part en automne et arrive au printemps : ainsi ce serait plutôt au petit duc qu'au moyen duc qu'on pourrait attribuer la fonction de conduire les cailles; mais, encore une fois, ce fait n'est pas prouvé, et de même je ne sais pas sur quoi peut être fondé un autre fait avancé par Aristote, qui dit que le chat-huant (*glaux, noctua*, selon son interprète Gaza[a]), se cache pendant quelques jours de suite, car on m'en a apporté, dans la plus mauvaise saison de l'année, qu'on avait pris dans les bois; et si l'on prétendait que le mot *glaux, noctua* indique ici l'effraie, le fait serait encore moins vrai; car à l'exception des soirées très-sombres et pluvieuses, on l'entend tous les jours de l'année souffler et crier à l'heure du crépuscule.

Les douze oiseaux de nuit, indiqués par Aristote, sont : *byas*, *otos*, *scops*, *phinis*, *œgotilas*, *eleos*, *nycticorax*, *œgolios*, *glaux*, *charadrios*, *chalcis*, *œgocephalos;* traduits en latin par Théodore Gaza :

Bubo, *otus*, *asio*, *ossifraga*, *caprimulgus*, *aluco*, *cicunia* (ou *cicuma* ou *ulula*), *ulula*, *noctua*, *charadrius*, *chalcis*, *capriceps;* j'ai cru devoir interpréter en français les neuf premiers comme il suit :

Le *duc* ou *grand duc*, le *hibou* ou *moyen duc*, le *petit duc*, l'*orfraie*, le *tette-chèvre* ou *crapaud volant*, l'*effraie* ou *fresaie*, la *hulotte*, la *chouette* ou *grande chevêche*, le *chat huant*.

Tous les naturalistes et les littérateurs conviendront aisément avec moi : 1° que le *byas* des Grecs, *bubo* des Latins, est notre duc ou grand duc; 2° que l'*otos* des Grecs, *otus* des Latins, est notre hibou ou moyen duc; 3° que le *scops* des Grecs, *asio* des Latins, est notre petit-duc; 4° que le

a. « Paucis quibusdam diebus (*glaux*) noctua latet. » Aristote, *Hist. anim.*, lib. VIII, cap. XVI.

1. Buffon semble caractériser ici, au sens physique, ce pouvoir qu'il a eu, et que personne n'a jamais eu à un aussi haut degré que lui, de se former, par les yeux de l'esprit, des *tableaux d'une grande étendue*.

phinis des Grecs, *ossifraga* des Latins, est notre orfraie ou grand aigle de mer; 5° que l'*ægotilas* des Grecs, *caprimulgus* des Latins, est notre tette-chèvre ou crapaud volant; 6° que l'*elcos* des Grecs, *aluco* des Latins, est notre effraie ou fresaie; mais ils me demanderont en même temps par quelle raison je prétends que le *glaux* est notre chat-huant, le *nycticorax* notre hulotte, et l'*ægolios* notre chouette ou grande chevêche, tandis que tous les interprètes et tous les naturalistes qui m'ont précédé ont attribué le nom *ægolios* à la hulotte, et qu'ils sont forcés d'avouer qu'ils ne savent à quel oiseau rapporter celui de *nycticorax*, non plus que ceux du *charadrios*, du *chalcis* et du *capriceps*, et qu'on ignore absolument quels peuvent être les oiseaux désignés par ces noms; et, enfin, ils me reprocheront que c'est mal à propos que je transporte aujourd'hui le nom de *glaux* au chat-huant, tandis qu'il appartient de tout temps, c'est-à-dire du consentement de tous ceux qui m'ont précédé, à la chouette ou grande chevêche, et même à la petite chouette ou chevêche proprement dite, comme à la grande.

Je vais leur exposer les raisons qui m'ont déterminé, et je les crois assez fondées pour les satisfaire et pour éclaircir l'obscurité qui résulte de leurs doutes et de leurs fausses interprétations. De tous les oiseaux de nuit dont nous avons fait l'énumération, le chat-huant est le seul qui ait les yeux bleuâtres, et la hulotte la seule qui les ait noirâtres; tous les autres ont l'iris des yeux d'un jaune couleur d'or, ou du moins couleur de safran. Or les Grecs, dont j'ai souvent admiré la justesse de discernement et la précision des idées par les noms qu'ils ont imposés aux objets de la nature, et qui sont toujours relatifs à leurs caractères distinctifs et frappants, n'auraient eu aucune raison de donner le nom *glaux* (*glaucus*), vert de mer ou bleuâtre, à ceux de ces oiseaux qui n'ont rien de bleuâtre, et dont les yeux sont noirs ou orangés ou jaunes; et ils auront avec fondement imposé ce nom à l'espèce de ces oiseaux, qui, parmi toutes les autres, est la seule en effet qui ait les yeux de cette couleur bleuâtre; de même ils n'auront pas appelé *nycticorax*, c'est-à-dire corbeau de nuit, des oiseaux qui ayant les yeux jaunes ou bleus, et le plumage blanc ou gris, n'ont aucun rapport au corbeau, et ils auront donné avec juste raison ce nom à la hulotte, qui est la seule de tous ces oiseaux nocturnes qui ait les yeux noirs et le plumage aussi presque noir, et qui de plus approche du corbeau plus qu'aucun autre par sa grosseur.

Il y a encore une raison de convenance qui ajoute à la vraisemblance de mon interprétation, c'est que le nycticorax chez les Grecs, et même chez les Hébreux, était un oiseau commun et connu, puisqu'ils en empruntaient des comparaisons (*sicut nycticorax in domicilio*); il ne faut pas s'imaginer, comme le croient la plupart de ces littérateurs, que ce fût un oiseau si solitaire et si rare qu'on ne puisse aujourd'hui en retrouver l'es-

pèce : la hulotte est partout assez commune; c'est de toutes les chouettes la plus grosse, la plus noire et la plus semblable au corbeau; toutes les autres espèces en sont absolument différentes; je crois donc que cette observation, tirée de la chose même, doit avoir plus de poids que l'autorité de ces commentateurs, qui ne connaissent pas assez la nature pour en bien interpréter l'histoire.

Or le *glaux* étant le chat-huant, ou, si l'on veut, la chouette aux yeux bleuâtres, et le *nycticorax* étant la hulotte ou chouette aux yeux noirs, l'*ægolios* ne peut être autre que la chouette aux yeux jaunes : ceci mérite encore quelque discussion.

Théodore Gaza traduit le mot *nycticorax*, d'abord par *cicuma*, ensuite par *ulula*, et enfin par *cicunia;* cette dernière interprétation n'est vraisemblablement qu'une faute des copistes, qui de *cicuma* ont fait *cicunia;* car Festus, avant Gaza, avait également traduit *nycticorax* par *cicuma*, et Isidore par *cecuma*, et quelques autres par *cecua* : c'est même à ces noms qu'on pourrait rapporter l'étymologie des mots *zueta* en italien, *chouette* en français : si Gaza eût fait attention aux caractères du *nycticorax*, il s'en serait tenu à sa seconde interprétation *ulula*, et il n'eût pas fait double emploi de ce terme, car il eût alors traduit *ægolios* par *cicuma;* il me paraît donc, par cet examen comparé de ces différents objets et par ces raisons critiques, que le *glaux* est le chat-huant, le *nycticorax* la hulotte, et l'*ægolios* la chouette ou grande chevêche.

Il reste le *charadrios*, le *chalcis* et le *capriceps*. Gaza ne leur donne point de noms latins particuliers, et se contente de copier le mot grec et de les indiquer par *charadrius*, *chalcis* et *capriceps :* comme ces oiseaux sont d'un genre différent de ceux dont nous traitons, et que tous trois paraissent être des oiseaux de marais, et habitant le bord des eaux, nous n'en ferons pas ici plus ample mention; nous nous réservons d'en parler lorsqu'il sera question des oiseaux pêcheurs, parmi lesquels il y a, comme dans les oiseaux de proie, des espèces qui ne voient pas bien pendant le jour, et qui ne pêchent que dans le temps où les hiboux et les chouettes chassent, c'est-à-dire lorsque la lumière du jour ne les offusque plus; en nous renfermant donc dans le sujet que nous traitons, et ne considérant à présent que les oiseaux du genre des hiboux et des chouettes, je crois avoir donné la juste interprétation des mots grecs qui les désignent tous; il n'y a que la seule chevêche ou petite chouette dont je ne trouve pas le nom dans cette langue. Aristote n'en fait aucune mention nulle part, et il y a grande apparence qu'il n'a pas distingué cette petite espèce de chouette de celle du *scops* ou petit duc, parce qu'elles se ressemblent en effet par la grandeur, la forme, la couleur des yeux, et qu'elles ne diffèrent essentiellement que par la petite plume proéminente que le scops porte de chaque côté de la tête, et dont la chevêche ou petite chouette est dénuée; mais toutes ces diffé-

rences particulières seront exposées plus au long dans les articles suivants [1].

Aldrovande remarque avec raison que la plupart des erreurs en histoire naturelle sont venues de la confusion des noms, et que dans celle des oiseaux nocturnes on trouve l'obscurité et les ténèbres de la nuit ; je crois que ce que nous venons de dire pourra les dissiper en grande partie. Nous ajouterons, pour achever d'éclaircir cette matière, quelques autres remarques : le nom *ule*, *eule* en allemand, *owl*, *houlet* en anglais, *huette*, *hulote* en français, vient du latin *ulula*, et celui-ci vient du cri de ces oiseaux nocturnes de la grande espèce ; il est très-vraisemblable, comme le dit M. Frisch, qu'on n'a d'abord nommé ainsi que les grandes espèces de chouettes, mais que les petites leur ressemblant par la forme et par le naturel, on leur a donné le même nom, qui dès lors est devenu un nom général et commun à tous ces oiseaux : de là la confusion à laquelle on n'a qu'imparfaitement remédié en ajoutant à ce nom général une épithète prise du lieu de leur demeure, ou de leur forme particulière, ou de leurs diffé-

1. Buffon vient d'exposer son opinion sur les *oiseaux de nuit*, connus d'Aristote. Voici celle de Cuvier. « Aristote ayant été plus exact que Pline sur ce sujet, et Buffon l'ayant assez mal « interprété (on voit que Cuvier traite un peu Buffon comme Buffon traitait Linné).....

« Aristote (liv. VIII, ch. III) compte six espèces d'oiseaux nocturnes à ongles crochus, savoir : « le *nycticorax*, le *glaux*, le *byas*, l'*eleos*, l'*ægolios* et le *scops* ; il nomme et décrit ensuite « l'*otus* (liv. VIII, ch. XII), mais en disant que ce nom est synonyme de nycticorax, ce qui « explique pourquoi il ne l'a pas compris dans sa première énumération. Le byas ressemble au « glaux pour la forme, mais il est de la taille de l'aigle ; ce ne peut donc être que le grand « duc (*strix bubo*. Linn.). L'otus ou nycticorax ressemble aussi au glaux ; il a des aigrettes « sur la tête. C'est un oiseau bouffon et imitateur. Il est voyageur et accompagne les cailles à « leur départ. Cette double comparaison du byas et de l'otus avec le glaux doit faire penser que « le glaux est aussi une chouette à aigrettes, mais plus commune que les deux autres. Si « nous regardons l'otus, ou le nycticorax, comme notre moyen duc (*strix otus*. Linn.), ainsi « que ses aigrettes et sa qualité d'oiseau voyageur peuvent nous y déterminer, le glaux se « trouvera notre chevêche ou chouette commune (*strix brachyotus*. Gmel.), dont le mâle a « aussi de petites aigrettes. L'eleos est plus grand que le coq : ce doit être la hulotte (*strix* « *aluco*. Linn.) ou le chat-huant (*strix stridula*. Linn.), qui ne sont, comme on le sait « maintenant, que les deux sexes d'une même espèce : cet oiseau est plus grand que le moyen « duc. Le scops est plus petit que le glaux ou chevêche : le choix de cet objet de comparaison « peut faire croire que c'était aussi un strix à aigrettes et à petites aigrettes ; d'ailleurs « Alexandre Myndien le dit positivement dans Athénée (liv. IX, p. m. 392), ce qui est répété « dans Élien (liv. XV, ch. XXVIII), et ainsi ce ne peut être, comme la plupart des naturalistes le « croient, que le petit duc (*strix scops*. Linn.). Mais Aristote (liv. IX, ch. XXVIII) dit qu'il y a « deux sortes de scops : les uns, qui restent toute l'année dans le pays et que l'on ne peut man- « ger ; les autres, qui ne paraissent qu'en automne, qui n'ont pas de voix et qui sont gras et « bons à manger. Les mêmes choses se retrouvent dans Athénée (liv. IX, p. 392). Or, il y a un « oiseau très-voisin du petit duc et qui en a les mœurs, c'est le *strix passerina*, Linn., « nommé ensuite *strix acadica* (Nauman, pl. XLIII, fig. 1 et 2) ; il crie fortement *kirr, kirr*, « et on l'a trouvé en toute saison, quoique rarement, en Allemagne, en Pologne, en Hongrie. « Au contraire, le petit duc n'a pas de voix et voyage en grandes troupes, se portant vers le « nord au printemps et vers le midi en automne. C'est ce dernier qui est la seconde espèce de « scops d'Aristote, et sa première espèce sera le *strix passerina* ; mais je ne sache pas qu'au- « jourd'hui personne mange ni de l'un ni de l'autre. Tous les deux ont des mouvements variés

rents cris; par exemple, *stein-eule* en allemand, chouette des rochers, qui est notre chouette ou grande chevèche; *kirch-eule* en allemand, *churchowl* en anglais, chouette des églises ou des clochers en français, qui est notre effraie, qu'on a aussi appelée *schleyer-eule,* chouette voilée, *perl-eule*, chouette perlée ou marquée de petites taches rondes; *ohr-eule* en allemand, *horn-owl* en anglais, chouette ou hibou à oreilles en français, qui est notre hibou ou moyen duc; *knapp-eule,* chouette qui fait avec son bec le bruit que l'on fait en cassant une noisette, ce qui néanmoins ne peut désigner aucune espèce particulière, puisque toutes les grosses espèces de hiboux et de chouettes font ce même bruit avec leur bec; le nom *bubo* que les Latins ont donné à la plus grande espèce de hibou, c'est-à-dire au grand duc, vient du rapport de son cri avec le mugissement du bœuf; et les Allemands ont désigné le nom de l'animal par le cri même, *uhu* (*ouhou*), *puhu* (*pouhou*).

Les trois espèces de hiboux et les cinq espèces de chouettes, que nous

« et bouffons, plus encore que les autres oiseaux de nuit, et répondent par conséquent très-bien « à ce qu'Athénée et Pline disent des mouvements et des danses des scops.

« Il reste à savoir ce que c'est que l'ægolios; or, il ne nous reste qu'une espèce à laquelle ce « nom puisse s'appliquer : c'est l'effraie (*strix flammea.* Linn.). L'*ægolios* égale le coq; « ainsi c'est l'espèce la plus grande après l'eleos (liv. VIII, ch. III); de plus, elle habite les « rochers et les cavernes (liv. IX, ch. XVII), ce qui convient à l'effraie. Il se trouverait ainsi « qu'Aristote aurait connu tous nos oiseaux de proie nocturnes, excepté peut-être la petite che- « vèche (*strix noctua*) et le *strix tengmalmi*; mais nos meilleurs naturalistes ont eux-mêmes « très-mal connu ces espèces. Je n'ai pas fait entrer non plus en ligne de compte le grand duc « à oreilles courtes, *strix ascalaphus* de Savigny, parce qu'il est si rare en Europe qu'il n'y a « été mentionné qu'une fois (Zool. brit., pl. B II).

« Gaza rend nycticorax par *cicuma;* glaux par *noctua;* byas par *bubo;* eleos par *aluco;* ægo- « lios par *ulula,* et scops par *asio.* Sur ce dernier point il paraît avoir tort, car nous voyons « par Pline (liv. X, ch. XXXIII) qu'*asio* est le synonyme latin d'*otus,* et que l'otus est plus petit « que le *bubo* et plus grand que le *noctua* et a des aigrettes éminentes, ce qui répond au moyen « duc (*strix otus.* Linn.), c'est-à-dire, selon nous, à l'otus ou nycticorax. Nous voyons « même que, dans un autre endroit, liv. XXIX, ch. VI, il doit l'avoir entendu du grand duc : « *noctuarum id genus maximum, quibus pluma, aurium modo, micat.* Ainsi le scops est de « toutes les espèces celle à qui le nom d'*asio* convenait le moins. Mais Gaza aurait bien traduit « glaux par *noctua.* L'*ulula,* en supposant son nom formé par onomatopée, devrait être la « hulotte (*strix aluco.* Linn.), dont le cri est *hu-hu-hu-hu;* ce serait donc le nom latin de « l'eleos.

« Le nom de *cicuma,* qu'on a, en plusieurs endroits, imprimé mal à propos *cicunia* et *ciconia,* « et celui d'*aluco,* pris l'un dans Festus, l'autre dans Servius, sur le vers 55 de la VIIIe églogue de « Virgile, n'y sont accompagnés d'aucun caractère qui leur donne un sens déterminé. La syno- « nymie suivante serait donc celle à laquelle on arriverait, autant qu'en pareille matière on « peut arriver à quelque chose de certain :

« Byas, *bubo,* le grand duc (*strix bubo.* Linn.);
« Nycticorax ou otus, *asio,* le moyen duc (*strix otus.* Linn.);
« Glaux, *noctua,* la chevèche ou duc à oreilles courtes (*strix brachyotos.* Gmel.);
« Scops, *scops,* le petit duc (*strix scops.* Linn.);
« Scops vocalis (*strix passerina.* Linn.);
« Eleos, *ulula,* la hulotte (*strix aluco.* Linn.);
« Ægolios, l'effraie (*strix flammea.* Linn.). » (Cuvier).



— Le grand Duc



— Le Moyen Duc ou Hibou

N° 100

venons d'indiquer par des dénominations précises et par des caractères aussi précis, composent le genre entier des oiseaux de proie nocturnes ; ils diffèrent des oiseaux de proie diurnes : 1° par le sens de la vue, qui est excellent dans ceux-ci, et qui paraît fort obtus dans ceux-là, parce qu'il est trop sensible et trop affecté de l'éclat de la lumière; on voit leur pupille, qui est très-large, se rétrécir au grand jour d'une manière différente de celle des chats; la pupille des oiseaux de nuit reste toujours ronde en se rétrécissant concentriquement, au lieu que celle des chats devient perpendiculairement étroite et longue ; 2° par le sens de l'ouïe; il paraît que ces oiseaux de proie nocturnes ont ce sens supérieur à tous les autres oiseaux, et peut-être même à tous les animaux, car ils ont, toute proportion gardée, les conques des oreilles bien plus grandes qu'aucun des animaux ; il y a aussi plus d'appareil et de mouvement dans cet organe, qu'ils sont maîtres de fermer et d'ouvrir à volonté, ce qui n'est donné à aucun animal ; 3° par le bec, dont la base n'est pas, comme dans les oiseaux de proie diurnes, couverte d'une peau lisse et nue, mais est au contraire garnie de plumes tournées en devant ; et de plus ils ont le bec court et mobile dans ses deux parties comme le bec des perroquets [a], et c'est par la facilité de ces deux mouvements qu'ils font si souvent craquer leur bec, et qu'ils peuvent aussi l'ouvrir assez pour prendre de très-gros morceaux que leur gosier aussi ample, aussi large que l'ouverture de leur bec, leur permet d'avaler tout entiers ; 4° par les serres, dont ils ont un doigt antérieur de mobile, et qu'ils peuvent à volonté retourner en arrière, ce qui leur donne plus de fermeté et de facilité qu'aux autres pour se tenir perchés sur un seul pied ; 5° par leur vol, qui se fait en culbutant lorsqu'ils sortent de leur trou, et toujours de travers et sans aucun bruit, comme si le vent les emportait : ce sont là les différences générales entre ces oiseaux de proie nocturnes et les oiseaux de proie diurnes, qui, comme l'on voit, n'ont, pour ainsi dire, rien de semblable que leurs armes, rien de commun que leur appétit pour la chair et leur goût pour la rapine.

LE DUC OU GRAND DUC. *

Les poëtes ont dédié l'aigle à Jupiter, et le duc à Junon : c'est en effet l'aigle de la nuit et le roi de cette tribu d'oiseaux qui craignent la lumière

a. « Utrumque rostrum sive mandibulæ ambæ mobiles sunt; insignesque superiori musculi « ab utrâque parte dati qui illud removeant adducantque ad inferius rostrum, relictus adduc- « torum alter in uno latere ab occipite veniens tendinosâ expansione in palato desinit. » Klein, *de Avib.*, p. 54.

* *Strix bubo* (Linn.). — Le *grand duc* (Cuv.). — Ordre des *Oiseaux de proie;* famille des *Nocturnes ;* genre *Ducs* ou *Bubo* (Cuv.).

du jour, et ne volent que quand elle s'éteint; le duc paraît être, au premier coup d'œil, aussi gros, aussi fort que l'aigle commun; cependant il est réellement plus petit, et les proportions de son corps sont toutes différentes; il a les jambes, le corps et la queue plus courtes que l'aigle, la tête beaucoup plus grande, les ailes bien moins longues, l'étendue du vol ou l'envergure n'étant que d'environ cinq pieds; on distingue aisément le duc à sa grosse figure, à son énorme tête, aux larges et profondes cavernes de ses oreilles, aux deux aigrettes qui surmontent sa tête et qui sont élevées de plus de deux pouces et demi; à son bec court, noir et crochu; à ses grands yeux fixes et transparents; à ses larges prunelles noires et environnées d'un cercle de couleur orangée; à sa face, entourée de poils, ou plutôt de petites plumes blanches et décomposées qui aboutissent à une circonférence d'autres petites plumes frisées; à ses ongles noirs, très-forts et très-crochus; à son cou très-court, à son plumage d'un roux brun, taché de noir et de jaune sur le dos, et de jaune sur le ventre, marqué de taches noires et traversé de quelques bandes brunes mêlées assez confusément; à ses pieds, couverts d'un duvet épais et de plumes roussâtres jusqu'aux ongles[a]; enfin à son cri effrayant[b] *huihou*, *houhou*, *bouhou*, *pouhou*, qu'il fait retentir dans le silence de la nuit, lorsque tous les autres animaux se taisent; et c'est alors qu'il les éveille, les inquiète, les poursuit et les enlève, ou les met à mort pour les dépecer et les emporter dans les cavernes qui lui servent de retraite : aussi n'habite-t-il que les rochers ou les vieilles tours abandonnées et situées au-dessus des montagnes; il descend rarement dans les plaines, et ne se perche pas volontiers sur les arbres, mais sur les églises écartées et sur les vieux châteaux. Sa chasse la plus ordinaire sont les jeunes lièvres, les lapins, les taupes, les mulots, les souris qu'il avale tout entières et dont il digère la substance charnue, vomit le poil[c], les os et

a. La femelle ne diffère du mâle, qu'en ce que les plumes sur le corps, les ailes et la queue, sont d'une couleur plus sombre.

b. Voici ce que rapporte M. Frisch au sujet des différents cris du *puhu*, *schuffut*, ou *grand duc*, qu'il a longtemps gardé vivant. Lorsqu'il avait faim, dit cet auteur, il formait un son assez semblable à celui qui exprime son nom (en allemand, *puhu*) *pouhou*; lorsqu'il entendait tousser ou cracher un vieillard, il commençait très-haut et très-fort, à peu près du ton d'un paysan ivre qui éclate en riant, et il faisait durer son cri *ouhou* ou *pouhou*, autant qu'il pouvait être de temps sans reprendre haleine; il m'a paru, ajoute M. Frisch, que cela arrivait lorsqu'il était en amour, et qu'il prenait ce bruit qu'un homme fait en toussant pour le cri de sa femelle : mais quand il crie par angoisse ou de peur, c'est un cri très-désagréable, très-fort, et cependant assez semblable à celui des oiseaux de proie diurnes. (Traduit de l'allemand de Frisch, article du bubo ou grand duc.)

c. J'ai eu deux fois, dit M. Frisch, des grands ducs vivants, et je les ai conservés longtemps; je les nourrissais de chair et de foie de bœuf, dont ils avalaient souvent de fort gros morceaux; lorsqu'on jetait des souris à cet oiseau, il leur brisait les côtes et les autres os avec son bec, puis il les avalait l'une après l'autre, quelquefois jusqu'à cinq de suite; au bout de quelques heures, les poils et les os se rassemblaient, se pelotonnaient dans son estomac par petites masses, après quoi il les ramenait en haut, et les rejetait par le bec; au défaut d'autre pâture, il mangeait toute sorte de poissons de rivière, petits et moyens, et après avoir de même brisé

la peau en pelotes arrondies; il mange aussi les chauves-souris, les serpents, les lézards, les crapauds, les grenouilles, et en nourrit ses petits; il chasse alors avec tant d'activité que son nid regorge de provisions; il en rassemble plus qu'aucun autre oiseau de proie.

On garde ces oiseaux dans les ménageries à cause de leur figure singulière; l'espèce n'en est pas aussi nombreuse en France que celle des autres hiboux, et il n'est pas sûr qu'ils restent au pays toute l'année; ils y nichent cependant quelquefois sur des arbres creux, et plus souvent dans des cavernes de rochers ou dans des trous de hautes et vieilles murailles; leur nid a près de trois pieds de diamètre, et est composé de petites branches de bois sec entrelacées de racines souples et garni de feuilles en dedans : on ne trouve souvent qu'un œuf ou deux dans ce nid, et rarement trois; la couleur de ces œufs tire un peu sur celle du plumage de l'oiseau; leur grosseur excède celle des œufs de poule : les petits sont très-voraces, et les pères et mères très-habiles à la chasse qu'ils font dans le silence et avec beaucoup plus de légèreté que leur grosse corpulence ne paraît le permettre; souvent ils se battent avec les buses, et sont ordinairement les plus forts et les maîtres de la proie qu'ils leur enlèvent; ils supportent plus aisément la lumière du jour que les autres oiseaux de nuit, car ils sortent de meilleure heure le soir et rentrent plus tard le matin. On voit quelquefois le duc assailli par des troupes de corneilles qui le suivent au vol et l'environnent par milliers; il soutient leur choc [a], pousse des cris plus forts qu'elles et finit par les disperser, et souvent par en prendre quelqu'une lorsque la lumière du jour baisse : quoiqu'ils aient les ailes plus courtes que la plupart des oiseaux de haut vol ils ne laissent pas de s'élever assez haut, surtout à l'heure du crépuscule; mais ordinairement ils ne volent que bas et à de petites distances dans les autres heures du jour. On se sert du duc dans la fauconnerie pour attirer le milan; on attache au duc une queue de renard pour rendre sa figure encore plus extraordinaire; il vole à fleur de terre et se pose dans la campagne sans se percher sur aucun arbre; le milan, qui l'aperçoit de loin, arrive et s'approche du duc, non pas pour le combattre ou l'attaquer, mais comme pour l'admirer, et il se tient auprès de lui assez longtemps pour se laisser tirer par le chasseur, ou prendre par les oiseaux de proie qu'on lâche à sa poursuite : la plupart des faisandiers tiennent aussi dans leur faisanderie un duc qu'ils mettent toujours en cage sur des juchoirs dans un lieu découvert, afin que les corbeaux

et pelotonné les arêtes dans son estomac, il les ramenait le long de son cou, et les rejetait par le bec : il ne voulait point du tout boire, ce que j'ai observé de même de quelques oiseaux de proie diurnes. — *Nota* qu'à la vérité ces oiseaux peuvent se passer de boire, mais que cependant, quand ils sont à portée, ils boivent, en se cachant. Voyez, sur cela, l'article du jean-le-blanc.

a. « Fortissima avis sæpius valde tumultuatur inter millenarii numeri cornices. » Klein, *Avi.*, p. 54 et suiv.

et les corneilles s'assemblent autour de lui, et qu'on puisse tirer et tuer un plus grand nombre de ces oiseaux criards qui inquiètent beaucoup les jeunes faisans ; et pour ne pas effrayer les faisans on tire les corneilles avec une sarbacane [a].

On a observé, à l'égard des parties intérieures de cet oiseau, qu'il a la langue courte et assez large, l'estomac très-ample, l'œil enfermé dans une tunique cartilagineuse en forme de capsule, et le cerveau recouvert d'une simple tunique [1] plus épaisse que celle des autres oiseaux, qui, comme les animaux quadrupèdes, ont deux membranes qui recouvrent la cervelle [b].

Il paraît qu'il y a dans cette espèce une première variété qui semble en renfermer une seconde : toutes deux se trouvent en Italie et ont été indiquées par Aldrovande; on peut appeler l'un le *duc aux ailes noires* [c 2], et le second le *duc aux pieds nus* [d 3]; le premier ne diffère en effet du grand duc commun que par les couleurs qu'il a plus brunes ou plus noires sur les ailes, le dos et la queue; et le second, qui ressemble en entier à celui-ci par ces couleurs plus noires, n'en diffère que par la nudité des jambes et des pieds qui sont très-peu fournis de plumes; ils ont aussi tous deux les jambes plus menues et moins fortes que le duc commun.

Indépendamment de ces deux variétés qui se trouvent dans nos climats, il y en a d'autres dans des climats plus éloignés : le duc blanc de Laponie [4], marqué de taches noires, qu'indique Linnæus [e], ne paraît être qu'une variété produite par le froid du Nord ; on sait que la plupart des animaux quadrupèdes sont naturellement blancs ou le deviennent dans les pays très-froids; il en est de même d'un grand nombre d'oiseaux : celui-ci qu'on trouve dans les montagnes de Laponie est blanc, taché de noir, et ne diffère que par cette couleur du grand duc commun ; ainsi on le peut rapporter à cette espèce comme simple variété.

a. Voyez Frisch, à l'article du grand duc.

b. *Vide* Schwenckfeld, *Theriotrop. sil.*, p. 308. — Ceux qui voudront avoir des connaissances exactes sur la structure des parties intérieures des oiseaux de ce genre, les trouveront dans les observations 51 et 52 de Jean de Mur lto : *Éphémérides des curieux de la nature,* ann. 1682; et *Coll. Acad., part. étrangère*, t. III, p. 474 et 475.

c. *Bubo noster.* Aldrov., *Avi.*, t. I, p. 508. — Grand duc aux ailes noires. Albin, t. III, p. 3. — Le grand duc d'Italie. Brisson, t. I, p. 482. — Le grand hibou cornu d'Athènes. Edwards, *Glanures*, p. 37, pl. CCXXVII.

d. *Bubo noster.* Aldrov. *Avi.*, t. I, p. 508. — Le grand duc déchaussé. Brisson, t. I, p. 483.

e. « Strix capite aurito, corpore albido. » Linnæus, *Faun. Suec.*, n° 46. — Le grand duc de Laponie. Brisson, t. I, p. 486.

1. Le cerveau de cet oiseau est recouvert des mêmes trois membranes que celui des autres oiseaux et des quadrupèdes.

2. Le *grand duc d'Italie :* simple variété de notre *grand duc.*

3. Le véritable *duc aux pieds nus* est le *grand duc de Ceylan* (*strix ceylanensis.* Gmel.) : ses tarses sont nus jusqu'aux genoux.

4. *Strix scandiaca* (Linn.). — « On ne peut admettre le *strix scandiaca* de Linné, qui ne « repose que sur une figure laissée par Rudbek, et faite probablement d'après une variété du « *grand duc.* » (Cuvier.)

Comme cet oiseau craint peu le chaud et ne craint pas le froid, on le trouve également, dans les deux continents, au nord et au midi, et non-seulement on y trouve l'espèce même, mais encore les variétés de l'espèce : le jacurutu du Brésil [a], décrit par Marcgrave, est absolument le même oiseau que notre grand duc commun; celui qui nous a été apporté des terres Magellaniques, ne diffère pas assez du grand duc d'Europe pour en faire une espèce séparée[1]; celui qui est indiqué par l'auteur du Voyage à la baie d'Hudson, sous le nom de *hibou couronné* [b], et par M. Edvards sous le nom de *duc de Virginie* [c][2], sont des variétés qui se trouvent en Amérique les mêmes qu'en Europe; car la différence la plus remarquable qu'il y ait entre le duc commun et le duc de la baie d'Hudson et de Virginie, c'est que les aigrettes partent du bec au lieu de partir des oreilles. Or on peut voir de même dans les figures des trois ducs, données par Aldrovande, qu'il n'y a que le premier, c'est-à-dire le duc commun, dont les aigrettes partent des oreilles; et que dans les autres, qui néanmoins sont des variétés qui se trouvent en Italie, les plumes des aigrettes ne partent pas des oreilles, mais de la base du bec, comme dans le duc de Virginie décrit par M. Edwards : il me paraît donc que M. Klein a prononcé trop légèrement lorsqu'il a dit que ce grand duc de Virginie était d'une espèce toute diffé-

a. « Jacurutu *Brasiliensibus*, Bufo Lusitanis, noctua est ; magnitudine æquat anseres : caput « habet rotundum instar felis : rostrum aduncum nigrum, superiori parte longius : oculos « magnos, elatos, rotundos et splendentes instar crystalli, in quibus interius circulus flavus « versus extrema apparet; latitudo oculorum aliquantò major grosso misnico; prope aurium « foramina plumas habet duos digitos longas, quæ instar aurium in acutum desinunt et attol- « luntur : cauda lata est, neque alæ pertingunt ad illius extremitatem; crura pennis vestita « usque ad pedes, in quibus quatuor digiti, tres anterius, unus posterius versus, atque in quo- « libet unguis incurvatus, niger, plusquam digitum longus et acutissimus; pennæ totius cor- « poris variegantur e flavo, albo et nigricante pereleganter. » Marcg. *Hist. nat. Brasil.*, p. 199.

b. Le grand hibou couronné est fort commun dans les terres voisines de la baie d'Hudson; c'est un oiseau fort singulier, et dont la tête n'est guère plus petite que celle d'un chat; ce qu'on appelle ses cornes sont des plumes qui s'élèvent précisément au-dessus du bec, où elles sont mêlées de blanc, devenant peu à peu d'un rouge brun marqueté de noir. *Voyage de la baie d'Hudson*, t. I, p. 55.

c. « Cet oiseau, dit M. Edwards, est de la plus grande espèce des hiboux, et très-appro- « chant de la grandeur du hibou cornu, que nous appelons *hibou aigle* (grand duc) ; sa tête « est aussi grosse que celle d'un chat..... le bec est noir, la mandibule supérieure en est crochue « et surpasse la mandibule inférieure comme dans les aigles; il est recouvert d'une peau dans « laquelle sont placées les narines, et qui est recouverte à la base par des plumes grises qui « environnent le bec; les yeux sont grands, et l'iris en est brillant et couleur d'or..... *Les* « *plumes qui composent les cornes, prennent leur naissance immédiatement au-dessus du bec*, « où elles sont mélangées d'un peu de blanc; mais à mesure qu'elles s'élèvent au-dessus de la « tête, elles deviennent d'un rouge brun et se terminent par du noir au dehors ; le dessus de la « tête, du cou, du dos, des ailes et de la queue, est d'un brun obscur, taché et entremêlé

1. Le *jacurutu* du Brésil et l'oiseau apporté des *terres Magellaniques* ne font tous deux qu'une seule espèce, le *strix magellanica* (Cuv.), mais espèce propre, et distincte de celle du *grand duc d'Europe*.

2. *Strix virginiana.* — « Il ne diffère du *strix magellanica* que par des teintes plus rousses. » (Cuvier.)

rente de l'espèce d'Europe, parce que les aigrettes partent du bec, au lieu que celles de notre duc partent des oreilles; s'il eût comparé les figures d'Aldrovande et celles de M. Edwards, il eût reconnu que cette même différence, qui ne fait qu'une variété, se trouve en Italie comme en Virginie, et qu'en général les aigrettes dans ces oiseaux ne partent pas précisément du bord des oreilles, mais plutôt du dessus des yeux et des parties supérieures à la base du bec.

LE HIBOU OU MOYEN DUC. *

Le hibou, *otus* ou moyen duc, a, comme le grand duc, les oreilles fort ouvertes, et surmontées d'une aigrette composée de six plumes tournées en avant [a]; mais ces aigrettes sont plus courtes que celles du grand duc, et n'ont guère plus d'un pouce de longueur; elles paraissent proportionnées à sa taille, car il ne pèse qu'environ dix onces, et n'est pas plus gros qu'une corneille; il forme donc une espèce évidemment différente de celle du grand duc, qui est gros comme une oie, et de celle du scops ou petit duc, qui n'est pas plus grand qu'un merle, et qui n'a au-dessus des oreilles que des aigrettes très-courtes. Je fais cette remarque parce qu'il y a des naturalistes qui n'ont regardé le moyen et le petit duc que comme de simples variétés d'une seule et même espèce : le moyen duc a environ un pied de longueur de corps depuis le bout du bec jusqu'aux ongles, trois pieds de vol ou d'envergure, et cinq ou six pouces de longueur de queue; il a le dessus de la tête, du cou, du dos et des ailes rayé de gris, de roux et de brun; la poitrine et le ventre sont roux, avec des bandes brunes irrégulières et étroites; le bec est court et noirâtre, les yeux sont d'un beau jaune, les pieds sont

« assez confusément de petites lignes transversales rougeâtres et cendrées... le haut de la gorge, « sous le bec, est blanc; un peu plus bas, jaune orangé, taché de noir; le bas de la poitrine, « le ventre, les jambes et le dessous de la queue sont blancs ou d'un gris pâle, assez régulièrement traversé de barres brunes; le dedans des ailes est varié et coloré de la même façon; les « pieds sont couverts, jusqu'aux ongles, de plumes d'un gris blanc, et les ongles sont d'une « couleur de corne brune et foncée : j'ai dessiné, ajoute M. Edwards, cet oiseau vivant à « Londres, où il était venu de Virginie : j'ai chez moi la dépouille d'un autre qui est empaillé, « et qui a été apporté de la baie d'Hudson; il m'a paru qu'il était de la même espèce que le « premier, étant de la même grandeur et n'en différant que par quelques nuances de couleur. » Je ne ferai qu'une réflexion sur cette description dont je viens de donner la traduction par extrait, c'est qu'il n'y a que le caractère des aigrettes partant du bec, et non pas des oreilles, qui puisse faire regarder cet oiseau d'Amérique comme faisant une variété constante dans l'espèce du grand duc; et que cette variété se trouvant en Europe aussi bien qu'en Amérique, elle est non-seulement constante, mais générale, et fait une branche particulière, une famille différente dans cette espèce.

a. Aldrovande dit avoir observé que chaque plume auriculaire qui compose l'aigrette peut se mouvoir séparément, et que la peau qui recouvre la cavité des oreilles naît de la partie intérieure la plus voisine de l'œil.

* *Strix otus* (Linn.). — Le *hibou commun* ou *moyen duc* (Cuv.).

couverts de plumes rousses jusqu'à l'origine des ongles, qui sont assez grands et d'un brun noirâtre; on peut observer de plus qu'il a la langue charnue et un peu fourchue, les ongles très-aigus et très-tranchants, le doigt extérieur mobile et pouvant se tourner en arrière, l'estomac assez ample, la vésicule du fiel très-grande, les boyaux longs d'environ vingt pouces, les deux *cœcums* de deux pouces et demi de profondeur, et plus gros à proportion que dans les autres oiseaux de proie[1]. L'espèce en est commune et beaucoup plus nombreuse dans nos climats[a] que celle du grand duc, qu'on n'y rencontre que rarement en hiver, au lieu que le moyen duc y reste toute l'année, et se trouve même plus aisément en hiver qu'en été : il habite ordinairement dans les anciens bâtiments ruinés, dans les cavernes des rochers[b], dans le creux des vieux arbres, dans les forêts en montagne, et ne descend guère dans les plaines; lorsque d'autres oiseaux l'attaquent il se sert très-bien et des griffes et du bec; il se retourne aussi sur le dos pour se défendre quand il est assailli par un ennemi trop fort.

Il paraît que cet oiseau, qui est commun dans nos provinces d'Europe, se trouve aussi en Asie, car Belon dit en avoir rencontré un dans les plaines de Cilicie.

Il y a dans cette espèce plusieurs variétés dont la première se trouve en Italie, et a été indiquée par Aldrovande; ce hibou d'Italie est plus gros que le hibou commun, et en diffère aussi par les couleurs : voyez et comparez les descriptions qu'il a faites de l'un et de l'autre[c].

Ces oiseaux se donnent rarement la peine de faire un nid, ou se l'épargnent en entier, car tous les œufs et les petits qu'on m'a apportés ont toujours été trouvés dans des nids étrangers, souvent dans des nids de pies, qui, comme l'on sait, abandonnent chaque année leur nid pour en faire un nouveau, quelquefois dans des nids de buses, mais jamais on n'a pu me trouver un nid construit par un hibou; ils pondent ordinairement quatre ou cinq œufs, et leurs petits, qui sont blancs en naissant, prennent des couleurs au bout de quinze jours.

Comme ce hibou n'est pas fort sensible au froid, qu'il passe l'hiver dans notre pays, et qu'on le trouve en Suède comme en France[d], il a pu passer d'un continent à l'autre; il paraît qu'on le retrouve en Canada et dans plusieurs autres endroits de l'Amérique septentrionale[e]; il se pourrait

a. Il est plus commun en France et en Italie qu'en Angleterre. On le trouve très-fréquemment en Bourgogne, en Champagne, en Sologne et dans les montagnes de l'Auvergne.

b. « Sta il gufo nelle grotte, per le buche degli alberi, nell' antriaglie o crepature di muri e « tetti di case disabitate, ne dirupi e luoghi eremi. » Olina, *Ucceller.*, fog. 56.

c. Aldrov., *Avi.*, t. I, p. 519.

d. « Strix capite aurito, pennis sex. » Linn., *Faun. Suec.*, n° 47.

e. C'est au hibou commun ou moyen duc qu'il faut appliquer le passage suivant. « On « entend durant la nuit, presque dans toutes nos îles, une sorte de chat-huant qu'on appelle

1. Voyez la note 2 de la page 30.

même que le hibou de la Caroline, décrit par Catesby [a], et celui de l'Amérique méridionale, indiqué par le P. Feuillée [b], ne fussent que des variétés [1] de notre hibou, produites par la différence des climats, d'autant qu'ils sont à très-peu près de la même grandeur, et qu'ils ne diffèrent que par les nuances et la distribution des couleurs.

On se sert du hibou et du chat-huant [c] pour attirer les oiseaux à la pipée, et l'on a remarqué que les gros oiseaux viennent plus volontiers à la voix du hibou, qui est une espèce de cri plaintif ou de gémissement grave et allongé, *clow*, *cloud*, qu'il ne cesse de répéter pendant la nuit, et que les petits oiseaux viennent en plus grand nombre à celle du chat-huant, qui est une voix haute, une espèce d'appel, *hoho, hoho :* tous deux font pendant le jour des gestes ridicules et bouffons en présence des hommes et des autres oiseaux. Aristote n'attribue cette espèce de talent ou de propriété qu'au hibou ou moyen duc, *otus ;* Pline la donne au scops, et appelle ces gestes bizarres *motus satyricos;* mais ce scops de Pline est le même oiseau que l'*otos* d'Aristote, car les Latins confondaient sous le même nom, scops, l'*otos* et le *scops* des Grecs, le moyen duc et le petit duc, qu'ils réunissaient sous une seule espèce et sous le même nom, en se contentant d'avertir qu'il existait néanmoins de grands scops et de petits [2].

C'est en effet au hibou, *otus*, ou moyen duc, qu'il faut principalement

« *canot*, qui jette un cri lugubre, comme qui crierait *au canot*, ce qui lui a fait porter ce nom; « ces oiseaux ne sont pas plus gros que des tourterelles, mais ils sont tout semblables en leur « plumage aux hiboux que nous voyons communément en France; ils ont deux ou trois petites « plumes aux deux côtés de la tête, qui semblent être des oreilles : il se rassemble quelque- « fois sept ou huit de ces oiseaux au-dessus des toits, où ils ne cessent de crier pendant toute « la nuit. » — Par la comparaison de la grandeur de ce hibou avec une tourterelle, il semblerait que c'est le scops ou petit duc; mais s'il a, comme le dit l'auteur, plusieurs plumes éminentes aux côtés de la tête, ce ne peut être qu'une variété de l'espèce du moyen duc. Ce même auteur ajoute que le chat-huant canadien n'a de différence du français, qu'une petite fraise blanche autour du cou et un cri particulier. *Histoire de la Nouvelle-France*, par Charlevoix, t. III, p. 56.

a. Voyez la description et la figure coloriée de cet oiseau dans l'*Histoire naturelle de la Caroline*, par Catesby, p. 7, pl. VII.

b. « Bubo ocro-cinereus pectore maculoso. » Feuillée, *Obser. physiq.*, page 59, avec une figure. — Il paraît qu'on peut rapporter à ce hibou de l'Amérique méridionale, indiqué par le P. Feuillée, celui dont Fernandès fait mention sous le nom de *tecololt*, qui se trouve au Mexique et à la Nouvelle-Espagne; mais ceci n'est qu'une vraisemblance fondée sur les rapports de grandeur et de climat, car Fernandès n'a donné non-seulement aucune figure des oiseaux dont il parle, mais même aucune description assez détaillée pour qu'on puisse les reconnaître.

c. « Il gufo altramente barbagianni uccellaccio notturno in forma di civetta (*chat-huant*), « grosso quanto una gallina, con le penne dal lato del capo che paion due cornicine, di color « giallo, mesticato con profilatura di nero. Con questo si uccella a animali grossi come cutte cor- « nachie et nibbii con la civetta a uccelletti d'ogni sorte. » Olina, *Ucceller.*, fog. 56.

1. « Le *hibou d'Amérique* proprement dit (*strix mexicana* Gmel.) ne diffère presque de « notre hibou commun que par des taches plus noires, moins lavées. » (Cuvier.) — « Le « *hibou tacheté d'Amérique*, ou de la *Caroline* (*strix nœvia* Lath.) et le *strix asio* ne font « probablement qu'une espèce, où le *strix asio* est la femelle ou le jeune. » (Cuvier.)

2. Voyez la note de la page 169.

appliquer ce que disent les anciens de ces gestes bouffons et mouvements satyriques; et comme de très-habiles physiciens et naturalistes ont prétendu que ce n'était point au hibou, mais à un autre oiseau d'un genre tout différent, qu'on appelle la *demoiselle de Numidie*[1], qu'il faut rapporter ces passages des anciens, nous ne pouvons nous dispenser de discuter ici cette question, et de relever cette erreur[2].

Ce sont MM. les anatomistes de l'Académie des Sciences, qui, dans la description qu'ils nous ont donnée de la demoiselle de Numidie, ont voulu établir cette opinion, et s'expriment dans les termes suivants : « L'oiseau (disent-ils) que nous décrivons est appelé *demoiselle de Numidie* « parce qu'il vient de cette province d'Afrique, et qu'il a certaines façons « par lesquelles on a trouvé qu'il semblait imiter les gestes d'une femme « qui affecte de la grâce dans son port et dans son marcher, qui semble « tenir souvent quelque chose de la danse : il y a plus de deux mille ans « que les naturalistes qui ont parlé de cet oiseau l'ont désigné par cette « particularité de l'imitation des gestes et des contenances de la femme. « Aristote lui a donné le nom de *bateleur,* de *danseur* et de *bouffon*, contre- « faisant ce qu'il voit faire..... Il y a apparence que cet oiseau danseur et « bouffon était rare parmi les anciens, parce que Pline croit qu'il est fabu- « leux, en mettant cet animal, qu'il appelle *satyrique,* au rang des pégases, « des griffons et des syrènes ; il est encore croyable qu'il a été jusqu'à pré- « sent inconnu aux modernes, puisqu'ils n'en ont point parlé comme « l'ayant vu, mais seulement comme ayant lu dans les écrits des anciens « la description d'un oiseau appelé *scops* et *otus* par les Grecs, et *asio* par « les Latins, à qui ils avaient donné le nom de *danseur,* de *bateleur* et de « *comédien,* de sorte qu'il s'agit de voir si notre demoiselle de Numidie « peut passer pour le *scops* et pour l'*otus* des anciens ; la description qu'ils « nous ont laissée de l'*otus* ou *scops* consiste en trois particularités remar- « quables..... la première est d'imiter les gestes,..... la seconde est d'avoir « des éminences de plumes aux deux côtés de la tête en forme d'oreilles,..... « et la troisième est la couleur du plumage, qu'Alexandre Myndien, dans « Athénée, dit être de couleur de plomb : or la demoiselle de Numidie a « ces trois attributs, et Aristote semble avoir voulu exprimer leur manière « de danser, qui est de sauter l'une devant l'autre, lorsqu'il dit qu'on les « prend quand elles dansent l'une contre l'autre. Belon croit néanmoins « que l'*otus* d'Aristote est le hibou, par la seule raison que cet oiseau, à ce « qu'il dit, fait beaucoup de mines avec la tête ; la plupart des interprètes « d'Aristote, qui sont aussi de notre opinion, se fondent sur le nom d'*otus*, « qui signifie ayant des oreilles ; mais ces espèces d'oreilles dans ces oiseaux « ne sont pas tout à fait particulières au hibou, et Aristote fait assez voir

1. *Ardea virgo* (Linn.).
2. Buffon a tout à fait raison. C'était une erreur.

« que l'*otus* n'est pas le hibou, quand il dit que l'*otus* ressemble au hibou, « et il y a apparence que cette ressemblance ne consiste que dans ces « oreilles : toutes les demoiselles de Numidie que nous avons disséquées, « avaient aux côtés des oreilles ces plumes qui ont donné le nom à l'*otus* « des anciens..... Leur plumage était d'un gris cendré, tel qu'il est décrit « par Alexandre Myndien dans l'*otus.* »

Comparons maintenant ce qu'Aristote dit de l'*otus* avec ce qu'en disent ici MM. de l'Académie : « Otus noctuæ similis est, pinnulis circiter aures emi- « nentibus præditus, unde nomen accepit, quasi auritum dicas; nonnulli « eum ululam appellant, alii asionem. Blatero hic est, et hallucinator et « planipes, saltantes enim imitatur. Capitur intentus in altero aucupe, altero « circumeunte ut noctua. » L'*otus*, c'est-à-dire le hibou ou moyen duc, est semblable au *noctua*, c'est-à-dire au chat-huant; ils sont, en effet, semblables soit par la grandeur, soit par le plumage, soit par toutes les habitudes naturelles: tous deux ils sont oiseaux de nuit, tous deux du même genre et d'une espèce très-voisine, au lieu que la demoiselle de Numidie est six fois plus grosse et plus grande, d'une forme toute différente et d'un genre très-éloigné, et qu'elle n'est point du nombre des oiseaux de nuit; l'*otus* ne diffère, pour ainsi dire, du *noctua* que par les aigrettes de plumes qu'il porte sur la tète, auprès des oreilles, et c'est pour distinguer l'un de l'autre qu'Aristote dit : « pinnulis circiter aures eminentibus præditus, unde nomen « accepit quasi auritum dicas. » Ce sont de petites plumes, *pinnulæ*, qui s'élèvent droites et en aigrette auprès des oreilles, *circiter aures eminentibus*, et non pas de longues plumes qui se rabattent et qui pendent de chaque côté de la tête, comme dans la demoiselle de Numidie; ce n'est donc pas de cet oiseau, qui n'a point d'aigrettes de plumes relevées et en forme d'oreilles, qu'a été tiré le nom de *otus*, quasi *auritus ;* c'est, au contraire, du hibou, qu'on pourrait appeler *noctua aurita*, que vient évidemment ce nom, et ce qui achève de le démontrer, c'est ce qui suit immédiatement dans Aristote : *nonnulli eum* (*otum*) *ululam appellant, alii asionem.* C'est donc un oiseau du genre des hiboux et des chouettes, puisque quelques-uns lui donnaient ces noms; ce n'est donc point la demoiselle de Numidie, aussi différente de tous ces oiseaux qu'un dindon peut l'être d'un épervier. Rien, à mon avis, n'est donc plus mal fondé que tous ces prétendus rapports que l'on a voulu établir entre l'*otus* des anciens et l'oiseau appelé *demoiselle de Numidie*, et l'on voit bien que tout cela ne porte que sur les gestes et les mouvements ridicules que se donne la demoiselle de Numidie; elle a, en effet, ces gestes bien supérieurement au hibou; mais cela n'empêche pas que celui-ci, aussi bien que la plupart des oiseaux de nuit, ne soit *blatero*, bavard ou criard[a]; *hallucinator*, se contrefaisant; *planipes*, bouffon. Ce

a. M. Frisch, en parlant de ce hibou, dit que son cri est très-fréquent et fort, qu'il ressemble aux huées des enfants lorsqu'ils poursuivent quelqu'un dont ils se moquent, que cepen-

n'est encore qu'au hibou qu'on peut attribuer de se laisser prendre aussi aisément que les autres chouettes, comme le dit Aristote, etc. Je pourrais m'étendre encore plus sur cette critique en exposant et comparant ce que dit Pline à ce sujet; mais en voilà plus qu'il n'en faut pour mettre la chose hors de doute et pour assurer que l'*otos* des Grecs n'a jamais pu désigner la demoiselle de Numidie et ne peut s'appliquer qu'à l'oiseau de nuit auquel nous donnons le nom de *hibou* ou moyen *duc;* j'observerai seulement que tous ces mouvements bouffons ou *satyriques* attribués au hibou par les anciens appartiennent aussi à presque tous les oiseaux de nuit[a], et que dans le fait ils se réduisent à une contenance étonnée, à de fréquents tournements de cou, à des mouvements de tête en haut, en bas et de tous côtés, à des craquements de bec, à des trépidations de jambes et des mouvements de pieds, dont ils portent un doigt tantôt en arrière et tantôt en avant, et qu'on peut aisément remarquer tout cela en gardant quelques-uns de ces oiseaux en captivité; mais j'observerai encore qu'il faut les prendre très-jeunes lorsqu'on veut les nourrir; les autres refusent toute la nourriture qu'on leur présente dès qu'ils sont enfermés.

LE SCOPS OU PETIT DUC.[b] *

Voici la troisième et dernière espèce du genre des hiboux, c'est-à-dire des oiseaux de nuit qui portent des plumes élevées au-dessus de la tête, et

dant ce cri est commun à plusieurs espèces de chouettes. (Voyez Frisch, à l'article des oiseaux nocturnes.)

a. Tous les hiboux peuvent tourner leur tête comme l'oiseau appelé *torcol.* Si quelque chose d'extraordinaire arrive, ils ouvrent de grands yeux, dressent leurs plumes et paraissent une fois plus gros; ils étendent aussi les ailes, se baissent ou s'accroupissent, mais ils se relèvent promptement, comme étonnés; ils font craquer deux ou trois fois leur bec. *Idem, ibidem.*

b. The short eared owl, le hibou à oreilles courtes : *British zoology*, pl. *B* 3 et pl. *B* 4, fig. 2. C'est pour ne rien omettre et pour tout indiquer, que je cite ici la *Zoologie britannique;* car cet ouvrage, dont le principal mérite consiste dans les planches, est même à cet égard encore très-défectueux : par exemple, les aigrettes des hiboux, qui ne sont composées que de plumes, y sont représentées comme si c'étaient de vraies oreilles de chair, etc... De même il est dit, dans le texte, que le hibou à oreilles courtes a treize pouces et demi anglais de longueur, ce qui fait plus de douze pouces et demi de France : or ce même oiseau n'a que sept pouces et demi tout au plus ; ainsi c'est probablement le moyen duc, que l'auteur aura pris pour le petit duc; et ce qui prouve encore son peu de connaissance et d'exactitude, c'est d'avoir également indiqué ce même oiseau dans les pl. *B* 3 et *B* 4, fig. 2. On voit, au premier coup d'œil, que ce ne doit pas être le même oiseau, puisque la figure représentée dans la pl. *B* 4, fig. 2, est d'un tiers plus petite que celle qui est représentée dans la pl. *B* 3, et que le moyen duc qui

* *Strix scops* (Linn.). — Ordre et famille *id.*, genre *Scops* (Cuv.). — « Nous ne voyons pas « de différence entre le *strix zonca* de Cetti, le *strix carniolica* de Scopoli, le *strix pulchella* « de Pallas et le *scops :* ces auteurs auront cru leurs oiseaux distincts, parce que Linnæus ne « donnait qu'une plume aux aigrettes du sien. » (Cuvier.)

elle est aisée à distinguer des deux autres, d'abord par la petitesse même du corps de l'oiseau, qui n'est pas plus gros qu'un merle, et ensuite par le raccourcissement très-marqué de ces aigrettes qui surmontent les oreilles, lesquelles, dans cette espèce, ne s'élèvent pas d'un demi-pouce et ne sont composées que d'une seule petite plume[a][1]; ces deux caractères suffisent pour distinguer le petit duc du moyen et du grand duc, et on le reconnaîtra encore aisément à la tête, qui est proportionnellement plus petite par rapport au corps que celle des deux autres, et encore à son plumage plus élégamment bigarré et plus distinctement tacheté que celui des autres, car tout son corps est très-joliment varié de gris, de roux, de brun et de noir, et ses jambes sont couvertes jusqu'à l'origine des ongles de plumes d'un gris roussâtre mêlé de taches brunes; il diffère aussi des deux autres par le naturel, car il se réunit en troupe en automne et au printemps pour passer dans d'autres climats; il n'en reste que très-peu ou point du tout en hiver dans nos provinces, et on les voit partir après les hirondelles et arriver à peu près en même temps; quoiqu'ils habitent de préférence les terrains élevés, ils se rassemblent volontiers dans ceux où les mulots se sont le plus multipliés et y font un grand bien par la destruction de ces animaux, qui se multiplient toujours trop, et qui, dans de certaines années, pullulent à un tel point qu'ils dévorent toutes les graines et toutes les racines des plantes les plus nécessaires à la nourriture et à l'usage de l'homme. On a souvent vu, dans les temps de cette espèce de fléau, les petits ducs arriver en troupe et faire si bonne guerre aux mulots qu'en peu de jours ils en purgent la terre[b]. Les hiboux, ou moyens ducs, se réunissent aussi quelquefois en

est représenté dans la pl. *B* 4, fig. 1, n'est pas plus grand que le petit duc, *B* 4, fig. 2 : or le moyen duc ayant, comme le dit Willughby, quatorze pouces et demi, si le petit duc en avait treize et demi, comme le dit l'auteur de la *Zoologie britannique*, pourquoi ne pas appuyer sur ce fait et relever l'erreur de ceux qui ne lui donnent que sept pouces, ou bien dire qu'en Angleterre les petits ducs sont plus gros qu'ailleurs, ou bien encore que c'est une espèce particulière à la Grande-Bretagne? cela valait bien la peine d'être discuté; mais cet auteur ne discute rien, ne dit rien de nouveau, ni même rien de moderne, car il paraît ignorer beaucoup de choses qui ont été dites avant lui sur les sujets qu'il traite. L'ouvrage de M. Edwards est infiniment meilleur; car indépendamment de ce que les dessins et les planches coloriées sont plus correctes, c'est que ses descriptions sont plus exactes, ses comparaisons plus justes, et que partout il paraît avoir une pleine connaissance de ce qui a été fait avant lui sur les objets qui ont rapport à ceux qu'il nous présente.

a. « Aures, vel plumulæ in aurium modum surrectæ, in mortuo vix apparent, in vivo mani« festiores, ex unâ tantùm pinnulâ constantes. » Aldrov., *Avi.*, t. I, p. 531.

b. 1° Samuel Dale en cite deux exemples d'après Childrey, et il les rapporte dans les termes suivants. « In the year 1580 at hallontide an army of mices so overrun the marshes near South« Minster that the eat up the grass to the very roots... But at lenght a great number of *strange* « *painted* owls came and devoured all the *mice*. The like happened again in Essex anno 1648. » Childrey, *Britannia botanica*, p. 100. — Dale's *Appendix tho the history of Harwich*. London, 1732, p. 397. — 2° Quoique Dale rapporte ces faits à l'*otus* ou *moyen duc*, je crois qu'il faut les attribuer au scops ou petit duc, à cause de l'indication *strange painted owls*, qui suffit pour faire reconnaître ici le scops ou petit duc.

1 Il y en a six ou huit (Voyez la nomenclature ci-dessus.)

troupe de plus de cent; nous en avons été informés deux fois par des témoins oculaires, mais ces assemblées sont rares, au lieu que celles des scops ou petits ducs se font tous les ans; d'ailleurs c'est pour voyager qu'ils semblent se rassembler, et il n'en reste point au pays, au lieu qu'on y trouve des hiboux ou moyens ducs en tout temps; il est même à présumer que les petits ducs font des voyages de long cours et qu'ils passent d'un continent à l'autre. L'oiseau de la Nouvelle-Espagne, indiqué par Nieremberg sous le nom de *talchicuatli*, est ou de la même espèce, ou d'une espèce très-voisine de celle du scops ou petit duc[a]; au reste, quoiqu'il voyage par troupes nombreuses, il est assez rare partout et difficile à prendre; on n'a jamais pu m'en procurer ni les œufs, ni les petits, et on a même de la peine à l'indiquer aux chasseurs, qui le confondent toujours avec la chevèche, parce que ces deux oiseaux sont à peu près de la même grosseur et que les petites plumes éminentes qui distinguent le petit duc sont très-courtes et trop peu apparentes pour faire un caractère qu'on puisse reconnaître de loin.

Au reste, la couleur de ces oiseaux varie beaucoup suivant l'âge et le climat, et peut-être le sexe; ils sont tous gris dans le premier âge; il y en a de plus bruns les uns que les autres quand ils sont adultes; la couleur des yeux paraît suivre celle du plumage, les gris n'ont les yeux que d'un jaune très-pâle, les autres les ont plus jaunes ou d'une couleur de noisette plus brune; mais ces légères différences ne suffisent pas pour en faire des espèces distinctes et séparées.

LA HULOTTE. *

La hulotte[b], qu'on peut appeler aussi la *chouette noire*, et que les Grecs appelaient *nycticorax* ou le *corbeau de nuit*, est la plus grande de toutes les chouettes; elle a près de quinze pouces de longueur depuis le bout du bec à l'extrémité des ongles; elle a la tête très-grosse, bien arrondie et sans

a. « Exoticum oti genus talchicuatli videtur : cornuta avis est sive auriculata, parva corpore, « resima, rostro brevi, nigra lumine, luteâ erubescens iride, fusca et cinerea plumis usque ad « crura, atra et incurva unguibus. Cætera similis nostrati oto. » Euseb. Nieremberg, *Hist. nat.*, lib. x, cap. xxxix, p. 221.

b. Hibou, chat-huant, appelé aussi *dame*. Belon : *Portraits d'oiseaux*, page 26. Cette dénomination *dame* vient probablement de ce que cet oiseau a la face environnée d'un collier et d'une espèce de chaperon assez semblable à ceux que portent les femmes pour se couvrir la tête; mais on peut dire la même chose de l'effraie et du chat-huant. — *Ulula*. Aldrov., *Avi.*, t. I, page 538... *Aluco*, *idem*, t. I, page 534. — Chouette noire. Albin, t. III, page 4, planche viii, avec une figure mal coloriée. — Albin me paraît avoir fait une faute, en disant dans sa description, que cet oiseau a l'iris des yeux jaune, à moins qu'il n'appelle jaune le brun couleur de noisette, couleur où il entre en effet un peu de jaune obscur. — *Noctua major*. Frisch, pl. xciv, avec une figure bien coloriée. — La Hulotte. Brisson, *Ornithol.*, t. I, p. 507.

* *Strix aluco* et *strix stridula* (Linn.). — Le *chat-huant de ce pays-ci* (Cuv.). — La *hulotte*, la *chouette des bois*, etc. — Ordre et famille *id.*, genre *Chats-huants* (Cuv.).

aigrettes, la face enfoncée et comme encavée dans sa plume, les yeux aussi enfoncés et environnés de plumes grisâtres et décomposées, l'iris des yeux noirâtre ou plutôt d'un brun foncé, ou couleur de noisette obscure, le bec d'un blanc jaunâtre ou verdâtre, le dessus du corps couleur de gris de fer foncé, marqué de taches noires et de taches blanchâtres; le dessous du corps blanc, croisé de bandes noires transversales et longitudinales; la queue d'un peu plus de six pouces, les ailes s'étendant un peu au delà de son extrémité, l'étendue du vol de trois pieds, les jambes couvertes jusqu'à l'origine des doigts de plumes blanches tachetées de points noirs[a]; ces caractères sont plus que suffisants pour faire distinguer la hulotte de toutes les autres chouettes; elle vole légèrement et sans faire de bruit avec ses ailes, et toujours de côté comme toutes les autres chouettes; c'est son cri[b] *hoû oû oû oû ou ou ou*, qui ressemble assez au hurlement du loup, qui lui a fait donner par les Latins le nom d'*ulula*, qui vient d'*ulurare*, hurler ou crier comme le loup, et c'est par cette même analogie que les Allemands l'appellent *hû hû* ou plutôt *hôu hôu*[c].

La hulotte se tient pendant l'été dans les bois, toujours dans des arbres creux ; quelquefois elle s'approche en hiver de nos habitations, elle chasse et prend les petits oiseaux, et plus encore les mulots et les campagnols ; elle les avale tout entiers et en rend aussi par le bec les peaux roulées en pelotons; lorsque la chasse de la campagne ne lui produit rien, elle vient dans les granges pour y chercher des souris et des rats; elle retourne au bois de grand matin à l'heure de la rentrée des lièvres, et elle se fourre dans les taillis les plus épais ou sur les arbres les plus feuillés, et y passe tout le jour sans changer de lieu : dans la mauvaise saison, elle demeure dans des arbres creux pendant le jour et n'en sort qu'à la nuit; ces habitudes lui sont communes avec le hibou ou moyen duc, aussi bien que celle de pondre leurs œufs dans des nids étrangers, surtout dans ceux des buses, des cresserelles, des corneilles et des pies; elle fait ordinairement quatre œufs d'un gris sale, de forme arrondie, et à peu près aussi gros que ceux d'une petite poule.

a. On peut encore ajouter à ces caractères un signe distinctif, c'est que la plume la plus extérieure de l'aile est plus courte de deux ou trois pouces que la seconde, qui est elle-même plus courte d'un pouce que la troisième, et que les plus longues de toutes sont la quatrième et la cinquième, au lieu que dans l'effraie la seconde et la troisième sont les plus longues, et l'extérieure n'est plus courte que d'un demi-pouce.

b. Cet oiseau pousse la nuit, surtout quand il gèle, une voix terrible, qui fait peur aux femmes et aux enfants. Salerne, *Ornithol.*, p. 53.

c. C'est d'après Gessner que je dis ici que les Allemands appellent cette chouette, *hu hu;* cependant c'est le grand duc auquel appartient ce nom : il dit aussi qu'ils l'appellent *ul* et *eul*. M. Frisch ne lui donne que le nom générique *eule*, et dit que les autres surnoms qu'on lui donne en allemand sont sans fondement, comme celui de *knapp eule*, par exemple, qui exprime le craquement que cet oiseau fait avec son bec, mais que toutes les espèces de chouettes font également; et *nacht eul* qui signifie *chouette de nuit*, puisque toutes les chouettes sont également des oiseaux de nuit.





LE CHAT-HUANT. *

Après la hulotte, qui est la plus grande de toutes les chouettes, et qui a les yeux noirâtres, se trouvent le chat-huant, qui les a bleuâtres, et l'effraie qui les a jaunes : tous deux sont à peu près de la même grandeur; ils ont environ douze à treize pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pieds, ainsi ils n'ont guère que deux pouces de moins que la hulotte, mais ils paraissent sensiblement moins gros à proportion. On reconnaîtra le chat-huant d'abord à ses yeux bleuâtres, et ensuite à la beauté et à la variété distincte de son plumage [a]; et enfin à son cri *hohô, hohô, hohohoho*, par lequel il semble huer, hôler ou appeler à haute voix.

Gessner, Aldrovande, et plusieurs autres naturalistes après eux, ont employé le mot *strix* pour désigner cette espèce, mais je crois qu'ils se sont trompés, et que c'est à l'effraie qu'il faut le rapporter : *strix*, pris dans cette acception, c'est-à-dire comme nom d'un oiseau de nuit, est un mot plutôt latin que grec. Ovide nous en donne l'étymologie, et indique assez clairement quel est l'oiseau nocturne auquel il appartient, par le passage suivant :

..........Strigum
Grande caput, stantes oculi, rostra apta rapinæ;
Canities pennis, unguibus hamus inest.
Est illis strigibus nomen, sed nominis hujus
Causa quod horrenda stridere nocte solent.

La tête grosse, les yeux fixes, le bec propre à la rapine, les ongles en hameçon, sont des caractères communs à tous ces oiseaux; mais la blancheur du plumage, *canities pennis*, appartient plus à l'effraie qu'à aucun autre; et ce qui détermine sur cela mon sentiment, c'est que le mot *stridor*, qui signifie en latin un craquement, un grincement, un bruit désagréablement entrecoupé et semblable à celui d'une scie, est précisément le cri, *gre, grei*, de l'effraie; au lieu que le cri du chat-huant est plutôt une voix haute, un hôlement, qu'un grincement.

a. Voyez-en la description très-détaillée et très-exacte dans l'*Ornithologie* de M. Brisson, t. I, p. 500 et suivantes : il suffit de dire ici que les couleurs du chat-huant sont bien plus claires que celles de la hulotte; le mâle chat-huant est à la vérité plus brun que la femelle, mais il n'a que très-peu de noir en comparaison de la hulotte, qui de toutes les chouettes est la plus grande et la plus brune.

* La femelle du *chat-huant* précédent ou *hulotte*. — « Le fond du plumage est grisâtre dans « le mâle, roussâtre dans la femelle, ce qui les avait fait longtemps considérer comme deux « espèces. — Les *strix sylvestris*, *rufa*, *noctua alba*, de Scopoli, et le *strix soloniensis*, « que Gmelin a intercalés dans son système, sont trop indéterminés pour être considérés « comme autre chose que des variétés, probablement du *chat-huant*. Il est bon de savoir que, « dans tout ce genre, les femelles sont plus rousses que les mâles, ce qui a fait quelquefois « multiplier les espèces. » (Cuvier.)

On ne trouve guère les chats-huants ailleurs que dans les bois : en Bourgogne ils sont bien plus communs que les hulottes, ils se tiennent dans des arbres creux, et l'on m'en a apporté quelques-uns dans le temps le plus rigoureux de l'hiver, ce qui me fait présumer qu'ils restent toujours dans le pays, et qu'ils ne s'approchent que rarement de nos habitations. M. Frisch donne le chat-huant comme une variété de l'espèce de la hulotte, et prend encore pour une seconde variété de cette même espèce le mâle du chat-huant : sa planche cotée xciv est la hulotte; la planche xcv la femelle du chat-huant, et la planche xcvi le chat-huant mâle : ainsi, au lieu de trois variétés qu'il indique, ce sont deux espèces différentes, ou si l'on voulait que le chat-huant ne fût qu'une variété de l'espèce de la hulotte, il faudrait pouvoir nier les différences constantes et les caractères qui les distinguent l'un de l'autre, et qui me paraissent assez sensibles et assez multipliés pour constituer deux espèces distinctes et séparées[1].

Comme le chat-huant se trouve en Suède et dans les autres terres du Nord[a], il a pu passer d'un continent à l'autre : aussi le retrouve-t-on en Amérique jusque dans les pays chauds. Il y a au cabinet de M. Mauduyt un chat-huant qui lui a été envoyé de Saint-Domingue, qui ne nous paraît être qu'une variété de l'espèce d'Europe, dont il ne diffère que par l'uniformité des couleurs sur la poitrine et sur le ventre, qui sont rousses et presque sans taches, et encore par les couleurs plus foncées des parties supérieures du corps.

L'EFFRAIE OU LA FRESAIE. *

L'effraie, qu'on appelle communément la chouette des clochers, effraie en effet par ses soufflements, *che, chei, cheu, chiou*, ses cris âcres et lugubres, *grei*, *gre*, *crei*, et sa voix entrecoupée, qu'elle fait souvent retentir dans le silence de la nuit ; elle est pour ainsi dire domestique, et habite au milieu des villes les mieux peuplées ; les tours, les clochers, les toits des églises et des autres bâtiments élevés lui servent de retraite pendant le jour, et elle en sort à l'heure du crépuscule ; son soufflement, qu'elle réitère sans cesse, ressemble à celui d'un homme qui dort la bouche ouverte ; elle pousse aussi, en volant et en se reposant, différents sons aigres tous si désagréables, que cela, joint à l'idée du voisinage des cimetières et des églises, et encore à l'obscurité de la nuit, inspire de l'horreur et de la crainte aux enfants, aux femmes, et même aux hommes soumis aux mêmes

a. « Strix capite lævi, corpore ferrugineo, remige tertiâ longiore. » Linn., *Faun. Suec.*, n° 55.
1. Voyez la nomenclature de la page précédente.

* *Strix flammea* (Linn.). — Ordre et famille *id.*, genre *Effraies* (Cuv.).

préjugés, et qui croient aux revenants, aux sorciers, aux augures; ils regardent l'effraie comme l'oiseau funèbre, comme le messager de la mort; ils croient que, quand il se fixe sur une maison et qu'il y fait retentir une voix différente de ses cris ordinaires, c'est pour appeler quelqu'un au cimetière.

On la distingue aisément des autres chouettes par la beauté de son plumage; elle est à peu près de la même grandeur que le chat-huant, plus petite que la hulotte, et plus grande que la chouette proprement dite, dont nous parlerons dans l'article suivant; elle a un pied ou treize pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, qui n'a que cinq pouces de longueur; elle a le dessus du corps jaune, ondé de gris et de brun et taché de points blancs; le dessous du corps blanc, marqué de points noirs; les yeux environnés très-régulièrement d'un cercle de plumes blanches et si fines, qu'on les prendrait pour des poils; l'iris d'un beau jaune, le bec blanc, excepté le bout du crochet, qui est brun; les pieds couverts de duvet blanc, les doigts blancs et les ongles noirâtres; il y en a d'autres qui, quoique de la même espèce, paraissent au premier coup d'œil être assez différentes; elles sont d'un beau jaune sur la poitrine et sur le ventre, marquées de même de points noirs; d'autres sont parfaitement blanches sur ces mêmes parties, sans la plus petite tache noire; d'autres enfin sont parfaitement jaunes et sans aucune tache.

J'ai eu plusieurs de ces chouettes vivantes : il est fort aisé de les prendre en opposant un petit filet, une trouble à poisson, aux trous qu'elles occupent dans les vieux bâtiments; elles vivent dix ou douze jours dans les volières où elles sont renfermées, mais elles refusent toute nourriture, et meurent d'inanition au bout de ce temps. Le jour elles se tiennent sans bouger au bas de la volière; le soir elles montent au sommet des juchoirs, où elles font entendre leur soufflement, *che, chei*, par lequel elles semblent appeler les autres : j'ai vu plusieurs fois, en effet, d'autres effraies arriver au soufflement de l'effraie prisonnière, se poser au-dessus de la volière, y faire le même soufflement, et s'y laisser prendre au filet. Je n'ai jamais entendu leur cri âcre (*stridor*), *crei*, *grei* dans les volières; elles ne poussent ce cri qu'en volant et lorsqu'elles sont en pleine liberté; la femelle est un peu plus grosse que le mâle, et a les couleurs plus claires et plus distinctes; c'est de tous les oiseaux nocturnes celui dont le plumage est le plus agréablement varié.

L'espèce de l'effraie est nombreuse, et partout très-commune en Europe; comme on la voit en Suède aussi bien qu'en France [a], elle a pu passer d'un continent à l'autre; aussi la trouve-t-on en Amérique depuis les terres du

a. « Strix capite lævi, corpore luteo. » Linn., *Faun. Suec.*, nº 49. — *Nota.* M. Salerne s'est trompé lorsqu'il a dit que Linnæus n'en parle point, et qu'apparemment la fresaie ne se trouve point en Suède. Voyez Salerne, *Ornithol.*, p. 50.

nord jusqu'à celles du midi[1]. Marcgrave l'a vue et reconnue au Brésil, où les naturels du pays l'appellent *tuidara* [a].

L'effraie ne va pas, comme la hulotte et le chat-huant, pondre dans des nids étrangers; elle dépose ses œufs à cru dans des trous de muraille ou sur des solives sous les toits, et aussi dans des creux d'arbres; elle n'y met ni herbes ni racines, ni feuilles pour les recevoir; elle pond de très-bonne heure au printemps, c'est-à-dire dès la fin de mars ou le commencement d'avril; elle fait ordinairement cinq œufs et quelquefois six et même sept, d'une forme allongée et de couleur blanchâtre; elle nourrit ses petits d'insectes et de morceaux de chair de souris; ils sont tout blancs dans le premier âge, et ne sont pas mauvais à manger au bout de trois semaines, car ils sont gras et bien nourris; les pères et mères purgent les églises de souris; ils boivent aussi assez souvent ou plutôt mangent l'huile des lampes, surtout si elle vient à se figer. Ils avalent les souris et les mulots, les petits oiseaux tout entiers, et en rendent par le bec les os, les plumes et les peaux roulées; leurs excréments sont blancs et liquides comme ceux de tous les autres oiseaux de proie; dans la belle saison la plupart de ces oiseaux vont le soir dans les bois voisins, mais ils reviennent tous les matins à leur retraite ordinaire, où ils dorment et ronflent jusqu'aux heures du soir; et quand la nuit arrive ils se laissent tomber de leur trou et volent en culbutant presque jusqu'à terre. Lorsque le froid est rigoureux on les trouve quelquefois cinq ou six dans le même trou, ou cachées dans les fourrages; elles y cherchent l'abri, l'air tempéré et la nourriture; les souris sont en effet alors en plus grand nombre dans les granges que dans tout autre temps. En automne elles vont souvent visiter pendant la nuit les lieux où l'on a tendu des *rejettoires* [b] et des lacets pour prendre des bécasses et des grives; elles tuent les bécasses qu'elles trouvent suspendues et les mangent sur le lieu, mais elles emportent quelquefois les grives et les autres petits oiseaux qui sont pris aux lacets; elles les avalent souvent entiers et avec la plume, mais elles déplument ordinairement avant de les manger ceux qui sont un peu plus gros. Ces dernières habitudes, aussi bien que celle de voler de travers, c'est-à-dire comme si le vent les emportait, et sans faire aucun bruit des ailes, sont communes à l'effraie, au chat-huant, à la hulotte, et à la chouette proprement dite dont nous allons parler.

a. « Tuidara Brasiliensibus; ululæ est species, Germanis *Schleier eule*, Belgis *kerkuyle*..... « Describitur et à Gesnero. » Marcgr., *Hist. nat. Brasil.*, p. 205.

b. *Rejettoire*, baguette de bois vert courbée, au bout de laquelle on attache un lacet, et qui par son ressort en serre le nœud coulant et enlève l'oiseau.

1. « L'*effraie*, commune en France, paraît répandue sur tout le globe. » (Cuvier.)

LA CHOUETTE LA GRANDE CHEVÊCHE.*

Cette espèce, qui est la chouette proprement dite et qu'on peut appeler la *chouette des rochers* ou la *grande chevèche*, est assez commune, mais elle n'approche pas aussi souvent de nos habitations que l'effraie; elle se tient plus volontiers dans les carrières, dans les rochers, dans les bâtiments ruinés et éloignés des lieux habités : il semble qu'elle préfère les pays de montagnes et qu'elle cherche les précipices escarpés et les endroits solitaires; cependant on ne la trouve pas dans les bois et elle ne se loge pas dans des arbres creux[a]; on la distinguera aisément de la hulotte et du chat-huant par la couleur des yeux, qui sont d'un très-beau jaune, au lieu que ceux de la hulotte sont d'un brun presque noir, et ceux du chat-huant d'une couleur bleuâtre; on la distinguera plus difficilement de l'effraie, parce que toutes deux ont l'iris des yeux jaunes, environnés de même d'un grand cercle de petites plumes blanches, que toutes deux ont du jaune sous le ventre et qu'elles sont à peu près de la même grandeur; mais la chouette des rochers est, en général, plus brune, marquée de taches plus grandes et longues comme de petites flammes, au lieu que les taches de l'effraie, lorsqu'elle en a, ne sont pour ainsi dire que des points ou des gouttes, et c'est par cette raison qu'on a appelé l'effraie *noctua guttata*, et la chouette des rochers dont il est ici question *noctua flammeata;* elle a aussi les pieds bien plus garnis de plumes et le bec tout brun, tandis que celui de l'effraie est blanchâtre et n'a de brun qu'à son extrémité. Au reste, la femelle, dans cette espèce, a les couleurs plus claires et les taches plus petites que le mâle, comme nous l'avons aussi remarqué sur la femelle du chat-huant.

Belon dit que cette espèce s'appelle la *grande chevèche;* ce nom n'est pas impropre, car cet oiseau ressemble assez par son plumage et par ses pieds bien garnis de duvet à la petite chevèche, que nous appelons simplement *chevèche*. Il paraît être aussi du même naturel, ne se tenant tous deux que dans les rochers, les carrières, et très-peu dans les bois. Ces deux espèces ont aussi un nom particulier, *kautz* ou *kautz-lein* en allemand, qui répond au nom particulier chevèche en français. M. Salerne dit que la chouette du pays d'Orléans est certainement la grande chevèche de Belon; qu'en Sologne on l'appelle *chevèche*, et plus communément *chavoche* ou *caboche;* que

a. Nous laisserons (dit M. Frisch) à cette chouette son nom distinctif *stein-eule*, parce que je ne l'ai jamais trouvée dans des arbres creux, mais seulement dans des bâtiments en ruines ou du moins abandonnés depuis longtemps, et dans les rochers. (Frisch, *article des oiseaux nocturnes.*)

* *Strix ulula* et *strix brachyotos* (Gmel.). — La *chouette* ou le *moyen duc à huppes courtes* (Cuv.). — « Les huppes ne se trouvent que dans le mâle : elles sont si petites, et il les relève « si rarement qu'elles n'ont presque jamais été remarquées, et qu'on a longtemps laissé cet « oiseau parmi les espèces sans huppes. Il est répandu presque sur toute la terre. » (Cuvier.)

les laboureurs font grand cas de cet oiseau, en ce qu'il détruit quantité de mulots; que dans le mois d'avril on l'entend crier jour et nuit *gout*, mais d'un ton assez doux, et que, quand il doit pleuvoir, elle change de cri et semble dire *goyon;* qu'elle ne fait point de nid, ne pond que trois œufs tout blancs, parfaitement ronds et gros comme ceux d'un pigeon ramier; il dit aussi qu'elle loge dans des arbres creux, et qu'Olina se trompe lourdement quand il avance qu'elle couve les deux derniers mois de l'hiver; cependant ce dernier fait n'est pas éloigné du vrai : non-seulement cette chouette, mais même toutes les autres, pondent au commencement de mars et couvent par conséquent dans ce même temps; et à l'égard de la demeure habituelle de la chouette ou grande chevèche dont il est ici question, nous avons observé qu'elle ne la prend pas dans des arbres creux, comme l'assure M. Salerne, mais dans des trous de rochers et dans les carrières, habitude qui lui est commune avec la petite chevèche dont nous allons parler dans l'article suivant; elle est aussi considérablement plus petite que la hulotte et même plus petite que le chat-huant, n'ayant guère que onze pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'aux ongles.

Il paraît que cette grande chevèche, qui est assez commune en Europe, surtout dans les pays de montagnes, se retrouve en Amérique dans celles du Chili, et que l'espèce indiquée par le P. Feuillée sous le nom de *chevèche-lapin* [a][1], et à laquelle il a donné ce surnom de *lapin* parce qu'il l'a trouvée dans un trou fait dans la terre; que cette espèce, dis-je, n'est qu'une variété de notre grande chevèche ou chouette des rochers d'Europe, car elle est de la même grandeur et n'en diffère que par la distribution des couleurs, ce qui n'est pas suffisant pour en faire une espèce distincte et séparée. Si cet oiseau creusait lui-même son trou, comme le P. Feuillée paraît le croire, ce serait une raison pour le juger d'une autre espèce que notre chevèche [b] et même que toutes nos autres chouettes; mais il ne s'ensuit pas de ce qu'il a trouvé cet oiseau au fond d'un terrier, que ce soit l'oiseau qui l'ait creusé, et ce qu'on en peut seulement induire, c'est qu'il est du même naturel que

a. Espèce de chevèche-lapin ou *ulula cunicularia.* Feuillée, *Journal des observations physiques*, p. 562. — La chouette de Coquimbo. Brisson, *Ornithol.*, t. I, p. 525, où l'on peut en voir la description aussi bien que dans l'ouvrage du P. Feuillée.

b. Le P. du Tertre, en parlant de l'oiseau nocturne appelé *diable* dans nos îles de l'Amérique, dit qu'il est gros comme un canard, qu'il a la vue affreuse, le plumage mêlé de blanc et de noir, qu'il repaire sur les plus hautes montagnes, qu'il *se territ comme le lapin dans les trous qu'il fait dans la terre*, où il pond ses œufs, les y couve et élève ses petits..., qu'il ne descend jamais de la montagne que de nuit, et qu'en volant il fait un cri fort lugubre et effroyable. *Hist. des Antilles*, t. II, page 257. — Cet oiseau est certainement le même que celui du P. Feuillée, et quelques-uns des habitants de nos îles se trouveront peut-être à portée de vérifier s'il creuse en effet un terrier pour se loger et y élever ses petits. Tout le reste des indications que nous donnent ces deux auteurs, s'accorde à ce que cet oiseau soit de la même espèce que notre chevèche ou chouette des rochers.

1. *Strix cunicularia* (Vieill.). — *Chouette à terrier*, *hibou à clapiers*, etc. Espèce distincte.

nos chevêches d'Europe, qui préfèrent constamment les trous soit dans les pierres, soit dans les terres, à ceux qu'elles pourraient trouver dans les arbres creux.

LA CHEVÊCHE OU PETITE CHOUETTE.[a] *

La chevêche et le scops ou petit duc sont à peu près de la même grandeur : ce sont les plus petits oiseaux du genre des hiboux et des chouettes; ils ont sept ou huit pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des ongles, et ne sont que de la grosseur d'un merle; mais on ne les prendra pas l'un pour l'autre, si l'on se souvient que le petit duc a des aigrettes qui sont, à la vérité, très-courtes et composées d'une seule plume[1], et que la chevêche a la tête dénuée de ces deux plumes éminentes; d'ailleurs elle a l'iris des yeux d'un jaune plus pâle, le bec brun à la base et jaune vers le bout, au lieu que le petit duc a tout le bec noir; elle en diffère aussi beaucoup par les couleurs, et peut aisément être reconnue par la régularité des taches blanches qu'elle a sur les ailes et sur le corps, et aussi par sa queue courte comme celle d'une perdrix; elle a encore les ailes beaucoup plus courtes à proportion, plus courtes même que la grande chevêche; elle a un cri ordinaire *poupou poupou* qu'elle pousse et répète en volant, et un autre cri qu'elle ne fait entendre que quand elle est posée, qui ressemble beaucoup à la voix d'un jeune homme qui s'écrierait *aîme, hême, ésme* plusieurs fois de suite[b]; elle se tient rarement dans les bois; son domicile ordinaire est dans les masures écartées des lieux peuplés, dans les carrières, dans les ruines des anciens édifices abandonnés; elle ne s'établit pas dans les arbres creux, et ressemble par toutes ces habitudes à la grande chevêche; elle n'est pas absolument oiseau de nuit, elle voit

a. M. Edwards, M. Frisch et l'auteur de la *Zoologie Britannique* ont chacun donné une planche coloriée de cet oiseau : la meilleure et la plus ressemblante à la nature, est celle de M. Edwards; elle représente la femelle de cette espèce. La planche de la *Zoologie Britannique* et celle de M. Frisch représentent le mâle; mais ce dernier auteur a fait une faute en donnant des yeux d'un bleu noirâtre à cet oiseau, car il les a d'un jaune pâle.

b. Étant couché dans une des vieilles tours du château de Montbard, une chevêche vint se poser un peu avant le jour, à trois heures du matin, sur la tablette de la fenêtre de ma chambre, et m'éveilla par son cri *hēmē, ēdmē ;* comme je prêtais l'oreille à cette voix, qui me parut d'abord d'autant plus singulière qu'elle était tout près de moi, j'entendis un de mes gens, qui était couché dans la chambre au-dessus de la mienne, ouvrir sa fenêtre, et trompé par la ressemblance du son bien articulé *ēdmē*, répondre à l'oiseau : *Qui es-tu là-bas? je ne m'appelle pas Edme, je m'appelle Pierre.* Ce domestique croyait, en effet, que c'était un homme qui en appelait un autre, tant la voix de la chevêche ressemble à la voix humaine et articule distinctement ce mot.

* *Strix passerina* (Gmel.). — *Strix pygmæa* (Bechst.). — La *chevêche commune* (Cuv.). — Ordre et famille *id.*, genre *Chevêches*, sous-genre *Chevêches à doigts peu emplumés* (Cuv.).

1. Voyez la note de la page 182.

pendant le jour beaucoup mieux que les autres oiseaux nocturnes, et souvent elle s'exerce à la chasse des hirondelles et des autres petits oiseaux, quoique assez infructueusement, car il est rare qu'elle en prenne; elle réussit mieux avec les souris et les petits mulots qu'elle ne peut avaler entiers et qu'elle déchire avec le bec et les ongles; elle plume aussi très-proprement les oiseaux avant de les manger, au lieu que les hiboux, la hulotte et les autres chouettes les avalent avec la plume, qu'elles vomissent ensuite sans pouvoir la digérer; elle pond cinq œufs qui sont tachetés de blanc et de jaunâtre, et fait son nid presque à cru dans des trous de rochers ou de vieilles murailles. M. Frisch dit que comme cette petite chouette cherche la solitude, qu'elle habite communément les églises, les voûtes, les cimetières où l'on construit des tombeaux, quelques-uns l'ont nommée *oiseau d'église* ou *de cadavre*, *kirchen-vogel*, *leichen-huhu*, et que comme on a remarqué aussi qu'elle voltigeait quelquefois autour des maisons où il y avait des mourants...., le peuple superstitieux l'a appelée *oiseau de mort* ou *de cadavre*, s'imaginant qu'elle présageait la mort des malades. M. Frisch n'a pas fait attention que c'est à l'effraie, et non pas à la chevèche, qu'appartiennent toutes ces imputations, car cette petite chouette est très-rare en comparaison de l'effraie; elle ne se tient pas comme celle-ci dans les clochers, dans les toits des églises, elle n'a pas le soufflement lugubre ni le cri âcre et effrayant de l'autre, et ce qu'il y a de certain c'est que si cette petite chouette ou chevèche est regardée en Allemagne comme l'oiseau de la mort, en France c'est à l'effraie qu'on donne ce nom sinistre. Au reste, la chevèche ou petite chouette dont M. Frisch a donné la figure, et qui se trouve en Allemagne, paraît être une variété dans l'espèce de notre chevèche; elle est beaucoup plus noire par le plumage, et a aussi l'iris des yeux noir, au lieu que notre chevèche est beaucoup moins brune, et a l'iris des yeux jaune : nous avons aussi au Cabinet une variété de l'espèce de la chevèche qui nous a été envoyée de Saint-Domingue, et qui ne diffère de notre chevèche de France qu'en ce qu'elle a un peu moins de blanc sous la gorge, et que la poitrine et le ventre sont rayés transversalement de bandes brunes assez régulières; au lieu que dans notre chevèche il n'y a que des taches brunes semées irrégulièrement sur ces mêmes parties.

Pour présenter en raccourci, et d'une manière plus facile à saisir, les caractères qui distinguent les cinq espèces de chouettes dont nous venons de parler, nous dirons : 1° que la hulotte est la plus grande et la plus grosse, qu'elle a les yeux noirs, le plumage noirâtre, et le bec d'un blanc jaunâtre, qu'on peut la nommer *grosse chouette noire aux yeux noirs;* 2° que le chat-huant est moins grand et beaucoup moins gros que la hulotte, qu'il a les yeux bleuâtres, le plumage roux, mêlé de gris de fer, le bec d'un blanc verdâtre, et qu'on peut l'appeler la *chouette rousse et gris*

de fer aux yeux bleus; 3° que l'effraie est à peu près de la même grandeur que le chat-huant, qu'elle a les yeux jaunes, le plumage d'un jaune blanchâtre, varié de taches bien distinctes, et le bec blanc avec le bout du crochet brun, et qu'on peut l'appeler la *chouette blanche* ou *jaune aux yeux orangés;* 4° que la grande chevèche ou chouette des rochers n'est pas si grande que le chat-huant ni l'effraie, quoiqu'elle soit à peu près aussi grosse, qu'elle a le plumage brun, les yeux d'un beau jaune et le bec brun, et qu'on peut l'appeler la *chouette brune aux yeux jaunes et au bec brun;* 5° que la petite chouette ou chevèche est beaucoup plus petite qu'aucune des autres, qu'elle a le plumage brun, régulièrement taché de blanc, les yeux d'un jaune pâle et le bec brun à la base, et jaune vers le bout, et qu'on peut l'appeler la *petite chouette brune aux yeux jaunâtres, au bec brun et orangé*. Ces caractères se trouveront vrais en général, les femelles et les mâles de toutes ces espèces se ressemblant assez par les couleurs pour que les différences ne soient pas fort sensibles; cependant il y a ici, comme dans toute la nature, des variétés assez considérables, surtout dans les couleurs; il se trouve des hulottes plus noires les unes que les autres, des chats-huants plutôt couleur de plomb que gris-de-fer foncé, des effraies plus blanches ou plus jaunes les unes que les autres, des chouettes ou chevèches grandes et petites, plutôt fauves que brunes; mais, en réunissant ensemble et comparant les caractères que nous venons d'indiquer, je crois que tout le monde pourra les reconnaître, c'est-à-dire les distinguer les unes des autres sans s'y méprendre.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX HIBOUX ET AUX CHOUETTES.

I. — L'oiseau appelé *cabure* ou *caboure*[1] par les Indiens du Brésil, qui a des aigrettes de plumes sur la tête, et qui n'est pas plus gros qu'une litorne ou grive des genévriers : ces deux caractères suffisent pour indiquer qu'il tient de très-près à l'espèce du scops ou petit duc, si même il n'est pas une variété de cette espèce. Marcgrave est le seul qui ait décrit cet oiseau[a]; il n'en donne pas la figure : c'est, dit-il, une espèce de hibou de la grandeur d'une litorne (*turdela*); il a la tête ronde, le bec court, jaune et crochu, avec deux trous pour narines; les yeux beaux, grands, ronds, jaunes, avec la pupille noire; sous les yeux, et à côté du bec, il y a des poils longuets et bruns; les jambes sont courtes et entièrement couvertes, aussi bien que les pieds, de plumes jaunes; quatre doigts à l'ordinaire, avec des ongles

a. Marcgrave, *Hist. Brasil.*, page 212.

1. *Strix brasiliensis* (Gmel.). — Le *cabouré* (Azz.).

semi-lunaires, noirs et aigus; la queue large, et à l'origine de laquelle se terminent les ailes ; le corps, le dos, les ailes et la queue sont de couleur d'ombre pâle, marquée sur la tête et le cou de très-petites taches blanches, et sur les ailes de plus grandes taches de cette même couleur; la queue est ondée de blanc, la poitrine et le ventre sont d'un gris blanchâtre, marqué d'ombre pâle (c'est-à-dire d'un brun clair). Marcgrave ajoute que cet oiseau s'apprivoise aisément, qu'il peut tourner la tête et allonger le cou, de manière que l'extrémité de son bec touche au milieu de son dos; qu'il joue avec les hommes comme un singe, et fait à leur aspect diverses bouffonneries et craquements de bec; qu'il peut outre cela remuer les plumes qui sont des deux côtés de la tête, de manière qu'elles se dressent et représentent de petites cornes ou des oreilles; enfin qu'il vit de chair crue. On voit, par cette description, combien ce hibou approche de notre scops ou petit duc d'Europe, et je ne serais pas éloigné de croire que cette même espèce du Brésil se retrouve au cap de Bonne-Espérance. Kolbe dit que les chouettes qu'on trouve en quantité au Cap sont de la même taille que celles d'Europe, que leurs plumes sont partie rouges et partie noires, avec un mélange de taches grises qui les rendent très-belles, et qu'il y a plusieurs Européens au Cap qui gardent des chouettes apprivoisées qu'on voit courir autour de leurs maisons, et qu'elles servent à nettoyer leurs chambres de souris[a] : quoique cette description ne soit pas assez détaillée pour en faire une bonne comparaison avec celle de Marcgrave, on peut croire que ces chouettes du Cap, qui s'apprivoisent aisément comme les hiboux du Brésil, sont plutôt de cette même espèce que de celles d'Europe, parce que les influences du climat sont à peu près les mêmes au Brésil et au Cap, et que les différences et les variétés des espèces sont toujours analogues aux influences du climat.

II. — L'oiseau de la baie d'Hudson[1], appelé dans cette partie de l'Amé-

a. *Description du cap de Bonne-Espérance*, t. III, p. 198 et 199.

1. *Strix hudsonia* (Gmel.). — Ordre et famille *id.*, genre *Chevèches*, sous-genre *Chevèches à longue queue étagée et à doigts très-emplumés* (Cuv.). — « Parmi les *chevèches*, quelques- « unes se font remarquer par une longue queue étagée ; elles ont les doigts très-emplumés ; on « les nomme *chouettes-éperviers.* Il paraît qu'il en existe, dans tout le nord, quelques espèces « ou variétés très-voisines et assez mal distinguées sous les noms de *strix funerea*, *hudsonia*, « *uralensis*, *canadensis*, *accipitrina*, etc. — L'espèce la mieux connue est le *strix nisoria*, « de la taille de l'épervier, brun noirâtre dessus, avec des taches blanches en gouttelettes sur « la tête, en barres transversales sur les scapulaires, rayée transversalement de blanc et « de brun en dessous, avec dix lignes transverses blanches sur la queue : elle chasse plus le « jour que la nuit. — L'espèce des monts Ourals (*strix uralensis* Pall.) est presque aussi « grande que le *harfang*, brune dessus avec des taches blanches, blanche dessous avec des « taches longues brunes, cinq bandes grises en travers de la queue. Elle chasse aussi de jour « et se voit quelquefois en Allemagne. C'est probablement l'*hybris* ou *ptynx* d'Aristote, « liv. IX, ch. XII. » (Cuvier.) — Ajoutez aux espèces, indiquées par Buffon, la *chevèche*, dite d'Acadie (*strix acadica* Linn.). « C'est la plus petite des *chouettes*, et elle surpasse à peine « le moineau. Elle habite tout le nord de l'Europe. » (Cuvier.)

rique *caparacoch*, très-bien décrit, dessiné, gravé et colorié par M. Edwards, qui l'a nommé *hawk-owl* [a], chouette-épervier, parce qu'il participe des deux, et qu'il semble faire en effet la nuance entre ces deux genres d'oiseaux. Il n'est guère plus gros qu'un épervier de la petite espèce, *sparrow hawk*, épervier des moineaux; la longueur de ses ailes et de sa queue lui donne l'air d'un épervier; mais la forme de sa tête et de ses pieds démontre qu'il touche de plus près au genre des chouettes : cependant il vole, chasse et prend sa proie en plein jour, comme les autres oiseaux de proie diurnes; son bec est semblable à celui de l'épervier, mais sans angles sur les côtés; il est luisant et de couleur orangée, couvert presque en entier de poils, ou plutôt de petites plumes décomposées et grises, comme dans la plupart des espèces de chouettes; l'iris des yeux est de la même couleur que le bec, c'est-à-dire orangée; ils sont entourés de blanc, ombragés d'un peu de brun moucheté de petites taches longuettes et de couleur obscure, un cercle noir environne cet espace blanchâtre, et s'étend autour de la face jusqu'auprès des oreilles; au delà de ce cercle noir se trouve encore un peu de blanc; le sommet de la tête est d'un brun foncé, marqueté de petites taches blanches et rondes; le tour du cou et les plumes, jusqu'au milieu du dos, sont d'un brun obscur et bordées de blanc; les ailes sont brunes et élégamment tachées de blanc, les plumes scapulaires sont rayées transversalement de blanc et de brun; les trois plumes les plus voisines du corps ne sont pas tachées, mais seulement bordées de blanc; la partie inférieure du dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont d'un brun foncé, avec des raies transversales d'un brun plus léger; la partie inférieure de la gorge, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, la couverture du dessous de la queue et les petites couvertures du dessous des ailes sont blanches, avec des raies transversales brunes; les grandes sont d'un cendré obscur, avec des taches blanches sur les deux bords; la première des grandes plumes de l'aile est toute brune, sans tache ni bordure blanche, et il n'y a rien de semblable aux autres plumes de l'aile, comme on peut aussi le remarquer dans les autres chouettes; les plumes de la queue sont au nombre de douze, d'une couleur cendrée en dessous, d'un brun obscur en dessus, avec des raies transversales étroites et blanches; les jambes et les pieds sont couverts de plumes fines, douces et blanches comme celles du ventre, traversées de lignes brunes plus étroites et plus courtes; les ongles sont crochus, aigus et d'un brun foncé.

Un autre individu de la même espèce était un peu plus gros et avait les couleurs plus claires, ce qui fait présumer que celui qu'on vient de décrire

a. *The Little Hawk-owl.* Edwards, *Hist. of Birds*, t. II, p. 62, pl. LXII, avec une bonne figure coloriée.

est le mâle, et ce second-ci la femelle : tous deux ont été apportés de la baie d'Hudson en Angleterre par M. Light à M. Edwards.

III. — LE HARFANG.*

L'oiseau qui se trouve dans les terres septentrionales des deux continents, que nous appellerons *harfang*, du nom *harfaong* [a] qu'il porte en Suède, et qui par sa grandeur est à l'égard des chouettes ce que le grand duc est à l'égard des hiboux ; car ce harfang n'a point d'aigrettes sur la tête, et il est encore plus grand et plus gros que le grand duc. Comme la plupart des oiseaux du Nord il est presque partout d'un très-beau blanc; mais nous ne pouvons rien faire de mieux ici que de traduire de l'anglais la bonne description que M. Edwards nous a donnée de cet oiseau rare, et que nous n'avons pu nous procurer : « La grande chouette blanche, dit « cet auteur, est de la première grandeur dans le genre des oiseaux de « proie nocturnes, et c'est en même temps l'espèce la plus belle à cause de « son plumage qui est blanc comme neige ; sa tête n'est pas si grosse, à « proportion, que celle des autres chouettes ; ses ailes, lorsqu'elles sont « pliées, ont seize pouces anglais depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité de la « plus longue plume, ce qui peut faire juger de sa grandeur : on dit que « c'est un oiseau diurne, et qu'il prend en plein jour les perdrix blanches « dans les terres de la baie d'Hudson [b], où il demeure pendant toute « l'année ; son bec est crochu comme celui d'un épervier, n'ayant point « d'angles sur les côtés ; il est noir et percé de larges ouvertures ou narines ; « il est de plus presque entièrement couvert de plumes raides, semblables « à des poils plantés dans la base du bec, et se retournant en dehors ; la « pupille des yeux est environnée d'un iris brillant et jaune ; la tête aussi « bien que le corps, les ailes et la queue sont d'un blanc pur ; le dessus de « la tête est seulement marqué de petites taches brunes ; la partie supé- « rieure du dos est rayée transversalement de quelques lignes brunes ; les « côtés sous les ailes sont aussi rayés de même, mais par des lignes plus « étroites et plus claires ; les grandes plumes des ailes sont tachées de brun

a. « Strix capite lævi, corpore albido. Harfaong. » Linn. *Faun. Suec.*, nº 54... « Nyctea. Strix « capite lævi, corpore albido, maculis lunatis distantibus fuscis. » *Idem. Syst. nat.*, édit. X... « Noctua scandiana maxima ex albo et cinereo variegata. » Rudbeck cité par Linnæus. *Ibid.*

b. Ces perdrix blanches des terres du nord de l'Amérique ne sont pas des perdrix, mais des gelinottes.

* *Strix nyctea* (Linn.). — Ordre et famille *id.*, genre *Chevèches*, sous-genre *Chevèches à queue courte et à doigts emplumés* (Cuv.). — La plus grande des *chevèches*, et en même temps le plus grand oiseau de nuit sans aigrettes. — Ajoutez ici la *chevèche à pieds emplumés* (*strix tengmalmi* Gmel., *strix dasypus* Bechst.) : « à dos brun semé de gouttes blanches, dessous « plus pâle, à taches blanches plus larges, quatre lignes blanches en travers de la queue. La « *chevèche rousse* (*strix passerina* Meyer et Wolf) est sa femelle. » (Cuvier.)

« sur les bords extérieurs; il y a aussi des taches brunes sur les couver- « tures des ailes, mais leurs couvertures en dessous sont purement blan- « ches, le bas du dos et le croupion sont blancs et sans taches; les jambes « et les pieds sont couverts de plumes blanches, les ongles sont longs, « forts, d'une couleur noire et très-aigus : j'ai eu un autre individu de « cette espèce, ajoute M. Edwards, qui ne différait de celui-ci qu'en ce « qu'il avait des taches plus fréquentes et d'une couleur plus foncée [a]. » Cet oiseau, qui est commun dans les terres de la baie d'Hudson, est apparemment confiné dans les pays du Nord, car il est très-rare en Pensylvanie, dans le nouveau continent, et en Europe on ne le trouve plus en deçà de la Suède et du pays de Dantzick; il est presque blanc et sans taches dans les montagnes de Laponie. M. Klein dit que cet oiseau, qu'on appelle *hûrfang* en Suède, se nomme *weissebunte schlictete-eule* en Allemagne, qu'il a eu à Dantzick le mâle et la femelle vivants, pendant plusieurs mois [b], en 1747. M. Ellis rapporte que le grand hibou blanc sans oreilles (c'est-à-dire cette grande chouette blanche) abonde aussi bien que le hibou couronné (c'est-à-dire le grand duc) dans les terres qui avoisinent la baie d'Hudson : il est, dit cet auteur, d'un blanc éblouissant, et l'on a peine à le distinguer de la neige; il y paraît pendant toute l'année, il vole souvent en plein jour et donne la chasse aux perdrix blanches [c]. On voit, par tous ces témoignages, que le harfang, qui est sans comparaison la plus grande de toutes les chouettes, se trouve assez communément dans les terres septentrionales des deux continents [d], mais qu'apparemment cet oiseau craint le chaud, puisqu'on ne le trouve dans aucun pays du Midi.

a. Edwards, *Hist. of Birds*, t. II, p. 61, pl. LXI, avec une bonne figure coloriée.

b. « Ulula alba maculis terrei coloris. Hûrfang : Suec. Weissebunte Schlictete-eule. » — « Ejusmodi avem anno 1747, 3 jan. infarctam inter curiosa societatis Gûar reposui. Pondus « æquabat $3\frac{1}{2}$ libras : posteà marem et fœminam vivos obtinui; post menses sex fœminâ mortuâ, « marem libertate donavi. » Eadem apud Edwardum, t. II, p. 61. — « Ab unco rostri ad exitum « caudæ $1\frac{1}{16}$ ulnæ dant alis expansis $2\frac{3}{8}$, rostrum et ungues nigri; genæ, alæ infernæ, uro- « pygium, pedes, pilosa, lactea; truncus supernè super albo ex cinereo marmoratus. » Klein, *Avi.*, p. 54.

c. *Voyage de la baie d'Hudson*, t. I, pages 55 et 56. — *Nota.* J'ai déjà averti que ces perdrix étaient des gelinottes.

d. On le trouve, comme on voit, en Laponie, en Suède et dans le nord de l'Allemagne; on le trouve à la baie d'Hudson et en Pensylvanie; on le trouve aussi en Islande, car Anderson l'a fait dessiner et graver. Voyez la *Description de l'Islande*, par Anderson, t. I, p. 85, pl. I; et quoique Horrobous, qui a fait la critique de l'ouvrage d'Anderson, assure qu'il n'y a aucun hibou ni chouette en Islande, ce fait négatif et général ne doit pas être admis sur la parole d'un seul garant, dont il paraît que le but principal était de contredire Anderson.

IV. — LE CHAT-HUANT DE CAYENNE.*

L'oiseau que nous avons cru devoir appeler le *chat-huant de Cayenne,* qui n'a été indiqué par aucun naturaliste, est en effet de la grandeur du chat-huant, dont cependant il diffère par la couleur des yeux qu'il a jaunes, en sorte qu'on pourrait peut-être le rapporter également à l'espèce de l'effraie; mais, dans le vrai, il ne ressemble ni à l'un ni à l'autre, et nous paraît être un oiseau différent de tous ceux que nous avons indiqués : il est particulièrement remarquable par son plumage roux, rayé transversalement de lignes en ondes brunes et très-étroites, non-seulement sur la poitrine et le ventre, mais même sur le dos; il a aussi le bec couleur de chair et les ongles noirs. Cette courte description suffira pour faire distinguer cette espèce nouvelle de toutes les autres chouettes.

V. — LA CHOUETTE OU GRANDE CHEVÈCHE DE CANADA.**

Cet oiseau, qui a été indiqué par M. Brisson [a], sous le nom de *chat-huant de Canada,* nous a paru approcher beaucoup plus de l'espèce de la grande chevèche, et c'est par cette raison que nous lui en avons donné le nom; elle en diffère néanmoins en ce qu'elle a sur la poitrine et sur le ventre des bandes brunes transversales régulièrement disposées; et c'est chose assez singulière, qui se trouve également dans la petite chevèche d'Amérique dont nous avons parlé à l'article de la chevèche ou petite chouette, et que nous n'avons considérée que comme une variété de cette petite espèce.

VI. — LA CHOUETTE OU GRANDE CHEVÈCHE DE SAINT-DOMINGUE.***

Cet oiseau nous a été envoyé de Saint-Domingue, et nous paraît être une espèce nouvelle différente de toutes celles qui ont été indiquées par tous les naturalistes; nous avons cru devoir la rapporter par le nom à celle de la chouette ou grande chevèche d'Europe, parce qu'elle s'en éloigne moins que d'aucune autre; mais dans le réel elle nous paraît faire une espèce à part et qui mériterait un nom particulier; elle a le bec plus grand, plus fort et plus crochu qu'aucune espèce de chouette, et elle diffère encore

a. Brisson, *Ornithol.*, t. I, p. 518, pl. XXXVII, fig. 2.

* *Strix cayennensis* (Gmel.). — La *chevèche fauve* (Cuv.). — Ordre, famille et genre *id.*, sous-genre *Chevèches à doigts sans plumes* (Cuv.). — Ajoutez ici la *chevèche noire* ou *huhul* (*strix lineata* Sh., *strix albomarginata* Spix), la *chevèche à collier* (*strix torquata* Daud.), etc. — Il y en a enfin en Amérique, qui ont les tarses nus aussi bien que les doigts : telle est la *chevèche nudipède* (*strix nudipes* Daud.).

** *Strix canadensis.* (Voyez la note de la page 194.)

*** *Strix dominicensis* (Linn.). — *Strix suinda* (Vieill.).

de notre grande chevèche en ce qu'elle a le ventre d'une couleur roussâtre, uniforme, et qu'elle n'a sur la poitrine que quelques taches longitudinales; au lieu que la chouette ou grande chevèche d'Europe a sur la poitrine et sur le ventre de grandes taches brunes, oblongues et pointues qui lui ont fait donner le nom de chouette flambée, *noctua flammeata*.

OISEAUX QUI NE PEUVENT VOLER.*

Des oiseaux les plus légers et qui percent les nues, nous passons aux plus pesants, qui ne peuvent quitter la terre : le pas est brusque, mais la comparaison est la voie de toutes nos connaissances, et le contraste étant ce qu'il y a de plus frappant dans la comparaison, nous ne saisissons jamais mieux que par l'opposition les points principaux de la nature des êtres que nous considérons. De même, ce n'est que par un coup d'œil ferme sur les extrêmes que nous pouvons juger les milieux. La nature, déployée dans toute son étendue, nous présente un immense tableau [1] dans lequel tous les ordres des êtres sont chacun représentés par une chaîne qui soutient une suite continue d'objets assez voisins, assez semblables pour que leurs différences soient difficiles à saisir; cette chaîne n'est pas un simple fil qui ne s'étend qu'en longueur, c'est une large trame ou plutôt un faisceau qui, d'intervalle en intervalle, jette des branches de côté pour se réunir avec les faisceaux d'un autre ordre; et c'est surtout aux deux extrémités que ces faisceaux se plient, se ramifient pour en atteindre d'autres. Nous avons vu dans l'ordre des quadrupèdes l'une des extrémités de la chaîne s'élever vers l'ordre des oiseaux par les polatouches, les roussettes, les chauves-souris, qui, comme eux, ont la faculté de voler. Nous

* Ordre des *Échassiers* ou *oiseaux de rivage*, v^e *ordre des Oiseaux*, famille des *Brevipennes* (Cuv.). — « Quoique semblables, en général, aux autres échassiers, dit Cuvier, ceux-ci en « diffèrent beaucoup en un point, la brièveté de leurs ailes, qui leur ôte la faculté de voler; » et il ajoute avec très-grande raison : « leur bec et leur régime leur donnent d'ailleurs des rap- « ports nombreux avec les *gallinacés*. »

1. Buffon nous a déjà présenté ce tableau. (Voyez la note 3 de la p. 507 du III[e] volume.) Et le fond en est très-vrai : chaque *ordre des êtres* forme une *chaîne d'objets* qui se suivent et se nuancent, et l'ensemble de ces *chaînes* une *large trame* qui *jette des branches de côté.....*; cependant ces *chauves-souris*, ces *polatouches*, etc., qui volent, n'en sont pas plus oiseaux pour cela; ces *phoques*, ces *lamantins*, etc., qui nagent, n'en sont pas plus *poissons*, ni ces *tatous*, qui sont revêtus d'un test écailleux et dur, plus *crustacés*, et il n'est pas vrai que l'*autruche tienne autant du mammifère que de l'oiseau :* l'*autruche* est essentiellement *oiseau;* la *chauve-souris*, le *phoque*, etc., sont essentiellement *mammifères*. Ce n'est que par une modification superficielle de sa main, restée main de *mammifère*, que la *chauve-souris* vole; elle ne vole par rien d'*oiseau*, si je puis ainsi parler; et il en est de même des pieds et des mains du *phoque*, modifiés pour la nage : ces *pieds* et ces *mains* restent *pieds* et *mains* de *mammifère* par leurs os, par leurs muscles, par toute leur structure interne.

avons vu cette même chaîne, par son autre extrémité, se rabaisser jusqu'à l'ordre des cétacés par les phoques, les morses, les lamantins. Nous avons vu, dans le milieu de cette chaîne, une branche s'étendre du singe à l'homme par le magot, le gibbon, le pithèque et l'orang-outang. Nous l'avons vue, dans un autre point, jeter un double et triple rameau, d'un côté vers les reptiles par les fourmilliers, les phatagins, les pangolins, dont la forme approche de celle des crocodiles, des iguanes, des lézards; et, d'autre côté, vers les crustacés par les tatous, dont le corps en entier est revêtu d'une cuirasse osseuse. Il en sera de même du faisceau qui soutient l'ordre très-nombreux des oiseaux: si nous plaçons au premier point en haut les oiseaux aériens les plus légers, les mieux volants, nous descendrons par degrés et même par nuances presque insensibles aux oiseaux les plus pesants, les moins agiles, et qui dénués des instruments nécessaires à l'exercice du vol, ne peuvent ni s'élever ni se soutenir dans l'air; et nous trouverons que cette extrémité inférieure du faisceau se divise en deux branches, dont l'une contient les oiseaux terrestres, tels que l'autruche, le touyou[1], le casoar, le dronte, etc., qui ne peuvent quitter la terre; et l'autre se projette de côté sur les pingoins et autres oiseaux aquatiques, auxquels l'usage ou plutôt le séjour de la terre et de l'air sont également interdits, et qui ne peuvent s'élever au-dessus de la surface de l'eau, qui paraît être leur élément particulier. Ce sont là les deux extrêmes de la chaîne que nous avons raison de considérer d'abord avant de vouloir saisir les milieux, qui tous s'éloignent plus ou moins, ou participent inégalement de la nature de ces extrêmes, et sur lesquels milieux nous ne pourrions jeter en effet que des regards incertains, si nous ne connaissions pas les limites de la nature par la considération attentive des points où elles sont placées. Pour donner à cette vue métaphysique toute son étendue, et en réaliser les idées par de justes applications, nous aurions dû, après avoir donné l'histoire des animaux quadrupèdes, commencer celle des oiseaux par ceux dont la nature approche le plus de celle de ces animaux. L'autruche, qui tient d'une part au chameau par la forme de ses jambes, et au porc-épic par les tuyaux ou piquants dont ses ailes sont armées, devait donc suivre les quadrupèdes; mais la philosophie est souvent obligée d'avoir l'air de céder aux opinions populaires, et le peuple des naturalistes[2], qui est fort nombreux, souffre impatiemment qu'on dérange ses méthodes, et n'aurait regardé cette disposition que comme une nouveauté déplacée, produite par l'envie de contredire, ou le désir de faire autrement que les autres : cependant on verra, qu'indépendamment des deux rapports extérieurs dont je viens de parler,

1. Voyez la note de la page 35.

2. Buffon, l'immortel Buffon, pour quelques résistances d'un moment, ne devait pas traiter ainsi ce *peuple des naturalistes*, qui aujourd'hui l'admire, et qui n'aurait pas trouvé mauvais qu'il eût commencé son histoire des oiseaux par l'*autruche*.



indépendamment de l'attribut de la grandeur, qui seul suffirait pour faire placer l'autruche à la tête de tous les oiseaux, elle a encore beaucoup d'autres conformités par l'organisation intérieure avec les animaux quadrupèdes, et que tenant presque autant à cet ordre qu'à celui des oiseaux [1], elle doit être donnée comme faisant la nuance entre l'un et l'autre.

Dans chacune de ces suites ou chaînes, qui soutiennent un ordre entier de la nature vivante, les rameaux qui s'étendent vers d'autres ordres sont toujours assez courts et ne forment que de très-petits genres. Les oiseaux qui ne peuvent voler se réduisent à sept ou huit espèces; les quadrupèdes qui volent à cinq ou six; et il en est de même de toutes les autres branches qui s'échappent de leur ordre ou du faisceau principal; elles y tiennent toujours par le plus grand nombre de conformités, de ressemblances, d'analogies, et n'ont que quelques rapports et quelques convenances avec les autres ordres : ce sont, pour ainsi dire, des traits fugitifs que la nature paraît n'avoir tracés que pour nous indiquer toute l'étendue de sa puissance et faire sentir au philosophe qu'elle ne peut être contrainte par les entraves de nos méthodes, ni renfermée dans les bornes étroites du cercle de nos idées.

L'AUTRUCHE. *

L'autruche est un oiseau très-anciennement connu, puisqu'il en est fait mention dans le plus ancien des livres; il fallait même qu'il fût très-connu, car il fournit aux écrivains sacrés plusieurs comparaisons tirées de ses mœurs et de ses habitudes [a]; et plus anciennement encore sa chair était, selon toute apparence, une viande commune au moins parmi le peuple, puisque le législateur des juifs la leur interdit comme une nourriture immonde [b]; enfin il en est question dans Hérodote, le plus ancien des historiens profanes [c], et dans les écrits des premiers philosophes qui ont traité

a. « Habitabunt ibi struthiones. » Isaïe, ch. XIII, v. 21. — « Filia populi mei crudelis quasi « struthio in deserto. » Jérém., *Thren.*, cap. IV, v. 3. — « Luctum quasi struthionum. » Mich., cap. I, v. 8.

b. *Levitic.*, cap. XI, v. 16. — *Deutéron.*, cap. XIV, v. 15.

c. Hérodote, si l'on en croit M. de Salerne (*Ornithol.*, p. 79), parle de trois sortes d'autruches : le *strouthos aquatique* ou *marin*, qui est le poisson plat nommé *plie;* l'*aérien*, qui est notre moineau, et le terrestre (*katagaios*), qui est notre autruche. De ces trois espèces, la dernière est la seule dont j'aie trouvé l'indication dans Hérodote (*in Melpomene*, *versus finem*); encore ne puis-je être de l'avis de M. Salerne sur la manière d'entendre le *strouthos katagaios*, qui, selon moi, doit être ici traduit par *autruche se creusant des trous dans la terre*,

1. Voyez la note de la page 199.

* *Struthio camelus* (Linn.). — *L'autruche de l'ancien continent* (Cuv.). — Ordre des *Échassiers*, famille des *Brevipennes*, genre *Autruches* (Cuv.).

des choses naturelles; en effet, comment un animal si considérable par sa grandeur, si remarquable par sa forme, si étonnant par sa fécondité, attaché d'ailleurs par sa nature à un certain climat, qui est l'Afrique et une partie de l'Asie, aurait-il pu demeurer inconnu dans des pays si anciennement peuplés, où il se trouve à la vérité des déserts, mais où il ne s'en trouve point que l'homme n'ait pénétrés et parcourus?

La race de l'autruche est donc une race très-ancienne, puisqu'elle prouve jusqu'aux premiers temps, mais elle n'est pas moins pure qu'elle est ancienne ; elle a su se conserver pendant cette longue suite de siècles, et toujours dans la même terre, sans altération comme sans mésalliance : en sorte qu'elle est dans les oiseaux, comme l'éléphant dans les quadrupèdes, une espèce entièrement isolée [1] et distinguée de toutes les autres espèces par des caractères aussi frappants qu'invariables.

L'autruche passe pour être le plus grand des oiseaux, mais elle est privée par sa grandeur même de la principale prérogative des oiseaux, je veux dire la puissance de voler : l'une de celles sur qui Vallisnieri a fait ses observations pesait, quoique très-maigre, cinquante-cinq livres tout écorchée et vidée de ses parties intérieures; en sorte que passant vingt à vingt-cinq livres pour ces parties et pour la graisse qui lui manquait [a], on peut,

non que j'admette de telles autruches, mais parce qu'Hérodote parle en cet endroit des productions singulières et propres à une certaine région de l'Afrique, et non de celles qui lui étaient communes avec d'autres contrées (*Hæ sunt illic feræ, et item quæ alibi*). Or, l'autruche ordinaire étant très-répandue et par conséquent très-connue dans toute l'Afrique, ou bien il n'en aurait pas fait mention en ce lieu, puisqu'elle n'était pas une production propre au pays dont il parlait, ou du moins, s'il en eût fait mention, il aurait omis l'épithète de terrestre, qui n'ajoutait rien à l'idée que tout le monde en avait; et en cela cet historien n'eût fait que suivre ses propres principes, puisqu'il dit ailleurs (*in Thalia*), en parlant du chameau : « Græcis « utpotè scientibus non puto describendum. » Il faut donc, pour donner au passage ci-dessus un sens conforme à l'esprit de l'auteur, rendre le *katagaios* comme je l'ai rendu, d'autant plus qu'il existe réellement des oiseaux qui ont l'instinct de se cacher dans le sable, et qu'il est question dans le même passage de choses encore plus étranges, comme de serpents et d'ânes cornus, d'acéphales, etc., et l'on sait que ce père de l'histoire n'était pas toujours ennemi des fables ni du merveilleux.

A l'égard des deux autres espèces de *strouthos*, l'aérien et l'aquatique, je ne puis non plus accorder à M. Salerne que ce soit notre moineau et le poisson nommé *plie*, ni imputer avec lui à la langue grecque, si riche, si belle, si sage, l'énorme disparate de comprendre sous un même nom des êtres aussi dissemblables que l'autruche, le moineau et une espèce de poisson. S'il fallait prendre un parti sur les deux dernières sortes de *strouthos*, l'aérien et l'aquatique, je dirais que le premier est cette outarde à long cou, qui porte encore aujourd'hui dans plus d'un endroit de l'Afrique le nom d'*autruche volante*, et que le second est quelque gros oiseau aquatique à qui sa pesanteur ou la faiblesse de ses ailes ne permet pas de voler.

a. Ses deux ventricules, bien nettoyés, pesaient seuls six livres; le foie, une livre huit onces; le cœur, avec ses oreillettes et les troncs des gros vaisseaux, une livre sept onces; les deux pancréas, une livre; et il faut remarquer que les intestins, qui sont très-longs et très-gros, doivent être d'un poids considérable. Voyez *Notomia dello Struzzo*, t. I des œuvres de Vallisnieri, p. 239 et suiv.

1. Il n'y a d'espèce *entièrement isolée* que celle de l'homme. (Voyez la note 2 de la page 16 du IVe volume.)

sans rien outrer, fixer le poids moyen d'une autruche vivante et médiocrement grasse à soixante et quinze ou quatre-vingts livres : or quelle force ne faudrait-il pas dans les ailes et dans les muscles moteurs de ces ailes, pour soulever et soutenir au milieu des airs une masse aussi pesante! Les forces de la nature paraissent infinies lorsqu'on la contemple en gros et d'une vue générale; mais lorsqu'on la considère de près et en détail, on trouve que tout est limité[1]; et c'est à bien saisir les limites que s'est prescrites la nature par sagesse, et non par impuissance, que consiste la bonne méthode d'étudier et ses ouvrages et ses opérations. Ici un poids de soixante et quinze livres est supérieur par sa seule résistance à tous les moyens que la nature sait employer pour élever et faire voguer dans le fluide de l'atmosphère des corps dont la gravité spécifique est un millier de fois plus grande que celle de ce fluide; et c'est par cette raison qu'aucun des oiseaux dont la masse approche de celle de l'autruche, tels que le thouiou, le casoar, le dronte, n'ont ni ne peuvent avoir la faculté de voler; il est vrai que la pesanteur n'est pas le seul obstacle qui s'y oppose; la force des muscles pectoraux, la grandeur des ailes, leur situation avantageuse, la fermeté de leurs pennes[a], etc., seraient ici des conditions d'autant plus nécessaires, que la résistance à vaincre est plus grande : or toutes ces conditions leur manquent absolument; car pour me renfermer dans ce qui regarde l'autruche, cet oiseau, à vrai dire, n'a point d'ailes, puisque les plumes qui sortent de ses ailerons sont toutes effilées, décomposées, et que leurs barbes sont de longues soies détachées les unes des autres, et ne peuvent faire corps ensemble pour frapper l'air avec avantage, ce qui est la principale fonction des pennes de l'aile; celles de la queue sont aussi de la même structure, et ne peuvent par conséquent opposer à l'air une résistance convenable; elles ne sont pas même disposées pour pouvoir gouverner le vol en s'étalant ou se resserrant à propos, et en prenant différentes inclinaisons; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que toutes les plumes qui recouvrent le corps sont encore faites de même; l'autruche n'a pas, comme la plupart des autres oiseaux, des plumes de plusieurs sortes, les unes lanugineuses et duvetées, qui sont immédiatement sur la peau, les autres d'une consistance plus ferme et plus serrée qui recouvrent les premières,

a. J'appelle et dans la suite j'appellerai toujours ainsi les grandes plumes de l'aile et de la queue qui servent, soit à l'action du vol, soit à sa direction, me conformant en cela à l'analogie de la langue latine et à l'usage des écrivains des bons siècles, lesquels n'ont jamais employé le mot *penna* dans un autre sens. *Rapidis secat pennis.* Virgil.

1. Idée profonde et admirablement présentée. — « Il paraît que les forces musculaires, dont la « nature dispose, auraient été insuffisantes pour mouvoir des ailes aussi étendues que la masse « de ces oiseaux les aurait exigées pour se soutenir en l'air; leur sternum est en simple bouclier, et manque de cette arête qu'on observe dans tous les autres oiseaux; leurs muscles « pectoraux sont fort minces, mais leurs extrémités postérieures ont repris en force ce que leurs « ailes ont perdu : les muscles de leurs cuisses, et surtout de leurs jambes, ont une épaisseur « énorme. » (Cuvier)

et d'autres encore plus fortes et plus longues qui servent au mouvement, et répondent à ce qu'on appelle les *œuvres vives* dans un vaisseau : toutes les plumes de l'autruche sont de la même espèce, toutes ont pour barbes des filets détachés, sans consistance, sans adhérence réciproque, en un mot, toutes sont inutiles pour voler ou pour diriger le vol : aussi l'autruche est attachée à la terre comme par une double chaîne, son excessive pesanteur et la conformation de ses ailes; et elle est condamnée à en parcourir laborieusement la surface, comme les quadrupèdes, sans pouvoir jamais s'élever dans l'air. Aussi a-t-elle, soit au dedans, soit au dehors, beaucoup de traits de ressemblance avec ces animaux : comme eux, elle a sur la plus grande partie du corps du poil plutôt que des plumes; sa tête et ses flancs n'ont même que peu ou point de poil, non plus que ses cuisses, qui sont très-grosses, très-musculeuses, et où réside sa principale force; ses grands pieds nerveux et charnus, qui n'ont que deux doigts[1], ont beaucoup de rapport avec les pieds du chameau, qui lui-même est un animal singulier entre les quadrupèdes par la forme de ses pieds; ses ailes, armées de deux piquants semblables à ceux du porc-épic, sont moins des ailes que des espèces de bras qui lui ont été donnés pour se défendre; l'orifice des oreilles est à découvert, et seulement garni de poil dans la partie intérieure où est le canal auditif; sa paupière supérieure est mobile comme dans presque tous les quadrupèdes, et bordée de longs cils comme dans l'homme et l'éléphant; la forme totale de ses yeux a plus de rapport avec les yeux humains qu'avec ceux des oiseaux, et ils sont disposés de manière qu'ils peuvent voir tous deux à la fois le même objet[a]; enfin les espaces calleux et dénués de plumes et de poils qu'elle a, comme le chameau, au bas du *sternum*, et à l'endroit des os *pubis*, en déposant de sa grande pesanteur, la mettent de niveau avec les bêtes de somme les plus terrestres, les plus lourdes par elles-mêmes, et qu'on a coutume de surcharger des plus rudes fardeaux. Thévenot était si frappé de la ressemblance de l'autruche avec le chameau dromadaire[b], qu'il a cru lui voir une bosse sur le dos[c]; mais quoiqu'elle ait le dos arqué, on n'y trouve rien de pareil à cette éminence charnue des chameaux et des dromadaires.

Si de l'examen de la forme extérieure nous passons à celui de la conformation interne, nous trouverons à l'autruche de nouvelles dissemblances avec les oiseaux, et de nouveaux rapports avec les quadrupèdes.

a. Voyez *Mémoires de l'Académie*, année 1735, p. 146.

b. Il faut que les rapports de ressemblance qu'a l'autruche avec le chameau soient en effet bien frappants, puisque les Grecs modernes, les Turcs, les Persans, etc., l'ont nommée, chacun dans leur langue, *oiseau chameau :* son ancien nom grec, *strouthos*, est la racine de tous les noms, sans exception, qu'elle a dans les différentes langues de l'Europe.

c. *Voyage de Thévenot*, t. I, p. 313.

1. L'*autruche de l'ancien continent* n'a que deux doigts : l'externe, plus court de moitié que l'autre, manque d'ongle.

Une tête fort petite[a], aplatie et composée d'os très-tendres et très-faibles[b], mais fortifiée à son sommet par une plaque de corne, est soutenue dans une situation horizontale sur une colonne osseuse d'environ trois pieds de haut, et composée de dix-sept vertèbres : la situation ordinaire du corps est aussi parallèle à l'horizon ; le dos a deux pieds de long et sept vertèbres, auxquelles s'articulent sept paires de côtes, dont deux de fausses et cinq de vraies : ces dernières sont doubles à leur origine, puis se réunissent en une seule branche. La clavicule[1] est formée d'une troisième paire de fausses côtes ; les cinq véritables vont s'attacher par des appendices cartilagineux au *sternum*, qui ne descend point jusqu'au bas du ventre, comme dans la plupart des oiseaux ; il est aussi beaucoup moins saillant au dehors ; sa forme a du rapport avec celle d'un bouclier, et il a plus de largeur que dans l'homme même. De l'os sacrum naît une espèce de queue composée de sept vertèbres semblables aux vertèbres humaines ; le fémur a un pied de long, le tibia et le tarse un pied et demi chacun, et chaque doigt est composé de trois phalanges[2] comme dans l'homme, et contre ce qui se voit ordinairement dans les doigts des oiseaux, lesquels ont très-rarement un nombre égal de phalanges[c].

Si nous pénétrons plus à l'intérieur, et que nous observions les organes de la digestion, nous verrons d'abord un bec assez médiocre[d], capable d'une très-grande ouverture, une langue fort courte et sans aucun vestige de papilles ; plus loin s'ouvre un ample pharynx proportionné à l'ouverture du bec, et qui peut admettre un corps de la grosseur du poing ; l'œsophage est aussi très-large et très-fort, et aboutit au premier ventricule qui fait ici trois fonctions : celle de jabot parce qu'il est le premier ; celle de ventricule parce qu'il est en partie musculeux et en partie muni de fibres musculeuses, longitudinales et circulaires[e] ; enfin, celle du bulbe glandu-

a. Scaliger a remarqué que plusieurs autres oiseaux pesants, tels que le coq, le paon, le dindon, etc., avaient aussi la tête petite ; au lieu que la plupart des oiseaux qui volent bien, petits et grands, ont la tête plus grosse à proportion. *Exercit. in Cardanum*, fol. 308, verso.

b. MM. de l'Académie ont trouvé une fracture au crâne de l'un des sujets qu'ils ont disséqués. *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux*, partie III, p. 151.

c. Voyez Ambr. Paré, lib. XXIV, cap. XXII ; et Vallisnieri, t. I, p. 246 et seqq.

d. M. Brisson dit que le bec est unguiculé ; Vallisnieri, que la pointe en est obtuse et sans crochet : la langue n'est point non plus d'une forme ni d'une grandeur constante dans tous les individus. Voyez *Animaux de Perrault*, partie II, p. 125 ; et Vallisnieri, *ubi supra*.

e. Vallisnieri, *ubi supra*. — Ramby, nos 386 et 413 des *Trans. Philosophiques de Londres*.

1. Les oiseaux, en général, ont deux *clavicules :* une première qui est la *clavicule* proprement dite, ou *fourchette*, et une seconde qui est formée par les *os coracoïdiens*, et non par une *paire de fausses côtes*. L'*autruche* n'a point de *clavicule* proprement dite ou *fourchette :* elle n'a que la *clavicule coracoïdienne*. — « Dans les *autruches* il n'y a point de fourchette ; le « *nandou* (*autruche d'Amérique*) a la pointe acromiale plus prononcée que dans les oiseaux à « clavicule. Cette pointe s'étend davantage dans les *casoars ;* enfin dans les *autruches* elle est « aussi prolongée que le coracoïdien, auquel elle se soude par son extrémité inférieure, en « laissant entre elle et lui un grand trou. Le *casoar de la Nouvelle-Hollande* a, couchée sur son « acromion, une petite clavicule, qui ne se réunit point à celle du côté opposé. » (Cuvier.)

2. Le doigt interne a quatre phalanges ; l'externe en a cinq.

leux qui se trouve ordinairement dans la partie inférieure de l'œsophage la plus voisine du gésier, puisqu'il est en effet garni d'un grand nombre de glandes, et ces glandes sont conglomérées et non conglobées comme dans la plupart des oiseaux[a] : ce premier ventricule est situé plus bas que le second, en sorte que l'entrée de celui-ci, que l'on nomme communément l'*orifice supérieur*, est réellement l'orifice inférieur par sa situation ; ce second[1] ventricule n'est souvent distingué du premier que par un léger étranglement, et quelquefois il est séparé lui-même en deux cavités distinctes par un étranglement semblable, mais qui ne paraît point au dehors ; il est parsemé de glandes et revêtu intérieurement d'une tunique villeuse presque semblable à la flanelle, sans beaucoup d'adhérence, et criblée d'une infinité de petits trous répondant aux orifices des glandes ; il n'est pas aussi fort que le sont communément les gésiers des oiseaux, mais il est fortifié par dehors de muscles très-puissants, dont quelques-uns sont épais de trois pouces ; sa forme extérieure approche beaucoup de celle du ventricule de l'homme.

M. Duverney a prétendu que le canal hépatique se terminait dans ce second ventricule[b] comme cela a lieu dans la tanche et plusieurs autres poissons, et même quelquefois dans l'homme, selon l'observation de Galien[c]; mais Ramby[d] et Vallisnieri[e] assurent avoir vu constamment dans plusieurs autruches l'insertion de ce canal dans le *duodenum,* deux pouces, un pouce, quelquefois même un demi-pouce seulement au-dessous du pylore[2] ; et Vallisnieri indique ce qui aurait pu occasionner cette méprise, si c'en est une, en ajoutant plus bas qu'il avait vu dans deux autruches une veine allant du second ventricule au foie, laquelle veine il prit d'abord pour un rameau du canal hépatique, mais qu'il reconnut ensuite dans les deux sujets pour un vaisseau sanguin portant du sang au foie et non de la bile au ventricule[f].

Le pylore est plus ou moins large dans différents sujets, ordinairement teint en jaune et imbibé d'un suc amer, ainsi que le fond du second ventricule, ce qui est facile à comprendre, vu l'insertion du canal hépatique tout au commencement du *duodenum,* et sa direction de bas en haut.

Le pylore dégorge dans le *duodenum*, qui est le plus étroit des intestins, et où s'insèrent encore les deux canaux pancréatiques, un pied et quelque-

a. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, p. 129.
b. *Hist. de l'Académie des Sciences*, année 1694, p. 213
c. Vallisnieri, *ubi supra*.
d. *Transactions philosophiques*, n° 386.
e. Vallisnieri, t. 1, p. 241.
f. Vallisnieri, t. I, p. 245.

1. « L'*autruche* a trois ventricules : un énorme *jabot*, et un *ventricule* considérable entre le « *jabot* et le *gésier*. » (Cuvier.)
2. Le *canal hépatique* s'insère dans l'*intestin*, près du *pylore*.

fois deux et trois pieds au-dessous de l'insertion de l'hépatique, au lieu qu'ils s'insèrent ordinairement dans les oiseaux tout près du cholédoque.

Le *duodenum* est sans valvules, ainsi que le *jejunum;* l'*iléon* en a quelques-unes aux approches de sa jonction avec le colon : ces trois intestins grêles sont à peu près la moitié de la longueur de tout le tube intestinal, et cette longueur est fort sujette à varier, même dans des sujets d'égale grandeur, étant de soixante pieds dans les uns [a] et de vingt-neuf dans les autres [b].

Les deux *cæcums* naissent ou du commencement du colon, selon les anatomistes de l'Académie, ou de la fin de l'iléon, selon le docteur Ramby [c]; chaque *cæcum* forme une espèce de cône creux, long de deux ou trois pieds, large d'un pouce à sa base, garni à l'intérieur d'une valvule en forme de lame spirale, faisant environ vingt tours de la base au sommet, comme dans le lièvre, le lapin et dans le renard marin, la raie, la torpille, l'anguille de mer, etc.

Le colon a aussi ses valvules en feuillet, mais au lieu de tourner en spirale comme dans le *cæcum,* la lame ou feuillet de chaque valvule forme un croissant qui occupe un peu plus que la demi-circonférence du colon; en sorte que les extrémités des croissants opposés empiètent un peu les unes sur les autres, et se croisent de toute la quantité dont elles surpassent le demi-cercle, structure qui se retrouve dans le colon du singe et dans le *jejunum* de l'homme, et qui se marque au dehors de l'intestin par des cannelures transversales, parallèles, espacées d'un demi-pouce, et répondant aux feuillets intérieurs; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces feuillets ne se trouvent pas dans toute la longueur du colon, ou plutôt c'est que l'autruche a deux colons bien distincts, l'un plus large et garni de ces feuillets intérieurs en forme de croissants, sur une longueur d'environ huit pieds, l'autre plus étroit et plus long, qui n'a ni feuillets ni valvules, et s'étend jusqu'au *rectum*. C'est dans ce second colon que les excréments commencent à se figurer, selon Vallisnieri.

Le *rectum* est fort large, long d'environ un pied, et muni à son extrémité de fibres charnues : il s'ouvre dans une grande poche ou vessie [1] composée des mêmes membranes que les intestins, mais plus épaisse, et dans laquelle on a trouvé quelquefois jusqu'à huit onces d'urine [d], car les uretères s'y

a. Voyez *Collections philosophiques*, n° 5, art. VIII.

b. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie II, p. 132.

c. *Transactions philosophiques*, n° 386.

d. L'urine d'autruche enlève les taches d'encre, selon Hermolaüs; ce fait peut n'être point vrai, mais Gessner a eu tort de le nier sur le fondement unique qu'aucun oiseau n'avait d'urine; car tous les oiseaux ont des reins, des uretères, et par conséquent de l'urine, et ils ne diffèrent des quadrupèdes, sur ce point, qu'en ce que chez eux le *rectum* s'ouvre dans la vessie [2].

1. « Les *autruches* ont un vaste réceptacle où l'urine s'accumule, comme dans une vessie : « aussi sont-elles les seuls oiseaux qui urinent. » (Cuvier.)

2 (*d*). Ou, plus exactement, dans le *cloaque*. (Voyez la note de la page 41.)

rendent aussi par une insertion très-oblique, telle qu'elle a lieu dans la vessie des animaux terrestres; et non-seulement ils y charrient l'urine, mais encore une certaine pâte blanche qui accompagne les excréments de tous les oiseaux.

Cette première poche, à qui il ne manque qu'un col pour être une véritable vessie[1], communique, par un orifice muni d'une espèce de sphincter, à une seconde et dernière poche plus petite, qui sert de passage à l'urine et aux excréments solides, et qui est presque remplie par une sorte de noyau cartilagineux, adhérant par sa base à la jonction des os pubis, et refendu par le milieu à la manière des abricots.

Les excréments solides ressemblent beaucoup à ceux des brebis et des chèvres; ils sont divisés en petites masses, dont le volume n'a aucun rapport avec la capacité des intestins où ils se sont formés : dans les intestins grêles, ils se présentent sous la forme d'une bouillie, tantôt verte et tantôt noire, selon la quantité des aliments, qui prennent de la consistance en approchant des gros intestins, mais qui ne se figurent, comme je l'ai déjà dit, que dans le second colon[a].

On trouve quelquefois, aux environs de l'*anus*, de petits sacs à peu près pareils à ceux que les lions et les tigres ont au même endroit.

Le mésentère est transparent dans toute son étendue, et large d'un pied en de certains endroits. Vallisnieri prétend y avoir vu des vestiges non obscurs de vaisseaux lymphatiques[2]; Ramby dit aussi que les vaisseaux du mésentère sont fort apparents, et il ajoute que les glandes en sont à peine visibles[b]; mais il faut avouer qu'elles ont été absolument invisibles pour la plupart des autres observateurs.

Le foie est divisé en deux grands lobes, comme dans l'homme, mais il est situé plus au milieu de la région des hypocondres, et n'a point de vésicule du fiel[3] : la rate est contiguë au premier estomac, et pèse au moins deux onces.

Les reins sont fort grands, rarement découpés en plusieurs lobes, comme dans les oiseaux, mais le plus souvent en forme de guitare, avec un bassin assez ample.

Les uretères ne sont point non plus comme dans la plupart des autres oiseaux, couchés sur les reins, mais renfermés dans leur substance[c].

a. Vallisnieri, *ubi supra*.
b. *Transactions philosophiques*, n° 386.
c. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie II, p. 142.

1. Voyez le Mémoire de Geoffroy-Saint-Hilaire sur les *organes génito-urinaires des oiseaux*, et en particulier sur ceux de l'*autruche*.

2. Voyez, sur les *vaisseaux lymphatiques* des oiseaux, aujourd'hui démontrés, les travaux de MM. Tiedemann, Fohmann et Lauth.

3. L'*autruche de l'ancien continent*, celle dont il s'agit ici, n'a pas de vésicule du fiel; l'*autruche d'Amérique*, dont il va être question (le *touyou* de Buffon), en a une.

L'épiploon est très-petit, et ne recouvre qu'en partie le ventricule; mais à la place de l'épiploon, on trouve quelquefois sur les intestins et sur tout le ventre, une couche de graisse ou de suif, renfermée entre les aponévroses des muscles du bas-ventre, épaisse depuis deux doigts jusqu'à six pouces [a]; et c'est de cette graisse mêlée avec le sang que se forme la *mantèque,* comme nous le verrons plus bas : cette graisse était fort estimée et fort chère chez les Romains, qui, selon le témoignage de Pline, la croyaient plus efficace que celle de l'oie, contre les douleurs de rhumatisme, les tumeurs froides, la paralysie; et encore aujourd'hui les Arabes l'emploient aux mêmes usages [b]. Vallisnieri est peut-être le seul qui, ayant apparemment disséqué des autruches fort maigres, doute de l'existence de cette graisse, d'autant plus qu'en Italie la maigreur de l'autruche a passé en proverbe, *magro come uno struzzo;* il ajoute que les deux qu'il a observées, paraissaient, étant disséquées, des squelettes décharnés, ce qui doit être vrai de toutes les autruches qui n'ont point de graisse, ou même à qui on l'a enlevée, attendu qu'elles n'ont point de chair sur la poitrine ni sur le ventre, les muscles du bas-ventre ne commençant à devenir charnus que sur les flancs [c].

Si des organes de la digestion je passe à ceux de la génération, je trouve de nouveaux rapports avec l'organisation des quadrupèdes : le plus grand nombre des oiseaux n'a point de verge apparente, l'autruche en a une assez considérable, composée de deux ligaments blancs, solides et nerveux, ayant quatre lignes de diamètre, revêtus d'une membrane épaisse, et qui ne s'unissent qu'à deux doigts près de l'extrémité ; dans quelques sujets, on a aperçu de plus, dans cette partie, une substance rouge, spongieuse, garnie d'une multitude de vaisseaux, en un mot, fort approchante des corps caverneux qu'on observe dans la verge des animaux terrestres; le tout est renfermé dans une membrane commune, de même substance que les ligaments, quoique cependant moins épaisse et moins dure; cette verge n'a ni gland, ni prépuce, ni même de cavité qui pût donner issue à la matière séminale, selon MM. les anatomistes de l'Académie [d], mais G. Warren prétend avoir disséqué une autruche dont la verge, longue de cinq pouces et demi, était creusée longitudinalement dans sa partie supérieure, d'une espèce de sillon ou gouttière [1], qui lui parut être le conduit de la semence [e]. Soit que cette gouttière fût formée par la jonction des deux ligaments, soit que G. Warren se soit mépris, en prenant pour la verge ce noyau cartilagi-

a. Ramby, *Transactions philosophiques*, n° 386. — G. Warren, *ibid*, n° 394. — *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux,* partie II, p. 129.

b. *The World displayed*, t. XIII, p. 15.

c. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie II, p. 127. — Vallisnieri, t. I, p. 251 et 252.

d. Partie II, p. 135.

e. *Transactions philosophiques*, n° 394, art. V.

1. Voyez la note 3 de la page 40.

neux de la seconde poche du *rectum*, qui est en effet fendu, comme je l'ai remarqué plus haut, soit que la structure et la forme de cette partie soit sujette à varier en différents sujets, il paraît que cette verge est adhérente par sa base à ce noyau cartilagineux, d'où se repliant en dessous elle passe par la petite poche et sort par son orifice externe, qui est l'*anus*, et qui étant bordé d'un repli membraneux forme à cette partie un faux prépuce que le docteur Browne a pris sans doute pour un prépuce véritable, car il est le seul qui en donne un à l'autruche [a].

Il y a quatre muscles qui appartiennent à l'*anus* et à la verge, et de là résulte entre ces parties une correspondance de mouvement, en vertu de laquelle, lorsque l'animal fiente, la verge sort de plusieurs pouces [b].

Les testicules sont de différentes grosseurs en différents sujets, et varient à cet égard dans la proportion de quarante-huit à un, sans doute selon l'âge, la saison, le genre de maladie qui a précédé la mort, etc. Ils varient aussi pour la configuration extérieure, mais la structure interne est toujours la même; leur place est sur les reins, un peu plus à gauche qu'à droite : G. Warren croit avoir aperçu des vésicules séminales.

Les femelles ont aussi des testicules [1]; car je pense qu'on doit nommer ainsi ces corps glanduleux de quatre lignes de diamètre sur dix-huit de longueur que l'on trouve dans les femelles au-dessus de l'ovaire, adhérents à l'aorte et à la veine-cave, et qu'on ne peut avoir pris pour des glandes surrénales [2] que par la prévention résultant de quelque système adopté précédemment. Les canes-petières femelles ont aussi des testicules semblables à ceux des mâles [c], et il y a lieu de croire que les outardes femelles en ont pareillement, et que si MM. les anatomistes de l'Académie, dans leurs nombreuses dissections, ont cru n'avoir jamais rencontré que des mâles [d], c'est qu'ils ne voulaient point reconnaître comme femelle un animal à qui ils voyaient des testicules. Or, tout le monde sait que l'outarde est parmi les oiseaux d'Europe celui qui a le plus de rapport avec l'autruche, et que la cane-petière n'est qu'une petite outarde; en sorte que tout ce que j'ai dit dans le traité de la génération sur les testicules des femelles des quadrupèdes s'applique ici de soi-même [3] à toute cette classe d'oiseaux, et trouvera peut-être dans la suite des applications encore plus étendues.

a. *Collections philosophiques*, nº 5, art. VIII.

b. Warren a appris ce fait de ceux qui étaient chargés du soin de plusieurs autruches en Angleterre. Voyez *Trans. philos.*, nº 394.

c. *Hist. de l'Académie des Sciences*, année 1756, p. 44.

d. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie II, p. 108.

1. Non, elles n'en ont pas : elles ont des *ovaires*.

2. Ce sont pourtant bien les *glandes surrénales*.

3. Et *de soi-même s'applique* également ici tout ce qui a déjà été dit (voyez les notes du chapitre VIII du Ier volume) pour réfuter la prévention de Buffon, *résultant du système, adopté* par lui, de la formation du fœtus par le mélange des *liqueurs* du mâle et de la femelle.

Au-dessous de ces deux corps glanduleux est placé l'ovaire, adhérant aussi aux gros vaisseaux sanguins; on le trouve ordinairement garni d'œufs de différentes grosseurs, renfermés dans leur calice comme un petit gland l'est dans le sien et attachés à l'ovaire par leurs pédicules; M. Perrault en a vu qui étaient gros comme des pois, d'autres comme des noix, un seul comme les deux poings [a].

Cet ovaire est unique comme dans presque tous les oiseaux[1], et c'est, pour le dire en passant, un préjugé[2] de plus contre l'idée de ceux qui veulent que les deux corps glanduleux qui se trouvent dans toutes les femelles des quadrupèdes représentent cet ovaire, qui est une partie simple [b], au lieu d'avouer qu'ils représentent en effet les testicules, qui sont au nombre des parties doubles, dans les mâles des oiseaux comme dans les quadrupèdes.

L'entonnoir de l'*oviductus* s'ouvre au-dessous de l'ovaire, et jette à droite et à gauche deux appendices membraneux en forme d'aileron, lesquels ont du rapport à ceux qui se trouvent à l'extrémité de la trompe dans les animaux terrestres [c]. Les œufs qui se détachent de l'ovaire sont reçus dans cet entonnoir et conduits le long de l'*oviductus* dans la dernière poche intestinale, où ce canal débouche par un orifice de quatre lignes de diamètre, mais qui paraît capable d'une dilatation proportionnée au volume des œufs, étant plissé ou ridé dans toute sa circonférence; l'intérieur de l'*oviductus* était aussi ridé, ou plutôt feuilleté comme le troisième et le quatrième ventricule des ruminants [d].

Enfin la seconde et dernière poche intestinale, dont je viens de parler, a aussi dans la femelle son noyau cartilagineux, comme dans le mâle; et ce noyau, qui sort quelquefois de plus d'un demi-pouce hors de l'*anus*, a un petit appendice de la longueur de trois lignes, mince et recourbé, que

a. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, p. 138.

b. Le bécharu est le seul oiseau dans lequel MM. les anatomistes de l'Académie aient cru trouver deux ovaires[3]. Mais ces prétendus ovaires étaient, selon eux, deux corps glanduleux d'une substance dure et solide, dont l'un (c'est le gauche) se divisait en plusieurs grains de grosseurs inégales; mais sans m'arrêter à la différente structure de ces deux corps, et en tirer des conséquences contre l'identité de leurs fonctions, je remarquerai seulement que c'est une observation unique et dont on ne doit rien conclure jusqu'à ce qu'elle ait été confirmée; d'ailleurs, j'aperçois dans cette observation même une tendance à l'unité, puisque l'*oviductus*, qui est certainement une dépendance de l'ovaire, était unique.

c. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie II, p. 136.

d. *Ibidem*, page 137.

1. Il n'y a généralement qu'un *ovaire* de développé dans les oiseaux, celui du côté gauche : à peine en voit-on, dans quelques cas, un faible rudiment du côté opposé. Pour retrouver des traces de l'ovaire *avorté*, il faut remonter aux premiers temps du développement des organes.

2. Voyez la note 3 de la page précédente.

3 (*b*). Le *bécharu* ou *flammant* n'est pas le seul. Je viens de dire que généralement l'ovaire gauche se développe seul; mais quelquefois ils se développent tous deux. — « Les *perroquets* et les « *pics* manquent quelquefois de l'ovaire droit, et quelquefois ils l'ont aussi gros que le gauche. « Il peut manquer absolument dans la *buse*, ou n'être que rudimentaire, ou prendre un déve- « loppement presque égal à l'ovaire gauche. » (Cuvier.)

MM. les anatomistes de l'Académie regardent comme un clitoris[a], avec d'autant plus de fondement que les deux mêmes muscles qui s'insèrent à la base de la verge dans les mâles s'insèrent à la base de cet appendice dans les femelles.

Je ne m'arrêterai point à décrire en détail les organes de la respiration, vu qu'ils ressemblent presque entièrement à ce qu'on voit dans tous les oiseaux, étant composés de deux poumons de substance spongieuse et de dix cellules à air, cinq de chaque côté, dont la quatrième est plus petite ici comme dans tous les autres oiseaux pesants : ces cellules reçoivent l'air des poumons avec lesquels elles ont des communications fort sensibles; mais il faut qu'elles en aient aussi de moins apparentes avec d'autres parties, puisque Vallisnieri, en soufflant dans la trachée-artère, a vu un gonflement le long des cuisses et sous les ailes[b], ce qui suppose une conformation semblable à celle du pélican, dans lequel M. Méry a aperçu, sous l'aisselle, et entre la cuisse et le ventre, des poches membraneuses qui se remplissaient d'air au temps de l'expiration, ou lorsqu'on soufflait avec force dans la trachée-artère, et qui en fournissaient apparemment au tissu cellulaire[c][1].

Le docteur Browne dit positivement que l'autruche n'a point d'épiglotte[d][2]; M. Perrault le suppose, puisqu'il attribue à un certain muscle la fonction de fermer la glotte en rapprochant les cartilages du larynx[e] : G. Warren prétend avoir vu une épiglotte dans le sujet qu'il a disséqué[f]; et Vallisnieri concilie toutes ces contrariétés en disant qu'en effet il n'y a pas précisément une épiglotte, mais que la partie postérieure de la langue en tient lieu, en s'appliquant sur la glotte dans la déglutition[g].

Il y a aussi diversité d'avis sur le nombre et la forme des anneaux cartilagineux du larynx : Vallisnieri n'en compte que deux cent dix-huit, et soutient avec M. Perrault qu'ils sont tous entiers : Warren en a trouvé deux cent vingt-six entiers, sans compter les premiers qui ne le sont point, non plus que ceux qui sont immédiatement au-dessous de la bifurcation de la trachée. Tout cela peut être vrai, attendu les grandes variétés auxquelles est sujette la structure des parties internes; mais tout cela prouve en même temps combien il est téméraire de vouloir décrire une espèce entière d'après

a. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie II, p. 135.
b. Vallisnieri, t. I, page 249.
c. *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1693, t. X, p. 436.
d. *Collections philosophiques*, n° 5, art. VIII.
e. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie II, p. 142.
f. *Transactions philosophiques*, n° 394.
g. Vallisnieri, t. I, page 249.

1. Voyez la note de la page 19.
2. Les oiseaux n'ont pas d'*épiglotte*. — « Les fonctions de l'*épiglotte* sont remplies, dans les « oiseaux, par des pointes cartilagineuses placées sur les bords de la glotte, et disposées de « manière à empêcher les substances alimentaires d'y entrer lors de la déglutition. » (Cuvier.)

un petit nombre d'individus, et combien il est dangereux, par cette méthode, de prendre ou de donner des variétés individuelles pour des caractères constants. M. Perrault a observé que chacune des deux branches de la trachée-artère se divise, en entrant dans le poumon, en plusieurs rameaux membraneux, comme dans l'éléphant [a].

Le cerveau, avec le cervelet, forme une masse d'environ deux pouces et demi de long sur vingt lignes de large : Vallisnieri assure que celui qu'il a examiné ne pesait qu'une once, ce qui ne ferait pas la douze centième partie du poids de l'animal ; il ajoute que la structure en était semblable à celle du cerveau des oiseaux, et telle précisément qu'elle est décrite par Willis ; je remarquerai néanmoins, avec MM. les anatomistes de l'Académie, que les dix paires de nerfs[1] prennent leur origine et sortent hors du crâne de la même manière que dans les animaux terrestres ; que la partie corticale et la partie moelleuse du cervelet sont disposées comme dans ces mêmes animaux ; qu'on y trouve quelquefois les deux apophyses vermiformes qui se voient dans l'homme, et un ventricule, de la forme d'une plume à écrire, comme dans la plupart des quadrupèdes [b] [2].

Je ne dirai qu'un mot sur les organes de la circulation, c'est que le cœur est presque rond, au lieu que les oiseaux l'ont ordinairement plus allongé.

A l'égard des sens externes, j'ai déjà parlé de la langue, de l'oreille et de la forme extérieure de l'œil ; j'ajouterai seulement ici que sa structure interne est celle qu'on observe ordinairement dans les oiseaux. M. Ramby prétend que le globe tiré de son orbite prend de lui-même une forme presque triangulaire [c] ; il a aussi trouvé l'humeur aqueuse en plus grande quantité, et l'humeur vitrée en moindre quantité qu'à l'ordinaire [d].

Les narines sont dans le bec supérieur, non loin de sa base ; il s'élève du milieu de chacune des deux ouvertures une protubérance cartilagineuse revêtue d'une membrane très-fine, et ces ouvertures communiquent avec le palais par deux conduits qui y aboutissent dans une fente assez considérable ; on se tromperait si l'on voulait conclure de la structure un peu compliquée de cet organe que l'autruche excelle par le sens de l'odorat ; les faits les mieux constatés nous apprendront bientôt tout le contraire,

a. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie II, p. 144.
b. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie II, p. 153.
c. *Transactions philosophiques*, nº 413.
d. *Ibidem*, nº 386.

1. Les *dix paires de nerfs*. Nous comptons *douze* paires de nerfs cérébraux depuis Sœmmerring, qui a divisé la 7e paire en deux, la 8e en trois, et rejeté le nerf *sous-occipital* parmi les nerfs spinaux. (Voyez tous les livres récents sur l'anatomie.)

2. Le *cervelet* des oiseaux est presque entièrement formé par le lobe médian ; il n'a presque pas de lobes latéraux. (Voyez mon livre intitulé : *Recherches expérimentales sur les propriétés et les fonctions du système nerveux.*)

et il paraît en général que les sensations principales et dominantes de cet animal sont celles de la vue et du sixième sens.

Cet exposé succinct de l'organisation intérieure de l'autruche est plus que suffisant pour confirmer l'idée que j'ai donnée d'abord de cet animal singulier, qui doit être regardé comme un être de nature équivoque[1], et faisant la nuance entre le quadrupède et l'oiseau[a]; sa place, dans une méthode où l'on se proposerait de représenter le vrai système de la nature, ne serait ni dans la classe des oiseaux, ni dans celle des quadrupèdes, mais sur le passage de l'une à l'autre; en effet, quel autre rang assigner à un animal dont le corps, mi-parti[2] d'oiseau et de quadrupède, est porté sur des pieds de quadrupède et surmonté par une tête d'oiseau, dont le mâle a une verge, et la femelle un clitoris, comme les quadrupèdes, et qui néanmoins est ovipare, qui a un gésier comme les oiseaux, et en même temps plusieurs estomacs et des intestins qui, par leur capacité et leur structure, répondent en partie à ceux des ruminants, en partie à ceux d'autres quadrupèdes?

Dans l'ordre de la fécondité, l'autruche semble encore appartenir de plus près à la classe des quadrupèdes qu'à celle des oiseaux, car elle est très-féconde et produit beaucoup. Aristote dit qu'après l'autruche, l'oiseau qu'il nomme *atricapilla*[3] est celui qui pond le plus; et il ajoute que cet oiseau, *atricapilla*, pond vingt œufs et davantage : d'où il suivrait que l'autruche en pond au moins vingt-cinq; d'ailleurs, selon les historiens modernes et les voyageurs les plus instruits, elle fait plusieurs couvées de douze ou quinze œufs chacune. Or si on la rapportait à la classe des oiseaux, elle serait la plus grande, et par conséquent devrait produire le moins, suivant l'ordre que suit constamment la nature dans la multiplication des animaux, dont elle paraît avoir fixé la proportion en raison inverse de la grandeur des individus; au lieu qu'étant rapportée à la classe des animaux terrestres, elle se trouve très-petite, relativement aux plus grands, et plus petite que

a. « Partim avis, partim quadrupes, » dit très-bien Aristote, lib. IV, *de partibus animalium*, cap. ultimo.

1. Point *équivoque* du tout. L'*autruche* est très-nettement *oiseau*, et n'est qu'*oiseau*. Voyez la note de la page 199. — Buffon cherche parfois, pour son lecteur, des points de vue singuliers; et il est le premier à s'y laisser prendre. Il nous rappelle alors cette disposition d'esprit, qu'il peignait tout à l'heure dans Hérodote : « On sait que ce père de l'histoire n'était pas toujours « ennemi des fables ni du merveilleux. »

2. *Mi-parti d'oiseau et de quadrupède.* Les pieds de l'autruche sont des *pieds d'oiseau*, et jusque dans tous leurs détails, jusque dans le nombre de leurs phalanges (voyez la note 2 de la page 205) : ils ne sont en rien *pieds de quadrupède*; le mâle de l'*autruche* n'est pas le seul qui ait une verge : dans les *canards*, dans les *oies*, les *cigognes*, les *hoccos*, les *outardes*, etc., le mâle en a aussi une; les estomacs de l'*autruche* ne répondent pas plus à ceux des animaux *ruminants* que les estomacs, tout aussi multiples, de tous les *gallinacés*, du *dindon*, du *coq*, etc.

3. L'*atricapilla* est, selon les uns, le *bouvreuil*; selon d'autres, la *mésange à tête noire*; selon Cuvier, le *gobe-mouche à collier*.

ceux de grandeur médiocre, tels que le cochon, et sa grande fécondité rentre dans l'ordre naturel et général.

Oppien, qui croyait mal à propos que les chameaux de la Bactriane s'accouplaient à rebours et en se tournant le derrière, a cru par une seconde erreur qu'un *oiseau-chameau* (car c'est le nom qu'on donnait dès lors à l'autruche) ne pourrait manquer de s'accoupler de la même façon; et il l'a avancé comme un fait certain; mais cela n'est pas plus vrai de l'oiseau-chameau que du chameau lui-même, comme je l'ai dit ailleurs [1] : et quoique, selon toute apparence, peu d'observateurs aient été témoins de cet accouplement, et qu'aucun n'en ait rendu compte, on est en droit de supposer qu'il se fait à la manière accoutumée [2], jusqu'à ce qu'il y ait preuve du contraire.

Les autruches passent pour être fort lascives et s'accoupler souvent; et si l'on se rappelle ce que j'ai dit ci-dessus des dimensions de la verge du mâle, on concevra que ces accouplements ne se passent point en simples compressions, comme dans presque tous les oiseaux, mais qu'il y a une intromission réelle des parties sexuelles du mâle dans celles de la femelle. Thévenot est le seul qui dise qu'elles s'assortissent par paires, et que chaque mâle n'a qu'une femelle, contre l'usage des oiseaux pesants [a].

Le temps de la ponte dépend du climat qu'elles habitent, et c'est toujours aux environs du solstice d'été, c'est-à-dire au commencement de juillet, dans l'Afrique septentrionale [b], et sur la fin de décembre dans l'Afrique méridionale [c]. La température du climat influe aussi beaucoup sur leur manière de couver; dans la zone torride, elles se contentent de déposer leurs œufs sur un amas de sable qu'elles ont formé grossièrement avec leurs pieds, et où la seule chaleur du soleil les fait éclore; à peine les couvent-elles pendant la nuit, et cela même n'est pas toujours nécessaire, puisqu'on en a vu éclore qui n'avaient point été couvés par la mère, ni même exposés aux rayons du soleil [d]; mais quoique les autruches ne couvent point ou que très-peu leurs œufs, il s'en faut beaucoup qu'elles les abandonnent : au contraire, elles veillent assidûment à leur conservation, et ne les perdent guère de vue; c'est de là qu'on a pris occasion de dire qu'elles les couvaient des yeux, à la lettre, et Diodore rapporte une façon de prendre ces animaux, fondée sur leur grand attachement pour leur couvée : c'est de planter en terre, aux environs du nid et à une juste hauteur,

a. *Voyages de Thévenot*, t. I, p. 313.

b. Albert, *De animal.*, lib. XXIII.

c. *Voyage de Dampierre autour du monde*, t. II, p. 251.

d. Jannequin, étant au Sénégal, mit dans sa cassette deux œufs d'autruche bien enveloppés d'étoupes; quelque temps après il trouva que l'un de ces œufs était près d'éclore. Voyez *Histoire générale des voyages*, t. II, p. 458.

1. Voyez la page 244 du IIIe volume.

2. Il se fait *à la manière accoutumée.* — On les a vus s'accoupler à la ménagerie.

des pieux armés de pointes bien acérées, dans lesquelles la mère s'enferre d'elle-même lorsqu'elle revient avec empressement se poser sur ses œufs [a].

Quoique le climat de la France soit beaucoup moins chaud que celui de la Barbarie, on a vu des autruches pondre à la ménagerie de Versailles; mais MM. de l'Académie ont tenté inutilement de faire éclore ces œufs par une incubation artificielle, soit en employant la chaleur du soleil ou celle d'un feu gradué et ménagé avec art; ils n'ont jamais pu parvenir à découvrir dans les uns ni dans les autres aucune organisation commencée, ni même aucune disposition apparente à la génération d'un nouvel être; le jaune et le blanc de celui qui avait été exposé au feu s'étaient un peu épaissis; celui qui avait été mis au soleil avait contracté une très-mauvaise odeur, et aucun ne présentait la moindre apparence d'un fœtus ébauché[b], en sorte que cette incubation philosophique n'eut aucun succès. M. de Réaumur n'existait pas encore[1].

Ces œufs sont très-durs, très-pesants et très-gros; mais on se les représente quelquefois encore plus gros qu'ils ne sont en effet, en prenant des œufs de crocodile pour des œufs d'autruche[c][2] : on a dit qu'ils étaient comme la tête d'un enfant[d], qu'ils pouvaient contenir jusqu'à une pinte de liqueur[e], qu'ils pesaient quinze livres[f], et qu'une autruche en pondait cinquante dans une année[g] : Élien a dit jusqu'à quatre-vingts; mais la plupart de ces faits me paraissent évidemment exagérés; car, 1° comment se peut-il faire qu'un œuf dont la coque ne pèse pas plus d'une livre, et qui contient au plus une pinte de liqueur, soit du poids total de quinze livres? il faudrait pour cela que le blanc et le jaune de cet œuf fussent sept fois plus denses que l'eau, trois fois plus que le marbre, et à peu près autant que l'étain, ce qui est dur à supposer.

2° En admettant, avec Willughby, que l'autruche pond dans une année cinquante œufs pesant quinze livres chacun, il s'ensuivrait que le poids total de la ponte serait de sept cent cinquante livres, ce qui est beaucoup pour un animal qui n'en pèse que quatre-vingts.

a. *De fabulosis antiquorum gestis.*
b. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie II, p. 138.
c. Belon, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 239.
d. Willughby, *Ornithologia*, p. 105.
e. Belon, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 233.
f. Léon l'Africain, *Description de l'Afrique*, lib. IX. — Willughby, *ubi supra.*
g. Willughby, *ibidem.*

1. L'*incubation philosophique* de M. de Réaumur, a eu, depuis ce trait de Buffon, le mérite, très-philosophique, de donner à l'*ovologie* un moyen facile d'examen et d'étude.

2. Mais, point du tout. L'œuf de l'*autruche* est beaucoup plus gros que celui du *crocodile* (l'œuf du *crocodile* n'est guère plus gros que celui de l'*oie*); il ne va pourtant pas jusqu'à peser quinze livres; il en pèse à peu près trois. « Un œuf d'autruche équivaut à vingt-quatre « et jusqu'à vingt-huit œufs de poule. J'en ai mangé plusieurs fois, et je les ai trouvés des « plus délicats. » (Cuvier.)

Il me paraît donc qu'il y a une réduction considérable à faire, tant sur le poids des œufs que sur leur nombre, et il est fâcheux qu'on n'ait pas de mémoires assez sûrs pour déterminer avec justesse la quantité de cette réduction; on pourrait, en attendant, fixer le nombre des œufs, d'après Aristote, à vingt-cinq ou trente; et, d'après les modernes qui ont parlé le plus sagement, à trente-six; en admettant deux ou trois couvées, et douze œufs par chaque couvée, on pourrait encore déterminer le poids de chaque œuf à trois ou quatre livres, en passant une livre plus ou moins pour la coque, et deux ou trois livres pour la pinte de blanc et de jaune qu'elle contient; mais il y a bien loin de cette fixation conjecturale à une observation précise. Beaucoup de gens écrivent, mais il en est peu qui mesurent, qui pèsent, qui comparent; de quinze ou seize autruches dont on a fait la dissection en différents pays, il n'y en a qu'une seule qui ait été pesée, et c'est celle dont nous devons la description à Vallisnieri. On ne sait pas mieux le temps qui est nécessaire pour l'incubation des œufs[1] : tout ce qu'on sait, ou plutôt tout ce qu'on assure, c'est qu'aussitôt que les jeunes autruches sont écloses elles sont en état de marcher, et même de courir et de chercher leur nourriture[a], en sorte que dans la zone torride, où elles trouvent le degré de chaleur qui leur convient et la nourriture qui leur est propre, elles sont émancipées en naissant, et sont abandonnées de leur mère, dont les soins leur sont inutiles; mais dans les pays moins chauds, par exemple au cap de Bonne-Espérance, la mère veille à ses petits tant que ses secours leur sont nécessaires[b], et partout les soins sont proportionnés aux besoins.

Les jeunes autruches sont d'un gris cendré la première année, et ont des plumes partout, mais ce sont de fausses plumes qui tombent bientôt d'elles-mêmes pour ne plus revenir sur les parties qui doivent être nues, comme la tête, le haut du cou, les cuisses, les flancs et le dessous des ailes; elles sont remplacées sur le reste du corps par des plumes alternativement blanches et noires, et quelquefois grises par le mélange de ces deux couleurs fondues ensemble; les plus courtes sont sur la partie inférieure du cou, la seule qui en soit revêtue; elles deviennent plus longues sur le ventre et sur le dos; les plus longues de toutes sont à l'extrémité de la queue et des ailes, et ce sont les plus recherchées. M. Klein dit, d'après Albert, que les plumes du dos sont très-noires dans les mâles, et brunes dans les femelles[c] : cependant MM. de l'Académie, qui ont disséqué huit autruches, dont cinq mâles et trois femelles, ont trouvé le plumage à peu près semblable dans les unes et les autres[d]; mais on n'en a jamais vu qui

a. Léon l'Africain, *Description de l'Afrique*, lib. IX.
b. Kolbe, *Description du Cap.*
c. Klein, *Hist. Avium*, p. 16. — Albert, *apud Gesnerum de Avibus*, p. 742.
d. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie II, p. 113.

1. Il paraît être d'à peu près six semaines.

eussent des plumes rouges, vertes, bleues et jaunes, comme Cardan semble l'avoir cru, par une méprise bien déplacée dans un ouvrage *sur la subtilité*.

Redi a reconnu, par de nombreuses observations, que presque tous les oiseaux étaient sujets à avoir de la vermine dans leurs plumes, et même de plusieurs espèces, et que la plupart avaient leurs insectes particuliers qui ne se rencontraient point ailleurs; mais il n'en a jamais trouvé en aucune saison dans les autruches, quoiqu'il ait fait ses observations sur douze de ces animaux, dont quelques-uns étaient récemment arrivés de Barbarie [a].

D'un autre côté Vallisnieri, qui en a disséqué deux, n'a trouvé dans leur intérieur ni lombrics, ni vers, ni insectes quelconques [b]; il semble qu'aucun de ces animaux n'ait d'appétit pour la chair de l'autruche, qu'ils l'évitent même et la craignent, et que cette chair ait quelque qualité contraire à leur multiplication, à moins qu'on ne veuille attribuer cet effet, du moins pour l'intérieur, à la force de l'estomac et de tous les organes digestifs, car l'autruche a une grande réputation à cet égard; il y a bien des gens encore qui croient qu'elle digère le fer, comme la volaille commune digère les grains d'orge; quelques auteurs ont même avancé qu'elle digérait le fer rouge [c], mais on me dispensera sans doute de réfuter sérieusement cette dernière assertion; ce sera bien assez de déterminer d'après les faits dans quel sens on peut dire que l'autruche digère le fer à froid [1].

Il est certain que ces animaux vivent principalement de matières végétales, qu'ils ont le gésier muni de muscles très-forts, comme tous les granivores [d], et qu'ils avalent fort souvent du fer [e], du cuivre, des pierres, du verre, du bois et tout ce qui se présente; je ne nierais pas même qu'ils n'avalassent quelquefois du fer rouge [2], pourvu que ce fût en petite quantité, et je ne pense pas avec cela que ce fût impunément; il paraît qu'ils avalent tout ce qu'ils trouvent, jusqu'à ce que leurs grands estomacs soient entièrement pleins, et que le besoin de les lester par un volume suffisant de

a. *Collection Acad.*, t. I de l'*Histoire naturelle*, p. 464.

b. Œuvres de Vallisnieri, t. I, p. 246.

c. Marmol, *Description de l'Afrique*, t. I, p. 64.

d. Quoique l'autruche soit omnivore dans le fait, il semble néanmoins qu'on doit la ranger parmi les granivores, puisque dans ses déserts elle vit de dattes et autres fruits ou matières végétales, et que dans les ménageries on la nourrit de ces mêmes matières : d'ailleurs, Strabon nous dit, liv. VI, que lorsque les chasseurs veulent l'attirer dans le piége qu'ils lui ont préparé ils lui présentent du grain pour appât.

e. Je dis fort souvent, car Albert assure très-positivement qu'il n'a jamais pu faire avaler du fer à plusieurs autruches, quoiqu'elles dévorassent avidement des os fort durs et même des pierres. Voyez Gessner, *de Avibus*, p. 742, *C*.

1. Elle ne le digère *en aucun sens*. — « L'*autruche* avale bien tout, mais elle ne digère pas « tout, il s'en faut beaucoup. J'ai vu des *autruches* qui avaient eu l'estomac percé par des « clous et déchiré par du verre qu'elles avaient avalé. » (Cuvier.)

2. Il aurait pu pourtant le nier.

matière est l'une des principales causes de leur voracité. Dans les sujets disséqués par Warren[a] et par Ramby[b], les ventricules étaient tellement remplis et distendus que la première idée qui vint à ces deux anatomistes fut de douter que ces animaux eussent jamais pu digérer une telle surcharge de nourriture. Ramby ajoute que les matières contenues dans ces ventricules paraissaient n'avoir subi qu'une légère altération. Vallisnieri trouva aussi le premier ventricule entièrement plein d'herbes, de fruits, de légumes, de noix, de cordes, de pierres, de verre, de cuivre jaune et rouge, de fer, d'étain, de plomb et de bois; il y en avait entre autres un morceau, et c'était le dernier avalé, puisqu'il était tout au-dessus, lequel ne pesait pas loin d'une livre[c]. MM. de l'Académie assurent que les ventricules des huit autruches qu'ils ont observées se sont toujours trouvés remplis de foin, d'herbes, d'orge, de fèves, d'os, de monnaies, de cuivre et de cailloux, dont quelques-uns avaient la grosseur d'un œuf[d]; l'autruche entasse donc les matières dans ses estomacs à raison de leur capacité et par la nécessité de les remplir; et comme elle digère avec facilité et promptitude il est aisé de comprendre pourquoi elle est insatiable.

Mais quelque insatiable qu'elle soit, on me demandera toujours, non pas pourquoi elle consomme tant de nourriture, mais pourquoi elle avale des matières qui ne peuvent point la nourrir, et qui peuvent même lui faire beaucoup de mal; je répondrai que c'est parce qu'elle est privée du sens du goût, et cela est d'autant plus vraisemblable que sa langue étant bien examinée par d'habiles anatomistes, leur a paru dépourvue de toutes ces papilles sensibles et nerveuses, dans lesquelles on croit, avec assez de fondement, que réside la sensation du goût[e]; je croirais même qu'elle aurait le sens de l'odorat fort obtus, car ce sens est celui qui sert le plus aux animaux pour le discernement de leur nourriture, et l'autruche a si peu de ce discernement qu'elle avale non-seulement le fer, les cailloux, le verre, mais même le cuivre qui a une si mauvaise odeur, et que Vallisnieri en a vu une qui était morte pour avoir dévoré une grande quantité de chaux vive[f]: les gallinacés et autres granivores, qui n'ont pas les organes du goût fort sensibles, avalent bien de petites pierres, qu'ils prennent apparemment pour de petites graines[1], lorsqu'elles sont mêlées ensemble; mais si on leur

a. *Transactions philosophiques*, nº 394.
b. *Ibidem*, nº 386.
c. *Opere di Vallisnieri*, t. I, p. 240.
d. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie II, p. 129.
e. Vallisnieri, t. I, page 249.
f. Vallisnieri, t. I, page 239.

1. Ce n'est pas parce qu'*ils les prennent pour de petites graines* que les oiseaux *granivores* avalent de *petites pierres :* « les aliments se broient d'autant plus aisément dans leur gésier que « les oiseaux ont *soin*, dit très-bien M. Cuvier, d'avaler de petites pierres pour augmenter « la force de trituration. » L'*autruche* fait de même, et c'est le même *instinct* qui l'y détermine.

présente pour toute nourriture un nombre connu de ces petites pierres ils mourront de faim sans en avaler une seule [a]; à plus forte raison ne toucheraient-ils point à la chaux vive : et l'on peut conclure de là, ce me semble, que l'autruche est un des oiseaux dont les sens du goût et de l'odorat, et même celui du toucher dans les parties internes de la bouche, sont les plus émoussés et les plus obtus; en quoi il faut convenir qu'elle s'éloigne beaucoup de la nature des quadrupèdes.

Mais enfin que deviennent les substances dures, réfractaires et nuisibles que l'autruche avale sans choix et dans la seule intention de se remplir? que deviennent surtout le cuivre, le verre, le fer? sur cela les avis sont partagés, et chacun cite des faits à l'appui de son opinion. M. Perrault ayant trouvé soixante et dix doubles dans l'estomac d'un de ces animaux, remarqua qu'ils étaient la plupart usés et consumés presque aux trois quarts; mais il jugea que c'était plutôt par leur frottement mutuel et celui des cailloux que par l'action d'aucun acide, vu que quelques-uns de ces doubles, qui étaient bossus, se trouvèrent fort usés du côté convexe, qui était aussi le plus exposé aux frottements, et nullement endommagés du côté concave; d'où il conclut que dans les oiseaux la dissolution de la nourriture ne se fait pas seulement par des esprits subtils et pénétrants, mais encore par l'action organique du ventricule qui comprime et bat incessamment les aliments avec les corps durs que ces mêmes animaux ont l'instinct d'avaler; et comme toutes les matières contenues dans cet estomac étaient teintes en vert, il conclut encore que la dissolution du cuivre s'y était faite non par un dissolvant particulier, ni par voie de digestion, mais de la même manière qu'elle se ferait si l'on broyait ce métal avec des herbes ou avec quelque liqueur acide ou salée : il ajoute que le cuivre, bien loin de se tourner en nourriture dans l'estomac de l'autruche, y agissait au contraire comme poison, et que toutes celles qui en avalaient beaucoup mouraient bientôt après [b].

Vallisnieri pense au contraire que l'autruche digère ou dissout les corps durs, principalement par l'action du dissolvant de l'estomac, sans exclure celle des chocs et frottements qui peuvent aider à cette action principale; voici ses preuves :

1° Les morceaux de bois, de fer ou de verre qui ont séjourné quelque temps dans les ventricules de l'autruche ne sont point lisses et luisants comme ils devraient l'être s'ils eussent été usés par le frottement, mais ils sont raboteux, sillonnés, criblés comme ils doivent l'être, en supposant qu'ils aient été rongés par un dissolvant actif;

2° Ce dissolvant réduit les corps les plus durs, de même que les herbes,

a. *Collection Académique*, t. I de l'*Histoire naturelle*, p. 498.
b. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie II, p. 129.

les grains et les os en molécules impalpables qu'on peut apercevoir au microscope et même à l'œil nu ;

3° Il a trouvé dans un estomac d'autruche un clou implanté dans l'une de ses parois, et qui traversait cet estomac de façon que les parois opposées ne pouvaient s'approcher ni par conséquent comprimer les matières contenues autant qu'elles le font d'ordinaire ; cependant les aliments étaient aussi bien dissous dans ce ventricule que dans un autre qui n'était traversé d'aucun clou, ce qui prouve au moins que la digestion ne se fait pas dans l'autruche uniquement par trituration ;

4° Il a vu un dé à coudre, de cuivre, trouvé dans l'estomac d'un chapon, lequel n'était rongé que dans le seul endroit par où il touchait au gésier, et qui par conséquent était le moins exposé aux chocs des autres corps durs ; preuve que la dissolution des métaux, dans l'estomac des chapons, se fait plutôt par l'action d'un dissolvant, quel qu'il soit, que par celle des chocs et des frottements ; et cette conséquence s'étend assez naturellement aux autruches ;

5° Il a vu une pièce de monnaie rongée si profondément que son poids était réduit à trois grains ;

6° Les glandes du premier estomac donnent, étant pressées, une liqueur visqueuse, jaunâtre, insipide, et qui néanmoins imprime très-promptement sur le fer une tache obscure ;

7° Enfin l'activité de ces sucs, la force des muscles du gésier, et la couleur noire qui teint les excréments des autruches qui ont avalé du fer, comme elle teint ceux des personnes qui font usage des martiaux et les digèrent bien, venant à l'appui des faits précédents, autorisent Vallisnieri à conjecturer, non pas tout à fait que les autruches digèrent le fer et s'en nourrissent, comme divers insectes ou reptiles se nourrissent de terre et de pierres, mais que les pierres, les métaux et surtout le fer, dissous par le suc des glandes, servent à tempérer, comme absorbants, les ferments trop actifs de l'estomac ; qu'ils peuvent se mêler à la nourriture comme éléments utiles, l'assaisonner, augmenter la force des solides, et d'autant plus que le fer entre, comme on sait, dans la composition des êtres vivants ; et que, lorsqu'il est suffisamment atténué par des acides convenables, il se volatilise et acquiert une tendance à végéter, pour ainsi dire, et à prendre des formes analogues à celles des plantes, comme on le voit dans l'arbre de mars [a] ; et c'est en effet le seul sens raisonnable dans lequel on puisse dire que l'autruche digère le fer, et quand elle aurait l'estomac assez fort pour le digérer véritablement, ce n'est que par une erreur bien ridicule qu'on aurait pu

a. *Mémoires de l'Académie des Sciences*, années 1705, 1706 et suivantes. — Vallisnieri, t. I, p. 242 ; et il confirme encore son sentiment par les observations de Santorini sur des pièces de monnaie et des clous trouvés dans l'estomac d'une autruche qu'il avait disséquée à Venise, et par les expériences de l'Académie *del Cimento* sur la digestion des oiseaux.

attribuer à ce gésier, comme on a fait, la qualité d'un remède et la vertu d'aider la digestion, puisqu'on ne peut nier qu'il ne soit par lui-même un morceau tout à fait indigeste; mais telle est la nature de l'esprit humain, lorsqu'il est une fois frappé de quelque objet rare et singulier il se plaît à le rendre plus singulier encore, en lui attribuant des propriétés chimériques et souvent absurdes : c'est ainsi qu'on a prétendu que les pierres les plus transparentes qu'on trouve dans les ventricules de l'autruche avaient aussi la vertu, étant portées au cou, de faire faire de bonnes digestions; que la tunique intérieure de son gésier avait celle de ranimer un tempérament affaibli et d'inspirer de l'amour; son foie celle de guérir le mal caduc; son sang celle de rétablir la vue; la coque de ses œufs réduite en poudre celle de soulager les douleurs de la goutte et de la gravelle, etc. Vallisnieri a eu occasion de constater par ses expériences la fausseté de la plupart de ces prétendues vertus, et ses expériences sont d'autant plus décisives qu'il les a faites sur les personnes les plus crédules et les plus prévenues[a] [1].

L'autruche est un oiseau propre et particulier à l'Afrique, aux îles voisines de ce continent[b], et à la partie de l'Asie qui confine à l'Afrique; ces régions, qui sont le pays natal du chameau, du rhinocéros, de l'éléphant et de plusieurs autres grands animaux, devaient être aussi la patrie de l'autruche, qui est l'éléphant des oiseaux; elles sont très-fréquentes dans les montagnes situées au sud-ouest d'Alexandrie, suivant le docteur Pococke. Un missionnaire dit qu'on en trouve à Goa, mais beaucoup moins qu'en Arabie[c]; Philostrate prétend même qu'Apollonius en trouva jusqu'au delà du Gange[d], mais c'était sans doute dans un temps où ce pays était moins peuplé qu'aujourd'hui : les voyageurs modernes n'en ont point aperçu dans ce même pays, sinon celles qu'on y avait menées d'ailleurs[e], et tous conviennent qu'elles ne s'écartent guère au delà du trente-cinquième degré de latitude, de part et d'autre de la ligne; et comme l'autruche ne vole point,

a. Vallisnieri, t. I, page 253.

b. Le vorou-patra de Madagascar[2] est une espèce d'autruche qui se retire dans les lieux déserts et pond des œufs d'une singulière grosseur. *Hist. générale des voyages*, t. VIII, p. 606, citant Flacourt.

c. *Voyage du Fr. Philippe*, carme déchaussé, p. 378.

d. *Vita Apollonii*, lib. III.

e. On en nourrit dans les ménageries du roi de Perse, selon Thévenot (t. II, p. 200), ce qui suppose qu'elles ne sont pas communes dans ce pays. — Sur la route d'Ispahan à Schiras on amena dans le caravansérai quatre autruches, dit Gemelli Carreri, t. II, p. 238.

1. Pourquoi Buffon, qui citait tout à l'heure Réaumur pour l'*incubation philosophique*, ne le cite-t-il pas ici pour ses belles expériences sur la *digestion des oiseaux*? Réaumur, beaucoup mieux que Vallisnieri, lui aurait appris à démêler la part qui revient, dans la *digestion*, à la *force triturante* du *gésier*, et la part qui revient à l'*action dissolvante* du *suc gastrique*. (Voyez la note de la p. 33.)

2 (*b*). Quelques relations récentes peuvent autoriser à croire qu'il y a, en effet, une *autruche* à Madagascar.

elle est dans le cas de tous les quadrupèdes des parties méridionales de l'ancien continent, c'est-à-dire qu'elle n'a pu passer dans le nouveau : aussi n'en a-t-on point trouvé en Amérique, quoiqu'on ait donné son nom au thouyou, qui lui ressemble en effet en ce qu'il ne vole point, et par quelques autres rapports, mais qui est d'une espèce différente, comme nous le verrons bientôt dans son histoire : par la même raison on ne l'a jamais rencontrée en Europe, où elle aurait cependant pu trouver un climat convenable à sa nature dans la Morée et au midi de l'Espagne et de l'Italie; mais pour se rendre dans ces contrées il eût fallu ou franchir les mers qui l'en séparaient, ce qui lui était impossible, ou faire le tour de ces mers et remonter jusqu'au cinquantième degré de latitude pour revenir par le nord en traversant des régions très-peuplées, nouvel obstacle doublement insurmontable à la migration d'un animal qui ne se plaît que dans les pays chauds et les déserts; les autruches habitent en effet, par préférence, les lieux les plus solitaires et les plus arides, où il ne pleut presque jamais [a], et cela confirme ce que disent les Arabes, qu'elles ne boivent point [1]; elles se réunissent dans ces déserts en troupes nombreuses, qui de loin ressemblent à des escadrons de cavalerie, et ont jeté l'alarme dans plus d'une caravane : leur vie doit être un peu dure dans ces solitudes vastes et stériles, mais elles y trouvent la liberté et l'amour; et quel désert, à ce prix, ne serait un lieu de délices? C'est pour jouir, au sein de la nature, de ces biens inestimables qu'elles fuient l'homme; mais l'homme, qui sait le profit qu'il en peut tirer, les va chercher dans leurs retraites les plus sauvages; il se nourrit de leurs œufs, de leur sang, de leur graisse, de leur chair, il se pare de leurs plumes; il conserve peut-être l'espérance de les subjuguer tout à fait et de les mettre au nombre de ses esclaves. L'autruche promet trop d'avantages à l'homme pour qu'elle puisse être en sûreté dans ses déserts.

« Struthum generari in parte Africæ quâ non pluit, inquit Theophrastus, » *de Hist. plant.* 44, *apud Gesnerum*, p. 74. Tous les voyageurs et les naturalistes sont d'accord sur ce point; G. Warren est le seul qui ait fait un oiseau aquatique de l'autruche, l'animal le plus anti-aquatique qu'il y ait : il convient bien qu'elle ne sait point nager; mais elle a les jambes hautes et le cou long, ce qui lui donne le moyen de marcher dans l'eau et d'y saisir sa proie; d'ailleurs, on a remarqué que sa tête avait quelque ressemblance avec celle de l'oie; en faut-il davantage pour prouver que l'autruche est un oiseau de rivière? Voyez *Transact. philos.*, nº 394. Un autre ayant ouï dire qu'on voyait en Abyssinie des autruches de la grosseur d'un âne, et ayant appris, d'ailleurs, qu'elles avaient le cou et les pieds d'un quadrupède, en a conclu et écrit qu'elles avaient le cou et les pieds d'un âne (*Suidas*). Il n'y a guère de sujet d'histoire naturelle qui ait fait dire autant d'absurdités que l'autruche.

1. « L'*autruche* est très-vorace, et, quoique le grain et l'herbe fassent la base de sa nourri- « ture, elle dévore indistinctement toute espèce de substance végétale et animale. L'orge paraît « être l'aliment qui lui convient le mieux. Celle qui est à la ménagerie en mange chaque jour « quatre livres, accompagnées d'une livre de pain et d'environ dix têtes de laitue. Elle boit en « été quatre pintes d'eau par jour : en hiver, où l'on est obligé de la tenir renfermée, elle en « boit plus de six, ce qui réfute le récit des Arabes, adopté par Buffon, que l'*autruche* ne boit « point. » (Cuvier.)

Des peuples entiers ont mérité le nom de *struthophages* par l'usage où ils étaient de manger de l'autruche[a], et ces peuples étaient voisins des éléphantophages, qui ne faisaient pas meilleure chère. Apicius prescrit, et avec grande raison, une sauce un peu vive pour cette viande[b], ce qui prouve au moins qu'elle était en usage chez les Romains; mais nous en avons d'autres preuves. L'empereur Héliogabale fit un jour servir la cervelle de six cents autruches dans un seul repas[c]; cet empereur avait, comme on sait, la fantaisie de ne manger chaque jour que d'une seule viande, comme faisans, cochons, poulets, et l'autruche était du nombre[d], mais apprêtée sans doute à la manière d'Apicius : encore aujourd'hui les habitants de la Libye, de la Numidie, etc., en nourrissent de privées, dont ils mangent la chair et vendent les plumes[e]; cependant les chiens ni les chats ne voulurent pas même sentir la chair d'une autruche que Vallisnieri avait disséquée, quoique cette chair fût encore fraîche et vermeille : à la vérité l'autruche était d'une très-grande maigreur[f]; de plus, elle pouvait être vieille; et Léon l'Africain, qui en avait goûté sur les lieux, nous apprend qu'on ne mangeait guère que les jeunes, et même après les avoir engraissées[g]; le rabbin David Kimbi ajoute qu'on préférait les femelles[h], et peut-être en eût-on fait un mets passable en les soumettant à la castration.

Cadamosto et quelques autres voyageurs disent avoir goûté des œufs d'autruche et ne les avoir point trouvés mauvais; de Brue et Le Maire assurent que dans un seul de ces œufs il y a de quoi nourrir huit hommes[i]; d'autres qu'il pèse autant que trente œufs de poule[j]; mais il y a bien loin de là à quinze livres[1].

On fait avec la coque de ces œufs des espèces de coupes qui durcissent avec le temps, et ressemblent en quelque sorte à de l'ivoire.

Lorsque les Arabes ont tué une autruche ils lui ouvrent la gorge, font une ligature au-dessous du trou, et, la prenant ensuite à trois ou quatre, ils la secouent et la ressassent comme on ressasserait une outre pour la rincer; après quoi, la ligature étant défaite, il sort par le trou fait à la gorge une quantité considérable de mantèque en consistance d'huile figée; on en tire quelquefois jusqu'à vingt livres d'une seule autruche; cette mantèque

a. Strabon, lib. XVI. — Diod. Sic. *de Fabul. Antiq. gestis*, lib. IV.

b. Apicius, lib. VI, cap. I.

c. Lamp. *in vita Heliogabali*.

d. *Idem*, *ibidem*.

e. Belon, *Hist. natur. des oiseaux*, p. 231. — Marmol, *Description de l'Afrique*, t. III, page 25.

f. *Opere di Vallisnieri*, t. I, page 253.

g. *Descript. de l'Afr.*, liv. IX.

h. Gesner, *de Avibus*, page 741.

i. *Voyage au Sénégal*, etc., page 104.

j. Kolbe, *Description du cap de Bonne-Espérance*.

1. Voyez la note 2 de la page 216.

n'est autre chose que le sang de l'animal mêlé, non avec sa chair, comme on l'a dit, puisqu'on ne lui en trouvait point sur le ventre et la poitrine, où en effet il n'y en a jamais; mais avec cette graisse, qui, dans les autruches grasses, forme, comme nous avons dit, une couche épaisse de plusieurs pouces sur les intestins ; les habitants du pays prétendent que la mantèque est un très-bon manger, mais qu'elle donne le cours de ventre [a].

Les Éthiopiens écorchent les autruches et vendent leurs peaux aux marchands d'Alexandrie; le cuir en est très-épais [b], et les Arabes s'en faisaient autrefois des espèces de soubrevestes qui leur tenaient lieu de cuirasse et de bouclier [c]. Belon a vu une grande quantité de ces peaux toutes emplumées dans les boutiques d'Alexandrie [d]; les longues plumes blanches de la queue et des ailes ont été recherchées dans tous les temps; les anciens les employaient comme ornement et comme distinction militaire, et elles avaient succédé aux plumes de cygne; car les oiseaux ont toujours été en possession de fournir aux peuples policés comme aux peuples sauvages une partie de leur parure. Aldrovande nous apprend qu'on voit encore à Rome deux statues anciennes, l'une de Minerve et l'autre de Pyrrhus, dont le casque est orné de plumes d'autruche [e]; c'est apparemment de ces mêmes plumes qu'était composé le panache des soldats romains dont parle Polybe [f], et qui consistait en trois plumes noires ou rouges d'environ une coudée de haut; c'est précisément la longueur des grandes plumes d'autruche. En Turquie, aujourd'hui, un janissaire [g], qui s'est signalé par quelques faits d'armes [h], a le droit d'en décorer son turban, et la sultane, dans le sérail, projetant de plus douces victoires, les admet dans sa parure avec complaisance. Au royaume de Congo, on mêle ces plumes avec celles du paon pour en faire des enseignes de guerre [i], et les dames d'Angleterre et d'Italie s'en font des espèces d'éventails [j]; on sait assez quelle prodigieuse consommation il s'en fait en Europe pour les chapeaux, les casques, les habillements de théâtre, les ameublements, les dais, les cérémonies funèbres, et même pour la parure des femmes; et il faut avouer qu'elles font un bon effet, soit par leurs couleurs naturelles ou artificielles, soit par leur mouvement doux et ondoyant; mais il est bon de savoir que les plumes dont on fait le plus de cas sont celles qui s'arrachent à l'animal vivant, et

a. *Voyage de Thévenot*, t. I, page 313.

b. Schwenckfeld prétend que ce cuir épais est fait pour garantir l'autruche contre la rigueur du froid; il n'a pas pris garde qu'elle n'habitait que les pays chauds. Voyez *Aviarium Silesiæ*, p. 350.

c. Pollux, *apud Gesnerum de Avibus*, page 744.

d. Belon, *Observ.*, fol. 96.

e. Aldrov. *de Avibus*, t. I, page 596.

f. Polybe, *Hist.*, lib. VI.

g. Belon, *Observat.*, fol. 96.

h. Aldrov. *de Avibus*, t. I, p. 596.

i. *Histoire générale des Voyages*, t. V, p. 76.

j. Aldrov. *ubi supra*. — Willughby, page 105.

on les reconnaît en ce que leur tuyau étant pressé dans les doigts donne un suc sanguinolent; celles au contraire qui ont été arrachées après la mort sont sèches, légères et fort sujettes aux vers [a].

Les autruches, quoique habitantes du désert, ne sont pas aussi sauvages qu'on l'imaginerait : tous les voyageurs s'accordent à dire qu'elles s'apprivoisent facilement, surtout lorsqu'elles sont jeunes. Les habitants de Dara, ceux de Libye, etc., en nourrissent des troupeaux [b], dont ils tirent sans doute ces plumes de première qualité, qui ne se prennent que sur les autruches vivantes; elles s'apprivoisent même sans qu'on y mette de soin, et par la seule habitude de voir des hommes et d'en recevoir la nourriture et de bons traitements. Brue, en ayant acheté deux à Serinpate sur la côte d'Afrique, les trouva tout apprivoisées lorsqu'il arriva au fort Saint-Louis [c].

On fait plus que de les apprivoiser; on en a dompté quelques-unes au point de les monter comme on monte un cheval; et ce n'est pas une invention moderne, car le tyran Firmius, qui régnait en Égypte sur la fin du IIIe siècle, se faisait porter, dit-on, par de grandes autruches [d]. Moore, anglais, dit avoir vu à Joar, en Afrique, un homme voyageant sur une autruche [e]. Vallisnieri parle d'un jeune homme qui s'était fait voir à Venise monté sur une autruche, et lui faisant faire des espèces de voltes devant le menu peuple [f]; enfin, M. Adanson a vu au comptoir de Podor deux autruches, encore jeunes, dont la plus forte courait plus vite que le meilleur coureur anglais [1], quoiqu'elle eût deux nègres sur son dos [g]; tout cela prouve que ces animaux, sans être absolument farouches, sont néanmoins d'une nature rétive, et que si on peut les apprivoiser jusqu'à se laisser mener en troupeaux, revenir au bercail et même à souffrir qu'on les monte, il est

a. *Histoire générale des Voyages*, t. II, p. 632.

b. Marmol, *Description de l'Afrique*, t. III, p. 11.

c. *Histoire générale des Voyages*, t. II, p. 608.

d. « Firmius imperator vectus est ingentibus struthionibus. » Textor, *Off., apud Gesnerum*, page 573.

e. *Histoire générale des voyages*, t. III, page 84.

f. Vallisnieri, t. I, page 251.

g. « Deux autruches qu'on élevait depuis près de deux ans au comptoir de Podor, sur le « Niger, quoique jeunes encore, égalaient, à très-peu près, la grosseur des plus grosses de « celles que je n'avais aperçues qu'en passant dans les campagnes brûlées et sablonneuses de « la gauche du Niger : celles-ci étaient si privées, que deux petits noirs montèrent ensemble « la plus grande des deux ; celle-ci n'eut pas plutôt senti ce poids, qu'elle se mit à courir de « toutes ses forces et leur fit faire plusieurs fois le tour du village, sans qu'il fût possible de « l'arrêter autrement qu'en lui barrant le passage... Pour essayer la force de ces animaux, je « fis monter un nègre de taille sur la plus petite, et deux autres sur la plus grosse : cette charge « ne parut pas disproportionnée à leur vigueur; d'abord elles trottèrent un petit galop des plus

1. « La rapidité de sa course surpasse celle de tous les animaux connus; elle est telle que « ceux qui la montent, sans en avoir pris petit à petit l'habitude, sont bientôt suffoqués, « faute de pouvoir reprendre leur haleine. Les ailes lui servent à accélérer cette course en frap- « pant l'air; mais elles ne sont pas à beaucoup près assez grandes pour élever la masse de son « corps au-dessus du sol. » (Cuvier.)

difficile et peut-être impossible de les réduire à obéir à la main du cavalier, à sentir ses demandes, comprendre ses volontés et s'y soumettre : nous voyons, par la relation même de M. Adanson, que l'autruche de Podor ne s'éloigna pas beaucoup, mais qu'elle fit plusieurs fois le tour de la bourgade, et qu'on ne put l'arrêter qu'en lui barrant le passage; docile à un certain point par stupidité, elle paraît intraitable par son naturel; et il faut bien que cela soit puisque l'Arabe, qui a dompté le cheval et subjugué le chameau, n'a pu encore maîtriser entièrement l'autruche : cependant jusque-là on ne pourra tirer parti de sa vitesse et de sa force, car la force d'un domestique indocile se tourne presque toujours contre son maître.

Au reste, quoique les autruches courent plus vite que le cheval, c'est cependant avec le cheval qu'on les court et qu'on les prend, mais on voit bien qu'il y faut un peu d'industrie; celle des Arabes consiste à les suivre à vue, sans les trop presser, et surtout à les inquiéter assez pour les empêcher de prendre de la nourriture, mais point assez pour les déterminer à s'échapper par une fuite prompte; cela est d'autant plus facile qu'elles ne vont guère sur une ligne droite, et qu'elles décrivent presque toujours dans leur course un cercle plus ou moins étendu; les Arabes peuvent donc diriger leur marche sur un cercle concentrique intérieur, par conséquent plus étroit, et les suivre toujours à une juste distance en faisant beaucoup moins de chemin qu'elles; lorsqu'ils les ont ainsi fatiguées et affamées pendant un ou deux jours, ils prennent leur moment, fondent sur elles au grand galop en les menant contre le vent autant qu'il est possible [a], et les tuent à coups de bâton pour que leur sang ne gâte point le beau blanc de leurs plumes. On dit que, lorsqu'elles se sentent forcées et hors d'état d'échapper aux chasseurs, elles cachent leur tête et croient qu'on ne les voit plus [b]; mais il pourrait se faire que l'absurdité de cette intention retombât sur ceux qui ont voulu s'en rendre les interprètes, et qu'elles n'eussent d'autre but en cachant leur tête que de mettre du moins en sûreté la partie qui est en même temps la plus importante et la plus faible.

Les struthophages avaient une autre façon de prendre ces animaux; ils se couvraient d'une peau d'autruche; passant leur bras dans le cou, ils lui faisaient faire tous les mouvements que fait ordinairement l'autruche elle-même, et par ce moyen ils pouvaient aisément les approcher et les sur-

« serrés; ensuite, lorsqu'on les eut un peu excitées, elles étendirent leurs ailes comme pour « prendre le vent, et s'abandonnèrent à une telle vitesse, qu'elles semblaient perdre terre... Je « suis persuadé qu'elles auraient laissé bien loin derrière elles les plus fiers chevaux anglais... « Il est vrai qu'elles ne fourniraient pas une course aussi longue qu'eux; mais à coup sûr elles « pourraient l'exécuter plus promptement. J'ai été plusieurs fois témoin de ce spectacle, qui « doit donner une idée de la force prodigieuse de l'autruche, et faire connaître de quel usage « elle pourrait être si on trouvait moyen de la maîtriser et de l'instruire comme on dresse un « cheval. » *Voyage au Sénégal*, p. 48.

a. Klein, *Hist. Avium*, page 16. — *Histoire générale des Voyages*, t. II, p. 632.

b. Pline, lib. x, cap. I. — Kolbe, *Description du cap de Bonne-Espérance*, etc.

prendre [a] : c'est ainsi que les sauvages d'Amérique se déguisent en chevreuils pour prendre les chevreuils.

On s'est encore servi de chiens et de filets pour cette chasse, mais il paraît qu'on la fait plus communément à cheval; et cela seul suffit pour expliquer l'antipathie qu'on a cru remarquer entre le cheval et l'autruche.

Lorsque celle-ci court, elle déploie ses ailes et les grandes plumes de sa queue [b], non pas qu'elle en tire aucun secours pour aller plus vite, comme je l'ai déjà dit, mais par un effet très-ordinaire de la correspondance des muscles, et de la manière qu'un homme qui court agite ses bras, ou qu'un éléphant qui revient sur le chasseur dresse et déploie ses grandes oreilles [c]; la preuve, sans réplique, que ce n'est point pour accélérer son mouvement que l'autruche relève ainsi ses ailes, c'est qu'elle les relève lors même qu'elle va contre le vent, quoique dans ce cas elles ne puissent être qu'un obstacle : la vitesse d'un animal n'est que l'effet de sa force, employée contre sa pesanteur; et comme l'autruche est en même temps très-pesante et très-vite à la course, il s'ensuit qu'elle doit avoir beaucoup de force; cependant, malgré sa force, elle conserve les mœurs des granivores; elle n'attaque point les animaux plus faibles, rarement même se met-elle en défense contre ceux qui l'attaquent; bordée sur tout le corps d'un cuir épais et dur, pourvue d'un large *sternum* qui lui tient lieu de cuirasse, munie d'une seconde cuirasse d'insensibilité, elle s'aperçoit à peine des petites atteintes du dehors, et elle sait se soustraire aux grands dangers par la rapidité de sa fuite; si quelquefois elle se défend, c'est avec le bec, avec les piquants de ses ailes [d], et surtout avec les pieds. Thévenot en a vu une qui d'un coup de pied renversa un chien [e]. Belon dit, dans son vieux langage, qu'elle pourrait ainsi *ruer par terre* un homme qui fuirait devant elle [f], mais qu'elle jette, en fuyant, des pierres à ceux qui la poursuivent [g]; j'en doute beaucoup [1], et d'autant plus que la vitesse de sa course en avant serait autant de retranché sur celle des pierres qu'elle lancerait en arrière, et que ces deux vitesses opposées étant à peu près égales, puisqu'elles ont toutes deux pour principe le mouvement des pieds, elles se détruiraient nécessairement : d'ailleurs, ce fait, avancé par Pline et répété par beaucoup d'autres, ne me paraît point avoir été confirmé par aucun moderne digne de foi, et l'on sait que Pline avait beaucoup plus de génie que de critique.

a. Diod. Sicul. *de Fabul. Antiq. gestis*, lib. IV.

b. Léon Afric., *Description*, lib. IX.

c. Élien, *Hist. animal.*

d. Albert, *de Animal. apud Gesn.*, p. 742.

e. *Voyages de Thévenot*, t. I, p. 313.

f. Belon, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 233.

g. « Ungulæ iis... bisulcæ, comprehendendis lapidibus utiles, quos in fugâ contra sequentes « *ingerunt*. » Lib. X, cap. I.

1. « Lorsqu'on la poursuit (l'*autruche*), elle sait lancer des pierres en arrière avec beaucoup « de vigueur. » (Cuvier.)

Léon l'Africain a dit que l'autruche était privée du sens de l'ouïe[a][1]; cependant nous avons vu plus haut qu'elle paraissait avoir tous les organes d'où dépendent les sensations de ce genre, l'ouverture des oreilles est même fort grande, et n'est point ombragée par les plumes ; ainsi il est probable ou qu'elle n'est sourde qu'en certaines circonstances, comme le tetras, c'est-à-dire dans la saison de l'amour, ou qu'on a imputé quelquefois à surdité ce qui n'était que l'effet de la stupidité.

C'est aussi dans la même saison, selon toute apparence, qu'elle fait entendre sa voix ; elle la fait rarement entendre, car très-peu de personnes en ont parlé ; les écrivains sacrés comparent son cri à un gémissement[b], et on prétend même que son nom hébreu *jacnah* est formé d'*ianah,* qui signifie hurler. Le docteur Browne dit que ce cri ressemble à la voix d'un enfant enroué, et qu'il est plus triste encore[c] : comment donc, avec cela, ne paraîtrait-il pas lugubre et même terrible, selon l'expression de M. Sandys, à des voyageurs qui ne s'enfoncent qu'avec inquiétude dans l'immensité de ces déserts, et pour qui tout être animé, sans en excepter l'homme, est un objet à craindre, et une rencontre dangereuse[2] ?

LE TOUYOU. *

L'autruche de l'Amérique méridionale, appelée aussi *autruche d'Occident, autruche de Magellan* et *de la Guiane,* n'est point une autruche : je crois que Le Maire est le premier voyageur qui, trompé par quelques traits de ressemblance avec l'autruche d'Afrique, lui ait appliqué ce nom[d]. Klein, qui a bien vu que l'espèce était différente, s'est contenté de l'appeler *autruche bâtarde*[e]. M. Barrère la nomme tantôt un *héron*[f], tantôt une *grue ferrivore*[g], tantôt un *émeu à long cou*[h]; d'autres ont cru beaucoup mieux

a. *Descriptio Africæ*, lib. IX.
b. Michée, cap. I : « Luctum quasi struthionum. »
c. *Collections philosophiques*, n° 5, art. VIII.
d. Voyez ses *Navigations australes*, p. 129, dans le sommaire du n° 22.
e. *Avium. Hist.,* p. 17.
f. *Ornithologia*, p. 67.
g. *France équinoxiale,* p. 133.
h. *Ornithologia,* p. 64.

1. « L'autruche a l'œil bon et la vue forte ; elle entend très-bien, quoi qu'en ait dit Léon « l'Africain ; mais son goût et son odorat sont très-faibles. » (Cuvier.)

2. A compter de cette histoire de l'*autruche,* Buffon, tout en conservant la direction supérieure de sa grande œuvre, cède souvent la plume à Gueneau de Montbelliard. — Toutes les fois qu'il la reprendra, j'en préviendrai le lecteur. (Voyez, plus loin, un *avertissement* de Buffon lui-même.)

* *Struthio rhea* (Linn.). — *L'autruche d'Amérique* (Cuv.). — *Nandou, churi,* etc. — « Brisson et Buffon lui ont appliqué mal à propos, d'après Barrère, le nom de *touyou*, ou « plutôt de *touiouiou,* qui appartient au *jabiru.* Les Portugais du Brésil lui ont transféré le « nom d'*emeu,* qui appartient proprement au *casoar.* » (Cuvier.)

faire en lui appliquant d'après des rapports, à la vérité mieux saisis, cette dénomination composée, *casoar gris à bec d'autruche*; Moehring[a] et M. Brisson[b] lui donnent le nom latin de *rhea,* auquel le dernier ajoute le nom *américain de touyou,* formé de celui de *touyouyou,* qu'il porte communément dans la Guiane[c]; d'autres sauvages lui ont donné d'autres noms : *yardu, yandu, andu* et *nandu-guacu,* au Brésil[d]; *sallian,* dans l'île de Maragnan[e]; *suri,* au Chili[f], etc. Voilà bien des noms pour un oiseau si nouvellement connu; pour moi j'adopterai volontiers celui de touyou, que lui a donné, ou plutôt que lui a conservé M. Brisson, et je préférerai sans hésiter ce nom barbare, qui vraisemblablement a quelque rapport à la voix ou au cri de l'oiseau; je le préférerai, dis-je, aux dénominations scientifiques, qui trop souvent ne sont propres qu'à donner de fausses idées, et aux noms nouveaux, qui n'indiquent aucun caractère, aucun attribut essentiel de l'être auquel on les applique.

M. Brisson paraît croire qu'Aldrovande a voulu désigner le touyou sous le nom d'*avis eme*[g], et il est très-vrai qu'au tome III de l'*Ornithologie* de ce dernier, page 541, il se trouve une planche qui représente le touyou et le casoar, d'après les deux planches de Nieremberg, page 218; et qu'au-dessus de la planche d'Aldrovande est écrit en gros caractère AVIS EME, de même que la figure du touyou, dans Nieremberg, porte en tête le nom d'*émeu;* mais il est visible que ces deux titres ont été ajoutés par les graveurs ou les imprimeurs, peu instruits de l'intention des auteurs, car Aldrovande ne dit pas un mot du touyou, Nieremberg n'en parle que sous les noms d'*yardou,* de *suri* et d'*autruche d'Occident*, et tous deux, dans leur description, appliquent les noms d'*eme* et d'*émeu* au seul casoar de Java : en sorte que, pour prévenir la confusion des noms, l'eme d'Aldrovande et l'émeu de Nieremberg ne doivent plus désormais reparaître dans la liste des dénominations du touyou. Marcgrave dit que les Portugais l'appellent *ema* dans leur langue[h]; mais les Portugais, qui avaient beaucoup de relations dans les Indes orientales, connaissaient l'émeu de Java, et ils ont donné son nom au touyou d'Amérique, qui lui ressemblait plus qu'à aucun autre oiseau, de même que nous avons donné le nom d'*autruche* à ce même touyou; et il doit demeurer pour constant que le nom d'émeu est propre au casoar des Indes orientales, et ne convient ni au touyou ni à aucun autre oiseau d'Amérique.

a. Meth., *Avi. Gen.*, 65.
b. Brisson, t. V, p. 8.
c. Barrère, *France équinoxiale*, p. 133.
d. Nieremberg, p. 217; Marcgrave, p. 190; Pison, p. 84; de Laët, etc.
e. *Histoire générale des Voyages*, t. XIV, p. 316.
f. Nieremberg, p. 217.
g. Brisson, t. V de son *Ornithologie*, p. 8.
h. Marcgrave, *Hist. nat. Bras.*, p. 190.

En détaillant les différents noms du touyou, j'ai indiqué en partie les différentes contrées où il se trouve : c'est un oiseau propre à l'Amérique méridionale, mais qui n'est pas également répandu dans toutes les provinces de ce continent. Marcgrave nous apprend qu'il est rare d'en voir aux environs de Fernambouc; il ne l'est pas moins au Pérou et le long des côtes les plus fréquentées, mais il est plus commun dans la Guiane[a], dans les capitaineries de Serégippe et de Rio-Grande[b], dans les provinces intérieures du Brésil[c], au Chili[d], dans les vastes forêts qui sont au nord de l'embouchure de la Plata[e], dans les savanes immenses qui s'étendent au sud de cette rivière[f], et dans toute la terre magellanique[g], jusqu'au port Désiré, et même jusqu'à la côte qui borde le détroit de Magellan[h] : autrefois il y avait des cantons dans le Paraguay qui en étaient remplis, surtout les campagnes arrosées par l'Uruguay; mais à mesure que les hommes s'y sont multipliés, ils en ont tué un grand nombre, et le reste s'est éloigné[i] : le capitaine Vood assure que, bien qu'ils abondent sur la côte septentrionale du détroit de Magellan, on n'en voit point du tout sur la côte méridionale[j] ; et quoique Coréal dise qu'il en a aperçu dans les îles de la mer du Sud[k], ce détroit paraît être la borne du climat qui convient au touyou, comme le cap de Bonne-Espérance est la borne du climat qui convient aux autruches; et ces îles de la mer du Sud où Coréal dit avoir vu des touyous seront apparemment quelques-unes de celles qui avoisinent les côtes orientales de l'Amérique au delà du détroit : il paraît de plus que le touyou, qui se plaît, comme l'autruche, sous la zone torride, s'habitue plus facilement à des pays moins chauds, puisque la pointe de l'Amérique méridionale, qui est terminée par le détroit de Magellan, s'approche bien plus du pôle que le cap de Bonne-Espérance ou qu'aucun autre climat habité volontairement par les autruches; mais, comme selon toutes les relations, le touyou n'a pas plus que l'autruche la puissance de voler, qu'il est, comme elle, un oiseau tout à fait terrestre, et que l'Amérique méridionale est séparée de l'ancien continent par des mers immenses, il s'ensuit qu'on ne doit pas plus trouver de touyous dans ce continent qu'on ne trouve d'autruches en Amérique, et cela est en effet conforme au témoignage de tous les voyageurs.

a. Barrère, *France équinoxiale*, p. 133.
b. Marcgrave, *Hist. nat. Bras.*, p. 190.
c. *Histoire générale des Voyages*, t. XIV, p. 299.
d. *Histoire des Incas*, t. II, p. 274 et suivantes.
e. Wafer, *Nouveaux voyages de Dampier*, t. V, p. 308.
f. *Ibidem*, p. 68.
g. *Ibidem*, t. IV, p. 69, et t. V, p. 181.
h. *Ibidem*, p. 192.
i. *Histoire du Paraguai*, du P. Charlevoix, t. I, p. 33, et t. II, p. 172.
j. *Suite des Voyages de Dampier*, t. V, p. 192.
k. *Voyages de Coréal*, t. II, p. 208.

Le touyou, sans être tout à fait aussi gros que l'autruche, est le plus gros oiseau du nouveau monde; les vieux ont jusqu'à six pieds de haut [a], et Wafer, qui a mesuré la cuisse d'un des plus grands, l'a trouvée presque égale à celle d'un homme [b]; il a le long cou, la petite tête et le bec aplati de l'autruche [c], mais pour tout le reste il a plus de rapport avec le casoar : je trouve même dans l'histoire du Brésil par M. l'abbé Prevost [d], mais point ailleurs, l'indication d'une espèce de corne que cet oiseau a sur le bec, et qui, si elle existait en effet, serait un trait de ressemblance de plus avec le casoar [1].

Son corps est de forme ovoïde et paraît presque entièrement rond, lorsqu'il est revêtu de toutes ses plumes : ses ailes sont très-courtes et inutiles pour le vol, quoiqu'on prétende qu'elles ne sont pas inutiles pour la course; il a sur le dos et aux environs du croupion de longues plumes qui lui tombent en arrière et recouvrent l'anus, il n'a point d'autre queue; tout ce plumage est gris sur le dos et blanc sur le ventre : c'est un oiseau très-haut monté, ayant trois doigts [2] à chaque pied, et tous trois en avant, car on ne doit pas regarder comme un doigt ce tubercule calleux et arrondi qu'il a en arrière, et sur lequel le pied se repose comme sur une espèce de talon; on attribue à cette conformation la difficulté qu'il a de se tenir sur un terrain glissant et d'y marcher sans tomber; en récompense il court très-légèrement en pleine campagne, élevant tantôt une aile, tantôt une autre, mais avec des intentions qui ne sont pas encore bien éclaircies; Marcgrave prétend que c'est afin de s'en servir comme d'une voile pour prendre le vent ; Nieremberg, que c'est pour rendre le vent contraire aux chiens qui le poursuivent; Pison et Klein, pour changer souvent la direction de sa course, afin d'éviter par ces zigzags les flèches des sauvages; d'autres enfin qu'il cherche à s'exciter à courir plus vite, en se piquant lui-même avec une espèce d'aiguillon dont ses ailes sont armées [e] : mais, quoi qu'il en soit des intentions des touyous, il est certain qu'ils courent avec une très-grande vitesse, et qu'il est difficile à aucun chien de chasse de pouvoir les atteindre; on en cite un qui, se voyant coupé, s'élança avec une telle rapidité qu'il en im-

a. Barrère, *France équinoxiale*, p. 133.

b. *Suite des Voyages de Dampier*, t. IV, p. 308.

c. On voit dans la figure de Nieremberg, p. 218, une espèce de calotte sur le sommet de la tête qui a du rapport à la plaque dure et calleuse que l'autruche a au même endroit, selon le docteur Browne (voyez l'*Histoire de l'Autruche*) ; mais il n'est question de cette calotte ni dans la description de Nieremberg, ni dans aucune autre.

d. *Histoire générale des Voyages*, t. XIV, p. 299.

e. Voyez tous ces auteurs aux endroits indiqués ci-dessus; mais il faut remarquer que Pison, Marcgrave, ni aucun autre qui ait vu le touyou, ne parle de cet aiguillon de l'aile, et qu'il pourrait bien avoir été donné à cet oiseau seulement par analogie ou parce qu'on a cru pouvoir lui attribuer, en sa qualité d'autruche, les propriétés de l'autruche d'Afrique, suite inévitable de la confusion des noms.

1. Le *casoar* seul a une *corne* ou proéminence osseuse.

2. Le *touyou* de Buffon, c'est-à-dire (voyez la nomenclature ci-dessus) l'*autruche d'Amérique*, se istingue surtout de l'*autruche d'Afrique* par ses pieds à trois doigts, tous munis d'ongles.

posa aux chiens et s'échappa vers les montagnes [a] : dans l'impossibilité de les forcer, les sauvages sont réduits à user d'adresse et à leur tendre des piéges pour les prendre [b]. Marcgrave dit qu'ils vivent de chair et de fruits [c], mais si on les eût mieux observés, on eût reconnu, sans doute, pour laquelle de ces deux sortes de nourriture ils ont un appétit de préférence; au défaut des faits on peut conjecturer que ces oiseaux, ayant le même instinct que celui des autruches et des frugivores, qui est d'avaler des pierres, du fer et autres corps durs [d], ils sont aussi frugivores, et que s'ils mangent quelquefois de la chair, c'est, ou parce qu'ils sont pressés par la faim, ou qu'ayant les sens du goût et de l'odorat obtus comme l'autruche, ils avalent indistinctement tout ce qui se présente [1].

Nieremberg conte des choses fort étranges au sujet de leur propagation : selon lui, c'est le mâle qui se charge de couver les œufs; pour cela il fait en sorte de rassembler vingt ou trente femelles, afin qu'elles pondent dans un même nid; dès qu'elles ont pondu, il les chasse à grands coups de bec, et vient se poser sur leurs œufs, avec la singulière précaution d'en laisser deux à l'écart qu'il ne couve point; lorsque les autres commencent à éclore, ces deux-là se trouvent gâtés, et le mâle prévoyant ne manque pas d'en casser un, qui attire une multitude de mouches, de scarabées et d'autres insectes dont les petits se nourrissent; lorsque le premier est consommé le couveur entame le second et s'en sert au même usage [e] : il est certain que tout cela a pu arriver naturellement; il a pu se faire que des œufs inféconds se soient cassés par accident, qu'ils aient attiré des insectes, lesquels aient servi de pâture aux jeunes touyous; il n'y a que l'intention du père qui soit suspecte ici, car ce sont toujours ces intentions qu'on prête assez légèrement aux bêtes, qui font le roman de l'histoire naturelle.

A l'égard de ce mâle qui se charge, dit-on, de couver à l'exclusion des femelles, je serais fort porté à douter du fait [2], et comme peu avéré et comme contraire à l'ordre de la nature : mais ce n'est pas assez d'indiquer une erreur, il faut, autant qu'on peut, en découvrir les causes, qui remontent quelquefois jusqu'à la vérité; je croirais donc volontiers que celle-ci est fondée sur ce qu'on aura trouvé à quelques couveuses des testicules, et peut-être une apparence de verge comme on en voit à l'autruche femelle, et qu'on se sera cru en droit d'en conclure que c'était autant de mâles.

Wafer dit avoir aperçu dans une terre déserte, au nord de la Plata, vers le trente-quatrième degré de latitude méridionale, une quantité d'œufs de

a. *Navigations aux terres australes*, p. 20 et 27.
b. *Histoire générale des Voyages*, t. XIV, p. 316.
c. Marcgrave, *Hist. nat. Bras., ubi suprà.*
d. *Idem, ubi suprà.* — Wafer, *Suite des Voyages de Dampier*, t. IV, p. 303.
e. Nieremberg, *Hist. nat. Peregr.*, p. 217.

1. L'*autruche d'Amérique* se nourrit, comme l'autre, de graines et d'herbes.
2. Le *fait* est pourtant vrai. C'est le mâle qui couve.

touyou dans le sable, où, selon lui, ces oiseaux les laissent couver[a]; si ce fait est vrai, les détails que donne Nieremberg sur l'incubation de ces mêmes œufs ne peuvent l'être que dans un climat moins chaud et plus voisin du pôle; en effet, les Hollandais trouvèrent aux environs du port Désiré, qui est au quarante-septième degré de latitude, un touyou qui couvait et qu'ils firent envoler, ils comptèrent dix-neuf œufs dans le nid[b]; c'est ainsi que les autruches ne couvent point ou presque point leurs œufs sous la zone torride, et qu'elles les couvent au cap de Bonne-Espérance, où la chaleur du climat ne serait pas suffisante pour les faire éclore.

Lorsque les jeunes touyous viennent de naître ils sont familiers et suivent la première personne qu'ils rencontrent[c]; mais, en vieillissant, ils acquièrent de l'expérience et deviennent sauvages[d]. Il paraît qu'en général leur chair est assez bonne à manger[e], non cependant celle des vieux qui est dure et de mauvais goût[f]; on pourrait perfectionner cette viande en élevant des troupeaux de jeunes touyous, ce qui serait facile, vu les grandes dispositions qu'ils ont à s'apprivoiser, les engraissant et employant tous les moyens qui nous ont réussi à l'égard des dindons, qui viennent également des climats chauds et tempérés du continent de l'Amérique.

Leurs plumes ne sont pas, à beaucoup près, aussi belles que celles de l'autruche[g]; Coréal dit même qu'elles ne peuvent servir à rien[h]; il serait à désirer qu'au lieu de nous parler de leur peu de valeur, les voyageurs nous eussent donné une idée juste de leur structure : on a trop écrit de l'autruche et pas assez du touyou; pour faire l'histoire de la première, la plus grande difficulté a été de rassembler tous les faits, de comparer tous les exposés, de discuter toutes les opinions, de saisir la vérité égarée dans le labyrinthe des avis divers ou noyée dans l'abondance des paroles; mais pour parler du touyou, nous avons été souvent obligés de deviner ce qui est d'après ce qui doit être; de commenter un mot échappé par hasard, d'interpréter jusqu'au silence; au défaut du vrai, de nous contenter du vraisemblable; en un mot, de nous résoudre à douter de la plus grande partie des faits principaux et à ignorer presque tout le reste, jusqu'à ce que les

a. Tome IV de la *Suite des Voyages de Dampier*, p. 308.

b. *Voyages des Hollandais aux Indes orientales*, t. II, p. 17.

c. « J'ai été suivi moi-même, dit Wafer, par plusieurs de ces jeunes autruches (*il appelle ainsi les touyous*), qui sont fort simples et innocentes. » *Voyages de Dampier*, tome IV, page 308.

d. « Il y a un très-grand nombre d'autruches dans cette île du port Désiré, lesquelles sont fort farouches. » *Voyages des Hollandais aux Indes orientales*, t. II, p. 17. — « Je vis au port Désiré trois autruches sans pouvoir les approcher assez pour les tirer; dès qu'elles m'aperçurent, elles s'enfuirent. » *Navig. aux terres australes*, p. 20 et 27.

e. Marcgrave, *Hist. nat. Bras.*, p. 190.

f. Wafer, *ubi suprà*.

g. *Hist. des Incas*, t. II, p. 276.

h. *Voyages de Coréal*, t. II, p. 208.

observations futures nous mettent en état de remplir les lacunes que, faute de mémoires suffisants, nous laissons aujourd'hui dans son histoire[1].

LE CASOAR.*

Les Hollandais sont les premiers qui ont fait voir cet oiseau à l'Europe; ils le rapportèrent de l'île de Java en 1597, à leur retour du premier voyage qu'ils avaient fait aux Indes orientales[a]; les habitants du pays l'appellent *eme,* dont nous avons fait *émeu*; ceux qui l'ont apporté lui ont aussi donné le nom de *cassoware*[b], que nous prononçons casoar, et que j'ai adopté, parce qu'il n'a jamais été appliqué à aucun autre oiseau; au lieu que celui d'émeu a été appliqué, quoique mal à propos, au touyou, comme nous l'avons vu ci-dessus dans l'histoire de cet oiseau.

Le casoar, sans être aussi grand ni même aussi gros que l'autruche, paraît plus massif aux yeux, parce qu'avec un corps d'un volume presque égal, il a le cou et les pieds moins longs et beaucoup plus gros à proportion, et la partie du corps plus renflée, ce qui lui donne un air plus lourd.

Celui qui a été décrit par MM. de l'Académie des Sciences avait cinq pieds et demi, du bout du bec au bout des ongles[c] : celui que Clusius a observé était d'un quart plus petit[d]. Houtman lui donne une grosseur double

a. *Hist. générale des Voyages*, t. VIII, p. 112. — Clusius, *Exotic.*, lib. v, cap. III, p. 97, édit. fol. 1605, *ex Off. Plantin.*

b. Bontius. — Frisch, *ad tabulam* p. 105.

c. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux,* partie II, p. 157.

d. *Ibidem.* — Et Clusius, *ubi suprà.*

1. La plupart des erreurs qui se trouvent dans cette histoire de l'*autruche d'Amérique*, viennent de ce qu'on y a confondu, presque partout, deux oiseaux très-différents : l'*autruche de l'Amérique* et le *jabiru.* (Voyez la nomenclature de la page 229.)

* *Struthio casuarius* (Linn.). — Le *casoar à casque* ou *emeu* (Cuv.). — *Cassuwaris*, nom de cet oiseau en malai. Selon Clusius, *eme* ou *emeu* serait son nom particulier à Banda. — « Le *casoar* a le bec comprimé latéralement, la tête surmontée d'une proéminence osseuse, « recouverte de substance cornée, la peau de la tête et du haut du cou nue, teinte en bleu « céleste et en couleur de feu, avec des caroncules pendantes, de la nature de celles du dindon; « l'aile a quelques tiges raides, sans barbes, qui servent à l'oiseau d'armes pour le combat; « l'ongle du doigt interne est de beaucoup le plus fort. C'est le plus grand des oiseaux, après « l'autruche, dont il diffère assez par l'anatomie; car il a les intestins courts, les cœcums « petits; il manque d'estomac intermédiaire entre le jabot et le gésier... Il mange des fruits, « des œufs, mais point de grains. Il pond des œufs verts en petit nombre, qu'il abandonne, « comme l'autruche, à la chaleur naturelle. On le prend dans différentes îles de l'archipel « des Indes. » (Cuvier.) — Ajoutez ici le *casoar de la Nouvelle-Hollande* (*casuarius Novæ-Hollandiæ* Lath.) : « à bec déprimé, sans casque sur la tête, du nu seulement autour de « l'oreille, le plumage brun, plus fourni, les plumes plus barbues, point de caroncules, ni « d'éperons à l'aile, les ongles des doigts à peu près égaux. Sa chair ressemble à celle du bœuf. « Il est plus rapide à la course que le meilleur lévrier. Ses petits sont rayés de brun et de « blanc. » (Cuvier.)

de celle du cygne [a], et d'autres Hollandais celle d'un mouton : cette variété de mesures, loin de nuire à la vérité, est au contraire la seule chose qui puisse nous donner une connaissance approchée de la véritable grandeur du casoar ; car la taille d'un seul individu n'est point la grandeur de l'espèce, et l'on ne peut se former une idée juste de celle-ci qu'en la considérant comme une quantité variable entre certaines limites ; d'où il suit qu'un naturaliste qui aurait comparé avec une bonne critique toutes les dimensions et les descriptions des observateurs, aurait des notions plus exactes et plus sûres de l'espèce que chacun de ces observateurs, qui n'aurait connu que l'individu qu'il aura mesuré et décrit.

Le trait le plus remarquable dans la figure du casoar est cette espèce de casque conique, noir par devant, jaune dans tout le reste, qui s'élève sur le front, depuis la base du bec jusqu'au milieu du sommet de la tête, et quelquefois au delà ; ce casque est formé par le renflement des os du crâne en cet endroit, et il est recouvert d'une enveloppe dure, composée de plusieurs couches concentriques, et analogues à la substance de la corne de bœuf ; sa forme totale est à peu près celle d'un cône tronqué, qui a trois pouces de haut, un pouce de diamètre à sa base et trois lignes à son sommet. Clusius pensait que ce casque tombait tous les ans avec les plumes lorsque l'oiseau était en mue [b] ; mais MM. de l'Académie des Sciences ont remarqué, avec raison, que c'était tout au plus l'enveloppe extérieure qui pouvait tomber ainsi, et non le noyau intérieur, qui, comme nous l'avons dit, fait partie des os du crâne, et même ils ajoutent qu'on ne s'est point aperçu de la chute de cette enveloppe à la ménagerie de Versailles pendant les quatre années que le casoar qu'ils décrivaient y avait passées [c] ; néanmoins il peut se faire qu'elle tombe en effet, mais en détail, et par une espèce d'exfoliation successive, comme le bec de plusieurs oiseaux, et que cette particularité ait échappé aux gardes de la ménagerie.

L'iris des yeux est d'un jaune de topaze, et la cornée singulièrement petite relativement au globe de l'œil [d], ce qui donne à l'animal un regard également farouche et extraordinaire ; la paupière inférieure est la plus grande, et celle du dessus est garnie dans sa partie moyenne d'un rang de petits poils noirs, lequel s'arrondit au-dessus de l'œil en manière de sourcil, et forme au casoar [e] une sorte de physiononie que la grande ouverture du bec achève de rendre menaçante ; les orifices extérieurs des narines sont fort près de la pointe du bec supérieur.

a. *Voyage d'Houtman* dans le *Recueil des voyages de la Compagnie hollandaise aux Indes orientales*, année 1596.

b. Clusius, *Exotic.*, *ubi suprà*, p. 98.

c. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie II, p. 161.

d. Le globe de l'œil avait un pouce et demi de diamètre, le cristallin quatre lignes, et la cornée trois lignes seulement. (*Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie II, p. 167.)

e. *Ibidem*, p. 161.

Dans le bec, il faut distinguer la charpente du tégument qui la recouvre : cette charpente consiste en trois pièces très-solides, deux desquelles forment le pourtour, et la troisième l'arête supérieure, qui est beaucoup plus relevée que dans l'autruche; toutes les trois sont recouvertes par une membrane qui remplit les entre-deux.

Les mandibules supérieure et inférieure du bec ont leurs bords un peu échancrés vers le bout, et paraissent avoir chacune trois pointes.

La tête et le haut du cou n'ont que quelques petites plumes, ou plutôt quelques poils noirs et clair-semés, en sorte que dans ces endroits la peau paraît à découvert; elle est de différentes couleurs, bleue sur les côtés, d'un violet ardoisé sous la gorge, rouge par derrière en plusieurs places, mais principalement vers le milieu; et ces places rouges sont un peu plus relevées que le reste par des espèces de rides ou de hachures obliques dont le cou est sillonné; mais il faut avouer qu'il y a variété dans la disposition de ces couleurs.

Les trous des oreilles étaient fort grands dans le casoar décrit par MM. de l'Académie[a], fort petits dans celui décrit par Clusius[b]; mais découverts dans tous deux et environnés, comme les paupières, de petits poils noirs.

Vers le milieu de la partie antérieure du cou, à l'endroit où commencent les grandes plumes, naissent deux barbillons rouges et bleus, arrondis par le bout, que Bontius met dans la figure immédiatement au-dessus du bec, comme dans les poules. Frisch en a représenté quatre, deux plus longs sur les côtés du cou, et deux en devant, plus petits et plus courts; le casque paraît aussi plus large dans sa figure, et approche de la forme d'un turban[c]. Il y a au Cabinet du Roi une tête qui paraît être celle d'un casoar, et qui porte un tubercule différent du tubercule du casoar ordinaire; c'est au temps et à l'observation à nous apprendre si ces variétés, et celles que nous remarquerons dans la suite, sont constantes ou non; si quelques-unes ne viendraient pas du peu d'exactitude des dessinateurs, ou si elles ne tiendraient pas à la différence du sexe ou à quelque autre circonstance. Frisch prétend avoir reconnu, dans deux casoars empaillés, des variétés qui distinguaient le mâle de la femelle ; mais il ne dit pas quelles sont ces différences.

Le casoar a les ailes encore plus petites que l'autruche, et tout aussi inutiles pour le vol; elles sont armées de piquants et même en plus grand nombre que celles de l'autruche. Clusius en a trouvé quatre à chaque aile, MM. de l'Académie cinq, et on en compte sept bien distincts dans la figure de Frisch, planche 105 : ce sont comme des tuyaux de plumes qui paraissent rouges à leur extrémité et sont creux dans toute leur longueur; ils contiennent dans leur cavité une espèce de moelle semblable à celle des

a. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux,* partie II, p. 161.
b. Clusius, *Exotic.,* lib. V, cap. III, p. 98.
c. Frisch, p. 105.

plumes naissantes des autres oiseaux; celui du milieu a près d'un pied de longueur et environ trois lignes de diamètre, c'est le plus long de tous; les latéraux vont en décroissant de part et d'autre comme les doigts de la main, et à peu près dans le même ordre. Swammerdam s'en servait en guise de chalumeau pour souffler des parties très-délicates, comme les trachées des insectes, etc. [a]. On a dit que ces ailes avaient été données au casoar pour l'aider à aller plus vite[b]; d'autres qu'il pouvait s'en servir pour frapper comme avec des houssines[c]; mais personne ne dit avoir vu quel usage il en fait réellement; le casoar a encore cela de commun avec l'autruche, qu'il n'a qu'une seule espèce de plumes sur tout le corps, aux ailes, autour du croupion, etc.; mais la plupart de ces plumes sont doubles, chaque tuyau donnant ordinairement naissance à deux tiges plus ou moins longues et souvent inégales entre elles; elles ne sont pas d'une structure uniforme dans toute leur longueur, les tiges sont plates, noires et luisantes, divisées par nœuds en dessous, et chaque nœud produit une barbe ou un filet, avec cette différence que depuis la racine au milieu de la tige ces filets sont plus courts, plus souples, plus branchus, et pour ainsi dire duvetés et d'une couleur de gris tanné, au lieu que depuis le milieu de la même tige à son extrémité, ils sont plus longs, plus durs et de couleur noire; et comme ces derniers recouvrent les autres et sont les seuls qui paraissent, le casoar, vu de quelque distance, semble être un animal velu et du même poil que l'ours ou le sanglier : les plumes les plus courtes sont au cou, les plus longues autour du croupion, et les moyennes dans l'espace intermédiaire; celles du croupion ont jusqu'à quatorze pouces, et retombent sur la partie postérieure du corps, elles tiennent lieu de la queue, qui manque absolument [d].

Il y a, comme à l'autruche, un espace calleux et nu sur le *sternum*, à l'endroit où porte le poids du corps lorsque l'oiseau est couché; et cette partie est plus saillante et plus relevée dans le casoar que dans l'autruche [e].

Les cuisses et les jambes sont revêtues de plumes presque jusqu'auprès du genou, et ces plumes tiraient au gris de cendre dans le sujet observé par Clusius; les pieds, qui sont très-gros et très-nerveux, ont trois doigts et non pas quatre, comme le dit Bontius, tous trois dirigés en avant; les Hollandais racontent que le casoar se sert de ses pieds pour sa défense, ruant et frappant par derrière comme un cheval [f], selon les uns, et, selon les autres, s'élançant en avant contre celui qui l'attaque, et le renversant

a. *Collect. acad. étrangère*, t. II de l'*Histoire naturelle*, p. 217.
b. Clusius, *Exotic.*, lib. v, cap. III, p. 98.
c. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie II, p. 160.
d. *Idem*, partie II, p. 158.
e. *Voyages de la Compagnie hollandaise*, t. VII, p. 349.
f. *Histoire générale des Voyages*, t. VIII, p. 112.

avec les pieds, dont il lui frappe rudement la poitrine[a]. Clusius, qui en a vu un vivant dans les jardins du comte de Solms à La Haye, dit qu'il ne se sert point de son bec pour se défendre, mais qu'il se porte obliquement sur son adversaire et qu'il le frappe en ruant; il ajoute que le même comte de Solms lui montra un arbre gros comme la cuisse, que cet oiseau avait fort maltraité et entièrement écorché avec ses pieds et ses ongles[b]; il est vrai qu'on n'a pas remarqué à la ménagerie de Versailles que les casoars qu'on y a gardés fussent si méchants et si forts; mais peut-être étaient-ils plus apprivoisés que celui de Clusius : d'ailleurs ils vivaient dans l'abondance et dans une plus étroite captivité, toutes circonstances qui adoucissent à la longue les mœurs des animaux qui ne sont pas absolument féroces, énervent leur courage, abâtardissent leur naturel et les rendent méconnaissables au travers des habitudes nouvellement acquises.

Les ongles du casoar sont très-durs, noirs au dehors et blancs en dedans[c]. Linnæus dit qu'il frappe avec l'ongle du milieu, qui est le plus grand[d] : cependant les descriptions et les figures de MM. de l'Académie et de M. Brisson représentent l'ongle du doigt intérieur comme le plus grand, et il l'est en effet[e].

Son allure est bizarre; il semble qu'il rue du derrière, faisant en même temps un demi-saut en avant[f]; mais malgré la mauvaise grâce de sa démarche, on prétend qu'il court plus vite que le meilleur coureur[g]; la vitesse est tellement l'attribut des oiseaux, que les plus pesants de cette famille sont encore plus légers à la course que les plus légers d'entre les animaux terrestres.

Le casoar a la langue dentelée sur les bords, et si courte, qu'on a dit de lui, comme du coq de bruyère, qu'il n'en avait point : celle qu'a observée M. Perrault avait seulement un pouce de long et huit lignes de large[h]; il avale tout ce qu'on lui jette, c'est-à-dire tout corps dont le volume est proportionné à l'ouverture de son bec. Frisch ne voit avec raison, dans cette habitude, qu'un trait de conformité avec les gallinacés, qui avalent leurs aliments tout entiers et sans les briser dans leur bec[i]; mais les Hollandais, qui paraissent avoir voulu rendre plus intéressante l'histoire de cet oiseau, déjà si singulier, en y ajoutant du merveilleux, n'ont pas manqué de dire, comme on l'a dit de l'autruche, qu'il avalait non-seulement les pierres, le

a. *Histoire générale des voyages*, t. VIII, p. 112.
b. Clusius, *Exotic.*, lib. v, cap. iii.
c. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie ii, p. 162.
d. *Gen.*, 86, édit. X. « Ungue intermedio majore ferit. »
e. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie ii, p. 158. — *Ornithologie* de Brisson, t. V, p. 11.
f. *Voyages des Hollandais*, t. VII, p. 349.
g. *Ibidem.*
h. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie ii, p. 167.
i. Frisch, p. et fig. 105.

fer, les glaçons, etc., mais encore des charbons ardents, et sans même en paraître incommodé [a].

On dit aussi qu'il rend très-promptement ce qu'il a pris [b], et quelquefois des pommes de la grosseur du poing, aussi entières qu'il les avait avalées [c]; et en effet le tube intestinal est si court, que les aliments doivent passer très-vite; et ceux qui, par leur dureté, sont capables de quelque résistance, doivent éprouver peu d'altération dans un si petit trajet, surtout lorsque les fonctions de l'estomac sont dérangées par quelque maladie : on a assuré à Clusius que, dans ce cas, il rendait quelquefois les œufs de poule, dont il était fort friand, tels qu'il les avait pris, c'est-à-dire bien entiers avec la coque, et que les avalant une seconde fois il les digérait bien [d]. Le fond de la nourriture de ce même casoar, qui était celui du comte de Solms, était du pain blanc coupé par gros morceaux, ce qui prouve qu'il est frugivore, ou plutôt il est omnivore, puisqu'il dévore en effet tout ce qu'on lui présente, et que s'il a le jabot et le double estomac des animaux qui vivent de matières végétales [e], il a les courts instestins des animaux carnassiers; le tube intestinal de celui qui a été disséqué par MM. de l'Académie avait quatre pieds huit pouces de long et deux pouces de diamètre dans toute son étendue; le *cæcum* était double et n'avait pas plus d'une ligne de diamètre sur trois, quatre et cinq pouces de longueur [f] : à ce compte, le casoar a les intestins treize fois plus courts que l'autruche, ou du moins de celles qui les ont le plus longs; et par cette raison il doit être encore plus vorace et avoir plus de disposition à manger de la chair; c'est ce dont on pourra s'assurer, lorsqu'au lieu de se contenter d'examiner des cadavres, les observateurs s'attacheront à étudier la nature vivante [1].

Le casoar a une vésicule du fiel, et son canal, qui se croise avec le canal hépatique, va s'insérer plus haut que celui-ci dans le *duodenum*, et le pan-

a. *Hist. gén. des Voyages*, t. VIII, p. 112.
b. *Voyages des Hollandais*, t. VII, p. 349
c. *Hist. gén. des Voyages*, t. VIII, p. 112.
d. Clusius, *Exotic.*, lib. v, cap. III, p. 99.
e. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie II, p. 155, 156, 157 et 170 Il y a dans ce dernier endroit une ligne omise au bas de la page qui indiquait la différence qui se trouve entre les ventricules dans divers individus; cette différence consiste, si je ne me trompe, en ce qu'ils sont tantôt musculeux et tantôt membraneux, structure indécise et qui convient assez à la nature équivoque d'un animal qui n'est proprement ni oiseau, ni quadrupède, et qui réunit les estomacs des granivores avec les intestins des carnassiers [2].
f. *Animaux de Perrault*, p. 163.

1. « Le *casoar* ne paraît pas surpasser l'autruche en délicatesse de goût et d'odorat : il « avale, comme elle, tout ce qui se présente..... Celui de la ménagerie consomme par jour « trois livres et demie de pain, six ou sept pommes et une botte de carottes. Il boit environ « quatre pintes d'eau en été..... Dans les basses-cours, les petits poulets et les canards ne sont « pas toujours en sûreté devant le *casoar*; il les avale quelquefois en passant, mais lorsque ces « oiseaux se défendent un peu, le *casoar* est obligé de les abandonner. » (Cuvier.)
2 (*e*). Voyez la nomenclature de la p. 235 et les notes 1 et 2 de la p. 214

créatique s'insère encore au-dessus du cystique [a], conformation absolument différente de ce qu'on voit dans l'autruche. Celle des parties de la génération du mâle s'en éloigne beaucoup moins; la verge a sa racine dans la partie supérieure du *rectum*, sa forme est celle d'une pyramide triangulaire, large de deux pouces à sa base et de deux lignes à son sommet; elle est composée de deux ligaments cartilagineux très-solides, fortement attachés l'un à l'autre en dessus, mais séparés en dessous, et laissant entre eux un demi-canal qui est revêtu de la peau ; les vaisseaux déférents et les uretères n'ont aucune communication apparente avec le canal de la verge [b], en sorte que cette partie, qui paraît avoir quatre fonctions principales dans les animaux quadrupèdes, la première de servir de conduit à l'urine, la seconde de porter la liqueur séminale du mâle dans la matrice de la femelle, la troisième de contribuer par sa sensibilité à l'émission de cette liqueur, la quatrième d'exciter la femelle, par son action, à répandre la sienne, semble être réduite dans le casoar et l'autruche aux deux dernières fonctions, qui sont de produire dans les réservoirs de la liqueur séminale du mâle et de la femelle les mouvements de correspondance nécessaires pour l'émission de cette liqueur [1].

On a rapporté à Clusius que l'animal étant vivant, on avait vu quelquefois sa verge sortir par l'anus [c], nouveau trait de ressemblance avec l'autruche.

Les œufs de la femelle sont d'un gris de cendre tirant au verdâtre, moins gros et plus allongés que ceux de l'autruche, et semés d'une multitude de petits tubercules d'un vert foncé; la coque n'en est pas fort épaisse, selon Clusius, qui en a vu plusieurs; le plus grand de tous ceux qu'il a observés avait quinze pouces de tour d'un sens, et un peu plus de douze de l'autre [d].

Le casoar a les poumons et les dix cellules à air comme les autres oiseaux, et particulièrement comme les oiseaux pesants, cette bourse ou membrane noire propre aux yeux des oiseaux, et cette paupière interne qui, comme on sait, est retenue dans le grand angle de l'œil des oiseaux par deux muscles ordinaires [e], et qui est ramenée par instants sur la cornée par l'action d'une espèce de poulie musculaire qui mérite toute la curiosité des anatomistes [f] [2].

Le midi de la partie orientale de l'Asie paraît être le vrai climat du casoar; son domaine commence, pour ainsi dire, où finit celui de l'au-

a. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux,* p. 163.

b. *Idem, ibidem.*

c. Clusius, *Exotic., ubi suprà,* p. 99.

d. *Ibidem.* « Ova punctis excavatis, » dit Linnæus : cela ne ressemble point à ceux que Clusius a observés.

e. *Hist. de l'Acad. royale des Sciences de Paris,* t. II, p. 279.

f. *Mém. pour servir à l'hist. des animaux,* partie II, p. 167.

1. Voyez la note 3 de la page 40.

2. Voyez la note de la page 15.

truche, qui n'a jamais beaucoup dépassé le Gange, comme nous l'avons vu dans son histoire; au lieu que celui-ci se trouve dans les îles Moluques, dans celles de Banda, de Java, de Sumatra, et dans les parties correspondantes du continent [a] : mais il s'en faut bien que cette espèce soit aussi multipliée dans son district que l'autruche l'est dans le sien, puisque nous voyons un roi de Joardam, dans l'île de Java, faire présent d'un casoar à Scellinger, capitaine de vaisseau hollandais, comme d'un oiseau rare [b]; la raison en est, ce me semble, que les Indes orientales sont beaucoup plus peuplées que l'Afrique; et l'on sait qu'à mesure que l'homme se multiplie dans une contrée il détruit ou fait fuir devant lui les animaux sauvages qui vont toujours cherchant des asiles plus paisibles, des terres moins habitées ou occupées par des peuples moins policés, et par conséquent moins destructeurs.

Il est remarquable que le casoar, l'autruche et le touyou, les trois plus gros oiseaux que l'on connaisse, sont tous trois attachés au climat de la zone torride, qu'ils semblent s'être partagée entre eux, et où ils se maintiennent chacun dans leur terrain, sans se mêler ni se surmarcher; tous trois véritablement terrestres, incapables de voler, mais courant d'une très-grande vitesse; tous trois avalent à peu près tout ce qu'on leur jette, grains, herbes, chairs, os, pierres, cailloux, fer, glaçons, etc.; tous trois ont le cou plus ou moins long, les pieds hauts et très-forts, moins de doigts que la plupart des oiseaux, et l'autruche encore moins que les deux autres; tous trois n'ont de plumes que d'une seule sorte, différentes des plumes des autres oiseaux, et différentes dans chacune de ces trois espèces; tous trois n'en ont point du tout sur la tête et le haut du cou, manquent de queue proprement dite, et n'ont que des ailes imparfaites, garnies de quelques tuyaux sans aucune barbe, comme nous avons remarqué que les quadrupèdes des pays chauds avaient moins de poil que ceux des régions du Nord; tous trois, en un mot, paraissent être la production naturelle et propre de la zone torride : mais, malgré tant de rapports, ces trois espèces sont différenciées par des caractères trop frappants pour qu'on puisse les confondre : l'autruche se distingne du casoar et du touyou par sa grandeur, par ses pieds de chameau et par la nature de ses plumes; elle diffère du casoar en particulier par la nudité de ses cuisses et de ses flancs, par la longueur et la capacité de ses intestins, et parce qu'elle n'a point de vésicule du fiel; et le casoar diffère du touyou et de l'autruche par ses cuisses couvertes de plumes, presque jusqu'au tarse, par les barbillons rouges qui lui tombent sur le cou et par le casque qu'il a sur la tête.

Mais j'aperçois encore dans ce dernier caractère distinctif une analogie avec les deux autres espèces; car ce casque n'est autre chose, comme on

a. *Voyages des Hollandais*, t. VII, p. 349. — Clusius, *Exotic.*, lib. v, cap. III, p. 99.
b. *Hist. gén. des Voyages*, t. VIII, p. 112.

sait, qu'un renflement des os du crâne, lequel est recouvert d'une enveloppe de corne; et nous avons vu dans l'histoire de l'autruche et du touyou que la partie supérieure du crâne de ces deux animaux était pareillement munie d'une plaque dure et calleuse.

LE DRONTE.*

On regarde communément la légèreté commme un attribut propre aux oiseaux, mais si l'on voulait en faire le caractère essentiel de cette classe, le dronte n'aurait aucun titre pour y être admis, car, loin d'annoncer la légèreté par ses proportions ou par ses mouvements, il paraît fait exprès pour nous donner l'idée du plus lourd des êtres organisés : représentez-vous un corps massif et presque cubique, à peine soutenu sur deux piliers très-gros et très-courts, surmonté d'une tête si extraordinaire qu'on la prendrait pour la fantaisie d'un peintre de grotesques; cette tête, portée sur un cou renforcé et goîtreux, consiste presque tout entière dans un bec énorme où sont deux gros yeux noirs entourés d'un cercle blanc, et dont l'ouverture des mandibules se prolonge bien au delà des yeux, et presque jusqu'aux oreilles; ces deux mandibules, concaves dans le milieu de leur longueur, renflées par les deux bouts et recourbées à la pointe en sens contraire, ressemblent à deux cuillers pointues qui s'appliquent l'une à l'autre, la convexité en dehors : de tout cela il résulte une physionomie stupide et vorace, et qui, pour comble de difformité, est accompagnée d'un bord de plume, lequel, suivant le contour de la base du bec, s'avance en pointe sur le front, puis s'arrondit autour de la face en manière de capuchon, d'où lui est venu le nom de *cygne encapuchonné* (*cycnus cucullatus*).

La grosseur qui, dans les animaux, suppose la force, ne produit ici que la pesanteur; l'autruche, le touyou, le casoar, ne sont pas plus en état de voler que le dronte, mais du moins ils sont très-vites à la course; au lieu que le dronte paraît accablé de son propre poids, et avoir à peine la force de se traîner : c'est dans les oiseaux ce que le paresseux est dans les quadrupèdes; on dirait qu'il est composé d'une matière brute, inactive, où les molécules vivantes ont été trop épargnées[1]; il a des ailes, mais ces ailes sont

* *Didus ineptus* (Linn.). — Le *dronte* n'existe plus aujourd'hui. — « Le *dronte* n'est connu « que par une description faite par les premiers navigateurs hollandais, et conservée par « Clusius, *Exot.*, p. 99, et par un tableau à l'huile, de la même époque, copié par Edwards, « pl. 294; car la description d'Herbert est puérile, et toutes les autres sont copiées de Clusius « et d'Edwards. Il paraît que l'espèce entière a disparu, et l'on n'en possède plus aujourd'hui « qu'un pied conservé au Muséum britannique et une tête en assez mauvais état au Muséum « Asmoléen d'Oxford. Le bec ne paraît pas sans quelque rapport avec celui des pingouins, et « le pied ressemblerait assez à celui des manchots, s'il était palmé. » (Cuvier.)

1. Allusion plaisante au système favori de Buffon, au système des *molécules*.

trop courtes et trop faibles pour l'élever dans les airs ; il a une queue, mais cette queue est disproportionnée et hors de sa place ; on le prendrait pour une tortue qui se serait affublée de la dépouille d'un oiseau, et la nature, en lui accordant ces ornements inutiles, semble avoir voulu ajouter l'embarras à la pesanteur, la gaucherie des mouvements à l'inertie de la masse, et rendre sa lourde épaisseur encore plus choquante, en faisant souvenir qu'il est un oiseau.

Les premiers Hollandais qui le virent dans l'île Maurice, aujourd'hui l'île de France [a], l'appelèrent *walg-vogel*, oiseau de dégoût, autant à cause de sa figure rebutante que du mauvais goût de sa chair ; cet oiseau bizarre est très-gros, et n'est surpassé à cet égard que par les trois précédents, car il surpasse le cygne et le dindon.

M. Brisson donne pour un de ses caractères, d'avoir la partie inférieure des jambes dénuée de plumes ; cependant la planche CCXCIV d'Edwards le représente avec des plumes, non-seulement jusqu'au bas de la jambe, mais encore jusqu'au-dessous de son articulation avec le tarse ; le bec supérieur est noirâtre dans toute son étendue, excepté sur la courbure de son crochet où il y a une tache rouge ; les ouvertures des narines sont à peu près dans sa partie moyenne, tout proche de deux replis transversaux qui s'élèvent en cet endroit sur sa surface.

Les plumes du dronte sont en général fort douces ; le gris est leur couleur dominante, mais plus foncé sur toute la partie supérieure et au bas des jambes, et plus clair sur l'estomac, le ventre et tout le dessous du corps ; il y a du jaune et du blanc dans les plumes des ailes et dans celles de la queue, qui paraissent frisées et sont en fort petit nombre. Clusius n'en compte que quatre ou cinq.

Les pieds et les doigts sont jaunes, et les ongles noirs ; chaque pied a quatre doigts, dont trois dirigés en avant et le quatrième en arrière ; c'est celui-ci qui a l'ongle le plus long [b].

Quelques-uns ont prétendu que le dronte avait ordinairement dans l'estomac une pierre aussi grosse que le poing [c], et à laquelle on n'a pas manqué d'attribuer la même origine et les mêmes vertus qu'aux bézoards ; mais Clusius, qui a vu deux de ces pierres de forme et de grandeur différentes [d], pense que l'oiseau les avait avalées comme font les granivores, et qu'elles ne s'étaient point formées dans son estomac.

Le dronte paraît propre et particulier aux îles de France et de Bourbon, et probablement aux terres de ce continent qui en sont les moins éloignées ;

a. Les Portugais avaient auparavant nommé cette île *Ilha do Cirne*, c'est-à-dire *Ile aux Cygnes*, apparemment parce qu'ils y avaient aperçu des drontes qu'ils prirent pour des cygnes. Clusius, *Exotic.*, p. 101.

b. Voyez Clusius, *Exotic.*, p. 100. — Edwards, fig. CCXCIV.

c. *Voyages des Hollandais aux Indes orientales*, t. III, p. 214.

d. Clusius, *ubi suprà*.

mais je ne sache pas qu'aucun voyageur ait dit l'avoir vu ailleurs que dans ces deux îles.

Quelques Hollandais l'ont nommé *dodarse* ou *dodaers;* les Portugais et les Anglais, *dodo;* dronte est son nom original, je veux dire celui sous lequel il est connu dans le lieu de son origine; et c'est par cette raison que j'ai cru devoir le lui conserver, et parce qu'ordinairement les noms imposés par les peuples simples ont rapport aux propriétés de la chose nommée : on lui a encore appliqué les dénominations de *cygne à capuchon* [a], d'*autruche encapuchonnée* [b], de *coq étranger* [c], de *walg-vogel;* et M. Moehring, qui n'a trouvé aucun de ces noms à son goût, a imaginé celui de *ruphus*, que M. Brisson a adopté pour son nom latin, comme s'il y avait quelque avantage à donner au même animal un nom différent dans chaque langue, et comme si l'effet de cette multitude de synonymes n'était pas d'embarrasser la science et de jeter de la confusion dans les choses : ne multiplions pas les êtres, disaient autrefois les philosophes; mais aujourd'hui on doit dire et répéter sans cesse aux naturalistes, ne multipliez pas les noms sans nécessité.

LE SOLITAIRE* ET L'OISEAU DE NAZARE.**

Le solitaire, dont parlent Leguat [d] et Carré [e], et l'oiseau de Nazareth, dont parle Fr. Cauche [f], paraissent avoir beaucoup de rapport avec le dronte, mais ils en diffèrent aussi en plusieurs points; et j'ai cru devoir rapporter ce qu'en disent ces voyageurs, parce que si ces trois noms ne désignent qu'une seule et unique espèce, les relations diverses ne pourront qu'en compléter l'histoire; et si au contraire ils désignent trois espèces différentes, ce

a. Nieremberg, *Hist. nat. maximè peregrinæ*, p. 232.
b. Linnæus, *Gen.*, 86; *spec.*, 4.
c. Clusius, *Exotic.*, p. 100.
d. *Voyage en deux îles désertes des Indes orientales*, t. I, p. 98 et 102.
e. *Voyage de Carré*, cité dans l'*Hist. gén. des Voyages*, t IX, p. 3.
f. *Description... de l'île de Madagascar*, p. 130 et suivantes.

* « L'espèce du *solitaire* (*didus solitarius* Linn.) ne repose que sur le témoignage de Leguat, « homme qui a défiguré les animaux les plus connus, tels que l'hippopotame et le lamantin. » (Cuvier.)

** « L'*oiseau de Nazare* (*didus nasarenus* Linn.) n'est connu que par François Cauche, qui « le regarde comme le même que le *dronte*, et ne lui donne cependant que trois doigts, tan- « dis que tous les autres en donnent quatre au *dronte*. » (Cuvier.) — Personne n'a pu revoir ni l'*oiseau de Nazare* ni le *solitaire*, depuis Leguat et François Cauche. — « De tous les oiseaux, « celui qui paraît avoir les ailes le plus complétement réduites à de simples vestiges, c'est « l'*apteryx*, représenté par le docteur Schaw (*Nat. miscell.*). Sa forme générale est celle d'un « manchot, sa taille celle d'une oie. Ses pieds seraient à peu près aussi ceux d'un manchot, « mais on les décrit comme n'étant point palmés. Son bec est très-allongé, grêle, marqué « de chaque côté d'un sillon longitudinal, et garni d'une membrane à sa base. Son aile est « réduite à un petit moignon terminé par un crochet. Il vit à la Nouvelle-Zélande. » (Cuvier.)

que j'ai à dire pourra être regardé comme un commencement d'histoire de chacune, ou du moins comme une notice de nouvelles espèces à examiner, de même que l'on voit dans les cartes géographiques une indication des terres inconnues; dans tous les cas ce sera un avis aux naturalistes qui se trouveront à portée d'observer ces oiseaux de plus près, de les comparer, s'il est possible, et de nous en donner une connaissance plus distincte et plus précise. Les seules questions que l'on a faites sur des choses ignorées, ont valu souvent plus d'une découverte.

Le solitaire de l'île Rodrigue est un très-gros oiseau, puisqu'il y a des mâles qui pèsent jusqu'à quarante-cinq livres : le plumage de ceux-ci est ordinairement mêlé de gris et de brun, mais, dans les femelles, c'est tantôt le brun et tantôt le jaune-blond qui domine. Carré dit que le plumage de ces oiseaux est d'une couleur changeante, tirant sur le jaune, ce qui convient à celui de la femelle ; et il ajoute qu'il lui a paru d'une beauté admirable.

Les femelles ont au-dessus du bec comme un bandeau de veuve; leurs plumes se renflent des deux côtés de la poitrine en deux touffes blanches, qui représentent imparfaitement le sein d'une femme ; les plumes des cuisses s'arrondissent par le bout en forme de coquilles, ce qui fait un fort bon effet; et comme si ces femelles sentaient leurs avantages, elles ont grand soin d'arranger leur plumage, de le polir avec le bec et de l'ajuster presque continuellement, en sorte qu'une plume ne passe pas l'autre; elles ont, selon Leguat, l'air noble et gracieux tout ensemble; et ce voyageur assure que souvent leur bonne mine leur a sauvé la vie [a]. Si cela est ainsi, et que le solitaire et le dronte soient de la même espèce, il faut admettre une très-grande différence entre le mâle et la femelle quant à la bonne mine.

Cet oiseau a quelque rapport avec le dindon ; il en aurait les pieds et le bec, si ses pieds n'étaient pas plus élevés et son bec plus crochu ; il a aussi le cou plus long proportionnellement, l'œil noir et vif, la tête sans crête ni huppe et presque point de queue ; son derrière, qui est arrondi à peu près comme la croupe d'un cheval, est revêtu de ces plumes qu'on appelle *couvertures*.

Le solitaire ne peut se servir de ses ailes pour voler, mais elles ne lui sont pas inutiles à d'autres égards; l'os de l'aileron se renfle à son extrémité en une espèce de bouton sphérique qui se cache dans les plumes et lui sert à deux usages; premièrement pour se défendre, comme il fait aussi avec le bec; en second lieu pour faire une espèce de battement ou de moulinet en pirouettant vingt ou trente fois du même côté dans l'espace de quatre à cinq minutes ; c'est ainsi, dit-on, que le mâle rappelle sa compagne avec un bruit qui a du rapport à celui d'une crécelle et s'entend de deux cents pas.

On voit rarement ces oiseaux en troupes, quoique l'espèce soit assez nom-

a. Voyez la fig. (p. 98) du *Voyage de Leguat.*

breuse; quelques-uns disent même qu'on n'en voit guère deux ensemble [a].

Ils cherchent les lieux écartés pour faire leur ponte, ils construisent leur nid de feuilles de palmier amoncelées à la hauteur d'un pied et demi; la femelle pond dans ce nid un œuf beaucoup plus gros qu'un œuf d'oie, et le mâle partage avec elle la fonction de couver.

Pendant tout le temps de l'incubation, et même celui de l'éducation, ils ne souffrent aucun oiseau de leur espèce à plus de deux cents pas à la ronde; et l'on prétend avoir remarqué que c'est le mâle qui chasse les mâles, et la femelle qui chasse les femelles; remarque difficile à faire sur un oiseau qui passe sa vie dans les lieux les plus sauvages et les plus écartés.

L'œuf, car il paraît que ces oiseaux n'en pondent qu'un, ou plutôt n'en couvent qu'un à la fois; l'œuf, dis-je, ne vient à éclore qu'au bout de sept semaines [b], et le petit n'est en état de pourvoir à ses besoins que plusieurs mois après : pendant tout ce temps le père et la mère en ont soin, et cette seule circonstance doit lui procurer un instinct plus perfectionné que celui de l'autruche, laquelle peut en naissant subsister par elle-même, et qui, n'ayant jamais besoin du secours de ses père et mère, vit isolée, sans aucune habitude intime avec eux, et se prive ainsi des avantages de leur société qui, comme je l'ai dit ailleurs, est la première éducation des animaux et celle qui développe le plus leurs qualités naturelles; aussi l'autruche passe-t-elle pour le plus stupide des oiseaux.

Lorsque l'éducation du jeune solitaire est finie, le père et la mère demeurent toujours unis et fidèles l'un à l'autre, quoiqu'ils aillent quelquefois se mêler parmi d'autres oiseaux de leur espèce : les soins qu'ils ont donnés en commun au fruit de leur union semblent en avoir resserré les liens, et lorsque la saison les y invite ils recommencent une nouvelle ponte.

On assure qu'à tout âge on leur trouve une pierre dans le gésier, comme au dronte; cette pierre est grosse comme un œuf de poule, plate d'un côté, convexe de l'autre, un peu raboteuse et assez dure pour servir de pierre à aiguiser; on ajoute que cette pierre est toujours seule dans leur estomac, et qu'elle est trop grosse pour pouvoir passer par le canal intermédiaire qui fait la seule communication du jabot au gésier, d'où l'on voudrait conclure que cette pierre se forme naturellement, et à la manière des bézoards, dans le gésier du solitaire; mais pour moi j'en conclus seulement que cet oiseau est granivore, qu'il avale des pierres et des cailloux comme tous les oiseaux de cette classe, notamment comme l'autruche, le touyou, le casoar et le dronte, et que le canal de communication du jabot au gésier est susceptible d'une dilatation plus grande que ne l'a cru Leguat.

a. *Hist. gén. des Voyages*, t. IX, p. 3, citant le *Voyage de Carré*.

b. Aristote fixe au trentième jour le terme de l'incubation pour les plus gros oiseaux, tels que l'aigle, l'outarde, l'oie. Il est vrai qu'il ne cite point l'autruche en cet endroit. *Hist. Anim.*, lib VI, cap. VI.

Le seul nom de solitaire indique un naturel sauvage ; et comment ne le serait-il pas? comment un oiseau qui compose lui seul toute la couvée, et qui par conséquent passe les premiers temps de sa vie sans aucune société avec d'autres oiseaux de son âge, et n'ayant qu'un commerce de nécessité avec ses père et mère, sauvages eux-mêmes, ne serait-il pas maintenu par l'exemple et par l'habitude? On sait combien les habitudes premières ont d'influence sur les premières inclinations qui forment le naturel ; et il est à présumer que toute espèce où la femelle ne couvera qu'un œuf à la fois sera sauvage comme notre solitaire ; cependant il paraît encore plus timide que sauvage, car il se laisse approcher et s'approche même assez familièrement, surtout lorsqu'on ne court pas après lui, et qu'il n'a pas encore beaucoup d'expérience; mais il est impossible de l'apprivoiser. On l'attrape difficilement dans les bois, où il peut échapper aux chasseurs par la ruse et par son adresse à se cacher ; mais comme il ne court pas fort vite, on le prend aisément dans les plaines et dans les lieux ouverts; quand on l'a arrêté il ne jette aucun cri, mais il laisse tomber des larmes et refuse opiniâtrément toute nourriture. M. Caron, directeur de la compagnie des Indes, à Madagascar, en ayant fait embarquer deux venant de l'île de Bourbon pour les envoyer au Roi, ils moururent dans le vaisseau sans avoir voulu boire ni manger [a].

Le temps de leur donner la chasse est depuis le mois de mars au mois de septembre, qui est l'hiver des contrées qu'ils habitent, et qui est aussi le temps où ils sont le plus gras : la chair des jeunes surtout est d'un goût excellent.

Telle est l'idée que Leguat nous donne du solitaire [b]; il en parle non-seulement comme témoin oculaire, mais comme un observateur qui s'était attaché particulièrement et longtemps à étudier les mœurs et les habitudes de cet oiseau ; et en effet, sa relation, quoique gâtée en quelques endroits par des idées fabuleuses [c], contient néanmoins plus de détails historiques sur le solitaire que je n'en trouve dans une foule d'écrits sur des oiseaux plus généralement et plus anciennement connus. On parle de l'autruche depuis trente siècles, et l'on ignore encore aujourd'hui combien elle pond d'œufs, et combien elle est de temps à les couver.

L'oiseau de Nazareth, appelé sans doute ainsi par corruption pour avoir été trouvé dans l'île de Nazare [d], a été observé par Fr. Cauche dans l'île Maurice, aujourd'hui l'île Française ; c'est un très-gros oiseau, et plus gros

a. *Voyage de Carré aux Indes.*

b. *Voyage de Leguat*, t. I, p. 98-102.

c. Par exemple, au sujet du premier accouplement des jeunes solitaires, où son imagination prévenue lui a fait voir les formalités d'une espèce de mariage, au sujet de la pierre de l'estomac, etc.

d. L'île de Nazare est plus haute que l'île Maurice à 17 degrés de latitude sud. Voyez la *Description... de Madagascar*, par Fr. Cauche, p. 130 et suivantes.

qu'un cygne : au lieu de plumes il a tout le corps couvert d'un duvet noir, et cependant il n'est pas absolument sans plumes, car il en a de noires aux ailes et de frisées sur le croupion, qui lui tiennent lieu de queue ; il a le bec gros, recourbé un peu par-dessous, les jambes (c'est-à-dire les pieds) hautes et couvertes d'écailles, trois doigts à chaque pied, le cri de l'oison, et sa chair est médiocrement bonne.

La femelle ne pond qu'un œuf, et cet œuf est blanc et gros comme un pain d'un sou ; on trouve ordinairement à côté une pierre blanche de la grosseur d'un œuf de poule, et peut-être cette pierre fait-elle ici le même effet que ces œufs de craie blanche que les fermières ont coutume de mettre dans le nid où elles veulent faire pondre leurs poules : celle de Nazare pond à terre dans les forêts, sur de petits tas d'herbes et de feuilles qu'elle a formés; si on tue le petit, on trouve une pierre grise dans son gésier ; la figure de cet oiseau, est-il dit dans une note[a], se trouve dans le *Journal de la seconde navigation des Hollandais aux Indes orientales,* et ils l'appellent *oiseau de Nausée :* ces dernières paroles semblent décider la question de l'identité de l'espèce entre le dronte et l'oiseau de Nazare, et la prouveraient en effet si leurs descriptions ne présentaient des différences essentielles, notamment dans le nombre des doigts ; mais sans entrer dans cette discussion particulière, et sans prétendre résoudre un problème où il n'y a pas encore assez de données, je me contenterai d'indiquer ici les rapports et les différences qui résultent de la comparaison des trois descriptions.

Je vois d'abord, en comparant ces trois oiseaux à la fois, qu'ils appartiennent au même climat et presque aux mêmes contrées, car le dronte habite l'île de Bourbon et l'île Française, à laquelle il semble avoir donné son nom *d'île aux cygnes,* comme je l'ai remarqué plus haut ; le solitaire habitait l'île Rodrigue dans le temps qu'elle était entièrement déserte, et on l'a vu dans l'île Bourbon ; l'oiseau de Nazare se trouve dans l'île de Nazare, d'où il a tiré son nom, et dans l'île Française[b] : or ces quatre îles sont voisines les unes des autres, et il est à remarquer qu'aucun de ces oiseaux n'a été aperçu dans le continent.

Ils se ressemblent aussi tous trois, plus ou moins, par la grosseur, par l'impuissance de voler, par la forme des ailes, de la queue et du corps entier ; et on leur a trouvé à tous une ou plusieurs pierres dans le gésier, ce qui les suppose tous trois granivores ; outre cela ils ont tous trois une allure fort lente, car, quoique Leguat ne dise rien de celle du solitaire, on peut juger, par la figure qu'il donne de la femelle[c], que c'est un oiseau très-pesant.

Comparant ensuite ces mêmes oiseaux, pris deux à deux, je vois que le

a. Voyez la *Description... de Madagascar*, par Fr. Cauche, p. 130 et suivantes.
b. Voyez ci-dessus l'histoire de ces oiseaux.
c. *Voyage de Leguat*, t. I, p. 98.

plumage du dronte se rapproche de celui du solitaire pour la couleur, et de celui de l'oiseau de Nazare pour la qualité de la plume, qui n'est que du duvet; et que ces deux derniers oiseaux conviennent encore, en ce qu'ils ne pondent et ne couvent qu'un œuf.

Je vois de plus qu'on a appliqué au dronte et à l'oiseau de Nazare le même nom d'oiseau de dégoût.

Voilà les rapports, et voici les différences :

Le solitaire a les plumes de la cuisse arrondies par le bout en coquilles, ce qui suppose de véritables plumes comme en ont ordinairement les oiseaux, et non du duvet comme en ont le dronte et l'oiseau de Nazare.

La femelle du solitaire a deux touffes de plumes blanches sur la poitrine: on ne dit rien de pareil de la femelle des deux autres.

Le dronte a les plumes qui bordent la base du bec disposées en manière de capuchon, et cette disposition est si frappante, qu'on en a fait le trait caractéristique de sa dénomination (*cycnus cucullatus*) : de plus, il a les yeux dans le bec, ce qui n'est pas moins frappant; et l'on peut croire que Leguat n'a rien vu de pareil dans le solitaire, puisqu'il se contente de dire de cet oiseau, qu'il avait tant observé, que sa tête était sans crête et sans huppe ; et Cauche ne dit rien du tout de celle de l'oiseau de Nazare.

Les deux derniers sont haut montés, au lieu que le dronte a les pieds très-gros et très-courts.

Celui-ci et le solitaire, qu'on dit avoir à peu près les pieds du dindon, ont quatre doigts, et l'oiseau de Nazare n'en a que trois, selon le témoignage de Cauche.

Le solitaire a un battement d'ailes très-remarquable, et qui n'a point été remarqué dans les deux autres.

Enfin il paraît que la chair des solitaires, et surtout des jeunes, est excellente, que celle de l'oiseau de Nazare est médiocre, et celle du dronte mauvaise.

Si cette comparaison, qui a été faite avec la plus grande exactitude, ne nous met pas en état de prendre un parti sur la question proposée, c'est parce que les observations ne sont ni assez multipliées, ni assez sûres; il serait donc à désirer que les voyageurs, et surtout les naturalistes qui se trouveront à portée, examinassent ces trois oiseaux, et qu'ils en fissent une description exacte, qui porterait principalement :

Sur la forme de la tête et du bec;

Sur la qualité des plumes;

Sur la forme et les dimensions des pieds;

Sur le nombre des doigts;

Sur les différences qui se trouvent entre le mâle et la femelle;

Entre les poussins et les adultes;

Sur leur façon de marcher et de courir;

En ajoutant, autant qu'il serait possible, ce que l'on sait dans le pays sur leur génération, c'est-à-dire sur leur manière de se rappeler, de s'accoupler, de faire leur nid et de couver;

Sur le nombre, la forme, la couleur, le poids et le volume de leurs œufs;

Sur le temps de l'incubation;

Sur leur manière d'élever leurs petits;

Sur la façon dont ils se nourrissent eux-mêmes;

Enfin, sur la forme et les dimensions de leur estomac, de leurs intestins et de leurs parties sexuelles.

L'OUTARDE.[1] *

La première chose que l'on doit se proposer lorsqu'on entreprend d'éclaircir l'histoire d'un animal, c'est de faire une critique sévère de sa nomenclature, de démêler exactement les différents noms qui lui ont été donnés dans toutes les langues et dans tous les temps, et de distinguer, autant qu'il est possible, les espèces différentes auxquelles les mêmes noms ont été appliqués; c'est le seul moyen de tirer parti des connaissances des anciens, et de les lier utilement aux découvertes des modernes, et par conséquent le seul moyen de faire de véritables progrès en histoire naturelle; en effet, comment, je ne dis pas un seul homme, mais une génération entière, mais plusieurs générations de suite, pourraient-elles faire complétement l'histoire d'un seul animal? presque tous les animaux craignent l'homme et le fuient; le caractère de supériorité que la main du Très-Haut a gravé sur son front leur inspire plus de frayeur que de respect; ils ne soutiennent point ses regards, ils se défient de ses embûches, ils redoutent ses armes; ceux même qui pourraient se défendre par la force ou résister par leur masse se retirent dans des déserts que nous ne daignons pas leur disputer, ou se retranchent dans des forêts impénétrables; les petits, sûrs de nous échapper par leur petitesse, et rendus plus hardis par leur faiblesse même, vivent chez nous malgré nous, se nourrissent à nos dépens,

1. L'histoire de l'*outarde* commence le IIe volume de l'*Histoire des oiseaux* (édition in-4° de de l'Imprimerie royale), volume publié en 1771.

* *Otis tarda* (Linn.). — La *grande outarde* (Cuv.). — Ordre *id.*, famille des *Pressirostres*, genre *Outardes* (Cuv.). — « Les *outardes* ont, avec le port massif des *gallinacés*, un cou et « des pieds assez longs, un bec médiocre, à mandibule supérieure légèrement arquée et voû- « tée, et qui, aussi bien que les très-petites palmures entre les bases de leurs doigts, rappelle « encore les *gallinacés*, mais la nudité du bas de leurs jambes, toute leur anatomie, et jus- « qu'au goût de leur chair, les placent parmi les *échassiers*, et comme elles n'ont point de « pouce, leurs plus petites espèces se rapprochent infiniment des pluviers. Leur tarse est réti- « culé, leurs ailes courtes; elles volent peu, ne se servent le plus souvent de leurs ailes, « comme les *autruches*, que pour accélérer leur course, et vivent également de grains, d'herbes, « de vers et d'insectes. » (Cuvier.)

quelquefois même de notre propre substance, sans nous être mieux connus; et parmi le grand nombre de classes intermédiaires renfermées entre ces deux classes extrêmes, les uns se creusent des retraites souterraines, les autres s'enfoncent dans la profondeur des eaux, d'autres se perdent dans le vague des airs, et tous disparaissent devant le tyran de la nature : comment donc pourrions-nous dans un court espace de temps voir tous les animaux dans toutes les situations où il faut les avoir vus pour connaître à fond leur naturel, leurs mœurs, leur instinct, en un mot, les principaux faits de leur histoire? On a beau rassembler à grands frais des suites nombreuses de ces animaux, conserver avec soin leur dépouille extérieure, y joindre leurs squelettes artistement montés, donner à chaque individu son attitude propre et son air naturel, tout cela ne représente que la nature morte, inanimée, superficielle; et si quelque souverain concevait l'idée vraiment grande de concourir à l'avancement de cette belle partie de la science, en formant de vastes ménageries, et réunissant sous les yeux des observateurs un grand nombre d'espèces vivantes, on y prendrait encore des idées imparfaites de la nature; la plupart des animaux intimidés par la présence de l'homme, importunés par ses observations, tourmentés d'ailleurs par l'inquiétude inséparable de la captivité, ne montreraient que des mœurs altérées, contraintes et peu dignes des regards d'un philosophe, pour qui la nature libre, indépendante, et si l'on veut sauvage, est la seule belle nature.

Il faut donc, pour connaître les animaux avec quelque exactitude, les observer dans l'état sauvage, les suivre jusque dans les retraites qu'ils se sont choisies eux-mêmes, jusque dans ces antres profonds, et sur ces rochers escarpés où ils vivent en pleine liberté; il faut même, en les étudiant, faire en sorte de n'en être point aperçu : car ici l'œil de l'observateur, s'il n'est en quelque façon invisible, agit sur le sujet observé et l'altère réellement; mais comme il est fort peu d'animaux, surtout parmi ceux qui sont ailés, qu'il soit facile d'étudier ainsi, et que les occasions de les voir agir d'après leur naturel véritable, et montrer leurs mœurs franches et pures de toute contrainte, ne se présentent que de loin en loin, il s'ensuit qu'il faut des siècles et beaucoup de hasards heureux pour amasser tous les faits nécessaires, une grande attention pour rapporter chaque observation à son véritable objet, et conséquemment pour éviter la confusion des noms qui de toute nécessité entraînerait celle des choses; sans ces précautions l'ignorance la plus absolue serait préférable à une prétendue science, qui ne serait au fond qu'un tissu d'incertitudes et d'erreurs; l'outarde nous en offre un exemple frappant. Les Grecs lui avaient donné le nom d'*otis;* Aristote en parle en trois endroits sous ce nom [a], et tout ce qu'il en dit

a. *Historia animalium*, lib. II, cap. XVII; lib. VI, cap. VI, et lib. IX, cap. XXXIII.

convient exactement à notre outarde; mais les Latins, trompés apparemment par la ressemblance des mots, l'ont confondue avec l'*otus*, qui est un oiseau de nuit. Pline ayant dit, avec raison, que l'oiseau appelé *otis* par les Grecs se nommait *avis tarda*[1] en Espagne, ce qui convient à l'outarde, ajoute que la chair en est mauvaise[a], ce qui convient à l'*otus*, selon Aristote et la vérité, mais nullement à l'outarde; et cette méprise est d'autant plus facile à supposer que Pline, dans le chapitre suivant, confond évidemment l'*otis* avec l'*otus*[b], c'est-à-dire l'outarde avec le hibou.

Alexandre Myndien, dans Athénée[c], tombe aussi dans la même erreur, en attribuant à l'*otus* ou à l'*otis* qu'il prend pour un seul et même oiseau, d'avoir les pieds de lièvre, c'est-à-dire velus, ce qui est vrai de l'*otus*, hibou qui, comme la plupart des oiseaux de nuit, a les jambes et les pieds velus, ou plutôt couverts jusque sur les ongles de plumes effilées, et non de l'*otis*, qui est notre outarde, et qui a non-seulement le pied, mais encore la partie inférieure de la jambe immédiatement au-dessus du tarse, sans plumes.

Sigismond Galenius ayant trouvé dans Hésychius le nom de ῥάφος, dont l'application n'était point déterminée, l'appropria de son bon plaisir à l'outarde[d]; et, depuis, MM. Moering et Brisson l'ont appliqué au dronte, sans rendre compte des raisons qui les y ont engagés.

Les Juifs modernes ont détourné arbitrairement l'ancienne acception du mot hébreu *anapha,* qui signifiait une espèce de milan, et par lequel ils désignent aujourd'hui l'outarde[e].

M. Brisson, après avoir donné le mot ὀτὶς comme le nom grec de l'outarde, selon Belon, donne ensuite le mot ὀτίδα pour son nom grec, selon Aldrovande[f], ne prenant pas garde que ὀτίδα est l'accusatif de ὀτὶς, et par conséquent un seul et même nom; c'est comme s'il eût dit que les uns l'appellent *tarda,* et les autres *tardam.*

Schwenckfeld prétend que le *tetrix* dont parle Aristote[g], et qui était l'*ourax* des Athéniens, est aussi notre outarde[h]; cependant le peu que dit Aristote du *tetrix* ne convient point à l'outarde; le *tetrix* niche parmi les plantes basses, et l'outarde parmi les blés, les orges, etc., que probablement

a. *Hist. nat.*, lib. X, cap. XXII.
b. « Otis bubone minor est, noctuis major, auribus plumeis eminentibus, unde nomen illi. » *Ibid.,* cap. XXIII.
c. *Hist. nat.,* lib. IX.
d. *In Lexico symphono.*
e. Paul Fagius, *apud Gesnerum, de Avibus,* page 489.
f. *Ornithologie,* t. V, page 18.
g. *Hist. animal.*, lib. VI, cap. I.
h. *Aviarium Silesiæ,* page 355.

1. « On ne peut douter que l'*avis tarda* de Pline ne soit l'*outarde,* bien que l'assertion soit « très-fausse que c'est un mauvais manger..... La chair de l'*outarde* est fort bonne, et rappelle « un peu le goût de celle du lièvre. » (Cuvier.)

Aristote n'a point voulu désigner par l'expression générique de plantes basses; en second lieu, voici comment s'explique ce grand philosophe. « Les « oiseaux qui volent peu, comme les perdrix et les cailles, ne font point de « nids, mais pondent à terre sur de petits tas de feuilles qu'elles ont amonce- « lées; l'alouette et le *tetrix* font aussi de même. » Pour peu qu'on fasse d'attention à ce passage, on voit qu'il est d'abord question des oiseaux pesants et qui volent peu, qu'Aristote parle ensuite de l'alouette et du *tetrix* qui nichent à terre comme ces oiseaux qui volent peu, quoique apparemment ils soient moins pesants, puisque l'alouette est du nombre; et que si Aristote eût voulu parler de notre outarde sous le nom de *tetrix*, il l'eût rangée sans doute comme oiseau pesant, avec les perdrix et les cailles, et non avec les alouettes, qui par leur vol élevé ont mérité, selon Schwenckfeld lui-même, le nom de *celipètes* [a].

Longolius [b] et Gessner [c] pensent l'un et l'autre que le *tetrax* du poëte Nemesianus, n'est autre chose que l'outarde, et il faut avouer qu'il en a à peu près la grosseur [d] et le plumage [e]; mais ces rapports ne sont pas suffisants pour emporter l'identité de l'espèce, et d'autant moins suffisants, qu'en comparant ce que dit Nemesianus de son *tetrax* avec ce que nous savons de notre outarde, j'y trouve deux différences marquées : la première, c'est que le *tetrax* paraît familier par stupidité, et qu'il va se précipiter dans les piéges qu'il a vus qu'on dressait contre lui [f], au lieu que l'outarde ne soutient pas l'aspect de l'homme et qu'elle s'enfuit fort vite du plus loin qu'elle l'aperçoit [g]; en second lieu, le *tetrax* faisait son nid au pied du mont Apennin, au lieu qu'Aldrovande, qui était italien, nous assure positivement qu'on ne voit d'outardes en Italie que celles qui y ont été apportées par quelque coup de vent [h]; il est vrai que Willughby sonpçonne qu'elles ne sont point rares dans ces contrées, et cela sur ce qu'en passant par Modène il en vit une au marché; mais il me semble que cette outarde unique, aperçue au marché d'une ville comme Modène, s'accorde encore mieux avec le dire d'Aldrovande qu'avec la conjecture de Willughby.

M. Perrault impute à Aristote d'avoir avancé que l'*otis*, en Scythie [i], ne

a. *Aviarium Silesiæ*, page 191.

b. *Dialog. de Avibus.*

c. *De Avibus*, lib. III, page 489.

d. Tarpeiæ est custos arcis non corpore major.

e. Persimilis cineri dorsum (*collum forte*) maculosaque terga
Inficiunt pullæ cacabantis (*perdicis*) imagine notæ.

f. Cùm pedicas necti sibi contemplaverit adstans,
Immemor ipse sui tamen in dispendia currit.

g. « Neque hominem ad se appropinquantem sustinent, sed cùm eum longinquo cernunt « statim fugam capessunt. » Willughby, *Ornithol.*, p. 129.

h. « Italia nostra has aves nisi forte ventorum turbine advectas non habet. » Aldrov., *Ornitholog.*, t. II, page 92.

i. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie II, p. 104.

couve point ses œufs comme les autres oiseaux, mais qu'elle les enveloppe dans une peau de lièvre ou de renard, et les cache au pied d'un arbre au haut duquel elle se perche : cependant Aristote n'attribue rien de tout cela à l'outarde, mais à un certain oiseau de Scythie, probablement un oiseau de proie, puisqu'il savait écorcher les lièvres et les renards, et qui seulement était de la grosseur d'une outarde, ainsi que Pline[a] et Gaza le traduisent[b]; d'ailleurs, pour peu qu'Aristote connût l'outarde, il ne pouvait ignorer qu'elle ne se perche point.

Le nom composé de *trapp-gansz*, que les Allemands ont appliqué à cet oiseau, a donné lieu à d'autres erreurs : *trappen* signifie marcher, et l'usage a attaché à ses dérivés une idée accessoire de lenteur, de même qu'au *gradatim* des Latins et à l'*andante* des Italiens ; et en cela le mot *trapp* peut très-bien être appliqué à l'outarde, qui, lorsqu'elle n'est point poursuivie, marche lentement et pesamment; il lui conviendrait encore, quand cette idée accessoire de lenteur n'y serait point attachée, parce qu'en caractérisant un oiseau par l'habitude de marcher, c'est dire assez qu'il vole peu.

A l'égard du mot *gansz*, il est susceptible d'équivoque ; ici il doit peut-être s'écrire, comme je l'ai écrit, avec un Z final, et de cette manière il signifie *beaucoup*, et annonce un superlatif; au lieu que lorsqu'on l'écrit par un *S*, *gans*, il signifie une oie : quelques auteurs l'ayant pris dans ce dernier sens l'ont traduit en latin par *anser trappus*, et cette erreur de nom influant sur la chose, on n'a pas manqué de dire que l'outarde était un oiseau aquatique qui se plaisait dans les marécages[c], et Aldrovande lui-même, qui avait été averti de cette équivoque de noms par un médecin hollandais, et qui penchait à prendre le mot *gansz* dans le même sens que moi[d], fait cependant dire à Belon, en le traduisant en latin, que l'outarde aime les marécages[e], quoique Belon dise précisément le contraire[f]; et cette erreur en produisant une autre, on a donné le nom d'*outarde* à un oiseau véritablement aquatique, à une espèce d'oie noire et blanche que l'on trouve en Canada et dans plusieurs endroits de l'Amérique septentrionale[g]. C'est sans doute par une suite de cette méprise qu'on envoya d'Écosse, à

a. *Nat. Historia*, lib. x, cap. xxxiii.

b. *Hist. animalium*, lib. ix, cap. xxxiii.

c. *Sylvaticus apud Gesnerum*, page 488.

d. *Ornitholog.*, t. II, page 86.

e. *Ibidem.*, page 92.

f. « La nature de l'ostarde est de vivre par les spacieuses campagnes, comme l'autruche, « fuyant l'eau sur toutes choses... ne hanter les eaux, n'était de celle qui reste entre les seil-« lons, après avoir plû, ou bien qu'elle hantât les marres pour en boire. » Belon, *Nature des oiseaux*, lib. v, cap. iii.

g. Voyez *Histoire et description de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix, t. III, p. 156. — *Voyage du capitaine Robert Lade*, t. II, p. 202. — *Voyage du P. Théodat*, p. 300. — Lettres Édifiantes, XIe *Recueil*, p. 310; et XXIIIe *Recueil*, p. 238, etc.

Gessner, la figure d'un oiseau palmipède sous le nom de *gustarde*[a], qui est le nom que l'on donne dans ce pays à l'outarde véritable, et que Gessner fait dériver de *tarde*, lent, tardif, et de *guss* et *gooss*, qui, en hollandais et en anglais, signifie une oie[b] : voilà donc l'outarde, qui est un oiseau tout à fait terrestre, travestie en un oiseau aquatique avec lequel elle n'a cependant presque rien de commun, et cette bizarre métamorphose a été produite évidemment par une équivoque de mots; ceux qui ont voulu justifier ou excuser le nom d'*anser trappus* ou *trapp-gans*, ont été réduits à dire, les uns que les outardes volaient par troupes comme les oies[c], les autres qu'elles étaient de la même grosseur[d], comme si la grosseur ou l'habitude de voler par troupes pouvaient seules caractériser une espèce : à ce compte les vautours et les coqs de bruyère pourraient être rangés avec l'oie; mais c'est trop insister sur une absurdité, je me hâte de terminer cette liste d'erreurs, et cette critique, peut-être un peu longue, mais que j'ai crue nécessaire.

Belon a prétendu que le *tetrao alter* de Pline[e] était l'outarde[f], mais c'est sans fondement, puisque Pline parle au même endroit de l'*avis tarda :* il est vrai que Belon, défendant son erreur par une autre, avance que l'*avis tarda* des Espagnols et l'*otis* des Grecs désignent le duc; mais il faudrait prouver auparavant : 1° que l'outarde se tient sur les hautes montagnes, comme Pline l'assure du *tetrao alter* (*gignunt eos Alpes*[g]), ce qui est contraire à ce qui a été dit de cet oiseau par tous les naturalistes, excepté M. Barrère[h]; 2° que le duc, et non l'outarde, a été en effet connu en Espagne sous le nom d'*avis tarda*, et, en grec, sous celui d'*otis :* assertion insoutenable et combattue par le témoignage de presque tous les écrivains. Ce qui peut avoir trompé Belon, c'est que Pline donne son second *tetrao* comme un des plus gros oiseaux après l'autruche, ce qui, suivant Belon, ne peut convenir qu'à l'outarde; mais nous verrons dans la suite que le grand tetras ou coq de bruyère surpasse quelquefois l'outarde en grosseur : et si Pline ajoute que la chair de cette *avis tarda* est un mauvais manger, ce qui convient beaucoup mieux à l'*otus* hibou, ou moyen duc, qu'à l'*otis* outarde, Belon aurait pu soupçonner que ce naturaliste confond ici l'*otis* avec l'*otus*, comme je l'ai remarqué plus haut, et qu'il attribue à une seule espèce les propriétés de deux espèces très-différentes, désignées dans ses

a. Gesner, *de Avibus*, page 164 et 489.
b. *Ibidem*, page 142.
c. Longolius, *apud Gesn.*, page 486.
d. Frisch, planche CVI.
e. *Nat. Hist.*, lib. x, cap. XXII.
f. *Histoire naturelle des oiseaux*, lib. v, cap. III.
g. Plin., *Nat. Hist.*, lib. x, cap. XXII.
h. M. Barrère reconnaît deux outardes d'Europe, mais il est le seul qui les donne pour des oiseaux des Pyrénées; et l'on sait que cet auteur, né en Roussillon, rapportait aux montagnes des Pyrénées tous les animaux des provinces adjacentes.

recueils par des noms presque semblables; mais il n'aurait pas dû conclure que l'*avis tarda* est en effet un duc.

Le même Belon penchait à croire que son *œdicnemus* était un *ostardeau*[a]; et, en effet, cet oiseau n'a que trois doigts, et tous antérieurs comme l'outarde; mais il a le bec très-différent, le tarse plus gros, le cou plus court, et il paraît avoir plus de rapport avec le pluvier qu'avec l'outarde : c'est ce que nous examinerons de plus près dans la suite.

Enfin il faut être averti que quelques auteurs, trompés apparemment par la ressemblance des mots, ont confondu le nom de *starda*, qui en italien signifie une outarde, avec le nom de *starna*, qui dans la même langue signifie perdrix[b].

Il résulte de toutes ces discussions que l'*otis* des Grecs, et non l'*otus*, est notre outarde; que le nom de ῥάφος lui a été appliqué au hasard comme il l'a été ensuite au dronte: que celui d'*anapha*, que lui donnent les juifs modernes, appartenait autrefois au milan; que c'est l'*avis tarda* de Pline, ou plutôt des Espagnols au temps de Pline, ainsi appelée à cause de sa lenteur, et non, comme le veut Nyphus, parce qu'elle n'aurait été connue à Rome que fort tard; qu'elle n'est ni le *tetrix* d'Aristote, ni le *tetrax* du poëte Nemesianus, ni cet oiseau de Scythie dont parle Aristote dans son *Histoire des Animaux*[c], ni le *tetrao alter* de Pline, ni un oiseau aquatique, et enfin que c'est la *starda* et non la *starna* des Italiens.

Pour sentir combien cette discussion préliminaire était importante, il ne faut que se représenter la bizarre et ridicule idée que se ferait de l'outarde un commençant qui aurait recueilli, sans choix et avec une confiance aveugle, tout ce qui a été attribué par les auteurs à cet oiseau, ou plutôt aux différents noms par lesquels il l'aurait trouvé désigné dans leurs ouvrages; il serait obligé d'en faire à la fois un oiseau de jour et de nuit, un oiseau de montagne et de vallée, un oiseau d'Europe et d'Amérique, un oiseau aquatique et terrestre, un oiseau granivore et carnassier, un oiseau très-gros et très-petit; en un mot un monstre, et même un monstre impossible : ou s'il voulait opter entre ces attributs contradictoires, ce ne pourrait être qu'en rectifiant la nomenclature comme nous avons fait par la comparaison de ce que l'on sait de cet oiseau avec ce qu'en ont dit les naturalistes qui nous ont précédé.

Mais c'est assez nous arrêter sur le nom, il est temps de nous occuper de la chose. Gessner s'est félicité d'avoir fait le premier la remarque que l'outarde pouvait se rapporter au genre des gallinacés[d], et il est vrai qu'elle en a le bec et la pesanteur, mais elle en diffère par sa grosseur, par ses pieds

a. *Histoire naturelle des oiseaux*, lib. v, cap. v.
b. Petrus Apponensis, Patavinus, seu Conciliator, *apud Aldrovand. Ornithol.*, lib. XIII, cap. XII.
c. Lib. IX, cap. XXXIII.
d. « Quanquam gallinaceorum generi otidem adscribendam nemo adhuc monuerit, mihi « tamen recte ad id referri videtur. » Gesn. *de Avibus*, p. 484.

à trois doigts, par la forme de la queue, par la nudité du bas de la jambe, par la grande ouverture des oreilles, par les barbes de plumes qui lui tombent sous le menton, au lieu de ces membranes charnues qu'ont les gallinacés, sans parler des différences intérieures.

Aldrovande n'est pas plus heureux dans ses conjectures, lorsqu'il prend pour une outarde cet aigle frugivore dont parle Élien [a], à cause de sa grandeur [b], comme si le seul attribut de la grandeur suffisait pour faire naître l'idée d'un aigle; il me paraît bien plus vraisemblable qu'Élien voulait parler du grand vautour, qui est un oiseau de proie comme l'aigle, et même plus puissant que l'aigle commun, et qui devient frugivore dans les cas de nécessité : j'ai ouvert un de ces oiseaux qui avait été démonté par un coup de fusil et qui avait passé plusieurs jours dans des champs semés de blé; je ne lui trouvai dans les intestins qu'une bouillie verte, qui était évidemment de l'herbe à demi digérée.

On retrouverait bien plutôt les caractères de l'outarde dans le *tetrax* d'Athénée, plus grand que les plus gros coqs (et l'on sait qu'il y en a de très-gros en Asie) n'ayant que trois doigts aux pieds, des barbes qui lui tombent de chaque côté du bec, le plumage émaillé, la voix grave, et dont la chair a le goût de celle de l'autruche, avec qui l'outarde a tant d'autres rapports [c]; mais ce *tetrax* ne peut être l'outarde, puisque c'est un oiseau dont, selon Athénée, il n'est fait aucune mention dans les livres d'Aristote, au lieu que ce philosophe parle de l'outarde en plusieurs endroits.

On pourrait encore soupçonner, avec M. Perrault [d], que ces perdrix des Indes dont parle Strabon, qui ne sont pas moins grosses que des oies, sont des espèces d'outardes; le mâle diffère de la femelle par les couleurs du plumage qu'il a autrement distribuées et plus vives, par ces barbes de plumes qui lui tombent des deux côtés sur le cou, dont il est surprenant que M. Perrault n'ait point parlé et dont mal à propos Albin a orné la figure de la femelle, par sa grosseur presque double de celle de la femelle, ce qui est une des plus grandes disproportions qui aient été observées en aucune autre espèce de la taille de la femelle à celle du mâle [e].

Belon [f] et quelques autres, qui ne connaissaient ni le casoar, ni le touyou, ni le dronte, ni peut-être le griffon ou grand vautour, regardaient l'outarde comme un oiseau de la seconde grandeur, et le plus gros après

a. Lib. IX, *de Nat. Animal.*, cap. X Cet aigle, selon Élien, s'appelait *aigle de Jupiter*, et était encore plus frugivore que l'outarde, qui mange des vers de terre; au lieu que l'aigle dont il s'agit ne mange aucun animal.

b. *Ornithologie*, t. II, page 93.

c. Gesner, *de Avibus*, p. 487. « Otis avis fidipes est, tribus insistens digitis, magnitudine « gallinacei majoris, capite oblongo, oculis amplis, rostro acuto, linguâ osseâ, gracili collo. »

d. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie II, p. 102.

e. Edwards, *Hist. nat. of Birds*, pl. LXXIV.

f. *Ibidem*, page 236.

l'autruche : cependant le pélican, qui ne leur était pas inconnu [a], est beaucoup plus grand selon M. Perrault; mais il peut se faire que Belon ait vu une grosse outarde et un petit pélican, et dans ce cas tout son tort sera, comme celui de bien d'autres, d'avoir assuré de l'espèce ce qui n'était vrai que de l'individu.

M. Edwards reproche à Willughby de s'être trompé grossièrement, et d'avoir induit en erreur Albin, qui l'a copié en disant que l'outarde avait soixante pouces anglais de longueur du bout du bec au bout de la queue : en effet, celles que j'ai mesurées n'avaient guère plus de trois pieds, ainsi que celle de M. Brisson; et la plus grande qui ait été mesurée par M. Edwards avait trois pieds et demi dans ce sens, et trois pieds neuf pouces et demi du bout du bec au bout des ongles [b] : les auteurs de la *Zoologie britannique* la fixent à près de quatre pieds anglais, ce qui revient à un peu moins de trois pieds neuf pouces de France [c] : l'étendue du vol varie de plus de moitié en différents sujets; elle a été trouvée de sept pieds quatre pouces par M. Edwards, de neuf pieds par les auteurs de la *Zoologie britannique*, et de quatre pieds de France par M. Perrault, qui assure n'avoir jamais observé que des mâles, toujours plus gros que les femelles.

Le poids de cet oiseau varie aussi considérablement : les uns l'ont trouvé de dix livres [d], et d'autres de vingt-sept [e] et même de trente [f]; mais, outre ces variétés dans le poids et la grandeur, on en a aussi remarqué dans les proportions; tous les individus de cette espèce ne paraissent pas avoir été formés sur le même modèle. M. Perrault en a observé dont le cou était plus long, et d'autres dont le cou était plus court proportionnellement aux jambes; et d'autres dont le bec était plus pointu; d'autres dont les oreilles étaient recouvertes par des plumes plus longues [g]; tous avaient le cou et les jambes beaucoup plus longs que ceux que Gessner et Aldrovande ont examinés. Dans les sujets décrits par M. Edwards, il y avait de chaque côté du cou deux places nues, de couleur violette, et qui paraissaient garnies de plumes lorsque le cou était fort étendu [h]; ce qui n'a point été indiqué par les autres observateurs. Enfin M. Klein a remarqué que les outardes de Pologne ne ressemblaient pas exactement à celles de France et d'Angleterre [i] ; et en effet on trouve, en comparant les descriptions, quelques différences de couleurs dans le plumage, le bec, etc.

En général l'outarde se distingue de l'autruche, du touyou, du casoar

a. Edwards, *Hist. nat. of Birds*, page 153.
b. *Ibidem*, pl. LXXIII.
c. On sait que le pied de Paris est plus long que celui de Londres de près de neuf lignes.
d. Gesner, *de Avibus*, page 488.
e. *Britisch Zoology*, page 87.
f. Rzaczynski, *Auctuarium*, page 401.
g. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie II, p. 99 et 102.
h. Edwards, *Hist. nat. of Birds*, pl. LXXIV.
i. *Hist. Avium*, page 18.

et du dronte par ses ailes, qui, quoique peu proportionnées au poids de son corps, peuvent cependant l'élever et la soutenir quelque temps en l'air, au lieu que celles des quatre autres oiseaux que j'ai nommés sont absolument inutiles pour le vol : elle se distingue de presque tous les autres par sa grosseur[1], ses pieds à trois doigts isolés et sans membranes, son bec de dindon, son duvet couleur de rose, et la nudité du bas de la jambe : non point par chacun de ces caractères, mais par la réunion de tous.

L'aile est composée de vingt-six pennes, selon M. Brisson, et de trente-deux ou trente-trois, suivant M. Edwards, qui peut-être compte celles de l'aile bâtarde. La seule chose que j'aie à faire remarquer dans ces pennes, c'est qu'aux troisième, quatrième, cinquième et sixième plumes de chaque aile, les barbes extérieures deviennent tout à coup plus courtes, et ces pennes conséquemment plus étroites à l'endroit où elles sortent de dessous leurs couvertures[a].

Les pennes de la queue sont au nombre de vingt, et les deux du milieu sont différentes de toutes les autres.

M. Perrault[b] impute à Belon comme une erreur d'avoir dit que le dessus des ailes de l'outarde était blanc[c], contre ce qu'avaient observé MM. de l'Académie, et contre ce qui se voit dans les oiseaux qui ont communément plus de blanc sous le ventre et dans toute la partie inférieure du corps, et plus de brun et d'autres couleurs sur le dos et les ailes; mais il me semble que sur cela Belon peut être aisément justifié, car il a dit exactement, comme MM. de l'Académie, que l'outarde était *blanche par-dessous le ventre et dessous les ailes;* et lorsqu'il a avancé que le dessus des ailes était blanc, il a sans doute entendu parler des pennes de l'aile qui approchent du corps et qui se trouvent en effet au-dessus de l'aile, celle-ci étant supposée pliée et l'oiseau debout : or, dans ce sens, ce qu'il a dit se trouve vrai et conforme à la description de M. Edwards, où la vingt-sixième penne de l'aile et les suivantes, jusqu'à la trentième, sont parfaitement blanches[d].

M. Perrault a fait une observation plus juste : c'est que quelques plumes de l'outarde ont du duvet, non-seulement à leur base, mais encore à leur extrémité, en sorte que la partie moyenne de la plume, qui est composée de barbes fermes et accrochées les unes aux autres, se trouve entre deux parties où il n'y a que du duvet; mais ce qui est très-remarquable, c'est que le duvet de la base de toutes les plumes, à l'exception des pennes du

a. Voyez *Ornithologie de M. Brisson*, t. V, page 22.

b. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie II, p. 102.

c. Belon, *Nature des oiseaux*, page 235.

d. Edwards, *Hist. nat. of Birds*, pl. LXXIII.

1. « La *grande outarde* a le plumage, sur le dos, d'un fauve vif, traversé d'une multitude de « traits noirs, et sur tout le reste grisâtre. Le mâle, qui est le plus gros oiseau d'Europe, a les « plumes des oreilles allongées, et formant, des deux côtés, des espèces de grandes mousta- « ches. Cet oiseau, l'un de nos meilleurs gibiers, fréquente les pays des grandes plaines, et « niche dans les blés, sur la terre. » (Cuvier.)

bout de l'aile, est d'un rouge vif approchant de la couleur rose, ce qui est un caractère commun à la grande et à la petite outarde; le bout du tuyau est aussi de la même couleur [a].

Le pied ou plutôt le tarse, et la partie inférieure de la jambe qui s'articule avec le tarse sont revêtus d'écailles très-petites; celles des doigts sont en tables longues et étroites; elles sont toutes de couleur grise, et recouvertes d'une petite peau qui s'enlève comme la dépouille d'un serpent [b].

Les ongles sont courts et convexes par-dessous comme par-dessus, ainsi que ceux de l'aigle que Belon appelle *haliætos* [c], en sorte qu'en les coupant perpendiculairement à leur axe, la coupe en serait à peu près circulaire [d].

M. Salerne s'est trompé, en imprimant que l'outarde avait au contraire les ongles caves en dessous [e].

Sous les pieds, on voit en arrière un tubercule calleux qui tient lieu de talon [f].

La poitrine est grosse et ronde [g]; la grandeur de l'ouverture de l'oreille est apparemment sujette à varier, car Belon a trouvé cette ouverture plus grande dans l'outarde que dans aucun autre oiseau terrestre [h]; et MM. de l'Académie n'y ont rien vu d'extraordinaire [i]. Ces ouvertures sont cachées sous les plumes; on aperçoit dans leur intérieur deux conduits, dont l'un se dirige au bec et l'autre au cerveau [j].

Dans le palais et la partie inférieure du bec, il y a, sous la membrane qui revêt ces parties, plusieurs corps glanduleux qui s'ouvrent dans la cavité du bec par plusieurs tuyaux fort visibles [k].

La langue est charnue en dehors; elle a au dedans un noyau cartilagineux qui s'attache à l'os hyoïde, comme dans la plupart des oiseaux; ses côtés sont hérissés de pointes d'une substance moyenne entre la membrane et le cartilage [l] : cette langue est dure et pointue par le bout, mais elle n'est pas fourchue comme l'a dit M. Linnæus, trompé sans doute par une faute de ponctuation qui se trouve dans Aldrovande, et qui a été copiée par quelques autres [m].

a. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie II, page 103.
b. *Animaux de Perrault*, partie II, page 104.
c. Belon, *Nature des oiseaux*, liv, II, chap. VII.
d. *Animaux de Perrault*, partie II, page 104.
e. *Ornithologie*, page 153.
f. Belon, *Nature des oiseaux*, p. 235. — Gesner, *de Avibus*, p. 488, etc.
g. Belon, page 235.
h. On mettrait bien le bout du doigt dans le conduit. *Belon*, page 235.
i. *Animaux de Perrault*, page 102.
j. Belon, *Nature des oiseaux*, page 235.
k. *Animaux de Perrault*, page 109.
l. *Ibidem*.
m. *Lingua serrata, utrimque acuta*, au lieu de *lingua serrata utrimque, acuta*. Cette phrase n'est qu'une traduction de celle-ci de Belon : *sa langue est dentelée de chaque côté, pointue et dure par le bout*; d'où l'on voit que l'*utrimque* doit se rapporter à *serrata*, et non au mot *acuta*.

Sous la langue se présente l'orifice d'une espèce de poche tenant environ sept pintes anglaises, et que le docteur Douglas, qui l'a découverte le premier, regarde comme un réservoir que l'outarde remplit d'eau pour s'en servir au besoin lorsqu'elle se trouve au milieu des plaines vastes et arides où elle se tient par préférence; ce singulier réservoir est propre au mâle [a], et je soupçonne qu'il a donné lieu à une méprise d'Aristote. Ce grand naturaliste avance que l'œsophage de l'outarde est large dans toute sa longueur [b]; cependant les modernes, et notamment MM. de l'Académie, ont observé qu'il s'élargissait seulement en s'approchant du gésier [c]. Ces deux assertions, qui paraissent contradictoires, peuvent néanmoins se concilier, en supposant qu'Aristote ou les observateurs chargés de recueillir les faits dont il composait son histoire des animaux, ont pris pour l'œsophage cette poche ou réservoir qui est en effet fort ample et fort large dans toute son étendue.

Le véritable œsophage, à l'endroit où il s'épaissit, est garni de glandes régulièrement arrangées; le gésier, qui vient ensuite (car il n'y a point de jabot), est long d'environ quatre pouces, large de trois; il a la dureté de celui des poules communes, et cette dureté ne vient point, comme dans les poules, de l'épaisseur de la partie charnue, qui est fort mince ici, mais de la membrane interne, laquelle est très-dure, très-épaisse, et de plus godronnée, plissée et replissée en différents sens, ce qui grossit beaucoup le volume du gésier.

Cette membrane interne paraît n'être point continue, mais seulement contiguë et jointe bout à bout à la membrane interne de l'œsophage : d'ailleurs celle-ci est blanche, au lieu que celle du gésier est d'un jaune doré [d].

La longueur des intestins est d'environ quatre pieds, non compris les *cæcums*; la tunique interne de l'*ileon* est plissée selon sa longueur, et elle a quelques rides transversales à son extrémité [e].

Les deux *cæcums* sortent de l'intestin à environ sept pouces de l'*anus*, se dirigeant d'arrière en avant. Suivant Gessner, ils sont inégaux selon toutes leurs dimensions, et c'est le plus étroit qui est le plus long dans la raison de six à cinq [f]. M. Perrault dit seulement que le droit, qui a un pied plus ou moins, est ordinairement un peu plus long que le gauche [g].

A un pouce à peu près de l'*anus*, l'intestin se rétrécit; puis, se dilatant,

a. Edwards, *Hist. nat. of Birds*, pl. LXXIII.

b. *Hist. animal.*, lib. II, cap. ultimo.

c. Gesner, *de Avibus*, p. 488. — Aldrov., *Ornithologie*, t. II, p. 92. — *Animaux de Perrault*, partie II, p. 106.

d. *Animaux de Perrault*, partie II, page 107.

e. *Ibidem.*

f. Gesner, *de Avibus*, page 486.

g. *Animaux de Perrault*, partie II, page 107.

forme une poche capable de contenir un œuf, et dans laquelle s'insèrent les uretères et le canal déférent; cette poche intestinale, appelée bourse de Fabrice[a], a aussi son *cœcum* long de deux pouces, large de trois lignes, et le trou qui communique de l'un à l'autre est surmonté d'un repli de la membrane interne, lequel peut servir de valvule[b].

Il résulte de ces observations que l'outarde, bien loin d'avoir plusieurs estomacs et de longs intestins, comme les ruminants, a au contraire le tube intestinal fort court et d'une petite capacité, et qu'il n'a qu'un seul ventricule ; en sorte que l'opinion de ceux qui prétendent que cet oiseau rumine[c] serait réfutée par cela seul : mais il ne faut pas non plus se persuader, avec Albert, que l'outarde soit carnassière, qu'elle se nourrisse de cadavres, que même elle fasse la guerre au petit gibier, et qu'elle ne mange de l'herbe et du grain que dans le cas de grande disette; il faut encore moins conclure de ces suppositions qu'elle a le bec et les ongles crochus, toutes erreurs accumulées par Albert[d] d'après un passage d'Aristote mal entendu[e], admises par Gessner avec quelques modifications[f], mais rejetées par tous les autres naturalistes.

L'outarde est un oiseau granivore : elle vit d'herbes, de grains et de toutes sortes de semences ; de feuilles de choux, de dent-de-lion, de navets, de myosotis ou oreille de souris, de vesce, d'ache, de *daucus* et même de foin, et de ces gros vers de terre que pendant l'été l'on voit fourmiller sur les dunes tous les matins avant le lever du soleil[g]: dans le fort de l'hiver et par les temps de neige elle mange l'écorce des arbres[h]; en tout temps elle avale de petites pierres, même des pièces de métal comme l'autruche, et quelquefois en plus grande quantité. MM. de l'Académie, ayant ouvert le ventricule de l'une des six outardes qu'ils avaient observées, le trouvèrent rempli en partie de pierres, dont quelques-unes étaient de la grosseur d'une noix, et en partie de doubles, au nombre de quatre-vingt-dix, tous usés et polis dans les endroits exposés aux frottements, mais sans aucune apparence d'érosion[i].

Willughby a trouvé dans l'estomac de ces oiseaux, au temps de la mois-

a. Du nom de *Fabricius ab Aquapendente*, qui l'a le premier observée. *Animaux de Perrault*, partie II, page 107.

b. *Ibidem*.

c. Athénée, Eustache; voyez Gesner, page 484.

d. Voyez Gesner, *de Avibus*, page 485.

e. Aldrovande prétend que l'idée de faire de l'outarde un oiseau de proie a pu venir à Albert de ce passage d'Aristote : *Avis Schythica quædam*..... que j'ai discuté plus haut. Voyez Aldrovande, *Ornitholog.*, t. II, p. 90. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce n'est pas d'après l'inspection de l'animal qu'Albert s'est formé cette idée.

f. Gesner, *de Avibus*, page 485.

g. *Britisch Zoology*, p. 88, et presque tous les autres naturalistes que j'ai cités dans cet article.

h. Gesner, *de Avibus*, page 488.

i. *Animaux de Perrault*, partie II, page 107.

son, trois ou quatre grains d'orge, avec une grande quantité de graine de ciguë [a], ce qui indique un appétit de préférence pour cette graine, et par conséquent le meilleur appât pour l'attirer dans les piéges.

Le foie est très-grand; la vésicule du fiel, le pancréas, le nombre des canaux pancréatiques, leurs insertions, ainsi que celle des conduits hépatiques et cystiques, sont sujets à quelque variation dans les différents sujets [b].

Les testicules ont la forme d'une petite amande blanche, d'une substance assez ferme; le canal déférent va s'insérer à la partie inférieure de la poche du *rectum*, comme je l'ai dit plus haut, et l'on trouve au bord supérieur de l'*anus* un petit appendice qui tient lieu de verge.

M. Perrault ajoute à ces observations anatomiques la remarque suivante: c'est qu'entre tant de sujets qu'avaient disséqués MM. de l'Académie, il ne s'était pas rencontré une seule femelle; mais nous avons dit à l'article de l'autruche ce que nous pensions de cette remarque.

Dans la saison des amours, le mâle va piaffant autour de la femelle et fait une espèce de roue avec sa queue [c].

Les œufs ne sont que de la grosseur de ceux d'une oie; ils sont d'un brun olivâtre pâle, marqués de petites taches plus foncées, en quoi leur couleur a une analogie évidente avec celle du plumage.

Cet oiseau ne construit point de nid, mais il creuse seulement un trou en grattant la terre [d], et y dépose ses deux œufs qu'il couve pendant trente jours, comme font presque tous les gros oiseaux, selon Aristote [e]. Lorsque cette mère inquiète se défie des chasseurs, et qu'elle craint qu'on n'en veuille à ses œufs, elle les prend sous ses ailes (on ne dit pas comment [1]) et les transporte en lieu sûr [f]. Elle s'établit ordinairement dans les blés qui approchent de la maturité pour y faire sa ponte, suivant en cela l'instinct commun à tous les animaux de mettre leurs petits à portée de trouver en naissant une nourriture convenable. M. Klein prétend qu'elle préfère les avoines comme plus basses, en sorte qu'étant posée sur ses œufs sa tête domine sur la campagne, et qu'elle puisse avoir l'œil sur ce qui se passe autour d'elle; mais ce fait, avancé par M. Klein [g], ne s'accorde ni avec le sentiment général des naturalistes, ni avec le naturel de l'outarde, qui, sauvage et défiante comme elle l'est, doit chercher sa sûreté plutôt en se

a. *Ornithologia*, page 129.
b. *Animaux de Perrault*, page 105.
c. Klein, *Hist. Avium*, p. 18. — Merula *apud. Gesn. de Avibus*, p. 487.
d. *Britisch Zoology*, page 88.
e. *Hist. anim.*, lib. VI, cap. VI.
f. Klein, *Hist. Avium*, page 18.
g. *Ibidem*.

1. *On ne dit pas comment*. — On a dit, depuis Buffon, que c'est dans son gosier, et non *sous ses ailes* qu'elle les prend. Mais, d'abord, le fait est-il bien sûr?

cachant dans les grands blés qu'en se tenant à portée de voir les chasseurs de loin, au risque d'en être elle-même aperçue.

Elle quitte quelquefois ses œufs pour aller chercher sa nourriture; mais si, pendant ses courtes absences, quelqu'un les touche ou les frappe seulement de son haleine, on prétend qu'elle s'en aperçoit à son retour et qu'elle les abandonne [a].

L'outarde, quoique fort grosse, est un animal très-craintif et qui paraît n'avoir ni le sentiment de sa propre force, ni l'instinct de l'employer; elles s'assemblent quelquefois par troupes de cinquante ou soixante, et ne sont pas plus rassurées par leur nombre que par leur force et leur grandeur; la moindre apparence de danger, ou plutôt la moindre nouveauté les effraie, et elles ne pourvoient guère à leur conservation que par la fuite; elles craignent surtout les chiens, et cela doit être, puisqu'on se sert communément des chiens pour leur donner la chasse; mais elles doivent craindre aussi le renard, la fouine et tout autre animal, si petit qu'il soit, qui sera assez hardi pour les attaquer; à plus forte raison les animaux féroces et même les oiseaux de proie, contre lesquels elles oseraient bien moins se défendre : leur pusillanimité est telle, que, pour peu qu'on les blesse, elles meurent plutôt de la peur que de leurs blessures [b]. M. Klein prétend néanmoins qu'elles se mettent quelquefois en colère, et qu'alors on voit s'enfler une peau lâche qu'elles ont sous le cou. Si l'on en croit les anciens, l'outarde n'a pas moins d'amitié pour le cheval qu'elle a d'antipathie pour le chien; dès qu'elle aperçoit celui-là, elle, qui craint tout, vole à sa rencontre et se met presque sous ses pieds [c]. En supposant bien constatée cette singulière sympathie entre des animaux si différents, on pourrait, ce me semble, en rendre raison en disant que l'outarde trouve dans la fiente du cheval des grains qui ne sont qu'à demi digérés, et lui sont une ressource dans la disette [d].

Lorsqu'elle est chassée, elle court fort vite, en battant des ailes, et va quelquefois plusieurs milles de suite, et sans s'arrêter [e]; mais comme elle ne prend son vol que difficilement et lorsqu'elle est aidée, ou si l'on veut portée par un vent favorable, et que d'ailleurs elle ne se perche ni ne peut se percher sur les arbres, soit à cause de sa pesanteur, soit faute de doigt postérieur dont elle puisse saisir la branche et s'y soutenir, on peut croire, sur le témoignage des anciens et des modernes [f], que les lévriers et les chiens courants la peuvent forcer : on la chasse aussi avec l'oiseau de

a. *Hector Boeth apud Gesn.*, page 488.

b. Gesner, *de Avibus*, page 488.

c. Oppien, *de Aucupio*, lib. III.

d. « Otidibus amicitia cum equis quibus appropinquare et fimum dejicere gaudent. » Plutarque, *de Soc. animal.*

e. *Britisch Zoology*, page 88.

f. Xénophon, Élien, Albin, Frisch, etc.

proie[a], ou enfin on lui tend des filets et on l'attire où l'on veut en faisant paraître un cheval à propos, ou seulement en s'affublant de la peau d'un de ces animaux[b]. Il n'est point de piége, si grossier qu'il soit, qui ne doive réussir, s'il est vrai, comme le dit Élien, que dans le royaume de Pont les renards viennent à bout de les attirer à eux en se couchant contre terre et relevant leur queue, à laquelle ils donnent, autant qu'ils peuvent, l'apparence et les mouvements du cou d'un oiseau; les outardes, qui prennent, dit-on, cet objet pour un oiseau de leur espèce, s'approchent sans défiance et deviennent la proie de l'animal rusé[c]; mais cela suppose bien de la subtilité dans le renard, bien de la stupidité dans l'outarde, et peut-être encore plus de crédulité dans l'écrivain.

J'ai dit que ces oiseaux allaient quelquefois par troupes de cinquante ou soixante; cela arrive surtout en automne dans les plaines de la Grande-Bretagne; ils se répandent alors dans les terres semées de *turnipes*[1], et y font de très-grands dégâts[d]. En France, on les voit passer régulièrement au printemps et en automne, mais par plus petites troupes, et elles ne se posent guère que sur les lieux les plus élevés. On a observé leur passage en Bourgogne, en Champagne et en Lorraine.

L'outarde se trouve dans la Libye, aux environs d'Alexandrie, selon Plutarque[e]; dans la Syrie[f], dans la Grèce[g], en Espagne[h]; en France, dans les plaines du Poitou et de la Champagne pouilleuse[i]; dans les contrées ouvertes de l'est et du sud de la Grande-Bretagne, depuis la province de Dorset jusqu'à celle de Mercie et de la Lothiane en Écosse[j]; dans les Pays-Bas, en Allemagne[k]; en Ukraine et en Pologne, où, selon Rzaczynski, elle passe quelquefois l'hiver au milieu des neiges. Les auteurs de la Zoologie britannique assurent que ces oiseaux ne s'éloignent guère du pays qui les a vus naître, et que leurs plus grandes excursions ne vont pas au delà de vingt à trente milles[l]; mais Aldrovande prétend que, sur la fin de l'automne, ils arrivent par troupes en Hollande et se tiennent par préférence

a. Aldrov., *Ornitholog.*, t. II, page 92.

b. Athénée.

c. Ælian, *Nat. animal.*, lib. VI, cap. XXIV.

d. *Britisch Zoology*, p. 88. — « Nec ullam pestem odere magis olitores, nam rapis ventrem « fulcit, nec mediocri prædâ contentus esse solet. » *Longolius apud Aldrov. Ornitholog.*, t. II, page 93.

e. Si toutefois on n'a pas ici confondu l'*otis* avec l'*otus*, comme on a fait si souvent.

f. Gesner, *de Avibus*, page 484.

g. Pausanias *in Phocicis.*

h. Plin., lib. X, cap. XXII. — « Hispania otides producit. » Strabon.

i. *Ornithologie de Salerne*, page 153.

j. *Britisch Zoology*, p. 88. — Aldrov., *Ornitholog.*, t. II, p. 92.

k. Frisch l'appelle la plus grosse de toutes les poules sauvages naturelles à l'Allemagne; cela ne prouve pas que l'outarde soit une poule, mais bien qu'elle se trouve en Allemagne.

l. *Britisch Zoology*, page 88.

1. Ou *turneps :* nom anglais de la *rave* (*brassica rapa* Linn.).

dans les campagnes éloignées des villes et des lieux habités [a]. M. Linnæus dit qu'ils passent en Hollande et en Angleterre. Aristote parle aussi de leur migration [b]; mais c'est un point qui demande à être éclairci par des observations plus exactes.

Aldrovande reproche à Gessner d'être tombé dans quelque contradiction à cet égard, sur ce qu'il dit que l'outarde s'en va avec les cailles [c], ayant dit plus haut qu'elle ne quittait point la Suisse, où elle est rare, et qu'on y en prenait quelquefois l'hiver [d]; mais cela peut se concilier, ce me semble, en admettant la migration des outardes, et la resserrant dans des limites, comme les auteurs de la Zoologie britannique; d'ailleurs, celles qui se trouvent en Suisse sont des outardes égarées, dépaysées, en petit nombre, et dont les mœurs ne peuvent représenter celles de l'espèce : ne pourrait-on pas dire aussi que l'on n'a point de preuves que celles qu'on prend quelquefois à Zurich, pendant l'hiver, soient les mêmes qui y ont passé l'été précédent?

Ce qui paraît de plus certain, c'est que l'outarde ne se trouve que rarement dans les contrées montagneuses ou bien peuplées, comme la Suisse, le Tyrol, l'Italie, plusieurs provinces d'Espagne, de France, d'Angleterre et d'Allemagne; et que, lorsqu'elle s'y rencontre, c'est presque toujours en hiver [e]; mais quoiqu'elle puisse subsister dans les pays froids et qu'elle soit, selon quelques auteurs, un oiseau de passage, il ne paraît pas néanmoins qu'elle ait jamais passé en Amérique par le Nord; car bien que les relations des voyageurs soient remplies d'outardes trouvées dans ce nouveau continent, il est aisé de reconnaître que ces prétendues outardes sont des oiseaux aquatiques, comme je l'ai déjà remarqué plus haut, et absolument différents de la véritable outarde dont il est ici question. M. Barrère parle bien d'une outarde cendrée d'Amérique dans son *Essai d'Ornithologie* (page 33), qu'il dit avoir observée; mais, 1° il ne paraît pas l'avoir vue

a. *Ornithologia*, page 92.

b. *Hist. animal.*, lib. VIII.

c. Gesner, *de Avibus*, page 484. « Otidem de quâ scribo avolare puto cum coturnicibus, sed « corporis gravitate impeditum, perseverare non posse, et in locis proximis remanere. »

d. « Otis magna, si ea est quam vulgo Trappum vocant, non avolat, nisi fallor, ex nostris « regionibus (etsi Helvetiæ rara est), et hieme etiam interdum capitur apud nos. » Gesner, *ibidem*.

e. « Memini ter quaterque apud nos captum, et in Rhætiâ circa Curiam, decembri et januario « mensibus, nec apud nos, nec illic à quoquam agnitum. » Gesner, *de Avibus*, p. 486.

« L'outarde se voit rarement dans l'Orléanais, et seulement en hiver, dans les temps de neige. » Salerne, *Ornithologie*, p. 153. « Un particulier, incapable d'en imposer, ajoute le même « M. Salerne, m'a raconté qu'un jour que la campagne était couverte de neige et de frimas, « un de ses domestiques trouva le matin une trentaine d'outardes à moitié gelées, qu'il amena « à la maison, les prenant pour des dindons qu'on avait laissé coucher dehors, et qu'on ne « reconnut pour ce qu'elles étaient, que lorsqu'elles furent dégelées. » *Ibidem*.

Je me souviens moi-même d'en avoir vu deux, à deux différentes fois, dans une partie de la Bourgogne fertile en blé, et cependant montagneuse; mais ç'a toujours été en hiver et par un temps de neige.

en Amérique, puisqu'il n'en fait aucune mention dans sa *France équinoxiale;* 2° il est le seul, avec M. Klein, qui parle d'une outarde américaine : or celle de M. Klein, qui est le *macucagua* de Marcgrave, n'a point les caractères propres à ce genre, puisqu'elle a quatre doigts à chaque pied[a], et le bas de la jambe garni de plumes jusqu'à son articulation avec le tarse, qu'elle est sans queue, et qu'elle n'a guère d'autre rapport avec l'outarde que d'être un oiseau pesant qui ne se perche ni ne vole presque point[b]. A l'égard de M. Barrère, son autorité n'est pas d'un assez grand poids en histoire naturelle pour que son témoignage doive prévaloir contre celui de tous les autres; 3° enfin, son outarde cendrée d'Amérique a bien l'air d'être la femelle de l'outarde d'Afrique, laquelle est en effet toute couleur de cendre, selon M. Linnæus[c].

On me demandera peut-être pourquoi un oiseau qui, quoique pesant, a cependant des ailes, et qui s'en sert quelquefois, n'est point passé en Amérique par le nord, comme ont fait plusieurs quadrupèdes : je répondrai que l'outarde n'y est point passée, parce que, quoiqu'elle vole en effet, ce n'est guère que lorsqu'elle est poursuivie; parce qu'elle ne vole jamais bien loin, et que d'ailleurs elle évite surtout les eaux, selon la remarque de Belon, d'où il suit qu'elle n'a pas dû se hasarder à franchir de grandes étendues de mer; je dis de grandes étendues, car, quoique celles qui séparent les deux continents du côté du nord soient bien moindres que celles qui les séparent entre les tropiques, elles sont néanmoins considérables par rapport à l'espace que l'outarde peut parcourir d'un seul vol.

On peut donc regarder l'outarde comme un oiseau propre et naturel à l'ancien continent, et qui dans ce continent ne paraît point attaché à un climat particulier, puisqu'il peut vivre en Libye, sur les côtes de la mer Baltique, et dans tous les pays intermédiaires.

C'est un très-bon gibier : la chair des jeunes, un peu gardée, est surtout excellente; et si quelques écrivains ont dit le contraire, c'est pour avoir confondu l'*otis* avec l'*otus*, comme je l'ai remarqué plus haut. Je ne sais pourquoi Hippocrate l'interdisait aux personnes qui tombaient du mal caduc[d]. Pline reconnaît dans la graisse d'outarde la vertu de soulager les maux de mamelles qui surviennent aux nouvelles accouchées. On se sert des pennes de cet oiseau, comme on fait de celles d'oie et de cygne, pour écrire, et les pêcheurs les recherchent pour les attacher à leurs hameçons, parce qu'ils croient que les petites taches noires dont elles sont émaillées paraissent autant de petites mouches aux poissons qu'elles attirent par cette fausse apparence[e].

a. Klein, *Ordo Avium*, page 18.
b. Marcgrav., *Hist. nat. Brasil.*, page 213.
c. *Hist. nat.*, édit. X, page 155.
d. *Vide* Aldrovand., *Ornithologia*, p. 93.
e. Gesner, *de Avibus*, p. 488.

LA PETITE OUTARDE, VULGAIREMENT LA CANEPETIÈRE. [a] *

Cet oiseau ne diffère de l'outarde que parce qu'il est beaucoup plus petit, et par quelque variété dans le plumage : il a aussi cela de commun avec l'outarde, qu'on lui a donné le nom de cane et de canard, quoiqu'il n'ait pas plus d'affinité qu'elle avec les oiseaux aquatiques, et qu'on ne le voie jamais autour des eaux [b]. Belon prétend qu'on l'a ainsi nommé parce qu'il se tapit contre terre comme font les canes dans l'eau [c], et M. Salerne, parce qu'il ressemble en quelque chose à un canard sauvage, et qu'il vole comme lui [d] : mais l'incertitude et le peu d'accord de ces conjectures étymologiques font voir qu'un rapport aussi vague, et surtout un rapport unique, n'est point une raison suffisante pour appliquer à un oiseau le nom d'un autre oiseau ; car, si un lecteur qui trouve ce nom ne saisit point le rapport qu'on a voulu indiquer, il prendra nécessairement une fausse idée : or, il y a beaucoup à parier que ce rapport, étant unique, ne sera saisi que très-rarement.

La dénomination de petite outarde que j'ai préférée n'est point sujette à cet inconvénient, car l'oiseau dont il s'agit ayant tous les principaux caractères de l'outarde, à l'exception de la grandeur, le nom composé de petite outarde lui convient dans presque toute la plénitude de sa signification, et ne peut guère produire d'erreurs.

Belon a soupçonné que cet oiseau était le *tetrax* d'Athénée, se fondant sur un passage de cet auteur où il le compare pour la grandeur au *spermologus* [e], que Belon prend pour un *freux,* espèce de grosse corneille ; mais

a. « Quant à l'étymologie (dit M. Salerne, *Hist. nat. des oiseaux,* p. 155), on le nomme (cet « oiseau) *canepetière* ou *canepetrace :* 1° parce qu'il ressemble en quelque chose à un canard « sauvage et qu'il vole comme lui ; 2° parce qu'il se plaît parmi les pierres. Il y en a qui « pensent que ce nom lui vient de ce qu'il pétrit son aire ou son repaire ; d'autres disent que « c'est parce qu'il pète ; mais je préfère la première étymologie, d'autant plus que les Orléanais « appellent le petit moineau de muraille, dit friquet, un *petrac* ou *petrat.* »

Cette étymologie de canepetière, parce que cet oiseau pète, dit-on, ne paraît uniquement fondée que sur l'analogie du mot, car aucun naturaliste n'a rien dit de pareil dans l'histoire de cet oiseau, notamment Belon, qui a été copié par presque tous les autres.

D'ailleurs, je remarque que le proyer, dont le même M. Salerne parle aux pages 291 et 292, est appelé *péteux,* quoiqu'il ne soit point dit dans son histoire qu'il pète, mais bien qu'il se plaît dans les prés, les sainfoins et les luzernes. Or, la canepetière est aussi appelée *anas pratensis.*

b. Salerne, *Hist. nat. des oiseaux,* p. 155.

c. Belon, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 237.

d. Salerne, *loco citato.*

e. « Tetrax, inquit Alexander Myndius, avis est magnitudine spermologi, colore figlino, « sordidis quibusdam maculis lineisque magnis variegato : frugibus vescitur, et quando pepe- « rit, quadruplicem emittit vocem. » Athénée, lib. IX.

* *Otis tetrax* (Linn.). — La *petite outarde* ou *canepetière* (Cuv.).

Aldrovande assure au contraire que le *spermologus* est une espèce de moineau, et que par conséquent le *tetrax* auquel Athénée le compare pour la grandeur, ne saurait être la petite outarde [a] : aussi Willughby prétend-il que cet oiseau n'a point été nommé par les anciens [b].

Le même Aldrovande nous dit que les pêcheurs de Rome ont donné, sans qu'on sache pourquoi, le nom de *stella*, à un oiseau qu'il avait pris d'abord pour la petite outarde, mais qu'ensuite il a jugé différent en y regardant de plus près [c]; cependant malgré un aveu aussi formel, Ray, et d'après lui M. Salerne, disent que la canepetière et le *stella avis* d'Aldrovande paraissent être de la même espèce [d], et M. Brisson place sans difficulté le *stella* d'Aldrovande parmi les synonymes de la petite outarde; il semble même imputer à Charleton et à Willughby d'avoir pensé de même [e], quoique ces deux auteurs aient été fort attentifs à ne point confondre ces deux sortes d'oiseaux, que, selon toute apparence, ils n'avaient point vus [f].

D'un autre côté, M. Barrère, brouillant la petite outarde avec le râle, lui a imposé le nom d'*ortygometra melina,* et lui donne un quatrième doigt à chaque pied [g]; tant il est vrai que la multiplicité des méthodes ne fait que donner lieu à de nouvelles erreurs, sans rien ajouter aux connaissances réelles.

Cet oiseau est une véritable outarde comme j'ai dit, mais construite sur une plus petite échelle, d'où M. Klein a pris occasion de l'appeler *outarde naine* [h]: sa longueur, prise du bout du bec au bout des ongles, est de dix-huit pouces, c'est-à-dire plus d'une fois moindre que la même dimension prise dans la grande outarde. Cette seule mesure donne toutes les autres, et il n'en faut pas conclure, avec M. Ray, que la petite outarde soit à la grande comme un est à deux [i], mais comme un est à huit, puisque les volumes des corps semblables sont entre eux comme les cubes de celles de leurs dimensions simples qui se correspondent; sa grosseur est à peu près

a. *Ornithologia,* lib. XIII, p. 61.

b. *Idem,* p. 130. « Veteribus indicta videtur. »

c. *Ornithol.* Aldrov., t. II, p. 98. « Arbitrabar cum Bellonianâ *canepetière* eadem esse, sed ex collata utriusque descriptione, diversam esse judicavi. »

d. Voyez Ray, *Synopsis meth. Avium,* p. 59; et Salerne, *Hist. nat. des oiseaux,* p. 154.

e. *Ornithologia,* p. 25.

f. Charleton en fait deux espèces différentes, dont l'une, qui est la neuvième de ses *phytivores,* est la canepetière, et l'autre, qui est la dixième espèce du même genre, est l'*avis stella :* sur celle-ci, il renvoie à Jonston, et il ne parle de l'autre que d'après Belon. A l'égard de Willughby, il ne donne nulle part le nom de *stella* à la canepetière (voyez son *Ornithologie,* p. 129), ni le nom de canepetière à l'*avis stella* (voyez la figure qui est au bas de la pl. XXXII et qui paraît copiée d'après celle de l'*avis stella* d'Aldrovande; voyez aussi la table au mot *stella*).

g. *Specimen ornitholog.,* class. III, gen. XXXV, p. 62.

h. « Tarda nana, an otis uti videtur, seu tarda aquatica. » *Ordo Avium,* p. 18, nº 11. Voilà encore la petite outarde transformée expressément en oiseau aquatique.

i. « Tardæ persimilis est, sed duplo minor. » Ray, *Synopsis meth. Avium,* p. 59.

celle d'un faisan[a]; elle a, comme la grande outarde, trois doigts seulement à chaque pied, le bas de la jambe sans plumes, le bec des gallinacés, et un duvet couleur de rose sous toutes les plumes du corps; mais elle a deux pennes de moins à la queue, une penne de plus à chaque aile, dont les dernières pennes vont, l'aile étant pliée, presque aussi loin que les premières, par lesquelles on entend les plus éloignées du corps : outre cela le mâle n'a point ces barbes de plumes qu'a le mâle de la grande espèce, et M. Klein ajoute que son plumage est moins beau que celui de la femelle[b], contre ce qui se voit le plus souvent dans les oiseaux : mais à ces différences près, qui sont assez légères, on retrouve dans la petite espèce tous les attributs extérieurs de la grande, et même presque toutes les qualités intérieures, le même naturel, les mêmes mœurs, les mêmes habitudes; il semble que la petite soit éclose d'un œuf de la grande, dont le germe aurait eu une moindre force de développement.

Le mâle se distingue de la femelle par un double collier blanc et par quelques autres variétés dans les couleurs ; mais celles de la partie supérieure du corps sont presque les mêmes dans les deux sexes, et sont beaucoup moins sujettes à varier dans les différents individus, ainsi que Belon l'avait remarqué.

Selon M. Salerne, ces oiseaux ont un cri particulier d'amour qui commence au mois de mai ; ce cri est *brout* ou *prout ;* ils le répètent surtout la nuit, et on l'entend de fort loin ; alors les mâles se battent entre eux avec acharnement, et tâchent de se rendre maîtres chacun d'un certain district ; un seul suffit à plusieurs femelles, et la place du rendez-vous d'amour est battue comme l'aire d'une grange.

La femelle pond, au mois de juin, trois, quatre, et jusqu'à cinq œufs fort beaux, d'un vert luisant; lorsque ses petits sont éclos, elle les mène comme la poule mène les siens. Ils ne commencent à voler que vers le milieu du mois d'août; et quand ils entendent du bruit, ils se tapissent contre terre et se laisseraient plutôt écraser que de remuer de la place[c].

On prend les mâles au piége, en les attirant avec une femelle empaillée dont on imite le cri; on les chasse aussi avec l'oiseau de proie; mais, en général, ces oiseaux sont fort difficiles à approcher, étant toujours aux aguets sur quelque hauteur, dans les avoines, mais jamais, dit-on, dans les

a. Qui voudra avoir la perspective d'une canepetière s'imagine voir une caille beaucoup madrée (*tachetée*) aussi grande comme une moyenne faisane. Belon, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 238.

b. Klein, *Ordo Avium*, p. 18.

c. Salerne *Hist. nat. des oiseaux*, p. 155. L'auteur n'indique point les sources où il a puisé tous ces faits ; ils ressemblent beaucoup à ce qu'on dit du coq de bruyère, qui s'appelle *tetrix* (voyez *ibidem*, p. 136) ; et comme on a donné le nom de *tetrax* à la petite outarde, on pourrait craindre qu'il n'y eût ici quelque méprise fondée sur une équivoque de nom, d'autant plus que M. Salerne est le seul naturaliste qui entre dans d'aussi grands détails sur la génération de la petite outarde sans citer ses garants.

seigles et dans les blés : lorsque sur la fin de la belle saison ils se disposent à quitter le pays pour passer dans un autre, on les voit se rassembler par troupes ; et pour lors il n'y a plus de différence entre les jeunes et les vieux [a].

Ils se nourrissent, selon Belon [b], comme ceux de la grande espèce, c'est-à-dire d'herbes et de graines, et outre cela de fourmis, de scarabées et de petites mouches ; mais, selon M. Salerne, les insectes sont leur nourriture principale : seulement ils mangent quelquefois au printemps les feuilles les plus tendres du laitron [c1].

La petite outarde est moins répandue que la grande, et paraît confinée dans une zone beaucoup plus étroite. M. Linnæus dit qu'elle se trouve en Europe, et particulièrement en France [d] ; cela est un peu vague, car il y a des pays très-considérables en Europe, et même de grandes provinces en France où elle est inconnue : on peut mettre les climats de la Suède et de la Pologne au nombre de ceux où elle ne se plaît point, car M. Linnæus lui-même n'en fait aucune mention dans sa *Fauna suecica*, ni le P. Rzaczynski dans son *Histoire naturelle de Pologne ;* et M. Klein n'en a vu qu'une seule à Dantzick, laquelle venait de la ménagerie du margrave de Bareith [e].

Il faut qu'elle ne soit pas non plus bien commune en Allemagne, puisque Frisch, qui s'attache à décrire et représenter les oiseaux de cette région, et qui parle assez au long de la grande outarde, ne dit pas un mot de celle-ci, et que Schwenckfeld ne la nomme seulement pas.

Gessner se contente de donner son nom dans la liste des oiseaux qu'il n'avait jamais vus, et il est bien prouvé qu'en effet il n'avait jamais vu celui-ci, puisqu'il lui suppose des pieds velus comme à l'attagas [f], ce qui donne lieu de croire qu'il est au moins fort rare en Suisse.

Les auteurs de la *Zoologie britannique*, qui se sont voués à ne décrire aucun animal qui ne fût breton, ou du moins d'origine bretonne, auraient cru manquer à leur vœu s'ils eussent décrit une petite outarde qui avait été cependant tuée dans la province de Cornouailles, mais qu'ils ont regardée comme un oiseau égaré, et tout à fait étranger à la Grande-Bretagne [g] ; elle l'est en effet à un tel point, qu'un individu de cette espèce ayant été présenté à la Société royale, aucun des membres qui étaient présents ce jour-là ne le reconnut, et qu'on fut obligé de députer à M. Edwards pour savoir ce que c'était [h].

a. Voyez Salerne, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 155.
b. Belon, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 237.
c. Salerne, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 155.
d. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, p. 154.
e. Klein, *Ordo Avium*, p. 18.
f. Gesner, *de Avium naturâ*, p. 715 et 795.
g. *Britisch Zoology*, p. 288.
h. Edwards, *Glanures*, pl. CCLI.

1 Le *laitron des champs* (*sonchus arvensis* Linn.).

D'un autre côté, Belon nous assure que de son temps les ambassadeurs de Venise, de Ferrare et du Pape, à qui il en montra une, ne la reconnurent pas mieux, ni personne de leur suite, et que quelques-uns la prirent pour une faisane : d'où il conclut avec raison qu'elle doit être fort rare en Italie [a]; et cela est vraisemblable, quoique M. Ray, passant par Modène, en ait vu une au marché [b] : voilà donc la Pologne, la Suède, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie, à excepter du nombre des pays de l'Europe où se trouve la petite outarde; et ce qui pourrait faire croire que ces exceptions sont encore trop limitées, et que la France est le seul climat propre, le seul pays naturel de cet oiseau, c'est que les naturalistes français sont ceux qui paraissent le connaître mieux, et presque les seuls qui en parlent d'après leurs propres observations, et que tous les autres, excepté M. Klein, qui n'en avait vu qu'un, n'en parlent que d'après Belon.

Mais il ne faut pas même croire que la petite outarde soit également commune dans tous les cantons de la France; je connais de très-grandes provinces de ce royaume où elle ne se voit point.

M. Salerne dit qu'on la trouve assez communément dans la Beauce (où cependant elle n'est que passagère), qu'on la voit arriver vers le milieu d'avril, et s'en aller aux approches de l'hiver; il ajoute qu'elle se plaît dans les terres maigres et pierreuses, raison pourquoi on l'appelle *canepetrace*, et ses petits *petraceaux*. On la voit aussi dans le Berri, où elle est connue sous le nom de *canepetrotte* [c]; enfin elle doit être commune dans le Maine et la Normandie, puisque Belon, jugeant de toutes les autres provinces de France par celle-ci, qu'il connaissait le mieux, avance qu'*il n'y a paysan dans ce royaume qui ne la sache nommer* [d].

La petite outarde est naturellement rusée et soupçonneuse, au point que cela a passé en proverbe, et que l'on dit des personnes qui montrent ce caractère *qu'ils font de la canepetière* [e].

Lorsque ces oiseaux soupçonnent quelque danger, ils partent et font un vol de deux ou trois cents pas, très-raide et fort près de terre; puis, lorsqu'ils sont posés, ils courent si vite qu'à peine un homme les pourrait atteindre [f].

La chair de la petite outarde est noire et d'un goût exquis; M. Klein nous assure que les œufs de la femelle qu'il a eue étaient très-bons à manger, et il ajoute que la chair de cette femelle était meilleure que celle de la femelle du petit coq de bruyère [g], ce dont il pouvait juger par comparaison.

a. Belon, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 237.
b. Ray, *Synopsis method. Avium*, p. 59.
c. Salerne, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 155.
d. Belon, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 237.
e. *Idem, ibidem.*
f. *Idem, ibidem.*
g. Klein, *Ordo Avium*, p. 18.

Quant à l'organisation intérieure, elle est à peu près la même, suivant Belon, que dans le commun des granivores [a].

OISEAUX ÉTRANGERS QUI ONT RAPPORT AUX OUTARDES

I. — LE LOHONG OU L'OUTARDE HUPPÉE D'ARABIE. *

L'oiseau que les Arabes appellent *lohong*, et que M. Edwards a dessiné et décrit le premier, est à peu près de la grosseur de notre grande outarde; il a, comme elle, trois doigts à chaque pied, dirigés de même, seulement un peu plus courts; les pieds, le bec et le cou plus longs, et paraît en général modelé sur des proportions plus légères.

Le plumage de la partie supérieure du corps est plus brun, et semblable à celui de la bécasse, c'est-à-dire fauve, rayé de brun foncé, avec des taches blanches en forme de croissant sur les ailes; le dessous du corps est blanc, ainsi que le contour de la partie supérieure de l'aile; le sommet de la tête, la gorge et le devant du cou, ont des raies transversales d'un brun obscur sur un fond cendré; le bas de la jambe, le bec et les pieds sont d'un brun clair et jaunâtre; la queue est tombante comme celle de la perdrix, et traversée par une bande noire: les grandes pennes de l'aile et la huppe sont de cette même couleur.

Cette huppe est un trait fort remarquable dans l'outarde d'Arabie; elle est pointue, dirigée en arrière, et fort inclinée à l'horizon; de sa base, elle jette en avant deux lignes noires, dont l'une plus longue passe sur l'œil et lui forme une espèce de sourcil; l'autre, beaucoup plus courte, se dirige comme pour embrasser l'œil par-dessous, mais n'arrive point jusqu'à l'œil, lequel est noir et placé au milieu d'un espace blanc.

En regardant cette huppe de profil, et d'un peu loin, on croirait voir des oreilles un peu couchées, et qui se portent en arrière; et comme l'outarde d'Arabie a été sans doute plus connue des Grecs que la nôtre, il est vraisemblable qu'ils l'ont nommée *otis*, à cause de ces espèces d'oreilles, de même qu'ils ont nommé le duc *otus* ou *otos*, à cause de deux aigrettes semblables qui le distinguent des chouettes.

Un individu de cette espèce, qui venait de Moka, dans l'Arabie-Heureuse, a vécu plusieurs années à Londres dans les volières de M. Hans Sloane; et M. Edwards, qui nous en a donné la figure coloriée, ne nous a conservé aucun détail sur ses mœurs, ses habitudes, ni même sur sa façon de se

a. Belon, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 238.

* *Otis arabs* (Linn.).

nourrir[a]; mais du moins il n'aurait pas dû la confondre avec les gallinacés, dont elle diffère par des traits si frappants, ainsi que je l'ai fait voir à l'article de l'outarde.

II. — L'OUTARDE D'AFRIQUE *

C'est celle dont M. Linnæus fait sa quatrième espèce : elle diffère de l'outarde d'Arabie par les couleurs du plumage; le noir y domine, mais le dos es cendr et les oreilles blanches.

Le mâle a le bec et les pieds jaunes, le sommet de la tête cendré, et le bord extérieur des ailes blanc; mais la femelle est partout de couleur cendrée, à l'exception du ventre et des cuisses, qui sont noires, comme dans l'outarde des Indes[b].

Cet oiseau se trouve en Éthiopie, selon M. Linnæus, et il y a grande apparence que celui dont le voyageur Le Maire parle sous le nom d'*autruche volante* du Sénégal[c], n'est pas un oiseau différent; car, quoique ce voyageur en dise peu de chose, ce peu s'accorde en partie, et ne disconvient en rien avec l description ci-dessus : selon lui, son plumage est gris et noir, sa chair délicieuse, et sa grosseur à peu près de celle du cygne; mais cette conjecture tire une nouvelle force du témoignage de M. Adanson. Cet habile naturaliste ayant tué au Sénéga l et par conséquent examiné de près, une de ces autruches volantes, nous assure qu'elle ressemble à bien des égards à notre outarde d'Europe, mais qu'elle en diffère par la couleur du plumage, qui est généralement d'un gris cendré, par son cou, qui est beaucoup plus long, et par une espèce de huppe qu'elle a derrière la tête[d].

Cette huppe est sans doute ce que M. Linnæus appelle les *oreilles*, et cette couleur gris cendré est précisément celle de la femelle; et comme ce sont là les principaux traits par lesquels l'outarde d'Afrique de M. Linnæus et l'autruche volante du Sénégal diffèrent de notre outarde d'Europe, on peut en induire, ce me semble, que ces deux oiseaux se ressemblent beaucoup, et par la même raison on peut encore étendre à tous deux ce qui a été observé sur chacun en particulier; par exemple, qu'ils ont à peu près la grosseur de notre outarde, et le cou plus long : cette longueur du cou, dont parle M. Adanson, est un trait de ressemblance avec l'outarde d'Ara-

a. M. Edwards l'appelle *Arabian Bustard*, pl. XII. — M. Linnæus, *Otis arabs, auribus erecto cristatis. Syst. nat.*, édit. X, gen. LXXV, spéc. II. — M. Klein, *Tarda Mochaensis Arabica. Ordo Avium*, p. 18, n° 3. — Les Arabes lui donnent le nom de *lohong*, selon M. Edwards, nom qui ne se trouve point dans le texte anglais relatif à la planche XII, mais dans la traduction française, laquelle est avouée de l'auteur.

b. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, p. 155.

c. *Voyage de Le Maire aux îles Canaries, cap Vert, Sénégal*, etc. Paris, 1695, p. 106.

d. *Voyage au Sénégal*, par M. Adanson. Paris, 1757, in-4°, p. 160.

* *Otis afra* (Linn.).

bie, qui habite à peu près le même climat; et l'on ne peut tirer aucune conséquence contraire du silence de M. Linnæus, puisqu'il n'indique pas une seule dimension de son outarde d'Afrique. A l'égard de la grosseur, Le Maire fait celle de l'autruche volante égale à celle du cygne[a], et M. Adanson à celle de l'outarde d'Europe, puisque ayant dit qu'elle lui ressemblait à bien des égards, et ayant indiqué les principales différences, il n'en établit aucune à cet égard[b]; et comme d'ailleurs l'Éthiopie ou l'Abyssinie, qui est le pays de l'outarde d'Afrique, et le Sénégal, qui est celui de l'autruche volante, quoique fort éloignés en longitude, sont néanmoins du même climat, je vois beaucoup de probabilité à dire que ces deux oiseaux appartiennent à une seule et même espèce.

III. — LE CHURGE OU L'OUTARDE MOYENNE DES INDES. *

Cette outarde est non-seulement plus petite que celles d'Europe, d'Afrique et d'Arabie, mais elle est encore plus menue à proportion, et plus haut montée qu'aucune autre outarde : elle a vingt pouces de haut depuis le plan de position jusqu'au sommet de la tête; son cou paraît plus court, relativement à la longueur de ses pieds; du reste, elle a tous les caractères de l'outarde : trois doigts seulement à chaque pied, et ces doigts isolés; le bas de la jambe sans plumes; le bec un peu courbé, mais plus allongé ; et je ne vois point par quelles raisons M. Brisson l'a renvoyée au genre des pluviers.

Le caractère distinctif par lequel les pluviers diffèrent des outardes, consiste, selon lui, dans la forme du bec, que celles-ci ont en cône courbé, et ceux-là droit et renflé par le bout. Or l'outarde des Indes, dont il s'agit ici, a le bec plutôt courbé que droit, et ne l'a point renflé par le bout comme les pluviers ; du moins c'est ainsi que l'a représenté M. Edwards[c] dans une figure que M. Brisson avoue comme exacte[d]; je puis même ajouter qu'elle a le bec plus courbé et moins renflé par le bout que l'outarde d'Arabie de M. Edwards[e], dont la figure a paru aussi très-exacte à M. Brisson[f], et qu'il a rangée sans difficulté parmi les outardes.

D'ailleurs il ne faut que jeter les yeux sur la figure de l'outarde des Indes, et la comparer avec celles des pluviers, pour reconnaître qu'elle en diffère beaucoup par le port total et par les proportions, ayant le cou plus

a. *Voyage de Le Maire aux îles Canaries*, p. 72.
b. *Voyage au Sénégal, loco citato.*
c. Edwards, *Glanures*, pl. CCL.
d. Brisson, *Ornithologie*, t. V, p. 82.
e. Edwards, *Natural history of un common Birds*, pl. XII.
f. Brisson, *Ornithologie*, t. V, p. 30.

* *Otis bengalensis* (Lath.). L'*outarde churge*.

long, les ailes plus courtes, et la forme du corps plus développée : ajoutez à cela qu'elle est quatre fois plus grosse que le plus gros pluvier, lequel n'a que seize pouces de long du bout du bec au bout des ongles [a], au lieu qu'elle en a vingt-six [b].

Le noir, le fauve, le blanc et le gris sont les principales couleurs du plumage, comme dans l'outarde d'Europe, mais elles sont distribuées différemment : le noir sur le sommet de la tête, le cou, les cuisses et tout le dessous du corps; le fauve, plus clair sur les côtés de la tête et autour des yeux, plus brun et mêlé avec du noir sur le dos, la queue, la partie des ailes la plus proche du dos, et au haut de la poitrine, où il forme comme une large ceinture sur un fond noir; le blanc sur les couvertures des ailes les plus éloignées du dos, le blanc mêlé de noir sur leur partie moyenne; le gris plus foncé sur les paupières, l'extrémité des plus longues pennes de l'aile [c], de quelques-unes des moyennes et des plus courtes, et sur quelques-unes de leurs couvertures; enfin, le gris plus clair et presque blanchâtre sur le bec et les pieds.

Cet oiseau est originaire de Bengale, où on l'appelle *churge,* et où il a été dessiné d'après nature [d] : il est à remarquer que le climat de Bengale est à peu près le même que celui d'Arabie, d'Abyssinie et du Sénégal, où se trouvent les deux outardes précédentes : on peut appeler celle-ci *outarde moyenne,* parce qu'elle tient le milieu, pour la grosseur, entre les grandes et les petites espèces.

IV. — LE HOUBARA OU PETITE OUTARDE HUPPÉE D'AFRIQUE. *

Nous avons vu que, parmi les grandes outardes, il y en avait de huppées, et d'autres qui ne l'étaient point, et nous allons retrouver la même différence entre les petites outardes; car la nôtre n'a point de huppe, ni même de ces barbes de plumes qu'on voit à la grande outarde d'Europe, tandis que celles-ci ont non-seulement des huppes, mais encore des fraises; et il est à remarquer que c'est en Afrique que se trouvent toutes les huppées, soit de la grande, soit de la petite espèce.

Celle que les Barbaresques appellent *houbaara* est en effet huppée et fraisée; M. Shaw, qui en donne la figure [e], dit positivement qu'elle a la

a. Brisson, *Ornithologie,* t. V, p. 76.

b. *Ibidem,* p. 82. Cela ne contredit pas ce que j'ai dit ci-dessus, qu'elle avait vingt pouces de haut depuis le plan de position jusqu'au sommet de la tête, parce qu'en mesurant ainsi la hauteur on ne tient compte ni de la longueur du bec, ni de celle des doigts.

c. Comme à quelques outardes d'Europe. Voyez *Animaux de Perrault,* partie II, p. 103.

d. *Edwards, Glanures,* pl. CCL, t. I, chap. XV.

e. *Travels or observations relating to several parts of Barbary and the Levant,* by Thomas Shaw, p. 252.

* *Otis houbara* (Gmel.). — Le *houbara* (Cuv.).

forme et le plumage de l'outarde, mais qu'elle est beaucoup plus petite, n'ayant guère que la grosseur d'un chapon ; et par cette raison seule, ce voyageur, d'ailleurs habile, mais qui sans doute ne connaissait point notre petite outarde de France, blâme Golius d'avoir traduit le mot *houbaary* par outarde.

Elle vit, comme la nôtre, de substances végétales et d'insectes, et elle se tient le plus communément sur les confins du désert.

Quoique M. Shaw ne lui donne point de huppe dans sa description, il lui en donne une dans la figure qui y est relative, et cette huppe paraît renversée en arrière et comme tombante ; sa fraise est formée par de longues plumes qui naissent du cou, et qui se relèvent un peu et se renflent, comme il arrive à notre coq domestique lorsqu'il est en colère.

C'est, dit M. Shaw, une chose curieuse de voir, quand elle se sent menacée par un oiseau de proie, de voir, dis-je, par combien d'allées et de venues, de tours et de détours, de marches et de contre-marches, en un mot, par combien de ruses et de souplesses elle cherche à échapper à son ennemi.

Ce savant voyageur ajoute qu'on regarde comme un excellent remède contre le mal des yeux, et que par cette raison l'on paie quelquefois très-cher, son fiel et une certaine matière qui se trouve dans son estomac.

V. — LE RHAAD, AUTRE PETITE OUTARDE HUPPÉE D'AFRIQUE. *

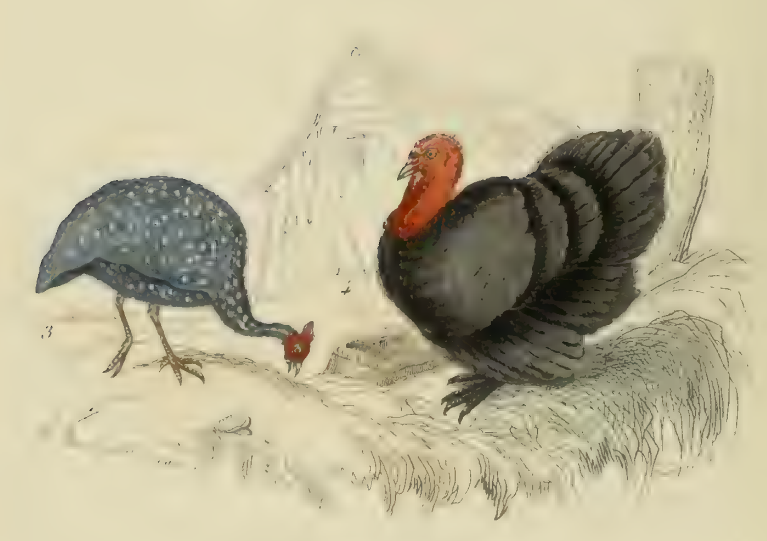
Le rhaad est distingué de notre petite outarde de France par sa huppe, et du houbaara d'Afrique en ce qu'il n'a pas comme lui le cou orné d'une fraise ; du reste, il est de la même grosseur que celui-ci ; il a la tête noire, la huppe d'un bleu foncé, le dessus du corps et des ailes jaunes, tacheté de brun, la queue d'une couleur plus claire, rayée transversalement de noir, le ventre blanc et le bec fort, ainsi que les jambes.

Le petit rhaad ne diffère du grand que par sa petitesse (n'étant pas plus gros qu'un poulet ordinaire), par quelques variétés dans le plumage, et parce qu'il est sans huppe ; mais, avec tout cela, il serait possible qu'il fût de la même espèce que le grand, et qu'il n'en différât que par le sexe. Je fonde cette conjecture : 1° sur ce qu'habitant le même climat il n'a point d'autre nom ; 2° sur ce que dans presque toutes les espèces d'oiseaux, excepté les carnassiers, le mâle paraît avoir une plus grande puissance de développement, qui se marque au dehors par la hauteur de la taille, par la force des muscles, par l'excès de certaines parties, telles que les membranes charnues, les éperons, etc., par les huppes, les aigrettes et les fraises qui

* *Othis-rhaad* (Lath.). — Simple variété (d'âge ou de sexe) de l'*houbara*, selon M. Temminck; espèce distincte, selon d'autres.



La Poule et le Coq



La Pintade et le Dindon

N° 105

sont, pour ainsi dire, une surabondance d'organisation, et même par la vivacité des couleurs du plumage.

Quoi qu'il en soit, on a donné au grand et au petit rhaad le nom de *saf-saf*. *Rhaad* signifie le tonnerre en langage africain, et exprime le bruit que font tous ces oiseaux en s'élevant de terre; et *saf-saf* celui qu'ils font avec leurs ailes lorsqu'ils sont en plein vol [a].

LE COQ. * [1]

Cet oiseau, quoique domestique, quoique le plus commun de tous, n'est peut-être pas encore assez connu : excepté le petit nombre de personnes qui font une étude particulière des productions de la nature, il en est peu qui n'aient quelque chose à apprendre sur les détails de sa forme extérieure, sur la structure de ses parties internes, sur ses habitudes naturelles ou acquises, sur les différences qu'entraînent celles du sexe, du climat, des aliments; enfin, sur les variétés des races diverses qui se sont séparées plus tôt ou plus tard de la souche primitive.

Mais si le coq est trop peu connu de la plupart des hommes, il n'est pas moins embarrassant pour un naturaliste à méthode, qui ne croit connaître un objet que lorsqu'il a su lui trouver une place dans ses classes et dans ses genres; car, si, prenant les caractères généraux de ses divisions méthodiques dans le nombre des doigts, il le met au rang des oiseaux qui en ont quatre, que fera-t-il de la poule à cinq doigts qui est certainement une poule, et même fort ancienne, puisqu'elle remonte jusqu'au temps de Columelle, qui en parle comme d'une race de distinction [b]? que s'il fait du coq une classe à part, caractérisée par la forme singulière de sa queue, où placera-t-il le coq sans croupion et par conséquent sans queue, et qui n'en est pas moins un coq? que s'il admet pour caractère de cette espèce d'avoir les jambes garnies de plumes jusqu'au talon, ne sera-t-il pas embarrassé du

a. Voyez Thomas Shaw, *Travels*, etc., p. 252.

b. « Generosissimæ creduntur quæ quinos habent digitos. » Columelle, lib. VIII, cap. II.

* *Phasianus gallus* (Linn.). — Le *coq* et la *poule ordinaires* (Cuv.). — Ordre des *Gallinacés*, IVe *ordre des Oiseaux;* genre *Faisans*, sous-genre *Coqs* (Cuv.). — « On connaît aujour- « d'hui plusieurs espèces de coqs sauvages. — Sonnerat a décrit la première (*gallus Sonneratii* « Temm.), fort remarquable par les plumes du cou du mâle, dont les tiges s'élargissent vers « le bas en trois disques successifs de matière cornée; la crête du mâle est dentelée. Elle se « trouve dans les montagnes des Gates de l'Indostan. — Leschenaud en a rapporté deux autres « de Java : l'une (*gallus bankiva* Temm.), qui a la crête dentelée comme la précédente, et ne « porte sur le cou que de longues plumes tombantes, du plus beau roux doré, me paraît « ressembler le plus à nos coqs domestiques; l'autre (*phasianus varius* Shaw, *gallus furcatus* Temm.) noire, à cou vert cuivré, maillé de noir, a la crête sans dentelures, et sous « la gorge un petit fanon sans barbillons latéraux. » (Cuvier.)

1 Le lecteur reconnaîtra, sans peine, que les premières pages de l'*histoire du coq* sont de Buffon.

coq pattu qui a des plumes jusqu'à l'origine des doigts, et du coq du Japon qui en a jusqu'aux ongles[1]? enfin, s'il veut ranger les gallinacés à la classe des granivores, et que dans le nombre et la structure de leurs estomacs et de leurs intestins il croie voir clairement qu'ils sont en effet destinés à se nourrir de graines et d'autres matières végétales, comment s'expliquera-t-il à lui-même cet appétit de préférence qu'ils montrent constamment pour les vers de terre, et même pour toute chair hachée, cuite ou crue, à moins qu'il ne se persuade que la nature, ayant fait la poule granivore par ses longs intestins et son double estomac, l'a faite aussi vermivore, et même carnivore par son bec un tant soit peu crochu, ou plutôt ne conviendra-t-il pas, s'il est de bonne foi, que les conjectures que l'on se permet ainsi sur les intentions de la nature, et les efforts que l'on tente pour renfermer l'inépuisable variété de ses ouvrages dans les limites étroites d'une méthode particulière, ne paraissent être faits que pour donner essor aux idées vagues et aux petites spéculations d'un esprit qui ne peut en concevoir de grandes, et qui s'éloigne d'autant plus de la vraie marche de la nature et de la connaissance réelle de ses productions? Ainsi, sans prétendre assujettir la nombreuse famille des oiseaux à une méthode rigoureuse, ni la renfermer tout entière dans cette espèce de filet scientifique dont[2], malgré toutes nos précautions, il s'en échapperait toujours quelques-uns, nous nous contenterons de rapprocher ceux qui nous paraîtront avoir plus de rapport entre eux, et nous tâcherons de les faire connaître par les traits les plus caractérisés de leur conformation intérieure, et surtout par les principaux faits de leur histoire.

Le coq est un oiseau pesant, dont la démarche est grave et lente, et qui ayant les ailes fort courtes, ne vole que rarement, et quelquefois avec des cris qui expriment l'effort; il chante indifféremment la nuit et le jour, mais non pas régulièrement à certaines heures, et son chant est fort différent de celui de sa femelle, quoiqu'il y ait aussi quelques femelles qui ont le même cri du coq, c'est-à-dire qui font le même effort du gosier avec un moindre effet; car leur voix n'est pas si forte et ce cri n'est pas si bien articulé; il gratte la terre pour chercher sa nourriture, il avale autant de petits cail-

1. Le naturaliste, qu'on interpelle ici, aurait pu répondre : mais tous vos *coqs*, à *cinq doigts*, sans *croupion*, à *jambes emplumées*, etc., n'en sont pas moins des *coqs*. Ces modifications de nature n'empêchent pas tous ces oiseaux d'être de simples *variétés* de l'*espèce du coq*, et cette *espèce* d'être de l'*ordre des gallinacés*. « L'espèce du *coq*, si répandue dans nos basses- « cours, y varie à l'infini pour les couleurs; sa grosseur y est très-diverse; il est des races où « la crête est remplacée par une touffe de plumes redressées; quelques-unes ont des plumes « sur les tarses et même sur les doigts; d'autres ont la crête, les barbillons et le périoste de « tout le squelette noirs; certaines races monstrueuses ont, pendant plusieurs générations, cinq « et même six doigts. » (Cuvier.)

2. *Filet scientifique :* critique très-fine, mais qui ne s'applique qu'aux *méthodes artificielles*. Je l'ai déjà dit : la *méthode naturelle* n'est que l'expression des rapports des êtres; rien ne lui *échappe* donc que les rapports encore inconnus.

loux que de grains, et n'en digère que mieux; il boit en prenant de l'eau dans son bec et levant la tête à chaque fois pour l'avaler, il dort le plus souvent un pied en l'air [a] et en cachant sa tête sous l'aile du même côté; son corps, dans sa situation naturelle, se soutient à peu près parallèle au plan de position, le bec de même, le cou s'élève verticalement, le front est orné d'une crête rouge et charnue, et le dessous du bec d'une double membrane de même couleur et de même nature : ce n'est cependant ni de la chair ni des membranes, mais une substance particulière, et qui ne ressemble à aucune autre.

Dans les deux sexes, les narines sont placées de part et d'autre du bec supérieur, et les oreilles de chaque côté de la tête, avec une peau blanche au-dessous de chaque oreille; les pieds ont ordinairement quatre doigts, quelquefois cinq, mais toujours trois en avant et le reste en arrière; les plumes sortent deux à deux de chaque tuyau, caractère assez singulier, qui n'a été saisi que par très-peu de naturalistes; la queue est à peu près droite, et néanmoins capable de s'incliner du côté du cou et du côté opposé; cette queue, dans les races de gallinacés qui en ont une, est composée de quatorze grandes plumes qui se partagent en deux plans égaux, inclinés l'un à l'autre, et qui se rencontrent par leur bord supérieur sous un angle plus ou moins aigu; mais ce qui distingue le mâle, c'est que les deux plumes du milieu de la queue sont beaucoup plus longues que les autres, et se recourbent en arc; que les plumes du cou et du croupion sont longues et étroites, et que leurs pieds sont armés d'éperons : il est vrai qu'il se trouve aussi des poules qui ont des éperons, mais cela est rare, et les poules, ainsi éperonnées, ont beaucoup d'autres rapports avec le mâle; leur crête se relève ainsi que leur queue, elles imitent le chant du coq et cherchent à l'imiter en choses plus essentielles [b]; mais on aurait tort de les regarder pour cela comme hermaphrodites, puisque étant incapables des véritables fonctions du mâle, et n'ayant que du dégoût pour celles qui leur conviendraient mieux, ce sont, à vrai dire, des individus viciés, indécis, privés de l'usage du sexe et même des attributs essentiels de l'espèce, puisqu'ils ne peuvent en perpétuer aucune.

Un bon coq est celui qui a du feu dans les yeux, de la fierté dans la démarche, de la liberté dans ses mouvements, et toutes les proportions qui annoncent la force : un coq, ainsi fait, n'imprimerait pas la terreur à un lion, comme on l'a dit et écrit tant de fois, mais il inspirera de l'amour à un grand nombre de poules; si on veut le ménager on ne lui en laissera que douze ou quinze. Columelle voulait qu'on ne lui en donnât pas plus de

a. Par une suite de cette attitude habituelle, la cuisse qui porte ordinairement le corps est la plus charnue, et nos gourmands savent bien la distinguer de l'autre dans les chapons et les poulardes.

b. Aristot., *Historia animalium*, lib. IX, cap. XLIX.

cinq; mais quand il en aurait cinquante chaque jour, on prétend qu'il ne manquerait à aucune [a]; à la vérité, personne ne peut assurer que toutes ses approches soient réelles, efficaces et capables de féconder les œufs de sa femelle. Ses désirs ne sont pas moins impétueux que ses besoins paraissent être fréquents. Le matin, lorsqu'on lui ouvre la porte du poulailler où il a été renfermé pendant la nuit, le premier usage qu'il fait de sa liberté est de se joindre à ses poules; il semble que chez lui le besoin de manger ne soit que le second; et lorsqu'il a été privé de poules pendant du temps, il s'adresse à la première femelle qui se présente, fût-elle d'une espèce fort éloignée [b], et même il s'en fait une du premier mâle qu'il trouve en son chemin; le premier fait est cité par Aristote, et le second est attesté par l'observation de M. Edwards [c], et par une loi dont parle Plutarque [d], laquelle condamnait au feu tout coq convaincu de cet excès de nature.

Les poules doivent être assorties au coq, si l'on veut une race pure; mais si l'on cherche à varier et même à perfectionner l'espèce, il faut croiser les races. Cette observation n'avait point échappé aux anciens : Columelle dit positivement que les meilleurs poulets sont ceux qui proviennent du mélange d'un coq de race étrangère avec les poules communes; et nous voyons dans Athénée que l'on avait encore enchéri sur cette idée en donnant un coq faisan aux poules ordinaires [e][1].

Dans tous les cas, on doit choisir celles qui ont l'œil éveillé, la crête flottante et rouge, et qui n'ont point d'éperons; les proportions de leur corps sont en général plus légères que celles du mâle, cependant elles ont les plumes plus larges et les jambes plus basses; les bonnes fermières donnent la préférence aux poules noires, comme étant plus fécondes que les blanches, et pouvant échapper plus facilement à la vue perçante de l'oiseau de proie qui plane sur les basses-cours.

Le coq a beaucoup de soin, et même d'inquiétude et de souci pour ses poules; il ne les perd guère de vue, il les conduit, les défend, les menace, va chercher celles qui s'écartent, les ramène, et ne se livre au plaisir de

a. Aldrovande, t. II, lib. XIV.

b. « Ex perdice et gallinaceo tertium generatur, quod, procedente, tempore feminæ assimilatur. » Aristot., *Hist. animal.*, lib. IX, cap. XLIX.

c. Ayant renfermé trois ou quatre jeunes coqs dans un lieu où ils ne pouvaient avoir de communication avec aucune poule, bientôt ils déposèrent leur animosité précédente, et au lieu de se battre, chacun tâchait de cocher son camarade, quoique aucun ne parût bien aise d'être coché. Voyez *Préface des Glanures*, t. II.

d. Tractatu : *Num bruta ratione utantur.*

e. *De Rusticâ*, lib. VIII, cap. II. — Longolius indique la façon de faire réussir cette union du coq-faisan avec les poules communes. Gesner, *de Avibus*, p. 445. Et l'on m'a assuré que ces poules se mêlent aussi avec le coq-peintade [2] lorsqu'on les a élevés de jeunesse ensemble; mais que les mulets qui proviennent de ce mélange sont peu féconds.

1. La *poule* a produit, et plus d'une fois, avec les trois espèces de faisans qui sont à notre ménagerie : le *faisan commun*, l'*argenté* et le *doré*.

2 (*e*). Nous avons en ce moment, dans notre ménagerie, un métis de *peintade* et de *coq*.

manger que lorsqu'il les voit toutes manger autour de lui : à juger par les différentes inflexions de sa voix et par les différentes expressions de sa mine, on ne peut guère douter qu'il ne leur parle différents langages; quand il les perd il donne des signes de regrets; quoique aussi jaloux qu'amoureux il n'en maltraite aucune, sa jalousie ne l'irrite que contre ses concurrents; s'il se présente un autre coq, sans lui donner le temps de rien entreprendre, il accourt l'œil en feu, les plumes hérissées, se jette sur son rival, et lui livre un combat opiniâtre jusqu'à ce que l'un ou l'autre succombe, ou que le nouveau-venu lui cède le champ de bataille; le désir de jouir, toujours trop violent, le porte non-seulement à écarter tout rival, mais même tout obstacle innocent; il bat et tue quelquefois les poussins pour jouir plus à son aise de la mère; mais ce seul désir est-il la cause de sa fureur jalouse? Au milieu d'un sérail nombreux et avec toutes les ressources qu'il sait se faire, comment pourrait-il craindre le besoin ou la disette? Quelque véhéments que soient ses appétits, il semble craindre encore plus le partage qu'il ne désire la jouissance; et comme il peut beaucoup, sa jalousie est au moins plus excusable et mieux sentie que celle des autres sultans : d'ailleurs, il a, comme eux, une poule favorite qu'il cherche de préférence, et à laquelle il revient presque aussi souvent qu'il va vers les autres.

Et ce qui paraît prouver que sa jalousie ne laisse pas d'être une passion réfléchie, quoiqu'elle ne porte pas contre l'objet de ses amours, c'est que plusieurs coqs dans une basse-cour ne cessent de se battre, au lieu qu'ils ne battent jamais les chapons, à moins que ceux-ci ne prennent l'habitude de suivre quelque poule.

Les hommes, qui tirent parti de tout pour leur amusement, ont bien su mettre en œuvre cette antipathie invincible que la nature a établie entre un coq et un coq; ils ont cultivé cette haine innée avec tant d'art, que les combats de deux oiseaux de basse-cour sont devenus des spectacles dignes d'intéresser la curiosité des peuples, même des peuples polis, et en même temps des moyens de développer ou entretenir dans les âmes cette précieuse férocité qui est, dit-on, le germe de l'héroïsme; on a vu, on voit encore tous les jours, dans plus d'une contrée, des hommes de tous états accourir en foule à ces grotesques tournois, se diviser en deux partis, chacun de ces partis s'échauffer pour son combattant, joindre la fureur des gageures les plus outrées à l'intérêt d'un si beau spectacle, et le dernier coup de bec de l'oiseau vainqueur renverser la fortune de plusieurs familles : c'était autrefois la folie des Rhodiens, des Tangriens, de ceux de Pergame[a]; c'est aujourd'hui celle des Chinois[b], des habitants des Philippines, de Java,

a. Pline, *Hist. nat.*, lib. x, cap. xxi.
b. Gemelli Careri, t. V, p. 36, *Anciennes relations des Indes et de la Chine*. Traduction de l'arabe, p. 105.

de l'isthme de l'Amérique et de quelques autres nations des deux continents[a].

Au reste, les coqs ne sont pas les seuls oiseaux dont on ait ainsi abusé: les Athéniens, qui avaient un jour dans l'année[b] consacré à ces combats de coqs, employaient aussi les cailles au même usage; et les Chinois élèvent encore aujourd'hui pour le combat certains petits oiseaux ressemblant à des cailles ou à des linottes; et partout la manière dont ces oiseaux se battent est différente, selon les diverses écoles où ils ont été formés, et selon la diversité des armes offensives ou défensives dont on les affuble : mais ce qu'il y a de remarquble, c'est que les coqs de Rhodes qui étaient plus grands, plus forts que les autres, et beaucoup plus ardents au combat, l'étaient au contraire beaucoup moins pour leurs femelles; il ne leur fallait que trois poules au lieu de quinze ou vingt, soit que leur feu se fût éteint dans la solitude forcée où ils avaient coutume de vivre, soit que leur colère, trop souvent excitée, eût étouffé en eux des passions plus douces, et qui cependant étaient, dans l'origine, le principe de leur courage et la source de leurs dispositions guerrières; les mâles de cette race étaient donc moins mâles que les autres, et les femelles, qui souvent ne sont que ce qu'on les fait, étaient moins fécondes et plus paresseuses, soit à couver leurs œufs, soit à mener leurs poussins, tant l'art avait bien réussi à dépraver la nature! tant l'exercice des talents de la guerre est opposé à ceux de la propagation !

Les poules n'ont pas besoin du coq pour produire des œufs : il en naît sans cesse de la grappe commune de l'ovaire, lesquels, indépendamment de toute communication avec le mâle, peuvent y grossir, et en grossissant acquièrent leur maturité, se détachent de leur calice et de leur pédicule, parcourent l'*oviductus* dans toute sa longueur, chemin faisant s'assimilent par une force qui leur est propre la lymphe dont la cavité de cet *oviductus* est remplie, en composent leur blanc, leurs membranes, leurs coquilles, et ne restent dans ce viscère que jusqu'à ce que ses fibres élastiques et sensibles étant gênées, irritées par la présence de ces corps devenus désormais des corps étrangers, entrent en contraction, et les poussent au dehors le gros bout le premier, selon Aristote.

Ces œufs sont tout ce que peut faire la nature prolifique de la femelle, seule et abandonnée à elle-même; elle produit bien un corps organisé

a. Navarete, *Description de la Chine*, p. 40.

b. Thémistocle, allant combattre les Perses et voyant que ses soldats montraient peu d'ardeur, leur fit remarquer l'acharnement avec lequel des coqs se battaient : « Voyez, leur dit-il, « le courage indomptable de ces animaux; cependant ils n'ont d'autre motif que le désir de « vaincre; et vous, qui combattez pour vos foyers, pour les tombeaux de vos peres, pour la « liberté... » Ce peu de mots ranima le courage de l'armée, et Thémistocle remporta la victoire. Ce fut en mémoire de cet événement que les Athéniens instituèrent une espèce de fête qui se célébrait par des combats de coqs. Voyez Élien, *De variâ Historiâ*, lib. II.

capable d'une sorte de vie, mais non un animal vivant semblable à sa mère, et capable lui-même de produire d'autres animaux semblables à lui ; il faut pour cela le concours du coq et le mélange intime des liqueurs séminales des deux sexes; mais lorsqu'une fois ce mélange a eu lieu, les effets en sont durables. Harvey a observé que l'œuf d'une poule séparée du coq depuis vingt jours[1] n'était pas moins fécond que ceux qu'elle avait pondus peu après l'accouplement, mais l'embryon qu'il contenait n'était pas plus avancé pour cela, et il ne fallait pas le tenir sous la poule moins de temps qu'aucun autre pour le faire éclore : preuve certaine que la chaleur seule ne suffit pas pour opérer ou avancer le développement du poulet, mais qu'il faut encore que l'œuf soit formé, ou bien qu'il se trouve en lieu où il puisse transpirer, pour que l'embryon qu'il renferme soit susceptible d'incubation, autrement tous les œufs qui resteraient dans l'*oviductus* vingt et un jours après avoir été fécondés ne manqueraient pas d'y éclore, puisqu'ils auraient le temps et la chaleur nécessaires pour cela, et les poules seraient tantôt ovipares et tantôt vivipares [a].

Le poids moyen d'un œuf de poule ordinaire est d'environ une once six gros : si on ouvre un de ces œufs avec précaution on trouvera d'abord, sous la coque, une membrane commune qui en tapisse toute la cavité, ensuite le blanc externe qui a la forme de cette cavité ; puis le blanc interne qui est plus arrondi que le précédent, et enfin, au centre de ce blanc, le jaune qui est sphérique : ces différentes parties sont contenues chacune dans sa membrane propre, et toutes ces membranes sont attachées ensemble à l'endroit de ces *chalazæ* ou cordons, qui forment comme les deux pôles du jaune ; la petite vésicule lenticulaire, appelée *cicatricule*, se trouve à peu près sur son équateur, et fixée solidement à sa surface [b].

A l'égard de sa forme extérieure, elle est trop connue pour qu'il soit besoin de la décrire ; mais elle est assez souvent altérée par des accidents dont il est facile, ce me semble, de rendre raison, d'après l'histoire de l'œuf même et de sa formation.

a. Je ne vois que le docteur Michel Lyzeruts qui ait parlé d'une poule vivipare[2] ; mais les exemples en seraient plus fréquents s'il ne fallait que de la chaleur à un œuf fécondé pour éclore. Voyez *Éphémérides d'Allemagne*, déc. II, ann. 4, append. observ. XXVIII.

b. Bellini, trompé par ses expériences, ou plutôt par les conséquences qu'il en avait tirées, croyait et avait fait croire à beaucoup de monde que, dans les œufs frais durcis à l'eau bouillante, la cicatricule quittait la surface du jaune pour se retirer au centre, mais que, dans les œufs couvés durcis de même, la cicatricule restait constamment attachée à la surface. Les savants de Turin, en répétant et variant les mêmes expériences, se sont assurés que, dans tous les œufs couvés ou non couvés, la cicatricule restait toujours adhérente à la surface du jaune durci, et que le corps blanc que Bellini avait vu au centre et qu'il avait pris pour la cicatricule n'était rien moins que cela et ne paraissait, en effet, au centre du jaune que lorsqu'il était ni trop ni trop peu cuit.

1. Voyez la note 1 de la p. 481 du Ier volume.
2 (*a*). Pure absurdité.

Il n'est pas rare de trouver deux jaunes dans une seule coque : cela arrive lorsque deux œufs également mûrs se détachent en même temps de l'ovaire, parcourent ensemble l'*oviductus*, et formant leur blanc sans se séparer, se trouvent réunis sous la même enveloppe.

Si, par quelque accident facile à supposer, un œuf détaché depuis quelque temps de l'ovaire se trouve arrêté dans son accroissement, et qu'étant formé autant qu'il peut l'être, il se rencontre dans la sphère d'activité d'un autre œuf qui aura toute sa force ; celui-ci l'entraînera avec lui, et ce sera un œuf dans un œuf[a].

On comprendra de même comment on y trouve quelquefois une épingle ou tout autre corps étranger qui aura pu pénétrer jusque dans l'*oviductus*[b].

Il y a des poules qui donnent des œufs hardés ou sans coque, soit par le défaut de la matière propre dont se forme la coque, soit parce qu'ils sont chassés de l'*oviductus* avant leur entière maturité ; aussi n'en voit on jamais éclore de poulet, et cela arrive, dit-on, aux poules qui sont trop grasses : des causes directement contraires produisent les œufs à coque trop épaisse et même des œufs à double coque ; on en a vu qui avaient conservé le pédicule par lequel ils étaient attachés à l'ovaire, d'autres qui étaient contournés en manière de croissant, d'autres qui avaient la forme d'une poire ; d'autres, enfin, qui portaient sur leur coquille l'empreinte d'un soleil, d'une comète[c], d'une éclipse ou de tel autre objet dont on avait l'imagination frappée ; on en a même vu quelques-uns de lumineux : ce qu'il y avait de réel dans ces premiers phénomènes, c'est-à-dire les altérations de la forme de l'œuf, ou les empreintes à sa surface, ne doit s'attribuer qu'aux différentes compressions qu'il avait éprouvées dans le temps que sa coque était encore assez souple pour céder à l'effort, et néanmoins assez ferme pour en conserver l'impression : il ne serait pas tout à fait si facile de rendre raison des œufs lumineux[d][1] ; un docteur allemand en a observé de tels, qui étaient actuellement sous une poule blanche, fécondée, ajoute-t-il, par un coq très-ardent. On ne peut honnêtement nier la possibilité du fait, mais comme il est unique, il est prudent de répéter l'observation avant de l'expliquer.

A l'égard de ces prétendus œufs de coq qui sont sans jaunes et contiennent, à ce que croit le peuple, un serpent[e], ce n'est autre chose, dans la vérité, que le premier produit d'une poule trop jeune, ou le dernier effort d'une poule épuisée par sa fécondité même, ou enfin ce ne sont que des

a. *Collection académique*, partie française, t. I, p. 388, et t. II, p. 327 ; et partie étrangère, t. IV, p. 337.

b. *Ibidem*, partie française, t. I, p. 388.

c. *Ibidem*, partie étrangère, t. IV, p. 160.

d. *Éphémérides des Curieux de la nature*, déc. II, ann. 6, append. observ. XXV.

e. *Collection académique*, partie française, t. III.

1. Il faut mettre les *œufs lumineux* à côté de *poules vivipares*.

œufs imparfaits dont le jaune aura été crevé dans l'*oviductus* de la poule, soit par quelque accident, soit par un vice de conformation, mais qui auront toujours conservé leurs cordons ou *chalazæ*, que les amis du merveilleux n'auront pas manqué de prendre pour un serpent; c'est ce que M. de la Peyronie a mis hors de doute par la dissection d'une poule qui pondait de ces œufs; mais ni M. de la Peyronie, ni Thomas Bartholin, qui ont disséqué de prétendus coqs ovipares[a][1], ne leur ont trouvé d'œufs, ni d'ovaires, ni aucune partie équivalente.

Les poules pondent indifféremment pendant toute l'année, excepté pendant la mue, qui dure ordinairement six semaines ou deux mois, sur la fin de l'automne et au commencement de l'hiver : cette mue n'est autre chose que la chute des vieilles plumes qui se détachent comme les vieilles feuilles des arbres, et comme les vieux bois des cerfs, étant poussées par les nouvelles; les coqs y sont sujets comme les poules; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que les nouvelles plumes prennent quelquefois une couleur différente de celles des anciennes. Un de nos obervateurs a fait cette remarque sur une poule et sur un coq, et tout le monde la peut faire sur plusieurs autres espèces d'oiseaux, et particulièrement sur les bengalis dont le plumage varie presque à chaque mue; et, en général, presque tous les oiseaux ont leurs premières plumes, en naissant, d'une couleur différente de celle dont elles doivent revenir dans la suite.

La fécondité ordinaire des poules consiste à pondre presque tous les jours; on dit qu'il y en a en Samogitie[b], à Malaca et ailleurs[c], qui pondent deux fois par jour. Aristote parle de certaines poules d'Illyrie qui pondaient jusqu'à trois fois, et il y a apparence que ce sont les mêmes que ces petites poules adriènes ou adriatiques dont il parle dans un autre endroit, et qui étaient renommées pour leur fécondité : quelques-uns ajoutent qu'il y a telle manière de nourrir les poules communes qui leur donne cette fécondité extraordinaire; la chaleur y contribue beaucoup; on peut faire pondre les poules en hiver en les tenant dans une écurie où il y a toujours du fumier chaud sur lequel elles puissent séjourner.

Dès qu'un œuf est pondu il commence à transpirer, et perd chaque jour quelques grains de son poids par l'évaporation des parties les plus volatiles de ses sucs à mesure que cette évaporation se fait, ou bien il s'épaissit, se durcit et se dessèche, ou bien il contracte un mauvais goût, et il se gâte enfin totalement au point qu'il devient incapable de rien produire : l'art de lui conserver longtemps toutes ses qualités se réduit à mettre obstacle à

a. *Collection académique*, partie étrangère, t. IV, p. 225.
b. Rzaczynski, *Hist. nat. Polon.*, p. 432.
c. Bontekoe, *Voyage aux Indes orientales*, p. 234.

1. Les œufs des *coqs ovipares* sont des œufs de jeunes poules, où le jaune n'est pas encore formé, ou, plus exactement, n'est qu'incomplétement formé.

cette transpiration [a] par une couche de matière grasse quelconque dont on enduit exactement sa coque peu de moments après qu'il a été pondu ; avec cette seule précaution on gardera pendant plusieurs mois et même pendant des années des œufs bons à manger, susceptibles d'incubation, et qui auront en un mot toutes les propriétés des œufs frais [b] : les habitants de Tonquin les conservent dans une espèce de pâte faite avec de la cendre tamisée et de la saumure ; d'autres Indiens dans l'huile [c] : le vernis peut aussi servir à conserver les œufs que l'on veut manger ; mais la graisse n'est pas moins bonne pour cet usage, et vaut mieux pour conserver les œufs que l'on veut faire couver, parce qu'elle s'enlève plus facilement que le vernis, et qu'il faut nettoyer de tout enduit les œufs dont on veut que l'incubation réussisse ; car tout ce qui nuit à la transpiration [1] nuit aussi au succès de l'incubation.

J'ai dit que le concours du coq était nécessaire pour la fécondation des œufs, et c'est un fait acquis par une longue et constante expérience ; mais les détails de cet acte si essentiel dans l'histoire des animaux sont trop peu connus ; on sait, à la vérité, que la verge du mâle est double, et n'est autre chose que les deux mamelons par lesquels se terminent les vaisseaux spermatiques à l'endroit de leur insertion dans le cloaque ; on sait que la vulve de la femelle est placée au-dessus de l'anus, et non au-dessous comme dans les quadrupèdes [d] ; on sait que le coq s'approche de la poule par une espèce de pas oblique, accéléré, baissant les ailes comme un coq d'Inde qui fait la roue, étalant même sa queue à demi, et accompagnant son action d'un certain murmure expressif, d'un mouvement de trépidation et de tous les signes du désir pressant ; on sait qu'il s'élance sur la poule qui le reçoit en pliant les jambes, se mettant ventre à terre, et écartant les deux plans de longues plumes dont sa queue est composée ; on sait que le mâle saisit avec son bec la crête ou les plumes du sommet de la tête de la femelle, soit par manière de caresse, soit pour garder l'équilibre ; qu'il ramène la partie postérieure de son corps où est sa double verge, et l'applique vivement sur la partie postérieure du corps de la poule où est l'orifice correspondant ; que cet accouplement dure d'autant moins qu'il est plus souvent répété, et que le coq semble s'applaudir après par un battement d'ailes et par une espèce de chant de joie ou de victoire ; on sait que le coq a des testicules, que sa

a. Le *Journal économique* du mois de mars 1755 fait mention de trois œufs, bons à manger, trouvés en Italie dans l'épaisseur d'un mur construit il y avait trois cents ans ; ce fait est d'autant plus difficile à croire qu'un enduit de mortier ne serait pas suffisant pour conserver un œuf, et que les murs les plus épais étant sujets à l'évaporation dans tous les points de leur épaisseur, puisque les mortiers de l'intérieur se sèchent à la longue, ils ne peuvent empêcher la transpiration des œufs cachés dans leur épaisseur, ni par conséquent les conserver.

b. *Pratique de l'Art de faire éclore les poulets*, p. 138.

c. *Suite du Voyage de Tavernier*, t. V, p. 225 et 226.

d. Redi, *Degli animali viventi*, etc. *Collection académique*, partie étrangère, t. IV, p. 520, et *Regnier Graaf*, p. 243.

1. Et à la *respiration*. (Voyez la note de la page 632 du I[er] volume.)

liqueur séminale réside, comme celle des quadrupèdes, dans des vaisseaux spermatiques; on sait, par mes observations, que celle de la poule réside dans la cicatricule de chaque œuf[1], comme celle des femelles quadrupèdes dans le corps glanduleux des testicules[2]; mais on ignore si la double verge du coq ou seulement l'une des deux pénètre dans l'orifice de la femelle, et même s'il y a intromission réelle ou une compression forte ou un simple contact; on ne sait pas encore quelle doit être précisément la condition d'un œuf pour qu'il puisse être fécondé, ni jusqu'à quelle distance l'action du mâle peut s'étendre; en un mot, malgré le nombre infini d'expériences et d'observations que l'on a faites sur ce sujet, on ignore encore quelques-unes des principales circonstances de la fécondation.

Son premier effet connu est la dilatation de la cicatricule et la formation du poulet dans sa cavité, car c'est la cicatricule qui contient le véritable germe, et elle se trouve dans les œufs fécondés ou non, même dans ces prétendus œufs de coq dont j'ai parlé plus haut[a]; mais elle est plus petite dans les œufs inféconds. Malpighi l'ayant examinée dans des œufs féconds nouvellement pondus, et avant qu'ils eussent été couvés, vit au centre de la cicatricule une bulle nageant dans une liqueur, et reconnut au milieu de cette bulle l'embryon du poulet bien formé[3], au lieu que la cicatricule des œufs inféconds et produits par la poule seule, sans communication avec le mâle, ne lui présenta qu'un petit globule informe muni d'appendices remplis d'un suc épais, quoique transparent et environné de plusieurs cercles concentriques[b]; on n'y aperçoit aucune ébauche d'animal : l'organisation intime et complète d'une matière informe n'est que l'effet instantané du mélange des deux liqueurs séminales; mais s'il ne faut qu'un moment à la nature pour donner la forme première à cette glaire transparente, et pour la pénétrer du principe de vie dans tous ses points, il lui faut beaucoup de temps et de secours pour perfectionner cette première ébauche. Ce sont principalement les mères qu'elle semble avoir chargées du soin de ce développement, en leur inspirant le désir ou le besoin de couver : dans la plupart des poules ce désir se fait sentir aussi vivement, se marque au dehors par des signes aussi énergiques que celui de l'accou-

a. M. de la Peyronnie a observé dans un de ces œufs une tache ronde, jaune, d'une ligne de diamètre, sans épaisseur, située sur la membrane qu'on trouve sous la coque : on peut croire que cette tache, qui devrait être blanche, n'était jaune ici que parce que le jaune de l'œuf s'était épanché de toutes parts, comme on l'a reconnu par la dissection de la poule, et si elle était située sur la membrane qu'on trouve sous la coque, c'est qu'après l'épanchement du jaune la membrane qui contenait ce jaune était restée adhérente à celle de la coque.

b. Malpighi, *Pullus in ovo.*

1. La *semence de la femelle* dans la *cicatricule de chaque œuf.* Pure rêverie, reproduite du Ier volume.

2. Opinion erronée, reproduite du Ier volume. (Voyez les notes des pages 536 et 537 du Ier volume).

3. Voyez la note 1 de la p. 487 du Ier volume.

plement auquel il succède dans l'ordre de la nature, sans même qu'il soit excité par la présence d'aucun œuf. Une poule qui vient de pondre éprouve une sorte de transport que partagent les autres poules qui n'en sont que témoins, et qu'elles expriment toutes par des cris de joie répétés [a], soit que la cessation subite des douleurs de l'accouchement soit toujours accompagnée d'une joie vive, soit que cette mère prévoie dès lors tous les plaisirs que ce premier plaisir lui prépare. Quoi qu'il en soit, lorsqu'elle aura pondu vingt-cinq ou trente œufs, elle se mettra tout de bon à les couver : si on les lui ôte à mesure, elle en pondra peut-être deux ou trois fois davantage, et s'épuisera par sa fécondité même; mais enfin il viendra un temps où, par la force de l'instinct, elle demandera à couver par un gloussement particulier et par des mouvements et des attitudes non équivoques. Si elle n'a pas ses propres œufs, elle couvera ceux d'une autre poule, et, à défaut de ceux-là, ceux d'une femelle d'une autre espèce, et même des œufs de pierre ou de craie; elle couvera encore après que tout lui aura été enlevé, et elle se consumera en regrets et en vains mouvements [b] : si ses recherches sont heureuses et qu'elle trouve des œufs vrais ou feints dans un lieu retiré et convenable, elle se pose aussitôt dessus, les environne de ses ailes, les échauffe de sa chaleur, les remue doucement les uns après les autres comme pour en jouir plus en détail et leur communiquer à tous un égal degré de chaleur; elle se livre tellement à cette occupation, qu'elle en oublie le boire et le manger : on dirait qu'elle comprend toute l'importance de la fonction qu'elle exerce, aucun soin n'est omis, aucune précaution n'est oubliée pour achever l'existence de ces petits êtres commencés, et pour écarter les dangers qui les environnent [c]. Ce qu'il y a de plus digne de remarque, c'est que la situation d'une couveuse, quelque insipide qu'elle nous paraisse, est peut-être moins une situation d'ennui qu'un état de jouissance continuelle, d'autant plus délicieuse qu'elle est plus recueillie, tant la nature semble avoir mis d'attraits à tout ce qui a rapport à la multiplication des êtres.

L'effet de l'incubation se borne au développement de l'embryon du poulet, qui, comme nous l'avons déjà dit, existe tout formé dans la cicatricule de l'œuf fécondé : voici à peu près l'ordre dans lequel se fait ce développe-

a. Nous n'avons point dans notre langue de termes propres pour exprimer les différents cris de la poule, du coq, des poulets. Les Latins, qui se plaignaient de leur pauvreté, étaient beaucoup plus riches que nous et avaient des expressions pour rendre toutes ces différences. Voyez Gesner, *de Avibus*, p. 431. « Gallus cucurit, pulli pipiunt, gallina canturit, gracillat, « pipat, singultit; glociunt eæ quæ volunt incubare, » d'où vient le mot français *glousser*, le seul que nous ayons dans ce genre.

b. On vient à bout d'éteindre le besoin de couver en trempant souvent dans l'eau froide les parties postérieures de la poule.

c. Il n'y a pas jusqu'au bruit qui ne leur soit contraire : on a remarqué qu'une couvée entière de poulets, éclos dans la boutique d'un serrurier, fut attaquée de vertiges. Voyez *Collection académique*, partie étrangère, t. III, p. 25.

ment, ou plutôt comme il se présente à l'observateur; et comme j'ai déjà donné dans un assez grand détail tous les faits qui ont rapport au développement du poulet dans l'œuf[1], je me contenterai d'en rappeler ici les circonstances essentielles.

Dès que l'œuf a été couvé pendant cinq ou six heures, on voit déjà distinctement la tête du poulet jointe à l'épine du dos, nageant dans la liqueur, dont la bulle qui est au centre de la cicatricule est remplie : sur la fin du premier jour la tête s'est déjà recourbée en grossissant.

Dès le second jour, on voit les premières ébauches des vertèbres qui sont comme de petits globules disposés des deux côtés du milieu de l'épine; on voit aussi paraître le commencement des ailes et les vaisseaux ombilicaux, remarquables par leur couleur obscure; le cou et la poitrine se débrouillent, la tête grossit toujours; on y aperçoit les premiers linéaments des yeux et trois vésicules entourées, ainsi que l'épine, de membranes transparentes : la vie du fœtus devient plus manifeste; déjà l'on voit son cœur battre et son sang circuler.

Le troisième jour tout est plus distinct, parce que tout a grossi : ce qu'il y a de plus remarquable, c'est le cœur, qui pend hors de la poitrine et bat trois fois de suite, une fois en recevant par l'oreillette le sang contenu dans les veines, une seconde fois en le renvoyant aux artères, et la troisième fois en le poussant dans les vaisseaux ombilicaux; et ce mouvement continue encore vingt-quatre heures après que l'embryon a été séparé du blanc de son œuf. On aperçoit aussi des veines et des artères sur les vésicules du cerveau; les rudiments de la moelle de l'épine commencent à s'étendre le long des vertèbres; enfin on voit tout le corps du fœtus comme enveloppé d'une partie de la liqueur environnante, qui a pris plus de consistance que le reste.

Les yeux sont déjà fort avancés le quatrième jour; on y reconnaît fort bien la prunelle, le cristallin, l'humeur vitrée; on voit outre cela, dans la tête, cinq vésicules remplies d'humeur, lesquelles, se rapprochant et se recouvrant peu à peu les jours suivants, formeront enfin le cerveau, enveloppé de toutes ses membranes; les ailes croissent, les cuisses commencent à paraître et le corps à prendre de la chair.

Les progrès du cinquième jour consistent, outre ce qui vient d'être dit, en ce que tout le corps se recouvre d'une chair onctueuse; que le cœur est retenu au dedans par une membrane fort mince qui s'étend sur la capacité de la poitrine, et que l'on voit les vaisseaux ombilicaux sortir de l'abdomen[a].

a. Les vaisseaux qui se répandent dans le jaune de l'œuf, et qui par conséquent se trouvent hors de l'*abdomen* du poulet, rentrent peu à peu dans cette cavité, selon la remarque de Stenon. Voyez *Collection académique*, partie étrangère, t. V, p. 572.

1. Voyez le volume I, p. 486 et suivantes.

Le sixième jour, la moelle de l'épine, s'étant divisée en deux parties, continue de s'avancer le long du tronc; le foie, qui était blanchâtre auparavant, est devenu de couleur obscure, le cœur bat dans ses deux ventricules, le corps du poulet est recouvert de la peau, et sur cette peau l'on voit déjà poindre les plumes.

Le bec est facile à distinguer le septième jour; le cerveau, les ailes, les cuisses et les pieds ont acquis leur figure parfaite; les deux ventricules du cœur paraissent comme deux bulles contiguës et réunies par leur partie supérieure avec le corps des oreillettes : on remarque deux mouvements successifs dans les ventricules aussi bien que dans les oreillettes; ce sont comme deux cœurs séparés.

Le poumon paraît à la fin du neuvième jour, et sa couleur est blanchâtre; le dixième jour les muscles des ailes achèvent de se former, les plumes continuent de sortir, et ce n'est que le onzième jour qu'on voit des artères, qui auparavant étaient éloignées du cœur, s'y attacher, et que cet organe se trouve parfaitement conformé et réuni en deux ventricules.

Le reste n'est qu'un développement plus grand des parties, qui se fait jusqu'à ce que le poulet casse sa coquille après avoir pipé, ce qui arrive ordinairement le vingt-unième jour, quelquefois le dix-huitième, d'autres fois le vingt-septième.

Toute cette suite de phénomènes, qui forme un spectacle si intéressant pour un observateur, est l'effet de l'incubation opérée par une poule, et l'industrie humaine n'a pas trouvé qu'il fût au-dessous d'elle d'en imiter les procédés : d'abord de simples villageois d'Égypte, et ensuite des physiciens de nos jours, sont venus à bout de faire éclore des œufs aussi bien que la meilleure couveuse, et d'en faire éclore un très-grand nombre à la fois; tout le secret consiste à tenir ces œufs dans une température qui réponde à peu près au degré de la chaleur de la poule, et à les garantir de toute humidité et de toute exhalaison nuisible, telle que celle du charbon, de la braise, même de celle des œufs gâtés : en remplissant ces deux conditions essentielles, et en y joignant l'attention de retourner souvent les œufs et de faire circuler dans le four ou l'étuve les corbeilles qui les contiendront, en sorte que non-seulement chaque œuf, mais chaque partie du même œuf participe à peu près également à la chaleur requise, on réussira toujours à faire éclore des milliers de poulets.

Toute chaleur est bonne pour cela; celle de la mère poule n'a pas plus de privilége que celle de tout autre animal, sans en excepter l'homme [a], ni celle du feu solaire ou terrestre, ni celle d'une couche de tan ou de fumier :

[a]. On sait que Livie, étant grosse, imagina de couver et faire éclore un œuf dans son sein, voulant augurer du sexe de son enfant par le sexe du poussin qui viendrait; ce poussin fut mâle, et son enfant aussi. Les augures ne manquèrent pas de se prévaloir du fait pour montrer aux plus incrédules la vérité de leur art; mais ce qui reste le mieux prouvé, c'est que la chaleur humaine est suffisante pour l'incubation des œufs.

le point essentiel est de savoir s'en rendre maître, c'est-à-dire d'être toujours en état de l'augmenter ou de la diminuer à son gré : or il sera toujours possible, au moyen de bons thermomètres distribués avec intelligence dans l'intérieur du four ou de l'étuve, de savoir le degré de chaleur de ses différentes régions; de la conserver en étoupant les ouvertures et en fermant tous les registres du couvercle, de l'augmenter, soit avec des cendres chaudes, si c'est un four, soit en ajoutant du bois dans le poêle, si c'est une étuve à poêle, soit en faisant des réchauds si c'est une couche, et enfin de la diminuer en ouvrant les registres pour donner accès à l'air extérieur, ou bien en introduisant dans le four un ou plusieurs corps froids, etc.

Au reste, quelque attention que l'on donne à la conduite d'un four d'incubation, il n'est guère possible d'y entretenir constamment et sans interruption le trente-deuxième degré[1], qui est celui de la poule; heureusement ce terme n'est point indivisible, et l'on a vu la chaleur varier du trente-huitième au vingt-quatrième degré sans qu'il en résultât d'inconvénient pour la couvée; mais il faut remarquer qu'ici l'excès est beaucoup plus à craindre que le défaut, et que quelques heures du trente-huitième et même du trente-sixième degré feraient plus de mal que quelques jours du vingt-quatrième; et la preuve que cette quantité de moindre chaleur peut encore être diminuée sans inconvénient, c'est qu'ayant trouvé, dans une prairie qu'on fauchait, le nid d'une perdrix, et ayant gardé et tenu à l'ombre les œufs pendant trente-six heures qu'on ne put trouver de poule pour les couver, ils éclôrent néanmoins tous au bout de trois jours, excepté ceux qui avaient été ouverts pour voir où en étaient les perdreaux ; à la vérité, ils étaient très-avancés, et sans doute il faut un degré de chaleur plus fort dans les commencements de l'incubation que sur la fin de ce même temps, où la chaleur du petit oiseau suffit presque seule à son développement.

A l'égard de son humidité, comme elle est fort contraire au succès de l'incubation, il faut avoir des moyens sûrs pour reconnaître si elle a pénétré dans le four, pour la dissiper lorsqu'elle y a pénétré et pour empêcher qu'il n'en vienne de nouvelle.

L'hygromètre le plus simple et le plus approprié pour juger de l'humidité de l'air de ces sortes de fours, c'est un œuf froid qu'on y introduit et qu'on y tient pendant quelque temps, lorsque le juste degré de chaleur y

1. Du thermomètre de Réaumur. — On omet de nous dire tout ce que cet ingénieux instrument avait déjà rendu de services. « En physique générale, le nom de Réaumur est principalement célèbre par son thermomètre, qu'il fit connaître en 1731. Sa construction repose « sur le choix des deux points extrêmes de la graduation, celui de la congélation de l'eau, « et celui de son ébullition, points toujours fixes dans les mêmes circonstances. La division « de cet intervalle en 80 degrés, était une disposition plus arbitraire, et que l'on a pu abandonner pour la division centésimale; mais on ne s'écartera pas des deux bases dont nous « venons de parler, en sorte qu'au fond tous les thermomètres pourront toujours être regardés « comme de Réaumur ; toutefois il faut avouer que l'idée primitive en appartient à Newton. » (Cuvier.)

est établi; si au bout d'un demi-quart d'heure au plus, cet œuf se couvre d'un nuage léger, semblable à celui que l'haleine produit sur une glace polie, ou bien à celui qui se forme l'été sur la surface extérieure d'un verre où l'on verse des liqueurs à la glace, c'est une preuve que l'air du four est trop humide, et il l'est d'autant plus que ce nuage est plus longtemps à se dissiper; ce qui arrive principalement dans les fours à tan et à fumier, que l'on a voulu renfermer en un lieu clos : le meilleur remède à cet inconvénient est de renouveler l'air de ces endroits fermés, en y établissant plusieurs courants par le moyen des fenêtres opposées, et à défaut de fenêtre en y plaçant et agitant un ventilateur proportionné à l'espace. Quelquefois la seule transpiration du grand nombre d'œufs produit dans le four même une humidité trop grande; et dans ce cas il faut tous les deux ou trois jours retirer pour quelques instants les corbeilles d'œufs hors du four, et l'éventer simplement avec un chapeau qu'on y agitera en différents sens.

Mais ce n'est pas assez de dissiper l'humidité qui s'est accumulée dans les fours, il faut encore, autant qu'il est possible, lui interdire tout accès par dehors, en revêtissant leurs parois extérieures de plomb laminé ou de bon ciment, ou de plâtre, ou de goudron bien cuit, ou du moins en leur donnant plusieurs couches à l'huile qu'on laissera bien sécher, et en collant sur leurs parois intérieures des bandes de vessies ou de fort papier gris.

C'est à ce peu de pratiques aisées que se réduit tout l'art de l'incubation artificielle, et il faut y assujettir la structure et les dimensions des fours ou étuves, le nombre, la forme et la distribution des corbeilles, et toutes les petites manœuvres que la circonstance prescrit, que le moment inspire, et qui nous ont été détaillées avec une immensité de paroles [1], et que nous réduirons ici dans quelques lignes, sans cependant rien omettre [a].

Le four le plus simple est un tonneau revêtu par dedans de papier collé, bouché par le haut d'un couvercle qui l'emboîte, lequel est percé dans son milieu d'une grande ouverture fermant à coulisse, pour regarder dans le four, et de plusieurs autres petites autour de celle-là servant de registre pour le ménagement de la chaleur, et fermant aussi à coulisse : on noie ce tonneau plus qu'aux trois quarts de sa hauteur dans du fumier chaud; on place dans son intérieur, les unes au-dessus des autres et à de justes intervalles, deux ou trois corbeilles à claire-voie, dans chacune desquelles on arrange deux couches d'œufs, en observant que la couche supérieure soit moins fournie que l'inférieure, afin que l'on puisse aussi avoir l'œil sur celle-ci; on ménage, si l'on veut, une ouverture dans le centre de chaque corbeille, et dans l'espèce de petit puits formé par la rencontre de ces ouvertures, qui répondent toutes à l'axe du tonneau, on y suspend un thermo-

a. Voyez l'*Art de faire éclore les poulets*, par M. de Réaumur, 2 vol. in-12.

1. Réaumur est diffus; mais, quand on se tait sur l'invention heureuse du thermomètre, a-t-on bien le droit de faire remarquer cette *immensité de paroles ?*

mètre bien gradué; on en place d'autres en différents points de la circonférence, on entretient partout la chalenr au degré requis, et on a des poulets.

On peut aussi, en économisant la chaleur et tirant parti de celle qu'ordinairement on laisse perdre, employer à l'incubation artificielle celle des fours de pâtissiers et de boulangers, celle des forges et des verreries, celle même d'un poêle ou d'une plaque de cheminée, en se souvenant toujours que le succès de la couvée est attaché principalement à une juste distribution de la chaleur, et à l'exclusion de toute humidité.

Lorsque les fournées sont considérables et qu'elles vont bien, elles produisent des milliers de poulets à la fois; et cette abondance même ne serait pas sans inconvénient dans un climat comme le nôtre, si l'on n'eût trouvé moyen de se passer de poule pour élever les poulets, comme on savait s'en passer pour les faire éclore; et ces moyens se réduisent à une imitation plus ou moins parfaite des procédés de la poule lorsque ses poussins sont éclos.

On juge bien que cette mère qui a montré tant d'ardeur pour couver, qui a couvé avec tant d'assiduité, qui a soigné avec tant d'intérêt des embryons qui n'existaient point encore pour elle, ne se refroidit pas lorsque ses poussins sont éclos; son attachement, fortifié par la vue de ces petits êtres qui lui doivent la naissance, s'accroît encore tous les jours par les nouveaux soins qu'exige leur faiblesse: sans cesse occupée d'eux, elle ne cherche de la nourriture que pour eux; si elle n'en trouve point, elle gratte la terre avec ses ongles pour lui arracher les aliments qu'elle recèle dans son sein, et elle s'en prive en leur faveur; elle les rappelle lorsqu'ils s'égarent, les met sous ses ailes à l'abri des intempéries et les couve une seconde fois; elle se livre à ces tendres soins avec tant d'ardeur et de souci que sa constitution en est sensiblement altérée, et qu'il est facile de distinguer de toute autre poule une mère qui mène ses petits, soit à ses plumes hérissées et à ses ailes traînantes, soit au son enroué de sa voix et à ses différentes inflexions toutes expressives, et ayant toutes une forte empreinte de sollicitude et d'affection maternelle.

Mais si elle s'oublie elle-même pour conserver ses petits, elle s'expose à tout pour les défendre: paraît-il un épervier dans l'air, cette mère si faible, si timide, et qui en toute autre circonstance chercherait son salut dans la fuite, devient intrépide par tendresse, elle s'élance au-devant de la serre redoutable, et par ses cris redoublés, ses battements d'ailes et son audace, elle en impose souvent à l'oiseau carnassier, qui, rebuté d'une résistance imprévue, s'éloigne et va chercher une proie plus facile; elle paraît avoir toutes les qualités du bon cœur, mais, ce qui ne fait pas autant d'honneur au surplus de son instinct, c'est que si par hasard on lui a donné à couver des œufs de cane ou de tout autre oiseau de rivière, son affection n'est pas

moindre pour ces étrangers qu'elle le serait pour ses propres poussins; elle ne voit pas qu'elle n'est que leur nourrice ou leur bonne et non pas leur mère, et lorsqu'ils vont, guidés par la nature, s'ébattre ou se plonger dans la rivière voisine, c'est un spectacle singulier de voir la surprise, les inquiétudes, les transes de cette pauvre nourrice qui se croit encore mère, et qui pressée du désir de les suivre au milieu des eaux, mais retenue par une répugnance invincible pour cet élément, s'agite incertaine sur le rivage, tremble et se désole, voyant toute sa couvée dans un péril évident, sans oser lui donner de secours.

Il serait impossible de suppléer à tous les soins de la poule pour élever ses petits, si ces soins supposaient nécessairement un degré d'attention et d'affection égal à celui de la mère elle-même; il suffit, pour réussir, de remarquer les principales circonstances de la conduite de la poule et ses procédés à l'égard de ses petits, et de les imiter autant qu'il est possible. Par exemple, ayant observé que le principal but des soins de la mère est de conduire ses poussins dans des lieux où ils puissent trouver à se nourrir, et de les garantir du froid et de toutes les injures de l'air, on a imaginé le moyen de leur procurer tout cela, avec encore plus d'avantage que la mère ne peut le faire. S'ils naissent en hiver, on les tient pendant un mois ou six semaines dans une étuve échauffée au même degré que les fours d'incubation ; seulement on les en tire cinq ou six fois par jour pour leur donner à manger au grand air, et surtout au soleil; la chaleur de l'étuve favorise leur développement, l'air extérieur les fortifie et ils prospèrent : de la mie de pain, des jaunes d'œufs, de la soupe, du millet sont leur première nourriture; si c'est en été, on ne les tient dans l'étuve que trois ou quatre jours, et dans tous les temps on ne les tire de l'étuve que pour les faire passer dans la *poussinière*. C'est une espèce de cage carrée, fermée par devant d'un grillage en fil de fer ou d'un simple filet, et par dessus d'un couvercle à charnière; c'est dans cette cage que les poussins trouvent à manger ; mais lorsqu'ils ont mangé et couru suffisamment, il leur faut un abri où ils puissent se réchauffer et se reposer, et c'est pour cela que les poulets qui sont menés par une mère ont coutume de se rassembler alors sous ses ailes. M. de Réaumur a imaginé pour ce même usage une *mère artificielle:* c'est une boîte doublée de peau de mouton, dont la base est carrée et le dessus incliné comme le dessus d'un pupitre; il place cette boîte à l'un des bouts de sa poussinière, de manière que les poulets puissent y entrer de plain-pied et en faire le tour au moins de trois côtés, et il l'échauffe par dessous au moyen d'une chaufferette qu'on renouvelle selon le besoin; l'inclinaison du couvercle de cette espèce de pupitre offre des hauteurs différentes pour les poulets de différentes tailles; mais comme ils ont coutume, surtout lorsqu'ils ont froid, de se presser et même de s'entasser en montant les uns sur les autres, et que dans cette foule les petits et les faibles courent risque d'être étouffés, on tient cette boîte

ou *mère artificielle* ouverte par les deux bouts, ou plutôt on ne la ferme aux deux bouts que par un rideau que le plus petit poulet puisse soulever facilement, afin qu'il ait toujours la facilité de sortir lorsqu'il se sent trop pressé ; après quoi il peut, en faisant le tour, revenir par l'autre bout et choisir une place moins dangereuse. M. de Réaumur tâche encore de prévenir ce même inconvénient par une autre précaution, c'est de tenir le couvercle de la *mère artificielle* incliné assez bas pour que les poulets ne puissent pas monter les uns sur les autres; et à mesure que les poulets croissent, il élève le couvercle, en ajoutant sur le côté de la boîte des hausses proportionnées. Il renchérit encore sur tout cela en divisant ses plus grandes *poussinières* en deux par une cloison transversale, afin de pouvoir séparer les poulets de différentes grandeurs; il les fait mettre aussi sur des roulettes pour la facilité du transport, car il faut absolument les rentrer dans la chambre toutes les nuits, et même pendant le jour lorsque le temps est rude; et il faut que cette chambre soit échauffée en temps d'hiver : mais, au reste, il est bon, dans les temps qui ne sont ni froids ni pluvieux, d'exposer les poussinières au grand air et au soleil, avec la seule précaution de les garantir du vent; on peut même en tenir les portes ouvertes, les poulets apprendront bientôt à sortir pour aller gratter le fumier ou becqueter l'herbe tendre, et à rentrer pour prendre leur repas ou s'échauffer sous la mère artificielle. Si l'on ne veut pas courir le risque de les laissser ainsi vaguer en liberté, on ajoute au bout de la poussinière une cage à poulets ordinaire qui, communiquant avec la première, leur fournira un plus grand espace pour s'ébattre et une promenade close où ils seront en sûreté.

Mais plus on les tient en captivité, plus il faut être exact à leur fournir une nourriture qui leur convienne : outre le millet, les jaunes d'œufs, la soupe et la mie de pain, les jeunes poulets aiment aussi la navette, le chènevis et autres menus grains de ce genre, les pois, les fèves, les lentilles, le riz, l'orge et l'avoine mondés, le turquis écrasé et le blé noir. Il convient, et c'est même une économie, de faire crever dans l'eau bouillante la plupart de ces graines avant de les leur donner; cette économie va à un cinquième sur le froment, à deux cinquièmes sur l'orge, à une moitié sur le turquis, à rien sur l'avoine et le blé noir; il y aurait de la perte à faire crever le seigle, mais c'est de toutes ces graines celle que les poulets aiment le moins. Enfin on peut leur donner, à mesure qu'ils deviennent grands, de tout ce que nous mangeons nous-mêmes, excepté les amandes amères [a] et les grains de café [b]; toute viande hachée, cuite ou crue, leur est bonne,

a. Voyez *Éphémérides des Curieux de la nature,* déc. 1, ann. 8, observ. 99.

b. Deux poulets ayant été nourris, l'un avec du café des îles rôti, l'autre avec le même café non rôti, devinrent tous deux étiques et moururent, l'un le huitième jour et l'autre le dixième, après avoir consommé chacun trois onces de café; les pieds et les jambes étaient fort enflés, et la vésicule du fiel se trouva aussi grosse que celle d'une poule d'Inde. *Mémoires de l'Académie royale des Sciences,* ann. 1746, p. 101.

surtout les vers de terre; c'est le mets dont ces oiseaux, qu'on croit si peu carnassiers, paraissent être le plus friands, et peut-être ne leur manque-t-il, comme à bien d'autres, qu'un bec crochu et des serres pour être de véritables oiseaux de proie[1].

Cependant il faut avouer qu'ils ne diffèrent pas moins des oiseaux de proie par la façon de digérer et par la structure de l'estomac que par le bec et par les ongles : l'estomac de ceux-ci est membraneux, et leur digestion s'opère par le moyen d'un dissolvant qui varie dans les différentes espèces, mais dont l'action est bien constatée[a]; au lieu que les gallinacés peuvent être regardés comme ayant trois estomacs, savoir : 1° le jabot, qui est une espèce de poche membraneuse, où les grains sont d'abord macérés et commencent à se ramollir; 2° la partie la plus évasée du canal intermédiaire entre le jabot et le gésier, et la plus voisine de celui-ci; elle est tapissée d'une quantité de petites glandes qui fournissent un suc dont les aliments peuvent aussi se pénétrer à leur passage; 3° enfin, le gésier qui fournit un suc manifestement acide, puisque de l'eau, dans laquelle on a broyé sa membrane interne, devient une bonne présure pour faire cailler les crèmes; c'est ce troisième estomac qui achève, par l'action puissante de ses muscles, la digestion qui n'avait été que préparée dans les deux premiers. La force de ses muscles est plus grande qu'on ne le croirait : en moins de quatre heures elle réduit en poudre impalpable une boule d'un verre assez épais pour porter un poids d'environ quatre livres; en quarante-huit heures elle divise longitudinalement, en deux espèces de gouttières, plusieurs tubes de verre de quatre lignes de diamètre et d'une ligne d'épaisseur, dont, au bout de ce temps, toutes les parties aiguës et tranchantes se trouvent émoussées et le poli détruit, surtout celui de la partie convexe; elle est aussi capable d'aplatir des tubes de fer-blanc, et de broyer jusqu'à dix-sept noisettes dans l'espace de vingt-quatre heures, et cela par des compressions multipliées, par une alternative de frottement dont il est difficile de voir la mécanique. M. de Réaumur[2] ayant fait nombre de tentatives pour la découvrir, n'a aperçu qu'une seule fois des mouvements un peu sensibles dans cette partie; il vit dans un chapon, dont il avait mis le gésier à découvert, des portions de ce viscère se contracter, s'aplatir et se relever ensuite; il observa des espèces de cordons charnus qui se formaient à sa surface, ou plutôt qui paraissaient s'y former, parce qu'il se faisait entre deux des enfoncements qui les séparaient, et tous ces mou-

a. Voyez *Mém. de l'Acad. royale des Sciences*, ann. 1752, p. 266.

1. Il leur manque un *bec*, des *serres*, des *intestins*, et tout ce qui constitue un *oiseau carnivore*. (Voyez la note 1 de la page 428 du IIe volume.)

2. Enfin voilà Réaumur cité (voyez la note 1 de la p. 222), mais pour un bien petit fait. — Les deux mémoires de Réaumur sur la *digestion des oiseaux* sont le premier modèle, qu'on ait eu en France, dans l'art des expériences, appliqué à la physiologie.

vements semblaient se propager comme par ondes et très-lentement.

Ce qui prouve que, dans les gallinacés, la digestion se fait principalement par l'action des muscles du gésier, et non par celle d'un dissolvant[1] quelconque, c'est que, si l'on fait avaler à l'un de ces oiseaux un petit tube de plomb ouvert par les deux bouts, mais assez épais pour n'être point aplati par l'effort du gésier, et dans lequel on aura introduit un grain d'orge, le tube de plomb aura perdu sensiblement de son poids dans l'espace de deux jours, et le grain d'orge qu'il renferme, fût-il cuit et même mondé, se retrouvera au bout de deux jours un peu renflé, mais aussi peu altéré que si on l'eût laissé pendant le même temps dans tout autre endroit également humide; au lieu que ce même grain et d'autres beaucoup plus durs, qui ne seraient pas garantis par un tube, seraient digérés en beaucoup moins de temps.

Une chose qui peut aider encore à l'action du gésier, c'est que les oiseaux en tiennent la cavité remplie, autant qu'il est possible, et par là mettent en jeu les quatre muscles dont il est composé : à défaut de grains ils le lestent avec de l'herbe et même avec de petits cailloux, lesquels, par leur dureté et leurs inégalités, sont des instruments propres à broyer les grains avec lesquels ils sont continuellement froissés[2]; je dis par leurs inégalités, car lorsqu'ils sont polis ils passent fort vite, il n'y a que les raboteux qui restent; ils abondent d'autant plus dans le gésier qu'il s'y trouve moins d'aliments; et ils y séjournent beaucoup plus de temps qu'aucune autre matière digestible ou non digestible.

Et l'on ne sera point surpris que la membrane intérieure de cet estomac soit assez forte pour résister à la réaction de tant de corps durs sur lesquels elle agit sans relâche, si l'on fait attention que cette membrane est en effet fort épaisse et d'une substance analogue à celle de la corne; d'ailleurs, ne sait-on pas que les morceaux de bois et les cuirs, dont on se sert pour frotter avec une poudre extrêmement dure les corps auxquels on veut donner le poli, résistent fort longtemps? On peut encore supposer que cette membrane dure se répare de la même manière que la peau calleuse des mains de ceux qui travaillent à des ouvrages de force.

Au reste, quoique les petites pierres puissent contribuer à la digestion, il n'est pas bien avéré que les oiseaux granivores aient une intention bien décidée en les avalant. Redi ayant renfermé deux chapons avec de l'eau et de ces petites pierres pour toute nourriture, ils burent beaucoup d'eau et moururent, l'un au bout de vingt jours, l'autre au bout de vingt-quatre, et

1. La digestion se fait essentiellement par l'action *dissolvante* du *suc* ou *fluide gastrique* (voyez les expériences de Réaumur, et plus particulièrement encore, sur ce dernier point, celles de Spallanzani) : l'action *triturante* des muscles du *gésier* ne produit qu'une division mécanique de l'aliment, laquelle permet au *suc gastrique* d'en pénétrer toutes les parties : c'est une simple ***mastication*** intérieure.

2. Voyez la note de la page 219.

tous deux sans avoir avalé une seule pierre. M. Redi en trouva bien quelques-unes dans leur gésier, mais c'était de celles qu'ils avaient avalées précédemment [a].

Les organes servant à la respiration consistent en un poumon semblable à celui des animaux terrestres, et dix cellules aériennes, dont il y en a huit dans la poitrine qui communiquent immédiatement avec le poumon, et deux plus grandes dans le bas-ventre, qui communiquent avec les huit précédentes : lorsque dans l'inspiration le thorax est dilaté, l'air entre par le larynx dans le poumon, passe du poumon dans les huit cellules aériennes supérieures, qui attirent aussi, en se dilatant, celui des deux cellules du bas-ventre, et celles-ci s'affaissent à proportion ; lorsque au contraire le poumon et les cellules supérieures, s'affaissant dans l'expiration, pressent l'air contenu dans leur cavité, cet air sort en partie par le larynx, et repasse en partie des huit cellules de la poitrine dans les deux cellules du bas-ventre, lesquelles se dilatent alors par une mécanique assez analogue à celle d'un soufflet à deux âmes : mais ce n'est point ici le lieu de développer tous les ressorts de cette mécanique ; il suffira de remarquer que, dans les oiseaux qui ne volent point, comme l'autruche, le casoar, et dans ceux qui volent pesamment, tels que les gallinacés, la quatrième cellule de chaque côté est plus petite [b].

Toutes ces différences d'organisation en entraînent nécessairement beaucoup d'autres, sans parler des hanches membraneuses observées dans quelques oiseaux. M. Duverney a fait voir, sur un coq vivant, que la voix, dans ces oiseaux, ne se formait pas vers le larynx comme dans les quadrupèdes, mais au bas de la trachée-artère, vers la bifurcation [c] [1], où M. Perrault a vu un larynx interne. Outre cela, M. Hérissant a observé dans les principales bronches du poumon des membranes semi-lunaires posées transversalement les unes au-dessus des autres, de façon qu'elles n'occupent que la moitié de la cavité de ces bronches, laissant à l'air un libre cours par l'autre demi-cavité ; et il a jugé, avec raison, que ces membranes devaient concourir à la formation de la voix des oiseaux, mais moins essentiellement encore que la membrane de l'os de la lunette, laquelle termine une cavité assez considérable, qui se trouve au-dessus de la partie supérieure et interne de la poitrine, et qui a aussi quelque communication avec les cellules aériennes supérieures ; cet anatomiste dit s'être assuré, par des expériences réitérées, que lorsque cette membrane est percée, la voix se perd

a. Redi, *des Animaux vivants qui se trouvent dans les animaux vivants.*

b. *Mém. pour servir à l'hist. des animaux*, partie II, p. 142 et 164.

c. *Anciens Mém. de l'Acad. royale des Sciences*, t. XI, p. 7.

1. Voyez la note de la p. 20. — Cuvier a, sur ce point, complété Duverney. Il a coupé la *trachée-artère* sur un *merle*, sur une *pie*, sur une *cane*, etc. ; et ces animaux ont continué à crier. La voix des *oiseaux* se forme donc dans leur *larynx inférieur*.

aussi, et que pour la faire entendre de nouveau il faut boucher exactement l'ouverture de la membrane, et empêcher que l'air ne puisse sortir[a 1].

D'après de si grandes différences observées dans l'appareil des organes de la voix, ne paraîtra-t-il pas singulier que les oiseaux, avec leur langue cartilagineuse et leurs lèvres de corne, aient plus de facilité à imiter nos chants et même notre parole, que ceux d'entre les quadrupèdes qui ressemblent le plus à l'homme? tant il est difficile de juger de l'usage des parties par leur simple structure, et tant il est vrai que la modification de la voix et des sons dépend presque en entier de la sensibilité de l'ouïe!

Le tube intestinal est fort long dans les gallinacés, et surpasse environ cinq fois la longueur de l'animal, prise de l'extrémité du bec jusqu'à l'anus; on y trouve deux *cæcums* d'environ six pouces, qui prennent naissance à l'endroit où le colon se joint à l'iléon; le *rectum* s'élargit à son extrémité, et forme un réceptacle commun, qu'on a appelé *cloaque*, où se rendent séparément les excréments solides et liquides, et d'où ils sortent à la fois sans être néanmoins entièrement mêlés. Les parties caractéristiques des sexes s'y trouvent aussi, savoir : dans les poules, la vulve ou l'orifice de l'*oviductus;* et, dans les coqs, les deux verges, c'est-à-dire les mamelons des deux vaisseaux spermatiques; la vulve est placée, comme nous l'avons dit plus haut, au-dessus de l'anus, et par conséquent tout au rebours de ce qu'elle est dans les quadrupèdes[2].

On savait, dès le temps d'Aristote, que tout oiseau mâle avait des testicules, et qu'ils étaient cachés dans l'intérieur du corps; on attribuait même à cette situation la véhémence de l'appétit du mâle pour la femelle, qui a, disait-on, moins d'ardeur, parce que l'ovaire est plus près du diaphragme, et par conséquent plus à portée d'être rafraîchi par l'air de la respiration[b 3] : au reste, les testicules ne sont pas tellement propres au mâle, que l'on n'en trouve aussi dans la femelle de quelques espèces d'oiseaux, comme dans la canepetière et peut-être l'outarde[c 4]. Quelquefois les mâles n'en ont qu'un, mais le plus souvent ils en ont deux; et il s'en faut beaucoup que la grosseur de ces espèces de glandes soit proportionnée à celle de l'oiseau. L'aigle les a comme des pois, et un poulet de quatre mois les a déjà comme des olives; en général leur grosseur varie non-seulement d'une espèce à l'autre,

a. *Mém. de l'Acad. royale des Sciences*, ann. 1753, p. 291.

b. Aristot., *de Partibus Animalium*, lib. IV, cap. V.

c. *Hist. de l'Acad. royale des Sciences*, ann. 1756, p. 44.

1. On a beaucoup appris et beaucoup écrit, dans ces derniers temps, sur la *formation de la voix*. Voyez, sous le rapport des faits anatomiques, Cuvier, et, sous le rapport des faits physiques, Savart.

2. Voyez la note de la page 41.

3. *Rafraîchi par l'air.* On a cru, presque jusqu'à nos jours, que l'effet de la respiration était de rafraîchir le sang. On sait, depuis Lavoisier, que la respiration est la principale source de la *chaleur animale*.

4. Voyez les notes de la page 210.

mais encore dans la même espèce, et n'est jamais plus remarquable que dans le temps des amours. Au reste, quelque peu considérable qu'en soit le volume, ils jouent un grand rôle dans l'économie animale, et cela se voit clairement par les changements qui arrivent à la suite de leur extirpation. Cette opération se fait communément aux poulets qui ont trois ou quatre mois; celui qui la subit prend désormais plus de chair, et sa chair, qui devient plus succulente et plus délicate, donne aux chimistes des produits différents de ceux qu'elle eût donnés avant la castration[a]; il n'est presque plus sujet à la mue, de même que le cerf, qui est dans le même cas, ne quitte plus son bois; il n'a plus le même chant, sa voix devient enrouée, et il ne la fait entendre que rarement : traité durement par les coqs, avec dédain par les poules, privé de tous les appétits qui ont rapport à la reproduction, il est non-seulement exclu de la société de ses semblables, il est encore, pour ainsi dire, séparé de son espèce; c'est un être isolé, hors-d'œuvre, dont toutes les facultés se replient sur lui-même, et n'ont pour but que sa conservation individuelle; manger, dormir et s'engraisser, voilà désormais ses principales fonctions et tout ce qu'on peut lui demander. Cependant, avec un peu d'industrie, on peut tirer parti de sa faiblesse même et de sa docilité qui en est la suite, en lui donnant des habitudes utiles, celle, par exemple, de conduire et d'élever les jeunes poulets; il ne faut pour cela que le tenir pendant quelques jours dans une prison obscure, ne l'en tirant qu'à des heures réglées pour lui donner à manger, et l'accoutumant peu à peu à la vue et à la compagnie de quelques poulets un peu forts; il prendra bientôt ces poulets en amitié, et les conduira avec autant d'affection et d'assiduité que le ferait leur mère; il en conduira même plus que la mère, parce qu'il en peut réchauffer sous ses ailes un plus grand nombre à la fois. La mère poule, débarrassée de ce soin, se remettra plus tôt à pondre[b], et de cette manière les chapons, quoique voués à la stérilité, contribueront encore indirectement à la conservation et à la multiplication de leur espèce.

Un si grand changement dans les mœurs du chapon, produit par une cause si petite et si peu suffisante en apparence, est un fait d'autant plus remarquable qu'il est confirmé par un très-grand nombre d'expériences que les hommes ont tentées sur d'autres espèces, et qu'ils ont osé étendre jusque sur leurs semblables.

On a fait sur les poulets un essai beaucoup moins cruel, et qui n'est peut-être pas moins intéressant pour la physique : c'est, après leur avoir emporté

a. L'extrait tiré de la chair du chapon dégraissé est un peu moins du quatorzième du poids total, au lieu qu'il en fait un dixième dans le poulet et un peu plus du septième dans le coq; de plus, l'extrait de la chair du coq est très-sec, au lieu que celle du chapon est difficile à sécher. Voyez *Mém. de l'Acad. royale des Sciences*, ann. 1730, p. 231.

b. Voyez *Pratique de faire éclore les œufs*, etc., p. 98.

la crête[a], comme on fait ordinairement, d'y substituer un de leurs éperons naissants, qui ne sont encore que de petits boutons; ces éperons, ainsi entés, prennent peu à peu racine dans les chairs, en tirent de la nourriture, et croissent souvent plus qu'ils n'eussent fait dans le lieu de leur origine : on en a vu qui avaient deux pouces et demi de longueur et plus de trois lignes et demie de diamètre à la base; quelquefois, en croissant, ils se recourbent comme les cornes de bélier, d'autres fois ils se renversent comme celles des boucs[b].

C'est une espèce de greffe animale[1] dont le succès a dû paraître fort douteux la première fois qu'on l'a tentée, et dont il est surprenant qu'on n'ait tiré, depuis qu'elle a réussi, aucune connaissance pratique. En général, les expériences destructives sont plus cultivées, suivies plus vivement que celles qui tendent à la conservation, parce que l'homme aime mieux jouir et consommer, que faire du bien et s'instruire.

Les poulets ne naissent point avec cette crête et ces membranes rougeâtres qui les distinguent des autres oiseaux; ce n'est qu'un mois après leur naissance que ces parties commencent à se développer : à deux mois les jeunes mâles chantent déjà comme les coqs, et se battent les uns contre les autres; ils sentent qu'ils doivent se haïr, quoique le fondement de leur haine n'existe pas encore. Ce n'est guère qu'à cinq ou six mois qu'ils commencent à rechercher les poules, et que celles-ci commencent à pondre; dans les deux sexes, le terme de l'accroissement complet est à un an ou quinze mois; les jeunes poules pondent plus, à ce qu'on dit, mais les vieilles couvent mieux; ce temps nécessaire à leur accroissement indiquerait que la durée de leur vie naturelle ne devrait être que de sept ou huit ans, si, dans les oiseaux, cette durée suivait la même proportion que dans les animaux quadrupèdes[2]; mais nous avons vu qu'elle est beaucoup plus longue : un coq peut vivre jusqu'à vingt ans dans l'état de domesticité, et peut-être trente dans celui de liberté : malheureusement pour eux, nous n'avons nul intérêt de les laisser vivre longtemps; les poulets et les chapons qui sont destinés à paraître sur nos tables ne passent jamais l'année, et la plupart ne vivent qu'une saison; les coqs et les poules qu'on emploie à la multiplication de l'espèce sont épuisés assez promptement, et nous ne don-

a. La raison qui semble avoir déterminé à couper la crête aux poulets qu'on fait devenir chapons, c'est qu'après cette opération, qui ne l'empêche pas de croître, elle cesse de se tenir droite, elle devient pendante comme celle des poules, et, si on la laissait, elle les incommoderait en leur couvrant un œil.

b. Voyez *Anciens Mém. de l'Acad. royale des Sciences*, t. XI, p. 48. — Le *Journal économique*, mars 1761, p. 120.

1. C'est une véritable *greffe animale*, qui réussit très-aisément, et que j'ai fait souvent répéter dans mes laboratoires.

2. Voyez les notes de la page 396 du II[e] volume. — Voyez aussi la note 1 de la page 29 de ce volume-ci.

nons le temps à aucun de parcourir la période entière de celui qui leur a été assigné par la nature; en sorte que ce n'est que par des hasards singuliers que l'on a vu des coqs mourir de vieillesse.

Les poules peuvent subsister partout avec la protection de l'homme : aussi sont-elles répandues dans tout le monde habité; les gens aisés en élèvent en Islande, où elles pondent comme ailleurs[a], et les pays chauds en sont pleins; mais la Perse est le climat primitif[1] des coqs, selon le docteur Thomas Hyde[b]; ces oiseaux y sont en abondance et en grande considération, surtout parmi certains dervis, qui les regardent comme des horloges vivantes; et l'on sait qu'une horloge est l'âme de toute communauté de dervis.

Dampier dit qu'il a vu et tué, dans les îles de Poulocondor, des coqs sauvages qui ne surpassaient pas nos corneilles en grosseur, et dont le chant, assez semblable à celui des coqs de nos basses-cours, était seulement plus aigu[c]; il ajoute ailleurs qu'il y en a dans l'île Timor et à Sant-Iago, l'une des îles du cap Vert[d]. Gemelli Carreri rapporte qu'il en avait aperçu dans les îles Philippines; et Merolla prétend qu'il y a des poules sauvages au royaume de Congo, qui sont plus belles et de meilleur goût que les poules domestiques, mais que les nègres estiment peu ces sortes d'oiseaux.

De leur climat naturel, quel qu'il soit, ces oiseaux se sont répandus facilement dans le vieux continent, depuis la Chine jusqu'au cap Vert; et depuis l'Océan méridional jusqu'aux mers du nord : ces migrations sont fort anciennes et remontent au delà de toute tradition historique; mais leur établissement dans le Nouveau-Monde paraît être beaucoup plus récent. L'historien des Incas[e] assure qu'il n'y en avait point au Pérou avant la conquête, et même que les poules ont été plus de trente ans sans pouvoir s'accoutumer à couver dans la vallée de Cusco. Coréal dit positivement que les poules ont été apportées au Brésil par les Espagnols, et que les Brésiliens les connaissaient si peu qu'ils n'en mangeaient d'aucune sorte, et qu'ils regardaient leurs œufs comme une espèce de poison : les habitants de l'île de Saint-Domingue n'en avaient point non plus, selon le témoignage du P. Charlevoix; et Oviedo donne comme un fait avéré qu'elles ont été transportées d'Europe en Amérique. Il est vrai qu'Acosta avance tout le contraire : il soutient que les poules existaient au Pérou avant l'arrivée des Espagnols; il en donne pour preuves qu'elles s'appellent dans la langue du

a. Horrebow, *Description de l'Islande*, t. I, p. 199.

b. *Historia Religionis veterum Persarum*, etc., p. 163. Remarquez cependant que l'art d'engraisser les chapons a été porté d'Europe en Perse par des marchands arméniens. Voyez *Tavernier*, t. II, p. 24.

c. *Nouveau Voyage autour du monde*, t. II, p. 82.

d. Dampier, *Suite du Voyage de la Nouvelle-Hollande*, t. V, p. 61.

e. *Histoire des Incas*, t. II, p. 239.

1. Voyez la nomenclature de la page 279.

pays *gualpa*, et leurs œufs *ponto;* et de l'ancienneté du mot il croit pouvoir conclure celle de la chose, comme s'il n'était pas fort simple de penser que des sauvages, voyant pour la première fois un oiseau étranger, auront songé d'abord à le nommer, soit d'après sa ressemblance avec quelque oiseau de leur pays, soit d'après quelque autre analogie; mais ce qui doit, ce me semble, faire préférer absolument la première opinion, c'est qu'elle est conforme à la loi du climat[1]; cette loi, quoiqu'elle ne puisse avoir lieu en général à l'égard des oiseaux, surtout à l'égard de ceux qui ont l'aile forte, et à qui toutes les contrées sont ouvertes, est néanmoins suivie nécessairement par ceux qui, comme la poule, étant pesants et ennemis de l'eau, ne peuvent ni traverser les airs comme les oiseaux qui ont le vol élevé, ni passer les mers ou même les grands fleuves comme les quadrupèdes qui savent nager, et sont par conséquent exclus pour jamais de tout pays séparé du leur par de grands amas d'eau, à moins que l'homme, qui va partout, ne s'avise de les transporter avec lui : ainsi le coq est encore un animal qui appartient en propre à l'ancien continent, et qu'il faut ajouter à la liste que j'ai donnée de tous les animaux qui n'existaient pas dans le Nouveau-Monde lorsqu'on en a fait la découverte.

A mesure que les poules se sont éloignées de leur pays natal, qu'elles se sont accoutumées à un autre climat, à d'autres aliments, elles ont dû éprouver quelque altération dans leur forme, ou plutôt dans celles de leurs parties qui en étaient le plus susceptibles; et de là sans doute ces variétés qui constituent les différentes races dont je vais parler, variétés qui se perpétuent constamment dans chaque climat, soit par l'action continuée des mêmes causes qui les ont produites d'abord, soit par l'attention que l'on a d'assortir les individus destinés à la propagation.

Il serait bon de dresser pour le coq, comme je l'ai fait pour le chien, une espèce d'arbre généalogique de toutes ses races, dans lequel on verrait la souche primitive et ses différentes branches, qui représenteraient les divers ordres d'altérations et de changements relatifs à ses différents états; mais il faudrait avoir pour cela des mémoires plus exacts, plus détaillés que ceux que l'on trouve dans la plupart des relations : ainsi je me contenterai de donner ici mon opinion sur la poule de notre climat, et de rechercher son origine après avoir fait le dénombrement des races étrangères qui ont été décrites par les naturalistes, ou seulement indiquées par les voyageurs.

1° Le *coq commun*, le coq de notre climat.

2° Le *coq huppé :* il ne diffère du coq commun que par une touffe de plumes qui s'élève sur sa tête, et il a ordinairement la crête plus petite, vraisemblablement parce que la nourriture, au lieu d'être portée toute à la

1. Voyez la note 2 de la page 6.

crête, est en partie employée à l'accroissement des plumes. Quelques voyageurs assurent que toutes les poules du Mexique sont huppées : ces poules, comme toutes les autres de l'Amérique, y ont été transportées par les hommes, et viennent originairement de l'ancien continent. Au reste, la race des poules huppées est celle que les curieux ont le plus cultivée; et, comme il arrive à toutes les choses qu'on regarde de très-près, ils y ont remarqué un grand nombre de différences, surtout dans les couleurs du plumage, d'après lesquelles ils ont formé une multitude de races diverses, qu'ils estiment d'autant plus que leurs couleurs sont plus belles ou plus rares, telles que les dorées et les argentées; la blanche à huppe noire, et la noire à huppe blanche; les agates et les chamois; les ardoisées ou périnettes; celles à écailles de poisson et les herminées; la poule veuve, qui a de petites larmes blanches semées sur un fond rembruni; la poule couleur de feu; la poule pierrée, dont le plumage fond blanc est marqueté de noir ou de chamois, ou d'ardoise ou de doré, etc.; mais je doute fort que ces différences soient assez constantes et assez profondes pour constituer des espèces vraiment différentes, comme le prétendent quelques curieux, qui assurent que plusieurs des races ci-dessus ne propagent point ensemble.

3° Le *coq sauvage de l'Asie :* c'est sans doute celui qui approche le plus de la souche originaire des coqs de ce climat; car n'ayant jamais été gêné par l'homme ni dans le choix de sa nourriture, ni dans sa manière de vivre, qu'est-ce qui aurait pu altérer en lui la pureté de la première empreinte; il n'est ni des plus grands, ni des plus petits de l'espèce, mais sa taille est moyenne entre les différentes races. Il se trouve, comme nous l'avons dit ci-devant, en plusieurs contrées de l'Asie, en Afrique et dans les îles du cap Vert : nous n'en avons pas de description assez exacte pour pouvoir le comparer à notre coq. Je dois recommander ici aux voyageurs qui se trouveront à portée de voir ces coqs et poules sauvages, de tâcher de savoir si elles font des nids, et comment elles les font. M. Lottinger, médecin à Sarrebourg, qui a fait de nombreuses et très-bonnes observations sur les oiseaux, m'a assuré que nos poules, lorsqu'elles sont en pleine liberté, font des nids, et qu'elles y mettent autant de soin que les perdrix.

4° L'*acoho* ou *coq de Madagascar :* les poules de cette espèce sont très-petites, et cependant leurs œufs sont encore plus petits à proportion, puisqu'elles en peuvent couver jusqu'à trente à la fois [a].

5° *Poule naine de Java*, de la grosseur d'un pigeon [b] : il y a quelque apparence que la petite poule anglaise pourrait bien être de la même race que cette poule de Java dont parlent les voyageurs; car cette poule anglaise est encore plus petite que notre poule naine de France, n'étant en effet pas plus grosse qu'un pigeon de moyenne grosseur. On pourrait peut-être

a. *Hist. gén. des Voyages*, t. VIII, p. 603-606.
b. *Collection académique*, partie étrangère, t. III, p. 452.

encore ajouter à cette race la petite poule du Pégu, que les voyageurs disent n'être pas plus grosse qu'une tourterelle, et avoir les pieds rogneux, mais le plumage très-beau.

6° *Poule de l'isthme de Darien,* plus petite que la poule commune; elle a un cercle de plumes autour des jambes, une queue fort épaisse qu'elle porte droite, et le bout des ailes noir ; elle chante avant le jour [a].

7° *Poules de Camboge,* transportées de ce royaume aux Philippines par les Espagnols; elles ont les pieds si courts que leurs ailes traînent à terre; cette race ressemble beaucoup à celle de la poule naine de France, ou peut-être à cette poule naine qu'on nourrit en Bretagne à cause de sa fécondité, et qui marche toujours en sautant : au reste, ces poules sont de la grosseur des poules ordinaires, et ne sont naines que par les jambes, qu'elles ont très-courtes.

8° Le *coq de Bantam* a beaucoup de rapport avec le coq pattu de France; il a de même les pieds couverts de plumes, mais seulement en dehors; celles des jambes sont très-longues et lui forment des espèces de bottes qui descendent beaucoup plus bas que le talon; il est courageux et se bat hardiment contre des coqs beaucoup plus forts que lui; il a l'iris des yeux rouge. On m'a assuré que la plupart des races pattues n'ont point de huppe. Il y a une grosse race de poules pattues qui vient d'Angleterre, et une plus petite que l'on appelle le *coq nain d'Angleterre,* qui est bien doré et à crête double.

Il y a encore une race naine, qui ne surpasse pas le pigeon commun en grosseur, et dont le plumage est tantôt blanc, tantôt blanc et doré. On comprend aussi dans les poules pattues la poule de Siam, qui est blanche et plus petite que nos poules communes.

9° Les Hollandais parlent d'une autre espèce de coqs propre à l'île de Java, où on ne les élève guère que pour la joute; ils l'appellent *demi-poule d'Inde.* Selon Willughby, il porte sa queue à peu près comme le dindon. C'est sans doute à cette race que l'on doit rapporter celle de ces poules singulières de Java, dont parle Mandeslo [b], lesquelles tiennent de la poule ordinaire et de la poule d'Inde, et qui se battent entre elles à outrance comme les coqs. Le sieur Fournier m'a assuré que cette espèce a été vivante à Paris [c]; elle n'a, selon lui, ni crête ni cravate; la tête est unie comme celle du faisan; cette poule est très-haute sur ses jambes; sa queue est longue et pointue, les plumes étant d'inégale longueur; et, en général, la couleur des plumes est rembrunie comme celle des plumes du vautour.

a. *Hist. gén. des Voyages,* t. VIII, p. 151.

b. *Idem,* t. II, p. 350.

c. M. Fournier est un curieux qui a élevé pendant plusieurs années pour lui-même, pour S. A. S. M. le comte de Clermont et pour plusieurs seigneurs, des poules et des pigeons de toutes espèces.

10° Le *coq d'Angleterre* ne surpasse pas le coq nain en grosseur, mais il est beaucoup plus haut monté que notre coq commun, et c'est la principale chose qui l'en distingue : on peut donc rapporter à cette race le *xolo*, espèce de coq des Philippines, qui a de très-longues jambes [a]. Au reste, le coq d'Angleterre est supérieur à celui de France pour le combat; il a plutôt une aigrette qu'une huppe ; son cou et son bec sont plus dégagés, et il a au-dessus des narines deux tubercules de chair, rouges comme sa crête.

11° Le *coq de Turquie* n'est remarquable que par son beau plumage.

12° Le *coq de Hambourg* [b], appelé aussi *culotte de velours*, parce qu'il a les cuisses et le ventre d'un noir velouté : sa démarche est grave et majestueuse ; son bec très-pointu, l'iris de ses yeux jaune, et ses yeux même sont entourés d'un cercle de plumes brunes, d'où part une touffe de plumes noires qui couvrent les oreilles; il y a des plumes à peu près semblables derrière la crête et au-dessous des barbes, et des taches noires, rondes et larges sur la poitrine ; les jambes et les pieds sont de couleur de plomb, excepté la plante des pieds qui est jaunâtre.

13° Le *coq frisé* dont les plumes se renversent en dehors : on en trouve à Java, au Japon et dans toute l'Asie méridionale; sans doute que ce coq appartient plus particulièrement aux pays chauds, car les poussins de cette race son extrêmement sensibles au froid, et n'y résistent guère dans notre climat. Le sieur Fournier m'a assuré que leur plumage prend toutes sortes de couleurs, et qu'on en voit de blancs, de noirs, d'argentés, de dorés, d'ardoisés, etc.

14° La *poule à duvet du Japon* : ses plumes sont blanches, et les barbes des plumes sont détachées et ressemblent assez à du poil ; ses pieds ont des plumes en dehors jusqu'à l'ongle du doigt extérieur : cette race se trouve au Japon, à la Chine et dans quelques autres contrées de l'Asie. Pour la propager dans toute sa pureté, il faut que le père et la mère soient tous deux à duvet.

15° Le *coq nègre* a la crête, les barbes, l'épiderme et le périoste absolument noirs; ses plumes le sont aussi le plus souvent, mais quelquefois elles sont blanches. On en trouve aux Philippines, à Java, à Delhi, à Sant-Iago, l'une des îles du cap Vert. Beeman prétend que la plupart des oiseaux de cette dernière île ont les os aussi noirs que du jais, et la peau de la couleur de celle des nègres [c] : si ce fait est vrai on ne peut guère attribuer cette teinture noire qu'aux aliments que les oiseaux trouvent dans cette île. On connaît les effets de la garance [1], des caille-lait, des graterons, etc., et

a. Gemelli Carreri, t. V, p. 272.

b. Coq de Hambourg. *Albin*, t. III, p. 13, avec une figure.

c. Dampier, t. III, p. 23.

1. Voyez, touchant l'action de la *garance* sur les os, d'abord les expériences de Duhamel, et ensuite les miennes.

l'on sait qu'en Angleterre on rend blanche la chair des veaux en les nourrissant de farineux et autres aliments doux, mêlés avec une certaine terre ou craie que l'on trouve dans la province de Bedford[a]. Il serait donc curieux d'observer à Sant-Iago, parmi les différentes substances dont les oiseaux s'y nourrissent, quelle est celle qui teint leur périoste en noir : au reste, cette poule nègre est connue en France et pourrait s'y propager; mais comme la chair, lorsqu'elle est cuite, est noire et dégoûtante, il est probable qu'on ne cherchera pas à multiplier cette race : lorsqu'elle se mêle avec les autres il en résulte des métis de différentes couleurs, mais qui conservent ordinairement la crête et les cravates ou barbes noires, et qui ont même la membrane qui forme l'oreillon teinte de bleu noirâtre à l'extérieur.

16° Le *coq sans croupion* ou *coq de Perse* de quelques auteurs : la plupart des poulets et des coqs de Virginie n'ont point de croupion; et cependant ils sont certainement de race anglaise. Les habitants de cette colonie assurent que, lorsqu'on y transporte de ces oiseaux, ils perdent bientôt leur croupion[b]. Si cela est ainsi, il faudrait les appeler *coqs de Virginie* et non de Perse, d'autant plus que les anciens ne les ont point connus, et que les naturalistes n'ont commencé à en parler qu'après la découverte de l'Amérique. Nous avons dit que les chiens d'Europe à oreilles pendantes perdent leur voix et prennent des oreilles droites lorsqu'on les transporte dans le climat du tropique; cette singulière altération produite par l'influence du climat n'est cependant pas aussi grande que la perte du croupion et de la queue dans l'espèce du coq : mais ce qui nous paraît être une bien plus grande singularité, c'est que dans le chien, comme dans le coq, qui, de tous les animaux de deux ordres très-différents, sont le plus domestiques, c'est-à-dire le plus dénaturés par l'homme, il se trouve également une race de chiens sans queue comme une race de coqs sans croupion. On me montra, il y a plusieurs années, un de ces chiens né sans queue; je crus alors que ce n'était qu'un individu vicié, un monstre, et c'est pour cela que je n'en fis aucune mention dans l'histoire du chien : ce n'est que depuis ce temps que j'ai revu ces chiens sans queue, et que je me suis assuré qu'ils forment une race constante et particulière comme celle des coqs sans croupion. Cette race de coqs a le bec et les pieds bleus; une crête simple ou double, et point de huppe; le plumage est de toutes couleurs; et le sieur Fournier m'a assuré que lorsqu'elle se mêle avec la race ordinaire il en provient des métis qui n'ont qu'un demi-croupion, et six plumes à la queue au lieu de douze : cela peut être, mais j'ai de la peine à le croire.

17° La *poule à cinq doigts* est, comme nous avons dit, une forte exception à la méthode dont les principaux caractères se prennent du nombre

a. *Journal économique*, mai 1754.
b. *Transactions philosophiques*, n° 206, ann. 1693, p. 992.

des doigts [1] : celle-ci en a cinq à chaque pied, trois en avant et deux en arrière ; et il y a même quelques individus dans cette race qui ont six doigts.

18° Les *poules de Sansevare :* ce sont celles qui donnent ces œufs qui se vendent en Perse trois ou quatre écus la pièce, et que les Persans s'amusent à choquer les uns contre les autres par manière de jeu : dans le même pays il y a des coqs beaucoup plus beaux et plus grands, et qui coûtent jusqu'à trois cents livres [a].

19° Le *coq de Caux* ou *de Padoue :* son attribut distinctif est la grosseur ; il a souvent la crête double en forme de couronne, et une espèce de huppe qui est plus marquée dans les poules ; leur voix est beaucoup plus forte, plus grave et plus rauque, et leur poids va jusqu'à huit à dix livres. On peut rapporter à cette belle race les grands coqs de Rhodes, de Perse [b], du Pégu [c], ces grosses poules de Bahia, qui ne commencent à se couvrir de plumes que lorsqu'elles ont atteint la moitié de leur grosseur [d] : on sait que les poussins de Caux prennent leurs plumes plus tard que les poussins ordinaires.

Au reste, il faut remarquer qu'un grand nombre d'oiseaux, dont parlent les voyageurs sous le nom de coqs ou de poules, sont de toute autre espèce : telles sont les poules *patourdes* ou *palourdes* qui se trouvent au Grand-Banc, et sont très-friandes de foie de morue [e] ; le coq et la poule noire de Moscovie, qui sont coqs et poules de bruyère ; la poule rouge du Pérou, qui a beaucoup de rapport avec les faisans ; cette grosse poule à huppe de la Nouvelle-Guinée, dont le plumage est bleu céleste, qui a le bec de pigeon, les pieds de poule commune, qui niche sur les arbres [f], et qui est probablement le faisan de Banda ; la poule de Damiette, qui a le bec et les pieds rouges, une petite marque sur la tête de la même couleur, et le plumage d'un bleu violet, ce qui pourrait se rapporter à la grande poule d'eau ; la poule du Delta, dont Thévenot vante les belles couleurs, mais qui diffère des gallinacés, non-seulement par la forme du bec et de la queue, mais encore par les habitudes naturelles, puisqu'elle se plaît dans les marécages ; la poule de Pharaon, que le même Thévenot dit ne le point céder à la gelinotte ; les poules de Corée, qui ont une queue de trois pieds de longueur, etc.

a. Voyage de Tavernier, t. II, page 43 et 44.

b. Chardin, t. II, page 24.

c. Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes, t. III, page 71.

d. Nouveau Voyage de Dampier, t. III, page 68.

e. Recueil des Voyages du Nord, t. III, page 15.

f. Hist. générale des voyages, t. XI, page 230.

1. Ces races à *cinq doigts* sont des *races monstrueuses*, comme les appelle très-bien M. Cuvier (voyez la note 1 de la p. 280). Une *monstruosité* locale ne change pas l'espèce.

Dans ce grand nombre de races différentes que nous présente l'espèce du coq, comment pourrons-nous démêler quelle en est la souche primitive? Tant de circonstances ont influé sur ces variétés, tant de hasards ont concouru pour les produire! Les soins et même les caprices de l'homme les ont si fort multipliées, qu'il paraît bien difficile de remonter à leur première origine, et de reconnaître dans nos basses-cours la poule de la nature, ni même la poule de notre climat. Les coqs sauvages, qui se trouvent dans les pays chauds de l'Asie, pourront être regardés comme la tige primordiale de tous les coqs de ces contrées; mais comme il n'existe dans nos pays tempérés aucun oiseau sauvage qui ressemble parfaitement à nos poules domestiques, on ne sait à laquelle des races ou des variétés l'on doit donner la primauté, car en supposant que le faisan, le coq de bruyère ou la gelinotte [1], qui sont les seuls oiseaux sauvages de ce pays qu'on puisse rapprocher de nos poules par la comparaison en soient les races primitives, et en supposant encore que ces oiseaux peuvent produire, avec nos poules, des métis féconds, ce qui n'est pas bien avéré, ils seront alors de la même espèce; mais les races se seront très-anciennement séparées et toujours maintenues par elles-mêmes, sans chercher à se réunir avec les races domestiques, dont elles diffèrent par des caractères constants, tels que le défaut de crêtes, de membranes pendantes dans les deux sexes, et d'éperons dans les mâles; et par conséquent ces races sauvages ne sont représentées par aucune de nos races domestiques, qui, quoique très-variées et très-différentes entre elles à beaucoup d'égards, ont toutes néanmoins ces crêtes, ces membranes et ces éperons qui manquent aux faisans, à la gelinotte et au coq de bruyère : d'où l'on doit conclure qu'il faut regarder le faisan, le coq de bruyère et la gelinotte comme des espèces voisines, et néanmoins différentes de celle de la poule, jusqu'à ce qu'on se soit bien assuré, par des expériences réitérées, que ces oiseaux sauvages peuvent produire avec nos poules domestiques, non-seulement des mulets stériles, mais des métis féconds; car c'est à cet effet qu'est attachée l'idée de l'identité d'espèce : les races singulières, telles que la poule naine, la poule frisée, la poule nègre, la poule sans croupion, viennent toutes originairement des pays étrangers; et, quoiqu'elles se mêlent et produisent avec nos poules communes, elles ne sont ni de la même race ni du même climat. En séparant donc notre poule commune de toutes les espèces sauvages qui peuvent se mêler avec elle, telles que la gelinotte, le coq de bruyère, le faisan, etc., en la séparant aussi de toutes les poules étrangères avec lesquelles elle se mêle et produit des individus féconds, nous diminuerons de beaucoup le nombre de ses variétés, et nous n'y trouverons plus que des

1. Notre *poule* ne vient ni du *faisan*, ni du *coq de bruyère*, ni de la *gelinotte :* la plupart de nos *animaux domestiques* sont des emprunts que nous avons faits à d'autres climats; notre *poule* est originaire d'Asie. (Voyez la nomenclature de la page 279.)

différences assez légères : les unes pour la grandeur du corps; les poules de Caux sont presque doubles, pour la grosseur, de nos poules ordinaires : les autres pour la hauteur des jambes ; le coq d'Angleterre, quoique parfaitement ressemblant à celui de France, a les jambes et les pieds bien plus longs : d'autres pour la longueur des plumes, comme le coq huppé, qui ne diffère du coq commun que par la hauteur des plumes du sommet de la tête : d'autres par le nombre des doigts, tels que les poules et coqs à cinq doigts : d'autres enfin par la beauté et la singularité des couleurs, comme la poule de Turquie et celle de Hambourg. Or, de ces six variétés auxquelles nous pouvons réduire la race de nos poules communes, trois appartiennent, comme l'on voit, à l'influence du climat de Hambourg, de la Turquie et de l'Angleterre, et peut-être encore la quatrième et la cinquième, car la poule de Caux vient vraisemblablement d'Italie, puisqu'on l'appelle aussi *poule de Padoue;* et la poule à cinq doigts était connue en Italie dès le temps de Columelle. Ainsi il ne nous restera que le coq commun et le coq huppé, qu'on doive regarder comme les races naturelles de notre pays; mais, dans ces deux races, les poules et les coqs sont également de toutes couleurs ; le caractère constant de la huppe paraît indiquer une espèce perfectionnée, c'est-à-dire plus soignée et mieux nourrie; et par conséquent la race commune du coq et de la poule sans huppe doit être la vraie tige de nos poules; et si l'on veut chercher dans cette race commune quelle est la couleur qu'on peut attribuer à la race primitive, il paraît que c'est la poule blanche[1] ; car, en supposant les poules originairement blanches, elles auront varié du blanc au noir, et pris successivement toutes les couleurs intermédiaires : un rapport très-éloigné, et que personne n'a saisi, vient directement à l'appui de cette supposition, et semble indiquer que la poule blanche est en effet la première de son espèce, et que c'est d'elle que toutes les autres races sont issues; ce rapport consiste dans la ressemblance qui se trouve assez généralement entre la couleur des œufs et celle du plumage; les œufs du corbeau sont d'un vert brun taché de noir ; ceux de la cresserelle sont rouges ; ceux du casoar sont d'un vert noir ; ceux de la corneille noire sont d'un brun plus obscur encore que ceux du corbeau ; ceux du pic varié sont de même variés et tachetés; la pie-grièche grise a ses œufs tachés de gris, et la pie-grièche rouge les a tachés de rouge ; le crapaud volant les a marbrés de taches bleuâtres et brunes, sur un fond nuageux blanchâtre; l'œuf du moineau est cendré, tout couvert de taches brunes marron, sur un fond gris; ceux du merle sont bleu-noirâtres ; ceux de la poule de bruyère sont blanchâtres, marquetés de

1. La *poule sauvage* de Java, qui ressemble si fort à nos poules domestiques (voyez la nomenclature de la p. 279), n'est pas blanche. Le blanc dans les animaux, tient plus à l'*état domestique* qu'à l'*état sauvage*; et le rapport, tiré de la couleur des œufs n'est, en effet, qu'un *rapport très-éloigné.*

jaune; ceux des peintades sont marqués, comme leurs plumes, de taches blanches et rondes, etc., en sorte qu'il paraît y avoir un rapport assez constant entre la couleur du plumage des oiseaux et la couleur de leurs œufs; seulement on voit que les teintes en sont beaucoup plus faibles sur les œufs, et que le blanc domine dans plusieurs, parce que dans le plumage de plusieurs oiseaux il y a aussi plus de blanc que de toute autre couleur, surtout dans les femelles, dont les couleurs sont toujours moins fortes que celles du mâle. Or, nos poules blanches, noires, grises, fauves et de couleurs mêlées, produisent toutes des œufs parfaitement blancs : donc, si toutes ces poules étaient demeurées dans leur état de nature, elles seraient blanches, ou du moins auraient dans leur plumage beaucoup plus de blanc que de toute autre couleur; les influences de la domesticité, qui ont changé la couleur de leurs plumes, n'ont pas assez pénétré pour altérer celle de leurs œufs. Ce changement de la couleur des plumes n'est qu'un effet superficiel et accidentel, qui ne se trouve que dans les pigeons, les poules et les autres oiseaux de nos basses-cours; car tous ceux qui sont libres et dans l'état de nature conservent leurs couleurs, sans altération et sans autres variétés que celles de l'âge, du sexe ou du climat, qui sont toujours plus brusques, moins nuancées, plus aisées à reconnaître, et beaucoup moins nombreuses que celles de la domesticité.

LE DINDON. [a] *

Si le coq ordinaire est l'oiseau le plus utile de la basse-cour, le dindon domestique est le plus remarquable, soit par la grandeur de sa taille, soit par la forme de sa tête, soit par certaines habitudes naturelles qui ne lui sont communes qu'avec un petit nombre d'autres espèces : sa tête, qui est fort petite à proportion du corps, manque de la parure ordinaire aux

a. Comme cet oiseau n'est connu que depuis la découverte de l'Amérique, il n'a de nom ni en grec ni en latin. Les Espagnols lui donnèrent le nom de *pavon de las Indias*, c'est-à-dire, *paon des Indes occidentales;* et ce nom ne lui était pas mal appliqué d'abord, parce qu'il étend sa queue comme le paon, et qu'il n'y avait point de paons en Amérique. Les Catalans l'ont nommé *indiot*, *gall-d'indi;* les Italiens, *gallo-d'india;* les Allemands, *indianisch han*, etc.

* *Meleagris gallo-pavo* (Linn.). — Le *dindon commun*. — Ordre *id.*, genre *Dindons* (Cuv.). — « On n'en a longtemps connu qu'une espèce, apportée d'Amérique au XVIe siècle, et répan-« due maintenant par toute l'Europe, à cause de la bonté de sa chair, de sa grandeur et de « la facilité de sa multiplication. Les dindons sauvages de Virginie, souche de cette espèce, « sont d'un brun verdâtre glacé de cuivré. — On en a décrit depuis peu une autre espèce « (*meleagris ocellata*), presque aussi belle que le paon par l'éclat de ses couleurs, et surtout « par les miroirs couleur de saphir, entourés de cercles d'or et de rubis, qui décorent sa queue « de dindon. Elle a été prise à la baie de Honduras. » (Cuvier.)

oiseaux, car elle est presque entièrement dénuée de plumes, et seulement recouverte, ainsi qu'une partie du cou, d'une peau bleuâtre, chargée de mamelons rouges dans la partie antérieure du cou, et de mamelons blanchâtres sur la partie postérieure de la tête, avec quelques petits poils noirs, clair-semés entre les mamelons, et de petites plumes plus rares au haut du cou, et qui deviennent plus fréquentes dans la partie inférieure, chose qui n'avait pas été remarquée par les naturalistes : de la base du bec descend sur le cou, jusqu'à environ le tiers de sa longueur, une espèce de barbillon charnu, rouge et flottant qui paraît simple aux yeux, quoiqu'il soit en effet composé d'une double membrane, ainsi qu'il est facile de s'en assurer en le touchant; sur la base du bec supérieur s'élève une caroncule charnue, de forme conique, et sillonnée par des rides transversales assez profondes; cette caroncule n'a guère plus d'un pouce de hauteur dans son état de contraction ou de repos, c'est-à-dire lorsque le dindon ne voyant autour de lui que les objets auxquels il est accoutumé, et n'éprouvant aucune agitation intérieure, se promène tranquillement en prenant sa pâture; mais si quelque objet étranger se présente inopinément, surtout dans la saison des amours, cet oiseau, qui n'a rien dans son port ordinaire que d'humble et de simple, se rengorge tout à coup avec fierté; sa tête et son cou se gonflent, la caroncule conique se déploie, s'allonge et descend deux ou trois pouces plus bas que le bec, qu'elle recouvre entièrement; toutes ces parties charnues se colorent d'un rouge plus vif; en même temps les plumes du cou et du dos se hérissent, et la queue se relève en éventail, tandis que les ailes s'abaissent en se déployant jusqu'à traîner par terre. Dans cette attitude, tantôt il va piaffant autour de sa femelle, accompagnant son action d'un bruit sourd que produit l'air de la poitrine s'échappant par le bec, et qui est suivi d'un long bourdonnement; tantôt il quitte sa femelle comme pour menacer ceux qui viennent le troubler; dans ces deux cas sa démarche est grave, et s'accélère seulement dans le moment où il fait entendre ce bruit sourd dont j'ai parlé : de temps en temps il interrompt cette manœuvre pour jeter un autre cri plus perçant, que tout le monde connaît, et qu'on peut lui faire répéter tant que l'on veut, soit en sifflant, soit en lui faisant entendre des sons aigus quelconques; il recommence ensuite à faire la roue qui, suivant qu'elle s'adresse à sa femelle ou aux objets qui lui font ombrage, exprime tantôt son amour et tantôt sa colère; et ces espèces d'accès seront beaucoup plus violents si on paraît devant lui avec un habit rouge; c'est alors qu'il s'irrite et devient furieux; il s'élance, il attaque à coups de bec, et fait tous ses efforts pour éloigner un objet dont la présence semble lui être insupportable.

Il est remarquable et très-singulier que cette caroncule conique, qui s'allonge et se relâche lorsque l'animal est agité d'une passion vive, se relâche de même après sa mort.

Il y a des dindons blancs, d'autres variés de noir et de blanc, d'autres de blanc et d'un jaune roussâtre, et d'autres d'un gris uniforme, qui sont les plus rares de tous ; mais le plus grand nombre a le plumage tirant sur le noir, avec un peu de blanc à l'extrémité des plumes : celles qui couvrent le dos et le dessus des ailes sont carrées par le bout; et parmi celles du croupion, et même de la poitrine, il y en a quelques-unes de couleurs changeantes , et qui ont différents reflets, selon les différentes incidences de la lumière ; et plus ils vieillissent, plus leurs couleurs paraissent être changeantes et avoir des reflets différents. Bien des gens croient que les dindons blancs sont les plus robustes; et c'est par cette raison que dans quelques provinces on les élève de préférence : on en voit de nombreux troupeaux dans le Perthois en Champagne.

Les naturalistes ont compté vingt-huit pennes ou grandes plumes à chaque aile, et dix-huit à la queue. Mais un caractère bien plus frappant, et qui empêchera à jamais de confondre cette espèce avec aucune autre espèce actuellement connue, c'est un bouquet de crins durs et noirs, long de cinq à six pouces, lequel, dans nos climats tempérés, sort de la partie inférieure du cou au dindon mâle adulte dans la seconde année, quelquefois même dès la fin de la première; et, avant que ce bouquet paraisse, l'endroit d'où il doit sortir est marqué par un tubercule charnu. M. Linnæus dit que ces crins ne commencent à paraître qu'à la troisième année dans les dindons qu'on élève en Suède : si ce fait est bien avéré, il s'ensuivrait que cette espèce de production se ferait d'autant plus tard que la température du pays est plus rigoureuse; et, à la vérité, l'un des principaux effets du froid est de ralentir toute sorte de développements. C'est cette touffe de crins qui a valu au dindon le titre de barbu (*pectore barbato* [a]), expression impropre à tous égards, puisque ce n'est pas de la poitrine mais de la partie inférieure du cou que ces crins prennent naissance, et que d'ailleurs ce n'est pas assez d'avoir des crins ou des poils pour avoir une barbe, il faut encore qu'ils soient autour du menton ou de ce qui en tient lieu, comme dans le vautour barbu d'Edwards, planche CVI.

On se ferait une fausse idée de la queue du coq d'Inde, si l'on s'imaginait que toutes les plumes dont elle est formée fussent susceptibles de se relever en éventail. A proprement parler, le dindon a deux queues, l'une supérieure et l'autre inférieure; la première est composée de dix-huit grandes plumes implantées autour du croupion, et que l'animal relève lorsqu'il piaffe, la seconde ou l'inférieure consiste en d'autres plumes moins grandes, et reste toujours dans la situation horizontale : c'est encore un attribut propre au mâle d'avoir un éperon à chaque pied; ces éperons sont plus ou

a. Linn. *Faun. Suecica*, et *Systema nat.*, édit. X.

moins longs, mais ils sont toujours beaucoup plus courts et plus mous que dans le coq ordinaire.

La poule d'Inde diffère du coq non-seulement en ce qu'elle n'a pas d'éperons aux pieds, ni de bouquet de crins dans la partie inférieure du cou; en ce que la caroncule conique du bec supérieur est plus courte et incapable de s'allonger; que cette caroncule, le barbillon de dessous le bec et la chair glanduleuse qui recouvre la tête, sont d'un rouge plus pâle; mais elle en diffère encore par les attributs propres au sexe le plus faible dans la plupart des espèces, elle est plus petite, elle a moins de caractère dans la physionomie, moins de ressort à l'intérieur, moins d'action au dehors, son cri n'est qu'un accent plaintif, elle n'a de mouvement que pour chercher sa nourriture ou pour fuir le danger; enfin la faculté de faire la roue lui a été refusée : ce n'est pas qu'elle n'ait la queue double comme le mâle, mais elle manque apparemment des muscles releveurs propres à redresser les plus grandes plumes dont la queue supérieure est composée.

Dans le mâle, comme dans la femelle, les orifices des narines sont dans le bec supérieur; et ceux des oreilles sont en arrière des yeux, fort couverts et comme ombragés par une multitude de petites plumes décomposées qui ont différentes directions.

On comprend bien que le meilleur mâle sera celui qui aura plus de force, plus de vivacité, plus d'énergie dans toute son action : on pourra lui donner cinq ou six poules d'Inde. S'il y a plusieurs mâles ils se battront, mais non pas avec l'acharnement des coqs ordinaires : ceux-ci, ayant plus d'ardeur pour leurs femelles, sont aussi plus animés contre leurs rivaux, et la guerre qu'ils se font entre eux est ordinairement un combat à outrance; on en a vu même attaquer des coqs d'Inde deux fois plus gros qu'eux, et les mettre à mort; les sujets de guerre ne manquent pas entre les coqs des deux espèces, si, comme le dit Sperling, le coq d'Inde privé de ses femelles s'adresse aux poules ordinaires, et que les poules d'Inde, dans l'absence de leur mâle, s'offrent au coq ordinaire, et le sollicitent même assez vivement [a].

La guerre que les coqs d'Inde se font entre eux est beaucoup moins violente; le vaincu ne cède pas toujours le champ de bataille, quelquefois même il est préféré par les femelles : on a remarqué qu'un dindon blanc ayant été battu par un dindon noir, presque tous les dindonneaux de la couvée furent blancs.

L'accouplement des dindons se fait à peu près de la même manière que celui des coqs, mais il dure plus longtemps; et c'est peut-être par cette raison qu'il faut moins de femelles au mâle, et qu'il s'use beaucoup plus

a. *Zoologia Physica*, page 367.

vite : j'ai dit plus haut, sur la foi de Sperling, qu'il se mêlait quelquefois avec les poules ordinaires ; le même auteur prétend que, quand il est privé de ses femelles, il s'accouple aussi, non-seulement avec la femelle du paon (ce qui peut être), mais encore avec les canes (ce qui me paraît moins vraisemblable).

La poule d'Inde n'est pas aussi féconde que la poule ordinaire : il faut lui donner de temps en temps du chènevis, de l'avoine, du sarrasin, pour l'exciter à pondre ; et avec cela elle ne fait guère qu'une seule ponte par an d'environ quinze œufs ; lorsqu'elle en fait deux, ce qui est très-rare, elle commence la première sur la fin de l'hiver, et la seconde dans le mois d'août. Ces œufs sont blancs, avec quelques petites taches d'un jaune rougeâtre ; et du reste, ils sont organisés à peu près comme ceux de la poule ordinaire ; la poule d'Inde couve aussi les œufs de toutes sortes d'oiseaux : on juge qu'elle demande à couver, lorsque après avoir fait sa ponte elle reste dans le nid ; pour que ce nid lui plaise il faut qu'il soit en lieu sec, à une bonne exposition selon la saison, et point trop en vue, car son instinct la porte ordinairement à se cacher avec grand soin lorsqu'elle couve.

Ce sont les poules de l'année précédente qui, d'ordinaire, sont les meilleures couveuses ; elles se dévouent à cette occupation avec tant d'ardeur et d'assiduité, qu'elles mourraient d'inanition sur leurs œufs, si l'on n'avait le soin de les lever une fois tous les jours pour leur donner à boire et à manger ; cette passion de couver est si forte et si durable, qu'elles font quelquefois deux couvées de suite et sans aucune interruption ; mais, dans ce cas, il faut les soutenir par une meilleure nourriture : le mâle a un instinct bien contraire ; car s'il aperçoit sa femelle couvant, il casse ses œufs, qu'il voit apparemment comme un obstacle à ses plaisirs [a], et c'est peut-être la raison pourquoi la femelle se cache alors avec tant de soin.

Le temps venu où ces œufs doivent éclore, les dindonneaux percent avec leur bec la coquille de l'œuf qui les renferme ; mais cette coquille est quelquefois si dure ou les dindonneaux si faibles, qu'ils périraient si on ne les aidait à la briser, ce que néanmoins il ne faut faire qu'avec beaucoup de circonspection, et en suivant autant qu'il est possible les procédés de la nature ; ils périraient encore bientôt, pour peu que dans ces commencements on les maniât avec rudesse, qu'on leur laissât endurer la faim, ou qu'on les exposât aux intempéries de l'air ; le froid, la pluie, et même la rosée, les morfond ; le grand soleil les tue presque subitement, quelquefois même ils sont écrasés sous les pieds de leur mère : voilà bien des dangers pour un animal si délicat ; et c'est pour cette raison, et à cause de

a. Sperling, *loco citato*.

la moindre fécondité des poules d'Inde en Europe, que cette espèce est beaucoup moins nombreuse que celle des poules ordinaires.

Dans les premiers temps il faut tenir les jeunes dindons dans un lieu chaud et sec où l'on aura étendu une litière de fumier long, bien battue; et lorsque dans la suite on voudra les faire sortir en plein air, ce ne sera que par degrés et en choisissant les plus beaux jours.

L'instinct des jeunes dindonneaux est d'aimer mieux à prendre leur nourriture dans la main que de toute autre manière : on juge qu'ils ont besoin d'en prendre lorsqu'on les entend *piauler*, et cela leur arrive fréquemment; il faut leur donner à manger quatre ou cinq fois par jour; leur premier aliment sera du vin et de l'eau qu'on leur soufflera dans le bec, on y mêlera ensuite un peu de mie de pain; vers le quatrième jour, on leur donnera les œufs gâtés de la couvée, cuits et hachés d'abord avec de la mie de pain, et ensuite avec des orties; ces œufs gâtés, soit de dindes, soit de poules, seront pour eux une nourriture très-salutaire[a]; au bout de dix à douze jours on supprime les œufs, et on mêle les orties hachées avec du millet ou avec la farine de turquis, d'orge, de froment ou de blé sarrasin, ou bien, pour épargner le grain sans faire tort aux dindonneaux, avec le lait caillé, la bardane, un peu de camomille puante, de graine d'ortie et du son : dans la suite on pourra se contenter de leur donner toutes sortes de fruits pourris coupés par morceaux[b], et surtout des fruits de ronces ou de mûriers blancs, etc. Lorsqu'on leur verra un air languissant, on leur mettra le bec dans du vin pour leur en faire boire un peu, et on leur fera avaler aussi un grain de poivre; quelquefois ils paraissent engourdis et sans mouvement, lorsqu'ils ont été surpris par une pluie froide, et ils mourraient certainement, si on n'avait le soin de les envelopper de linges chauds, et de leur souffler à plusieurs reprises un air chaud par le bec : il ne faut pas manquer de les visiter de temps en temps, et de leur percer les petites vessies qui leur viennent sous la langue et autour du croupion, et de leur donner de l'eau de rouille; on conseille même de leur laver la tête avec cette eau pour prévenir certaines maladies auxquelles ils sont sujets[c]; mais, dans ce cas, il faut donc les essuyer et les sécher bien exactement, car on sait combien toute humidité est contraire aux dindons du premier âge.

La mère les mène avec la même sollicitude que la poule mène ses poussins; elle les réchauffe sous ses ailes avec la même affection, elle les défend avec le même courage; il semble que sa tendresse pour ses petits rende sa vue plus perçante; elle découvre l'oiseau de proie d'une distance prodigieuse, et lorsqu'il est encore invisible à tous les autres yeux : dès

a. Voyez *Journal économique*, août 1757, p. 69 et 73.

b. *Journal économique*, *loco citato*.

c. La figère et les ourles, selon la *Maison Rustique*, t. I, p. 117.

qu'elle l'a aperçu, elle jette un cri d'effroi qui répand la consternation dans toute la couvée; chaque dindonneau se réfugie dans les buissons ou se tapit dans l'herbe, et la mère les y retient en répétant le même cri d'effroi autant de temps que l'ennemi est à portée; mais le voit-elle prendre son vol d'un autre côté, elle les en avertit aussitôt par un autre cri bien différent du premier, et qui est pour tous le signal de sortir du lieu où ils se sont cachés, et de se rassembler autour d'elle.

Lorsque les jeunes dindons viennent d'éclore, ils ont la tête garnie d'une espèce de duvet, et n'ont encore ni chair glanduleuse ni barbillons; ce n'est qu'à six semaines ou deux mois que ces parties se développent, et, comme on le dit vulgairement, que les dindons commencent à pousser le rouge. Le temps de ce développement est un temps critique pour eux, comme celui de la dentition pour les enfants, et c'est alors surtout qu'il faut mêler du vin à leur nourriture pour les fortifier : quelque temps avant de pousser le rouge ils commencent déjà à se percher.

Il est rare que l'on soumette les dindonneaux à la castration comme les poulets; ils engraissent fort bien sans cela, et leur chair n'en est pas moins bonne : nouvelle preuve qu'ils sont d'un tempérament moins chaud que les coqs ordinaires.

Lorsqu'ils sont devenus forts, ils quittent leur mère, ou plutôt ils en sont abandonnés, parce qu'elle cherche à faire une seconde ponte ou une seconde couvée. Plus les dindonneaux étaient faibles et délicats dans le premier âge, plus ils deviennent avec le temps robustes et capables de soutenir toutes les injures du temps : ils aiment à se percher en plein air, et passent ainsi les nuits les plus froides de l'hiver, tantôt se soutenant sur un seul pied, et retirant l'autre dans les plumes de leur ventre comme pour le réchauffer, tantôt, au contraire, s'accroupissant sur leur bâton et s'y tenant en équilibre : ils se mettent la tête sous l'aile pour dormir, et pendant leur sommeil ils ont le mouvement de la respiration sensible et très-marqué.

La meilleure façon de conduire les dindons devenus forts, c'est de les mener paître par la campagne, dans les lieux où abondent les orties et autres plantes de leur goût, dans les vergers lorsque les fruits commencent à tomber, etc.; mais il faut éviter soigneusement les pâturages où croissent les plantes qui leur sont contraires, telles que la grande digitale à fleurs rouges : cette plante est un véritable poison pour les dindons; ceux qui en ont mangé éprouvent une sorte d'ivresse, des vertiges, des convulsions; et, lorsque la dose a été un peu forte, ils finissent par mourir éthiques. On ne peut donc apporter trop de soin à détruire cette plante nuisible dans les lieux où l'on élève des dindons[a].

On doit aussi avoir attention, surtout dans les commencements, de ne les

a. Voyez *Histoire de l'Académie royale des sciences de Paris*, année 1748, p. 84.

faire sortir le matin qu'après que le soleil a commencé de sécher la rosée, de les faire rentrer avant la chute du serein, et de les mettre à l'abri pendant la plus grande chaleur des jours d'été : tous les soirs, lorsqu'ils reviennent, on leur donne de la pâtée, du grain ou quelque autre nourriture, excepté seulement au temps des moissons où ils trouvent suffisamment à manger par la campagne. Comme ils sont fort craintifs, ils se laissent aisément conduire, il ne faut que l'ombre d'une baguette pour en mener des troupeaux même très-considérables, et souvent ils prendront la fuite devant un animal beaucoup plus petit et plus faible qu'eux : cependant il est des occasions où ils montrent du courage, surtout lorsqu'il s'agit de se défendre contre les fouines et autres ennemis de la volaille ; on en a vu même quelquefois entourer en troupe un lièvre au gîte, et chercher à le tuer à coups de bec [a].

Ils ont différents tons, différentes inflexions de voix, selon l'âge, le sexe, et suivant les passions qu'ils veulent exprimer : leur démarche est lente et leur vol pesant ; ils boivent, mangent, avalent de petits cailloux, et digèrent à peu près comme les coqs ; et, comme eux, ils ont double estomac [1], c'est-à-dire un jabot et un gésier ; mais, comme ils sont plus gros, les muscles de leur gésier ont aussi plus de force.

La longueur du tube intestinal est à peu près quadruple de la longueur de l'animal, prise depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité du croupion ; ils ont deux *cæcums*, dirigés l'un et l'autre d'arrière en avant, et qui, pris ensemble, font plus du quart de tout le conduit intestinal ; ils prennent naissance assez près de l'extrémité de ce conduit, et les excréments contenus dans leur cavité ne diffèrent guère de ceux que renferme la cavité du *colon* et du *rectum :* ces excréments ne séjournent point dans le cloaque commun, comme l'urine et ce sédiment blanc qui se trouve plus ou moins abondamment partout où passe l'urine, et ils ont assez de consistance pour se mouler en sortant par l'*anus*.

Les parties de la génération se présentent dans les dindons à peu près comme dans les autres gallinacés ; mais, à l'égard de l'usage qu'ils en font, ils paraissent avoir beaucoup moins de puissance réelle, les mâles étant moins ardents pour leurs femelles, moins prompts dans l'acte de la fécondation, et leurs approches étant beaucoup plus rares ; et, d'autre côté, les femelles pondent plus tard et bien plus rarement, du moins dans nos climats.

Comme les yeux des oiseaux sont, dans quelques parties, organisés différemment de ceux de l'homme et des animaux quadrupèdes, je crois devoir indiquer ici ces principales différences : outre les deux paupières supérieure et inférieure, les dindons, ainsi que la plupart des autres oiseaux, en ont

a. *Ornithologie* de Salerne, page 132.

1. Et même triple. Ils ont, comme les *coqs* et tous les *gallinacé*, un *jabot*, un *ventricule succenturié* et un *gésier*.

encore une troisième nommée paupière interne, *membrana nictitans*, qui se retire et se plisse en forme de croissant dans le grand coin de l'œil, et dont les cillements fréquents et rapides s'exécutent par une mécanique musculaire curieuse : la paupière supérieure est presque entièrement immobile, mais l'inférieure est capable de fermer l'œil en s'élevant vers la supérieure, ce qui n'arrive guère que lorsque l'animal dort ou lorsqu'il ne vit plus. Ces deux paupières ont chacune un point lacrymal, et n'ont pas de rebords cartilagineux ; la cornée transparente est environnée d'un cercle osseux, composé de quinze pièces, plus ou moins, posées l'une sur l'autre en recouvrement comme les tuiles ou les ardoises d'un couvert ; le cristallin est plus dur que celui de l'homme, mais moins dur que celui des quadrupèdes et des poissons [a], et sa plus grande courbure est en arrière [b] ; enfin il sort du nerf optique, entre la rétine et la choroïde, une membrane noire de figure rhomboïde et composée de fibres parallèles, laquelle traverse l'humeur vitrée, et va s'attacher quelquefois immédiatement par son angle antérieur, quelquefois par un filet qui part de cet angle, à la capsule du cristallin ; c'est à cette membrane subtile et transparente que MM. les anatomistes de l'Académie des Sciences ont donné le nom de *bourse*, quoiqu'elle n'en ait guère la figure dans le dindon non plus que dans la poule, l'oie, le canard, le pigeon, etc. : son usage est, selon M. Petit, d'absorber les rayons de lumière qui partent des objets qui sont à côté de la tête et qui entrent directement dans les yeux [c] ; mais, quoi qu'il en soit de cette idée [1], il est certain que l'organe de la vue est plus composé dans les oiseaux que dans les quadrupèdes ; et comme nous avons prouvé ailleurs que les oiseaux l'emportaient par ce sens sur les autres animaux, et que nous avons même eu occasion de remarquer plus haut combien la poule d'Inde avait la vue perçante, on ne peut guère se refuser à cette conjecture si naturelle que la supériorité de l'organe de la vue, dans les oiseaux, est due à la différence de la structure de leurs yeux et à l'artifice particulier de leur organisation : conjecture très-vraisemblable, mais de laquelle néanmoins la valeur précise ne pourra être déterminée que par l'étude approfondie de l'anatomie comparée et de la mécanique animale.

Si l'on compare les témoignages des voyageurs, on ne peut s'empêcher de reconnaître que les dindons sont originaires d'Amérique et des îles adjacentes, et qu'avant la découverte de ce nouveau continent ils n'existaient point dans l'ancien.

Le P. du Tertre remarque qu'ils sont dans les Antilles comme dans leur pays naturel, et que, pourvu qu'on en ait un peu de soin, ils couvent trois

a. *Mémoires de l'Académie royale des sciences*, année 1726, p. 83.
b. *Ibidem*, année 1730, page 10.
c. *Ibidem*, année 1735, page 123.

1. Voyez la note de la page 15.

à quatre fois l'année [a] : or, c'est une règle générale pour tous les animaux, qu'ils multiplient plus dans le climat qui leur est propre que partout ailleurs; ils y deviennent aussi plus grands et plus forts, et c'est précisément ce que l'on observe dans les dindons d'Amérique. On en trouve une multitude prodigieuse chez les Illinois, disent les missionnaires jésuites; ils y vont par troupes de cent, quelquefois même de deux cents; ils sont beaucoup plus gros que ceux que l'on voit en France, et pèsent jusqu'à trente-six livres [b]; Josselin dit jusqu'à soixante livres [c] : ils ne se trouvent pas en moindre quantité dans le Canada (où, selon le P. Théodat, récollet, les sauvages les appelaient *ondettoutaques*), dans le Mexique, dans la Nouvelle-Angleterre, dans cette vaste contrée qu'arrose le Mississipi, et chez les Brésiliens où ils sont connus sous le nom de *arignanoussou* [d]. Le docteur Hans Sloane en a vu à la Jamaïque : il est à remarquer que dans presque tous ces pays les dindons sont dans l'état de sauvages, et qu'ils y fourmillent partout, à quelque distance néanmoins des habitations, comme s'ils ne cédaient le terrain que pied à pied aux colons européens.

Mais si la plupart des voyageurs et témoins oculaires s'accordent à regarder cet oiseau comme naturel, appartenant en propre au continent de l'Amérique, surtout de l'Amérique septentrionale, ils ne s'accordent pas moins à déposer qu'il ne s'en trouve point, ou que très-peu, dans toute l'Asie.

Gemelli Careri nous apprend que non-seulement il n'y en a point aux Philippines, mais que ceux même que les Espagnols y avaient apportés de la Nouvelle-Espagne n'avaient pu y prospérer [e].

Le P. du Halde assure qu'on ne trouve à la Chine que ceux qui y ont été transportés d'ailleurs : il est vrai que dans le même endroit ce jésuite suppose qu'ils sont fort communs dans les Indes orientales ; mais il paraît que ce n'est en effet qu'une supposition fondée sur des ouï-dire, au lieu qu'il était témoin oculaire de ce qu'il dit de la Chine [f].

Le P. de Bourzes, autre jésuite, raconte qu'il n'y en a point dans le royaume de Maduré, situé en la presqu'île en deçà du Gange; d'où il conclut avec raison que ce sont apparemment les Indes occidentales qui ont donné leur nom à cet oiseau [g].

Dampier n'en a point vu non plus à Mindanao [h]; Chardin [i] et Tavernier,

a. *Histoire générale des Antilles*, t. II, page 266.
b. Lettres édifiantes, XXIIIe *Recueil*, page 237.
c. *Raretés de la Nouvelle-Angleterre.*
d. *Voyage au Brésil*, recueilli par de Léry, page 171.
e. *Voyages*, t. V, pages 271 et 272.
f. *Histoire générale des voyages*, t. VI, page 487.
g. Lettre du 21 septembre 1713, parmi les Lettres édifiantes.
h. *Nouveau voyage*, t. 1, page 406.
i. *Voyages de Chardin*, t. II, page 29.

qui ont parcouru l'Asie [a], disent positivement qu'il n'y a point de dindons dans tout ce vaste pays : selon le dernier de ces voyageurs, ce sont les Arméniens qui les ont portés en Perse, où ils ont mal réussi, comme ce sont les Hollandais qui les ont portés à Batavia, où ils ont beaucoup mieux prospéré.

Enfin Bosman et quelques autres voyageurs nous disent que, si l'on voit des dindons au pays de Congo, à la côte d'Or, au Sénégal et autres lieux de l'Afrique, ce n'est que dans les comptoirs et chez les étrangers, les naturels du pays en faisant peu d'usage; et, selon les mêmes voyageurs, il est visible que ces dindons sont provenus de ceux que les Portugais et autres Européens avaient apportés dans les commencements avec la volaille ordinaire [b].

Je ne dissimulerai pas qu'Aldrovande, Gessner, Belon et Ray ont prétendu que les dindons étaient originaires d'Afrique ou des Indes orientales; et, quoique leur sentiment soit peu suivi aujourd'hui, je crois devoir à de si grands noms de ne point le rejeter sans quelque discussion.

Aldrovande a voulu prouver fort au long que les dindons étaient les véritables méléagrides des anciens, autrement les poules d'Afrique ou de Numidie, dont le plumage est couvert de taches rondes en forme de gouttes (*gallinæ Numidicæ guttatæ*); mais il est évident, et tout le monde convient aujourd'hui, que ces poules africaines ne sont autre chose que nos peintades, qui en effet nous viennent d'Afrique et sont très-différentes des dindons; ainsi il serait inutile de discuter plus en détail cette opinion d'Aldrovande, qui porte avec elle sa réfutation, et que néanmoins M. Linnæus semble avoir voulu perpétuer ou renouveler en appliquant au dindon le nom de *meleagris*.

Ray, qui fait venir les dindons d'Afrique ou des Indes orientales, semble s'être laissé tromper par les noms : celui d'oiseau de Numidie, qu'il adopte, suppose une origine africaine, et ceux de *turkey* et d'oiseau de Calicut, une origine asiatique; mais un nom n'est pas toujours une preuve, surtout un nom populaire appliqué par des gens peu instruits, et même un nom scientifique appliqué par des savants, qui ne sont pas toujours exempts de préjugés : d'ailleurs, Ray lui-même avoue, d'après Hans Sloane, que ces oiseaux se plaisent beaucoup dans les pays chauds de l'Amérique, et qu'ils y multiplient prodigieusement [c].

A l'égard de Gessner, il dit, à la vérité, que la plupart des anciens, et entre autres Aristote et Pline, n'ont pas connu les dindons; mais il prétend qu'Élien les a eus en vue dans le passage suivant : *In India gallinacei nascuntur maximi; non rubram habent cristam, ut nostri, sed ita variam et*

a. *Voyages de Tavernier*, t. II, page 22.
b. *Voyages de Bosman*, page 242.
c. *Synopsis avium*, Appendix, page 182.

floridam veluti coronam floribus contextam; caudæ pennas non inflexas habent, neque revolutas in orbem, sed latas; quas cùm non erigunt, ut pavones trahunt : eorum pennæ smaragdi colorem ferunt. « Les Indes produisent « de très-gros coqs dont la crête n'est point rouge comme celle des nôtres, « mais de couleurs variées, comme serait une couronne de fleurs; leur « queue n'a pas non plus de plumes recourbées en arc; lorsqu'ils ne la « relèvent pas, ils la portent comme des paons (c'est-à-dire horizontale- « ment); leurs pennes sont de la couleur de l'émeraude. » Mais je ne vois pas que ce passage soit applicable aux dindons : 1° la grosseur de ces coqs ne prouve point que ce soient des dindons, car on sait qu'il y a en effet dans l'Asie, et notamment en Perse et au Pégu, de véritables coqs qui sont très-gros;

2° Cette crête, de couleurs variées, suffirait seule pour exclure les dindons qui n'eurent jamais de crête; car il s'agit ici non d'une aigrette de plumes, mais d'une crête véritable analogue à celle du coq, quoique de couleur différente;

3° Le port de la queue, semblable à celui du paon, ne prouve rien non plus, parce qu'Élien dit positivement que l'oiseau dont il s'agit porte sa queue comme le paon, *lorsqu'il ne la relève point;* et s'il l'eût relevée comme le paon, en faisant la roue, Élien n'aurait pu oublier de faire mention d'un caractère aussi singulier, et d'un trait de ressemblance si marqué avec le paon, auquel il le comparait dans ce moment même;

4° Enfin les pennes, couleur d'émeraude, ne sont rien moins que suffisantes pour déterminer ici l'espèce des dindons, bien que quelques-unes de leurs plumes aient des reflets smaragdins; car on sait que le plumage de plusieurs autres oiseaux a la même couleur et les mêmes reflets.

Belon ne me paraît pas mieux fondé que Gessner à retrouver les dindons dans les ouvrages des anciens; Columelle avait dit dans son livre ***De Re rusticâ***[a] *: Africana est meleagridi similis, nisi quod rutilam galeam et cristam capite gerit, quæ utraque in meleagride sunt cærulea.* « La poule « d'Afrique ressemble à la méléagride, excepté qu'elle a la crête et le « casque rouges, *rutila,* au lieu que ces mêmes parties sont bleues dans « la méléagride. » Belon a pris cette *poule africaine* pour la peintade, et la méléagride pour le dindon; mais il est évident, par le passage même, que Columelle parle ici de deux variétés de la même espèce, puisque les deux oiseaux dont il s'agit se ressemblent de tout point, excepté par la couleur, laquelle est en effet sujette à varier dans la même espèce, et notamment dans celle de la peintade, où les mâles ont les appendices membraneux qui leur pendent aux deux côtés des joues, de couleur bleue, tandis que les femelles ont ces mêmes appendices de couleur rouge : d'ailleurs, comment

a. Lib. VIII, cap. II.

supposer que Columelle, ayant à désigner deux espèces aussi différentes que celles de la peintade et du dindon, se fût contenté de les distinguer par une variété aussi superficielle que celle de la couleur d'une petite partie, au lieu d'employer des caractères tranchés qui lui sautaient aux yeux ?

C'est donc mal à propos que Belon a cru pouvoir s'appuyer de l'autorité de Columelle pour donner aux dindons une origine africaine; et ce n'est pas avec plus de succès qu'il a cherché à se prévaloir du passage suivant de Ptolémée pour leur donner une origine asiatique : *Triglyphon Regia in quâ galli gallinacei barbati esse dicuntur* [a]. Cette Triglyphe est en effet située dans la presqu'île au delà du Gange; mais on n'a aucune raison de croire que ces coqs barbus soient des dindons, car : 1° il n'y a pas jusqu'à l'existence de ces coqs qui ne soit incertaine, puisqu'elle n'est alléguée que sur la foi d'un on dit (*dicuntur*); 2° on ne peut donner aux dindons le nom de coqs barbus; comme je l'ai dit plus haut, ce mot de barbe appliqué à un oiseau ne pouvant signifier qu'une touffe de plumes ou de poils placés sous le bec, et non ce bouquet de crins durs que les dindons ont au bas du cou; 3° Ptolémée était astronome et géographe, mais point du tout naturaliste; et il est visible qu'il cherchait à jeter quelque intérêt dans ses Tables géographiques, en y mêlant sans beaucoup de critique les singularités de chaque pays; dans la même page où il fait mention de ces coqs barbus, il parle des trois îles des Satyres, dont les habitants avaient des queues, et de certaines îles Manioles au nombre de dix, situées à peu près dans le même climat, où l'aimant abonde au point que l'on n'ose y employer le fer dans la construction des navires de peur qu'ils ne soient attirés et retenus par la force magnétique; mais ces queues humaines, quoique attestées par des voyageurs et par les missionnaires jésuites, selon Gemelli Careri [b], sont au moins fort douteuses[1]; ces montagnes d'aimant ou plutôt leurs effets sur la ferrure des vaisseaux ne le sont pas moins, et l'on ne peut guère compter sur des faits qui se trouvent mêlés avec de pareilles incertitudes; 4° enfin Ptolémée, à l'endroit cité, parle positivement des coqs ordinaires (*galli gallinacei*), qui ne peuvent être confondus avec les coqs d'Inde ni pour la forme extérieure, ni pour le plumage, ni pour le chant, ni pour les habitudes naturelles, ni pour la couleur des œufs, ni pour le temps de l'incubation, etc. Il est vrai que Scaliger, tout en avouant que la méléagride d'Athénée ou plutôt de Clytus, cité par Athénée, était un oiseau d'Étolie, aimant les lieux aquatiques, peu attaché à sa couvée, et dont la chair sentait le marécage, tous caractères qui ne conviennent point au dindon, qui ne se trouve point en Étolie, fuit les lieux aquatiques, a le plus grand attachement pour ses petits, et la chair de bon goût, n'en prétend pas moins que

a. *Geographia*, lib. VIII, cap. II, tabula XI, Asiæ.
b. *Voyage*, t. V, page 68.

1. Elles sont même plus que *douteuses*. (Voyez la note de la p. 153 du IIe volume.)

la méléagride est un dindon [a]; mais les anatomistes de l'Académie des Sciences, qui d'abord étaient du même avis lorsqu'ils firent la description du coq indien, ayant examiné les choses de plus près, ont reconnu et prouvé ailleurs que la peintade était la vraie méléagride des anciens [1]; en sorte qu'il doit demeurer pour constant qu'Athénée ou Clytus, Élien, Columelle et Ptolémée, n'ont pas plus parlé des dindons qu'Aristote et Pline, et que ces oiseaux ont été inconnus aux anciens.

Nous ne voyons pas même qu'il en soit fait mention dans aucun ouvrage moderne, écrit avant la découverte de l'Amérique : une tradition populaire fixe dans le XVIe siècle [2], sous François Ier, l'époque de leur première apparition en France; car c'est dans ce temps que vivait l'amiral Chabot. Les auteurs de la *Zoologie britannique* avancent, comme un fait notoire, qu'ils ont été apportés en Angleterre sous le règne de Henri VIII, contemporain de François Ier [b], ce qui s'accorde très-bien avec notre sentiment; car l'Amérique ayant été découverte par Cristophe Colomb, sur la fin du XVe siècle, et les rois François Ier et Henri VIII étant montés sur le trône au commencement du XVIe siècle, il est tout naturel que ces oiseaux apportés d'Amérique aient été introduits comme nouveautés soit en France, soit en Angleterre, sous le règne de ces princes; et cela est confirmé par le témoignage précis de J. Sperling, qui écrivait avant 1660, et qui assure expressément qu'ils avaient été transportés des Nouvelles-Indes en Europe plus d'un siècle auparavant [c].

Tout concourt donc à prouver que l'Amérique est le pays natal des dindons; et comme ces sortes d'oiseaux sont pesants, qu'ils n'ont pas le vol élevé et qu'ils ne nagent point, ils n'ont pu en aucune manière traverser l'espace qui sépare les deux continents pour aborder en Afrique, en Europe ou en Asie : ils se trouvent donc dans le cas des quadrupèdes, qui, n'ayant pu sans le secours de l'homme passer d'un continent à l'autre, appartiennent exclusivement à l'un des deux; et cette considération donne une nouvelle force au témoignage de tant de voyageurs qui assurent n'avoir jamais vu de dindons sauvages, soit en Asie, soit en Afrique, et n'y en avoir vu de domestiques que ceux qui y avaient été apportés d'ailleurs.

Cette détermination du pays naturel des dindons influe beaucoup sur la solution d'une autre question qui, au premier coup d'œil, ne semble pas y avoir du rapport. J. Sperling, dans sa *Zoologia physica*, page 369, prétend que le dindon est un monstre (il aurait dû dire un mulet), provenant du

a. *In Cardanum exercit.*, 238.
b. *Britisch Zoology*, page 87.
c. *Zoologia Physica*, page 366.

1. C'est ce qui est en effet. — « *Meleagris* est le nom grec de la *peintade*, appliqué mal à « propos au *dindon* par Linné. » (Cuvier.)
2. Voyez la nomenclature de la page 313.

mélange de deux espèces, celles du paon et du coq ordinaire; mais s'il est bien prouvé, comme je le crois, que les dindons soient d'origine américaine, il n'est pas possible qu'ils aient été produits par le mélange de deux espèces asiatiques telles que le coq et le paon; et ce qui achève de démontrer qu'en effet cela n'est pas, c'est que dans toute l'Asie on ne trouve point de dindons sauvages, tandis qu'ils fourmillent en Amérique; mais, dira-t-on, que signifie donc ce nom de *gallo-pavus* (coq-paon), si anciennement appliqué au dindon? Rien de plus simple : le dindon était un oiseau étranger, qui n'avait point de nom dans nos langues européennes; et comme on lui a trouvé des rapports assez marqués avec le coq et le paon, on a voulu indiquer ces rapports par le nom composé de *gallo-pavus*, d'après lequel Sperling et quelques autres auront cru que le dindon était réellement le produit du mélange de l'espèce du paon avec celle du coq, tandis qu'il n'y avait que les noms de mêlés[1]; tant il est dangereux de conclure du mot à la chose! tant il est important de ne point appliquer aux animaux de ces noms composés qui sont presque toujours susceptibles d'équivoque!

M. Edwards parle d'un autre mulet qu'il dit être le mélange de l'espèce du dindon avec celle du faisan; l'individu sur lequel il a fait sa description[a] avait été tué d'un coup de fusil dans les bois voisins de Handford, dans la province de Dorset, où il fut aperçu, au mois d'octobre 1759, avec deux ou trois autres oiseaux de la même espèce : il était en effet d'une grosseur moyenne entre le faisan et le dindon, ayant trente-deux pouces de vol; une petite aigrette de plumes noires assez longues, s'élevait sur la base du bec supérieur; la tête n'était point nue comme celle du dindon, mais couverte de petites plumes fort courtes; les yeux étaient entourés d'un cercle de peau rouge, mais moins large que dans le faisan : on ne dit point si cet oiseau relevait les grandes plumes de la queue pour faire la roue; il paraît seulement par la figure qu'il la portait ordinairement comme la porte le dindon lorsqu'il est tranquille : au reste, il est à remarquer qu'il n'avait la queue composé que de seize plumes comme celle du coq de bruyère; tandis que celle des dindons et des faisans en a dix-huit : d'ailleurs chaque plume du corps était double sur une même racine, l'une ferme et plus grande, l'autre petite et duvetée, caractère qui ne convient ni au faisan ni au dindon, mais bien au coq de bruyère et au coq commun. Si cependant l'oiseau dont il s'agit tirait son origine du mélange du faisan avec le dindon, il semble qu'on aurait dû retrouver en lui comme dans les autres mulets : premièrement les caractères communs aux deux espèces primitives; en second lieu, des qualités moyennes entre leurs qualités opposées, ce qui n'a point lieu ici, puisque le prétendu mulet de M. Edwards avait des carac-

a. *Glanures*, planche CCCXXXVII.

1. Il n'y avait, en effet, que les *noms de mêlés*.

tères qui manquaient absolument aux deux espèces primitives (les plumes doubles), et qu'il manquait d'autres caractères qui se trouvaient dans ces deux espèces (les dix-huit plumes de la queue); et si l'on voulait absolument une espèce métive[1], il y aurait plus de fondement à croire qu'elle dérive du mélange du coq de bruyère et du dindon, qui, comme je l'ai remarqué, n'a que seize pennes à la queue, et qui a les plumes doubles comme notre prétendu mulet.

Les dindons sauvages ne diffèrent des domestiques[2] qu'en ce qu'ils sont beaucoup plus gros et plus noirs : du reste, ils ont les mêmes mœurs, les mêmes habitudes naturelles, la même stupidité; ils se perchent dans les bois sur les branches sèches, et lorsqu'on en fait tomber quelqu'un d'un coup d'arme à feu, les autres restent toujours perchés, et pas un seul ne s'envole. Selon Fernandès, leur chair, quoique bonne, est plus dure et moins agréable que celle des dindons domestiques, mais ils sont deux fois plus gros : *hucxolotl* est le nom mexicain du mâle, et *cihuatotolin* le nom de la femelle[a]. Albin nous apprend qu'un grand nombre de seigneurs anglais se plaisent à élever des dindons sauvages, et que ces oiseaux réussissent assez bien partout où il y a de petits bois, des parcs ou autres enclos[b].

Le dindon huppé n'est qu'une variété du dindon commun, semblable à celle du coq huppé dans l'espèce du coq ordinaire; la huppe est quelquefois noire et d'autres fois blanche, telle que celle du dindon décrit par Albin[c] : il était de la grosseur des dindons ordinaires; il avait les pieds couleur de chair, la partie supérieure du corps d'un brun foncé, la poitrine, le ventre, les cuisses et la queue blanches, ainsi que les plumes qui formaient son aigrette; du reste, il ressemblait exactement à nos dindons communs, et par la chair spongieuse et glanduleuse qui recouvrait la tête et la partie supérieure du cou, et par le bouquet de crins durs naissant (en apparence) de la poitrine, et par les éperons courts qu'il avait à chaque pied, et par son antipathie singulière pour le rouge, etc.

a. Fr. Fernandès, *Historia avium novæ Hispaniæ*, page 27.
b. Albin, liv. II, nº XXXIII.
c. *Idem, ibidem.*

1. Mais pourquoi *vouloir absolument* une *espèce métisse?* Pourquoi, surtout, admettre des *espèces métisses* par voie d'hypothèse? — L'oiseau, décrit par Edwards, n'était, suivant Lamouroux, qu'une variété du *faisan commun.*

2. Voyez la nomenclature de la page 313. — Le *dindon sauvage de Virginie* (*meleagris fera* Vieill.) a tout le plumage d'un brun foncé avec les plumes du cou, de la gorge, du dos, etc., bordées de reflets azurés. — Le plumage du *dindon domestique* est très-varié, tantôt il est noir, tantôt blanc, souvent orné de bandes alternatives blanches et grises avec des reflets assez éclatants, etc.

LA PEINTADE. *

Il ne faut pas confondre la peintade avec le *pintado,* comme a fait M. Ray, du moins avec le *pintado* dont parle Dampier[a], lequel est un oiseau de mer de la grosseur d'un canard, ayant les ailes fort longues, et qui rase la surface de l'eau en volant : tous caractères fort étrangers à la peintade, qui est un oiseau terrestre à ailes courtes, et dont le vol est fort pesant.

Celle-ci a été connue et très-bien désignée par les anciens. Aristote n'en parle qu'une seule fois dans tous ses ouvrages sur les animaux ; il la nomme *méléagride*, et dit que ses œufs sont marquetés de petites taches[b].

Varron en fait mention sous le nom de poule d'Afrique : c'est, selon lui, un oiseau de grande taille à plumage varié, dont le dos est rond, et qui était fort rare à Rome[c].

Pline dit les mêmes choses que Varron, et semble n'avoir fait que le copier[d], à moins qu'on ne veuille attribuer la ressemblance des descriptions à l'identité de l'objet décrit; il répète aussi ce qu'Aristote avait dit de la couleur des œufs[e], et il ajoute que les peintades de Numidie étaient les plus estimées[f] : d'où on a donné à l'espèce le nom de poule numidique par excellence.

Columelle en reconnaissait de deux sortes qui se ressemblaient en tout point, excepté que l'une avait les barbillons bleus, et que l'autre les avait rouges; et cette différence avait paru assez considérable aux anciens pour constituer deux espèces ou races désignées par deux noms distincts : ils appelaient *méléagride,* la poule aux barbillons rouges, et *poule africaine,* celle aux barbillons bleus[g], n'ayant pas observé ces oiseaux d'assez près

a. Voyez son *Voyage aux terres Australes*, t. IV de son *Nouveau voyage autour du monde*, p. 23, édit. de Rouen.

b. Voyez *Historia animalium*, lib. VI, cap. II.

c. « Grandes, variæ, gibberæ quas meleagrides appellant Græci. » Varro, *de Re Rusticâ*, lib. III, cap. IX.

d. « Africæ Gallinarum genus, gibberum, variis sparsum plumis. » *Hist. nat.*, lib. X, cap. XXVI.

e. *Ibidem*, cap. LII.

f. *Ibidem*, cap. XLVIII. « Quam plerique numidicam dicunt. » Columelle.

g. « Africana gallina est meleagridi similis nisi quod rutilam paleam et cristam capite gerit, « quæ utraque sunt in meleagride cærulea. » Voyez Columelle, *de Re Rusticâ*, lib. XIII, cap. II.

* *Numida meleagris* (Linn.). — La *peintade commune* (Cuv.). — Ordre *id.*, genre *Peintades* (Cuv.). — « Les anciens Grecs nommaient les peintades *méléagrides*, et supposaient qu'elles « étaient le produit de la métamorphose des sœurs de Méléagre. On regardait les taches de leur « plumage comme des traces de larmes. Les Romains les nommaient poules d'Afrique, de « Numidie, etc., etc. Les modernes ne les ont retrouvées qu'en Guinée. » (Cuvier.) — « Outre l'espèce commune, on en connaît une seconde dont la tête est surmontée d'une crête « de plumes, et une troisième où elle est armée d'un casque conique (*numida cristata* et « *numida mitrata*), et l'on en a découvert depuis peu une autre où le casque est très-petit, et « qui porte sur la base du bec une petite touffe de tiges courtes, presque sans barbes (*numida* « *lorhyncha*). » (Cuvier.)

pour s'apercevoir que la première était la femelle, et la seconde le mâle d'une seule et même espèce, comme l'ont remarqué MM. de l'Académie [a].

Quoi qu'il en soit, il paraît que la peintade, élevée autrefois à Rome avec tant de soin, s'était perdue en Europe, puisqu'on n'en retrouve plus aucune trace chez les écrivains du moyen âge, et qu'on n'a recommencé à en parler que depuis que les Européens ont fréquenté les côtes occidentales de l'Afrique, en allant aux Indes par le cap de Bonne-Espérance [b] : non-seulement ils l'ont répandue en Europe, mais ils l'ont encore transportée en Amérique, et cet oiseau ayant éprouvé diverses altérations dans ses qualités extérieures par les influences des divers climats, il ne faut pas s'étonner si les modernes, soit naturalistes, soit voyageurs, en ont encore plus multiplié les races que les anciens.

Frisch distingue, comme Columelle, la peintade à barbillons rouges de celle à barbillons bleus [c], mais il reconnaît entre elles plusieurs autres différences ; selon lui, cette dernière, qui ne se trouve guère qu'en Italie, n'est point bonne à manger, elle est plus petite, elle se tient volontiers dans les endroits marécageux, et prend peu de soin de ses petits : ces deux derniers traits se retrouvent dans la méléagride de Clytus de Milet : « On « les tient, dit-il, dans un lieu aquatique, et elles montrent si peu d'atta- « chement pour leurs petits, que les prêtres commis à leur garde sont « obligés de prendre soin de la couvée; » mais il ajoute que leur grosseur est celle d'une poule de belle race [d] : il paraît aussi, par un passage de Pline, que ce naturaliste regardait la maléagride comme un oiseau aquatique [e] ; celle à barbillons rouges est au contraire, selon M. Frisch, plus grosse qu'un faisan, se plaît dans les lieux secs, élève soigneusement ses petits, etc.

Dampier assure que dans l'île de May, l'une de celles du cap Vert, il y a des peintades dont la chair est extraordinairement blanche, d'autres dont la chair est noire, et que toutes l'ont tendre et délicate [f] ; le P. Labat en dit

a. Voyez *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux*, dressés par M. Perrault, deuxième partie, p. 82.

b. « Tout ainsi comme la Guinée est un pays dont les marchands ont commencé à apporter « plusieurs marchandises qui étaient auparavant inconnues à nos Français, aussi, sans leurs « navigations, les poules de ce pays-là étaient inconnues, n'eût été qu'ils leur ont fait passer « la mer, qui maintenant sont j'a si fréquentes ès maisons des grands seigneurs en nos con- « trées, qu'elles nous en sont communes. » Voyez Belon. *Hist. nat. des oiseaux*, p. 246.

c. Voyez le Discours relatif à la planche CXXVI de Frisch.

d. « Locus ubi aluntur, palustris est; pullos suos nullo amoris affectu hæc ales prosequitur, « et teneros adhuc negligit, quare à sacerdotibus curam eorum geri oportet. » Voyez Athénée, liv. XIV, cap. XXVI.

e. « Menesias Africæ locum Sicyonem appellat, et Crathim amnem in oceanum effluentem, « lacu in quo aves quas meleagridas et penelopas vocat, vivere. » *Hist. naturalis*, lib. XXXVII, cap. II.

f. Voyez *Nouveau voyage autour du monde*, t. IV, page 23.

autant[a] : cette différence, si elle est vraie, me paraîtrait d'autant plus considérable qu'elle ne pourrait être attribuée au changement de climat, puisque dans cette île, qui avoisine l'Afrique, les peintades sont comme dans leur pays natal, à moins qu'on ne veuille dire que les mêmes causes particulières qui teignent en noir la peau et le périoste de la plupart des oiseaux de l'île de Sant-Iago, voisine de l'île de May, noircissent aussi dans cette dernière la chair des peintades.

Le P. Charlevoix prétend qu'il y en a une espèce à Saint-Domingue, plus petite que l'espèce ordinaire[b]; mais ce sont apparemment ces peintades marronnes, provenant de celles qui y furent transportées par les Castillans peu après la conquête de l'île : cette race étant deveuue sauvage, et s'étant comme naturalisée dans le pays, aura éprouvé l'influence naturelle de ce climat, laquelle tend à affaiblir, amoindrir, détériorer les espèces, comme je l'ai fait voir ailleurs [1]; et ce qui est digne de remarque, c'est que cette race, originaire de Guinée, et qui, transportée en Amérique, y avait subi l'état de domesticité, n'a pu dans la suite être ramenée à cet état, et que les colons de Saint-Domingue ont été obligés d'en faire venir de moins farouches d'Afrique pour les élever et les multiplier dans les basses-cours[c]. Est-ce pour avoir vécu dans un pays plus désert, plus agreste, et dont les habitants étaient sauvages, que ces peintades marronnes sont devenues plus sauvages elles-mêmes? ou ne serait-ce pas aussi pour avoir été effarouchées par les chasseurs européens, et surtout par les Français, qui en ont détruit un grand nombre, selon le P. Margat, jésuite[d]?

Marcgrave en a vu de huppées qui venaient de Sierra-Leone, et qui avaient autour du cou une espèce de collier membraneux d'un cendré bleuâtre[e]; et c'est encore ici une de ces variétés que j'appelle primitives, et qui méritent d'autant plus d'attention qu'elles sont antérieures à tout changement de climat.

Le jésuite Margat, qui n'admet point de différence spécifique entre la poule africaine et la méléagride des anciens, dit qu'il y en a de deux couleurs à Saint-Domingue, les unes ayant des taches noires et blanches disposées par compartiments en forme de rhomboïdes, et les autres étant d'un gris plus cendré; il ajoute qu'elles ont toutes du blanc sous le ventre, au-dessous et aux extrémités des ailes[f].

a. *Ibidem*, t. II, page 326.

b. Voyez *Histoire de l'île espagnole de Saint-Domingue*, p. 28 et 29.

c. Voyez Lettres édifiantes, XX[e] *Recueil, loco citato.*

d. *Ibidem.*

e. « Earum collum circum-ligatum seu circum-volutum quasi linteamine membranaceo « coloris cinerei cærulescentis : caput tegit crista obrotunda, multiplex, constans pennis eleganter nigris. » Marcgrave, *Hist. naturalis Brasiliensis*, p. 192.

f. Lettres édifiantes, au lieu cité.

1. Voyez le III[e] volume, page 33.

Enfin, M. Brisson regarde comme une variété constante la blancheur du plumage de la poitrine, observée sur les peintades de la Jamaïque, et en a fait une race distincte, caractérisée par cet attribut[a], qui, comme nous venons de le voir, n'appartient pas moins aux peintades de Saint-Domingue qu'à celles de la Jamaïque.

Mais, indépendamment des dissemblances qui ont paru suffisantes aux naturalistes pour admettre plusieurs races de peintades, j'en trouve beaucoup d'autres, en comparant les descriptions et les figures publiées par différents auteurs, lesquelles indiquent assez peu de fermeté, soit dans le moule intérieur de cet oiseau, soit dans l'empreinte de sa forme extérieure, et une très-grande disposition à recevoir les influences du dehors.

La peintade de Frisch et de quelques autres[b] a le casque et les pieds blanchâtres, le front, le tour des yeux, les côtés de la tête et du cou, dans sa partie supérieure, blancs, marquetés de gris cendré; celle de Frisch a de plus, sous la gorge, une tache rouge en forme de croissant, plus bas un collier noir fort large, les soies ou filets de l'*occiput* en petit nombre, et pas une seule penne blanche aux ailes : ce qui fait autant de variétés par lesquelles les pintades de ces auteurs diffèrent de la nôtre.

Celle de Marcgrave avait de plus le bec jaune[c]; celle de M. Brisson l'avait rouge à la base; et de couleur de corne vers le bout[d]. MM. de l'Académie ont trouvé à quelques-unes une petite huppe à la base du bec, composée de douze ou quinze soies ou filets raides longs de quatre lignes[e], laquelle ne se retrouve que dans celles de Sierra-Leone, dont j'ai parlé plus haut.

Le docteur Cai dit que la femelle a la tête toute noire, et que c'est la seule différence qui la distingue du mâle[f].

Aldrovande prétend au contraire que la tête de la femelle a les mêmes couleurs que celle du mâle, mais que son casque est seulement moins élevé et plus obtus[g].

Roberts assure qu'elle n'a pas même de casque[h].

Dampier et Labat, qu'on ne lui voit point ces barbillons rouges et ces

a. Voyez l'*Ornithologie* de M. Brisson, t. I, page 180. *Meleagris pectore albo.*

b. « Le mâle et la femelle, dit Belon, ont même madrure en plumes et blancheur autour « des yeux, et rougeur par dessous. » Voyez *Hist. nat. des oiseaux*, p. 247. — « Ad latera « capitis albo, » dit Marcgrave. *Historia nat. Brasil.*, p. 192. — « La tête est revêtue, dit le « jésuite Margat, d'une peau spongieuse, rude et ridée, dont la couleur est d'un blanc bleuâtre. » Voyez Lettres édifiantes, *Recueil* XX, p. 362 et suiv.

c. « Rostrum flavum. » Voyez *Historia nat. Brasil.*, p. 192.

d. Voyez *Ornithologie*, t. I, p. 180.

e. Voyez *Mémoires sur les animaux*, partie II, p. 82.

f. *Caius apud Gessnerum de Avibus*, p. 481.

g. Voyez *Ornithologia Aldrov.*, t. II, p. 336.

h. *Voyages de Roberts au Cap Vert et aux îles*, etc., p. 402.

caroncules de même couleur, qui, dans le mâle, bordent l'ouverture des narines [a].

M. Barrère dit que tout cela est plus pâle que dans le mâle [b], et que les soies de l'*occiput* sont plus rares, et telles apparemment qu'elles paraissent dans la pl. CXXVI de Frisch.

Enfin, MM. de l'Académie ont trouvé dans quelques individus ces soies ou filets de l'*occiput* élevés d'un pouce, en sorte qu'ils formaient comme une petite huppe derrière la tête [c].

Il serait difficile de démêler parmi toutes ces variétés [1] celles qui sont assez profondes, et, pour ainsi dire, assez fixes pour constituer des races distinctes; et comme on ne peut douter qu'elles ne soient toutes fort récentes, il serait peut-être plus raisonnable de les regarder comme des effets qui s'opèrent encore journellement par la domesticité, par le changement de climat, par la nature des aliments, etc., et de ne les employer dans la description que pour assigner les limites des variations auxquelles sont sujettes certaines qualités de la peintade ; et pour remonter autant qu'il est possible aux causes qui les ont produites, jusqu'à ce que ces variétés, ayant subi l'épreuve du temps et ayant pris la consistance dont elles sont susceptibles, puissent servir de caractères à des races réellement distinctes.

La peintade a un trait marqué de ressemblance avec le dindon, c'est de n'avoir point de plumes à la tête ni à la partie supérieure du cou ; et cela a donné lieu à plusieurs ornithologistes, tels que Belon [d], Gessner [e], Aldrovande [f] et Klein [g], de prendre le dindon pour la méléagride des anciens ; mais outre les différences nombreuses et tranchées qui se trouvent, soit entre ces deux espèces, soit entre ce que l'on voit dans le dindon, et ce que les anciens ont dit de la méléagride [h], il suffit, pour mettre en évidence la fausseté de cette conjecture, de se rappeler les preuves par lesquelles

a. *Nouveau voyage de Dampier*, t. VI, page 23. — Il est probable que la crête courte et d'un rouge très-vif, dont parle le P. Charlevoix, n'est autre chose que ces caroncules. Voyez son *Histoire de l'île Espagnole*, t. I, p. 28, etc.

b. Barrère, *Ornithologiæ specimen*, class. IV, gen. III, species 6.

c. Voyez *Mémoires sur les animaux*, partie II, p. 80.

d. Voyez *Histoire naturelle des oiseaux*, p. 248.

e. Voyez *De avibus*, p. 480 et suiv.

f. Voyez *Ornithologiæ* lib. XIII, p. 36.

g. *Prodromus Historiæ avium*, p. 112.

h. La méléagride était de la grosseur d'une poule de bonne race, avait sur la tête un tubercule calleux, le plumage marqueté de taches blanches, semblables à des lentilles, mais plus grandes ; deux barbillons adhérents au bec supérieur, la queue pendante, le dos rond, des membranes entre les doigts, point d'éperons aux pieds, aimait les marécages, n'avait point d'attachement pour ses petits, tous caractères qu'on chercherait vainement dans le dindon, lequel en a d'ailleurs deux très-frappants, qui ne se retrouvent point dans la description de la méléagride, ce bouquet de crins durs qui lui sort au bas du cou, et sa manière d'étaler sa queue et de faire la roue autour de sa femelle.

1. Voyez la nomenclature de la page 329.

j'ai établi à l'article du dindon que cet oiseau est propre et particulier à l'Amérique, qu'il vole pesamment, ne nage point du tout, et que par conséquent il n'a pu franchir la vaste étendue de mers qui sépare l'Amérique de notre continent : d'où il suit qu'avant la découverte de l'Amérique il était entièrement inconnu dans notre continent, et que les anciens n'ont pu en parler sous le nom de méléagride.

Il paraît que c'est aussi par erreur que le nom de *knor-haan* s'est glissé dans la liste des noms de la peintade donnée par M. Brisson[a] citant Kolbe[b]. Je ne nie pas que la figure par laquelle le *knor-haan* a été désigné dans le voyage de Kolbe n'ait été faite d'après celle de la poule africaine de Marcgrave, comme le dit M. Brisson; mais il avouera aussi qu'il est difficile de reconnaître dans un oiseau propre au cap de Bonne-Espérance, la peintade qui est répandue dans toute l'Afrique, mais moins au Cap que partout ailleurs, et qu'il est encore plus difficile d'adapter à celle-ci ce bec court et noir, cette couronne de plumes, ce rouge mêlé dans les couleurs des ailes et du corps, et cette ponte de deux œufs seulement que Kolbe attribue à son *knor-haan*.

Le plumage de la peintade, sans avoir des couleurs riches et éclatantes, est cependant très-distingué; c'est un fond gris bleuâtre plus ou moins foncé, sur lequel sont semées assez régulièrement des taches blanches plus ou moins rondes, représentant assez bien des perles; d'où quelques modernes ont donné à cet oiseau le nom de *poules perlées*[c]; et les anciens, ceux de *varia* et de *guttata*[d] : tel était du moins le plumage de la peintade dans son climat natal; mais depuis qu'elle a été transportée dans d'autres régions elle a pris plus de blanc, témoin les peintades à poitrine blanche de la Jamaïque et de Saint-Domingue, et ces peintades parfaitement blanches dont parle M. Edwards[e]; en sorte que la blancheur de la poitrine, dont M. Brisson a fait le caractère d'une variété, n'est qu'une altération commencée de la couleur naturelle, ou plutôt n'est que le passage de cette couleur à la blancheur parfaite.

a. *Ornithologie*, t. I, page 177.

b. *Description du cap de Bonne-Espérance*, t. III, p. 169. « Un oiseau qui appartient pro« prement au Cap, dit ce voyageur, est le *knor-hahu* ou *coq-knor*, c'est la sentinelle des autres « oiseaux; il les avertit lorsqu'il voit approcher un homme, par un cri qui ressemble au son « du mot *crac*, et qu'il répète fort haut : sa grandeur est celle d'une poule; il a le bec court « et noir comme les plumes de sa couronne; le plumage des ailes et du corps mêlé de rouge, « de blanc et de cendré; les jambes jaunes, les ailes petites : il fréquente les lieux solitaires, « et fait son nid dans les buissons; sa ponte est de deux œufs; on estime peu sa chair, quoi« qu'elle soit bonne. »

c. Voyez Frisch, planche CXXVI. — Klein, *Historiæ Animalium prodromus*, p. 3.

d. Martial, *Epigramm.*

e. « Depuis que les peintades se sont multipliées (en Angleterre), leur couleur s'est altérée, « il s'y est mêlé du blanc dans plusieurs; d'autres sont d'un gris de perle clair, en conservant « leurs mouchetures; d'autres sont parfaitement blanches. » Voyez *Glanures d'Edwards*, troisième partie, p. 269.

Les plumes de la partie moyenne du cou sont fort courtes à l'endroit qui joint sa partie supérieure, ou il n'y en a point du tout; puis elles vont toujours croissant de longueur jusqu'à la poitrine où elles ont près de trois pouces.

Ces plumes sont duvetées depuis leur racine jusqu'à environ la moitié de leur longueur; et cette partie duvetée est recouverte par l'extrémité des plumes du rang précédent, laquelle est composée de barbes fermes et accrochées les unes aux autres [a].

La peintade a les ailes courtes et la queue pendante comme la perdrix, ce qui, joint à la disposition de ses plumes, la fait paraître bossue (*genus gibberum*. Pline); mais cette bosse n'est qu'une fausse apparence, et il n'en reste plus aucun vestige lorsque l'oiseau est plumé [b].

Sa grosseur est à peu près celle de la poule commune; mais elle a la forme de la perdrix, d'où lui est venu le nom de perdrix de Terre-Neuve [c]: seulement elle a les pieds plus élevés et le cou plus long et plus menu dans le haut.

Les barbillons qui prennent naissance du bec supérieur n'ont point de forme constante, étant ovales dans les unes et carrés ou triangulaires dans les autres : ils sont rouges dans la femelle et bleuâtres dans le mâle; et c'est, selon MM. de l'Académie [d] et M. Brisson [e], la seule chose qui distingue les deux sexes; mais d'autres auteurs ont assigné, comme nous l'avons vu ci-dessus, d'autres différences tirées des couleurs du plumage [f], des barbillons [g], du tubercule calleux de la tête [h], des caroncules des narines [i], de la grosseur du corps [j], des soies ou filets de l'*occiput* [k], etc.; soit que ces variétés dépendent en effet de la différence du sexe, soit que, par un vice de logique trop commun, on les ait regardées comme propres au sexe de l'individu où elles se trouvaient accidentellement, et par des causes toutes différentes.

En arrière des barbillons on voit, sur les côtés de la tête, la très-petite ouverture des oreilles qui, dans la plupart des oiseaux, est ombragée par des plumes, et se trouve ici à découvert; mais, ce qui est propre à la peintade, c'est ce tubercule calleux, cette espèce de casque qui s'élève sur sa tête, et que Belon compare assez mal à propos au tubercule ou plutôt à la

a. Voyez *Mémoires pour servir à l'histoire des Animaux*, partie II, p. 81.
b. Voyez Lettres édifiantes, *Recueil* XX, *loco citato*.
c. Voyez Belon, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 247.
d. Voyez *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie II, p. 83.
e. *Ornithologie*, t. I, p. 179.
f. *Caius apud Gessnerum de Avibus*, p. 481.
g. Columelle, Frisch, Dampier, etc.
h. Aldrovande, Roberts, Barrère, Dalechamp, etc.
i. Barrère, Labat, Dampier, etc.
j. Frisch.
k. Frisch, Barrère, etc.

corne de la girafe [a]; il est semblable par sa forme à la contre-épreuve du bonnet ducal du doge de Venise, ou, si l'on veut, à ce bonnet mis sens devant derrière [b]; sa couleur varie dans les différents sujets du blanc au rougeâtre, en passant par le jaune et le brun [c]; sa substance intérieure est comme celle d'une chair endurcie et calleuse; ce noyau est recouvert d'une peau sèche et ridée qui s'étend sur l'*occiput* et sur les côtés de la tête, mais qui est échancrée à l'endroit des yeux [d]. Les physiciens à causes finales [1] n'ont pas manqué de dire que cette callosité était un casque véritable, une arme défensive donnée aux peintades pour les munir contre leurs atteintes réciproques, attendu que ce sont des oiseaux querelleurs, qui ont le bec très-fort et le crâne très-faible [e].

Les yeux sont grands et couverts, la paupière supérieure a de longs poils noirs relevés en haut, et le cristallin est plus convexe en dedans qu'en dehors [f].

M. Perrault assure que le bec est semblable à celui de la poule; le jésuite Margat le fait trois fois plus gros, très-dur et très-pointu; les ongles sont aussi plus aigus, selon le P. Labat; mais tous s'accordent, anciens et modernes, à dire que les pieds n'ont point d'éperons [2].

Une différence considérable qui se trouve entre la poule commune et la peintade, c'est que le tube intestinal est beaucoup plus court, à proportion, dans cette dernière, n'ayant que trois pieds, selon MM. de l'Académie, sans compter les *cæcums* qui ont chacun six pouces, vont en s'élargissant depuis leur origine, et reçoivent des vaisseaux du mésentère comme les autres intestins. Le plus gros de tous est le *duodenum*, qui a plus de huit lignes de diamètre; le gésier est comme celui de la poule; on y trouve aussi beaucoup de petits graviers, quelquefois même rien autre chose, apparemment lorsque l'animal étant mort de langueur a passé les derniers temps de sa vie sans manger; la membrane interne du gésier est très-ridée, peu adhérente à la tunique nerveuse, et d'une substance analogue à celle de la corne.

Le jabot, lorsqu'il est soufflé, est de la grosseur d'une balle de paume; le

a. Belon, *Nature des oiseaux*, p. 247.

b. C'est à cause de ce tubercule que M. Linnæus a nommé la peintade, tantôt « gallus vertice « corneo, » *Syst. nat.*, édit. VI, tantôt « phasianus vertice calloso, » édit. X.

c. Il est blanchâtre dans la planche cxxvi de Frisch; couleur de cire, suivant Belon, p. 247; brun, selon Marcgrave; fauve brun, selon M. Perrault, etc.

d. *Mémoires sur les animaux*, partie ii, p. 82.

e. Voyez *Miss. Aldrovandi Ornithologia*, t. II, p. 37.

f. *Mémoires sur les animaux*, partie ii, p. 87.

1. *Les physiciens à causes finales.* Il y a un emploi niais *des causes finales;* mais il y en a aussi un emploi supérieur; et la physiologie tout entière n'est qu'une démonstration continuelle des *causes finales :* elle nous montre partout des *organes* faits pour des *fonctions*, et des *fonctions* faites pour la *vie.*

2. C'est qu'en effet ils n'en ont point.

canal intermédiaire entre le jabot et le gésier est d'une substance plus dure et plus blanche que la partie du conduit intestinal qui précède le jabot, et ne présente pas, à beaucoup près, un si grand nombre de vaisseaux apparents.

L'œsophage descend le long du cou, à droite de la trachée-artère [a], sans doute parce que le cou qui, comme je l'ai dit, est fort long, se pliant plus souvent en avant que sur les côtés, l'œsophage pressé par la trachée-artère dont les anneaux sont entièrement osseux ici, comme dans la plupart des oiseaux, a été poussé du côté où il y avait le moins de résistance.

Ces oiseaux sont sujets à avoir dans le foie, et même dans la rate, des concrétions squirreuses; on en a vu qui n'avaient point de vésicule du fiel; mais, dans ce cas, le rameau hépatique était fort gros; on en a vu d'autres qui n'avaient qu'un seul testicule [b] : en général, il paraît que les parties internes ne sont pas moins susceptibles de variétés que les parties extérieures et superficielles.

Le cœur est plus pointu qu'il ne l'est communément dans les oiseaux [c]; les poumons sont à l'ordinaire; mais on a remarqué dans quelques sujets qu'en soufflant dans la trachée-artère pour mettre en mouvement les poumons et les cellules à air; on a remarqué, dis-je, que le péricarde, qui paraissait plus lâche qu'à l'ordinaire, se gonflait comme les poumons [d].

J'ajouterai encore une observation anatomique, qui peut avoir quelque rapport avec l'habitude de crier, et à la force de la voix de la peintade; c'est que la trachée-artère reçoit dans la cavité du thorax deux petits cordons musculeux longs d'un pouce, larges de deux tiers de ligne, lesquels s'y implantent de chaque côté [e].

La peintade est en effet un oiseau très-criard, et ce n'est pas sans raison que Browne l'a appelée *gallus clamosus* [f]; son cri est aigre et perçant, et à la longue il devient tellement incommode que, quoique la chair de la peintade soit un excellent manger et bien supérieur à la volaille ordinaire, la plupart des colons d'Amérique ont renoncé à en élever [g]. Les Grecs avaient un mot particulier pour exprimer ce cri [h]; Élien dit que la méléagride prononce à peu près son nom [i]; le docteur Cai, que son cri approche de celui de la perdrix, sans être néanmoins aussi éclatant [j]; Belon, *qu'il est quasi comme celui des petits poussins nouvellement éclos;* mais il assure positive-

a. Voyez les *Mémoires pour servir à l'hist. nat. des animaux*, partie II, p. 84, etc.
b. Voyez *idem, ibidem*, p. 84.
c. Voyez *idem, ibidem*, p. 86, etc.
d. *Histoire de l'Académie des Sciences*, t. I, p. 153.
e. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux, loco citato.*
f. *Natural history of Jamaïc.*, p. 470.
g. Lettres édifiantes, *Recueil* XX, *loco citato.*
h. Καγχάζειν, selon Pollux. Gessner, *de Avibus*, p. 479.
i. *De natura animalium*, lib. IV, cap. XLII.
j. Voyez Gessner, *de Avibus*, p. 481.

ment qu'il est dissemblable à celui des poules communes[a]; et je ne sais pourquoi Aldrovande[b] et M. Salerne[c] lui font dire le contraire.

C'est un oiseau vif, inquiet et turbulent, qui n'aime point à se tenir en place, et qui sait se rendre maître dans la basse-cour; il se fait craindre des dindons même, et, quoique beaucoup plus petit, il leur en impose par sa pétulance : « La peintade, dit le P. Margat, a plutôt fait dix tours et donné « vingt coups de bec que ces gros oiseaux n'ont pensé à se mettre en « défense. » Ces poules de Numidie semblent avoir la même façon de combattre que l'historien Salluste attribue aux cavaliers numides : « Leur « charge, dit-il, est brusque et irrégulière; trouvent-ils de la résistance ils « tournent le dos, et un instant après ils sont sur l'ennemi[d]. » On pourrait à cet exemple en joindre beaucoup d'autres qui attestent l'influence du climat sur le naturel des animaux ainsi que sur le génie national des habitants : l'éléphant joint à beaucoup de force et d'industrie une disposition à l'esclavage; le chameau est laborieux, patient et sobre; le dogue ne démord point.

Élien raconte que, dans une certaine île, la méléagride est respectée des oiseaux de proie[e]; mais je crois que dans tous les pays du monde les oiseaux de proie attaqueront par préférence toute autre volaille qui aura le bec moins fort, point de casque sur la tête, et qui ne saura pas si bien se défendre.

La peintade est du nombre des oiseaux pulvérateurs qui cherchent dans la poussière où ils se vautrent un remède contre l'incommodité des insectes; elle gratte aussi la terre comme nos poules communes, et va par troupes très-nombreuses : on en voit à l'île de May des volées de deux ou trois cents; les insulaires les chassent au chien courant, sans autres armes que des bâtons[f]; comme elles ont les ailes fort courtes elles volent pesamment; mais elles courent très-vite, et, selon Belon, en tenant la tête élevée comme la girafe[g]; elles se perchent la nuit pour dormir, et quelquefois la journée, sur les murs de clôture, sur les haies, et même sur les toits des maisons et sur les arbres; elles sont soigneuses, dit encore Belon, en pourchassant leur vivre[h]; et en effet elles doivent consommer beaucoup et avoir plus

a. *Histoire des oiseaux*, p. 248.

b. *Ornithologia*, t. II, p. 338.

c. *Histoire naturelle des oiseaux*, p. 134.

d. Voyez Lettres édifiantes, XX[e] *Recueil, loco citato.*

e. Voyez *Historia animalium*, lib. v, cap. xxvii.

f. Voyez Dampier, *Nouveau voyage autour du monde*, t. IV, p. 23; et le Voyage de Brue dans la *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale*, par Labat.

g. *Histoire des oiseaux*, p. 248.

h. M. de Sève a observé, en jetant du pain à des peintades, que lorsqu'une d'entre elles prenait un morceau de pain plus gros qu'elle ne pouvait l'avaler tout de suite, elle l'emportait en fuyant les paons et les autres volailles qui ne voulaient pas la quitter; et que, pour s'en débarrasser, elle cachait le morceau de pain dans du fumier ou dans de la terre, où elle venait le chercher et le manger quelque temps après.

de besoins que les poules domestiques, vu le peu de longueur de leurs intestins.

Il paraît, par le témoignage des anciens[a] et des modernes[b], et par les demi-membranes qui unissent les doigts des pieds, que la peintade est un oiseau demi-aquatique : aussi celles de Guinée, qui ont recouvré leur liberté à Saint-Domingue, ne suivant plus que l'impulsion du naturel, cherchent de préférence les lieux aquatiques et marécageux[c].

Si on les élève de jeunesse, elles s'apprivoisent très-bien. Brue raconte qu'étant sur la côte du Sénégal, il reçut en présent d'une princesse du pays deux peintades, l'une mâle et l'autre femelle, toutes deux si familières qu'elles venaient manger sur son assiette, et qu'ayant la liberté de voler au rivage, elles se rendaient régulièrement sur la barque au son de la cloche qui annonçait le dîner et le souper[d]. Moore dit qu'elles sont aussi farouches que le sont les faisans en Angleterre[e]; mais je doute qu'on ait vu des faisans aussi privés que les deux peintades de Brue; et ce qui prouve que les peintades ne sont pas fort farouches, c'est qu'elles reçoivent la nourriture qu'on leur présente au moment même où elles viennent d'être prises[f]. Tout bien considéré, il me semble que leur naturel approche beaucoup plus de celui de la perdrix que de celui du faisan.

La poule peintade pond et couve à peu près comme la poule commune; mais il paraît que sa fécondité n'est pas la même en différents climats, ou du moins qu'elle est beaucoup plus grande dans l'état de domesticité, où elle regorge de nourriture, que dans l'état de sauvage, où étant nourrie moins largement, elle abonde moins en molécules organiques superflues.

On m'a assuré qu'elle est sauvage à l'île de France, et qu'elle y pond huit, dix et douze œufs à terre dans les bois, au lieu que celles qui sont domestiques à Saint-Domingue, et qui cherchent aussi le plus épais des haies et des broussailles pour y déposer leurs œufs, en pondent jusqu'à cent et cent cinquante, pourvu qu'il en reste toujours quelqu'un dans le nid[g].

Ces œufs sont plus petits à proportion que ceux de la poule ordinaire, et ils ont aussi la coquille beaucoup plus dure; mais il y a une différence remarquable entre ceux de la peintade domestique et ceux de la peintade sauvage : ceux-ci ont de petites taches rondes comme celles du plumage,

a. Pline, *Historia naturalis*, lib. XXXVII, cap. II. — Clitus de Milet dans *Athénée*, lib. XIV, cap. XXVI.

b. Gessner, *de Avibus*, p. 478. — Frisch, planche CXXVI. — Lettres édifiantes, *Recueil* XX, etc.

c. Lettres édifiantes, *ibidem*. — J'entrai dans un petit bosquet, auprès d'un marais, qui attirait des compagnies de peintades, dit M. Adanson, p. 76 de son *Voyage au Sénégal*.

d. Troisième voyage de Brue, publié par Labat.

e. Voyez *Histoire générale des voyages*, t. III, p. 310.

f. *Longolius apud Gessnerum*, p. 479.

g. Lettres édifiantes, *Recueil* XX.

et qui n'avaient point échappé à Aristote[a], au lieu que ceux de la peintade domestique sont d'abord d'un rouge assez vif, qui devient ensuite plus sombre, et enfin couleur de rose sèche, en se refroidissant. Si ce fait est vrai, comme me l'a assuré M. Fournier, qui en a beaucoup élevé, il faudrait en conclure que les influences de la domesticité sont ici assez profondes pour altérer non-seulement les couleurs du plumage, comme nous l'avons vu ci-dessus, mais encore celle de la matière dont se forme la coquille des œufs; et comme cela n'arrive pas dans les autres espèces, c'est encore une raison de plus pour regarder la nature de la peintade comme moins fixe et plus sujette à varier que celle des autres oiseaux.

La peintade a-t-elle soin ou non de sa couvée? c'est un problème qui n'est pas encore résolu : Belon dit oui, sans restriction[b]; Frisch est aussi pour l'affirmative à l'égard de sa grande espèce, qui aime les lieux secs, et il assure que le contraire est vrai de la petite espèce, qui se plaît dans les marécages; mais le plus grand nombre des témoignages lui attribue de l'indifférence sur cet article; et le jésuite Margat nous apprend qu'à Saint-Domingue on ne lui permet pas de couver elle-même ses œufs, par la raison qu'elle ne s'y attache point, et qu'elle abandonne souvent ses petits : on préfère, dit-il, de les faire couver par des poules d'Inde ou par des poules communes[c].

Je ne trouve rien sur la durée de l'incubation[1]; mais, à juger par la grosseur de l'oiseau et par ce que l'on sait des espèces auxquelles il a le plus de rapport, on peut la supposer de trois semaines, plus ou moins, selon la chaleur de la saison ou du climat, l'assiduité de la couveuse, etc.

Au commencement, les jeunes peintadeaux n'ont encore ni barbillons, ni sans doute de casque; ils ressemblent alors par le plumage, par la couleur des pieds et du bec, à des perdreaux rouges; et il n'est pas aisé de distinguer les jeunes mâles des vieilles femelles[d]; car c'est dans toutes les espèces que la maturité des femelles ressemble à l'enfance des mâles.

Les peintadeaux sont fort délicats et très-difficiles à élever dans nos pays septentrionaux, comme étant originaires des climats brûlants de l'Afrique; ils se nourrissent ainsi que les vieux, à Saint-Domingue, avec du millet, selon le P. Margat[e]; dans l'île de May, avec des cigales et des vers qu'ils trouvent eux-mêmes en grattant la terre avec leurs ongles[f];

a. *Historia animalium*, lib. VI, cap. II.

b. « Sont moult fécondes et soigneuses de bien nourrir leurs petits. » *Histoire des oiseaux*, page 248.

c. Lettres édifiantes, *Recueil* XX, *loco citato*.

d. Ceci nous a été assuré par le sieur Fournier, que nous avons cité ci-devant.

e. Lettres édifiantes, *Recueil* XX, *loco citato*.

f. *Nouveau voyage autour du monde*, de Dampier, t. IV, p. 22. — Labat, t. II, p. 326; et t. III, page 139.

1. La durée de l'incubation est de vingt-quatre à vingt-six jours.

et, selon Frisch, ils vivent de toutes sortes de graines et d'insectes[a].

Le coq peintade produit aussi avec la poule domestique[1]; mais c'est une espèce de génération artificielle qui demande des précautions : la principale est de les élever ensemble de jeunesse, et les oiseaux métis qui résultent de ce mélange forment une race bâtarde, imparfaite, désavouée, pour ainsi dire, de la nature, et qui, ne pondant guère que des œufs clairs, n'a pu jusqu'ici se perpétuer régulièrement[b].

Les peintadeaux des basses-cours sont d'un fort bon goût, et nullement inférieurs aux perdreaux; mais les sauvages ou marrons de Saint-Domingue sont un mets exquis et au-dessus du faisan.

Les œufs de peintade sont aussi fort bons à manger.

Nous avons vu que cet oiseau était d'origine africaine, et de là tous les noms qui lui ont été donnés de poule africaine, numidique, étrangère, de poule de Barbarie, de Tunis, de Mauritanie, de Libye, de Guinée (d'où s'est formé le nom de guinette), d'Égypte, de Pharaon et même de Jérusalem : quelques Mahométans, s'étant avisés de les annoncer sous le nom de poules de Jérusalem, les vendirent aux chrétiens tout ce qu'ils voulurent[c]; mais ceux-ci, s'étant aperçus de la fraude, les revendirent à profit à de bons Musulmans, sous le nom de poules de la Mecque.

On en trouve à l'île de France et à l'île de Bourbon[d], où elles ont été transplantées assez récemment, et où elles se sont fort bien multipliées[e]; elles sont connues à Madagascar sous le nom d'*acanques*[f], et au Congo sous celui de *quetèles*[g]; elles sont fort communes dans la Guinée[h], à la côte d'Or, où il ne s'en nourrit de privées que dans le canton d'Acra[i], à Sierra-Leone[j], au Sénégal[k], dans l'île de Gorée, dans celle du cap Vert[l], en Barbarie, en Égypte, en Arabie[m] et en Syrie[n]; on ne dit point s'il y en a dans les îles Canaries, ni dans celle de Madère. Le Gentil rapporte qu'il a vu à Java des poules peintades[o], mais on ignore si elles étaient domestiques ou sauvages : je croirais plus volontiers qu'elles étaient

a. Frisch, planche CXXVI.
b. Selon le sieur Fournier.
c. *Longolius apud Gessnerum, de Avibus*, p. 479.
d. M. Aublet.
e. *Voyage autour du monde* de la Barbinais le Gentil, t. XI, p. 608.
f. François Cauche, *Relation de Madagascar*, p. 133.
g. Marcgrave, *Historia nat. Brasil.*, p. 192.
h. Margat; Lettres édifiantes, *loco citato*.
i. *Voyage de Barbot*, page 217.
j. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, *loco citato*.
k. *Voyage au Sénégal*, de M. Adanson, p. 7.
l. Dampier, *Voyage autour du monde*, t. IV, p. 23.
m. Strabon, lib. XVI.
n. « Meleagrides fert ultima Syriæ regio. » Diodor. Sicul
o. *Nouveau voyage autour du monde*, t. III, p. 74.

1. Voyez la note 2 de la page 282.

domestiques et qu'elles avaient été transportées d'Afrique en Asie, de même qu'on en a transporté en Amérique et en Europe; mais comme ces oiseaux étaient accoutumés à un climat très-chaud, ils n'ont pu s'habituer dans les pays glacés qui bordent la mer Baltique : aussi n'en est-il pas question dans la *Fauna suecica* de M. Linnæus. M. Klein paraît n'en parler que sur le rapport d'autrui, et nous voyons même qu'au commencement du siècle ils étaient encore fort rares en Angleterre [a].

Varron nous apprend que de son temps les poules africaines (c'est ainsi qu'il appelle les peintades), se vendaient fort cher à Rome à cause de leur rareté [b]; elles étaient beaucoup plus communes en Grèce du temps de Pausanias, puisque cet auteur dit positivement que la méléagride était, avec l'oie commune, l'offrande ordinaire des personnes peu aisées dans les mystères solennels d'Isis [c] : malgré cela, on ne doit point se persuader que les peintades fusent naturelles à la Grèce, puisque, selon Athénée, les Étoliens passaient pour être les premiers des Grecs qui eussent eu de ces oiseaux dans leur pays. D'un autre côté, j'aperçois quelque trace de migration régulière dans les combats que ces oiseaux venaient se livrer tous les ans, en Béotie, sur le tombeau de Méléagre [d], et qui ne sont pas moins cités par les naturalistes que par les mythologistes : c'est de là que leur est venu le nom de méléagrides [e], comme celui de peintades leur a été donné, moins à cause de la beauté que de l'agréable distribution des couleurs dont leur plumage est peint.

LE TÉTRAS OU LE GRAND COQ DE BRUYÈRE. *

Si l'on ne jugeait des choses que par les noms, on pourrait prendre cet oiseau ou pour un coq sauvage ou pour un faisan; car on lui donne en plu-

a. Voyez *Glanures d'Edwards*, troisième partie, p. 269.

b. *De Re Rustica*, lib. III, cap. IX.

c. *Vid. Gessnerum, de Avibus*, page 479 : « quorum tenuior est res familiaris in celebribus « Isidis conventibus, anseres atque aves meleagrides immolant. »

d. « Simili modo (nempe ut memnonides aves), pugnant meleagrides in Bæotia. » Plin., *Hist. nat.*, lib. X, cap. XXVI.

e. La fable dit que les sœurs de Méléagre, désespérées de la mort de leur frère, furent changées en ces oiseaux qui portent encore leurs larmes semées sur leur plumage.

* *Tetrao urogallus* (Linn.). — Le *grand coq de bruyère* (Cuv.). — Ordre *id.*, genre *Tétras* (Cuv.). — « Le plus grand des gallinacés, supérieur au dindon pour la taille, à plumage « ardoisé, rayé finement en travers de noirâtre; la femelle fauve, à lignes transversales « brunes ou noirâtres. Il se tient dans les grands bois des hautes montagnes, niche dans les « bruyères ou les nouveaux taillis, et se nourrit de bourgeons, de baies. Sa chair est excel« lente; sa trachée-artère fait deux courbures avant de descendre dans le poumon. » (Cuvier.)

sieurs pays, et surtout en Italie, le nom de coq sauvage, *gallo alpestre*[a], *selvatico;* tandis qu'en d'autres pays on lui donne celui de faisan bruyant et de faisan sauvage : cependant il diffère du faisan par sa queue qui est une fois plus courte à proportion et d'une tout autre forme; par le nombre des grandes plumes qui la composent, par l'étendue de son vol, relativement à ses autres dimensions, par ses pieds pattus et dénués d'éperons, etc. D'ailleurs, quoique ces deux espèces d'oiseaux se plaisent également dans les bois, on ne les rencontre presque jamais dans les mêmes lieux, parce que le faisan, qui craint le froid, se tient dans les bois en plaines, au lieu que le coq de bruyère cherche le froid et habite les bois qui couronnent le sommet des hautes montagnes, d'où lui sont venus les noms de *coq de montagne* et de *coq de bois.*

Ceux qui, à l'exemple de Gessner et de quelques autres, voudraient le regarder comme un coq sauvage, pourraient, à la vérité, se fonder sur quelques analogies; car il y a en effet plusieurs traits de ressemblance avec le coq ordinaire, soit dans la forme totale du corps, soit dans la configuration particulière du bec, soit par cette peau rouge plus ou moins saillante dont les yeux sont surmontés, soit par la singularité de ses plumes qui sont presque toutes doubles, et sortent deux à deux de chaque tuyau, ce qui, suivant Belon, est propre au coq de nos basses-cours[b]. Enfin, ces oiseaux ont aussi des habitudes communes : dans les deux espèces il faut plusieurs femelles au mâle; les femelles ne font point de nids, elles couvent leurs œufs avec beaucoup d'assiduité, et montrent une grande affection pour leurs petits quand ils sont éclos. Mais si l'on fait attention que le coq de bruyère n'a point de membranes sous le bec et point d'éperons aux pieds; que ses pieds sont couverts de plumes, et ses doigts bordés d'une espèce de dentelure; qu'il a dans la queue deux pennes de plus que le coq; que cette queue ne se divise point en deux plans comme celle du coq, mais qu'il la relève en éventail comme le dindon; que la grandeur totale de cet oiseau est quadruple de celle des coqs ordinaires[c]; qu'il se plaît dans les pays froids, tandis que les coqs prospèrent beaucoup mieux dans les pays tempérés; qu'il n'y a point d'exemple avéré du mélange de ces deux espèces; que leurs œufs ne sont pas de la même couleur; enfin, si l'on se souvient des preuves par lesquelles je crois avoir établi que l'espèce du coq est originaire des contrées tempérées de l'Asie, où les voyageurs n'ont presque jamais vu de coqs de bruyère, on ne pourra guère se persuader que ceux-ci soient la souche de ceux-là, et l'on reviendra bientôt d'une erreur occasionnée, comme tant d'autres, par une fausse dénomination.

a. Albin décrit le mâle et la femelle sous le nom de *coq* et *poule noire* des montagnes de Moscovie; plusieurs auteurs l'appellent *gallus sylvestris.*

b. Belon, *Nature des oiseaux*, p. 251.

c. Aldrovande, *Ornithologie*, t. II, p. 61.

Pour moi, afin d'éviter toute équivoque, je donnerai dans cet article au coq de bruyère le nom de *tétras*, formé de celui de *tetrao*, qui me paraît être son plus ancien nom latin, et qu'il conserve encore aujourd'hui dans la Sclavonie, où il s'appelle *tetrez*. On pourrait aussi lui donner celui de cedron tiré de *cedrone*, nom sous lequel il est connu en plusieurs contrées d'Italie : les Grisons l'appellent *stolzo*, du mot allemand *stolz*, qui signifie quelque chose de superbe ou d'imposant, et qui est applicable au coq de bruyère à cause de sa grandeur et de sa beauté; par la même raison, les habitants des Pyrénées lui donnent le nom de paon sauvage; celui d'*urogallus*, sous lequel il est souvent désigné par les modernes qui ont écrit en latin, vient de *ur*, *our*, *urus*, qui veut dire sauvage, et dont s'est formé en allemand le mot *auer-hahn* ou *ourh-hahn*, lequel, selon Frisch, désigne un oiseau qui se tient dans les lieux peu fréquentés et de difficile accès; il signifie aussi un oiseau de marais [a], et c'est de là que lui est venu le nom *riet-hahn*, coq de marais, qu'on lui donne dans la Souabe et même en Écosse [b].

Aristote ne dit que deux mots d'un oiseau qu'il appelle *tetrix*, et que les Athéniens appelaient *ourax;* cet oiseau, dit-il, ne niche point sur les arbres ni sur la terre, mais parmi les plantes basses et rampantes. *Tetrix quam Athenienses vocant* οὔρακα, *nec arbori, nec terræ nidum suum committit, sed frutici* [c]. Sur quoi il est à propos de remarquer que l'expression grecque n'a pas été fidèlement rendue en latin par Gaza, car : 1° Aristote ne parle point ici d'arbrisseau (*frutici*), mais seulement de plantes basses [d], ce qui ressemble plus au *gramen* et à la mousse qu'à des arbrisseaux; 2° Aristote ne dit point que le *tetrix* fasse de nid sur ces plantes basses, il dit seulement qu'il y niche, ce qui peut paraître la même chose à un littérateur, mais non à un naturaliste, vu qu'un oiseau peut nicher, c'est-à-dire pondre et couver ses œufs sans faire de nid; et c'est précisément le cas du *tetrix*, selon Aristote lui-même, qui dit quelques lignes plus haut que l'alouette et le *tetrix* ne déposent point leurs œufs dans des nids, mais qu'ils pondent sur la terre, ainsi que tous les oiseaux pesants, et qu'ils cachent leurs œufs dans l'herbe drue [e].

Or, ce qu'a dit Aristote du *tetrix* dans ces deux passages, ainsi rectifiés l'un par l'autre, présente plusieurs indications qui conviennent à notre *tetras*, dont la femelle ne fait point de nid, mais dépose ses œufs sur la mousse et les couvre de feuilles avec grand soin lorsqu'elle est obligée de

a. *Aue*, désigne, selon Frisch, une grande place humide et basse.

b. Gessner, *de Avibus*, p. 231 et 477.

c. *Historia animalium*, lib. VI, cap. I.

d. Ἐν τοῖς χαμαιζήλοις φυτοῖς, *in humilibus plantis.*

e. Οὐκ ἐν νεοττείαις.... ἀλλ' ἐν τῇ γῇ ἐπηλυγαζόμενα ὕλην « non in nudis..... sed in terra obumbrantes plantis. » Gessner dit précisément : « nidum ejus congestum potius quam constructum vidimus. » *De Avibus*, lib. III, p. 487.

les quitter : d'ailleurs le nom latin *tetrao,* par lequel Pline désigne le coq de bruyère, a un rapport évident avec le nom grec *tetrix,* sans compter l'analogie qui se trouve entre le nom athénien *ourax* et le nom composé *ourh-hahn*, que les Allemands appliquent au même oiseau, analogie qui probablement n'est qu'un effet du hasard.

Mais ce qui pourrait jeter quelques doutes sur l'identité du *tetrix* d'Aristote avec le *tetrao* de Pline, c'est que ce dernier, parlant de son *tetrao* avec quelque détail, ne cite point ce qu'Aristote avait dit du *tetrix,* ce que vraisemblablement il n'eût pas manqué de faire selon sa coutume, s'il eût regardé son tetrao comme étant le même oiseau que le *tetrix* d'Aristote, à moins qu'on ne veuille dire qu'Aristote ayant parlé fort superficiellement du *tetrix,* Pline n'a pas dû faire grande attention au peu qu'il en avait dit.

A l'égard du *grand tetrax* dont parle Athénée (lib. IX), ce n'est certainement pas notre tétras, puisqu'il a des espèces de barbillons charnus et semblables à ceux du coq, lesquels prennent naissance auprès des oreilles et descendent au-dessous du bec, caractère absolument étranger au tétras, et qui désigne bien plutôt la méléagride ou poule de Numidie, qui est notre peintade.

Le *petit tetrax,* dont parle le même auteur, n'est, selon lui, qu'un très-petit oiseau, et par sa petitesse même exclu de toute comparaison avec notre *tétras,* qui est un oiseau de la première grandeur.

A l'égard du *tetrax* du poëte Nemesianus, qui insiste sur sa stupidité, Gessner le regarde comme une espèce d'outarde ; mais je lui trouve encore un trait caractérisé de ressemblance avec la méléagride; ce sont les couleurs de son plumage, dont le fond est gris cendré, semé de taches en forme de gouttes [a] : c'est bien là le plumage de la peintade, appelée par quelques-uns *gallina guttata* [b].

Mais, quoi qu'il en soit de toutes ces conjectures, il est hors de doute que les deux espèces de *tetrao* de Pline sont de vrais tétras ou coqs de bruyère [c] : le beau noir lustré de leur plumage, leurs sourcils couleur de feu, qui représentent des espèces de flammes dont leurs yeux sont surmontés, leur séjour dans les pays froids et sur les hautes montagnes, la délicatesse de leur chair, sont autant de propriétés qui se rencontrent dans

a. *Fragmenta librorum de Aucupio*, attribués par quelques-uns au poëte Nemesianus, qui vivait dans le IIIe siècle.

b. « Et picta perdix, Numidicæque guttatæ. » Martial. C'est aussi très-exactement le plumage de ces deux poules du duc de Ferrare, dont Gessner parle à l'article de la peintade, « totas cinereo colore, eoque albicante, cum nigris rotundisque maculis. » *De Avibus*, p. 481.

c. « Decet tetraonas suus nitor, absolutaque nigritia, in superciliis cocci rubor... gignunt eos « Alpes et septentrionalis regio. » Pline, lib. X, cap. XXII. Le tetrao des hautes montagnes de Crète, vu par Belon, ressemble fort à celui de Pline : il a, dit l'observateur français, une tache rouge de chaque côté joignant les yeux, et de force qu'il est noir devant l'estomac, ses plumes en reluisent. *Observations de plusieurs singularités*, etc., p. 11.

le grand et le petit tétras, et qui ne se trouvent réunies dans aucun autre oiseau. Nous apercevons même, dans la description de Pline, les traces d'une singularité qui n'a été connue que par très-peu de modernes : *moriuntur contumaciâ*, dit cet auteur, *spiritu revocato* [a], ce qui se rapporte à une observation remarquable que Frisch a insérée dans l'histoire de cet oiseau [b]; ce naturaliste n'ayant point trouvé de langue dans le bec d'un coq de bruyère mort, et lui ayant ouvert le gosier, y retrouva la langue, qui s'y était retirée avec toutes ses dépendances; et il faut que cela arrive le plus ordinairement, puisque c'est une opinion commune parmi les chasseurs que les coqs de bruyère n'ont point de langue : peut-être en est-il de même de cet aigle noir dont Pline fait mention [c], et de cet oiseau du Brésil dont parle Scaliger [d], lequel passait aussi pour n'avoir point de langue, sans doute sur le rapport de quelques voyageurs crédules ou de chasseurs peu attentifs, qui ne voient presque jamais les animaux que morts ou mourants, et surtout parce qu'aucun observateur ne leur avait regardé dans le gosier.

L'autre espèce de tetrao dont Pline parle au même endroit est beaucoup plus grande, puisqu'elle surpasse l'outarde et même le vautour, dont elle a le plumage, et qu'elle ne le cède qu'à l'autruche; du reste, c'est un oiseau si pesant qu'il se laisse quelquefois prendre à la main [e]. Belon prétend que cette espèce de *tetrao* n'est point connue des modernes, qui, selon lui, n'ont jamais vu de tétras ou coqs de bruyère plus grands, ni même aussi grands que l'outarde : d'ailleurs, on pourrait douter que l'oiseau, désigné dans ce passage de Pline par les noms d'*otis* et d'*avis-tarda* [1], fût notre outarde, dont la chair est d'un fort bon goût, au lieu que l'*avis-tarda* de Pline était un mauvais manger : *damnatas in cibis ;* mais on ne doit pas conclure pour cela, avec Belon, que le grand *tétras* n'est autre chose que l'*avis-tarda*, puisque Pline, dans ce même passage, nomme le *tetras* et l'*avis-tarda*, et qu'il les compare comme des oiseaux d'espèces différentes.

Pour moi, après avoir tout bien pesé, j'aimerais mieux dire : 1° que le premier tetrao dont parle Pline est le tétras de la petite espèce, à qui tout ce qu'il dit en cet endroit est encore plus applicable qu'au grand;

2° Que son grand tetrao est notre grand tétras, et qu'il n'en exagère pas la grosseur en disant qu'il surpasse l'outarde ; car j'ai pesé moi-même une grande outarde qui avait trois pieds trois pouces de l'extrémité du bec à

a. « Capti animum despondent, » dit Longolius.
b. Frisch, *Distribution méthodique des oiseaux*, etc., fig. CVIII.
c. Plin., lib. X, cap. III.
d. J. C. Scaliger, *in Cardanum, exercit.* 228.
e. Cela est vrai à la lettre du petit tétras, comme on le verra dans l'article suivant.

1. Voyez la note de la page 253.

celle des ongles, six pieds et demi de vol, et qui s'est trouvée du poids de douze livres; or, l'on sait et l'on verra bientôt que parmi les tétras de la grande espèce, il y en a qui pèsent davantage.

Le tétras ou grand coq de bruyère a près de quatre pieds de vol : son poids est communément de douze à quinze livres; Aldrovande dit qu'il en avait vu un qui pesait vingt-trois livres, mais ce sont des livres de Bologne, qui sont seulement de dix onces; en sorte que les vingt-trois ne font pas quinze livres de seize onces. Le coq noir des montagnes de Moscovie, décrit par Albin, et qui n'est autre chose qu'un tétras de la grande espèce, pesait dix livres sans plumes et tout vidé; et le même auteur dit que les *lieures* de Norwége, qui sont de vrais tétras, sont de la grandeur d'une outarde [a].

Cet oiseau gratte la terre comme tous les frugivores; il a le bec fort et tranchant [b], la langue pointue, et dans le palais un enfoncement proportionné au volume de la langue; les pieds sont aussi très-forts et garnis de plumes par devant; le jabot est excessivement grand, mais du reste fait, ainsi que le gésier, à peu près comme dans le coq domestique [c] : la peau du gésier est veloutée à l'endroit de l'adhérence des muscles.

Le tétras vit de feuilles ou de sommités de sapin, de genévrier, de cèdre [d], de saule, de bouleau, de peuplier blanc, de coudrier, de myrtille, de ronces, de chardons, de pommes de pin, des feuilles et des fleurs du blé sarrasin, de la gesse, du mille-feuilles, du pissenlit, du trèfle, de la vesce et de l'orobe, principalement lorsque ces plantes sont encore tendres; car lorsque les graines commencent à se former, il ne touche plus aux fleurs, et il se contente des feuilles; il mange aussi, surtout la première année, des mûres sauvages, de la faîne, des œufs de fourmis, etc. On a remarqué au contraire que plusieurs autres plantes ne convenaient point à cet oiseau, entre autres la livèche, l'éclaire, l'hièble, l'extramoine, le muguet, le froment, l'ortie, etc. [e].

On a observé, dans le gésier des tétras que l'on a ouverts, de petits cailloux semblables à ceux que l'on voit dans le gésier de la volaille ordinaire, preuve certaine qu'ils ne se contentent point des feuilles et des fleurs qu'ils prennent sur les arbres, mais qu'ils vivent encore des grains qu'ils trouvent en grattant la terre. Lorsqu'ils mangent trop de baies de genièvre,

a. Albin., t. I, page 21.

b. Je ne sais ce que veut dire Longolius, en avançant que cet oiseau a des vestiges de barbillons. Voyez Gessner, p. 487 : y aurait-il, parmi les grands tétras, une race ou une espèce qui aurait des barbillons, comme cela a lieu à l'égard des petits tétras; ou bien Longolius ne veut-il parler que d'une certaine disposition de plumes, représentant imparfaitement des barbillons, comme il a fait à l'article de la gelinotte? Voyez Gessner, *de Avibus*, p. 229.

c. Belon, *Nature des oiseaux*, p. 251.

d. *Ibidem.*

e. *Journal économique.* Mai 1765.

leur chair, qui est excellente, contracte un mauvais goût; et, suivant la remarque de Pline, elle ne conserve pas longtemps sa bonne qualité dans les cages et les volières où l'on veut quelquefois les nourrir par curiosité [a].

La femelle ne diffère du mâle que par la taille et par le plumage, étant plus petite et moins noire; au reste, elle l'emporte sur le mâle par l'agréable variété des couleurs, ce qui n'est point l'ordinaire dans les oiseaux, ni même dans les autres animaux, comme nous l'avons remarqué en faisant l'histoire des quadrupèdes; et, selon Willughby, c'est faute d'avoir connu cette exception, que Gessner a fait de la femelle une autre espèce de tétras sous le nom de *grygallus major* [b], formé de l'allemand *grugel-hahn;* de même qu'il a fait aussi une espèce de la femelle du petit tétras, à laquelle il a donné le nom de *grygallus minor* [c] : cependant Gessner prétend n'avoir établi ses espèces qu'après avoir observé avec grand soin tous les individus, excepté le *grygallus minor*, et s'être assuré qu'ils avaient des différences bien caractérisées [d] : d'un autre côté, Schwenckfeld, qui était à portée des montagnes, et qui avait examiné souvent et avec beaucoup d'attention le *grygallus*, assure que c'est la femelle du tétras [e]; mais il faut avouer que dans cette espèce, et peut-être dans beaucoup d'autres, les couleurs du plumage sont sujettes à de grandes variétés, selon le sexe, l'âge, le climat et diverses autres circonstances. M. Brisson ne parle point de huppe dans sa description; et des deux figures données par Aldrovande, l'une est huppée et l'autre ne l'est point. Quelques-uns prétendent que le tétras, lorsqu'il est jeune, a beaucoup de blanc dans son plumage [f], et que ce blanc se perd à mesure qu'il vieillit, au point que c'est un moyen de connaître l'âge de l'oiseau [g]; il semble même que le nombre des pennes de la queue ne soit pas toujours égal; car Linnæus le fixe à dix-huit dans sa *Fauna suecica*, et M. Brisson à seize dans son *Ornithologie;* et, ce qu'il y a de plus singulier, Schwenckfeld, qui avait vu et examiné beaucoup de ces oiseaux, prétend que, soit dans la grande, soit dans la petite espèce, les femelles ont dix-huit pennes

a. « In aviariis saporem perdunt. » Plin., lib. x, cap. xxii.

b. Gessner trouve que le nom de grand francolin des Alpes, conviendrait assez au *grygallus major*, vu qu'il ne diffère du francolin que par sa taille, étant trois fois plus gros, page 495.

c. En effet, Gessner dit positivement que, parmi tous les animaux, il n'est pas une seule espèce où les mâles ne l'emportent sur la femelle par la beauté des couleurs : à quoi Aldrovande oppose avec beaucoup de raison, l'exemple des oiseaux de proie, et surtout des éperviers et des faucons, parmi lesquels les femelles non-seulement ont le plumage plus beau que les mâles, mais encore surpassent ceux-ci en force et en grosseur, comme il a été remarqué ci-dessus, dans l'histoire de ces oiseaux. Voyez Aldrovande, *de Avibus*, t. II, p. 72.

d. Gessner, *de Avibus*, lib. iii, p. 493.

e. Schwenckfeld, *Aviarium Silesiæ*, p. 371.

f. Le blanc qui est dans la queue, forme avec celui des ailes et du dos, lorsque l'oiseau fait la roue, un cercle de cette couleur. *Journal économique*. Avril 1753.

g. Schwenckfeld, *Aviarium Silesiæ*, p. 371.

à la queue, et les mâles douze seulement : d'où il suit que toute méthode qui prendra pour caractères spécifiques des différences aussi variables que le sont les couleurs des plumes et même leur nombre, sera sujette au grand inconvénient de multiplier les espèces; je veux dire les espèces nominales, ou plutôt les nouvelles phrases, de surcharger la mémoire des commençants, de leur donner de fausses idées des choses, et par conséquent de rendre l'étude de la nature plus difficile.

Il n'est pas vrai, comme l'a dit Encelius, que le tétras mâle étant perché sur un arbre jette sa semence par le bec, que ses femelles, qu'il appelle à grands cris, viennent la recueillir, l'avaler, la rejeter ensuite, et que leurs œufs soient ainsi fécondés; il n'est pas plus vrai que de la partie de cette semence qui n'est point recueillie par les poules il se forme des serpents, des pierres précieuses, des espèces de perles : il est humiliant pour l'esprit humain qu'il se présente de pareilles erreurs à réfuter. Le tétras s'accouple comme les autres oiseaux; et ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'Encelius lui-même, qui raconte cette étrange fécondation par le bec, n'ignorait pas que le coq couvrait ensuite ses poules, et que celles qu'il n'avait point couvertes pondaient des œufs inféconds : il savait cela, et n'en persista pas moins dans son opinion; il disait, pour la défendre, que cet accouplement n'était qu'un jeu, un badinage, qui mettait bien le sceau à la fécondation, mais qui ne l'opérait point, vu qu'elle était l'effet immédiat de la déglutition de la semence... En vérité c'est s'arrêter trop longtemps sur de telles absurdités.

Les tétras mâles commencent à entrer en chaleur dans les premiers jours de février : cette chaleur est dans toute sa force vers les derniers jours de mars, et continue jusqu'à la pousse des feuilles. Chaque coq, pendant sa chaleur, se tient dans un certain canton d'où il ne s'éloigne pas; on le voit alors soir et matin se promenant sur le tronc d'un gros pin ou d'un autre arbre, ayant la queue étalée en rond, les ailes traînantes, le cou porté en avant, la tête enflée, sans doute par le redressement de ses plumes, et prenant toutes sortes de postures extraordinaires, tant il est tourmenté par le besoin de répandre ses molécules organiques superflues : il a un cri particulier pour appeler ses femelles, qui lui répondent et accourent sous l'arbre où il se tient, et d'où il descend bientôt pour les cocher et les féconder; c'est probablement à cause de ce cri singulier, qui est très-fort et se fait entendre de loin, qu'on lui a donné le nom de *faisan bruyant*. Ce cri commence par une espèce d'explosion suivie d'une voix aigre et perçante, semblable au bruit d'une faux qu'on aiguise : cette voix cesse et recommence alternativement, et après avoir ainsi continué à plusieurs reprises pendant une heure environ, elle finit par une explosion semblable à la première [a].

a. *Journal économique*. Avril 1753.

Le tétras, qui dans tout autre temps est fort difficile à approcher, se laisse surprendre très-aisément lorsqu'il est en amour, et surtout tandis qu'il fait entendre son cri de rappel; il est alors si étourdi du bruit qu'il fait lui-même, ou, si l'on veut, tellement enivré, que ni la vue d'un homme, ni même les coups de fusil ne le déterminent à prendre sa volée; il semble qu'il ne voie ni n'entende, et qu'il soit dans une espèce d'extase [a]; c'est pour cela que l'on dit communément, et que l'on a même écrit que le tétras est alors sourd et aveugle; cependant il ne l'est guère que comme le sont, en pareille circonstance, presque tous les animaux, sans en excepter l'homme : tous éprouvent plus ou moins cette extase d'amour, mais apparemment qu'elle est plus marquée dans le tétras; car en Allemagne on donne le nom d'*auer-hahn* aux amoureux qui paraissent avoir oublié tout autre soin pour s'occuper uniquement de l'objet de leur passion [b], et même à toute personne qui montre une insensibilité stupide pour ses plus grands intérêts.

On juge bien que c'est cette saison où les tétras sont en amour que l'on choisit pour leur donner la chasse ou pour leur tendre des piéges. Je donnerai, en parlant de la petite espèce à queue fourchue, quelques détails sur cette chasse, surtout ceux qui seront les plus propres à faire connaître les mœurs et le naturel de ces oiseaux : je me bornerai à dire ici que l'on fait très-bien, même pour favoriser la multiplication de l'espèce, de détruire les vieux coqs, parce qu'ils ne souffrent point d'autres coqs sur leurs plaisirs, et cela dans une étendue de terrain assez considérable; en sorte que ne pouvant suffire à toutes les poules de leur district, plusieurs d'entre elles sont privées de mâles et ne produisent que des œufs inféconds.

Quelques oiseleurs prétendent qu'avant de s'accoupler, ces animaux se préparent une place bien nette et bien unie [c], et je ne doute pas qu'en effet on n'ait vu des places; mais je doute fort que les tétras aient eu la prévoyance de les préparer : il est bien plus simple de penser que ces places sont les endroits du rendez-vous habituel du coq avec ses poules, lesquels endroits doivent être au bout d'un mois ou deux de fréquentation journalière certainement plus battus que le reste du terrain.

La femelle du tétras pond ordinairement cinq ou six œufs au moins, et huit ou neuf au plus. Schwenckfeld prétend que la première ponte est de huit, et les suivantes de douze, quatorze et jusqu'à seize [d]; ces œufs sont

a. « In tantum aucta ut in terrâ quoque immobilis prehendatur. » Ce que Pline attribue ici à la grosseur du tétras, n'est peut-être qu'un effet de sa chaleur et de l'espèce d'ivresse qui l'accompagne.

b. J. L. Frisch, *sur les oiseaux*; discours relatif à la fig. CVII.

c. Gessner, *de Avibus*, p. 492.

d. *Aviarium Silesiæ*, p. 372. Cette gradation est conforme à l'observation d'Aristote : « Ex « primo coitu aves ova edunt pauciora. » *Hist. animal.*, lib. V, cap. XIV. Il me paraît seulement que le nombre des œufs est trop grand.

blancs, marquetés de jaune, et, selon le même Schwenckfeld, plus gros que ceux des poules ordinaires ; elle les dépose sur la mousse en un lieu sec, où elle les couve seule et sans être aidée par le mâle [a] : lorsqu'elle est obligée de les quitter pour aller chercher sa nourriture elle les cache sous les feuilles avec grand soin ; et, quoiqu'elle soit d'un naturel très-sauvage, si on l'approche tandis qu'elle est sur ses œufs elle reste et ne les abandonne que très-difficilement, l'amour de la couvée l'emportant en cette occasion sur la crainte du danger.

Dès que les petits sont éclos, ils se mettent à courir avec beaucoup de légèreté; ils courent même avant qu'ils soient tout à fait éclos, puisqu'on en voit qui vont et viennent ayant encore une partie de leur coquille adhérente à leur corps : la mère les conduit avec beaucoup de sollicitude et d'affection ; elle les promène dans les bois, où ils se nourrissent d'œufs de fourmis, de mûres sauvages, etc. La famille demeure unie tout le reste de l'année, et jusqu'à ce que la saison de l'amour, leur donnant de nouveaux besoins et de nouveaux intérêts, les disperse, et surtout les mâles qui aiment à vivre séparément ; car, comme nous l'avons vu, ils ne se souffrent pas les uns les autres, et ils ne vivent guère avec leurs femelles que lorsque le besoin les leur rend nécessaires.

Les tétras, comme je l'ai dit, se plaisent sur les hautes montagnes; mais cela n'est vrai que pour les climats tempérés, car dans les pays très-froids, comme à la baie d'Hudson, ils préfèrent la plaine et les lieux bas, où ils trouvent apparemment la même température que sur nos plus hautes montagnes [b]. Il y en a dans les Alpes, dans les Pyrénées, sur les montagnes d'Auvergne, de Savoie, de Suisse, de Westphalie, de Souabe, de Moscovie, d'Écosse, sur celles de Grèce et d'Italie, en Norwége et même au nord de l'Amérique. On croit que la race s'en est perdue en Irlande [c], où elle existait autrefois.

On dit que les oiseaux de proie en détruisent beaucoup, soit qu'ils choisissent pour les attaquer le temps où l'ivresse de l'amour les rend si faciles à surprendre, soit que, trouvant leur chair de meilleur goût, ils leur donnent la chasse par préférence.

a. Je crois avoir lu quelque part, qu'elle couvait pendant environ vingt-huit jours, ce qui est assez probable, vu la grosseur de l'oiseau.

b. *Histoire générale des voyages*, t. XIV, p. 663.

c. *Zoologie britannique*, p. 84.

LE PETIT TÉTRAS

OU COQ DE BRUYÈRE A QUEUE FOURCHUE. *

Voici encore un coq et un faisan, qui n'est ni coq ni faisan : on l'a appelé *petit coq sauvage, coq de bruyère, coq de bouleau,* etc., *faisan noir, faisan de montagne;* on lui a même donné le nom de *perdrix,* de *gelinotte;* mais, dans le vrai, c'est le petit tétras, c'est le premier *tetrao* de Pline, c'est le *tetrao* ou l'*urogallus minor* de la plupart des modernes : quelques naturalistes, tels que Rzaczynski, l'ont pris pour le *tetrax* du poëte Nemesianus; mais c'est sans doute faute d'avoir remarqué que la grosseur de ce *tetrax* est, selon Nemesianus même, égale à celle de l'oie et de la grue [a], au lieu que, selon Gessner, Schwenckfeld, Aldrovande et quelques autres observateurs qui ont vu par eux-mêmes, le petit tétras n'est guère plus gros qu'un coq ordinaire, mais seulement d'une forme un peu plus allongée, et que sa femelle, selon M. Ray, n'est pas tout à fait aussi grosse que notre poule commune.

Turner, en parlant de sa poule moresque, ainsi appelée, dit-il, non pas à cause de son plumage, qui ressemble à celui de la perdrix, mais à cause de la couleur du mâle, qui est noir, lui donne une crête rouge et charnue, et deux espèces de barbillons de même substance et de même couleur [b]; en quoi Willughby prétend qu'il se trompe; mais cela est d'autant plus difficile à croire que Turner parle d'un oiseau de son pays (*apud nos est*), et qu'il s'agit d'un caractère trop frappant pour que l'on puisse s'y méprendre : or, en supposant que Turner ne s'est point trompé en effet sur cette crête et sur ces barbillons, et d'autre part, considérant qu'il ne dit point que sa poule moresque ait la queue fourchue, je serais porté à la regarder comme une autre espèce, ou, si l'on veut, comme une autre race de petits tétras, semblable à la première par la grosseur, par le différent plumage du mâle et de la femelle, par les mœurs, le naturel, le goût des mêmes nourritures, etc., mais qui s'en distingue par ses barbillons charnus et par sa queue non fourchue; et ce qui me confirme dans cette idée, c'est que je trouve dans Gessner un oiseau sous le nom de *gallus sylves-*

a. Tarpeiæ est custos arcis non corpore major
Nec qui te volucres docuit, Palamede, figuras.
Vide M. Aurelii Olympii Nemesiani, *fragmenta de Aucupio.*

d. Voyez Gessner, *de Avibus*, p. 477.

* *Tetrao tetrix* (Linn.). — Le *coq de bruyère à queue fourchue*, le *coq de bouleau* (Cuv.). — « Le mâle est plus ou moins noir, avec du blanc aux couvertures des ailes et sous la « queue, dont les deux fourches s'écartent en dehors. La femelle est fauve, et rayée en travers « de noirâtre et de blanchâtre. Leur taille est celle du coq et de la poule. On les trouve aussi « dans les bois des montagnes. » (Cuvier.)

tris [a], lequel a aussi des barbillons et la queue non fourchue, du reste, fort ressemblant au petit tétras; en sorte qu'on peut et qu'on doit, ce me semble, le regarder comme un individu de la même espèce que la poule moresque de Turner, d'autant plus que dans cette espèce le mâle porte en Écosse (d'où l'on avait envoyé à Gessner la figure de l'oiseau), le nom de *coq noir,* et la femelle celui de *poule grise,* ce qui indique précisément la différence de plumage qui, dans les espèces de tétras, se trouve entre les deux sexes.

Le petit tétras dont il s'agit ici n'est petit que parce qu'on le compare avec le grand tétras; il pèse trois à quatre livres, et il est encore, après celui-là, le plus grand de tous les oiseaux qu'on appelle *coqs de bois* [b].

Il a beaucoup de choses communes avec le grand tétras : sourcils rouges, pieds pattus et sans éperons, doigts dentelés, tache blanche à l'aile, etc.; mais il en diffère par deux caractères très-apparents; il est beaucoup moins gros et il a la queue fourchue, non-seulement parce que les pennes ou grandes plumes du milieu sont plus courtes que les extérieures, mais encore parce que celles-ci se recourbent en dehors; de plus, le mâle de cette petite espèce a plus de noir, et un noir plus décidé que le mâle de la grande espèce, et il a de plus grands sourcils : j'appelle ainsi cette peau rouge et glanduleuse qu'il a au-dessus des yeux; mais la grandeur de ces sourcils est sujette à quelque variation dans les mêmes individus, en différents temps, comme nous le verrons plus bas.

La femelle est une fois plus petite que le mâle [c]; elle a la queue moins fourchue, et les couleurs de son plumage sont si différentes que Gessner s'est cru en droit d'en former une espèce séparée qu'il a désignée par le nom de *grygallus minor,* comme je l'ai remarqué ci-dessus dans l'histoire du grand tétras. Au reste, cette différence de plumage entre les deux sexes ne se décide qu'au bout d'un certain temps : les jeunes mâles sont d'abord de la couleur de leur mère, et conservent cette couleur jusqu'à la première automne; sur la fin de cette saison, et pendant l'hiver, ils prennent des nuances de plus en plus foncées jusqu'à ce qu'ils soient d'un noir bleuâtre, et ils retiennent cette dernière couleur toute leur vie, sans autres changements que ceux que je vais indiquer : 1° ils prennent plus de bleu à mesure qu'ils avancent en âge; 2° à trois ans, et non plus tôt, ils prennent une tache blanche sous le bec; 3° lorsqu'ils sont très-vieux, il paraît une autre tache d'un noir varié sous la queue, où auparavant les plumes étaient toutes blanches [d]. Charleton et quelques autres ajoutent qu'il y a d'autant

a. Voyez Gessner, *de Avibus*, pag. 477.
b. *Ibidem*, pag. 493.
c. *Britisch Zoology.*
d. *Actes de Breslaw.* Novembre 1725.

moins de taches blanches à la queue que l'oiseau est plus vieux ; en sorte que le nombre plus ou moins grand de ces taches est un indice pour reconnaître son âge[a].

Les naturalistes, qui ont compté assez unanimement vingt-six pennes dans l'aile du petit tétras, ne s'accordent point entre eux sur le nombre des pennes de la queue, et l'on retrouve ici à peu près les mêmes variations dont j'ai parlé au sujet du grand tétras. Schwenckfeld, qui donne dix-huit pennes à la femelle, n'en accorde que douze au mâle. Willughby, Albin, M. Brisson, en assignent seize aux mâles comme aux femelles; les deux mâles que nous conservons au Cabinet du Roi en ont tous deux dix-huit ; savoir, sept grandes de chaque côté, et quatre dans le milieu, beaucoup plus courtes : ces différences viendraient-elles de ce que le nombre de ces grandes plumes est sujet à varier réellement, ou de ce que ceux qui les ont comptées ont négligé de s'assurer auparavant s'il n'en manquait aucune dans les sujets soumis à leurs observations? Au reste, le tétras a les ailes courtes, et par conséquent le vol pesant, et on ne le voit jamais s'élever bien haut ni aller bien loin.

Les mâles et les femelles ont l'ouverture des oreilles fort grande, les doigts unis par une membrane jusqu'à la première articulation, et bordés de dentelures[b], la chair blanche et de facile digestion, la langue molle, un peu hérissée de petites pointes et non divisée; sous la lange une substance glanduleuse, dans le palais une cavité qui répond exactement aux dimensions de la langue, le jabot très-grand, le tube intestinal long de cinquante et un pouces, et les appendices ou *cæcums* de vingt-quatre; ces appendices sont sillonnés de six stries ou cannelures[c].

La différence qui se trouve entre les femelles et les mâles ne se borne pas à la superficie, elle pénètre jusqu'à l'organisation intérieure. Le docteur Waygand a observé que l'os du *sternum* dans les mâles, étant regardé à la lumière, paraissait semé d'un nombre prodigieux de petites ramifications de couleur rouge, lesquelles se croisant et recroisant en mille manières et dans toutes sortes de directions, formaient un réseau très-curieux et très-singulier; au lieu que dans les femelles le même os n'a que peu ou point de ces ramifications; il est aussi plus petit et d'une couleur blanchâtre[d].

a. Charleton, *Exercitationes*, pag. 82.

b. « Unguis medii digiti ex parte interiore in aciem tenuatus : » expression un peu louche de Willughby; car si cela signifie que l'ongle du doigt du milieu est tranchant du côté intérieur, nous avons vérifié sur l'oiseau même, que le côté extérieur et le côté intérieur de cet ongle sont également tranchants; et de plus, cet ongle ne diffère que très-peu et même point du tout des autres par ce caractère tranchant, ainsi cette observation de Willughy nous paraît mal fondée.

c. Willughby, p. 124. Schwenckfeld, p. 375.

d. Voyez *Actes de Breslaw*, mois de novembre 1725.

Cet oiseau vole le plus souvent en troupe, et se perche sur les arbres à peu près comme le faisan[a] : il mue en été, et il se cache alors dans des lieux fourrés ou dans des endroits marécageux[b]; il se nourrit principalement de feuilles et de boutons de bouleau, et de baies de bruyère, d'où lui est venu son nom français *coq de bruyère*, et son nom allemand *birck-han*, qui signifie coq de bouleau ; il vit aussi de chatons de coudrier, de blé et d'autres graines : l'automne il se rabat sur les glands, les mûres de ronces, les boutons d'aune, les pommes de pin, les baies de myrtille (*vitis idæa*), de fusain ou bonnet de prêtre ; enfin, l'hiver, il se réfugie dans les grands bois où il est réduit aux baies de genièvre, ou à chercher sous la neige celles de l'*oxycoccum* ou *canneberge*, appelée vulgairement *coussinet de marais*[c]; quelquefois même il ne mange rien du tout pendant les deux ou trois mois du plus grand hiver ; car on prétend qu'en Norwége il passe cette saison rigoureuse sous la neige, engourdi, sans mouvement et sans prendre aucune nourriture[d], comme font dans nos pays plus tempérés les chauves-souris, les loirs, les lérots, les muscardins, les hérissons et les marmottes, et (si le fait est vrai) sans doute à peu près pour les mêmes causes[e].

On trouve de ces oiseaux au nord de l'Angleterre et de l'Écosse dans les parties montueuses, en Norwége et dans les provinces septentrionales de la Suède, aux environs de Cologne, dans les Alpes suisses, dans le Bugey, où ils s'appellent *grianots*, selon M. Hébert; en Podolie, en Lithuanie, en Samogitie, et surtout en Volhynie et dans l'Ukraine, qui comprend les palatinats de Kiovie et de Braslaw, où un noble Polonais en prit un jour cent trente paires d'un seul coup de filet, dit Rzaczynski, près du village de Kusmince[f]. Nous verrons plus bas la manière dont la chasse du tétras se fait

a. *Britisch Zoology*.

b. *Actes de Breslaw*, mois de novembre 1725.

c. Voyez Schwenckfeld, *Aviarium Silesiæ*, p. 375. — Rzaczynski, *Auctuarium Polon.*, p. 422. — Willughby, p. 125. — *Britisch Zoology*, p. 85.

d. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, p. 159. — Gessner, *de Avibus*, p. 495. Les auteurs de la *Zoologie britannique* avaient remarqué que les perdrix blanches, qui passent l'hiver dans la neige, avaient les pieds mieux garnis de plumes que les deux espèces de tétras qui savent se mettre à l'abri dans les forêts épaisses ; mais si les tétras passent aussi l'hiver sous la neige, que devient cette belle cause finale, ou plutôt que deviennent tous les raisonnements de ce genre lorsqu'on les examine avec les yeux de la philosophie[1] !

e. Voyez l'*Histoire naturelle* du *loir*, où j'indique la vraie cause de l'engourdissement de ces animaux. Celui du tétras pendant l'hiver me rappelle ce que l'on trouve dans le livre *de Mirabilibus*, attribué à Aristote, au sujet de certains oiseaux du royaume de Pont, qui étaient en hiver dans un tel état de torpeur, qu'on pouvait les plumer, les dresser et même les mettre à la broche sans qu'ils le sentissent, et qu'on ne pouvait les réveiller qu'en les faisant rôtir : en retranchant de ce fait ce qu'on y a ajouté de ridicule pour le rendre merveilleux, il se réduit à un engourdissement semblable à celui des tétras et des marmottes, qui suspend toutes les fonctions des sens externes, et ne cesse que par l'action de la chaleur.

f. *Auctuarium Polon.*, pag. 422.

1 (*d*). Voyez la note 1 de la page 336.

en Courlande: ces oiseaux ne s'accoutument pas facilement à un autre climat, ni à l'état de domesticité; presque tous ceux que M. le maréchal de Saxe avait fait venir de Suède dans sa ménagerie de Chambord y sont morts de langueur et sans se perpétuer [a].

Le tétras entre en amour dans le temps où les saules commencent à pousser, c'est-à-dire sur la fin de l'hiver, ce que les chasseurs savent bien reconnaître à la liquidité de ses excréments [b]. C'est alors qu'on voit chaque jour les mâles se rassembler dès le matin au nombre de cent ou plus, dans quelque lieu élevé, tranquille, environné de marais, couvert de bruyère, etc., qu'ils ont choisi pour le lieu de leur rendez-vous habituel: là ils s'attaquent, ils s'entre-battent avec fureur jusqu'à ce que les plus faibles aient été mis en fuite; après quoi les vainqueurs se promènent sur un tronc d'arbre ou sur l'endroit le plus élevé du terrain, l'œil en feu, les sourcils gonflés, les plumes hérissées, la queue étalée en éventail, faisant la roue, battant des ailes, bondissant assez fréquemment [c], et rappelant les femelles par un cri qui s'entend d'un demi-mille. Son cri naturel, par lequel il semble articuler le mot allemand *frau* [d], monte de tierce dans cette circonstance, et il y joint un autre cri particulier, une espèce de roulement de gosier très-éclatant [e] : les femelles qui sont à portée répondent à la voix des mâles par un cri qui leur est propre; elles se rassemblent autour d'eux et reviennent très-exactement les jours suivants au même rendez-vous. Selon le docteur Waygand, chaque coq a deux ou trois poules auxquelles il est plus spécialement affectionné [f].

Lorsque les femelles sont fécondées, elles vont chacune de leur côté faire leur ponte dans des taillis épais et un peu élevés; elles pondent par terre et sans se donner beaucoup de peine pour la construction d'un nid, comme font tous les oiseaux pesants : elles pondent six ou sept œufs, selon les uns [g], de douze à seize, selon les autres [h], et de douze à vingt, selon quelques autres [i]; les œufs sont moins gros que ceux des poules domestiques et un peu plus longuets. M. Linnæus assure que ces poules de bruyère perdent leur fumet dans le temps de l'incubation [j]. Schwenckfeld semble insinuer que le temps de leur ponte est dérangé depuis que ces oiseaux ont été tourmentés par les chasseurs et effrayés par les coups de fusil; et il attribue

a. Voyez Salerne, *Ornithologie*, page 137.
b. *Actes de Breslaw*. Novembre 1725.
c. Frisch, planche CIX. — *Britisch Zoology*, p. 85.
d. *Ornithologie de Salerne, loco citato*.
e. Frisch, *ibidem*.
f. *Actes de Breslaw, ibidem*.
g. *Britisch Zoology, ibidem*.
h. Schwenckfeld, *Aviarium Silesiæ*, pag. 373.
i. *Actes de Breslaw, ibidem*.
j. *Syst. nat.*, édit. X, pag. 159.

aux mêmes causes la perte qu'a faite l'Allemagne de plusieurs autres belles espèces d'oiseaux.

Dès que les petits ont douze ou quinze jours, ils commencent déjà à battre des ailes et à s'essayer à voltiger; mais ce n'est qu'au bout de cinq ou six semaines qu'ils sont en état de prendre leur essor, et d'aller se percher sur les arbres avec leurs mères : c'est alors qu'on les attire avec un appeau [a], soit pour les prendre au filet, soit pour les tuer à coups de fusil; la mère, prenant le son contrefait de cet appeau pour le piaulement de quelqu'un de ses petits qui s'est égaré, accourt et le rappelle par un cri particulier qu'elle répète souvent, comme font en pareil cas nos poules domestiques, et elle amène à sa suite le reste de la couvée qu'elle livre ainsi à la merci des chasseurs.

Quand les jeunes tétras sont un peu plus grands et qu'ils commencent à prendre du noir dans leur plumage, ils ne se laissent pas amorcer si aisément de cette manière; mais alors, jusqu'à ce qu'ils aient pris la moitié de leur accroissement, on les chasse avec l'oiseau de proie. Le vrai temps de cette chasse est l'arrière-saison, lorsque les arbres ont quitté leurs feuilles; dans ce temps les vieux mâles choisissent un certain endroit où ils se rendent tous les matins, au lever du soleil, en rappelant par un certain cri (surtout quand il doit geler ou faire beau temps) tous les autres oiseaux de leur espèce, jeunes et vieux, mâles et femelles : lorsqu'ils sont rassemblés ils volent en troupes sur les bouleaux, ou bien, s'il n'y a point de neige sur la terre, ils se répandent dans les champs qui ont porté l'été précédent du seigle, de l'avoine ou d'autres grains de ce genre; et c'est alors que les oiseaux de proie dressés pour cela ont beau jeu.

On a en Courlande, en Livonie et en Lithuanie, une autre manière de faire cette chasse : on se sert d'un tétras empaillé, ou bien on fait un tétras artificiel avec de l'étoffe de couleur convenable, bourrée de foin ou d'étoupe, ce qui s'appelle dans le pays une *balvane;* on attache cette balvane au bout d'un bâton, et l'on fixe ce bâton sur un bouleau, à portée du lieu que ces oiseaux ont choisi pour leur rendez-vous d'amour; car c'est le mois d'avril, c'est-à-dire le temps où ils sont en amour, que l'on prend pour faire cette chasse; dès qu'ils aperçoivent la *balvane,* ils se rassemblent autour d'elle, s'attaquent et se défendent d'abord comme par jeu, mais bientôt ils s'animent et s'entre-battent réellement, et avec tant de fureur, qu'ils ne voient ni n'entendent plus rien, et que le chasseur, qui est caché près de là dans sa hutte, peut aisément les prendre, même sans coup férir. Ceux qu'il a pris ainsi, il les apprivoise dans l'espace de cinq ou six jours,

a. Cet appeau se fait avec un os de l'aile de l'autour, qu'on remplit en partie de cire, en ménageant des ouvertures propres à rendre le son demandé. Voyez *Actes de Breslaw.* Novembre 1725.

au point de venir manger dans la main [a]. L'année suivante, au printemps, on se sert de ces animaux apprivoisés, au lieu de *balvanes*, pour attirer les tétras sauvages, qui viennent les attaquer et se battent avec eux avec tant d'acharnement qu'ils ne s'éloignent point pour un coup de fusil : ils reviennent tous les jours, de très-grand matin, au lieu du rendez-vous, ils y restent jusqu'au lever du soleil, après quoi ils s'envolent et se dispersent dans les bois et les bruyères pour chercher leur nourriture; sur les trois heures après midi, ils reviennent au même lieu et ils y restent jusqu'au soir assez tard ; ils se rassemblent ainsi tous les jours, surtout lorsqu'il fait beau, tant que dure la saison de l'amour, c'est-à-dire environ trois ou quatre semaines; mais lorsqu'il fait mauvais temps, ils sont un peu plus retirés.

Les jeunes tétras ont aussi leur assemblée particulière et leur rendez-vous séparé, où ils se rassemblent par troupes de quarante ou cinquante, et où ils s'exercent à peu près comme les vieux : seulement ils ont la voix plus grêle, plus enrouée, et le son en est plus coupé; ils paraissent aussi sauter avec moins de liberté. Le temps de leur assemblée ne dure guère que huit jours, après quoi ils vont rejoindre les vieux.

Lorsque la saison de l'amour est passée, comme ils s'assemblent moins régulièrement, il faut une nouvelle industrie pour les diriger du côté de la hutte du tireur de ces balvanes. Plusieurs chasseurs à cheval forment une enceinte plus ou moins étendue, dont cette hutte est le centre, et en se rapprochant insensiblement, et faisant claquer leur fouet à propos, ils font lever les tétras et les poussent d'arbre en arbre du côté du tireur, qu'ils avertissent par des coups de voix, s'ils sont loin, ou par un coup de sifflet s'ils sont plus près; mais on conçoit bien que cette chasse ne peut réussir qu'autant que le tireur a disposé toutes choses d'après la connaissance des mœurs et des habitudes de ces oiseaux. Les tétras, en volant d'un arbre sur un autre, choisissent d'un coup d'œil prompt et sûr les branches assez fortes pour les porter, sans même en excepter les branches verticales qu'ils font plier par le poids de leur corps, et ramènent en se posant dessus à une situation à peu près horizontale, en sorte qu'ils peuvent très-bien s'y soutenir, quelque mobiles qu'elles soient : lorsqu'ils sont posés, leur sûreté est leur premier soin ; ils regardent de tous côtés, prêtant l'oreille, allongeant le cou pour reconnaître s'il n'y a point d'ennemis ; et lorsqu'ils se croient bien à l'abri des oiseaux de proie et des chasseurs, ils se mettent à manger les boutons des arbres. D'après cela, un tireur intelligent a soin de placer ses balvanes sur des rameaux flexibles auxquels il attache un cordon qu'il tire de temps en temps pour faire imiter aux

a. Le naturel des petits tétras diffère beaucoup en ce point de celui des grands tétras, qui loin de s'apprivoiser, lorsqu'ils sont pris, refusent même de prendre de la nourriture, et s'étouffent quelquefois en avalant leur langue, comme on l'a vu dans leur histoire.

balvanes les mouvements et les oscillations du tétras sur sa branche.

De plus, il a appris par l'expérience que, lorsqu'il fait un vent violent, on peut diriger la tête de ces balvanes contre le vent, mais que par un temps calme on doit les mettre les unes vis-à-vis des autres. Lorsque les tétras, poussés par les chasseurs de la manière que j'ai dit, viennent droit à la hutte du tireur, celui-ci peut juger, par une observation facile, s'ils s'y poseront ou non à portée de lui : si leur vol est inégal, s'ils s'approchent et s'éloignent alternativement en battant des ailes, il peut compter que, sinon toute la troupe, au moins quelques-uns, s'abattront près de lui; si au contraire, en prenant leur essor non loin de sa hutte, ils partent d'un vol rapide et soutenu, il peut conclure qu'ils iront en avant sans s'arrêter.

Lorsque les tétras se sont posés à portée du tireur, il en est averti par leurs cris réitérés jusqu'à trois fois ou même davantage : alors il se gardera bien de les tirer trop brusquement; au contraire il se tiendra immobile et sans faire le moindre bruit, dans sa hutte, pour leur donner le temps de faire toutes leurs observations et la reconnaissance du terrain; après quoi, lorsqu'ils se seront bien établis sur leurs branches, et qu'ils commenceront à manger, il les tirera et les choisira à son aise; mais quelque nombreuse que soit la troupe, fût-elle de cinquante et même de cent, on ne peut guère espérer d'en tuer plus d'un ou deux d'un seul coup; car ces oiseaux se séparent en se perchant, et chacun choisit ordinairement son arbre pour se poser. Les arbres isolés sont plus avantageux qu'une forêt pleine; et cette chasse est beaucoup plus facile lorsqu'ils se perchent que lorsqu'ils se tiennent à terre : cependant, quand il n'y a point de neige, on établit quelquefois les balvanes et la hutte dans les champs qui ont porté, la même année, de l'avoine, du seigle, du blé sarrasin, où on couvre la hutte de paille, et on fait d'assez bonnes chasses, pourvu toutefois que le temps soit au beau; car le mauvais temps disperse ces oiseaux, les oblige à se cacher, et en rend la chasse impossible; mais le premier beau jour qui succède la rend d'autant plus facile, et un tireur bien posté les rassemble aisément avec ses seuls appeaux, et sans qu'il soit besoin de chasseurs pour les pousser du côté de la hutte.

On prétend que lorsque ces oiseaux volent en troupe ils ont à leur tête un vieux coq qui les mène en chef expérimenté, et qui leur fait éviter tous les piéges des chasseurs, en sorte qu'il est fort difficile, dans ce cas, de les pousser vers la balvane, et que l'on n'a d'autres ressources que de détourner quelques traîneurs.

L'heure de cette chasse est, chaque jour, depuis le soleil levant jusqu'à dix heures; et, l'après-midi, depuis une heure jusqu'à quatre : mais en automne, lorsque le temps est calme et couvert, la chasse dure toute la journée sans interruption, parce que dans ce cas les tétras ne changent

guère de lieu. On peut les chasser de cette manière, c'est-à-dire en les poussant d'arbre en arbre, jusqu'aux environs du solstice d'hiver, mais après ce temps ils deviennent plus sauvages, plus défiants, plus rusés ; ils changent même leur demeure accoutumée, à moins qu'ils n'y soient retenus par la rigueur du froid ou par l'abondance des neiges.

On prétend avoir remarqué que, lorsque les tétras se posent sur la cime des arbres et sur leurs nouvelles pousses, c'est signe de beau temps; mais que lorsqu'on les voit se rabattre sur les branches inférieures et s'y tapir, c'est un signe de mauvais temps; je ne ferais pas mention de ces remarques des chasseurs, si elles ne s'accordaient avec le naturel de ces oiseaux, qui, selon ce que nous avons vu ci-dessus, paraissent fort susceptibles des influences du beau et du mauvais temps, et dont la grande sensibilité à cet égard pourrait être supposée, sans blesser la vraisemblance, au degré nécessaire pour leur faire pressentir la température du lendemain.

Dans les temps de grande pluie, ils se retirent dans les forêts les plus touffues pour y chercher un abri ; et, comme ils sont alors fort pesants et qu'ils volent difficilement, on peut les chasser avec des chiens courants, qui les forcent souvent et les prennent même à la course [a].

Dans d'autres pays on prend les tétras au lacet, selon Aldrovande [b]; on les prend aussi au filet, comme nous l'avons vu ci-dessus ; mais il serait curieux de savoir quelle était la forme, l'étendue et la disposition de ce filet sous lequel le noble Polonais dont parle Rzaczynski en prit un jour deux cent soixante à la fois.

LE PETIT TÉTRAS A QUEUE PLEINE. *

J'ai exposé, à l'article précédent, les raisons que j'avais de faire de ce petit tétras une espèce ou plutôt une race séparée. Gessner en parle, sous le nom de *coq de bois* (*gallus sylvestris* [c]), comme d'un oiseau qui a des barbillons rouges, et une queue pleine et non fourchue; il ajoute que le mâle s'appelle *coq noir* en Écosse, et la femelle *poule grise* (*greyhen*). Il est vrai que cet auteur, prévenu de l'idée que le mâle et la femelle ne devaient pas dif-

a. *Actes de Breslaw*, novembre 1725, p. 527 et suivantes, et p. 538 et suivantes. Cette pesanteur des tétras a été remarquée par Pline : il est vrai qu'il paraît l'attribuer à la grande espèce, et je ne doute pas qu'elle ne lui convienne aussi bien qu'à la petite.

b. Aldrov., *de Avibus*, t. II, pag. 69.

c. Gessner, *de Avibus*, pag. 477.

* « Il existe dans le nord de l'Europe une espèce intermédiaire (*tetrao intermedius*), plus « grande que le *petit tétras* proprement dit, à queue moins fourchue, à poitrine tachetée de « blanc. » — Et Cuvier ajoute : « Il paraît que c'est à la fois le *tétras à queue pleine* et le « *tétras à plumage variable* de Buffon. »

férer, à un certain point, par la couleur des plumes, traduit ici le greyhen par *gallina fusca,* poule rembrunie, afin de rapprocher de son mieux la couleur des plumages; et qu'ensuite il se prévaut de sa version infidèle pour établir que cette espèce est tout autre que celle de la poule moresque de Turner[a], par la raison que le plumage de cette poule moresque diffère tellement de celui du mâle qu'une personne peu au fait pourrait s'y méprendre, et regarder ce mâle et cette femelle comme appartenant à deux espèces différentes. En effet, le mâle est presque tout noir, et la femelle de la même couleur à peu près que la perdrix grise; mais, au fond, c'est un nouveau trait de conformité qui rend plus complète la ressemblance de cette espèce avec celle du coq noir d'Écosse, car Gessner prétend en effet que ces deux espèces se ressemblent dans tout le reste. Pour moi, la seule différence que j'y trouve c'est que le coq noir d'Écosse a de petites taches rouges sur la poitrine, les ailes et les cuisses; mais nous avons vu dans l'histoire du petit tétras à queue fourchue que dans les six premiers mois les jeunes mâles, qui doivent devenir tout noirs dans la suite, ont le plumage de leurs mères, c'est-à-dire de la femelle; et il pourrait se faire que les petites taches rouges dont parle Gessner ne fussent qu'un reste de cette première livrée avant qu'elle se fût changée entièrement en un noir pur et sans mélange.

Je ne sais pourquoi M. Brisson confond cette race ou variété, comme il l'appelle, avec le *tetrao* pointillé de blanc de M. Linnæus[b], puisqu'un des caractères de ce *tetrao,* nommé en suédois *racklehane,* est d'avoir la queue fourchue; et que d'ailleurs M. Linnæus ne lui attribue point de barbillons, tandis que le tétras dont il s'agit ici a la queue pleine, selon la figure donnée par Gessner, et que, selon sa description, il a des barbillons rouges à côté du bec.

Je ne vois pas non plus pourquoi M. Brisson, confondant ces deux races en une seule, n'en fait qu'une variété du petit tétras à queue fourchue, puisque, indépendamment des deux différences que je viens d'indiquer, M. Linnæus dit positivement que son tétras pointillé de blanc est plus rare, plus sauvage, et qu'il a un cri tout autre, ce qui suppose, ce me semble, des différences plus caractérisées, plus profondes que celles qui d'ordinaire constituent une simple variété.

Il me paraîtrait plus raisonnable de séparer ces deux races ou espèces de petit tétras, dont l'une caractérisée par la queue pleine et les barbillons rouges, comprend le coq noir d'Écosse et la poule moresque de Turner; et l'autre, ayant pour attributs ses petites taches blanches sur la poitrine, et son cri différent, serait formée du *racklehane* des Suédois.

a. Gessner, *de Avibus*, pag. 477.
b. Linnæus, *Fauna Suecica*, nº 167.

Ainsi l'on doit compter, ce me semble, quatre [1] espèces différentes dans le genre des tétras ou coqs de bruyère : 1° le grand tétras ou grand coq de bruyère ; 2° le petit tétras ou coq de bruyère à queue fourchue ; 3° le *racklan* ou *racklehane* de Suède, indiqué par M. Linnæus ; 4° la poule moresque de Turner ou coq noir d'Écosse, avec des barbillons charnus des deux côtés du bec, et la queue pleine.

Et ces quatre espèces sont toutes originaires et naturelles aux climats du Nord, et habitent également dans les forêts de pins et de bouleaux ; il n'y a que la troisième, c'est-à-dire le *racklehane* de Suède, qu'on pourrait regarder comme une variété du petit tétras, si M. Linnæus n'assurait pas qu'il jette un cri tout différent.

LE PETIT TÉTRAS A PLUMAGE VARIABLE. *

Les grands tétras sont communs en Laponie, surtout lorsque la disette des fruits dont ils se nourrissent ou bien l'excessive multiplication de l'espèce les oblige de quitter les forêts de la Suède et de la Scandinavie pour se réfugier vers le nord [a] : cependant on n'a jamais dit qu'on eût vu dans ces climats glacés de grands tétras blancs ; les couleurs de leur plumage sont, par leur fixité et leur consistance, à l'épreuve de la rigueur du froid ; il en est de même des petits tétras noirs, qui sont aussi communs en Courlande et dans le nord de la Pologne que les grands le sont en Laponie ; mais le docteur Waygand [b], le jésuite Rzaczynski [c] et M. Klein [d], assurent qu'il y a en Courlande une autre espèce de petit tétras qu'ils appellent *tétras blanc*, quoiqu'il ne soit blanc qu'en hiver, et dont le plumage devient tous les ans en été d'un brun rougeâtre, selon le docteur Waygand [e], et d'un gris bleuâtre, selon Rzaczynski [f]. Ces variations ont lieu pour les mâles comme pour les femelles, en sorte que dans tous les temps les individus des deux sexes ont exactement les mêmes couleurs : ils ne se perchent point sur les arbres comme les autres tétras, et ils se plaisent surtout dans

a. Klein, *Hist. avium*, pag. 173

b. Waygand, *Actes de Breslaw*, mois de novembre, année 1725.

c. Rzacynski, *Auctuarium Hist. nat. Poloniæ*, pag. 422.

d. Klein, *Hist. Avium prodromus*, pag. 173.

e. Waygand, *loco citato*.

f. Rzaczynski, *loco citato*.

1. Cuvier en compte trois : l'*urogallus* ou *grand coq de bruyère*, le *tetrix* ou *coq de bruyère à queue fourchue*, et l'*intermedius* auquel se rapportent tout à la fois le *tétras à queue pleine* et le *tétras à plumage variable* de Buffon. (Voyez les nomenclatures précédentes.) — *Poule moresque* et *coq noir d'Europe*, noms vulgaires du *tetrao intermedius*.

* Le petit tétras à *plumage variable* est le même que le *petit tétras à queue pleine*. (Voyez la nomenclature précédente.)

les taillis épais et les bruyères, où ils ont coutume de choisir chaque année un certain espace de terrain, où ils s'assemblent ordinairement, s'ils ont été dispersés par les chasseurs, ou par l'oiseau de proie, ou par un orage; c'est là qu'ils se réunissent bientôt après en se rappelant les uns les autres. Si on leur donne la chasse il faut, la première fois qu'on les fait partir, remarquer soigneusement la remise; car ce sera à coup sûr le lieu de leur rendez-vous de l'année, et ils ne partiront pas si facilement une seconde fois, surtout s'ils aperçoivent les chasseurs; au contraire, ils se tapiront contre terre et se cacheront de leur mieux, mais c'est alors qu'il est facile de les tirer.

On voit qu'ils diffèrent des tétras noirs non-seulement par la couleur et par l'uniformité de plumage du mâle et de la femelle, mais encore par leurs habitudes, puisqu'ils ne se perchent point; ils diffèrent aussi des lagopèdes, vulgairement perdrix blanches, en ce qu'ils se tiennent non sur les hautes montagnes, mais dans les bois et les bruyères; d'ailleurs, on ne dit point qu'ils aient les pieds velus jusque sous les doigts, comme les lagopèdes; et j'avoue que je les aurais rangés plus volontiers parmi les francolins ou attagas que parmi les tétras, si je n'avais cru devoir soumettre mes conjectures à l'autorité de trois écrivains instruits, et parlant d'un oiseau de leur pays.

LA GELINOTTE. *

Nous avons vu ci-dessus que, dans toutes les espèces de tétras, la femelle différait du mâle par les couleurs du plumage, au point que plusieurs naturalistes n'ont pu croire qu'ils fussent oiseaux de même espèce. Schwenckfeld [a], et, d'après lui, Rzaczynski [b], est tombé dans un défaut tout opposé en confondant dans une seule et même espèce la gelinotte ou poule des coudriers, et le francolin, ce qu'il n'a pu faire que par une induction forcée et mal entendue, vu les nombreuses différences qui se trouvent entre ces deux espèces. Frisch est tombé dans une méprise de même genre, en ne faisant qu'un seul oiseau de l'*attagen* et de l'*hasel-huhn*, qui est la poule des coudriers ou gelinotte, et en ne donnant sous cette double dénomination que l'histoire de la gelinotte, tirée presque mot à mot de Gessner, erreur dont il aurait dû, ce me semble, être préservé par une autre qui lui avait fait confondre, d'après Charleton [c], le petit tétras avec la gelinotte,

a. Schwenckfeld, *Aviarium Silesiæ*, pag. 279.
b. Rzaczynski, *Auctuarium Poloniæ*, pag. 366.
c. Charleton, *Exercitationes*, pag. 82, nº 7.

* *Tetrao bonasia* (Linn.). — La *gelinotte* ou *poule des coudriers* (Cuv.). — Ordre *id.*, genre *id.*

laquelle n'est autre que cette même poule des coudriers : à l'égard du francolin, nous verrons, à son article, à quelle autre espèce il pourrait se rapporter beaucoup plus naturellement.

Tout ce que dit Varron de sa poule rustique ou sauvage[a] convient très-bien à la gelinotte, et Belon ne doute pas que ce ne soit la même espèce[b]. C'était, selon Varron, un oiseau d'une très-grande rareté à Rome, qu'on ne pouvait élever que dans des cages tant il était difficile à apprivoiser, et qui ne pondait presque jamais dans l'état de captivité ; et c'est ce que Belon et Schwenckfeld disent de la gelinotte : le premier donne en deux mots une idée fort juste de cet oiseau, et plus complète qu'on ne pourrait faire par la description la plus détaillée. « Qui se feindra, dit-il, voir quelque espèce « de perdrix métive entre la rouge et la grise, et tenir je ne sais quoi des « plumes du faisan, aura la perspective de la gelinotte de bois[c]. »

Le mâle se distingue de la femelle par une tache noire très-marquée qu'il a sous la gorge, et par ses flammes ou sourcils, qui sont d'un rouge beaucoup plus vif : la grosseur de ces oiseaux est celle d'une bartavelle; ils ont environ vingt et un pouces d'envergure, les ailes courtes, et par conséquent le vol pesant, et ce n'est qu'avec beaucoup d'efforts et de bruit qu'ils prennent leur volée; en récompense ils courent très-vite[d]. Il y a dans chaque aile vingt-quatre pennes presque toutes égales, et seize à la queue; Schwenckfeld dit quinze[e]; mais c'est une erreur d'autant plus grossière, qu'il n'est peut-être pas un seul oiseau qui ait le nombre des pennes de la queue impair; celle de la gelinotte est traversée vers son extrémité par une large bande noirâtre, interrompue seulement par les deux pennes du milieu. Je n'insiste sur cette circonstance que parce que, selon la remarque de Willughby, dans la plupart des oiseaux ces deux mêmes pennes du milieu n'observent point l'éloignement des pennes latérales, et sortent un peu plus bas[f], en sorte qu'ici la différente couleur de ces pennes semblerait dépendre de la différence de leur position. Les gelinottes ont, comme les tétras, les sourcils rouges, les doigts bordés de petites dentelures, mais plus courtes; l'ongle du doigt du milieu tranchant, et les pieds garnis de plumes par devant, mais seulement jusqu'au milieu du tarse; le ventricule ou gésier musculeux ; le tube intestinal long de trente et quelques pouces; les appendices ou *cæcums* de treize à quatorze, et sillonnés par des cannelures[g]; leur chair est blanche lorsqu'elle est cuite, mais cependant plus au dedans qu'au dehors; et ceux qui l'ont examinée de plus près prétendent

a. Varron, *de Re Rustica*, lib. III, cap. IX
b. Belon, *Nature des oiseaux*, page 253
c. *Idem, ibidem.*
d. Voyez Gessner, page 229.
e. Schwenckfeld, *Aviarium Silesiæ*, pag. 278.
f. Willughby, *Ornithologia*, pag. 3.
g. *Idem, ibidem*, pag. 126.

y avoir reconnu quatre couleurs différentes, comme on a trouvé trois goûts différents dans celle des outardes et des tétras : quoi qu'il en soit, celle des gelinottes est exquise, et c'est de là que lui vient, dit-on, son nom latin *bonasa*, et son nom hongrois *tschasarmadar*, qui veut dire *oiseau de César*, comme si un bon morceau devait être réservé exclusivement pour l'empereur : c'est en effet un morceau fort estimé, et Gessner remarque que c'est le seul qu'on se permettait de faire reparaître deux fois sur la table des princes [a].

Dans le royaume de Bohême on en mange beaucoup au temps de Pâques, comme on mange de l'agneau en France, et l'on s'en envoie en présent les uns aux autres [b].

Leur nourriture, soit en été, soit en hiver, est à peu près la même que celle des tétras : on trouve en été dans leur ventricule des baies de sorbier, de myrtille et de bruyère, des mûres de ronces, des graines de sureau des Alpes, des siliques de *saltarella,* des chatons de bouleau et de coudrier, etc., et en hiver des baies de genièvre, des boutons de bouleau, des sommités de bruyère, de sapin, de genévrier et de quelques autres plantes toujours vertes [c] : on nourrit aussi les gelinottes qu'on tient captives dans les volières avec du blé, de l'orge, d'autres grains, mais elles ont encore cela de commun avec les tétras, qu'elles ne survivent pas longtemps à la perte de leur liberté [d], soit qu'on les renferme dans des prisons trop étroites et peu convenables, soit que leur naturel sauvage, ou plutôt généreux, ne puisse s'accoutumer à aucune sorte de prison.

La chasse s'en fait en deux temps de l'année, au printemps et en automne; mais elle réussit surtout dans cette dernière saison : les oiseleurs et même les chasseurs les attirent avec des appeaux qui imitent leur cri, et ils ne manquent pas d'amener des chevaux avec eux, parce que c'est une opinion commune que les gelinottes aiment beaucoup ces sortes d'animaux [e]. Autre remarque de chasseurs : si l'on prend d'abord un mâle, la femelle, qui le cherche constamment, revient plusieurs fois, amenant d'autres mâles à sa suite; au lieu que si c'est la femelle qui est prise la première, le mâle s'attache tout de suite à une autre femelle et ne reparaît plus [f] : ce qu'il y a de plus certain, c'est que si on surprend un de ces oiseaux mâle ou femelle et qu'on le fasse lever, c'est toujours avec grand bruit qu'il part, et son instinct le porte à se jeter dans un sapin touffu, où il reste immobile avec une patience singulière pendant tout le temps que

a. Gessner, *Ornithologia*, pag. 231.

b. Schwenckfeld, *Aviarium*, pag. 279.

c. Voyez Ray, *Sinopsis avium*, pag. 55; Schwenckfeld, pag. 278; et Rzaczynski, *Auctuarium*, pag. 366.

d. Gessner, Schwenckfeld, etc., aux endroits cités.

e. Gessner, page 230.

f. Gessner, *Ornithologia*, pag. 230.

le chasseur le guette : ordinairement ces oiseaux ne se posent qu'au centre de l'arbre, c'est-à-dire dans l'endroit où les branches sortent du tronc.

Comme on a beaucoup parlé de la gelinotte, on a aussi débité beaucoup de fables à son sujet, et les plus absurdes sont celles qui ont rapport à la façon dont elle se perpétue. Encelius et quelques autres ont avancé que ces oiseaux s'accouplaient par le bec, que les coqs eux-mêmes pondaient, lorsqu'ils étaient vieux, des œufs qui, étant couvés par des crapauds, produisaient des basilics sauvages, de même que les œufs de nos coqs de basses-cours, couvés aussi par des crapauds, produisent, selon les mêmes auteurs, des basilics domestiques; et de peur qu'on ne doutât de ces basilics, Encelius en décrit un qu'il avait vu [a]; mais heureusement il ne dit pas qu'il l'eût vu sortir d'un œuf de gelinotte, ni qu'il eût vu un mâle de cette espèce pondre cet œuf; et l'on sait à quoi s'en tenir sur ces prétendus œufs de coq; mais comme les contes les plus ridicules sont souvent fondés sur une vérité mal vue ou mal rendue, il pourrait se faire que des ignorants, toujours amis du merveilleux, ayant vu les gelinottes, en amour, faire de leur bec le même usage qu'en font d'autres oiseaux en pareil cas, et préluder au véritable accouplement par des baisers de tourterelles, aient cru de bonne foi les avoir vues s'accoupler par le bec. Il y a dans l'histoire naturelle beaucoup de faits de ce genre qui paraissent ridiculement absurdes, et qui cependant renferment une vérité cachée; il ne faut, pour la dégager, que savoir distinguer ce que l'homme a vu de ce qu'il a cru.

Selon l'opinion des chasseurs, les gelinottes entrent en amour et se couplent dès les mois d'octobre et de novembre; et il est vrai que dans ce temps l'on ne tue que des mâles qu'on appelle avec une espèce de sifflet qui imite le cri très-aigu de la femelle; les mâles arrivent à l'appeau en agitant les ailes d'une façon fort bruyante, et on les tire dès qu'ils se sont posés.

Les gelinottes femelles, en leur qualité d'oiseaux pesants, font leur nid à terre, et le cachent d'ordinaire sous des coudriers ou sous la grande fougère de montagne : elles pondent ordinairement douze ou quinze œufs, et même jusqu'à vingt, un peu plus gros que des œufs de pigeons [b]; elles les couvent pendant trois semaines, et n'amènent guère à bien que sept ou huit petits [c] qui courent dès qu'ils sont éclos, comme font la plupart des oiseaux *brachyptères* ou à *ailes courtes* [d].

a. Gessner, *Ornithologia*, pag. 230.

b. Schwenckfeld, page 278.

c. Léonard Frisch, planche CXII.

d. M. de Bomare, qui d'ailleurs extrait et copie si fidèlement, dit que les gelinottes ne font que deux petits, l'un mâle et l'autre femelle. Voyez le *Dictionnaire d'histoire naturelle*, à l'article Gelinotte. Rien n'est moins vrai, ni même moins vraisemblable : cette erreur ne peut venir que de celle des nomenclateurs peu instruits, qui ont confondu la gelinotte avec l'oiseau œnas d'Aristote (*vinago* de Gaza), quoique ce soient des espèces très-éloignées, l'œnas étant du genre des pigeons, et ne pondant en effet que deux œufs

Dès que ces petits sont élevés et qu'ils se trouvent en état de voler, les père et mère les éloignent du canton qu'ils se sont approprié, et ces petits, s'assortissant par paires, vont chercher chacun de leur côté un asile où ils puissent former leur établissement [a], pondre, couver et élever aussi des petits qu'ils traiteront ensuite de la même manière.

Les gelinottes se plaisent dans les forêts, où elles trouvent une nourriture convenable et leur sûreté contre les oiseaux de proie qu'elles redoutent extrêmement, et dont elles se garantissent en se perchant sur les basses branches [b]. Quelques-uns ont dit qu'elles préféraient les forêts en montagnes; mais elles habitent aussi les forêts en plaines, puisqu'on en voit beaucoup aux environs de Nuremberg : elles abondent aussi dans les bois qui sont aux pieds des Alpes, de l'Apennin et de la montagne des Géants en Silésie, en Pologne, etc. Autrefois elles étaient en si grande quantité, selon Varron, dans une petite île de la mer Ligustique, aujourd'hui le golfe de Gênes, qu'on l'appelait pour cette raison l'*île aux Gelinottes.*

LA GELINOTTE D'ÉCOSSE. *

Si cet oiseau est le même que le *gallus palustris* de Gessner, comme le croit M. Brisson, on peut assurer que la figure qu'en donne Gessner n'est rien moins qu'exacte, puisqu'on n'y voit point de plumes sur les pieds, et qu'on y voit au contraire des barbillons rouges sous le bec : mais aussi ne serait-il pas plus naturel de soupçonner que cette figure est celle d'un autre oiseau? Quoi qu'il en soit, ce *gallus palustris* ou *coq de marais*, est un excellent manger; et tout ce qu'on sait de son histoire, c'est qu'il se plaît dans les lieux marécageux, comme son nom de coq de marais le fait assez entendre [c]. Les auteurs de la *Zoologie britannique* prétendent que la gelinotte d'Écosse de M. Brisson n'est autre que le *ptarmigan* dans son habit d'été, et que son plumage devient presque tout blanc en hiver [d]; mais il faut donc qu'il perde aussi en été les plumes qui lui couvrent les doigts, car M. Brisson dit positivement qu'elle n'a de plumes que jusqu'à l'origine des doigts, et le ptarmigan de la *Zoologie britannique* en a jusqu'aux ongles : d'ailleurs ces deux animaux, tels qu'ils sont représentés dans la *Zoologie* et dans M. Brisson, ne se ressemblent ni par le port, ni par la physionomie, ni

a. Gessner, *Ornithologia*, pag. 23.
b. *Idem, ibidem*, pag. 229 et 230.
c. Gessner, *de Naturâ Avium*, pag. 23.
d. *Britisch Zoology*, page 86.

* *Tetrao scoticus* (Lath.). — Le *lagopède d'Écosse* (Vieill.) — La *poule de marais* (Cuv.). — Ordre *id.*, genre *id.*, sous-genre *Lagopèdes* ou *Perdrix de neige* (Cuv.).

par la conformation totale. Quoi qu'il en soit, la gelinotte d'Écosse de M. Brisson est un peu plus grosse que la nôtre, et a la queue plus courte; elle tient de la gelinotte des Pyrénées par la longueur de ses ailes, par ses pieds garnis antérieurement de plumes jusqu'à l'origine des doigts, par la longueur du doigt du milieu, relativement aux deux latéraux, et par la brièveté du doigt de derrière; elle en diffère en ce que ses doigts sont sans dentelures, et sa queue sans ses deux plumes longues et étroites, qui sont le caractère le plus frappant de la gelinotte des Pyrénées. Je ne dis rien des couleurs du plumage; les figures les représenteront plus exactement aux yeux que ma description ne pourrait les peindre à l'esprit : d'ailleurs rien de plus incertain ici pour caractériser les espèces que les couleurs du plumage, puisque ces couleurs varient considérablement d'une saison à l'autre dans le même individu.

LE GANGA,

VULGAIREMENT LA GELINOTTE DES PYRÉNÉES. *

Quoique les noms ne soient pas les choses, cependant il arrive si souvent, et surtout en histoire naturelle, qu'une erreur nominale entraîne une erreur réelle, qu'on ne peut, ce me semble, apporter trop d'exactitude à appliquer toujours à chaque objet les noms qui lui ont été imposés ; et c'est par cette raison que nous nous sommes fait une loi de rectifier, autant qu'il serait en nous, la discordance ou le mauvais emploi des noms.

M. Brisson, qui regarde la perdrix de Damas ou de Syrie de Belon [a] comme étant de la même espèce que sa gelinotte des Pyrénées, range parmi les noms donnés en différentes langues à cette espèce le nom grec συροπέρδιξ, et cite Belon, en quoi il se trompe doublement, car : 1° Belon nous apprend lui-même que l'oiseau qu'il a nommé *perdrix de Damas* est une espèce différente de celle que les auteurs ont appelée *syroperdix*, laquelle a le plumage noir et le bec rouge [b]; 2° en écrivant ce nom *syroperdix* en caractères grecs, M. Brisson paraît vouloir lui donner une origine grecque; et cependant Belon dit expressément que c'est un nom latin [c]; enfin, il est difficile de comprendre les raisons qui ont porté M. Brisson à regarder l'*œnas* d'Aristote comme étant de la même espèce que la gelinotte

a. Brisson, t. I, page 195. Genre v, espèce 4.
b. Belon, *Nature des oiseaux*, page 258.
c. *Idem*, *ibidem*.

* *Tetrao alchata* (Linn.). — Le *ganga* ou *gelinotte des Pyrénées*. — Ordre *id.*, genre *id.*, sous-genre *Ganga* ou *Attagen* (Cuv.). — « *Ganga* est son nom catalan; *alchata*, ou plutôt « *chata*, son nom arabe. » (Cuvier.)

des Pyrénées; car Aristote met son *œnas*, qui est le *vinago* de Gaza, au nombre des pigeons, des tourterelles, des ramiers (en quoi il a été suivi par tous les Arabes), et il assure positivement qu'elle ne pond, comme ces oiseaux, que deux œufs à la fois[a] : or, nous avons vu ci-dessus que les gelinottes pondaient un beaucoup plus grand nombre d'œufs; par conséquent l'*œnas* d'Aristote ne peut être regardé comme une gelinotte des Pyrénées; ou, si l'on veut absolument qu'il en soit une, il faudra convenir que la gelinotte des Pyrénées n'est point une gelinotte.

Rondelet avait prétendu qu'il y avait erreur dans le mot grec ὄινας, et et qu'il fallait lire *inas*, dont la racine signifie *fibre*, *filet*, et cela parce que cet oiseau a, dit-il, la chair, ou plutôt la peau si fibreuse et si dure, que pour la pouvoir manger il faut l'écorcher[b]; mais s'il était véritablement de la même espèce que la gelinotte des Pyrénées, en adoptant la correction de Rondelet, on pourrait donner au mot *inas* une explication plus heureuse et plus analogue au génie de la langue grecque, qui peint tout ce qu'elle exprime, en lui faisant désigner des filets ou plumes étroites que les gelinottes des Pyrénées ont à la queue, et qui font son attribut caractéristique; mais malheureusement Aristote ne dit pas un mot de ces filets qui ne lui auraient pas échappé, et Belon n'en parle pas non plus dans la description qu'il fait de sa perdrix de Damas : d'ailleurs le nom d'*oinas* ou *vinago* convient d'autant mieux à cet oiseau que, selon la remarque d'Aristote, il arrivait tous les ans en Grèce au commencement de l'automne[c], qui est le temps de la maturité des raisins, comme font en Bourgogne certaines grives, que par cette raison on appelle dans le pays des *vinettes*.

Il suit de ce que je viens de dire que le *syroperdix* de Belon et l'*œnas* d'Aristote ne sont point des gangas ou gelinottes des Pyrénées, non plus que l'*alchata*, l'*alfuachat*, la *filacotona*, qui paraissent être autant de noms arabes de l'œnas, et qui certainement désignent un oiseau du genre des pigeons[d].

Au contraire, l'oiseau de Syrie que M. Edwards appelle *petit coq de bruyère ayant deux filets à la queue*[e], et que les Turcs nomment *cata*, est exactement le même que la gelinotte des Pyrénées : cet auteur dit que M. Shaw l'appelle *kittaviah*, et qu'il ne lui donne que trois doigts à chaque pied; mais il excuse cette erreur, en ajoutant que le doigt postérieur avait pu échapper à M. Shaw à cause des plumes qui couvrent les jambes; cependant il venait de dire plus haut dans sa description, et on voit, par sa figure, que c'est le devant des jambes seulement qui est couvert de plumes

a. Aristote, *Hist. animal.*, lib. VI, cap. I.
b. Gessner, *de Naturâ Avium*, pag. 307.
c. Aristote, *Hist. animal.*, lib. VIII, cap. III.
d. Voyez Gessner, *de Naturâ Avium*, pag. 307 et 311.
e. Edwards, *Glanures*, planche XLIX.

blanches semblables à du poil. Or, il est difficile de comprendre comment le doigt de derrière aurait pu se perdre dans ces plumes de devant : il était plus naturel de dire qu'il s'était dérobé à M. Shaw par sa petitesse, car il n'a pas en effet plus de deux lignes de longueur ; les deux doigts latéraux sont aussi fort courts, relativement au doigt du milieu, et tous sont bordés de petites dentelures comme dans le tétras. Le ganga ou la gelinotte des Pyrénées paraît avoir un naturel tout différent de celui de la vraie gelinotte : car, 1° il a les ailes beaucoup plus longues, relativement à ses autres dimensions; il doit avoir le vol rapide ou léger, et conséquemment avoir d'autres habitudes, d'autres mœurs qu'un oiseau pesant; car l'on sait combien les mœurs et le naturel d'un animal dépendent de ses facultés; 2° nous voyons par les observations du docteur Roussel, citées dans la description de M. Edwards, que cet oiseau, qui vole par troupes, se tient la plus grande partie de l'année dans les déserts de la Syrie, et ne se rapproche de la ville d'Alep que dans les mois de mai et de juin, et lorsqu'il est contraint par la soif de chercher les lieux où il y a de l'eau : or, nous avons vu dans l'histoire de la gelinotte que c'est un oiseau fort peureux, et qui ne se croit en sûreté contre la serre de l'autour que lorsqu'il est dans les bois les plus épais ; autre différence qui n'est peut-être qu'une suite de la première, et qui, jointe à plusieurs autres différences de détail faciles à saisir par la comparaison des figures et des descriptions, pourrait faire douter avec fondement si l'on a eu raison de rapporter à un même genre des natures aussi diverses. Le *ganga*, que les Catalans appellent aussi *perdrix de Garrira* [a], est à peu près de la grosseur d'une perdrix grise; elle a le tour des yeux noir, et point de flammes ou sourcils rouges au-dessus des yeux; le bec presque droit, l'ouverture des narines à la base du bec supérieur et joignant les plumes du front, le devant des pieds couvert de plumes jusqu'à l'origine des doigts, les ailes assez longues, la tige des grandes plumes des ailes noire ; les deux pennes du milieu de la queue une fois plus longues que les autres, et fort étroites dans la partie excédante; les pennes latérales vont toujours en s'accourcissant de part et d'autre jusqu'à la dernière [b]. Il est à remarquer que de tous ces traits qui caractérisent cette prétendue gelinotte des Pyrénées, il n'y en a peut-être pas un seul qui convienne exactement à la gelinotte proprement dite.

La femelle est de la même grosseur que le mâle; mais elle en diffère par son plumage, dont les couleurs sont moins belles, et par les filets de sa queue, qui sont moins longs : il paraît que le mâle a une tache noire sous la gorge, et que la femelle, au lieu de cette tache, a trois bandes de la même couleur qui lui embrassent le cou en forme de collier.

a. Barrère, *Ornithol.* Class. IV, genre XV, espèce 5.

b. Voyez les descriptions de MM. Edwards et Brisson, tant pour ce qui précède que pour ce qui suit.

Je n'entre pas dans le détail des couleurs du plumage : elles se rapportent assez avec celles de l'oiseau connu à Montpellier sous le nom d'*angel*, et dont Jean Culmann avait communiqué la description à Gessner[a]; mais les deux longues plumes de la queue ne paraissent point dans cette description, non plus que dans la figure, que Rondelet avait envoyée à Gessner, de ce même *angel* de Montpellier, qu'il prenait pour l'*œnas* d'Aristote[b] : en sorte qu'on est fondé à douter de l'identité de ces deux espèces (l'angel et le ganga), malgré la convenance du lieu et celle du plumage, à moins qu'on ne suppose que les sujets décrits par Culmann, et dessinés par Rondelet, étaient des femelles qui ont les filets de la queue beaucoup plus courts, et par conséquent moins remarquables.

Cette espèce se trouve dans la plupart des pays chauds de l'ancien continent : en Espagne, dans les parties méridionales de la France, en Italie, en Syrie, en Turquie et Arabie, en Barbarie et même au Sénégal; car l'oiseau, représenté sous le nom de *gelinotte de Sénégal*[1], n'est qu'une variété du ganga ou gelinotte des Pyrénées : il est seulement un peu plus petit, mais il a de même les deux longues plumes ou filets à la queue, les plumes latérales toujours plus courtes par degrés, à mesure qu'elles s'éloignent de celles du milieu, les ailes fort longues, les pieds couverts par devant d'un duvet blanc, le doigt du milieu beaucoup plus long que les latéraux, et celui de derrière extrêmement court; enfin point de peau rouge au-dessus des yeux, et il ne diffère du ganga d'Europe que par un peu moins de grosseur et un peu plus de rougeâtre dans le plumage : ce n'est donc qu'une variété dans la même espèce, produite par l'influence du climat; et ce qui prouve que cet oiseau est très-différent de la gelinotte et doit par conséquent porter un autre nom, c'est qu'indépendamment des caractères distinctifs de sa figure, il habite partout les pays chauds, et ne se trouve ni dans les climats froids, ni même dans les tempérés; au lieu que la gelinotte ne se trouve en nombre que dans les climats froids.

C'est ici le lieu de rapporter ce que M. Shaw nous apprend du kittaviah[2] ou gelinotte de Barbarie[c], et qui est tout ce qu'on en sait, afin que le lecteur puisse comparer ses qualités avec celles du ganga ou geli-

a. « Plumis ex fusco colore in nigrum vergentibus, et luteis in rufum, » dit Gessner, en parlant de l'angel, p. 307. — « Olivaceo, flavicante nigro, et rufo varia, » dit M. Brisson, en parlant de la gelinotte des Pyrénées.

b. Voyez Gessner, *de Naturâ Avium*, pag. 307.

c. M. Shaw a cru qu'on pouvait lui donner le nom de *lagopus d'Afrique*, quoiqu'il n'ait pas les pieds velus par-dessous comme le véritable lagopède. *Travels... of Barbary and the Levant*, page 253.

1. *Tetrao senegalus* et *tetrao namaqua* (Lath.). Espèce distincte. — Ajoutez ici le *ganga des sables* ou *unibande* (*tetrao arenarius* Pall.), le *ganga à quatre bandes* (*tetrao indicus* Lath.), la *gelinotte à longue queue de la baie d'Hudson* (*tetrao phasianellus* Gmel.), etc., etc.

2. Le *kittaviah* est le *ganga*.

notte des Pyrénées, et juger si ce sont en effet deux individus de la même espèce.

« Le kittaviah, dit-il, est un oiseau granivore et qui vole par troupes : « il a la forme et la taille d'un pigeon ordinaire, les pieds couverts de « petites plumes, et point de doigt postérieur ; il se plaît dans les terrains « incultes et stériles; la couleur de son corps est un brun bleuâtre tacheté « de noir ; il a le ventre noirâtre et un croissant jaune sous la gorge; « chaque plume de la queue a une tache blanche à son extrémité, et celles « du milieu sont longues et pointues comme dans le *merops* ou *guespier :* « du reste, sa chair est rouge sur la poitrine ; mais celle des cuisses est « blanche, elle est bonne à manger et de facile digestion. »

L'ATTAGAS. *

Cet oiseau est le francolin de Belon, qu'il ne faut pas confondre, comme ont fait quelques ornithologistes, avec le francolin qu'a décrit Olina [a] : ce sont deux oiseaux très-différents, soit par la forme du corps, soit par les habitudes naturelles. Le dernier se tient dans les plaines et les lieux bas; il n'a point ces beaux sourcils couleur de feu qui donnent à l'autre une physionomie si distinguée; il a le cou plus court, le corps plus ramassé, les pieds rougeâtres, garnis d'éperons et sans plumes, comme les doigts sans dentelures, c'est-à-dire qu'il n'a presque rien de commun avec le francolin dont il s'agit ici, et auquel, pour prévenir toute équivoque, je conserverai le nom d'*attagas*, qui lui a été donné, dit-on, par onomatopée, et d'après son propre cri.

Les anciens ont beaucoup parlé de l'*attagas* ou *attagen* (car ils emploient indifféremment ces deux noms). Alexandre Myndien nous apprend, dans Athénée [b], qu'il était un peu plus gros qu'une perdrix, et que son plumage, dont le fond tirait au rougeâtre, était émaillé de plusieurs couleurs. Aristophane avait dit à peu près la même chose ; mais Aristote, selon son excellente coutume de faire connaître un objet ignoré par sa comparaison avec des objets communs, comparait le plumage de l'attagen avec celui de

a. Olina, *Uccellaria*, page 33.
b. Athénée, lib. IX.

* « L'*attagas* de Buffon, *attagen* d'Aldrovande, *gelinotte huppée* de Brisson, ne me paraît « après de longues recherches, faites même en Italie, qu'une gelinotte jeune ou femelle... « Le *tetrao canus* Gmel. n'est qu'une variété albine de la gelinotte. Je ne crois pas non plus « à l'authenticité du *tetrao nemesianus* ni du *tetrao betulinus* de Scopoli. Ce ne sont que « des femelles ou des jeunes du *tetrao tetrix*, ou des gelinottes défigurées. » (Cuvier.)

la bécasse, σκόλοπαξ[a]. Alexandre Myndien ajoute qu'il a les ailes courtes et le vol pesant, et Théophraste observe qu'il a la propriété qu'ont tous les oiseaux pesants, tels que la perdrix, le coq, le faisan, etc., de naître avec des plumes, et d'être en état de courir au moment qu'il vient d'éclore : de plus, en sa même qualité d'oiseau pesant, il est encore pulvérateur et frugivore[b], vivant de baies et de grains qu'il trouve tantôt sur les plantes mêmes, tantôt en grattant la terre avec ses ongles[c]; et, comme il court plus qu'il ne vole, on s'est avisé de le chasser au chien courant, et on y a réussi[d].

Pline, Élien et quelques autres, disent que ces oiseaux perdent la voix en perdant la liberté, et que la même raideur de naturel qui les rend muets dans l'état de captivité, les rend aussi très-difficiles à apprivoiser[e]. Varron donne cependant la manière de les élever, et qui est à peu près la même que celle dont on élevait les paons, les faisans, les poules de Numidie, les perdrix, etc.[f].

Pline assure que cet oiseau, qui avait été fort rare, était devenu plus commun de son temps, qu'on en trouvait en Espagne, dans la Gaule et sur les Alpes, mais que ceux d'Ionie étaient les plus estimés[g] : il dit ailleurs qu'il n'y en avait point dans l'île de Crète[h]. Aristophane parle de ceux qui se trouvaient aux environs de Mégare, dans l'Achaïe[i]. Clément d'Alexandrie nous apprend que ceux d'Égypte étaient ceux dont les gourmands faisaient le plus de cas : il y en avait aussi en Phrygie, selon Aulugelle, qui dit que c'est un oiseau asiatique. Apicius donne la manière d'apprêter le francolin, qu'il joint à la perdrix[j]; et saint Jérôme en parle dans ses lettres comme d'un morceau fort recherché[k].

Maintenant, pour juger si l'*attagen* des anciens est notre attagas ou francolin, il ne s'agit que de faire l'histoire de cet oiseau d'après les mémoires des modernes et de comparer.

Je remarque d'abord que le nom d'*attagen*, tantôt bien conservé, tantôt

a. Aristote, *Hist. animal.*, lib. IX, cap. XXVI.

b. Les anciens ont appelé *pulveratrices*, les oiseaux qui ont l'instinct de gratter la terre, d'élever la poussière avec leurs ailes; et en se poudrant, pour ainsi dire, avec cette poussière, de se délivrer de la piqure des insectes qui les tourmentent, de même que les oiseaux aquatiques s'en délivrent en arrosant leurs plumes avec de l'eau.

c. Aristote, *Hist. animal.*, lib. IX, cap. XLIX.

d. Oppien, *in Ixenticis*. Cet auteur ajoute qu'ils aiment les cerfs, et qu'ils ont au contraire de l'antipathie pour les coqs.

e. Pline, *Hist. nat.*, lib. X, cap. XLVIII. Socrate et Élien, dans Athénée.

f. Varron, *Geopon. Græc.* à l'article du faisan.

g. Pline, *Hist. nat.*, lib. X, cap. XLIX.

h. *Idem*, lib. VIII, cap. LVIII.

i. Aristophane, *in Acharnensibus*.

j. Apicius, VI, 3.

k. « Attagenem eructas et comesto ansere gloriaris, » disait saint Jérôme à un hypocrite qui faisait gloire de vivre simplement, et qui se rassasiait en secret de bons morceaux.

corrompu [a], est le nom le plus généralement en usage parmi les auteurs modernes qui ont écrit en latin pour désigner cet oiseau. Il est vrai que quelques ornithologistes, tels que Sibbald, Ray, Willughby, Klein, ont voulu le retrouver dans la *lagopus altera* de Pline [b]; mais outre que Pline n'en a parlé qu'en passant, et n'en a dit que deux mots, d'après lesquels il serait fort difficile de déterminer précisément l'espèce qu'il avait en vue, comment peut-on supposer que ce grand naturaliste, qui venait de traiter assez au long de l'*attagen* dans ce même chapitre, en parle quelques lignes plus bas sous un autre nom sans en avertir? Cette seule réflexion démontre, ce me semble, que l'*attagen* de Pline et son *lagopus altera* sont deux oiseaux différents, et nous verrons plus bas quels ils sont.

Gessner avait ouï dire qu'à Bologne il s'appelait vulgairement *franguello* [c]; mais Aldrovande, qui était de Bologne, nous assure que ce nom de *franguello* (*hinguello*, selon Olina), était celui qu'on y donnait au pinson, et qui dérive assez clairement de son nom latin *fringilla* [d]. Olina ajoute qu'en Italie son francolin, que nous avons dit être différent du nôtre, se nommait communément *franguellina*, mot corrompu de *frangolino*, et auquel on avait donné une terminaison féminine pour le distinguer du *fringuello* [e].

Je ne sais pourquoi Albin, qui a copié la description que Willughby a donnée du *lagopus altera Plinii* [f], a changé le nom de l'oiseau décrit par Willughby en celui de coq de marais, si ce n'est parce que Tournefort a dit du francolin de Samos qu'il fréquentait les marais; mais il est facile de voir, en comparant les figures et les descriptions, que ce francolin de Samos est tout à fait différent de l'oiseau qu'il a plu à Albin ou à son traducteur d'appeler *coq de marais* [g], comme il avait déjà donné le nom de francolin au petit tétras à queue fourchue [h]. L'attagas se nomme chez les Arabes *duraz* ou *alduragi*, et chez les Anglais *red game*, à cause du rouge qu'il a soit à ses sourcils, soit dans son plumage; on lui a encore donné le nom de *perdix asclepica* [i].

Cet oiseau est plus gros que la bartavelle, et pèse environ dix-neuf onces; ses yeux sont surmontés par deux sourcils rouges fort grands, lesquels sont formés d'une membrane charnue, arrondie et découpée par le

a. « ATTAGO, ACTAGO, ATAGO, ATCHEMIGI, ATACUIGI, TAGENARIOS, TAGINARI, voces corruptæ « ab ATTAGENE, quæ leguntur apud Sylvaticum. » Voyez Gessner, p. 226; et les observations de Belon, fol. 2.

b. Pline, *Hist. nat.*, lib. x, cap. XLVIII.

c. Gessner, *de Naturâ Avium*, pag. 225.

d. Aldrovande, *de Avibus*, t. II, p. 73.

e. Olina, *Uccellaria*, pag. 33.

f. Albin, *Ornithologia*, pag. 128.

g. *Idem*, *Hist. nat. des oiseaux*, t. I, page 22.

h. *Ibidem*, page 21.

i. Jonston, Charleton, etc.

dessus, et qui s'élève plus haut que le sommet de la tête; les ouvertures des narines sont revêtues de petites plumes qui font un effet assez agréable; le plumage est mêlé de roux, de noir et de blanc; mais la femelle a moins de roux et plus de blanc que le mâle; la membrane de ses sourcils est moins saillante et beaucoup moins découpée, d'un rouge moins vif, et, en général, les couleurs de son plumage sont plus faibles [a]; de plus, elle est dénuée de ces plumes noires pointillées de blanc qui forment au mâle une huppe sur la tête, et sous le bec une espèce de barbe [b].

Le mâle et la femelle ont la queue à peu près comme la perdrix, mais un peu plus longue; elle est composée de seize pennes, et les deux du milieu sont variées des mêmes couleurs que celles du dos, tandis que toutes les latérales sont noires; les ailes sont fort courtes, elles ont chacune vingt-quatre pennes, et c'est la troisième à compter du bout de l'aile qui est la plus longue de toutes; les pieds sont revêtus de plumes jusqu'aux doigts, selon M. Brisson, et jusqu'aux ongles, selon Willughby : ces ongles sont noirâtres, ainsi que le bec; les doigts gris bruns, et bordés d'une bande membraneuse étroite et dentelée. Belon assure avoir vu dans le même temps, à Venise, des francolins (c'est ainsi qu'il nomme nos *attagas*) dont le plumage était tel qu'il vient d'être dit, et d'autres qui étaient tout blancs, et que les Italiens appelaient du même nom de *francolins :* ceux-ci ressemblaient exactement aux premiers, à l'exception de la couleur; et, d'un autre côté, ils avaient tant de rapport avec la perdrix blanche de Savoie, que Belon les regarde comme appartenant à l'espèce que Pline a désignée sous le nom de *lagopus altera* [c]. Selon cette opinion, qui me paraît fondée, l'*attagen* de Pline serait notre *attagas à plumage varié;* et la seconde espèce de *lagopus* serait notre *attagas blanc* [1], qui diffère de l'autre attagas par la blancheur de son plumage, et de la première espèce de lagopus, appelée vulgairement *perdrix blanche,* soit par sa grandeur, soit par ses pieds qui ne sont pas velus en dessous.

Tous ces oiseaux, selon Belon, vivent de grains et d'insectes : la *Zoologie britannique* ajoute les sommités de bruyère [d] et les baies des plantes qui croissent sur les montagnes.

L'attagas est en effet un oiseau de montagne; Willughby assure qu'il descend rarement dans les plaines et même sur le penchant des coteaux [e], et qu'il ne se plaît que sur les sommets les plus élevés; on le trouve sur les

a. *Britisch Zoology*, page 85.
b. Aldrovande, *de Avibus*, t. II, pag. 76.
c. Belon, *Nature des oiseaux*, page 242.
d. *Britisch Zoology*, page 85.
e. Willughby, *Ornithologia*, pag. 128.

1. Selon Cuvier, le *lagopus* de Pline est le *lagopède* (*tetrao lagopus*), et l'*attagen* est le *ganga* (*tetrao alchata.*)

Pyrénées, les Alpes, les montagnes d'Auvergne, de Dauphiné, de Suisse, du pays de Foix, d'Espagne, d'Angleterre, de Sicile, du pays de Vicence, dans la Laponie [a]; enfin sur l'Olympe, en Phrygie, où les Grecs modernes l'appellent en langue vulgaire *taginari* [b], mot évidemment formé de ταγρυάριος que l'on trouve dans Suidas, et qui vient lui-même d'*attagen* ou *attagas*, lequel est le nom primitif.

Quoique cet oiseau soit d'un naturel très-sauvage, on a trouvé dans l'île de Chypre, comme autrefois à Rome, le secret de le nourrir dans des volières [c], si toutefois l'oiseau dont parle Alexander Benedictus est notre attagas : ce qui m'en ferait douter c'est que le francolin représenté planche CCXLVI d'Edwards, et qui venait certainement de l'île de Chypre, a beaucoup moins de rapport au nôtre qu'à celui d'Olina, et que nous savons d'ailleurs que celui-ci pouvait s'élever et se nourrir dans les volières [d].

Ces attagas domestiques peuvent être plus gros que les sauvages; mais ceux-ci sont toujours préférés pour le bon goût de leur chair; on les met au-dessus de la perdrix; à Rome un *francolino* s'appelle par excellence un morceau de cardinal [e] : au reste, c'est une viande qui se corrompt très-promptement et qu'il est difficile d'envoyer au loin; aussi les chasseurs ne manquent-ils pas dès qu'il les ont tués de les vider et de leur remplir le ventre de bruyère verte [f]. Pline dit la même chose du *lagopus* [g], et il faut avouer que tous ces oiseaux ont beaucoup de rapports les uns avec les autres.

Les attagas se recherchent et s'accouplent au printemps : la femelle pond sur la terre comme tous les oiseaux pesants; sa ponte est de huit ou dix œufs, aigus par l'un des bouts, longs de dix-huit ou vingt lignes, pointillés de rouge brun, excepté en une ou deux places aux environs du petit bout. Le temps de l'incubation est d'une vingtaine de jours; la couvée reste attachée à la mère et la suit tout l'été; l'hiver, les petits ayant pris la plus grande partie de leur accroissement se forment en troupes de quarante ou cinquante, et deviennent singulièrement sauvages : tant qu'ils sont jeunes, ils sont fort sujets à avoir les intestins farcis de vers ou lombrics; quelquefois on les voit voltiger ayant de ces sortes de vers qui leur pendent de l'anus de la longueur d'un pied [h].

Présentement si l'on compare ce que les modernes ont dit de notre *attagas*

a. Voyez Klein, *Hist. avium*, pag. 173.
b. Belon, *Nature des oiseaux*, page 242.
c. Gessner, *de Naturâ Avium*, pag. 227.
d. Olina, *Uccellaria*, page 33.
e. Gessner, page 228.
f. Willughby, page 128.
g. Pline, lib. X, cap. XLVIII.
h. Willughby, à l'endroit cité; et *Britisch Zoology*, p. 86. Mais ne serait-ce pas la verge de ces oiseaux qu'on aurait prise pour un ver, comme j'ai vu des poulets s'y méprendre à l'égard de la verge des canards?

avec ce que les anciens en avaient remarqué, on s'apercevra que les premiers ont été plus exacts à tout dire; mais en même temps on reconnaîtra que les principaux caractères avaient été très-bien indiqués par les anciens; et l'on conclura de la conformité de ces caractères que l'*attagen* des anciens et notre *attagas* sont un seul et même oiseau.

Au reste, quelque peine que j'aie prise pour démêler les propriétés qui ont été attribuées pêle-mêle aux différentes espèces d'oiseaux auxquelles on a donné le nom de *francolin*, et pour ne donner à notre attagas que celles qui lui convenaient réellement, je dois avouer que je ne suis pas sûr d'avoir toujours également réussi à débrouiller ce chaos; et mon incertitude à cet égard ne vient que de la licence que se sont donnée plusieurs naturalistes d'appliquer un même nom à des espèces différentes, et plusieurs noms à la même espèce; licence tout à fait déraisonnable et contre laquelle on ne peut trop s'élever, puisqu'elle ne tend qu'à obscurcir les matières et à préparer des tortures infinies à quiconque voudra lier ses propres connaissances et celles de son siècle avec les découvertes des siècles précédents.

L'ATTAGAS BLANC.*

Cet oiseau se trouve sur les montagnes de Suisse et sur celles qui sont autour de Vicence : je n'ai rien à ajouter à ce que j'en ai dit dans l'histoire de l'attagas ordinaire, sinon que l'oiseau dont Gessner a fait la seconde espèce de *lagopus* [a] me semble être un de ces attagas blancs, quoique dans son plumage le blanc ne soit pur que sur le ventre et sur les ailes, et qu'il soit mêlé plus ou moins de brun et de noir sur le reste du corps; mais nous avons vu ci-dessus que, parmi les attagas, les mâles avaient moins de blanc que les femelles; de plus, on sait que la couleur des jeunes oiseaux, et surtout des oiseaux de ce genre, ne prend guère sa consistance qu'après la première année; et comme d'ailleurs tout le reste de la description de Gessner semble fait pour caractériser un attagas : sourcils rouges, nus, arrondis et saillants, pieds velus jusqu'aux ongles, mais non par-dessous, bec court et noir, queue courte aussi, habitation sur les montagnes de Suisse, etc., je pense que l'oiseau décrit par Gessner était un attagas blanc, et que c'était un mâle encore jeune qui n'avait pas pris tout son accrois-

a. Gessner, *Alterum Lagopodis genus. De Avibus*, pag. 579.

* *Tetrao ptarmigan* (Temm.). — Le même que le *lagopède ordinaire*. (Voyez, ci-après, la nomenclature du *lagopède*.)

sement, d'autant qu'il ne pesait que quatorze onces au lieu de dix-neuf, qui est le poids des attagas ordinaires.

J'en dis autant, et pour les mêmes raisons, de la troisième espèce de *lagopus* de Gessner[a], et qui paraît être le même oiseau que celui dont le jésuite Rzaczynski parle sous le nom polonais de *parowa*[b]. Ils ont tous deux une partie des ailes et le ventre blancs, le dos et le reste du corps de couleur variée; tous deux ont les pieds velus, le vol pesant, la chair excellente, et sont de la grosseur d'une jeune poule. Rzaczynski en reconnaît deux espèces: l'une plus petite que j'ai ici en vue; l'autre plus grosse, et qui pourrait bien être une espèce de gelinotte. Cet auteur ajoute qu'on trouve de ces oiseaux parfaitement blancs dans le palatinat de Novogorod. Je ne range pas ces oiseaux parmi les lagopèdes, comme a fait M. Brisson de la seconde et de la troisième espèce de *lagopus* de Gessner, parce qu'ils ne sont pas en effet lagopèdes, c'est-à-dire qu'ils n'ont point les pieds velus par-dessous, et que ce caractère est d'autant plus décisif qu'il est plus anciennement reconnu, et que par conséquent il paraît avoir plus de consistance.

LE LAGOPÈDE. *

Cet oiseau est celui auquel on a donné le nom de *perdrix blanche*, mais très-improprement, puisque ce n'est point une perdrix, et qu'il n'est blanc que pendant l'hiver, et à cause du grand froid auquel il est exposé pendant cette saison sur les hautes montagnes des pays du nord, où il se tient ordinairement. Aristote, qui ne connaissait point le lagopède, savait que les perdrix, les cailles, les hirondelles, les moineaux, les corbeaux et même les lièvres, les cerfs et les ours, éprouvent dans les mêmes circonstances le même changement de couleur[c]. Scaliger y ajoute les aigles, les vautours, les éperviers, les milans, les tourterelles, les renards[d]; et il serait facile d'allonger cette liste du nom de plusieurs oiseaux et quadrupèdes, sur lesquels le froid produit ou pourrait produire de semblables effets; d'où il

a. Gessner, *Alterum Lagopodis genus. De Avibus*, pag. 579.
b. Rzaczynski, *Auctuarium Poloniæ*, pag. 410 et 411.
c. Aristote, *de Coloribus*, cap. VI; et *Hist. animal.*, lib. III, cap. XII.
d. Scaliger, *Exercitationes in Cardanum*, fol. 88 et 89.

* *Tetrao lagopus* (Linn.). — Le *lagopède ordinaire* ou *perdrix des Pyrénées* (Cuv.). — Ordre *id.*; genre *Tétras*, sous-genre *lagopèdes* ou *perdrix de neige* (Cuv.). — *Lagogus* (pied de lièvre, pied velu) est le nom ancien de cet oiseau. — « Le *lagopède* a son plumage d'été « fauve, marqué de petites lignes noires; et, sous ce plumage d'été, c'est le *tetrao rupestris* « de Latham. L'hiver, le *lagopède* est blanc. Il se tient l'hiver dans des trous qu'il se creuse « sous la neige. » (Cuvier.)

suit que la couleur blanche est ici un attribut variable, et qui ne doit pas être employé comme un caractère distinctif de l'espèce dont il s'agit; et d'autant moins que plusieurs espèces du même genre, telles que celles du petit tétras blanc, selon le docteur Waygand [a] et Rzaczynski [b], et de l'attagas blanc selon Belon [c], sont sujettes aux mêmes variations dans la couleur de leur plumage; et il est étonnant que Frisch ait ignoré que son francolin blanc de montagne, qui est notre lagopède, y fût aussi sujet; ou que, l'ayant su, il n'en ait point parlé : il dit seulement qu'on lui avait rapporté qu'on ne voyait point en été des francolins blancs; et plus bas il ajoute qu'on en avait quelquefois tiré (sans doute en été) qui avaient les ailes et le dos bruns, mais qu'il n'en avait jamais vu; c'était bien le lieu de dire que ces oiseaux n'étaient blancs que l'hiver, etc. [d].

J'ai dit qu'Aristote ne connaissait pas notre lagopède; et quoique ce soit un fait négatif, j'en ai la preuve positive dans ce passage de son Histoire des animaux, où il assure que le lièvre est le seul animal qui ait du poil sous les pieds [e] : certainement s'il eût connu un oiseau qui eût eu aussi du poil sous les pieds, il n'aurait pas manqué d'en faire mention dans cet endroit, où il s'occupait en général, selon sa manière, de la comparaison des parties correspondantes dans les animaux, et par conséquent des plumes des oiseaux, ainsi que des poils des quadrupèdes.

Le nom de lagopède, que je donne à cet oiseau, n'est rien moins qu'un nouveau nom; c'est, au contraire, celui que Pline et les anciens lui ont donné [f], qu'on a mal à propos appliqué à quelques oiseaux de nuit, lesquels ont le dessus et non le dessous des pieds garni de plumes [g], mais qui doit être conservé exclusivement à l'espèce dont il s'agit ici, avec d'autant plus de raison qu'il exprime un attribut unique parmi les oiseaux, qui est d'avoir, comme le lièvre, le dessous des pieds velu [h].

Pline ajoute à ce caractère distinctif du *lagopus* ou *lagopède*, sa grosseur, qui est celle d'un pigeon, sa couleur, qui est blanche, la qualité de sa chair, qui est excellente, son séjour de préférence, qui est le sommet des Alpes, enfin, sa nature, qui est d'être très-sauvage et peu susceptible d'être apprivoisé; il finit par dire que sa chair se corrompt fort promptement.

L'exactitude laborieuse des modernes a complété cette description à l'an-

a. Voyez *Actes de Breslaw*, novembre 1725, classe IV, art. VII, p. 30 et suiv.
b. Rzaczynski, *Auctuarium poloniæ*, p. 421.
c. Belon, *Nature des oiseaux*, p. 242.
d. Léonard Frisch, planche CX et CXI.
e. Aristote, lib. III, cap. XII.
f. Pline, *Hist. nat.*, lib. X, cap. XLVIII.
g. « Si mens aurità gaudet Lagope flacens. » Martial. — Il est visible que le poëte entend parler du duc dans ce passage; mais le duc n'a pas le pied velu par dessous.
h. Voyez Belon, *Nature des oiseaux*, p. 259; Willughby, p. 127; et Klein, *Prodrom. Hist. ' ium*, p. 173.

tique, qui ne présente que les masses principales; le premier trait qu'ils ont ajouté au tableau, et qui n'eût point échappé à Pline s'il eût vu l'oiseau par lui-même, c'est cette peau glanduleuse qui lui forme au-dessus des yeux des espèces de sourcils rouges, mais d'un rouge plus vif dans le mâle que dans la femelle : celle-ci est aussi plus petite, et n'a point sur la tête les deux traits noirs qui, dans le mâle, vont de la base du bec aux yeux, et même au delà des yeux en se dirigeant vers les oreilles : à cela près, le mâle et la femelle se ressemblent dans tout le reste quant à la forme extérieure; et tout ce que j'en dirai dans la suite sera commun à l'un et à l'autre.

La blancheur des lagopèdes n'est pas universelle et sans aucun mélange dans le temps même où ils sont le plus blancs, c'est-à-dire au milieu de l'hiver : la principale exception est dans les pennes de la queue, dont la plupart sont noires, avec un peu de blanc à la pointe; mais il paraît, par les descriptions, que ce ne sont pas constamment les mêmes pennes qui sont de cette couleur. Linnæus, dans sa *Fauna suecica,* dit que ce sont les pennes du milieu qui sont noires[a]; et, dans son *Systema naturæ,* il dit[b], avec MM. Brisson et Willughby[c], que ces mêmes pennes sont blanches et les latérales noires; tous ces naturalistes n'y ont pas regardé d'assez près. Dans les sujets que nous avons examinés, nous avons trouvé la queue composée de deux rangs de plumes l'un sur l'autre; celui de dessus blanc en entier, et celui de dessous noir, ayant chacun quatorze plumes[e]. Klein parle d'un oiseau de cette espèce qu'il avait reçu de Prusse le 20 janvier 1747, et qui était entièrement blanc, excepté le bec, la partie inférieure de la queue et la tige de six pennes de l'aile. Le pasteur lapon Samuel Rhéen, qu'il cite, assure que sa poule de neige, qui est notre lagopède, n'avait pas une seule plume noire, excepté la femelle, qui en avait une de cette couleur à chaque aile[f]; et la perdrix blanche dont parle Gessner[g] était en effet toute blanche, excepté autour des oreilles, où elle avait quelques marques noires; les couvertures de la queue, qui sont blanches et s'étendent par toute sa longueur et recouvrent les plumes noires, ont donné lieu à la plupart de ces méprises. M. Brisson compte dix-huit pennes dans la queue, tandis que Willughby et la plupart des autres ornithologistes n'en comptent que seize, et qu'il n'y en

a. « Tetrao rectricibus albis, intermediis nigris, apice albis. » *Faun. Suec.*, nº 169.

b. « Tetrao pedibus lanatis, remigibus albis, rectricibus nigris, apice albis, intermediis « totis albis. » *Syst. nat.*, édit. X, p. 159, nº 91, art. IV.

c. Willughby, p. 127, nº 5.

d. On ne peut compter exactement le nombre de ces plumes, qu'en déplumant, comme nous l'avons fait, le dessus et le dessous du croupion de ces oiseaux; et c'est ainsi que nous nous sommes assuré qu'il y en a quatorze blanches en dessus et quatorze noires en dessous.

e. Klein, page 173.

f. Gessner, page 577.

a réellement que quatorze; il semble que le plumage de cet oiseau, tout variable qu'il est, est sujet à moins de variétés que l'on n'en trouve dans les descriptions des naturalistes [a]. Les ailes ont vingt-quatre pennes, dont la troisième, à compter de la plus extérieure, est la plus longue; et ces trois pennes, ainsi que les trois suivantes de chaque côté, ont la tige noire lors même qu'elles sont blanches; le duvet qui environne les pieds et les doigts jusqu'aux ongles est fort doux et fort épais, et l'on n'a pas manqué de dire que c'étaient des espèces de gants fourrés que la nature avait accordés à ces oiseaux pour les garantir des grands froids auxquels ils sont exposés; leurs ongles sont fort longs, même celui du petit doigt de derrière; celui du doigt du milieu est creusé par-dessous, selon sa longueur, et les bords en sont tranchants, ce qui lui donne de la facilité pour se creuser des trous dans la neige.

Le lagopède est au moins de la grosseur d'un pigeon privé, selon Willughby; il a quatorze à quinze pouces de long, vingt et un à vingt-deux pouces de vol, et pèse quatorze onces; le nôtre est un peu moins gros; mais M. Linnæus a remarqué qu'il y en avait de différentes grandeurs, et que le plus petit de tous était celui des Alpes [b]. Il est vrai qu'il ajoute au même endroit que cet oiseau se trouve dans les forêts des provinces du Nord, et surtout de la Laponie, ce qui me ferait douter que ce fût la même espèce que notre lagopède des Alpes, qui a des habitudes toutes différentes, puisqu'il ne se plaît que sur les plus hautes montagnes : à moins qu'on ne veuille dire que la température qui règne sur la cime de nos Alpes est à peu près la même que celle des vallées et des forêts de Laponie. Mais ce qui achève de me persuader qu'il y a ici confusion d'espèces, c'est le peu d'accord des écrivains sur le cri du lagopède. Belon dit qu'il chante comme la perdrix [c]; Gessner, que sa voix a quelque chose de celle du cerf [d] : Linnæus compare son ramage à un caquet babillard et à un rire moqueur. Enfin, Willughby parle des plumes des pieds comme d'un duvet doux

a. Il n'est pas étonnant que les auteurs diffèrent du blanc au noir sur la couleur des plumes latérales de la queue de cet oiseau; car en déployant et étendant cette queue avec la main, on est absolument le maître de terminer les côtés par des plumes noires ou par des plumes blanches, parce qu'on peut les étendre et les placer également de côté. M. Daubenton le jeune a très-bien remarqué qu'il y aurait encore une autre manière de se décider ici sur la contradiction des auteurs, et de reconnaître évidemment que la queue n'est composée que de quatorze plumes toutes noires, à l'exception de la plus extérieure qui est bordée de blanc près de son origine, et de la pointe qui est blanche dans toutes, parce que les tuyaux de ces quatorze plumes noires sont plus gros, du double, que les tuyaux des quatorze plumes blanches, et que ceux-ci sont moins avancés, ne recouvrant pas même en entier les tuyaux des plumes noires; en sorte qu'on peut croire que ces plumes blanches ne servent que de couvertures, quoique les quatre du milieu soient aussi grandes que les noires, lesquelles sont à très-peu près toutes également longues.

b. Linnæus, *Fauna Suecica*, pag. 169.

c. Belon, *Nature des oiseaux*, page 259.

d. Gessner, page 578.

(*plumulis mollibus*), et Frisch les compare à des soies de cochon[a]. Or, comment rapporter à la même espèce des oiseaux qui diffèrent par la grandeur, par les habitudes naturelles, par la voix, par la qualité de leurs plumes? je pourrais encore ajouter par leurs couleurs, car nous avons vu que celle des pennes de la queue n'est rien moins que constante; mais ici les couleurs du plumage sont si variables dans le même individu, qu'il ne serait pas raisonnable d'en faire le caractère de l'espèce. Je me crois donc fondé à séparer le lagopède des Alpes, des Pyrénées et autres montagnes semblables, d'avec les oiseaux de même genre qui se trouvent dans les forêts et même dans les plaines des pays septentrionaux, et qui paraissent être plutôt des tétras, des gelinottes ou des attagas; et en cela je ne fais que me rapprocher de l'opinion de Pline, qui parle de son *lagopus* comme d'un oiseau propre aux Alpes.

Nous avons vu ci-dessus que le blanc était sa livrée d'hiver; celle d'été consiste en des taches brunes, semées sans ordre sur un fond blanc : on peut dire néanmoins qu'il n'y a point d'été pour lui, et qu'il est déterminé par sa singulière organisation à ne se plaire que dans une température glaciale; car, à mesure que la neige fond sur le penchant des montagnes, il monte et va chercher sur les sommets les plus élevés celle qui ne fond jamais; non-seulement il s'en approche, mais il s'y creuse des trous, des espèces de clapiers, où il se met à l'abri des rayons du soleil qui paraissent l'offusquer ou l'incommoder[b]. Il serait curieux d'observer de près cet oiseau, d'étudier sa conformation intérieure, la structure de ses organes, de démêler pourquoi le froid lui est si nécessaire, pourquoi il évite le soleil avec tant de soin, tandis que presque tous les êtres animés le désirent, le cherchent, le saluent comme le père de la nature, et reçoivent avec délices les douces influences de sa chaleur féconde et bienfaisante : serait-ce par les mêmes causes qui obligent les oiseaux de nuit à fuir la lumière? ou les lagopèdes seraient-ils les chacrelas de la famille des oiseaux?

Quoi qu'il en soit, on comprend bien qu'un oiseau de cette nature est difficile à apprivoiser, et Pline le dit expressément, comme nous l'avons vu : cependant Redi parle de deux lagopèdes qu'il nomme *perdrix blanches des Pyrénées*, et qu'on avait nourries dans la volière du jardin de Baboli, appartenant au grand-duc[c].

Les lagopèdes volent par troupes, et ne volent jamais bien haut, car ce sont des oiseaux pesants : lorsqu'ils voient un homme ils restent immobiles sur la neige pour n'être point aperçus; mais ils sont souvent trahis par leur blancheur, qui a plus d'éclat que la neige même. Au reste, soit stupidité, soit inexpérience, ils se familiarisent assez aisément avec l'homme; souvent

a. Frisch, *Nature des oiseaux*, planche cx.
b. Belon, page 259.
c. Voyez *Collect. Acad.*, partie étrangère, t. I, page 520.

pour les prendre il ne faut que leur présenter du pain, ou même faire tourner un chapeau devant eux et saisir le moment où ils s'occupent de ce nouvel objet pour leur passer un lacet dans le cou ou pour les tuer par derrière à coups de perches [a]; on dit même qu'ils n'oseront jamais franchir une rangée de pierres alignées grossièrement, comme pour faire la première assise d'une muraille, et qu'ils iront constamment tout le long de cette humble barrière jusqu'aux piéges que les chasseurs leur ont préparés.

Ils vivent des chatons des feuilles et des jeunes pousses de pin, de bouleau, de bruyère, de myrtille et d'autres plantes qui croissent ordinairement sur les montagnes [b]; et c'est sans doute à la qualité de leur nourriture qu'on doit imputer cette légère amertume qu'on reproche à leur chair [c], laquelle est d'ailleurs un bon manger : on la regarde comme viande noire, et c'est un gibier très-commun, tant sur le mont Cenis que dans toutes les villes et villages à portée des montagnes de Savoie [d]; j'en ai mangé, et je lui trouve beaucoup de ressemblance pour le goût avec la chair du lièvre.

Les femelles pondent et couvent leurs œufs à terre, ou plutôt sur les rochers [e]; c'est tout ce qu'on sait de leur façon de se multiplier : il faudrait avoir des ailes pour étudier à fond les mœurs et les habitudes des oiseaux, et surtout de ceux qui ne veulent point se plier au joug de la domesticité, et qui ne se plaisent que dans des lieux inhabitables.

Le lagopède a un très-gros jabot, un gésier musculeux où l'on trouve de petites pierres mêlées avec les aliments; les intestins longs de trente-six à trente-sept pouces; de gros *cœcums* cannelés et fort longs, mais de longueur inégale, selon Redi, et qui sont souvent pleins de très-petits vers [f]; les tuniques de l'intestin grêle présentent un réseau très-curieux formé par une multitude de petits vaisseaux, ou plutôt de petites rides disposées avec ordre et symétrie [g] : on a remarqué qu'il avait le cœur un peu plus petit, et la rate beaucoup plus petite que l'attagas [h], et que le canal cystique et le conduit hépatique allaient se rendre dans les intestins séparément, et même à une assez grande distance l'un de l'autre [i].

Je ne puis finir cet article sans remarquer, avec Aldrovande, que parmi les noms divers qui ont été donnés au lagopède, Gessner place celui d'*urblan* comme un mot italien en usage dans la Lombardie, mais que ce mot est tout à fait étranger et à la Lombardie et à toute oreille italienne : il pour-

a. Gessner, page 578.
b. Willughby, p. 127; Klein, p. 116.
c. Gessner, page 578.
d. Belon, page 259.
e. Gessner, p. 578; Rzaczynski, p. 411.
f. *Collect. Acad.*, partie étrangère, t. I, p. 520.
g. Voyez Klein, p. 117; et Willughby, p. 127, nº 5.
h. Roberg. *apud Kleinum Hist. Avi.*, p. 117.
i. Redi, *Collect. Acad.*, part. étrang., t. I, p. 467.

rait bien en être de même de *rhoncas* et de *herbey*, autres noms que, selon le même Gessner, les Grisons, qui parlent italien, donnent aux lagopèdes. Dans la partie de la Savoie qui avoisine le Valais on les nomme *arbenne*, et ce mot différemment altéré par différents patois, moitié suisse, moitié grison, aura pu produire quelques-uns de ceux dont je viens de parler.

LE LAGOPÈDE DE LA BAIE D'HUDSON. *

Les auteurs de la *Zoologie britannique* [a] font à M. Brisson un juste reproche de ce qu'il joint, dans une même liste [b], le ptarmigan [1] avec la perdrix blanche de M. Edwards, planche LXXII, comme ne faisant qu'un seul et même oiseau, tandis que ce sont en effet deux espèces différentes; car la perdrix blanche de M. Edwards est plus de deux fois plus grosse que le ptarmigan, et les couleurs de leur plumage d'été sont aussi fort différentes, celle-là ayant de larges taches de blanc et d'orangé foncé, et le ptarmigan ayant des mouchetures d'un brun obscur sur un brun clair : du reste, ces mêmes auteurs avouent que la livrée d'hiver de ces oiseaux est la même, c'est-à-dire presque entièrement blanche. M. Edwards dit que les pennes latérales de la queue sont noires, même en hiver, avec du blanc au bout; et cependant il ajoute plus bas qu'un de ces oiseaux qui avait été tué en hiver, et apporté de la baie d'Hudson par M. Light, était parfaitement blanc, ce qui prouve de plus en plus combien, dans cette espèce, les couleurs du plumage sont variables.

La perdrix blanche, dont il s'agit ici, est de grosseur moyenne entre la perdrix et le faisan, et elle aurait assez la forme de la perdrix si elle n'avait pas la queue un peu longue. Le sujet représenté dans la planche LXXII d'Edwards est un coq, tel qu'il est au printemps lorsqu'il commence à prendre sa livrée d'été, et lorsque, éprouvant les influences de cette saison d'amour, il a ses sourcils membraneux plus rouges et plus saillants, plus élevés, tels en un mot que ceux de l'attagas; il a en outre de petites plumes blanches autour des yeux et d'autres à la base du bec, lesquelles recouvrent les orifices des narines; les deux pennes du milieu sont variées comme

a. *Britisch Zoology*, p. 86.

b. Brisson, *Ornithologie*, t. I, p. 216 et 217.

* *Tetrao albus* (Gmel.). — *Tetrao saliceti* (Temm.). — Le *lagopède des saules*, dit *de la baie d'Hudson* (Cuv.). — « Il est plus grand que le *lagopède ordinaire* et a son plumage d'été « plus roux; son ventre demeure blanc. Dans son plumage d'été, c'est le *tetrao laponicus* de « Latham. — Il existe en Écosse un *lagopède* qui ne change point de couleur en hiver; c'est « la *poule de marais* ou *grous* (*tetrao scoticus* Lath.). » (Cuvier.) — Voyez la nomenclature de la page 367.

1. Voyez la nomenclature de la page 377.

celles du cou, les deux suivantes sont blanches, et toutes les autres noirâtres avec du blanc à la pointe en été comme en hiver.

La livrée d'été ne s'étend que sur la partie supérieure du corps ; le ventre reste toujours blanc; les pieds et les doigts sont entièrement couverts de plumes, ou plutôt de poils blancs; les ongles sont moins courbés qu'ils ne le sont ordinairement dans les oiseaux [a]. Cette perdrix blanche se tient toute l'année à la baie d'Hudson, elle y passe les nuits dans des trous qu'elle sait se creuser sous la neige, dont la consistance en ces contrées est comme celle d'un sable très-fin : le matin elle prend son essor et s'élève droit en haut en secouant la neige de dessus ses ailes ; elle mange le matin et le soir, et ne paraît pas craindre le soleil comme notre lagopède des Alpes, puisqu'elle se tient tous les jours exposée à l'action de ses rayons dans le temps de la journée où ils ont le plus de force. M. Edwards a reçu ce même oiseau de Norwége, qui me paraît faire la nuance entre le lagopède, dont il a les pieds, et l'attagas, dont il a les grands sourcils rouges.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX COQS DE BRUYÈRE, AUX GELINOTTES, AUX ATTAGAS, ETC.

I. — LA GELINOTTE DU CANADA. *

Il me paraît que M. Brisson a fait un double emploi en donnant la gelinotte de Canada qu'il a vue, pour une espèce différente de la gelinotte de la baie d'Hudson, qu'à la vérité il n'avait pas vue; mais il suffisait de comparer la gelinotte de Canada en nature avec les planches enluminées d'Edwards de la gelinotte de la baie d'Hudson, pour reconnaître que c'était le même oiseau. Voilà donc une espèce nominale de moins, et l'on doit attribuer à la gelinotte de Canada tout ce que MM. Ellis et Edwards disent de la gelinotte de la baie d'Hudson.

Elle abonde toute l'année dans les terres voisines de la baie d'Hudson; elle y habite par préférence les plaines et les lieux bas, au lieu que, sous un autre ciel, la même espèce, dit M. Ellis, ne se trouve que dans des

a. Nous avons vu deux oiseaux envoyés de Sibérie, sous le nom de *lagopèdes*, qui sont vraisemblablement de la même espèce que le lagopède de la baie d'Hudson, et qui ont en effet les ongles si plats, qu'ils ressemblaient plutôt à des ongles de singe qu'à des griffes d'oiseaux.

* *Tetrao canadensis* et *canace* (Linn.). — La *gelinotte noire d'Amérique* (Cuv.).

terres fort élevées, et même au sommet des montagnes : en Canada elle porte le nom de perdrix.

Le mâle est plus petit que la gelinotte ordinaire; il a les sourcils rouges, les narines couvertes de petites plumes noires, les ailes courtes, les pieds velus jusqu'au bas du tarse, les doigts et les ongles gris, le bec noir ; en général il est d'une couleur fort rembrunie, et qui n'est égayée que par quelques taches blanches autour des yeux, sur les flancs et en quelques autres endroits.

La femelle est plus petite que le mâle, et elle a les couleurs de son plumage moins sombres et plus variées ; elle lui ressemble dans tout le reste.

L'un et l'autre mangent des pignons de pin, des baies de genévrier, etc. On les trouve dans le nord de l'Amérique en très-grande quantité, et on en fait des provisions aux approches de l'hiver; la gelée les saisit et les conserve, et, à mesure qu'on en veut manger, on les fait dégeler dans l'eau froide.

II. — LE COQ DE BRUYÈRE A FRAISE, OU LA GROSSE GELINOTTE DE CANADA. *

Je soupçonne encore ici un double emploi, et je suis bien tenté de croire que cette grosse gelinotte de Canada que M. Brisson donne comme une espèce nouvelle et différente de sa gelinotte huppée de Pensylvanie, est néanmoins la même, c'est-à-dire la même aussi que celle du coq de bruyère à fraise de M. Edwards : il est vrai qu'en comparant cet oiseau en nature, ou même notre planche enluminée, avec celle de M. Edwards, n° 248, il paraîtra au premier coup d'œil des différences très-considérables entre ces deux oiseaux; mais si l'on fait attention aux ressemblances, et en même temps aux différentes vues des dessinateurs, dont l'un, M. Edwards, a voulu représenter les plumes au-dessus des ailes et de la tête, relevées comme si l'oiseau était non-seulement vivant, mais en action d'amour, et dont l'autre, M. Martinet, n'a dessiné cet oiseau que mort et sans plumes érigées ou redressées, la disconvenance des dessins se réduira à peu de chose, ou plutôt s'évanouira tout à fait par une présomption bien fondée, c'est que notre oiseau[1] est la femelle de celui d'Edwards : d'ail-

* *Tetrao umbellus* et *togatus* (Gmel.). Le *coq de bruyère à fraise* (Cuv.). — Nommé *faisan* en Pensylvanie, *perdrix* à la Nouvelle-Angleterre. — Ajoutez ici le *coq de bruyère à ailerons tetrao cupido* Gmel.). — « Le *coq de bruyère à ailerons*, appelé *grous* aux États-Unis, est « varié de fauve et de brun; il a la queue brune, les tarses emplumés jusqu'aux doigts : les « plumes du bas du cou du mâle se relèvent en deux ailerons pointus. Il se tient dans les « plaines ; le mâle a sous les ailerons de son cou une peau qu'il gonfle comme une vessie, quand « il est en amour. Sa voix a le son d'une trompette. C'est un gibier délicieux, pour la conserva- « tion duquel on a fait des lois en quelques États. » (Cuvier.)

[1] *L'oiseau* de la planche 104 des *planches enluminées* de Buffon.

leurs, cet habile naturaliste dit positivement qu'il ne fait que supposer la huppe à son oiseau, parce qu'ayant les plumes du sommet de la tête plus longues que les autres, il présume qu'il peut les redresser à sa volonté, comme celles qui sont au-dessus de ses ailes : et du reste, la grandeur, la figure, les mœurs et le climat étant ici les mêmes, je pense être fondé à présumer que la grosse gelinotte du Canada, la gelinotte huppée de Pensylvanie de M. Brisson, et le coq de bruyère à fraise de M. Edwards, ne font qu'une seule et même espèce, à laquelle on doit encore rapporter le coq de bois d'Amérique, décrit et représenté par Catesby [a].

Elle est un peu plus grosse que la gelinotte ordinaire, et lui ressemble par ses ailes courtes, et en ce que les plumes qui couvrent ses pieds ne descendent pas jusqu'aux doigts; mais elle n'a ni sourcils rouges, ni cercles de cette couleur autour des yeux : ce qui la caractérise, ce sont deux touffes de plumes plus longues que les autres et recourbées en bas, qu'elle a au haut de la poitrine, une de chaque côté; les plumes de ces touffes sont d'un beau noir, ayant sur leurs bords des reflets brillants qui jouent entre la couleur d'or et le vert; l'oiseau peut relever, quand il veut, ces espèces de fausses ailes, qui, lorsqu'elles sont pliées, tombent de part et d'autre sur la partie supérieure des ailes véritables; le bec, les doigts et les ongles sont d'un brun rougeâtre.

Cet oiseau, selon M. Edwards, est fort commun dans le Maryland et la Pensylvanie, où on lui donne le nom de *faisan :* cependant il a, par son naturel et ses habitudes, beaucoup plus d'affinité avec le tétras ou coq de bruyère; il tient le milieu pour la grosseur entre le faisan et la perdrix; ses pieds sont garnis de plumes, et ses doigts dentelés sur les bords comme ceux des tétras; son bec est semblable à celui du coq ordinaire; l'ouverture des narines est recouverte par de petites plumes qui naissent de la base du bec et se dirigent en avant; tout le dessus du corps, compris la tête, la queue et les ailes, est émaillé de différentes couleurs brunes, plus ou moins claires, d'orangé et de noir; la gorge est d'un orangé brillant, quoique un peu foncé; l'estomac, le ventre et les cuisses ont des taches noires en forme de croissant, distribuées avec régularité sur un fond blanc; il a sur la tête et autour du cou de longues plumes, dont il peut, en les redressant à son gré, se former une huppe et une sorte de fraise, ce qu'il fait principalement lorsqu'il est en amour; il relève en même temps les plumes de sa queue en faisant la roue, gonflant son jabot, traînant les ailes, et accompagnant son action d'un bruit sourd et d'un bourdonnement semblable à celui du coq d'Inde; et il a de plus, pour rappeler ses femelles, un battement d'ailes très-singulier et assez fort pour se faire entendre à un demi-mille de distance par un temps calme; il se plaît à cet exercice au printemps et en

a. Catesby, *Appendix*, fig. 1.

automne, qui sont le temps de sa chaleur, et il le répète tous les jours à des heures réglées, savoir, à neuf heures du matin et sur les quatre heures du soir, mais toujours étant posé sur un tronc sec : lorsqu'il commence, il met d'abord un intervalle d'environ deux secondes entre chaque battement, puis accélérant la vitesse par degrés, les coups se succèdent à la fin avec tant de rapidité qu'ils ne font plus qu'un bruit continu, semblable à celui d'un tambour, d'autres disent d'un tonnerre éloigné; ce bruit dure environ une minute, et recommence par les mêmes gradations après sept ou huit minutes de repos; tout ce bruit n'est qu'une invitation d'amour que le mâle adresse à ses femelles, que celles-ci entendent de loin, et qui devient l'annonce d'une génération nouvelle, mais qui ne devient aussi que trop souvent un signal de destruction; car les chasseurs avertis par ce bruit, qui n'est point pour eux, s'approchent de l'oiseau sans en être aperçus et saisissent le moment de cette espèce de convulsion pour le tirer à coup sûr. Je dis sans en être aperçus, car dès que cet oiseau voit un homme il s'arrête aussitôt, fût-il dans la plus grande violence de son mouvement, et il s'envole à trois ou quatre cents pas : ce sont bien là les habitudes de nos tétras d'Europe et leurs mœurs, quoiqu'un peu outrées.

La nourriture ordinaire de ceux de Pensylvanie sont les grains, les fruits, les raisins, et surtout les baies de lierre, ce qui est remarquable parce que ces baies sont un poison pour plusieurs animaux.

Ils ne couvent que deux fois l'année, apparemment au printemps et en automne, qui sont les deux saisons où le mâle bat des ailes : ils font leurs nids à terre avec des feuilles, ou à côté d'un tronc sec couché par terre, ou au pied d'un arbre debout, ce qui dénote un oiseau pesant; ils pondent de douze à seize œufs, et les couvent environ trois semaines; la mère a fort à cœur la conservation de ses petits; elle s'expose à tout pour les défendre, et cherche à attirer sur elle-même les dangers qui les menacent; ses petits de leur côté savent se cacher très-finement dans les feuilles; mais tout cela n'empêche pas que les oiseaux de proie n'en détruisent beaucoup : la couvée forme une compagnie qui ne se divise qu'au printemps de l'année suivante.

Ces oiseaux sont fort sauvages, et rien ne peut les apprivoiser; si on en fait couver par des poules ordinaires ils s'échapperont et s'enfuiront dans les bois presque aussitôt qu'ils seront éclos.

Leur chair est blanche et très-bonne à manger : serait-ce par cette raison que les oiseaux de proie leur donnent la chasse avec tant d'acharnement? Nous avons eu déjà ce soupçon à l'occasion des tétras d'Europe; s'il était confirmé par un nombre suffisant d'observations, il s'ensuivrait non-seulement que la voracité n'exclut pas toujours un appétit de préférence, mais que l'oiseau de proie est à peu près de même goût que l'homme, et ce serait une analogie de plus entre les deux espèces.





III. — L'oiseau d'Amérique, qu'on peut appeler gelinotte à longue queue[1], dessiné et décrit par M. Edwards sous le nom de *heath cock* ou *grous*, coq de bruyère de la baie d'Hudson, et qui me paraît être plus voisin des gelinottes que des coqs de bruyère, ou des faisans dont on lui a aussi donné le nom. Cette gelinotte à longue queue, représentée dans la planche CXVII de M. Edwards, est une femelle; elle a la grosseur, la couleur et la longue queue du faisan; le plumage du mâle est plus rembruni, plus lustré, et il a des reflets à l'endroit du cou; ce mâle se tient aussi très-droit, et il a la démarche fière : différences qui se retrouvent constamment entre le mâle et la femelle dans toutes les espèces qui appartiennent à ce genre d'oiseau. M. Edwards n'a pas osé donner des sourcils rouges à cette femelle, parce qu'il n'a vu que l'oiseau empaillé, sur lequel ce caractère n'était point assez apparent; les pieds étaient pattus, les doigts dentelés sur les bords; le doigt postérieur fort court.

A la baie d'Hudson, on donne à ces gelinottes le nom de *faisan;* en effet ils font, par leur longue queue, la nuance entre les gelinottes et les faisans; les deux pennes du milieu de cette queue excèdent d'environ deux pouces les deux suivantes de part et d'autre, et ainsi de suite : ces oiseaux se trouvent aussi en Virginie, dans les bois et lieux inhabités.

LE PAON. *

Si l'empire appartenait à la beauté et non à la force, le paon serait, sans contredit, le roi des oiseaux; il n'en est point sur qui la nature ait versé ses trésors avec plus de profusion : la taille grande, le port imposant, la démarche fière, la figure noble, les proportions du corps élégantes et sveltes, tout ce qui annonce un être de distinction lui a été donné; une aigrette mobile et légère, peinte des plus riches couleurs, orne sa tête et l'élève sans la charger; son incomparable plumage semble réunir tout ce qui flatte nos yeux dans le coloris tendre et frais des plus belles fleurs, tout ce qui les éblouit dans les reflets pétillants des pierreries, tout ce qui les étonne dans l'éclat majestueux de l'arc-en-ciel; non-seulement la nature a réuni sur le plumage du paon toutes les couleurs du ciel et de la terre pour en faire le chef-d'œuvre de sa magnificence, elle les a encore mêlées, assorties, nuan-

1. *Tetrao phasianellus* (Gmel.). — La *gelinotte à longue queue de la baie d'Hudson* (Cuv.) — Voyez la note de la page 371.

* *Pavo cristatus* (Linn.). — Le *paon domestique* (Cuv.). — Ordre *id.*, genre *Paons* (Cuv.). — « Ce superbe oiseau, originaire du nord de l'Inde, a été apporté en Europe par Alexandre. « Les individus sauvages surpassent encore les domestiques par leur éclat. Le bleu règne sur « leur dos et sur leurs ailes au lieu de mailles de vert doré; leur queue est encore mieux four- « nie. » (Cuvier.)

cées, fondues de son inimitable pinceau et en a fait un tableau unique, où elles tirent de leur mélange avec des nuances plus sombres, et de leurs oppositions entre elles, un nouveau lustre et des effets de lumière si sublimes que notre art ne peut ni les imiter ni les décrire.

Tel paraît à nos yeux le plumage du paon, lorsqu'il se promène paisible et seul dans un beau jour de printemps; mais si sa femelle vient tout à coup à paraître, si les feux de l'amour, se joignant aux secrètes influences de la saison, le tirent de son repos, lui inspirent une nouvelle ardeur et de nouveaux désirs, alors toutes ses beautés se multiplient, ses yeux s'animent et prennent de l'expression, son aigrette s'agite sur sa tête et annonce l'émotion intérieure; les longues plumes de sa queue déploient, en se relevant, leurs richesses éblouissantes; sa tête et son cou, se renversant noblement en arrière, se dessinent avec grâce sur ce fond radieux, où la lumière du soleil se joue en mille manières, se perd et se reproduit sans cesse, et semble prendre un nouvel éclat plus doux et plus moelleux, de nouvelles couleurs plus variées et plus harmonieuses; chaque mouvement de l'oiseau produit des milliers de nuances nouvelles, des gerbes de reflets ondoyants et fugitifs, sans cesse remplacés par d'autres reflets et d'autres nuances toujours diverses et toujours admirables.

Le paon ne semble alors connaître ses avantages que pour en faire hommage à sa compagne, qui en est privée sans en être moins chérie, et la vivacité que l'ardeur de l'amour mêle à son action ne fait qu'ajouter de nouvelles grâces à ses mouvements, qui sont naturellement nobles, fiers et majestueux, et qui, dans ces moments, sont accompagnés d'un murmure énergique et sourd qui exprime le désir [a].

Mais ces plumes brillantes, qui surpassent en éclat les plus belles fleurs, se flétrissent aussi comme elles, et tombent chaque année [b]; le paon, comme s'il sentait la honte de sa perte, craint de se faire voir dans cet état humiliant, et cherche les retraites les plus sombres pour s'y cacher à tous les yeux, jusqu'à ce qu'un nouveau printemps, lui rendant sa parure accoutumée, le ramène sur la scène pour y jouir des hommages dus à sa beauté : car on prétend qu'il en jouit en effet, qu'il est sensible à l'admiration, que le vrai moyen de l'engager à étaler ses belles plumes, c'est de lui donner des regards d'attention et des louanges; et qu'au contraire, lorsqu'on paraît le regarder froidement et sans beaucoup d'intérêt, il replie tous ses trésors et les cache à qui ne sait point les admirer.

Quoique le paon soit depuis longtemps comme naturalisé en Europe, cependant il n'en est pas plus originaire : ce sont les Indes orientales, c'est le climat qui produit le saphir, le rubis, la topaze, qui doit être regardé

a. « Cum stridore procurrens. » Palladius, *de Re Rusticâ*, lib. I, cap. XXVIII.

b. « Amittit pennas cum primis arborum frondibus, recipit cum germine earumdem. » Aristote, *Hist. animal.*, lib. VI, cap. IX.

comme son pays natal; c'est de là qu'il a passé dans la partie occidentale de l'Asie, où, selon le témoignage positif de Théophraste, cité par Pline, il avait été apporté d'ailleurs [a], au lieu qu'il ne paraît pas avoir passé de la partie la plus orientale de l'Asie, qui est la Chine, dans les Indes; car les voyageurs s'accordent à dire que, quoique les paons soient fort communs aux Indes orientales, on ne voit à la Chine que ceux qu'on y transporte des autres pays [b], ce qui prouve au moins qu'ils sont très-rares à la Chine.

Élien assure que ce sont les barbares qui ont fait présent à la Grèce de ce bel oiseau [c]; et ces barbares ne peuvent guère être que les Indiens, puisque c'est aux Indes qu'Alexandre, qui avait parcouru l'Asie, et qui connaissait bien la Grèce, en a vu pour la première fois [d] : d'ailleurs, il n'est point de pays où ils soient plus généralement répandus et en aussi grande abondance que dans les Indes. Mandeslo [e] et Thévenot [f] en ont trouvé en grand nombre dans la province de Guzarate; Tavernier dans toutes les Indes, mais particulièrement dans les territoires de Baroche, de Cambaya et de Broudra [g]; François Pyrard aux environs de Calicut [h]; les Hollandais sur toute la côte de Malabar [i]; Lintscot dans l'île de Ceylan [j]; l'auteur du second Voyage de Siam, dans les forêts sur les frontières de ce royaume, du côté de Camboge [k], et aux environs de la rivière de Meinam [l]; Le Gentil à Java, Gemelli Careri dans les îles Calamianes [m], situées entre les Philippines et Borneo. Si on ajoute à cela que dans presque toutes ces contrées les paons vivent dans l'état de sauvages, qu'ils ne sont nulle part ni si grands [n] ni si féconds [o], on ne pourra s'empêcher de regarder les Indes comme leur climat naturel [p]; et, en effet, un si bel oiseau ne pouvait guère manquer d'appartenir à ce pays si riche, si abondant en choses précieuses,

a. « Quippe cùm Theophrastus tradat invectitias esse in Asià etiam columbas et pavones. » Plinii *Hist. nat.*, lib. x, cap. xxix.

b. Navarrette, *Description de la Chine*, p. 40 et 42.

c. « Ex Barbaris ad Græcos exportatus esse dicitur, primum autem diu rarus. » Élien, *Hist. animal.*, lib. v, cap. xxi.

d. *Idem, ibidem.*

e. Mandeslo, *Voyage des Indes*, t. II, liv. i, p. 147.

f. Thévenot, *Voyage au Levant*, t. III, p. 18.

g. *Voyages de Tavernier*, t. III, liv. i, p. 57 et 58.

h. *Voyages de François Pyrard*, t. I, p. 426.

i. *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes*, t. IV, page 16.

j. J. Hugonis Lintscot, *Navigatio in Orientem*, p. 39.

k. *Second voyage de Siam*, p. 75.

l. *Idem*, page 248.

m. Gemelli Careri, *Voyage autour du monde*, t. V, p. 270.

n. « Sunt et pavones in Indià maximi omnium. » Ælian, *de Naturâ animal.*, lib. xvi, cap. ii.

o. Petrus Martyr, *de Rebus Oceani*, dit que les paons pondent aux Indes de vingt à trente œufs.

p. Voyez *Seconde relation des Hollandais*, p. 370.

où se trouvent la beauté, la richesse en tout genre, l'or, les perles, les pierreries, et qui doit être regardé comme le climat du luxe de la nature. Cette opinion est confirmée en quelque sorte par le texte sacré; car nous voyons que les paons sont comptés parmi les choses précieuses que la flotte de Salomon rapportait tous les trois ans; et il est clair que c'est ou des Indes ou de la côte d'Afrique la plus voisine des Indes, que cette flotte, formée et équipée sur la mer Rouge [a], et qui ne pouvait s'éloigner des côtes, tirait ses richesses : or, il y a de fortes raisons de croire que ce n'était point des côtes d'Afrique, car jamais voyageur n'a dit avoir aperçu dans toute l'Afrique, ni même dans les îles adjacentes, des paons sauvages qui pussent être regardés comme propres et naturels à ces pays, si ce n'est dans l'île de Sainte-Hélène, où l'amiral Verhowen trouva des paons qu'on ne pouvait prendre qu'en les tuant à coups de fusil [b] ; mais on ne se persuadera pas apparemment que la flotte de Salomon, qui n'avait point de boussole, se rendît tous les trois ans à l'île de Sainte-Hélène, où d'ailleurs elle n'aurait trouvé ni or, ni argent, ni ivoire, ni presque rien de tout ce qu'elle cherchait [c] : de plus, il me paraît vraisemblable que cette île, éloignée de plus de trois cents lieues du continent, n'avait pas même de paons du temps de Salomon, mais que ceux qu'y trouvèrent les Hollandais y avaient été lâchés par les Portugais, à qui elle avait appartenu, ou par d'autres, et qu'ils s'y étaient multipliés d'autant plus facilement que l'île de Sainte-Hélène n'a, dit-on, ni bête venimeuse ni animal vorace.

On ne peut guère douter que les paons que Kolbe a vus au cap de Bonne-Espérance, et qu'il dit être parfaitement semblables à ceux d'Europe, quoique la figure qu'il en donne s'en éloigne beaucoup [d], n'eussent la même origine que ceux de Sainte-Hélène, et qu'ils n'y eussent été apportés par quelques-uns des vaisseaux européens qui arrivent en foule sur cette côte.

On peut dire la même chose de ceux que les voyageurs ont aperçus au royaume de Congo [e] avec des dindons qui certainement n'étaient point des oiseaux d'Afrique, et encore de ceux que l'on trouve sur les confins d'Angola, dans un bois environné de murs, où on les entretient pour le roi du pays [f] : cette conjecture est fortifiée par le témoignage de Bosman, qui dit en termes formels qu'il n'y a point de paons sur la côte d'Or, et que

a Voyez le troisième livre des Rois, chap. IX, v. 26.

b. *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes*, t. IV, page 161.

c. « Aurum, argentum, dentes elephantorum, et simias et pavos. » Reg., lib III, cap. X, v. 22.

d. Voyez l'*Histoire générale des voyages*, t. V, pl. XXIV.

e. Voyage de P. Van-den-Broeck, dans le *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes*, t. IV, p. 321.

f. *Relation* de Pigafetta, p. 92 et suivantes.

l'oiseau pris par M. de Foquembrog et par d'autres pour un paon, est un oiseau tout différent, appelé *kroon-vogel* [a].

De plus, la dénomination de paon d'Afrique, donnée par la plupart des voyageurs aux demoiselles de Numidie [b], est encore une preuve directe que l'Afrique ne produit point de paons; et si l'on en a vu anciennement en Libye, comme le rapporte Eustathe, c'en était sans doute qui avaient passé ou qu'on avait portés dans cette contrée de l'Afrique, l'une des plus voisines de la Judée, où Salomon en avait mis longtemps auparavant; mais il ne paraît pas qu'ils l'eussent adoptée pour leur patrie et qu'ils s'y fussent beaucoup multipliés, puisqu'il y avait des lois très sévères contre ceux qui en avaient tué ou seulement blessé quelques-uns [c].

Il est donc à présumer que ce n'était point des côtes d'Afrique que la flotte de Salomon rapportait les paons, des côtes d'Afrique, dis-je, où ils sont fort rares, et où l'on n'en trouve point dans l'état de sauvages, mais bien des côtes d'Asie où ils abondent, où ils vivent presque partout en liberté, où ils subsistent et se multiplient sans le secours de l'homme, où ils ont plus de grosseur, plus de fécondité que partout ailleurs, où ils sont, en un mot, comme sont tous les animaux dans leur climat naturel.

Des Indes ils auront facilement passé dans la partie occidentale de l'Asie: aussi voyons-nous, dans Diodore de Sicile, qu'il y en avait beaucoup dans la Babylonie; la Médie en nourrissait aussi de très-beaux et en si grande quantité que cet oiseau en a eu le surnom d'*avis Medica* [d]. Philostrate parle de ceux du Phase, qui avaient une huppe bleue [e], et les voyageurs en ont vu en Perse [f].

De l'Asie ils ont passé dans la Grèce, où ils furent d'abord si rares qu'à Athènes on les montra pendant trente ans à chaque néoménie comme un objet de curiosité, et qu'on accourait en foule des villes voisines pour les voir [g].

On ne trouve pas l'époque certaine de cette migration du paon de l'Asie dans la Grèce; mais il y a preuve qu'il n'a commencé à paraître dans ce dernier pays que depuis le temps d'Alexandre, et que sa première station au sortir de l'Asie a été l'île de Samos.

Les paons n'ont donc paru dans la Grèce que depuis Alexandre; car ce

a. *Voyage de Guinée*, Lettre xve, page 268.

b. Voyez Labat, volume III, p. 141; et la *Relation du voyage de M. de Genes au détroit de Magellan*, par le sieur Froger, p. 41.

c. Aldrovande, *de Avibus*, t. II, page 5.

d. *Idem*, *Ornithol.*, t. II, p. 12.

e. *Ibidem*, page 6.

f. Thévenot, *Voyage du Levant*, t. II, p. 200.

g. « Tanta fuit in urbibus pavonis prærogativa, ut Athenis tam a viris quàm a mulieribus « statuto pretio spectatus fuerit; ubi singulis noviluniis et viros et mulieres admittentes ad « hujusmodi spectaculum, ex eo fecere questum non mediocrem, multique e Lacedemone ac « Thessaliâ videndi causâ eò confluxerint. » Ælian., *Hist. animal.*, lib. v, cap. xxi.

conquérant n'en vit pour la première fois que dans les Indes, comme je l'ai déjà remarqué, et il fut tellement frappé de leur beauté qu'il défendit de les tuer sous des peines très-sévères; mais il y a toute apparence que peu de temps après Alexandre, et même avant la fin de son règne, ils devinrent fort communs; car nous voyons dans le poëte Antiphanes, contemporain de ce prince, et qui lui a survécu, qu'une seule paire de paons apportée en Grèce s'y était multipliée à un tel point qu'il y en avait autant que de cailles [a] : et d'ailleurs Aristote, qui ne survécut que deux ans à son élève, parle en plusieurs endroits des paons comme d'oiseaux fort connus.

En second lieu, que l'île de Samos ait été leur première station à leur passage d'Asie en Europe, c'est ce qui est probable par la position même de cette île, qui est très-voisine du continent de l'Asie; et, de plus, cela est prouvé par un passage formel de Menodotus [b]: quelques-uns même, forçant le sens de ce passage, et se prévalant de certaines médailles samiennes fort antiques, où était représentée Junon avec un paon à ses pieds [c], ont prétendu que Samos était la patrie première du paon, le vrai lieu de son origine, d'où il s'était répandu dans l'Orient comme dans l'Occident; mais il est aisé de voir, en pesant les paroles de Menodotus, qu'il n'a voulu dire autre chose sinon qu'on avait vu des paons à Samos avant d'en avoir vu dans aucune autre contrée située hors du continent de l'Asie, de même qu'on avait vu dans l'Éolie (ou l'Étolie), des méléagrides qui sont bien connnues pour être des oiseaux d'Afrique avant d'en voir en aucun autre lieu de la Grèce (*Veluti..... quas meleagridas vocant ex Ætholiâ*) : d'ailleurs, l'île de Samos offrait aux paons un climat qui leur convenait, puisqu'ils y subsistaient dans l'état de sauvages [d], et qu'Aulugelle regarde ceux de cette île comme les plus beaux de tous [e].

Ces raisons étaient plus que suffisantes pour servir de fondement à la dénomination d'oiseau de Samos, que quelques auteurs ont donnée au paon; mais on ne pourrait pas la lui appliquer aujourd'hui, puisque M. de Tournefort ne fait aucune mention du paon dans la description de cette île, qu'il dit être pleine de perdrix, de bécasses, de bécassines, de grives, de pigeons sauvages, de tourterelles, de bec-figues et d'une volaille excel-

a. « Pavonum tantummodo par unum adduxit quispiam raram tunc avem, nunc vero « plures sunt quam coturnices. »

b. « Sunt ibi pavones Junoni sacri, primi quidem in Samo editi ac educati, indeque deducti « ac in alias regiones devecti, veluti Galli e Perside et quas Meleagridas vocant ex Æolia (seu « Ætolia). *Vide* Atheneus, lib. IV, cap. XXV.

c. On en voit encore aujourd'hui quelques-unes, et même des médaillons qui représentent le temple de Samos avec Junon et ses paons. *Voyage du Levant* de M. de Tournefort, t. I, page 425.

d. « Pavonum greges agrestes transmarini esse dicuntur in insulis Sami in luco Junonis... » Varro, *de Re Rusticâ*, lib. III, p. VI

e Aulugelle, *Noct. Atticæ*, lib. VII, cap. XVI.

lente[a]; et il n'y a pas d'apparence que M. de Tournefort ait voulu comprendre sous la dénomination générique de volaille un oiseau aussi considérable et aussi distingué.

Les paons, ayant passé de l'Asie dans la Grèce, se sont ensuite avancés dans les parties méridionales de l'Europe, et de proche en proche en France, en Allemagne, en Suisse et jusque dans la Suède[b], où, à la vérité, ils ne subsistent qu'en petit nombre, à force de soins[c], et non sans une altération considérable de leur plumage, comme nous le verrons dans la suite.

Enfin les Européens qui, par l'étendue de leur commerce et de leur navigation, embrassent le globe entier, les ont répandus d'abord sur les côtes d'Afrique et dans quelques îles adjacentes; ensuite dans le Mexique et de là dans le Pérou et dans quelques-unes des Antilles[d], comme Saint-Domingue et la Jamaïque, où l'on en voit beaucoup aujourd'hui[e] et où avant cela il n'y en avait pas un seul, par une suite de la loi générale du climat, qui exclut du Nouveau-Monde tout animal terrestre, attaché par sa nature aux pays chauds de l'ancien continent, loi à laquelle les oiseaux pesants ne sont pas moins assujettis que les quadrupèdes : or, l'on ne peut nier que les paons ne soient des oiseaux pesants, et les anciens l'avaient fort bien remarqué[f]. Il ne faut que jeter un coup d'œil sur leur conformation extérieure pour juger qu'ils ne peuvent pas voler bien haut ni bien longtemps; la grosseur du corps, la brièveté des ailes et la longueur embarrassante de la queue sont autant d'obstacles qui les empêchent de fendre l'air avec légèreté : d'ailleurs les climats septentrionaux ne conviennent point à leur nature, et ils n'y restent jamais de leur plein gré[g].

Le coq paon n'a guère moins d'ardeur pour ses femelles, ni guère moins d'acharnement à se battre avec les autres mâles que le coq ordinaire[h]; il en aurait même davantage, s'il était vrai ce qu'on en dit, que, lorsqu'il n'a qu'une ou deux poules il les tourmente, les fatigue, les rend stériles à force de les féconder, et trouble l'œuvre de la génération à force d'en répéter les actes : dans ce cas, les œufs sortent de l'*oviductus* avant qu'ils aient eu le

a. M. de Tournefort, *Voyage du Levant*, t. I, p. 412.

b. Les Suisses sont la seule nation qui se soit appliquée à détruire, dans leur pays, cette belle espèce d'oiseau, avec autant de soin que toutes les autres en ont mis à la multiplier; et cela en haine des ducs d'Autriche contre lesquels ils s'étaient révoltés, et dont l'écu avait une queue de paon pour cimier.

c. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, p. 156.

d. *Histoire des Incas*, t. II, p. 329.

e. Voyez l'*Histoire de Saint-Domingue* de Charlevoix, t. I, page 28-32; et la *Synopsis Avium* de Ray, p. 183.

f. « Nec sublimiter possunt nec per longa spatia volare. » Columelle, *de Re Rusticâ*, lib. VIII, cap. XI.

g. « Habitat apud nostrates rarius, præsertim in avia iis magnatum, non vero sponte. » Linnæus, *Fauna Suecica*, p. 60.

h. Voyez Columelle, *de Re Rusticâ*, lib. VIII, cap. XI.

temps d'acquérir leur maturité [a]. Pour mettre à profit cette violence de tempérament, il faut donner au mâle cinq ou six femelles [b]; au lieu que le coq ordinaire, qui peut suffire à quinze ou vingt poules, s'il est réduit à une seule, la féconde encore utilement et la rend mère d'une multitude de petits poussins.

Les paonnes ont le tempérament fort lascif; et, lorsqu'elles sont privées de mâles, elles s'excitent entre elles, et en se frottant dans la poussière (car ce sont oiseaux pulvérateurs) ; et, se procurant une fécondité imparfaite, elles pondent des œufs clairs et sans germe, dont il ne résulte rien de vivant; mais cela n'arrive guère qu'au printemps, lorsque le retour d'une chaleur douce et vivifiante réveille la nature, et ajoute un nouvel aiguillon au penchant qu'ont tous les êtres animés à se reproduire; et c'est peut-être par cette raison qu'on a donné à ces œufs le nom de zéphyriens (*ova zephyria*), non qu'on se soit persuadé qu'un doux zéphyr suffise pour imprégner les paonnes et tous les oiseaux femelles qui pondent sans la coopération du mâle; mais parce qu'elles ne pondent guère de ces œufs que dans la nouvelle saison, annoncée ordinairement, et même désignée par les zéphyrs.

Je croirais aussi fort volontiers que la vue de leur mâle, piaffant autour d'elles, étalant sa belle queue, faisant la roue et leur montrant toute l'expression du désir, peut les animer encore davantage et leur faire produire un plus grand nombre de ces œufs stériles; mais ce que je ne croirai jamais, c'est que ce manége agréable, ces caresses superficielles, et, si j'ose ainsi parler, toutes ces courbettes de petit-maître, puissent opérer une fécondation véritable tant qu'il ne s'y joindra pas une union plus intime et des approches plus efficaces; et si quelques personnes ont cru que des paonnes avaient été fécondées ainsi par les yeux, c'est qu'apparemment ces paonnes avaient été couvertes réellement sans qu'on s'en fût aperçu [c].

L'âge de la pleine fécondité pour ces oiseaux est à trois ans, selon Aristote [d] et Columelle [e], et même selon Pline [f], qui, en répétant ce qu'a dit

a. « Quinque gallinas desiderat; nam si unam aut alteram fœtam sæpius compresserit, vix« dum concepta, in alvo vitiat ova, nec ad partum sinit perduci, quoniam immatura genita« libus locis excedunt. » Columelle, *de Re Rusticâ*, lib. VIII, cap. XI.

b. Je donne ici l'opinion des anciens ; car des personnes intelligentes que j'ai consultées, et qui ont élevé des paons en Bourgogne, m'ont assuré, d'après leur expérience, que les mâles ne se battaient jamais, et qu'il ne fallait à chacun qu'une ou deux femelles au plus; et peut-être cela n'arrive-t-il qu'à cause de la moindre chaleur du climat.

c. « L'on ne peut bonnement accorder ce que quelques pères de famille racontent; c'est que « les paons ne couvrent leurs femelles, ains qu'ils les emplissent en faisant la roue devant « elles, etc. » Belon, *Nature des oiseaux*, p. 234.

d. « Parit maxime à trimatu. » *Hist. animal.*, lib. VI, cap. IX.

e. *De Re Rusticâ*, lib. VIII, cap. XI. « Hoc genus Avium cum trimatum explevit, optime pro« generat; si quidem tenerior ætas aut sterilisant parum fœcunda. »

f. « A trimatu parit : primo anno unum aut alterum ovum, sequenti quaterna quinave, cæteris « duodena non amplius. » Plin., lib. X, cap. LIX.

Aristote, y fait quelques changements; Varron fixe cet âge à deux ans [a], et des personnes qui ont observé ces oiseaux m'assurent que les femelles commencent déjà à pondre dans notre climat, à un an, sans doute des œufs stériles; mais presque tous s'accordent à dire que l'âge de trois ans est celui où les mâles ont pris leur entier accroissement, où ils sont en état de cocher leur poule, et où la puissance d'engendrer s'annonce en eux par une production nouvelle très-considérable [b], celle des longues et belles plumes de leur queue, et par l'habitude qu'ils prennent aussitôt de les déployer en se pavanant et faisant la roue [c] : le superflu de la nourriture, n'ayant plus rien à produire dans l'individu, va s'employer désormais à la roproduction de l'espèce.

C'est au printemps que ces oiseaux se recherchent et se joignent [d] : si on veut les avancer, on leur donnera le matin à jeun, tous les cinq jours, des fèves légèrement grillées, selon le précepte de Columelle [e].

La femelle pond ses œufs peu de temps après qu'elle a été fécondée; elle ne pond pas tous les jours, mais seulement de trois ou quatre jours l'un. Elle ne fait qu'une ponte par an, selon Aristote [f], et cette ponte est de huit œufs la première année, et de douze les années suivantes; mais cela doit s'entendre des paonnes à qui on laisse le soin de couver elles-mêmes leurs œufs et de mener leurs petits, au lieu que, si on leur enlève leurs œufs à mesure qu'elles pondent pour les faire couver par des poules vulgaires [g], elles feront trois pontes, selon Columelle [h] : la première de cinq œufs, la seconde de quatre, et la troisième de deux ou trois. Il paraît qu'elles sont moins fécondes dans ce pays-ci, où elles ne pondent guère que quatre ou cinq œufs par an; et qu'au contraire elles sont beaucoup plus fécondes aux Indes, où, selon Pierre Martyr, elles en pondent de vingt à trente, comme

a. « Ad admissuram hæ minores bimæ non idoneæ, nec-jam majores natu. » Varro, *de Re Rusticâ*, lib. III, cap. VI.

b. « Colores incipit fundere in trimatu. » Plin., lib. X, cap. XX.

c. « Ab idibus februariis ante mensem martium. » Columelle, *de Re Rusticâ*, lib. VIII, cap. XI.

d. *Ibidem.*

e. « Semel tantum modo ova parit duodecim aut paulo pauciora, nec continuatis diebus sed « binis ternisve interpositis. » *Hist. animal.*, lib. VI, cap. IX. — « Primiparæ octona maxime « edunt. » *Ibidem.*

f. Aristote dit qu'une poule ordinaire ne peut guère faire éclore que deux œufs de paon; mais Columelle lui en donnait jusqu'à cinq, et outre cela quatre œufs de poule ordinaire, plus ou moins cependant, selon que la couveuse était plus ou moins grande : il recommandait de retirer ces œufs de poule le dixième jour, et d'en substituer un pareil nombre de même espèce, récemment pondus, afin qu'ils vinssent à éclore en même temps que les œufs de paon, qui ont besoin de dix jours d'incubation de plus : enfin, il prescrivait de retourner ceux-ci tous les jours, si la couveuse n'avait pu le faire à cause de leur grosseur; ce qu'il est toujours aisé de reconnaître, si l'on a eu la précaution de marquer ces œufs d'un côté. Voyez Columelle, *de Re Rusticâ, loco citato.*

g. « Feminæ Pavones quæ non incubant, ter anno partus edunt : primus est partus quinque « fere ovorum, secundus quatuor, tertius trium aut duorum. » Columelle, *de Re Rusticâ*, lib. VIII, cap. XI.

je l'ai remarqué plus haut. C'est qu'en général la température du climat a beaucoup d'influence sur tout ce qui a rapport à la génération, et c'est la clef de plusieurs contradictions apparentes qui se trouvent entre ce que disent les anciens et ce qui se passe sous nos yeux. Dans un pays plus chaud les mâles seront plus ardents, ils se battront entre eux, il leur faudra un plus grand nombre de femelles, et celles-ci pondront un plus grand nombre d'œufs ; au lieu que dans un pays plus froid elles seront moins fécondes, et les mâles moins chauds et plus paisibles.

Si on laisse à la paonne la liberté d'agir selon son instinct, elle déposera ses œufs dans un lieu secret et retiré : ses œufs sont blancs et tachetés comme ceux de dinde, et à peu près de la même grosseur; lorsque sa ponte est finie, elle se met à couver.

On prétend qu'elle est sujette à pondre pendant la nuit, ou plutôt à laisser échapper ses œufs de dessus le juchoir où elle est perchée [a] : c'est pourquoi on recommande d'étendre de la paille au-dessous pour empêcher qu'ils ne se brisent.

Pendant tout le temps de l'incubation, la paonne évite soigneusement le mâle, et tâche surtout de lui dérober sa marche lorsqu'elle retourne à ses œufs ; car dans cette espèce, comme dans celle du coq et de bien d'autres[b], le mâle, plus ardent et moins fidèle au vœu de la nature, est plus occupé de son plaisir particulier que de la multiplication de son espèce; et s'il peut surprendre la couveuse sur ses œufs, il les casse en s'approchant d'elle, et peut-être y met-il de l'intention, et cherche-t-il à se délivrer d'un obstacle qui l'empêche de jouir : quelques-uns ont cru qu'il ne les cassait que par son empressement à les couver lui-même [c]; ce serait un motif bien différent. L'histoire naturelle aura toujours beaucoup d'incertitudes; il faudrait, pour les lui ôter, observer tout par soi-même : mais qui peut tout observer?

La paonne couve de vingt-sept à trente jours, plus ou moins, selon la température du climat et de la saison [d] : pendant ce temps on a soin de lui mettre à portée une quantité suffisante de nourriture, de peur qu'étant obligée d'aller se repaître au loin, elle ne quittât ses œufs trop longtemps et ne les laissât refroidir. Il faut aussi prendre garde de la troubler dans son nid et de lui donner de l'ombrage; car, par une suite de son naturel inquiet et défiant, si elle se voit découverte, elle abandonnera ses œufs et

a. « Pluribus stramentis exagerandum est aviarium quo tutius integri fœtus excipiantur, « nam pavones cùm ad nocturnam requiem venerunt... perticis insistentes enituntur ova... » Columelle, lib. VIII, cap. XI.

b. « Quam ob causam aves nonnullæ sylvestres pariunt, fugientes marem et incubant. » Aristote, *Hist. animal.*, lib. VI, cap. IX.

c. Voyez Aldrovande, *Avi.*, t. II, p. 14.

d. « Excludit diebus triginta aut paulo tardius. » Aristote, *Historia animalium*, lib. VI, cap. IX. — « Partus excluditur ter novenis aut tardius tricesimo. » Plin., lib. X, cap. LIX.

recommencera une nouvelle ponte qui ne vaudra pas la première, à cause de la proximité de l'hiver.

On prétend que la paonne ne fait jamais éclore tous ses œufs à la fois; mais que dès qu'elle voit quelques poussins éclos, elle quitte tout pour les conduire : dans ce cas il faudra prendre les œufs qui ne seront point encore ouverts et les mettre éclore sous une autre couveuse, ou dans un four d'incubation [a].

Élien nous dit que la paonne ne reste pas constamment sur ses œufs, et qu'elle passe quelquefois deux jours sans y revenir, ce qui nuit à la réussite de la couvée [b]. Mais je soupçonne quelque méprise dans ce passage d'Élien, qui aura appliqué à l'incubation ce qu'Aristote et Pline ont dit de la ponte, laquelle en effet est interrompue par deux ou trois jours de repos; au lieu que de pareilles interruptions dans l'action de couver paraissent contraires à l'ordre de la nature, et à ce qui s'observe dans toutes les espèces connues des oiseaux, si ce n'est dans les pays où la chaleur de l'air et du sol approche du degré nécesssaire pour l'incubation [c].

Quand les petits sont éclos, il faut les laisser sous la mère pendant vingt-quatre heures, après quoi on pourra les transporter sous une mue [d]; Frisch veut qu'on ne les rende à la mère que quelques jours après [e].

Leur première nourriture sera la farine d'orge détrempée dans du vin, du froment ramolli dans l'eau, ou même de la bouillie cuite et refroidie : dans la suite on pourra leur donner du fromage blanc bien pressé et sans aucun petit-lait, mêlé avec des poireaux hachés, et même des sauterelles, dont on dit qu'ils sont très-friands; mais il faut auparavant ôter les pieds à ces insectes [f]. Quand ils auront six mois, ils mangeront du froment, de l'orge, du marc de cidre et de poiré, et même ils pinceront l'herbe tendre; mais cette nourriture seule ne suffirait point, quoique Athénée les appelle *graminivores*.

On a observé que les premiers jours la mère ne revenait jamais coucher avec sa couvée dans le nid ordinaire, ni même deux fois dans un même endroit; et comme cette couvée si tendre, et qui ne peut encore monter sur les arbres, est exposée à beaucoup de risques, on doit y veiller de près pendant ces premiers jours, épier l'endroit que la mère aura choisi pour son gîte, et mettre ses petits en sûreté sous une mue ou dans une enceinte formée en plein champ avec des claies préparées, etc. [g].

a. *Maison Rustique*, t. I, p. 138.
b. Ælian., *Hist. animal.*, lib. v, cap. xxxii.
c. Voyez ci-dessus l'histoire de l'Autruche.
d. « Similiter ut gallinacei primo die non amoveantur, postero die cum educatrice transfe-« rantur in caveam. » Columelle, lib. viii, cap. xi.
e. Frisch, planche cxix.
f. Columelle, *de Re Rusticâ*, lib. viii, cap. xi.
g. *Maison Rustique*, t. I, p. 138.

Les paonneaux, jusqu'à ce qu'ils soient un peu forts, portent mal leurs ailes, les ont traînantes [a], et ne savent pas encore s'en servir : dans ces commencements, la mère les prend tous les soirs sur son dos et les porte l'un après l'autre sur la branche où ils doivent passer la nuit; le lendemain matin elle saute devant eux du haut de l'arbre en bas, et les accoutume à en faire autant pour la suivre, et à faire usage de leurs ailes [b].

Une mère paonne, et même une poule ordinaire, peut mener jusqu'à vingt-cinq petits paonneaux, selon Columelle, mais seulement quinze selon Palladius; et ce dernier nombre est plus que suffisant dans les pays froids, où les petits ont besoin de se réchauffer de temps en temps et de se mettre à l'abri sous les ailes de la mère, qui ne pourrait pas en garantir vingt-cinq à la fois.

On dit que si une poule ordinaire, qui mène ses poussins, voit une couvée de petits paonneaux elle est tellement frappée de leur beauté qu'elle se dégoûte de ses petits et les abandonne pour s'attacher à ces étrangers [c]; ce que je rapporte ici non comme un fait vrai, mais comme un fait à vérifier, d'autant plus qu'il me paraît s'écarter du cours ordinaire de la nature, et que dans les premiers temps les petits paonneaux ne sont pas beaucoup plus beaux que les poussins.

A mesure que les jeunes paonneaux se fortifient, ils commencent à se battre (surtout dans les pays chauds); et c'est pour cela que les anciens, qui paraissent s'être beaucoup plus occupés que nous de l'éducation de ces oiseaux [d], les tenaient dans de petites cases séparées [e] : mais les meilleurs endroits pour les élever, c'était, selon eux, ces petites îles qui se trouvent en quantité sur les côtes d'Italie [f], telle, par exemple, que celle de Planasie appartenante aux Pisans [g]: ce sont en effet les seuls endroits où l'on puisse les laisser en liberté, et presque dans l'état de sauvages, sans craindre qu'ils s'échappent, attendu qu'ils volent peu et ne nagent point du tout, et sans craindre qu'ils deviennent la proie de leurs ennemis, dont la petite île doit être purgée. Ils peuvent y vivre selon leur naturel et leurs appétits, sans contraite, sans inquiétude; ils y prospéraient mieux, et, ce qui n'était pas négligé par les Romains, leur chair était d'un meilleur goût : seulement pour avoir l'œil dessus, et reconnaître si leur nombre augmentait ou dimi-

a. Belon, *Nature des oiseaux*, p. 234.

b. *Maison Rustique*, t. I, p. 139.

c. Columelle, lib. VIII, cap. XI. « Satis convenit inter autores non debere alias gallinas « quæ pullos sui generis educant, in eodem loco pasci; nam cùm conspexerunt pavoninam « prolem, suos pullos diligere desinunt..... perosæ videlicet quod nec magnitudine nec specie « pavoni pares sint. »

d. « Pavonis educatio magis urbani patris familiæ quam tetrici rustici curam poscit.... » Columelle, lib. VIII, cap. XI.

e. Varro, *de Re Rusticâ*, lib. III, cap. VI.

f. Columelle, *loco citato*.

g. Varro, *loco citato*.

nuait, on les accoutumait à se rendre tous les jours, à une heure marquée et à un certain signal, autour de la maison, où on leur jetait quelques poignées de grain pour les attirer [a].

Lorsque les petits ont un mois d'âge, ou un peu plus, l'aigrette commence à leur pousser, et alors ils sont malades comme les dindonneaux lorsqu'ils poussent *le rouge* : ce n'est que de ce moment que le coq paon les reconnaît pour les siens ; car tant qu'ils n'ont point d'aigrette il les poursuit comme étrangers [b]; on ne doit néanmoins les mettre avec les grands que lorsqu'ils ont sept mois, et s'ils ne se perchaient pas d'eux-mêmes sur le juchoir il faut les y accoutumer, et ne point souffrir qu'ils dorment à terre à cause du froid et de l'humidité [c].

L'aigrette est composée de petites plumes, dont la tige est garnie depuis la base jusqu'auprès du sommet, non de barbes, mais de petits filets rares et détachés ; le sommet est formé de barbes ordinaires unies ensemble et peintes des plus belles couleurs.

Le nombre de ces petites plumes est variable ; j'en ai compté vingt-cinq dans un mâle et trente dans une femelle ; mais je n'ai pas observé un assez grand nombre d'individus pour assurer qu'il ne puisse pas y en avoir plus ou moins.

L'aigrette n'est pas un cône renversé comme on le pourrait croire ; sa base, qui est en haut, forme une ellipse fort allongée, dont le grand axe est posé selon la longueur de la tête : toutes les plumes qui la composent ont un mouvement particulier assez sensible par lequel elles s'approchent ou s'écartent les unes des autres, au gré de l'oiseau, et un mouvement général par lequel l'aigrette entière tantôt se renverse en arrière et tantôt se relève sur la tête.

Les sommets de cette aigrette ont, ainsi que tout le reste du plumage, des couleurs bien plus éclatantes dans le mâle que dans la femelle : outre cela, le coq paon se distingue de sa poule, dès l'âge de trois mois, par un peu de jaune qui paraît au bout de l'aile ; dans la suite il s'en distingue par la grosseur, par un éperon à chaque pied, par la longueur de sa queue, et par la faculté de la relever et d'en étaler les belles plumes, ce qui s'appelle *faire la roue*. Willughby croit que le paon ne partage qu'avec le dindon cette faculté remarquable [d] : cependant on verra, dans le cours de cette histoire, qu'elle leur est commune avec quelques tétras ou coqs de bruyère, quelques pigeons, etc.

Les plumes de la queue, ou plutôt ces longues couvertures qui naissent de dessus le dos auprès du croupion, sont en grand ce que celles de l'aigrette

a. Columelle, lib. VIII, cap.. XI.
b. Palladius, *de Re Rusticâ*, lib. I, cap. XXVIII.
c. Columelle, *loco citato*.
d. Willughby, *Ornithologia*, pag. 11?.

sont en petit; leur tige est pareillement garnie, depuis sa base jusque près de l'extrémité, de filets détachés de couleur changeante, et elle se termine par une plaque de barbes réunies, ornée de ce qu'on appelle l'*œil* ou le *miroir*. C'est une tache brillante, émaillée des plus belles couleurs : jaune doré de plusieurs nuances, vert changeant en bleu et en violet éclatant, selon les différents aspects, et tout cela empruntant encore un nouveau lustre de la couleur du centre qui est un beau noir velouté.

Les deux plumes du milieu ont environ quatre pieds et demi, et sont les plus longues de toutes, les latérales allant toujours en diminuant de longueur jusqu'à la plus extérieure; l'aigrette ne tombe point, mais la queue tombe chaque année, en tout ou en partie, vers la fin de juillet, et repousse au printemps; et pendant cet intervalle l'oiseau est triste et se cache.

La couleur la plus permanente de la tête, de la gorge, du cou et de la poitrine, c'est le bleu avec différents reflets de violet, d'or et de vert éclatant; tous ces reflets, qui renaissent et se multiplient sans cesse sur son plumage, sont une ressource que la nature semble s'être ménagée pour y faire paraître successivement, et sans confusion, un nombre de couleurs beaucoup plus grand que son étendue ne semblait le comporter : ce n'est qu'à la faveur de cette heureuse industrie que le paon pouvait suffire à recevoir tous les dons qu'elle lui destinait.

De chaque côté de la tête on voit un renflement formé par les petites plumes qui recouvrent le trou de l'oreille.

Les paons paraissent se caresser réciproquement avec le bec; mais, en y regardant de plus près, j'ai reconnu qu'ils se grattaient les uns les autres autour de la tête, où ils ont des poux très-vifs et très agiles; on les voit courir sur la peau blanche qui entoure leurs yeux, et cela ne peut manquer de leur causer une sensation incommode; aussi se prêtent-ils avec beaucoup de complaisance lorsqu'un autre les gratte.

Ces oiseaux se rendent les maîtres dans la basse-cour, et se font respecter de l'autre volaille, qui n'ose prendre sa pâture qu'après qu'ils ont fini leur repas : leur façon de manger est à peu près celle des gallinacés, ils saisissent le grain de la pointe du bec et l'avalent sans le broyer.

Pour boire ils plongent le bec dans l'eau, où ils font cinq ou six mouvements assez prompts de la mâchoire inférieure, puis en se relevant et tenant leur tête dans une situation horizontale, ils avalent l'eau dont leur bouche s'était remplie sans faire aucun mouvement du bec.

Les aliments sont reçus dans l'œsophage, où l'on a observé un peu au-dessus de l'orifice antérieur de l'estomac un bulbe glanduleux, rempli de petits tuyaux qui donnent en abondance une liqueur limpide.

L'estomac est revêtu à l'extérieur d'un grand nombre de fibres motrices.

Dans un de ces oiseaux, qui a été disséqué par Gaspard Bartholin, il y

avait bien deux conduits biliaires, mais il ne se trouva qu'un seul canal pancréatique, quoique d'ordinaire il y en ait deux dans les oiseaux.

Le *cœcum* était double, et dirigé d'arrière en avant; il égalait en longueur tous les autres intestins ensemble, et les surpassait en capacité [a].

Le croupion est très-gros, parce qu'il est chargé des muscles qui servent à redresser la queue et à l'épanouir.

Les excréments sont ordinairement moulés, et chargés d'un peu de cette matière blanche qui se trouve sur les excréments de tous les gallinacés et de beaucoup d'autres oiseaux.

On m'assure qu'ils dorment, tantôt en cachant la tête sous l'aile, tantôt en faisant rentrer leur cou en eux-mêmes et ayant le bec au vent.

Les paons aiment la propreté, et c'est par cette raison qu'ils tâchent de recouvrir et d'enfouir leurs ordures, et non parce qu'ils envient à l'homme les avantages qu'il pourrait retirer de leurs excréments [b], qu'on dit être bons pour le mal des yeux, pour améliorer la terre, etc., mais dont apparemment ils ne connaissent pas toutes les propriétés.

Quoiqu'ils ne puissent pas voler beaucoup, ils aiment à grimper; ils passent ordinairement la nuit sur les combles des maisons, où ils causent beaucoup de dommage, et sur les arbres les plus élevés : c'est de là qu'ils font souvent entendre leur voix, qu'on s'accorde à trouver désagréable, peut-être parce qu'elle trouble le sommeil, et d'après laquelle on prétend que s'est formé leur nom dans presque toutes les langues [c].

On prétend que la femelle n'a qu'un seul cri, qu'elle ne fait guère entendre qu'au printemps, mais que le mâle en a trois; pour moi, j'ai reconnu qu'il avait deux tons, l'un plus grave, qui tient plus du hautbois, l'autre plus aigu, précisément à l'octave du premier, et qui tient plus des sons perçants de la trompette; et j'avoue qu'à mon oreille ces deux tons n'ont rien de choquant, de même que je n'ai rien pu voir de difforme dans ses pieds; et ce n'est qu'en prêtant aux paons nos mauvais raisonnements et même nos vices, qu'on a pu supposer que leur cri n'était autre chose qu'un gémissement arraché à leur vanité toutes les fois qu'ils aperçoivent la laideur de leurs pieds.

Théophraste avance que leurs cris, souvent répétés, sont un présage de pluie; d'autres, qu'ils l'annoncent aussi lorsqu'ils grimpent plus haut que de coutume [d]; d'autres, que ces mêmes cris pronostiquaient la mort à quelque voisin; d'autres, enfin, que ces oiseaux portaient toujours sous l'aile un morceau de racine de lin comme un amulette naturel pour se

a. Voyez *Acta Hafniensia*, année 1673, observ. 114.

b. « Fimum suum resorbere traduntur, invidentes hominum utilitatibus. » Plin. lib. XXIX, cap. VI. C'est sur ce fondement qu'on impute au paon d'être envieux.

c. « Volucres pleræque à suis vocibus appellatæ, ut hæ... upupa, cuculus, ulula... pavo. » Varro, *de Linguâ Latinâ*, lib. IV.

d. Voyez le livre *de Naturâ rerum*.

préserver des fascinations..... [a], tant il est vrai que toute chose dont on a beaucoup parlé a fait dire beaucoup d'inepties !

Outre les différents cris dont j'ai fait mention, le mâle et la femelle produisent encore un certain bruit sourd, un craquement étouffé, une voix intérieure et renfermée qu'ils répètent souvent et quand ils sont inquiets, et quand ils paraissent tranquilles ou même contents.

Pline dit qu'on a remarqué de la sympathie entre les pigeons et les paons [b]; et Cléarque parle d'un de ces derniers, qui avait pris un tel attachement pour une jeune personne, que, l'ayant vue mourir, il ne put lui survivre [c]. Mais une sympathie plus naturelle et mieux fondée, c'est celle qui a été observée entre les paons et les dindons : ces deux oiseaux sont du petit nombre des oiseaux qui redressent leur queue et font la roue, ce qui suppose bien des qualités communes, aussi s'accordent-ils mieux ensemble qu'avec tout le reste de la volaille; et l'on prétend même qu'on a vu un coq-paon couvrir une poule-dinde [d], ce qui indiquerait une grande analogie entre les deux espèces.

La durée de la vie du paon est de vingt-cinq ans, selon les anciens [e]; et cette détermination me paraît bien fondée, puisqu'on sait que le paon est entièrement formé avant trois ans, et que les oiseaux en général vivent plus longtemps que les quadrupèdes, parce que leurs os sont plus ductiles; mais je suis surpris que M. Willughby ait cru, sur l'autorité d'Élien, que cet oiseau vivait jusqu'à cent ans, d'autant plus que le récit d'Élien est mêlé de plusieurs circonstances visiblement fabuleuses [f].

J'ai déjà dit que le paon se nourrissait de toutes sortes de grains comme les gallinacés; les anciens lui donnaient ordinairement, par mois, un boisseau de froment pesant environ vingt livres [g]. Il est bon de savoir que la fleur de sureau leur est contraire [h], et que la feuille d'ortie est mortelle aux jeunes paonneaux, selon Franzius [i].

Comme les paons vivent aux Indes dans l'état de sauvages, c'est aussi dans ce pays qu'on a inventé l'art de leur donner la chasse; on ne peut guère les approcher de jour; quoiqu'ils se répandent dans les champs par troupes assez nombreuses, parce que, dès qu'ils découvrent le chasseur, ils fuient devant lui plus vite que la perdrix, et s'enfoncent dans des broussailles où il n'est guère possible de les suivre ; ce n'est donc que la nuit qu'on

a. Ælian., *Histor. animal.*, lib. XI, cap. XVIII.
b. Pline, *Hist. nat.*, lib. X, cap. XX.
c. Voyez Athénée, *Deipnosoph.*, lib. XIII, cap. XXX.
d. Voyez Belon, *Nature des oiseaux*, p. 234.
e. Aristot., *Histor. animal.*, lib. VI, cap. IX. — Plin., lib. X, cap. XX.
f. Voyez Ælian., *de Naturâ animal.*, lib. XI, cap. XXXIII.
g. Varro, *de Re Rusticâ*, lib. III, cap. VI.
h. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, p. 156.
i. Franzius, *Histor. animal.*, p. 318.

parvient à les prendre, et voici de quelle manière se fait cette chasse aux environs de Cambaie.

On s'approche de l'arbre sur lequel ils sont perchés, on leur présente une espèce de bannière qui porte deux chandelles allumées, et où l'on a peint des paons au naturel : le paon, ébloui par cette lumière, ou bien occupé à considérer les paons en peinture qui sont sur la bannière, avance le cou, le retire, l'allonge encore, et lorsqu'il se trouve dans un nœud coulant qui y a été placé exprès, on tire la corde et on se rend maître de l'oiseau [a].

Nous avons vu que les Grecs faisaient grand cas du paon, mais ce n'était que pour rassasier leurs yeux de la beauté de son plumage, au lieu que les Romains, qui ont poussé plus loin tous les excès du luxe parce qu'ils étaient plus puissants, se sont rassasiés réellement de sa chair; ce fut l'orateur Hortensius qui imagina le premier d'en faire servir sur sa table [b], et son exemple ayant été suivi, cet oiseau devint très-cher à Rome, et les empereurs renchérissant sur le luxe des particuliers, on vit un Vitellius, un Héliogabale mettre leur gloire à remplir des plats immenses [c] de têtes ou de cervelles de paons, de langues de phénicoptères, de foies de scares [d], et à en composer des mets insipides, qui n'avaient d'autre mérite que de supposer une dépense prodigieuse et un luxe excessivement destructeur.

Dans ces temps-là un troupeau de cent de ces oiseaux pouvait rendre soixante mille sesterces, en n'exigeant de celui à qui on en confiait le soin que trois paons par couvée [e]; ces soixante mille sesterces reviennent, selon l'évaluation de Gassendi, à dix ou douze mille francs; chez les Grecs, le mâle et la femelle se vendaient mille dragmes [f], ce qui revient à huit cent quatre-vingt-sept livres dix sous, selon la plus forte évaluation, et à vingt-quatre livres, selon la plus faible; mais il paraît que cette dernière est beaucoup trop faible, sans quoi le passage suivant d'Athénée ne signifierait rien : « N'y a-t-il pas de la fureur à nourrir des paons dont le prix n'est pas « moindre que celui des statues [g] ? » Ce prix était bien tombé au commencement du XVIe siècle, puisque dans la Nouvelle Coutume du Bourbonnais, qui est de 1521, un paon n'était estimé que deux sous six deniers de ce temps-là, que M. Dupré de Saint-Maur évalue à trois livres quinze sous d'aujourd'hui; mais il paraît que, peu après cette époque, le prix de ces oiseaux se releva; car Bruyer nous apprend qu'aux environs de Lisieux,

a. *Voyage de J.-B. Tavernier*, t. III, p. 57.
b. Varro, *de Re Rusticâ*, lib. III, cap. VI.
c. Entre autres dans celui que Vitellius se plaisait à nommer l'*Égide de Pallas.*
d. Suétone, dans la Vie de ces empereurs.
e. Varro, *de Re Rusticâ*, lib. III, cap. VI.
f. Ælian., *Hist. animal.*, lib. V, cap. XXI.
g. « An non furiosum est alere domi pavones, cùm eorum pretio queant emi statuæ ? » Anaxandrides *apud Athenæum*, lib. XIV, cap. XXV.

où on avait la facilité de les nourrir avec du marc de cidre, on en élevait des troupeaux dont on tirait beaucoup de profit, parce que, comme ils étaient fort rares dans le reste du royaume, on en envoyait de là dans toutes les grandes villes pour les repas d'appareil[a] : au reste, il n'y a guère que les jeunes que l'on puisse manger, les vieux sont trop durs, et d'autant plus durs que leur chair est naturellement fort sèche ; et c'est sans doute à cette qualité qu'elle doit la propriété singulière, et qui paraît assez avérée, de se conserver sans corruption pendant plusieurs années[b]. On en sert cependant quelquefois de vieux, mais c'est plus pour l'appareil que pour l'usage, car on les sert revêtus de leurs belles plumes ; et c'est une recherche de luxe assez bien entendue, que l'élégance industrieuse des modernes a ajoutée à la magnificence effrénée des anciens : c'était sur un paon ainsi préparé que nos anciens chevaliers faisaient, dans les grandes occasions, leur vœu appelé le *vœu du paon*[c].

On employait autrefois les plumes de paon à faire des espèces d'éventails[d] ; on en formait des couronnes, en guise de laurier, pour les poëtes appelés *troubadours*[e] ; Gessner a vu une étoffe dont la chaîne était de soie et de fil d'or, et la trame de ces mêmes plumes[f] : tel était sans doute le manteau tissu de plumes de paon qu'envoya le pape Paul III au roi Pépin[g].

Selon Aldrovande, les œufs de paon sont regardés par tous les modernes comme une mauvaise nourriture, tandis que les anciens les mettaient au premier rang, et avant ceux d'oie et de poule commune[h] ; il explique cette contradiction en disant qu'ils sont bons au goût et mauvais à la santé[i] : reste à examiner si la température du climat n'aurait pas encore ici quelque influence[1].

LE PAON BLANC. *

Le climat n'influe pas moins sur le plumage des oiseaux que sur le pelage des quadrupèdes : nous avons vu, dans les volumes précédents, que le lièvre,

a. J. Bruyer, *de Re Cibariâ*, lib. xv, cap. xxviii.
b. Voyez S. August., *de Civitate Dei*, lib. xxi, cap. iv. — Aldrov. *Avi.*, t. II, p. 27
c. Voyez *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, t. XX, p. 636.
d. Frisch, planche cxviii.
e. *Traité des tournois*, par le P. Ménestrier, p. 40.
f. Gessner, *de Avibus*.
g. *Généalogie de Montmorency*, p. 29.
h. Athénée, *Deipnosoph.*, lib. ii, cap. xvii.
i. Aldrovande, *Avi.*, t. II, p. 29.

1. L'*histoire du paon* passe pour être le chef-d'œuvre de la plume de Gueneau de Montbeillard ; et, en effet, il y a de l'éclat ; mais, sous cet éclat, ne se trouvent plus la grande pensée, le sens profond, l'art consommé de Buffon. On reconnaît un heureux imitateur ; on ne sent plus le maître.

* Simple variété du *paon domestique*.

l'hermine et la plupart des autres animaux, étaient sujets à devenir blancs dans les pays froids, surtout pendant l'hiver ; et voici une espèce de paons, ou, si l'on veut, une variété qui paraît avoir éprouvé les mêmes effets par la même cause, et plus grands encore, puisqu'elle a produit une race constante dans cette espèce, et qu'elle semble avoir agi plus fortement sur les plumes de cet oiseau ; car la blancheur des lièvres et des hermines n'est que passagère et n'a lieu que pendant l'hiver, ainsi que celle de la gelinotte blanche ou du lagopède, au lieu que le paon blanc est toujours blanc, et dans tous les pays, l'été comme l'hiver, à Rome comme à Torneo ; et cette couleur nouvelle est même si fixe que des œufs de cet oiseau pondus et éclos en Italie donnent encore des paons blancs. Celui qu'Aldrovande a fait dessiner était né à Bologne, d'où il avait pris occasion de douter que cette variété fût propre aux pays froids [a] : cependant la plupart des naturalistes s'accordent à regarder la Norwége et les autres contrées du nord comme son pays natal [b] ; et il paraît qu'il y vit dans l'état de sauvage, car il se répand pendant l'hiver dans l'Allemagne, où on en prend assez communément dans cette saison [c] ; on en trouve même dans des contrées beaucoup plus méridionales, telles que la France et l'Italie [d], mais dans l'état de domesticité seulement.

M. Linnæus assure en général, comme je l'ai dit plus haut, que les paons ne restent pas même en Suède de leur plein gré, et il n'en excepte point les paons blancs [e].

Ce n'est pas sans un laps de temps considérable, et sans des circonstances singulières qu'un oiseau, né dans les climats si doux de l'Inde et de l'Asie, a pu s'accoutumer à l'âpreté des pays septentrionaux : s'il n'y a pas été transporté par les hommes il a pu y passer soit par le nord de l'Asie, soit par le nord de l'Europe. Quoiqu'on ne sache pas précisément l'époque de cette migration, je soupçonne qu'elle n'est pas fort ancienne ; car je vois d'un côté dans Aldrovande [f], Longolius, Scaliger [g] et Schwenckfeld [h], que les paons blancs n'ont cessé d'être rares que depuis fort peu de temps ; et, d'un autre côté, je suis fondé à croire que les Grecs ne les ont point connus, puisque Aristote ayant parlé, dans son *Traité de la génération des animaux* [i],

a. Aldrovande, *Ornithologia*, t. II, p. 31.

b. Frisch, planche cxx. — Willughby, *Ornithologia*, p. 113.

c. Frisch, planche cxx.

d. Aldrovande, *Ornithologia*, t. II, p. 31. Il ajoute aussi les îles Madères, en citant Cadamosto, *de Navigatione*. Je n'ai point la relation de ce voyageur pour vérifier la citation ; mais je vois dans l'*Histoire générale des voyages*, t. II, p. 270, qu'on trouve des paons blancs à l'île de Madère, et cela est dit d'après Nicols et Cadamosto.

e. « Habitat apud nostrates rarius præsertim in aviariis magnatum, non verò sponte. » Linnæus, *Fauna Suecica*, p. 60 et 120.

f. Aldrovande, *Ornithologia*, t. II, p. 31.

g. *Exercitatio* LIX, et CCXXXVIII.

h. Schwenckfeld, *Aviarium Silesiæ*, p. 327.

i. Aristote, lib. V, cap. VI.

des couleurs variées du paon, et ensuite des perdrix blanches, des corbeaux blancs, des moineaux blancs, ne dit pas un mot des paons blancs.

Les modernes ne disent rien non plus de l'histoire de ces oiseaux, si ce n'est que leurs petits sont fort délicats à élever [a] : cependant il est vraisemblable que l'influence du climat ne s'est point bornée à leur plumage, et qu'elle se sera étendue plus ou moins jusque sur leur tempérament, leurs habitudes, leurs mœurs; et je m'étonne qu'aucun naturaliste ne se soit encore avisé d'observer les progrès, ou du moins le résultat de ces observations plus intérieures et plus profondes; il me semble qu'une seule observation de ce genre serait plus intéressante, ferait plus pour l'histoire naturelle que d'aller compter scrupuleusement toutes les plumes des oiseaux, et décrire laborieusement toutes les teintes et demi-teintes de chacune de leurs barbes dans les quatre parties du monde.

Au reste, quoique leur plumage soit entièrement blanc, et particulièrement les longues plumes de leur queue; cependant on y distingue encore à l'extrémité des vestiges marqués de ces miroirs qui en faisaient le plus bel ornement [b], tant l'empreinte des couleurs primitives était profonde! Il serait curieux de chercher à ressusciter ces couleurs, et de déterminer par l'expérience combien de temps et quel nombre de générations il faudrait dans un climat convenable, tel que les Indes, pour leur rendre leur premier éclat.

LE PAON PANACHÉ.*

Frisch croit que le paon panaché n'est autre chose que le produit du mélange des deux précédents, je veux dire du paon ordinaire et du paon blanc ; et il porte en effet sur son plumage l'empreinte de cette double origine; car il a du blanc sur le ventre, sur les ailes et sur les joues, et dans tout le reste il est comme le paon ordinaire, si ce n'est que les miroirs de la queue ne sont ni si larges, ni si ronds, ni si bien terminés : tout ce que je trouve dans les auteurs sur l'histoire particulière de cet oiseau se réduit à ceci, que leurs petits ne sont pas aussi délicats à élever que ceux du paon blanc.

a. Schwenckfeld, *Aviarium Silesiæ*, p. 327.
b. Frisch, planche cxx.

* Simple variété encore du *paon domestique.*

LE FAISAN. *

Il suffit de nommer cet oiseau pour se rappeler le lieu de son origine : le faisan, c'est-à-dire l'oiseau du Phase, était, dit-on, confiné dans la Colchide avant l'expédition des Argonautes [a]: ce sont ces Grecs qui, en remontant le Phase pour arriver à Colchos, virent ces beaux oiseaux répandus sur les bords du fleuve, et qui, en les rapportant dans leur patrie, lui firent un présent plus riche que celui de la Toison d'or.

Encore aujourd'hui les faisans de la Colchide ou Mingrélie, et de quelques autres contrées voisines, sont les plus beaux et les plus gros que l'on connaisse [b] : c'est de là qu'ils se sont répandus d'un côté par la Grèce à l'Occident, depuis la mer Baltique [c] jusqu'au cap de Bonne-Espérance [d] et à Madagascar [e]; et de l'autre par la Médie dans l'Orient, jusqu'à l'extrémité de la Chine [f] et au Japon [g], et même dans la Tartarie; je dis par la Médie, car il paraît que cette contrée si favorable aux oiseaux, et où l'on trouve les plus beaux paons, les plus belles poules, etc., a été aussi une nouvelle patrie pour les faisans, qui s'y sont multipliés au point que ce pays seul en a fourni à beaucoup d'autres pays [h]. Ils sont en fort grande abondance en Afrique, surtout sur la côte des Esclaves [i], la côte d'Or [j], la côte d'Ivoire, au pays d'Issini [k], et dans les royaumes de Congo et d'Angola [l], où les Nègres les appellent *galignoles*. On en trouve assez communément dans les différentes parties de l'Europe, en Espagne, en Italie, surtout dans la cam-

a. Argivâ primùm sum transportata carinâ
Ante mihi notum nil, nisi Phasis, erat.
MARTIAL.

b. Marco Paolo assure que c'est dans les pays soumis aux Tartares qu'on trouve les plus gros faisans, et ceux qui ont la plus longue queue.

c. Regnard tua dans les forêts de la Bothnie, deux faisans. Voyez son *Voyage de Lapponie*, page 105.

d. On ne remarque aucune différence entre les faisans du cap de Bonne-Espérance et les nôtres. Voyez Kolbe, t. I, p. 152.

e. Voyez *Description de Madagascar*, par Rennefort, p. 120. Il y a à Madagascar quantité de gros faisans, tels que les nôtres. Voyez Flacourt, *Histoire de Madagascar*, p. 165

f. Voyez les Voyages de Gerbillon, de la Chine dans la Tartarie occidentale, à la suite de l'empereur ou par ses ordres, *passim*. — Dans la Corée on voit en abondance des faisans, des poules, des alouettes. etc. Hamel, *Relation de la Corée*, p. 587.

g. Il y a aussi au Japon des faisans d'une grande beauté. Kæmpfer, *Histoire du Japon*, t. I, p. 112.

h. « Athenæus olim hasce volucres ex Mediâ, quasi ibi copiosiores aut meliores essent, « accersiri solitas tradit. » Aldrovand., *Ornithol.*, t. II, p. 50.

i. Bosman, *Description de la Guinée*, p. 390.

j. Villault de Bellefond, *Relation des côtes d'Afrique*. Londres, 1670, p. 270.

k. *Histoire générale des voyages*, t. III, p. 422, citant le P. Loyer.

l. Pigafete, page 92.

* *Phasianus colchicus* (Linn.). — La *faisan commun* (Cuv.). — Ordre *id.*, genre *Faisans*, sous-genre *Faisans proprement dits* (Cuv.).

pagne de Rome, le Milanais [a] et quelques îles du golfe de Naples; en Allemagne, en France, en Angleterre [b] : dans ces dernières contrées ils ne sont pas généralement répandus. Les auteurs de la *Zoologie britannique* assurent positivement que dans toute la Grande-Bretagne [c] on ne trouve aucun faisan dans l'état de sauvage. Sibbald s'accorde avec les zoologistes en disant qu'en Écosse quelques gentilshommes élèvent de ces oiseaux dans leurs maisons [d]. Boter dit encore plus formellement que l'Irlande n'a point de faisans [e]. M. Linnæus n'en fait aucune mention dans le dénombrement des oiseaux de Suède [f]; ils étaient encore très-rares en Silésie du temps de Schwenckfeld [g] : on ne faisait que commencer à en avoir en Prusse il y a vingt ans [h], quoique la Bohême en ait une très-grande quantité [i] ; et, s'ils se sont multipliés en Saxe, ce n'a été que par les soins du duc Frédéric qui en lâcha deux cents dans le pays, avec défense de les prendre ou de les tuer [j]. Gessner, qui avait parcouru les montagnes de Suisse, assure n'y en avoir jamais vu [k] : il est vrai que Stumpfius assure, au contraire, qu'on en trouve dans ces mêmes montagnes; mais cela peut se concilier, car il est fort possible qu'il s'en trouve en effet dans un certain canton que Gessner n'aurait point parcouru, tel, par exemple, que la partie qui confine au Milanais, où Olina dit qu'ils sont fort communs [l]. Il s'en faut bien qu'ils soient généralement répandus en France : on n'en voit que très-rarement dans nos provinces septentrionales, et probablement on n'y en verrait point du tout si un oiseau de cette distinction ne devait être le principal ornement des plaisirs de nos rois; mais ce n'est que par des soins continuels, dirigés avec la plus grande intelligence, qu'on peut les y fixer en leur faisant, pour ainsi dire, un climat artificiel convenable à leur nature, et cela est si vrai qu'on ne voit pas qu'ils se soient multipliés dans la Brie, où il s'en échappe toujours quelques-uns des capitaineries voisines, et où même ils s'apparient quelquefois, parce qu'il est arrivé à M. Leroy, lieutentant des chasses de Versailles [m], d'en trouver le nid et les œufs dans les grands bois de cette

a. Olina, *Uccellaria*, p. 49. — Aldrovande, *Ornithologia*, t. II, p. 50 et 51. « Hieme per « sylvas vagari phasianos, et sæpius Coloniæ in horto suo inter salviam et rutam latitantem « observasse se tradit Albertus. »

b. *History of Harwich*, append., p. 397.

c. *Britisch Zoology*, page 87.

d. Prodromus *Historiæ naturalis Scotiæ*, part. II, lib. III, cap. III, p. 16.

e. Willughby, *Ornithologia*, p. 118.

f. Voyez Linnæus, *Fauna Suecica*.

g. « Rarissima avis in Silesià nostrâ, nec nisi magnatibus familiaris, qui cum magno et singulari studio alere solent. » Schwenckfeld, *Aviarium Silesiæ*, p. 332.

h. « Modo et in Prussià colitur. » Klein, *Ordo Avium*, p. 114.

i. « In Bohemià magna eorum copia. » *Ibidem*.

j. Aldrovande, *Ornithologia*, t. II, p. 51.

k. Gessner, *de Avibus*.

l. Olina, *Uccellaria*, p. 49.

m. C'est à lui que je dois la plupart de ces faits : il est peu d'hommes qui ait si bien observé

province : cependant ils y vivent dans l'état de liberté, état si favorable à la multiplication des animaux, et néanmoins insuffisant pour ceux même qui, comme les faisans, paraissent en mieux sentir le prix, lorsque le climat est contraire. Nous avons vu en Bourgogne un homme riche faire tous ses efforts et ne rien épargner pour en peupler sa terre, située dans l'Auxois, sans en pouvoir venir à bout : tout cela me donne des doutes sur les deux faisans que Regnard prétend avoir tués en Bothnie [a], ainsi que sur ceux qu'Olaus Magnus dit se trouver dans la Scandinavie, et y passer l'hiver sous la neige sans prendre de nourriture [b]. Cette façon de passer l'hiver sous la neige a plus de rapport avec les habitudes des coqs de bruyère et des gelinottes qu'avec celles des faisans; de même que le nom de *gallæ sylvestres*, qu'Olaus donne à ces prétendus faisans, convient beaucoup mieux aux tétras ou coqs de bruyère; et ma conjecture a d'autant plus de force que ni M. Linnæus, ni aucun bon observateur, n'a dit avoir vu de véritables faisans dans les pays septentrionaux ; en sorte qu'on peut croire que ce nom de faisan aura été d'abord appliqué par les habitants de ces pays à des tétras ou des gelinottes, qui sont en effet très-répandus dans le Nord, et qu'ensuite ce nom aura été adopté sans beaucoup d'examen par les voyageurs et même par les compilateurs, tous gens peu attentifs à distinguer les espèces.

Cela supposé, il suffit de remarquer que le faisan a l'aile courte, et conséquemment le vol pesant et peu élevé, pour conclure qu'il n'aura pu franchir de lui-même les mers interposées entre les pays chauds ou même tempérés de l'ancien continent et l'Amérique; et cette conclusion est confirmée par l'expérience, car dans tout le Nouveau-Monde il ne s'est point trouvé de vrais faisans, mais seulement des oiseaux qui peuvent à toute force être regardés comme leurs représentants; car je ne parle point de ces faisans véritables qui abondent aujourd'hui dans les habitations de Saint-Domingue, et qui y ont été transportés par les Européens, ainsi que les paons et les peintades [c].

Le faisan est de la grosseur du coq ordinaire [d], et peut en quelque sorte le disputer au paon pour la beauté; il a le port aussi noble, la démarche aussi fière, et le plumage presque aussi distingué; celui de la Chine a même les couleurs plus éclatantes, mais il n'a pas, comme le paon, la faculté

les animaux qui sont à sa disposition, et qui ait communiqué ses observations avec plus de zèle.

a. Regnard, *Voyage de Laponie*, p. 105.

b. « Olaus Magnus non solum phasianos sive gallos sylvestres in quibusdam Scandinaviæ « locis reperiri scribit, at, quod mirum est, sub nive absque cibo latitare. » Voyez Aldrovande, *Ornithologia*, t. II, p. 51.

c. *Histoire de l'île espagnole de Saint-Domingue*, p. 39.

d. Aldrovande, qui a observé et décrit cet oiseau avec soin, dit qu'il en a examiné un qui pesait trois livres de douze onces (*libras tres duodecim unciarum*), ce que quelques-uns ont rendu par trois livres douze onces : c'est une différence de vingt-quatre onces sur trente-six.

d'étaler son beau plumage, ni de relever les longues plumes de sa queue, faculté qui suppose un appareil particulier de muscles moteurs dont le paon est pourvu, qui manquent au faisan, et qui établissent une différence assez considérable entre les deux espèces. D'ailleurs, ce dernier n'a ni l'aigrette du paon, ni sa double queue, dont l'une, plus courte, est composée des véritables pennes directrices; et l'autre, plus longue, n'est formée que des couvertures de celles-là : en général, le faisan paraît modelé sur des proportions moins légères et moins élégantes, ayant le corps plus ramassé, le cou plus raccourci, la tête plus grosse, etc.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans sa physionomie, ce sont deux pièces de couleur écarlate au milieu desquelles sont placés les yeux, et deux bouquets de plumes d'un vert doré, qui, dans le temps des amours, s'élèvent de chaque côté au-dessus des oreilles; car, dans les animaux, il y a presque toujours, ainsi que je l'ai remarqué, une production nouvelle plus ou moins sensible, qui est comme le signal d'une nouvelle génération : ces bouquets de plumes sont apparemment ce que Pline appelait tantôt des oreilles[a], tantôt de petites cornes[b]; on sent à leur base une élévation formée par leur muscle releveur[c]. Le faisan a outre cela, à chaque oreille, des plumes dont il se sert pour en fermer à son gré l'ouverture, qui est fort grande[d].

Les plumes du cou et du croupion ont le bout échancré en cœur, comme certaines plumes de la queue du paon[e].

Je n'entrerai point ici dans le détail des couleurs du plumage ; je dirai seulement qu'elles ont beaucoup moins d'éclat dans la femelle que dans le mâle, et que, dans celui-ci même, les reflets en sont encore plus fugitifs que dans le paon, et qu'ils dépendent non-seulement de l'incidence de la lumière, mais encore de la réunion et de la position respective de ces plumes; car si on en prend une seule à part, les reflets verts s'évanouissent et l'on ne voit à leur place que du brun ou du noir[f] : les tiges des plumes du cou et du dos sont d'un beau jaune doré, et font l'effet d'autant de lames d'or[g]; les couvertures du dessus de la queue vont en diminuant, et finissent en espèces de filets; la queue est composée de dix-huit pennes, quoique Schwenckfeld n'en compte que seize[h]; les deux du milieu sont les plus longues de toutes, et ensuite les plus voisines de celles-là; chaque pied est muni d'un éperon court et pointu qui a échappé à quelques descripteurs ; les

a. « Geminas ex plumâ aures submittunt subriguntque. » Plin., *Hist. nat.*, lib. x, cap. XLVIII.
b. « Phasianæ corniculis. » *Ibid.*, lib. XI, cap. XXXVII.
c. Aldrovande, *Ornithologia*, t. II, p. 50.
d. *Idem*, au lieu cité.
e. Voyez Brisson, *Ornithologie*, t. II, p. 263.
f. Voyez Aldrovande, *Ornithologia*, t. II, p. 50.
g. *Ibidem.*
h. Schwenckfeld, *Aviarium Silesiæ*, p. 332.

doigts sont joints par une membrane plus large qu'elle n'est ordinairement dans les oiseaux pulvérateurs [a]; cette membrane interdigitale, plus grande, semble être une première nuance par laquelle les oiseaux de ce genre se rapprochent des oiseaux de rivière : et, en effet, Aldrovande remarque que le faisan se plaît dans les lieux marécageux; et il ajoute qu'on en prend quelquefois dans les marais qui sont aux environs de Bologne [b] : Olina, autre Italien [c], et M. Leroy, lieutenant des chasses de Versailles, ont fait la même observation : ce dernier assure que c'est toujours dans les lieux les plus humides, et le long des mares qui se trouvent dans les grands bois de la Brie, que se tiennent les faisans échappés des capitaineries voisines. Quoique accoutumés à la société de l'homme, quoique comblés de ses bienfaits, ces faisans s'éloignent le plus qu'il est possible de toute habitation humaine; car ce sont des oiseaux très-sauvages, et qu'il est extrêmement difficile d'apprivoiser. On prétend néanmoins qu'on les accoutume à revenir au coup de sifflet [d], c'est-à-dire qu'ils s'accoutument à venir prendre la nourriture que ce coup de sifflet leur annonce toujours; mais dès que leur besoin est satisfait, ils reviennent à leur naturel et ne connaissent plus la main qui les a nourris : ce sont des esclaves indomptables qui ne peuvent se plier à la servitude, qui ne connaissent aucun bien qui puisse entrer en comparaison avec la liberté, qui cherchent continuellement à la recouvrer, et qui n'en manquent jamais l'occasion [e]. Les sauvages qui viennent de la perdre sont furieux; ils fondent à grands coups de bec sur les compagnons de leur captivité, et n'épargnent pas même le paon [f].

Ces oiseaux se plaisent dans les bois en plaine, différant en cela des tétras ou coqs de bruyère, qui se plaisent dans les bois en montagne; pendant la nuit ils se perchent au haut des arbres [g], où ils dorment la tête sous l'aile : leur cri, c'est-à-dire le cri du mâle, car la femelle n'en a presque point, est entre celui du paon et celui de la peintade, mais plus près de celui-ci, et par conséquent très-peu agréable.

Leur naturel est si farouche, que non-seulement ils évitent l'homme, mais qu'ils s'évitent les uns les autres, si ce n'est au mois de mars ou d'avril, qui est le temps où le mâle recherche sa femelle; et il est facile

a. Aldrovande, *Ornithologia*, t. II, p. 50.

b. Aldrovande, *Ornithologia*, t. II, p. 51.

c. Olina, *Uccellaria*, p. 49.

d. Voyez le *Journal économique*, mois de septembre 1753. Il y a grande apparence que c'était là tout le savoir-faire de ces faisans apprivoisés qu'on nourrissait, selon Élien, dans la ménagerie du roi des Indes. *De Naturâ animalium*, lib. XIII, cap. XVIII.

e. « Non ostante che venghin' allevati nella casa, et che siino nati sotto la gallina, non « s'addomesticano mai, anzi ritengono la salvatichezza loro. » Olina, *Uccellaria*, p. 49. Cela est conforme à ce que j'ai vu moi-même.

f. Voyez Longolius *apud Aldrovandum*, *Ornithologia*, t. II, p. 52.

g. Voyez Frisch, planche CXXIII.

alors de les trouver dans les bois, parce qu'ils se trahissent eux-mêmes par un battement d'ailes qui se fait entendre de fort loin[a]. Les coqs-faisans sont moins ardents que les coqs ordinaires : Frisch prétend que dans l'état de sauvages ils n'ont chacun qu'une seule femelle; mais l'homme, qui fait gloire de soumettre l'ordre de la nature à son intérêt ou à ses fantaisies, a changé, pour ainsi dire, le naturel de cet oiseau, en accoutumant chaque coq à avoir jusqu'à sept poules, et ces sept poules à se contenter d'un seul mâle pour elles toutes, car on a eu la patience de faire toutes les observations nécessaires pour déterminer cette combinaison, comme la plus avantageuse pour tirer parti de la fécondité de cet oiseau [b]. Cependant quelques économistes ne donnent que deux femelles à chaque mâle[c], et j'avoue que c'est la méthode qui a le mieux réussi dans la conduite d'une petite faisanderie que j'ai eue quelque temps sous les yeux. Mais ces différentes combinaisons peuvent être toutes bonnes selon les circonstances, la température du climat, la nature du sol, la qualité et la quantité de la nourriture, l'étendue et l'exposition de la faisanderie, les soins du faisandier, comme serait celui de retirer chaque poule aussitôt après qu'elle est fécondée par le coq, de ne les lui présenter qu'une à une, en observant les intervalles convenables, de lui donner pendant ce temps du blé sarrasin et autres nourritures échauffantes, comme on lui en donne sur la fin de l'hiver lorsqu'on veut avancer la saison de l'amour.

La faisane fait son nid à elle seule; elle choisit pour cela le recoin le plus obscur de son habitation; elle y emploie la paille, les feuilles et autres choses semblables; et, quoiqu'elle le fasse fort grossièrement en apparence, elle le préfère, ainsi fait, à tout autre mieux construit, mais qui ne le serait point par elle-même : cela est au point que, si on lui en prépare un tout fait et bien fait, elle commence par le détruire et en éparpiller tous les matériaux, qu'elle arrange ensuite à sa manière. Elle ne fait qu'une ponte chaque année, du moins dans nos climats : cette ponte est de vingt œufs, selon les uns [d], et de quarante à cinquante selon les autres, surtout quand on exempte la faisane du soin de couver[e]; mais celles que j'ai eu occasion de voir n'ont jamais pondu plus de douze œufs, et quelquefois moins, quoiqu'on eût l'attention de faire couver leurs œufs par des poules communes. Elle pond ordinairement de deux ou trois jours l'un : ses œufs sont beaucoup moins gros que ceux de poule, et la coquille en est plus mince que ceux même de pigeons; leur couleur est un gris verdâtre, marqueté de petites taches brunes, comme le dit très-bien Aristote[f], arrangées en zones

a. Olina, *Uccellaria*, p. 49.
b. Voyez *Journal économique*, septembre 1753. — Le mot *faisanderie* dans l'*Encyclopédie*
c. Voyez Frisch, planche CXXIII. — *Maison Rustique*, t I, p. 135.
d. Palladius, *de Re Rusticâ*, lib. I, cap. XXIX.
e. Voyez *Journal économique*, septembre 1753.
f. « Punctis distincta sunt ova meleagridum et phasianarum. Rubrum tinunculi est modo

circulaires autour de l'œuf; chaque faisane en peut couver jusqu'à dix-huit.

Si l'on veut entreprendre en grand une éducation de faisans, il faut y destiner un parc d'une étendue proportionnée, qui soit en partie gazonné et en partie semé de buissons, où ces oiseaux puissent trouver un abri contre la pluie et la trop grande chaleur, et même contre l'oiseau de proie: une partie de ce parc sera divisée en plusieurs petits parquets de cinq ou six toises en carré, faits pour recevoir chacun un coq avec ses femelles; on les retient dans ces parquets soit en les éjointant, c'est-à-dire en leur coupant le fouet de l'aile à l'endroit de la jointure, ou bien en couvrant les parquets avec un filet. On se gardera bien de renfermer plusieurs mâles dans la même enceinte, car ils se battraient certainement, et finiraient peut-être par se tuer[a]; il faut même faire en sorte qu'ils ne puissent ni se voir ni s'entendre, autrement les mouvements d'inquiétude ou de jalousie que s'inspireraient les uns les autres ces mâles si peu ardents pour leurs femelles, et cependant si ombrageux pour leurs rivaux, ne manqueraient pas d'étouffer ou d'affaiblir des mouvements plus doux, et sans lesquels il n'est point de génération. Ainsi, dans quelques animaux, comme dans l'homme, le degré de la jalousie n'est pas toujours proportionné au besoin de jouir.

Palladius veut que les coqs soient de l'année précédente[b]; et tous les naturalistes s'accordent à dire qu'il ne faut pas que les poules aient plus de trois ans. Quelquefois, dans les endroits qui sont bien peuplés de faisans, on ne met que des femelles dans chaque parquet, et on laisse aux coqs sauvages le soin de les féconder.

Ces oiseaux vivent de toutes sortes de grains et d'herbages, et l'on conseille même de mettre une partie du parc en jardin potager, et de cultiver dans ce jardin des fèves, des carottes, des pommes de terre, des oignons, des laitues et des panais, surtout des deux dernières plantes, dont ils sont très-friands; on dit qu'ils aiment aussi beaucoup le gland, les baies d'aubépine et la graine d'absinthe[c]; mais le froment est la meilleure nourriture qu'on puisse leur donner, en y joignant les œufs de fourmis. Quelques-uns recommandent de bien prendre garde qu'il n'y ait des fourmis mêlées, de peur que les faisans ne se dégoûtent des œufs; mais Edmond King veut qu'on leur donne des fourmis même, et prétend que c'est pour eux une nourriture très-salutaire, et seule capable de les rétablir, lorsqu'ils sont faibles et abattus: dans la disette on y substitue avec succès des sauterelles, des

« minii. » *Historia Animalium*, lib. VI, cap. II. Pline, altérant apparemment ce passage, a dit: « Alia punctis distincta ut meleagridi; alia rubri coloris, ut phasianis, cenchridi. » *Historia naturalis*, lib. X, cap. LII.

a. Voyez le *Journal économique*, septembre 1753.

b. *Ibidem*.

c. Gerbillon, *Voyage de la Chine et de la Tartarie*.

perce-oreille, des mille-pieds. L'auteur anglais, que je viens de citer, assure qu'il avait perdu beaucoup de faisans avant qu'il connût la propriété de ces insectes ; et que depuis qu'il avait appris à en faire usage, il ne lui en était pas mort un seul de ceux qu'il avait élevés[a]. Mais quelque nourriture qu'on leur donne, il faut la leur mesurer avec prudence et ne point trop les engraisser, car les coqs trop gras sont moins chauds, et les poules trop grasses sont moins fécondes, et pondent des œufs à coquille molle et faciles à écraser.

La durée de l'incubation est de vingt à vingt-cinq jours, suivant la plupart des auteurs[b] et ma propre observation. Palladius la fixe à trente[c], mais c'est une erreur qui n'aurait pas dû reparaître dans la *Maison rustique*[d] ; car le pays où Palladius écrivait étant plus chaud que le nôtre, les œufs de faisans n'y devaient pas être plus de temps à éclore que dans le nôtre, où ils éclosent au bout d'environ trois semaines : d'où il suit que le mot *trigesimus* a été substitué par les copistes au mot *vigesimus*.

Il faut tenir la couveuse dans un endroit éloigné du bruit et un peu enterré, afin qu'elle y soit plus à l'abri des inégalités de la température et des impressions du tonnerre.

Dès que les petits faisans sont éclos, ils commencent à courir comme font tous les gallinacés : on les laisse ordinairement vingt-quatre heures sans leur rien donner ; au bout de ce temps on met la mère et les petits dans une boîte que l'on porte tous les jours aux champs dans un lieu semé de blé, d'orge, de gazon, et surtout abondant en œufs de fourmis. Cette boîte doit avoir pour couvercle une espèce de petit toit fermé de planches légères qu'on puisse ôter et remettre à volonté, selon les circonstances ; elle doit aussi avoir à l'une de ses extrémités un retranchement où l'on tient la mère renfermée par des cloisons à claire-voie, qui donnent passage aux faisandeaux : du reste, on leur laisse toute liberté de sortir de la boîte et d'y rentrer à leur gré ; les gloussements de la mère prisonnière et le besoin de se réchauffer de temps en temps sous ses ailes les rappelleront sans cesse et les empêcheront de s'écarter beaucoup. On a coutume de réunir trois ou quatre couvées à peu près de même âge pour n'en former qu'une seule bande capable d'occuper la mère, et à laquelle elle puisse suffire.

On les nourrit d'abord, comme on nourrit tous les jeunes poussins, avec un mélange d'œufs durs, de mie de pain et de feuilles de laitue, hachés ensemble, et avec des œufs de fourmis de prés ; mais il y a deux attentions essentielles dans ces premiers temps : la première est de ne les point

a. Voyez les *Transactions philosophiques*, n° 23, art. VI.
b. Gessner. — Schwenckfeld. — *Journal économique*. — M. Leroy, etc., aux endroits cités.
c. Palladius, *de Re Rusticâ*, lib. I, cap. XXIX.
d. Voyez t. I, p. 135.

laisser boire du tout, et de ne les lâcher chaque jour que lorsque la rosée est évaporée, vu qu'à cet âge toute humidité leur est contraire; et c'est, pour le dire en passant, une des raisons pourquoi les couvées des faisans sauvages ne réussissent guère dans notre pays; car ces faisans, comme je l'ai remarqué plus haut, se tenant par préférence dans les lieux les plus frais et les plus humides, il est difficile que les jeunes faisandeaux n'y périssent : la seconde attention qu'il faut avoir, c'est de leur donner peu et souvent, et dès le matin, en entremêlant toujours les œufs de fourmis avec les autres aliments.

Le second mois on peut déjà leur donner une nourriture plus substantielle : des œufs de fourmis de bois, du turquis, du blé, de l'orge, du millet, des fèves moulues, en augmentant insensiblement la distance des repas.

Ce temps est celui où ils commencent à être sujets à la vermine : la plupart des modernes recommandent, pour les en délivrer, de nettoyer la boîte et même de la supprimer entièrement, à l'exception de son petit toit, que l'on conserve pour leur servir d'abri; mais Olina donne un conseil qui avait été indiqué par Aristote, et qui me paraît mieux réfléchi et plus conforme à la nature de ces oiseaux; ils sont du nombre des pulvérateurs, et ils périssent lorsqu'ils ne se poudrent point[a]. Olina veut donc qu'on mette à leur portée de petits tas de terre sèche ou de sablon très-fin, dans lesquels ils puissent se vautrer et se délivrer ainsi des piqûres incommodes des insectes[b].

Il faut aussi être très-exact à leur donner de l'eau nette et à la leur renouveler souvent : autrement ils courraient risque de la pépie, à laquelle il y aurait peu de remède, suivant les modernes, quoique Palladius ordonne tout uniment de la leur ôter comme on l'ôte aux poulets, et de leur frotter le bec avec de l'ail broyé dans de la poix liquide.

Le troisième mois amène de nouveaux dangers : les plumes de leur queue tombent alors, et il leur en pousse de nouvelles, c'est une espèce de crise pour eux comme pour les paons; mais les œufs de fourmis sont encore ici une ressource, car ils hâtent le moment critique et en diminuent le danger, pourvu qu'on ne leur en donne pas trop, car l'excès en serait pernicieux.

A mesure que les jeunes faisandeaux deviennent grands, leur régime approche davantage de celui des vieux, et dès la fin du troisième mois on peut les lâcher dans l'endroit que l'on veut peupler; mais tel est l'effet de la domesticité sur les animaux qui y ont vécu quelque temps, que ceux même qui, comme les faisans, ont le penchant le plus invincible pour la liberté, ne peuvent y être rendus tout d'un coup et sans observer des gra-

a. Aristote, *Historia animalium*, lib. v, cap. xxxi.
b. Olina, *Uccellaria*, page 49.

dations, de même qu'un bon estomac, affaibli par des aliments trop légers, ne peut s'accoutumer que peu à peu à une nourriture plus forte. Il faut d'abord transporter la boîte qui contient la couvée dans l'endroit où l'on veut les lâcher; on aura soin de leur donner la nourriture qu'ils aiment le mieux, mais jamais dans le même endroit, et en en diminuant la quantité chaque jour, afin de les obliger à chercher eux-mêmes ce qui leur convient, et à faire connaissance avec la campagne : lorsqu'ils seront en état de trouver leur subsistance, ce sera le moment de leur donner la liberté et de les rendre à la nature; ils deviendront bientôt aussi sauvages que ceux qui sont nés dans les bois, à cela près qu'ils conserveront une sorte d'affection pour les lieux où ils auront été bien traités dans leur premier âge.

L'homme, ayant réussi à forcer le naturel du faisan en l'accoutumant à se joindre à plusieurs femelles, a tenté de lui faire encore une nouvelle violence en l'obligeant de se mêler avec une espèce étrangère, et ses tentatives ont eu quelques succès, mais ce n'a pas été sans beaucoup de soins et de précautions [a]. On a pris un jeune coq-faisan qui ne s'était encore accouplé avec aucune faisane, on l'a renfermé dans un lieu étroit et faiblement éclairé par en haut; on lui a choisi de jeunes poules dont le plumage approchait de celui de la faisane; on a mis ces jeunes poules dans une case attenante à celle du coq-faisan, et qui n'en était séparée que par une espèce de grille dont les mailles étaient assez grandes pour laisser passer la tête et le cou, mais non le corps de ces oiseaux; on a ainsi accoutumé le coq-faisan à voir ces poules et même à vivre avec elles, parce qu'on ne lui a donné de nourriture que dans leur case, joignant la grille de séparation; lorsque la connaissance a été faite et qu'on a vu la saison de l'amour approcher, on a nourri ce jeune coq et ses poules de la manière la plus propre à les échauffer et à leur faire éprouver le besoin de se joindre, et quand ce besoin a été bien marqué on a ouvert la communication : il est arrivé quelquefois que le faisan, fidèle à la nature, comme indigné de la mésalliance à laquelle on voulait le contraindre, a maltraité et même mis à mort les premières poules qu'on lui avait données; s'il ne s'adoucissait point, on le domptait en lui touchant le bec avec un fer rouge d'une part, et de l'autre en excitant son tempérament par des fomentations appropriées; enfin, le besoin de s'unir augmentant tous les jours, et la nature travaillant sans cesse contre elle-même, le faisan s'est accouplé avec les poules ordinaires, et il en a résulté des œufs pointillés de noir comme ceux de la faisane, mais beaucoup plus

a. Jamais les faisans libres ne cochent les poules qu'ils rencontrent; ce n'est pas que le coq ne fasse quelquefois des avances, mais la poule ne les souffre point. — C'est à M. Leroy, lieutenant des chasses de Versailles, que je dois cette observation, et beaucoup d'autres que j'ai insérées dans cet article : il serait à souhaiter que, sur l'histoire de chaque oiseau, on eût à consulter quelqu'un qui eût autant de connaissances, de lumières et d'empressement à les communiquer.

gros, lesquels ont produit des bâtards qui participaient des deux espèces [1], et qui étaient même, selon quelques-uns, plus délicats et meilleurs au goût que les légitimes, mais incapables, à ce qu'on dit, de perpétuer leur race, quoique, selon Longolius, les femelles de ces mulets, jointes avec leur père, donnent de véritables faisans. On a encore observé de ne donner au coq-faisan que des poules qui n'avaient jamais été cochées, et même de les renouveler à chaque couvée, soit pour exciter davantage le faisan (car l'homme juge toujours des autres êtres par lui-même), soit parce qu'on a prétendu remarquer que, lorsque les mêmes poules étaient fécondées une seconde fois par le même faisan, il en résultait une race dégénérée [a].

On dit que le faisan est un oiseau stupide, qui se croit bien en sûreté lorsque sa tête est cachée, comme on l'a dit de tant d'autres, et qui se laisse prendre à tous les piéges. Lorsqu'on le chasse au chien courant, et qu'il a été rencontré, il regarde fixement le chien tant qu'il est en arrêt, et donne tout le temps au chasseur de le tirer à son aise [b] : il suffit de lui présenter sa propre image, ou seulement un morceau d'étoffe rouge sur une toile blanche, pour l'attirer dans le piége ; on le prend encore en tendant des lacets ou des filets sur les chemins où il passe le soir et le matin pour aller boire; enfin, on le chasse à l'oiseau de proie, et l'on prétend que ceux qui sont pris de cette manière sont plus tendres et de meilleur goût [c]. L'automne est le temps de l'année où ils sont le plus gras : on peut engraisser les jeunes dans l'épinette ou avec la pompe, comme toute autre volaille ; mais il faut bien prendre garde en leur introduisant la petite boulette dans le gosier de ne leur pas renverser la langue, car ils mourraient sur-le-champ.

Un faisandeau bien gras est un morceau exquis, et en même temps une nourriture très-saine : aussi ce mets a-t-il été de tout temps réservé pour la table des riches ; et l'on a regardé comme une prodigalité insensée la fantaisie qu'eut Héliogabale d'en nourrir les lions de sa ménagerie.

Suivant Olina et M. Leroy, cet oiseau vit comme les poules communes, environ six à sept ans [d]; et c'est sans aucun fondement qu'on a prétendu connaître son âge par le nombre des bandes transversales de sa queue.

a. Voyez Longolius, *Dialog. de Avibus*. — *Journal économique*, septembre 1753. — *Maison Rustique*, t. I, p. 135.

b. Olina, *Uccellaria*, p. 77.

c. Aldrovande, *Ornithologia*, t. II, p. 57.

d. Olina, *Uccellaria*, p. 49.

1. Voyez la note 1 de la page 282.

LE FAISAN BLANC.*

On ne connaît point assez l'histoire de cette variété de l'espèce du faisan pour savoir à quelle cause on doit rapporter la blancheur de son plumage : l'analogie nous conduirait à croire qu'elle est un effet du froid, comme dans le paon blanc. Il est vrai que le faisan ne s'est point enfoncé dans les pays septentrionaux autant que le paon; mais aussi sa blancheur n'est point parfaite, puisqu'il a, selon M. Brisson [a], des taches d'un violet foncé sur le cou, et d'autres taches roussâtres sur le dos ; et que, selon Olina, les mâles montrent quelquefois les couleurs franches des faisans ordinaires sur la tête et sur le cou. Ce dernier auteur dit que les faisans blancs viennent de Flandre; mais sans doute qu'en Flandre on dit qu'ils viennent encore de plus loin du côté du nord : il ajoute que les femelles sont d'une blancheur plus parfaite que les mâles [b]; et je remarque que la femelle du faisan ordinaire a aussi plus de blanc dans son plumage que n'en a le mâle.

LE FAISAN VARIÉ.**

Comme le paon blanc, mêlé avec le paon ordinaire, a produit le paon varié ou panaché, ainsi l'on peut croire que le faisan blanc se mêlant avec le faisan ordinaire, a produit le faisan varié dont il s'agit ici, d'autant plus que ce dernier a exactement la même forme et la même grosseur que l'espèce ordinaire, et que son plumage, dont le fond est blanc, se trouve semé de taches qui réunissent toutes les couleurs de notre faisan [c].

Frisch remarque que le faisan varié n'est point bon pour la propagation [d].

LE COCQUAR

OU LE FAISAN BATARD.***

Le nom de *faisan-huneru*, que Frisch donne à cette variété du faisan, indique qu'il le regarde comme le produit du mélange du faisan avec la

a. Brisson, *Ornithologie*, t. I, p. 268.
b. Voyez Olina, *Uccellaria*, p. 49.
c. Voyez Brisson, *Ornithologie*, t. I, p. 267.
d. Frisch, article de la planche CXXIV.

* Variété du *faisan commun.*
** Variété du *faisan commun.*
*** Voyez la note 1 de la page 282. — On donne, en effet, le nom de *cocquard* au métis de *faisan* et de *poule*. Il y a, presque toujours, quelques-uns de ces métis dans notre ménagerie.

poule ordinaire; et, en effet, le faisan bâtard représente l'espèce du faisan par son cercle rouge autour des yeux et par sa longue queue; et il se rapproche du coq ordinaire par les couleurs communes et obscures de son plumage, qui a beaucoup de gris plus ou moins foncé : le faisan bâtard est aussi plus petit que le faisan ordinaire, et il ne vaut rien pour perpétuer l'espèce, ce qui convient assez à un métis, ou si l'on veut à un mulet.

Frisch nous apprend qu'on en élève beaucoup en Allemagne à cause du profit qu'on en retire, et c'est en effet un très-bon manger [a].

OISEAUX ÉTRANGERS QUI ONT RAPPORT AU FAISAN.

Je ne placerai point sous ce titre plusieurs oiseaux auxquels la plupart des voyageurs et des naturalistes ont donné le nom de *faisans*, mais que nous avons reconnus, après un plus mûr examen, pour des oiseaux d'espèces fort différentes.

De ce nombre sont : 1° le faisan des Antilles de M. Brisson [b], qui est le faisan de l'île Kayriouacou du P. du Tertre [c], lequel a les jambes plus longues et la queue plus courte que le faisan;

2° Le faisan couronné des Indes [1] de M. Brisson [d], qui est représenté sous le même nom, et qui diffère du faisan par sa conformation totale, par la forme particulière du bec, par ses mœurs, par ses habitudes, par ses ailes qui sont plus longues, par sa queue plus courte et qui, à sa grosseur près, paraît avoir beaucoup plus de rapport avec le genre du pigeon;

3° L'oiseau d'Amérique, que nous avons fait représenter sous le nom de *faisan huppé de Cayenne* [2], parce qu'il nous avait été envoyé sous ce nom; mais qui nous paraît différer du faisan par sa grosseur, par le port de son corps, par son cou long et menu, sa tête petite, ses longues ailes, etc.;

4° Le hocco-faisan de la Guiane [3], qui n'est rien moins qu'un faisan;

5° Tous les autres hoccos d'Amérique que MM. Brisson et Barrère, et plusieurs autres, entraînés par leurs méthodes, ont rapportés au genre du

a. Voyez Frisch, planche CXXV. — Ce serait ici le lieu de parler du faisan-dindon qui a été vu en Angleterre, et dont M. Edwards a donné la description et la figure, planche CCCXXXVII; mais j'en ai dit mon avis ci-dessus à l'article du dindon.

b. Brisson, *Ornithologie*, t. I, p. 269.

c. Voyez le P. du Tertre, *Histoire générale des Antilles*, t. I, p. 255.

d. Brisson, *Ornithologie*, t. I, p. 279.

1. *Columba coronata* (Linn.).

2. *Phasianus cristatus* (Linn.). — *Opisthocomus cristatus* (Hoffm.).

3. *Crax globicera* (Linn.).

faisan, quoiqu'ils en diffèrent par un grand nombre d'attributs, et par quelques-uns même de ceux qui avaient été choisis pour en faire les caractères de ce genre.

I. — LE FAISAN DORÉ OU LE TRICOLOR HUPPÉ DE LA CHINE. *

Quelques auteurs ont donné à cet oiseau le nom de *faisan rouge* [a]; on eût été presque aussi bien fondé à lui donner celui de *faisan bleu*, et ces deux dénominations auraient été aussi imparfaites que celle de faisan doré, puisque toutes les trois, n'indiquant que l'une des trois couleurs éclatantes qui brillent sur son plumage, semblent exclure les deux autres : c'est ce qui m'a donné l'idée de lui imposer un nouveau nom, et j'ai cru que celui de tricolor huppé de la Chine le caractériserait mieux, puisqu'il présente à l'esprit ses attributs les plus apparents.

On peut regarder ce faisan comme une variété [1] du faisan ordinaire, qui s'est embelli sous un ciel plus beau : ce sont deux branches d'une même famille qui se sont séparées depuis longtemps, qui même ont formé deux races distinctes, et qui cependant se reconnaissent encore ; car elles s'allient, se mêlent et produisent ensemble; mais il faut avouer que leur produit tient un peu de la stérilité des mulets, comme nous le verrons plus bas; ce qui prouve de plus en plus l'ancienneté de la séparation des deux races.

Le tricolor huppé de la Chine est plus petit que notre faisan.

La beauté frappante de cet oiseau lui a valu d'être cultivé et multiplié dans nos faisanderies, où il est assez commun aujourd'hui : son nom de tricolor huppé indique le rouge, le jaune doré et le bleu qui dominent dans son plumage, et les longues et belles plumes qu'il a sur la tête, et qu'il relève quand il veut en manière de huppe; il a l'iris, le bec, les pieds et les ongles jaunes, la queue plus longue à proportion que notre faisan, plus émaillée, et, en général, le plumage plus brillant : au-dessus des plumes de la queue sortent d'autres plumes longues et étroites, de couleur écarlate, dont la tige est jaune; il n'a point les yeux entourés d'une peau rouge comme le faisan d'Europe; en un mot, il paraît avoir subi fortement l'influence du climat.

La femelle du faisan doré est un peu plus petite que le mâle; elle a la queue moins longue; les couleurs de son plumage sont fort ordinaires, et encore moins agréables que celles de notre faisane; mais quelquefois elle devient avec le temps aussi belle que le mâle : on en a vu une en Angle-

a. Klein, *Ordo Avium*, p. 114. — Albin, t. III, p. 15.

* *Phasianus pictus* (Linn.). — Le *faisan doré* (Cuv.). — M. Cuvier croit que la description du *phénix*, donnée par Pline (lib. x, cap. II), a été faite sur le *faisan doré* : « oiseau que ceux « qui le montraient avaient décoré du nom de *phénix* pour le rendre plus intéressant. »

1. C'est une *espèce* propre et distincte.

terre, chez milady Essex, qui, dans l'espace de six ans, avait graduellement changé sa couleur ignoble de bécasse en la belle couleur du mâle, duquel elle ne se distinguait plus que par les yeux et par la longueur de la queue [a] : des personnes intelligentes, qui ont été à portée d'observer ces oiseaux, m'ont aussi assuré que ce changement de couleur avait lieu dans la plupart des femelles, qu'il commençait lorsqu'elles avaient quatre ans, temps où le mâle commençait aussi à prendre du dégoût pour elles et à les maltraiter; qu'il leur venait alors de ces plumes longues et étroites, qui, dans le mâle, accompagnent les plumes de la queue; en un mot, que plus elles avançaient en âge, plus elles devenaient semblables aux mâles, comme cela a lieu plus ou moins dans presque tous les animaux.

M. Edwards assure qu'on a vu pareillement chez le duc de Leeds une faisane commune dont le plumage était devenu semblable à celui du faisan mâle; et il ajoute que de tels changements de couleurs n'ont guère lieu que parmi les oiseaux qui vivent dans la domesticité [b].

Les œufs de la faisane dorée ressemblent beaucoup à ceux de la peintade, et sont plus petits à proportion que ceux de la poule domestique, et plus rougeâtres que ceux de nos faisans.

Le docteur Hans Sloane a conservé un mâle environ quinze ans : il paraît que c'est un oiseau robuste, puisqu'il vit si longtemps hors de son pays; il s'accoutume fort bien au nôtre [c], et y multiplie assez facilement; il multiplie même avec notre faisane d'Europe. M. Leroy, lieutenant des chasses de Versailles, ayant mis une de ces faisanes de la Chine avec un coq-faisan de ce pays-ci, il en a résulté deux faisans mâles fort ressemblants aux nôtres, cependant avec le plumage mal teint, et n'ayant que quelques plumes jaunes sur la tête comme le faisan de la Chine : ces deux jeunes mâles métis ayant été mis avec les faisanes d'Europe, l'un d'eux féconda la sienne la seconde année, et il en a résulté une poule faisane qui n'a jamais pu devenir féconde; et les deux coqs métis n'ont rien produit de plus jusqu'à la quatrième année, temps où ils trouvèrent le moyen de s'échapper à travers leurs filets.

Il y a grande apparence que le tricolor huppé, dont il s'agit dans cet article, est ce beau faisan dont on dit que les plumes se vendent à la Chine plus cher que l'oiseau même [d]; et que c'est aussi celui que Marco-Paolo admira dans un de ses voyages de la Chine, et dont la queue avait deux à trois pieds de long.

a. Voyez Edwards, planche LXVII.
b. Edwards, *Glanures*, partie III[e], p. 268.
c. *Ibidem*, planche LXVIII.
d. *Histoire générale des Voyages*, t. VI, p. 487.

II. — LE FAISAN NOIR ET BLANC DE LA CHINE. *

La figure de nos planches enluminées [1] n'a été dessinée que d'après l'oiseau empaillé, et je ne doute pas que celle de M. Edwards [a], qui a été faite et retouchée à loisir d'après le vivant, et recherchée pour les plus petits détails d'après l'oiseau mort, ne représente plus exactement ce faisan, et ne donne une idée plus juste de son port, de son air, etc.

Il est aisé de juger, par la seule inspection de la figure, que c'est une variété [2] du faisan, modelée pour la forme totale sur les proportions du tricolor huppé de la Chine, mais beaucoup plus gros, puisqu'il surpasse même le faisan d'Europe : il a avec ce dernier un trait de ressemblance bien remarquable, c'est la bordure rouge des yeux qu'il a même plus large et plus étendue; car elle lui tombe de chaque côté au-dessous du bec inférieur, en forme de barbillons, et d'autre part elle s'élève comme une double crête au-dessus du bec supérieur.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, dont elle diffère beaucoup par la couleur; elle n'a ni le dessus du corps blanc comme lui, ni le dessous d'un beau noir, avec des reflets de pourpre; on n'aperçoit dans tout son plumage qu'une échappée de blanc au-dessous des yeux; le reste est d'un rouge brun plus ou moins foncé, excepté sous le ventre et dans les plumes latérales de la queue, où l'on voit des bandes noires transversales sur un fond gris : à tous autres égards, la femelle diffère moins du mâle dans cette race que dans toutes les autres races de faisans; elle a, comme lui, une huppe sur la tête, les yeux entourés d'une bordure rouge, et les pieds de même couleur.

Comme aucun naturaliste, ni même aucun voyageur, ne nous a donné le plus léger indice sur l'origine du faisan noir et blanc, nous sommes réduits sur cela aux seules conjectures : la mienne serait que, de même que le faisan de Géorgie, s'étant avancé vers l'Orient et ayant fixé son séjour dans les provinces méridionales ou tempérées de la Chine, est devenu le tricolor huppé; ainsi le faisan blanc de nos pays froids, ou de la Tartarie, ayant passé dans les provinces septentrionales de la Chine, est devenu le faisan noir et blanc de cet article, lequel aura pris plus de grosseur que le faisan primitif ou de Géorgie, parce qu'il aura trouvé dans ces provinces une nourriture plus abondante ou plus analogue à son tempérament, mais qui porte l'empreinte du nouveau climat dans son port, son air, sa forme extérieure, semblable au port, à l'air, à la forme extérieure du tri-

a. Voyez Edwards, *Hist. nat. des oiseaux*, planche LXVI.

* *Phasianus nycthemerus* (Linn.). — Le *faisan d'argent* (Cuv.).

1. *Planches enluminées* de Buffon.

2. C'en est une *espèce* distincte.

color huppé de la Chine, et qui a conservé du faisan primitif la bordure rouge des yeux, laquelle même a pris en lui plus d'étendue et de volume, sans doute par les mêmes causes qui l'ont rendu lui-même plus gros et plus grand que le faisan ordinaire.

III. — L'ARGUS OU LE LUEN. *

On trouve au nord de la Chine une espèce de faisan dont les ailes et la queue sont semées d'un très-grand nombre de taches rondes semblables à des yeux, d'où on lui a donné le nom d'*argus;* les deux plumes du milieu de la queue sont très-longues et excèdent de beaucoup toutes les autres : cet oiseau est de la grosseur du dindon ; il a sur la tête une double huppe qui se couche en arrière[a].

IV. — LE NAPAUL OU FAISAN CORNU. [b] **

M. Edwards, à qui nous devons la connaissance de cet oiseau rare, le range parmi les dindons, comme ayant autour de la tête des excroissances charnues[c], et cependant il lui donne le nom de *faisan cornu.* Je crois en effet qu'il approche plus du faisan que du dindon ; car les excroissances charnues ne sont rien moins que propres à ce dernier : le coq, la peintade, l'oiseau royal, le casoar et bien d'autres oiseaux des deux continents en ont aussi ; elles ne sont pas même étrangères au faisan, puisqu'on peut regarder ce large cercle de peau rouge dont ses yeux sont entourés comme étant à peu près de même nature, et que dans le faisan noir et blanc de la Chine cette peau forme réellement une double crête sur le bec, et des barbillons au-dessous. Ajoutez à cela que le napaul est du climat des faisans, puisqu'il a été envoyé de Bengale à M. Mead ; qu'il a le bec, les pieds, les éperons, les ailes, et la forme totale du faisan ; et l'on conviendra qu'il est plus naturel de le rapporter au faisan qu'à un oiseau d'Amérique, tel que le dindon.

Le napaul ou faisan cornu est ainsi appelé, parce qu'il a en effet deux cornes sur la tête ; ces cornes sont de couleur bleue, de forme cylindrique, obtuses à leur extrémité, couchées en arrière, et d'une substance analogue à de la chair calleuse : il n'a point autour des yeux ce cercle de peau rouge, quelquefois pointillée de noir, qu'ont les faisans ; mais il a tout cet espace

a. Voyez les *Transactions philosophiques*, t. LV, p. 88, planche III.
b. Voyez Edwards, *Hist. nat. des oiseaux*, planche CXVI.
c. Voyez Gleanings, etc., t. III, p. 331.

* *Phasianus argus* (Linn.). — *L'argus* ou *luen* (Cuv.).
** *Penelope satyra* (Gmel.). — *Meleagris satyra* (Lath.). — Le *napaul* ou *faisan cornu* Cuv.). — Ordre *id.*, genre *id.*, sous-genre *Tragopans* (Cuv.).

garni de poils noirs en guise de plumes; au-dessous de cet espace et de la base du bec inférieur prend naissance une sorte de gorgerette formée d'une peau lâche, laquelle tombe et flotte librement sur la gorge et la partie supérieure du cou : cette gorgerette est noire dans son milieu, semée de quelques poils de même couleur, et sillonnée par des rides plus ou moins profondes, en sorte qu'elle paraît capable d'extension dans l'oiseau vivant, et l'on peut croire qu'il sait la gonfler ou la resserrer à sa volonté; les parties latérales en sont bleues avec quelques taches orangées, et sans aucun poil en dehors; mais la face intérieure qui s'applique sur le cou est garnie de petites plumes noires, ainsi que la partie du cou qu'elle recouvre; le sommet de la tête est rouge, la partie antérieure du corps rougeâtre, la partie postérieure plus rembrunie : sur le tout, y compris la queue et les ailes, on voit des taches blanches entourées de noir, semées près à près assez régulièrement; ces taches sont rondes sur l'avant, oblongues ou en forme de larmes sur l'arrière, et celles-ci tournées de manière que la pointe regarde la tête; les ailes ne passent guère l'origine de la queue, d'où l'on peut conclure que c'est un oiseau pesant; la longueur de la queue n'a pu être déterminée par M. Edwards, vu qu'elle est représentée dans le dessin original comme ayant été usée par quelque frottement.

V. — LE KATRACA. *

Quoiqu'à vrai dire il ne se soit point trouvé de véritables faisans dans l'Amérique, comme nous l'avons établi ci-dessus, néanmoins, parmi la multitude d'oiseaux différents qui peuplent ces vastes contrées, on en voit qui ont plus ou moins de rapports avec le faisan; et celui dont il s'agit dans cet article en approche plus qu'aucun autre, et doit être regardé comme son représentant dans le Nouveau-Monde. Il le représente en effet par sa forme totale, par son bec un peu crochu, par ses yeux bordés de rouge et par sa longue queue; néanmoins, comme il appartient à un climat et même à un monde différent, et qu'il est incertain s'il se mêle avec nos faisans d'Europe, je le place ici après ceux de la Chine, qui s'accouplent certainement, et produisent avec les nôtres.

L'histoire du katraca nous est totalement inconnue : tout ce que je puis dire d'après l'inspection de sa forme extérieure, c'est que le sujet représenté[1] nous paraît être le mâle, à cause de sa longue queue et de la forme de son corps, moins arrondie qu'allongée.

Nous lui conserverons le nom de *katraca*, qu'il porte au Mexique, suivant le P. Feuillée.

* *Phasianus motmot* (Gmel.). — *Phasianus parraqua* (Lath.). — Le *katraca* (Cuv.). — Ordre *id.*, genre *Guans*, *Yacous* ou *Pénélopes*, sous-genre *Parraquas* (Cuv.).

1. N° 146 des *planches enluminées* de Buffon.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI PARAISSENT AVOIR RAPPORT AVEC LE PAON ET AVEC LE FAISAN.

(Je range sous ce titre indécis quelques oiseaux étrangers, trop peu connus pour qu'on puisse leur assigner une place plus fixe.)

I. — LE CHINQUIS.*

Dans l'incertitude où je suis si cet oiseau est un véritable paon ou non, je lui donne, ou plutôt je lui conserve le nom de *chinquis*, formé de son nom chinois *chin-tchien-khi :* c'est la dixième espèce du genre des faisans de M. Brisson [a]; il se trouve au Thibet, d'où cet auteur a pris occasion de le nommer *paon du Thibet :* sa grosseur est celle de la peintade; il a l'iris des yeux jaune, le bec cendré, les pieds gris, le fond du plumage cendré, varié de lignes noires et de points blancs; mais ce qui en fait l'ornement principal et distinctif, ce sont de belles et grandes taches rondes d'un bleu éclatant, changeant en violet et en or, répandues une à une sur les plumes du dos et les couvertures des ailes, deux à deux sur les pennes des ailes, et quatre à quatre sur les longues couvertures de la queue, dont les deux du milieu sont les plus longues de toutes, les latérales allant toujours en se raccourcissant de chaque côté.

On ne sait, ou plutôt on ne dit rien de son histoire, pas même s'il fait la roue en relevant en éventail ses belles plumes chargées de miroirs.

Il ne faut pas confondre le chinquis avec le kinki, ou poule dorée de la Chine, dont il est parlé dans les relations de Navarette, Trigault, du Halde, et qui, autant qu'on en peut juger par des descriptions imparfaites, n'est autre chose que notre tricolor huppé [b].

II. — LE SPICIFÈRE.**

J'appelle ainsi le huitième faisan de M. Brisson [c], qu'Aldrovande a nommé *paon du Japon*, tout en avouant qu'il ne ressemblait à notre paon que par les pieds et la queue [d].

Je lui ai donné le nom de *spicifère* à cause de l'aigrette en forme d'épi qui s'élève sur sa tête : cette aigrette est haute de quatre pouces, et paraît

a. Voyez Brisson, *Ornithologie*, t. I, p. 294.
b. Voyez M. l'abbé Prevost, *Hist. générale des voyages*, t. VI, p. 487.
c. Brisson, *Ornithologie*, t. I, p. 289.
d. Aldrovande, *Ornithologia*, t. II, pag. 35.

* Voyez, ci-après, la nomenclature de l'*éperonnier*.
** *Pavo muticus* (Linn.). — « Le *paon spicifère*, nommé mal à propos par Linné *pavo muti-* « *cus*, car il a aussi des éperons, est une espèce distincte... » (Cuvier.)

émaillée de vert et de bleu; le bec est de couleur cendrée, plus long et plus menu que celui du paon; l'iris est jaune, et le tour des yeux rouge comme dans le faisan : les plumes de la queue sont en plus petit nombre, le fond en est plus rembruni et les miroirs plus grands, mais brillant des mêmes couleurs que dans notre paon d'Europe; la distribution des couleurs forme sur la poitrine, le dos et la partie des ailes la plus proche du dos, des espèces d'écailles qui ont différents reflets en différents endroits, bleus sur la partie des ailes la plus proche du dos, bleus et verts sur le dos, bleus, verts et dorés sur la poitrine; les autres pennes de l'aile sont vertes dans le milieu de leur longueur, ensuite jaunâtres, et finissent par être noires à leur extrémité : le sommet de la tête et le haut du cou ont des taches bleues mêlées de blanc sur un fond verdâtre.

Telle est à peu près la description qu'Aldrovande a faite du mâle, d'après une figure peinte que l'empereur du Japon avait envoyée au pape; il ne dit point s'il étale sa queue comme notre paon; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne l'étale point dans la figure d'Aldrovande, et qu'il y est même représenté sans éperons aux pieds[1], quoique Aldrovande n'ait pas oublié d'en faire paraître dans la figure du paon ordinaire, qu'il a placée vis-à-vis pour servir d'objet de comparaison.

Selon cet auteur, la femelle est plus petite que le mâle; elle a les mêmes couleurs que lui sur la tête, le cou, la poitrine, le dos et les ailes; mais elle en diffère en ce qu'elle a le dessous du corps noir, et en ce que les couvertures du croupion, qui sont beaucoup plus courtes que les pennes de la queue, sont ornées de quatre ou cinq miroirs assez larges, relativement à la grandeur des plumes : le vert est la couleur dominante de la queue, les pennes en sont bordées de bleu, et les tiges de ces pennes sont blanches.

Cet oiseau paraît avoir beaucoup de rapport avec celui dont parle Kæmpfer, dans son *Histoire du Japon,* sous le nom de *faisan*[a] : ce que j'en ai dit suffit pour faire voir qu'il a plusieurs traits de conformité et plusieurs traits de dissemblance, soit avec le paon, soit avec le faisan, et que par conséquent il ne devait point avoir d'autre place que celle que je lui donne ici.

III. — L'ÉPERONNIER.*

Cet oiseau n'est guère connu que par la figure et la description que

a. « Il y a au Japon une espèce de faisans qui se distinguent par la diversité de leurs couleurs, par l'éclat de leurs plumes, et par la beauté de leur queue, qui égale en longueur la moitié de la hauteur d'un homme, et qui par ce mélange et par une variété charmante des plus belles couleurs, particulièrement de l'or et de l'azur, ne cède en rien à celle du paon. » Kæmpfer, *Histoire du Japon*, t. I, p. 112.

1. Voyez la nomenclature ci-dessus.

* *Pavo bicalcaratus* et *thibetanus* (Gmel.). — L'*éperonnier* ou *chinquis* (Cuv.).

M. Edwards a publiées du mâle et de la femelle[a] et qu'il avait faites sur le vivant.

Au premier coup d'œil, le mâle paraît avoir quelque rapport avec le faisan et le paon; comme eux il a la queue longue, il l'a semée de miroirs comme le paon, et quelques naturalistes s'en tenant à ce premier coup d'œil, l'ont admis dans le genre du faisan[b]; mais quoique, d'après ces rapports superficiels, M. Edwards ait cru pouvoir lui donner ou lui conserver le nom de faisan-paon, néanmoins, en y regardant de plus près, il a bien jugé qu'il ne pouvait appartenir au genre du faisan : 1° parce que les longues plumes de sa queue sont arrondies et non pointues par le bout; 2° parce qu'elles sont droites dans toute leur longueur, et non recourbées en en bas; 3° parce qu'elles ne font pas la gouttière renversée par le renversement de leurs barbes, comme dans le faisan; 4° enfin, parce qu'en marchant il ne recourbe point sa queue en en haut comme cet oiseau.

Mais il appartient encore bien moins à l'espèce du paon, dont il diffère non-seulement par le port de la queue, par la configuration et le nombre des pennes dont elle est composée, mais encore par les proportions de sa forme extérieure, par la grosseur de la tête et du cou, et en ce qu'il ne redresse et n'épanouit point sa queue comme le paon[c], qu'il n'a, au lieu d'aigrette, qu'une espèce de huppe plate, formée par les plumes du sommet de la tête qui se relèvent, et dont la pointe revient un peu en avant; enfin, le mâle diffère du coq-paon et du coq-faisan par un double éperon qu'il a à chaque pied, caractère presque unique d'après lequel je lui ai donné le nom d'*éperonnier*.

Ces différences extérieures, qui certainement en supposent beaucoup d'autres plus cachées, paraîtront assez considérables à tout homme de sens, et qui ne sera préoccupé d'aucune méthode, pour exclure l'éperonnier du nombre des paons[1] et des faisans, encore qu'il ait comme eux les doigts séparés, les pieds nus, les jambes revêtues de plumes jusqu'au talon, le bec en cône courbé, la queue longue et la tête sans crête ni membrane : à la vérité, je sais tel méthodiste qui ne pourrait, sans inconséquence, ne pas le reconnaître pour un paon ou pour un faisan, puisqu'il a tous les attributs par lesquels ce genre est caractérisé dans sa méthode; mais aussi un naturaliste sans méthode et sans préjugé ne pourra le reconnaître pour le paon de la nature; et que s'ensuivra-t-il de là, sinon que l'ordre de la nature est bien loin de la méthode du naturaliste?

a. Edwards, *Hist. nat. of Birds*, planches LXVII et LXIX.

b. Klein, *Ordo Avium*, pag. 114. — Brisson, *Ornitholog.*, t. I, pag. 291, genre VII, espèce IX.

c. M. Edwards ne dit point que cet oiseau fasse la roue; et de cela seul je me crois en droit de conclure qu'il ne la fait point : un fait aussi considérable n'aurait pu échapper à M. Edwards; et, s'il l'eût observé, il ne l'aurait point omis.

1. Cuvier le place dans le genre des *paons* (voyez la nomenclature ci-dessus); M. Temmink en fait un genre distinct sous le nom de *polyplectrum* : nom qui a été changé par M. Vieillot en celui de *diplectron*.

En vain me dira-t-on que, puisque l'oiseau dont il s'agit ici a les principaux caractères du genre du faisan, les petites variétés par lesquelles il en diffère ne doivent point empêcher qu'on ne le rapporte à ce genre; car je demanderai toujours qui donc ose se croire en droit de déterminer ces caractères principaux; de décider, par exemple, que l'attribut négatif de n'avoir ni crête ni membrane soit plus essentiel que celui d'avoir la tête de telle ou telle forme, de telle ou telle grosseur, et de prononcer que tous les oiseaux qui se ressemblent par des caractères choisis arbitrairement doivent aussi se ressembler dans leurs véritables propriétés[1]?

Au reste, en refusant à l'éperonnier le nom de paon de la Chine[2], je ne fais que me conformer au témoignage des voyageurs, qui assurent que, dans ce vaste pays, on ne voit de paons que ceux qu'on y apporte des autres contrées[a].

L'éperonnier a l'iris des yeux jaune, ainsi que l'espace entre la base du bec et l'œil, le bec supérieur rouge, l'inférieur brun foncé et les pieds d'un brun sale : son plumage est d'une beauté admirable; la queue est, comme je l'ai dit, semée de miroirs ou de taches brillantes de forme ovale, et d'une belle couleur de pourpre avec des reflets bleus, vert et or; ces miroirs font d'autant plus d'effet qu'ils sont terminés et détachés du fond par un double cercle, l'un noir et l'autre orangé obscur; chaque penne de la queue a deux de ces miroirs accolés l'un à l'autre, la tige entre deux, et malgré cela, comme cette queue a infiniment moins de plumes que celle du paon, elle est beaucoup moins chargée de miroirs; mais, en récompense, l'éperonnier en a une très-grande quantité sur le dos et sur les ailes, où le paon n'en a point du tout; ces miroirs des ailes sont ronds, et comme le fond du plumage est brun, on croirait voir une belle peau de marte zibeline enrichie de saphirs, d'opales, d'émeraudes et de topazes.

Les plus grandes pennes de l'aile n'ont point de miroirs; toutes les autres en ont chacune un, et quel qu'en soit l'éclat, leurs couleurs, soit dans les ailes, soit dans la queue, ne pénètrent point jusqu'à l'autre surface de la penne, dont le dessous est d'un sombre uniforme.

Le mâle surpasse en grosseur le faisan ordinaire; la femelle est d'un tiers plus petite que le mâle, et paraît plus leste et plus éveillée; elle a, comme lui, l'iris jaune, mais point de rouge dans le bec, et la queue beaucoup plus petite : quoique ses couleurs approchent plus de celles du mâle que dans l'espèce des paons et des faisans, cependant elles sont plus mates,

a. Navarette, *Description de la Chine*, p. 40 et 42.

1. Il y aurait ici bien des idées à démêler, ou plutôt elles l'ont déjà été (voyez mes précédentes notes sur la *méthode*). Il y a des *caractères principaux*, et il y en a de *secondaires*. Il y a une *subordination* dans les caractères, et c'est pourquoi il ne faut pas les *choisir arbitrairement*.

2. Voyez la note de la page précédente.

plus éteintes, et n'ont point ce lustre, ce jeu, ces ondulations de lumière qui font un si bel effet dans les miroirs du mâle[a].

Cet oiseau était vivant à Londres l'année dernière, d'où M. le chevalier Codrington en a envoyé des dessins coloriés à M. Daubenton le jeune.

LES HOCCOS.

Tous les oiseaux que l'on désigne ordinairement sous cette dénomination, prise dans une acception générique, sont étrangers à l'Europe, et appartiennent aux pays chauds de l'Amérique : les divers noms que les différentes tribus de sauvages leur ont donnés, chacune en son jargon, n'ont pas moins contribué à en enfler la liste que les phrases multipliées de nos nomenclateurs; et je vais tâcher, autant que la disette d'observations me le permettra, de réduire ces espèces nominales aux espèces réelles.

I. — LE HOCCO PROPREMENT DIT.*

Je comprends sous cette espèce, non-seulement le mitou et le mitouporanga de Marcgrave, que cet auteur regarde en effet comme étant de la même espèce[b], le coq indien de MM. de l'Académie[c] et de plusieurs autres[d], le mutou ou moytou de Laët[e] et de Léry[f], le temocholli des Mexicains, et leur tepetototl ou oiseau de montagne[g], le quirizao ou curasso de la Jamaïque[h], le pocs de Frisch[i], le hocco de Cayenne de M. Barrère[j], le hocco de la Guiane ou douzième faisan de M. Brisson[k]; mais j'y rapporte encore comme variétés le hocco du Brésil ou onzième faisan de M. Brisson[l], son hocco de Curassou, qui est son treizième faisan[m], le hocco du Pérou,

a. Voyez Edwards, planches LXVII et LXIX.
b. Marcgrave, *Historia naturalis Brasiliensis*, lib. V, cap. III, pag. 195.
c. *Mémoires de l'Académie royale des Sciences*, t. III, part. I, p. 221.
d. Longolius, *Dialogus de Avibus*. — Gessner, *de Avibus*, lib. III. — Aldrovande, *Ornitholog.*, lib. XIV, cap. XL, etc.
e. Laët, *Novus orbis*, pag. 615.
f. Léry, *Voyage au Brésil*, p. 173.
g. Voyez Fernandez, *Hist. Avi. nov. Hisp.*, cap. CI, pag. 35.
h. *Histoire naturelle de la Jamaïque*, par le chevalier Hans Sloane, p. 302.
i. Frisch, planche CXXI.
j. Barrère, *Ornithologiæ specimen*, pag. 82 et 83; et *France équinoxiale*, p. 140.
k. Brisson, *Ornithologie*, t. I, p. 298.
l. *Ibidem*, page 296.
m. *Ibidem*, page 300.

* *Crax alector* (Linn.). — Ordre *id.*, genre *Alectors*, sous-genre *Hoccos proprement dits* (Cuvier.)

et même la poule rouge du Pérou d'Albin [a], le coxolissi de Fernandez [b], et le seizième faisan de M. Brisson [c]. Je me fonde sur ce que cette multitude de noms désigne des oiseaux qui ont beaucoup de qualités communes, et qui ne diffèrent entre eux que par la distribution des couleurs, par quelque diversité dans la forme et les accessoires du bec, et par d'autres accidents qui peuvent varier dans la même espèce à raison de l'âge, du sexe, du climat, et surtout dans une espèce aussi facile à apprivoiser que celle-ci, qui même l'a été en plusieurs cantons, et qui par conséquent doit participer aux variétés auxquelles les oiseaux domestiques sont si sujets [d].

MM. de l'Académie avaient ouï dire que leur coq indien avait été apporté d'Afrique, où il s'appelait *ano* [e]: mais comme Marcgrave et plusieurs autres observateurs nous apprennent que c'est un oiseau du Brésil, et que d'ailleurs on voit clairement, en comparant les descriptions et les figures les plus exactes, qu'il a les ailes courtes et le vol pesant, il est difficile de se persuader qu'il ait pu traverser d'un seul vol la vaste étendue des mers qui séparent les côtes d'Afrique de celles du Brésil, et il paraît beaucoup plus naturel de supposer que les sujets observés par MM. de l'Académie, s'ils étaient réellement venus d'Afrique, y avaient été portés précédemment du Brésil ou de quelque autre contrée du Nouveau-Monde. On peut juger, d'après les mêmes raisons, si la dénomination de coq de Perse, employée par Jonston, est applicable à l'oiseau dont il s'agit ici [f].

Le hocco approche de la grosseur du dindon : l'un de ses plus remarquables attributs, c'est une huppe noire, et quelquefois noire et blanche, haute de deux à trois pouces, qui s'étend depuis l'origine du bec jusque derrière la tête, et que l'oiseau peut coucher en arrière et relever à son gré, selon qu'il est affecté différemment. Cette huppe est composée de plumes étroites et comme étagées, un peu inclinées en arrière, mais dont la pointe revient et se courbe en avant. Parmi ces plumes, MM. de l'Académie en ont remarqué plusieurs dont les barbes étaient renfermées jusqu'à la moitié de la longueur de la côte, dans une espèce d'étui membraneux [g].

La couleur dominante du plumage est le noir, qui, le plus souvent, est pur et comme velouté sur la tête et sur le cou, et quelquefois semé de mouchetures blanches; sur le reste du corps il a des reflets verdâtres, et dans quelques sujets il se change en marron foncé. L'oiseau représenté

a. Albin, *Hist. nat. des oiseaux*, t. III, pl. XL. « Elle est de la même grandeur et figure que « la poule de Carasou (t. II, planches XXXI et XXXII), et paraît être de la même espèce : » c'est ainsi que parle Albin, qui a eu l'avantage de dessiner ces deux oiseaux vivants.

b. Fernandez, *Hist. Avium*, cap. XL, p. 23.

c. Brisson, *Ornithologie*, t. I, p. 305.

d. Le chevalier Hans Sloane dit précisément que leur plumage varie de différentes manières, comme celui de notre volaille ordinaire, t. II, p. 302, pl. CCLX.

e. *Mémoires de l'Académie*, t. III, partie I, p. 223.

f. Jonston l'appelle *coq de Perse*, disent MM. de l'Académie, t. III, partie I, p. 223.

g. *Mémoires de l'Académie*, t. III, partie I, p. 221.

dans cette planche[1] n'a point du tout de blanc sous le ventre ni dans la queue, au lieu que celui de la planche n° 86 en a sous le ventre et au bout de la queue; enfin d'autres en ont sous le ventre et point à la queue, et d'autres en ont à la queue et point sous le ventre, et il faut se souvenir que ces couleurs sont sujettes à varier, soit dans leurs teintes, soit dans leur distribution, selon la différence du sexe.

Le bec a la forme de celui des gallinacés, mais il est un peu plus fort: dans les uns, il est couleur de chair et blanchâtre vers la pointe, comme dans le hocco du Brésil de M. Brisson; dans les autres, le bout du bec supérieur est échancré des deux côtés, ce qui le fait paraître comme armé de trois pointes, la principale au milieu, et les deux latérales formées par les deux échancrures un peu reculées en arrière, comme dans l'un des coqs indiens de MM. de l'Académie[a]; dans d'autres, il est recouvert à sa base d'une peau jaune, où sont placées les ouvertures des narines, comme dans le hocco de la Guiane de M. Brisson[b]; dans d'autres, cette peau jaune, se prolongeant des deux côtés de la tête, va former autour des yeux un cercle de même couleur, comme dans le mitou-poranga de Marcgrave[c]; dans d'autres, cette peau se renfle sur la base du bec supérieur en une espèce de tubercule ou de bouton arrondi assez dur, et gros comme une petite noix. On croit communément que les femelles n'ont point ce bouton, et M. Edwards ajoute qn'il ne vient aux mâles qu'après la première année[d], ce qui me paraît d'autant plus vraisemblable, que Fernandez a observé dans son tepetototl une espèce de tumeur sur le bec, laquelle n'était sans doute autre chose que ce même tubercule qui commençait à se former[e]; quelques individus, comme le mitou de Marcgrave, ont une peau blanche derrière l'oreille comme les poules communes; les pieds ressembleraient pour la forme à ceux des gallinacés s'ils avaient l'éperon, et s'ils n'étaient pas un peu plus gros à proportion: du reste ils varient, pour la couleur, depuis le brun noirâtre jusqu'au couleur de chair[f].

Quelques naturalistes ont voulu rapporter le hocco au genre du dindon, mais il est facile, d'après la description ci-dessus, de recueillir les différences nombreuses et tranchées qui séparent ces deux espèces; le dindon a la tête petite et sans plumes, ainsi que le haut du cou, le bec surmonté d'une caroncule conique et musculeuse, capable d'extension et de contraction, les pieds armés d'éperons, et il relève les plumes de sa queue en faisant la roue, etc., au lieu que le hocco a la tête grosse, le cou renfoncé,

a. *Mémoires de l'Académie*, t. III, partie I, p. 225; et dans la figure (c) de la pl. XXXIV.
b. Brisson, *Ornithologie*, p. 298.
c. Marcgrave, *Historia Avium Brasil.*, p. 195.
d. Voyez Edwards, *Histoire naturelle des oiseaux rares*, planche CCXCV.
e. Fernandez, *Hist. Avi. nov. Hispaniæ*, cap. CI, p. 35.
f. Voyez la planche CCXCV d'Edwards.

1. La planche 125 des *planches enluminées* de Buffon.

l'un et l'autre garnis de plumes, sur le bec un tubercule rond, dur et presque osseux, et sur le sommet de la tête une huppe mobile, qui paraît propre à cet oiseau, qu'il baisse et redresse à son gré; mais personne n'a jamais dit qu'il relevât les pennes de la queue en faisant la roue.

Ajoutez à ces différences, qui sont toutes extérieures, les différences plus profondes et tout aussi nombreuses que nous découvre la dissection.

Le canal intestinal du hocco est beaucoup plus long, et les deux *cœcums* beaucoup plus courts que dans le dindon; son jabot est aussi beaucoup moins ample, n'ayant que quatre pouces de tour, au lieu que j'ai vu tirer du jabot d'un dindon, qui ne paraissait avoir rien de singulier dans sa conformation, ce qu'il fallait d'avoine pour remplir une demi-pinte de Paris: outre cela, dans le hocco, la substance charnue du gésier est le plus souvent fort mince, et sa membrane interne, au contraire, fort épaisse et dure au point d'être cassante; enfin la trachée-artère se dilate et se replie sur elle-même, plus ou moins, vers le milieu de la fourchette [a], comme dans quelques oiseaux aquatiques, toutes choses fort différentes de ce qui se voit dans le dindon.

Mais, si le hocco n'est point un dindon, les nomenclateurs modernes étaient encore moins fondés à en faire un faisan; car, outre les différences qu'il est facile de remarquer tant au dehors qu'au dedans, d'après ce que je viens de dire, j'en vois une décisive dans le naturel de ces animaux. Le faisan est toujours sauvage, et quoique élevé de jeunesse, quoique toujours bien traité, bien nourri, il ne peut jamais se faire à la domesticité; ce n'est point un domestique, c'est un prisonnier toujours inquiet, toujours cherchant les moyens d'échapper, et qui maltraite même ses compagnons d'esclavage sans jamais faire aucune société avec eux : que s'il recouvre sa liberté et qu'il soit rendu à l'état de sauvage, pour lequel il semble être fait, rien n'est encore plus défiant et plus ombrageux, tout objet nouveau lui est suspect, le moindre bruit l'effraie, le moindre mouvement l'inquiète; l'ombre d'une branche agitée suffit pour lui faire prendre sa volée, tant il est attentif à sa conservation. Au contraire, le hocco est un oiseau paisible, sans défiance, et même stupide, qui ne voit point le danger, ou du moins qui ne fait rien pour l'éviter; il semble s'oublier lui-même, et s'intéresser à peine à sa propre existence. M. Aublet en a tué jusqu'à neuf de la même bande, avec le même fusil qu'il rechargea autant de fois qu'il fut nécessaire : ils eurent cette patience. On conçoit bien qu'un pareil oiseau est sociable, qu'il s'accommode sans peine avec les autres oiseaux domestiques, et qu'il s'apprivoise aisément : quoique apprivoisé, il s'écarte pendant le jour, et va même fort loin; mais il revient toujours pour coucher, à ce que m'assure le même M. Aublet; il devient même familier au point

a. Voyez *Mémoires de l'Académie*, t. III, p. 226 et suiv.

de heurter à la porte avec son bec pour se faire ouvrir, de tirer les domestiques par l'habit lorsqu'ils l'oublient, de suivre son maître partout, et s'il en est empêché, de l'attendre avec inquiétude et de lui donner à son retour des marques de la joie la plus vive [a].

Il est difficile d'imaginer des mœurs plus opposées; et je doute qu'aucun naturaliste, et même qu'aucun nomenclateur, s'il les eût connus, eût entrepris de ranger ces deux oiseaux sous un même genre.

Le hocco se tient volontiers sur les montagnes, si l'on s'en rapporte à la signification de son nom mexicain *tepetototl*, qui veut dire oiseau de montagne [b] : on le nourrit dans la volière de pain, de pâtée et autres choses semblables [c]; dans l'état de sauvage, les fruits sont le fonds de sa subsistance : il aime à se percher sur les arbres, surtout pour y passer la nuit; il vole pesamment, comme je l'ai remarqué plus haut, mais il a la démarche fière [d] : sa chair est blanche, un peu sèche; cependant lorsqu'elle est gardée suffisamment, c'est un fort bon manger [e].

Le chevalier Hans Sloane dit, en parlant de cet oiseau, que sa queue n'a que deux pouces de long [f] : sur quoi M. Edwards le relève et prétend qu'en disant dix pouces au lieu de deux M. Hans Sloane aurait plus approché du vrai [g]; mais je crois cette censure trop générale et trop absolue; car je vois Aldrovande qui, d'après le portrait d'un oiseau de cette espèce, assure qu'il n'a point de queue [h], et de l'autre, M. Barrère, qui rapporte d'après ses propres observations faites sur les lieux, que la femelle de son hocco des Amazones, qui est le hocco de Curassou de M. Brisson, a la queue très-peu longue [i]; d'où il s'ensuivrait que ce que le chevalier Hans Sloane dit trop généralement du hocco, doit être restreint à la seule femelle, du moins dans certaines races.

II. — LE PAUXI OU LE PIERRE. *

Nous avons fait représenter cet oiseau dans nos planches enluminées [1] sous le nom de *pierre de Cayenne;* et c'est en effet le nom qu'il portait à la ménagerie du Roi, où nous l'avons fait dessiner d'après le vivant : mais

a. Fernandez, *Hist. Avi. nov. Hispaniæ*, cap. CI.
b. *Idem, ibidem.*
c. *Ibidem.*
d. Voyez Barrère, *France équinoxiale*, p. 139.
e. Fernandez, Marcgrave, et les autres.
f. Hans Sloane, *Hist. nat. de la Jamaïque*, t. II, p. 302.
g. Edwards, *Glanures*, p. 182.
h. Aldrovande, *Ornithologia*, t. II, pag. 332.
i. Barrère, *Novum Ornithol. specimen*, pag. 82.

* *Crax pauxi* (Linn.). — *Pierre* ou plutôt *oiseau à pierre.* — Ordre *id.*, genre *id.*, sous genre *Pauxi* ou *Ourax* (Cuv.).

1. Planche 78 des *planches enluminées* de Buffon.

comme il porte dans son pays, qui est le Mexique, le nom de *pauxi*, selon Fernandez [a], nous avons cru devoir l'indiquer sous ces deux noms; c'est le quatorzième faisan de M. Brisson, qu'il appelle *hocco du Mexique*.

Cet oiseau ressemble à plusieurs égards au hocco précédent, mais il en diffère aussi en plusieurs points : il n'a point, comme lui, la tête surmontée d'une huppe, le tubercule qu'il a sur le bec est plus gros, fait en forme de poire et de couleur bleue. Fernandez dit que ce tubercule a la dureté de la pierre, et je soupçonne que c'est de là qu'est venu au pauxi le nom d'oiseau à pierre, ensuite celui de pierre, comme il a pris le nom de *cusco* ou de *cushew bird*, et celui de *poule numidique* de ce même tubercule, à qui les uns ont trouvé de la ressemblance avec la noix d'Amérique appelée *cusco* ou *cushew* [b], et d'autres avec le casque de la peintade [c].

Quoi qu'il en soit, ce ne sont pas là les seules différences qui distinguent le pauxi des hoccos précédents : il est plus petit de taille, son bec est plus fort, plus courbé et presque autant que celui d'un perroquet; d'ailleurs, il nous est beaucoup plus rarement apporté que le hocco; M. Edwards, qui a vu ce dernier dans presque toutes les ménageries, n'a jamais rencontré qu'un seul cusco ou pauxi dans le cours de ses recherches [d].

Le beau noir de son plumage a des reflets bleus et couleur de pourpre, qui ne paraissent ni ne pourraient guère paraître dans la figure.

Cet oiseau se perche sur les arbres; mais il pond à terre comme les faisans, mène ses petits et les rappelle de même : les petits vivent d'abord d'insectes, et ensuite, quand ils sont grands, de fruits, de grains et de tout ce qui convient à la volaille [e].

Le pauxi est aussi doux, et si l'on veut aussi stupide que les autres hoccos, car il se laissera tirer jusqu'à six coups de fusil sans se sauver : avec cela il ne se laisse ni prendre ni toucher, selon Fernandez [f]; et M. Aublet m'assure qu'il ne se trouve que dans les lieux inhabités; c'est probablement l'une des causes de sa rareté en Europe.

M. Brisson dit que la femelle ne diffère du mâle que par les couleurs, ayant du brun partout où celui-ci a du noir, et qu'elle lui est semblable dans tout le reste [g]. Mais Aldrovande, en reconnaissant que le fond de son plumage est brun, remarque qu'elle a du cendré aux ailes et au cou, le bec moins crochu et point de queue [h], ce qui serait un trait de conformité avec le hocco des Amazones de Barrère, dont la femelle, comme nous l'avons

a. Fernandez, *Hist. Avi. nov. Hispaniæ*, cap. CCXXII.
b. Voyez Edwards, planche CCXXV.
c. Voyez Aldrovande, *Ornithologia*, t. II, pag. 234.
d. Voyez Edwards, *Histoire naturelle des oiseaux rares*, pl. CCXCV.
e. M. Aublet. — Fernandez, p. 56.
f. Fernandez, *ibidem*.
g. Brisson, *Ornithologie*, t. I, p. 303.
h. Voyez Aldrovande, *Ornithologia*, t. II, pag. 334.

vu, a la queue beaucoup moins longue que le mâle [a]; et ce ne sont pas les seuls oiseaux d'Amérique qui n'aient point de queue : il y a même tel canton de ce continent où les poules, transportées d'Europe, ne peuvent vivre longtemps sans perdre leur queue et même leur croupion, comme nous l'avons vu dans l'histoire du coq.

III. — L'HOAZIN. *

Cet oiseau est représenté, dans nos planches enluminées, sous le nom de *faisan huppé de Cayenne*, du moins il n'en diffère que très-peu, comme on peut en juger en comparant notre planche CCCXXXVII [1] à la description de Hernandez.

Selon cet auteur, l'hoazin n'est pas tout à fait aussi gros qu'une poule d'Inde ; il a le bec courbé, la poitrine d'un blanc jaunâtre, les ailes et la queue marquées de taches ou raies blanches à un pouce de distance les unes des autres, le dos, le dessus du cou, les côtés de la tête, d'un fauve brun ; les pieds de couleur obscure : il porte une huppe composée de plumes blanchâtres d'un côté et noires de l'autre; cette huppe est plus haute et d'une autre forme que celle des hoccos, et il ne paraît pas qu'il puisse la baisser et la relever à son gré; il a aussi la tête plus petite et le cou plus grêle.

Sa voix est très-forte, et c'est moins un cri qu'un hurlement : on dit qu'il prononce son nom, apparemment d'un ton lugubre et effrayant; il n'en fallait pas davantage pour le faire passer chez des peuples grossiers pour un oiseau de mauvais augure; et comme partout on suppose beaucoup de puissance à ce que l'on craint, ces mêmes peuples ont cru trouver en lui des remèdes aux maladies les plus graves; mais on ne dit pas qu'ils s'en nourrissent; ils s'en abstiennent en effet, peut-être par une suite de cette même crainte, ou par répugnance, fondée sur ce qu'il fait sa pâture ordinaire de serpents [2] : il se tient communément dans les grandes forêts, perché sur les arbres le long des eaux, pour guetter et surprendre ces reptiles. Il se trouve dans les contrées les plus chaudes du Mexique : Hernandez ajoute

a. Barrère, *Novum Ornithologiæ specimen*, pag. 82.

* *Phasianus cristatus* (Linn.). — L'*hoazin* (Cuv.). — Ordre *id.*, genre *id.*, sous-genre *Parraquas* (Cuv.). — « Le nom d'*hoazin* a été appliqué sans preuve à cet oiseau par Buffon, « d'après une indication de Fernandez. M. Vieillot le nomme *sasa cristata*, et représente mal « à propos son bec comme dentelé vers la commissure. Il forme un genre très-distinct des « autres gallinacés, et qui pourra devenir le type d'une famille particulière, quand on con- « naîtra son anatomie. » (Cuvier.)

1. Des *planches enluminées* de Buffon.

2. « On le trouve à la Guiane, perché le long des lieux inondés, où il vit des feuilles et des « graines d'une espèce d'arum. Sa chair a une forte odeur de castoréum, et ne s'emploie que « comme appât pour certains poissons. » (Cuvier.)

qu'il paraît en automne, ce qui ferait soupçonner que c'est un oiseau de passage [a].

M. Aublet m'assure que cet oiseau, qu'il a reconnu facilement sur notre planche enluminée, n° 337, s'apprivoise, qu'on en voit parfois de domestiques chez les Indiens, et que les Français les appellent des paons : ils nourrissent leurs petits de fourmis, de vers et d'autres insectes.

IV. — L'YACOU. *

Cet oiseau s'est nommé lui-même; car son cri, selon Marcgrave, est *yacou*, d'où lui est venu le nom d'*iacupema :* pour moi, j'ai préféré celui d'yacou, comme plus propre à le faire reconnaître toutes les fois qu'on pourra le voir et l'entendre.

Marcgrave est le premier qui ait parlé de cet oiseau [b] : quelques naturalistes, d'après lui, l'ont mis au nombre des faisans [c]; et d'autres, tels que MM. Brisson [d] et Edwards [e], l'ont rangé parmi les dindons; mais il n'est ni l'un ni l'autre. Il n'est point un dindon, quoiqu'il ait une peau rouge sous le cou, car il en diffère à beaucoup d'autres égards, et par sa taille, qui est à peine égale à celle d'une poule ordinaire, et par sa tête, qui est en partie revêtue de plumes, et par sa huppe, qui approche beaucoup plus de celle des hoccos que de celle du dindon huppé, et par ses pieds, qui n'ont point d'éperons; d'ailleurs, on ne lui voit pas au bas du cou ce bouquet de crins durs, ni sur le bec cette caroncule musculeuse qu'a le coq d'Inde, et il ne fait point la roue en relevant les plumes de sa queue : d'autre part, il n'est point un faisan, car il a le bec grêle et allongé, la huppe des hoccos, le cou menu, une membrane charnue sous la gorge, les pennes de la queue

a. Voyez Hernandez, lib. IX, cap. X, page 320. — Fernandez parle d'un autre oiseau auquel il donne le nom d'*hoazin*, quoique par son récit même il soit très-différent de celui dont nous venons de parler; car outre qu'il est plus petit, son chant est fort agréable, et ressemble quelquefois à l'éclat de rire d'un homme, et même à un rire moqueur; et l'on mange sa chair, quoiqu'elle ne soit ni tendre ni de bon goût : au reste, c'est un oiseau qui ne s'apprivoise point. Voyez *Hist. Avi. nov. Hisp.*, cap. LXI, pag. 27.

Je retrouverais bien plutôt l'hoazin dans un autre oiseau dont parle le même auteur au chapitre CCXXIII, p. 57, à la suite du pauxi; voici ses termes : « Alia avis pauxi annectenda..... « Ciconiæ magnitudine, colore cinereo, cristâ octo uncias longâ e multis aggeratâ plumis..... « in amplitudinem orbicularum præcipuè circa summum dilatatis. » Voilà bien la huppe de l'hoazin, et sa taille.

b. Voyez Marcgrave, *Historia Avium Brasil.*, lib. V, cap. V, pag. 198.

c. Klein, *Ordo Avium*, pag. 114, n° 2. — Ray, *Synops. Avi.*, pag. 56, etc.

d. Brisson, *Ornithologie*, t. I, p. 162.

e. Edwards, *Hist. nat. des oiseaux rares*, pl. XIII.

* *Penelope cristata* (Linn.). Ordre *id.*, genre *Guans* ou *Yacous* (Cuv.). — « *Guan* et *yacou* « sont les noms de ces oiseaux à la Guiane et au Brésil. Celui de *Pénélope*, qui leur a été « imposé par Merrem, désignait, chez les Grecs, une espèce de canard qui, disait-on, avait « sauvé des eaux la femme d'Ulysse, dans son enfance. » (Cuvier.)

toutes égales, et le naturel doux et tranquille, tous attributs par lesquels il diffère des faisans; et il diffère par son cri du faisan et du dindon. Mais que sera-t-il donc? il sera un yacou qui aura quelques rapports avec le dindon (la membrane charnue sous la gorge, et la queue composée de pennes toutes égales), avec les faisans (l'œil entouré d'une peau noire, les ailes courtes et la queue longue), avec les hoccos (cette longue queue, la huppe et le naturel doux); mais qui s'éloignera de tous par des différences assez caractérisées, et en assez grand nombre pour constituer une espèce à part, et empêcher qu'on ne puisse le confondre avec aucun autre oiseau.

On ne peut douter que le *guan* ou le *quan* de M. Edwards (pl. XIII), ainsi appelé, selon lui, dans les Indes occidentales apparemment par quelque autre tribu de sauvages, ne soit au moins une variété dans l'espèce de notre yacou, dont il ne diffère que parce qu'il est moins haut monté [a], et que ses yeux sont d'une autre couleur [b]; mais on sait que ces petites différences peuvent avoir lieu dans la même espèce, et surtout parmi les races diverses d'une espèce apprivoisée.

Le noir mêlé de brun est la couleur principale du plumage, avec différents reflets et quelques mouchetures blanches sur le cou, la poitrine, le ventre, etc.; les pieds sont d'un rouge assez vif.

La chair de l'yacou est bonne à manger: tout ce que l'on sait de ses autres propriétés se trouve indiqué dans l'exposé que j'ai fait, au commencement de cet article, des différences qui le distinguent des oiseaux auxquels on a voulu le comparer.

M. Ray le regarde comme étant de la même espèce que le coxolitli de Fernandez [c]; cependant celui-ci est beaucoup plus gros, et il n'a point sous la gorge cette membrane charnue qui caractérise l'yacou : c'est pourquoi je l'ai laissé avec les hoccos proprement dits.

V. — LE MARAIL.*

Les auteurs ne nous disent rien de la femelle de l'yacou, excepté M. Edwards, qui conjecture qu'elle n'a point de huppe [d] : d'après cette indication unique, et d'après la comparaison des figures les plus exactes, et des oiseaux eux-mêmes conservés, je soupçonne que celui que nous avons fait représenter sous le nom de *faisan verdâtre de Cayenne*, et qu'on appelle communément *marail* dans cette île, pourrait être la femelle, ou du moins une variété de l'espèce de l'yacou, car j'y retrouve plusieurs rapports

a. Marcgrave dit positivement *crura longa*, à l'endroit cité.
b. *Oculi nigrescentes*, dit Marcgrave; *Of a dark dirty orange colour*, dit M. Edwards.
c. Voyez Ray, *Synopsis avium*, p. 57.
d. Edwards, *Hist. nat. des oiseaux rares*, p. 13.

* *Penelope marail* (Linn.). — Ordre, genre, et sous-genre *id.*

marqués avec le guan de M. Edwards (pl. XIII), dans la grosseur, la couleur du plumage, la forme totale, à la huppe près, que la femelle ne doit point avoir, dans le port du corps, la longueur de la queue, le cercle de peau rousse autour des yeux[a], l'espace rouge et nu sous la gorge, la conformation des pieds et du bec, etc. J'avoue que j'y ai aussi aperçu quelques différences : les pennes de la queue sont en tuyaux d'orgue comme dans le faisan, et non point toutes égales comme dans le guan d'Edwards, et les ouvertures des narines ne sont pas si près de l'origine du bec ; mais on ne serait pas embarrassé de citer nombre d'espèces où la femelle diffère encore plus du mâle, et où il y a des variétés encore plus éloignées les unes des autres.

M. Aublet, qui a vu cet oiseau dans son pays natal, m'assure qu'il s'apprivoise très-aisément, et que sa chair est délicate et meilleure que celle du faisan, en ce qu'elle est plus succulente : il ajoute que c'est un véritable dindon, mais seulement plus petit que celui qui s'est naturalisé en Europe, et c'est un trait de conformité de plus qu'il a avec l'yacou d'avoir été pris pour un dindon.

Cet oiseau se trouve non-seulement à Cayenne, mais encore dans les pays qu'arrose la rivière des Amazones, du moins à en juger par l'identité de nom; car M. Barrère parle d'un marail des Amazones comme d'un oiseau dont le plumage est noir, le bec vert, et qui n'a point de queue[b]. Nous avons déjà vu dans l'histoire du hocco proprement dit, et du pierre de Cayenne, qu'il y avait dans ces espèces des individus sans queue, qu'on avait pris pour des femelles : cela serait-il vrai aussi des marails? Sur la plupart de ces oiseaux étrangers et si peu connus, on ne peut, si l'on est de bonne foi, parler qu'en hésitant et par conjecture.

VI. — LE CARACARA. *

J'appelle ainsi, d'après son propre cri, ce bel oiseau des Antilles dont le P. du Tertre a donné la description[c]. Si tous les oiseaux d'Amérique qui ont été pris pour des faisans doivent se rapporter aux hoccos, le caracara doit avoir place parmi ces derniers, car les Français des Antilles, et d'après eux le P. du Tertre, lui ont donné le nom de *faisan :* « Ce faisan, dit-il, est

a. Cette peau nue est bleue dans l'yacou, et rouge dans le marail; mais nous avons déjà observé la même variation de couleur d'un sexe à l'autre dans les membranes charnues de la peintade.

b. « Phasianus, niger, aburus, viridi rostro. » *France équin.*, p. 139. Je crois que cet auteur a entendu par le mot latin barbare, *aburus*, sans queue ; ou qu'il aura écrit *aburus* au lieu de *abrutus*, qui, comme *erutus*, pourrait signifier arraché, tronqué.

c. Le P. du Tertre, *Histoire générale des Antilles*, t. II, traité V, § VIII.

* « Le *caracara* de Buffon et de Du Tertre est l'*agami* (*psophia crepitans* Linn.). » (Cuvier.)

« un fort bel oiseau, gros comme un chapon[a], plus haut monté, sur des « pieds de paon ; il a le cou beaucoup plus long que celui d'un coq, et le « bec et la tête approchant de ceux du corbeau; il a toutes les plumes du « cou et du poitrail d'un beau bleu luisant, et aussi agréable que les plumes « des paons; tout le dos est d'un gris brun, et les ailes et la queue, qu'il a « assez courtes, sont noires.

« Quand cet oiseau est apprivoisé, il fait le maître dans la maison et en « chasse à coups de bec les poules d'Inde et les poules communes, et les tue « quelquefois; il en veut même aux chiens, qu'il becque en traître..... « J'en ai vu un..... qui était ennemi mortel des nègres, et n'en pouvait « souffrir un seul dans la case qu'il ne becquât par les jambes ou par les « pieds, jusqu'à en faire sortir le sang. » Ceux qui en ont mangé m'ont assuré que sa chair est aussi bonne que celle des faisans de France.

Comment M. Ray a-t-il pu soupçonner qu'un tel oiseau fût l'oiseau de proie dont parle Marcgrave sous le même nom de caracara[b]? Il est vrai qu'il fait la guerre aux poules, mais c'est seulement lorsqu'il est apprivoisé et pour les chasser, en un mot, comme il fait aux chiens et aux nègres : on reconnaît plutôt à cela le naturel jaloux d'un animal domestique qui ne souffre point ceux qui peuvent partager avec lui la faveur du maître, que les mœurs féroces d'un oiseau de proie qui se jette sur les autres oiseaux pour les déchirer et s'en nourrir : d'ailleurs, il n'est point ordinaire que la chair d'un oiseau de proie soit bonne à manger comme l'est celle de notre caracara ; enfin, il paraît que le caracara de Marcgrave[1] a la queue et les ailes beaucoup plus longues à proportion que celui du P. du Tertre.

VII. — LE CHACAMEL.*

Fernandez parle d'un oiseau qui est du même pays, et à peu près de la même grosseur que les précédents, et qui se nomme en langue mexicaine *chachalacamelt*, d'où j'ai formé le nom de chacamel, afin que du moins on puisse le prononcer : sa principale propriété est d'avoir le cri comme la poule ordinaire, ou plutôt comme plusieurs poules; car il est, dit-on, si fort et si continuel, qu'un seul de ces oiseaux fait autant de bruit qu'une basse-cour entière; et c'est de là que lui vient son nom mexicain, qui signi-

a. Comment le P. du Tertre, en parlant des oiseaux de cette grosseur, a-t-il pu les désigner sous le nom de certains petits oiseaux, comme il le fait à l'endroit cité, p. 255?

b. Marcgrave, *Historia Avium Brasil.*, pag. 211.

1. Le *caracara* de Marcgrave (*falco brasiliensis*) est un oiseau de proie, et par conséquent un oiseau très-différent en effet du *caracara* des Antilles. (Voyez la nomenclature ci-dessus.)

* *Crax vociferans* (Linn.) — « Le *chacamel* de Buffon, fondé sur une indication vague « de Fernandez, n'a rien d'assez authentique. Sonnini croit même que ce pourrait être le *falco* « *vulturinus*. » (Cuvier.)

fie *oiseau criard :* il est brun sur le dos, blanc tirant au brun sous le ventre, et le bec et les pieds sont bleuâtres.

Le chacamel se tient ordinairement sur les montagnes, comme la plupart des hoccos, et y élève ses petits [a].

VIII. — LE PARRAKA * ET L'HOITLALLOTL. **

Autant qu'on peut en juger par les indications incomplètes de Fernandez et de Barrère, on peut, ce me semble, rapporter ici : 1° le parraka du dernier qu'il appelle *faisan*, et dont il dit que les plumes de la tête sont de couleur fauve, et lui forment une espèce de huppe [b] ; 2° l'hoitlallotl ou oiseau long du premier [c], lequel habite les plus chaudes contrées du Mexique : cet oiseau a la queue longue, les ailes courtes et le vol pesant, comme la plupart des précédents, mais il devance à la course les chevaux les plus vites ; il est moins grand que les hoccos, n'ayant que dix-huit pouces de longueur du bout du bec au bout de la queue ; sa couleur générale est le blanc tirant au fauve ; les environs de la queue ont du noir mêlé de quelques taches blanches ; mais la queue elle-même est d'un vert changeant, et qui a des reflets à peu près comme les plumes du paon.

Au fond, ces oiseaux sont trop peu connus pour qu'on puisse les rapporter sûrement à leur véritable espèce ; je ne les place ici que parce que le peu que l'on sait de leurs qualités les rapproche plus des oiseaux dont nous venons de parler que de tous les autres ; c'est à l'observation à fixer leur véritable place : en attendant, je croirai avoir assez fait si ce que j'en dis ici peut inspirer aux personnes qui se trouveront à portée l'envie de les connaître mieux, et d'en donner une histoire plus complète.

LES PERDRIX.

Les espèces les plus généralement connues sont souvent celles dont l'histoire est le plus difficile à débrouiller, parce que ce sont celles auxquelles chacun rapporte naturellement les espèces inconnues qui se présentent la première fois, pour peu qu'on y aperçoive quelques traits de conformité, et sans faire beaucoup d'attention aux traits de dissemblance souvent plus nombreux ; en sorte que de ce bizarre assemblage d'êtres qui se rappro-

a. Voyez Fernandez, ***Hist. Avi. nov. Hispaniæ,*** cap. XLI.

b. Barrère, « Phasianus vertice fulvo, cirrato. » *France équinoxiale,* p. 140.

c. Fernandez, ***Hist. Avi. nov. Hispaniæ***, cap. LII, pag. 25.

* ***Phasianus parraqua*** (Lath.). Voyez la nomenclature de la p. 426.

** ***Phasianus mexicanus*** (Linn.). — Espèce encore mal déterminée.

chent par quelques rapports superficiels, mais qui se repoussent par des différences plus considérables, il ne peut résulter qu'un chaos de contradictions d'autant plus révoltantes que l'on citera plus de faits particuliers de l'histoire de chacun, la plupart de ces faits étant contraires entre eux, et d'une absurbe incompatibilité lorsqu'on veut les appliquer à une seule espèce, ou même à un seul genre : nous avons vu plus d'un exemple de cet inconvénient dans les articles que nous avons traités ci-dessus, et il y a grande apparence que celui que va nous fournir l'article de la perdrix ne sera pas le dernier.

Je prends pour base de ce que j'ai à dire des perdrix, et pour première espèce de ce genre, celle de notre perdrix grise, comme étant la plus connue, et par conséquent la plus propre à servir d'objet de comparaison pour bien juger de tous les autres oiseaux dont on a voulu faire des perdrix : j'y reconnais une variété et trois races constantes.

Je regarde comme races constantes : 1° la perdrix grise ordinaire, et comme variété de cette race celle que M. Brisson appelle *perdrix grise blanche* [a]; 2° la perdrix de Damas, non celle de Belon [b], qui est une gelinotte, mais celle d'Aldrovande [c], qui est plus petite que notre perdrix grise, et qui me paraît être la même que la petite perdrix de passage qui est bien connue de nos chasseurs; 3° la perdrix de montagne, qui semble faire la nuance entre les perdrix grises et les rouges.

J'admets pour seconde espèce celle de la perdrix rouge, dans laquelle je reconnais deux races constantes répandues en France, une variété et deux races étrangères.

Les deux races constantes de perdrix rouges du pays sont : 1° la perdrix rouge proprement dite;

2° La bartavelle.

Et les deux races ou espèces étrangères, sont : 1° la perdrix rouge de Barbarie d'Edwards.

2° La perdrix de roche qu'on trouve sur les bords de la Gambia.

Et comme le plumage de la perdrix rouge est sujet à prendre du blanc de même que celui de la perdrix grise, il en résulte dans cette espèce une variété parfaitement analogue à celle que j'ai reconnue dans l'espèce grise ordinaire.

J'exclus de ce genre plusieurs espèces qui y ont été rapportées mal à propos :

1° Le francolin, que nous avons cru devoir séparer de la perdrix, parce qu'il en diffère non-seulement par la forme totale, mais encore par quelques caractères particuliers, tels que les éperons, etc.

a. Brisson, *Ornithologie*, t. I, p. 223.
b. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 258.
c. Aldrovande, *Ornithologia*, t. II, pag. 143.

2° L'oiseau appelé par M. Brisson *perdrix du Sénégal*, et dont il a fait sa huitième perdrix[a] : cet oiseau nous paraît avoir plus de rapport avec les francolins qu'avec les perdrix, et comme c'est une espèce particulière qui a deux ergots à chaque jambe, nous lui donnerons le nom de *bis-ergot*.

3° La perdrix rouge d'Afrique.

4° La troisième espèce étrangère donnée par M. Brisson sous le nom de *grosse perdrix du Brésil*[b], qu'il croit être le *macucagua* de Marcgrave[c], puisqu'il en copie la description, et qu'il confond mal à propos avec l'agami de Cayenne, lequel est un oiseau tout différent, et du macucagua et de la perdrix.

5° L'yambou de Marcgrave[d], qui est la perdrix du Brésil de M. Brisson, et qui n'a ni la forme, ni les habitudes, ni les propriétés des perdrix, puisque, selon M. Brisson lui-même[e], il a le bec allongé, qu'il se perche sur les arbres et que ses œufs sont bleus.

6° La perdrix d'Amérique de Catesby[f] et de M. Brisson[g], laquelle se perche aussi et fréquente les bois plus que les pays découverts, ce qui ne convient guère aux perdrix que nous connaissons.

7° Une multitude d'oiseaux d'Amérique que le peuple ou les voyageurs ont jugé à propos d'appeler *perdrix*, d'après des ressemblances très-légères, et encore plus légèrement observées : tels sont les oiseaux qu'on appelle à la Guadeloupe *perdrix rousses*, *perdrix noires* et *perdrix grises*, quoique, selon le témoignage des personnes plus instruites, ce soient des pigeons ou des tourterelles, puisqu'ils n'ont ni le bec, ni la chair des perdrix, qu'ils se perchent sur les arbres, qu'ils y font leur nid, qu'ils ne pondent que deux œufs, que leurs petits ne courent point dès qu'ils sont éclos, mais que les père et mère les nourrissent dans le nid, comme font les tourterelles[h]; telles sont encore, selon toute apparence, ces perdrix à tête bleue que Careri a vues dans les montagnes de la Havane[i]; tels sont les *manbouris*, les *pégassous*, les *pégacans* de Léry, et peut-être quelques-unes des perdrix d'Amérique, que j'ai rapportées au genre des perdrix sur la foi des auteurs, lorsque leur témoignage n'était point contredit par les faits, quoiqu'il le soit, à mon avis, par la loi du climat, à laquelle un oiseau aussi pesant que la perdrix ne peut guère manquer d'être assujetti.

a. Brisson, *Ornithologie*, t. I, p. 231.
b. *Idem*, *ibidem*, p. 227, espèce v.
c. Marcgrave, *Historia Avium Brasil.*, pag. 213.
d. *Idem*, *ibidem*, p. 192.
e. Brisson, *Ornithologie*, t. I, page 227.
f. Catesby, *Appendix*, planche xii, avec une figure coloriée.
g. Brisson, *Ornithologie*, t. I, page 230.
h. Voyez le P. du Tertre, *Histoire générale des Antilles*, t. II, p. 254.
i. Gemelli Careri, *Voyages.....*, t. VI, p. 326.



[illegible]



[illegible]

LA PERDRIX GRISE. *

Quoique Aldrovande, jugeant des autres pays par celui qu'il habitait, dise que les perdrix grises sont communes partout, il est certain néanmoins qu'il n'y en a point dans l'île de Crète[a], et il est probable qu'il n'y en a jamais eu dans la Grèce, puisque Athénée marque de la surprise de ce que toutes les perdrix d'Italie n'avaient pas le bec rouge, comme elles l'avaient en Grèce[b] : elles ne sont pas même également communes dans toutes les parties de l'Europe; et il paraît, en général, qu'elles fuient la grande chaleur comme le grand froid, car on n'en voit point en Afrique, ni en Laponie[c]; et les provinces les plus tempérées de la France et de l'Allemagne sont celles où elles abondent le plus; il est vrai que Boterius a dit qu'il n'y avait point de perdrix en Irlande[d]; mais cela doit s'entendre des perdrix rouges, qui ne se trouvent pas même en Angleterre (selon les meilleurs auteurs de cette nation), et qui ne se sont pas encore avancées de ce côté-là au delà des îles de Jersey et de Guernesey. La perdrix grise est assez répandue en Suède, où M. Linnæus dit qu'elle passe l'hiver sous la neige dans des espèces de clapiers qui ont deux ouvertures[e] : cette manière d'hiverner sous la neige ressemble fort à la perdrix blanche dont nous avons donné l'histoire sous le nom de *lagopède;* et si ce fait n'était point attesté par un homme de la réputation de M. Linnæus, j'y soupçonnerais quelque méprise, d'autant plus qu'en France les longs hivers, et surtout ceux où il tombe beaucoup de neige, détruisent une grande quantité de perdrix; enfin, comme c'est un oiseau fort pesant, je doute qu'il ait passé en Amérique, et je soupçonne que les oiseaux du Nouveau-Monde, qu'on a voulu rapporter au genre des perdrix, en seront séparés dès qu'ils seront mieux connus.

La perdrix grise diffère à bien des égards de la rouge; mais ce qui m'autorise principalement à en faire deux espèces distinctes, c'est que, selon la remarque du petit nombre des chasseurs qui savent observer, quoiqu'elles se tiennent quelquefois dans les mêmes endroits, elles ne se mêlent point l'une avec l'autre, et que si l'on a vu quelquefois un mâle vacant de l'une des deux espèces s'attacher à une paire de l'autre espèce, la suivre et donner des marques d'empressement et même de jalousie, jamais on ne l'a vu

a. Voyez les *Observations* de Belon, liv. I, chap. X.

b. Voyez Gessner, *de Avibus*, pag. 680.

c. La Barbinais le Gentil nous apprend qu'on a tenté inutilement de peupler l'île Bourbon de perdrix. *Voyage autour du monde*, t. II, p. 104.

d. Voyez Aldrovande, *Ornithologia*, t. II, pag. 110.

e. Voyez Linnæus, *Systema naturæ*, édit. X, pag. 160.

* *Tetrao perdix* (Linn.). — *Perdix cinerea* (Lath.). — Ordre *id.*, genre *Tetras*, sous-genre *Perdrix* (Cuv.).

s'accoupler avec la femelle, quoiqu'il éprouvât tout ce qu'une privation forcée et le spectacle perpétuel d'un couple heureux pouvaient ajouter au penchant de la nature et aux influences du printemps.

La perdrix grise est aussi d'un naturel plus doux que la rouge[a] et n'est point difficile à apprivoiser : lorsqu'elle n'est point tourmentée, elle se familiarise aisément avec l'homme ; cependant on n'en a jamais formé de troupeaux qui sussent se laisser conduire comme font les perdrix rouges ; car Olina nous avertit que c'est de cette dernière espèce qu'on doit entendre ce que les voyageurs nous disent en général de ces nombreux troupeaux de perdrix qu'on élève dans quelques îles de la Méditerranée[b]. Les perdrix grises ont aussi l'instinct plus social entre elles, car chaque famille vit toujours réunie en une seule bande, qu'on appelle *volée* ou *compagnie*, jusqu'au temps où l'amour, qui l'avait formée, la divise pour en unir les membres plus étroitement deux à deux : celles même, dont par quelque accident les pontes n'ont point réussi, se rejoignant ensemble et aux débris des compagnies qui ont le plus souffert, forment sur la fin de l'été de nouvelles compagnies souvent plus nombreuses que les premières et qui subsistent jusqu'à la pariade de l'année suivante.

Ces oiseaux se plaisent dans les pays à blé et surtout dans ceux où les terres sont bien cultivées et marnées, sans doute parce qu'ils y trouvent une nourriture plus abondante soit en grains, soit en insectes, ou peut-être aussi parce que les sels de la marne, qui contribuent si fort à la fécondité du sol, sont analogues à leur tempérament ou à leur goût ; les perdrix grises aiment la pleine campagne et ne se réfugient dans les taillis et les vignes que lorsqu'elles sont poursuivies par le chasseur ou par l'oiseau de proie ; mais jamais elles ne s'enfoncent dans les forêts, et l'on dit même assez communément qu'elles ne passent jamais la nuit dans les buissons ni dans les vignes : cependant on a trouvé un nid de perdrix dans un buisson, au pied d'une vigne. Elles commencent à s'apparier dès la fin de l'hiver, après les grandes gelées, c'est-à-dire que chaque mâle cherche alors à s'assortir avec une femelle ; mais ce nouvel arrangement ne se fait pas sans qu'il y ait entre les mâles, et quelquefois entre les femelles, des combats fort vifs. Faire la guerre et l'amour ne sont presqu'une même chose pour la plupart des animaux, et surtout pour ceux en qui l'amour est un besoin aussi pressant qu'il l'est pour la perdrix : aussi les femelles de cette espèce pondent-elles sans avoir eu de commerce avec le mâle, comme les poules ordinaires. Lorsque les perdrix sont une fois appariées, elles ne se quittent plus et vivent dans une union et une fidélité à toute épreuve. Quelquefois, lors-

a. M. Ray dit le contraire, p. 57 de son *Synopsis*; mais comme il avoue qu'il n'y a point de perdrix rouges en Angleterre, il n'a pas été à portée de faire la comparaison par lui-même, comme l'ont faite les observateurs d'après qui je parle.

b. Olina, page 57.

que après la pariade il survient des froids un peu vifs, toutes ces paires se réunissent et se reforment en compagnie.

Les perdrix grises ne s'accouplent guère, du moins en France, que sur la fin de mars, plus d'un mois après qu'elles ont commencé de s'apparier, et elles ne se mettent à pondre que dans les mois de mai et même de juin, lorsque l'hiver a été long : en général, elles font leur nid sans beaucoup de soins et d'apprêts ; un peu d'herbe et de paille grossièrement arrangées dans le pas d'un bœuf ou d'un cheval, quelquefois même celle qui s'y trouve naturellement, il ne leur en faut pas davantage : cependant on a remarqué que les femelles un peu âgées, et déjà instruites par l'expérience des pontes précédentes, apportaient plus de précaution que les toutes jeunes, soit pour garantir le nid des eaux qui pourraient le submerger, soit pour le mettre en sûreté contre leurs ennemis, en choisissant un endroit un peu élevé, et défendu naturellement par des broussailles. Elles pondent ordinairement de quinze à vingt œufs, et quelquefois jusqu'à vingt-cinq ; mais les couvées des toutes jeunes et celles des vieilles sont beaucoup moins nombreuses, ainsi que les secondes couvées que des perdrix de bon âge recommencent lorsque la première n'a pas réussi, et qu'on appelle en certains pays des *recoquées*. Ces œufs sont à peu près de la couleur de ceux de pigeon : Pline dit qu'ils sont blancs[a]. La durée de l'incubation est d'environ trois semaines, un peu plus, un peu moins, suivant les degrés de chaleur.

La femelle se charge seule de couver, et pendant ce temps elle éprouve une mue considérable, car presque toutes les plumes du ventre lui tombent : elle couve avec beaucoup d'assiduité, et on prétend qu'elle ne quitte jamais ses œufs sans les couvrir de feuilles. Le mâle se tient ordinairement à portée du nid, attentif à sa femelle et toujours prêt à l'accompagner lorsqu'elle se lève pour aller chercher de la nourriture, et son attachement est si fidèle et si pur, qu'il préfère ces devoirs pénibles à des plaisirs faciles que lui annoncent les cris répétés des autres perdrix, auxquels il répond quelquefois, mais qui ne lui font jamais abandonner sa femelle pour suivre l'étrangère. Au bout du temps marqué, lorsque la saison est favorable et que la couvée va bien, les petits percent leur coque assez facilement, courent au moment même qu'ils éclosent, et souvent emportent avec eux une partie de leur coquille ; mais il arrive aussi quelquefois qu'ils ne peuvent forcer leur prison, et qu'ils meurent à la peine : dans ce cas, on trouve les plumes du jeune oiseau collées contre les parois intérieures de l'œuf, et cela doit arriver nécessairement toutes les fois que l'œuf a éprouvé une chaleur trop forte. Pour remédier à cet inconvénient, on met les œufs dans l'eau pendant cinq ou six minutes ; l'œuf pompe à travers sa coquille

a. Pline, lib. x, cap. LII.

les parties les plus ténues de l'eau, et l'effet de cette humidité est de disposer les plumes qui sont collées à la coquille à s'en détacher plus facilement : peut-être aussi que cette espèce de bain rafraîchit le jeune oiseau, et lui donne assez de force pour briser sa coquille avec le bec. Il en est de même des pigeons, et probablement de plusieurs oiseaux utiles dont on pourra sauver un grand nombre par le procédé que je viens d'indiquer, ou par quelque autre procédé analogue.

Le mâle, qui n'a point pris de part au soin de couver les œufs, partage avec la mère celui d'élever les petits ; ils les mènent en commun, les appellent sans cesse, leur montrent la nourriture qui leur convient, et leur apprennent à se la procurer en grattant la terre avec leurs ongles. Il n'est pas rare de les trouver accroupis l'un auprès de l'autre, et couvrant de leurs ailes leurs petits poussins, dont les têtes sortent de tous côtés avec des yeux fort vifs : dans ce cas, le père et la mère se déterminent difficilement à partir, et un chasseur qui aime la conservation du gibier se détermine encore plus difficilement à les troubler dans une fonction si intéressante ; mais enfin si un chien s'emporte et qu'il les approche de trop près, c'est toujours le mâle qui part le premier en poussant des cris particuliers, réservés pour cette seule circonstance ; il ne manque guère de se poser à trente ou quarante pas, et on en a vu plusieurs fois revenir sur le chien en battant des ailes, tant l'amour paternel inspire de courage aux animaux les plus timides ! Mais quelquefois il inspire encore à ceux-ci une sorte de prudence, et des moyens combinés pour sauver leur couvée : on a vu le mâle, après s'être présenté, prendre la fuite, mais fuir pesamment et en traînant l'aile, comme pour attirer l'ennemi par l'espérance d'une proie facile ; et, fuyant toujours assez pour n'être point pris, mais assez pour décourager le chasseur, il l'écarte de plus en plus de la couvée : d'autre côté, la femelle, qui part un instant après le mâle, s'éloigne beaucoup plus, et toujours dans une autre direction ; à peine s'est-elle abattue, qu'elle revient sur le champ en courant le long des sillons, et s'approche de ses petits, qui se sont blottis chacun de son côté dans les herbes et dans les feuilles ; elle les rassemble promptement, et avant que le chien qui s'est emporté après le mâle ait eu le temps de revenir, elle les a déjà emmenés fort loin, sans que le chasseur ait entendu le moindre bruit. C'est une remarque assez généralement vraie parmi les animaux, que l'ardeur qu'ils éprouvent pour l'acte de la génération est la mesure des soins qu'ils prennent pour le produit de cet acte : tout est conséquent dans la nature, et la perdrix en est un exemple ; car il y a peu d'oiseaux aussi lascifs, comme il en est peu qui soignent leurs petits avec une vigilance plus assidue et plus courageuse. Cet amour de la couvée dégénère quelquefois en fureur contre les couvées étrangères, que la mère poursuit souvent et maltraite à grands coups de bec.

Les perdreaux ont les pieds jaunes en naissant; cette couleur s'éclaircit ensuite et devient blanchâtre, puis elle brunit, et enfin devient tout à fait noire dans les perdrix de trois ou quatre ans : c'est un moyen de connaître toujours leur âge ; on le connaît encore à la forme de la dernière plume de l'aile, laquelle est pointue après la première mue, et qui l'année suivante est entièrement arrondie.

La première nourriture des perdreaux, ce sont les œufs de fourmis, les petits insectes qu'ils trouvent sur la terre et les herbes : ceux qu'on nourrit dans les maisons refusent la graine assez longtemps, et il y a apparence que c'est leur dernière nourriture; à tout âge, ils préfèrent la laitue, la chicorée, le mouron, le laitron, le seneçon et même la pointe des blés verts; dès le mois de novembre on leur en trouve le jabot rempli, et pendant l'hiver ils savent bien l'aller chercher sous la neige : lorsqu'elle est endurcie par la gelée, ils sont réduits à aller auprès des fontaines chaudes, qui ne sont point glacées, et à vivre des herbes qui croissent sur leurs bords et qui leur sont très-contraires; en été on ne les voit pas boire.

Ce n'est qu'après trois mois passés que les jeunes perdreaux poussent le rouge; car les perdrix grises ont aussi du rouge à côté des tempes entre l'œil et l'oreille, et le moment où ce rouge commence à paraître est un temps de crise pour ces oiseaux comme pour tous les autres qui sont dans ce cas : cette crise annonce l'âge adulte. Avant ce temps ils sont délicats, ont peu d'aile et craignent beaucoup l'humidité; mais après qu'il est passé ils deviennent robustes, commencent à avoir de l'aile, à partir tous ensemble, à ne se plus quitter, et, si l'on est parvenu à disperser la compagnie, ils savent se réunir malgré toutes les précautions du chasseur.

C'est en se rappelant qu'ils se réunissent. Tout le monde connaît le chant des perdrix, qui est fort peu agréable; c'est moins un chant ou un ramage, qu'un cri aigre imitant assez bien le bruit d'une scie; et ce n'est pas sans intention que les mythologistes ont métamorphosé en perdrix l'inventeur de cet instrument[a] : le chant du mâle ne diffère de celui de la femelle qu'en ce qu'il est plus fort et plus traînant; le mâle se distingue encore de la femelle par un éperon obtus qu'il a à chaque pied, et par une marque noire en forme de fer à cheval, qu'il a sous le ventre, et que la femelle n'a pas.

Dans cette espèce, comme dans beaucoup d'autres, il naît plus de mâles que de femelles[b]; et il importe, pour la réussite des couvées, de détruire les mâles surnuméraires, qui ne font que troubler les paires assorties et nuire à la propagation. La manière la plus usitée de les prendre, c'est de les faire rappeler au temps de la pariade par une femelle à qui, dans cette circonstance, on donne le nom de *chanterelle :* la meilleure, pour cet

a. Ovide, *Métamorphoses*, liv. VIII.
b. Cela va à environ un tiers de plus, selon M. Leroy.

usage, est celle qui a été prise vieille; les mâles accourent à sa voix et se livrent aux chasseurs, ou donnent dans les piéges qu'on leur a tendus: cet appeau naturel les attire si puissamment, qu'on en a vu venir sur le toit des maisons et jusque sur l'épaule de l'oiseleur. Parmi les piéges qu'on peut leur tendre pour s'en rendre maître, le plus sûr et le moins sujet à inconvénients, c'est la tonnelle, espèce de grande nasse où sont poussées les perdrix par un homme déguisé à peu près en vache, et, pour que l'illusion soit plus complète, tenant en sa main une de ces petites clochettes qu'on met au cou du bétail[a] : lorsqu'elles sont engagées dans les filets, on choisit à la main les mâles superflus, quelquefois même tous les mâles, et on donne la liberté aux femelles.

Les perdrix grises sont oiseaux sédentaires, qui non-seulement restent dans le même pays, mais qui s'écartent le moins qu'ils peuvent du canton où ils ont passé leur jeunesse, et qui y reviennent toujours : elles craignent beaucoup l'oiseau de proie; lorsqu'elles l'ont aperçu, elles se mettent en tas les unes contre les autres et tiennent ferme, quoique l'oiseau, qui les voit aussi fort bien, les approche de très-près en rasant la terre, pour tâcher d'en faire partir quelqu'une et de la prendre au vol. Au milieu de tant d'ennemis et de dangers, on sent bien qu'il en est peu qui vivent âge de perdrix : quelques-uns fixent la durée de leur vie à sept années, et prétendent que la force de l'âge et le temps de la pleine ponte est de deux à trois ans, et qu'à six elles ne pondent plus. Olina dit qu'elles vivent douze ou quinze ans.

On a tenté avec succès de les multiplier dans les parcs pour en peupler ensuite les terres qui en étaient dénuées, et l'on a reconnu qu'on pouvait les élever à très-peu près comme nous avons dit qu'on élevait les faisans : seulement il ne faut pas compter sur les œufs des perdrix domestiques. Il est rare qu'elles pondent dans cet état, encore plus rare qu'elles s'apparient et s'accouplent, mais on ne les a jamais vues couver en prison, je veux dire renfermées dans ces parquets où les faisans multiplient si aisément. On est donc réduit à faire chercher par la campagne des œufs de perdrix sauvages, et à les faire couver par des poules ordinaires : chaque poule peut en faire éclore environ deux douzaines, et mener pareil nombre de petits après qu'ils sont éclos; ils suivront cette étrangère comme ils auraient suivi leur propre mère, mais ils ne reconnaissent pas si bien sa voix : ils la reconnaissent cependant jusqu'à un certain point, et une perdrix ainsi élevée en conserve toute sa vie l'habitude de chanter aussitôt qu'elle entend des poules.

Les perdreaux gris sont beaucoup moins délicats à élever que les rouges, et moins sujets aux maladies, au moins dans notre pays, ce qui ferait croire

a. Voyez Olina, page 57.

que c'est leur climat naturel. Il n'est pas même nécessaire de leur donner des œufs de fourmis, et l'on peut les nourrir, comme les poulets ordinaires, avec la mie de pain, les œufs durs, etc. Lorsqu'ils sont assez forts et qu'ils commencent à trouver par eux-mêmes leur subsistance, on les lâche dans l'endroit même où on les a élevés, et dont, comme je l'ai dit, ils ne s'éloignent jamais beaucoup.

La chair de la perdrix grise est connue depuis très-longtemps pour être une nourriture exquise et salutaire; elle a deux bonnes qualités qui sont rarement réunies, c'est d'être succulente sans être grasse. Ces oiseaux ont vingt-deux pennes à chaque aile, et dix-huit à la queue, dont les quatre du milieu sont de la couleur du dos [a].

Les ouvertures des narines, qui se trouvent à la base du bec, sont plus qu'à demi recouvertes par un opercule de même couleur que le bec, mais d'une substance plus molle, comme dans les poules. L'espace sans plumes qui est entre l'œil et l'oreille est d'un rouge plus vif dans le mâle que dans la femelle.

Le tube intestinal a environ deux pieds et demi de long, les deux *cœcums* cinq à six pouces chacun. Le jabot est fort petit [b], et le gésier se trouve plein de graviers mêlés avec la nourriture, comme c'est l'ordinaire dans les granivores.

LA PERDRIX GRISE BLANCHE. *

Cette perdrix [c] a été connue d'Aristote [d] et observée par Scaliger [e], puisque tous deux parlent de perdrix blanche, et on ne peut point soupçonner que ni l'un ni l'autre ait voulu parler du lagopède appelé mal à propos *perdrix blanche* par quelques-uns; car, pour ce qui regarde Aristote, il ne pouvait avoir en vue le lagopède, qui est étranger à la Grèce, à l'Asie et à tous les pays où il avait des correspondances; et, ce qui le prouve, c'est qu'il n'a jamais parlé de la propriété caractéristique de cet oiseau, qui est d'avoir les pieds velus jusque sous les doigts; et à l'égard de Scaliger, il n'a pu confondre ces deux espèces, puisque, dans le même chapitre où il parle de la perdrix blanche qu'il a mangée, il parle un peu plus bas et fort au long

a. Willughby, page 120.

b. « Ingluvies ampla, » dit Willughby, page 120; mais les perdrix que j'ai fait ouvrir l'avaient fort petit.

c. Voyez Brisson, *Ornithologie*, t. I, p. 223.

d. « Jam enim perdix visa est alba, et corvus, et passer. » Aristote, *de Generatione animalium*, lib. V, cap. VI.

e. Scaliger, *Exercitationes in Cardanum*, Exercit. 59. « Perdices albas ut lepores citavimus. »

* Simple variété de la *perdrix grise*.

du *lagopus* de Pline, qui a les pieds couverts de plumes et qui est notre vrai lagopède [a].

Au reste, il s'en faut bien que la perdrix grise blanche soit aussi blanche que le lagopède : il n'y a que le fond de son plumage qui soit de cette couleur, et l'on voit sur ce fond blanc les mêmes mouchetures que dans la perdrix grise, et distribuées dans le même ordre; mais ce qui achève de démontrer que cette différence dans la couleur du plumage n'est qu'une altération accidentelle, un effet particulier, en un mot une variété proprement dite et qui n'empêche point qu'on ne doive regarder la perdrix blanche comme appartenant à l'espèce de la perdrix grise, c'est que selon les naturalistes, et même selon les chasseurs, elle se mêle et va de compagnie avec elle. Un de mes amis [b] en a vu une compagnie de dix ou douze qui étaient toutes blanches, et les a aussi vues se mêler avec les grises au temps de la pariade; ces perdrix blanches avaient les yeux ou plutôt les prunelles rouges, comme les ont les lapins blancs, les souris blanches, etc.; leur bec et leurs pieds étaient de couleur de plomb.

LA PETITE PERDRIX GRISE.*

J'appelle ainsi la perdrix de Damas d'Aldrovande, qui est probablement la même que la petite perdrix de passage qui se montre de temps en temps en différentes provinces de France.

Elle ne diffère pas seulement de la perdrix grise par sa taille, qui est constamment plus petite, mais encore par son bec qui est plus allongé, par la couleur jaune de ses pieds, et surtout par l'habitude qu'elle a de changer de lieu et de voyager. On en voit quelquefois dans la Brie et ailleurs passer par bandes très-nombreuses et poursuivre leur chemin sans s'arrêter. Un chasseur des environs de Montbard, qui chassait à la chanterelle au mois de mars dernier (1770), en vit une volée de cent cinquante ou deux cents qui parut se détourner, attirée par le cri de la chanterelle; mais qui, dès le lendemain, avait entièrement disparu. Ce seul fait, qui est très-certain, annonce et les rapports et les différences qu'il y a entre ces deux perdrix : les rapports, puisque ces perdrix étrangères furent attirées par le chant d'une perdrix grise; les différences, puisque ces étrangères traversèrent si rapidement un pays qui convient aux perdrix grises et même aux rouges,

a. Scaliger, *Exercitationes in Cardanum*, Exercit. 59.
b. M. Leroy, lieutenant des chasses de Versailles.

* *Tetrao damascenus* (Gmel.). — *Perdix damascena* (Lath.). — Simple variété encore de la *perdrix grise*.

les unes et les autres y demeurant toute l'année; et ces différences supposent un autre instinct, et par conséquent une autre organisation, et au moins une autre race.

Il ne faut pas confondre cette perdrix de Damas ou de Syrie, avec la *syroperdix* d'Élien [a], que l'on trouvait aux environs d'Antioche, qui avait le plumage noir, le bec de couleur fauve, la chair plus compacte et de meilleur goût, et le naturel plus sauvage que les autres perdrix; car les couleurs, comme l'on voit, ne se rapportent point; et Élien ne dit pas que sa *syroperdix* soit un oiseau de passage; il ajoute, comme une singularité, qu'elle mangeait des pierres, ce qui cependant est assez ordinaire dans les granivores. Scaliger rapporte, comme témoin oculaire, un fait beaucoup plus singulier qui a rapport à celui-ci; c'est que dans un canton de la Gascogne, où le terrain est fort sablonneux, la chair des perdrix était remplie d'une quantité de petits grains de sable fort incommodes [b].

LA PERDRIX DE MONTAGNE.*

Je fais une race distincte de cette perdrix, parce qu'elle ne ressemble ni à l'espèce grise ni à la rouge; mais il serait difficile d'assigner celle de ces deux espèces à laquelle elle doit se rapporter; car si d'un côté l'on assure qu'elle se mêle quelquefois avec les perdrix grises [c], d'un autre côté sa demeure ordinaire sur les montagnes, et la couleur rouge de son bec et de ses pieds la rapproche aussi beaucoup des perdrix rouges, avec qui je soupçonne fort qu'elle se mêle comme avec les grises; et par ces raisons je suis porté à la regarder comme une race intermédiaire entre ces deux espèces principales : elle est à peu près de la grosseur de la perdrix grise, et elle a vingt pennes à la queue.

LES PERDRIX ROUGES.

LA BARTAVELLE OU PERDRIX GRECQUE.**

C'est aux perdrix rouges, et principalement à la bartavelle, que doit se rapporter tout ce que les anciens ont dit de la perdrix. Aristote devait

a. Élien, *de Naturâ animalium*, lib. XVI, cap. VII.
b. Scaliger, *Comm. in P. L. ari. de Plant.*
c. Voyez Brisson, *Ornithologie*, t. I, p. 226.

* *Tetrao montanus* (Gmel.). — *Perdix montana* (Briss.). — « La *perdrix de montagne*, n'est, selon M. Bonnelli, qu'une variété de la *perdrix grise.* » (Cuvier.)
** *Perdix græca* (Briss.). — *Perdix saxatilis* (Meyer.)

mieux connaître la perdrix grecque qu'aucune autre, et ne pouvait guère connaître que des perdrix rouges, puisque ce sont les seules qui se trouvent dans la Grèce, dans les îles de la Méditerranée [a], et, selon toute apparence, dans la partie de l'Asie conquise par Alexandre, laquelle est à peu près située sous le même climat que la Grèce et la Méditerranée [b], et qui était probablement celle où Aristote avait ses principales correspondances. A l'égard des naturalistes qui sont venus depuis, tels que Pline, Athénée, etc., on voit assez clairement que, quoiqu'ils connussent en Italie des perdrix autres que des rouges [c], ils se sont contentés de copier ce qu'Aristote avait dit des perdrix rouges. Il est vrai que ce dernier reconnaît une différence dans le chant des perdrix [d]; mais on ne peut en conclure légitimement une différence dans l'espèce; car la diversité du chant dépend souvent de celle de l'âge et du sexe; elle a lieu quelquefois dans le même individu, et elle peut être l'effet de quelque cause particulière, et même de l'influence du climat, selon les anciens eux-mêmes, puisque Athénée prétend que les perdrix qui passaient de l'Attique dans la Béotie se reconnaissaient à ce qu'elles avaient changé de cri [e] : d'ailleurs, Théophraste qui remarque aussi quelques variétés dans la voix des perdrix, relativement aux pays qu'elles habitent, suppose expressément que toutes ces perdrix ne sont point d'espèces différentes, puisqu'il parle de leurs différentes voix dans son livre *De varia voce Avium ejusdem generis* [f].

En examinant ce que les anciens ont dit ou répété de cet oiseau, j'y ai trouvé un assez grand nombre de faits vrais et d'observations exactes, mêlés d'exagérations et de fables, dont quelques modernes se sont moqués [g], ce qui n'était pas difficile, mais dont je me propose ici de rechercher le fondement dans les mœurs et le naturel même de la perdrix.

Aristote, après avoir dit que c'est un oiseau pulvérateur, qui a un jabot, un gésier et de très-petits *cæcums* [h], qui vit quinze ans et davantage [i], qui, de même que tous les autres oiseaux qui ont le vol pesant, ne construit point de nid, mais pond ses œufs à plate terre, sur un peu d'herbe ou de

a. Voyez Belon, *Nature des oiseaux*, p. 257.

b. Il paraît que la perdrix des pays habités ou connus par les juifs (depuis l'Égypte jusqu'à Babylone) était la perdrix rouge, ou du moins n'était pas la grise, puisqu'elle se tenait sur les montagnes. « Sicut persequitur perdix in montibus. » Reg., lib. I, cap. XXVI.

c. « Perdicum in Italiâ genus alterum est, corpore minus, colore obscurius, rostro non cin- « nabarino. » Athen.

d. « Aliæ Κακκαβίζουσι, aliæ Τρίζουσι. » Aristote, *Historia animalium*, lib. IV, cap. IX.

e. Voyez Gessner, *de Avibus*, pag. 671.

f. Il est aisé de voir que ces mots, *ejusdem generis*, signifient ici de la même espèce.

g. Voyez Willughby, *Ornithologia*, pag. 120.

h. Aristote, *Historia animalium*, lib. II, cap. ultimo; et lib. VI, cap. IV.

i. *Idem*, *ibidem*, lib. IX, cap. VII. Gaza a mis mal à propos vingt-cinq ans dans sa traduction, erreur qui a été copiée par Aldrovande, *Ornithologia*, lib. XIII, pag. 116, t. II. Athénée fait dire à Aristote que la femelle vit plus longtemps que le mâle, comme c'est l'ordinaire parmi les oiseaux. Voyez Gessner, *de Avibus*, pag. 674.

feuilles arrangées négligemment[a], et cependant en un lieu bien exposé et défendu contre les oiseaux de proie; que dans cette espèce, qui est très-lascive, les mâles se battent entre eux avec acharnement dans la saison de l'amour et ont alors les testicules très-apparents, tandis qu'ils sont à peine visibles en hiver[b]; que les femelles pondent des œufs sans avoir eu commerce avec le mâle[c]; que le mâle et la femelle s'accouplent en ouvrant le bec et tirant la langue[d]; que leur ponte ordinaire est de douze ou quinze œufs; qu'elles sont quelquefois si pressées de pondre que leurs œufs leur échappent partout où elles se trouvent[e]; Aristote, dis-je, après avoir dit toutes ces choses, qui sont incontestables et confirmées par le témoignage de nos observateurs, ajoute plusieurs circonstances où le vrai paraît être mêlé avec le faux, et qu'il suffit d'analyser pour en tirer la vérité, pure de tout mélange.

Il dit donc : 1° que les perdrix femelles déposent la plus grande partie de leurs œufs dans un lieu caché pour les garantir de la pétulance du mâle, qui cherche à les détruire comme faisant obstacle à ses plaisirs[f], ce qui a été traité de fable par Willughby[g]; mais, à mon avis, un peu trop absolument, puisqu'en distinguant le physique du moral, et séparant le fait observé de l'intention supposée, ce qu'Aristote a dit se trouve vrai à la lettre et se réduit à ceci : que la perdrix a, comme presque toutes les autres femelles parmi les oiseaux, l'instinct de cacher son nid, et que les mâles, surtout les surnuméraires, cherchant à s'accoupler au temps de l'incubation, ont porté plus d'une fois un préjudice notable à la couvée, sans autre intention que celle de jouir de la couveuse; c'est par cette raison que de tout temps on a recommandé la destruction de ces mâles surnuméraires comme un des moyens les plus efficaces de favoriser la multiplication de l'espèce, non-seulement des perdrix, mais de plusieurs autres oiseaux sauvages.

Aristote ajoute, en second lieu, que la perdrix femelle partage les œufs d'une seule ponte en deux couvées, qu'elle se charge de l'une et le mâle de l'autre jusqu'à la fin de l'éducation des petits qui en proviennent[h]; et cela contredit positivement l'instinct qu'il suppose au mâle, comme nous venons de le voir, de chercher à casser les œufs de sa femelle; mais en conciliant Aristote avec lui-même et avec la vérité, on peut dire que, comme la

a. Aristote, *Historia animalium*, lib. VI, cap. I.
b. *Idem, ibidem*, lib. III, cap. I.
c. *Idem, ibidem*.
d. *Idem, ibidem*, lib. V, cap. V. Avicenne a pris de là l'occasion de dire que les perdrix se préparaient par des baisers à des caresses plus intimes, comme les pigeons; mais c'est une erreur.
e. Aristote, *Historia animalium*, lib. IX, cap. VIII.
f. *Idem, ibidem*.
g. Willughby, *Ornithologia*, pag. 120.
h. Aristote, *Historia animalium*, lib. VI, cap. VIII.

perdrix femelle ne pond pas tous ses œufs dans le même endroit, puisqu'ils lui échappent souvent malgré elle partout où elle se trouve, et comme le mâle partage apparemment dans cette espèce, ou du moins dans quelques races de cette espèce, ainsi que dans la grise, le soin de l'éducation des petits, on aura pu croire qu'il partageait aussi ceux de l'incubation, et qu'il couvait à part tous les œufs qui n'étaient point sous la femelle.

Aristote dit, en troisième lieu, que les mâles se cochent les uns les autres, et même qu'ils cochent leurs petits aussitôt qu'ils sont en état de marcher [a], et l'on a mis cette assertion au rang des absurdités : cependant j'ai eu occasion de citer plus d'un exemple avéré de cet excès de nature, par lequel un mâle se sert d'un autre mâle et même de tout autre meuble [b] comme d'une femelle; et ce désordre doit avoir lieu, à plus forte raison, parmi des oiseaux aussi lascifs que les perdrix, dont les mâles, lorsqu'ils sont bien animés, ne peuvent entendre le cri de leurs femelles sans répandre leur liqueur séminale [c], et qui sont tellement transportés, et comme enivrés dans cette saison d'amour, que, malgré leur naturel sauvage, ils viennent quelquefois se poser jusque sur l'oiseleur; et combien leur ardeur n'est-elle pas plus vive dans un climat aussi chaud que celui de la Grèce, et lorsqu'ils ont été privés longtemps de femelles comme cela arrive au temps de l'incubation [d]!

Aristote dit, en quatrième lieu, que les perdrix femelles conçoivent et produisent des œufs lorsqu'elles se trouvent sous le vent de leurs mâles, ou lorsque ceux-ci passent au-dessus d'elles en volant, et même lorsqu'elles entendent leur voix [e]; et on a répandu du ridicule sur les paroles du philosophe grec, comme si elles eussent signifié qu'un courant d'air imprégné par les corpuscules fécondants du mâle, ou seulement mis en vibration par le son de sa voix, suffisait pour féconder réellement une femelle; tandis qu'elles ne veulent dire autre chose, sinon que les perdrix femelles ayant le tempérament assez chaud pour produire des œufs d'elles-mêmes et sans commerce avec le mâle, comme je l'ai remarqué ci-dessus, tout ce qui peut exciter leur tempérament doit augmenter encore en elles cette puissance; et l'on ne niera point que ce qui leur annonce la présence du mâle ne puisse et ne doive avoir cet effet, lequel d'ailleurs peut être produit par un simple moyen mécanique qu'Aristote nous enseigne [f], ou par le seul frottement qu'elles éprouvent en se vautrant dans la poussière.

D'après ces faits, il est aisé de concevoir que, quelque passion qu'ait la

a. Aristote, *Historia animalium*, lib. IX, cap. VIII.

b. Voyez ci-dessus l'histoire du coq, celle du lapin, et les *Glanures d'Edwards*, partie II, page 21.

c. Eustath apud Gessner. *de Avibus*, pag. 673.

d. Voyez Aristote, *Historia animalium*, *loco citato*.

e. *Ibidem*, lib. V, cap. V.

f. « Sed idem faciunt (nempe ova hypenemia seu zephyria pariunt), si digito genitale pal-« petur. » Aristote, *Historia animalium*, lib. VI, cap. II.

perdrix pour couver, elle en a quelquefois encore plus pour jouir, et que dans certaines circonstances, elle préférera le plaisir de se joindre à son mâle au devoir de faire éclore ses petits; il peut même arriver qu'elle quitte la couvée par amour pour la couvée même, ce sera lorsque voyant son mâle attentif à la voix d'une autre perdrix qui le rappelle, et prêt à l'aller trouver, elle vient s'offrir à ses désirs pour prévenir une inconstance qui serait nuisible à la famille; elle tâche de le rendre fidèle en le rendant heureux [a].

Élien a dit encore que lorsqu'on voulait faire combattre les mâles avec plus d'ardeur, c'était toujours en présence de leurs femelles, parce qu'un mâle, ajoute-t-il, aimerait mieux mourir que de montrer de la lâcheté en présence de sa femelle, ou que de paraître devant elle après avoir été vaincu [b]; mais c'est encore ici le cas de séparer le fait de l'intention : il est certain que la présence de la femelle anime les mâles au combat, non pas en leur inspirant un certain point d'honneur, mais parce qu'elle exalte en eux la jalousie toujours proportionnée dans les animaux au besoin de jouir; et nous venons de voir combien ce besoin est pressant dans les perdrix.

C'est ainsi qu'en distinguant le physique du moral, et les faits réels des suppositions précaires, on retrouve la vérité trop souvent défigurée dans l'histoire des animaux par les fictions de l'homme et par la manie qu'il a de prêter à tous les autres êtres sa nature propre et sa manière de voir et de sentir.

Comme les bartavelles ont beaucoup de choses communes avec les perdrix grises, il suffira, pour achever leur histoire, d'ajouter ici les principales différences par lesquelles elles se distinguent des dernières. Belon, qui avait voyagé dans leur pays natal, nous apprend qu'elles ont le double de grosseur de nos perdrix, qu'elles sont fort communes, et plus communes qu'aucun autre oiseau dans la Grèce, les îles Cyclades, et principalement sur les côtes de l'île de Crète (aujourd'hui Candie); qu'elles chantent au temps de l'amour, qu'elles prononcent à peu près le mot *chacabis*, d'où les Latins ont fait sans doute le mot *cacabare* pour exprimer ce cri, et qui peut-être a eu quelque influence sur la formation des noms *cubeth*, *cubata*, *cubeji*, etc., par lesquels on a désigné la perdrix rouge dans les langues orientales.

Belon nous apprend encore que les bartavelles se tiennent ordinairement parmi les rochers, mais qu'elles ont l'instinct de descendre dans la plaine pour y faire leur nid, afin que leurs petits trouvent en naissant une subsis-

a. « Sæpe et femina incubans exurgit, cùm marem feminæ venatrici attendere senserit, « occurrensque se ipsam præbet libidini maris ut satiatus negligat venatricem. » Aristote, *Historia animalium*, lib. IX, cap. VIII. « Adeoque vincit libido etiam fœtûs caritatem, » ajoute Pline, lib. X, cap. XXXIII.

b. Élien, *de Naturâ animalium*, lib. IV, cap. I.

tance facile; qu'elles pondent de huit jusqu'à seize œufs, de la grosseur d'un petit œuf de poule, blancs, marqués de petits points rougeâtres, et dont le jaune, qu'il appelle moyeu, ne se peut durcir; enfin, ce qui persuade à notre observateur que sa perdrix de Grèce est d'autre espèce que notre perdrix rouge, c'est qu'il y a en Italie des lieux où elles sont connues l'une et l'autre, et ont chacune un nom différent : la perdrix de Grèce, celui de *cothurno*, et l'autre celui de *perdice* [a], comme si le peuple qui impose les noms n'avait pu se méprendre, ou même distinguer par deux dénominations différentes deux races distinctes appartenant à une seule et même espèce! enfin il conjecture, et non sans fondement, que c'est cette grosse perdrix qui, suivant Aristote, s'est mêlée avec la poule ordinaire et a produit avec elle des individus féconds, ce qui n'arrive que rarement selon le philosophe grec, et n'a lieu que dans les espèces les plus lascives, telles que celles du coq et de la perdrix [b], ou de la bartavelle, qui est la perdrix d'Aristote : celle-ci a encore une nouvelle analogie avec la poule ordinaire, c'est de couver des œufs étrangers à défaut des siens; et il y a longtemps que cette remarque a été faite, puisqu'il en est question dans les livres sacrés [c].

Aristote a remarqué que les perdrix mâles chantaient ou criaient principalement dans la saison de l'amour, lorsqu'ils se battent entre eux, et même avant de se battre [d] : l'ardeur qu'ils ont pour leur femelle se tourne alors en rage contre leurs rivaux, et de là tous ces cris, ces combats, cette espèce d'ivresse, cet oubli d'eux-mêmes, cet abandon de leur propre conservation qui les a précipités plus d'une fois, je ne dis pas dans les piéges, mais jusque dans les mains de l'oiseleur [e].

On a profité de la connaissance de leur naturel pour les attirer dans le piége, soit en leur présentant une femelle vers laquelle ils accourent pour en jouir, soit en leur présentant un mâle sur lequel ils fondent pour le combattre [f]; et l'on a encore tiré parti de cette haine violente des mâles contre les mâles pour en faire une sorte de spectacle où ces animaux, ordinairement si timides et si pacifiques, se battent entre eux avec acharnement; et on n'a pas manqué de les exciter, comme je l'ai dit, par la présence de

a. Voyez Belon, *Nature des oiseaux*, p. 255.

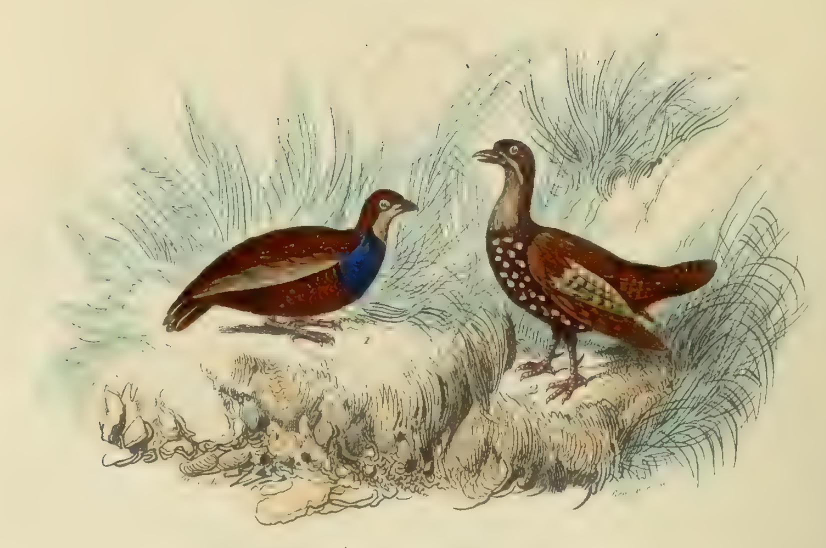
b. Je rapporte en entier le passage d'Aristote, parce qu'il présente des vues très-saines et très-philosophiques. « Et ideo quæ non unigena coeunt (quod ea faciunt, quorum tempus par, « et uteri gestatio proxima, et corporis magnitudo non multò discrepans), hæc primos partus « similes sibi edunt, communi generis utriusque specie : quales... (ex perdice et gallinaceo); « sed tempore procedente diversi ex diversis provenientes, demum formâ feminæ instituti « evadunt, quomodo semina peregrina ad postremum pro terræ naturâ redduntur : hæc enim « materiam corpusque seminibus præstat. » *De Generatione animalium*, lib. II, cap. IV.

c. « Perdix fovit ova quæ non peperit. » Jerem. proph., cap. XVII, v. 11.

d. Aristote, *Historia animalium*, lib. IV, cap. IX.

e. *Idem*, *ibidem*, lib. IX, cap. VIII.

f. *Ibidem*, lib. IV, cap. I.





N° 106

leurs femelles [a] : cet usage est encore très-commun aujourd'hui dans l'île de Chypre [b]; et nous voyons dans Lampridius que l'empereur Alexandre Sévère s'amusait beaucoup de ce genre de combats.

LA PERDRIX ROUGE D'EUROPE. *

Cette perdrix tient le milieu pour la grosseur entre la bartavelle et la perdrix grise : elle n'est pas aussi répandue que cette dernière, et tout climat ne lui est pas bon. On la trouve dans la plupart des pays montagneux et tempérés de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, mais elle est rare dans les Pays-Bas [c], dans plusieurs parties de l'Allemagne et de la Bohême, où l'on a tenté inutilement de la multiplier, quoique les faisans y eussent bien réussi [d]. On n'en voit point du tout en Angleterre [e] ni dans certaines îles des environs de Lemnos [f] ; tandis qu'une seule paire portée dans la petite île d'Anaphe (aujourd'hui Nanfio), y pullula tellement, que les habitants furent sur le point de leur céder la place [g] ; ce séjour leur est si favorable, qu'encore aujourd'hui l'on est obligé d'y détruire leurs œufs par milliers vers les fêtes de Pâques, de peur que les perdrix qui en viendraient ne détruisissent entièrement les moissons; et ces œufs, accommodés à toutes sauces, nourrissent les insulaires pendant plusieurs jours [h].

Les perdrix rouges se tiennent sur les montagnes qui produisent beaucoup de bruyères et de broussailles, et quelquefois sur les mêmes montagnes où se trouvent certaines gelinottes, mal à propos appelées *perdrix blanches*, mais dans des parties moins élevées, et par conséquent moins froides et moins sauvages [i] : pendant l'hiver, elles se recèlent sous des abris de rochers bien exposés et se répandent peu; le reste de l'année elles se tiennent dans les broussailles, s'y font chercher longtemps par les chasseurs, et partent difficilement. On m'assure qu'elles résistent souvent mieux que les grises aux rigueurs de l'hiver, et que, bien qu'elles soient

a. Élien, *de Naturâ animalium*, lib. IV, cap. I.
b. Voyez l'*Histoire de Chypre* de François Stephano Lusignano.
c. Voyez Aldrovande, *Ornithologia*, t. II, pag. 110.
d. *Idem*, *ibidem*, pag. 106.
e. Voyez Ray, *Synopsis Avium*, pag. 57. — *Histoire naturelle des oiseaux* d'Edwards, planche LXX.
f. Anton. Liberalis *apud Aldrov.*, t. II, pag. 110.
g. Athénée, *Deipnosoph.*, lib. IX.
h. Voyez Tournefort, *Voyages du Levant*, t. I, p. 275.
i. Stumpfius apud Gessner. *de Avibus*, pag. 682.

* *Tetrao rufus* (Linn.). — La *perdrix rouge* (Cuv.).

plus aisées à prendre dans les différents piéges que les grises, il s'en trouve toujours à peu près le même nombre au printemps dans les endroits qui leur conviennent; elles vivent de grain, d'herbes, de limaces, de chenilles, d'œufs de fourmis et d'autres insectes; mais leur chair se sent quelquefois des aliments dont elles vivent. Élien rapporte que les perdrix de Cyrrha, ville maritime de la Phocide, sur le golfe de Corinthe, sont de mauvais goût parce qu'elles se nourrissent d'ail [a].

Elles volent pesamment et avec effort, comme font les grises, et on peut les reconnaître de même, sans les voir, au seul bruit qu'elles font avec leurs ailes en prenant leur volée. Leur instinct est de plonger dans les précipices lorsqu'on les surprend sur les montagnes, et de regagner le sommet lorsqu'on va à la remise : dans les plaines elles filent droit et avec raideur; lorsqu'elles sont suivies de près et poussées vivement, elles se réfugient dans les bois, se perchent même sur les arbres, et se terrent quelquefois, ce que ne font point les perdrix grises.

Les perdrix rouges diffèrent encore des grises par le naturel et les mœurs, elles sont moins sociables : à la vérité, elles vont par compagnies, mais il ne règne pas dans ces compagnies une union aussi parfaite; quoique nées, quoique élevées ensemble, les perdrix rouges se tiennent plus éloignées les unes des autres, elles ne partent point ensemble, ne vont pas toutes du même côté, et ne se rappellent pas ensuite avec le même empressement, si ce n'est au temps de l'amour, et alors même chaque paire se réunit séparément; enfin, lorsque cette saison est passée et que la femelle est occupée à couver, le mâle la quitte et la laisse seule chargée du soin de la famille, en quoi nos perdrix rouges paraissent aussi différer des perdrix rouges de l'Égypte, puisque les prêtres égyptiens avaient choisi pour l'emblème d'un bon ménage deux perdrix, l'une mâle et l'autre femelle, couvant chacune de son côté [b].

Par une suite de leur naturel sauvage, les perdrix rouges que l'on tâche de multiplier dans les parcs, et que l'on élève à peu près comme les faisans, sont encore plus difficiles à élever, exigent plus de soins et de précautions pour les accoutumer à la captivité, ou pour mieux dire elles ne s'y accoutument jamais, puisque les petits perdreaux rouges qui sont éclos dans la faisanderie, et qui n'ont jamais connu la liberté, languissent dans cette prison, qu'on cherche à leur rendre agréable de toutes manières, et meurent bientôt d'ennui ou d'une maladie qui en est la suite, si on ne les lâche dans le temps où ils commencent à avoir la tête garnie de plumes.

Ces faits, qui m'ont été fournis par M. Leroy, paraissent contredire ce

a. Élien, *de Naturâ Avium*, lib. IV, cap. XIII.
b. Voyez Aldrovande, *Ornithologia*, t. II, pag. 120.

qu'on rapporte des perdrix d'Asie [a] et de quelques îles de l'Archipel [b], et même de Provence, où on en a vu des troupes nombreuses[c] qui obéissaient à la voix de leur conducteur avec une docilité singulière. Porphyre parle d'une perdrix privée venant de Carthage, qui accourait à la voix de son maître, le caressait et exprimait son attachement par des inflexions de voix que le sentiment semblait produire, et qui étaient toutes différentes de son cri ordinaire [d]. Mundella et Gessner en ont élevé eux-mêmes qui étaient devenues très-familières [e] : il paraît même, par plusieurs passages des anciens, qu'on en était venu jusqu'à leur apprendre à chanter ou à perfectionner leur chant naturel, qui, du moins dans certaines races, passait pour un ramage agréable [f].

Mais tout cela peut se concilier en disant que cet oiseau est moins ennemi de l'homme que de l'esclavage, qu'il est des moyens d'apprivoiser et de subjuguer l'animal le plus sauvage, c'est-à-dire le plus amoureux de sa liberté, et que ce moyen est de le traiter selon sa nature, en lui laissant autant de liberté qu'il est possible : sous ce point de vue, la société de la perdrix, apprivoisée avec l'homme qui sait s'en faire obéir, est du genre le plus intéressant et le plus noble; elle n'est fondée ni sur le besoin, ni sur l'intérêt, ni sur une douceur stupide, mais sur la sympathie, le goût réciproque, le choix volontaire; il faut même, pour bien réussir, qu'elle soit absolument volontaire et libre. La perdrix ne s'attache à l'homme, ne se soumet à ses volontés, qu'autant que l'homme lui laisse perpétuellement le pouvoir de le quitter; et lorsqu'on veut lui imposer une loi trop dure, une contrainte au delà de ce qu'exige toute société; en un mot, lorsqu'on veut la réduire à l'esclavage domestique, son naturel si doux se révolte, et le regret profond de sa liberté perdue étouffe en elle les plus forts penchants de la nature : celui de se conserver; on l'a vue souvent se tourmenter dans sa prison jusqu'à se casser la tête et mourir : celui de se repro-

a. « In regione circa Trapezuntem..... vidi hominem ducentem secum supra quatuor millia « perdicum. Is iter faciebat per terram; perdices per aerem volabant, quas ducebat ad quod- « dam castrum... quod a Trapezunte distat trium dierum itinere : cùm huic homini quiescere... « libebat, perdices omnes quiescebant circa eum, et capiebat de ipsis quantum volebat nume- « rum. » Odoricus de Foro-Julii apud Gessner. *de Avibus*, pag. 675.

b. Il y a des gens du côté de Vessa et d'Élata (dans l'île de Scio), qui élèvent les perdrix avec soin : on les mène..... à la campagne chercher leur nourriture comme des troupeaux de moutons : chaque famille confie les siennes au gardien commun, qui les ramène le soir; et on les rappelle chez soi avec un coup de sifflet, même pendant la journée. Voyez le *Voyage au Levant* de M. de Tournefort, t. I, p. 386.

c. J'ai vu un homme en Provence, du côté de Grasse, qui conduisait des compagnies de perdrix à la campagne, et qui les faisait venir à lui quand il voulait : il les prenait avec la main, les mettait dans son sein, et les renvoyait ensuite .. avec les autres. *Ibidem.*

d. Porphyre, *de Abstinentiâ a carnibus*, lib. III.

e. Voyez Gessner, *de Avibus*, pag. 682.

f. Athénée, *Deipnosoph.* — Plutarque, *Utra Animalium*, etc. — Élien, *de Naturâ animalium*, lib. IV, cap. XIII.

duire ; elle y montre une répugnance invincible, et si quelquefois on la vit, cédant à l'ardeur du tempérament et à l'influence de la saison, s'accoupler et pondre en cage, jamais on ne l'a vue s'occuper efficacement, dans la volière la plus commode et la plus spacieuse, à perpétuer une race esclave.

LA PERDRIX ROUGE-BLANCHE[a].

Dans la race de la perdrix rouge, la blancheur du plumage est comme dans la race de la perdrix grise, un effet accidentel de quelque cause particulière, et qui prouve l'analogie des deux races : cette blancheur n'est cependant point universelle, car la tête conserve ordinairement sa couleur; le bec et les pieds restent rouges, et comme d'ailleurs on la trouve ordinairement avec les perdrix rouges, on est fondé à la regarder comme une variété individuelle de cette race de perdrix.

LE FRANCOLIN.*

Ce nom de Francolin est encore un de ceux qui ont été appliqués à des oiseaux fort différents : nous avons déjà vu ci-dessus qu'il avait été donné à l'attagas; et il paraît, par un passage de Gessner, que l'oiseau connu à Venise sous le nom de *francolin* est une espèce de gelinotte (*hazel-huhu* [b]).

Le francolin de Naples est plus gros qu'une poule ordinaire ; et, à vrai dire, la longueur de ses pieds, de son bec et de son cou, ne permettent point d'en faire ni une gelinotte ni un francolin [c].

Tout ce qu'on dit du francolin de Ferrare, c'est qu'il a les pieds rouges et vit de poissons [d] : l'oiseau du Spitzberg, auquel on a donné le nom de *francolin*, s'appelle aussi *coureur de rivage*, parce qu'il ne s'éloigne jamais beaucoup de la côte où il trouve la nourriture qui lui convient, savoir, des vers gris et des chevrettes, mais il n'est pas plus gros qu'une alouette [e].

a. Voyez Brisson, *Ornithologie*, t. I, p. 238.

b. « Est autem (francolinus) eadem Germanorum *hazel-huhu*, ut ex icone francolini « Venetiis dicti, quam doctissimus medicus Aloysius Mundella ad me misit, citra ullam dubita- « tionem cognovi. » Gessner, *de Avibus*, pag. 225.

c. Gessner, *ibidem*.

d. « Alii alium quemdam francolinum faciunt, cruribus rubris, piscibus viventem, Fer- « rariæ, ut audio, notum. » Gessner, *ibidem*.

e. *Voyages de M. l'abbé Prévost*, t. XV, page 276.

* *Tetrao francolinus* (Linn.). — Ordre *id.*, genre *Tétras*, sous-genre *Francolins* (Cuv.). — « *Francolino*, nom qui désigne la défense faite de tuer l'oiseau qui le porte, s'applique, en « Italie, à plusieurs espèces réputées bons gibiers, telles que la gelinotte et cet oiseau-ci. » (Cuvier.)

Le francolin, dont Olina donne la description et la figure [a], est celui dont il s'agit ici : celui de M. Edwards en diffère en quelques points [b], et paraît être exactement le même oiseau que le francolin de M. de Tournefort [c], qui se rapproche aussi de celui de Ferrare, en ce qu'il se plaît sur les côtes de la mer et dans les lieux marécageux.

Enfin le nôtre paraît différer de ces trois derniers, et même de celui de M. Brisson [d], soit par la couleur du plumage et même du bec, soit par les dimensions et le port de la queue, qui est plus longue dans la figure de M. Brisson, plus épanouie dans la nôtre, et tombante dans celles de M. Edwards et d'Olina ; mais, malgré cela, je crois que le francolin d'Olina, celui de M. de Tournefort, celui d'Edwards, celui de M. Brisson et le mien sont tous de la même espèce, attendu qu'ils ont beaucoup de choses communes, et que les petites différences qu'on a observées entre eux ne sont pas assez caractérisées pour constituer des espèces diverses, et peuvent d'ailleurs être relatives à l'âge, au sexe, au climat, ou à d'autres causes particulières.

Il est certain que le francolin a beaucoup de rapports avec la perdrix, et c'est ce qui a porté Olina, Linnæus et Brisson, à les ranger parmi les perdrix. Pour moi, après avoir examiné de près et comparé ces deux sortes d'oiseaux, j'ai cru avoir observé entre eux assez de différences pour les séparer ; en effet, le francolin diffère des perdrix non-seulement par les couleurs du plumage, par la forme totale, par le port de la queue et par son cri, mais encore parce qu'il a un éperon à chaque jambe [e] ; tandis que la perdrix mâle n'a qu'un tubercule calleux au lieu d'éperon.

Le francolin est aussi beaucoup moins répandu que la perdrix : il paraît qu'il ne peut guère subsister que dans les pays chauds ; l'Espagne, l'Italie et la Sicile, sont presque les seuls pays de l'Europe où il se trouve ; on en voit aussi à Rhodes [f], dans l'île de Chypre [g], à Samos [h], dans la Barbarie, et surtout aux environs de Tunis [i], en Égypte, sur les côtes d'Asie [j] et au Ben-

a. Olina, page 33.
b. Edwards, planche CCXLVI.
c. Tournefort, t. I, p. 412 ; et t. II, p. 103.
d. Brisson, *Ornithologie*, t. I, p. 245.
e. Celui d'Olina n'en a point ; mais il y a apparence qu'il a fait dessiner la femelle.
f. Olina.
g. Tournefort.
h. Edwards..... M. Edwards dit qu'il n'est pas question du francolin dans le texte du *Voyge au Levant* de M. de Tournefort, quoiqu'il y ait une figure de cet oiseau, sous le nom de *francolin, sorte d'oiseau qui fréquente les marais.* Cette assertion est fautive ; voici ce que je trouve, t. I de ce voyage, p. 412, édition du Louvre : « Les francolins n'y sont pas communs « (dans l'île de Samos), et ne quittent pas la marine, entre le petit Boghas et Cora, auprès « d'un étang marécageux... on les appelle *perdrix des prairies.* » La figure de l'oiseau porte simplement en tête le nom de francolin.
i. Olina, page 33.
j. Tournefort, *Voyage au Levant*, t. II, page 103.

gale[a]. Dans tous ces pays, on trouve des francolins et des perdrix qui ont chacun leurs noms distincts et leur espèce séparée.

La rareté de ces oiseaux en Europe, jointe au bon goût de leur chair, ont donné lieu aux défenses rigoureuses qui ont été faites en plusieurs pays de les tuer; et de là on prétend qu'ils ont eu le nom de *francolin*, comme jouissant d'une sorte de franchise sous la sauvegarde de ces défenses.

On sait peu de chose de cet oiseau : son plumage est fort beau; il a un collier très-remarquable de couleur orangée; sa grosseur surpasse un peu celle de la perdrix grise; la femelle est un peu plus petite que le mâle, et les couleurs de son plumage sont plus faibles et moins variées.

Ces oiseaux vivent de grains : on peut les élever dans des volières; mais il faut avoir l'attention de leur donner à chacun une petite loge où ils puissent se tapir et se cacher, et de répandre dans la volière du sable et quelques pierres de tuf.

Leur cri est moins un chant qu'un sifflement très-fort qui se fait entendre de fort loin[b].

Les francolins vivent à peu près autant que les perdrix[c]; leur chair est exquise, et elle est quelquefois préférée à celle des perdrix et des faisans.

M. Linnæus[d] prend la perdrix de Damas de Willughby pour le francolin[e] : sur quoi il y a deux remarques à faire; la première, que cette perdrix de Damas est plutôt celle de Belon qui en a parlé le premier[f], que celle de Willughby, qui n'en a parlé que d'après Belon; la seconde, que cette perdrix de Damas diffère du francolin et par sa petitesse, puisqu'elle est moins grosse que la perdrix grise, selon Belon, et par son plumage, et par ses pieds velus, qui ont empêché Belon de la ranger parmi les râles de genêt ou les pluviers.

M. Linnæus aurait dû reconnaître le francolin de Tournefort dans celui d'Olina, dont Willughby fait mention[g]; enfin, le naturaliste suédois se trompe encore en fixant exclusivement l'Orient pour le climat du francolin, puisque cet oiseau se trouve, comme je l'ai déjà remarqué, en Sicile, en Italie, en Espagne, en Barbarie, et dans quelques autres contrées qui n'appartiennent point à l'Orient.

Aristote met l'attagen, que Belon regarde comme le francolin, au rang des oiseaux pulvérateurs et frugivores[h] : Belon lui fait dire de plus que cet oiseau pond un grand nombre d'œufs[i], quoique cela ne se trouve point à

a. Edwards.
b. Olina.
c. *Ibidem*.
d. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, pag. 161.
e. Willughby, *Ornithologie*, page 128.
f. Belon, *Observ.*, page 152.
g. Willughby, *Ornithologie*, page 125.
h. Aristote, *Historia animalium*, lib. IX, cap. XLIX.
i. « Avis multipara est attagen. » Belon, *Nat. des oiseaux*, page 241.

l'endroit cité; mais c'est une conséquence que l'on peut tirer, dans les principes d'Aristote, de ce que cet oiseau est frugivore et pulvérateur. Belon dit encore, d'après les anciens, que le francolin est fréquent dans la campagne de Marathon, parce qu'il se plaît dans les lieux marécageux; et cela s'accorde très-bien avec ce que M. de Tournefort rapporte des francolins de Samos [a].

LE BIS-ERGOT.*

La première espèce qui nous paraît voisine du francolin, c'est l'oiseau qui nous a été donné sous le nom de *perdrix du Sénégal :* cet oiseau a à chaque pied deux ergots, ou plutôt deux tubercules de chair dure et calleuse; et comme c'est une espèce ou race particulière, nous lui avons donné le nom de *bis-ergot,* à cause de ce caractère de deux ergots qu'il a à chaque pied. Je le place à la suite des francolins, parce qu'il me paraît avoir plus de rapports avec eux qu'avec les perdrix, soit par sa grosseur, soit par la longueur du bec et des ailes, soit par ses éperons.

LE GORGE-NUE ** ET LA PERDRIX ROUGE D'AFRIQUE. ***

Cet oiseau, que nous avons vu vivant à Paris, chez feu M. le marquis de Montmirail, a le dessous du cou et de la gorge dénués de plumes et simplement couverts d'une peau rouge : le reste du plumage est beaucoup moins varié et moins agréable que celui du francolin. Le gorge-nue se rapproche de cette espèce par ses pieds rouges et sa queue épanouie, et de l'espèce précédente, qui est celle du bis-ergot, par le double éperon qu'il a pareillement à chaque pied.

Le défaut d'observations nous met hors d'état de juger à laquelle de ces deux espèces elle ressemble le plus par ses mœurs ou par ses habitudes. M. Aublet m'assure que c'est un oiseau qui se perche.

La perdrix rouge d'Afrique est plus rouge que nos perdrix rouges, à cause d'une large tache de cette couleur qu'elle a sous la gorge; mais le

a. Tournefort, t. I, page 412.

* *Tetrao bicalcaratus* (Linn.).

** *Tetrao nudicollis* (Linn.).

*** *Tetrao rubricollis* (Linn.). — « Quelques *francolins* étrangers se font remarquer par un « double éperon (*tetrao bicalcaratus*), ou par la peau nue de leur gorge (*tetrao rubricollis*). « Il y en a qui réunissent ces deux caractères (*tetrao nudicollis*); certaines espèces, avec un « très-grand bec, manquent tout à fait d'éperons (*tetrao javanicus*). » (Cuvier.)

reste de son plumage est beaucoup moins agréable. Elle diffère des trois espèces précédentes par deux caractères fort apparents, ses éperons plus longs et plus pointus, et sa queue plus épanouie que ne l'ont ordinairement les perdrix : le défaut d'observations nous met hors d'état de juger si elle en diffère aussi par ses mœurs ou par ses habitudes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX PERDRIX.

I. — La perdrix rouge de Barbarie[1], donnée par M. Edwards planche LXX, nous paraît être une espèce différente de notre perdrix rouge d'Europe : elle est plus petite que notre perdrix grise ; elle a le bec, le tour des yeux et les pieds rouges comme la bartavelle, mais elle a sur le haut des ailes des plumes d'un beau bleu bordé de rouge brun, et autour du cou une espèce de collier formé par des taches blanches répandues sur un fond brun, ce qui, joint à sa petitesse, distingue cette espèce des deux races de perdrix rouges qui sont connues en Europe.

II. — LA PERDRIX DE ROCHE OU DE LA GAMBRA.*

Cette perdrix prend son nom des lieux où elle a coutume de se tenir par préférence : elle se plaît, comme les perdrix rouges, parmi les rochers et les précipices ; sa couleur générale est un brun obscur, et elle a sur la poitrine une tache couleur de tabac d'Espagne. Au reste, ces perdrix se rapprochent encore de la perdrix rouge par la couleur des pieds, du bec et du tour des yeux ; elles sont moins grosses que les nôtres et retroussent la queue en courant ; mais, comme elles, elles courent très-vite et ont en gros la même forme[a] ; leur chair est excellente.

III. — LA PERDRIX PERLÉE DE LA CHINE.**

Cette perdrix, qui n'est connue que par la description de M. Brisson , paraît propre à l'extrémité orientale de l'ancien continent : elle est un peu plus grosse que notre perdrix rouge ; elle a la forme, le port de la queue,

a. Voyez *Journal de Stibbs*, p. 287; et *l'abbé Prévost*, t. III, p. 309.
b. Brisson, *Ornithologie*, t. I, p. 234.

1. *Tetrao petrosus* (Gmel.). — La *perdrix rouge de Barbarie* (Cuv.). — Espèce bien distincte.

* Probablement la même espèce que la précédente.

** *Tetrao perlatus* (Linn.).

la brièveté des ailes et toute la tournure de la perdrix ; elle a, de notre rouge ordinaire, la gorge blanche, et, de celle d'Afrique, les éperons plus longs et plus pointus ; mais elle n'a pas, comme elle, le bec et les pieds rouges ; ceux-ci sont roux et le bec est noirâtre, ainsi que les ongles ; le fond de son plumage est de couleur obscure, égayée sur la poitrine et les côtés par une quantité de petites taches rondes de couleur plus claire, d'où j'ai pris occasion de la nommer *perdrix perlée;* elle a, outre cela, quatre bandes remarquables qui partent de la base du bec et se prolongent sur les côtés de la tête ; ces bandes sont alternativement de couleur claire et rembrunie.

IV. — LA PERDRIX DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE. [a] *

Je mets cet oiseau d'Amérique et les suivants à la suite des perdrix, non que je les regarde comme de véritables perdrix, mais tout au plus comme leurs représentants, parce que ce sont ceux des oiseaux du Nouveau-Monde qui ont le plus de rapport avec les perdrix, lesquelles certainement n'ont pas l'aile assez forte ni le vol assez élevé pour avoir pu traverser les mers qui séparent le vieux continent du nouveau.

L'oiseau dont il s'agit ici est plus petit que la perdrix grise ; il a l'iris jaune, le bec noir, la gorge blanche et deux bandes de la même couleur qui vont de la base du bec jusque derrière la tête, en passant sur les yeux ; il a aussi quelques taches blanches au haut du cou ; le dessous du corps est jaunâtre rayé de noir, et le dessus d'un brun tirant au roux, à peu près comme dans la perdrix rouge, mais bigarré de noir : cet oiseau a la queue courte comme toutes les perdrix ; il se trouve non-seulement dans la Nouvelle-Angleterre, mais encore à la Jamaïque, quoique ces deux climats soient différents.

M. Albin en a nourri assez longtemps avec du blé et du chènevis [b].

LA CAILLE. [c] **

Théophraste trouvait une si grande ressemblance entre les perdrix et les cailles, qu'il donnait à ces dernières le nom de *perdrix naines ;* et c'est sans

a. Brisson, *Ornithologie*, t. I, p. 229.

b. Albin, t. I, page 25.

c. Frisch prétend (planche CXVII) que du temps de Charlemagne on lui donnait le nom de *quacara;* quelques-uns lui ont aussi donné celui de *currelius*, et j'en dirai plus bas la raison : quoi qu'il en soit, ces deux noms ont été omis par M. Brisson.

* *Tetrao marylandicus* (Linn.).

** *Tetrao coturnix* (Linn.). — La *caille commune.* — Ordre, genre, et sous-genre *id.*

doute par une suite de cette méprise, ou par une erreur semblable, que les Portugais ont appelé la perdrix *codornix*, et que les Italiens ont appliqué le nom de *coturnice* à la bartavelle ou perdrix grecque. Il est vrai que les perdrix et les cailles ont beaucoup de rapports entre elles : les unes et les autres sont des oiseaux pulvérateurs, à ailes et queue courtes et courant fort vite [a], à bec de gallinacés, à plumage gris moucheté de brun et quelquefois tout blanc [b]; du reste, se nourrissant, s'accouplant, construisant leur nid, couvant leurs œufs, menant leurs petits à peu près de la même manière, et toutes deux ayant le tempérament fort lascif et les mâles une grande disposition à se battre ; mais quelque nombreux que soient ces rapports, ils se trouvent balancés par un nombre presque égal de dissemblances, qui font de l'espèce des cailles une espèce tout à fait séparée de celle des perdrix. En effet : 1° les cailles sont constamment plus petites que les perdrix, en comparant les plus grandes races des unes aux plus grandes races des autres, et les plus petites aux plus petites ; 2° elles n'ont point derrière les yeux cet espace nu et sans plumes qu'ont les perdrix, ni ce fer à cheval que les mâles de celles-ci ont sur la poitrine, et jamais on n'a vu de véritables cailles à bec et pieds rouges; 3° leurs œufs sont plus petits et d'une tout autre couleur ; 4° leur voix est aussi différente, et quoique les unes et les autres fassent entendre leur cri d'amour à peu près dans le même temps, il n'en est pas de même du cri de colère, car la perdrix le fait entendre avant de se battre, et la caille en se battant [c]; 5° la chair de celle-ci est d'une saveur et d'une texture toute différente, et elle est beaucoup plus chargée de graisse ; 6° sa vie est plus courte ; 7° elle est moins rusée que la perdrix et plus facile à attirer dans le piége, surtout lorsqu'elle est encore jeune et sans expérience ; elle a les mœurs moins douces et le naturel plus rétif, car il est extrêmement rare d'en voir de privées : à peine peut-on les accoutumer à venir à la voix, étant renfermées de jeunesse dans une cage ; elle a les inclinations moins sociables, car elle ne se réunit guère par compagnies, si ce n'est lorsque la couvée, encore jeune, demeure attachée à la mère, dont les secours lui sont nécessaires, ou lorsqu'une même cause agissant sur toute l'espèce à la fois et dans le même temps, on en voit des troupes nombreuses traverser les mers et aborder dans le même pays ; mais cette association forcée ne dure qu'autant que la cause qui l'a produite, car dès que les cailles sont arrivées dans le pays qui leur convient et qu'elles peuvent vivre à leur gré, elles vivent solitairement. Le besoin de l'amour est le seul lien qui les réunit : encore ces sortes d'unions sont-elles sans consistance pendant leur courte durée, car les mâles, qui recherchent les femelles avec tant d'ardeur, n'ont d'attachement de préférence pour aucune en par-

a. « Currit satis velociter unde currelium vulgò dicimus. » Comestor et alii.
b. Aristote, lib. *de Coloribus*, cap. VI.
c. Aristote, *Historia animalium*, lib. VIII, cap. XII.

ticulier. Dans cette espèce, les accouplements sont fréquents, mais l'on ne voit pas un seul couple; lorsque le désir de jouir a cessé, toute société est rompue entre les deux sexes : le mâle alors non-seulement quitte et semble fuir ses femelles, mais il les repousse à coups de bec et ne s'occupe en aucune façon du soin de la famille; de leur côté, les petits sont à peine adultes qu'ils se séparent, et, si on les réunit par force dans un lieu fermé, ils se battent à outrance les uns contre les autres, sans distinction de sexe, et ils finissent par se détruire [a].

L'inclination de voyager et de changer de climat dans certaines saisons de l'année est, comme je l'ai dit ailleurs [1], l'une des affections les plus fortes de l'instinct des cailles.

La cause de ce désir ne peut être qu'une cause très-générale, puisqu'elle agit non-seulement sur toute l'espèce, mais sur les individus même séparés pour ainsi dire de leur espèce et à qui une étroite captivité ne laisse aucune communication avec leurs semblables. On a vu de jeunes cailles élevées dans des cages presque depuis leur naissance, et qui ne pouvaient ni connaître ni regretter la liberté, éprouver régulièrement deux fois par an pendant quatre années une inquiétude et des agitations singulières dans les temps ordinaires de la passe, savoir, au mois d'avril et au mois de septembre. Cette inquiétude durait environ trente jours à chaque fois et recommençait tous les jours une heure avant le coucher du soleil : on voyait alors ces cailles prisonnières aller et venir d'un bout de la cage à l'autre, puis s'élancer contre le filet qui lui servait de couvercle, et souvent avec une telle violence qu'elles retombaient tout étourdies; la nuit se passait presque entièrement dans ces agitations, et le jour suivant elles paraissaient tristes, abattues, fatiguées et endormies. On a remarqué que les cailles, qui vivent dans l'état de liberté, dorment aussi une grande partie de la journée; et si l'on ajoute à tous ces faits qu'il est très-rare de les voir arriver de jour, on sera, ce me semble, fondé à conclure que c'est pendant la nuit qu'elles voyagent [b], et que ce désir de voyager est inné chez elles, soit qu'elles craignent les températures excessives, puisqu'elles se rapprochent constamment des contrées septentrionales pendant l'été et des méridionales pendant l'hiver; ou, ce qui semble plus vraisemblable, qu'elles n'abandonnent successivement les différents pays que pour passer de ceux où les récoltes sont déjà faites dans ceux où elles sont encore à faire, et qu'elles ne changent ainsi de demeure que pour trouver toujours une nourriture convenable pour elles et pour leur couvée.

a. Les anciens savaient bien cela, puisqu'ils disaient des enfants querelleurs et mutins, qu'ils étaient querelleurs comme des cailles tenues en cage. Aristophane.

b. Les cailles prennent leur volée plutôt de nuit que de jour. Belon, *Nature des oiseaux*, p. 265. *Et hoc semper noctu*, dit Pline en parlant des volées de cailles qui, fondant toutes à la fois sur un navire pour se reposer, le faisaient couler à fond par leur poids.

1. Page 17.

Je dis que cette dernière cause est la plus vraisemblable; car, d'un côté, il est acquis par l'observation que les cailles peuvent très-bien résister au froid, puisqu'il s'en trouve en Islande, selon M. Horrebow [a], et qu'on en a conservé plusieurs années de suite dans une chambre sans feu, et qui même était tournée au nord, sans que les hivers les plus rigoureux aient paru les incommoder, ni même apporter le moindre changement à leur manière de vivre; et, d'un autre côté, il semble qu'une des choses qui les fixent dans un pays c'est l'abondance de l'herbe; puisque, selon la remarque des chasseurs, lorsque le printemps est sec, et que par conséquent l'herbe est moins abondante, il y a aussi beaucoup moins de cailles le reste de l'année: d'ailleurs, le besoin actuel de nourriture est une cause plus déterminante, plus analogue à l'instinct borné de ces petits animaux, et suppose en eux moins de cette prévoyance que les philosophes accordent trop libéralement aux bêtes. Lorsqu'ils ne trouvent point de nourriture dans un pays, il est tout simple qu'ils en aillent chercher dans un autre : ce besoin essentiel les avertit, les presse, met en action toutes leurs facultés ; ils quittent une terre qui ne produit plus rien pour eux, ils s'élèvent dans l'air, vont à la découverte d'une contrée moins dénuée, s'arrêtent où ils trouvent à vivre : et l'habitude se joignant à l'instinct qu'ont tous les animaux, et surtout les animaux ailés, d'éventer de loin leur nourriture, il n'est pas surprenant qu'il en résulte une affection pour ainsi dire innée, et que les mêmes cailles reviennent tous les ans dans les mêmes endroits; au lieu qu'il serait dur de supposer, avec Aristote [b], que c'est d'après une connaissance réfléchie des saisons qu'elles changent deux fois par an de climat pour trouver toujours la température qui leur convient, comme faisaient autrefois les rois de Perse; encore plus dur [1] de supposer avec Catesby [c], Belon [d] et quelques autres, que lorsqu'elles changent de climat elles passent sans s'arrêter dans les lieux qui pourraient leur convenir en deçà de la ligne, pour aller chercher aux antipodes précisément le même degré de latitude auquel elles étaient accoutumées de l'autre côté de l'équateur, ce qui supposerait des connaissances, ou plutôt des erreurs scientifiques auxquelles l'instinct brut est beaucoup moins sujet que la raison cultivée.

Quoi qu'il en soit, lorsque les cailles sont libres, elles ont un temps pour arriver et un temps pour repartir : elles quittaient la Grèce, suivant Aris-

a. Voyez Horrebow, *Histoire générale des voyages*, t. V, p. 203.

b. Aristote, lib. VIII, cap. XII.

c. Voyez Catesby, *Transactions philosophiques*, n° 486, art. VI, p. 161.

d. Belon, *Nature des oiseaux*, p. 265.

1. Tout cela serait *dur* à supposer, sans doute; mais il ne faut pas croire, non plus, qu'on explique l'inexplicable *instinct* des *cailles* par le *besoin* joint à l'*habitude*. L'*instinct*, selon l'heureuse expression de Belon, est un *don* inné : « Sachant que nature leur a octroyé ce don « pour douaire de savoir trouver leur chemin. » (Voyez mon livre sur l'*instinct et l'intelligence des animaux.*)

tote, au mois *boedromion*[a], lequel comprenait la fin d'août et le commencement de septembre. En Silésie, elles arrivent au mois de mai et s'en vont sur la fin d'août[b]; nos chasseurs disent qu'elles arrivent dans notre pays vers le 10 ou le 12 de mai; Aloysius Mundella dit qu'on les voit paraître dans les environs de Venise vers le milieu d'avril; Olina fixe leur arrivée dans la campagne de Rome aux premiers jours d'avril; mais presque tous conviennent qu'elles s'en vont à la première gelée d'automne[c], dont l'effet est d'altérer la qualité des herbes et de faire disparaître les insectes; et si les gelées du mois de mai ne les déterminent point à retourner vers le sud, c'est une nouvelle preuve que ce n'est point le froid qu'elles évitent, mais qu'elles cherchent de la nourriture dont elles ne sont point privées par les gelées du mois de mai. Au reste, il ne faut pas regarder ces temps marqués par les observateurs comme des époques fixes auxquelles la nature daigne s'assujettir; ce sont, au contraire, des termes mobiles qui varient entre certaines limites d'un pays à l'autre, suivant la température du climat, et même d'une année à l'autre, dans le même pays, suivant que le chaud et le froid commencent plus tôt ou plus tard, et que par conséquent la maturité des récoltes et la génération des insectes qui servent de nourriture aux cailles est plus ou moins avancée.

Les anciens et les modernes se sont beaucoup occupés de ce passage des cailles et des autres oiseaux voyageurs : les uns l'ont chargé de circonstances plus ou moins merveilleuses; les autres, considérant combien ce petit oiseau vole difficilement et pesamment, l'ont révoqué en doute, et ont eu recours, pour expliquer la disparition régulière des cailles en certaines saisons de l'année, à des suppositions beaucoup plus révoltantes. Mais il faut avouer qu'aucun des anciens n'avait élevé ce doute; cependant ils savaient bien que les cailles sont des oiseaux lourds, qui volent très-peu et presque malgré eux[d]; que, quoique très-ardents pour leurs femelles, les mâles ne se servent pas toujours de leurs ailes pour accourir à leur voix, mais qu'ils font souvent plus d'un quart de lieue à travers l'herbe la plus serrée pour les venir trouver; enfin qu'ils ne prennent l'essor que lorsqu'ils sont tout à fait pressés par les chiens ou par les chasseurs : les anciens savaient tout cela, et néanmoins il ne leur est pas venu dans l'esprit que les cailles se retirassent aux approches des froids dans des trous pour y passer l'hiver dans un état de torpeur et d'engourdissement, comme font les loirs, les hérissons, les marmottes, les chauves-souris, etc. C'était une absurdité réservée à quelques modernes[e], qui ignoraient sans doute que la

a. Voyez Aristote, *Historia animalium*, lib. VIII, cap. XII.
b. Voyez Schwenckfeld, *Aviarium Silesiæ*, pag. 249.
c. Voyez Gessner, *de Avibus*, pag. 354.
d. Βαρεῖς καὶ μὴ πτητικαί, dit Aristote, *Hist. animalium*, lib. IX, cap. VIII.
e « Coturnicem multi credunt trans mare avolare, quod falsum esse convincitur quoniam

chaleur intérieure[1] des animaux sujets à l'engourdisssement étant beaucoup moindre qu'elle ne l'est communément dans les autres quadrupèdes, et à plus forte raison dans les oiseaux, elle avait besoin d'être aidée par la chaleur extérieure de l'air, comme je l'ai dit ailleurs; et que, lorsque ce secours vient à leur manquer, ils tombent dans l'engourdissement et meurent même bientôt s'ils sont exposés à un froid trop rigoureux. Or, certainement cela n'est point applicable aux cailles, en qui l'on a même reconnu généralement plus de chaleur que dans les autres oiseaux, au point qu'en France elle a passé en proverbe[a], et qu'à la Chine on se sert de ces oiseaux pour se tenir chaud en les portant tout vivants dans les mains[b] : d'ailleurs on s'est assuré, par observation continuée pendant plusieurs années, qu'elles ne s'engourdissent point, quoique tenues pendant tout l'hiver dans une chambre exposée au nord et sans feu, ainsi que je l'ai dit ci-dessus, d'après plusieurs témoins oculaires et très-dignes de foi qui me l'ont assuré. Or, si les cailles ne se cachent ni ne s'engourdissent pendant l'hiver, comme il est sûr qu'elles disparaissent dans cette saison, on ne peut douter qu'elles ne passent d'un pays dans un autre, et c'est ce qui est prouvé par un grand nombre d'autres observations.

Belon, se trouvant en automne sur un navire qui passait de Rhodes à Alexandrie, vit des cailles qui allaient du septentrion au midi; et plusieurs de ces cailles ayant été prises par les gens de l'équipage, on trouva dans leur jabot des grains de froment bien entiers. Le printemps précédent, le même observateur, passant de l'île de Zante dans la Morée, en avait vu un grand nombre qui allaient du midi au septentrion[c]; et il dit qu'en Europe, comme en Asie, les cailles sont généralement oiseaux de passage.

M. le commandeur Godeheu les a vues constamment passer à Malte au mois de mai, par certains vents, et repasser au mois de septembre[d] : plusieurs chasseurs m'ont assuré que, pendant les belles nuits du printemps, on les entend arriver, et que l'on distingue très-bien leur cri, quoiqu'elles soient à une très-grande hauteur; ajoutez à cela qu'on ne fait nulle part une chasse aussi abondante de ce gibier que sur celles de nos côtes qui sont opposées à celles d'Afrique ou d'Asie, et dans les îles qui se trouvent entre deux : presque toutes celles de l'Archipel, et jusqu'aux écueils, en

« trans mare per hiemen non invenitur; latet ergo sicut aves ceteræ quibus superflui lentique « humores concoquendi sunt. » Albert apud Gessnerum *de Avibus*, pag. 354.

a. On dit vulgairement, *chaud comme une caille*.

b. Voyez Osborn., *Iter.* 190.

c. Voyez les *Observations de Belon*, fol. 90, verso; et la *Nature des oiseaux*, du même auteur, p. 264 et suivantes.

d. Voyez les *Mémoires de Mathématique et de Physique*, présentés à l'Académie royale des Sciences par divers savants, etc., t. III, p. 91 et 92.

1. Voyez les notes de la page 627 du II[e] volume.

sont couvertes, selon M. de Tournefort, dans certaines saisons de l'année[a]; et plus d'une de ces îles en a pris le nom d'*Ortygia*[b]. Dès le siècle de Varron, l'on avait remarqué qu'au temps de l'arrivée et du départ des cailles, on en voyait une multitude prodigieuse dans les îles de Pontia, Pandataria et autres, qui avoisinent la partie méridionale de l'Italie[c], et où elles faisaient apparemment une station pour se reposer. Vers le commencement de l'automne, on en prend une si grande quantité dans l'île de Caprée, à l'entrée du golfe de Naples, que le produit de cette chasse fait le principal revenu de l'évêque de l'île, appelé par cette raison l'*évêque des cailles :* on en prend aussi beaucoup dans les environs de Pesaro sur le golfe Adriatique, vers la fin du printemps, qui est la saison de leur arrivée[d]; enfin, il en tombe une quantité si prodigieuse sur les côtes occidentales du royaume de Naples, aux environs de Nettuno, que, sur une étendue de côte de quatre ou cinq milles, on en prend quelquefois jusqu'à cent milliers dans un jour, et qu'on les donne pour quinze jules le cent (un peu moins de huit livres de notre monnaie), à des espèces de courtiers qui les font passer à Rome, où elles sont beaucoup moins communes[e]. Il en arrive aussi des nuées au printemps sur les côtes de Provence, particulièrement dans les terres de M. l'évêque de Fréjus, qui avoisinent la mer; elles sont si fatiguées, dit-on, de la traversée, que les premiers jours on les prend à la main.

Mais, dira-t-on toujours, comment un oiseau si petit, si faible, et qui a le vol si pesant et si bas, peut-il, quoique pressé par la faim, traverser de grandes étendues de mer? J'avoue que, quoique ces grandes étendues de mer soient interrompues de distance en distance par plusieurs îles où les cailles peuvent se reposer, telles que Minorque, la Corse, la Sardaigne, la Sicile, les îles de Malte, de Rhodes, toutes les îles de l'Archipel, j'avoue, dis-je, que, malgré cela, il leur faut encore du secours; et Aristote l'avait fort bien senti; il savait même quel était celui dont elles usaient le plus communément, mais il s'était trompé, ce me semble, sur la manière dont elles s'en aidaient : « Lorsque le vent du nord souffle, dit-il, les cailles « voyagent heureusement; mais si c'est le vent du midi, comme son effet « est d'appesantir et d'humecter, elles volent alors plus difficilement, et « elles expriment la peine et l'effort par les cris qu'elles font entendre en

a. Voyez Tournefort, *Voyage au Levant*, t. I, p. 169, 281, 313, etc.

b. Ce nom d'*Ortygia*, formé du mot grec Ὄρτυξ, qui signifie *caille*, a été donné aux deux Délos, selon Phanodémus dans Athénée : on l'a encore appliqué à une autre petite île vis-à-vis Syracuse, et même à la ville d'Éphèse, selon Étienne de Byzance et Eustathe.

c. Varro, *de Re Rusticâ*, lib. III, cap. V.

d. Aloysius Mundella apud Gessnerum, pag. 354.

e. Voyez Gessner, *de Avibus*, pag. 356; et Aldrovande, *Ornithologia*, t. II, pag. 164. Cette chasse est si lucrative que le terrain où elle se fait par les habitants de Nettuno, est d'une cherté exorbitante.

« volant [a]. » Je crois en effet que c'est le vent qui aide les cailles à faire leur voyage, non pas le vent du nord, mais le vent favorable; de même que ce n'est point le vent du sud qui retarde leur course, mais le vent contraire; et cela est vrai dans tous les pays où ces oiseaux ont un trajet considérable à faire par-dessus les mers [b].

M. le commandeur Godeheu a très-bien remarqué qu'au printemps les cailles n'abordent à Malte qu'avec le nord-ouest, qui leur est contraire pour gagner la Provence, et qu'à leur retour c'est le sud-est qui les amène dans cette île, parce qu'avec ce vent elles ne peuvent aborder en Barbarie [c]: nous voyons même que l'auteur de la nature s'est servi de ce moyen [1], comme le plus conforme [2] aux lois générales qu'il avait établies, pour envoyer de nombreuses volées de cailles aux Israélites dans le désert [d]; et ce vent, qui était le sud-ouest, passait en effet en Égypte, en Éthiopie, sur les côtes de la mer Rouge, et en un mot dans les pays où les cailles sont en abondance [e].

Des marins, que j'ai eu occasion de consulter, m'ont assuré que, quand les cailles étaient surprises dans leur passage par le vent contraire, elles s'abattaient sur les vaisseaux qui se trouvaient à leur portée, comme Pline l'a remarqué [f], et tombaient souvent dans la mer, et qu'alors on les voyait flotter et se débattre sur les vagues une aile en l'air, comme pour prendre le vent; d'où quelques naturalistes ont pris occasion de dire qu'en partant elles se munissaient d'un petit morceau de bois qui pût leur servir d'une espèce de point d'appui ou de radeau, sur lequel elles se délassaient de temps en temps, en voguant sur les flots, de la fatigue de voguer dans l'air [g]: on leur a fait aussi porter à chacune trois petites pierres dans le bec, selon Pline [h], pour se soutenir contre le vent; et, selon Oppien [i], pour reconnaître, en les laissant tomber une à une, si elles avaient dépassé la mer;

a. Aristote, *Historia animalium*, lib. VIII, cap. XII.

b. « Aurâ tamen vehi volunt, propter pondus corporum viresque parvas. » Pline, *Hist. nat.*, lib. X, cap. XXIII.

c. Mémoires présentés à l'Académie royale des Sciences par divers savants, t. III, p. 92.

d. « Transtulit Austrum de cœlo et induxit in virtute suâ Africum, et pluit super eos sicut « pulverem carnes, et sicut arenam maris volatilia pennata. » Psalm. 77.

e. « Sinus Arabicus coturnicibus plurimum abundat. » Fl. Joseph., lib. III, cap. I.

f. « Advolant... non sine periculo navigantium cùm appropinquavère terris, quippe velis « sæpe insident, et hoc semper noctu, merguntque navigia. » Pline, *Histor. nat.*, lib. X, cap. XXIII.

g. Voyez Aldrovande, *Ornithologia*, t. II, p. 156.

h. « Quod si ventus agmen adverso flatu cœperit inhibere, ponduseulis apprehensis, au « gutture arenâ repleto, stabilitæ volant. » Lib. X, cap. XXIII. On voit, à travers cette erreur de Pline, qu'il savait mieux qu'Aristote comment les cailles tiraient parti du vent pour passer les mers.

i. Oppian., in *Ixeut.*

1. On dirait qu'il a été fort heureux de le trouver.

2. *Comme le plus conforme.* Quelle idée se fait-on ici de l'*Auteur de la nature !*

et tout cela se réduit à quelques petites pierres que les cailles avalent, avec leur nourriture, comme tous les granivores. En général, on leur a prêté des vues, une sagacité, un discernement, qui feraient presque douter que ceux qui leur ont fait honneur de ces qualités en aient fait beaucoup d'usage eux-mêmes. On a observé que d'autres oiseaux voyageurs, tels que le râle terrestre, accompagnaient les cailles, et que l'oiseau de proie ne manquait pas d'en attraper quelqu'une à leur arrivée : de là on a prétendu qu'elles avaient de bonnes raisons pour se choisir un guide ou chef d'une autre espèce, que l'on a appelé *roi des cailles* (*ortygometra*); et cela, parce que, la première arrivante devant être la proie de l'oiseau carnassier, elles tâchaient de détourner ce malheur sur une tête étrangère [a].

Au reste, quoiqu'il soit vrai en général que les cailles changent de climat, il en reste toujours quelques-unes qui n'ont pas la force de suivre les autres, soit qu'elles aient été blessées à l'aile, soit qu'elles soient surchargées de graisse, soit que, provenant d'une seconde ponte, elles soient trop jeunes et trop faibles au temps du départ; et ces cailles traîneuses tâchent de s'établir dans les meilleures expositions du pays où elles sont contraintes de rester [b]. Le nombre en est fort petit dans nos provinces; mais les auteurs de la *Zoologie britannique* assurent qu'une partie seulement de celles qu'on voit en Angleterre quitte entièrement l'île, et que l'autre partie se contente de changer de quartier, passant, vers le mois d'octobre, de l'intérieur des terres dans les provinces maritimes, et principalement dans celle d'Essex, où elles restent tout l'hiver : lorsque la gelée ou la neige les obligent de quitter les jachères et les terres cultivées, elles gagnent les côtes de la mer, où elles se tiennent parmi les plantes maritimes, cherchant les meilleurs abris, et vivant de ce qu'elles peuvent attraper sur les algues, entre les limites de la haute et basse mer. Ces mêmes auteurs ajoutent que leur première apparition dans le comté d'Essex se rencontre exactement chaque année avec leur disparition du milieu des terres [c]. On dit aussi qu'il en reste un assez bon nombre en Espagne et dans le sud de l'Italie, où l'hiver n'est presque jamais assez rude pour faire périr ou disparaître entièrement les insectes ou les graines qui leur servent de nourriture.

A l'égard de celles qui passent les mers, il n'y a que celles qui sont secondées par un vent favorable qui arrivent heureusement; et si ce vent favorable souffle rarement au temps de la passe, il en arrive beaucoup moins dans les contrées où elles vont passer l'été : dans tous les cas, on peut juger

a. « Primam earum terræ appropinquantem accipiter rapit. » Pline, *Hist. nat.*, lib. x, cap. xxiii. — « Ac propterea opera est universis ut sollicitent avem generis externi per quem « frustrentur prima discrimina. » Solinus, cap. xviii.

b. « Coturnices quoque discedunt, nisi paucæ in locis apricis remanserint. » Aristot. *Hist. animal.*, lib. viii, cap. xii.

c. Voyez *British Zoology*, page 87.

assez sûrement du lieu d'où elles viennent par la direction du vent qui les apporte.

Aussitôt que les cailles sont arrivées dans nos contrées, elles se mettent à pondre : elles ne s'apparient point, comme je l'ai déjà remarqué, et cela serait difficile si le nombre des mâles est, comme on l'assure, beaucoup plus grand que celui des femelles ; la fidélité, la confiance, l'attachement personnel, qui seraient des qualités estimables dans les individus, seraient nuisibles à l'espèce ; la foule des mâles célibataires troublerait tous les mariages et finirait par les rendre stériles, au lieu que, n'y ayant point de mariage, ou plutôt n'y en ayant qu'un seul de tous les mâles avec toutes les femelles, il y a moins de jalousie, moins de rivalité, et si l'on veut moins de moral dans leurs amours ; mais aussi il y a beaucoup de physique. On a vu un mâle réitérer dans un jour jusqu'à douze fois ses approches avec plusieurs femelles indistinctement ; ce n'est que dans ce sens qu'on a pu dire que chaque mâle suffisait à plusieurs femelles[a] ; et la nature, qui leur inspire cette espèce de libertinage, en tire parti pour la multiplication de l'espèce : chaque femelle dépose de quinze à vingt œufs dans un nid qu'elle sait creuser dans la terre avec ses ongles, qu'elle garnit d'herbes et de feuilles, et qu'elle dérobe autant qu'elle peut à l'œil perçant de l'oiseau de proie ; ces œufs sont mouchetés de brun sur un fond grisâtre ; elle les couve pendant environ trois semaines ; l'ardeur des mâles est un bon garant qu'ils sont tous fécondés, et il est rare qu'il s'en trouve de stériles.

Les auteurs de la *Zoologie britannique* disent que les cailles, en Angleterre, pondent rarement plus de six ou sept œufs[b] : si ce fait est général et constant, il faut en conclure qu'elles y sont moins fécondes qu'en France, en Italie, etc.; reste à observer si cette moindre fécondité tient à la température plus froide ou à quelque autre qualité du climat.

Les cailleteaux sont en état de courir presque en sortant de la coque, ainsi que les perdreaux ; mais ils sont plus robustes à quelques égards, puisque dans l'état de liberté ils quittent la mère beaucoup plus tôt, et que même, dès le huitième jour, on peut entreprendre de les élever sans son secours. Cela a donné lieu à quelques personnes de croire que les cailles faisaient deux couvées par été[c] ; mais j'en doute fort, si ce n'est peut-être celles qui ont été troublées et dérangées dans leur première ponte : il n'est pas même avéré qu'elles en recommencent une autre lorsqu'elles sont arrivées en Afrique au mois de septembre, quoique cela soit beaucoup plus vraisemblable, puisqu'au moyen de leurs migrations régulières elles ignorent

a. Voyez Aldrovande, *Ornithologia*, t. II, pag. 159; et Schwenckfeld, *Aviarium Silesiæ*, pag. 248.

b. Voyez *British Zoology*, page 87.

c. Aldrovande, *Ornithologia*, t. II, pag. 159, prétend que les cailles de l'année se mettent à pondre dès le mois d'août, et que cette première couvée est de dix œufs au moins.

l'automne et l'hiver, et que l'année n'est composée pour elles que de deux printemps et de deux étés, comme si elles ne changeaient de climat que pour se trouver perpétuellement dans la saison de l'amour et de la fécondité.

Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elles quittent leurs plumes deux fois par an, à la fin de l'hiver et à la fin de l'été : chaque mue dure un mois, et, lorsque leurs plumes sont revenues, elles s'en servent aussitôt pour changer de climat si elles sont libres, et si elles sont en cage, c'est le temps où se marquent ces inquiétudes périodiques qui répondent aux temps du passage.

Il ne faut aux cailleteaux que quatre mois pour prendre leur accroissement et se trouver en état de suivre leurs pères et mères dans leurs voyages.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est un peu plus grosse, selon Aldrovande (d'autres la font égale, et d'autres plus petite), qu'elle a la poitrine blanchâtre, parsemée de taches noires et presque rondes, tandis que le mâle l'a roussâtre sans mélange d'autres couleurs : il a aussi le bec noir, ainsi que la gorge et quelques poils autour de la base du bec supérieur[a]; enfin on a remarqué qu'il avait les testicules très-gros relativement au volume de son corps[b]; mais cette observation a sans doute été faite dans la saison de l'amour, temps où en général les testicules des oiseaux grossissent considérablement.

Le mâle et la femelle ont chacun deux cris, l'un plus éclatant et plus fort, l'autre plus faible: le mâle fait *ouan, ouan, ouan, ouan;* il ne donne sa voix sonore que lorsqu'il est éloigné des femelles, et il ne la fait jamais entendre en cage, pour peu qu'il ait une compagne avec lui; la femelle a un cri que tout le monde connaît, qui ne lui sert que pour rappeler son mâle, et quoique ce cri soit faible et que nous ne puissions l'entendre qu'à une petite distance, les mâles y accourent de près d'une demi-lieue; elle a aussi un petit son tremblotant *cri, cri.* Le mâle est plus ardent que la femelle, car celle-ci ne court point à la voix du mâle, comme le mâle accourt à la voix de la femelle dans le temps de l'amour, et souvent avec une telle précipitation, un tel abandon de lui-même, qu'il vient la chercher jusque dans la main de l'oiseleur[c].

La caille, ainsi que la perdrix et beaucoup d'autres animaux, ne produit que lorsqu'elle est en liberté : on a beau fournir à celles qui sont prisonnières dans des cages tous les matériaux qu'elles emploient ordinairement dans la construction de leurs nids, elles ne nichent jamais et ne prennent

a. Voyez Aldrovande, *Ornithologia*, t. II, pag. 154. — Quelques naturalistes ont pris le mâle pour la femelle; j'ai suivi dans cette occasion l'avis des chasseurs, et surtout de ceux qui en chassant savent observer.

b. Willughby, *Ornithologia*, pag. 121

c. Aristote, *Histor. animal.*, lib. VIII, cap. XII.

aucun soin des œufs qui leur échappent et qu'elles semblent pondre malgré elles.

On a débité plusieurs absurdités sur la génération des cailles; on a dit d'elles, comme des perdrix, qu'elles étaient fécondées par le vent : cela veut dire qu'elles pondent quelquefois sans le secours du mâle[a]; on a dit qu'elles s'engendraient des thons que la mer agitée rejette quelquefois sur les côtes de Libye; qu'elles paraissaient d'abord sous la forme de vers, ensuite sous celle de mouches, et que, grossissant par degrés, elles devenaient bientôt des sauterelles et enfin des cailles[b], c'est-à-dire que des gens grossiers ont vu des couvées de cailles chercher dans les cadavres de ces thons laissés par la mer quelques insectes qui y étaient éclos, et qu'ayant quelque notion vague des métamorphoses des insectes, ils ont cru qu'une sauterelle pouvait se changer en caille comme un ver se change en un insecte ailé; enfin on a dit que le mâle s'accouplait avec le crapaud femelle[c], ce qui n'a pas même d'apparence de fondement.

Les cailles se nourrissent de blé, de millet, de chènevis, d'herbe verte, d'insectes, de toutes sortes de graines, même de celle d'ellébore, ce qui avait donné aux anciens de la répugnance pour leur chair, joint à ce qu'ils croyaient que c'était le seul animal avec l'homme qui fût sujet au mal caduc[d]; mais l'expérience a détruit ce préjugé.

En Hollande, où il y a beaucoup de ces oiseaux, principalement sur les côtes, on appelle les baies de brione ou couleuvrée *baies aux cailles*[e], ce qui suppose en elles un appétit de préférence pour cette nourriture.

Il semble que le boire ne leur soit pas absolument nécessaire, car des chasseurs m'ont assuré qu'on ne les voyait jamais aller à l'eau, et d'autres, qu'ils en avaient nourri pendant une année entière avec des graines sèches et sans aucune sorte de boisson, quoiqu'elles boivent assez fréquemment lorsqu'elles en ont la commodité : ce retranchement de toute boisson est même le seul moyen de les guérir lorsqu'elles *rendent leur eau*, c'est-à-dire lorsqu'elles sont attaquées d'une espèce de maladie dans laquelle elles ont presque toujours une goutte d'eau au bout du bec.

Quelques-uns ont cru remarquer qu'elles troublaient l'eau avant que de boire, et l'on n'a pas manqué de dire que c'était par un motif d'envie, car on ne finit pas sur les motifs des bêtes. Elles se tiennent dans les champs, les prés, les vignes, mais très-rarement dans les bois, et elles ne se perchent jamais sur les arbres. Quoi qu'il en soit, elles prennent beaucoup plus de graisse que les perdrix : on croit que ce qui y contribue, c'est

a. Aristote, *Historia animalium*, lib. VIII, cap. XII.
b. Voyez Gessner, *de Avibus*, pag. 355.
c. Panodemus apud Gessnerum, pag. 355.
d. « Coturnicibus veratri (alias veneni) semen gratissimus cibus, quam ob causam eam « damnavere mensæ, etc. » Pline, *Hist. nat.*, lib. X, cap. XXIII.
e. « Apud Hollandos brioniæ acini *quartels beyen* dicuntur. » Hadrian. Jun. *Nomenclat.*

l'habitude où elles sont de passer la plus grande partie de la chaleur du jour sans mouvement; elles se cachent alors dans l'herbe la plus serrée, et on les voit quelquefois demeurer quatre heures de suite dans la même place, couchées sur le côté et les jambes étendues ; il faut que le chien tombe absolument dessus pour les faire partir.

On dit qu'elles ne vivent guère au delà de quatre ou cinq ans, et Olina regarde la brièveté de leur vie comme une suite de leur disposition à s'engraisser [a]; Artémidore l'attribue à leur caractère triste et querelleur [b]; et tel est en effet leur caractère, aussi n'a-t-on pas manqué de les faire battre en public pour amuser la multitude ; Solon voulait même que les enfants et les jeunes gens vissent ces sortes de combats pour y prendre des leçons de courage; et il fallait bien que cette sorte de gymnastique, qui nous semble puérile, fût en honneur parmi les Romains, et qu'elle tînt à leur politique, puisque nous voyons qu'Auguste punit de mort un préfet d'Égypte pour avoir acheté et fait servir sur sa table un de ces oiseaux, qui avait acquis de la célébrité par ses victoires : encore aujourd'hui on voit de ces espèces de tournois dans quelques villes d'Italie; on prend deux cailles à qui on donne à manger largement; on les met ensuite vis-à-vis l'une de l'autre, chacune au bout opposé d'une longue table, et l'on jette entre deux quelques grains de millet (car parmi les animaux il faut un sujet réel pour se battre); d'abord elles se lancent des regards menaçants, puis, partant comme un éclair, elles se joignent, s'attaquent à coups de bec et ne cessent de se battre, en dressant la tête et s'élevant sur leurs ergots, jusqu'à ce que l'une cède à l'autre le champ de bataille [c]. Autrefois on a vu de ces espèces de duels se passer entre une caille et un homme : la caille étant mise dans une grande caisse, au milieu d'un cercle qui était tracé sur le fond, l'homme lui frappait la tête ou le bec avec un seul doigt, ou bien lui arrachait quelques plumes; si la caille, en se défendant, ne sortait point du cercle tracé, c'était son maître qui gagnait la gageure; mais si elle mettait un pied hors de la circonférence, c'était son digne adversaire qui était déclaré vainqueur, et les cailles qui avaient été souvent victorieuses se vendaient fort cher [d]. Il est à remarquer que ces oiseaux, de même que les perdrix et plusieurs autres, ne se battent ainsi que contre ceux de leur espèce, ce qui suppose en eux plus de jalousie que de courage, ou même de colère.

On juge bien qu'avec l'habitude de changer de climat et de s'aider du vent pour faire ses grandes traversées, la caille doit être un oiseau fort répandu; et en effet, on la trouve au cap de Bonne-Espérance [e] et dans

a. Olina, *Uccellaria*, pag. 58.
b. Artemidore, lib. III, cap. V.
c. Voyez Aldrovande, *Ornithologia*, t. II, pag. 161.
d. Voyez Jul. Pollux, *de Ludis*, lib. IX.
e. Voyez Kolbe, t. I, page 152.

toute l'Afrique babitable[a], en Espagne, en Italie[b], en France, en Suisse[c], dans les Pays-Bas[d] et en Allemagne[e], en Angleterre[f], en Écosse[g], en Suède[h], et jusqu'en Islande[i] et du côté de l'Est, en Pologne[j], en Russie[k], en Tartarie[l], et jusqu'à la Chine[m]; il est même très-probable qu'elle a pu passer en Amérique, puisqu'elle se répand chaque année assez près des cercles polaires, qui sont les points où les deux continents se rapprochent le plus; et, en effet, on en trouve dans les îles Malouines, comme nous le dirons plus bas; en général, on en voit toujours plus sur les côtes de la mer et aux environs, que dans l'intérieur des terres.

La caille se trouve donc partout, et partout on la regarde comme un fort bon gibier dont la chair est de bon goût, et aussi saine que peut l'être une chair aussi grasse. Aldrovande nous apprend même qu'on en fait fondre la graisse à part et qu'on la garde pour servir d'assaisonnement[n]; et nous avons vu plus haut que les Chinois se servaient de l'oiseau vivant pour s'échauffer les mains.

On se sert aussi de la femelle, ou d'un appeau qui imite son cri, pour attirer les mâles dans le piége : on dit même qu'il ne faut que leur présenter un miroir avec un filet au-devant, où ils se prennent, en accourant à leur image, qu'ils prennent pour un autre oiseau de leur espèce; à la Chine on les prend au vol avec des troubles légères que les Chinois manient fort adroitement[o]; en général, tous les piéges qui réussissent pour les autres oiseaux sont bons pour les cailles, surtout pour les mâles, qui sont moins défiants et plus ardents que leurs femelles, et que l'on mène partout où l'on veut en imitant la voix de celles-ci.

Cette ardeur des cailles a donné lieu d'attribuer à leurs œufs[p], à leur graisse, etc., la propriété de relever les forces abattues et d'exciter les tem-

a. Voyez Fl. Joseph, lib. III, cap. I; Comestor, etc.

b. Voyez Aldrovande.

c. Stumpfius, Aldrovandi *Ornithologia*, t. II, pag. 157.

d. Aldrovande, *ibidem*.

e. Frisch, planche CXVII.

f. *Britisch Zoology*, page 87.

g. Sibbaldus, *Historiæ animalium in Scotiâ*, pag. 16.

h. *Fauna Suecica*, pag. 64.

i. Horrebow, *Nouvelle description d'Islande*.

j. Rzaczynski, *Auctuarium Poloniæ*, pag. 376.

k. « In campis russicis et podolicis reperiuntur coturnices... » Martin Cramer, *de Polonia*; et Rzaczynski, *loco citato*.

l. Gerbillon, Voyages faits en Tartarie à la suite ou par ordre de l'empereur de la Chine. Voyez l'*Histoire générale des voyages*, t. VII, p. 465 et 505.

m. Voyez *Glanures d'Edwards*, t. I, p. 78. Les Chinois, dit-il, ont aussi notre caille commune dans leur pays, comme il paraît visiblement par leurs tableaux, où l'on retrouve son portrait d'après nature.

n. Voyez Aldrovande, *Ornithologia*, t. II, pag. 172.

o. Gemelli Careri.

p. « Ova coturnicis inuncta testibus voluptatem inducunt, et pota libidinem augent. » Kiranides.

péraments fatigués ; on a même été jusqu'à dire que la seule présence d'un de ces oiseaux dans une chambre procurait aux personnes qui y couchaient des songes vénériens[a] : il faut citer les erreurs afin qu'elles se détruisent elles-mêmes.

LE CHROKIEL

OU GRANDE CAILLE DE POLOGNE. *

Nous ne connaissons cette caille que par le jésuite Rzaczynski, auteur polonais, et qui mérite d'autant plus de confiance sur cet article, qu'il parle d'un oiseau de son pays : elle paraît avoir la même forme, le même instinct que la caille ordinaire, dont elle ne diffère que par sa grandeur[b] ; c'est pourquoi je la considère simplement comme une variété de cette espèce.

Jobson dit que les cailles de la Gambra sont aussi grosses que nos bécasses[c] : si le climat n'était pas aussi différent, je croirais que ce serait le même oiseau que celui de cet article.

LA CAILLE BLANCHE. **

Aristote est le seul qui ait parlé de cette caille[d], qui doit faire variété dans l'espèce des cailles, comme la perdrix grise-blanche et la perdrix rouge-blanche font variété dans ces deux espèces de perdrix, l'alouette blanche dans celle des alouettes, etc.

Martin Cramer parle de cailles aux pieds verdâtres (*virentibus pedibus*)[e] : est-ce une variété de l'espèce, ou simplement un accident individuel?

LA CAILLE DES ILES MALOUINES. ***

On pourrait encore regarder cette espèce comme une variété de l'espèce commune qui est répandue en Afrique et en Europe, ou du moins comme

a. Frisch, planche CXVII.
b. Voyez Rzaczynski, *Hist. nat. Poloniæ*, pag. 277.
c. Voyez *Collection de Purchass*, t. II, page 1567.
d. Voyez Aristote, *de Coloribus*, cap. VI.
e. Martin Cramer, *de Poloniâ*, lib. I, pag. 474.

* Simple variété de la *caille commune*, selon les uns; le *rale* (*rallus crex*), selon d'autres.
** Variété de la *caille commune*.
*** *Tetrao falklandicus* (Gmel.). — *Perdix falklandica* (Lath.). — Ordre et genre *id.*, sous-genre *Colins* (Cuv.).

une espèce très-voisine; car elle n'en paraît différer que par la couleur plus brune de son plumage, et par son bec, qui est un peu plus fort.

Mais ce qui s'oppose à cette idée, c'est le grand intervalle de mer qui sépare les continents vers le midi; et il faudrait que nos cailles eussent fait un très-grand voyage, si l'on supposait qu'ayant passé par le nord de l'Europe en Amérique, elles se retrouvent jusqu'au détroit de Magellan; je ne décide donc pas si cette caille des îles Malouines est de la même espèce que notre caille, ni si elle en provient originairement, ou si ce n'est pas plutôt une espèce propre et particulière au climat des îles Malouines.

LA FRAISE

OU CAILLE DE LA CHINE. *

Cet oiseau est représenté dans nos planches[1] sous le nom de *caille des Philippines,* parce qu'elle a été envoyée de ces îles au Cabinet; mais elle se trouve aussi à la Chine, et je l'ai appelée la *fraise,* à cause de l'espèce de fraise blanche qu'elle a sous la gorge, et qui tranche d'autant plus que son plumage est d'un brun noirâtre : elle est une fois plus petite que la nôtre. M. Edwards a donné la figure du mâle, pl. CCXLVII; il diffère de la femelle[2] représentée dans nos planches enluminées, en ce qu'il est un peu plus gros, quoiqu'il ne le soit pas plus qu'une alouette; en ce qu'il a plus de caractère dans la physionomie, les couleurs du plumage plus vives et plus variées, et les pieds plus forts. Le sujet dessiné et décrit par M. Edwards avait été apporté vivant de Nankin en Angleterre.

Ces petites cailles ont cela de commun avec celles de nos climats, qu'elles se battent à outrance les unes contre les autres, surtout les mâles; et que les Chinois font à cette occasion des gageures considérables, chacun pariant pour son oiseau, comme on fait en Angleterre pour les coqs[a] : on ne peut donc guère douter qu'elles ne soient du même genre que nos cailles, mais c'est probablement une espèce différente de l'espèce commune; et c'est par cette raison que j'ai cru devoir lui donner un nom propre et particulier.

a. Voyez George Edwards, *Gleanings*, t. I, page 78.

* *Tetrao chinensis* (Gmel.). — *Perdix chinensis* (Lath.) — La *petite caille de la Chine* Cuv.). — Ordre et genre *id.*, sous-genre *Perdrix* (Cuv.).

1. *Planches enluminées* de Buffon, nº 126.

2. On a fait deux espèces du mâle et de la femelle : *tetrao chinensis* et *tetrao manillensis.* Le *tetrao manillensis* de Gmelin et de Sonnerat est la femelle.

LE TURNIX OU CAILLE DE MADAGASCAR.*

Nous avons donné à cette caille le nom de *turnix,* par contraction de celui de *coturnix,* pour la distinguer de la caille ordinaire dont elle diffère à bien des égards; car, premièrement elle est plus petite; en second lieu, elle a le plumage différent, tant pour le fond des couleurs que pour l'ordre de leur distribution; enfin, elle n'a que trois doigts antérieurs à chaque pied, comme les outardes, et n'en a point de postérieur.

LE RÉVEIL-MATIN OU LA CAILLE DE JAVA.[a]**

Cet oiseau, qui n'est pas beaucoup plus gros que notre caille, lui ressemble parfaitement par les couleurs du plumage, et chante aussi par intervalles; mais il s'en distingue par des différences nombreuses et considérables : 1° par le son de sa voix qui est très-grave, très-fort, et assez semblable à cette espèce de mugissement que poussent les butors en enfonçant leur bec dans la vase des marais[b];

2° Par la douceur de son naturel, qui rend cette espèce susceptible d'être apprivoisée au même degré que nos poules domestiques;

3° Par les impressions singulières que le froid fait sur son tempérament : elle ne chante, elle ne vit que lorsqu'elle voit le soleil; dès qu'il est couché, elle se retire à l'écart dans quelque trou où elle s'enveloppe, pour ainsi dire, de ses ailes pour y passer la nuit; et dès qu'il se lève, elle sort de sa léthargie pour célébrer son retour par des cris d'allégresse qui réveillent toute la maison[c]; enfin, lorsqu'on la tient en cage, si elle n'a pas continuellement le soleil, et qu'on n'ait pas l'attention de couvrir sa cage avec une couche de sable sur du linge, pour conserver la chaleur, elle languit, dépérit et meurt bientôt;

4° Par son instinct : car il paraît, par la relation de Bontius, qu'elle l'a fort sociable et qu'elle va par compagnies; Bontius ajoute qu'elle se trouve dans les forêts de l'île de Java; or nos cailles vivent isolées et ne se trouvent jamais dans les bois;

5° Enfin, par la forme de son bec qui est un peu plus allongé.

Au reste, cette espèce a néanmoins un trait de conformité avec notre

a. Voyez Bontius, *Historia naturalis et medica Indiæ orientalis*, pag. 64.

b. Les Hollandais appellent ce mugissement, *pittoor,* selon Bontius.

c. Bontius dit qu'il tenait de ces oiseaux en cage exprès pour servir de réveil-matin; et en effet leurs premiers cris annoncent toujours le lever du soleil.

* *Tetrao nigricollis* (Gmel.). — Ordre *id.*, genre *Tridactyles*, sous-genre *Turnix* (Cuv.).

** *Tetrao suscitator* (Gmel.). — Le *réveil-matin de Java*. — Ordre, genre et sous-genre *id.* (Cuv.).

caille et avec beaucoup d'autres espèces, c'est que les mâles se battent entre eux avec acharnement et jusqu'à ce que mort s'ensuive ; mais on ne peut pas douter qu'elle ne soit très-différente de l'espèce commune, et c'est par cette raison que je lui ai donné un nom particulier.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI PARAISSENT AVOIR DU RAPPORT AVEC LES PERDRIX ET AVEC LES CAILLES.

I. — LES COLINS.*

Les colins sont des oiseaux du Mexique qui ont été indiqués plutôt que décrits par Fernandez[a], et au sujet desquels il a échappé à ceux qui ont copié cet écrivain plus d'une méprise qu'il est à propos de rectifier avant tout.

Premièrement Nieremberg, qui fait profession de ne parler que d'après les autres, et qui ne parle ici des colins que d'après Fernandez[b], ne fait aucune mention du cacacolin du chapitre CXXXIV, quoique ce soit un oiseau de même espèce que les colins.

En second lieu, Fernandez parle de deux acolins, ou cailles d'eau, aux chapitres X et CXXXI ; Nieremberg fait mention du premier, et fort mal à propos, à la suite des colins, puisque c'est un oiseau aquatique, ainsi que celui du chapitre CXXXI, dont il ne dit rien.

Troisièmement, il ne parle point de l'ococolin du chapitre LXXXV de Fernandez, lequel est une perdrix du Mexique, et par conséquent fort approchant des colins, qui sont aussi des perdrix, suivant Fernandez, comme nous l'allons voir.

En quatrième lieu, M. Ray, copiant Nieremberg, copiste de Fernandez, au sujet du *coyolcozque,* change son expression, et altère à mon avis le sens de la phrase ; car Nieremberg dit que ce coyolcozque est semblable aux cailles, ainsi appelées par nos Espagnols[c] (lesquelles sont certainement les colins), et finit par dire qu'il est une espèce de perdrix d'Espagne[d] ; et M. Ray lui fait dire qu'il est semblable aux cailles d'Europe, et supprime ces mots, *est enim species perdicis Hispanicæ*[e] : cependant ces derniers

a. Voyez Fernandez, *Historia Avium novæ Hispaniæ,* cap. XXIV, XXV, XXXIX, LXXXIX et CXXXIV.

b. Voyez Joann. Euseb. Nierembergi *Historia naturæ maximè peregrinæ,* lib. X, cap. LXXII, pag. 232.

c. « Coturnicibus vocatis a nostris similis. » A l'endroit cité, p. 233.

d. « Est enim ejus (perdicis Hispaniæ) species. » *Ibidem.*

e. *Synopsis methodica avium appendix,* pag. 158.

* Les *colins* ou *perdrix* et *cailles* d'Amérique (Cuv.).

mots sont essentiels et renferment la véritable opinion de Fernandez sur l'espèce à laquelle ces oiseaux doivent se rapporter, puisqu'au chapitre XXXIX, qui roule tout entier sur les colins, il dit que les Espagnols les appellent des *cailles*, parce qu'ils ont de la ressemblance avec les cailles d'Europe, quoique cependant ils appartiennent très-certainement au genre des perdrix : il est vrai qu'il répète encore dans ce même chapitre que tous les colins sont rapportés aux cailles, mais il est aisé de voir au milieu de toutes ces incertitudes que lorsque cet auteur donne aux colins le nom de *cailles*, c'est d'après le vulgaire [a], qui dans l'imposition des noms se détermine souvent par des rapports superficiels, et que son opinion réfléchie est que ce sont des espèces de perdrix. J'aurais donc pu, m'en rapportant à Fernandez, le seul observateur qui ait vu ces oiseaux, placer les colins à la suite des perdrix; mais j'ai mieux aimé me prêter autant qu'il était possible à l'opinion vulgaire, qui n'est pas dénuée de tout fondement, et mettre ces oiseaux à la suite des cailles, comme ayant rapport aux cailles et aux perdrix.

Suivant Fernandez, les colins sont fort communs dans la Nouvelle-Espagne; leur chant, plus ou moins agréable, approche beaucoup de celui de nos cailles; leur chair est un manger très-bon et très-sain, même pour les malades, lorsqu'elle est gardée quelques jours : ils se nourrissent de grain, et on les tient communément en cage [b], ce qui me ferait croire qu'ils sont d'un naturel différent de nos cailles et même de nos perdrix. Nous allons donner les indications particulières de ces oiseaux dans les articles suivants.

II. — LE ZONÉCOLIN. [c] *

Ce nom, abrégé du mot mexicain *quanhtzonecolin*, désigne un oiseau de grandeur médiocre, et dont le plumage est de couleur obscure; mais ce qui le distingue c'est son cri, qui est assez flatteur, quoique un peu plaintif, et la huppe dont sa tête est ornée.

Fernandez reconnaît dans le même chapitre un autre colin de même plumage, mais moins gros et sans huppe : ce pourrait bien être la femelle du précédent, dont il ne se distingue que par des caractères accidentels, qui sont sujets à varier d'un sexe à l'autre.

a. Il dit toujours, en parlant de cette espèce, *coturnicis Mexicanæ* (cap. XXIV), *coturnicis vocatæ* (cap. XXXIV), *quam vocant coturnicem* (cap. XXXIX); et quand il dit *coturnicis nostræ* (cap. XXV), il est évident qu'il veut parler de ce même oiseau appelé *caille* au Mexique, puisque ayant parlé dans le chapitre précédent de cette caille mexicaine, il dit ici (cap. XXV), *coturnicis nostræ quoque est species*.

b. Fernandez, *Historia Avium*, cap. XXXIX.

c. *Idem*, *ibidem*.

* *Tetrao cristatus* (Gmel.).

III. — LE GRAND COLIN. [a] *

C'est ici la plus grande espèce de tous ces colins : Fernandez ne nous apprend point son nom ; il dit seulement que le fauve est sa couleur dominante, que la tête est variée de blanc et de noir, et qu'il y a aussi du blanc sur le dos et au bout des ailes, ce qui doit contraster agréablement avec la couleur noire des pieds et du bec.

IV. — LE CACOLIN. **

Cet oiseau, appelé *cacacolin* par Fernandez, est, selon lui, une espèce de caille [b], c'est-à-dire de colin, de même grandeur, de même forme, ayant le même chant, se nourrissant de même, et ayant le plumage peint presque des mêmes couleurs que ces cailles mexicaines. Nieremberg, Ray, ni M. Brisson n'en parlent point.

V. — LE COYOLCOS. ***

C'est ainsi que j'adoucis le nom mexicain *coyolcozque*. Cet oiseau ressemble par son chant, sa grosseur, ses mœurs, sa manière de vivre et de voler, aux autres colins; mais il en diffère par son plumage : le fauve mêlé de blanc est la couleur dominante du dessus du corps, et le fauve seul celle du dessous et des pieds; le sommet de la tête est noir et blanc, et deux bandes de la même couleur descendent des yeux sur le cou : il se tient dans les terres cultivées. Voilà ce que dit Fernandez, et c'est faute de l'avoir lu avec assez d'attention, ou plutôt c'est pour avoir suivi M. Ray que M. Brisson dit que le coyolcos ressemble à notre caille par son chant, son vol, etc. [c]; tandis que Fernandez assure positivement qu'il ressemble aux cailles, ainsi appelées par le vulgaire, c'est-à-dire aux colins, et que c'est en effet une espèce de perdrix [d].

VI. — LE COLENICUI. ****

Frisch donne (pl. CXIII) la figure d'un oiseau qu'il appelle *petite poule de bois d'Amérique* et qui ressemble, selon lui, aux gelinottes par le bec et les

a. Voyez Fernandez, cap. XXXIX; et Brisson, *Ornithologie*, t. I, page 257.
b. « Coturnicis vocatæ species. » Voyez Fernandez, cap. CXXXIV.
c. Voyez Brisson, *Ornithologie*, t. I, page 256.
d. « Perdicis Hispanicæ... species est... » *Historia animalium novæ Hispaniæ*, pag. 19, cap. XXIV.

* *Tetrao Novæ-Hispaniæ* (Gmel.). — Espèce mal déterminée.
** Le même que le *zonécolin*.
*** Voyez, ci-après, la nomenclature du *colenicui*.
**** *Tetrao coyolcos, virginianus, marylandus* et *mexicanus* (Gmel.). — *Perdix borealis* (Temm.).

pieds, et par sa forme totale, quoique cependant elle n'ait ni les pieds garnis de plumes, ni les doigts bordés de dentelures, ni les yeux ornés de sourcils rouges, ainsi qu'il paraît par sa figure. M. Brisson, qui regarde cet oiseau comme le même que le *colenicuiltic* de Fernandez [a], l'a rangé parmi les cailles sous le nom de *caille de la Louisiane*, et en a donné la figure [b]; mais en comparant les figures ou les descriptions de M. Brisson, de Frisch et de Fernandez, j'y trouve de trop grandes différences pour convenir qu'elles puissent se rapporter toutes au même oiseau; car sans m'arrêter aux couleurs du plumage, si difficiles à bien peindre dans une description, et encore moins à l'attitude, qui n'est que trop arbitraire, je remarque que le bec et les pieds sont gros et jaunâtres, selon M. Frisch, rouges et de médiocre grosseur, selon M. Brisson, et que les pieds sont bleus, selon Fernandez [c].

Que si je m'arrête à l'idée que l'aspect de cet oiseau a fait naître chez ces trois naturalistes, l'embarras ne fait qu'augmenter, car M. Frisch n'y a vu qu'une poule de bois, M. Brisson qu'une caille, et Fernandez qu'une perdrix; car, quoique celui-ci dise au commencement du chapitre XXV que c'est une espèce de caille, il est visible qu'il se conforme en cet endroit au langage vulgaire; car il finit ce même chapitre en assurant que le *colenicuiltic* ressemble par sa grosseur, son chant, ses mœurs et par tout le reste (*ceteris cunctis*) à l'oiseau du chapitre XXIV : or, cet oiseau du chapitre XXIV est le coyolcozque, espèce de *colin;* et Fernandez, comme nous l'avons vu, met les colins au nombre des perdrix [d].

Je n'insiste sur tout ceci que pour faire sentir et éviter, s'il est possible, un grand inconvénient de nomenclature. Un méthodiste ne veut pas qu'une seule espèce, quelque anomale qu'elle soit, échappe à sa méthode : il lui assigne donc parmi ses classes et ses genres la place qu'il croit lui convenir le mieux; un autre, qui a imaginé un autre système, en fait autant avec le même droit; et pour peu que l'on connaisse le procédé des méthodes et la marche de la nature, on comprendra facilement qu'un même oiseau pourra très-bien être placé par trois méthodistes dans trois classes différentes, et n'être nulle part à sa place.

Lorsque nous aurons vu l'oiseau ou les oiseaux dont il s'agit ici, et surtout lorsque nous aurons l'occasion de les voir vivants, nous les rapprocherons des espèces avec lesquelles ils nous paraîtront avoir le plus de rapport soit par la forme extérieure, soit par les mœurs et les habitudes naturelles.

Au reste, le colenicui est de la grosseur de notre caille, selon M. Brisson;

a. Fernandez, *Hist. Avium novæ Hispaniæ*, cap. XXV, pag. 19.
b. Brisson, *Ornithologie*, t. I, p. 258; et planche XXII.
c. Fernandez, à l'endroit cité, page 20.
d. « Colin genera (quas coturnices vocant Hispani, quoniam nostratibus sunt similes, etsi « ad perdicum species sint citra dubium referendæ). » Cap. XXXIX.

mais il paraît avoir les ailes un peu plus longues : il est brun sur le corps, gris sale et noir par-dessous; il a la gorge blanche et des espèces de sourcils blancs.

VII. — L'OCOCOLIN OU PERDRIX DE MONTAGNE DU MEXIQUE. [a] *

Cette espèce, que M. Seba a prise pour le rollier huppé du Mexique [b], s'éloigne encore plus de la caille, et même de la perdrix, que le précédent : elle est beaucoup plus grosse, et sa chair n'est pas moins bonne que celle de la caille, quoique fort au-dessous de celle de la perdrix. L'ococolin se rapproche un peu de la perdrix rouge, par la couleur de son plumage, de son bec et de ses pieds : celle du corps est un mélange de brun, de gris clair et de fauve; celle de la partie inférieure des ailes est cendrée; leur partie supérieure est semée de taches obscures, blanches et fauves, de même que la tête et le cou. Il se plaît dans les climats tempérés et même un peu froids, et ne saurait vivre ni se perpétuer dans les climats brûlants. Fernandez parle encore d'un autre ococolin, mais qui est un oiseau tout différent [c].

LE PIGEON. ** [1]

Il était aisé de rendre domestiques des oiseaux pesants, tels que les coqs, les dindons et les paons; mais ceux qui sont légers et dont le vol est rapide demandaient plus d'art pour être subjugués. Une chaumière basse dans un terrain clos suffit pour contenir, élever et faire multiplier nos volailles; il faut des tours, des bâtiments élevés, faits exprès, bien enduits en dehors et garnis en dedans de nombreuses cellules, pour attirer, retenir et loger les pigeons : ils ne sont réellement ni domestiques comme les chiens et les chevaux, ni prisonniers comme les poules; ce sont plutôt des captifs volontaires, des hôtes fugitifs, qui ne se tiennent dans le logement qu'on leur offre qu'autant qu'ils s'y plaisent, autant qu'ils y trouvent la nourriture abondante, le gîte agréable et toutes les commodités, toutes les aisances nécessaires à la vie. Pour peu que quelque chose leur manque ou leur

a. Voyez Fernandez, chap. LXXXV. Brisson, t. I, p. 226.

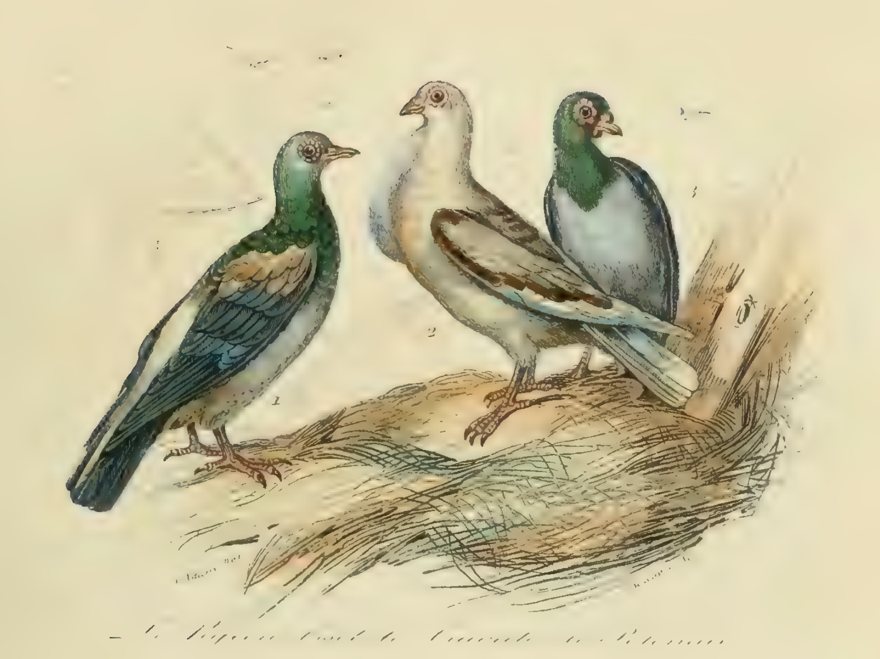
b. Voyez l'*Ornithologie* de Brisson, t. II, p. 84. En général les rolliers ont le bec plus droit et la queue plus longue que les perdrix.

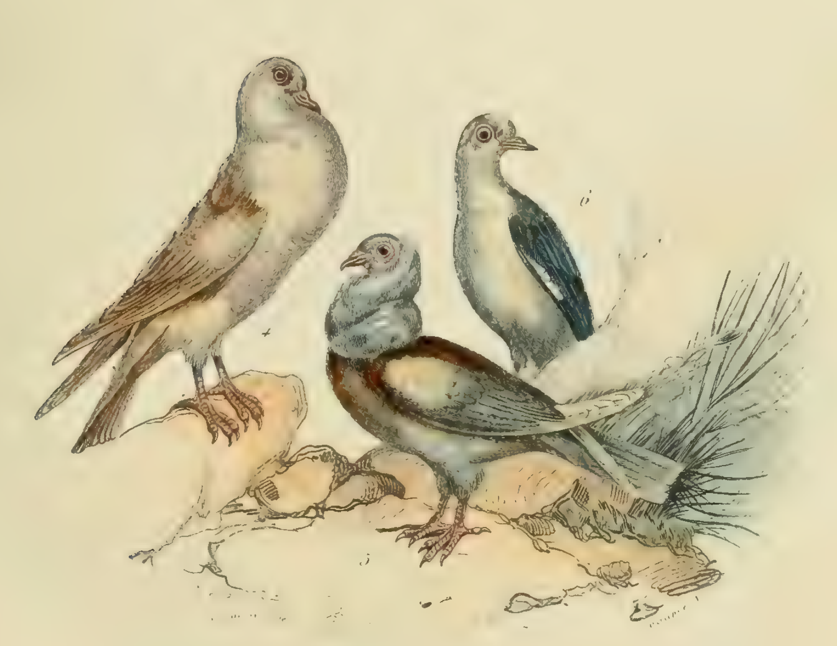
c. « Ococolin genus pici, rostro longo et acuto... vivit in Telzcocanarum sylvarum arboribus, « ubi sobolem educat : non cantillat. » Fernandez, cap. CCXI.

* *Tetrao nævius* (Gmel.). — Espèce mal déterminée.

** Ordre *id.*, genre *pigeons* (Cuv.).

1. L'*Histoire du pigeon* est de Buffon. (Voyez la note 2 de la p. 229.)


1
2
3


4
5
6

déplaise, ils quittent et se dispersent pour aller ailleurs : il y en a même qui préfèrent constamment les trous poudreux des vieilles murailles aux boulins les plus propres de nos colombiers; d'autres qui se gîtent dans des fentes et des creux d'arbres; d'autres qui semblent fuir nos habitations et que rien ne peut y attirer, tandis qu'on en voit, au contraire, qui n'osent les quitter et qu'il faut nourrir autour de leur volière qu'ils n'abandonnent jamais. Ces habitudes opposées, ces différences de mœurs sembleraient indiquer qu'on comprend sous le nom de *pigeons* un grand nombre d'espèces diverses dont chacune aurait son naturel propre et différent de celui des autres; et ce qui semblerait confirmer cette idée, c'est l'opinion de nos nomenclateurs modernes, qui comptent, indépendamment d'un grand nombre de variétés, cinq espèces de pigeons, sans y comprendre ni les ramiers, ni les tourterelles. Nous séparerons d'abord ces deux dernières espèces de celles des pigeons; et comme ce sont, en effet, des oiseaux qui diffèrent spécifiquement les uns des autres, nous traiterons de chacun dans un article séparé.

Les cinq espèces de pigeons indiquées par nos nomenclateurs sont : 1° le pigeon domestique; 2° le pigeon romain, sous l'espèce duquel ils comprennent seize variétés; 3° le pigeon biset; 4° le pigeon de roche avec une variété; 5° le pigeon sauvage [a]. Or, ces cinq espèces, à mon avis, n'en font qu'une, et voici la preuve : le pigeon domestique et le pigeon romain avec toutes ses variétés, quoique différents par la grandeur et par les couleurs, sont certainement de la même espèce, puisqu'ils produisent ensemble des individus féconds et qui se reproduisent. On ne doit donc pas regarder les pigeons de volière et les pigeons de colombier, c'est-à-dire les grands et les petits pigeons domestiques, comme deux espèces différentes, et il faut se borner à dire que ce sont deux races dans une seule espèce, dont l'une est plus domestique et plus perfectionnée que l'autre; de même, le pigeon biset, le pigeon de roche et le pigeon sauvage sont trois espèces nominales qu'on doit réduire à une seule, qui est celle du biset, dans laquelle le pigeon de roche et le pigeon sauvage ne sont que des variétés très-légères, puisque, de l'aveu même de nos nomenclateurs, ces trois oiseaux sont à peu près de la même grandeur, que tous trois sont de passage, se perchent, ont en tout les mêmes habitudes naturelles et ne diffèrent entre eux que par quelques teintes de couleurs.

Voilà donc nos cinq espèces nominales déjà réduites à deux, savoir, le biset et le pigeon, entre lesquelles deux il n'y a de différence réelle, sinon que le premier est sauvage et le second est domestique : je regarde le biset comme la souche première, de laquelle tous les autres pigeons tirent leur origine, et duquel ils diffèrent plus ou moins, selon qu'ils ont été plus ou

a. Brisson, *Ornithologie*, t. I, page 68 jusqu'à 89.

moins maniés par les hommes[1]. Quoique je n'aie pas été à portée d'en faire l'épreuve, je suis persuadé que le biset et le pigeon de nos colombiers produiraient ensemble s'ils étaient unis; car il y a moins loin de notre petit pigeon domestique au biset qu'aux gros pigeons pattus ou romains, avec lesquels néanmoins il s'unit et produit; d'ailleurs nous voyons dans cette espèce toutes les nuances du sauvage au domestique se présenter successivement et comme par ordre de généalogie, ou plutôt de dégénération. Le biset nous est représenté d'une manière à ne pouvoir s'y méprendre par ceux de nos pigeons fuyards qui désertent nos colombiers et prennent l'habitude de se percher sur les arbres : c'est la première et la plus forte nuance de leur retour à l'état de nature ; ces pigeons, quoique élevés dans l'état de domesticité, quoique en apparence accoutumés comme les autres à un domicile fixe, à des habitudes communes, quittent ce domicile, rompent toute société, et vont s'établir dans les bois; ils retournent donc à leur état de nature poussés par leur seul instinct. D'autres, apparemment moins courageux, moins hardis, quoique également amoureux de leur liberté, fuient de nos colombiers pour aller habiter solitairement quelques trous de muraille, ou bien en petit nombre se réfugient dans une tour peu fréquentée; et malgré les dangers, la disette et la solitude de ces lieux où ils manquent de tout, où ils sont exposés à la belette, aux rats, à la fouine, à la chouette, et où ils sont forcés de subvenir en tout temps à leurs besoins par leur seule industrie, ils restent néanmoins constamment dans ces habitations incommodes et les préfèrent pour toujours à leur premier domicile, où cependant ils sont nés, où ils ont été élevés, où tous les exemples de la société auraient dû les retenir : voilà la seconde nuance. Ces pigeons de murailles ne retournent pas en entier à l'état de nature, ils ne se perchent pas comme les premiers, et sont néanmoins beaucoup plus près de l'état libre que de la condition domestique. La troisième nuance est celle de nos pigeons de colombier, dont tout le monde connaît les mœurs, et qui, lorsque leur demeure convient, ne l'abandonnent pas ou ne la quittent que pour en prendre une qui convient encore mieux, et ils n'en sortent que pour aller s'égayer ou se pourvoir dans les champs voisins. Or, comme c'est parmi ces pigeons mêmes que se trouvent les fuyards et les déserteurs dont nous venons de parler, cela prouve que tous n'ont pas encore perdu leur instinct d'origine et que l'habitude de la libre domesticité dans laquelle ils vivent n'a pas entièrement effacé les traits de leur première nature, à laquelle ils pourraient encore remonter. Mais il n'en est pas de même de la quatrième et dernière nuance dans l'ordre de dégénération : ce sont les gros et les petits pigeons de volière dont les races, les variétés, les mélanges sont presque

1. « De cette espèce (le *biset* ou *pigeon de roche*) viennent nos pigeons de colombier, et, à ce « qu'il paraît, la plus grande partie de nos innombrables races domestiques, dans la production desquelles le mélange de quelques espèces voisines pourrait aussi avoir influé. » (Cuvier)

innumérables, parce que depuis un temps immémorial ils sont absolument domestiques ; et l'homme, en perfectionnant les formes extérieures, a en même temps altéré leurs qualités intérieures et détruit jusqu'au germe du sentiment de la liberté. Ces oiseaux, la plupart plus grands, plus beaux que les pigeons communs, ont encore l'avantage pour nous d'être plus féconds, plus gras, de meilleur goût, et c'est par toutes ces raisons qu'on les a soignés de plus près et qu'on a cherché à les multiplier malgré toutes les peines qu'il faut se donner pour leur éducation et pour le succès de leur nombreux produit et de leur pleine fécondité. Dans ceux-ci, aucun ne remonte à l'état de nature, aucun même ne s'élève à celui de liberté : ils ne quittent jamais les alentours de leur volière ; il faut les y nourrir en tout temps ; la faim la plus pressante ne les détermine pas à aller chercher ailleurs ; ils se laissent mourir d'inanition plutôt que de quêter leur subsistance, accoutumés à la recevoir de la main de l'homme ou à la trouver toute préparée toujours dans le même lieu ; ils ne savent vivre que pour manger, et n'ont aucunes des ressources, aucuns des petits talents que le besoin inspire à tous les animaux. On peut donc regarder cette dernière classe dans l'ordre des pigeons comme absolument domestique, captive sans retour, entièrement dépendante de l'homme ; et comme il a créé tout ce qui dépend de lui, on ne peut douter qu'il ne soit l'auteur de toutes ces races esclaves, d'autant plus perfectionnées pour nous qu'elles sont plus dégénérées, plus viciées pour la nature.

Supposant une fois nos colombiers établis et peuplés, ce qui était le premier point et le plus difficile à remplir pour obtenir quelque empire sur une espèce aussi fugitive, aussi volage, on se sera bientôt aperçu que, dans le grand nombre de jeunes pigeons que ces établissements nous produisent à chaque saison, il s'en trouve quelques-uns qui varient pour la grandeur, la forme et les couleurs. On aura donc choisi les plus gros, les plus singuliers, les plus beaux ; on les aura séparés de la troupe commune pour les élever à part avec des soins plus assidus et dans une captivité plus étroite ; les descendants de ces esclaves choisis auront encore présenté de nouvelles variétés, qu'on aura distinguées, séparées des autres, unissant constamment et mettant ensemble ceux qui ont paru les plus beaux ou les plus utiles. Le produit en grand nombre est la première source des variétés dans les espèces ; mais le maintien de ces variétés et même leur multiplication dépend de la main de l'homme ; il faut recueillir de celle de la nature les individus qui se ressemblent le plus, les séparer des autres, les unir ensemble, prendre les mêmes soins pour les variétés qui se trouvent dans les nombreux produits de leurs descendants, et par ces attentions suivies on peut, avec le temps, créer à nos yeux, c'est-à-dire amener à la lumière une infinité d'êtres nouveaux que la nature seule n'aurait jamais produits : les semences de toute matière vivante lui appartiennent, elle en compose

tous les germes des êtres organisés; mais la combinaison, la succession, l'assortiment, la réunion ou la séparation de chacun de ces êtres dépendent souvent de la volonté de l'homme : dès lors il est le maître de forcer la nature par ses combinaisons et de la fixer par son industrie; de deux individus singuliers qu'elle aura produits comme par hasard, il en fera une race constante et perpétuelle, et de laquelle il tirera plusieurs autres races qui, sans ses soins, n'auraient jamais vu le jour[1].

Si quelqu'un voulait donc faire l'histoire complète et la description détaillée des pigeons de volière, ce serait moins l'histoire de la nature que celle de l'art de l'homme; et c'est par cette raison que nous croyons devoir nous borner ici à une simple énumération, qui contiendra l'exposition des principales variétés de cette espèce, dont le type est moins fixe et la forme plus variable que dans aucun autre animal.

Le biset[2], ou pigeon sauvage, est la tige primitive de tous les autres pigeons : communément il est de la même grandeur et de la même forme, mais d'une couleur plus bise que le pigeon domestique, et c'est de cette couleur que lui vient son nom; cependant il varie quelquefois pour les couleurs et la grosseur, car le pigeon dont Frisch a donné la figure sous le nom de *columba agrestis*[a], n'est qu'un biset blanc à tête et queue rousses, et celui que le même auteur a donné sous la dénomination de *vinago, sive columba montana*[b], n'est encore qu'un biset noir-bleu; c'est le même qu'Albin a décrit sous le nom de *pigeon ramier*[c], qui ne lui convient pas; et le même encore dont Belon parle sous le nom de *pigeon fuyard,* qui lui convient mieux[d], car on peut présumer que l'origine de cette variété dans les bisets vient de ces pigeons dont j'ai parlé, qui fuient et désertent nos colombiers pour se rendre sauvages, d'autant que ces bisets noirs-bleus nichent non-seulement dans les arbres creux, mais aussi dans les trous des bâtiments ruinés et les rochers qui sont dans les forêts, ce qui leur a fait donner par quelques naturalistes le nom de *pigeons de roche* ou *rocheraies;* et comme ils aiment aussi les terres élevées et les montagnes, d'autres les ont appelés *pigeons de montagne.* Nous remarquerons même que les anciens ne connaissaient que cette espèce de pigeon sauvage, qu'ils appelaient οἰνὰς ou *vinago,* et qu'ils ne font nulle mention de notre biset, qui néanmoins est le seul pigeon vraiment sauvage et qui n'a pas passé par l'état de domesticité. Un fait qui vient à l'appui de mon opinion sur ce point, c'est que dans tous les pays où il y a des pigeons domestiques on trouve aussi des

a. Frisch, planche CXLIII, avec une bonne figure coloriée.
b. Frisch, planche CXXXIX, avec une bonne figure coloriée.
c. Albin, t. II, p. 31, avec une figure, planche XLVI.
d. Belon, *Hist. nat. des oiseaux,* p. 312.

1. Voyez mes précédentes notes sur la formation des *races.*
2. *Columba livia* (Briss.). — Le *biset* ou *pigeon de roche* (Cuv).

oenas, depuis la Suède[a] jusque dans les climats chauds[b], au lieu que les bisets ne se trouvent pas dans les pays froids et ne restent que pendant l'été dans nos pays tempérés : ils arrivent par troupes en Bourgogne, en Champagne et dans les autres provinces septentrionales de la France, vers la fin de février et au commencement de mars; ils s'établissent dans les bois, y nichent dans des creux d'arbres, pondent deux ou trois œufs au printemps, et vraisemblablement font une seconde ponte en été; et à chaque ponte ils n'élèvent que deux petits, et s'en retournent dans le mois de novembre; ils prennent leur route du côté du midi, et se rendent probablement en Afrique par l'Espagne pour y passer l'hiver.

Le biset ou pigeon sauvage, et l'oenas ou le pigeon déserteur qui retourne à l'état de sauvage, se perchent, et par cette habitude se distinguent du pigeon de muraille, qui déserte aussi nos colombiers, mais qui semble craindre de retourner dans les bois, et ne se perche jamais sur les arbres. Après ces trois pigeons, dont les deux derniers sont plus ou moins près de l'état de nature, vient le pigeon de nos colombiers, qui, comme nous l'avons dit, n'est qu'à demi domestique, et retient encore de son premier instinct l'habitude de voler en troupe : s'il a perdu le courage intérieur, d'où dépend le sentiment de l'indépendance, il a acquis d'autres qualités qui, quoique moins nobles, paraissent plus agréables par leurs effets. Ils produisent souvent trois fois l'année, et les pigeons de volière produisent jusqu'à dix et douze fois, au lieu que le biset ne produit qu'une ou deux fois tout au plus : combien de plaisirs de plus suppose cette différence, surtout dans une espèce qui semble les goûter dans toutes leurs nuances et en jouir plus pleinement qu'aucune autre! Ils pondent à deux jours de distance presque toujours deux œufs, rarement trois, et n'élèvent presque jamais que deux petits, dont ordinairement l'un se trouve mâle et l'autre femelle : il y en a même plusieurs, et ce sont les plus jeunes, qui ne pondent qu'une fois; car le produit du printemps est toujours plus nombreux, c'est-à-dire la quantité de pigeonneaux, dans le même colombier, plus abondante qu'en automne, du moins dans ces climats. Les meil-

a. « Columba cærulescens, collo nitido, maculâ duplici alarum nigricante. « Linn. *Faun. Suecica*, n° 174.

b. On trouve partout dans la Perse des pigeons sauvages et domestiques, mais les sauvages sont en bien plus grande quantité ; et comme la fiente de pigeon est le meilleur fumier pour les melons, on élève grand nombre de pigeons, et avec soin, dans tout le royaume : c'est, je crois, le pays de tout le monde où l'on fait les plus beaux colombiers..... on compte plus de trois mille colombiers autour d'Hispaham. C'est un plaisir du peuple de prendre des pigeons à la campagne..... par le moyen des pigeons apprivoisés et élevés à cet usage, qu'ils font voler en troupes tout le long du jour après les pigeons sauvages ; ils les mettent parmi eux dans leur troupe, et les amènent ainsi au colombier. *Voyage de Chardin*, t. II, p. 29 et 30; voyez aussi *Tavernier*, t. II, p. 22 et 23. — Les pigeons de l'île Rodrigue sont un peu plus petits que les nôtres, tous de couleur d'ardoise, et toujours fort gras et fort bons; ils perchent et nichent sur les arbres, et on les prend très-aisément. *Voyage de Leguat*, t. I, p. 106.

leurs colombiers, où les pigeons se plaisent et multiplient le plus, ne sont pas ceux qui sont trop voisins de nos habitations : placez-les à quatre ou cinq cents pas de distance de la ferme, sur la partie la plus élevée de votre terrain, et ne craignez pas que cet éloignement nuise à leur multiplication ; ils aiment les lieux paisibles, la belle vue, l'exposition au levant, la situation élevée, où ils puissent jouir des premiers rayons du soleil ; j'ai souvent vu les pigeons de plusieurs colombiers, situés dans le bas d'un vallon, en sortir avant le lever du soleil pour gagner un colombier situé au-dessus de la colline, et s'y rendre en si grand nombre que le toit était entièrement couvert de ces pigeons étrangers, auxquels les domiciliés étaient obligés de faire place, et quelquefois même forcés de la céder. C'est surtout au printemps et en automne qu'ils semblent rechercher les premières influences du soleil, la pureté de l'air et les lieux élevés. Je puis ajouter à cette remarque une autre observation, c'est que le peuplement de ces colombiers isolés, élevés et situés haut, est plus facile, et le produit bien plus nombreux que dans les autres colombiers. J'ai vu tirer quatre cents paires de pigeonneaux d'un de mes colombiers, qui, par sa situation et la hauteur de sa bâtisse, était élevé d'environ deux cents pieds au-dessus des autres colombiers, tandis que ceux-ci ne produisaient que le quart ou le tiers tout au plus, c'est-à-dire cent ou cent trente paires : il faut seulement avoir soin de veiller à l'oiseau de proie, qui fréquente de préférence ces colombiers élevés et isolés, et qui ne laisse pas d'inquiéter les pigeons, sans néanmoins en détruire beaucoup, car il ne peut saisir que ceux qui se séparent de la troupe.

Après le pigeon de nos colombiers, qui n'est qu'à demi domestique, se présentent les pigeons de volière qui le sont entièrement, et dont nous avons si fort favorisé la propagation des variétés, les mélanges et la multiplication des races, qu'elles demanderaient un volume d'écriture et un autre de planches, si nous voulions les décrire et les représenter toutes; mais, comme je l'ai déjà fait sentir, ceci est plutôt un objet de curiosité et d'art qu'un sujet d'histoire naturelle; et nous nous bornerons à indiquer les principales branches de cette famille immense, auxquelles on pourra rapporter les rameaux et les rejetons des variétés secondaires.

Les curieux en ce genre donnent le nom de *bisets* à tous les pigeons qui vont prendre leur vie à la campagne, et qu'on met dans de grands colombiers : ceux qu'ils appellent *pigeons domestiques* ne se tiennent que dans de petits colombiers ou volières, et ne se répandent pas à la campagne. Il y en a de plus grands et de plus petits : par exemple, les pigeons culbutants et les pigeons tournants, qui sont les plus petits de tous les pigeons de volière, le sont plus que le pigeon de colombier; ils sont aussi plus légers de vol et plus dégagés de corps, et quand ils se mêlent avec les pigeons de colombier, ils perdent l'habitude de tourner et de culbuter; il

semble que ce soit l'état de captivité forcée qui leur fait tourner la tête, et qu'elle reprend son assiette dès qu'ils recouvrent leur liberté.

Les races pures, c'est-à-dire les variétés principales de pigeons domestiques avec lesquelles on peut faire toutes les variétés secondaires de chacune de ces races, sont : 1° les pigeons appelés *grosses-gorges,* parce qu'ils ont la faculté d'enfler prodigieusement leur jabot en aspirant et retenant l'air ; 2° les pigeons mondains, qui sont les plus recommandables par leur fécondité, ainsi que les pigeons romains, les pigeons pattus et les nonains ; 3° les pigeons-paons, qui élèvent et étalent leur large queue comme le dindon ou le paon ; 4° le pigeon-cravate ou à gorge frisée ; 5° le pigeon-coquille hollandais ; 6° le pigeon-hirondelle ; 7° le pigeon carme ; 8° le pigeon heurté ; 9° les pigeons suisses ; 10° le pigeon culbutant ; 11° le pigeon tournant.

La race du pigeon grosse-gorge est composée des variétés suivantes :

1° Le pigeon grosse-gorge soupe-en-vin, dont les mâles sont très-beaux parce qu'ils sont panachés, et dont les femelles ne panachent point ;

2° Le pigeon grosse-gorge chamois panaché : la femelle ne panache point ; c'est à cette variété qu'on doit rapporter le pigeon de la planche CXLVI de Frisch, que les Allemands appellent *kropf-taube* ou *kroüper,* et que cet auteur a indiqué sous la dénomination de *columba strumosa seu columba œsaphago inflato ;*

3° Le pigeon grosse-gorge, blanc comme un cygne ;

4° Le pigeon grosse-gorge blanc, pattu et à longues ailes qui se croisent sur la queue, dans lequel la boule de la gorge paraît fort détachée ;

5° Le pigeon grosse-gorge gris panaché, et le gris doux, dont la couleur est douce et uniforme par tout le corps ;

6° Le pigeon grosse-gorge gris de fer, gris barré et à ruban ;

7° Le pigeon grosse-gorge gris piqué, comme argenté ;

8° Le pigeon grosse-gorge jacinthe d'une couleur bleue ouvragée en blanc ;

9° Le pigeon grosse-gorge couleur de feu : il y a sur toutes ses plumes une barre bleue et une barre rouge, et la plume est terminée par une barre noire ;

10° Le pigeon grosse-gorge couleur de bois de noyer ;

11° Le pigeon grosse-gorge couleur de marron, avec les pennes de l'aile toutes blanches ;

12° Le pigeon grosse-gorge maurin, d'un beau noir velouté avec les dix plumes de l'aile blanches comme dans le grosse-gorge marron ; ils ont tous deux la bavette ou le mouchoir blanc sous le cou, et dans ces dernières races à vol blanc et à grosse gorge la femelle est semblable au mâle ; au reste, dans toutes les races de grosses-gorges d'origine pure, c'est-à-dire de couleur uniforme, les dix pennes sont toutes blanches jusqu'à la moitié de l'aile, et on peut regarder ce caractère comme général ;

13° Le pigeon grosse-gorge ardoisé, avec le vol blanc et la cravate blanche; la femelle est semblable au mâle. Voilà les races principales des pigeons à grosse gorge : mais il y en a encore plusieurs autres moins belles, comme les rouges, les olives, les couleurs de nuit, etc.

Tous les pigeons, en général, ont plus ou moins la faculté d'enfler leur jabot en inspirant l'air : on peut de même le faire enfler en soufflant de l'air dans leur gosier; mais cette race de pigeons grosse-gorge ont cette même faculté d'enfler leur jabot si supérieurement qu'elle doit dépendre d'une conformation particulière dans les organes; ce jabot presque aussi gros que tout le reste de leur corps, et qu'ils tiennent continuellement enflé, les oblige à retirer leur tête, et les empêche de voir devant eux : aussi, pendant qu'ils se rengorgent, l'oiseau de proie les saisit sans qu'ils l'aperçoivent; on les élève donc plutôt par curiosité que pour l'utilité.

Une autre race est celle des pigeons mondains : c'est la plus commune et en même temps la plus estimée à cause de sa grande fécondité.

Le mondain est à peu près d'une moitié plus fort que le biset; la femelle ressemble assez au mâle : ils produisent presque tous les mois de l'année, pourvu qu'ils soient en petit nombre dans la même volière, et il leur faut au moins à chacun trois ou quatre paniers ou plutôt des trous un peu profonds formés comme des cases, avec des planches, afin qu'ils ne se voient pas lorsqu'ils couvent; car chacun de ces pigeons défend non-seulement son panier et se bat contre les autres qui veulent en approcher, mais même il se bat aussi pour tous les paniers qui sont de son côté.

Par exemple, il ne faut que huit paires de ces pigeons mondains dans un espace carré de huit pieds de côté; et les personnes qui en ont élevé assurent qu'avec six paires on pourrait avoir tout autant de produit : plus on augmente leur nombre dans un espace donné, plus il y a de combats, de tapage et d'œufs cassés. Il y a dans cette race assez souvent des mâles stériles et aussi des femelles inféconds qui ne pondent pas.

Ils sont en état de produire à huit ou neuf mois d'âge, mais ils ne sont en pleine ponte qu'à la troisième année : cette pleine ponte dure jusqu'à six ou sept ans, après quoi le nombre des pontes diminue, quoiqu'il y en ait qui pondent encore à l'âge de douze ans. La ponte des deux œufs se fait quelquefois en vingt-quatre heures, et dans l'hiver en deux jours, en sorte qu'il y a un intervalle de temps différent suivant la saison entre la ponte de chaque œuf. La femelle tient chaud son premier œuf sans néanmoins le couver assidûment; elle ne commence à couver constamment qu'après la ponte du second œuf : l'incubation dure ordinairement dix-huit jours, quelquefois dix-sept, surtout en été, et jusqu'à dix-neuf ou vingt jours en hiver. L'attachement de la femelle à ses œufs est si grand, si constant, qu'on en a vu souffrir les incommodités les plus grandes et les douleurs les plus cruelles plutôt que de les quitter : une femelle, entre autres, dont les pattes

gelèrent et tombèrent, et qui malgré cette souffrance et cette perte de membres, continua sa couvée jusqu'à ce que ses petits fussent éclos; ses pattes avaient gelé parce que son panier était tout près de la fenêtre de sa volière.

Le mâle, pendant que sa femelle couve, se tient sur le panier le plus voisin, et au moment que, pressée par le besoin de manger, elle quitte ses œufs pour aller à la trémie, le mâle, qu'elle a appelé auparavant par un petit roucoulement, prend sa place, couve ses œufs, et cette incubation du mâle dure deux ou trois heures chaque fois, et se renouvelle ordinairement deux fois en vingt-quatre heures.

On peut réduire les variétés de la race des pigeons mondains à trois pour la grandeur, qui toutes ont pour caractère commun un filet rouge autour des yeux :

1° Les premiers mondains sont des oiseaux lourds et à peu près gros comme de petites poules : on ne les recherche qu'à cause de leur grandeur, car ils ne sont pas bons pour la multiplication;

2° Les bagadais sont de gros mondains avec un tubercule au-dessus du bec en forme d'une petite morille et un ruban rouge beaucoup plus large autour des yeux, c'est-à-dire une seconde paupière charnue rougeâtre qui leur tombe même sur les yeux lorsqu'ils sont vieux et les empêche alors de voir; ces pigeons ne produisent que difficilement et en petit nombre.

Les bagadais ont le bec courbé et crochu, et ils présentent plusieurs variétés : il y en a de blancs, de noirs, de rouges, de minimes, etc.

3° Le pigeon espagnol, qui est encore un pigeon mondain, aussi gros qu'une poule et qui est très-beau : il diffère du bagadais en ce qu'il n'a point de morille au-dessus du bec, que la seconde paupière charnue est moins saillante, et que le bec est droit au lieu d'être courbé; on le mêle avec le bagadais, et le produit est un très-gros et très-grand pigeon;

4° Le pigeon turc, qui a, comme le bagadais, une grosse excroissance au-dessus du bec avec un ruban rouge qui s'étend depuis le bec autour des yeux : ce pigeon turc est très-gros, huppé, bas de cuisses, large de corps et de vol; il y en a de minimes ou bruns presque noirs, tels que celui qui est représenté dans la planche CXLIX de Frisch, d'autres dont la couleur est gris de fer, gris de lin, chamois et soupe-en-vin; ces pigeons sont très-lourds et ne s'écartent pas de leur volière;

5° Les pigeons romains, qui ne sont pas tout à fait si grands que les turcs, mais qui ont le vol aussi étendu, n'ont point de huppe : il y en a de noirs, de minimes et de tachetés.

Ce sont là les plus gros pigeons domestiques; il y en a d'autres de moyenne grandeur et d'autres plus petits. Dans les pigeons pattus, qui ont les pieds couverts de plumes jusque sur les ongles, on distingue le pattu sans huppe, dont Frisch a donné la figure planche CXLV sous la dénomination de *trum-*

mel taube en allemand, et de *columba tympanisans* en latin, *pigeon tambour* en français; et le pattu huppé, dont le même auteur a donné la figure planche CXLIV sous le nom de *mon taube* en allemand, et sous la dénomination latine *columba menstrua seu cristata pedibus plumosis :* ce pigeon pattu, que l'on appelle *pigeon tambour*, se nomme aussi *pigeon glou glou*, parce qu'il répète continuellement ce son et que sa voix imite le bruit du tambour entendu de loin; le pigeon pattu huppé est aussi appelé *pigeon de mois*, parce qu'il produit tous les mois et qu'il n'attend pas que ses petits soient en état de manger seuls pour couver de nouveau; c'est une race recommandable par son utilité, c'est-à-dire par sa grande fécondité, qui cependant ne doit pas se compter de douze fois par an, mais communément de huit et neuf pontes, ce qui est encore un très-grand produit.

Dans les races moyennes et petites de pigeons domestiques, on distingue le pigeon nonain, dont il y a plusieurs variétés, savoir : le soupe-en-vin, le rouge panaché, le chamois panaché, mais dont les femelles de tous trois ne sont jamais panachées; il y a aussi dans la race des nonains une variété qu'on appelle *pigeon maurin*, qui est tout noir avec la tête blanche et le bout des ailes aussi blanc, et c'est à cette variété qu'on doit rapporter le pigeon de la planche CL de Frisch, auquel il donne en allemand le nom de *schleyer* ou *parruquen taube*, et en latin *columba galerita*, et qu'il traduit en français par pigeon coiffé; mais, en général, tous les nonains, soit maurins ou autres, sont coiffés, ou plutôt ils ont comme un demi-capuchon sur la tête qui descend le long du cou et s'étend sur la poitrine en forme de cravate composée de plumes redressées : cette variété est voisine de la race du pigeon grosse-gorge, car ce pigeon coiffé est de la même grandeur et fait aussi enfler un peu son jabot; il ne produit pas autant que les autres nonains, dont les plus parfaits sont tout blancs et sont ceux qu'on regarde comme les meilleurs de la race; tous ont le bec très-court; ceux-ci produisent beaucoup, mais les pigeonneaux sont très-petits.

Le pigeon-paon est un peu plus gros que le pigeon nonain; on l'appelle pigeon-paon, parce qu'il peut redresser sa queue et l'étaler comme le paon. Les plus beaux de cette race ont jusqu'à trente-deux plumes à la queue, tandis que les pigeons d'autres races n'en ont que douze : lorsqu'ils redressent leur queue, ils la poussent en avant, et comme ils retirent en même temps la tête en arrière, elle touche à la queue. Ils tremblent aussi pendant tout le temps de cette opération, soit par la forte contraction des muscles, soit par quelque autre cause, car il y a plus d'une race de pigeons trembleurs[a] : c'est ordinairement quand ils sont en amour qu'ils étalent ainsi

a. On connaît en effet un pigeon trembleur différent du pigeon-paon, en ce qu'il n'a pas la queue si large à beaucoup près. Le pigeon-paon a été indiqué par Willughby et Ray sous la dénomination *columba tremula laticauda ;* et le pigeon trembleur sous celle de *columba tremula angusticauda seu acuticauda :* celui-ci, sans relever ou étaler sa queue, tremble (dit-on) presque continuellement.

leur queue, mais ils le font aussi dans d'autres temps. La femelle relève et étale sa queue comme le mâle et l'a tout aussi belle : il y en a de tout blancs, d'autres blancs avec la tête et la queue noires, et c'est à cette seconde variété qu'il faut rapporter le pigeon de la planche CLI de Frisch, qu'il appelle en allemand *pfau-taube* ou *hunerschwantz*, et en latin *columba caudata*. Cet auteur remarque que, dans le même temps que le pigeon-paon étale sa queue, il agite fièrement et constamment sa tête et son cou, à peu près comme l'oiseau appelé *torcol*. Ces pigeons ne volent pas aussi bien que les autres : leur large queue est cause qu'ils sont souvent emportés par le vent et qu'ils tombent à terre ; ainsi on les élève plutôt par curiosité que pour l'utilité. Au reste, ces pigeons, qui par eux-mêmes ne peuvent faire de longs voyages, ont été transportés fort loin par les hommes : il y a aux Philippines, dit Gemelli Careri, des pigeons qui relèvent et étalent leur queue comme le paon.

Les pigeons polonais sont plus gros que les pigeons-paons : ils ont pour caractère d'avoir le bec très-gros et très-court, les yeux bordés d'un large cercle rouge, les jambes très-basses ; il y en a de différentes couleurs, beaucoup de noirs, des roux, des chamois, des gris piqués et de tout blancs.

Le pigeon-cravate est l'un des plus petits pigeons : il n'est guère plus gros qu'une tourterelle, et en les appariant ensemble ils produisent des mulets ou métis. On distingue le pigeon-cravate du pigeon nonain en ce que le pigeon-cravate n'a point de demi-capuchon sur la tête et sur le cou, et qu'il n'a précisément qu'un bouquet de plumes qui semblent se rebrousser sur la poitrine et sous la gorge. Ce sont de très-jolis pigeons, bien faits, qui ont l'air très-propre, et dont il y en a de soupe-en-vin, de chamois, de panachés, de roux et de gris, de tout blancs et de tout noirs, et d'autres blancs avec des manteaux noirs : c'est à cette dernière variété qu'on peut rapporter le pigeon représenté dans la planche CXLVII de Frisch, sous le nom allemand *mowchen*, et la dénomination latine *columba collo hirsuto*. Ce pigeon ne s'apparie pas volontiers avec les autres pigeons et n'est pas d'un grand produit : d'ailleurs il est petit et se laisse aisément prendre par l'oiseau de proie ; c'est par toutes ces raisons qu'on n'en élève guère.

Les pigeons qu'on appelle coquille-hollandais, parce qu'ils ont derrière la tête des plumes à rebours qui forment comme une espèce de coquille, sont aussi de petite taille ; ils ont la tête noire, le bout de la queue et le bout des ailes aussi noirs, tout le reste du corps blanc. Il y en a aussi à tête rouge, à tête bleue et à tête et queue jaunes, et ordinairement la queue est de la même couleur que la tête, mais le vol est toujours tout blanc. La première variété, qui a la tête noire, ressemble si fort à l'hirondelle de mer que quelques-uns lui ont donné ce nom avec d'autant plus d'analogie que ce pigeon n'a pas le corps rond comme la plupart des autres, mais allongé et fort dégagé.

Il y a, indépendamment des tête et queue bleues qui ont la coquille, dont nous venons de parler, d'autres pigeons qui ont simplement le nom de tête et queue bleues, d'autres de tête et queue noires, d'autres de tête et queues rouges, et d'autres encore, tête et queue jaunes, et qui tous quatre ont l'extrémité des ailes de la même couleur que la tête : ils sont à peu près gros comme les pigeons-paons; leur plumage est très-propre et bien arrangé.

Il y en a qu'on appelle aussi pigeons hirondelles, qui ne sont pas plus gros que des tourterelles, ayant le corps allongé de même, et le vol très-léger : tout le dessous de leur corps est blanc, et ils ont toutes les parties supérieures du corps, ainsi que le cou, la tête et la queue noirs, ou rouges, ou bleus, ou jaunes, avec un petit casque de ces mêmes couleurs sur la tête, mais le dessous de la tête est toujours blanc comme le dessous du cou. C'est à cette variété qu'il faut rapporter le pigeon cuirassé de Jonston [a] et de Willughby [b], qui a pour caractère particulier d'avoir les plumes de la tête, celles de la queue et les pennes des ailes toujours de la même couleur, et le corps d'une couleur différente, par exemple le corps blanc, et la tête, la queue et les ailes noires, ou de quelque autre couleur que ce soit.

Le pigeon-carme, qui fait une autre race, est peut-être le plus bas et le plus petit de tous nos pigeons : il paraît accroupi comme l'oiseau que l'on appelle le *crapaud volant;* il est aussi très-pattu, ayant les pieds fort courts, et les plumes des jambes très-longues. Les femelles et les mâles se ressemblent, ainsi que dans la plupart des autres races ; on y compte aussi quatre variétés qui sont les mêmes que dans les races précédentes, savoir : les gris-de-fer, les chamois, les soupes-en-vin et les gris-doux ; mais ils ont tous le dessous du corps et des ailes blanc, tout le dessus de leur corps étant des couleurs que nous venons d'indiquer : ils sont encore remarquables par leur bec, qui est plus petit que celui d'une tourterelle, et ils ont aussi une petite aigrette derrière la tête, qui pousse en pointe comme celle de l'alouette huppée.

Le pigeon-tambour ou *glou glou,* dont nous avons parlé, que l'on appelle ainsi parce qu'il forme ce son, *glou glou,* qu'il répète fort souvent lorsqu'il est auprès de sa femelle, est aussi un pigeon fort bas et fort pattu, mais il est plus gros que le pigeon carme, et à peu près de la taille du pigeon polonais.

Le pigeon-heurté, c'est-à-dire masqué comme d'un coup de pinceau noir, bleu, jaune ou rouge, au-dessus du bec seulement, et jusqu'au milieu de la tête, avec la queue de la même couleur et tout le reste du corps blanc, est

a. « Columba galeata. » Jonston, *Avi.*, pag. 63.
b. « Columba galeata. » Willughby, *Ornithol.*, pag. 132, nº 11.

un pigeon fort recherché des curieux : il n'est point pattu, et est de la grosseur des pigeons mondains ordinaires.

Les pigeons suisses sont plus petits que les pigeons ordinaires, et pas plus gros que les pigeons bisets ; ils sont de même tout aussi légers de vol. Il y en a de plusieurs sortes, savoir : des panachés de rouge, de bleu, de jaune, sur un fond blanc satiné, avec un collier qui vient former un plastron sur la poitrine, et qui est d'un rouge rembruni : ils ont souvent deux rubans sur les ailes de la même couleur que celle du plastron.

Il y a d'autres pigeons suisses qui ne sont point panachés, et qui sont ardoisés de couleur uniforme sur tout le corps, sans collier ni plastron ; d'autres qu'on appelle *colliers jaunes jaspés*, *colliers jaunes maillés;* d'autres, *colliers jaunes fort maillés,* etc., parce qu'ils portent des colliers de cette couleur.

Il y a encore dans cette race de pigeons suisses une autre variété qu'on appelle *pigeon azuré*, parce qu'il est d'une couleur plus bleue que les ardoisés.

Le pigeon culbutant est encore un des plus petits pigeons. Celui que M. Frisch a fait représenter, pl. CXLVIII, sous les noms de *tummel taube, tumler, columba gestuosa seu gesticularia*, est d'un roux brun ; mais il y en a de gris et de variés de roux et de gris : il tourne sur lui-même en volant, comme un corps qu'on jetterait en l'air, et c'est par cette raison qu'on l'a nommé *pigeon culbutant;* il semble que tous ses mouvements supposent des vertiges qui, comme je l'ai dit, peuvent être attribués à la captivité. Il vole très-vite, s'élève le plus haut de tous, et ses mouvements sont très-précipités et fort irréguliers. Frisch dit que, comme par ses mouvements il imite en quelque façon les gestes et les sauts des danseurs de corde et des voltigeurs, on lui a donné le nom de pigeon pantomime, *columba gestuosa*. Au reste, sa forme est assez semblable à celle du biset, et l'on s'en sert ordinairement pour attirer les pigeons des autres colombiers, parce qu'il vole plus haut, plus loin et plus longtemps que les autres, et qu'il échappe plus aisément à l'oiseau de proie.

Il en est de même du pigeon tournant, que M. Brisson [a], d'après Willughby, a appelé le *pigeon batteur*. Il tourne en rond lorsqu'il vole, et bat si fortement des ailes, qu'il fait autant de bruit qu'une claquette, et souvent il se rompt quelques plumes de l'aile par la violence de ce mouvement, qui semble tenir de la convulsion : ces pigeons tournants ou batteurs sont communément gris, avec des taches noires sur les ailes.

Je ne dirai qu'un mot de quelques autres variétés équivoques ou secondaires dont les nomenclateurs ont fait mention, et qui ressortissent sans doute aux races que nous venons d'indiquer, mais qu'on aurait quelque

a. « Columba percussor. » Willughby, *Ornithol.*, pag. 132, n° 9. — Le pigeon batteur. Brisson, *Ornithol.*, t. I, pag. 79.

peine à y rapporter directement et sûrement, d'après les descriptions de ces auteurs; tels sont, par exemple : 1° le pigeon de Norwége, indiqué par Schwenckfeld [a], qui est blanc comme neige, et qui pourrait bien être un pigeon pattu huppé plus gros que les autres;

2° Le pigeon de Crète, suivant Aldrovande [b], ou de Barbarie, selon Willughby [c], qui a le bec très-court et les yeux entourés d'une large bande de peau nue, le plumage bleuâtre et marqué de deux taches noirâtres sur chaque aile;

3° Le pigeon frisé de Schwenckfeld [d] et d'Aldrovande [e], qui est tout blanc et frisé sur tout le corps;

4° Le pigeon messager de Willughby [f], qui ressemble beaucoup au pigeon turc, tant par son plumage brun que par ses yeux, entourés d'une peau nue, et ses narines couvertes d'une membrane épaisse : on s'est, dit-on, servi de ces pigeons pour porter promptement des lettres au loin, ce qui leur a fait donner le nom de *messagers*;

5° Le pigeon cavalier de Willughby [g] et d'Albin [h], qui provient, dit-on, du pigeon grosse-gorge et du pigeon messager, participant de l'un et de l'autre, car il a la faculté d'enfler beaucoup son jabot comme le pigeon grosse-gorge, et il porte sur ses narines des membranes épaisses comme le pigeon messager; mais il y a apparence qu'on pourrait également se servir de tout autre pigeon pour porter de petites choses, ou plutôt les rapporter de loin; il suffit pour cela de les séparer de leur femelle et de les transporter dans le lieu d'où l'on veut recevoir des nouvelles, ils ne manqueront pas de revenir auprès de leur femelle dès qu'ils seront mis en liberté [i].

On voit que ces cinq races de pigeons ne sont que des variétés secondaires des premières que nous avons indiquées d'après les observations de quelques curieux qui ont passé leur vie à élever des pigeons, et particulièrement du sieur Fournier, qui en fait commerce, et qui a été chargé

a. Schwenckfeld, *Theriot. Sil.*, pag. 239.

b. Aldrovande, *Avi.*, t. II, pag. 478.

c. « Columba barbarica seu numidica. » Willughby, *Ornithol*, pag. 132, n° 8, pl. XXXIV, sous la dénomination de *columba numidica seu cypria.*

d. « Columba crispa. » Schwenckfeld, *Theriot. Sil.*, pag. 239.

e. « Columba crispis pennis. » Aldrovande, *Avi.*, t. II, pag. 470, avec une figure.

f. « Columba tabellaria. » Willughby, *Ornitholog.*, pag. 132, n° 5, avec une figure, pl. XXXIV

g. « Columba eques. » Willughby, *Ornithol.*, pag. 132, n° 12.

h. Pigeon-cavalier. Albin, t. II, p. 30, avec une figure, planche XLV.

i. Dans les colombiers du Caire on sépare quelques mâles dont on retient les femelles, et on envoie ces mâles dans les villes dont on veut avoir des nouvelles; on écrit sur un petit morceau de papier qu'on recouvre de cire après l'avoir plié; on l'ajuste et l'attache sous l'aile du pigeon mâle, et on le lâche de grand matin après lui avoir bien donné à manger, de peur qu'il ne s'arrête; il s'en va droit au colombier où est sa femelle... il fait en un jour le trajet qu'un homme de pied ne saurait faire en six. *Voyage de Pietro della Valle*, t. I, p. 416 et 417. — On se sert à Alep de pigeons qui portent en moins de six heures des lettres d'Alexandrette à Alep, quoiqu'il y ait vingt-deux bonnes lieues. *Voyage de Thévenot*, t. II, p. 73.

pendant quelques années du soin des volières et des basses-cours de S. A. S. monseigneur le comte de Clermont. Ce prince, qui de très-bonne heure s'est déclaré protecteur des arts, toujours animé du goût des belles connaissances, a voulu savoir jusqu'où s'étendraient en ce genre les forces de la nature : on a rassemblé par ses ordres toutes les espèces, toutes les races connues des oiseaux domestiques, on les a multipliées et variées à l'infini ; l'intelligence, les soins et la culture ont ici, comme en tout, perfectionné ce qui était connu, et développé ce qui ne l'était pas ; on a fait éclore jusqu'aux arrière-germes de la nature ; on a tiré de son sein toutes les productions ultérieures qu'elle seule, et sans aide, n'aurait pu amener à la lumière. En cherchant à épuiser les trésors de sa fécondité, on a reconnu qu'ils étaient inépuisables, et qu'avec un seul de ses modèles, c'est-à-dire avec une seule espèce, telle que celle du pigeon ou de la poule, on pouvait faire un peuple composé de mille familles différentes, toutes reconnaissables, toutes nouvelles, toutes plus belles que l'espèce dont elles tirent leur première origine.

Dès le temps des Grecs on connaissait les pigeons de volière, puisque Aristote dit qu'ils produisent dix et onze fois l'année, et que ceux d'Égypte produisent jusqu'à douze fois [a]. L'on pourrait croire néanmoins que les grands colombiers, où les pigeons ne produisent que deux ou trois fois par an, n'étaient pas fort en usage du temps de ce philosophe : il compose le genre *columbacé* de quatre espèces [b], savoir : le ramier (*palumbes*), la tourterelle (*turtur*), le biset (*vinago*), et le pigeon (*columbus*) ; et c'est de ce dernier dont il dit que le produit est de dix pontes par an. Or, ce produit si fréquent ne se trouve que dans quelques races de nos pigeons de volière. Aristote n'en distingue pas les différences, et ne fait aucune mention des variétés de ces pigeons domestiques : peut-être ces variétés n'existaient qu'en petit nombre; mais il paraît qu'elles s'étaient bien multipliées du temps de Pline [c] qui parle des grands pigeons de Campanie et des curieux en ce genre, qui achetaient à un prix excessif une paire de beaux pigeons dont ils racontaient l'origine et la noblesse, et qu'ils élevaient dans des tours placées au-dessus du toit de leurs maisons. Tout ce que nous ont dit les anciens au sujet des mœurs et des habitudes des pigeons doit donc se rapporter aux pigeons de volière plutôt qu'à ceux de nos colombiers, qu'on

a. Aristote, *Historia animalium*, lib. VI, cap. IV.

b. *Idem*, lib. VIII, cap. III.

c. « Columbarum amore insaniunt multi; super tecta exædificant turres iis; nobilitatemque « singularum et origines narrant veteres. Jam exemplo L. Axius, eques romanus, ante bellum « civile pompeianum, denariis quadringentis singula paria venditavit, ut M. Varro tradit; « quin et patriam nobilitavêre, in Campaniâ grandissimæ provenire existimatæ. » Pline, *Hist nat.*, lib. X, cap. XXXVII. — Les quatre cents deniers romains font soixante-dix livres de notre monnaie; la manie pour les beaux pigeons est donc encore plus grande aujourd'hui que du temps de Pline, car nos curieux les paient beaucoup plus cher.

doit regarder comme une espèce moyenne entre les pigeons domestiques et les pigeons sauvages, et qui participent en effet des mœurs des uns et des autres.

Tous ont de certaines qualités qui leur sont communes : l'amour de la société, l'attachement à leurs semblables, la douceur de mœurs, la chasteté, c'est-à-dire la fidélité réciproque et l'amour sans partage du mâle et de la femelle; la propreté, le soin de soi-même, qui supposent l'envie de plaire; l'art de se donner des grâces qui le suppose encore plus; les caresses tendres, les mouvements doux, les baisers timides qui ne deviennent intimes et pressants qu'au moment de jouir; ce moment même ramené quelques instants après par de nouveaux désirs, de nouvelles approches également nuancées, également senties; un feu toujours durable, un goût toujours constant, et pour plus grand bien encore la puissance d'y satisfaire sans cesse; nulle humeur, nul dégoût, nulle querelle; tout le temps de la vie employé au service de l'amour et au soin de ses fruits; toutes les fonctions pénibles également réparties; le mâle aimant assez pour les partager et même se charger des soins maternels, couvant régulièrement à son tour et les œufs et les petits pour en épargner la peine à sa compagne, pour mettre entre elle et lui cette égalité dont dépend le bonheur de toute union durable : quels modèles pour l'homme, s'il pouvait ou savait les imiter !

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU PIGEON.

Il y a peu d'espèces qui soient aussi généralement répandues que celle du pigeon : comme il a l'aile très-forte et le vol soutenu, il peut faire aisément de longs voyages; aussi la plupart des races sauvages ou domestiques se trouvent dans tous les climats. De l'Égypte jusqu'en Norwége on élève des pigeons de volière, et quoiqu'ils prospèrent mieux dans les climats chauds, ils ne laissent pas de réussir dans les pays froids, tout dépendant des soins qu'on leur donne, et ce qui prouve que l'espèce en général ne craint ni le chaud ni le froid, c'est que le pigeon sauvage ou biset se trouve également dans presque toutes les contrées des deux continents [a].

a. Les oiseaux que les habitants de nos îles de l'Amérique appellent *ramiers* sont les vrais bisets de l'Europe : ils sont passagers et ne s'arrêtent jamais longtemps en un lieu; ils suivent les graines qui ne mûrissent pas en même temps dans tous les endroits des îles; ils branchent et nichent sur les plus hauts arbres deux ou trois fois l'année... il n'est pas croyable combien les chasseurs en tuent. Lorsqu'ils mangent de bonnes graines, ils sont gras et d'aussi bon goût que les pigeons d'Europe; mais ceux qui se nourrissent de graines amères, comme de celles de l'acomat, sont amers comme de la suie. Du Tertre, *Hist. des Antilles*, t. II, p. 256. — Il y a des pigeons sur la côte de Guinée, qui sont des plus communs, tels que nos pigeons des

Le pigeon brun de la Nouvelle-Espagne[1], indiqué par Fernandez sous le nom mexicain *cehoilotl*[a], qui est brun partout, excepté la poitrine et les extrémités des ailes qui sont blanches, ne nous paraît être qu'une variété du biset : cet oiseau du Mexique a le tour des yeux d'un rouge vif, l'iris noir, et les pieds rouges; celui que le même auteur[b] indique sous le nom de *hoilotl*, qui est brun, marqué de taches noires, n'est vraisemblablement qu'une variété d'âge ou de sexe du précédent; et un autre du même pays, appelé *kacahoilotl*, qui est bleu sur toutes les parties supérieures, et rouge sur la poitrine et le ventre, n'est peut-être encore qu'une variété de notre pigeon sauvage[c], et tous trois me paraissent appartenir à l'espèce de notre pigeon d'Europe.

Le pigeon indiqué par M. Brisson[d] sous le nom de *pigeon violet de la Martinique*[2], et qui est représenté sous ce même nom de pigeon de la Martinique, ne nous paraît être qu'une très-légère variété de notre pigeon commun. Celui que ce même auteur[e] appelle simplement pigeon de la Martinique, et qui est représenté sous la dénomination de *pigeon roux de Cayenne*[3], ne forment ni l'un ni l'autre des espèces différentes de celle de notre pigeon : il y a même toute apparence que le dernier n'est que la femelle du premier, et qu'ils tirent leur origine de nos pigeons fuyards. On les appelle improprement *perdrix* à la Martinique, où il n'y a point de vraies perdrix, mais ce sont des pigeons qui ne ressemblent à la perdrix que par la couleur du plumage, et qui ne diffèrent pas assez de nos pigeons pour qu'on doive leur donner un autre nom; et comme l'un nous est venu de Cayenne et l'autre de la Martinique, on peut en inférer que l'espèce est répandue dans tous les climats chauds du nouveau continent.

Le pigeon décrit et dessiné par M. Edwards (pl. CLXXVI), sous la dénomination de *pigeon brun des Indes orientales*, est de la même grosseur que notre pigeon biset; et comme il n'en diffère que par les couleurs, on peut le regarder comme une variété produite par l'influence du climat. Il est

champs, et qui ne laissent pas d'être un fort bon manger. Bosman, *Voyage de Guinée*, p. 242. Il y a aux îles Maldives quantité de pigeons..... Il y a à Calicut des pigeons fort gros et des paons sauvages. *Voyage de Pyrard*, p. 131 et 426.

a. Fernandez, *Hist. nov. Hisp.*, cap. CXXXII, pag. 42.

b. *Ibidem*, cap. LVI, pag. 26; et cap. LX, pag. 57.

c. *Ibidem*, cap. CLIX, pag. 46.

d. « Columba castaneo violacea; ventre rufescente; remigibus interius rufis... Columba violacea Martinicana. » Le pigeon violet de la Martinique. Brisson, *Ornithologie*, t. I, p. 129, planche XII, fig. 1. — Perdrix rousse. Du Tertre, *Hist. des Antilles*, t. II, p. 254.

e. « Columba superne fusco-rufescens, inferne dilute fulvo-vinacea; torque violaceo aureo; « maculis in utrâque alâ nigris; rectricibus lateralibus tæniâ transversâ nigrâ donatis, apice « albis... Columba Martinicana. » Le pigeon de la Martinique. On l'appelle à la Martinique *perdrix*. Brisson, *Ornithologie*, t. I, p. 103 et 104.

1. *Columba mexicana* (Linn.).
2. *Columba martinica* (Linn.).
3. *Columba martinica* (Linn.).

remarquable en ce que ses yeux sont entourés d'une peau d'un beau bleu, dénuée de plumes, et qu'il relève souvent et subitement sa queue, sans cependant l'étaler comme le pigeon-paon.

Il en est de même du pigeon d'Amérique, donné par Catesby [a] sous le nom de *pigeon de passage* [1], et par Frisch sous celui de *columba Americana* [b], qui ne diffère de nos pigeons fuyards, et devenus sauvages, que par les couleurs et par les plumes de la queue qu'il a plus longues, ce qui semble le rapprocher de la tourterelle ; mais ces différences ne nous paraissent pas suffisantes pour en faire une espèce distincte et séparée de celle de nos pigeons.

Il en est encore de même du pigeon indiqué par Ray [c], appelé par les Anglais *pigeon-perroquet*, décrit ensuite par M. Brisson [d], et que nous avons fait représenter [2] sous la dénomination de *pigeon vert des Philippines* [3] : comme il est de la même grandeur que notre pigeon sauvage ou fuyard, et qu'il n'en diffère que par la force des couleurs, ce qu'on peut attribuer au climat chaud, nous ne le regarderons que comme un variété dans l'espèce de notre pigeon.

Il s'est trouvé dans le Cabinet du Roi un oiseau sous le nom de *pigeon vert d'Amboine* [4], qui n'est pas celui que M. Brisson a donné sous ce nom [e] [5], et que nous avons fait représenter : cet oiseau est d'une race très-voisine de la précédente, et pourrait bien même n'en être qu'une variété de sexe ou d'âge.

Le pigeon vert d'Amboine, décrit par M. Brisson [f], est de la grosseur d'une tourterelle ; et quoique différent par la distribution des couleurs de celui auquel nous avons donné le même nom, il ne peut cependant être regardé que comme une autre variété de l'espèce de notre pigeon d'Europe, et il y a toute apparence que le pigeon vert de l'île Saint-Thomas [6], indiqué par Marcgrave [g], qui est de la même grandeur et figure que notre pigeon

a. Catesby, *Hist. nat. de la Caroline*, t. I, planche XXIII, avec une figure coloriée.

b. Frisch, planche CXLII, avec une figure coloriée.

c. « Columba Maderas-patana variis coloribus eleganter depicta. » Ray, *Syst. Avi.*, pag. 196, nº 15.

d. Le pigeon vert des Philippines. Brisson, *Ornitholog.*, t. I, pag. 143, avec une figure, planche XI, fig. 2.

e. Brisson, *Ornithologie*, t. I, page 145.

f. « Columba viridi-olivacea ; dorso castaneo ; remigibus supra nigris infra cinereis, oris « exterioribus flavis ; pedibus nudis... Columba viridis Amboinensis. » Le pigeon vert d'Amboine. *Idem*, *ibidem*, avec une figure, planche X, fig. 2.

g. « Columbæ sylvestris species ex insulâ Sancti-Thomæ. » Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, pag. 213.

1. *Columba migratoria* (Linn.).
2. *Planches enluminées* de Buffon, nº 138.
3. *Columba vernans* (Linn.).
4. *Columba aromatica* (Linn.).
5. *Planches enluminées* de Buffon, nº 163.
6. *Columba Sancti-Thomæ* (Linn.).

d'Europe, mais qui en diffère, ainsi que de tous les autres pigeons, par ses pieds couleur de safran, est cependant encore une variété du pigeon sauvage. En général, les pigeons ont tous les pieds rouges; il n'y a de différence que dans l'intensité ou la vivacité de cette couleur, et c'est peut-être par maladie ou par quelque autre cause accidentelle, que ce pigeon de Marcgrave les avait jaunes : du reste il ressemble beaucoup aux pigeons verts des Philippines et d'Amboine, de nos planches enluminées[1]. Thévenot fait mention de ces pigeons verts dans les termes suivants : « Il se trouve « aux Indes, à Agra, des pigeons tout verts, et qui ne diffèrent des nôtres « que par cette couleur. Les chasseurs les prennent aisément avec de la « glu [a]. »

Le pigeon de la Jamaïque[2], indiqué par Hans Sloane[b], qui est d'un brun pourpré sur le corps, et blanc sous le ventre, et dont la grandeur est à peu près la même que celle de notre pigeon sauvage, doit être regardé comme une simple variété de cette espèce, d'autant plus qu'on ne le trouve pas à la Jamaïque en toutes saisons, et qu'il n'y est que comme oiseau de passage.

Un autre[3] qui se trouve dans le même pays de la Jamaïque, et qui n'est encore qu'une variété de notre pigeon sauvage, c'est celui qui a été indiqué par Hans Sloane[c], et ensuite par Catesby[d], sous la dénomination de pigeon à la couronne blanche : comme il est de la même grosseur que notre pigeon sauvage, et qu'il niche et multiplie de même dans les trous des rochers, on ne peut guère douter qu'il ne soit de la même espèce.

On voit, par cette énumération, que notre pigeon sauvage d'Europe se trouve au Mexique, à la Nouvelle-Espagne, à la Martinique, à Cayenne, à la Caroline, à la Jamaïque, c'est-à-dire dans toutes les contrées chaudes et tempérées des Indes occidentales; et qu'on le retrouve aux Indes orientales, à Amboine et jusqu'aux Philippines.

a. *Voyages de Thévenot*, t. III, page 73.

b. « Columba minor ventre candido. » Sloane, *Jamaïc.*, pag. 303, planche CCLXII, fig. 1. — « Columba media ventre candido. » Browne, *Nat. Hist. of Jamaïc.*, pag. 469.

c. « Columba minor, capite albo. » Goritas, de Oviedo. Sloane, *Jamaïc.*, pag. 303, planche CCLXI, fig. 2.

d. Pigeon à la couronne blanche. Catesby, *Hist. de la Caroline*, t. I, p. 25, planche XXV, avec une bonne figure coloriée.

1. *Planches enluminées* de Buffon.
2. *Columba jamaïcensis* (Linn.).
3. *Columba leucocephala* (Linn.).

LE RAMIER.*[1]

Comme cet oiseau est beaucoup plus gros que le biset, et que tous deux tiennent de très-près au pigeon domestique, on pourrait croire que les petites races de nos pigeons de volière sont issues des bisets et que les plus grandes viennent des ramiers, d'autant plus que les anciens étaient dans l'usage d'élever des ramiers[a], de les engraisser et de les faire multiplier : il se peut donc que nos grands pigeons de volière, et particulièrement les gros pattus, viennent originairement des ramiers; la seule chose qui paraîtrait s'opposer à cette idée, c'est que nos petits pigeons domestiques produisent avec les grands, au lieu qu'il ne paraît pas que le ramier produise avec le biset, puisque tous deux fréquentent les mêmes lieux sans se mêler ensemble. La tourterelle, qui s'apprivoise encore plus aisément que le ramier, et que l'on peut facilement élever et nourrir dans les maisons, pourrait, à égal titre, être regardée comme la tige de quelques-unes de nos races de pigeons domestiques, si elle n'était pas, ainsi que le ramier, d'une espèce particulière et qui ne se mêle pas avec les pigeons sauvages; mais on peut concevoir que des animaux qui ne se mêlent pas dans l'état de nature, parce que chaque mâle trouve une femelle de son espèce, doivent se mêler dans l'état de captivité, s'ils sont privés de leur femelle propre et quand on ne leur offre qu'une femelle étrangère. Le biset, le ramier et la tourterelle ne se mêlent pas dans les bois, parce que chacun y trouve la femelle qui lui convient le mieux, c'est-à-dire celle de son espèce propre; mais il est possible qu'étant privés de leur liberté et de leur femelle ils s'unissent avec celles qu'on leur présente; et comme ces trois espèces sont fort voisines, les individus qui résultent de leur mélange doivent se trouver féconds et produire par conséquent des races ou variétés constantes : ce ne seront pas des mulets stériles, comme ceux qui proviennent de l'ânesse et du cheval, mais des métis féconds, comme ceux que produit le bouc avec la brebis[2]. A juger du genre *columbacé* par toutes les analogies, il paraît que dans l'état de nature il y a, comme nous l'avons dit, trois espèces principales et deux autres qu'on peut regarder comme intermédiaires. Les Grecs avaient donné à chacune de ces cinq espèces des noms différents, ce qu'ils ne faisaient jamais que dans l'idée qu'il y avait, en effet, diversité d'espèce : la première et la plus grande est le *phassa* ou *phatta*, qui est notre ramier; la seconde est le *péléias*, qui est notre biset; la troisième, le *trugon* ou la

a. « Palumbes antiqui cellares habebant quas pascendo saginabant. » Perrottus apud Gesnerum, *de Avibus*, pag. 310.

* *Columba palumbus* (Linn.). — Le *ramier* (Cuv.).

1. L'*histoire du ramier* est de Buffon.

2. Voyez la note 1 de la page 280 du IIIe volume.

tourterelle; la quatrième, qui fait la première des intermédiaires, est l'*oenas*, qui, étant un peu plus grand que le biset, doit être regardé comme une variété dont l'origine peut se rapporter aux pigeons fuyards ou déserteurs de nos colombiers; enfin, la cinquième est le *phaps*, qui est un ramier plus petit que le *phassa*, et qu'on a par cette raison appelé *palumbus minor*, mais qui ne nous paraît faire qu'une variété dans l'espèce du ramier; car on a observé que, suivant les climats, les ramiers sont plus ou moins grands: ainsi toutes les espèces nominales anciennes et modernes se réduisent toujours à trois, c'est-à-dire à celles du biset, du ramier et de la tourterelle, qui peut-être ont contribué toutes trois à la variété presque infinie qui se trouve dans nos pigeons domestiques.

Les ramiers arrivent dans nos provinces au printemps, un peu plus tôt que les bisets, et partent en automne un peu plus tard: c'est au mois d'août qu'on trouve en France les ramereaux en plus grande quantité, et il paraît qu'ils viennent d'une seconde ponte qui se fait sur la fin de l'été; car la première ponte, qui se fait de très-bonne heure au printemps, est souvent détruite, parce que le nid, n'étant pas encore couvert par les feuilles, est trop exposé. Il reste des ramiers pendant l'hiver dans la plupart de nos provinces; ils perchent comme les bisets, mais ils n'établissent pas, comme eux, leurs nids dans des trous d'arbres: ils les placent à leur sommet et les construisent assez légèrement avec des bûchettes; ce nid est plat et assez large pour recevoir le mâle et la femelle. Je suis assuré qu'elle pond de très-bonne heure au printemps deux et souvent trois œufs; car on m'a apporté plusieurs nids où il y avait deux et quelquefois trois ramereaux [a] déjà forts au commencement d'avril. Quelques gens ont prétendu que, dans notre climat, ils ne produisent qu'une fois l'année, à moins qu'on ne prenne leurs petits ou leurs œufs, ce qui, comme l'on sait, force tous les oiseaux à une seconde ponte. Cependant Frisch assure qu'ils couvent deux fois par an [b], ce qui nous paraît très-vrai: comme il y a constance et fidélité dans l'union du mâle et de la femelle, cela suppose que le sentiment d'amour et le

a. M. Salerne dit que « les *poulailliers* d'Orléans achettent en Berri et en Sologne, dans la « saison des nids, une quantité considérable de tourtereaux qu'ils soufflent eux-mêmes avec la « bouche, les engraissent de millet en moins de quinze jours pour les porter ensuite à Paris; « qu'ils engraissent de même les ramereaux; qu'ils y portent aussi des pigeons bisets et d'autres « pigeons qu'ils appellent des *postes*; que ces derniers sont, selon eux, des pigeons de colom- « bier devenus fuyards ou vagabonds, qui nichent tantôt dans un endroit et tantôt dans un « autre, dans les églises, dans des tours, dans des murailles de vieux châteaux ou dans des « rochers. » *Ornithol.*, p. 162. — Ce fait prouve que les ramiers, ainsi que tous les pigeons et tourterelles, peuvent être élevés comme les autres oiseaux domestiques, et que par conséquent ils peuvent avoir donné naissance aux plus belles variétés et aux plus grandes races de nos pigeons de volière. M. Leroy, lieutenant des chasses et inspecteur du parc de Versailles, m'a aussi assuré que les ramereaux pris au nid s'apprivoisent et s'engraissent très-bien, et que même de vieux ramiers pris au filet s'accoutument aisément à vivre dans des volières, où l'on peut, en les soufflant, leur faire prendre graisse en fort peu de temps.

b. Voyez Frisch, à l'article du Ringel-taube, planche CXXXVIII.

soin des petits dure toute l'année; or, la femelle pond quatorze jours après les approches du mâle[a]; elle ne couve que pendant quatorze autres jours, et il ne faut qu'autant de temps pour que les petits puissent voler et se pourvoir d'eux-mêmes; ainsi il y a toute apparence qu'ils produisent plutôt deux fois qu'une par an : la première, comme je l'ai dit, au commencement du printemps, et la seconde au solstice d'été, comme l'ont remarqué les anciens. Il est très-certain que cela est ainsi dans tous les climats chauds et tempérés, et très-probable qu'il en est à peu près de même dans les pays froids. Ils ont un roucoulement plus fort que celui des pigeons, mais qui ne se fait entendre que dans la saison des amours et dans les jours sereins; car, dès qu'il pleut, ces oiseaux se taisent, et on ne les entend que très-rarement en hiver; ils se nourrissent de fruits sauvages, de glands, de faînes, de fraises, dont ils sont très-avides, et aussi de fèves et de grains de toute espèce; ils font un grand dégât dans les blés lorsqu'ils sont versés, et quand ces aliments leur manquent, ils mangent de l'herbe; ils boivent à la manière des pigeons, c'est-à-dire de suite et sans relever la tête qu'après avoir avalé toute l'eau dont ils ont besoin. Comme leur chair, et surtout celle des jeunes, est excellente à manger, on recherche soigneusement leurs nids, et on en détruit ainsi une grande quantité : cette dévastation, jointe au petit produit, qui n'est que de deux ou trois œufs à chaque ponte, fait que l'espèce n'est nombreuse nulle part; on en prend, à la vérité, beaucoup avec des filets dans les lieux de leur passage, surtout dans nos provinces voisines des Pyrénées; mais ce n'est que dans une saison et pendant peu de jours.

Il paraît que, quoique le ramier préfère les climats chauds et tempérés[b], il habite quelquefois dans les pays septentrionaux, puisque M. Linnæus le met dans la liste des oiseaux qui se trouvent en Suède[c]; et il paraît aussi qu'ils ont passé d'un continent à l'autre[d], car il nous est arrivé des pro-

a. Aristote, *Hist. animal.*, lib. VI, cap. IV.

b. Les rochers des deux îles de la Magdeleine servent de retraite à un nombre infini de pigeons ramiers naturels au pays, et qui ne diffèrent de ceux d'Europe, qu'en ce qu'ils sont d'une délicatesse et d'un goût plus exquis. *Voyage au Sénégal*, par M. Adanson, p. 165.

c. Linn., *Faun. Suec.*, nº 175.

d. A la Guadeloupe, les graines de bois d'Inde qui étaient mûres avaient attiré une infinité de ramiers; car ces oiseaux aiment passionnément ces graines; ils s'en engraissent à merveille, et leur chair en contracte une odeur de gérofle et de muscade tout à fait agréable... Quand ces oiseaux sont gras, ils sont extrêmement paresseux... plusieurs coups de fusil ne les obligent point de s'envoler; ils se contentent de sauter d'une branche à l'autre en criant et regardant tomber leurs compagnons. *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*, t. V, p. 486. — A la baie de Tous-les-Saints il y a de deux sortes de pigeons ramiers : les uns de la grosseur de nos pigeons ramiers (d'Europe) sont d'un gris obscur, les autres plus petits sont d'un gris clair; les uns et les autres sont un très-bon manger, et il y en a de si grandes troupes depuis le mois de mai jusqu'en septembre, qu'un seul homme en peut tuer neuf ou dix douzaines dans une matinée, lorsque le ciel est couvert de brouillards et qu'ils viennent manger les baies qui croissent dans les forêts. *Voyage de Dampier*, t. IV, p. 66.

vinces méridionales de l'Amérique, ainsi que des contrées les plus chaudes de notre continent, plusieurs oiseaux qu'on doit regarder comme des variétés ou des espèces très-voisines de celle du ramier, et dont nous allons faire mention dans l'article suivant.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU RAMIER.

I. — Le pigeon ramier des Moluques[1], indiqué sous ce nom par M. Brisson[a], et que nous avons fait représenter[2] avec une noix muscade dans le bec parce qu'il se nourrit de ce fruit. Quelque éloigné que soit le climat des Moluques de celui de l'Europe, cet oiseau ressemble si fort à notre ramier par la grandeur et la figure, que nous ne pouvons le regarder que comme une variété produite par l'influence du climat.

Il en est de même de l'oiseau[3] indiqué et décrit par M. Edwards[b], et qu'il dit se trouver dans les provinces méridionales de la Guinée : comme il est à demi pattu et à peu près de la grandeur du ramier d'Europe, nous le rapporterons à cette espèce comme simple variété, quoiqu'il en diffère par les couleurs, étant marqué de taches triangulaires sur les ailes, et qu'il ait tout le dessous du corps gris, les yeux entourés d'une peau rouge et nue, l'iris d'un beau jaune, le bec noirâtre; mais toutes ces différences de couleur dans le plumage, le bec et les yeux, peuvent être regardées comme des variétés produites par le climat.

Une troisième variété du ramier qui se trouve dans l'autre continent, c'est le pigeon à queue annelée de la Jamaïque[4], indiqué par Hans Sloane[c] et Browne, qui, étant de la grandeur à peu près du ramier d'Europe, peut y être rapporté plutôt qu'à aucune autre espèce : il est remarquable par la bande noire qui traverse sa queue bleue, par l'iris des yeux, qui est d'un rouge plus vif que celui de l'œil du ramier, et par deux tubercules qu'il a près de la base du bec.

a. *Ornithol.*, t. I, p. 148, avec une figure, planche XIII, fig. 2.

b. The triangular spotted pigeon. *Hist. of Birds*, pl. LXXV.

c. « Columba caudâ torquatâ, seu fasciâ fuscâ notata. » Sloane, *Jamaic.*, p. 302. — « Columba major, nigro cærulescens, caudâ fasciatâ. » Browne, p. 468.

1. *Columba ænea* (Linn.).
2. *Planches enluminées* de Buffon, n° 163.
3. *Columba guinæa* (Linn.).
4. *Columba caribæa* (Linn.).

II. — LE FOUNINGO. *

L'oiseau appelé à Madagascar *founingo-mena-rabou*, et auquel nous conserverons partie de ce nom parce qu'il nous paraît être d'une espèce particulière, et qui, quoique voisine de celle du ramier, en diffère trop par la grandeur pour qu'on puisse le regarder comme une simple variété[a]. M. Brisson a indiqué le premier cet oiseau[b], et nous l'avons fait représenter sous la dénomination de *pigeon ramier bleu de Madagascar*[1] : il est beaucoup plus petit que notre ramier d'Europe et de la même grandeur à peu près qu'un autre pigeon du même climat qui paraît avoir été indiqué par Bontius[c], et qui a ensuite été décrit par M. Brisson[d] sur un individu venant de Madagascar, où il s'appelle *founingo maïtsou*, ce qui paraît prouver que, malgré la différence de couleur du vert au bleu, ces deux oiseaux sont de la même espèce, et qu'il n'y a peut-être entre eux d'autre différence que celle du sexe ou de l'âge. On trouvera cet oiseau vert représenté sous la dénomination de *pigeon ramier vert de Madagascar*[2] dans nos planches enluminées[3].

III. — LE RAMIRET. **

L'oiseau représenté[4] sous la dénomination de *pigeon-ramier de Cayenne*, dont l'espèce est nouvelle, et n'a été indiquée par aucun des naturalistes qui nous ont précédés : comme elle nous a paru différente de celle du ramier d'Europe et de celle du *founingo* d'Afrique, nous avons cru devoir lui donner un nom propre, et nous l'avons appelé *ramiret*, parce qu'il est plus petit que notre ramier ; c'est un des plus jolis oiseaux de ce genre, et qui tient un peu à celui de la tourterelle par la forme de son cou et l'ordonnance des couleurs, mais qui en diffère par la grandeur et par plu-

a. Ce qui nous fait présumer que le founingo est d'une autre espèce que celle de notre ramier, c'est que ce dernier se trouve dans ce même climat. « Nous vîmes (dit Bontekoe) dans « l'île de Mascarenas, quantité de pigeons-ramiers bleus qui se laissaient prendre à la main ; « nous en tuâmes ce jour-là près de deux cents... nous y trouvâmes aussi quantité de ramiers. » *Voyages aux Indes orientales*, p. 16

b. Le pigeon-ramier bleu de Madagascar. Brisson, *Ornithol.*, t. I, p. 140, avec une figure, planche XIV, fig. 1.

c. « Columba viridissimi coloris. » Bonti., *Ind. or.*, p. 62.

d. Le pigeon ramier vert de Madagascar. *Ornithologie*, t. I, p. 142, avec une figure, planche XIV, fig. 2.

* *Columba madagascariensis* (Linn.).

1. *Planches enluminées* de Buffon, n° 11.

2. *Columba australis* (Lath.).

3. *Planches enluminées* de Buffon, n° 111.

** *Columba speciosa* (Linn.)

4. *Planches enluminées* de Buffon, n° 213.

sieurs caractères qui le rapprochent plus des ramiers que d'aucune autre espèce d'oiseau.

IV. — Le pigeon des îles Nincombar, ou plutôt Nicobar[1], décrit et dessiné par Albin[a], qui, selon lui, est de la grandeur de notre ramier d'Europe, dont la tête et la gorge sont d'un noir bleuâtre, le ventre d'un brun noirâtre, et les parties supérieures du corps et des ailes variées de bleu, de rouge, de pourpre, de jaune et de vert. Selon M. Edwards, qui a donné depuis Albin une très-bonne description et une excellente figure de cet oiseau[b], il ne paraissait que de la grosseur d'un pigeon ordinaire..... Les plumes sur le cou sont longues et pointues comme celles d'un coq de basse-cour, elles ont de très-beaux reflets de couleurs variées de bleu, de rouge, d'or et de couleur de cuivre; le dos et le dessus des ailes sont verts, avec des reflets d'or et cuivre..... J'ai, ajoute M. Edwards, trouvé dans Albin des figures qu'il appelle le *coq* et la *poule de cette espèce ;* je les ai examinées ensuite chez le chevalier Sloane, et je n'ai pu y trouver aucune différence de laquelle on pourrait conclure que ces oiseaux fussent le mâle et la femelle..... Albin l'appelle *pigeon Ninkcombar ;* le vrai nom de l'île d'où cet oiseau a été apporté est Nicobar..... Il y a plusieurs petites îles qui portent ce nom, et qui sont situées au nord de Sumatra.

V. — L'oiseau nommé par les Hollandais *crown-wogel*, donné par M. Edwards, pl. CCCXXXVIII, sous le nom de *gros pigeon couronné des Indes ;* et, par M. Brisson[c], sous celui de *faisan couronné des Indes*[2].

Quoique cet oiseau soit aussi gros qu'un dindon, il paraît certain qu'il appartient au genre du pigeon ; il en a le bec, la tête, le cou, toute la forme du corps; les jambes, les pieds, les ongles, la voix, le roucoulement, les mœurs, etc. : c'est parce qu'on a été trompé par sa grosseur qu'on n'a pas songé à le comparer au pigeon, et que M. Brisson, et ensuite notre dessinateur, l'ont appelé *faisan.* Le dernier volume des Oiseaux de M. Edwards n'avait pas encore paru, mais voici ce qu'en dit cet habile ornithologiste : « Il est de la famille des pigeons, quoique aussi gros qu'un dindon de « médiocre grandeur..... M. Loten a rapporté des Indes plusieurs de ces « oiseaux vivants..... Il est natif de l'île de Banda..... M. Loten m'a assuré « que c'est proprement un pigeon, et qu'il en a tous les gestes et tous les « tons ou roucoulements en caressant sa femelle : j'avoue que je n'aurais « jamais songé à trouver un pigeon, dans un oiseau de cette grosseur, sans « une telle information[d]. »

a. « Pigeon de Nincombar. » Albin, t. III, p. 20, avec des figures, planche XLVII, le mâle ; et planche XLVIII, la femelle. — Cette différence de sexe donnée par Albin n'est pas certaine : voyez ci-après ce qu'en dit M. Edwards.

b. Edwards, *Glanures,* page 271 et suiv., pl. CCCXXXIX.

c. Brisson, *Ornithol.,* t. I, page 278, pl. VI, fig. 1.

d. Edwards, *Glanures,* page 269 et suiv.

1. *Columba nicobarica* (Linn.).

2. *Columba coronata* (Linn.).

Il est arrivé à Paris, tout nouvellement, à M. le prince de Soubise, cinq de ces oiseaux vivants : ils sont tous cinq si ressemblants les uns aux autres par la grosseur et la couleur, qu'on ne peut distinguer les mâles et les femelles; d'ailleurs, ils ne pondent pas, et M. Mauduit, très-habile naturaliste, nous a assuré en avoir vu plusieurs en Hollande, où ils ne pondent pas plus qu'en France. Je me souviens d'avoir lu, dans quelques Voyages, qu'aux Grandes Indes on élève et nourrit ces oiseaux dans des basses-cours, à peu près comme les poules.

LA TOURTERELLE.* [1]

La tourterelle aime, peut-être plus qu'aucun autre oiseau, la fraîcheur en été et la chaleur en hiver : elle arrive dans notre climat fort tard au printemps, et le quitte dès la fin du mois d'août, au lieu que les bisets et les ramiers arrivent un mois plus tôt, et ne partent qu'un mois plus tard, plusieurs même restent pendant l'hiver. Toutes les tourterelles, sans en excepter une, se réunissent en troupes, arrivent, partent et voyagent ensemble; elles ne séjournent ici que quatre ou cinq mois : pendant ce court espace de temps elles s'apparient, nichent, pondent et élèvent leurs petits au point de pouvoir les emmener avec elles. Ce sont les bois les plus sombres et les plus frais qu'elles préfèrent pour s'y établir; elles placent leur nid, qui est presque tout plat, sur les plus hauts arbres, dans les lieux les plus éloignés de nos habitations. En Suède [a], en Allemagne, en France, en Italie, en Grèce [b], et peut-être encore dans des pays plus froids et plus chauds, elles ne séjournent que pendant l'été, et quittent également avant l'automne : seulement Aristote nous apprend qu'il en reste quelques-unes en Grèce, dans les endroits les plus abrités ; cela semble prouver qu'elles cherchent les climats très-chauds pour y passer l'hiver. On les trouve presque partout [c] dans l'ancien continent; on les retrouve dans le nou-

a. Linnæus, *Faun. Suec.*, nº 175.

b. « Nec hibernare apud nos patiuntur turtures... volant gregatim turtures, cùm accedunt « et abeunt... coturnices quoque discedunt, nisi paucæ locis apricis remanserint : quod et tur-« tures faciunt. » Arist., *Hist. anim.*, lib. VIII, pag. 12.

c. « Nous vîmes dans le royaume de Siam, deux sortes de tourterelles : la première est sem-« blable aux nôtres et la chair en est bonne ; la seconde a le plumage plus beau, mais la chair « en est jaunâtre et de mauvais goût. Les campagnes sont pleines de ces tourterelles. » *Second voyage de Siam*, p. 248; et Geronier, *Hist. nat. et polit.* de Siam, p. 35. — Les pigeons ramiers et les tourterelles viennent aux îles Canaries des côtes de Barbarie. *Hist. gén. des voyages*, t. II, p. 241. — A Fida, en Afrique, il y a une si grande quantité de tourterelles, qu'un homme, qui tirait assez bien, voulait s'engager à en tuer cent en six heures de temps. Bosman, *Voyage de Guinée*, p. 416. — Il y a des tourterelles aux Philippines, aux îles de

* *Columba turtur* (Linn.). — Ordre *id.*, genre *id.*

1. *L'histoire de la tourterelle* est de Buffon.


1
2


3

veau[a] et jusque dans les îles de la mer du Sud[b] : elles sont, comme les pigeons, sujettes à varier, et quoique naturellement plus sauvages, on peut néanmoins les élever de même, et les faire multiplier dans des volières. On unit aisément ensemble les différentes variétés; on peut même les unir au pigeon et leur faire produire des métis ou des mulets, et former ainsi de nouvelles races ou de nouvelles variétés individuelles. « J'ai vu, m'écrit un « témoin digne de foi[c], dans le Bugey, chez un chartreux, un oiseau né du « mélange d'un pigeon avec une tourterelle; il était de la couleur d'une « tourterelle de France, il tenait plus de la tourterelle que du pigeon; il « était inquiet, et troublait la paix dans la volière. Le pigeon-père était « d'une très-petite espèce, d'un blanc parfait, avec les ailes noires. » Cette observation, qui n'a pas été suivie jusqu'au point de savoir si le métis provenant du pigeon et de la tourterelle était fécond, ou si ce n'était qu'un mulet stérile; cette observation, dis-je, prouve au moins la très-grande proximité de ces deux espèces : il est donc fort possible, comme nous l'avons déjà insinué, que les bisets, les ramiers et les tourterelles, dont les

Pulo-condor, à Sumatra. Dampier, t. I, p. 406; t. II, p. 82, et t. III, p. 155. — Il y a ici (à la Nouvelle-Hollande) quantité de tourterelles dodues et grasses, qui sont un très-bon manger. *Idem*, t. IV, p. 139.

a. Les campagnes du Chili sont peuplées d'une infinité d'oiseaux, particulièrement de pigeons ramiers et de beaucoup de tourterelles. *Voyage de Frésier*, p. 74... Les pigeons ramiers y sont amers, et les tourterelles n'y sont pas un grand régal. *Idem*, p. 111. — A la Nouvelle-Espagne il y a plusieurs oiseaux d'Europe, comme des pigeons, des tourterelles grandes comme celles d'Europe, et de petites comme des grives. Gemelli Careri, t. VI, p. 212. — Je n'ai vu en aucun endroit du monde, une aussi grande quantité de tourterelles et de pigeons ramiers qu'à Areca, au Pérou. Le Gentil, t. I, p. 94. — Il y a dans les terres de la baie de Campêche trois sortes de tourterelles; les unes ont le jabot blanc, le reste du plumage d'un gris tirant sur le bleu, ce sont les plus grosses, et elles sont bonnes à manger. Les autres sont de couleur brune par tout le corps, moins grasses et plus petites que les premières : ces deux espèces volent par paires, et vivent des baies qu'elles cueillent sur les arbres. Les troisièmes sont d'un gris fort sombre, on les appelle *tourterelles de terre*, elles sont beaucoup plus grosses qu'une alouette, rondes et dodues; elles vont par couple sur la terre. *Voyage de Dampier*, t. III, p. 310. — On croit communément qu'il y a à Saint-Domingue des perdrix rouges et des ortolans; on se trompe, ce sont différentes espèces de tourterelles; les nôtres y sont surtout fort communes. Charlevoix, *Histoire de Saint-Domingue*, t. I, p. 28 et 29. — A la Martinique et aux Antilles, les tourterelles ne se trouvent guère que dans les endroits écartés, où elles sont peu chassées; celles de l'Amérique m'ont paru un peu plus grosses que celles de France... Dans le temps qu'elles font leurs petits on en prend beaucoup de jeunes avec des filets, on les nourrit dans des volières, elles s'y engraissent parfaitement bien, mais elles n'ont pas le goût si fin que les sauvages; il est presque impossible de les apprivoiser. Celles qui vivent en liberté, se nourrissent de *prunes de monbin* et d'*olives sauvages*, dont les noyaux leur restent assez longtemps dans le jabot, ce qui a fait croire à quelques-uns, qu'elles mangeaient de petites pierres : elles sont ordinairement fort grasses et de bon goût. *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*, t. II, page 237.

b. Dans les îles enchantées de la mer du Sud, nous vîmes des tourterelles qui étaient si familières, qu'elles venaient se percher sur nous. *Hist. des navig. aux terres Australes*, t. II, p. 52... Il y a force tourterelles aux îles Galla-pagos, dans la mer du Sud; elles sont si privées, qu'on en peut tuer cinq ou six douzaines en une après-midi avec un simple bâton. *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*, t. II, p. 67.

c. M. Hébert, que j'ai déjà cité plus d'une fois.

espèces paraissent se soutenir séparément et sans mélange dans l'état de nature, se soient néanmoins souvent unies dans celui de domesticité; et que de leur mélange soient issues la plupart des races de nos pigeons domestiques, dont quelques-uns sont de la grandeur du ramier, et d'autres ressemblent à la tourterelle par la petitesse, par la figure, etc., et dont plusieurs enfin tiennent du biset, ou participent de tous trois.

Et ce qui semble confirmer la vérité de notre opinion sur ces unions, qu'on peut regarder comme illégitimes, puisqu'elles ne sont pas dans le cours ordinaire de la nature, c'est l'ardeur excessive que ces oiseaux ressentent dans la saison de l'amour : la tourterelle est encore plus tendre, disons plus lascive, que le pigeon, et met aussi dans ses amours des préludes plus singuliers. Le pigeon mâle se contente de tourner en rond autour de sa femelle en piaffant et se donnant des grâces. Le mâle tourterelle, soit dans les bois, soit dans une volière, commence par saluer la sienne en se prosternant devant elle dix-huit ou vingt fois de suite; il s'incline avec vivacité et si bas que son bec touche à chaque fois la terre ou la branche sur laquelle il est posé, il se relève de même; les gémissements les plus tendres accompagnent ces salutations : d'abord la femelle y paraît insensible, mais bientôt l'émotion intérieure se déclare par quelques sons doux, quelques accents plaintifs qu'elle laisse échapper, et lorsqu'une fois elle a senti le feu des premières approches, elle ne cesse de brûler, elle ne quitte plus son mâle, elle lui multiplie les baisers, les caresses, l'excite à la jouissance et l'entraîne aux plaisirs jusqu'au temps de la ponte où elle se trouve forcée de partager son temps et de donner des soins à sa famille. Je ne citerai qu'un fait qui prouve assez combien ces oiseaux sont ardents [a], c'est qu'en mettant ensemble dans une cage des tourterelles mâles, et dans une autre des tourterelles femelles, on les verra se joindre et s'accoupler comme s'ils étaient de sexe différent; seulement cet excès arrive plus promptement et plus souvent aux mâles qu'aux femelles : la contrainte et la privation ne servent donc souvent qu'à mettre la nature en désordre, et non pas à l'éteindre.

Nous connaissons dans l'espèce de la tourterelle deux races ou variétés constantes : la première est la tourterelle commune; la seconde s'appelle *tourterelle à collier* [1], parce qu'elle porte sur le cou une sorte de collier noir. Toutes deux se trouvent dans notre climat, et lorsqu'on les unit ensemble elles produisent un métis : celui que Schwenckfeld décrit, et qu'il appelle

a. La tourterelle, m'écrit M. Leroy, diffère du ramier et du pigeon par son libertinage et son inconstance, malgré sa réputation. Ce ne sont pas seulement les femelles enfermées dans les volières qui s'abandonnent indifféremment à tous les mâles : j'en ai vu de sauvages, qui n'étaient ni contraintes ni corrompues par la domesticité, faire deux heureux de suite sans sortir de la même branche.

1. *Columba risoria* (Linn.) — La *tourterelle à collier* ou *rieuse* (Cuv.).

turtur mixtus[a], provenait d'un mâle de tourterelle commune et d'une femelle de touterelle à collier, et tenait plus de la mère que du père. Je ne doute pas que ces métis ne soient féconds, et qu'ils ne remontent à la race de la mère dans la suite des générations. Au reste, la tourterelle à collier est un peu plus grosse que la tourterelle commune, et ne diffère en rien pour le naturel et les mœurs; on peut même dire qu'en général les pigeons, les ramiers et les tourterelles se ressemblent encore plus par l'instinct et les habitudes naturelles que par la figure : ils mangent et boivent de même sans relever la tête qu'après avoir avalé toute l'eau qui leur est nécessaire; ils volent de même en troupes; dans tous la voix est plutôt un gros murmure ou un gémissement plaintif qu'un chant articulé : tous ne produisent que deux œufs, quelquefois trois, et tous peuvent produire plusieurs fois l'année dans des pays chauds ou dans des volières.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA TOURTERELLE.

I. — La tourterelle, comme le pigeon et le ramier, a subi des variétés dans les différents climats, et se trouve de même dans les deux continents. Celle qui a été indiquée par M. Brisson[b] sous le nom de tourterelle du Canada[1], et que nous avons fait représenter[2], est un peu plus grande, et a la queue plus longue que notre tourterelle d'Europe; mais ces différences ne sont pas assez considérables pour qu'on en doive faire une espèce distincte et séparée. Il me paraît qu'on peut y rapporter l'oiseau donné par M. Edwards sous le nom de *pigeon à longue queue* (pl. xv), et que M. Brisson a appelé *tourterelle d'Amérique*[c 3]; ces oiseaux se ressemblent beaucoup, et comme ils ne diffèrent que par leur longue queue de notre tourterelle nous ne les regardons que comme des variétés produites par l'influence du climat.

II. — La tourterelle du Sénégal[4] et la tourterelle à collier du Sénégal[5], toutes deux indiquées par M. Brisson[d], et dont la seconde n'est qu'une

a. Theriotrop. Sil., pag. 365.
b. *Ornithol.*, t. I, pag. 118.
c. Brisson, t. I, page 101.
d. La tourterelle du Sénégal, pl. x, fig. 1; — la tourterelle à collier du Sénégal, pl. xi, fig. 1. *Ornithol.*, t. I, p. 122 et 124.

1. *Columba migratoria* (Linn.). — *Columba canadensis* (Lath.).
2. *Planches enluminées* de Buffon, nº 176.
3. *Columba marginata* (Linn.).
4. *Columba afra* (Linn.).
5. Probablement la même que la précédente.

variété de la première, comme la tourterelle à collier d'Europe n'est qu'une variété de l'espèce commune, ne nous paraissent pas être d'une espèce réellement différente de celle de nos tourterelles, étant à peu près de la même grandeur et n'en différant guère que par les couleurs, ce qui doit être attribué à l'influence du climat.

Nous présumons même que la tourterelle à gorge tachetée [1] du Sénégal [a], étant de la même grandeur et du même climat que les précédentes, n'en est encore qu'une variété.

III. — LE TOUROCCO. *

Mais il y a, dans cette même contrée du Sénégal, un oiseau qui n'a été indiqué par aucun des naturalistes qui nous ont précédé, que nous avons fait représenter [2] sous la dénomination de *tourterelle à large queue du Sénégal*, nous ayant été donné sous ce nom par M. Adanson; néanmoins, comme cette espèce nouvelle nous paraît réellement différente de celle de la tourterelle d'Europe, nous avons cru devoir lui donner le nom propre de *tourocco*, parce que cet oiseau, ayant le bec et plusieurs autres caractères de la tourterelle, porte sa queue comme le hocco.

IV. — LA TOURTELETTE. **

Un autre oiseau, qui a rapport à la tourterelle, est celui qui a été indiqué par M. Brisson [b] et que nous avons fait représenter sous la dénomination de *tourterelle à cravate noire du cap de Bonne-Espérance* : nous croyons devoir lui donner un nom propre, parce qu'il nous paraît être d'une espèce particulière et différente de celle de la tourterelle; nous l'appelons donc *tourtelette*, parce qu'il est beaucoup plus petit que notre tourterelle; il en diffère aussi en ce qu'il a la queue bien plus longue, quoique moins large que celle du tourocco; il n'y a que les deux plumes du milieu de la queue qui soient très-longues; c'est le mâle de cette espèce qui est représenté dans nos planches enluminées [3]; il diffère de la femelle en ce qu'il porte une espèce de cravate d'un noir brillant sous le cou et sur la gorge, au lieu que la femelle n'a que du gris mêlé de brun sur ces mêmes parties. Cet oiseau se trouve au Sénégal comme au cap de Bonne-Espérance et probablement dans toutes les contrées méridionales de l'Afrique.

a. La tourterelle à gorge tachetée du Sénégal. Brisson, *Ornithol.*, t. I, p. 125, pl. VIII, fig. 3.
b. Brisson, *Ornithologie*, t. I, p. 120, avec une figure, pl. IX, fig. 2.

1. *Columba senegalensis* (Linn.).
* *Columba macroura* (Linn.).
2. *Planches enluminées* de Buffon, nº 329.
** *Columba capensis* (Linn.).
3. *Planches enluminées* de Buffon, nº 140.

V. — LE TURVERT. *

Nous donnons le nom de *turvert* à un oiseau vert qui a du rapport avec la tourterelle, mais qui nous paraît être d'une espèce distincte et séparée de toutes les autres. Nous comprenons sous cette espèce du turvert les trois oiseaux représentés [1] : le premier de ces oiseaux a été indiqué par M. Brisson [a] sous la dénomination de *tourterelle verte d'Amboine*, et dans nos planches enluminées sous celle de *tourterelle à gorge pourprée d'Amboine*, parce que cette couleur de la gorge est le caractère le plus frappant de cet oiseau [b]; le second, sous le nom de *tourterelle de Batavia*, n'a été indiqué par aucun naturaliste; nous ne le regardons pas comme formant une espèce différente du turvert : on peut présumer qu'étant du même climat et peu différent par la grandeur, la forme et les couleurs, ce n'est qu'une variété peut-être de sexe ou d'âge; le troisième, sous la dénomination de *tourterelle de Java*, parce qu'on nous a dit qu'il venait de cette île, ainsi que le précédent, ne nous paraît encore être qu'une simple variété du turvert, mais plus caractérisée que la première par la différence de la couleur sous les parties inférieures du corps.

VI. — Ce ne sont pas là les seules espèces ou variétés du genre des tourterelles; car, sans sortir de l'ancien continent, on trouve la *tourterelle de Portugal* [c], qui est brune avec des taches noires et blanches de chaque côté et vers le milieu du cou; la *tourterelle rayée de la Chine* [d] [2], qui est un bel oiseau dont la tête et le cou sont rayés de jaune, de rouge et de blanc; la *tourterelle rayée des Indes* [e] [3], qui n'est pas rayée longitudinalement sur le cou comme la précédente, mais transversalement sur le corps et les ailes;

a. Brisson, *Ornithol.*, t. I, p. 152, avec une figure, pl. xv, fig. 2.

b. C'est vraisemblablement à cette espèce qu'il faut rapporter les passages suivants. « Il y a « dans l'île de Java un nombre infini de tourterelles de couleurs différentes, de vertes avec « des taches noires et blanches, de jaunes et blanches, de blanches et noires, et une espèce « dont la couleur est cendrée : leur grosseur est aussi différente que leurs couleurs sont variées; « les unes sont de la grosseur d'un pigeon, et les autres sont plus petites qu'une grive. » Le Gentil, *Voyage autour du monde*, t. III, p. 74. — « Il y a aux Philippines une sorte « de tourterelle qui a les plumes grises sur le dos et blanches sur l'estomac, au milieu duquel « on voit une tache rouge comme une plaie fraîche dont le sang sortirait. » Gemelli Careri, t. V, p. 266.

c. Colombe de Portugal. Albin, t. II, p. 32, avec une figure, pl. XLVIII. — Brisson, *Ornithol.* t. I, page 98.

d. Colombe de la Chine. Albin, t. III, p. 19, avec une figure, pl. XLVI. — Brisson, *Ornithol.* t. I, page 107.

e. Pigeon barré. Edwards, *Hist. of Birds*, t. I, pl. XVI. — Brisson, *Ornithol.*, t. I, p. 109.

* *Columba viridis* (Linn.) — *Columba melanocephala* (Gmel.). — *Columba javanica* (Lath.), etc.

1. *Planches enluminées* de Buffon, nos 142, 214 et 177.
2. *Columba sinica* (Linn.).
3. *Columba striata* (Linn.).

la *tourterelle d'Amboine*[a], aussi rayée transversalement de lignes noires sur le cou et la poitrine, avec la queue très-longue ; mais comme nous n'avons vu aucun de ces quatre oiseaux en nature, et que les auteurs qui les ont décrits les nomment *colombes* ou *pigeons*, nous ne devons pas décider si tous appartiennent plus à la tourterelle qu'au pigeon.

VII. — LA TOURTE. *

Dans le nouveau continent, on trouve d'abord la tourterelle de Canada, qui, comme je l'ai dit, est de la même espèce que notre tourterelle d'Europe.

Un autre oiseau, qu'avec les voyageurs nous appellerons *tourte*, est celui qui a été donné par Catesby [b] sous le nom de *tourterelle de la Caroline*. Il nous paraît être le même : la seule différence qu'il y ait entre ces deux oiseaux est une tache couleur d'or, mêlée de vert et de cramoisi, qui, dans l'oiseau de Catesby, se trouve au-dessous des yeux, sur les côtés du cou, et qui ne se voit pas dans le nôtre, ce qui nous fait croire que le premier est le mâle, et le second la femelle. On peut, avec quelque fondement, rapporter à cette espèce le *picacuroba* du Brésil, indiqué par Marcgrave [c].

Je présume aussi que la tourterelle de la Jamaïque, indiquée par Albin [d], et ensuite par M. Brisson [e], étant du même climat que la précédente, et n'en différant pas assez pour faire une espèce à part, doit être regardée comme une variété dans l'espèce de la tourte, et c'est par cette raison que nous ne lui avons pas donné de nom propre et particulier [1].

Au reste, nous observerons que cet oiseau a beaucoup de rapport avec celui donné par M. Edwards, et que le sien pourrait bien être la femelle du nôtre [f]. La seule chose qui s'oppose à cette présomption fondée sur les ressemblances, c'est la différence des climats. On a dit à M. Edwards que son oiseau venait des Indes orientales, et le nôtre se trouve en Amérique : ne se pourrait-il pas qu'il y eût erreur sur le climat dans M. Edwards? Ces oiseaux se ressemblent trop entre eux, et ne sont pas assez différents de la tourte, pour qu'on puisse se persuader qu'ils sont de climats si éloignés, car nous sommes assurés que celui dont nous donnons la représentation a été envoyé de la Jamaïque au Cabinet du Roi.

a. « Columba rufa; caudâ longissimâ; pennis collum et pectus tegentibus nigricante transversim striatis; remigibus fuscis, rectricibus fuscorufescentibus... turtur amboinensis. » La tourterelle d'Amboine. *Ornithol.*, pag. 127, avec une figure; pl. IX, fig. 3.

b. *Hist. nat. de la Caroline*, t. I, p. 24, avec une figure coloriée.

c. « Picacuroba Brasiliensibus. » *Hist. nat. Bras.*, p. 204.

d. Albin, t. II, p. 32, avec une figure, pl. XLIX.

e. *Ornithol.*, t. I, p. 135, avec une figure, pl. XIII, fig. 1.

f. Edwards, *Hist. nat. of Birds*, t. I, pl. XIV.

* *Columba carolinensis* (Linn.).

1. *Columba cyanocephala* (Linn.).

VIII. — LE COCOTZIN. *

L'oiseau d'Amérique, indiqué par Fernandez[a] sous le nom de *cocotzin*, que nous lui conserverons parce qu'il est d'une espèce différente de toutes les autres; et comme il est aussi plus petit qu'aucune des tourterelles, plusieurs naturalistes l'ont désigné par ce caractère en l'appelant *petite tourterelle*[b], d'autres l'ont appelé *ortolan*[c], parce que, n'étant guère plus gros que cet oiseau, il est de même très-bon à manger. On l'a représenté sous les dénominations de *petite tourterelle de Saint-Domingue*, fig. 1, et *petite tourterelle de la Martinique*, fig. 2[1]. Mais après les avoir examinés et comparés en nature, nous présumons que tous deux ne font que la même espèce d'oiseau, dont celui représenté fig. 2 est le mâle, et celui fig. 1 la femelle. Il paraît aussi qu'on doit y rapporter le *picuipinima* de Pison et de Marcgrave[d], et la petite tourterelle d'Acapulco, dont parle Gemelli Careri[e]. Ainsi cet oiseau se trouve dans toutes les parties méridionales du nouveau continent.

LE CRAVE OU LE CORACIAS. **

Quelques auteurs ont confondu cet oiseau avec le choquard, appelé communément *choucas des Alpes* : cependant il en diffère d'une manière assez marquée par ses proportions totales et par les dimensions, la forme et la

a. Cocotzin. *Hist. nat. nov. Hisp.*, p. 24, cap. XLIV. — Cocotti. *Idem, ibidem*, p. 23, cap. XLII. — Cocotzin aliud genus. *Idem, ibidem*, p. 24, cap. XLIV. Ces trois oiseaux ne nous paraissent être que de légères variétés dans la même espèce.

b. « Turtur minimus, alis maculosis. » Ray, *Syn. Avi.*, p. 184, n° 25. — « Turtur minimus, « guttatus. » Sloane, *Jamaïc.*, p. 305. — « Columba subfusca minima, etc. » Browne, *Nat. hist. of Jamaïc.*, p. 469. — Petite tourterelle tachetée. Catesby, t. I, p. 26, avec une figure coloriée de la femelle, pl. XXVI.

c. Ortolan de la Martinique. Du Tertre, *Hist. des Antilles*, t. II, p. 254. — Les oiseaux à qui nos insulaires donnent le nom d'*ortolan* ne sont que des tourterelles beaucoup plus petites que celles d'Europe... Leur plumage est d'un gris cendré, le dessous de la gorge tire un peu sur le roux; elles vont toujours par couples, et on en trouve beaucoup dans les bois. Ces oiseaux aiment à voir le monde, se promenant dans les chemins sans s'effaroucher, et quand on les prend jeunes, ils deviennent très-privés; ce sont des pelotons d'une graisse qui a un goût excellent. *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*, t. II, p. 237.

d. « Picuipinima. » Pison, *Hist. nat.*, p. 86. — « Picuipinima Brasiliensibus. » Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, pag. 204.

e. Aux environs d'Acapulco, on voit des tourterelles plus petites que les nôtres avec la pointe des ailes coloriée, qui volent jusque dans les maisons. Gemelli Careri, t. VI, p. 9.

* *Columba passerina* (Linn.).

1. *Planches enluminées* de Buffon, n° 243.

** *Corvus graculus* (Linn.). — Le *crave d'Europe* (Cuv.). — Ordre des *Passereaux*, famille des *Ténuirostres*, genre *Huppes*, sous-genre *Craves* (Cuv.).

couleur de son bec, qu'il a plus long, plus menu, plus arqué et de couleur rouge; il a aussi la queue plus courte, les ailes plus longues, et, par une conséquence naturelle, le vol plus élevé; enfin, ses yeux sont entourés d'un petit cercle rouge.

Il est vrai que le crave ou coracias se rapproche du choquard par la couleur et par quelques-unes de ses habitudes naturelles. Ils ont tous deux le plumage noir avec des reflets verts, bleus, pourpres, qui jouent admirablement sur ce fond obscur; tous deux se plaisent sur le sommet des plus hautes montagnes, et descendent rarement dans la plaine, avec cette différence néanmoins que le premier paraît beaucoup plus répandu que le second.

Le coracias est un oiseau d'une taille élégante, d'un naturel vif, inquiet, turbulent, et qui cependant se prive à un certain point. Dans les commencements on le nourrit d'une espèce de pâtée faite avec du lait, du pain, des grains, etc., et dans la suite il s'accommode de tous les mets qui se servent sur nos tables.

Aldrovande en a vu un à Bologne, en Italie, qui avait la singulière habitude de casser les carreaux de vitres de dehors en dedans, comme pour entrer dans les maisons par la fenêtre [a], habitude qui tenait sans doute au même instinct qui porte les corneilles, les pies et les choucas à s'attacher aux pièces de métal et à tout ce qui est luisant; car le coracias est attiré, comme ces oiseaux, par ce qui brille, et, comme eux, cherche à se l'approprier. On l'a vu même enlever du foyer de la cheminée des morceaux de bois tout allumés, et mettre ainsi le feu dans la maison, en sorte que ce dangereux oiseau joint la qualité d'incendiaire à celle de voleur domestique; mais on pourrait, ce me semble, tourner contre lui-même cette mauvaise habitude et la faire servir à sa propre destruction, en employant les miroirs pour l'attirer dans les piéges, comme on les emploie pour attirer les alouettes.

M. Salerne dit avoir vu à Paris deux coracias qui vivaient en fort bonne intelligence avec des pigeons de volière; mais apparemment il n'avait pas vu le corbeau sauvage de Gessner, ni la description qu'en donne cet auteur lorsqu'il a dit, d'après M. Ray, qu'il *s'accordait en tout*, excepté pour la grandeur, avec le coracias [b], soit qu'il voulût parler, sous ce nom de coracias, de l'oiseau dont il s'agit dans cet article, soit qu'il entendît notre choquard ou le *pyrrhocorax* de Pline, car le choquard est absolument différent, et Gessner, qui avait vu le coracias de cet article et son corbeau sauvage, n'a eu garde de confondre ces deux espèces : il savait que le corbeau sauvage diffère du coracias par sa huppe, par le port de son corps, par la forme et la longueur de son bec, par la brièveté de sa queue, par le bon

a. Voyez l'*Ornithologie* d'Aldrovande, t. I, p. 766; et celle de Brisson, t. II, p. 3.
b. *Histoire naturelle des oiseaux*, p. 91. — Ray, *Synopsis Avium*, p. 40.

goût de sa chair, du moins de celle de ses petits, enfin, parce qu'il est moins criard, moins sédentaire, et qu'il change plus régulièrement de demeure en certains temps de l'année [a], sans parler de quelques autres différences qui le distinguent de chacun de ces oiseaux en particulier.

Le coracias a le cri aigre, quoique assez sonore, et fort semblable à celui de la pie de mer; il le fait entendre presque continuellement : aussi Olina remarque-t-il que si on l'élève ce n'est point pour sa voix, mais pour son beau plumage [b]. Cependant Belon [c] et les auteurs de la *Zoologie britannique* [d] disent qu'il apprend à parler.

La femelle pond quatre ou cinq œufs blancs, tachetés de jaune sale : elle établit son nid au haut des vieilles tours abandonnées et des rochers escarpés, mais non pas indistinctement; car, selon M. Edwards, ces oiseaux préfèrent les rochers de la côte occidentale d'Angleterre à ceux des côtes orientale et méridionale, quoique celles-ci présentent à peu près les mêmes sites et les mêmes expositions.

Un autre fait du même genre, que je dois à un observateur digne de toute confiance [e], c'est que ces oiseaux, quoique habitants des Alpes, des montagnes de Suisse, de celles d'Auvergne, etc., ne paraissent pas néanmoins sur les montagnes du Bugey, ni dans toute la chaîne qui borde le pays de Gex jusqu'à Genève. Belon, qui les avait vus sur le mont Jura, en Suisse, les a retrouvés dans l'île de Crète, et toujours sur la cime des rochers [f]. Mais M. Hasselquist assure qu'ils arrivent et se répandent en Égypte vers le temps où le Nil débordé est prêt à rentrer dans son lit [g]. En admettant ce fait, quoique contraire à tout ce que l'on sait d'ailleurs de la nature de ces oiseaux, il faut donc supposer qu'ils sont attirés en Égypte par une nourriture abondante, telle qu'en peut produire un terrain gras et fertile, au moment où, sortant de dessous les eaux, il reçoit la puissante influence du soleil; et, en effet, les craves se nourrissent d'insectes et de grains nouvellement semés et ramollis par le premier travail de la végétation.

Il résulte de tout cela que ces oiseaux ne sont point attachés absolument et exclusivement aux sommets des montagnes et des rochers, puisqu'il y en a qui paraissent régulièrement en certains temps de l'année dans la Basse-Égypte; mais qu'ils ne se plaisent pas également sur les sommets de tout rocher et de toute montagne, et qu'ils préfèrent constamment les uns aux

a. « Adventant initio veris eodem tempore quo ciconiæ... Primæ omnium quod sciam avolant « circa initium julii, etc. » Gessner, *de Avibus*, p. 352.

b. « La cutta del becco rosso, che è del resto tutta nera come cornacchia, fuor che i piedi « che son gialli, vien dalle montagne. Latinamente dicesi *coracias*. Questa non parla, ma solo « si tiene per bellezza. » *Uccellaria*, fol. 35.

c. *Nature des oiseaux*, page 287.

d. Page 84.

e. M. Hébert, trésorier de l'extraordinaire des guerres, à Dijon.

f. *Nature des oiseaux*, page 287; et observations, fol. 11, verso.

g. *Itinera*, page 240.

autres, non point à raison de leur hauteur ou de leur exposition, mais à raison de certaines circonstances qui ont échappé jusqu'à présent aux observateurs.

Il est probable que le coracias d'Aristote [a] est le même que celui de cet article, et non le *pyrrhocorax* de Pline, dont il diffère en grosseur, comme aussi par la couleur du bec que le pyrrhocorax a jaune [b] : d'ailleurs, le crave ou coracias à bec et pieds rouges, ayant été vu par Belon sur les montagnes de Crète [c], il était plus à portée d'être connu d'Aristote que le *pyrrhocorax,* lequel passait chez les anciens pour être propre et particulier aux montagnes des Alpes, et qu'en effet Belon n'a point vu dans la Grèce.

Je dois avouer cependant qu'Aristote fait de son coracias une espèce de choucas (κολοιός), comme nous en faisons une du *pyrrhocorax* de Pline, ce qui semble former un préjugé en faveur de l'identité, ou du moins de la proximité de ces deux espèces; mais comme dans le même chapitre je trouve un palmipède joint aux choucas, comme étant de même genre, il est visible que ce philosophe confond des oiseaux de nature différente, ou plutôt que cette confusion résulte de quelque faute de copiste, et qu'on ne doit pas se prévaloir d'un texte probablement altéré pour fixer l'analogie des espèces, mais qu'il est plus sûr d'établir cette analogie d'après les vrais caractères de chaque espèce. Ajoutez à cela que le nom de *pyrrhocorax,* qui est tout grec, ne se trouve nulle part dans les livres d'Aristote, que Pline, qui connaissait bien ces livres, n'y avait point aperçu l'oiseau qu'il désigne par ce nom, et qu'il ne parle point du *pyrrhocorax* d'après ce que le philosophe grec a dit du coracias, comme il est aisé de s'en convaincre en comparant les passages.

Celui qui a été observé par les auteurs de la *Zoologie britannique*, et qui était un véritable coracias, pesait treize onces, avait environ deux pieds et demi de vol, la langue presque aussi longue que le bec, un peu fourchue et les ongles noirs, forts et crochus [d].

M. Gerini fait mention d'un coracias à bec et pieds noirs, qu'il regarde comme une variété de l'espèce dont il s'agit dans cet article, ou comme la même espèce différente d'elle-même par quelques accidents de couleur, suivant l'âge, le sexe, etc. [e].

a. *Historia animalium*, lib. IX, cap. XXIV.
b. « Luteo rostro. » Pline, lib. X, cap. XLVIII.
c. Observations, fol. 11, verso.
d. *British Zoology,* page 84.
e. *Storia degli Uccelli*, t. II, pag. 38.

LE CORACIAS HUPPÉ OU LE SONNEUR.*

J'adopte ce nom, que quelques-uns ont donné à l'oiseau dont il s'agit dans cet article, à cause du rapport qu'ils ont trouvé entre son cri et le son de ces clochettes qu'on attache au cou du bétail.

Le sonneur est de la grosseur d'une poule; son plumage est noir, avec des reflets d'un beau vert, et variés à peu près comme dans le crave ou coracias, dont nous venons de parler : il a aussi, comme lui, le bec et les pieds rouges; mais son bec est encore plus long, plus menu, et fort propre à s'insinuer dans les fentes de rochers, dans les crevasses de la terre, et dans les trous d'arbres et de murailles, pour y chercher les vers et les insectes dont il fait sa principale nourriture. On a trouvé dans son estomac des débris de grillons-taupes, vulgairement appelés *courtillières*. Il mange aussi des larves de hannetons, et se rend utile par la guerre qu'il fait à ces insectes destructeurs.

Les plumes qu'il a sur le sommet de la tête sont plus longues que les autres, et lui forment une espèce de huppe pendant en arrière; mais cette huppe, qui ne commence à paraître que dans les oiseaux adultes, disparaît dans les vieux, et c'est de là, sans doute, qu'ils ont été appelés, en certains endroits, du nom de *corbeaux-chauves*, et que dans quelques descriptions ils sont représentés comme ayant la tête jaune, marquée de taches rouges. Ces couleurs sont apparemment celles de la peau, lorsqu'au temps de la vieillesse elle est dépouillée de ses plumes.

Cette huppe, qui a valu au sonneur le nom de *huppe de montagne*[a], n'est pas la seule différence qui le distingue du crave ou coracias; il a encore le cou plus grêle et plus allongé, la tête plus petite, la queue plus courte, etc. De plus, il n'est connu que comme oiseau de passage, au lieu que le crave ou coracias n'est oiseau de passage qu'en certains pays et certaines circonstances, comme nous l'avons vu plus haut · c'est d'après ces traits de dissemblance que Gessner en a fait deux espèces diverses, et que je me suis cru fondé à les distinguer par des noms différents.

Les sonneurs ont le vol très-élevé et vont presque toujours par troupes[b]; ils cherchent souvent leur nourriture dans les prés et dans les lieux marécageux, et ils nichent toujours au haut des vieilles tours abandonnées, ou

a. Klein, *Ordo avium*, page 111, nº XVI.

b. Je sais que M. Klein fait du sonneur un oiseau solitaire, mais c'est contre le témoignage formel de Gessner, qui paraît être le seul auteur qui ait parlé de cet oiseau d'après sa propre observation, et que M. Klein copie lui-même dans tout le reste, sans le savoir, en copiant Albin.

* Espèce factice. — « On ne sait quelle combinaison de l'histoire du *crave d'Europe* avec « des figures défectueuses, peut-être de quelque courlis, a donné naissance à l'espèce ima- « ginaire du *crave huppé* ou *sonneur* (*corvus eremita* Linn.), prétendu oiseau de Suisse, que « personne n'a vu depuis Gessner. » (Cuvier.)

dans des fentes de rochers escarpés et inaccessibles, comme s'ils sentaient que leurs petits sont un mets délicat et recherché, et qu'ils voulussent les mettre hors de la portée des hommes; mais il se trouve toujours des hommes qui ont assez de courage ou de mépris d'eux-mêmes pour exposer leur vie par l'appât du plus vil intérêt; et l'on en voit beaucoup dans la saison, qui, pour dénicher ces petits oiseaux, se hasardent à se laisser couler le long d'une corde fixée au haut des rochers où sont les nids, et qui, suspendus ainsi au-dessus des précipices, font la plus vaine et la plus périlleuse de toutes les récoltes.

Les femelles pondent deux ou trois œufs par couvée, et ceux qui cherchent leurs petits laissent ordinairement un jeune oiseau dans chaque nid, afin de s'assurer de leur retour pour l'année suivante. Lorsqu'on enlève la couvée, les père et mère jettent un cri, *ka-ka, kœ-kœ;* le reste du temps ils se font rarement entendre. Les jeunes se privent assez facilement, et d'autant plus facilement qu'on les a pris plus jeunes et avant qu'ils fussent en état de voler.

Ils arrivent dans le pays de Zurich vers le commencement d'avril, en même temps que les cigognes; on recherche leurs nids aux environs de la Pentecôte, et ils s'en vont au mois de juin avant tous les autres oiseaux [a]. Je ne sais pourquoi M. Barrère en a fait une espèce de courlis.

Le sonneur se trouve sur les Alpes et sur les hautes montagnes d'Italie, de Styrie, de Suisse, de Bavière, et sur les hauts rochers qui bordent le Danube, aux environs de Passau et de Kelheym. Ces oiseaux choisissent pour leur retraite certaines gorges bien exposées entre ces rochers, d'où leur est venu le nom de *klauss-rappen,* corbeaux des gorges.

LE CORBEAU. *

Quoique le nom de corbeau [b] ait été donné par les nomenclateurs à plusieurs oiseaux, tels que les corneilles, les choucas, les craves ou coracias, etc., nous en restreindrons ici l'acception et nous l'attribuerons exclusivement à la seule espèce du grand corbeau, du *corvus* des anciens, qui est assez différent de ces autres oiseaux par sa grosseur [c], ses mœurs, ses habitudes naturelles, pour qu'on doive lui appliquer une dénomination distinctive et surtout lui conserver son ancien nom.

a. Voyez Gessner, *de Avibus*, page 351.

b. En comparant les noms qu'on a donnés à cet oiseau dans les idiomes modernes, on remarquera que ces noms dérivent tous visiblement de ceux qu'il avait dans les anciennes langues, en se rapprochant plus ou moins de son cri.

c. Le corbeau est de la grosseur d'un bon coq; il pèse trente-quatre ou trente-cinq onces; par conséquent, masse pour masse, il équivaut à trois corneilles et à deux freux.

* *Corvus corax* (Linn.). Ordre *id.*, famille des *Conirostres*, genre *Corbeaux* (Cuv.).

Cet oiseau a été fameux dans tous les temps ; mais sa réputation est encore plus mauvaise qu'elle n'est étendue, peut-être par cela même qu'il a été confondu avec d'autres oiseaux et qu'on lui a imputé tout ce qu'il y avait de mauvais dans plusieurs espèces. On l'a toujours regardé comme le dernier des oiseaux de proie et comme l'un des plus lâches et des plus dégoûtants. Les voiries infectes, les charognes pourries sont, dit-on, le fond de sa nourriture ; s'il s'assouvit d'une chair vivante, c'est de celles des animaux faibles ou utiles, comme agneaux, levrauts, etc. [a]. On prétend même qu'il attaque quelquefois les grands animaux avec avantage, et que, suppléant à la force qui lui manque par la ruse et l'agilité, il se cramponne sur le dos des buffles, les ronge tout vifs et en détail après leur avoir crevé les yeux [b]; et ce qui rendrait cette férocité plus odieuse, c'est qu'elle serait en lui l'effet, non de la nécessité, mais d'un appétit de préférence pour la chair et le sang, d'autant qu'il peut vivre de tous les fruits, de toutes les graines, de tous les insectes et même des poissons morts, et qu'aucun autre animal ne mérite mieux la dénomination d'omnivore [c].

Cette violence et cette universalité d'appétit, ou plutôt de voracité, tantôt l'a fait proscrire comme un animal nuisible et destructeur, et tantôt lui a valu la protection des lois, comme à un animal utile et bienfaisant : en effet, un hôte de si grosse dépense ne peut qu'être à charge à un peuple pauvre ou trop peu nombreux, au lieu qu'il doit être précieux dans un pays riche et bien peuplé, comme consommant les immondices de toute espèce dont regorge ordinairement un tel pays. C'est par cette raison qu'il était autrefois défendu en Angleterre, suivant Belon, de lui faire aucune violence [d], et que dans l'île Feroé, dans celle de Malte, etc., on a mis sa tête à prix [e].

a. Aldrovand. *Ornitholog.*, t. I, p. 702. — *Traité de la Pipée*, où l'on raconte la chasse d'un lièvre entreprise par deux corbeaux qui paraissaient s'entendre, lui crevèrent les yeux et finirent par le prendre.

b. Voyez Ælian, *Natur. animal.*, lib. II, cap. LI, et le *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la compagnie des Indes*, t. VIII, p. 273 et suiv. C'est peut-être là l'origine de l'antipathie qu'on a dit être entre le bœuf et le corbeau. Voyez Aristot. *Hist. animal.*, lib. IX, cap. I. Au reste, j'ai peine à croire qu'un corbeau attaque un buffle, comme les voyageurs disent l'avoir observé. Il peut se faire que ces oiseaux se posent quelquefois sur les dos des buffles, comme la corneille mantelée se pose sur le dos des ânes et des moutons, et la pie sur le dos des cochons, pour manger les insectes qui courent dans le poil de ces animaux. Il peut se faire encore que parfois les corbeaux entament le cuir des buffles par quelques coups de bec mal mesurés, et même qu'ils leur crèvent les yeux, par une suite de cet instinct qui les porte à s'attacher à tout ce qui est brillant; mais je doute fort qu'ils aient pour but de les manger tout vifs et qu'ils pussent en venir à bout.

c. Voyez Aristot. *Hist. animal.*, lib. VIII, cap. III. Willughby, *Ornitholog.*, p. 82 et suiv. J'en ai vu de privés qu'on nourrissait en grande partie de viande, tantôt crue, tantôt cuite.

d. *Nature des oiseaux*, p. 279. Belon écrivait vers l'an 1550. « Sancta avis a nostris « habetur, nec facile ab ullo occiditur. » *Fauna Suecica*, nº 69. Les corbeaux jouissent de la même sauve-garde à Surinam, selon le docteur Fermin, *Description de Surinam*, t. II, page 148.

e. *Actes de Copenhague*, années 1671, 1672. Observat. XLIX. A l'égard de l'île de Malte, on

Si aux traits sous lesquels nous venons de représenter le corbeau on ajoute son plumage lugubre, son cri plus lugubre encore, quoique très-faible à proportion de sa grosseur, son port ignoble, son regard farouche, tout son corps exhalant l'infection [a], on ne sera pas surpris que, dans presque tous les temps, il ait été regardé comme un objet de dégoût et d'horreur : sa chair était interdite aux Juifs; les sauvages n'en mangent jamais [b], et parmi nous les plus misérables n'en mangent qu'avec répugnance et après avoir enlevé la peau, qui est très-coriace. Partout on le met au nombre des oiseaux sinistres, qui n'ont le pressentiment de l'avenir que pour annoncer des malheurs. De graves historiens ont été jusqu'à publier la relation de batailles rangées entre des armées de corbeaux et d'autres oiseaux de proie, et à donner ces combats comme un présage des guerres cruelles qui se sont allumées dans la suite entre les nations [c]. Combien de gens, encore aujourd'hui, frémissent et s'inquiètent au bruit de son croassement! Toute sa science de l'avenir se borne cependant, ainsi que celle des autres habitants de l'air, à connaître mieux que nous l'élément qu'il habite, à être plus susceptible de ses moindres impressions, à pressentir ses moindres changements, et à nous les annoncer par certains cris et certaines actions qui sont en lui l'effet naturel de ces changements. Dans les provinces méridionales de la Suède, dit M. Linnæus, lorsque le ciel est serein, les corbeaux volent très-haut, en faisant un certain cri qui s'entend de fort loin [d]. Les auteurs de la *Zoologie britannique* ajoutent que, dans cette circonstance, ils volent le plus souvent par paires [e]. D'autres écrivains, moins éclairés, ont fait d'autres remarques mêlées plus ou moins d'incertitudes et de superstitions [f].

Dans le temps que les aruspices faisaient partie de la religion, les corbeaux, quoique mauvais prophètes, ne pouvaient qu'être des oiseaux fort

m'assure que ce sont des corneilles; mais on me dit en même temps que ces corneilles sont établies sur les rochers les plus déserts de la côte, ce qui me fait croire que ce sont des corbeaux.

a. Les auteurs de la *Zoologie Britannique* sont les seuls qui disent que le corbeau exhale une odeur agréable, ce qui est difficile à croire d'un oiseau qui vit de charogne. D'ailleurs, on sait par expérience que les corbeaux nouvellement tués laissent aux doigts une odeur aussi désagréable que celle du poisson. C'est ce que m'assure M. Hébert, observateur digne de toute confiance, et ce qui est confirmé par le témoignage de Hernandez, p. 331. Il est vrai qu'on a dit du carauero, espèce de vautour d'Amérique, à qui on a aussi appliqué le nom de corbeau, qu'il exhale une odeur de musc, quoiqu'il vive de voiries (Voyez le Page du Pratz, *Histoire de la Louisiane*, t. II, p. 111); mais le plus grand nombre assure précisément le contraire.

b. *Voyage du P. Théodat*, récollet, page 300.

c. Voyez Æneas Sylvius, *Hist. europ.*, cap. LIII. — Bembo, *Init.*, lib. v. — Gessner, *de Avibus*, pag. 347.

d. « In Smolandia et australioribus provinciis, cœlo sereno, altè volitat, et singularem clan-« gorem seu tonum *clong* remotissimè sonantem excitat. » *Fauna Suecica*, nº 69.

e. *Britisch Zoology*, pag. 75.

f. Voyez Pline, Belon, Gessner, Aldrovande, etc.

intéressants ; car la passion de prévoir les événements futurs, même les plus tristes, est une ancienne maladie du genre humain : aussi s'attachait-on beaucoup à étudier toutes leurs actions, toutes les circonstances de leur vol, toutes les différences de leur voix, dont on avait compté jusqu'à soixante-quatre inflexions distinctes, sans parler d'autres différences plus fines et trop difficiles à apprécier [a]; chacune avait sa signification déterminée; il ne manqua pas de charlatans pour en procurer l'intelligence [b], ni de gens simples pour y croire; Pline, lui-même, qui n'était ni charlatan ni superstitieux, mais qui travailla quelquefois sur de mauvais mémoires, a eu soin d'indiquer celle de toutes ces voix qui était la plus sinistre [c]. Quelques-uns ont poussé la folie jusqu'à manger le cœur et les entrailles de ces oiseaux, dans l'espérance de s'approprier leur don de prophétie [d].

Non-seulement le corbeau a un grand nombre d'inflexions de voix répondant à ses différentes affections intérieures, il a encore le talent d'imiter le cri des autres animaux [e], et même la parole de l'homme, et l'on a imaginé de lui couper le filet afin de perfectionner cette disposition naturelle. *Colas* est le mot qu'il prononce le plus aisément [f], et Scaliger en a entendu un qui, lorsqu'il avait faim, appelait distinctement le cuisinier de la maison, nommé *Conrad* [g]. Ces mots ont en effet quelques rapports avec le cri ordinaire du corbeau.

On faisait grand cas à Rome de ces oiseaux parleurs, et un philosophe n a pas dédaigné de nous raconter assez au long l'histoire de l'un d'eux [h]. Ils n'apprennent pas seulement à parler, ou plutôt à répéter la parole humaine, mais ils deviennent familiers dans la maison; ils se privent, quoique vieux [i], et paraissent même capables d'un attachement personnel et durable [j].

a. Aldrovande, t. I, page 693.

b. Voyez Pline, lib. XXIX, cap. IV.

c. « Pessima eorum significatio cùm glutiunt vocem velut strangulati, » lib. X, cap. XII.

d. Porphyr. *De abstinendo ab animant.*, lib. II.

e. Aldrovande, t. I, page 693.

f. Belon, *Nature des oiseaux*, page 279.

g. *Exercitatio* (*in Cardanum*, 237). Scaliger remarque comme une chose plaisante, que ce même corbeau ayant trouvé un papier de musique l'avait criblé de coups de bec, comme s'il eût voulu lire cette musique (ou battre la mesure). Il me paraît plus naturel de penser qu'il avait pris les notes pour des insectes, dont on sait qu'il fait quelquefois sa nourriture.

h. « Maturè (et adhuc pullus) sermoni assuefactus omnibus matutinis evolans in rostra,... « Tiberium, dein Germanicum et Drusum Cæsares nominatim, mox transeuntem populum « *romanum* salutabat, postea ad tabernam remeans, etc. » Pline, lib. X, cap. XLIII.

i. « Corvus longævus citissimè fit domesticus. » Voyez Gessner, p. 338.

j. Témoin ce corbeau privé dont parle Schwenckfeld, lequel s'étant laissé entraîner trop loin par ses camarades sauvages, et n'ayant pu sans doute retrouver le lieu de sa demeure, reconnut dans la suite sur le grand chemin l'homme qui avait coutume de lui donner à manger, plana quelque temps au-dessus de lui en croassant, comme pour lui faire fête, vint se poser sur sa main et ne le quitta plus. *Aviarium Silesiæ*, pag. 245.

Par une suite de cette souplesse de naturel, ils apprennent aussi, non pas à dépouiller leur voracité, mais à la régler et à l'employer au service de l'homme. Pline parle d'un certain Craterus d'Asie, qui s'était rendu fameux par son habileté à les dresser pour la chasse, et qui savait se faire suivre, même par les corbeaux sauvages [a]. Scaliger rapporte que le roi Louis (apparemment Louis XII), en avait un ainsi dressé, dont il se servait pour la chasse des perdrix [b]. Albert en avait vu un autre à Naples qui prenait et des perdrix et des faisans, et même d'autres corbeaux ; mais pour chasser ainsi les oiseaux de son espèce, il fallait qu'il y fût excité et comme forcé par la présence du fauconnier [c]. Enfin, il semble qu'on lui ait appris quelquefois à défendre son maître et à l'aider contre ses ennemis avec une sorte d'intelligence et par une manœuvre combinée, du moins si l'on peut croire ce que rapporte Aulu-Gelle du corbeau de Valérius [d].

Ajoutons à tout cela que le corbeau paraît avoir une grande sagacité d'odorat pour éventer de loin les cadavres [e]; Thucydide lui accorde même un instinct assez sûr pour s'abstenir de ceux des animaux qui sont morts de la peste [f]; mais il faut avouer que ce prétendu discernement se dément quelquefois et ne l'empêche pas toujours de manger des choses qui lui sont contraires, comme nous le verrons plus bas. Enfin, c'est encore à l'un de ces oiseaux qu'on a attribué la singulière industrie, pour amener à sa portée l'eau qu'il avait aperçue au fond d'un vase trop étroit, d'y laisser tomber une à une de petites pierres, lesquelles en s'amoncelant firent monter l'eau insensiblement et le mirent à même d'étancher sa soif [g]. Cette soif, si le fait est vrai, est un trait de dissemblance qui distingue le corbeau de la plupart des oiseaux de proie [h], surtout de ceux qui se nourrissent de proie vivante, lesquels n'aiment à se désaltérer que dans le sang, et dont l'industrie est beaucoup plus excitée par le besoin de manger que par celui de boire. Une autre différence, c'est que les corbeaux ont les mœurs plus sociales; mais il est facile d'en rendre raison : comme ils

a. Pline, lib. x, cap. XLIII.

b. *In Cardanum exercitat.* 232.

c. Voyez Aldrovande, p. 702. Voyez aussi Dampier, t. II, p. 25.

d. Un Gaulois de grande taille, ayant défié à un combat singulier les plus braves des Romains, un tribun, nommé Valérius, qui accepta le défi, ne triompha du Gaulois que par le secours d'un corbeau qui ne cessa de harceler son ennemi, et toujours à propos, lui déchirant les mains avec son bec, lui sautant au visage et aux yeux, en un mot, l'embarrassant de manière qu'il ne put faire usage de toute sa force contre Valérius, à qui le nom de *Corvinus* en resta. *Noct. Atticæ*, lib. IX, cap. XI.

e. « Corvi in auspiciis soli intellectum videntur habere significationum suarum, nam cùm « Mediæ hospites occisi sunt, omnes e Peloponneso et atticâ regione volaverunt. » Pline, lib. x, cap. XII. D'après Aristote, lib. IX, cap. XXXI. — « Mirâ sagacitate cadavera subolfacit, et lic « remotissima. » *Fauna Suecica*, nº 69.

f. Voyez Thucydid., lib. II.

g. Pline, lib. x, cap. XLIII.

h. « Insigniter aquis oblectatur corvus ac cornix. » Gessner, p. 336.

mangent de toutes sortes de nourritures, ils ont plus de ressources que les autres oiseaux carnassiers, ils peuvent donc subsister en plus grand nombre dans un même espace de terrain, et ils ont moins de raisons de se fuir les uns les autres. C'est ici le lieu de remarquer que, quoique les corbeaux privés mangent de la viande crue et cuite, et qu'ils passent communément pour faire dans l'état de liberté une grande destruction de mulots, de campagnols, etc. [a], M. Hébert, qui les a observés longtemps et de fort près, ne les a jamais vus s'acharner sur les cadavres, en déchiqueter la chair, ni même se poser dessus ; et il est fort porté à croire qu'ils préfèrent les insectes, et surtout les vers de terre, à toute autre nourriture : il ajoute qu'on trouve de la terre dans leurs excréments.

Les corbeaux, les vrais corbeaux de montagne, ne sont point oiseaux de passage, et diffèrent en cela plus ou moins des corneilles auxquelles on a voulu les associer. Ils semblent particulièrement attachés au rocher qui les a vus naître, ou plutôt sur lequel ils se sont appariés ; on les y voit toute l'année en nombre à peu près égal, et ils ne l'abandonnent jamais entièrement : s'ils descendent dans la plaine, c'est pour chercher leur subsistance ; mais ils y descendent plus rarement l'été que l'hiver, parce qu'ils évitent les grandes chaleurs, et c'est la seule influence que la différente température des saisons paraisse avoir sur leurs habitudes. Ils ne passent point la nuit dans les bois, comme font les corneilles ; ils savent se choisir dans leurs montagnes une retraite à l'abri du nord, sous des voûtes naturelles, formées par des avances ou des enfoncements de rocher ; c'est là qu'ils se retirent pendant la nuit au nombre de quinze ou vingt. Ils dorment perchés sur les arbrisseaux qui croissent entre les rochers ; ils font leurs nids dans les crevasses de ces mêmes rochers ou dans des trous de murailles, au haut des vieilles tours abandonnées, et quelquefois sur les hautes branches des grands arbres isolés [b]. Chaque mâle a sa femelle à qui il demeure attaché

a. On dit qu'à l'île de France on conserve précieusement une certaine espèce de corbeau, destinée à détruire les rats et les souris. *Voyage d'un officier du roi*, 1772, p. 122 et suiv. On dit que les îles Bermudes ayant été affligées pendant cinq années de suite par une prodigieuse multitude de rats, qui dévoraient les plantes et les arbres, et qui passaient à la nage successivement d'une île à l'autre, ces rats disparurent tout d'un coup, sans qu'on en pût assigner d'autre cause, sinon que dans les deux dernières années, on avait vu dans ces mêmes îles une grande quantité de corbeaux, qui n'y avaient jamais paru auparavant et qui n'y ont point reparu depuis ; mais tout cela ne prouve point que les corbeaux soient de grands destructeurs de rats, car on peut être la dupe d'un préjugé dans l'île de France comme ailleurs ; et à l'égard des rats des îles Bermudes, il peut se faire qu'ils se soient entre-détruits, comme il arrive souvent, ou qu'ils soient morts de faim après avoir tout consommé, ou qu'ils aient été submergés et noyés par un coup de vent, en passant d'une île à l'autre, et cela sans que les corbeaux y aient eu beaucoup de part.

b. M. Linnæus dit qu'en Suède le corbeau niche principalement sur les sapins, *Fauna Suecica*, nº 69 ; et M. Frisch, qu'en Allemagne c'est principalement sur les grands chênes (pl. 63). Cela veut dire qu'il préfère les arbres les plus hauts, et non l'espèce du chêne ou du sapin.

plusieurs années de suite[a] : car ces oiseaux si odieux, si dégoûtants pour nous, savent néanmoins s'inspirer un amour réciproque et constant; ils savent aussi l'exprimer comme la tourterelle par des caresses graduées, et semblent connaître les nuances des préludes et la volupté des détails. Le mâle, si l'on en croit quelques anciens, commence toujours par une espèce de chant d'amour[b]; ensuite on les voit approcher leurs becs, se caresser, se baiser, et l'on n'a pas manqué de dire, comme de tant d'autres oiseaux, qu'ils s'accouplaient par le bec[c] : si cette absurde méprise pouvait être justifiée, c'est parce qu'il est aussi rare de voir ces oiseaux s'accoupler réellement qu'il est commun de les voir se caresser ; en effet, ils ne se joignent presque jamais de jour, ni dans un lieu découvert, mais au contraire dans les endroits les plus retirés et les plus sauvages[d], comme s'ils avaient l'instinct de se mettre en sûreté dans le secret de la nature, pendant la durée d'une action qui, se rapportant tout entière à la conservation de l'espèce, semble suspendre dans l'individu le soin actuel de sa propre existence. Nous avons déjà vu le *jean-le-blanc* se cacher pour boire, parce qu'en buvant il enfonce son bec dans l'eau jusqu'aux yeux, et par conséquent ne peut être alors sur ses gardes[e]. Dans tous ces cas, les animaux sauvages se cachent par une sorte de prévoyance qui, ayant pour but immédiat le soin de leur propre conservation, paraît plus près de l'instinct des bêtes que tous les motifs de décence dont on a voulu leur faire honneur : et ici le corbeau a d'autant plus besoin de cette prévoyance qu'ayant moins d'ardeur et de force pour l'acte de la génération[f], son accouplement doit probablement avoir une certaine durée.

La femelle se distingue du mâle, selon Barrère, en ce qu'elle est d'un noir moins décidé et qu'elle a le bec plus faible; et, en effet, j'ai bien observé dans certains individus des becs plus forts et plus convexes que dans d'autres, et différentes teintes de noir et même de brun dans le plumage; mais ceux qui avaient le bec le plus fort étaient d'un noir moins décidé, soit que cette couleur fût naturelle, soit qu'elle fût altérée par le temps et par les précautions qu'on a coutume de prendre pour la conservation des oiseaux desséchés. Cette femelle pond, aux environs du mois de

a. « Quandoque ad quadragesimum ætatis annum... jura conjugii... servare traduntur. » Aldrov., *Ornithol.*, t. I, p. 700. Athénée renchérit encore là-dessus.

b. Oppian. *De aucupio.*

c. Aristote, qui attribue cette absurdité à Anaxagore, a bien voulu la réfuter sérieusement, en disant que les corbeaux femelles avaient une vulve et des ovaires... que si la semence du mâle passait par le ventricule de la femelle, elle s'y digérerait et ne produirait rien. *De Generatione*, lib. III, cap. VI.

d. Albert dit qu'il a été témoin une seule fois de l'accouplement des corbeaux, et qu'il se passe comme dans les autres espèces d'oiseaux. Voyez Gessner, *de Avibus*, p. 337.

e. Voyez ci-devant l'histoire de cet oiseau, p. 72.

f. « Corvinum genus libidinosum non est; quippe quòd parùm fœcundum sit, coire tamen « id quoque visum est. » Aristote, *de Generatione*, lib. III, cap. VI.

mars [a], jusqu'à cinq ou six œufs [b] d'un vert pâle et bleuâtre, marquetés d'un grand nombre de taches et de traits de couleur obscure [c]. Elle les couve pendant environ vingt jours [d], et pendant ce temps le mâle a soin de pourvoir à sa nourriture; il y pourvoit même largement, car les gens de la campagne trouvent quelquefois dans les nids des corbeaux, ou aux environs, des amas assez considérables de grains, de noix et d'autres fruits. Il est vrai qu'on a soupçonné que ce n'était pas seulement pour la subsistance de la couveuse au temps de l'incubation, mais pour celle de tous deux pendant l'hiver [e]. Quoi qu'il en soit de leur intention, il est certain que cette habitude de faire ainsi des provisions et de cacher ce qu'ils peuvent attraper, ne se borne pas aux comestibles, ni même aux choses qui peuvent leur être utiles, elle s'étend encore à tout ce qui se trouve à leur bienséance, et il paraît qu'ils préfèrent les pièces de métal et tout ce qui brille aux yeux [f]. On en a vu un à Erford qui eut bien la patience de porter une à une et de cacher sous une pierre dans un jardin une quantité de petites monnaies, jusqu'à concurrence de cinq ou six florins [g]; et il n'y a guère de pays qui n'ait son histoire de pareils vols domestiques.

Quand les petits viennent d'éclore, il s'en faut bien qu'ils soient de la couleur des père et mère; ils sont plutôt blancs que noirs, au contraire des jeunes cygnes qui doivent être un jour d'un si beau blanc, et qui commencent par être bruns [h]. Dans les premiers jours, la mère semble un peu négliger ses petits; elle ne leur donne à manger que lorsqu'ils commencent à avoir des plumes, et l'on n'a pas manqué de dire qu'elle ne commençait que de ce moment à les reconnaître à leur plumage naissant, et à les traiter véritablement comme siens [i]. Pour moi, je ne vois dans cette diète des premiers jours que ce que l'on voit plus ou moins dans presque tous les autres animaux, et dans l'homme lui-même; tous ont besoin d'un peu de temps pour s'accoutumer à un nouvel élément, à une nouvelle existence. Pendant ce temps de diète le petit oiseau n'est pas dépourvu de toute nourriture : il en trouve une au dedans de lui-même et qui lui est très-analogue; c'est le restant du jaune que renferme l'*abdomen*, et qui passe insensiblement dans les intestins par un conduit particulier [j]. La mère, après ces premiers temps, nourrit ses petits avec des aliments convenables, qui ont

a. Willughby dit que quelquefois les corbeaux pondent encore plus tôt en Angleterre, *Ornithologie*, page 83.
b. Aristote, *Hist. animal.*, lib. IX, cap. XXXI.
c. Willughby, à l'endroit cité.
d. Aristote, *Hist. animal.*, lib. VI, cap. VI.
e. Aldrovande, *Ornithologia*, t. I, p. 691 et 690.
f. Frisch, planche 63.
g. Voyez Gessner, *de Avibus*, pag. 338.
h. Aldrovande, *Ornithol.*, t. I, p. 702.
i. *Idem*, *ibidem*.
j. Willughby, *Ornithol*, page 82.

déjà subi une préparation dans son jabot, et qu'elle leur dégorge dans le bec, à peu près comme font les pigeons [a].

Le mâle ne se contente pas de pourvoir à la subsistance de la famille, il veille aussi pour sa défense ; et s'il s'aperçoit qu'un milan ou tel autre oiseau de proie s'approche du nid, le péril de ce qu'il aime le rend courageux, il prend son essor, gagne le dessus, et, se rabattant sur l'ennemi, il le frappe violemment de son bec : si l'oiseau de proie fait des efforts pour reprendre le dessus, le corbeau en fait de nouveaux pour conserver son avantage, et ils s'élèvent quelquefois si haut qu'on les perd absolument de vue jusqu'à ce qu'excédés de fatigue, l'un ou l'autre, ou tous les deux, se laissent tomber du haut des airs [b].

Aristote et beaucoup d'autres, d'après lui, prétendent que lorsque les petits commencent à être en état de voler, le père et la mère les obligent à sortir du nid et à faire usage de leurs ailes ; que bientôt même ils les chassent totalement du district qu'ils se sont approprié, si ce district trop stérile ou trop resserré ne suffit pas à la subsistance de plusieurs couples [c], et en cela ils se montreraient véritablement oiseaux de proie ; mais ce fait ne s'accorde point avec les observations que M. Hébert a faites sur les corbeaux des montagnes du Bugey, lesquels prolongent l'éducation de leurs petits, et continuent de pourvoir à leur subsistance bien au delà du terme où ceux-ci sont en état d'y pourvoir par eux-mêmes. Comme l'occasion de faire de telles observations et le talent de les faire aussi bien ne se rencontrent pas souvent, j'ai cru devoir en rapporter ici le détail dans les propres termes de l'observateur.

« Les petits corbeaux éclosent de fort bonne heure, et dès le mois de mai « ils sont en état de quitter le nid. Il en naissait chaque année une famille « en face de mes fenêtres, sur des rochers qui bornaient la vue. Les petits, « au nombre de quatre ou cinq, se tenaient sur de gros blocs éboulés à une « hauteur moyenne, où il était facile de les voir ; et ils se faisaient d'ailleurs « assez remarquer par un piaulement presque continuel. Chaque fois que « le père ou la mère leur apportaient à manger, ce qui arrivait plusieurs « fois le jour, ils les appelaient par un cri *crau, crau, crau,* très-différent de « leur piaulement. Quelquefois il n'y en avait qu'un seul qui prît l'essor, « et après un léger essai de ses forces il revenait se poser sur son rocher ; « presque toujours il en restait quelqu'un, et c'est alors que son piaulement « devenait continuel. Lorsque les petits avaient l'aile assez forte pour voler, « c'est-à-dire quinze jours au moins après leur sortie du nid, les père et « mère les emmenaient tous les matins avec eux et les ramenaient tous les « soirs : c'était toujours sur les cinq ou six heures après midi que toute la

a. Willughby, *Ornithol.*, p. 82.
b. Frisch, planche 63.
c. Aristote, *Hist. animal.*, lib. IX, cap. XXXI.

« bande revenait au gîte, et le reste de la soirée se passait en criailleries « très-incommodes. Ce manége durait tout l'été, ce qui donne lieu de croire « que les corbeaux ne font pas deux couvées par an. »

Gessner a nourri de jeunes corbeaux avec de la chair crue, des petits poissons et du pain trempé dans l'eau [a]. Ils sont fort friands de cerises, et ils les avalent avidement avec les queues et les noyaux; mais ils ne digèrent que la pulpe, et deux heures après ils rendent par le bec les noyaux et les queues; on dit qu'ils rejettent aussi les os des animaux qu'ils ont avalés avec la chair, de même que la cresserelle, les oiseaux de proie nocturnes, les oiseaux pêcheurs, etc., rendent les parties dures et indigestes des animaux ou des poissons qu'ils ont dévorés [b]. Pline dit que les corbeaux sont sujets tous les étés à une maladie périodique de soixante jours, dont, selon lui, le principal symptôme est une grande soif [c]; mais je soupçonne que cette maladie n'est autre chose que la mue, laquelle se fait plus lentement dans le corbeau que dans plusieurs autres oiseaux de proie [d].

Aucun observateur, que je sache, n'a déterminé l'âge auquel les jeunes corbeaux, ayant pris la plus grande partie de leur accroissement, sont vraiment adultes et en état de se reproduire; et si chaque période de la vie était proportionnée dans les oiseaux, comme dans les animaux quadrupèdes, à la durée de la vie totale, on pourrait soupçonner que les corbeaux ne deviendraient adultes qu'au bout de plusieurs années; car quoiqu'il y ait beaucoup à rabattre sur la longue vie qu'Hésiode accorde aux corbeaux [e], cependant il paraît assez avéré que cet oiseau vit quelquefois un siècle et davantage : on en a vu dans plusieurs villes de France qui avaient atteint cet âge, et dans tous les pays et tous les temps il a passé pour un oiseau très-vivace; mais il s'en faut bien que le terme de l'âge adulte, dans cette espèce, soit retardé en proportion de la durée totale de la vie, car sur la fin du premier été, lorsque toute la famille vole de compagnie, il est déjà difficile de distinguer à la taille les vieux d'avec les jeunes, et dès lors il est très-probable que ceux-ci sont en état de se reproduire dès la seconde année.

a. *De Avibus*, page 336.

b. Voyez Aldrovande, t. Ier, p. 697 [1].

c. Lib. XXIX, cap. III.

d. Voyez Gessner, page 336.

e. « Hesiodus... Cornici novem nostras adtribuit ætates, quadruplum ejus cervis, id triplicatum corvis. » Pline, lib. VII, cap. XLVIII. En prenant l'âge d'homme, seulement pour trente ans, ce serait neuf fois 30 ou 270 ans pour la corneille, 1080 pour le cerf, et 3240 pour le corbeau. En réduisant l'âge d'homme à 10 ans, ce serait 90 ans pour la corneille, 360 pour le cerf, et 1080 pour le corbeau, ce qui serait encore exorbitant. Le seul moyen de donner un sens raisonnable à ce passage, c'est de rendre le γενεα d'Hésiode et l'*ætas* de Pline par année; alors la vie de la corneille se réduit à 9 années, celle du cerf à 36, comme elle a été déterminée dans l'Histoire naturelle de cet animal, et celle du corbeau à 108, comme il est prouvé par l'observation.

1 (*b*). Voyez aussi la page 147 de ce volume.

Nous avons remarqué plus haut que le corbeau n'était pas noir en naissant; il ne l'est pas non plus en mourant, du moins quand il meurt de vieillesse, car dans ce cas son plumage change sur la fin, et devient jaune par défaut de nourriture[a] : mais il ne faut pas croire qu'en aucun temps cet oiseau soit d'un noir pur, et sans mélange d'aucune autre teinte; la nature ne connaît guère cette uniformité absolue. En effet, le noir qui domine dans cet oiseau paraît mêlé de violet sur la partie supérieure du corps, de cendré sur la gorge, et de vert sous le corps, sur les pennes de la queue et sur les plus grandes pennes des ailes et les plus éloignées du dos[b]. Il n'y a que les pieds, les ongles et le bec qui soient absolument noirs, et ce noir du bec semble pénétrer jusqu'à la langue, comme celui des plumes semble pénétrer jusqu'à la chair, qui en a une forte teinte. La langue est cylindrique à sa base, aplatie et fourchue à son extrémité, et hérissée de petites pointes sur ses bords. L'organe de l'ouïe est fort compliqué, et peut-être plus que dans les autres oiseaux[c]. Il faut qu'il soit aussi plus sensible, si l'on peut ajouter foi à ce que dit Plutarque, qu'on a vu des corbeaux tomber comme étourdis par les cris d'une multitude nombreuse et agitée de quelque grand mouvement[d].

L'œsophage se dilate à l'endroit de sa jonction avec le ventricule, et forme par sa dilatation une espèce de jabot qui n'avait point échappé à Aristote. La face intérieure du ventricule est sillonnée de rugosités; la vésicule du fiel est fort grosse et adhérente aux intestins[e]. Redi a trouvé des vers dans la cavité de l'abdomen[f]. La longueur de l'intestin est à peu près double de celle de l'oiseau même, prise du bout du bec au bout des ongles, c'est-à-dire qu'elle est moyenne entre la longueur des intestins des véritables carnivores, et celle des intestins des véritables granivores; en un mot, tel qu'il convient pour un oiseau qui vit de chair et de fruits[g].

Cet appétit du corbeau, qui s'étend à tous les genres de nourritures, se tourne souvent contre lui-même par la facilité qu'il offre aux oiseleurs de trouver des appâts qui lui conviennent. La poudre de noix vomique, qui est un poison pour un grand nombre d'animaux quadrupèdes, en est aussi un pour le corbeau; elle l'enivre au point qu'il tombe bientôt après qu'il en a mangé, et il faut saisir le moment où il tombe, car cette ivresse est

a. « Corvorum pennæ postremò in colorem flavum transmutantur, cùm scilicet alimento destituuntur. » *De Coloribus.*

b. Voyez l'*Ornithologie* de M. Brisson, t. II, p. 8.

c. *Actes de Copenhague*, année 1673. Observat. LII.

d. Vie de T. Q. Flaminius.

e. Willughby, p. 83; et Aristote, *Hist. animal.*, lib. II, cap. XVII.

f. *Collection Académique étrangère*, t. IV, p. 521.

g. Un observateur digne de foi m'a assuré avoir vu le manége d'un corbeau, qui s'éleva plus de vingt fois à la hauteur de 12 ou 15 toises pour laisser tomber de cette hauteur une noix qu'il allait ramasser chaque fois avec son bec; mais il ne put venir à bout de la casser, parce que tout cela se passait dans une terre labourée.

quelquefois de courte durée, et il reprend souvent assez de forces pour aller mourir ou languir sur son rocher [a]. On le prend aussi avec plusieurs sortes de filets, de lacets et de piéges, et même à la pipée, comme les petits oiseaux ; car il partage avec eux leur antipathie pour le hibou, et il n'aperçoit jamais cet oiseau ni la chouette sans jeter un cri [b]. On dit qu'il est aussi en guerre avec le milan, le vautour, la pie de mer [c]; mais ce n'est autre chose que l'effet de cette antipathie nécessaire qui est entre tous les animaux carnassiers, ennemis-nés de tous les faibles qui peuvent devenir leur proie, et de tous les forts qui peuvent la leur disputer.

Les corbeaux, lorsqu'ils se posent à terre, marchent et ne sautent point; ils ont, comme les oiseaux de proie, les ailes longues et fortes (à peu près trois pieds et demi d'envergure); elles sont composées de vingt pennes, dont les deux ou trois premières [d] sont plus courtes que la quatrième, qui est la plus longue de toutes [e], et dont les moyennes ont une singularité, c'est que l'extrémité de leur côte se prolonge au delà des barbes et finit en pointe. La queue a douze pennes d'environ huit pouces, cependant un peu inégales, les deux du milieu étant les plus longues, et ensuite les plus voisines de celles-là, en sorte que le bout de la queue paraît un peu arrondi sur son plan horizontal [f] : c'est ce que j'appellerai dans la suite *queue étagée*.

De la longueur des ailes on peut presque toujours conclure la hauteur du vol ; aussi les corbeaux ont-ils le vol très-élevé, comme nous l'avons dit, et il n'est pas surprenant qu'on les ait vus, dans les temps de nuées et d'orage, traverser les airs ayant le bec chargé de feu [g]. Ce feu n'était autre chose, sans doute, que celui des éclairs même, je veux dire qu'une aigrette lumineuse, formée à la pointe de leur bec par la matière électrique, qui, comme on sait, remplit la région supérieure de l'atmosphère dans ces temps d'orage; et, pour le dire en passant, c'est peut-être quelque observation de ce genre qui a valu à l'aigle le titre de ministre de la foudre; car il est peu de fables qui ne soient fondées sur la vérité.

De ce que le corbeau a le vol élevé, comme nous venons de le voir, et de ce qu'il s'accommode à toutes les températures, comme chacun sait [h],

. Voyez Gessner, p. 339. — *Journal économique* de décembre 1758.

b. *Traité de la Pipée.*

c. Voyez Ælian, *Natur. animal.*, lib. II, cap. LI. — Aldrovand., t. Ier, p. 710, et *Collection Acad. étrang.*, t. Ier de l'*Histoire naturelle*, p. 196.

d. MM. Brisson et Linnæus, disent deux, et M. Willughby, dit trois.

e. Ce sont ces pennes de l'aile qui servent aux facteurs pour emplumer les sautereaux des clavecins, et aux dessinateurs pour dessiner à la plume.

f. Ajoutez à cela que les corbeaux ont, sur presque tout le corps, double espèce de plumes, et tellement adhérentes à la peau, qu'on ne peut les arracher qu'à force d'eau chaude.

g. « Hermolaus Barbarus, vir gravis et doctus, aliique philosophi aiunt... dum fulmina « tempestatum tempore fiunt, corvi per aerem hac illac circumvolantes rostro ignem deferre. » Scala Naturalis apud Aldrovand. t. Ier, p. 704.

h. « Quasvis aeris mutationes facilè tolerant, nec frigus nec calorem reformidant... ubi-

il s'ensuit que le monde entier lui est ouvert[1], et qu'il ne doit être exclu d'aucune région. En effet, il est répandu depuis le cercle polaire[a] jusqu'au cap de Bonne-Espérance[b], et à l'île de Madagascar[c], plus ou moins abondamment, selon que chaque pays fournit plus ou moins de nourriture, et des rochers qui soient plus ou moins à son gré[d] : il passe quelquefois des côtes de Barbarie dans l'île de Ténériffe ; on le retrouve encore au Mexique, à Saint-Domingue, au Canada[e], et sans doute dans les autres parties du nouveau continent et dans les îles adjacentes. Lorsqu'une fois il est établi dans un pays et qu'il y a pris ses habitudes, il ne le quitte guère pour passer dans un autre[f]; il reste même attaché au nid qu'il a construit, et il s'en sert plusieurs années de suite, comme nous l'avons vu ci-dessus.

Son plumage n'est pas le même dans tous les pays. Indépendamment des causes particulières qui peuvent en altérer la couleur ou la faire varier du noir au brun et même au jaune, comme je l'ai remarqué plus haut, il subit encore plus ou moins les influences du climat : il est quelquefois blanc en Norwége et en Islande[2], où il y a aussi des corbeaux tout à fait noirs et en assez grand nombre[g]. D'un autre côté, on en trouve de blancs au centre de la France et de l'Allemagne, dans des nids où il y en a aussi de noirs[h]. Le corbeau du Mexique, appelé *cacalotl* par Fernandez, est varié de ces deux couleurs[i]; celui de la baie de Saldagne a un collier blanc[j]; celui de Madagascar, appelé *coach* selon Flacourt, a du blanc sous le ventre, et l'on retrouve le même mélange de blanc et de noir dans quelques individus de la race qui réside en Europe, même dans celui à qui M. Brisson a donné le

« cumque alimenti copia suppetit degere sustinent... in solitudine, in urbibus etiam populosis-« simis. » *Ornitholog.*, p. 82.

a. Klein, *Ordo avium*, p. 58 et 167; mais ces auteurs parlaient-ils du même corbeau?

b. Kolbe, *Description du Cap*, p. 136.

c. Voyez Flacourt.

d. Pline dit, d'après Théophraste, que les corbeaux étaient étrangers à l'Asie, lib. x, cap. xxix.

e. Charlevoix, *Histoire de l'île Espagnole de Saint-Domingue*, t. Ier, p. 30; et *Histoire de la Nouvelle-France*, du même, p. 155.

f. Frisch (pl. 63). « Aves quæ in urbibus solent præcipue vivere, semper apparent, nec loca « mutant aut latent, ut corvus et cornix. » Aristot. *Hist. anim.*, lib. ix, cap. xxiii.

g. *Description de l'Islande*, d'Horrebow, t. Ier, p. 206, 219. — Klein, *Ordo avium*, p. 58, 167. Jean de Cay a vu en 1548, à Lubeck, deux corbeaux blancs qui étaient dressés pour la chasse. Klein, *Ordo avium*, p. 58.

h. Voyez *Éphémérides d'Allemagne*. Décurie i, année iii. Observ. lvii. Le docteur Wisel ajoute que l'année suivante on ne trouva dans le même nid que des corbeaux noirs, et que dans le même bois, mais dans un autre nid, on avait trouvé un corbeau noir et deux blancs. On en tue quelquefois de cette dernière couleur en Italie. Voyez Gerini, *Storia degli Uccelli*, t. II, pag. 33.

i. *Historia avium novæ Hispaniæ*, cap. clxxiv, pag. 48.

j. Voyage de Downton, à la suite de celui de Middleton, 1610.

1. « Il paraît qu'on le trouve dans toutes les parties du monde. Dans le nord, il a souvent le « plumage mêlé de blanc. C'est alors le *corvus leucophæus*. » (Cuvier.)

2. Voyez la note précédente.

nom de *corbeau blanc du Nord* [a] [1], et qu'il eût été plus naturel, ce me semble, d'appeler *corbeau noir et blanc*, puisqu'il a le dessus du corps noir, le dessous blanc et la tête blanche et noire, ainsi que le bec, les pieds, la queue et les ailes. Celles-ci ont vingt et une pennes, et la queue en a douze, dans lesquelles il y a une singularité à remarquer, c'est que les correspondantes de chaque côté, je veux dire les pennes qui de chaque côté sont à égale distance des deux du milieu, et qui sont ordinairement semblables entre elles pour la forme et pour la distribution des couleurs, ont, dans l'individu décrit par M. Brisson, plus ou moins de blanc et distribué d'une manière différente, ce qui me ferait soupçonner que le blanc est ici une altération de la couleur naturelle, qui est le noir, un effet accidentel de la température excessive du climat, laquelle, comme cause extérieure, n'agit pas toujours uniformément en toutes saisons ni en toutes circonstances, et dont les effets ne sont jamais aussi réguliers que ceux qui sont produits par la constante activité du moule intérieur; et si ma conjecture est vraie, il n'y a aucune raison de faire une espèce particulière, ni même une race ou variété permanente de cet oiseau, lequel ne diffère d'ailleurs de notre corbeau ordinaire que par ses ailes un peu plus longues; de même que tous les animaux des pays du Nord ont le poil plus long que ceux de même espèce qui habitent des climats tempérés.

Au reste, les variations dans le plumage d'un oiseau aussi généralement, aussi profondément noir que le corbeau, variations produites par la seule différence de l'âge, du climat, ou par d'autres causes purement accidentelles, sont une nouvelle preuve, ajoutée à tant d'autres, que la couleur ne fit jamais un caractère constant, et que dans aucun cas elle ne doit être regardée comme un attribut essentiel.

Outre cette variété de couleur, il y a aussi dans l'espèce des corbeaux variété de grandeur : ceux du mont Jura, par exemple, ont paru à M. Hébert, qui a été à portée de les observer, plus grands et plus forts que ceux des montagnes du Bugey; et Aristote nous apprend que les corbeaux et les éperviers sont plus petits dans l'Égypte que dans la Grèce [b].

a. *Ornithologie*, t. VI. Supplément, p. 33.
b. *Historia animalium*, lib. VIII, cap. XXXVIII.

1. Ces *variétés* ne sont pas même constantes : elles ne sont qu'individuelles. — Pour ce qui regarde la durée de vie, attribuée au *corbeau*, voyez mon article sur la *longévité comparée des espèces* (*Journal des savants*, janvier 1853).

OISEAUX ÉTRANGERS QUI ONT RAPPORT AU CORBEAU.

LE CORBEAU DES INDES DE BONTIUS. *

Cet oiseau se trouve aux îles Moluques et principalement dans celle de Banda : nous ne le connaissons que par une description incomplète et par une figure très-mauvaise, en sorte qu'on ne peut déterminer que par conjecture celui de nos oiseaux d'Europe auquel il doit être rapporté. Bontius, le premier et je crois le seul qui l'ait vu, l'a regardé comme un corbeau [a], en quoi il a été suivi par Ray, Willughby [b] et quelques autres; mais M. Brisson en a fait un calao [c]. J'avoue que je suis de l'avis des premiers, et voici mes raisons en peu de mots.

Cet oiseau a, suivant Bontius, le bec et la démarche de notre corbeau, et en conséquence il lui en a donné le nom, malgré son cou un peu long et la petite protubérance que la figure fait paraître sur le bec, preuve certaine qu'il ne connaissait aucun autre oiseau avec lequel celui-ci eût plus de rapports, et néanmoins il connaissait le calao des Indes. Bontius ajoute, à la vérité, qu'il se nourrit de noix muscades, et M. Willughby a regardé cela comme un trait marqué de dissemblance avec nos corbeaux; cependant nous avons vu que ceux-ci mangent les noix du pays et qu'ils ne sont pas aussi carnassiers qu'on le croit communément. Or, cette différence, étant ainsi réduite à sa juste valeur, laisse, au sentiment de l'unique observateur qui a vu et nommé l'oiseau, toute son autorité.

D'un autre côté, ni la description de Bontius ni la figure ne présentent le moindre vestige de cette dentelure du bec dont M. Brisson a fait un des caractères de la famille des calaos; et la petite protubérance, qui paraît sur le bec dans la figure, ne semble point avoir de rapport avec celles du bec du calao. Enfin le calao n'a ni ces tempes mouchetées, ni ces plumes du cou noirâtres dont il est parlé dans la description de Bontius; et il a lui-même un bec si singulier [d], qu'on ne peut, ce me semble, supposer qu'un observateur l'ait vu et n'en ait rien dit, et surtout qu'il l'ait pris pour un bec de corbeau ordinaire.

La chair du corbeau des Indes de Bontius a un fumet aromatique très-agréable qu'elle doit aux muscades dont l'oiseau fait sa principale nourriture; et il y a toute apparence que, si notre corbeau se nourrissait de même, il perdrait sa mauvaise odeur.

a. Voyez ***Hist. nat. et med. Indiæ orient.***

b. ***Ornithologie***, page 86.

c. ***Ornithologie***, t. IV, page 566.

d. Voyez-en la figure, pl. XLV de l'*Ornithologie* de M. Brisson, t. IV.

* Ce n'est point un *corbeau*, mais un *calao* (*buceros hydrocorax*, ou *calao des Moluques*).

Il faudrait avoir vu le corbeau du désert (*graab el zahara*), dont parle le docteur Shaw [a], pour le rapporter sûrement à l'espèce de notre pays, dont il se rapproche le plus. Tout ce qu'en dit ce docteur, c'est qu'il est un peu plus gros que notre corbeau et qu'il a le bec et les pieds rouges. Cette rougeur des pieds et du bec est ce qui a déterminé M. Shaw à le regarder comme un grand coracias : à la vérité, l'espèce du coracias n'est point étrangère à l'Afrique, comme nous l'avons vu plus haut ; mais un coracias plus grand qu'un corbeau ! Quatre lignes de description bien faite dissiperaient toute cette incertitude, et c'est pour obtenir ces quatre lignes de quelque voyageur instruit que je fais ici mention d'un oiseau dont j'ai si peu à dire.

Je trouve encore dans Kæmpfer deux oiseaux auxquels il donne le nom de corbeaux, sans indiquer aucun caractère qui puisse justifier cette dénomination. L'un est, selon lui, d'une grosseur médiocre, mais extrêmement fier : on l'avait apporté de la Chine au Japon pour en faire présent à l'empereur. L'autre, qui fut aussi offert à l'empereur du Japon, était un oiseau de Corée, fort rare, appelé *coreigaras*, c'est-à-dire corbeau de Corée. Kæmpfer ajoute qu'on ne trouve point au Japon les corbeaux qui sont communs en Europe, non plus que les perroquets et quelques autres oiseaux des Indes [b].

Ce serait ici le lieu de placer l'oiseau d'Arménie, que M. de Tournefort a appelé *roi des corbeaux* [c], si cet oiseau était en effet un corbeau, ou seulement s'il approchait de cette famille. Mais il ne faut que jeter les yeux sur le dessin en miniature qui le représente pour juger qu'il a beaucoup plus de rapport avec les paons et les faisans par sa belle aigrette, par la richesse de son plumage, par la brièveté de ses ailes, par la forme de son bec, quoiqu'il soit un peu plus allongé, et quoiqu'on remarque d'autres différences dans la forme de la queue et des pieds. Il est nommé avec raison, sur ce dessin, *avis persica pavoni congener ;* et c'est aussi parmi les oiseaux étrangers analogues aux faisans et aux paons que j'en aurais parlé, si ce même dessin fût venu plus tôt à ma connaissance [d].

a. M. Shaw lui donne encore les noms suivants, *Crow of the desert*, *redlegged crow*, *Pyrrhocorax*. Voyez *Travels of Barbary*, p. 251.

b. Voyez *Histoire du Japon*, t. I, p. 113.

c. Voyez son *Voyage au Levant*, t. II, p. 353.

d. Il est à la Bibliothèque du Roi dans le cabinet des estampes, et fait partie de cette belle suite de miniatures en grand, qui représentent d'après nature les objets les plus intéressants de l'histoire naturelle.

LA CORBINE OU CORNEILLE NOIRE.*

Quoique cette corneille diffère à beaucoup d'égards du graud corbeau, surtout par la grosseur et par quelques-unes de ses habitudes naturelles, cependant il faut avouer que d'un autre côté elle a assez de rapports avec lui, tant de conformation et de couleur que d'instinct, pour justifier la dénomination de *corbine*, qui est en usage dans plusieurs endroits, et que j'adopte par la raison qu'elle est en usage.

Ces corbines passent l'été dans les grandes forêts, d'où elles ne sortent de temps en temps que pour chercher leur subsistance et celle de leur couvée. Le fond principal de cette subsistance, au printemps, ce sont les œufs de perdrix dont elles sont très-friandes, et qu'elles savent même percer fort adroitement pour les porter à leurs petits sur la pointe de leur bec : comme elles en font une grande consommation, et qu'il ne leur faut qu'un moment pour détruire l'espérance d'une famille entière, on peut dire qu'elles ne sont pas les moins nuisibles des oiseaux de proie, quoiqu'elles soient les moins sanguinaires. Heureusement il n'en reste pas un grand nombre : on en trouverait difficilement plus de deux douzaines de paires dans une forêt de cinq ou six lieues de tour aux environs de Paris.

En hiver elles vivent avec les mantelées, les frayonnes ou les freux, et à peu près de la même manière : c'est alors que l'on voit autour des lieux habités des volées nombreuses, composées de toutes les espèces de corneilles, se tenant presque toujours à terre pendant le jour, errant pêle-mêle avec nos troupeaux et nos bergers, voltigeant sur les pas de nos laboureurs et sautant quelquefois sur le dos des cochons et des brebis avec une familiarité qui les ferait prendre pour des oiseaux domestiques et apprivoisés. La nuit elles se retirent dans les forêts sur de grands arbres qu'elles paraissent avoir adoptés et qui sont des espèces de rendez-vous, des points de ralliement où elles se rassemblent le soir de tous côtés, quelquefois de plus de trois lieues à la ronde, et d'où elles se dispersent tous les matins : mais ce genre de vie, qui est commun aux trois espèces de corneilles, ne réussit pas également à toutes; car les corbines et les mantelées deviennent prodigieusement grasses, au contraire des frayonnes qui sont presque toujours maigres, et ce n'est pas la seule différence qui se remarque entre ces espèces. Sur la fin de l'hiver, qui est le temps de leurs amours, tandis que les frayonnes vont nicher dans d'autres climats, les corbines, qui disparaissent en même temps de la plaine, s'éloignent beaucoup moins; la plupart se réfugient dans les grandes forêts qui sont à portée, et c'est alors qu'elles rompent la société générale pour former des unions plus intimes et plus

* *Corvus corone* (Linn.). — La *corneille* (Cuv.).

douces; elles se séparent deux à deux et semblent se partager le terrain, qui est toujours une forêt, de manière que chaque paire occupe son district d'environ un quart de lieue de diamètre, dont elle exclut toute autre paire[a], et d'où elle ne s'absente que pour aller à la provision. On assure que ces oiseaux restent constamment appariés toute leur vie; on prétend même que lorsque l'un des deux vient à mourir, le survivant lui demeure fidèle et passe le reste de ses jours dans une irréprochable viduité.

On reconnaît la femelle à son plumage, qui a moins de lustre et de reflets : elle pond cinq ou six œufs, elle les couve environ trois semaines, et pendant qu'elle couve le mâle lui apporte à manger.

J'ai eu occasion d'examiner un nid de corbine qui m'avait été apporté dans les premiers jours du mois de juillet. On l'avait trouvé sur un chêne à la hauteur de huit pieds, dans un bois en coteau où il y avait d'autres chênes plus grands : ce nid pesait deux ou trois livres; il était fait en dehors de petites branches et d'épines, entrelacées grossièrement et mastiquées avec de la terre et du crottin de cheval; le dedans était plus mollet et construit plus soigneusement avec du chevelu de racines. J'y trouvai six petits éclos; ils étaient encore vivants, quoiqu'ils eussent été vingt-quatre heures sans manger; ils n'avaient pas les yeux ouverts[b]; on ne leur apercevait aucune plume, si ce n'est les pennes de l'aile qui commençaient à poindre; tous avaient la chair mêlée de jaune et de noir, le bout du bec et des ongles jaune, les coins de la bouche blanc sale, le reste du bec et des pieds rougeâtre.

Lorsqu'une buse ou une cresserelle vient à passer près du nid, le père et la mère se réunisssent pour les attaquer, et ils se jettent sur elles avec tant de fureur qu'ils les tuent quelquefois en leur crevant la tête à coups de bec. Ils se battent aussi avec les pies-grièches; mais celles-ci, quoique plus petites, sont si courageuses qu'elles viennent souvent à bout de les vaincre, de les chasser et d'enlever toute la couvée.

Les anciens assurent que les corbines, ainsi que les corbeaux, continuent leurs soins à leurs petits bien au delà du temps où ils sont en état de voler[c]. Cela me paraît vraisemblable; je suis même porté à croire qu'ils ne se séparent point du tout la première année; car ces oiseaux étant accoutumés à vivre en société, et cette habitude, qui n'est interrompue que par la ponte et ses suites, devant bientôt les réunir avec des étrangers, n'est-il pas naturel qu'ils continuent la société commencée avec leur famille, et qu'ils la préfèrent même à toute autre?

La corbine apprend à parler comme le corbeau, et comme lui elle est

a. C'est peut-être ce qui a donné lieu de dire que les corbeaux chassaient leurs petits de leur district, sitôt que ces petits étaient en état de voler.

b. Voyez Aristot. *De generatione*, lib. IV, cap. VI.

c. Aristot. *Hist. animal.*, lib. VI, cap. VI.

omnivore : insectes, vers, œufs d'oiseau, voiries, poissons, grains, fruits, toute nourriture lui convient; elle sait aussi casser les noix en les laissant tomber d'une certaine hauteur [a]; elle visite les lacets et les piéges, et fait son profit des oiseaux qu'elle y trouve engagés; elle attaque même le petit gibier affaibli ou blessé, ce qui a donné l'idée dans quelques pays de l'élever pour la fauconnerie [b]; mais, par une juste alternative, elle devient à son tour la proie d'un ennemi plus fort, tel que le milan, le grand duc, etc. [c].

Son poids est d'environ dix ou douze onces; elle a douze pennes à la queue, toutes égales, vingt à chaque aile, dont la première est la plus courte et la quatrième la plus longue; environ trois pieds de vol [d]; l'ouverture des narines ronde et recouverte par des espèces de soies dirigées en avant; quelques grains noirs autour des paupières; le doigt extérieur de chaque pied uni à celui du milieu jusqu'à la première articulation; la langue fourchue et même effilée, le ventricule peu musculeux, les intestins roulés en un grand nombre de circonvolutions, les *cæcums* longs d'un demi-pouce, la vésicule du fiel grande et communiquant au tube intestinal par un double conduit [e]; enfin, le fond des plumes, c'est-à-dire la partie qui ne paraît point au dehors, d'un cendré foncé.

Comme cet oiseau est fort rusé, qu'il a l'odorat très-subtil, et qu'il vole ordinairement en grandes troupes, il se laisse difficilement approcher et ne donne guère dans les piéges des oiseleurs. On en attrape cependant quelques-uns à la pipée, en imitant le cri de la chouette et tendant les gluaux sur les plus hautes branches, ou bien en les attirant à la portée du fusil ou même de la sarbacane par le moyen d'un grand duc ou de tel autre oiseau de nuit qu'on élève sur des juchoirs dans un lieu découvert. On les détruit en leur jetant des fèves de marais dont elles sont très-friandes, et que l'on a eu la précaution de garnir en dedans d'aiguilles rouillées; mais la façon la plus singulière de les prendre est celle-ci que je rapporte, parce qu'elle fait connaître le naturel de l'oiseau. Il faut avoir une corbine vivante : on l'attache solidement contre terre, les pieds en haut, par le moyen de deux crochets qui saisissent de chaque côté l'origine des ailes; dans cette situation pénible elle ne cesse de s'agiter et de crier, les autres corneilles ne manquent pas d'accourir de toutes parts à sa voix comme pour lui donner du

a. Plin., lib. x, cap. xii.

b. Les seigneurs turcs tiennent des éperviers, sacres, faucons, etc., pour la chasse; les autres de moindre qualité tiennent des corneilles grises et noires, qu'ils peignent de diverses couleurs, qu'ils portent sur le poing de la main droite, et qu'ils réclament en criant *houb*, *houb*, par diverses fois, jusqu'à ce qu'elles reviennent sur le poing. Villamont, p. 677; et *Voyage de Bender*, par le chevalier Belleville, p. 232.

c. « Ipse vidi milvum, mediâ hieme, cornicem juxta viam publicam deplumantem » Klein, *Ordo avium*, p. 177. Voyez ci-dessus l'histoire du grand duc, p. 171.

d. Willughby ne leur donne que deux pieds de vol; ce serait moins qu'il n'en donne au choucas : je crois que c'est une faute d'impression.

e. Willughby, page 83.

secours; mais la prisonnière, cherchant à s'accrocher à tout pour se tirer d'embarras, saisit avec le bec et les griffes, qu'on lui a laissé libres, toutes celles qui s'approchent et les livre ainsi à l'oiseleur [a]. On les prend encore avec des cornets de papier, appâtés de viande crue : lorsque la corneille introduit sa tête pour saisir l'appât qui est au fond, les bords du cornet qu'on a eu la précaution d'engluer s'attachent aux plumes de son cou, elle en demeure coiffée, et, ne pouvant se débarrasser de cet incommode bandeau qui lui couvre entièrement les yeux, elle prend l'essor et s'élève en l'air presque perpendiculairement (direction la plus avantageuse pour éviter les chocs), jusqu'à ce qu'ayant épuisé ses forces elle retombe de lassitude, et toujours fort près de l'endroit d'où elle était partie. En général, quoique ces corneilles n'aient le vol ni léger, ni rapide, elles montent cependant à une très-grande hauteur, et lorsqu'une fois elles y sont parvenues elles s'y soutiennent longtemps et tournent beaucoup.

Comme il y a des corbeaux blancs et des corbeaux variés, il y a aussi des corbines blanches [b] et des corbines variées de noir et de blanc [c], lesquelles ont les mêmes mœurs, les mêmes inclinations que les noires.

Frisch dit avoir vu une seule fois une troupe d'hirondelles voyageant avec une bande de corneilles variées, et suivant la même route : il ajoute que ces corneilles variées passent l'été sur les côtes de l'Océan, vivant de tout ce que rejette la mer, que l'automne elles se retirent du côté du Midi, qu'elles ne vont jamais par grandes troupes, et que bien qu'en petit nombre, elles se tiennent à une certaine distance les unes des autres [d], en quoi elles ressemblent tout à fait à la corneille noire, dont elles ne sont apparemment qu'une variété constante, ou, si l'on veut, une race particulière.

Il est fort probable que les corneilles des Maldives, dont parle François Pyrard, ne sont pas d'une autre espèce, puisque ce voyageur, qui les a vues de fort près, n'indique aucune différence : seulement elles sont plus familières et plus hardies que les nôtres; elles entrent dans les maisons pour prendre ce qui les accommode, et souvent la présence d'un homme ne leur en impose point [e]. Un autre voyageur ajoute que ces corneilles des Indes se plaisent à faire dans une chambre, lorsqu'elles peuvent y pénétrer, toutes les malices qu'on attribue aux singes; elles dérangent les meubles, les déchirent à coups de bec, renversent les lampes, les encriers, etc [f].

Enfin, selon Dampier, il y a à la Nouvelle-Hollande [g] et à la Nouvelle-

a. Voyez Gessner, *de Avibus*, pag. 324.

b. Voyez Schwenckfeld, *Aviarium Silesiæ*, p. 243. — Salerne, p. 84. M. Brisson ajoute qu'elles ont aussi le bec, les pieds et les ongles blancs.

c. Frisch, planche 66.

d. *Idem*, *ibidem*.

e. Première partie de son *Voyage*, t. Ier, p. 131.

f. *Voyage d'Orient*, du Père Philippe de la Trinité, p. 379.

g. *Voyage de Dampier*, t. IV, p. 138.

Guinée[a] beaucoup de corneilles qui ressemblent aux nôtres : il y en a aussi à la Nouvelle-Bretagne[b]; mais il paraît que, quoiqu'il y en ait beaucoup en France, en Angleterre et dans une partie de l'Allemagne, elles sont beaucoup moins répandues dans le nord de l'Europe; car M. Klein dit que la corbine est rare dans la Prusse[c]; et il faut qu'elle ne soit point commune en Suède, puisqu'on ne trouve pas même son nom dans le dénombrement qu'a donné M. Linnæus des oiseaux de ce pays. Le P. du Tertre assure aussi qu'il n'y en a point aux Antilles[d], quoique, suivant un autre voyageur[e], elles soient fort communes à la Louisiane.

LE FREUX OU LA FRAYONNE.*

Le freux est d'une grosseur moyenne entre le corbeau et la corbine, et il a la voix plus grave que les autres corneilles : son caractère le plus frappant et le plus distinctif c'est une peau nue, blanche, farineuse et quelquefois galeuse qui environne la base de son bec, à la place des plumes noires et dirigées en avant, qui dans les autres espèces de corneilles s'étendent jusque sur l'ouverture des narines; il a aussi le bec moins gros, moins fort et comme râpé. Ces disparités, si superficielles en apparence, en supposent de plus réelles et de plus considérables.

Le freux n'a le bec ainsi râpé, et sa base dégarnie de plumes, que parce que, vivant principalement de grains, de petites racines et de vers, il a coutume d'enfoncer son bec fort avant dans la terre pour chercher la nourriture qui lui convient[f], ce qui ne peut manquer à la longue de rendre le bec raboteux et de détruire les germes des plumes de sa base, lesquelles sont exposées à un frottement continuel[g]; cependant il ne faut pas croire que cette peau soit absolument nue; on y aperçoit souvent de petites plumes

a. *Voyage de Dampier*, t. V, p. 81. Suivant cet auteur les corneilles de la Nouvelle-Guinée diffèrent des nôtres seulement par la couleur de leurs plumes, dont tout ce qui paraît est noir, mais dont le fond est blanc.

b. *Navigation aux terres Australes*, t. II, p. 167.

c. *Ordo avium*, pag. 58.

d. *Histoire naturelle des Antilles*, p. 267, t. II.

e. Voyez *Histoire de la Lousiane*, par M. le Page du Pratz, t. II, p. 134 : il y est dit que leur chair est meilleure à manger dans ce pays qu'en France, parce qu'elles n'y vivent point de voiries, en étant empêchées par les carancros, c'est-à-dire, par ces espèces de vautours d'Amérique, appelés *auras* ou *marchands*.

f. Voyez Belon, *Nature des oiseaux*, p. 282.

g. M. Daubenton le jeune, garde-démonstrateur du Cabinet d'histoire naturelle, au Jardin du Roi, fit dernièrement en se promenant à la campagne, une observation qui a rapport à ceci. Ce naturaliste, à qui l'ornithologie a déjà tant d'obligations, vit de loin, dans un terrain tout à fait inculte, six corneilles dont il ne put distinguer l'espèce, lesquelles paraissaient fort occupées à soulever et retourner les pierres éparses çà et là, pour faire leur profit des vers et des

* *Corvus frugilegus* (Linn.). — Le *freux* (Cuv.).

isolées, preuve très-forte qu'elle n'était point chauve dans le principe, mais qu'elle l'est devenue par une cause étrangère ; en un mot, que c'est une espèce de difformité accidentelle qui s'est changée en un vice héréditaire par les lois connues de la génération.

L'appétit du freux pour les grains, les vers et les insectes, est un appétit exclusif, car il ne touche point aux voiries ni à aucune chair; il a de plus le ventricule musculeux et les amples intestins des granivores.

Ces oiseaux vont par troupes très-nombreuses, et si nombreuses que l'air en est quelquefois obscurci. On imagine tout le dommage que ces hordes de moissonneurs peuvent causer dans les terrres nouvellement ensemencées ou dans les moissons qui approchent de la maturité : aussi dans plusieurs pays le gouvernement a-t-il pris des mesures pour les détruire[a]. La *Zoologie britannique* réclame contre cette proscription, et prétend qu'ils font plus de bien que de mal, en ce qu'ils consomment une grande quantité de ces larves de hannetons et d'autres scarabées qui rongent les racines des plantes utiles, et qui sont si redoutées des laboureurs et des jardiniers[b]. C'est un calcul à faire.

Non-seulement le freux vole par troupes, mais il niche aussi, pour ainsi dire, en société avec ceux de son espèce, non sans faire grand bruit, car ce sont des oiseaux très-criards, et principalement quand ils ont des petits. On voit quelquefois dix ou douze de leurs nids sur le même chêne et un grand nombre d'arbres ainsi garnis dans la même forêt, ou plutôt dans le même canton[c]; ils ne cherchent pas les lieux solitaires pour couver; ils semblent, au contraire, s'approcher dans cette circonstance des endroits habités; et Schwenckfeld remarque qu'ils préfèrent communément les grands arbres qui bordent les cimetières[d], peut-être parce que ce sont des lieux fréquentés, ou parce qu'ils y trouvent plus de vers qu'ailleurs; car on ne peut soupçonner qu'ils y soient attirés par l'odeur des cadavres, puisque, comme nous l'avons dit, ils ne touchent point à la chair. Frisch assure que si, dans le temps de la ponte, on s'avance sous les arbres où ils sont ainsi établis, on est bientôt inondé de leur fiente.

Une chose qui pourra paraître singulière, quoique assez conforme à ce qui se passe tous les jours entre des animaux d'autre espèce, c'est que, lorsqu'un couple apparié travaille à faire son nid, il faut que l'un des deux

insectes qui étaient cachés dessous. Elles y allaient avec tant d'ardeur qu'elles faisaient sauter les pierres les moins pesantes à deux ou trois pieds. Si ce singulier exercice, que personne n'avait encore attribué aux corneilles, est familier aux freux, c'est une cause de plus qui peut contribuer à user et faire tomber les plumes qui environnent la base de leur bec; et le nom de *tourne-pierre*, que jusqu'ici l'on avait appliqué exclusivement au coulonchaud, deviendra désormais un nom générique qui conviendra à plusieurs espèces.

a. Voyez Aldrovande, *Ornithologie*, t. I, page 753.

b. Voyez *British Zoology*, page 77.

c. Frisch. Planche 66.

d. *Aviarium Silesiæ*, pag. 242.

reste pour le garder, tandis que l'autre va chercher des matériaux convenables : sans cette précaution, et s'ils s'absentaient tous deux à la fois, on prétend que leur nid serait pillé et détruit dans un instant par les autres freux habitants du même arbre, chacun d'eux emportant dans son bec son brin d'herbe ou de mousse pour l'employer à la construction de son propre nid[a].

Ces oiseaux commencent à nicher au mois de mars, du moins en Angleterre[b]; ils pondent quatre ou cinq œufs plus petits que ceux du corbeau, mais ayant des taches plus grandes, surtout au gros bout. On dit que le mâle et la femelle couvent tour à tour. Lorsque les petits sont éclos et en état de manger, ils leur dégorgent la nourriture qu'ils savent tenir en réserve dans leur jabot, ou plutôt dans une espèce de poche formée par la dilatation de l'œsophage[c].

Je trouve dans la *Zoologie britannique* que, la ponte étant finie, ils quittent les arbres où ils avaient niché; qu'ils n'y reviennent qu'au mois d'août et ne commencent à réparer leurs nids ou à les refaire qu'au mois d'octobre[d]. Cela suppose qu'ils passent à peu près toute l'année en Angleterre; mais en France, en Silésie et en beaucoup d'autres contrées, ils sont certainement oiseaux de passage, à quelques exceptions près, et avec cette différence qu'en France ils annoncent l'hiver, au lieu qu'en Silésie ils sont les avant-coureurs de la belle saison[f].

Le freux habite en Europe, selon M. Linnæus; cependant il paraît qu'il y a quelques restrictions à faire à cela, puisque Aldrovande ne croyait pas qu'il s'en trouvât en Italie[g].

On dit que les jeunes sont bons à manger et que les vieux mêmes ne sont pas mauvais, lorsqu'ils sont bien gras[a]; mais il est fort rare que les vieux prennent de la graisse. Les gens de la campagne ont moins de répugnance pour leur chair, sachant fort bien qu'ils ne vivent pas de charognes, comme la corneille et le corbeau.

a. Voyez l'*Ornithologie* de Willughby, page 84.

b. *British Zoology*, page 76.

c. Willughby, page 84.

d. *British Zoology, loco citato*. On dit que les hérons profitent de leur absence pour pondre et couver dans leurs nids. *Aldrovande*, p. 753.

e. Voyez Schwenckfeld. *Aviarium Silesiæ*, p. 243. J'ai vu à Baume-la-Roche, qui est un village de Bourgogne à quelques lieues de Dijon, environné de montagnes et de rochers escarpés, et où la température est sensiblement plus froide qu'à Dijon; j'ai vu, dis-je, plusieurs fois en été une volée de freux qui logeait et nichait depuis plus d'un siècle, à ce qu'on m'a assuré, dans des trous de rochers exposés au sud-ouest, et où l'on ne pouvait atteindre à leurs nids que très-difficilement et en se suspendant à des cordes. Ces freux étaient familiers jusqu'à venir dérober le goûter des moissonneurs : ils s'absentaient sur la fin de l'été pour une couple de mois seulement, après quoi ils revenaient à leur gîte accoutumé. Depuis deux ou trois ans ils ont disparu, et ont été remplacés aussitôt par des corneilles mantelées.

f. « Ejusmodi cornicem, quod sciam, Italia non alit, » t. I, p. 752.

g. Belon, *Nature des oiseaux*, p. 284. M. Hébert m'assure que le freux est presque toujours maigre, en quoi il diffère, dit-il, de la corbine et de la mantelée.

LA CORNEILLE MANTELÉE. *

Cet oiseau se distingue aisément de la corbine et de la frayonne ou du freux par les couleurs de son plumage : il a la tête, la queue et les ailes d'un beau noir avec des reflets bleuâtres, et ce noir tranche avec une espèce de scapulaire gris-blanc qui s'étend par-devant et par-derrière, depuis les épaules jusqu'à l'extrémité du corps; c'est à cause de cette espèce de scapulaire ou de manteau que les Italiens lui ont donné le nom de *monacchia* (moinesse), et les Français celui de *corneille mantelée.*

Elle va par troupes nombreuses comme le freux et elle est peut-être encore plus familière avec l'homme, s'approchant par préférence, surtout pendant l'hiver, des lieux habités, et vivant alors de ce qu'elle trouve dans les égouts, les fumiers, etc.

Elle a encore cela de commun avec le freux qu'elle change de demeure deux fois par an et qu'elle peut être regardée comme un oiseau de passage, car nous la voyons chaque année arriver par très-grandes troupes sur la fin de l'automne et repartir au commencement du printemps, dirigeant sa route au nord; mais nous ne savons pas précisément en quels lieux elle s'arrête : la plupart des auteurs disent qu'elle passe l'été sur les hautes montagnes [a] et qu'elle y fait son nid sur les pins et les sapins; il faut donc que ce soit sur des montagnes inhabitées et peu connues, comme celles des îles de Shetland, où l'on assure effectivement qu'elle fait sa ponte [b]; elle niche aussi en Suède [c] dans les bois et par préférence sur les aunes, et sa ponte est ordinairement de quatre œufs; mais elle ne niche point dans les montagnes de Suisse [d], d'Italie, etc. [e].

Enfin, quoique selon le plus grand nombre des naturalistes elle vive de toute sorte de nourritures, entre autres de vers, d'insectes, de poissons [f],

a. Voyez Aldrov., *Ornithol.*, t. I, p. 756. — Schwenckfeld. *Aviar. Silesiæ*, p. 242. — Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 284, etc.

b. Voyez *British Zoology*, p. 76. Les auteurs de cet ouvrage ajoutent que c'est la seule espèce de corneille qui se trouve dans ces îles. Gessner.

c. *Fauna Suecica*, p. 25.

d. Gessner, *de Avibus*, p. 332.

e. Aldrovande. *Ornithologie*, t. I, p. 756.

f. Frisch dit qu'elle épluche fort adroitement les arêtes des poissons, que lorsqu'on vide les étangs, elle aperçoit très-vite ceux qui restent dans la boue, et qu'elle ne perd pas de temps à les en tirer. Planche 65. — Avec ce goût, il est tout simple qu'elle se tienne souvent au bord des eaux, mais on n'aurait pas dû pour cela lui donner le nom de corneille aquatique ou de corneille marine, puisque ces dénominations conviendraient au même titre à la corneille noire et au corbeau, lesquels ne sont certainement pas des oiseaux aquatiques.

* *Corvus cornix* (Linn.). — La *corneille mantelée* (Cuv.). — « Cendrée, la tête, les ailes et « la queue noires. Naumann assure qu'elle s'apparie très-souvent avec la corneille noire, et « produit avec elle des mulets féconds. » (Cuvier.)

même de chair corrompue, et, par préférence à tout, de laitage[a]; et quoique d'après cela elle dût être mise au rang des omnivores, cependant comme ceux qui ont ouvert son estomac y ont trouvé de toutes sortes de grains mêlés avec de petites pierres[b], on peut croire qu'elle est plus granivore qu'autre chose, et c'est un troisième trait de conformité avec le freux : dans tout le reste elle ressemble beaucoup à la corbine ou corneille noire; c'est à peu près la même taille, le même port, le même cri, le même son de voix, le même vol; elle a la queue et les ailes, le bec et les pieds, et presque tout ce que l'on connaît de ses parties intérieures conformé de même dans les plus petits détails[c], ou, si elle s'en éloigne en quelque chose, c'est pour se rapprocher de la nature du freux ; elle va souvent avec lui ; comme lui, elle niche sur les arbres[d]; elle pond quatre ou cinq œufs, mange ceux des petits oiseaux et quelquefois les petits oiseaux eux-mêmes.

Tant de rapports et de traits de ressemblance avec la corbine et avec le freux me feraient soupçonner que la corneille mantelée serait une race métisse produite par le mélange de ces deux espèces[1]; et, en effet, si elle était une simple variété de la corbine, d'où lui viendrait l'habitude de voler par troupes nombreuses et de changer de demeure deux fois l'année? ce que ne fit jamais la corbine[e], comme nous l'avons vu ; et si elle était une simple variété du freux, d'où lui viendraient tant d'autres rapports qu'elle a avec la corbine? au lieu que cette double ressemblance s'explique naturellement en supposant que la corneille mantelée est le produit du mélange de ces deux espèces, qu'elle représente par sa nature mixte et qui tient de l'une et de l'autre. Cette opinion pourrait paraître vraisemblable aux philosophes qui savent combien les analogies physiques sont d'un grand usage pour remonter à l'origine des êtres et renouer le fil des générations; mais on lui trouvera un nouveau degré de probabilité, si l'on considère que la corneille mantelée est une race nouvelle, qui ne fut ni connue ni nommée par

a. Voyez Aldrovande, p. 756.

b. Gessner, *de Avibus*, p. 333. — Ray, *Sinopsis avium*, p. 40.

c. Voyez Willughby, *Ornithologia*, p. 84.

d. Frisch remarque qu'elle place son nid tantôt à la cime des arbres, et tantôt sur les branches inférieures, ce qui supposerait qu'elle fait quelquefois sa ponte en Allemagne. Je viens de m'assurer par moi-même qu'elle niche quelquefois en France, et notamment en Bourgogne. Une volée de ces oiseaux réside constamment depuis deux ou trois années à Baume-la-Roche, dans certains trous de rochers où des corneilles frayonnes étaient ci-devant en possession de nicher tous les ans depuis plus d'un siècle; ces frayonnes ayant été une année sans revenir, une volée de quinze ou vingt mantelées s'empara aussitôt de leurs gîtes; elles y ont déjà fait deux couvées, et elles sont actuellement occupées à la troisième (ce 26 mai 1773). C'est encore un trait d'analogie entre les deux espèces.

e. « Corvus et cornix semper conspicui sunt, nec loca mutant aut latent. » Aristot. *Histor. animalium*, lib. IX, cap. XXIII.

1. Doctrine peu admissible. Je ne crois pas du tout qu'une *espèce constante* puisse être produite par le mélange de deux autres espèces. Toute *espèce réelle* a une origine propre. (Voyez mes notes précédentes sur le *croisement* des espèces.)

les anciens, et qui par conséquent n'existait pas encore de leur temps, puisque lorsqu'il s'agit d'une race aussi multipliée et aussi familière que celle-ci, il n'y a point de milieu entre n'être pas connue dans un pays et n'y être point du tout. Or, si elle est nouvelle, il faut qu'elle ait été produite par le mélange de deux autres races; et quelles peuvent être ces deux races, sinon celles qui paraissent avoir plus de rapport, d'analogie, de ressemblance avec elle?

Frisch dit que la corneille mantelée a deux cris, l'un plus grave et que tout le monde connaît, l'autre plus aigu et qui a quelque rapport avec celui du coq. Il ajoute qu'elle est fort attachée à sa couvée, et que, lorsqu'on coupe par le pied l'arbre où elle a fait son nid, elle se laisse tomber avec l'arbre et s'expose à tout plutôt que d'abandonner sa géniture.

M. Linnæus semble lui appliquer ce que la *Zoologie britannique* dit du freux qu'elle est utile par la consommation qu'elle fait des insectes destructeurs, dont elle purge ainsi les pâturages[a]; mais, encore une fois, ne doit-on pas craindre qu'elle consomme elle-même plus de grains que n'auraient fait les insectes dont elle se nourrit? et n'est-ce pas pour cette raison qu'en plusieurs pays d'Allemagne on a mis sa tête à prix[b]?

On la prend dans les mêmes piéges que les autres corneilles; elle se trouve dans presque toutes les contrées de l'Europe, mais en différents temps; sa chair a une odeur forte et on en fait peu d'usage, si ce n'est parmi le petit peuple.

Je ne sais sur quel fondement M. Klein a pu ranger parmi les corneilles l'*hoexototl*, ou oiseau des saules de Fernandez, si ce n'est sur le dire de Seba, qui, décrivant cet oiseau comme le même que celui dont parle Fernandez, le fait aussi gros qu'un pigeon ordinaire, tandis que Fernandez, à l'endroit même cité par Seba, dit que l'*hoexototl* est un petit oiseau de la grosseur d'un moineau, ayant à peu près le chant du chardonneret et la chair bonne à manger[c]. Cela ne ressemble pas trop à une corneille, et de telles méprises, qui sont assez fréquentes dans l'ouvrage de Seba, ne peuvent que jeter beaucoup de confusion dans la nomenclature de l'histoire naturelle.

a. « Purgat pascua et prata a vermibus... apud nos relegata, at inaudita et indefensa... » Voyez *Systema naturæ*, édit. X, p. 106. — *Fauna Suecica*, nº 71.

b. Frisch, planche 65.

c. Voyez Fernandez, *Hist. Avium novæ Hispaniæ*, cap. LVIII, et le Cabinet de Seba, p. 96. Planche LXI, fig. 1. — La corbine doit être répandue au loin, puisqu'elle se trouve dans la belle suite d'oiseaux que M. Sonnerat vient d'apporter, et qu'il a tirés des Indes, des îles Moluques, et même de la terre des Papoux. Cet individu venait des Philippines.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX CORNEILLES.

I. — LA CORNEILLE DU SÉNÉGAL. *

A juger de cet oiseau par sa forme et par ses couleurs, qui est tout ce que nous en connaissons, on peut dire que l'espèce de la corneille mantelée est celle avec qui il a plus de rapports extérieurs, ou plutôt que ce serait une véritable corneille mantelée, si son scapulaire blanc n'était pas raccourci par-devant et beaucoup plus par-derrière. On aperçoit aussi quelques différences dans la longueur des ailes, la forme du bec et la couleur des pieds. C'est une espèce nouvelle et peu connue.

II. — LA CORNEILLE DE LA JAMAÏQUE. [a] **

Cette corneille étrangère paraît modelée à peu près sur les mêmes proportions que les nôtres[b], à l'exception de la queue et du bec, qu'elle a plus petits; son plumage est noir comme celui de la corbine. On a trouvé dans son estomac des baies rouges, des graines, des scarabées, ce qui fait connaître sa nourriture la plus ordinaire, et qui est aussi celle de notre freux et de notre mantelée. Elle a le ventricule musculeux et revêtu intérieurement d'une tunique très-forte. Cet oiseau abonde dans la partie septentrionale de l'île et ne quitte pas les montagnes, en quoi il se rapproche de notre corbeau.

M. Klein caractérise cette espèce par la grandeur des narines[c]; cependant M. Sloane, qu'il cite, se contente de dire qu'elles sont passablement grandes.

D'après ce que l'on sait de cet oiseau, on peut bien juger qu'il approche fort de nos corneilles; mais il serait difficile de le rapporter à l'une de ces espèces plutôt qu'à l'autre, vu qu'il réunit des qualités qui sont propres à chacune d'elles. Il diffère aussi de toutes par son cri qu'il fait entendre continuellement.

a. C'est la *corneille de la Jamaïque* de M. Brisson, t. II, p. 22. Les Anglais de la Jamaïque l'appellent aussi *chatering* ou *gabbeling crow* (corneille babillarde), et *cacao walke*, sans doute parce qu'elle se tient ordinairement sur les cacaotiers. Voyez Sloane, *Natural History of Jamaïca*, t. II, p. 298.

b. Elle a un pied et demi de longueur prise de la pointe du bec au bout de la queue, et trois pieds de vol. M. Sloane s'est servi selon toute apparence du pied anglais, plus court que le nôtre d'environ un onzième.

c. « Cornix nigra, garrula, Rai. Naribus amplis... præter nares Europæ similis. » Klein, *Ordo avium*, page 59.

* *Corvus dauricus* (Linn.).

** *Corvus jamaïcensis* (Linn.).

LES CHOUCAS.*

Ces oiseaux ont avec les corneilles plus de traits de conformité que de traits de dissemblance; et comme ce sont des espèces fort voisines, il est bon d'en faire une comparaison suivie et détaillée pour répandre plus de jour sur l'histoire des uns et des autres.

Je remarque d'abord un parallélisme assez singulier entre ces deux genres d'oiseaux; car, de même qu'il y a trois espèces principales de corneilles, une noire (la corbine), une cendrée (la mantelée), et une chauve (le freux ou la frayonne), je trouve aussi trois espèces ou races correspondantes de choucas, un noir[1] (le choucas proprement dit), un cendré[2] (le chouc), et, enfin, un choucas chauve[3]. La seule différence est que ce dernier est d'Amérique et qu'il a peu de noir dans son plumage, au lieu que les trois espèces de corneilles appartiennent toutes à l'Europe, et sont toutes ou noires ou noirâtres.

En général, les choucas sont plus petits que les corneilles; leur cri, du moins celui de nos deux choucas d'Europe, les seuls dont l'histoire nous soit connue, est plus aigre, plus perçant, et il a visiblement influé sur la plupart des noms qu'on leur a donnés en différentes langues, tels que ceux-ci : *choukas*, *graccus*, *kaw*, *klas*, etc.; mais ils n'ont pas une seule inflexion de voix, car on m'assure qu'on les entend quelquefois crier *tian, tian, tian.*

Ils vivent tous deux d'insectes, de grains, de fruits, et même de chair, quoique très-rarement; mais ils ne touchent point aux voiries, et ils n'ont pas l'habitude de se tenir sur les côtes pour se rassasier de poissons morts et autres cadavres rejetés par la mer[a]. En quoi ils ressemblent plus au freux et même à la mantelée qu'à la corbine; mais ils se rapprochent de celle-ci par l'habitude qu'ils ont d'aller à la chasse aux œufs de perdrix et d'en détruire une grande quantité.

Ils volent en grandes troupes comme le freux; comme lui ils forment des espèces de peuplades et même de plus nombreuses, composées d'une multitude de nids placés les uns près des autres et comme entassés, ou sur un grand arbre, ou dans un clocher, ou dans le comble d'un vieux château

a. Voyez Aldrovande, *Ornithologia*, p. 772.

* Buffon fait ici du mot *choucas* la dénomination d'un *genre*, où il réunit plusieurs espèces de genres très-divers. Cuvier n'a fait de ce mot qu'un terme spécifique. Le *choucas* proprement dit (*corvus monedula*) termine, dans Cuvier, la tribu des vrais *corbeaux*.

1. *Corvus monedula* (Linn).

2. Simple variété du précédent.

3. *Corvus calvus* (Linn.). — C'est un *gymnocéphale*. (Voyez, un peu plus loin, la nomenclature du *corvus calvus*.)

abandonné [a]. Le mâle et la femelle une fois appariés, ils restent longtemps fidèles, attachés l'un à l'autre; et par une suite de cet attachement personnel, chaque fois que le retour de la belle saison donne aux êtres vivants le signal d'une génération nouvelle, on les voit se rechercher avec empressement et se parler sans cesse; car alors le cri des animaux est un véritable langage, toujours bien parlé, toujours bien compris; on les voit se caresser de mille manières, joindre leurs becs comme pour se baiser, essayer toutes les façons de s'unir avant de se livrer à la dernière union, et se préparer à remplir le but de la nature par tous les degrés du désir, par toutes les nuances de la tendresse. Ils ne manquent jamais à ces préliminaires, non pas même dans l'état de captivité [b] : la femelle étant fécondée par le mâle, pond cinq ou six œufs marqués de quelques taches brunes sur un fond verdâtre, et lorsque ses petits sont éclos, elle les soigne, les nourrit, les élève avec une affection que le mâle s'empresse de partager. Tout cela ressemble assez aux corneilles, et même à bien des égards au grand corbeau; mais Charleton et Schwenckfeld assurent que les choucas font deux couvées par an [c], ce qui n'a jamais été dit du corbeau ni des corneilles, mais qui d'ailleurs s'accorde très-bien avec l'ordre de la nature, selon lequel les espèces les plus petites sont aussi les plus fécondes.

Les choucas sont oiseaux de passage, non pas autant que le freux et la corneille mantelée, car il en reste toujours un assez bon nombre dans le pays pendant l'été : les tours de Vincennes en sont peuplées en tout temps, ainsi que tous les vieux édifices qui leur offrent la même sûreté et les mêmes commodités; mais on en voit toujours moins en France l'été que l'hiver. Ceux qui voyagent se réunissent en grandes bandes comme la frayonne et la mantelée; quelquefois même ils ne font qu'une seule bande avec elles, et ils ne cessent de crier en volant; mais ils n'observent pas les mêmes temps en France et en Allemagne; car ils quittent l'Allemagne en automne avec leurs petits, et n'y reparaissent qu'au printemps après avoir passé l'hiver chez nous; et Frisch a raison d'assurer qu'ils ne couvent point pendant leur absence, et qu'à leur retour ils ne ramènent point de petits avec eux, car les choucas ont cela de commun avec tous les autres oiseaux, qu'ils ne font point leur ponte en hiver.

A l'égard des parties internes, je remarquerai seulement qu'ils ont le ventricule musculeux, et près de son orifice supérieur une dilatation de l'œsophage qui leur tient lieu de jabot, comme dans les corneilles, mais que la vésicule du fiel est plus allongée.

a. Voyez Belon, *Nature des oiseaux*, p. 287. Aldrov., *loco citato*. Willughby, *Ornithologia*, p. 85; ils nichent plus volontiers dans des trous d'arbres que sur les branches.

b. Voyez Aristot., *De generatione*, lib. III, cap. VI.

c. « Bis in anno pullificant. » *Aviarium Silesiæ*, p. 305. Charleton, *Exercitationes*, etc., pag. 75.

Du reste, on les prive facilement, on leur apprend à parler sans peine, ils semblent se plaire dans l'état de domesticité; mais ce sont des domestiques infidèles qui, cachant la nourriture superflue qu'ils ne peuvent consommer, et emportant des pièces de monnaie et des bijoux qui ne leur sont d'aucun usage, appauvrissent le maître sans s'enrichir eux-mêmes.

Pour achever l'histoire des choucas, il ne s'agit plus que de comparer ensemble les deux races du pays, et d'ajouter à la suite, selon notre usage, les variétés et les espèces étrangères.

Le *choucas*[1]. Nous n'avons en France que deux choucas : l'un, à qui je conserve le nom de choucas proprement dit [a], est de la grosseur d'un pigeon; il a l'iris blanchâtre, quelques traits blancs sous la gorge, quelques points de même couleur autour des narines, du cendré sur la partie postérieure de la tête et du cou; tout le reste est noir, mais cette couleur est plus foncée sur les parties supérieures, avec des reflets tantôt violets, et tantôt verts.

Le *chouc*[2]. L'autre espèce du pays à laquelle je donne le nom de chouc, d'après son nom anglais [b], ne diffère du précédent qu'en ce qu'il est un peu plus petit, et peut-être moins commun, qu'il a l'iris bleuâtre comme le freux, que la couleur dominante de son plumage est le noir, sans aucun mélange de cendré, et qu'on lui remarque des points blancs autour des yeux. Du reste, ce sont les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, même port, même conformation, même cri, mêmes pieds, même bec; et l'on ne peut guère douter que ces deux races n'appartiennent à la même espèce, et qu'elles ne fussent en état de se mêler avec succès, et de produire ensemble des individus féconds.

On sera peu surpris qu'une espèce, qui a tant de rapports avec celle des corbeaux et des corneilles, présente à peu près les mêmes variétés. Aldrovande a vu en Italie un choucas qui avait un collier blanc [c]; c'est apparemment celui qui se trouve dans quelques endroits de la Suisse [d] et que par cette raison les Anglais nomment choucas de Suisse [e].

Schwenckfeld a eu occasion de voir un choucas blanc qui avait le bec jaunâtre [f]. Ces choucas blancs sont plus communs en Norwége et dans les pays froids [g]; quelquefois même dans des climats tempérés, tels que la

a. C'est le *choucas* de M. Brisson, et son sixième corbeau, t. II, p. 24.

b. C'est le *choucas noir* ou septième corbeau de M. Brisson, t. II, p. 28. Les Anglais l'appellent *chough*.

c. *Ornithologia*, pag. 774.

d. Gessner, *de Avibus*, pag. 522.

e. Charleton, *Exercit.*, pag. 75.

f. *Aviarium Silesiæ*, pag. 305.

g. Gessner, page 523.

1. *Corvus monedula* (Linn.). — Le *choucas* ou *petite corneille des clochers* (Cuv.).

2. Simple variété du *choucas*.

Pologne, on a trouvé un petit choucas blanc dans un nid de choucas noirs[a], et, dans ce cas, la blancheur du plumage ne dépend pas, comme l'on voit, de l'influence du climat, mais c'est une monstruosité causée par quelque vice de nature, analogue à celui qui produit les corbeaux blancs en France, et les nègres blancs en Afrique.

Schwenckfeld parle : 1° d'un choucas varié qui ressemble au vrai choucas, à l'exception des ailes, qui sont blanches, et du bec, qui est crochu ;

2° D'un autre choucas très-rare, qui ne diffère du choucas ordinaire que par son bec croisé[b]; mais ce peuvent être des variétés individuelles, ou même des monstres faits à plaisir.

LE CHOQUARD

OU CHOUCAS DES ALPES*.

Cet oiseau, que nous avons fait représenter[1] sous le nom de choucas des Alpes, Pline l'appelle de celui de *pyrrhocorax*, et ce seul nom renferme une description en raccourci : *korax*, qui signifie corbeau, indique la noirceur du plumage ainsi que l'analogie de l'espèce; et *pyrrhos*, qui signifie roux, orangé, exprime la couleur du bec, qui varie en effet du jaune à l'orangé, et aussi de celle des pieds, qui est encore plus variable que celle du bec, puisque dans l'individu observé par Gessner les pieds étaient rouges[c][2], qu'ils étaient noirs dans le sujet décrit par M. Brisson, que, selon cet auteur, ils sont quelquefois jaunes[d], et que selon d'autres ils sont jaunes l'hiver et rouges l'été. Ces pieds jaunes, ce bec de même couleur, et plus petit que celui du choucas, ont donné lieu à quelques-uns de prendre le choquard pour un merle, et de le nommer le grand merle des Alpes. Cependant, en l'observant et le comparant, on trouvera qu'il approche beaucoup plus des choucas par la grosseur de son corps, par la longueur de ses ailes, et même par la forme de son bec, quoique plus menu, et par

a. Rzanczynski. *Auctuarium*, pag. 395.

b. *Aviarium Silesiæ*, p. 306. J'ai eu cette année dans ma basse-cour, quatre poulets huppés, d'origine flamande, lesquels avaient le bec croisé : la pièce supérieure était très-crochue et du moins autant que dans le bec-croisé lui-même; la pièce inférieure était presque droite. Ces poulets ne prenaient pas leur nourriture à terre aussi bien que les autres; il fallait la leur présenter en grand volume.

c. Gessner, *de Avibus*, pag. 528.

d. Voyez *Ornithologie* de M. Brisson, t. II, p. 31.

* *Corvus pyrrhocorax* (Linn.). — Le *choquard des Alpes*, genre *Pyrrhocorax* ou *Choquards* (Cuv.).

1. *Planches enluminées* de Buffon, n° 531.

2. « Le *choquard*, tout noir, a le bec jaune, les pieds d'abord bruns, puis jaunes, et dans « l'adulte rouges... » (Cuvier.)

ses narines recouvertes de plumes, quoique ces plumes soient moins fermes que dans les choucas.

J'ai indiqué, à l'article du crave ou coracias, les différences qui sont entre ces deux oiseaux, dont Belon et quelques autres, qui ne les avaient pas vus, n'ont fait qu'une seule espèce.

Pline croit son *pyrrhocorax* propre et particulier aux montagnes des Alpes [a]; cependant Gessner, qui le distingue très-bien d'avec le crave ou coracias, dit qu'il y a certaines contrées au pays des Grisons où cet oiseau ne se montre que l'hiver, d'autres où il paraît à peu près toute l'année, mais que son vrai domicile, son domicile de préférence, celui où il se trouve toujours par grandes bandes, c'est le sommet des hautes montagnes. Ces faits modifient, comme l'on voit, l'opinion de Pline, un peu trop absolue, mais ils la confirment en la modifiant.

La grosseur du choquard est moyenne entre celle du choucas et celle de la corneille ; il a le bec plus petit et plus arqué que l'un et l'autre, la voix plus aiguë, plus plaintive que celle des choucas, et fort peu agréable [b].

Il vit principalement de grains et fait grand tort aux récoltes ; sa chair est un manger très-médiocre. Les montagnards tirent de sa façon de voler des présages météorologiques : si son vol est élevé, on dit qu'il annonce le froid, et que lorsqu'il est bas, il promet un temps plus doux [c].

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX CHOUCAS.

I. — LE CHOUCAS MOUSTACHE. [d] *

Cet oiseau, qui se trouve au cap de Bonne-Espérance, est à peu près de la grosseur du merle ; il a le plumage noir et changeant des choucas, et la queue plus longue à proportion qu'aucun d'entre eux ; toutes les pennes qui la composent sont égales, et les ailes étant pliées n'atteignent qu'à la moitié de sa longueur. Ce sont les quatrième et cinquième pennes de l'aile qui sont les plus longues de toutes ; elles ont deux pouces et demi de plus que la première.

Il y a deux choses à remarquer dans l'extérieur de cet oiseau : 1° ces

a. *Historia naturalis*, lib. x, cap. XLVIII.

b. Schwenckfeld dit que le *pyrrhocorax*, qu'il appelle aussi *corbeau de nuit*, est criard, surtout pendant la nuit, et qu'il se montre rarement pendant le jour ; mais je ne suis point sûr que Schwenckfeld entende le même oiseau que moi, sous ce nom de *pyrrhocorax*.

c. Voyez Gessner, *loco citato*.

d. C'est le *choucas du cap du Bonne-Espérance* de M. Brisson, t. II, p. 33.

* *Corvus hottentotus* (Linn.). — « Le *corvus hottentotus* nous paraît voisin des *tyrans*. » (Cuvier.)

poils noirs, longs et flexibles, qui naissent de la base du bec supérieur, et qui sont une fois plus longs que le bec, outre plusieurs autres poils plus courts, plus raides et dirigés en avant qui environnent cette même base jusqu'aux coins de la bouche; 2° ces plumes longues et étroites de la partie supérieure du cou, lesquelles glissent et jouent sur le dos, suivant que le cou prend différentes situations, et qui forment à l'oiseau une espèce de crinière.

II. — LE CHOUCAS CHAUVE. *

Ce singulier choucas, qui se trouve dans l'île de Cayenne, est celui qui peut, comme je l'ai dit, faire pendant avec notre corneille chauve, qui est le freux : il a en effet la partie antérieure de la tête nue comme le freux, et la gorge peu garnie de plumes. Il se rapproche des choucas, en général, par ses longues ailes, par la forme des pieds, par son port, par sa grosseur, par ses larges narines à peu près rondes : mais il en diffère en ce que ses narines ne sont point recouvertes de plumes, et qu'elles se trouvent placées dans un enfoncement assez profond creusé de chaque côté du bec; en ce que son bec est plus large à la base et qu'il est échancré sur les bords. A l'égard de ses mœurs, je n'en peux rien dire, cet oiseau étant du grand nombre de ceux qui attendent le coup d'œil de l'observateur. On ne le trouve pas même nommé dans aucune ornithologie.

III. — LE CHOUCAS DE LA NOUVELLE GUINÉE. **

La place naturelle de cet oiseau est entre nos choucas de France et celui que j'ai nommé *colnud*. Il a le port de nos choucas, et le plumage gris de l'un d'eux (même un peu plus gris), au moins quant à la partie supérieure du corps; mais il est moins gros et a le bec plus large à sa base, en quoi il se rapproche du colnud. Il s'en éloigne par la longueur de ses ailes qui atteignent presque l'extrémité de sa queue, et il s'éloigne du colnud et des choucas par les couleurs du dessous du corps, lesquelles consistent en une rayure noire et blanche qui s'étend jusque sous les ailes, et qui a quelque rapport avec celle des pics variés.

IV. — LE CHOUCARI DE LA NOUVELLE-GUINÉE. [a] ***

La couleur dominante de cet oiseau (car nous n'en connaissons que la superficie) est un gris cendré, plus foncé sur la partie supérieure, plus clair

a. Ainsi nommé par M. Daubenton le jeune, à qui je dois aussi sa description et celle de l'espèce précédente, n'ayant pas été à portée de voir ces oiseaux arrivés tout récemment à Paris.

* *Corvus calvus* (Linn.). — Ordre *id.*, famille des *Dentirostres*, genre *Gymnocéphales* (Cuvier.)

** *Corvus novæ Guineæ* (Linn.). — *Graucalus novæ Guineæ* (Cuv.). — Ordre *id*, famille des *Dentirostres*, genre *Choucaris* ou *Graucalus* (Cuv.).

*** *Corvus papuensis* (Linn.). — *Graucalus papuensis* (Cuv.). — Ordre, famille et genre *id.*

sur la partie inférieure, et se dégradant presque jusqu'au blanc sous le ventre et ses entours. Les deux seules exceptions qu'il y ait à faire à cette espèce d'uniformité de plumage, c'est : 1° une bande noire qui environne la base du bec et se prolonge jusqu'aux yeux ; 2° les grandes pennes des ailes qui sont d'un brun noirâtre.

Le choucari a les narines recouvertes en entier comme les choucas ; il a aussi le bec conformé à peu près de même, si ce n'est que l'arête de la pièce supérieure est, non pas arrondie comme dans le choucas, mais anguleuse comme dans le colnud. Il a encore d'autres rapports avec cette dernière espèce, et lui ressemble par les proportions relatives de ses ailes qui ne s'étendent pas au delà de la moitié de la queue, par ses petits pieds, par ses ongles courts ; en sorte qu'on ne peut se dispenser de le placer, ainsi que le précédent, entre le colnud et les choucas. Sa longueur, prise de la pointe du bec au bout de la queue, est d'environ onze pouces.

Nous sommes redevables de cette espèce nouvelle, ainsi que de la précédente, à M. Sonnerat.

V. — LE COLNUD DE CAYENNE.*

Je mets le colnud de Cayenne à la suite des choucas, quoiqu'il en diffère à plusieurs égards ; mais, à tout prendre, il m'a paru en différer moins que de tout autre oiseau de notre continent.

Il a, comme le n° II ci-dessus, le bec fort large à sa base, et il a encore avec lui un autre trait de conformité en ce qu'il est chauve ; mais il l'est d'une autre manière : c'est le cou qu'il a presque nu et sans plumes. La tête est couverte, depuis et compris les narines, d'une espèce de calotte de velours noir, composée de petites plumes droites, courtes, serrées et très-douces au toucher : ces plumes deviennent plus rares sous le cou, et bien plus encore sur ses côtés et à sa partie postérieure.

Le colnud est à peu près de la grosseur de nos choucas, et on peut ajouter qu'il porte leur livrée, car tout son plumage est noir, à l'exception de quelques-unes des couvertures et des pennes de l'aile, qui sont d'un gris blanchâtre.

A voir les pieds de celui que j'ai observé, on jugerait que le doigt postérieur a été tourné par force en arrière ; mais que naturellement et de lui-même, il se tourne en avant, comme dans les martinets. J'ai même remarqué qu'il était lié par une membrane avec le doigt intérieur de chaque pied. C'est une espèce nouvelle.

* *Corvus nudus* et *gracula fetida* (Gmel.). — *Gracula nudicollis* (Sh.). — Ordre *id.*, famille des *Dentirostres*, genre *Gymnodères* (Cuv.).

VI. — LE BALICASE DES PHILIPPINES. *

Je répugne à donner à cet oiseau étranger le nom de choucas, parce qu'il est aisé de voir, par la description même de M. Brisson, qu'il diffère des choucas à plusieurs égards.

Il n'a que quinze à seize pouces de vol, et n'est guère plus gros qu'un merle; il a le bec plus gros et plus long à proportion que tous les choucas de notre Europe, les pieds plus grêles et la queue fourchue; enfin, au lieu de cette voix aigre et sinistre des choucas, il a le chant doux et agréable. Ces différences sont telles qu'on doit s'attendre à en découvrir plusieurs autres, lorsque cet oiseau sera mieux connu.

Au reste, il a le bec et les pieds noirs, et le plumage de la même couleur, avec des reflets verts [a]; en sorte que du moins il est choucas par la couleur.

LA PIE. **

La pie a tant de ressemblance à l'extérieur avec la corneille, que M. Linnæus les a réunies toutes deux dans le même genre [b], et que, suivant Belon, pour faire une corneille d'une pie, il ne faut que raccourcir la queue à celle-ci, et faire disparaître le blanc de son plumage [c] : en effet, la pie a le bec, les pieds, les yeux et la forme totale des corneilles et des choucas ; elle a encore avec eux beaucoup d'autres rapports plus intimes dans l'instinct, les mœurs et les habitudes naturelles, car elle est omnivore comme eux, vivant de toutes sortes de fruits, allant sur les charognes [d], faisant sa proie des œufs et des petits des oiseaux faibles, quelquefois même des père et mère, soit qu'elle les trouve engagés dans les piéges, soit qu'elle les attaque à force ouverte : on en a vu une se jeter sur un merle pour le dévorer, une autre enlever une écrevisse, qui la prévint en l'étranglant avec ses pinces, etc. [e].

a. C'est le *choucas des Philippines* de M. Brisson, t. II, p. 31. Cet auteur nous apprend que l'oiseau dont il s'agit dans cet article, s'appelle aux Philippines *bali-cassio*, dont j'ai formé le nom de *balicase*.

b. *System. nat.*, édit. X, pag. 106.

c. Belon, *Nature des oiseaux*, page 291.

d. Klein, *Ordo avium*, p. 61. J'en ai vu une qui mangeait fort avidement de l'écorce d'orange.

e. Aldrovand. *Ornitholog.*, t. I, p. 780. Elle cause quelquefois beaucoup de désordre dans une pipée, et vient, pour ainsi dire, menacer le pipeur jusque dans sa loge.

* *Corvus balicassius* (Linn.). — *Edolius balicassius* (Cuv.). — Ordre et famille *id.*, genre *Edolius* ou *Drongos* (Cuv.).

** *Corvus pica* (Linn.). — La *pie d'Europe* (Cuv.). — Ordre *id.*, famille des *Conirostres*, genre *Corbeaux*, sous-genre *Pies* (Cuv.).

On a tiré parti de son appétit pour la chair vivante en la dressant à la chasse comme on y dresse les corbeaux [a]. Elle passe ordinairement la belle saison appariée avec son mâle, et occupée de la ponte et de ses suites. L'hiver elle vole par troupes, et s'approche d'autant plus des lieux habités, qu'elle y trouve plus de ressources pour vivre, et que la rigueur de la saison lui rend ces ressources plus nécessaires. Elle s'accoutume aisément à la vue de l'homme; elle devient bientôt familière dans la maison, et finit par se rendre la maîtresse : j'en connais une qui passe les jours et les nuits au milieu d'une troupe de chats, et qui sait leur en imposer.

Elle jase à peu près comme la corneille, et apprend aussi à contrefaire la voix des autres animaux et la parole de l'homme. On en cite une qui imitait parfaitement les cris du veau, du chevreau, de la brebis, et même le flageolet du berger; une autre qui répétait en entier une fanfare de trompettes [b]. M. Willughby en a vu plusieurs qui prononçaient des phrases entières [c]. Margot est le nom qu'on a coutume de lui donner, parce que c'est celui qu'elle prononce le plus volontiers ou le plus facilement, et Pline assure que cet oiseau se plaît beaucoup à ce genre d'imitation, qu'il s'attache à bien articuler les mots qu'il a appris, qu'il cherche longtemps ceux qui lui ont échappé, qu'il fait éclater sa joie lorsqu'il les a retrouvés, et qu'il se laisse quelquefois mourir de dépit lorsque sa recherche est vaine, ou que sa langue se refuse à la prononciation de quelque mot nouveau [d].

La pie a le plus souvent la langue noire comme le corbeau; elle monte sur le dos des cochons et des brebis, comme font les choucas, et court après la vermine de ces animaux, avec cette différence que le cochon reçoit ce service avec complaisance, au lieu que la brebis, sans doute plus sensible, paraît le redouter [e]. Elle happe aussi fort adroitement les mouches et autres insectes ailés qui volent à sa portée.

Enfin, on prend la pie dans les mêmes piéges et de la même manière que la corneille, et l'on a reconnu en elle les mêmes mauvaises habitudes, celles de voler et de faire des provisions [f], habitudes presque toujours inséparables

a. Frisch', planche 68.

b. Plutarque raconte qu'une pie qui se plaisait à imiter d'elle-même la parole de l'homme, le cri des animaux et le son des instruments, ayant un jour entendu une fanfare de trompettes, devint muette subitement, ce qui surprit fort ceux qui avaient coutume de l'entendre babiller sans cesse ; mais ils furent bien plus surpris quelque temps après, lorsqu'elle rompit tout à coup le silence, non pour répéter sa leçon ordinaire, mais pour imiter le son des trompettes qu'elle avait entendues, avec les mêmes tournures de chant, les mêmes modulations et dans le même mouvement. *Opusc.* de Plutarque. *Quels animaux sont les plus avisés!*

c. Willughby, *Ornithologia*, pag. 87.

d. Voyez *Histor. nat.*, lib. x, cap. XLII.

e. Salerne, *Hist. nat. des oiseaux*, page 94.

f. Je m'en suis assuré par moi-même en répandant devant une pie apprivoisée des pièces de monnaie et de petits morceaux de verre. J'ai même reconnu qu'elle cachait son vol avec un si grand soin, qu'il était quelquefois difficile de le trouver, par exemple, sous un lit, entre les sangles et le sommier de ce lit.

dans les différentes espèces d'animaux. On croit aussi qu'elle annonce la pluie lorsqu'elle jase plus qu'à l'ordinaire [a]. D'un autre côté, elle s'éloigne du genre des corbeaux et des corneilles par un assez grand nombre de différences.

Elle est beaucoup plus petite, et même plus que le choucas, et ne pèse que huit à neuf onces; elle a les ailes plus courtes et la queue plus longue à proportion, par conséquent son vol est beaucoup moins élevé et moins soutenu : aussi n'entreprend-elle point de grands voyages, elle ne fait guère que voltiger d'arbre en arbre, ou de clochers en clochers, car, pour l'action de voler, il s'en faut bien que la longueur de la queue compense la brièveté des ailes. Lorsqu'elle est posée à terre, elle est toujours en action, et fait autant de sauts que de pas : elle a aussi dans la queue un mouvement brusque et presque continuel comme la lavandière. En général, elle montre plus d'inquiétude et d'activité que les corneilles, plus de malice et de penchant à une sorte de moquerie [b]. Elle met aussi plus de combinaisons et plus d'art dans la construction de son nid, soit qu'étant très-ardente pour son mâle [c], elle soit aussi très-tendre pour ses petits, ce qui va ordinairement de pair dans les animaux, soit qu'elle sache que plusieurs oiseaux de rapine sont fort avides de ses œufs et de ses petits, et de plus, que quelques-uns d'entre eux sont avec elle dans le cas de la représaille; elle multiplie les précautions en raison de sa tendresse et des dangers de ce qu'elle aime; elle place son nid au haut des plus grands arbres, ou du moins sur de hauts buissons [d], et n'oublie rien pour le rendre solide et sûr : aidée de son mâle, elle le fortifie extérieurement avec des bûchettes flexibles et du mortier de terre gâchée, et elle le recouvre en entier d'une enveloppe à claire-voie d'une espèce d'abatis de petites branches épineuses et bien entrelacées; elle n'y laisse d'ouverture que dans le côté le mieux défendu, le moins accessible, et seulement ce qu'il en faut pour qu'elle puisse entrer et sortir : sa prévoyance industrieuse ne se borne pas à la sûreté, elle s'étend encore à la commodité, car elle garnit le fond du nid d'une espèce de matelas orbiculaire [e], pour que ses petits soient plus mollement et plus

a. Aldrovande, *Ornitholog.*, p. 781.

b. « Vidi aliquando picam advolantem ad avem... in quodam loco ligatam, et cùm illa « frustula carnis comedere vellet, pica suâ caudâ ea frustula removit; unde picam avem esse « aliarum avium derisivam cognovi. » *Avicenna* apud Gessner, p. 697.

c. Les anciens en avaient cette idée, puisque de son nom grec κίσσα, ils avaient formé celui de κισσᾶν, qui est une expression de volupté.

d. C'est ordinairement sur la lisière des bois ou dans les vergers qu'elle l'établit.

e. « Lutea... stragulum subjicit... et merula et pica... » Aristot. *Hist. animal.*, lib. IX, cap. XIII. Je remarque à cette occasion que plusieurs écrivains ont pensé que la κίσσα d'Aristote était notre geai, parce qu'il dit que cette κίσσα faisait des amas de glands, et parce qu'en effet le gland est la principale nourriture de notre geai; cependant on ne peut nier que cette nourriture ne soit commune au geai et à la pie : mais deux caractères qui sont propres au geai, et qui n'eussent point échappé à Aristote, ce sont les deux marques bleues qu'il a aux ailes, et cette espèce de huppe que se fait cet oiseau en relevant les plumes de sa tête, caractère dont

chaudement; et quoique ce matelas, qui est le nid véritable, n'ait qu'environ six pouces de diamètre, la masse entière, en y comprenant les ouvrages extérieurs et l'enveloppe épineuse, a au moins deux pieds en tous sens.

Tant de précautions ne suffisent point encore à sa tendresse, ou, si l'on veut, à sa défiance; elle a continuellement l'œil au guet sur ce qui se passe au dehors : voit-elle approcher une corneille, elle vole aussitôt à sa rencontre, la harcèle et la poursuit sans relâche, et avec de grands cris, jusqu'à ce qu'elle soit venue à bout de l'écarter[a]. Si c'est un ennemi plus respectable, un faucon, un aigle, la crainte ne la retient point, et elle ose encore l'attaquer avec une témérité qui n'est pas toujours heureuse; cependant il faut avouer que sa conduite est quelquefois plus réfléchie, s'il est vrai ce qu'on dit, que lorsqu'elle a vu un homme observer trop curieusement son nid, elle transporte ses œufs ailleurs, soit entre ses doigts, soit d'une autre manière encore plus incroyable[b]. Ce que les chasseurs racontent à ce sujet de ses connaissances arithmétiques n'est guère moins étrange, quoique ces prétendues connaissances ne s'étendent pas au delà du nombre de cinq[c].

Elle pond sept ou huit œufs à chaque couvée, et ne fait qu'une seule couvée par an, à moins qu'on ne détruise ou qu'on ne dérange son nid, auquel cas elle en entreprend tout de suite un autre, et le couple y travaille avec tant d'ardeur, qu'il est achevé en moins d'un jour; après quoi elle fait une seconde ponte de quatre ou cinq œufs; et si elle est encore troublée, elle fera un troisième nid semblable aux deux premiers, et une troisième ponte, mais toujours moins abondante[d]; ses œufs sont plus petits et d'une couleur moins foncée que ceux du corbeau : ce sont des taches brunes semées sur un fond vert-bleu, et plus fréquentes vers le gros bout. Jean

ce philosophe ne fait aucune mention; d'où je crois pouvoir conjecturer que la pie d'Aristote et la nôtre sont le même oiseau, ainsi que cette pie variée à longue queue qui était nouvelle à Rome et encore rare du temps de Pline, lib. x, cap. xxix.

a. Frisch, planche 68.

b. « Surculo super bina ova imposito, ac ferruminato alvi glutino, subditâ cervice medio, « æquâ utrimque librâ deportant aliò. » Plin., lib. x, cap. xxxiii.

c. Les chasseurs prétendent que, si la pie voit entrer un homme dans une hutte construite au pied de l'arbre où est son nid, elle n'entrera pas elle-même dans son nid qu'elle n'ait vu sortir l'homme de la hutte; que si on a voulu la tromper en y entrant deux et n'en sortant qu'un, elle s'en aperçoit très-bien, et n'entre point qu'elle n'ait vu sortir aussi le second; qu'il en est de même pour trois ou pour quatre, et même encore pour cinq, mais que s'il y en est entré six, le sixième peut rester sans qu'elle s'en doute; d'où il résulterait que la pie aurait une appréhension nette de la suite des unités et de leurs combinaisons au-dessous de six : et il faut avouer que l'appréhension nette du coup d'œil de l'homme est renfermée à peu près dans les mêmes limites.

d. C'est quelque chose de semblable qui aura donné lieu d'imputer à la pie le stratagème de faire constamment deux nids, afin de donner le change aux oiseaux de proie qui en veulent à sa couvée. C'est ainsi que Denys le Tyran avait trente chambres à coucher.

Liébault, cité par M. Salerne [a], est le seul qui dise que le mâle et la femelle couvent alternativement.

Les piats ou les petits de la pie sont aveugles et à peine ébauchés en naissant : ce n'est qu'avec le temps, et par degrés, que le développement s'achève et que leur forme se décide : la mère, non-seulement les élève avec sollicitude, mais leur continue ses soins longtemps après qu'ils sont élevés. Leur chair est un manger médiocre, cependant on y a généralement moins de répugnance que pour celle des petits corneillons.

A l'égard de la différence qu'on remarque dans le plumage, je ne la regarde point absolument comme spécifique, puisque parmi les corbeaux, les corneilles et les choucas, on trouve des individus qui sont variés de noir et de blanc comme la pie ; cependant on ne peut nier que dans l'espèce du corbeau, de la corneille et du choucas proprement dit, le noir ne soit la couleur ordinaire, comme le noir et blanc est celle des pies ; et que si l'on a vu des pies blanches, ainsi que des corbeaux et des choucas blancs, il ne soit très-rare de rencontrer des pies entièrement noires. Au reste, il ne faut pas croire que le noir et le blanc, qui sont les couleurs principales de la pie, excluent tout mélange d'autres couleurs ; en y regardant de près, et à certains jours, on y aperçoit des nuances de vert, de pourpre, de violet [b], et l'on est surpris de voir un si beau plumage à un oiseau si peu renommé à cet égard. Mais ne sait-on pas que, dans ce genre et dans bien d'autres, la beauté est une qualité superficielle, fugitive, et qui dépend absolument du point de vue? La mâle se distingue de la femelle par des reflets bleus plus marqués sur la partie supérieure du corps, et non par la noirceur de la langue, comme quelques-uns l'ont dit.

La pie est sujette à la mue comme les autres oiseaux ; mais on a remarqué que ses plumes ne tombaient que successivement et peu à peu, excepté celles de la tête qui tombent toutes à la fois, en sorte que chaque année elle paraît chauve au temps de la mue [c]. Les jeunes n'acquièrent leur longue queue que la seconde année, et sans doute ne deviennent adultes qu'à cette même époque.

Tout ce que je trouve sur la durée de la vie de la pie, c'est que le docteur Derham en a nourri une qui a vécu plus de vingt ans, mais qui à cet âge était tout à fait aveugle de vieillesse [d].

Cet oiseau est très-commun en France, en Angleterre, en Allemagne, en Suède et dans toute l'Europe, excepté en Laponie [e] et dans les pays de montagne, où elle est rare ; d'où l'on peut conclure qu'elle craint le grand froid.

a. *Hist. nat. des oiseaux*, page 93.
b. Voyez *British Zoology*, p. 77, ou plutôt observez une pie sous différents jours.
c. Plin., lib. x, cap. xxix. Il en est de même du geai et de plusieurs autres espèces.
d. Voyez Albin, t. I, page 14.
e. Voyez *Fauna Suecica*, nº 76. M. Hébert m'assure qu'on ne voit point de pies dans les montagnes du Bugey, ni même à la hauteur de Nantua.

Je finis son histoire par une description abrégée, qui portera sur les seuls objets que la figure ne peut exprimer aux yeux, ou qu'elle n'exprime pas assez distinctement.

Elle a vingt pennes à chaque aile, dont la première est fort courte, et les quatrième et cinquième sont les plus longues; douze pennes inégales à la queue, et diminuant toujours de longueur, plus elles s'éloignent des deux du milieu qui sont les plus longues de toutes : les narines rondes, la paupière interne des yeux marquée d'une tache jaune, la fente du palais hérissée de poils sur ses bords, la langue noirâtre et fourchue, les intestins longs de vingt-deux pouces, les cœcums d'un demi-pouce, l'œsophage dilaté et garni de glandes à l'endroit de sa jonction avec le ventricule, celui-ci peu musculeux, la rate oblongue et une vésicule du fiel à l'ordinaire [a].

J'ai dit qu'il y avait des pies blanches comme il y a des corbeaux blancs, et quoique la principale cause de ce changement de plumage soit l'influence des climats septentrionaux, comme on peut le supposer à l'égard de la pie blanche de Wormius, qui venait de Norwége [b], et même à l'égard de quelques-unes de celles dont parle Rzaczynski [c], cependant il faut avouer qu'on en trouve quelquefois dans les climats tempérés, témoin celle qui fut prise il y a quelques années en Sologne, et qui était toute blanche, à l'exception d'une seule plume noire qu'elle avait au milieu des ailes [d], soit qu'elle eût passé des pays du nord en France, après avoir subi l'influence du climat, soit qu'étant née en France, cette altération de couleur eût été produite par quelque cause particulière. Il faut dire la même chose des pies blanches que l'on voit quelquefois en Italie [e].

Wormius remarque que sa pie blanche avait la tête lisse et dénuée de plumes : apparemment qu'il la vit au temps de la mue, et cela confirme ce que j'ai dit de celle des pies ordinaires.

Willughby a vu dans la ménagerie du roi d'Angleterre des pies brunes ou roussâtres [f], qui peuvent passer pour une seconde variété de l'espèce ordinaire.

a. Willughby, page 87.

b. Voyez *Musæum Voormianum*, p. 293. « Ex Norwegiâ ad me transmissa est ubi in nido « duo hujus generis pulli inventi... Cum picis vulgaribus, quoad corporis constitutionem « planè convenit, nisi quòd colore sit candido et staturâ minori, cùm ad adultam non lum « pervenerit ætatem... Caput glabrum visitur. »

c. Pica alba in oppido Comarno palatinatûs Russiæ educata... Prope Viaska picæ quinque « ejusdem coloris sunt conspectæ; in Volhiniâ non procul a civitate Olikâ una comparuit. » Rzaczynski, *Auctuarium*, pag. 412.

d. Voyez Salerne, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 93.

e. Voyez Gerini, *Storia degli Uccelli*, t. II, p. 41.

f. *Ornithologie*, à l'endroit cité.

OISEAUX ÉTRANGERS QUI ONT RAPPORT A LA PIE.

I. — LA PIE DU SÉNÉGAL. [a*]

Elle est un peu moins grosse que la nôtre, et cependant elle a presque autant d'envergure, parce que ses ailes sont plus longues à proportion; sa queue est, au contraire, plus courte, du reste conformée de même. Le bec, les pieds et les ongles sont noirs, comme dans la pie ordinaire, mais le plumage est très-différent : il n'y entre pas un seul atome de blanc, et toutes les couleurs en sont obscures; la tête, le cou, le dos et la poitrine sont noirs, avec des reflets violets; les pennes de la queue et les grandes pennes des ailes sont brunes; tout le reste est noirâtre plus ou moins foncé.

II. — LA PIE DE LA JAMAÏQUE. [b**]

Cet oiseau ne pèse que six onces, et il est d'environ un tiers plus petit que la pie commune, dont il a le bec, les pieds et la queue.

Le plumage du mâle est noir, avec des reflets pourpres; celui de la femelle est brun, plus foncé sur le dos et sur toute la partie supérieure du corps, moins foncé sous le ventre.

Ils font leur nid sur les branches des arbres : on en trouve dans tous les districts de l'île, mais plus abondamment dans les lieux les plus éloignés du bruit; c'est de là qu'après avoir fait leur ponte et donné naissance à une génération nouvelle pendant l'été, ils se répandent l'automne dans les habitations et arrivent en si grand nombre que l'air en est quelquefois obscurci. Ils volent ainsi en troupes l'espace de plusieurs milles, et partout où ils se posent ils font un dommage considérable aux cultivateurs. Leur ressource pendant l'hiver est de venir en foule aux portes des granges. Tout cela donne lieu de croire qu'ils sont frugivores; cependant on remarque qu'ils ont l'odeur forte, que leur chair est noire et grossière, et qu'on en mange fort rarement.

Il suit de ce que je viens de dire que cet oiseau diffère de notre pie, non-

a. Voyez l'*Ornithologie* de M. Brisson, t. II, p. 40.

b. On lui a donné le nom de *pie*, de *choucas*, de *merops* et de *merle des Barbades*. Voyez Brown, *Natural History of Jamaïc.* — Catesby, *Histoire naturelle de la Caroline*, t. Ier, p. 12. — M. Klein a copié la traduction française avec des fautes, p. 60 de l'*Ordo avium*. Voyez aussi M. Brisson, t. II, p. 41.

* *Corvus senegalensis* (Linn.).

** « C'est, à la fois, le *gracula quiscala* (Linn.), le *gracula barita* (Lath.), ou la *pie de la « Jamaïque.* » (Cuvier.) — Ordre et famille *id.*, genre *Cassiques*, sous-genre *Troupiales* (Cuvier.)

seulement par la façon de se nourrir, par sa taille et par son plumage, mais en ce qu'il a le vol plus soutenu et par conséquent l'aile plus forte, qu'il va par troupes plus nombreuses, que sa chair est encore moins bonne à manger; enfin, que dans cette espèce la différence du sexe en entraîne une plus grande dans les couleurs; en sorte qu'ajoutant à ces traits de dissemblance la difficulté qu'a dû rencontrer la pie d'Europe à passer en Amérique, vu qu'elle a l'aile trop courte et trop faible pour franchir les grandes mers qui séparent les deux continents sous les zones tempérées, et qu'elle fuit les pays septentrionaux où ce passage serait plus facile; on est fondé à croire que ces prétendues pies américaines peuvent bien avoir quelque rapport avec les nôtres et les représenter dans le nouveau continent, mais qu'elles ne descendent pas d'une souche commune.

Le tesquizana du Mexique [a] paraît avoir beaucoup de ressemblance avec cette pie de la Jamaïque, puisque, suivant Fernandez, il a la queue fort longue, qu'il surpasse l'étourneau en grosseur, que le noir de son plumage a des reflets, qu'il vole en grandes troupes, lesquelles dévastent les terres cultivées où elles s'arrêtent, qu'il niche au printemps, que sa chair est dure et de mauvais goût; en un mot, qu'on peut le regarder comme une espèce d'étourneau ou de choucas : or, l'on sait qu'au plumage près, un choucas qui a une longue queue ressemble beaucoup à une pie.

Il n'en est pas ainsi de l'isana du même Fernandez [b], quoique M. Brisson le confonde avec la pie de la Jamaïque [c]. Cet oiseau a, à la vérité, le bec, les pieds et le plumage des mêmes couleurs; mais il paraît avoir le corps plus gros [d] et le bec du double plus long : outre cela, il se plaît dans les contrées les plus froides du Mexique, et il a le naturel, les mœurs et le cri de l'étourneau. Il est difficile, ce me semble, de reconnaître à ces traits la pie de la Jamaïque de Catesby; et si on veut le rapporter au même genre, on ne peut au moins se dispenser d'en faire une espèce séparée, d'autant plus que Fernandez, le seul naturaliste qui l'ait vu, lui trouve plus d'analogie avec l'étourneau qu'avec la pie; et ce témoignage doit être de quelque poids auprès de ceux qui ont éprouvé combien le premier coup d'œil d'un observateur exercé, qui saisit rapidement le caractère naturel de la physionomie d'un animal, est plus décisif et plus sûr pour le rapporter à sa véritable espèce que l'examen détaillé des caractères de pure convention que chaque méthodiste établit à son gré.

Au reste, il est très-facile et très-excusable de se tromper en parlant de

a. J'ai formé ce nom par contraction du nom mexicain, *tequixquiacazanatl.* Fernandez l'appelle encore *étourneau des lacs salés*, et les Espagnols, *tordo.* Cet oiseau a le chant plaintif. Voyez Fernandez, *Hist. avium novæ Hispaniæ*, cap. XXXIV.

b. Hist. avium novæ Hispaniæ, cap. XXXII. Il l'appelle *izanatl*, d'autres *yxtlaolzanatl.*

c. Ornithologie, t. II, p. 42.

d. Brachium crassa, dit Fernandez.

ces espèces étrangères, qui ne sont connues que par des descriptions incomplètes et par de mauvaises figures.

Je dois ajouter que l'isana a cette sorte de ris moqueur, ordinaire à la plupart des oiseaux qu'on appelle des *pies* en Amérique.

III. — LA PIE DES ANTILLES. [a] *

M. Brisson a mis cet oiseau parmi les rolliers [b] ; je ne vois pas qu'il ait eu d'autres raisons, sinon que dans la figure donnée par Aldrovande les narines sont découvertes, ce que M. Brisson établit en effet pour un des caractères du rollier [c] ; mais, 1° ce n'est qu'avec beaucoup d'incertitude qu'on peut attribuer ce caractère à l'oiseau dont il s'agit ici, d'après une figure qui n'a point paru exacte à M. Brisson lui-même, et qu'on doit supposer encore moins exacte sur cet article que sur aucun autre, tout ce détail de petites plumes étant bien plus indifférent au peintre qui veut rendre la nature dans ses principaux effets, qu'au naturaliste qui voudrait l'assujettir à sa méthode.

2° On peut opposer à cet attribut incertain, saisi dans une figure fautive, un attribut beaucoup plus marqué, plus évident, et qui n'a échappé ni au peintre ni aux observateurs qui ont vu l'oiseau même : ce sont les longues pennes du milieu de la queue, attribut dont M. Brisson a fait le caractère distinctif de la pie [d].

3° Ajoutez à cela que la pie des Antilles ressemble à la nôtre par son cri, par son naturel très-défiant, par son habitude de nicher sur les arbres et d'aller le long des rivières, par la qualité médiocre de sa chair [e] : en sorte que, si l'on veut rapprocher cet oiseau étranger de l'espèce d'Europe avec laquelle il a le plus de rapports connus, il faut, ce me semble, le rapprocher de celle de la pie.

Il en diffère néanmoins par l'excès de longueur des deux pennes du milieu de la queue [f], lesquelles dépassent les latérales de huit ou dix

a. Voyez l'*Histoire générale des Antilles*, t. II, p. 258. — Aldrovandi *Ornithologia*, t. I, pag. 788.

b. *Ornithologie*, t. II, page 80.

c. *Ibidem*, page 63.

d. *Ibidem*, page 35.

e. *Hist. des Antilles, loco citato.* La pie va aussi le long des eaux, puisqu'elle enlève quelquefois des écrevisses, comme nous l'avons dit.

f. Je ne parle point d'une singularité que lui attribue Aldrovande, c'est de n'avoir que huit pennes à la queue ; mais ce naturaliste ne les avait comptées que sur la figure coloriée, et l'on sent combien cette manière de juger est équivoque et sujette à l'erreur. Il est vrai que le P. du Tertre dit la même chose, mais il est encore plus vraisemblable qu'il le répète d'après

* *Corvus caribœus* (Linn.). — « Le *corvus caribœus* est un *merops* ou *guépier*, dont la « description a été pillée par Du Tertre pour rendre un objet dont il se souvenait mal. » (Cuvier.)

pouces, et aussi par ses couleurs, car il a le bec et les pieds rouges, le cou bleu, avec un collier blanc, la tête de même couleur bleue, avec une tache blanche mouchetée de noir, qui s'étend depuis l'origine du bec supérieur jusqu'à la naissance du cou; le dos tanné, le croupion jaune, les deux longues pennes de la queue de couleur bleue, avec du blanc au bout et la tige blanche, les autres pennes de la queue rayées de bleu et blanc, celles de l'aile mêlées de vert et de bleu, et le dessous du corps blanc.

En comparant la description de la pie des Antilles du P. du Tertre avec celle de la pie des Indes à longue queue d'Aldrovande, on ne peut douter qu'elles n'aient été faites l'une et l'autre d'après un oiseau de la même espèce, et par conséquent que ce ne soit un oiseau d'Amérique, comme l'assure le P. du Tertre, qui l'a observé à la Guadeloupe, et non pas un oiseau du Japon, comme le dit Aldrovande, d'après une tradition fort incertaine [a]; à moins qu'on ne veuille supposer qu'il s'est répandu du côté du nord, d'où il aura pu passer d'un continent à l'autre.

IV. — L'HOCISANA. [b] *

Quoique Fernandez donne à cet oiseau le nom de grand étourneau, cependant on peut le rapporter, d'après ce qu'il dit lui-même, au genre des pies, car il assure qu'il serait exactement semblable au choucas ordinaire, s'il était moins gros, qu'il eût la queue et les ongles moins longs, et le plumage d'un noir plus franc et sans mélange de bleu. Or la longue queue est un attribut non de l'étourneau, mais de la pie, et celui par lequel elle diffère le plus à l'extérieur du choucas; et quant aux autres caractères, par lesquels l'hocisana s'éloigne du choucas, ils sont autant ou plus étrangers à l'étourneau qu'à la pie.

D'ailleurs cet oiseau cherche les lieux habités, est familier comme la pie, jase de même, et a la voix perçante; sa chair est noire et de fort bon goût.

Aldrovande dont il connaissait bien l'*Ornithologie*, puisqu'il la cite à la page suivante : d'ailleurs, il avait coutume de faire ses descriptions de mémoire, et la mémoire a besoin d'être aidée (voyez p. 369 de ce vol.) : enfin, sa description de la pie des Antilles est peut-être la seule où il soit fait mention du nombre des pennes de la queue.

a. « Speciosissimam hanc avem Japonensium rex summo Pontifici, pro singulari munere, « ante aliquot annos transmisit, ut ex marchione Facchinetto, qui eas Innocentio nono... « patruo suo acceptas referebat, intellexi. » Aldrovand. *loco citato.*

b. Voy. Fernandez, cap. XXXIII. Le nom mexicain est *hocitzanatl*. Cet oiseau s'appelle encore *caxcaxtototl* dans le pays. C'est *la grande pie du Mexique* de M. Brisson, t. II, p. 43.

* *Corvus mexicanus* (Linn.). — « Le *corvus mexicanus* est probablement un *cassique* ou un *tisserin.* » (Cuvier.)

V. — LA VARDIOLE. [a] *

Seba lui a donné le nom d'*oiseau de Paradis*, comme il le donne à presque tous les oiseaux étrangers à longue queue; et à ce titre la vardiole le méritait bien, puisque sa queue est plus de deux fois aussi longue que tout le reste de son corps, mesuré depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité opposée; mais il faut avouer que cette queue n'est point faite comme dans l'oiseau de Paradis, ses plus grandes pennes étant garnies de barbes dans toute leur longueur, sans parler de plusieurs autres différences.

Le blanc est la couleur dominante de cet oiseau : il ne faut excepter que la tête et le cou, qui sont noirs, avec des reflets de pourpre très-vifs; les pieds, qui sont d'un rouge clair, les ailes, dont les grandes pennes ont des barbes noires, et les deux pennes du milieu de la queue, qui excèdent de beaucoup toutes les autres, et qui ont du noir le long de la côte, depuis leur base jusqu'à la moitié de leur longueur.

Les yeux de la vardiole sont vifs et entourés de blanc; la base du bec supérieur est garnie de petites plumes noires piliformes, qui reviennent en avant et couvrent les narines; ses ailes sont courtes, et ne dépassent point l'origine de la queue; dans tout cela elle se rapproche de la pie, mais elle en diffère par la brièveté de ses pieds, qu'elle a une fois plus courts à proportion, ce qui entraîne d'autres différences dans le port et dans la démarche.

On la trouve dans l'île de Papoe, selon Seba, dont la description, la seule qui soit originale, renferme tout ce que l'on sait de cet oiseau [b].

VI. — LE ZANOÉ. [c] **

Fernandez compare cet oiseau du Mexique à la pie commune, pour la grosseur, pour la longueur de la queue, pour la perfection des sens, pour le talent de parler, pour l'instinct de dérober tout ce qu'elle trouve à sa bienséance : il ajoute qu'il a le cri comme plaintif et semblable à celui des petits étourneaux, et que son plumage est noir partout, excepté sur le cou et sur la tête, où l'on aperçoit une teinte de fauve.

a. C'est *la pie de l'île Papoe* de M. Brisson, t. II, p. 45. On l'appelle dans le pays *waygehoe* et *wardioe*, d'où j'ai fait *vardiole*.

b. Voyez Seba, t. Ier, p. 85, pl. LII, fig. 3. Voyez aussi Klein, *Ordo avium*, p. 62, n° IX.

c. C'est *la petite pie du Mexique* de M. Brisson, t. II, p. 44. Voyez Fernandez, cap. XXXV Le nom mexicain est *tsanahoei*.

* « L'oiseau décrit par Buffon sous le nom de *vardiole*, est un *moucherolle* (*muscipeta*). » (Cuvier.)

** Espèce douteuse.





N°109

LE GEAI.*

Presque tout ce qui a été dit de l'instinct de la pie peut s'appliquer au geai ; et ce sera assez faire connaître celui-ci que d'indiquer les différences qui le caractérisent.

L'une des principales, c'est cette marque bleue, ou plutôt émaillée de différentes nuances de bleu, dont chacune de ses ailes est ornée, et qui suffirait seule pour le distinguer de presque tous les autres oiseaux de l'Europe. Il a de plus sur le front un toupet de petites plumes noires, bleues et blanches ; en général, toutes ses plumes sont singulièrement douces et soyeuses au toucher, et il sait, en relevant celles de sa tête, se faire une huppe qu'il rabaisse à son gré. Il est d'un quart moins gros que la pie ; il a la queue plus courte et les ailes plus longues à proportion, et malgré cela il ne vole guère mieux qu'elle[a].

Le mâle se distingue de la femelle par la grosseur de la tête et par la vivacité des couleurs[b] ; les vieux diffèrent aussi des jeunes par le plumage, et de là en grande partie les variétés et le peu d'accord des descriptions[c] ; car il n'y a que les bonnes descriptions qui puissent s'accorder ; et, pour bien décrire une espèce, il faut avoir vu et comparé un grand nombre d'individus.

Les geais sont fort pétulants de leur nature ; ils ont les sensations vives, les mouvements brusques, et dans leurs fréquents accès de colère ils s'emportent et oublient le soin de leur propre conservation au point de se prendre quelquefois la tête entre deux branches, et ils meurent ainsi suspendus en l'air[d]. Leur agitation perpétuelle prend encore un nouveau degré de violence lorsqu'ils se sentent gênés, et c'est la raison pourquoi ils deviennent tout à fait méconnaissables en cage, ne pouvant y conserver la beauté de leurs plumes, qui sont bientôt cassées, usées, déchirées, flétries par un frottement continuel.

Leur cri ordinaire est très-désagréable et ils le font entendre souvent ; ils ont aussi de la disposition à contrefaire celui de plusieurs oiseaux qui ne chantent pas mieux, tels que la cresserelle, le chat-huant, etc.[e]. S'ils

a. Voyez Belon, *Nature des oiseaux*, p. 290.

b. Olina, *Uccellaria*, pag. 35.

c. « In picâ glandariâ ab Aldrovando descriptâ... maculæ nullæ transversales in caudâ apparent. » Willughby, p. 89. Ses pieds sont gris, suivant Belon ; ils sont d'un brun tirant au couleur de chair, selon M. Brisson, *Ornithologie*, t. II, p. 47, et selon nos propres observations.

d. Voyez Gessner, *de Avibus*, p. 702. Cet instinct rend croyables ces batailles que l'on dit s'être données entre des armées de geais et des armées de pies. Voyez Belon, p. 290.

e. Frisch, planche 55.

* *Corvus glandarius* (Linn.). — Ordre *id.*, famille des *Conirostres*, genre *Corbeaux*, sous-genre *Geais* (Cuv.).

aperçoivent dans le bois un renard ou quelque autre animal de rapine, ils jettent un certain cri très-perçant, comme pour s'appeler les uns les autres, et on les voit en peu de temps rassemblés en force et se croyant en état d'en imposer par le nombre ou du moins par le bruit [a]. Cet instinct qu'ont les geais de se rappeler, de se réunir à la voix de l'un d'eux, et leur violente antipathie contre la chouette, offrent plus d'un moyen pour les attirer dans les piéges [b], et il ne se passe guère de pipée sans qu'on n'en prenne plusieurs; car, étant plus pétulants que la pie, il s'en faut bien qu'ils soient aussi défiants et aussi rusés; ils n'ont pas non plus le cri naturel si varié, quoiqu'ils paraissent n'avoir pas moins de flexibilité dans le gosier, ni moins de disposition à imiter tous les sons, tous les bruits, tous les cris d'animaux qu'ils entendent habituellement, et même la parole humaine. Le mot *richard* est celui, dit-on, qu'ils articulent le plus facilement. Ils ont aussi, comme la pie et toute la famille des choucas, des corneilles et des corbeaux, l'habitude d'enfouir leurs provisions superflues [c] et celle de dérober tout ce qu'ils peuvent emporter; mais ils ne se souviennent pas toujours de l'endroit où ils ont enterré leur trésor, ou bien, selon l'instinct commun à tous les avares, ils sentent plus la crainte de le diminuer que le désir d'en faire usage; en sorte qu'au printemps suivant les glands et les noisettes qu'ils avaient cachées et peut-être oubliées, venant à germer en terre et à pousser des feuilles au dehors, décèlent ces amas inutiles et les indiquent, quoique un peu tard, à qui en saura mieux jouir.

Les geais nichent dans les bois et loin des lieux habités, préférant les chênes les plus touffus et ceux dont le tronc est entouré de lierre [d]; mais ils ne construisent pas leurs nids avec autant de précaution que la pie. On m'en a apporté plusieurs dans le mois de mai : ce sont des demi-sphères creuses, formées de petites racines entrelacées, ouvertes par-dessus, sans matelas au dedans, sans défense au dehors; j'y ai toujours trouvé quatre ou cinq œufs; d'autres di ent y en avoir trouvé cinq ou six; ces œufs sont un peu moins gros que ceux des pigeons, d'un gris plus ou moins verdâtre, avec de petites taches faiblement marquées.

Les petits subissent leur première mue dès le mois de juillet; ils suivent leurs père et mère jusqu'au printemps de l'année suivante [e], temps où ils les quittent pour se réunir deux à deux et former de nouvelles familles : c'est alors que la plaque bleue des ailes, qui s'était marquée de très-bonne heure, paraît dans toute sa beauté.

Dans l'état de domesticité, auquel ils se façonnent aisément, ils s'accou-

a. Frisch, planche 55.

b. Belon prétend que *c'est un grand déduit de le voir voler aux oiseaux de fauconnerie, et aussi de le voir prendre à la passée.*

c. Belon, *Nature des oiseaux*, p. 290.

d. Olina, *Uccellaria*, pag. 35.

e. *British Zoology*, page 77.

tument à toutes sortes de nourritures et vivent ainsi huit à dix ans[a] : dans l'état de sauvage, ils se nourrissent non-seulement de glands et de noisettes, mais de châtaignes, de pois, de fèves, de sorbes, de groseilles, de cerises, de framboises, etc. Ils dévorent aussi les petits des autres oiseaux, quand ils peuvent les surprendre dans le nid en l'absence des vieux, et quelquefois les vieux, lorsqu'ils les trouvent pris au lacet; et, dans cette circonstance, ils vont, suivant leur coutume, avec si peu de précaution qu'ils se prennent quelquefois eux-mêmes, et dédommagent ainsi l'oiseleur du tort qu'ils ont fait à sa chasse[b]; car leur chair, quoique peu délicate, est mangeable, surtout si on la fait bouillir d'abord, et ensuite rôtir; on dit que, de cette manière, elle approche de celle de l'oie rôtie.

Les geais ont la première phalange du doigt extérieur de chaque pied unie à celle du doigt du milieu, le dedans de la bouche noir, la langue de la même couleur, fourchue, mince, comme membraneuse et presque transparente, la vésicule du fiel oblongue, l'estomac moins épais et revêtu de muscles moins forts que le gésier des granivores; il faut qu'ils aient le gosier fort large, s'ils avalent, comme on dit, des glands, des noisettes et même des châtaignes tout entières, à la manière des ramiers[c]; cependant je suis sûr qu'ils n'avalent jamais les calices d'œillets tout entiers, quoiqu'ils soient très-friands de la graine qu'ils renferment. Je me suis amusé quelquefois à considérer leur manége : si on leur donne un œillet, ils le prennent brusquement; si on leur en donne un second, ils le prennent de même, et ils en prennent ainsi tout autant que leur bec en peut contenir, et même davantage; car il arrive souvent qu'en happant les nouveaux ils laissent tomber les premiers, qu'ils sauront bien retrouver; lorsqu'ils veulent commencer à manger, ils posent tous les autres œillets et n'en gardent qu'un seul dans leur bec; s'ils ne le tiennent pas d'une manière avantageuse, ils savent fort bien le poser pour le reprendre mieux; ensuite ils le saisissent sous le pied droit, et à coups de bec ils emportent en détail d'abord les pétales de la fleur, puis l'enveloppe du calice, ayant toujours l'œil au guet et regardant de tous côtés; enfin, lorsque la graine est à découvert, ils la mangent avidement et se mettent tout de suite à éplucher un second œillet.

On trouve cet oiseau en Suède, en Écosse, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, et je ne crois pas qu'il soit étranger à aucune contrée de l'Europe, ni même à aucune des contrées correspondantes de l'Asie.

Pline parle d'une race de geai ou de pie à cinq doigts, laquelle apprenait mieux à parler que les autres[d] : cette race n'a rien de plus extraordinaire que celle des poules à cinq doigts, qui est connue de tout le monde, d'autant

a. Olina, *Uccellaria*, pag. 35. — Frisch, planche 55.
b. Frisch, *loco citato*. — *British Zoology*, *loco citato*, etc.
c. Belon, *Nature des oiseaux*.
d. « Addiscere alias (picas) negant posse quam quæ ex genere earum sunt quæ glande vescuntur, et inter eas faciliùs quibus quini sunt digiti in pedibus. » Lib. X, cap. XLII.

plus que les geais deviennent encore plus familiers, plus domestiques que les poules; et l'on sait que les animaux qui vivent le plus avec l'homme sont aussi les mieux nourris, conséquemment qu'ils abondent le plus en molécules organiques superflues et qu'ils sont plus sujets à ces sortes de monstruosités par excès. C'en serait une que les phalanges des doigts multipliées dans quelques individus au delà du nombre ordinaire, ce qu'on a attribué trop généralement à toute l'espèce[a].

Mais une autre variété plus généralement connue dans l'espèce du geai, c'est le geai blanc : il a la marque bleue aux ailes[b] et ne diffère du geai ordinaire que par la blancheur presque universelle de son plumage, laquelle s'étend jusqu'au bec et aux ongles, et par ses yeux rouges, tels qu'en ont tant d'autres animaux blancs. Au reste, il ne faut pas croire que la blancheur de son plumage soit bien pure : elle est souvent altérée par une teinte jaunâtre plus ou moins foncée. Dans un individu que j'ai observé, les couvertures, qui bordent les ailes pliées, étaient ce qu'il y avait de plus blanc; ce même individu me parut aussi avoir les pieds plus menus que le geai ordinaire.

OISEAUX ÉTRANGERS QUI ONT RAPPORT AU GEAI.

I. — LE GEAI DE LA CHINE A BEC ROUGE.*

Cette espèce nouvelle vient de paraître en France pour la première fois: son bec rouge fait d'autant plus d'effet que toute la partie antérieure de la tête, du cou et même de la poitrine est d'un beau noir velouté; le derrière de la tête et du cou est d'un gris tendre, qui se mêle par petites taches sur le sommet de la tête avec le noir de la partie antérieure; le dessus du corps est brun et le dessous blanchâtre; mais pour se former une idée juste de ces couleurs, il faut supposer une teinte de violet répandue sur toutes, excepté sur le noir, mais plus foncée sur les ailes, un peu moins sur le dos et encore moins sous le ventre. La queue est étagée, les ailes ne passent pas le tiers de sa longueur, et chacune de ses pennes est marquée de trois couleurs, savoir : de violet clair à l'origine, de noir à la partie moyenne, et de blanc à l'extrémité; mais le violet tient plus d'espace que le noir, et celui-ci plus que le blanc.

Les pieds sont rouges comme le bec, les ongles blanchâtres à leur naissance et bruns vers la pointe, du reste fort longs et fort crochus.

a. « Digiti pedum multis articulis flectuntur. » Aldrovand. *Ornitholog.*, t. I, p. 788.
b. Voyez Gerini, *Storia degli Uccelli*, t. II, planche 162.

* *Corvus erythrorynchos* (Linn.).

Ce geai est un peu plus gros que le nôtre et pourrait bien n'être qu'une variété de climat.

II. — LE GEAI DU PÉROU. *

Le plumage de cet oiseau est d'une grande beauté : c'est un mélange des couleurs les plus distinguées, tantôt fondues avec un art inimitable, tantôt contrastées avec une dureté qui augmente l'effet. Le vert tendre qui domine sur la partie supérieure du corps s'étend d'une part sur les six pennes intermédiaires de la queue, et de l'autre va s'unir en se dégradant par nuances insensibles, et prenant en même temps une teinte bleuâtre, à une espèce de couronne blanche qui orne le sommet de la tête. La base du bec est entourée d'un beau bleu, qui reparaît derrière l'œil et dans l'espace au-dessous. Une sorte de pièce de corps de velours noir, qui couvre la gorge et embrasse tout le devant du cou, tranche par son bord supérieur avec cette belle couleur bleue, et par son bord inférieur avec le jaune jonquille qui règne sur la poitrine, le ventre et jusque sur les trois pennes latérales de chaque côté de la queue. Cette queue est étagée et plus étagée que celle du geai de Sibérie.

On ne sait rien des mœurs de cet oiseau, qui n'avait point encore paru en Europe.

III. — LE GEAI BRUN DU CANADA. [a] **

S'il était possible de supposer que le geai eût pu passer en Amérique, je serais tenté de regarder celui-ci comme une variété de notre espèce d'Europe, car il en a le port, la physionomie, ces plumes douces et soyeuses qui sont comme un attribut caractéristique du geai ; il n'en diffère que par sa grosseur, qui est un peu moindre, par les couleurs de son plumage, par la longueur et la forme de sa queue, qui est étagée : ces différences pourraient à toute force s'imputer à l'influence du climat ; mais notre geai a l'aile trop faible et vole trop mal pour avoir pu traverser des mers ; et en attendant qu'une connaissance plus détaillée des mœurs du geai brun du Canada nous mette en état de porter un jugement solide sur sa nature, nous nous déterminons à le produire ici comme une espèce étrangère, analogue à notre geai et l'une de celles qui en approchent de plus près.

La dénomination de geai brun donne une idée assez juste de la couleur qui domine sur le dessus du corps ; car le dessous, ainsi que le sommet de la tête, la gorge et le devant du cou sont d'un blanc sale, et cette dernière

a. Voyez l'*Ornithologie* de M. Brisson, t. II, p. 54.

* *Corvus peruvianus* (Linn.).

** *Corvus canadensis* (Linn.).

couleur se retrouve encore à l'extrémité de la queue et des ailes. Dans l'individu que j'ai observé, le bec et les pieds étaient d'un brun foncé, le dessous du corps plus rembruni et le bec inférieur plus renflé que dans la figure[1]; enfin les plumes de la gorge, se portant en avant, formaient une espèce de barbe à l'oiseau.

IV. — LE GEAI DE SIBÉRIE. *

Les traits d'analogie par lesquels cette nouvelle espèce se rapproche de celle de notre geai consistent en un certain air de famille, en ce que la forme du bec et des pieds et la disposition des narines sont à peu près les mêmes, et en ce que le geai de Sibérie a sur la tête, comme le nôtre, des plumes étroites qu'il peut à son gré relever en manière de huppe.

Ses traits de dissemblance sont qu'il est plus petit, qu'il a la queue étagée, et que les couleurs de son plumage sont fort différentes, comme on pourra s'en assurer en comparant les figures enluminées[2] qui représentent ces deux oiseaux. Les mœurs de celui de Sibérie nous sont absolument inconnues.

V. — LE BLANCHE-COIFFE OU LE GEAI DE CAYENNE. [a] **

Il est à peu près de la grosseur de notre geai commun, mais il a le bec plus court, les pieds plus hauts, la queue et les ailes plus longues à proportion, ce qui lui donne un air moins lourd et une forme plus développée.

On peut lui trouver encore d'autres différences, principalement dans le plumage : le gris, le blanc, le noir et différentes nuances de violet, font toute la variété de ses couleurs; le gris sur le bec, les pieds et les ongles; le noir sur le front, les côtés de la tête et la gorge; le blanc autour des yeux, sur le sommet de la tête et le chignon jusqu'à la naissance du cou, et encore sur toute la partie inférieure du corps; le violet, plus clair sur le dos et les ailes, plus foncé sur la queue; celle-ci est terminée de blanc et composée de douze pennes dont les deux du milieu sont un peu plus longues que les latérales.

Les petites plumes noires qu'il a sur le front sont courtes et peu flexibles : une partie se dirigeant en avant, recouvre les narines, l'autre partie, se relevant en arrière, forme une sorte de toupet hérissé.

a. C'est *le geai de Cayenne* de M. Brisson, t. II, p. 52.

1. *Planches enluminées* de Buffon, nº 530.

* *Corvus sibiricus* (Linn.).

2. *Planches enluminées* de Buffon.

** *Corvus cayanus* (Linn.).

VI. — LE GARLU OU LE GEAI A VENTRE JAUNE DE CAYENNE. *

C'est celui de tous les geais qui a les ailes les plus courtes, et qu'on peut le moins soupçonner d'avoir fait le trajet des mers qui séparent les deux continents, d'autant moins qu'il se tient dans les pays chauds. Il a les pieds courts et menus, et la physionomie caractérisée. Je n'ai rien à ajouter, quant aux couleurs, à ce que la figure présente[1], et l'on ne sait encore rien de ses mœurs; on ne sait pas même s'il relève les plumes de sa tête en manière de huppe, comme font les autres geais. C'est une espèce nouvelle [a].

VII. — LE GEAI BLEU DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. [b]**

Cet oiseau est remarquable par la belle couleur bleue de son plumage, laquelle domine avec quelque mélange de blanc, de noir et de pourpre, sur toute la partie supérieure de son corps, depuis le dessus de la tête jusqu'au bout de la queue.

Il a la gorge blanche avec une teinte de rouge; au-dessous de la gorge une espèce de hausse-col noir, et plus bas une zone rougeâtre, dont la couleur, se dégradant insensiblement, va se perdre dans le gris et le blanc qui règnent sur la partie inférieure du corps.

Les plumes du sommet de la tête sont longues, et l'oiseau les relève, quand il veut, en manière de huppe [c] : cette huppe mobile est plus grande et plus belle que dans notre geai; elle est terminée sur le front par une sorte de bandeau noir qui, se prolongeant de part et d'autre sur un fond blanc jusqu'au chignon, va se rejoindre aux branches du hausse-col de la poitrine : ce bandeau est séparé de la base du bec supérieur par une ligne blanche formée des petites plumes qui couvrent les narines. Tout cela donne beaucoup de variété, de jeu et de caractère à la physionomie de cet oiseau.

La queue est presque aussi longue que l'oiseau même, et composée de douze pennes étagées.

a. Un voyageur instruit a cru reconnaître dans la figure enluminée de cet oiseau, celui qu'on appelle à Cayenne *bon jour commandeur,* parce qu'il semble prononcer ces trois mots : mais il me reste des doutes sur l'identité de ces deux oiseaux; parce que ce même voyageur m'a paru confondre le garlu ou geai à ventre jaune avec le tyran du Brésil : celui-ci ressemble en effet au premier par le plumage, mais il a le bec tout différent.

b. C'est le *geai bleu de Canada* de M. Brisson, t. I, p. 55.

c. Je ne sais pourquoi M. Klein, qui a copié Catesby, avance que cette huppe est toujours droite et relevée. *Ordo avium*, pag. 61.

* *Corvus flavus* (Linn.). — Ordre *id.*, famille des *Dentirostres*, genre *Gobe-Mouches*, sous-genre *Tyrans* (Cuv.). — « Le *garlu* ou *geai à ventre jaune de Cayenne* est le même oiseau « que le *tyran à ventre jaune* (*lanius sulfuraceus* Gmel.). » (Cuvier.)

1. *Planches enluminées* de Buffon, nº 249.

** *Corvus cristatus* (Linn.).

M. Catesby remarque que ce geai d'Amérique a la même pétulance dans les mouvements que notre geai commun, que son cri est moins désagréable, et que la femelle ne se distingue du mâle que par ses couleurs moins vives : cela étant, la figure qu'il a donnée doit représenter une femelle [a], et celle de M. Edwards un mâle [b]; mais l'âge de l'oiseau peut faire aussi beaucoup à la vivacité et à la perfection des couleurs.

Ce geai nous vient de la Caroline et du Canada, et il doit y être fort commun, car on en envoie souvent de ces pays-là.

LE CASSE-NOIX. [c]*

Cet oiseau diffère des geais et des pies par la forme du bec, qu'il a plus droit, plus obtus et composé de deux pièces inégales; il en diffère encore par l'instinct qui l'attache de préférence au séjour des hautes montagnes, et par son naturel moins défiant et moins rusé. Du reste, il a beaucoup de rapports avec ces deux espèces d'oiseaux, et la plupart des naturalistes, qui n'ont pas été gênés par leur méthode, n'ont pas fait difficulté de le placer entre les geais et les pies, et même avec les choucas [d], qui, comme on sait, ressemblent beaucoup aux pies; mais on prétend qu'il est encore plus babillard que les uns et les autres.

M. Klein distingue deux variétés dans l'espèce du casse-noix [e] : l'une, qui est mouchetée comme l'étourneau, qui a le bec anguleux et fort, la langue longue et fourchue, comme toutes les espèces de pies; l'autre, qui est moins grosse, et dont le bec (car il ne dit rien du plumage) est plus menu, plus arrondi, composé de deux pièces inégales dont la supérieure est la plus longue, et qui a la langue divisée profondément, très-courte et comme perdue dans le gosier [f].

Selon le même auteur, ces deux oiseaux mangent des noisettes; mais le premier les casse, et l'autre les perce : tous deux se nourrissent encore de glands, de baies sauvages, de pignons qu'ils épluchent fort adroitement, et

a. *Hist. nat. de la Caroline*, t. I, page 15.

b. Planche 239.

c. C'est le *casse-noix* de M. Brisson, t. II, page 59.

d. Gessner, *de Avibus*, p. 244. — Turner, *ibid.* — Klein, *Ordo avium*, p. 61. — Willughby, *Ornithologie*, p. 90. — Linnæus, *Systema naturæ*, édit. X, p. 106. — Frisch, pl. 56.

e. *Ordo avium*, page 61.

f. Selon Willughby, la langue ne paraît pas pouvoir s'avancer plus loin que les coins de la bouche, le bec étant fermé, parce que dans cette situation la cavité du palais qui correspond ordinairement à la langue, se trouve remplie par une arête saillante de la mâchoire inférieure, laquelle correspond ici à cette cavité : il ajoute que le fond du palais et les bords de sa fente ou fissure sont hérissés de petites pointes.

* *Corvus caryocatactes* (Linn.). — Ordre *id.*, famille des *Conirostres*, genre *Corbeaux*, sous-genre *Casse-Noix* (Cuv.).

même d'insectes; enfin tous deux cachent, comme les geais, les pies et les choucas, ce qu'ils n'ont pu consommer.

Les casse-noix, sans avoir le plumage brillant, l'ont remarquable par ses mouchetures blanches et triangulaires qui sont répandues partout, excepté sur la tête. Ces mouchetures sont plus petites sur la partie supérieure, plus larges sur la poitrine; elles font d'autant plus d'effet et sortent d'autan mieux qu'elles tranchent sur un fond brun.

Ces oiseaux se plaisent surtout, comme je l'ai dit ci-dessus, dans les pays montagneux. On en voit communément en Auvergne, en Savoie, en Lorraine, en Franche-Comté, en Suisse, dans le Bergamasque, en Autriche, sur les montagnes couvertes de forêts de sapins : on les retrouve jusqu'en Suède, mais seulement dans la partie méridionale de ce pays, et rarement au delà [a]. Le peuple d'Allemagne leur a donné les noms d'oiseaux de Turquie, d'Italie, d'Afrique; et l'on sait que dans le langage du peuple ces noms signifient, non pas un oiseau venant réellement de ces contrées, mais un oiseau étranger dont on ignore le pays [b].

Quoique les casse-noix ne soient point oiseaux de passage, ils quittent quelquefois leurs montagnes pour se répandre dans les plaines : Frisch dit qu'on les voit de temps en temps arriver en troupe, avec d'autres oiseaux, en différents cantons de l'Allemagne, et toujours par préférence dans ceux où ils trouvent des sapins. Cependant, en 1754, il en passa de grandes volées en France, et notamment en Bourgogne, où il y a peu de sapins [c] : ils étaient si fatigués en arrivant qu'ils se laissaient prendre à la main. On en tua un la même année au mois d'octobre, près de Mostyn, en Flintshire [d], qu'on supposa venir d'Allemagne. Il faut remarquer que cette année avait été fort sèche et fort chaude, ce qui avait dû tarir la plupart des fontaines, et faire tort aux fruits dont les casse-noix font leur nourriture ordinaire; et d'ailleurs, comme en arrivant ils paraissaient affamés, donnant en foule dans tous les piéges, se laissant prendre à tous les appâts, il est vrai-

a. « Habitat in Smolandia, rarior alibi. » *Fauna Suecica*, p. 26, nº 75. — Gerini remarque qu'on n'en voit point en Toscane. *Storia degli Uccelli*, t. II, p. 45.

b. Frisch, planche 56.

c. Un habile ornithologiste de la ville de Sarbourg (M. le docteur Lottinger qui connaît très-bien les oiseaux de la Lorraine, et à qui je dois plusieurs faits concernant leurs mœurs, leurs habitudes et leurs passages : je me ferai un devoir de le citer pour toutes les observations qui lui seront propres; et ce que je dis ici pourra suppléer aux citations omises) m'apprend qu'en cette même année 1754, il passa en Lorraine des volées de casse-noix si nombreuses, que les bois et les campagnes en étaient remplis; leur séjour dura tout le mois d'octobre, et la faim les avait tellement affaiblis qu'ils se laissaient approcher et tuer à coups de bâton. Le même observateur ajoute que ces oiseaux ont reparu en 1763, mais en beaucoup plus petit nombre, que leur passage se fait toujours en automne, et qu'ils mettent ordinairement entre chaque passage, un intervalle de six à neuf années : ce qui doit se restreindre à la Lorraine, car en France, et particulièrement en Bourgogne, les passages des casse-noix sont beaucoup plus éloignés.

d. *British Zoology*, page 78.

semblable qu'ils avaient été contraints d'abandonner leurs retraites par le manque de subsistance.

Une des raisons qui les empêchent de rester et de se perpétuer dans les bons pays, c'est, dit-on, que, comme ils causent un grand préjudice aux forêts en perçant les gros arbres à la manière des pics, les propriétaires leur font une guerre continuelle[a], de manière qu'une partie est bientôt détruite, et que l'autre est obligée de se réfugier dans des forêts escarpées où il n'y a point de garde-bois.

Cette habitude de percer les arbres n'est pas le seul trait de ressemblance qu'ils ont avec les pics; ils nichent aussi, comme eux, dans des trous d'arbres, et peut-être dans des trous qu'ils ont faits eux-mêmes; car ils ont, comme les pics, les pennes du milieu de la queue usées par le bout[b], ce qui suppose qu'ils grimpent aussi comme eux sur les arbres : en sorte que si on voulait conserver au casse-noix la place qui paraît lui avoir été marquée par la nature, ce serait entre les pics et les geais; et il est singulier que Willughby lui ait donné précisément cette place dans son Ornithologie, quoique la description qu'il en a faite n'indique aucun rapport entre cet oiseau et les pics.

Il a l'iris couleur de noisette, le bec, les pieds et les ongles noirs[c], les narines rondes, ombragées par de petites plumes blanchâtres, étroites, peu flexibles, et dirigées en avant; les pennes des ailes et de la queue noirâtres, sans mouchetures, mais seulement la plupart terminées de blanc, et non sans quelques variétés dans les différents individus et dans les différentes descriptions[d] : ce qui semble confirmer l'opinion de M. Klein sur les deux races ou variétés qu'il admet dans l'espèce des casse-noix.

On ne trouve dans les écrivains d'histoire naturelle aucuns détails sur leur ponte, leur incubation, l'éducation de leurs petits, la durée de leur vie.....; c'est qu'ils habitent, comme nous avons vu, des lieux inaccessibles où ils sont, où ils seront longtemps inconnus, et d'autant plus en sûreté, d'autant plus heureux.

a. Salerne, *Histoire des oiseaux*, page 99.

b. « Intermediis apice detritis. » Linn. *Syst. nat.*, édit. X, page 106.

c. « Digitis, ut in picâ glandariâ, variis articulis flexibilibus, « ajoute Schwenckfeld, p. 310; mais nous avons vu ci-dessus que les geais n'ont pas aux doigts un plus grand nombre d'articulations que les autres oiseaux.

d. Voyez Gessner, Schwenckfeld, Aldrovande, Willughby, Brisson, etc., mais ne consultez Rzaczynski qu'avec précaution, car il confond perpétuellement le *cocothraustes* avec le *caryocatactes*. *Auctuarium*, p. 399.

LES ROLLIERS.

Si l'on prend le rollier d'Europe[1] pour type du genre, et que l'on choisisse pour son caractère distinctif, non pas une ou deux qualités superficielles, isolées, mais l'ensemble de ses qualités connues, dont peut-être aucune en particulier ne lui est absolument propre, mais dont la somme et la combinaison le caractérisent, on trouvera qu'il y a un changement considérable à faire au dénombrement des espèces dont M. Brisson a composé ce genre, soit en écartant celles qui n'ont point assez de rapports avec notre rollier, soit en rappelant à la même espèce les individus qui ont bien quelques différences, mais moindres cependant que celles que l'on observe souvent entre le mâle et la femelle d'une même espèce, ou entre l'oiseau jeune et le même oiseau plus âgé, et encore, entre l'individu habitant un pays chaud et le même individu transporté dans un pays froid, et enfin entre un individu sortant de la mue et le même individu ayant réparé ses pertes et refait des plumes nouvelles plus brillantes qu'auparavant.

D'après ces vues, qui me paraissent fondées, je me crois en droit de réduire d'abord à une seule et même espèce le rollier d'Europe et le shagarag de Barbarie, dont parle le docteur Shaw;

2° Je réduis de même à une seule espèce le rollier d'Abyssinie[2], n° 626, et celui du Sénégal[3], n° 326, que M. Brisson ne paraît pas avoir connus;

3° Je réduis encore à une seule espèce le rollier de Mindanao[4], n° 285[5]; celui d'Angola[6], n° 88, dont M. Brisson a fait ses deuxième et troisième rolliers[a], et celui de Goa[7], n° 627, dont M. Brisson n'a point parlé : ces trois espèces n'en feront ici qu'une seule, par les raisons que je dirai à l'article des rolliers d'Angola et de Mindanao;

4° Je me crois en droit d'exclure du genre des rolliers la cinquième espèce de M. Brisson, ou le rollier de la Chine, parce que c'est un oiseau tout différent, et qui ressemble beaucoup plus au grivert de Cayenne, avec lequel je l'associerai sous la dénomination commune de *rolle;* et je les placerai tous deux avant les rolliers, parce que ces deux espèces me paraissent faire la nuance entre les geais et les rolliers;

5° J'ai renvoyé aux pies le rollier des Antilles, qui est la sixième espèce

a. Voyez son *Ornithologie*, t. II, p. 69, 72 et 75.

1. *Coracias garrula* (Linn.).
2. *Coracias abyssinica* (Linn.).
3. *Coracias senegala* (Linn.). — Simple variété du *coracias abyssinica*.
4. *Coracias bengalensis* (Cuv.).
5. *Planches enluminées* de Buffon : remarque qui s'applique à tous les autres n[os] cités ici.
6. Le jeune du *coracias abyssinica*.
7. Variété du *coracias bengalensis*.

de M Brisson[a], et cela par les raisons que j'ai dites ci-dessus à l'article des pies;

6° Je laisse parmi les oiseaux de proie l'ytzquauhtli, dont M. Brisson a fait sa septième espèce de rollier sous le nom de rollier de la Nouvelle-Espagne, et dont M. de Buffon a donné l'histoire à la suite des aigles et des balbuzards[1]; en effet, selon Fernandez, qui est l'auteur original[b], et selon Seba lui-même, qui l'a copié[c], c'est un véritable oiseau de proie qui donne la chasse aux lièvres et aux lapins, et qui par conséquent est très-différent des rolliers. Fernandez ajoute qu'il est propre à la fauconnerie, et que sa grosseur égale celle d'un bélier;

7° Je retranche encore le hoxetot ou rollier jaune du Mexique[d], qui est le neuvième rollier de M. Brisson, et que j'ai mis à la suite des pies, comme ayant plus de rapports avec cette espèce qu'avec aucune autre.

Enfin, j'ai renvoyé ailleurs l'ococolin[2] de Fernandez[e], par les raisons exposées ci-dessus à l'article des cailles, et je ne puis admettre dans le genre du rollier l'ococolin de Seba, très-différent de celui de Fernandez, quoiqu'il porte le même nom; car il a la taille du corbeau, le bec gros et court, les doigts et les ongles très-longs, les yeux entourés de mamelons rouges, etc.[f]. En sorte qu'après cette réduction, qui me paraît aussi modérée que nécessaire, et en ajoutant les espèces ou variétés nouvelles, inconnues à ceux qui nous ont précédés, et même le trente-unième troupiale de M. Brisson, que je regarde comme faisant la nuance entre les rolliers et les oiseaux de Paradis, il reste deux espèces de rolles et sept espèces de rolliers avec leurs variétés.

LE ROLLE DE LA CHINE.*

Il est vrai que cet oiseau a les narines découvertes comme les rolliers, et le bec fait à peu près comme eux; mais ces traits de ressemblance sont-ils

a. Voyez son *Ornithologie*, p. 80.
b. *Historia avium novæ Hispaniæ*, cap. C.
c. Seba, t. I[er], page 97, n° 2.
d. Voyez *Hist. avium novæ Hispaniæ*, cap. 58; et Seba, t. I[er], p. 96, n° 1.
e. *Hist. avium novæ Hispaniæ*, cap. LXXXV.
f. Voyez Seba, p. 100, n° 1. Nouvel exemple de la liberté qu'a prise cet auteur d'appliquer les noms de certains oiseaux étrangers à d'autres oiseaux étrangers tout différents. On ne peut trop avertir les commençants de ces fréquentes méprises, qui tendent à faire un chaos de l'ornithologie.

1. Voyez, ci-devant, page 78.
2. Voyez, ci-devant, page 488.
* *Coracias sinensis*. (Linn.). — « Le *coracias sinensis* ou *rolle de la Chine* se rapproche, « par son bec échancré, soit des *merles*, soit des *pies-grièches*. » (Cuvier.)

assez décisifs pour qu'on ait dû le ranger parmi les rolliers? et ne sont-ils pas contre-balancés par des différences plus considérables et plus multipliées, soit dans les dimensions des pieds, que le rolle de la Chine a plus longs, soit dans les dimensions des ailes, qu'il a plus courtes, et composées d'ailleurs d'un moindre nombre de pennes, et de pennes autrement proportionnées [a], soit dans la forme de la queue, qu'il a étagée, soit enfin dans la forme de sa huppe, qui est une véritable huppe de geai, et tout à fait semblable à celle du geai bleu de Canada? C'est d'après ces différences, et surtout celle de la longueur des ailes, dont l'influence ne doit pas être médiocre sur les habitudes d'un oiseau, que je me suis cru en droit de séparer des rolliers le rolle de la Chine, et de le placer entre cette espèce et celle du geai, d'autant que presque toutes les disparités qui l'éloignent des rolliers semblent le rapprocher des geais; car indépendamment de la huppe dont j'ai parlé, on sait que les geais ont aussi les pieds plus longs que les rolliers, les ailes plus courtes, les pennes de l'aile proportionnées comme dans le rolle de la Chine, et que plusieurs enfin ont la queue étagée, tels que le geai bleu de Canada, le geai brun du même pays, et le geai de la Chine.

LE GRIVERT OU ROLLE DE CAYENNE.*

On ne doit pas séparer cet oiseau du rolle de la Chine, puisqu'il a comme lui le bec fort, les ailes courtes, les pieds longs et la queue étagée : il n'en diffère que par la petitesse de la taille et par les couleurs du plumage, qu'on a tâché d'indiquer dans le nom de *grivert*. A l'égard des mœurs de ces deux rolles, nous ne sommes point en état d'en faire la comparaison; mais il est probable que des oiseaux qui ont à peu près la même conformation des parties extérieures, surtout de celles qui servent aux fonctions principales, comme de marcher, de voler, de manger, ont à peu près les mêmes habitudes; et il me semble que l'analogie des espèces se décèle mieux par cette similitude de conformation dans les principaux organes, que par de petits poils qui naissent autour des narines.

a. Dans le rolle de la Chine, l'aile est composée de dix-huit pennes, dont la première est très-courte, et dont la cinquième est la plus longue de toutes, comme dans le geai; tandis que dans le rollier l'aile est composée de vingt-trois pennes, dont la seconde est la plus longue de toutes.

* *Coracias cayennensis* (Linn.). — « Le *coracias cayennensis* ou *rolle de Cayenne* est un « *tangara*. » (Cuvier.)

LE ROLLIER D'EUROPE. [a] *

Les noms de *geai de Strasbourg*, de *pie de mer* ou *des bouleaux*, de *perroquet d'Allemagne*, sous lesquels cet oiseau est connu en différents pays, lui ont été appliqués sans beaucoup d'examen, et par une analogie purement populaire, c'est à-dire très-superficielle : il ne faut qu'un coup d'œil sur l'oiseau, ou même sur une bonne figure coloriée, pour s'assurer que ce n'est point un perroquet, quoiqu'il ait du vert et du bleu dans son plumage ; et, en y regardant d'un peu plus près, on jugera tout aussi sûrement qu'il n'est ni une pie ni un geai, quoiqu'il jase sans cesse comme ces oiseaux [b].

En effet, il a la physionomie et le port très-différents, le bec moins gros, les pieds beaucoup plus courts à proportion, plus courts même que le doigt du milieu, les ailes plus longues et la queue faite tout autrement, les deux pennes extérieures dépassant de plus d'un demi-pouce (au moins dans quelques individus) les dix pennes intermédiaires qui sont toutes égales entre elles. Il a de plus une espèce de verrue derrière l'œil, et l'œil lui-même entouré d'un cercle de peau jaune et sans plumes [c].

Enfin, pour que la dénomination de *geai de Strasbourg* fût vicieuse à tous égards, il fallait que cet oiseau ne fût rien moins que commun dans les environs de Strasbourg ; et c'est ce qui m'est assuré positivement par M. Hermann, professeur de médecine et d'histoire naturelle en cette ville : « Les rolliers y sont si rares, m'écrivait ce savant, qu'à peine il s'y en égare « trois ou quatre en vingt ans. » Celui qui fut autrefois envoyé de Strasbourg à Gessner était sans doute un de ces égarés; et Gessner qui n'en savait rien, et qui crut apparemment qu'il y était commun, le nomma *geai de Strasbourg*, quoique, encore une fois, il ne fût point un geai et qu'il ne fût point de Strasbourg.

D'ailleurs, c'est un oiseau de passage, dont les migrations se font régulièrement chaque année dans les mois de mai et de septembre [d], et malgré cela il est moins commun que la pie et le geai. Je vois qu'il se trouve en

a. Gessner avait ouï dire que son nom allemand *roller* exprimait son cri; Schwenckfeld dit la même chose de celui de *rache;* il faut que l'un ou l'autre se trompe, et j'incline à croire que c'est Gessner, parce que le mot *rache*, adopté par Schwenckfeld, a plus d'analogie avec la plupart des noms donnés au rollier en différents pays, et auxquels on ne peut guère assigner de racine commune que le cri de l'oiseau.

b. Aldrovande, *Ornitholog.*, t. I, pag. 790.

c. Voyez Edwards, pl. 109. M. Brisson n'a parlé ni de cette verrue, ni de la forme singulière de la queue.

d. Voyez l'extrait d'une lettre de M. le commandeur Godeheu de Riville, sur le passage des oiseaux, t. III des *Mémoires présentés à l'Académie royale des Sciences de Paris*, p. 82.

* *Coracias garrula* (Linn.). — Ordre *id.*, famille des *Conirostres*, genre *Rolliers* (Cuv.).

Suède [a] et en Afrique [b], mais il s'en faut bien qu'il se répande, même en passant, dans toutes les régions intermédiaires; il est inconnu dans plusieurs districts considérables de l'Allemagne [c], de la France, de la Suisse [d], etc., d'où l'on peut conclure qu'il parcourt dans sa route une zone assez étroite, depuis la Smalande et la Scanie jusqu'en Afrique; il y a même assez de points donnés dans cette zone pour qu'on puisse en déterminer la direction sans beaucoup d'erreur par la Saxe, la Franconie, la Souabe, la Bavière, le Tyrol, l'Italie [e], la Sicile [f], et enfin par l'île de Malte [g], laquelle est comme un entrepôt général pour la plupart des oiseaux voyageurs qui traversent la Méditerranée. Celui qu'a décrit M. Edwards avait été tué sur les rochers de Gibraltar, où il avait pu passer des côtes d'Afrique, car ces oiseaux ont le vol fort élevé [h]. On en voit aussi, quoique rarement, aux environs de Strasbourg, comme nous avons dit plus haut, de même qu'en Lorraine et dans le cœur de la France [i]; mais ce sont apparemment des jeunes qui quittent le gros de la troupe et s'égarent en chemin.

Le rollier est aussi plus sauvage que le geai et la pie; il se tient dans les bois les moins fréquentés et les plus épais, et je ne sache pas qu'on ait jamais réussi à le priver et à lui apprendre à parler [j]; cependant la beauté de son plumage est un sûr garant des tentatives qu'on aura faites pour cela : c'est un assemblage des plus belles nuances de bleu et de vert, mêlées avec du blanc, et relevées par l'opposition de couleurs plus obscures [k]; mais une figure bien enluminée donnera une idée plus juste de la distribution de ces couleurs que toutes les descriptions : seulement il faut savoir que les jeunes ne prennent leur bel azur que dans la seconde année, au contraire des geais qui ont leurs belles plumes bleues avant de sortir du nid.

Les rolliers nichent, autant qu'ils peuvent, sur les bouleaux, et ce n'est

a. *Fauna Suecica*, nº 73.

b. *Shaw's Travels*, etc., pag. 251.

c. Frisch, planche 57.

d. « Capta apud nos anno 1561, augusti medio, nec agnita. » Gessner, *de Avibus*, p. 703.

e. « Memini hanc videre aliquando Bononiæ. » Gessner, p. 703.

f. « Vidimus venales in ornithopolarum tabernis Messanæ Siciliæ. » Willughby, *Ornitholog*., pag. 89.

g. « Vidimus Melitæ in foro venales. » Willughby, *ibid*. Voyez aussi la lettre de M. le commandeur Godeheu, citée plus haut.

h. Gessner, *de Avibus*, page 702.

i. *Ornithologie* de Brisson, t. II, p. 68. M. Lottinger m'apprend qu'en Lorraine ces oiseaux passent encore plus rarement que les casse-noix, et en moindre quantité; il ajoute qu'on ne les voit jamais qu'en automne, non plus que les casse-noix, et qu'en 1771 il en fut blessé un aux environs de Sarrebourg, lequel, tout blessé qu'il était, vécut encore treize à quatorze jours sans manger.

j. « Sylvestris planè et immansueta. » Schwenckfeld, p. 243.

k. M. Linnæus est le seul qui dise qu'il a le dos couleur de sang. *Fauna Suecica*, nº 73. Le sujet qu'il a décrit aurait-il été différent de tous ceux qui ont été décrits par les autres naturalistes?

qu'à leur défaut qu'ils s'établissent sur d'autres arbres[a]; mais dans les pays où les arbres sont rares, comme dans l'île de Malte et en Afrique, on dit qu'ils font leur nid dans la terre[b] : si cela est vrai, il faut avouer que l'instinct des animaux, qui dépend principalement de leurs facultés tant internes qu'externes, est quelquefois modifié notablement par les circonstances, et produit des actions bien différentes, selon la diversité des lieux, des temps et des matériaux que l'animal est forcé d'employer.

Klein dit que, contre l'ordinaire des oiseaux, les petits du rollier font leurs excréments dans le nid[c]; et c'est peut-être ce qui aura donné lieu de croire que cet oiseau enduisait son nid d'excréments humains, comme on l'a dit de la huppe[d]; mais cela ne se concilierait point avec son habitation dans les forêts les plus sauvages et les moins fréquentées.

On voit souvent ces oiseaux avec les pies et les corneilles, dans les champs labourés qui se trouvent à portée de leurs forêts ; ils y ramassent les petites graines, les racines et les vers que le soc a ramenés à la surface de la terre, et même les grains nouvellement semés[e] : lorsque cette ressource leur manque, ils se rabattent sur les baies sauvages, les scarabées, les sauterelles et même les grenouilles[f]. Schwenckfeld ajoute qu'ils vont quelquefois sur les charognes; mais il faut que ce soit pendant l'hiver, et seulement dans les cas de disette absolue[g], car ils passent en général pour n'être point carnassiers, et Schwenckfeld remarque lui-même qu'ils deviennent fort gras l'automne, et qu'ils sont alors un bon manger[h], ce qu'on ne peut guère dire des oiseaux qui se nourrissent de voiries.

On a observé que le rollier avait les narines longues, étroites, placées obliquement sur le bec près de sa base, et découvertes; la langue noire, non fourchue, mais comme déchirée par le bout et terminée en arrière par deux appendices fourchus, une de chaque côté; le palais vert, le gosier jaune, le ventricule couleur de safran, les intestins longs à peu près d'un pied, et les *cœcums* de vingt-sept lignes. On lui a trouvé environ vingt-deux

a. Frisch, planche 57.

b. « Un chasseur, dit M. Godeheu, dans la lettre que j'ai déjà citée, m'a assuré que dans le « mois de juin il avait vu sortir un de ces oiseaux d'une butte de terre où il y avait un trou de « la grosseur du poing, et qu'ayant creusé dans cet endroit en suivant le fil du trou, qui allait « horizontalement, il trouva, à un pied de profondeur ou environ, un nid fait de paille et de « broussailles, dans lequel il y avait deux œufs. » Ce témoignage de chasseur, qui serait suspect s'il était unique, semble confirmé par celui du docteur Shaw qui parlant de cet oiseau, connu en Afrique sous le nom de *shaga-rag*, dit qu'il fait son nid dans les berges des lits des rivières. Malgré tout cela, je crains fort qu'il n'y ait ici quelque méprise, et que l'on n'ait pris le martin-pêcheur pour le rollier, à cause de la ressemblance des couleurs.

c. *Ordo avium*, pag. 62.

d. Schwenckfeld, page 243.

e. Frisch, *loco citato*.

f. Voyez Klein, Willughby, Schwenckfeld, Linnæus...

g. S'ils y vont l'été, ce peut être à cause des insectes.

h. Frisch compare leur chair à celle du ramier.

pouces de vol, vingt pennes à chaque aile, et, selon d'autres, vingt-trois, dont la seconde est la plus longue de toutes; enfin on a remarqué que, partout où ces pennes et celles de la queue ont du noir au dehors, elles ont du bleu par-dessous[a].

Aldrovande, qui paraît avoir bien connu ces oiseaux et qui vivait dans un pays où il y en a, prétend que la femelle diffère beaucoup du mâle et par le bec, qu'elle a plus épais, et par le plumage, ayant la tête, le cou, la poitrine et le ventre couleur de marron tirant au gris cendré[b], tandis que dans le mâle ces mêmes parties sont d'une couleur d'aigue-marine plus ou moins foncée, avec des reflets d'un vert plus obscur en certains endroits. Pour moi, je soupçonne que les deux longues pennes extérieures de la queue, et ces verrues derrière les yeux, lesquelles ne paraissent que dans quelques individus, sont les attributs du mâle, comme l'éperon l'est dans les gallinacés, la longue queue dans les paons, etc.

Variété du rollier.

Le docteur Shaw fait mention dans ses voyages d'un oiseau de Barbarie appelé par les Arabes *shaga-rag*, lequel a la grosseur et la forme du geai, mais avec un bec plus petit et des pieds plus courts.

Cet oiseau a le dessus du corps brun, la tête, le cou et le ventre d'un vert clair, et sur les ailes, ainsi que sur la queue, des taches d'un bleu foncé. M. Shaw ajoute qu'il fait son nid sur le bord des rivières et que son cri est aigre et perçant[c].

Cette courte description convient tellement à notre rollier qu'on ne peut douter que le shaga-rag n'appartienne à la même espèce, et l'analogie de son nom avec la plupart des noms allemands donnés au rollier d'après son cri est une probabilité de plus.

a. Willughby, Schwenckfeld, Brisson...
b. *Ornithologia*, t. I, pag. 793.
c. *Thomas Shaw's Travels*, page 251.

OISEAUX ÉTRANGERS QUI ONT RAPPORT AU ROLLIER.

I. — LE ROLLIER D'ABYSSINIE. *

Cette espèce ressemble beaucoup par le plumage à notre rollier d'Europe : seulement les couleurs en sont plus vives et plus brillantes, ce qui peut s'attribuer à l'influence d'un climat plus sec et plus chaud. D'un autre côté, il se rapproche du rollier d'Angola par la longueur des deux pennes latérales de la queue, lesquelles dépassent toutes les autres de cinq pouces, en sorte que la place de cet oiseau semble marquée entre le rollier d'Europe et celui d'Angola. La pointe du bec supérieur est très-crochue. C'est une espèce tout à fait nouvelle.

Variété du rollier d'Abyssinie.

On doit regarder le rollier du Sénégal [1], représenté dans les planches enluminées, n° 326 [a], comme une variété de celui d'Abyssinie. La principale différence que l'on remarque entre ces deux oiseaux d'Afrique consiste en ce que, dans celui d'Abyssinie, la couleur orangée du dos ne s'étend pas comme dans celui du Sénégal jusque sur le cou et la partie postérieure de la tête, différence qui ne suffit pas à beaucoup près pour constituer deux espèces distinctes, et d'autant moins que les deux rolliers dont il s'agit ici appartiennent à peu près au même climat; qu'ils ont l'un et l'autre à la queue ces deux pennes latérales excédantes, dont la longueur est double de celles des pennes intermédiaires; qu'ils ont tous deux les ailes plus courtes que celles de notre rollier d'Europe; enfin qu'ils se ressemblent encore par les nuances, l'éclat et la distribution de leurs couleurs.

II. — LE ROLLIER D'ANGOLA ** ET LE CUIT [b] OU LE ROLLIER DE MINDANAO. ***

Ces deux rolliers ont entre eux des rapports si frappants qu'il n'est pas possible de les séparer. Celui d'Angola ne se distingue du cuit ou rollier de Mindanao que par la longueur des pennes extérieures de sa queue, double

a. Ce rollier du Sénégal est exactement le même que le rollier des Indes à queue d'hirondelle de M. Edwards (planche 327); nouvelle preuve de l'incertitude des traditions sur le pays natal des oiseaux. M. Edwards n'a compté que dix pennes à la queue de ce rollier, qui lui a paru parfaite.

b. C'est le nom que les habitants de Mindanao donnent à ce rollier; M. Edwards lui donne celui de *geai bleu*, planche 326; et Albin celui de *geai de Bengale*, t. I, n° 17.

* *Coracias abyssinica* (Linn.).

1. *Coracias senegala* (Linn.). — Simple variété du *coracias abyssinica*.

** *Coracias caudata* (Linn.). — « Le *coracias caudata* n'est qu'un individu de l'*abyssinica* « défiguré par l'addition de la tête du *bengalensis*. » (Cuvier.)

*** *Coracias bengalensis* (Cuv.).

de la longueur des pennes intermédiaires, et par de légers accidents de couleurs; mais on sait que de telles différences et de plus grandes encore sont souvent l'effet de celles du sexe, de l'âge et même de la mue; et que cela soit ainsi à l'égard des deux rolliers dont il est question, c'est ce qui paraîtra fort probable d'après la comparaison des figures enluminées, nos 88 et 285[1], et même d'après l'examen des descriptions faites par M. Brisson[a], qui ne peut être soupçonné d'avoir voulu favoriser mon opinion sur l'identité spécifique de ces deux oiseaux, puisqu'il en fait deux espèces distinctes et séparées. Tous deux ont à peu près la grosseur de notre rollier d'Europe, sa forme totale, son bec un peu crochu, ses narines découvertes, ses pieds courts, ses longs doigts, ses longues ailes et même les couleurs de son plumage, quoique distribuées un peu différemment : c'est toujours du bleu, du vert et du brun, tantôt séparés et tranchant l'un sur l'autre, tantôt mêlés, fondus ensemble et formant plusieurs teintes intermédiaires différemment nuancées et donnant des reflets différents, mais de manière que le vert bleuâtre ou vert de mer est répandu sur le sommet de la tête ; le brun plus ou moins foncé, plus ou moins verdâtre, sur tout le dessus du corps et toute la partie antérieure de l'oiseau, avec quelques teintes de violet sur la gorge; le bleu, le vert et toutes les nuances qui résultent de leur mélange, sur le croupion, la queue, les ailes et le ventre. Seulement le rollier de Mindanao a au-dessous de la poitrine une espèce de ceinture orangée que n'a point le rollier d'Angola.

On objectera peut-être contre cette identité d'espèce que le royaume d'Angola est loin du Bengale et bien plus encore des Philippines...; mais est-il impossible, n'est-il pas, au contraire, assez naturel que ces oiseaux soient répandus en différentes parties du même continent et dans des îles qui en sont peu éloignées ou qui y tiennent par une chaîne d'autres îles, surtout les climats étant à peu près semblables? D'ailleurs, on sait qu'il ne faut pas toujours se fier sur tous les points au témoignage de ceux qui nous apportent les productions des pays éloignés, et que même, en supposant ces personnes exactes et de bonne foi, elles peuvent très-bien, vu la communication perpétuelle que les vaisseaux européens établissent entre toutes les parties du monde, trouver en Afrique et apporter de Guinée ou d'Angola des oiseaux originaires des Indes orientales, et c'est à quoi ne prennent point assez garde la plupart des naturalistes lorsqu'ils veulent fixer le climat natal des espèces étrangères : quoi qu'il en soit, si l'on veut attribuer les petites dissemblances qui sont entre le rollier de Mindanao et le rollier d'Angola à la différence de l'âge, c'est le dernier qui sera le plus vieux ; que, si on les attribue à la différence du sexe, ce sera encore lui qui sera le

a. *Ornithologie*, t. II, pages 72 et 69.

1. *Planches enluminées* de Buffon.

mâle ; car l'on sait que, dans les rolliers, les belles couleurs des plumes et sans doute les longues pennes de la queue ne paraissent que la seconde année, et que, dans toutes les espèces, si le mâle diffère de la femelle, c'est toujours en plus et par la surabondance des parties, ou par l'intensité plus grande des qualités semblables.

Variété des rolliers d'Angola et de Mindanao.

Il vient d'arriver de Goa au Cabinet du Roi un nouveau rollier qui a beaucoup de rapports avec celui de Mindanao ; il en diffère seulement par sa grosseur et par une sorte de collier couleur de lie de vin qui n'embrasse que la partie postérieure du cou, un peu au-dessous de la tête. Il n'a pas, non plus que le rollier d'Angola, la ceinture orangée du rollier de Mindanao ; mais s'il s'éloigne en cela du dernier, il se rapproche d'autant du premier, qui est certainement de la même espèce.

III. — LE ROLLIER DES INDES. *

Ce rollier, qui est le quatrième de M. Brisson, diffère moins de ceux dont nous avons parlé par ses couleurs, qui sont toujours le bleu, le vert, le brun, etc., que par l'ordre de leur distribution ; mais, en général, son plumage est plus rembruni ; son bec est aussi plus large à sa base, plus crochu et de couleur jaune ; enfin, c'est de tous les rolliers celui qui a les ailes les plus longues.

M. Sonnerat a remis depuis peu au Cabinet du Roi un oiseau ressemblant presque en tout au rollier des Indes ; il a seulement le bec encore plus large : aussi l'avait-on étiqueté du nom de *grand'gueule de crapaud.* Mais ce nom conviendrait mieux au tette-chèvre.

IV. — LE ROLLIER DE MADAGASCAR. **

Cette espèce diffère de toutes les précédentes par le bec, qui est plus épais à sa base ; par les yeux, qui sont plus grands ; par la longueur des ailes et de la queue, quoique cependant celle-ci n'ait point les pennes extérieures plus longues que les intermédiaires ; enfin par l'uniformité du plumage, dont la couleur dominante est un brun pourpre ; seulement le bec est jaune, les plus grandes pennes de l'aile sont noires, le bas-ventre est d'un bleu clair, la queue est de même couleur, bordée à son extrémité d'une bande de trois nuances : pourpre, bleu clair, et la dernière bleu foncé presque noir. Du reste, cet oiseau a tous les autres caractères apparents

* *Coracias orientalis* (Linn.).
** *Coracias madagascariensis* (Linn.).

des rolliers, les pieds courts, les bords du bec supérieur échancrés vers la pointe, les petites plumes qui naissent autour de sa base relevées en arrière, les narines découvertes, etc.

V. — LE ROLLIER DU MEXIQUE.*

C'est le merle du Mexique de Seba, dont M. Brisson a fait son huitième rollier. Il faudrait l'avoir vu pour le rapporter à sa véritable espèce, car cela serait assez difficile d'après le peu qu'en a dit Seba, lequel est ici l'auteur original. Si je l'admets en ce moment parmi les rolliers, c'est que, n'ayant aucune raison décisive de lui donner l'exclusion, j'ai cru devoir m'en rapporter sur cela à l'avis de M. Brisson, jusqu'à ce qu'une connaissance plus exacte confirme ou détruise cet arrangement provisionnel. Au reste, les couleurs de cet oiseau ne sont point du tout celles qui dominent ordinairement dans le plumage des rolliers. La partie supérieure du corps est d'un gris obscur mêlé d'une teinte de roux, et la partie inférieure d'un gris plus clair relevé par des marques couleur de feu [a].

VI. — LE ROLLIER DE PARADIS. [b] **

Je place cet oiseau entre les rolliers et les oiseaux de Paradis, comme faisant la nuance entre ces deux genres, parce qu'il me paraît avoir la forme des premiers, et se rapprocher des oiseaux de Paradis par la petitesse et la situation des yeux au-dessus et fort près de la commissure des deux pièces du bec, et par l'espèce de velours naturel qui recouvre la gorge et une partie de la tête. D'ailleurs, les deux longues plumes de la queue qui se trouvent quelquefois dans notre rollier d'Europe, et qui sont bien plus longues dans celui d'Angola, sont encore un trait d'analogie qui rapproche le genre du rollier de celui de l'oiseau de Paradis.

L'oiseau dont il s'agit dans cet article a le dessus du corps d'un orangé vif et brillant, le dessous d'un beau jaune; il n'a de noir que sous la gorge, sur une partie du maniement de l'aile et sur les pennes de la queue. Les plumes qui revêtent le cou par derrière sont longues, étroites, flexibles, et retombent un peu de chaque côté sur les parties latérales du cou et de la poitrine.

a. Voyez Seba, t. I, pl. 64, fig. v.

b. *Golden bird of Paradise*. Edwards, planche 112. Remarquez que dans cette figure les grandes pennes de l'aile manquent, et que les pieds et les jambes ont été suppléés par M. Edwards, le sujet qu'il a dessiné en étant absolument privé. M. Linnæus en a fait sa 5e espèce de coracias, genre 49; et M. Brisson son 31e troupiale, t. IV, p. 37.

* *Coracias mexicana* (Linn.). — « Le *coracias mexicana* est le *geai du Canada.* » (Cuvier.)

** *Oriolus aureus* (Gmel.). — Le *loriot orangé* (Vieill.). — Ordre *id.*, famille des *Dentirostres*, genre *Loriots* (Cuv.).

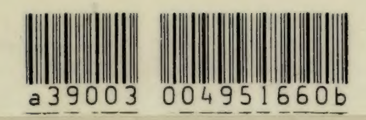
On avait fait l'honneur au sujet décrit et dessiné par M. Edwards, de lui arracher les pieds et les jambes, comme à un véritable oiseau de Paradis, et c'est sans doute ce qui avait engagé M. Edwards à le rapporter à cette espèce, quoiqu'il n'en eût pas les principaux caractères. Les grandes pennes de l'aile manquaient aussi, mais celles de la queue étaient complètes: il y en avait douze de couleur noire, comme j'ai dit, et terminées de jaune. M. Edwards soupçonne que les grandes pennes de l'aile devaient aussi être noires, soit parce qu'elles sont le plus souvent de la même couleur que celles de la queue, soit par cela même qu'elles manquaient dans l'individu qu'il a observé : les marchands qui trafiquent de ces oiseaux ayant coutume, en les faisant sécher, d'arracher comme inutiles les plumes de mauvaise couleur, afin de laisser paraître les belles plumes, pour lesquelles seules ces oiseaux sont recherchés.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME CINQUIÈME.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7.


a39003 004951660b